LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

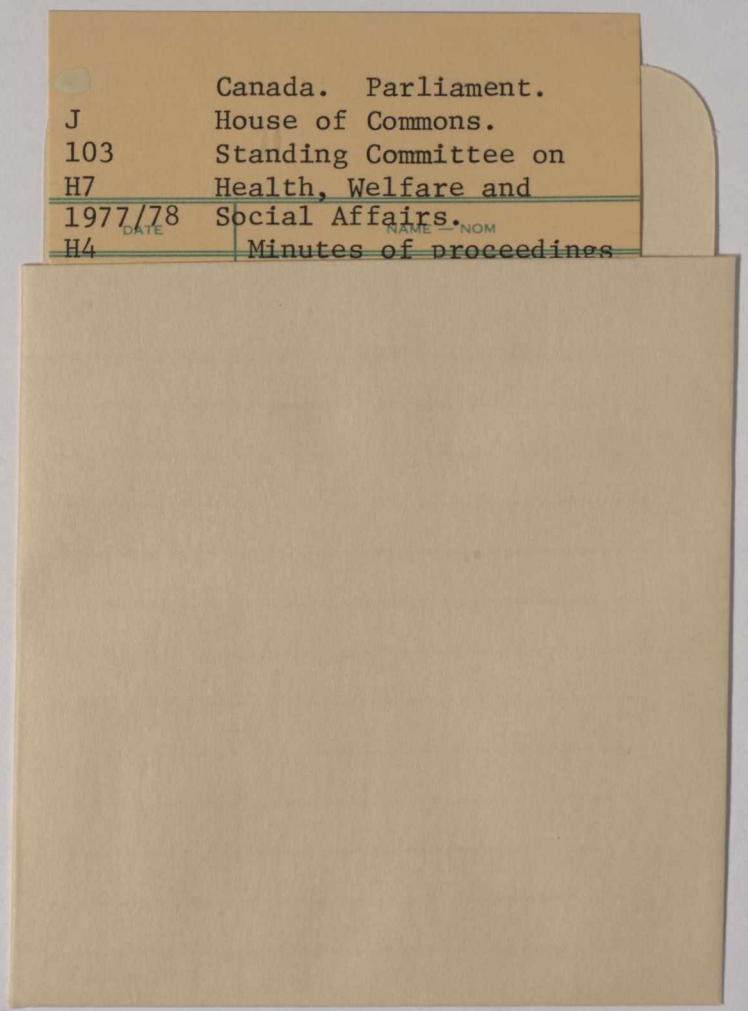
Canada. Parliament.
J House of Commons.
103 Standing Committee on
H7 Health, Welfare and
1977/78 Social Affairs.
DATE NAME — NOM
H4 Minutes of proceedings

J
103
H7
1977/78
H4
A1

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 1

Tuesday, November 15, 1977
Tuesday, November 29, 1977

Chairman: Mr. Jean-Robert Gauthier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 1

Le mardi 15 novembre 1977
Le mardi 29 novembre 1977

Président: M. Jean-Robert Gauthier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Health, Welfare and Social Affairs

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Santé, du bien-être social et des affaires sociales

RESPECTING:

Organization meeting and Supplementary Estimates (A) 1977-78 under NATIONAL HEALTH AND WELFARE

CONCERNANT:

Réunion d'organisation et Budget supplémentaire (A) 1977-1978 sous la rubrique SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

APPEARING:

The Honourable Monique Bégin, Minister of National Health and Welfare

COMPARAÎT:

L'honorable Monique Bégin, Ministre de la Santé nationale et du Bien-être social

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Third Session of the Thirtieth Parliament, 1977

Troisième session de la trentième législature, 1977

26036—1

STANDING COMMITTEE ON HEALTH WELFARE AND SOCIAL AFFAIRS

Chairman: Mr. Jean-Robert Gauthier
Vice-Chairman: Mr. Gilles Marceau

Messrs.

Appolloni (Mrs.)
Brisco
Caouette (*Villeneuve*)
Clarke (*Vancouver Quadra*)
Clermont
Condon
Corbin
Drury
Halliday
Knowles (*Winnipeg North Centre*)
Lajoie
McGrath
Philbrook
Pigott (Mrs.)
Railton
Robinson
Rynard
Yewchuk—(20)

(Quorum 11)

Le greffier du Comité
Richard Rumas
Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65(4)(*b*)

On November 14, 1977:

Mr. Yewchuk replaced Mr. Johnston.

On November 15, 1977:

Mr. Gauthier (*Ottawa-Vanier*) replaced Mr. Robinson;
Mrs. Holt replaced Mr. Railton;
Mr. Langlois replaced Mr. Drury;
Mr. Corbin replaced Mr. Yanakis;
Mrs. Appolloni replaced Mr. O'Connell.

On November 16, 1977:

Mr. Railton replaced Mrs. Holt;
Mr. Drury replaced Mr. Langlois.

On November 17, 1977:

Mr. Rynard replaced Mr. Grafftey.

On November 29, 1977:

Mr. Robinson replaced Mr. Gendron.

COMITÉ PERMANENT DE LA SANTÉ, DU BIEN-ÊTRE SOCIAL ET DES AFFAIRES SOCIALES

Président: M. Jean-Robert Gauthier
Vice-président: M. Gilles Marceau

Messieurs

Conformément à l'article 65(4)*b*) du Règlement

Le 14 novembre 1977:

M. Yewchuk remplace M. Johnston.

Le 15 novembre 1977:

M. Gauthier (*Ottawa-Vanier*) remplace M. Robinson;
Mme Holt remplace M. Railton;
M. Langlois remplace M. Drury;
M. Corbin remplace M. Yanakis;
Mme Appolloni remplace M. O'Connell.

Le 16 novembre 1977:

M. Railton remplace Mme Holt;
M. Drury remplace M. Langlois.

Le 17 novembre 1977:

M. Rynard remplace M. Grafftey.

Le 29 novembre 1977:

M. Robinson remplace M. Gendron.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from Printing and Publishing, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Imprimerie et Édition, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Wednesday, November 9, 1977

***Ordered,*—That Votes 10a, 15a, 30a, 50a and 65a relating to the Department of National Health and Welfare; and**

Votes 1a, 5a and 11a relating to Urban Affairs for the fiscal year ending March 31, 1978, be referred to the Standing Committee on Health, Welfare and Social Affairs.

ATTEST

Le greffier de la Chambre des communes

Alistair Fraser

The Clerk of the House of Commons

ORDRE DE RENVOI

Le mercredi 9 novembre 1977

Il est ordonné,—Que les crédits 10a, 15a, 30a, 50a et 65a, Santé nationale et Bien-être social; et

Les crédits 1a, 5a et 11a, Affaires urbaines, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1978, soient renvoyés au Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.

ATTESTÉ

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, NOVEMBER 15, 1977
(1)

[*Text*]

The Standing Committee on Health, Welfare and Social Affairs met at 3:40 o'clock p.m. this day for the purpose of organization.

Members of the Committee present: Mrs. Appolloni, Messrs. Brisco, Clarke (*Vancouver Quadra*), Clermont, Corbin, Gauthier (*Ottawa-Vanier*), Gendron, Ms. Holt, Messrs. Knowles (*Winnipeg North Centre*), Langlois, Marceau, Philbrook and Yewchuk.

The Clerk of the Committee presided over the election of a Chairman.

Mr. Corbin, seconded by Mr. Brisco, moved,—That Mr. Gauthier (*Ottawa-Vanier*) do take the Chair of this Committee as Chairman.

The question being put on the motion, it was agreed to.

The Chairman took the Chair.

Mr. Clermont, seconded by Mr. Langlois, moved,—That Mr. Marceau be elected Vice-Chairman of this Committee.

The question being put on the motion, it was agreed to.

On motion of Mr. Knowles (*Winnipeg North Centre*), it was resolved,—That the Chairman, Vice-Chairman, and five other members appointed by the Chairman after the usual consultations with the Whips of the different parties, do compose the Sub-Committee on Agenda and Procedure.

On motion of Mr. Marceau, it was resolved,—That the Committee print 1,000 copies of its Minutes of Proceedings and Evidence.

On motion of Mr. Clermont, it was resolved,—That the Chairman be authorized to hold meetings to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present, provided that there be at least five members in attendance, with representation from the Government party and the Official Opposition.

At 4:00 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

TUESDAY, NOVEMBER 29, 1977
(2)

[*Text*]

The Standing Committee on Health, Welfare and Social Affairs met at 9:40 o'clock a.m. this day, the Chairman, Mr. Jean-Robert Gauthier, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Clermont, Corbin, Gauthier (*Ottawa-Vanier*), Halliday, Knowles (*Winnipeg North Centre*), Marceau, Robinson and Yewchuk.

Other Member present: Mr. Grafftey.

Appearing: The Honourable Monique Bégin, Minister of National Health and Welfare.

Witnesses: From the Department of National Health and Welfare: Mr. Charles Caron, Assistant Deputy Minister,

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 15 NOVEMBRE 1977
(1)

[*Texte*]

Le Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales tient aujourd'hui à 15 h 40 sa séance d'organisation.

Membres du Comité présents: Mme Appolloni, MM. Brisco, Clarke (*Vancouver Quadra*), Clermont, Corbin, Gauthier (*Ottawa-Vanier*), Gendron, Mme Holt, MM. Knowles (*Winnipeg-Nord-Centre*), Langlois, Marceau, Philbrook et Yewchuk.

Le greffier du Comité préside à l'élection du président du Comité.

M. Corbin, appuyé par M. Brisco, propose que M. Gauthier (*Ottawa-Vanier*) soit élu président du Comité.

Le motion, mise aux voix, est adoptée.

Le président prend place au fauteuil.

M. Clermont, appuyé par M. Langlois, propose que M. Marceau soit élu vice-président du Comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Sur motion de M. Knowles (*Winnipeg-Nord-Centre*), il est décidé,—Que le président, le vice-président et cinq autres membres nommés par le président, après les consultations habituelles avec les whips des différents partis, forment le sous-comité du programme et de la procédure.

Sur motion de M. Marceau, il est décidé,—Que le Comité fasse imprimer 1,000 exemplaires de ses procès-verbaux et témoignages.

Sur motion de M. Clermont, il est décidé,—Que le président soit autorisé à tenir des séances, à recevoir et autoriser l'impression de témoignages, à défaut de quorum, pourvu qu'au moins cinq membres du gouvernement et de l'opposition officielle soient présents.

A 16 heures, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MARDI 29 NOVEMBRE 1977
(2)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales se réunit aujourd'hui à 9 h 40 sous la présidence de M. Jean-Robert Gauthier (président).

Membres du Comité présents: MM. Clermont, Corbin, Gauthier (*Ottawa-Vanier*), Halliday, Knowles (*Winnipeg-Nord-Centre*), Marceau, Robinson et Yewchuk.

Autre député présent: M. Grafftey.

Comparaît: L'honorable Monique Bégin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Témoins: Du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social: M. Charles Caron, sous-ministre adjoint, Direction

Medical Services Branch; Mr. Pierre Gravelle, Assistant Deputy Minister, Health Programs Branch; Dr. D. D. Gellman, Director General, Health Standards and Mr. D. M. Lyngseth, Assistant Deputy Minister, Income Security Programs Branch.

The Order of Reference dated Wednesday, November 9, 1977, relating to the Supplementary Estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 1978, being read as follows:

Ordered,—That Votes 10a, 15a, 30a, 50a and 65a relating to the Department of National Health and Welfare; and

Votes 1a, 5a and 11a relating to Urban Affairs for the fiscal year ending March 31, 1978, be referred to the Standing Committee on Health, Welfare and Social Affairs.

With the consent of Members present, the Chairman called Votes 10a, 15a, 30a, 50a and 65a under National Health and Welfare.

The Minister made a statement and with the witnesses, answered questions.

In accordance with a motion of the Committee at the meeting held on Tuesday, November 15, 1977, the Chairman authorized that a document entitled—Student Summer Employment and Activities Program—submitted by the Honourable Monique Bégin, Minister of National Health and Welfare, be reprinted as an appendix to this day's Minutes of Proceedings and Evidence (*See Appendix "HWSA-1"*).

At 11:05 o'clock a.m. the Committee adjourned until 3:30 p.m., Wednesday, November 30, 1977.

des services médicaux; M. Pierre Gravelle, sous-ministre adjoint, Direction des programmes de la santé; le Dr D. D. Gellman, directeur général, Normes sanitaires et M. D. M. Lyngseth, sous-ministre adjoint, Direction des programmes de la sécurité du revenu.

Lecture est faite de l'ordre de renvoi suivant du mercredi 9 novembre 1977 portant sur le Budget supplémentaire (A) pour l'année financière se terminant le 31 mars 1978:

Il est ordonné,—Que les crédits 10a, 15a, 30a, 50a et 65a, Santé nationale et Bien-être social; et

Les crédits 1a, 5a et 11a, Affaires urbaines, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1978, soient renvoyés au Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.

Du consentement des membres présents, le président met en délibération les crédits 10a, 15a, 30a, 50a et 65a sous la rubrique Santé nationale et Bien-être social.

Le ministre fait une déclaration puis, avec les témoins, répond aux questions.

Conformément à la motion du Comité adoptée à la séance du mardi 15 novembre 1977, le président autorise qu'un document intitulé—Programme des emplois et des activités d'été pour les étudiants—soumis par l'honorable Monique Bégin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, soit joint à nouveau aux procès-verbal et témoignages de ce jour (*Voir Appendice «HWSA-1»*).

A 11 h 05, le Comité suspend ses travaux jusqu'au mercredi 30 novembre 1977, à 15 h 30.

Le greffier du Comité

Richard Rumas

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

Tuesday, November 15, 1977

• 1547

[*Text*]

The Clerk: Hon. members, I see a quorum. My name is Nora Lever. Richard Rumas, who is the Clerk of your Committee, has asked me to take his place today. He is at Saint-Jean for language training.

Your first item of business today is to elect a Chairman and I am ready to receive a motion to that effect.

Mr. Corbin.

Mr. Corbin: Thank you, Madam Clerk. Madame le greffier, je voudrais proposer le docteur Jean-Robert Gauthier à la présidence du Comité de la Santé du Bien-être social et des Affaires sociales. Les qualités de M. Gauthier sont bien connues des membres de ce Comité, d'autant plus qu'il a été, avant et même pendant son mandat de secrétaire parlementaire, un des membres fidèles et assidus du Comité.

Il connaît à fond tous les dossiers, pas seulement ceux qui touchent la domaine de la Santé et du Bien-être social, mais aussi ceux des Affaires urbaines. C'est une de ses spécialités, et je crois qu'il se révélera un choix idéal pour présider à nos délibérations. Il me fait plaisir de soumettre son nom aux membres du Comité.

Le Greffier: Merci beaucoup, monsieur Corbin. Monsieur Brisco.

Mr. Brisco: I am sorry. There was a mover but no seconder? Well then, may I have the pleasure and privilege of seconding a classmate of mine to this august position?

An hon. Member: What class?

Mr. Brisco: The class of '53.

Mr. Langlois: It is '18 or '19?

The Clerk: It has been proposed by Mr. Corbin, seconded by Mr. Brisco, that Mr. Gauthier do take the Chair.

Gentlemen, are there any other motions?

I declare the motion carried and Mr. Gauthier elected as Chairman of the Committee.

Some hon. Members: Hear, hear!

• 1555

The Chairman: Madame le greffier, my dear colleagues, I wish to accept in all humility this position that you have imposed upon me because I really feel that Mr. Corbin went beyond the bounds of friendliness and . . .

Mr. Brisco: . . . and truth.

The Chairman: . . . truth, possibly. Although I did, in fact, take a very deep interest in this Committee ever since I have been elected in 1972. So I accept the honour and the privilege.

Mr. Yewchuk: You already said that once.

The Chairman: I will now pass to the next item, which is the election of the Vice-Chairman of this Committee.

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

Le mardi 15 novembre 1977

[*Translation*]

Le greffier: Messieurs les députés, il y a quorum. Je me présente: Nora Lever. M. Richard Rumas, le greffier de votre Comité, m'a demandé de la remplacer aujourd'hui, car il suit des cours de langue à Saint-Jean.

Le premier point à l'ordre du jour est l'élection du président, et je suis disposée à recevoir les motions à cette fin.

Monsieur Corbin.

M. Corbin: Merci, madame. Madam Clerk, I should like to move that Doctor Jean-Robert Gauthier be named Chairman of the Standing Committee on Health, Welfare and Social Affairs. The members of this Committee know well Mr. Gauthier's qualities, and know also that he was before and even during his term as parliamentary secretary, one of the faithful and ever-present members of the Committee.

Furthermore, he is well acquainted with all the files, not only those regarding Health and Welfare, but also Urban Affairs. This last subject is, I believe, one of his specialties and I think that Mr. Gauthier will prove to be the ideal choice to preside our proceedings. It is therefore with great pleasure that I submit his name to the members of the Committee for their approval.

The Clerk: Thank you very much, Mr. Corbin. Mr. Brisco.

M. Brisco: Excusez-moi. La motion a été proposée, mais n'a pas été appuyée? Dans ce cas, puis-je avoir le plaisir et le privilège d'appuyer la nomination d'un confrère de classe à ce poste auguste?

Une voix: Quelle classe?

M. Brisco: La classe de 53.

M. Langlois: Dix-huit cent ou dix-neuf cent?

Le greffier: Il est proposé par M. Corbin, appuyé par M. Brisco, que M. Gauthier assume la présidence.

Messieurs, y a-t-il d'autres motions à ce sujet?

Je déclare la motion adoptée et M. Gauthier élu président du Comité.

Des voix: Bravo! bravo!

Le président: Madame le greffier, chers collègues, c'est en toute humilité que j'accepte le rôle que vous m'imposez, mais je dois avouer que je crois que M. Corbin a outrepassé les bornes de l'amitié et . . .

M. Brisco: . . . et de la vérité.

Le président: . . . et de la vérité, peut-être. Il est vrai cependant que je me suis beaucoup intéressé aux travaux du présent Comité depuis mon élection à la Chambre en 1972. J'accepte donc l'honneur et le privilège de la présidence.

M. Yewchuk: Vous vous répétez.

Le président: Je passe maintenant à la question suivante, à savoir l'élection du vice-président du Comité.

[*Texte*]

Are there any nominations for Vice-Chairman of the Committee?

M. Clermont: Monsieur le président, je propose le nom de Me Gilles Marceau, député de Lapointe, à la vice-présidence. M. Marceau n'est pas ici présentement mais il est membre de ce Comité. Il a été très actif durant la deuxième session du 30e Parlement et je suggère son nom au poste de vice-président.

Le président: Y a-t-il quelqu'un pour appuyer la mise en candidature de M. Marceau?

M. Clermont: Ce n'est pas nécessaire, monsieur le président, selon l'article 65(10), une proposition n'a pas besoin d'être appuyée.

M. Langlois: Je l'appuie de toute façon, monsieur le président.

M. Clermont: Je suis bien appuyé. Merci, monsieur le député de Chicoutimi.

Le président: Y a-t-il d'autres candidatures pour le poste de vice-président?

Are there any further nominations for the position of Vice-Chairman? It has been moved by Mrs. Holt that nominations be closed. I declare Mr. Marceau elected as Vice-Chairman of this Committee.

The Chairman: I now need a motion for the steering committee, a Subcommittee on Agenda and Procedure. Would somebody move that the Chairman, Vice-Chairman and five other members appointed by the Chairman, after the usual consultations with the Whips of the different parties, do compose a Subcommittee on Agenda and Procedure.

Mr. Knowles: I so move.

. . . Adopté?

Motion adoptée.

Le président: Maintenant, voici la motion en vue d'imprimer un certain nombre de copies, proposée par monsieur Marceau.

M. Marceau: Je propose que le comité fasse imprimer 1,000 exemplaires de ses procès-verbaux et témoignages.

M. Clermont: Monsieur le président, est-ce que cette quantité a été suffisante lors de la dernière session?

Le président: On m'informe que oui, monsieur Clermont.

M. Clermont: Merci.

Le président: Avons-nous l'unanimité encore une fois? Adopté?

Motion adoptée.

Le président: Une motion pour entendre les témoignages et en autoriser l'impression en l'absence de quorum.

Quelqu'un proposerait-il une motion pour autoriser le président à convoquer des réunions, à entendre les témoignages et à en autoriser l'impression en l'absence de quorum?

M. Clermont: Y-a-t-il un certain nombre de suggéré? Dans certains comités, le quorum est de cinq ou six membres en autant que les deux principaux partis, le parti ministériel et le parti de l'opposition officielle, sont représentés.

[*Traduction*]

Y a-t-il des mises en candidature pour la vice-présidence du Comité?

Mr. Clermont: Mr. Chairman, I should like to suggest Mr. Gilles Marceau, MP for Lapointe, as Vice-Chairman. Mr. Marceau is not here at the present time, but he is a member of the Committee. He was a most active member during the second session of the thirtieth legislature; I therefore suggest his name as Vice-Chairman.

The Chairman: Will someone second Mr. Marceau's nomination?

Mr. Clermont: That is not necessary, Mr. Chairman; according to the terms of standing order 65(10) such a motion need not be seconded.

Mr. Langlois: Regardless, Mr. Chairman, I second the motion.

Mr. Clermont: In that case, I am well seconded. Thank you, my friend from Chicoutimi.

The Chairman: Are there any other nominations for the position of Vice-Chairman?

Y a-t-il d'autres mises en candidature pour le poste de la vice-présidence? Il est proposé par Mme Holt que nous n'acceptions plus de mises en candidature. Je déclare donc M. Marceau élu vice-président du présent Comité.

Le président: Je suis maintenant disposé à recevoir une motion pour la formation du comité directeur, sous-comité du programme et de la procédure. Quelqu'un veut-il proposer que le président, le vice-président et cinq autres membres du Comité nommés par le président, après les consultations d'usage avec les whips des différents partis, constituent le sous-comité du programme et de la procédure?

M. Knowles: Je le propose.

—Agreed?

Motion carried.

The Chairman: Now we have to deal with the motion to print a specific number of copies of the minutes of the Committee; moved by Mr. Marceau.

Mr. Marceau: I move that the Committee print 1,000 copies of its *Minutes of Proceedings and Evidence.*

Mr. Clermont: Mr. Chairman, was this number sufficient during the last session?

The Chairman: I am told that it was, Mr. Clermont.

Mr. Clermont: Thank you.

The Chairman: Once again, we are all agreed?

Motion carried.

The Chairman: Now, for a motion to hear evidence and to print same when there is no quorum.

Would someone moved that the Chairman be authorized to hold meetings, to receive and authorize the printing of evidence when there is no quorum?

Mr. Clermont: Do we have a certain number in mind?—In certain committees, the quorum is five or six members as long as the two main parties are represented, as long the government and the Official Opposition are represented.

[*Text*]

Le président: Monsieur Clermont, je pense que l'Orateur a indiqué encore aujourd'hui que les comités sont maîtres de leur procédure.

M. Clermont: Je le sais, monsieur le président . . .

Le président: Si vous voulez débattre la question de savoir si le quorum devrait se composer du parti ministériel et du parti de l'Opposition officielle, vous pouvez en faire la proposition.

M. Clermont: Ma question, monsieur le président est celle-ci: Quelle était la procédure précédente?

Le président: Je pense que jusqu'à présent, le quorum était constitué par des membres du parti ministériel, avec la présence d'au moins un député de l'opposition officielle.

M. Clermont: Le quorum était-il constitué de cinq ou sept députés?

Le président: C'est cinq.

M. Clermont: Alors, je propose que le quorum soit d'au moins cinq députés et que le parti ministériel et le parti de l'opposition soient représentés.

Le président: Quelqu'un a-t-il quelque chose à dire au sujet de cette motion?

Mr. Yewchuk: What is he saying, the opposition or Official Opposition?

Mr. Clermont: I said "Official", sir.

Mr. Yewchuk: All right.

M. Clermont: Je m'excuse, je précise: au moins un représentant du parti ministériel et un représentant de l'opposition officielle.

Le président: Adopté?

Motion adoptée.

The Chairman: I will adjourn this meeting to the call of the Chair. Thank you for coming.

Le mardi 29 novembre 1977

• 0940

Le président: A l'ordre s'il vous plaît. Mesdames, messieurs, j'aimerais d'abord vous informer de la réunion du comité de l'ordre du jour, le 17 novembre dernier. MM. Gauthier, Marceau et Yewchuk ont participé à cette réunion. The steering committee recommended that three meetings be devoted to estimates relating to health and welfare, that two meetings be devoted to estimates relating to urban affairs, and that future meetings of the subcommittee on agenda be held elsewhere than the Chairman's office—which I think is a good point.

Would somebody move that these minutes be adopted, please?

M. Marceau en propose l'adoption. Adopté.

Ce matin messieurs, voici l'ordre de renvoi de la Chambre des communes:

Il est ordonné,—Que les crédits 10a, 15a, 30a, 50a et 65a, Sante nationale et Bien-être social; les crédits 1a, 5a et *11a*, Affaires urbaines, pour l'année financière se terminant le 31

[*Translation*]

The Chairman: Mr. Clermont, I believe the Speaker of the House said again today that the committees are free to choose their own procedure.

Mr. Clermont: I know that, Mr. Chairman . . .

The Chairman: Should you wish to debate the matter of whether the quorum should comprise members of the government and members of the Official Opposition, you may so move.

Mr. Clermont: My question, Mr. Chairman, is the following: what was the procedure in the past?

The Chairman: Up to now, I believe that a quorum was made up of members of the government and at least one member of the Official Opposition.

Mr. Clermont: But was the quorum five or seven MP's?

The Chairman: It was five.

Mr. Clermont: In that case, I should like to move that the quorum be set at at least five MP's and that the government and the Official Opposition be represented.

The Chairman: Does anyone wish to speak to the motion?

M. Yewchuk: Qu'a-t-il dit, l'opposition ou l'opposition officielle?

M. Clermont: J'ai dit, «officielle», monsieur.

M. Yewchuck: Parfait.

Mr. Clermont: Excuse me, may I add something; at least one representative of the government and one of the Official Opposition.

The Chairman: Agreed?

Motion carried.

Le président: La séance est levée jusqu'à nouvelle convocation du président. Je vous remercie d'avoir assisté à la réunion.

Tuesday, November 29, 1977

The Chairman: Order, please. Ladies and gentlemen, I would first like to inform you on the meeting of the Committee of the Agenda of November 17 last. Messrs. Gauthier, Marceau and Yewchuk attended this meeting. Le comité de direction a recommandé que trois séances soient consacrées au budget de la Santé et du Bien-être, que deux séances soient consacrées au budget des Affaires urbaines, et qu'à l'avenir les réunions du sous-comité du programme aient lieu ailleurs que dans le bureau du président, ce qui, je crois, est une bonne idée.

Quelqu'un veut-il proposer l'adoption de ces minutes, s'il vous plaît?

Moved by Mr. Marceau. Carried.

This morning, gentlemen, here is the order of reference from the House of Commons:

Ordered,—That Votes 10a, 15a, 30a, 50a and 65a relating to the Department of National Health and Welfare; and Votes 1a, 5a and 11a relating to Urban Affairs for the fiscal year

[*Texte*]

mars 1978, soient renvoyés au Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.

Aujourd'hui je vais mettre en délibération les crédits 10a, 15a, 30a, 50a et 65a sous la rubrique Santé nationale et du Bien-être social, avec le consentement unanime des députés.

Nous avons avec nous ce matin le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, l'honorable Monique Bégin. Je demanderais au ministre de faire avancer ses fonctionnaires à la table et de nous livrer sa déclaration préliminaire.

Mme Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Merci, monsieur le président, de vos paroles de bienvenue.

May I introduce to the Committee my people, whom you probably know very well, those of you who are permanent members of the Committee.

To my right is Mr. Bruce Rawson, Deputy Minister, National Health and Welfare. Next to him is Mr. D. R. Yeomans, Assistant Deputy Minister, Administration Branch; and behind us are a few of the other people who work hard and well in the Department and who are accountable to the Canadian public, all assistant deputy ministers: Mr. Pierre Gravelle, Mr. Lyngseth, Mr. Iverson, Dr. Morrison, Mr. Caron, Greg Traversy and others who have agreed to come with me.

• 0945

Can we rapidly read, Mr. Chairman, the brief statement which we have just distributed and cover rapidly the supplementary estimates we are going to study this morning. This is the first occasion on which I appear before the Committee in my capacity as Minister of Health and Welfare and I wish to take this opportunity to express my hopes for a continuation of the fruitful relationship that you have had with my department in the past. As you know, my officials and I are at your service.

I understand, Mr. Chairman, that the Committee at first suggested separating health and welfare but there is no longer such a distinction since we have been moving in past years towards, and are continuing to try to reach, a certain level of integration of the two former divisions to reflect trends in the community.

Today, I am pleased to present the supplementary estimates of my department. As you have probably noticed in your review of these estimates, the great majority of the additional funds in question—in fact, all but one tenth of one per cent—constitute revised forecasts of statutory payments rather than requests for new appropriations from Parliament. Overall, the Department of Health and Welfare is showing an increase of $517.8 million, an additional 5 per cent over the main estimates for this fiscal year, a figure which raises my Department's projected growth in spending to 3 per cent over 1976-77 expenditures.

Now to consider the various items one by one.

[*Traduction*]

ending March 31, 1978, be referred to the Standing Committee on Health, Welfare and Social Affairs.

Today we will call Votes 10a, 15a, 30a, 50a and 65a under National Health and Welfare, with unanimous consent.

We have with us this morning the Minister of National Health and Welfare, the Hon. Monique Bégin. I would ask the Minister to have her representatives sit at the table and to read us her opening statement.

Hon. Monique Bégin (Minister of National Health and Welfare): Thank you, Mr. Chairman, for your welcoming words.

Puis-je vous présenter mes fonctionnaires, que les membres permanents du comité connaissent probablement très bien.

A ma droite, il y a M. Bruce Rawson, le sous-ministre, Santé nationale et Bien-être social. Ensuite, vous avez M. D. R. Yeomans, sous-ministre adjoint, Direction de l'administration; et derrière nous se trouvent d'autres gens qui travaillent aussi fort et bien au ministère, et qui sont responsables auprès du public canadien; ce sont tous des sous-ministes adjoints: M. Pierre Gravelle, M. Lyngseth, M. Iverson, M. Morrison, M. Caron, et Greg Traversy et d'autres qui ont accepté de venir avec moi.

Monsieur le président, pouvons-nous lire rapidement la déclaration qui vient d'être distribuée et examiner rapidement le budget supplémentaire que nous allons étudier ce matin? Puisque c'est la première fois que je me présente devant le Comité en qualité de ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, je profite de cette occasion pour exprimer l'espoir de voir se poursuivre les relations fructueuses que vous avez eues dans le passé avec le ministère que je dirige. Comme d'habitude, mes fonctionnaires et moi-même sommes à votre service pour vous aider à vous acquitter de vos responsabilités.

Je crois comprendre, monsieur le président, qu'au début, le Comité a suggéré d'étudier séparément la Santé et le Bien-être, mais cette distinction n'existe plus puisqu'au cours de ces dernières années, nous nous sommes orientés vers un certain niveau d'intégration des deux anciennes divisions, ce qui reflète les tendances de la société.

Aujourd'hui, c'est avec plaisir que je vous présente le budget supplémentaire de mon ministère. Comme vous l'avez probablement remarqué au cours de votre revue de ce budget, la grande majorité des fonds supplémentaires dont il est question (en fait, tous sauf un dixième de un pour cent) constituent des prévisions revisées de paiements réglementaires plutôt que des demandes de nouveaux crédits au parlement. En tout, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social Bien-être social présente une augmentation de $517,800,000, soit 5 p. 100 par rapport à notre budget des dépenses principal pour cette année financière, ce qui porte la croissance prévue des dépenses de mon ministère à 3 p. 100 de plus que les dépenses de 1976-77.

Examinons maintenant un à un les divers postes budgétaires:

[*Text*]

It is expected that transfer payments under the Federal-Provincial Fiscal Arrangements and Established Programs Financing Act, 1977 will increase by $216.2 million for Hospital Insurance and $76.9 million for Medical Care, over the levels forecast in the main estimates. The increases are due to higher than expected transitional adjustment payments to the provinces, which in turn have resulted from a lower yield in the personal income tax system than has been anticipated. The transitional adjustment payments are intended to assure the provinces, particularly those with lower incomes, that the federal contribution for the basic health programs is not overly dependent on the tax yield in each particular province.

The current forecast of contributions to the provinces under the Medical Care Act is $42 million less than our previous estimate. This came about as a result of a change in the policy regarding advance payments. Previously, we would advance 90 per cent of the forecast contributions in respect of a given year, but in March, 1977, this was increased to 97 per cent. Consequently, an additional $42 million was advanced to the provinces in 1976-77 which in turn reduces our requirements in 1977-78 for final adjustment payments.

Un montant de $468,000,000 est prévu à l'article des contributions aux provinces et aux territoires pour le nouveau programme des services complémentaires de santé. Ce programme, mentionné dans les textes législatifs sur le financement des programmes établis, prévoit des paiements en espèces basés sur la population (per capita) pour les services complémentaires de santé. Ceux-ci comprennent certains soins en maison de repos, des soins à d'anciens patients d'hôpitaux psychiatriques, des soins à domicile et des services de santé aux malades non alités. Comme une partie des frais de soins en établissement du programme des services complémentaires de santé étaient partagés avec les provinces en vertu du Régime d'assistance publique du Canada, on observera dans ce programme une réduction compensant pour une somme d'environ $160,000,000.

• 0930

Dans le cadre du Programme des services médicaux, nous demandons l'autorisation d'accorder une subvention de $25,000 au dons *Judy Hill*. C'est le fonds qui rappelle le souvenir de cette infirmière du Ministère, décédée dans l'écrasement d'un avion alors qu'elle accompagnait deux malades Inuit qu'on ramenait de Cambridge Bay en 1972. Ce fonds fournit des bourses de perfectionnement aux infirmières qui servent dans le Nord canadien. Une subvention similaire a été versée en 1974.

Une expansion du programme de 1977 des emplois et des activités d'été pour les étudiants a amené une demande de fonds supplémentaires dans deux de nos programmes. Dans notre Programme des soins de santé, $252,000 ont été ajoutés à la prévision initiale de $748,000 afin de procurer des emplois d'été par le financement de divers projets entrepris par des

[*Translation*]

On prévoit que les paiements de transfert aux termes de la Loi de 1977 sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur le financement des programmes établis augmenteront de $216,200,000 pour l'assurance-hospitalisation et de $76,900,000 pour les soins médicaux par rapport aux niveaux prévus dans le budget des dépenses principal. Ces augmentations sont dues à des paiements de rajustement provisoires aux provinces, supérieurs aux provisions; ces versements sont augmentés parce que le rendement du système d'impôt sur le revenu s'est avéré inférieur aux estimations. Les paiements de rajustement provisoires sont destinés à assurer aux provinces, spécialement aux provinces à revenus plus modestes, une contribution fédérale pour les programmes de santé fondamentaux ne dépendant pas trop des rendements de l'impôt sur le revenu dans chacune des provinces.

La prévision actuelle des contributions aux provinces aux termes de la Loi sur les soins médicaux est inférieure de $42,000,000 à notre estimation antérieure. Cela résulte d'une modification de la politique en matière des prépaiements. Auparavant, nous avancions 90 p. 100 des contributions prévues pour une année donnée mais, en mars 1977, cette avance a été portée à 97 p. 100. Par conséquent, une somme supplémentaire de $42,000,000 a été avancée aux provinces en 1976-77, ce qui a eu pour effet de diminuer, en 1977-78, nos besoins relatifs aux paiements finals de redressement.

An amount of 468 million dollars is projected for contributions to the provinces and territories for the new extended health care program. This program, included under the established programs financing legislation, provides for per capita cash payments in respect of extended health care services, including certain aspects of nursing home care, care for former patients of mental hospitals, the health aspects of home care, and ambulatory health services. Because part of the residential aspects of the extended health care program were previously cost-shared with the provinces under the *Canada Assistance Plan*, there is an offsetting reduction in that program of about 160 million dollars.

In the Medical Services Program, authority is being requested for a grant of 25 thousand dollars to the Judy Hill memorial fund. This fund commemorates the National Health & Welfare nurse who died in a plane crash while accompanying two Inuit patients on an evacuation flight from Cambridge Bay in 1972. It provides scholarships to nurses to improve their professional training for service in northern Canada. A similar grant was made in 1974.

An expansion of the 1977 student summer employment and activities program has resulted in a request for additional funds in two of our programs. In our health care program, 252 thousand dollars was added to the original provision of 748 thousand dollars, to provide summer jobs through the financing of various projects undertaken by volunteer health-related

[*Texte*]

organismes bénévoles sanitaires et parasanitaires. Le budget de $626,000 de notre Programme de la protection de la santé a été augmenté, de son côté, de $174,000 pour créer de l'emploi par des projets de collecte et de diffusion de renseignements sur l'usage non médical des drogues. En tout, nous avons offert 780 emplois d'été à des étudiants.

Au Programme de la sécurité du revenu et de l'assistance sociale, il est proposé de modifier le libellé du crédit relatif aux contributions aux provinces pour le soin des jeunes délinquants. Cette modification a pour but de nous conformer à un transfert de responsabilités entre le ministère des Services de réhabilitation et le ministère des Services sociaux et communautaires en Ontario, et de nous adapter à la situation prévalente au Québec selon laquelle les jeunes délinquants relèvent de la juridiction du Bien-être à l'enfance mais ne sont pas soumis à un ordre spécial du Secrétaire de la province. Dans l'un et l'autre cas, le libellé actuel du crédit n'est pas assez clair pour identifier avec précision les jeunes délinquants à l'égard desquels nous versons dans toutes les autres provinces des contributions. I am about to finish and permit questions by saying that our current forecasts with respect to statutory payments under our Income Security programs indicate an over-all reduction of $202 million from our original estimate. This includes a reduction of $48 million for Family Allowance payments due to a declining child population and a lower than expected indexation factor; an increase of $29 million for basic Old Age Security payments due to increases in both the monthly payments and the number of people receiving benefits; a reduction of $72 million for Guaranteed Income Supplement Payments; and an increase of $5 million for Spouse's Allowance Payments. These last two items are also due to revisions in the factors upon which the payment projections are based. I understand that there might be as much as a two-year time lag between forecast and actual payments.

The final item is a revised forecast of payments under the Canada Assistance Plan. The reduction of $116 million is due primarily, as I mentioned before, to the transfer of funding for certain services from this program to the new extended health care program. A reduction of $160 million in this regard is partially off-set by increased payments in respect of the other categories of service covered by the plan.

This completes my overview of the national Health and Welfare Department's supplementary estimates and I would be glad to answer now any questions that you might have.

The Chairman: Thank you, Madam Minister. I would now invite members to ask questions. The first round is ten minutes.

Mr. Yewchuk.

Mr. Yewchuk: Thank you, Mr. Chairman. I would like to deal with the question of health care, to begin with—not necessarily as the Minister has described it, but in relation to a

[*Traduction*]

organizations. In our health protection program, the budget of 626 thousand dollars was increased by 174 thousand dollars, to provide employment through projects to gather and distribute information on the non-medical use of drugs. Altogether, we were able to provide 780 students with summer jobs.

In the Income Security and Social Assistance program, it is proposed to modify the vote wording relating to contributions to provinces for the care of young offenders. This modification is being made to conform with a change in jurisdiction between the ministry of correctional services and the ministry of community and social services in the province of Ontario, and a situation in the province of Quebec whereby young offenders are under the jurisdiction of the Child Welfare Authority, but are not subject to an appropriate provincial secretary's order. In both cases, the existing vote wording is not sufficiently clear to identify accurately those young offenders on whose behalf contributions can be made. J'ai presque terminé et j'arrive aux questions en disant que nos prévisions actuelles, pour ce qui est des paiements réglementaires dans le cadre de nos programmes de la sécurité du revenu, accusent une diminution globale de $202,000,000 par rapport à notre estimation initiale. Cela comprend: une diminution de $48,000,000 au chapitre des versements des allocations familiales, à cause de la diminution du nombre d'enfants et d'un facteur d'indexation plus bas que prévu; une augmentation de $29,000,000 au chapitre des versements uniformes de la sécurité de la vieillesse, à cause des hausses des prestations mensuelles et de l'accroissement du nombre des bénéficiaires; une diminution de $72,000,000 au chapitre des versements du supplément de revenu garanti; et une augmentation de $5,000,000 au chapitre des versements de l'allocation du conjoint. Ces deux derniers postes budgétaires découlent aussi de changements dans les indicateurs sur lesquels s'appuient nos projections. Je pense qu'il peut y avoir un retard allant jusqu'à deux ans entre les prévisions et le moment où les versements sont effectués.

Le dernier poste budgétaire est une prévision revisée des paiements dans le cadre du régime d'assistance publique du Canada. La diminution de $116,000,000 est causée principalement, comme je l'ai déjà mentionné, par le transfert de financement de certains services du régime au nouveau programme des services complémentaires de santé. Ce transfert se chiffre effectivement à $116,000,000, mais il se trouve partiellement compensé par des paiements accrus au chapitre des autres catégories de service qui relèvent du plan.

Ceci complète mon exposé d'ensemble sur le budget supplémentaire du ministre de la santé nationale et du bien-être social. Je serai maintenant heureuse de répondre a vos questions.

Le président: Merci, madame le ministre. J'inviterai maintenant les membres à poser des questions. Le premier tour est de 10 minutes.

Monsieur Yewchuk.

M. Yewchuk: Merci, monsieur le président. J'aimerais parler de la question des soins de la santé, pour commencer—par nécessairement de la façon dont le ministre en a parlé,

[*Text*]

specific problem which has developed in this country, particularly over the past three or four years.

We know that one of the essential ingredients of health care is an adequate physician supply in this country. The traditional thinking, particularly that of the prodecessor of the Minister, was that we probably had an over supply of physicians. Perhaps in the larger urban centres that is true, but in some of the smaller areas—I can think of at least three or four hospitals in my own constituency—there are no physicians whatsoever to man the hospitals. We have seen, since 1974, the migration of about 1,500 physicians from Canada to the U.S. The reasons for the migration are many and varied, but by and large they boil down to the fact that the income prospects in the U.S. are far better than they are here, and that in this country there is an unusual amount of what physicians refer to as bureaucratic harassment of the medical profession. Each year a smear campaign is conducted against doctors for about a week or so, when the figures for gross income are released to the public by the various provincial medicare bodies.

• 0955

All of these things make the climate very unsatisfactory for the physician practising in this country. I will admit that my friend to my left here, both politically and physically . . .

Mr. Knowles: You fellows take a lot of smears. That is your business.

Mr. Yewchuk: That is correct. The smears to which my friend refers are entirely different than the one to which I am referring now. I do not want to put this matter into the realm of unimportance by having some jokes introduced while the questions are being put. I think the matter is very important and needs to be dealt with.

I would like to ask the Minister, first of all, whether she has any concern about the fact that we have lost 1,500 physicians to the U.S. since 1974.

Miss Bégin: Mr. Chairman, I was concerned as soon as I became the Minister and read the press releases that appeared throughout Canada, but mainly in Ontario at that time, which was the second half of September. My greatest concern is about those medical doctors who do not want to settle in regions of the country that have weak economies. This is still a problem, and I understand that is why we still accept doctors who come to Canada as immigrants with the intent of settling in such underprivileged areas of the country.

As to the broader problem you describe, I was impressed with the explanation given by Mr. Dennis Timbrell, the Ontario Minister of Health, who did not seem to believe there was the acute problem that you describe. We are, from a federal viewpoint, watching it.

If you will permit me, at this point I would like to introduce Dr. Derek Gellman, who could give you more facts on the supposed emigration of our physicians to, generally speaking, the United States. I do not have these statistics with me.

The Chairman: Dr. Gellman.

[*Translation*]

mais relativement à un problème précis qui s'est développé dans ce pays, particulièrement ces trois ou quatre dernières années.

Nous savons que l'un des éléments essentiels des soins de santé est un nombre suffisant de médecins au pays. Traditionnellement l'on pensait, surtout le prédécesseur du ministre, que nous avions probablement un surplus de médecins. Cela est peut-être vrai dans les plus grands centre urbains, mais moins dans certaines petites régions, et je connais trois ou quatre hôpitaux de ma circonscription, où il n'y a pas de médecin pour s'en occuper. Depuis 1974, nous avons vu environ 1,500 médecins canadiens quitter le pays pour les États-Unis. Les raisons de cette migration sont nombreuses et variées, mais en général cela se résume au fait que les possibilités de revenu sont meilleures aux États-Unis qu'ici, et qu'il y a ici énormément de ce que les médecins appellent le harcèlement bureaucratique de la profession médicale. Chaque année, pendant environ une semaine, il y a une campagne de dénigrement contre les médecins, lorsque les différents organismes d'assurance-maladie des provinces publient les chiffres des revenues bruts.

Toutes ces choses rendent le climat très désagréable pour tous les médecins qui pratiquent au pays. J'admettrai que mon collègue à ma gauche, politiquement-physiquement . . .

M. Knowles: Vous faites l'objet de beaucoup de dénigrement. C'est votre affaire.

M. Yewchuk: En effet. Le dénigrement auquel mon ami fait allusion s'avère tout à fait différent de celui dont je parle maintenant. Je ne veux pas qu'on minimise l'importance du sujet au moyen de plaisanteries pendant les questions. Je crois que le sujet est très important et qu'il faut s'en occuper.

Je vais d'abord demander au ministre si elle est préoccupée par le fait que nous avons perdu 1,500 médecins au profit des États-Unis depuis 1974.

Mlle Bégin: Monsieur le président, j'ai été préoccupée dès que j'ai été nommée ministre et j'ai lu les articles publiés à ce moment-là dans tous les journaux du Canada, mais surtout en Ontario; c'était durant la deuxième moitié de septembre. Je suis davantage préoccupée par les médecins qui ne veulent pas s'installer dans les régions économiquement faibles du pays. C'est toujours un problème et je pense que c'est pourquoi nous acceptons encore des médecins qui viennent au Canada comme immigrants avec l'intention de s'établir dans les régions défavorisées du pays.

Quant au problème plus général que vous décrivez, j'ai été impressionnée par les explications fournies par M. Denis Timbrell, le ministre ontarien de la Santé, qui ne semlait pas croire que le problème était aussi grave que vous le dites. Nous surveillons la situation du point de vue fédéral.

Si vous me le permettez, à ce moment-ci, je voudrais présenter M. Derek Gellman, qui pourra vous fournir plus de détails sur la prétendue migration de nos médecins, en général vers les États-Unis. Je n'ai pas ces données avec moi.

Le président: Monsieur Gellman.

[*Texte*]

Dr. D. D. Gellman (Director General, Health Standards, National Health and Welfare): Thank you. We are, of course, concerned about the stories that we read in the newspapers about the emigration of physicians, but our difficulty has been getting really precise data to back up these stories. The emigration of 1,500 physicians over a three- or four-year period has happened many times in Canada in the last 10 or 15 years. While we do not have precise figures yet for 1977, the figures in the three or four years before that were really not unusual when compared to what had been happening back to 1964 or 1965, which was when we started getting good data from the United States about the volume of immigrants.

Of greater concern are the stories that the quality of those physicians leaving is different because they are well-established people. Again, in studying the data that we have available to us, we cannot find any firm evidence for this. The emigration rates for newly qualified physicians, middle-aged physicians, well-established physicians, seem to be about the same. We have not been able to find any hard evidence that the emigration rate is higher amongst well-established people, despite the stories that we read of individual cases.

• 1000

The other point I think worth making is that this emigration has been occurring against a background of a relatively increasing supply of physicians in Canada. The ratio of population to physicians has been improving steadily since 1968 in Canada as a whole, and especially in Ontario where it is a great deal better than it is anywhere else in the country.

The Chairman: Thank you, Mr. Gellman.

Dr. Yewchuk.

Mr. Yewchuk: Dr. Gellman, you seem to be attempting to put this matter into the realm of unimportance by suggesting that it has happened before. I am not going to question your statement, but the figures that I have show that there is certainly very much of an acceleration of the departure of physicians, Canadian graduates particularly, and that what we have in this country now is a larger and larger proportion of foreign graduates coming to practise here while our own graduates move on south of the border. The figures I have, for example, slow that in 1974 only 222 left; in 1975, 298; 1976 about 250; 1977, 500 until now, and the year is not over yet.

You mentioned that this has happened many times before, and perhaps my reading has been inadequate, but I do not recall this kind of a rate happening before for a long period of time. Could you tell us when it happened before?

Dr. Gellman: There was one year, I think in the early nineteen seventies—I do not have the figures in front of me—where we lost more than 500 physicians in one year, and when looking at three-year averages or four-year averages through that period we would find they were coming out the same.

I do not want to imply that it is not important. It is important, and we are trying to monitor the data. Perhaps

[*Traduction*]

M. D. D. Gellman (directeur général, Normes sanitaires, Santé et Bien-être social): Merci beaucoup. Bien sûr, nous sommes préoccupés par les articles que nous lisons dans les journaux au sujet de l'émigration des médecins, mais la difficulté a été d'obtenir des chiffres précis pour vérifier ces articles. Une émigration de 1,500 médecins sur une période de trois ou quatre ans est une chose qui s'est déjà produite à plusieurs reprises au Canada au cours des dix ou quinze dernières années. Alors que nous n'avons pas de chiffres précis pour 1977, les chiffres pour les trois ou quatre années précédentes n'avait rien d'anormal en conparaison de ce qui s'est passé en 1964 ou 1965, période pendant laquelle nous avons commencé à obtenir des données satisfaisantes des États-Unis quant au volume des immigrants.

Nous sommes plus inquiets quand on dit que la qualité des médecins quittant le Canada est différente parce que ce sont des gens bien établis. Encore une fois, l'étude des données que nous possédons ne prouve pas le bien-fondé de cette affirmation. Le taux d'émigration des nouveaux médecins, des médecins d'âge moyen, et des médecins bien établis, semble être à peu près le même. Nous n'avons pu trouver aucune évidence que le taux d'émigration est plus élevé chez les gens bien établis, en dépit des articles sur les cas individuels.

Il faut dire également que ce mouvement migratoire s'est produit à un moment où il y avait de plus en plus de nouveaux médecins au Canada. Le coefficient de médecins par rapport à la population s'est élevé de façon régulière depuis 1968 au Canada, et surtout en Ontario où il est de beaucoup supérieur à celui de n'importe quelle autre région du pays.

Le président: Merci, monsieur Gellman.

M. Yewchuk.

M. Yewchuk: Monsieur Gellman, vous semblez dire que la situation n'est pas si dramatique puisqu'elle s'est présentée dèjà. Je ne veux pas mettre en doute ce que vous venez de dire, mais les chiffres que j'ai en main démontrent que le rythme des départs des médecins, surtout des nouveaux diplomés au Canada, s'est accru et que le pays accueille de plus en plus de diplômés étrangers pendant que les diplômés canadiens traversent la frontière au sud. Ainsi, en 1974, seulement 222 sont partis; en 1975, il y en a eu 298; en 1976, environ 250; en 1977, 500 ont déjà quitté et l'année n'est pas encore terminée.

Vous avez semblé dire que la situation s'est présentée déjà et que l'appréciation que j'en fais n'est pas juste, mais je ne me souviens pas d'avoir vu autant de départs sur une aussi longue période. Pouvez-vous me dire quand la situation se serait présentée aupraravant?

M. Gellman: Il y a eu une année, je pense que c'était le début des années 1970, je n'ai pas les chiffres en main, où nous avons perdu 500 médecins. Si nous examinons les moyennes sur trois ou quatre ans, nous constaterons sûrement que le taux reste à peu près le même.

Je n'ai pas dit que le fait n'était pas important. Il est important, et nous surveillons de très prés les chiffres. Après la

[*Text*]

when the meeting is over Dr. Yewchuk would show me the sources of his data for 1977, because we have not been able to get reliable data from this. The U.S.A. authorities are always several months behind, and they have not given us anything for this year yet.

Mr. Yewchuk: Okay.

The Chairman: Thank you, Dr. Gellman. Dr. Yewchuk.

Mr. Yewchuk: I would like to ask the Minister whether she has initiated any studies to determine what the effect of this exodus might be on medical practice in this country, which I am predicting will begin to show in the next year or two, and if so, what corrective actions is she planning, if any?

Miss Bégin: Dr. Yewchuk, we are not planning studies, because your hypothesis and my hypothesis are quite opposite and difficult to reconcile. We go by the ratio of physicians to serve our population which is on the increase, and we regularly monitor the figures known to us of emigration of physicians. We have not initiated a particular study. If we had a direct role, of which I am not sure, in that question, my concern would rather be: how come Canadian doctors do not go into less privileged areas of the country and force us to still accept many immigrant doctors? This is the problem of Canada with dispersed population. People do not necessarily accept to go to live in small, often isolated communities. But we do not have any particular study at this point.

The Chairman: Dr. Yewchuk, your last question.

Mr. Yewchuk: I am pleased that the Minister is admitting, at least in part, that there is a problem. I am very surprised that she is not concerned about this movement out of the country. But indeed while the ratio might sound all right, the ratios are good in cities, I think generally in smaller communities of 3,000 or less you will find right across the country that there is indeed a shortage of physicians and, as I mentioned before, that there are a large number of small hospitals across the country where there is no physician supply at all.

Now it seems to me if a doctor who is a Canadian, and most of them are good Canadians, is badgered so much by the bureaucracy in this country that he would rather leave his country and go elsewhere when there is definitely a need in a lot of good communities in this country, that there is indeed a problem, and I think the Minister should change her hypothesis and recognize that there is a problem, then try to come up with some kind of a solution to it.

• 1005

The Chairman: Thank you, Dr. Yewchuk.

Miss Bégin: When I was Minister of Revenue the last document I signed was the release of statistics for the last fiscal year, and medical doctors were still the first ones on the list of salaries in all of Canada.

The Chairman: Thank you, Madam Minister.

Mr. Marceau, please.

[*Translation*]

réunion, M. Yewchuk pourrait peut-être m'indiquer ses sources pour l'année 1977, puisque nous n'avons pu nous-mêmes obtenir de chiffres sûrs jusqu'à présent. Les autorités américaines sont habituellement plusieurs mois en arrière et elles ne nous ont rien communiqué pour cette année encore.

M. Yewchuk: Très bien.

Le président: Merci, monsieur Gellman. M. Yewchuk.

M. Yewchuk: Je voudrais savoir si le ministre a demandé des études sur les effets que pourrait avoir cet exode sur la pratique médicale au pays, effet qui, selon moi, devrait commencer à se faire sentir d'ici un an ou deux, et a prévu des mesures, le cas échéant, en vue de corriger la situation.

Mlle Bégin: Monsieur Yewchuk, nous n'avons pas prévu d'étude. Vos hypothèses ne coïncident pas avec les miennes. Il est bien difficile de les concilier. Nous nous fions au coefficient de médecins par rapport à la population et ce cofficient de médecins par rapport à la population et ce coefficient s'accroît. Et nous surveillons de près les chiffres qu'on nous soumet sur l'émigration des médecins. Nous n'avons donc pas demandé d'étude. Si nous avions un rôle direct à jouer, ce dont je doute, nous essaierions plutôt de déterminer pourquoi les médecins canadiens ne vont pas dans les endroits moins privilégiés du pays et nous obligent à avoir recours à des médecins immigrés. C'est un problème au Canada puisque la population est dispersée. Et les gens acceptent difficilement d'aller vivre dans des petites localités, dans des localités isolées. Il faut dire que nous n'avons pas encore demandé d'étude à ce sujet non plus.

Le président: Ce sera votre dernière question, monsieur Yewchuk.

M. Yewchuk: Au moins le ministre admet qu'il y a un problème. Je suis surpris de constater son manque de préoccupation concernant le mouvement d'émigration hors du pays. Le coefficient de médecins est peut-être bon, mais il vaut surtout pour les villes; de façon générale, dans les petites localités de moins de 3,000 habitants, un peu partout au pays, il y a sûrement manque de médecins. Et comme je l'ai mentionné plus tôt, il y a un grand nombre de petits hôpitaux au pays où les médecins ne vont pas.

Il me semble que si un médecin qui est également bon citoyen, et la plupart des médecins sont effectivement de bons citoyens, préfère quitter le pays plutôt que d'avoir à faire face ici, aux méandres de la bureaucratie, malgré des besoins présents dans plusieurs localités avantageuses, il y a un problème, et je pense que le ministre doit abandonner son hypothèse et reconnaître qu'il y a un problème, quitte ensuite à essayer d'y trouver une solution.

Le président: Merci, monsieur Yewchuk.

Mlle Bégin: Le dernier document que j'ai signé en tant que ministre du Revenu donnait certains chiffres sur l'année financière écoulée, et si je me souviens bien, les médecins étaient en tête de liste pour les traitements dans tout le Canada.

Le président: Merci, madame le ministre.

M. Marceau.

[*Texte*]

M. Marceau: Merci, monsieur le président. Je voudrais tout d'abord dire que je félicite le ministre pour sa nouvelle responsabilité et pour l'assurer, quant à moi, de toute ma collaboration.

Je constate que vous avez une subvention . . . , c'est mineur; mais, quand même, vous parlez de la subvention à Judy Hill Memorial Fund. C'est la première fois que je constate qu'un montant est alloué de cette façon pour une cause sans doute excellente mais, est-ce une politique que le ministère entend développer et dans quelle direction entend-il s'engager? Est-ce précédent et d'autres cas du même genre existent-ils?

Mlle Bégin: Merci, monsieur le président.

Merci aussi à M. Marceau de ses bons vœux et mes propres félicitations, à lui, pour son élection comme vice-président et à vous comme président.

Quant au fonds Judy Hill, il s'agit d'une bourse d'études qui a été d'abord approuvée par le Conseil du Trésor en 1974, si je ne m'abuse, et je demanderai à M. Charles Caron de compléter cette information tout à l'heure. Ce fonds vise une cause sur laquelle j'imagine aucun député ne peut s'opposer, à savoir inciter à travers la formation professionnelle poussée, les infirmières et les infirmiers à accepter d'aller travailler dans le Grand Nord canadien. Ce que nous faisons en ce moment, c'est qu'à travers ces prévisions supplémentaires, le Conseil d'administration de ce fonds, les fiduciaires, nous ont demandé une augmentation pour cette année de $25,000 à cause du très grand nombre de très bonnes candidatures. Je le soumets à votre approbation espérant obtenir votre soutien à cet égard.

Il ne s'agit pas, je crois, de dépenses supplémentaires, mais sur cela, je vais demander à M. Caron de vous donner l'explication.

M. Charles Caron (sous-ministre adjoint, Direction des services médicaux): Il ne s'agit pas, monsieur le président, de dépenses supplémentaires, en fait. Il s'agit tout simplement de transférer des fonds du ministère de la Santé pour régler une avance qui nous a été donnée. Il n'y a donc aucune dépense supplémentaire.

Le président: Monsieur Marceau.

M. Marceau: Ce cas est-il unique ou représente-t-il une décision du ministère pour lancer une politique dans cette direction et souligner des faits particuliers ou, en fait, est-ce une nouvelle orientation du ministère? Ou, est-ce simplement un cas isolé qu'on n'entend pas répéter dans l'avenir?

Mlle Bégin: Vous voulez savoir si nous nous lançons dans les bourses d'études et la réponse est non. Cependant, comme pour la question de M. Yewchuk, par exemple, qui vise à me montrer que nous avons des responsabilités de leadership, nous avons rencontré il y a quelques années un problème aigu: trouver des gens pour servir dans le Grand Nord canadien.

Nous avons donc, il y a maintenant trois ans, présenté à ce Comité, par le truchement de mon prédécesseur, la demande de création de ce fonds qui est somme toute très modeste.

M. Marceau: Madame Bégin, au bas de la page 5 de votre déclaration, vous parlez d'une diminution de 72 millions de dollars au chapitre des versements du supplément du revenu garanti et, plus bas, d'une augmentation de 5 millions de

[*Traduction*]

Mr. Marceau: Thank you, Mr. Chairman. First, I would like to congratulate the Minister on her assuming new responsibilities and to assure her of my full co-operation.

I note that you show a small grant, but a grant nevertheless, to something called the *Judy Hill Memorial Fund.* This is the first time I see much a grant given to that cause, be it worthy as no doubt this one is, so I would like to know if this is a new policy that the department intends to follow. Is it a precedent or are there any other such cases?

Miss Bégin: Thank you, Mr. Chairman.

Thanks also go to Mr. Marceau for his kind words. Congratulations are also in order in his case since he has been elected Vice-Chairman, as you have been elected Chairman yourself.

As to the grant to the *Judy Hill Memorial Fund* it had been first approved by the Treasury Board in 1974, if I am correct, and I will ask Mr. Charles Caron to elaborate on this in a few minutes. The fund promotes a cause to which no member surely can be opposed, it encourages, through advanced professional training, male and female nurses to go and work in the northern regions of Canada. What we are trying to accomplish then through these Supplementary Estimates . . . As a matter of fact, the Board of Directors for the Fund, the trustees, have asked us to give them a raise of $25,000 this year, since there are a large number of excellent applications. I submit this to your approval hoping to have your support.

I do not think this represents added expenses, but I will ask Mr. Caron to give the explanation.

Mr. Charles Caron (Assistant Deputy Minister, Medical Services Branch): In fact, they are not added expenses, Mr. Chairman. It is simply a matter of transferring funds within the Department of Health in refunding an advance which has been given to us. There is no added expense.

The Chairman: Mr. Marceau.

Mr. Marceau: Is this a unique case or does it represent a decision by the department to go into a new field taking into account particular cases, etc.? Is this a new policy on the part of the Department? Is it simply an exception not to be repeated in the future?

Miss Bégin: You want to know if we intend to go into the business of scholarships and the answer is surely, no. However, Mr. Yewchuk, by his questions, seemed to imply that we had to show leadership, and we had to face this very acute problem for a number of years: we had to find people ready to go into the northern regions of Canada.

So, three years ago, now, my predecessor approached the Committee to ask for the creation of this fund which is after all very modest.

Mr. Marceau: Miss Bégin, towards the middle of page 5 of your statement, you speak of a reduction of $72 million for guaranteed income supplement payments and an increase of $5 million for spouses allowance payments. And further on,

[*Text*]

dollars au chapitre des versements de l'allocation du conjoint. Et à la page 6, vous expliquez tout simplement ces changements assez substantiels en disant que ce sont des changements dans les indicateurs. Pouvez-vous me donner des précisions au sujet de ces indicateurs et me dire si ces variations assez importante sont courantes ou si c'est tout simplement cette année que cela s'est manifesté?

Mlle Bégin: Vous me posez, monsieur Marceau, la même question que j'ai moi-même posée au ministère quand j'y suis arrivée. Un certain délai se produit entre nos prévisions démographiques, qui sont traduites en prévisions budgétaires, et qui apparaissent au budget principal des dépenses, par opposition à des réajustements de paiements actuels qui sont à peu près de deux ans.

Je voudrais demander à M. Lyngseth, du ministère, d'expliquer avec plus de précision l'autre volet de votre question, à savoir ces mystérieux indicateurs.

Mr. D. M. Lyngseth (Assistant Deputy Minister, Income Security Programs Branch, Department of National Health and Welfare): Thank you.

It is really a case of establishing with more precision the formula that we use to compute the guaranteed income supplement. In the past we had calculated this as working out at approximately 31.5 per cent of the expenditure on old age security. The latest data we have indicates that this is workig out a little lower, more like about 29.3 per cent, and that really accounts for the basic difference in the supplementay estimate over what was in the printed estimates originally.

Le président: Monsieur Marceau.

Miss Bégin: Is it fair to add, Mr. Lyngseth, that altogether, in respect of the variations we are requesting today, or accounting for today, that some are decreases and represent only something in the order of 1 per cent, or 1-point-something per cent of variation?

Mr. Lyngseth: That is right.

Miss Bégin: You know, we do not realize the—On ne réalise pas les montants fabuleux dont on parle. Il s'agit de milliards de dollars; c'est quand même très peu, tout compte fait.

Le président: Monsieur Marceau.

M. Marceau: J'ai une dernière question, monsieur le président, au sujet du programme d'engagement d'été des étudiants. Cette année, il semble qu'il y ait eu un impact nouveau. Le ministre pourrait-elle préciser le nombre de personnes ou d'étudiants qui ont été engagés par province? Me dire également si elle a l'intention, durant l'été prochain d'augmenter les budgets pour l'engagement des étudiants, puisque, semble-t-il, cela s'est avéré un succès?

Mlle Bégin: Monsieur le président, en réponse à cette question de M. Marceau, j'aimerais peut-être déposer en annexe à nos travaux d'aujourd'hui, la liste des statistiques de la répartition des étudiants par province. Il est peut-être trop compliqué de vous en faire la lecture. Si vous voulez . . . Il s'agit d'un total de 263 étudiants sous le programme de la protection de la santé, et d'un total de 517 étudiants sous des programmes sanitaires ou para-sanitaires, mais entrepris à l'extérieur d'Ot-

[*Translation*]

you explain that these changes, which are fairly important, are due to revisions in the factors. Can you explain these factors and indicate to me if these important variations are common or are occuring only this year?

Miss Bégin: Mr. Marceau, you are asking the very question that I put to the department when I first joined it. There is a time lag between our demographic projections, which are used to establish our budget estimates, and which appear in the main budget, and the adjustments in the form of actual payments for approximately two years.

I will ask Mr. Lyngseth, of the department, to answer the other part of your question, that dealing with those mysterious factors.

M. D. M. Lyngseth (sous-ministre adjoint, Direction des programmes de la sécurité du revenu, ministère de la Santé et du Bien-être social): Merci.

Il s'agit en réalité d'établir avec plus de précision la formule par laquelle nous calculons le supplément de revenu garanti. Par le passé, nous avions calculé que c'est environ 31. 5 p. 100 des dépenses totales au titre de la sécurité de la vieillesse. Les derniers chiffres indiquent que c'est un peu moins, c'est-à-dire à peu près 29.3 p. 100. Voilà qui explique la différence par rapport aux premières prévisions au chapitre du supplément du revenu garanti.

The Chairman: Mr. Marceau.

Mlle Bégin: Il faut signaler, pour ajouter à ce que vient de dire M. Lyngseth, que les écarts qui sont réparés aujourd'hui, aux fins de la comptabilité, ne représentent qu'à peu près 1 p. 100 du total. Et il y a des diminutions. Vous êtes bien d'accord, à peu près 1 p. 100?

M. Lyngseth: En effet.

Mlle Bégin: On n'a pas idée de l'importance des montants. . . People do not realize how large these amounts are. We are talking here about billions of dollars, so the difference is very small in proportion.

The Chairman: Mr. Marceau.

Mr. Marceau: I have another question, Mr. Chairman, regarding the summer employment program for students. There seems to be a new impact created this year. Could the Minister indicate how many people or students have been hired in each province? Could she tell me also whether next summer she intends to increase this program's budget since it has proven a success?

Miss Bégin: Mr. Chairman, in answer to Mr. Marceau's question, I would like to table as an annex to today's proceedings the figures representing the number of students for each province. It would probably prove difficult to read them so if you agree . . . There is a total of 263 students for the program on health protection and 517 students for health and related programs, programs out of Ottawa. We are speaking here of people who have worked in the communities. On top of this, if

[*Texte*]

tawa. Nous parlons de gens qui ont travaillé dans les communautés. En plus, nous avons, si j'ai bien compris, engagé des étudiants à même nos propres budgets, selon la pratique gouvernementale. Je peux peut-être déposer . . .

The Chairman: The Minister is proposing to table a document entitled "Student Summer Employment and Activities Program—Provincial Summary."

Miss Bégin: By province.

The Chairman: Yes, by province. Is there unanimous agreement?

Some hon. Members: Agreed.

The Chaiman: Agreed.

Mr. Corbin: To be appended to today's records?

The Chairman: And it will be appended to the minutes, yes.

Miss Bégin: As to the last point of the question, our future plans, maybe I should ask Mr. Pierre Gravelle to say if it is in our responsibility.

M. Pierre Gravelle (sous-ministre adjoint, Direction des programmes de la santé): Monsieur le président, comme vous le savez, ces deux programmes d'emploi d'été pour étudiants s'inscrivent dans le cadre plus général des programmes d'emploi d'été parrainés par le Ministère de la main-d'œuvre. Tout indique qu'effectivement ces programmes seront renouvelés pour 1978. Et comme par le passé, le ministère entend communiquer les détails du programme à tous les députés au cours du mois de janvier.

M. Marceau: Ma dernière question est sur le même point: M. Gravelle pourrait-il me donner l'assurance que les régions éloignées des grands centres auront autant de chances que les grandes villes d'obtenir des emplois dans ce programme?

M. Gravelle: C'est une suggestion qui est tout à fait pertinente. Comme vous le savez, l'allocation des programmes par région est fonction du taux de chômage et nous pourrions facilement raffiner davantage l'allocation à travers une même région en fonction de ce même principe ou ce même facteur.

The Chairman: Thank you, Mr. Gravelle.

Dr. Halliday.

Mr. Halliday: Thank you, Mr. Chairman. First of all, I would like to congratulate the Minister on her new appointment and welcome her to the Committee. I will bear in mind too, Mr. Chairman, that the Minister, I know, has not had the opportunity she would like to have had at this short time to become as familiar as she would want to be with all the work of her department. I am sure we shall take this into account in your attempts to answer our queries. At the same time, I would also hope that as you come to this new post of yours, you perhaps may show more flexibility than your predecessor, more willingness to look at the serious problems we are getting into in our health care system in Canada, and not pass it off as though what we have here is all we need and is going to be the answer to our problems.

Mr. Chairman, I would like to bring three points to the Minister's attention, and I would certainly welcome her reaction today, If time permits. But if time does not permit, maybe

[*Traduction*]

I am correct, we hire students using our usual budget according to governmental practice. Maybe I can table . . .

Le président: Le ministre désire déposer un document intitulé: «Programme des emplois et des activités d'été pour les étudiants—Sommaire par provinces».

Mlle Bégin: Pour chaque province.

Le président: En effet. Les membres sont-ils unanimes?

Des voix: D'accord.

Le président: Très bien.

M. Corbin: Ce document sera annexé au compte rendu des délibérations d'aujourd'hui?

Le président: Exactement.

Mlle Bégin: Pour ce qui est de la dernière partie de la question, les projets futurs, je vais demander à M. Pierre Gravelle d'en parler.

Mr. Pierre Gravelle (Assistant Deputy Minister, Health Programs Branch): Mr. Chairman, as you probably know, these two summer employment programs for students are part of more general summer employment programs under the guidance of the Department of Manpower. We have reason to believe that they will be renewed from 1978, and as in the past, the department intends to make the details known to all members in January.

Mr. Marceau: My last question is on the same point. Can Mr. Gravelle assure us that the far-away regions will have as much chance as the large cities to obtain employment under the program?

Mr. Gravelle: This is a very pertinent suggestion. As you probably know, the distribution of the program according to regions takes into account local unemployment rate but we could surely further refine the process and follow this principle within a given region.

Le président: Merci, monsieur Gravelle.

Monsieur Halliday.

M. Halliday: Merci, monsieur le président. D'abord, je tiens à féliciter le ministre de sa nomination à ce nouveau portefeuille et à lui souhaiter la bienvenue au Comité. J'entends bien tenir compte du fait, monsieur le président, que le ministre n'a pas eu tout le temps souhaité de se familiariser avec le travail de son ministère. Je suis sûr que nous y penserons tous lorsque vous essaierez de répondre à nos questions. En même temps, je formule le souhait qu'au moment de votre accession à ce nouveau portefeuille vous soyez prête à vous montrer plus souple que votre prédécesseur, mieux disposée à examiner les problèmes très graves qui minent le dispositif sanitaire au Canada, évitant de penser que nous n'avons aucun sujet de plainte.

Monsieur le président, je voudrais soumettre trois points à l'attention du ministre. J'aimerais bien avoir la réponse aujourd'hui si c'est possible. Cependant, si ce n'est pas possible,

[*Text*]

she and her officials could get back to us at the next meeting with some comments about these three areas of concern, all relating to the quality of health care, one of which is this problem of the loss of physicians that Dr. Yewchuk spoke of. And I will let him respond to your last comment about the incomes of physicians in Canada vis-à-vis the U.S.A.

The first thing I want to draw to your attention, Madam Minister, is a quote from a statement made by the Honourable Dennis Timbrell, the Minister of Health in Ontario, to whom you have already alluded in rather glowing terms, respecting his view of the export of physicians. He is talking in the Legislature about the financing of health care costs:

> I do not discount the possibility some time in the years ahead that a different means of funding health care will have to be found. It will spread the load evenly, but forcibly draw to the attention of the public that this is a very expensive system; that it is not free; that the premiums do not even begin to cover the cost of health care in the province; and that it is something which we all have to bear.

He is suggesting the obvious, that we have to take a look at the expensive system we have and how we are going to modify it to make it more reasonable.

The second thing I want to bring to your attention is a verbal communication I had during a recent trip to Britain. We talked to a number of legislators at Westminster in London, some of whom are physicians, and I spent a whole day with the leading general practitioners of Great Britain, one or two of whom are friends of Dr. Gellman, who is here today—and they asked me to remember them to Dr. Gellman, by the way. Now, these are the physicians in Britain who chose to stay there, not to emigrate to Canada, as many, many thousands did, and we, of course, have many of their best ones here in Canada, such as Dr. Gellman, I am sure.

But the ones who stayed have a genuine concern for what is happening there. They tell me that the situation in their National Health Service is now so bad that private industry has got to the point where they are insuring their workers through a private insurance scheme because the NHS is inadequate.

It is inadequate in terms of getting their patients into hospital so they can receive the treatment they need. They have to wait years, in some instances, to get hernias repaired and haemorrhoids fixed, and that type of thing. They are even building brand-new hospitals in the city of London to take care of patients with private insurance coverage such as is now being taken up by industry. This, Madam Minister, suggests that there is a real defect in that system in Britain which is going to affect the quality of health care. There is no getting away from it; if you have to wait years for an operation that you need, that is not good health care.

What are we going to be doing in Canada to avoid falling into the same pitfall, being mindful that what happens in Britain always happens here 10, 15, or 20 years down the line?

[*Translation*]

j'apprécierais qu'elle-même ou ses hauts fonctionnaires nous fassent part de leur réaction pour la prochaine réunion. Ces trois points touchent à la qualité des soins, et l'un d'eux a trait au problème de l'émigration des médecins auquel a fait allusion tout à l'heure M. Yewchuk. Et je lui laisse le soin de vous interroger sur votre dernière observation concernant le revenu des médecins au Canada par rapport à celui des médecins aux États-Unis.

Madame le ministre, j'attire d'abord votre attention sur une déclaration de l'honorable Dennis Timbrell, ministre de la Santé de l'Ontario, de qui vous avez parlé vous-même en termes élogieux lorsque vous avez répondu aux questions concernant l'émigration des médecins. Voici ce qu'il dit devant l'assemblée législative au sujet du coût des soins:

> Je n'écarte pas la possibilité qu'au cours des années à venir un autre mode de financement des soins de santé s'impose. Il faudrait que les charges soient réparties également, mais il faudra aussi que le public comprenne jusqu'à quel point le dispositif coûte cher; il n'est pas gratuit; et les primes soit loin de couvrir les coûts des soins de santé dans la province; c'est un problème auquel nous devons tous faire face.

Il propose que nous nous rendions à l'évidence, que nous examinions ce dispositif très coûteux afin de le modifier et de le rendre plus raisonnable.

Je veux encore vous demander ce que vous pensez d'un sujet que j'ai discuté lors d'un voyage récent en Grande-Bretagne. J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec un certain nombre de législateurs à Westminster à Londres, dont certains, médecins, et j'ai passé toute une journée avec les médecins de pratique générale les mieux connus en Grande-Bretagne. Un ou deux d'entre eux sont même des amis de M. Gellman qui est ici aujourd'hui. Ils m'ont d'ailleurs demandé de saluer M. Gellman pour eux. Ce sont des médecins qui ont décidé de pratiquer en Grande-Bretagne et non pas d'émigrer au Canada comme des milliers le font. Nous en avons plusieurs ici, et des meilleurs, par exemple, M. Gellman.

Ceux qui sont restés se préoccupent quand même de la situation là-bas. Ils me disaient, ces médecins, que le service national de santé est tellement mauvais dans leur pays que les compagnies en sont au point où elles commencent à assurer leurs travailleurs au moyen de régimes d'assurance privés. Le service national n'est plus adéquat.

Les médecins ne peuvent plus faire admettre leurs patients dans les hôpitaux pour leur prodiguer les soins qu'ils nécessitent. Il faut qu'ils attendent des années dans certains cas, par exemple, les cas de hernies et d'hémorroïdes. On construit même de tout nouveaux hôpitaux à Londres pour recevoir les patients des compagnies dotées de régimes d'assurance privés auxquels font appel les industries. Il faut en conclure, madame la ministre, que le dispositif de santé en Grande-Bretagne ne parvient plus à assurer des soins de qualité. S'il faut attendre des années pour subir une opération, il y a quelque chose qui ne va pas.

Or, comment allons-nous éviter, nous au Canada, les mêmes difficultés, puisque nous devons nous rappeler que ce qui se

[*Texte*]

• 1020

Now, a third thing that I want you to, respectfully, look at is something from the Toronto *Globe and Mail* of Saturday, November 26, just last Saturday. It is the article written by Dr. William E. Goodman, an assistant professor in the faculty of medicine, the University of Toronto, in ear, nose and throat. He is a graduate of McGill, 1943, so he has had about 34 years of experience in the practice of medicine, and I dare say he knows what he is talking about. He has just returned from a trip to the U.S.A. where he spent his time lecturing on the problems of health care.

I am not going to read his article, it is too long, but I will just say that it is entitled "Taking medicare's measure: the patient, not the doctor, is the loser." He is worried about the quality of health care Canadians are going to have in the future, that we are going to have a lessening quality of health care. He points out eight reasons why we are going to have a worsening health care in Canada, one of which is the one Dr. Yewchuk already mentioned. Madam Minister, I will leave it for you and your officials to read, but I want to put on the record his four recommendations because though they are not quite the same but essentially the same as I presented to your predecessor, I think, twice in a row in the last three years, he just passed them off and laughed at them.

Here are the four recommendations. If you would like to respond, that would be great. But if time does not permit or if you wish to think about it, perhaps you would respond at a subsequent meeting of this Committee. The recommendations are:

> (a) Eliminate first-dollar insurance, which is an open invitation to abuse by both patients and doctors, as well as being horrendously expensive;
>
> (b) Require that every citizen carry what the Americans call 'major medical and catastrophic insurance' . . .

Something I suggested to the Minister last year.

> . . . which is relatively cheap, so that no one need fear being bankrupted by unforeseen medical costs;
>
> (c) Have the public's tax moneys used to support only the 10 or 12 per cent who cannot afford the premiums or other costs (simultaneously reducing the medicare bureaucracy by 90 per cent, we may hope);

And this is something I really stressed to the Minister in the preceding years, your predecessor:

> (d) Use the patient as the cost controller, by making him (as in the past) responsible to the doctor for payment, with reimbursement by the insuring agent (which I suggest should be competing private companies, with or without a competing government agency).

[*Traduction*]

passe en Grande-Bretagne précède toujours de 10, 15 ou 20 ans ce qui se passe ici?

La troisième chose sur laquelle je vous prie de porter votre attention, est la matière d'un article du *Toronto Global Mail* en date du samedi 26 novembre, samedi dernier. Cet article est écrit par le docteur William E. Goodman, professeur adjoint à la Faculté de médecine de l'Université de Toronto, spécialiste en oto-rhino-laryngologie. Le docteur Goodman a reçu son diplôme de l'université McGill en 1943; il a donc 34 années d'expérience dans l'exercice de la médecine et j'ajouterais qu'il sait ce dont il parle. Il revient d'un voyage aux États-Unis, où il a donné des conférences sur le problème que présentent les soins médicaux.

Je ne vais pas vous lire l'article, il est trop long, je vous dirai simplement qu'il est intitulé: «Évaluation des soins de santé: le perdant est le patient, non pas le médecin». Il s'inquiète de la qualité des soins que les Canadiens recevront à l'avenir, il prétend que la qualité des soins médicaux diminuera. Il donne huit raisons de cet état de choses, dont une a été mentionnée par M. Yewchuk. Madame le ministre, je vous laisse, ainsi qu'à vos fonctionnaires, le soin de lire cet article, mais je voulais en faire consigner au procès-verbal les quatre recommandations, car si elles ne sont pas tout à fait les mêmes, elles sont toutefois essentiellement semblables à celles que j'ai présentées à votre prédécesseur, deux fois de suite, au cours de ces trois dernières années. Il n'a fait qu'en rire.

Voici ces quatre recommandations. Si vous voulez répondre, ce sera très bien, mais si le temps ne le permet pas et si vous désirez y réfléchir, peut-être pourrez-vous apporter une réponse plus tard aux membres du comité. Ces recommandations sont les suivantes:

> (a) éliminer toute assurance de départ qui laisse la porte ouverte aux abus de la part des médecins et des malades et qui représente une dépense énorme;
>
> (b) exiger que chaque citoyen souscrive à ce que les Américains appellent une «assurance pour soins importants et cas catastrophiques» . . .

Voilà quelque chose que j'avais proposé au ministre l'an passé.

> . . . cette assurance est relativement peu élevée et, par conséquent, personne n'aurait plus à craindre la faillite causée par des frais médicaux imprévus;
>
> (c) employer l'argent des contribuables pour financer les 10 ou 12 p. 100 seulement de personnes qui ne peuvent payer les primes ou les autres coûts (ce qui réduirait simultanément la bureaucratie entourant les soins médicaux de 90 p. 100, nous l'espérons);

Voici un point sur lequel j'avais insisté au cours de l'année dernière auprès du ministre, votre prédécesseur.

> (d) utiliser le patient comme contrôleur des coûts, en le rendant (comme par le passé) responsable des honoraires à verser au médecin, sous réserve de remboursement par l'entremise d'agents d'assurance (qui pourraient être des sociétés privées compétitives avec ou sans la concurrence d'un organisme gouvernemental).

[*Text*]

Madam Minister and Mr. Chairman, I would now welcome your comments on these points. I know these involve a deep philosophic basis of a health care system, and I do not necessarily expect you to answer now. In fact, I would prefer that you might decide to give this more consideration and come back with some firm opinion as to why those four recommendations cannot work in Canada and why we should not opt for that kind of change in our system. I am convinced that our medical care system, the quality of the care patients get, will, as Dr. Goodman says in the first part of this article, gradually deteriorate from year to year unless we make an appropriate move.

The Chairman: Thank you, Dr. Halliday. I think in all fairness, Madam Minister, this is not the late show. Dr. Halliday used eight minutes of his time so you have only a brief time.

Miss Bégin: I will be very short. He stressed the humility a Minister should have, especially a new one, in the department which is the biggest of Canada. I did not need his remarks on that because I am very conscious of it—anybody would be.

However, I would like to say three things rapidly and then turn it to Mr. Rawson, the Deputy Minister. First, I would like to take very strong exception to two of your statements. First of all, on the flexibility of my predecessor as to the quality of the health care system in Canada: I do not think anybody would accept your premise there, and I would find supporters for that on all sides of the House. We have witnessed the opposite. I would also like to take exception to the statement that whatever happens to Great Britain happens to Canada 10 or 15 years down the line. Of course that is absolutely free of statement. I do not consider that philosophy and I will not answer to that.

• 1025

This being said in philosophical terms I myself observed and started putting some thought to one question, the trade-off Canadian provinces will have to face between high-technology equipment in conventional hospitals and smaller, multiservice community institutions. But I cannot elaborate on what you said and I would like to read the article which you quoted rapidly and with which you are more familiar than I.

There is one more thing in that article on which I have an opinion, and unless you prove to me the opposite I do not intend to change my opinion. By the way, I think you would have to make Mr. Grafftey change his opinion. I would like to know his views on that. In very elegant phraseology you referred to what amounts to a deterrent fee before using the services in the health field. Or I misunderstood you. For instance, I was a bit surprised and shocked at Dr. Lazure's or Mr. Parizeau's recent suggestion or hint that Quebec did suggest that.

I know of the past Canadian experience in Saskatchewan. I understood that they studied the question enough to be really convinced that, put in simple terms, it does not deter the rich

[*Translation*]

Madame le ministre, monsieur le président, j'aimerais bien entendre maintenant vos remarques à ce sujet. Je sais que cela suppose une très sérieuse théorie du système des soins médicaux, et je ne m'attends pas nécessairement à ce que vous me répondiez maintenant. Je préférerais en réalité que vous y songiez sérieusement pour faire connaître votre opinion et me dire pourquoi ces quatre recommandations ne pourraient pas être appliquées au Canada et pourquoi nous ne pourrions pas choisir de faire ce changement dans notre système. Je suis convaincu que notre système de soins médicaux, la qualité des soins aux malades se détériorera d'une année à l'autre, comme l'a dit le docteur Goodman dans la première partie de son article, à moins que nous ne prenions les mesures appropriées.

Le président: Merci, docteur Halliday. En toute honnêteté, madame le ministre, ce n'était pas le dernier programme. Le docteur Halliday n'a pris que 8 minutes de son temps, par conséquent il vous en reste un peu.

Mlle Bégin: Je serai très brève. Il a souligné l'humilité que doit ressentir un ministre, spécialement un nouveau ministre, chargé du ministère le plus gros au Canada. je n'avais pas besoin de ces remarques, car je suis très consciente de cela, et n'importe qui le serait.

Toutefois, j'aimerais souligner trois choses, rapidement, et passer ensuite la parole au sous-ministre M. Rawson. En premier lieu, je ne suis pas du tout d'accord avec deux de vos déclarations. Tout d'abord, celle concernant la souplesse de mon prédécesseur concernant la qualité des soins médicaux au Canada; je ne pense pas que quiconque puisse accepter votre prémisse sur le sujet et je suis certaine de trouver un appui des deux côtés de la Chambre dans ce sens. Nous avons été témoins du contraire. J'aimerais également contester que ce qui se fait en Grande-Bretagne, se fait au Canada, dix ou quinze ans plus tard. C'est une déclaration tout à fait gratuite. Je n'admets pas cette thèse et par conséquent je ne m'y attarde pas.

Ceci dit, je me suis attardé à une des questions, l'échange que les provinces canadiennes devront faire entre de l'équipement très spécialisé dans les hôpitaux conventionnels et les institutions communautaires moins importantes à services multiples. Mais je ne peux pas préciser davantage car j'aimerais lire l'article que vous avez cité très rapidement et que vous connaissez mieux que moi.

Il y a une autre chose dans cet article sur lequel j'ai une opinion, et à moins que vous ne puissiez me prouver le contraire de ce que je pense, je ne veux pas la changer. Au fait, je pense que vous avez fait changer d'opinion à M. Grafftey. J'aimerais connaître ses vues sur le sujet. En phrases très élégantes, vous avez mentionné ce qui serait des frais préventifs avant l'utilisation des services de santé. Ou alors je vous ai mal compris. J'étais, par exemple, un peu surprise, et même choquée, de la suggestion récente du Dr Lazure ou de M. Parizeau, que le Québec avait justement proposé cela.

Je connais l'expérience canadienne en Saskatchewan. Si j'ai bien compris, on y avait suffisamment étudié la question pour se convaincre simplement que cela n'empêche pas les riches qui

[*Texte*]

who have the money to pay if they want to use the hospital or health care, but it does deter those in need, and I will not go for that. Otherwise, let me take my time to slowly learn one of the most important fields of all.

May I ask if Mr. Rawson . . . ?

The Chairman: We have to respect the fact that we are under a ten-minute time restriction.

Miss Bégin: All together? Oh, sorry.

The Chairman: I will now pass to Mr. Clermont.

M. Clermont: Merci, monsieur le président.

Madame le ministre, à la page 85 du Budget supplémentaire (A), au chapitre des crédits supplémentaires pour votre ministère, il y a au crédit 50a un montant de $47,919,000 pour des versements d'allocations familiales. Est-ce que ce serait un crédit de la province de la province de Québec? On sait que la province de Québec en ce qui concerne l'allocation familiale, a accepté, je pense, un certain montant minimum par enfant mais elle ajoute tant pour le premier, tant pour le deuxième, le troisième et le quatrième. Donc, ces $47 millions, nous les avons payés en trop. Est-ce que c'est à la province de Québec que nous avons payé $47,919,000 de trop?

Mlle Bégin: Monsieur Clermont, d'après les explications que j'ai devant moi, cela reflète une diminution du nombre estimé d'enfants durant l'année. Nous avions surestimé le nombre d'enfants de 87,564, soit 1.2 p. 100. May I ask Mr. Lyngseth if it has anything to do with the Quebec situation to which Mr. Clermont referred?

Mr. Lyngseth: I would not think so. The changed estimate relates to the country as a whole. As you mentioned, the largest factor in the decrease in our estimate is that we have a lower number of children than we originally budgeted far. Our original estimate assumed that 7,267,000 children in Canada would be eligible for benefits, and the number we are now estimating is 7,179,000.

Miss Bégin: What about the remaining difference in money?

Mr. Lyngseth: The remaining difference has to do with the escalation rate not being quite as high as we were estimating at the time.

Le président: Monsieur Clermont.

M. Clermont: Vous dites que votre estimation était plus élevée qu'elle n'aurait dû l'être. Où y a-t-il eu la diminution la plus dramatique ou la plus radicale? Est-ce au Québec? Cette estimation, c'est celle que vous aviez faite pour le nombre d'enfants admissibles à l'allocation familiale dans l'ensemble du Canada?

• (1030)

Mr. Lyngseth: I have seen some data just recently on the birth rates in Canada and Quebec was amongst the lowest but as I recall there was one province slightly lower than Quebec.

Mr. Clermont: It must be Newfoundland.

[*Traduction*]

ont de l'argent pour payer s'ils veulent se servir de l'hôpital ou des soins médicaux, mais que cela empêchait ceux qui étaient dans le besoin et pour cela je ne serais pas d'accord. Autrement, donnez-moi un peu de temps pour mieux connaître un des domaines les plus importants.

Est-ce que M. Rawson pourrait . . .

Le président: Il ne faut pas oublier que nous avons un temps limité à 10 minutes par membre.

Mlle Bégin: Questions et réponses comprises? Oh excusez-moi.

Le président: Je passe maintenant la parole à M. Clermont.

Mr. Clermont: Thank you, Mr. Chairman.

Madam Minister, on page 84 of the Supplementary Estimates (A) for your department, please find under Vote 50a an amount of $47,919,000 for family allowance payments. Would that be a vote of the Province of Quebec? We know that the Province of Quebec, as far as family allowances are concerned, has accepted a minimum amount per child, but the province adds an amount for the first child, another one for the second, the third and the fourth. Consequently, those $47 million have been paid in excess. Were they paid to the Province of Quebec?

Miss Bégin: Mr. Clermont, according to the explanations before me, this vote translates a decrease in the estimated number of children during the year. We had overestimated the number of children by 87,564 or 1.2 per cent. Puis-je demander à M. Lyngseth s'il a quelque chose à ajouter au sujet de la situation du Québec dont parle M. Clermont?

M. Lyngseth: Je ne le crois pas. Le changement au budget a trait au pays en entier. Comme vous l'avez dit, le facteur le plus important c'est la diminution dans le nombre prévu des enfants que nous avions calculé au départ. Notre prévision initiale prévoyait que 7,267,000 enfants canadiens seraient admissibles aux allocations et la prévision actuelle est de 7,179,000.

Mlle Bégin: Et la différence d'argent?

M. Lyngseth: Cette différence a trait au taux d'indexation, qui n'est pas aussi élevé que nous avions prévu.

The Chairman: Mr. Clermont.

Mr. Clermont: You say that your estimate was higher than it should have been. Could you tell us where the decrease was the most radical or dramatic? Was it in Quebec? This estimate was the one that you had made for the number of children eligible for family allowance benefits for the whole of Canada, was it not?

M. Lyngseth: J'ai lu certains renseignements récemment au sujet des taux de natalité au Canada et le Québec était parmi les plus bas, mais si je me souviens bien, il y avait une province où le taux était encore plus bas qu'au Québec.

M. Clermont: Ce doit être Terre-Neuve.

[*Text*]

Mr. Lyngseth: No, I am not sure. I have a table somewhere which I will look up to let you know but my recollection of the table was that there was one province slightly lower than Quebec which was tied with Ontario on the birth rate.

Mr. Clermont: If that table is available will you send it to the Clerk of the Committee so that he may distribute it?

The Chairman: Yes, Mr. Clermont.

M. Clermont: Madame le ministre, votre prédécesseur, quelques jours avant votre nomination . . .

Mlle Bégin: La veille.

M. Clermont: . . . dans un communiqué en date du 15 septembre 1977, le communiqué 138, affirmait:

> Le gouvernement fédéral ouvrira d'autres bureaux locaux des allocations familiales et de la sécurité de la veillesse au Québec.

Je ne sais pas si c'est un oubli, ou si c'est parce que l'Outaouais québécois est situé trop près de la Capitale nationale, mais je vois ici:

> ces bureaux seront situés à Val d'Or, Longueuil, Trois-Rivières, Drummondville, Sherbrooke, Chicoutimi, Rimouski et Sept-Îles.

Je ne vois aucune référence à l'Outaouais québécois. Je vous ai fait parvenir, à ce sujet, une lettre datée du 3 novembre 1977. Ma question est la suivante: Est-il possible d'espérer que l'Outaouais québécois recevra de votre ministère les mêmes services que les autres régions du Québec. Si vous me dites que l'Outaouais québécois peut recevoir ces services-là en provenance de la ville d'Ottawa, je réponds, en tant que citoyen de l'Outaouais québécois: Ca ne va pas. L'Outaouais québécois a le droit, comme les autres régions, de recevoir des services chez lui. Il ne faut pas avoir à traverser des ponts pour recevoir de tels services. Ce serait aussi beaucoup plus facile de donner ces services dans les deux langues officielles.

Mlle Bégin: Monsieur le président, au risque d'avoir ensuite à m'expliquer après de mes hauts fonctionnaires: je suis entièrement d'accord avec le député. Je comprends très bien qu'une région doit être servie chez elle et non pas de l'autre côté de la rivière, même s'il existe un projet intensif au niveau de la Capitale nationale. Je voudrais dire que j'ai demandé une étude sur la situation qui m'a été décrite par le député, laquelle situation était tout à fait nouvelle pour moi. Cette question m'a fait réaliser l'augmentation fantastique de la population de Gatineau plus précisément, par opposition à Hull, par exemple et de l'espèce d'oubli que nous avons pu commettre sans le vouloir à l'égard de ce qui est maintenant le pôle urbain, ou le pôle humain, le plus important de tout l'Outaouais.

J'aurai peut-être des problèmes avec mes autres collègues, mais je suis obligée de reconnaître que les faits démographiques exigent que, si nous ouvrons un bureau, ce soit de ce côté-là. Je n'ai pas d'autres précisions à apporter aujourd'hui, mais j'espère bien trouver une solution.

Le président: Monsieur Clermont.

[*Translation*]

M. Lyngseth: Je n'en suis pas certain. J'ai un tableau quelque part qu'il me faudra consulter pour vous répondre, mais si je me souviens bien, il y avait une province où le taux était légèrement inférieur à celui du Québec, qui avait le même taux de natalité qu'en Ontario.

M. Clermont: Si vous retrouvez ce tableau, voulez-vous l'envoyer au greffier du comité afin que nous puissions nous-mêmes le recevoir?

Le président: Oui, monsieur Clermont.

Mr. Clermont: Madam Minister, your predecessor, a few days before your appointment . . .

Miss Bégin: The day before.

Mr. Clermont: . . . in the press release dated September 15, 1977, release No. 138, stated:

> The federal government will open new local offices for family allowances and old age security in Quebec.

I do not know if it is an oversight, or if it is due to the fact that the Ottawa Valley is too close to the national capital, but I read here:

> These offices will be in Val d'Or, Longueuil, Trois-Rivières, Drummondville, Sherbrooke, Chicoutimi, Rimouski and Sept Îles.

I see no references to the Ottawa Valley. I have sent you a letter on this subject, dated November 3, 1977. My question is as follows: could we hope on the Quebec side of the Ottawa Valley to receive from your department the same services as other regions in Quebec receive? If you tell me that the Ottawa Valley can receive those services from Ottawa, I will answer as a Quebec citizen of the Ottawa Valley: it is not possible. This region has the right, as the others, to receive services at home. It should not have to cross bridges to have access to those services. It will also be easier to give the services in both official languages.

Miss Bégin: Mr. Chairman, to the risk of having to give my officials some explanations afterwards: I am completely in agreement with the member. I understand that a region must be served at home and not from the other side of the river, even if such a project exists in the national capital. I would like to add that I have asked for a study of the situation brought up by the member, which situation was totally new to me. I have realized the fantastic increase of the population of Gatineau, comparatively to Hull for example, and the ommission that we had committed without knowing towards what is now the urban pole or the human pole, the most important in the whole Ottawa Valley.

I might have some problems with my other colleagues, but I have to recognize the demographic facts and if we have to open an office it will be on the other side. I have nothing to add on this subject today, but I hope to find a solution.

The Chairman: Mr. Clermont.

[*Texte*]

M. Clermont: Madame le ministre, j'espère que cette solution sera positive et pour très bientôt. Je vous réfère au troisième paragraphe de ma lettre datée du 3 novembre. Je dis: «Je vous suggère donc de faire une évaluation de ma demande et espère que votre réponse sera positive et qu'un tel bureau pourra être situé dans la ville de Gatineau afin de desservir tout l'Outaouais québécois de notre région; parce que la ville de Gatineau a une population d'environ 73,000 et la ville de Hull a environ 56,000.»

En ce qui concerne le versement du supplément de revenu garanti, je vois que vos estimations atteignent $71,825,000 de plus que prévu. Non, vos estimations se situent à $71,825,000 de moins que prévu.

Mlle Bégin: Monsieur Clermont, nous procédons par proportion puisque le supplément de revenu garanti est tout de même un programme assez récent. Notre proportion était estimée à 31.5 de la pension de sécurité de vieillesse de base et nous nous sommes aperçu que les demandes équivalent à 29.3 de la pension de sécurité de la vieillesse de base. Je n'ai pas d'autre explication à ce sujet. Do you have any other, Mr. Lyngseth?

Mr. Lyngseth: That is basically it, Minister.

M. Clermont: Vous aviez estimé la moyenne à 31.5, et au lieu de cela c'est 29 et quelque chose. Est-ce qu'on pourrait nous donner le nombre de personnes, ou de conjoints, qui reçoivent un montant du supplément de revenu garanti?

Mlle Bégin: Je n'ai pas parlé de l'allocation au conjoint.

M. Clermont: Je m'excuse, c'est moi qui suis dans l'erreur. En ce qui regarde les versements de supplément de revenu garanti, combien de personnes reçoivent-elles ce supplément?

Mr. Lyngseth: I have an average figure here. We are expecting for the year 72,000, well just about 73,000.

Mr. Clermont: 73,000 people?

Mr. Lyngseth: 73,000 received their spouse's allowance.

Mr. Clermont: No. I am sorry, it is the other one.

Mr. Lyngseth: Oh, I am sorry.

Mr. Clermont: I will accept that because it was my next question.

Miss Bégin: The GIS involved.

Mr. Lyngseth: Yes. The GIS is just something over a million, well just a little over a million, about $1.1 million.

Mr. Clermont: What is the average?

Mr. Lyngseth: The average amount of GIS that we pay?

Mr. Clermont: Yes.

Mr. Lyngseth: Okay, the maximum amount, of course, this last quarter has been $105 for single, the married amount $93 and some cents. The average was something like $60 to $70. I can dig up the figures for you.

[*Traduction*]

Mr. Clermont: Madam Minister, I hope the solution will be positive and not too far away. I would like to refer you to the third paragraph of my letter dated November 5 where I say: I suggest that you evaluate my request and hope that your answer will be positive and that such an office could be opened in the City of Gatineau to serve the whole Ottawa Valley, on the Quebec side of our region; because the City of Gatineau has a population in the neighbourhood of 73,000 and Hull 56,000.

As for the payment of the supplement of the guaranteed income, I see that your estimates reach $71,825,000 in excess of what had been forecast. No, your estimates are for $71,825,000 less than forecasted.

Miss Bégin: Mr. Clermont, we proceed by share as this supplement is part of a very recent program. Our share was estimated at 31.5 per cent of the basic old age pension and we had noticed that the requests are for 29.3 per cent of the basic old age pension. I have no other explanation on the subject. Avez-vous autre chose à dire, monsieur Lyngseth?

M. Lyngseth: Fondamentalement, c'est cela, madame le ministre.

Mr. Clermont: You had estimated an average of 31.5 and instead it is 29 or something. Could you give us the number of persons, spouses, who receive a guaranteed income supplement?

Miss Bégin: I have not mentioned the allowance for the spouse.

Mr. Clermont: Excuse me, I made a mistake. As for the payments of the guaranteed income supplement, how many persons receive the supplement?

M. Lyngseth: J'ai ici une moyenne. Nous nous attendons cette année à en verser 72,000, ou à peu près 73,000.

M. Clermont: Vous voulez dire à 73,000 personnes?

M. Lyngseth: 73,000 personnes ont reçu l'allocation au conjoint.

M. Clermont: Non, excusez-moi je parlais de l'autre allocation.

M. Lyngseth: Excusez-moi.

M. Clermont: Je l'accepte toutefois, car c'est la réponse à ma prochaine question.

Mlle Bégin: Il s'agit du supplément au revenu garanti.

M. Lyngseth: Oui. Le supplément du revenu garanti s'élève à un peu plus d'un million, environ 1.1 million de dollars.

M. Clermont: Quelle est la moyenne?

M. Lyngseth: La moyenne du supplément au revenu garanti?

M. Clermont: Oui.

M. Lyngseth: Le montant maximum, évidemment pour le dernier trimestre, a été de $105 pour les célibataires, $93 pour personnes mariées. La moyenne était d'environ $60 à $70. Je peux trouver ces chiffres.

[*Text*]

Mr. Clermont: That is all right. That is good enough for me, sir. Thank you very much.

... Merci monsieur le président.

M. Grafftey: Monsieur le président, tout d'abord comme mes collègues, je veux profiter de l'occasion pour féliciter le ministre pour sa nomination, et sincèrement, lui offrir l'expression de nos meilleurs vœux dans une tâche extrêmement importante.

Monsieur le président, comme président de mon partie pour la commission, en ce qui concerne la question du Bien-être social, je vais poser aujourd'hui, très généralement, peut-être trois questions en ce qui concerne le domaine du Bien-être social.

La première question est très claire. Il y a quelques semaines, avant que la session ne commence, madame le ministre, votre collègue le ministre des Travaux publics, dans un discours à Londres, a laissé entendre qu'il est fort possible, mais peut-être que j'exagère quand je dis «fort possible», mais qu'il existe une possibilité qu'à l'avenir, à cause des circonstances, dans quelques cas, le gouvernement puisse couper les allocations familiales ou les pensions; je dis dans certains cas. Voici ma première question, et je vais en poser deux autres. Parlait-il au nom du gouvernement, et a-t-il consulté le ministre de la Santé et du Bien-être social, avant de faire une telle déclaration à Londres? Si oui, je voudrais avoir, madame le ministre, quelques détails à propos de cette déclaration du ministre des Travaux publics à Londres, en ce qui concerne la possibilité pour le gouvernement de couper éventuellement les taux d'allocation, les pensions et les allocations familiales?

Voici ma deuxième question: Le ministre peut-elle rendre compte au Comité de la date de présentation de sa loi revisée sur les services sociaux, loi que le Premier ministre en 1974 nous promettait dans l'année qui suivrait les élections générales de 1974? Je veux savoir, pour des raisons très évidentes, quelle est l'intention de l'honorable ministre à ce sujet? Cette loi sera-t-elle présentée très prochainement à la Chambre des communes, afin que nous puissions accomplir durant la présent session quelque chose de concret, en ce qui concerne ce projet?

• 1040

La troisième question, je l'ai déjà posée à l'honorable ministre en Chambre la semaine dernière. Il s'agit du financement global, un sujet que l'honorable ministre et son prédécesseur ont discuté à maintes reprises. Cette question touche naturellement, et dans un sens très profond, la compétence provincial et puis je voudrais honnêtement, ouvertement et sincèrement en parler avec l'honorable ministre. Ici, de notre côté nous aimerions que le ministre puisse clarifier la situation. En ce qui concerne le financement global, d'après les déclarations faites jusqu'à présent, je me demande à quel state les consultations avec les provinces sont-elles rendues? Il y a deux mois déjà les ministres provinciaux du Bien-être, lors d'une rencontre à Edmonton réclamaient une conférence fédérale-provinciale afin de discuter du programme du financement global. Cette demande fut renouvelée au cours des deux derniers mois par au moins huit des provinces. Le ministre peut-elle, étant donné l'importance que revêt cette question pour les provinces, convo-

[*Translation*]

M. Clermont: C'est très bien. Cela me suffit comme réponse, je vous remercie beaucoup.

Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Grafftey: Mr. Chairman, like my other colleagues, I would like to take advantage of this occasion that we have to congratulate the Minister for her appointment and sincerely wish her well in a very important job.

Mr. Chairman, as chairman of my party for the commission, as far as the social welfare is concerned, I would like today to ask three general questions on the subject.

The first subject is very clear. A few weeks ago, before the opening of the session, Madam Minister, your colleague, the Minister of Public Works, gave a speech in London and led to understand that it would be very possible, maybe I exaggerate when I say "very possible", but there was a possibility that in the future, because of circumstances, the government could cut the family allowances or pensions; I mention in certain cases. Here is my first question and I will ask two more afterwards. Was he speaking in the name of the government, had he consulted the Minister of Health and Welfare before this statement he made in London? If so, I would like, Madam Minister, a few details on the subject and on the possibility that the government could eventually cut the allowances and the pensions?

Here is my second question: could the Minister tell the members of the Committee the presentation date of the revised bill on social services, the bill that the Prime Minister promised us in 1974, following the general election? I would like to know, for obvious reasons, what is the intention of the Hon. Minister on the subject? Will this bill be deposited very shortly at the House of Commons so that we could accomplish very concrete things in this sector?

My third question, I have already asked it of the Hon. Minister in the House last week. It deals with global financing, and the honourable Minister and her predecessor have often discussed the matter. This question touches naturally upon provincial juridiction and I would like to discuss the matter honestly, openly and sincerely with the honourable Minister. On our side, we would like the Minister to clarify the situation. As far as global financing is concerned, and from the statements which have been made so far, I would like to know what are the results of the negotiations with the provinces? Two months ago, the provincial Ministers of Welfare met in Edmonton and asked for a federal-provincial conference in order to discuss the global financing program. This demand has been renewed during the last two months by eight of the provinces. Given the importance of this question for the provinces, could the Minister call for a meeting of the provincial Ministers of Welfare in order to reach an acceptable way of

[*Texte*]

quer une réunion des ministres provinciaux du Bien-être, de manière à arriver ensemble à une formule acceptable de financement de ces services sociaux? Pour nous, il est très important qu'il y ait des consultations avec les provinces avant de formuler les principes du financement global. C'est ma troisième question au très honorable ministre.

Le président: Merci monsieur Grafftey. Madame Bégin.

Mlle Bégin: Je ne suis pas encore: Très honorable, M. Grafftey! Thank you very kindly for your compliments. I would like to tell you the pleasure I hope I will have in working with you in your new capacity of a leading role in the social security services and the promises of the government in that respect.

You raised three very major questions. I will try rapidly, at least, to say something. the first one was on possible cuts in family allowances and old-age pensions or any other social programs of this government. You referred to a speech given in London, Ontario, by one of my colleagues. Of course, he did not consult with me. He was talking, I understand—I asked him afterwards because I read press releases like everybody else—theoretically about where due to public opinion in Canada there would eventually be cuts. He explained that the biggest expenditures, of course, are through my Department.

As to the possible cuts in these two major basic programs of the government, I can assure the honourable member that the indexation to these two programs will not be touched, and I hope, in the very near future, to be in a position to give publicly the exact amounts of indexation as of the first of the coming January for both the family allowances and the old-age pensions.

As to the social services bill, which was tabled in June, 1977, you underlined the importance of the bill to renew, broaden and refine the coverage under the existing cost-sharing Canada Assistance Plan. You referred—and I have to touch on your third question at the same time—to the work of the federal government with the provinces in achieving a new regime that will give the best to Canadians. The social services bill died on the order paper because of the end of the session on October 17 last.

• 1045

Of course we will need a new act since the proposal to the provinces for a new financial régime was due to start April 1, 1978. This being said, we are in the process of consultation. My predecessor, further to some of the provinces strong negative reaction to the first proposal made a counter proposal using the technique of block funding.

An hon. Member: Yes.

Miss Bégin: We thought this was answering the provinces' request for more autonomy. It also suits all levels of government because of the lesser degree of administrative complexity. It should please the honourable member because it will decrease the number of federal civil servants, for instance,

[*Traduction*]

financing those social services? It is very important for us that consultations be arranged with the provinces before setting down the principles of global financing. This is my third question to the right honourable Minister.

The Chairman: Thank you, Mr. Grafftey. Miss Bégin.

Miss Bégin: I am not yet right honourable, Mr. Grafftey! Merci beaucoup pour vos compliments. J'aimerais vous dire que j'espère avoir beaucoup de plaisir à collaborer avec vous lorsque vous assumerez vos nouvelles fonctions de responsable des services de la sécurité sociale. Je vous rappelle également les promesses du gouvernement à cet égard.

Vous avez soulevé trois questions fondamentales. Je m'efforcerai rapidement d'en dire quelque chose. Vous avez tout d'abord abordé la possibilité de réduire les allocations familiales, les pensions de retraite ou autres programmes sociaux. Vous avez fait allusion à un discours prononcé à London, Ontario, par l'un de mes collègues. Bien sûr, il ne m'a pas consulté. J'ai lu les communiqués de presse comme tout le monde et je l'ai interrogé par la suite. Il parlait des programmes qui, d'après l'opinion publique canadienne, subiraient des réductions. Il a expliqué que les dépenses les plus importantes sont de fait du ministère de la Santé.

Quant aux réductions possibles de ces deux programmes essentiels du gouvernement, je peux assurer l'honorable député que l'on ne touchera pas à l'indexation dans le cadre de ces deux programmes. J'espère à l'avenir pouvoir communiquer au public les montants exacts de l'indexation au premier janvier pour les allocations familiales et pour les pensions de retraite.

Pour ce qui est du projet de loi sur les services sociaux déposé en juin 1977, vous avez souligné l'importance de ce projet de loi qui doit renouveler, élargie et préciser la portée du régime d'assistance publique du Canada, le programme à coûts partagés actuellement en vigueur. Vous avez fait allusion, et cela m'amène à votre troisième question, à la collaboration du gouvernment fédéral et des provinces afin d'établir un régime qui garantira les meilleurs services aux Canadiens. Ce projet de loi sur les services sociaux est resté en plan au *Feuilleton* puisque la session s'est terminée le 17 octobre dernier.

Nous aurons bien sûr besoin d'une nouvelle loi puisque le nouveau régime financier proposé aux provinces devait entrer en vigueur le 1er avril 1978. Ceci dit, des négociations sont en cours. Étant donné la réaction très négative que les provinces ont réservé à la première proposition, mon prédécesseur a fait une contre-proposition en utilisant la technique du financement global.

Une voix: Oui.

Mlle Bégin: Nous avons pensée que c'était pour les provinces une façon de dénoter davantage d'autonomie. Cela convient également à tous les paliers du gouvernement dans la mesure où les problèmes administratifs sont moindres. L'honorable député devrait se féliciter puisque cette mesure diminue

[*Text*]

needed to scrutinize the invoices we used to receive from provinces under various items of the Canada Assistance Plan.

That counter proposal was made to the provinces on September 15. I was appointed immediately after that, started learning my own dossier and, at the same time, minitored the reactions of the provinces to the counter proposal. The provinces, I will admit, said they did not like the manner in which it was proposed to them but I would like to stress that my officials under my predecessor took the summer to find a new régime that would suit the provinces and have extensive consultations during the complete summer with all the provinces at the officials' levels, of course, and I assume that they talked to their respective ministers.

We arrived at a possible counter proposal early in September and thought it is only fair to tell the provinces as soon as possible for them to have it before their meeting of provincial ministers in Edmonton on September 19 or 20 and that explains, I guess, the rush in which the letter to my counterparts was sent. The provinces are studying the proposal and are sending in their replies. By the way, I did receive the first reply from the new Minister of Manitoba to whom we had given a chance to have time to study his complete new portfolio.

I intend to meet my counterparts as soon as possible and we are in the middle of that process of consultation. On that, may I ask Mr. Brian Iverson to add . . .

The Chairman: I am sorry, Madam Minister, but we have to go to another . . .

Miss Bégin: All right.

The Chairman: Mr. Knowles.

Mr. Knowles: Mr. Chairman, it will not be a surprise to you if I say how warmly I welcome the statement just made by the Minister in reply to Judd Buchanan. I have to admit that I did not get excited; I could not see any government cutting back on Old Age Pensions and Family Allowances, certainly not in the months just before an election. So I am delighted to hear the Minister's statement that the annual indexation of Family Allowances will take place in January according to law and the quarterly indexation of Old Age Security and GIS will take place in January according to law.

However, may I ask questions in two specific areas, one on the health side and one on the social security side, rather than cover the waterfront. Under the heading of the social services act which this Minister has just been talking about, the one that was introduced at the last session and then dropped and was supposed to be reintroduced but on which you are still working, I would like to ask particularly about home care and whether in your discussions with the provinces or in the proposal that you are making, if any effort is being made to achieve minimum standards across the country.

At the present time these standards vary greatly among the provinces. I am talking about home care for a people of any

[*Translation*]

le nombre des fonctionnaires fédéraux, dont on avait besoin par exemple pour dépouiller les facteurs que nous envoyaient les provinces, conformément aux diverses rubriques d'assistance publique du Canada.

Cette contre-proposition a été faite aux provinces le 15 septembre. J'ai été nommée immédiatement après cette date et j'ai commencé à étudier les dossiers. En même temps, j'ai pris connaissance des réactions des provinces à cette contre-proposition. Je l'admets, les provinces n'ont pas aimé la façon dont cette mesure leur a été présentée, mais je voudrais souligner que les fonctionnaires de mon ministère ont passé l'été à élaborer un nouveau régime qui convienne aux provinces, et ont organisé des consultations pendant tout l'été avec toutes les provinces, au niveau des fonctionnaires bien sûr, et j'imagine que ces derniers ont dû en parler à leurs ministres respectifs.

Nous en sommes arrivés début septembre à une contre-proposition possible et nous avons décidé d'en faire part aux provinces le plus vite possible avant la réunion des ministres provinciaux à Edmonton les 19 et 20 septembre. Cela explique la hâte avec laquelle j'ai expédié une lettre à mes homologues provinciaux. Les provinces étudient actuellement cette proposition et envoient leur réponse. A propos, le nouveau ministre du Manitoba, à qui nous avons donné la possibilité d'étudier l'ensemble de son nouveau portefeuille, a été le premier à y répondre.

J'ai l'intention de rencontrer mes homologues provinciaux le plus tôt possible et la consultation est en cours. Je voudrais demander à M. Brian Iverson d'ajouter . . .

Le président: Je m'excuse, madame le ministre, mais nous devons donner la parole à un autre . . .

Mlle Bégin: D'accord.

Le président: Monsieur Knowles.

M. Knowles: Monsieur le président, vous ne serez pas surpris d'apprendre que je me félicite de la déclaration que vient de faire le ministre en réponse à Judd Buchanan. Je dois admettre que je ne me suis pas tellement énervé, car je ne vois pas comment le gouvernement peut diminuer les allocations familiales et les pensions de retraite, en particulier au cours des mois qui précèdent une élection. Je suis donc très heureux d'apprendre que l'indexation annuelle des allocations familiales ainsi que l'indexation trimestrielle de la sécurité de la vieillesse et du SRG entreront en vigueur en janvier conformément à la loi.

Cependant, je voudrais interroger le ministre dans deux domaines, celui de la santé d'une part et celui de la sécurité sociale d'autre part. Je voudrais parler de la loi sur les services sociaux dont le ministre vient de parler. Cette loi a été présentée lors de la dernière session, puis elle a été abandonnée et elle était censée être présentée à nouveau, mais vous y travaillez encore. Je voudrais en particulier vous interroger sur les soins à domicile. D'après les discussions que vous avez eues avec les provinces, ou au sujet de votre proposition, avez-vous envisagé l'application dans l'ensemble du pays d'une norme minimale pour ce qui est des soins à domicile?

Pour le moment, ces normes varient beaucoup d'une province à l'autre. Je parle des soins à domicile pour ceux qui en

[*Texte*]

age who need it or who could be taken care of at home cheaper than in institutions. And, of course, I am also talking about home care in relation to senior citizens, some of whom have to get into nursing homes, while others are kept at home, and so on.

• 1050

In some of the provinces, the payment side is well taken care of; in others it is not; and I am wondering whether your department is interesting itself in that. I know you will tell me that there is provincial autonomy and provincial flexibility and so on but one of the things that we have been working on for years in this whole field is to try to achieve national standards.

I suppose other members run into the same experience that I do, of people going from one province to another on a visit. You know, it is a typical thing: Grandma goes from Manitoba to Nova Scotia to visit the young folks and take ill in Nova Scotia—maybe I should have said goes from province A to province B, rather than picking them out, but that happens to be a case that I have in mind—and if Grandma has to stay in Nova Scotia, there is not available to her the home care provisions that would be available if she had taken sick in Manitoba. As I said, it varies among the provinces, and I have the feeling that in line with the theory that we do try to achieve national standards, your department should be concerning itself about that.

Now, I will put my other question at the same time, and it is a totally different one; but it will not take you by surprise because it is virtually the question I put to you, Madam Minister, in the House yesterday. I know we have been over this with your predecessor and with the department time and time again but you are new to this field and I hope you will not take offence if I say you ought to be interested in single women.

I still think it is ghastly what we did, when we passed a bill providing for an allowance for certain persons under the Old Age Security Act between the ages of 60 and 65 and left all the others out. I am referring to the spouses' allowance which is available on the basis of two or three tests. First of all there is the age test: one has to be between 60 and 65; secondly, there is the marital test: you have to be married to and living with a spouse of the older age; and third, there is the income test.

Now I know, and Mr. Lalonde used to say this time and time again, there is no discrimination against women in this: it works both ways. The young husband between 60 and 65 gets the same consideration that the young woman gets living with the old man. But the fact is that in our culture most wives are younger than their husbands and the persons who are affected are mainly women; and I get, literally every week, letters from spinsters and widows—these are the main ones—between the ages of 60 and 65 who simply are aghast at discovering—they did not know it when we passed the law a couple of years ago—at discovering that the spouse living with her husband could get an allowance along with his but that the spinster or the widow living by herself, whose need may well be greater, cannot get an allowance from the federal legislation.

[*Traduction*]

ont besoin indépendamment de leur âge, ou pour ceux qu'il coûterait moins cher de soigner chez eux que dans des institutions. Je parle également des soins à domicile pour les gens âgés. Certains doivent se rendre dans des maisons de retraite, tandis que d'autres restent chez eux, etc.

Je sais que dans certaines provinces, la question des versements n'est pas un problème. Ce n'est pas le cas dans d'autres provinces, et je me demande si votre ministère s'intéresse à cela. Je sais que vous allez invoquer l'autonomie et la souplesse des provinces, etc., mais cela fait des années que l'on s'efforce d'établir des normes nationales dans ces domaines.

Je suppose que d'autres députés font la même expérience que moi lorsqu'ils vont visiter d'autres provinces. Vous savez, c'est quelque chose de caractéristique: La grand-mère du Manitoba va rendre visite aux jeunes en Nouvelle-Écosse et tombe malade. J'aurais peut-être dû dire se rend de la province A à la province B au lieu de choisir ces deux-là, mais je pense à un exemple précis. Si grand-mère doit rester en Nouvelle-Écosse, il n'existe pas dans cette province les mêmes dispositions sur le soin à domicile qu'au Manitoba. Comme je l'ai dit, ce concept varie d'une province à l'autre et si nous voulons établir des normes nationales, je crois que votre ministère devrait se pencher là-dessus.

Je voudrais poser mon autre question, qui est tout à fait différente; mais elle ne vous prendra pas par surprise car je vous ai posé à peu près la même question hier à la Chambre, madame le ministre. Nous en avons déjà parlé avec votre prédécesseur mais vous êtes nouvelle dans ce domaine et j'espère que je ne vous offenserai pas en suggérant que le sort des femmes célibataires devrait vous intéresser.

Je continue de penser qu'il est tout à fait écœurant d'adopter un projet de loi qui accorde en vertu de la Loi sur la sécurité de la vieillesse une allocation à des personnes entre 60 et 65 ans, à l'exclusion des autres. Je parle en particulier de l'allocation des conjoints qui est accordée si deux ou trois critères sont satisfaits. Critère de l'âge tout d'abord: il faut avoir entre 60 et 65 ans; deuxièmement, critère de l'état civil: vous devez être marié et vivre avec un conjoint âgé; et troisièmement il y a le critère du revenu.

M. Lalonde répétait souvent que cette disposition ne discrimine pas contre les femmes puisqu'elle fonctionne bilatéralement. Le jeune mari entre 60 et 65 ans jouit de la même considération que la jeune femme qui vit avec un homme de cet âge-là. Mais notre civilisation veut que la plupart des épouses soient plus jeunes que leurs maris et que les personnes affectées par cette loi soient essentiellement des femmes. Et je suis littéralement enseveli chaque semaine sous les lettres de vieilles filles et de veuves ayant entre 60 et 65 ans, et qui sont tout à fait consternées de découvrir que l'épouse vivant avec son mari peut toucher une allocation en plus de la sienne, mais que la vieille fille ou la veuve qui vit seule, et dont les besoins sont peut-être plus grands, ne peut pas toucher d'allocation d'après la loi fédérale.

[*Text*]

The other Minister used to tell us that they can get something under some social service legislation, or welfare, or what-have-you, but rightly or wrongly—and I think, rightly—you have helped to build up the concept of old age security from the federal government being something more of a right than provincial and municipal welfare and I think these other people should be included.

Mr. Marshall supplemented my question yesterday with one that bothers us very much and that is the fact that a 62-year old wife, who is married to a 67-year old husband and gets the allowance, finds a year later, if he dies, that at 63, everything is cut off: his pension, his supplement, her pension and her supplement; that she is left with nothing.

And I do not know if you have read all of the material in your department yet but I hope that at some point you will read the sympathy letter that your department sends out to a person whose allowance is cut off because the spouse has died. It does not even have the courtesy of finding out whether it is addressed to a man or a woman, you know, "his/her". It is really a disgraceful letter, and I really hope that the new Minister will do something about this.

• 1055

It is a matter of pretty firm record that I do not like means tests and income tests, that I prefer to see a pension between 60 and 65 based on a work force test only. But we do have to go by stages, and at the moment it seems to me the least that the department should be doing is considering the possibility of an allowance for persons between 60 and 65 who are of single status, applying the same kind of means test that is applied to those who are spouses.

I plead very strongly with you, Miss Bégin, that you will get interested in this, even in the narrow terms that I put it. Those terms are not as wide as I would like to go, but I think at least that beginning should be made. Those are the two things I would like to hear from you about, the home care business and spinsters and widows between 60 and 65. Do not waste any time telling me about the bachelors and the widowers between 60 and 65. There are not many of them.

Miss Bégin: We all know the facts of life.

Mr. Knowles: Most of them are female.

The Chairman: Mr. Knowles, in all fairness, the Minister would have about a minute and a half to answer you.

Mr. Knowles: All she needs to say is "yes" twice.

Miss Bégin: I do not have that power to engage public funds, and you know it. I wanted to start saying how astute a politician Mr. Knowles is for both his first remarks on old age and family allowances and then his question on what I think is the weak spot in our programs and policies. I have asked that we study the problem, a new problem, that we seem to have created in trying to find a solution to another one.

[*Translation*]

Votre prédécesseur nous répondait en général qu'elles peuvent obtenir une allocation en vertu d'une loi sur les services sociaux, le bien-être ou que sais-je, moi, mais à tort ou à raison, et je crois à raison, vous avez contribué à ancrer dans les esprits une croyance qui veut que l'allocation de la vieillesse accordée par le gouvernement fédéral soit davantage un droit que l'allocation provinciale et municipale de bien-être. Je crois donc que ces autres personnes devraient également y avoir droit.

M. Marshall a posé hier à ma suite une question qui nous inquiète beaucoup. En effet, une femme de 62 ans qui est mariée à un homme de 67 ans qui touche l'allocation, apprend que s'il meurt, toute ses allocations à lui seront suspendues lorsqu'elle aura 63 ans: La pension de son mari est la sienne, le supplément de son mari est le sien. Cela signifie qu'il ne lui reste rien.

Je ne sais pas si vous avez lu tous les dossiers de votre ministère mais j'espère que vous lirez les lettres de sympathie que votre ministère envoie à une personne dont l'allocation a été suspendue suite au décès du conjoint. L'auteur de la lettre n'a même pas eu la politesse de vérifier s'il s'adressait à un homme ou à une femme. C'est une lettre scandaleuse et j'espère que le nouveau Ministre prendra les mesures qui s'imposent.

Tout le monde sait que je ne suis pas partisan des tests de revenu, que je préfère qu'une pension soit accordée aux personnes âgées de 60 à 65 ans à condition qu'elles aient travaillé. Mais il faut y aller par étapes et à l'heure actuelle j'estime que le ministère devrait au moins envisager la possibilité d'accorder une allocation aux célibataires âgés de 60 à 65 ans en utilisant les mêmes tests de revenu que ceux utilisés pour les époux.

Je vous engage très vivement, mademoiselle Bégin, à vous intéresser à cette question et même si je l'ai exposée de façon quelque peu étroite. Ce serait déjà un début. J'espère donc connaître votre avis concernant les soins à domicile et les célibataires et veuves âgées de 60 à 65 ans. Inutile de nous donner des renseignements concernant les hommes célibataires et les veufs âgés de 60 à 65 ans car ils ne sont pas nombreux.

Mlle Bégin: C'est la vie.

M. Knowles: Cette catégorie est constituée principalement de femmes.

Le président: Le Ministre n'aura qu'une minute et demie pour vous répondre, monsieur Knowles.

M. Knowles: Il lui suffit de dire oui par deux fois.

Mlle Bégin: Vous savez fort bien que je ne suis pas habilitée à engager les deniers de l'État. Mais je tiens à rendre hommage à la sagacité politique de M. Knowles, sagacité qu'il vient de démontrer par ses remarques concernant les personnes âgées et les allocations familiales, ainsi que la question touchant le point faible de nos programmes. C'est pourquoi j'ai donné ordre d'étudier le problème qui a été suscité alors qu'on cherchait à trouver une solution à un autre.

[*Texte*]

I recall as a backbench member of this same Committee that we wanted to find a solution for the practical problem of a couple suddenly falling on one pension because the other spouse is less than 65. We found the solution which now leaves us with the problem of people having lived on a double pension suddenly, when in need, by the way, being left for one, two or three years without a pension because the person becomes a widow. That is what you referred to.

I understand that picking out that group of people and continuing to give them an allowance would cost a minimum—and this is just a very gross estimate—of $4 million. It is not necessarily a big amount but automatically you create another injustice for the nonmarried women or men. I do not know the solution yet. We have started working on that question. The general problem it raises is that of bringing pressure to lower the age of the basic pension to everybody, which is the thing you will always push for.

The Chairman: Miss Bégin, I must interrupt you.

Miss Bégin: This is very major. I would like to add that although I will always do my utmost for older Canadians, I do not think we are in a position to go that far now.

On the home care, I want to say that it is being discussed at the level of officials between the provinces and us.

Le président: Merci, madame le ministre.

Monsieur Corbin.

M. Corbin: Merci, monsieur le président.

Le président: Vous avez dix minutes.

M. Corbin: Je me sens un peu comme la sauce dans le spaghetti, tout est imprégné; tout le monde a touché à toutes les questions que je voulais poser. Alors, je vais ramasser les miettes et peut-être commencer par la fin. Je suis sûr que le ministre sera du même avis que moi; c'est un sujet très important, la situation de la femme. Dans les articles de dépenses, monsieur le président, le ministère prévoit des montants qui seront affectés aux transports et aux communications, aux services professionnels et spéciaux; troisièmement, pour toutes les autres dépenses, il y a un montant de $80,000.

Ce sont, si je comprends bien, des crédits qui seront affectés essentiellement sinon uniquement aux dépenses de fonctionnement.

• 1100

Cela ne reflète pas des sommes accrues qui seront accordées à des groupes de femmes, ici et là dans le pays, qui veulent améliorer leur sort. Voici ma première question.

Mlle Bégin: Monsieur le président, sur la question de la condition féminine, pour laquelle je ferai en effet toujours mon possible, afin d'assurer des chances égales aux femmes au Canada, continuant un travail que je fais depuis de très nombreuses années, je voudrais dire que le député parle du crédit 65a et ce crédit apparaît sous mon ministère, mais il reflète un transfert d'une modeste somme de $150,000, de nos programmes courants au crédit sur le statut de la femme, afin

[*Traduction*]

Je me souviens qu'à l'époque où j'étais moi-même membre du présent Comité, nous cherchions à trouver une réponse aux difficultés pratiques d'un couple obligé brusquement à vivre d'une seule pension du fait qu'un des conjoint soit âgé de moins de 65 ans. La solution a été trouvée mais nous nous retrouvons maintenant avec des personnes ayant bénéficié d'une double pension, perdant toute pension pendant deux ou trois ans lorsqu'elles deviennent veuves.

Or, si l'on décidait de verser une allocation minimale à ces personnes, les frais s'élèveraient à 4 millions de dollars. Ce n'est peut-être pas beaucoup, mais cela crée une injustice vis-à-vis les hommes ou les femmes célibataires. Pour ma part je n'entrevois pas de solution. Nous avons commencé à étudier le problème. Il s'agirait de baisser l'âge donnant droit à une pension à tous, objectif que vous allez certainement essayer de promouvoir.

Le président: Je dois vous interrompre, mademoiselle Bégin.

Mlle Bégin: Ceci est très important. Je dois ajouter que même si je ferai de mon mieux pour aider nos concitoyens âgés, je ne pense pas que nous puissions prendre cette mesure dès maintenant.

En ce qui concerne les soins à domicile, cette question est justement à l'étude entre les représentants fédéraux et provinciaux.

The Chairman: Thank you, Madam Minister.

Mr. Corbin.

Mr. Corbin: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: You have 10 minutes.

Mr. Corbin: I feel somewhat like spaghetti sauce since all the questions which I was planning to ask have already been put. I will therefore start at the end. I am sure the Minister will agree with me that the status of women is a very important question. Under this heading in the Estimates, there are expenditures for transportation and communication, professional and special services and, thirdly, $80,000 for all other expenditures.

If my understanding is correct, these moneys will go almost entirely for operating expenses.

It will not reflect increased amounts granted to women's groups all over the country who want to improve their lot. This is my first question.

Miss Bégin: Mr. Chairman, as far as the question of the status of women is concerned, it is true that I will always do my utmost to see to it that women in Canada enjoy equality of opportunity, which has been one of my main preoccupations for many years. Vote 65a does indeed come under my department but it involves the transfer of a modest sum of $150,000 from our current program, the Status of Women program, in answer to certain requests which had been made and which we

[*Text*]

d'accorder certaines contributions qui avaient été demandées et qui sont très bonnes. Ce crédit appartient, si je peux m'exprimer ainsi, à la responsabilité de l'honorable Marc Lalonde, qui l'a transféré avec lui, comme ministre des Relations fédérales-provinciales. Même s'il apparaît dans le Budget supplémentaire (A), c'est à ce seul point de vue que j'en suis responsable, donc je ne suis pas en mesure, malheureusement, de lui donner les détails qu'il me demande. Si vous me le permettez, je pourrais demander à l'honorable Marc Lalonde de répondre directement au député.

M. Corbin: Bon, d'accord. Cela me suffit comme explication.

Maintenant, monsieur le président, à la page 85 du Budget supplémentaire, au crédit 50a, au sujet du programme de sécurité de revenu et d'assistance sociale, pourrions-nous conclure d'un certain profil de la composition de la société canadienne, en se basant sur ce qui se passe dans ces crédits statutaires? Par exemple: les allocations familiales diminuent, donc, on accuse un taux de dénatalité qui se poursuit, phénomène qui a commencé dans les années après la guerre; il y a un accroissement du nombre de bénéficiaires ayant droit à la sécurité de la vieillesse, donc les citoyens canadiens vieillissent et la composition de la société canadienne a tendance à vieillir davantage; il y a au chapitre du supplément de revenu garanti une diminution, j'ai cru comprendre dans les réponses précédentes, que c'est parce qu'on n'avait pas prévu le nombre exact des demandes, mais quand même, s'il y a une diminution du supplément, c'est que les Canadiens s'enrichissent, et s'enrichissent peut-être au palier des gens plus âgés; enfin, au chapitre du versement de l'allocation au conjoint, encore là je comprends que c'est une question de statistique, on essayait de prévoir le nombre de prestataires, peut-on déduire que dans cette catégorie de citoyens âgés, ils sont quand même aujourd'hui plus à l'aise monétairement que l'étaient leurs ancêtres; nos pères, nos mères, nos aïeux, en d'autres mots, pour revenir à ma question du début, serait-il correct de déduire qu'on peut voir ici un certain profil de ce qu'est notre société canadienne d'aujourd'hui en ce qui concerne âge, et la situation financière?

Mlle Bégin: Monsieur le président, le député a partiellement raison de dire que nos prévisions budgétaires, sous le crédit qu'il vient de nommer, c'est-à-dire les allocations familiales et les différentes allocations de la sécurité à la vieillesse, reflètent la société canadienne, sauf pour sa dernière hypothèse. Le taux de dénatalité ou de faible natalité, ce qui serait plus juste, est un fait. Notre population continue cependant d'être à un taux de natalité lui permettant de se reproduire, ce qui est absolument crucial. J'ai déjà consulté des démographes du ministère et des universités du Canada. Ils n'essaient pas de faire de prédictions sur le comportement des jeunes couples à cet égard.

• 1105

Le vieillissement de notre population me semble un problème crucial puisque l'âge de la population active reflétera un accroissement de la population vieillissante et qu'il existe maintenant une plus longue espérance de vie chez les Cana-

[*Translation*]

had approved. This vote comes under the authority of the Hon. Marc Lalonde who transferred it with him as Minister in charge of federal-provincial relations. So I am responsible for it only in so far as it appears in the Supplementary Estimates A, so that I am not in a position to give details which the member asked for. If you wish, I will ask Mr. Lalonde to answer the member directly.

Mr. Corbin: Fine. This answers my question.

Now, Mr. Chairman, on page 84 of the Supplementary Estimates, under Vote 50a, under Income security and social assistance, can any conclusion be drawn as to the composition of Canadian society from the statutory votes? With the decrease in family allowances, the birth rate is continuing to drop, a phenomenon which dates back to the postwar years; on the other hand the number of people entitled to old age security payments is growing, which shows that the Canadian population is becoming older and becoming more so every day; on the other hand there has been a decrease in the guaranteed income supplement because according to the answers which were given, we had failed to estimate the exact number of beneficiaries; whatever the case might be, this decrease would seem to imply that Canadians are becoming richer, in particular the older Canadians. Lastly, as far as spouses' allowance is concerned, and even though it is a question of statistics, can we conclude from these figures that the senior citizens are more affluent than our parents or grandparents were? So would it be true to say that we can deduce from these various figures a profile of present day society as far as age and financial situation is concerned?

Miss Bégin: Mr. Chairman, it is true, as the member just said, that the Supplementary Estimates under family allowances and the various old age security payments reflect present day Canadian societies, except for his last hypothesis. The negative birth rate or rather the low birth rate is a fact of life. However, the birth rate is sufficient for population to reproduce itself, which is essential. I have consulted demographers within the department and various Canadian universities. They are not trying to make any predictions as far as the behaviour of young couples in this respect is concerned.

The ageing of our population is a crucial problem as this will be reflected in the work force and also in view of the fact that Canadian men and women now have a longer life expectancy. Government and Parliament should both study this question in

[*Texte*]

diennes et les Canadiens. Notre gouvernement et le Parlement doivent, me semble-t-il, étudier cette question en profondeur, ce qui n'a pas encore été fait. Et à cet égard, je m'inspire d'un livre du grand démographe français Alfred Sauvy, son étude intitulée *La fin des riches*, où il fait beaucoup réfléchir sur l'avenir du vieillissement dans nos sociétés occidentales. Sa dernière hypothèse n'est pas exacte, cependant; la population vieillissante du Canada ne s'enrichit pas ou ne s'enrichit pas nécessairement. Le Budget supplémentaire de mon ministère démontre que nous avions fait une simple erreur d'estimation mais il n'est pas dit que nous ramassons tous les gens que nous devrions ramasser idéalement et qui sont dans le besoin.

Entre autres, les problème que M. Stanley Knowles a décrit, celui du conjoint qui avait touché la pension et dont le mari meurt, prouve que nous ne ramassons pas nécessairement des gens qui pourraient être dans le besoin, du moins pas au niveau fédéral. Ils sont ramassés par des programmes provinciaux, peut-être. De plus, cela veut aussi dire qu'il y a peut-être plus de gens qui touchent le Régime des rentes du Canada ou le Régime des rentes du Québec. C'est une allocation supplémentaire; le supplément de revenu garanti est basé sur une formule de besoin. Alors, je ne crois pas que l'hypothèse qui veut que la société canadienne vieillissante s'enrichisse soit vraie. Je crois que c'est le contraire ou du moins que c'est stable.

M. Corbin: Monsieur le président, je vous remercie. Je sais que mon temps est écoulé. Il y a un autre comité qui attend. Est-ce que je pourrais être inscrit au début de la liste à la prochaine séance?

Le président: Merci, monsieur Corbin.

J'aimerais remercier les membres du Comité de s'être rendus à cette réunion à 9 h 40. J'espère que demain après-midi la réunion de 15 h 30 commencera à 15 h 30.

Madame le ministre, messieurs les fonctionnaires, je vous remercie. La réunion est ajournée jusqu'à demain, 15 h 30. Les témoins seront les mêmes.

[*Traduction*]

depth, which they have not done until now. In this respect I have read with great interest the book of the famous demographer, Alfred Sauvy, entitled *La fin des riches* and in which he speaks about the ageing of our western societies. But your last hypothesis is not correct since our senior citizens are not becoming more affluent or at least not necessarily so. Supplementary Estimates of my department show that we had made a mistake in forecasting, but even so nothing proves that we are covering all those who are in need of help.

The problem raised by Mr. Knowles concerning spouses who received a pension and whose husband dies shows that we are not covering all people who might be in need of help, at least not at the federal level. They are maybe covered under provincial programs. There may be more people who are covered under the Canada Pension Plan or the Quebec Pension Plan. This is an additional source of income; the guaranteed income supplement is based on a needs test. So it is not true to say that the ageing Canadian society is becoming more affluent. It would be more correct to say that the opposite is true or that the incomes remain stable.

Mr. Corbin: Thank you, Mr. Chairman. I know that my time has expired, that there is another Committee waiting. Would you put me at the head of the list for the next meeting?

The Chairman: Thank you, Mr. Corbin.

I want to thank the members of the Committee for having come to this meeting at 9.40. I hope that tomorrow afternoon we will start at 3.30 sharp.

I wish to thank the Minister and her officials. The meeting is adjourned until tomorrow at 3.30 p.m., with the same witnesses as today.

APPENDIX "HWSA–1" APPENDICE «HWSA–1»

NATIONAL HEALTH AND WELFARE
SANTE NATIONALE ET BIEN-ETRE SOCIAL

1977-78 SUPPLEMENTARY ESTIMATES (A)
BUDGET SUPPLEMENTAIRE (A) 1977-78

STUDENT SUMMER EMPLOYMENT AND ACTIVITIES PROGRAM
PROGRAMME DES EMPLOIS ET DES ACTIVITES D'ETE POUR LES ETUDIANTS

PROVINCIAL SUMMARY
SOMMAIRE PAR PROVINCE

PROVINCE	PROJECTS SUBMITTED/ PROJETS SOUMIS	PROJECTS APPROVED/ PROJETS APPROUVES	NUMBER OF STUDENTS/ NOMBRE D'ETUDIANTS	TOTAL FUNDING/ TOTAL DES PAIEMENTS	%
Newfoundland/ Terre Neuve	20	15	41	$ 79,073	
Prince Edward Island/ Ile du Prince Edouard	10	8	23	48,700	
Nova Scotia/ Nouvelle Ecosse	37	24	68	140,017	
New Brunswick/ Nouveau Brunswick	31	17	40	93,664	22.2
Quebec/ Québec	120	63	217	440,362	27.1
Ontario/ Ontario	195	80	171	358,673	22.1
Manitoba/ Manitoba	44	22	48	105,134	
Saskatchewan/ Saskatchewan	40	18	43	90,398	
Alberta/ Alberta	55	15	31	67,906	16.2
British Columbia/ Colombie Britannique	80	36	84	179,673	11.0
Yukon/ Yukon	-	-	-	-	-
Northwest Territories/ Territoires Du Nord-Ouest	7	7	14	23,300	1.4
CANADA	639	305	780*	$1,626,900*	100.0

* Health Protection Program/ Programme de Protection de la Santé	263	$ 701,000
Health Care Program/ Programme des Soins de la Santé	517	$ 925,900
	780	$1,626,900

Canada Post Postage paid
Third Class
K1A 0S7
HULL

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 2

Le mercredi 30 novembre 1977

Président: M. Jean-Robert Gauthier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Health, Welfare and Social Affairs

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Santé, du bien-être social et des affaires sociales

RESPECTING:

Supplementary Estimates (A) 1977-78 under NATIONAL HEALTH AND WELFARE

CONCERNANT:

Budget supplémentaire (A) 1977-1978 sous la rubrique SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

APPEARING:

The Honourable Monique Bégin, Minister of National Health and Welfare and Mr. Kenneth Robinson, Parliamentary Secretary to the Minister of National Health and Welfare.

COMPARAÎT:

L'honorable Monique Bégin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, et M. Kenneth Robinson, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class
Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to:
Printing and Publishing,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT
Imprimerie et Édition,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard du Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From the Department of National Health and Welfare:

Mr. Charles Caron, Assistant Deputy Minister, Medical Services Branch;

Mr. Pierre Gravelle, Assistant Deputy Minister, Health Programs Branch;

Dr. D. D. Gellman, Director General, Health Standards;

Mr. D. M. Lyngseth, Assistant Deputy Minister, Income Security Programs Branch.

Du Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social:

M. Charles Caron, sous-ministre adjoint, Direction des Services médicaux;

M. Pierre Gravelle, sous-ministre adjoint, Direction des Programmes de la Santé;

Dr D. D. Gellman, directeur général, Normes sanitaires;

M. D. M. Lyngseth, sous-ministre adjoint, Direction des Programmes de la sécurité du revenu.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 2

Wednesday, November 30, 1977

Chairman: Mr. Jean-Robert Gauthier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 2

Le mercredi 30 novembre 1977

Président: M. Jean-Robert Gauthier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Health, Welfare and Social Affairs

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Santé, du bien-être social et des affaires sociales

RESPECTING:

Supplementary Estimates (A) 1977-78 under NATIONAL HEALTH AND WELFARE

CONCERNANT:

Budget supplémentaire (A) 1977-1978 sous la rubrique SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

APPEARING:

The Honourable Monique Bégin, Minister of National Health and Welfare and Mr. Kenneth Robinson, Parliamentary Secretary to the Minister of National Health and Welfare.

COMPARAÎT:

L'honorable Monique Bégin, Ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et M. Kenneth Robinson, Secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Third Session of the
Thirtieth Parliament, 1977

Troisième session de la
trentième législature, 1977

26037—1

STANDING COMMITTEE ON HEALTH, WELFARE AND SOCIAL AFFAIRS

Chairman: Mr. Jean-Robert Gauthier
Vice-Chairman: Mr. Gilles Marceau

Messrs.

Appolloni (Mrs.)
Brisco
Caouette
Clarke
(*Vancouver Quadra*)
Clermont
Condon
Corbin
Drury
Halliday

COMITÉ PERMANENT DE LA SANTÉ, DU BIEN-ÊTRE SOCIAL ET DES AFFAIRES SOCIALES

Président: M. Jean-Robert Gauthier
Vice-président: M. Gilles Marceau

Messieurs

Knowles
(*Winnipeg North Centre*)
Lajoie
McGrath
Philbrook
Pigott (Mrs.)
Railton
Robinson
Rynard
Yewchuk

(Quorum 11)

Le greffier du Comité
Richard Rumas
Clerk of the Committee

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from Printing and Publishing, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Imprimerie et Édition, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, NOVEMBER 30, 1977
(3)

[*Text*]

The Standing Committee on Health, Welfare and Social Affairs met at 3:36 o'clock p.m. this day, the Chairman, Mr. Jean-Robert Gauthier, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Clermont, Corbin, Gauthier (*Ottawa-Vanier*), Robinson, Rynard and Yewchuk.

Other Member present: Mr. Grafftey.

Appearing: The Honourable Monique Bégin, Minister of National Health and Welfare and Mr. Kenneth Robinson, Parliamentary Secretary to the Minister of National Health and Welfare.

Witnesses: From the Department of National Health and Welfare: Mr. B. Rawson, Deputy Minister; Dr. A. B. Morrison, Assistant Deputy Minister, Health Protection; Mr. D. R. Yeomans, Assistant Deputy Minister, Administration; Dr. R. Rowlatt, Health Programs; Mr. B. J. Iverson, Assistant Deputy Minister, Social Service Programs.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Wednesday, November 9, 1977 relating to the Supplementary Estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 1978 (*See Minutes of Proceedings, Tuesday, November 29, 1977, Issue No. 1*).

The Committee resumed consideration of the Votes under National Health and Welfare.

The Minister, the Parliamentary Secretary and the witnesses answered questions.

At 5:09 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 30 NOVEMBRE 1977
(3)

[*Traduction*]

Le comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales se réunit aujourd'hui à 15 h 36 sous la présidence de M. Jean-Robert Gauthier (président).

Membres du Comité présents: MM. Clermont, Corbin, Gauthier (*Ottawa-Vanier*), Robinson, Rynard et Yewchuk.

Autre député présent: M. Grafftey.

Comparaît: L'honorable Monique Bégin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, et M. Kenneth Robinson, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Témoins: Du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social: M. B. Rawson, sous-ministre; Dr A. B. Morrison, sous-ministre adjoint, Protection de la santé; M. D. R. Yeomans, sous-ministre adjoint, Administration; Dr R. Rowlatt, Programmes de la santé; M. B. J. Iverson, sous-ministre adjoint, Programmes de services sociaux.

Le Comité poursuit l'étude de son ordre de renvoi du mercredi 9 novembre 1977 portant sur le Budget supplémentaire (A) pour l'année financière se terminant le 31 mars 1978 (*Voir procès-verbal du mardi 29 novembre 1977, fascicule nº 1*).

Le Comité poursuit l'étude des crédits sous la rubrique Santé nationale et Bien-être social.

Le ministre, le secrétaire parlementaire et les témoins répondent aux questions.

A 17 h 09, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Richard Rumas

Clerk of the Committee

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

Le mercredi 30 novembre 1977

[*Text*]

• 1539

Le président: A l'ordre s'il vous plaît. Notre réunion est maintenant ouverte.

Nous avons aujourd'hui avec nous M. William Kenneth Robinson, Secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Bienvenue monsieur Robinson . . . Et les fonctionnaires sont toujours là.

J'inviterais les députés à poser des questions. Dr. Yewchuk.

Mr. Yewchuk: I take it that Mr. Robinson is filling in for the Minister today, is that right?

Mr. W. Kenneth Robinson (Parliamentary Secretary to Minister of National Health and Welfare): Yes. You will recall last day when we met the Minister indicated that she had a . . .

Mr. Yewchuk: That is fine, all right.

Mr. Robinson: . . . commitment . . .

Mr. Yewchuk: That is fine. Do not take up too much time explaining.

Mr. Robinson: She may be back later.

Mr. Yewchuk: I see that you are here anyway.

I wanted to ask some questions dealing with blood fractionation in this country as it pertains to co-operation between the Red Cross and Connaught Laboratories and the National Health and Welfare Department. And the first question is, has the federal government made a decision on an application by the Red Cross to build a new blood fractionation facility? And if not, perhaps we could be informed as to when such a decision will be made and whether the facility will be operated by the Red Cross or by the Armand Frappier Institute in Montreal or by Connaught Laboratories.

Mr. Robinson: Thank you, Dr. Yewchuk, for your question. I will ask Bruce Rawson, the Deputy Minister, to answer that at this time.

• 1540

Mr. B. Rawson (Deputy Minister, Department of National Health and Welfare): A great deal of work is still on going, Dr. Yewchuk, on the study of what should be the next step in Canada, but in the area of blood fractionation with a view to securing a long-term supply, neither has there been a choice made as to who should do that, nor have there been major and final decisions taken. All three of the bodies you mentioned which are potential for contributing to that are still under consideration. Reports are being done and consultants are working on the subject. It is part of the on-going deputy ministers of health discussion, and we hope that in the new year, 1978, we will have some solid and concrete proposals to make to ministers.

Mr. Yewchuk: Can the Minister or perhaps the Deputy Minister explain why the government is allowing fresh frozen

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

Wednesday, November 30, 1977

[*Translation*]

The Chairman: Order, please. The meeting will now come to order.

Today we have with us Mr. William Kenneth Robinson, Parliamentary Secretary to the Minister of National Health and Welfare. I welcome you, Mr. Robinson. And the officials are still there.

I now invite the members to ask questions. Monsieur Yewchuk.

M. Yewchuk: Je suppose que M. Robinson remplace le ministre aujourd'hui, n'est-ce pas?

M. W. Kenneth Robinson (Secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Oui. Lorsque nous nous sommes rencontrés la semaine dernière, le ministre a indiqué qu'elle était . . .

M. Yewchuk: C'est très bien.

M. Robinson: . . . prise ailleurs . . .

M. Yewchuk: C'est très bien. Inutile de prolonger les explications.

M. Robinson: Il se peut qu'elle vienne plus tard.

M. Yewchuk: De toute façon, vous êtes là.

Je voudrais poser plusieurs questions sur le fractionnement du sang dans ce pays, et cela dans le cadre de la collaboration qui existe entre la Croix Rouge, les laboratoires Connaught et le ministère de la Santé. Voici ma première question: le gouvernement fédéral s'est-il prononcé sur la demande que lui a présentée la Croix Rouge dans le but de construire un nouveau laboratoire pour le fractionnement du sang? Sinon, pourrait-on nous indiquer à quelle date la décision sera prise et si ce laboratoire sera exploité par la Croix Rouge, l'Institut Armand Frappier de Montréal ou Connaught.

M. Robinson: Merci de votre question, monsieur Yewchuk. Je vais demander à Bruce Rawson qui est sous-ministre, de vous répondre.

M. B. Rawson (sous-ministre, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social): On s'interroge encore sur ce que sera le prochain stade, monsieur Yewchuk, mais en ce qui concerne le fractionnement du sang dont le but est de s'assurer un approvisionnement à long terme, aucune décision importante ou définitive n'a encore été prise et l'on n'a pas non plus décidé qui devrait en être chargé. On étudie encore la possibilité de confier cela à l'une des trois sociétés que vous venez de nommer. Des rapports sont en cours et des spécialistes s'en occupent actuellement. Cela fait partie des négociations qui ont lieu entre les sous-ministres de la santé et nous espérons que l'an prochain, en 1978, nous aurons des propositions concrètes à présenter aux ministres.

M. Yewchuk: Le ministre ou plutôt le sous-ministre peut-il expliquer pourquoi le gouvernement autorise l'exportation de

[*Texte*]

plasma to be exported to the U.S. for fractionation when the Connaught Laboratories can do this, keeping in mind that fresh frozen plasma is useful for the preparation of Factor 8, which is used in the treatment of haemophilia, and that Connaught Laboratories indeed do have a product known as Factor 8, which it has not been allowed to test, or has been blocked from testing, Factor 8 in Canada? They are in the situation where they have to do the clinical trials in the United States before they can get a licence to sell the product in this country. I would like to know, first of all, why the clincial trials are not being conducted in Canada, and secondly, why there seems to be a dispute between the Red Cross and Connaught Laboratories, which dispute appears to be aided and abetted by the National Health and Welfare Department. Please explain why this is indeed happening.

Mr. Robinson: I will ask Mr. Rawson to take that question.

Mr. Rawson: Since your questions are getting difficult, I will pass to Alec Morrison.

The Chairman: Dr. Morrison.

Dr. A. B. Morrison (Assistant Deputy Minister, Health Protection, Department of National Health and Welfare): Mr. Chairman, in so far as clincial trials are concerned, the Food and Drug regulations do not require them to be conducted in this country. If Connaught wishes to conduct clincial trials anywhere in the world, providing they are conducted under the standards and up to the conditions that we feel are of sufficiently high qualty, they would be acceptable to us. There is no requirement that the testing be done in Canada, so if Connaught wishes to test anywhere, we would be interested in looking at the data.

Mr. Yewchuk: Perhaps I could follow it up with another question then. Is Dr. Morrison aware of any attempt by the Red Cross, with the approval of the National Health and Welfare Department, to block clinical trials of Factor 8 in Canada? If not, why is it indeed being done in the United States, because I am informed by Connaught that their preference would be to do the testing in this country?

Dr. Morrison: The answer is no, Mr. Chairman, I am not aware of any such attempt.

Mr. Yewchuk: So you have no explanation as to why Connaught is doing it in the U.S., given that they would prefer to do it in this country.

Dr. Morrison: Mr. Chairman, I do not. Clearly there is a dispute going on between Connaught and the Red Cross. What is involved with that I simply am not privy to, so I cannot comment.

Mr. Yewchuk: Is anybody in the health department?

Dr. Morrison: Not to my knowledge.

Mr. Yewchuk: All right.

Can the Minister, through Dr. Morrison, tell us whether all of the components produced by fractionation from the fresh frozen plasma that is sent by the Canadian Red Cross to Highland Laboratories in the United States are returned to Canada, or do Highland Laboratories keep any of those products for sale in the United States or for other disposal in the United States?

[*Traduction*]

plasma congelé à destination des États-Unis alors que les laboratoires Connaught peuvent le fractionner et qu'il sert d'autre part à la préparation du Facteur 8 utilisé pour le traitement de l'hémophilie? Les laboratoires Connaught ont en effet un produit connu sous le nom de Facteur 8 dont les tests ont été interdits ou bloqués au Canada. Ils doivent donc s'adresser aux États-Unis pour les tests cliniques dans le but d'obtenir une licence les autorisant à vendre ce produit dans notre pays. Premièrement, pourquoi les tests cliniques ne sont-ils pas effectués au Canada; deuxièmement, quel est l'origine du conflit qui oppose la Croix Rouge et les laboratoires Connaught et que le ministère de la Santé semble attiser. Expliquez m'en la raison.

M. Robinson: Je demanderai à M. Rawson de répondre à cette question.

M. Rawson: Puisque vos questions se font plus complexes, je céderai la parole à Alec Morrison.

Le président: Monsieur Morrison.

M. A. B. Morrison (sous-ministre adjoint, Protection de la santé, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social): La réglementation sur les aliments et les drogues n'exige pas que les tests cliniques soient effectués dans notre pays. Peu importe le pays où Connaught choisit de les effectuer pourvu que ces tests soient faits conformément à des normes et dans des conditions qui nous satisfassent. Rien n'exige que les tests soient effectués au Canada, et si Connaught désire les faire ailleurs, nous en étudierons volontiers les données.

M. Yewchuk: Je pourrais donc maintenant vous poser une autre question. M. Morrison sait-il si, avec l'approbation du ministère de la Santé, la Croix Rouge aurait cherché à bloquer les tests cliniques du Facteur 8 au Canada? Sinon, comment se fait-il que ces tests soient effectués aux États-Unis puisqu'on m'a dit que Connaught préférerait qu'ils soient faits ici?

M. Morrison: La réponse est non, monsieur le président; je ne suis au courant d'aucune tentative de cet ordre.

M. Yewchuk: Vous ignorez donc pourquoi Connaught qui préférerait que les tests soient effectués ici, les fait faire aux États-Unis.

M. Morrison: En effet. De toute évidence, un conflit oppose Connaught et la Croix Rouge. J'ignore quelle en est la cause, il m'est donc impossible de vous répondre.

M. Yewchuk: Y a-t-il quelqu'un du ministère de la Santé?

M. Morrison: Pas que je sache.

M. Yewchuk: Très bien.

Le ministre, par l'intermédiaire de M. Morrison, pourrait-il nous dire si tous les éléments obtenus à partir du fractionnement du plasma congelé qui sont expédiés par la Croix Rouge aux laboratoires Highland, aux États-Unis, sont renvoyés au Canada, ou bien si les laboratoires Highland conservent certains de ces produits pour la vente ou tout autre usage aux États-Unis?

[*Text*]

Dr. Morrison: We would probably not have that kind of information, Mr. Chairman. I can attempt to find it for Dr. Yewchuk. My guess is that it is a strictly commercial transaction, and some of them may be staying in the United States.

• 1545

Mr. Yewchuk: I am informed that the Red Cross refuses to provide fresh-frozen plasma to Connaught Laboratories for the production of Factor 8 because Factor 8 would be marketed as a commercial product. The Red Cross takes the position that no fractions should be marketed as a commercial product because it would undermine the free-donor system. If we have a situation where some of these fractions are kept in the United States for marketing there, do you not feel this would have the effect of undermining the free-donor system, at least to the same extent that it would if Connaught were doing the same thing?

The Chairman: Dr. Morrison.

Dr. Morrison: Mr. Chairman, there are so many suppositions in that question that I really cannot answer them. We would need to find out first whether these fractions are staying in the United States and I am prepared to try to find that information. In the absence of it, I really just do not know.

Mr. Rawson: I can answer that.

The Chairman: Mr. Rawson.

Mr. Rawson: It should be stressed that the plasma is being shipped in bond and is separately processed so that all the finished products coming back are of Canadian origin. All the products comply with both the U.S. Drug Enforcement Administration and the Canadian Bureau of Biologics Regulations. There are no products, to our knowledge, staying in the United States.

Mr. Yewchuk: Can the Deputy Minister, then, tell us whether any of the blood fractions that come back to Canada come back in a situation of gross or even minimal oversupply? In other words, are we bringing fractions back that we do not need at all and having a 20-year stockpile of some of them? And if these are brought back in oversupply, what is done with them? Are they exported, or sold, or just stored indefinitely?

The Chairman: Mr. Rawson.

Mr. Rawson: We will find that out for you, Mr. Yewchuk. That is not something I have information on at present.

Mr. Yewchuk: All right. I will progress to another area, and that is the collection system that the Red Cross uses itself. We are told that while the system is generally fairly good, it is not up to standard with that in other countries, and that indeed there is a fairly significant degree of contamination of some of the outdated plasma received by Connaught to make Factor 9. And since the plasma is contaminated, Factor 9 is contaminated as well and, therefore, is not useful. Does the department have any information, as far as modernization of the collection system the Red Cross uses to collect fresh blood from free donors is concerned, prior to the huge expenditure that would be required for fractionation? In other words, if you are

[*Translation*]

M. Morrison: Je ne pense pas que nous ayons ces renseignements, monsieur le président. Je peux le vérifier pour M. Yewchuk. Je suppose qu'il s'agit d'une transaction purement commerciale et il se peut qu'une partie de ces produits restent aux États-Unis.

M. Yewchuk: On me signale que la Croix-Rouge refuse de fournir du plasma congelé aux laboratoires Connaught pour la fabrication du Facteur 8, sous prétexte que le Facteur 8 serait vendu dans le commerce. La Croix-Rouge estime qu'aucun de ces produits ne devrait être commercialisé car cela ébranlerait le système des donneurs bénévoles. Or, dans le mesure où certains de ces produits restent aux États-Unis pour y être vendus, ne pensez-vous pas que le résultat serait le même du point de vue des dons bénévoles si Connaught en faisait autant?

Le président: Monsieur Morrison.

M. Morrison: Monsieur le président, la question est tellement hypothétique qu'il m'est impossible d'y répondre. Il faut commencer par déterminer si ces fractions sanguines restent aux États-Unis et je chercherai volontiers ces renseignements. Sans cela, je ne peux absolument ps vous répondre.

M. Rawson: Je peux le faire.

Le président: Monsieur Rawson.

M. Rawson: Il convient de souligner que le plasma est expédié sans douane et qu'il est traité à part de sorte que tous les produits finis qui revienent sont d'origine canadienne. Tous ces produits sont conformes aussi bien à la législation américaine sur les drogues qu'à la réglementation établie par le bureau canadien de biologie. A notre connaissance, aucun produit ne reste aux États-Unis.

M. Yewchuk: Le sous-ministre peut-il maintenant nous dire si certains de ces produits résultant du fractionnement du plasma reviennent au Canada en quantités fortement ou même faiblement excédentaires? Autrement dit, rapatrions-nous des produits dont nous n'avons pas besoin du tout et dont les stocks sont là pour 20 ans, dans certains cas? Qu'advient-il de ces excédents? Sont-ils exportés, vendus ou simplement entreposés pendant une durée indéterminée?

Le président: Monsieur Rawson.

M. Rawson: Nous vous trouverons ces renseignements, monsieur Yewchuk. Je ne suis pas au courant pour l'instant.

M. Yewchuk: Très bien. Je passerai à un autre domaine, celui des collectes de sang telles qu'elles sont faites par la Croix-Rouge elle-même. On nous a dit que, dans l'ensemble, c'est assez satifaisant sans être cependant du même niveau que ce qui se fait dans d'autres pays; et en réalité, une partie du vieux plasma que Connaught reçoit pour la fabrication du Facteur 9 est largement contaminé. Or, puisque le plasma est contaminé, le Facteur 9 l'est aussi et par conséquent, il est imposible de s'en servir. Le Ministère a-t-il des renseignements sur une modernisation éventuelle du système utilisé par la Croix-Rouge pour la collecte de sang auprès des donneurs bénévoles, et cela avant d'engager les dépenses énormes que le

[*Texte*]

looking at building a fractionation plant first, you may be putting the cart before the horse.

Mr. Robinson: Perhaps Mr. Rawson could answer that.

Mr. Rawson: The facility we are studying along with the Red Cross, which is still under discussion with Connaught, is with a view, obviously, to developing a very, very modern upgraded facility over that which we have now. But I am not prepared to . . .

Mr. Yewchuk: You are talking about fractionation. I want to know about the collection system the Red Cross uses. I am told that it is not up to par with modern-day expectations.

Mr. Rawson: I am told also that it can be improved, that is not a criticism that is very, very significant, in my opinion. I think almost any system can be improved.

Mr. Yewchuk: I do not want to be misinterpreted. I am not criticizing at all. I am simply asking—and you yourself say that it can be improved—whether it will be improved and, if so, have you any estimates as to the cost of such improvements and when will these improvements be made?

Mr. Rawson: No, I do not have estimates of that.

Mr. Yewchuk: Will it be improved?

Mr. Rawson: I am sure it will.

Mr. Yewchuk: When?

Mr. Rawson: The first moves in that direction begin, I think, in 1978, with the conclusion of the studies that are now under way.

The Chairman: Thank you, Mr. Rawson. Monsieur Corbin, s'il vous plaît.

M. Corbin: Merci, monsieur le président.

L'autre jour, en présence du ministre, j'ai soulevé la question du crédit d'un dollar inclus au Programme de la Situation de la femme. Je n'ai pas très bien saisi les explications que m'a données le ministre. Est-ce que je pourrais demander qu'on répète ces renseignements-là, s'il vous plaît?

• 1550

Le président: Monsieur Robinson.

Mr. Robinson: Mr. Corbin, I wonder if you would explain. Are you following up from yesterday with regard to the status of women. As you may understand, this is a matter that is not before the Minister of National Health and Welfare but more properly before the Minister of State for Federal-Provincial Relations.

Mr. Corbin: Well, that is what I do not quite understand, Mr. Chairman. Why is the vote under National Health and Welfare?

Mr. Rawson: If I may, part of the funds required that we wish to transfer from the health protection element of the Department to the status of women element, to accomplish certain surveys and undertakings that the government felt was appropriate, is contained here in the amount of $150,000, and

[*Traduction*]

fractionnement exigerait? Autrement dit, si vous songez à commencer par construire un laboratoire de fractionnement, il se peut que vous mettiez la charrue avant les bœufs.

M. Robinson: M. Rawson pourrait peut-être vous répondre.

M. Rawson: Les installations que nous étudions avec la Croix-Rouge et qui continuent à faire l'objet de discussions avec Connaught, seront évidemment beaucoup plus modernes que celles dont nous disposons maintenant, mais je ne suis pas prêt à . . .

M. Yewchuk: Vous parlez du fractionnement. Je veux être renseigné sur le système utilisé par la Croix-Rouge pour la collecte du sang. On m'a dit que c'était loin de correspondre à ce que l'on pourrait en attendre à notre époque.

M. Rawson: On m'a également dit que cela pourrait être amélioré mais, à mon avis, ce n'est pas une critique. Il n'y a pratiquement rien qui ne puisse être amélioré.

M. Yewchuk: Je ne veux pas qu'on se méprenne sur mes propos. Ce n'est pas une critique de ma part. Je vous demande simplement si on peut améliorer le système—et vous en avez convenu vous-même. Dans l'affirmative, avez-vous chiffré le cout de ces améliorations et en avez-vous fixé la date?

M. Rawson: Non, je n'ai aucune estimation.

M. Yewchuk: Est-ce que ce sera amélioré?

M. Rawson: J'en suis certain.

M. Yewchuk: Quand?

M. Rawson: Le premier pas dans cette direction se fera en 1978 au moment où l'on connaîtra le résultat des études en cours.

Le président: Merci, monsieur Rawson. Mr. Corbin, please.

Mr. Corbin: Thank you, Mr. Chairman.

The other day when the Minister was present, I raised the question of the $1 vote for the Status of Women Program. I did not quite understand the explanation given by the Minister. Could you please give me that information?

The Chairman: Mr. Robinson.

M. Robinson: Pourriez-vous être plus explicite, monsieur Corbin? Cela fait-il suite à la discussion d'hier concernant le statut de la femme? Il s'agit, comme vous le savez, d'un problème qui relève non pas du ministre de la Santé mais plus exactement du ministre d'État chargé des relations fédérales-provinciales.

M. Corbin: C'est précisément ce que je ne saisis pas très bien. Comment se fait-il que ce crédit figure au budget de la Santé?

M. Rawson: Ces crédits de $150,000 que vous voyez ici couvrent une partie des fonds que nous souhaitons faire passer du budget réservé à la protection de la santé au budget réservé à la situation de la femme, afin d'effectuer certaines études et d'entreprendre certaines actions; voilà pourquoi cela figure au crédit 25.

[*Text*]

that is the reason why the item is specifically being referred to in Vote 25.

It is also worth pointing out, I think, that the whole sector was in the Main Estimates of National Health and Welfare because of the former Minister's responsibility and therefore it has to continue in this form.

Le président: Monsieur Corbin.

M. Corbin: Monsieur le président, il y a un problème de responsabilité ministérielle ici qui n'est pas très bien précisé. Je ne connais pas les lois du Parlement qui autorisent ce genre de transfert sous la responsabilité du ministre qui ne détient pas le portefeuille. C'est une zone nébuleuse pour moi et pour bien des députés.

D'où vient l'autorité de pouvoir inclure ces crédits à un des postes du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, alors que le ministre porte un autre chapeau, a une autre responsabilité? De quelles lois du Parlement est-ce que cela vient? Comment peut-on jouer et déplacer des secteurs de responsabilité de cette façon?

The Chairman: Mr. Rawson.

Mr. Rawson: Well, this vote was in our Main Estimates when the Honourable Marc Lalonde was both Minister of National Health and Welfare and the Minister responsible for the status of women. Since Mr. Lalonde does not have, at this time, a department in the traditional sense but is, I understand, a Minister of State, we have agreed to continue to include funds for this purpose within the National Health and Welfare vote. There are, I think, ample precedents for that that one could find and if that would be of assistance to you, I would be delighted to look them up.

Mr. Corbin: Was this decision approved by Cabinet, authorized by Cabinet—by an Order in Council? Or from where does the authority flow to make these decisions and enforce them?

The Chairman: Mr. Yeomans.

Mr. D. R. Yeomans (Assistant Deputy Minister, Administration, Department of National Health and Welfare): The tradition is that any supplementary funds requested of Parliament appear in the Supplementary Estimates as supplements to the original request, and the original request—the original vote was Vote 65 of the Department of Health and Welfare—asked of Parliament was to supplement Vote 65 of the Department of Health and Welfare. In the meantime, the government has agreed—I would presume under the Public Service Transfer and Rearrangement of Duties Act—to assign responsibility for the status of women to a Minister of State, Mr. Lalonde, who is no longer Minister of Health and Welfare. So while Parliament is voting the funds as a supplement to Vote 65, it is in fact being used for the purpose stated and the minister responsible is clearly the minister that has been publicly declared by the government to be responsible for that program.

• 1555

Mr. Corbin: So, we will have to ask Mr. Lalonde to appear before this Committee for further discussion.

Mr. Robinson: I would assume that is what will happen.

[*Translation*]

Il convient également de souligner que tout cela figurait au budget principal sous la rubrique Santé et Bien-être puisque cela relevait du ministre qui en était précédemment responsable; il faut donc que cela continue sous cette forme.

The Chairman: Mr. Corbin.

Mr. Corbin: Mr. Chairman, there is a problem of departmental responsibility which is not very well defined. I do not know the Acts of Parliament which allow this kind of transfer under the responsibility of the Minister who does not have the portfolio. I am a little bit confused here and so are many members.

Where does the authority flow to include these funds in one of the programs of the Department of National Health and Welfare when the Minister is no longer responsible for it? Which Acts of Parliament allow that? How can you transfer areas of responsibility in this fashion?

Le président: M. Rawson.

M. Rawson: Ce crédit figurait au budget principal lorsque l'honorable Marc Lalonde détenait le portefeuille de la Santé nationale et du Bien-être social et qu'il était également responsable de la situation de la femme. Puisque à l'heure actuelle M. Lalonde est ministre d'État sans avoir de portefeuille au sens habituel du terme, nous avons convenu de continuer à inscrire ces crédits au budget de la Santé. Il existe de nombreux précédents et si cela peut vous aider, je me ferai un plaisir de vous en fournir la preuve.

M. Corbin: Cette décision a-t-elle été approuvée en conseil des ministres ou par un décret du conseil? D'où vient l'autorisation de prendre ces décisions et de les mettre à exécution?

Le président: M. Yeomans.

M. D. R. Yeomans (sous-ministre adjoint, Administration, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social): L'usage veut que tout crédit supplémentaire sollicité auprès du Parlement figure au budget supplémentaire; ce que l'on demande, c'est un supplément par rapport au crédit 65 du ministère de la Santé et du Bien-être, c'est-à-dire le crédit initial. Dans l'intervalle, et en vertu de la Loi sur les remaniements et les transferts dans la Fonction publique, je présume, le gouvernement a décidé de confier la responsabilité de la situation de la femme à un ministre d'État, M. Lalonde, qui n'est plus ministre de la Santé et du Bien-être. Ces fonds supplémentaires que le Parlement est en train de voter se rattachent au crédit 65, mais en réalité ils auront la destination indiquée ici et, de toute évidence, le ministre qui en est responsable est celui auquel le gouvernement a publiquement confié ce programme.

M. Corbin: Il faudra donc inviter M. Lalonde pour qu'on puisse en discuter plus longuement.

M. Robinson: C'est ce qui se produira, je suppose.

[*Texte*]

M. Corbin: Je voudrais maintenant toucher à un sujet, brièvement abordé par certains de mes collègues hier. Il s'agit des subventions versées aux provinces et aux territoires pour le nouveau programme des services complémentaires de santé. J'ai cru comprendre, à la suite de l'intervention de M. Knowles, que ces services peuvent varier immensément d'une province à l'autre. Est-ce que c'est le cas?

Mr. Robinson: I wonder if Mr. Rawson would care to answer this.

Mr. Rawson: I heard part of your question. I am sorry. I had not heard it all.

Mr. Corbin: The extended health care services vary considerably from province to province. These services would vary considerably.

Mr. Rawson: Yes, they would.

Mr. Corbin: Do you have a list on a province-by-province basis of what these services are?

Mr. Rawson: I am thinking . . .

Mr. Corbin: You are thinking that you should give the information.

Mr. Rawson: No, no, that is not true. We know and have the information on what services are offered in each province and can supply that. When you get into the texture or the complexities or the way in which the service is offered or the ground rules for, let us say, a nursing care program in the Province of Newfoundland or its delivery system in Labrador, I would have great difficulty responding to that and would think that is provincial in terms of information supply. But in terms of general information, there is no question, we do have that.

Mr. Corbin: Mr. Chairman, I am sure Mr. Rawson appreciates that we are basically political animals around this table.

Mr. Rawson: That catches me by a great deal of surprise.

Mr. Corbin: In the course of my almost 10 years now as a federal member of Parliament, I have had great difficulty in identifying the source or the proportion of federal money that is handed out by the provincial governments. I should probably refer to my own Province of New Brunswick. You mention one extended health care service, the nursing home care, for example. Let me just illustrate my dilemma with a concrete example.

In the City of Edmonston, Central Mortgage and Housing Corporation financed the construction of a senior citizens home part of which was identified as a nursing care home of so many beds. I think the number was 25 or so, maybe 30. I cannot remember off the cuff. The provincial government pays to sustain that nursing care in that senior citizen home on the basis of the number of beds and I think they also give a construction grant to make the project viable. Now the money that the province gives in that process, is it all provincial money or is it partly federal money? Let us say they give to the senior citizens project a grant of $100,000; is that all strictly speaking provincial money or does some of that money originate from the federal government? And if so, how can it be identified?

[*Traduction*]

Mr. Corbin: I would like now to come back very quickly to one of the questions raised yesterday by some of my colleagues. It is about grants paid to the provinces and territories through the new extended health care program. The statement made by Mr. Knowles led me to believe that these services would vary considerably from province to province. Is that so?

M. Robinson: M. Rawson pourrait-il répondre?

M. Rawson: Excusez-moi, je n'ai entendu qu'une partie de votre question.

M. Corbin: Les services complémentaires de santé peuvent varier considérablement d'une province à l'autre.

M. Rawson: En effet.

M. Corbin: Avez-vous une liste indiquant quels sont ces services dans chaque province?

M. Rawson: Je réfléchis . . .

M. Corbin: Vous réfléchissez pour savoir si vous deviez me donner ce renseignement.

M. Rawson: Non, pas du tout. Nous savons quels sont les services assurés dans chaque province et nous pouvons vous communiquer ces renseignements. Quand on entre dans la complexité de ces services ou dans la nature du fonctionnement des maisons de repos à Terre-Neuve ou au Labrador par exemple, il est très difficile de répondre, et je crois qu'il faudrait plutôt s'adresser aux provinces pour obtenir ces renseignements. Pour ce qui est des généralités, cela ne pose aucun problème, nous pouvons vous communiquer cela.

M. Corbin: Monsieur le président, M. Rawson comprend sûrement que nous ne sommes ni plus ni moins que des animaux politiques autour de cette table.

M. Rawson: Voilà qui me surprend beaucoup.

M. Corbin: Je suis député fédéral depuis près de dix ans mais j'ai toujours eu du mal à identifier l'origine ou le montant des crédits fédéraux dépensés par les gouvernements provinciaux. Je devrais parler de ma propre province, le Nouveau-Brunswick. Vous avez évoqué un des services de soins complémentaires. Permettez-moi de vous citer un exemple concret qui vous fera comprendre le dilemme devant lequel je me trouve.

A Edmonston, la Société centrale d'hypothèques et de logement a financé la construction d'un foyer de vieillards dont une partie devait abriter une infirmerie contenant un certain nombre de lits. Il s'agissait, je crois, de 25 ou 30 lits. Je ne m'en souviens pas exactement. Le gouvernement provincial verse de l'argent qui sert à financer cette infirmerie, au prorata du nombre de lits, et je crois qu'il verse également une subvention pour que cela continue à fonctionner. L'argent versé par la province est-il entièrement d'origine provinciale ou est-il partiellement d'origine fédérale? A supposer que la province verse une subvention de $100,000 pour le financement de ce foyer réservé aux personnes âgées, cet argent est-il, strictement parlant, d'origine provinciale ou provient-il en partie du gouvernement fédéral? Dans l'affirmative, quelle est la part fédérale?

[*Text*]

• 1600

Mr. Robinson: I will ask Don Rowlatt if he would answer that question.

Dr. Rowlatt: If I can give an answer in two parts . . .

The Chairman: What is your name, sir?

Dr. D. Rowlatt (Health Programs, Department of National Health and Welfare): Don Rowlatt.

Prior to April 1, 1977, and prior to the introduction of the block funding financing arrangements, nursing homes and homes for special care under the aegis of Welfare Services, were shared to the extent that the persons resident in them were persons in need under the definition of the Canada Assistance Plan. In the example that you have provided, the funds provided by the province to the institution would have been cost-shared under the Canada Assistance Plan to the extent that the funds were being provided to assist persons in need under the definition of that Act.

Mr. Corbin: On a fifty-fifty basis?

Dr. Rowlatt: The Canada Assistance Plan would have shared out those costs for persons in need on a fifty-fifty basis.

As of April 1 this year, with the introduction of the block funding financing arrangements and the replacement of the fifty-fifty formula for nursing homes with a straight per capital grant, $20 in this year, to be escalated over the subsequent years, it is one section of the Federal-Provincial Fiscal Arrangements and Established Programs Financing Act. The federal government is no longer contributing on a fifty-fifty cost-sharing basis. It is contributing towards the costs of that type of service provided by the provincial plan but the money is no longer tied specifically to any given dollar expenditure.

Mr. Corbin: But what is our proportion of . . .

Le président: Monsieur Corbin, je regrette, vos 10 minutes sont écoulées. Vous reviendrez avec cinq autres minutes . . .

M. Corbin: Merci.

Le président: . . . au prochain tour. Je suis certain que vous voudrez approfondir cette bonne question.

Mr. Corbin: Thank you.

The Chairman: Dr. Rynard.

Dr. Rynard: Mr. Chairman, I would like to deal with a question that is of some concern to all of us. It is a question I brought up in the House some months ago when I asked the then Minister of Health, Mr. Lalonde, what information and how much information he and his department were being given by the provinces regarding people under the OHIP arrangements. I will just give you the date so you can refer to it: June 7, 1977 is when I asked that question. The question was simply:

> "It has to do with the growth of socialized medicine requiring identification of the patient and his treatment, which was inviolate before the advent of state medicine

[*Translation*]

M. Robinson: Je vais demander à Don Rowlatt de répondre à cette question.

M. Rowlatt: Ma réponse aura deux parties.

Le président: Comment vous appelez-vous, monsieur?

M. B. Rowlatt (Programmes de la Santé, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social): Don Rowlatt.

Avant le 1er avril 1977, c'est-à-dire avant l'introduction du financement global, les établissements réservés aux soins complémentaires ou spéciaux qui relevaient des services du bien-être social, étaient pris en charge à la fois par le fédéral et les provinces en ce sens que ceux qui y résidaient étaient des indigents selon la définition du Régime d'assistance publique du Canada. Dans l'exemple que vous avez cité, les crédits versés par la province auraient été partagés en vertu du Régime d'assistance publique du Canada dans la mesure où ces crédits étaient destinés à aider des indigents, selon la définition de cette loi.

M. Corbin: Le partage aurait-il été égal?

M. Rowlatt: Le régime d'assistance publique du Canada aurait financé pour moitié les dépenses engagées pour ces indigents.

Le premier avril dernier, on a introduit le financement global et on a remplacé le financement à part égale des maisons de santé par une subvention qui est de $20 par personne cette année mais qui sera majorée au cours des années à venir; cela se trouve dans un article de la loi sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur le financement des programmes établis. Le gouvernement fédéral ne finance plus la moitié des coûts. Il finance une partie des coûts des services assurés par les provinces mais la somme n'en n'est pas spécifiquement déterminée.

M. Corbin: Quelle est notre part . . .

The Chairman: Mr. Corbin, I am sorry, but your 10 minutes have elapsed. You will come back later on and you will have five more minutes . . .

Mr. Corbin: Thank you.

The Chairman: . . . during the next round of questioning; I am sure that you want to get more details on this question.

M. Corbin: Merci.

Le président: Monsieur Rynard.

M. Rynard: Je voudrais aborder une question qui nous concerne tous. Il s'agit d'une question que j'ai posée à la Chambre il y a quelques mois. J'ai demandé à M. Lalonde qui était alors ministre de la Santé, quels étaient les renseignements qui lui étaient communiqués, à lui et à son ministère, par les provinces en ce qui concerne les gens couverts par l'OHIP, et quelle était l'ampleur de ces renseignements. Je vais vous donner la date pour que vous puissiez vous y reporter; c'est le 7 juin 1977 que j'ai posé la question que voici:

> Elle a trait à l'ampleur que prend la médecine socialisée et qui nécessite l'identification du malade et de son traitement, renseignements qui étaient inviolables avant l'avè-

[*Texte*]

but which can be, and has been used by communist countries against patients."

Well, this is very true all over.

My question is; what protection has been provided to preserve the confidentiality of relations between doctors and patients in Canada?

Mr. Robinson: What answer did you get?

Dr. Rynard: Oh, all right, I will give you that.

. . . if the hon. member is referring to an area of federal responsibility, I must remind him that as far as the health of civil servants is concerned, quite specific rules compel medical officers to maintain the confidentiality of the medical information they obtain from their patients. In fact, I think the hon. member is concerned about a form which the Ontario Department of Transport . . .

Well, that was not what I was concerned with at all, because we are just filling them out now.

—is using to request those who are seeking a driver's permit . . . Unfortunately, because this matter is a provincial responsibility, I suggest the hon. member should raise this issue with the Ontario government.

• 1605

Later on he admitted that they were getting this information, and on page 6937, it states:

Dr. Jack Saunders, OMA director of health services, said the federal government has been collecting data from the provinces for "about two years" now on admissions to psychiatric units in general hospitals, as well as psychiatric hospitals.

This is something that is shocking. Here we have the Minister of Health getting up and making this statement, not knowing what was going on below in his own bureaucracy, and this not only applies to the government, but it applies to the records department. An Ontario doctor has been cautioned by the College of Physicians and Surgeons for obtaining medical hospital records of patients, not his own, for an insurance adjustor without the patient's permission or a court order.

Mr. Robinson: I would understand, Dr. Rynard, and I am sure you will appreciate that the whole question of confidentiality with regard to medical matters is of serious concern to the federal government and I am sure to the provincial governments.

Mr. Rynard: That is why I am bringing it up.

Mr. Robinson: I would point out, however, that the administration of the hospital insurance program is the responsibility of the provincial governments.

[*Traduction*]

nement de la médecine étatisée mais qui peuvent être ou ont été utilisés par les pays communistes au détriment des malades.

Ce qui est tout à fait vrai.

Ma question est la suivante: Quelle protection est prévue pour préserver le caractère confidentiel des rapports entre médecins et patients.

M. Robinson: Et quelle a été la réponse?

M. Rynard: J'y viens.

Si l'honorable député se réfère au domaine de sa responsabilité fédérale, je lui rappelle qu'en ce qui concerne la santé des employés de l'État, des fonctionnaires, des règles très précises stipulent que le personnel médical doit garder confidentiel l'information de nature médicale obtenue auprès des patients. Par ailleurs, je crois que l'honorable député se réfère sans doute à une formule utilisée par le ministère des Transports de l'Ontario . . .

Ce n'était pas du tout ce qui m'intéressait car nous commençons seulement à remplir ces questionnaires

. . . qui demande à ceux qui sont candidats à l'obtention d'un permis de conduire . . . Malheureusement, il s'agit d'une question qui est de responsabilité provinciale, et je suggère à l'honorable député de soulever cette question auprès du gouvernement de l'Ontario.

Plus tard il a reconnu que ces informations leur étaient communiquées et, je lis à la page 6937:

Le Dr Jack Saunders, Directeur des services d'hygiène de l'OMA, a affirmé que le gouvernement fédéral recueillait auprès des provinces depuis près de deux ans, des données sur les admissions de patients dans les services psychiatriques des hôpitaux généraux de même que dans les hôpitaux psychiatriques.

Voilà qui est parfaitement choquant; que le ministre de la Santé prenne sur lui de faire cette déclaration sans savoir ce qui se passe dans ses propres services; et cela ne s'applique pas seulement au gouvernement, mais également au service des dossiers. Un médecin de l'Ontario a été réprimandé par le Collège des médecins et des chirurgiens pour avoir obtenu des dossiers d'hôpitaux sur des patients qui n'étaient pas les siens et pour les avoir communiqués à un inspecteur des assurances sans la permission des patients en question et sans la justification d'une injonction.

M. Robinson: Docteur Rynard, vous devez bien comprendre que toute cette question du caractère confidentiel des dossiers médicaux est regardée avec le plus grand sérieux par le gouvernement fédéral et, j'en suis certain, par les gouvernements provinciaux.

M. Rynard: C'est précisément la raison pour laquelle je soulève la question.

M. Robinson: Néanmoins, je précise que l'administration du programme d'assurance hospitalisation relève des gouvernements provinciaux.

[*Text*]

Mr. Rynard: This has nothing to do with the point in question because if you had those records open to police, then you have the RCMP which does not operate the same. In Ontario and Quebec you have the provincial police, in the rest of Canada you have your Mounties, so you have a different situation. If police can get that information by telephone, then what you are saying and what was said in the House is not true at all.

I will just read you a little further on this. Dr. Diamond said in an interview that he was shocked beyond words to hear that the government would allow such a thing and when he was Health minister he had no part in it.

What I am saying to you is that it is becoming easier and easier to pry into information. In other words, if you came to me with a social disease or some other thing, they would likely follow you up and they would have a hard job, but it is something that is of grave concern in families and so forth, this leaking-out of information.

Mr. Robinson: I appreciate that, Dr. Rynard.

Mr. Rynard: It has a tremendous impact. I know of one case that spread over a period of 20 years and held up a person on one of those medical things.

Mr. Robinson: You will appreciate, though, Dr. Rynard, that there is no provision within the Hospital Insurance and Diagnostic Services Act or the Medical Care Act by which the federal government can require provinces to keep patient information confidential. Nonetheless it is my understanding that the provinces do take measures to safeguard the confidentiality of patient information and most have provided for these safeguards in health insurance legislation.

Mr. Rynard: Mr. Chairman, what you are saying then is that when a patient goes to a doctor it is not confidential. That is exactly what you are saying . . .

Mr. Robinson: No, I am not . . .

Mr. Rynard: . . . because that information goes out in the file, the doctor is paid for it and it goes in a machine where, not only the number is kept, but the computerized medical form is also kept, so that is not confidential.

Mr. Robinson: What I am saying is that there are means and concerns with regard to confidentiality at both the federal and the provincial level, but the federal government has no control over what the provinces do.

Mr. Rynard: They have control over what they ask them and the information they ask them for. Why is this asked for? Why is this information asked for? I will ask you that now.

The Chairman: Mr. Robinson.

Mr. Robinson: Dr. Rynard, it is my understanding that we have no such information by patient or number, but only in terms of statistics.

[*Translation*]

M. Rynard: Cela n'a rien à voir, car si ces dossiers sont mis à la disposition de la police . . . vous avez le cas de la GRC qui ne joue pas toujours le même rôle. En Ontario et au Québec, il existe une police provinciale et dans le reste du Canada c'est la gendarmerie qui en fait office; ce n'est donc pas pareil. Si la police peut obtenir par téléphone ce genre de renseignements, ce que vous prétendez et ce que j'ai entendu à la Chambre était inexact.

Permettez-moi de lire un peu plus loin. Le Dr Diamond a dit dans une entrevue qu'il était choqué au-delà de toute expression d'entendre que le gouvernement permettait de telles pratiques et qu'il n'en avait jamais entendu parler lorsqu'il était ministre de la Santé.

Vous devez comprendre qu'il devient de plus en plus facile de se procurer des renseignements. Autrement dit, si vous étiez atteint d'une maladie vénérienne et que vous veniez me voir, selon toute probabilité on pourrait suivre votre cas de l'extérieur; ce ne serait pas forcément facile mais il n'empêche que cette possibilité de fuites inquiéte les familles.

M. Robinson: Je comprends bien, Dr Rynard.

M. Rynard: Cela peut avoir des répercussions graves. Je connais un cas qui a traîné en longueur pendant une vingtaine d'années et qui a été une source d'ennuis constante pour l'intéressé.

M. Robinson: Docteur Rynard, vous devez comprendre que, ni la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques, ni la Loi sur les soins médicaux ne permettrent au gouvernement fédéral d'exiger des provinces qu'elles tiennent confidentiels les dossiers des patients. Néanmoins, je crois comprendre que les provinces prennent effectivement des mesures pour sauvegarder le caractère confidentiel des dossiers sur les patients et que, la plupart d'entre elles ont prévu ces saauvegardes dans leur législation sur l'assurance-santé.

M. Rynard: Monsieur le président, vous voulez dire que lorsqu'un patient va voir un médecin, rien n'est confidentiel. C'est ce que vous prétendez . . .

M. Robinson: Non, pas du tout . . .

M. Rynard: . . . puisque ces informations sont classées dans un dossier et que le médecin les communique au moment où il se fait payer; ces renseignements passent par une machine qui conserve non seulement le numéro du dossier mais également le formulaire médical d'ordinateur. Ce n'est donc pas confidentiel.

M. Robinson: Je vous dis que le fédéral et les provinces s'intéressent sérieusement au caractère confidentiel de ces dossiers et que le gouvernement fédéral n'a pas le moindre contrôle sur ce que les provinces font dans ce domaine.

M. Rynard: Il exerce un certain contrôle puisqu'il réclame certains renseignements. Pourquoi exige-t-il ces renseignements? Pourquoi les demande-t-il? C'est la question que je vous pose.

Le président: M. Robinson.

M. Robinson: Docteur Rynard, ces renseignements ne sont classés ni par noms ni par numéros, nous ne les possédons que sous forme statistique.

[*Texte*]

Mr. Rynard: Oh no, this is wrong, this is completely wrong. They can follow that right through from that number right in a computerized room. Let us get up to date on this.

Mr. Robinson: A provincial computer or a federal computer, Doctor, I am sorry, I do not know about it.

Mr. Rynard: You do not know.

Mr. Robinson: No.

Mr. Rynard: Well how be it if you look into it and you come back with your answer tomorrow?

Mr. Robinson: If it changes I will change the answer, but I do not think I will be changing the answer tomorrow.

Mr. Rynard: It is right in this paper. Have you read today's *Globe and Mail*? Have you talked with any of your medical fellows who tell you that this has been happening with a provincial computer.

Mr. Robinson: Not a federal computer.

• 1610

Mr. Rynard: Just a minute now. You say this has not been happening. Then why did Mr. Lalonde, when he was Minister of Health, say, we will go scrabble those things. The Province of Quebec has been doing this for two to three years before that, because you were getting information; that is why.

Mr. Rawson: We are talking about National Health and Welfare, the department I know something about, and I do not think we collect anything of that kind at all by identifiable patient or by identifiable number. I know nothing in our department that would.

Mr. Rynard: Mr. Lalonde, in the final paper he issued, said he had some doubts about this; that, because I had brought it up, he had looked into it, had decided that there would be further precautions; the scrabbling would be done and they would even go further than that.

The Chairman: Thank you, Doctor Rynard.

Mr. Rynard: Now, there must have been grave doubt in his mind at that time that there was and it has proved right; he had a right to have that doubt.

The Chairman: Doctor Yewchuk, you are on next. Five minutes.

Mr. Yewchuk: What is the big rush?

The Chairman: Ten minutes, that is the agreement. You have five minutes now.

Mr. Yewchuk: We have no such agreement this session. We may arrive at one some day but we have no such agreement now.

The Chairman: We did not change it. That is the rule. Five minutes.

Mr. Yewchuk: All right. I will change it today then.

The Chairman: No, I disagree with you there. I will change it if it is agreeable to the committee, but right now it is five minutes.

[*Traduction*]

M. Rynard: Oh, ce n'est pas vrai, c'est tout à fait faux. Il est parfaitement possible de tout retrouver à partir du numéro d'ordinateur. Mettons-nous d'accord.

M. Robinson: Vous parlez d'un ordinateur provincial ou d'un ordinateur fédéral; docteur, je suis désolé mais je ne suis pas au courant.

M. Rynard: Vous ne savez pas.

M. Robinson: Non.

M. Rynard: Et bien, pourquoi ne pas vous reseigner et nous donner une réponse demain?

M. Robinson: Si j'apprends quelque chose, je vous le dirai, mais je ne pense pas devoir apprendre quelque chose de nouveau.

M. Rynard: C'est ici dans ce journal. Avez-vous lu le *Globe and Mail* d'aujourd'hui? Est-ce que certains de vos confrères ne vous ont pas dit que cela se produisait et qu'il s'agissait d'un ordinateur provincial?

M. Robinson: Et non d'un ordinateur fédéral.

M. Rynard: Un instant. Vous dites que cela ne s'est jamais produit. Dans ce cas, pourquoi M. Lalonde, lorsqu'il était ministre de la Santé, a-t-il dit que nous brouilerions le système. La province de Québec le faisait depuis deux ou trois ans parce que vous obteniez des renseignements; voilà pourquoi.

M. Rawson: Vous parlez ici de la Santé nationale et du Bien-être social et je crois savoir assez bien ce qui se passe dans ce ministère; or, je ne crois pas que nous ayons des renseignements de cet ordre, qu'ils soient classés selon le nom des patients ou par numéros. Je ne vois pas ce qui nous le permettrait au ministère.

M. Rynard: M. Lalonde dans sa dernière déclaration a dit qu'il avait des doutes à ce sujet et que, puisque j'avais soulevé la question, il l'avait étudiée et avait décidé de prendre des précautions supplémentaires, c'est-à-dire de brouiller les pistes et même d'aller au-delà.

Le président: Merci, docteur Rynard.

M. Rynard: Or, pour faire une telle déclaration, il devait avoir de sérieux doutes; d'ailleurs cela s'est avéré exact. Il avait raison d'avoir des doutes.

Le président: Docteur Yewchuk, c'est à vous, cinq minutes.

M. Yewchuk: Sommes-nous si pressés?

Le président: Nous avions convenu de dix minutes. Vous avez maintenant cinq minutes.

M. Yewchuk: Nous n'avons rien convenu de tel au début de cette session. Nous le ferons peut-être plus tard, mais pour l'instant, nous n'avons convenu de rien.

Le président: Nous n'avons rien changé. C'est la règle. Cinq minutes.

M. Yewchuk: Très bien, dans ce cas, changeons maintenant.

Le président: Non, je ne suis pas d'accord. Je veux bien changer la règle si le Comité le désire, mais pour l'instant, c'est encore cinq minutes.

[*Text*]

Mr. Yewchuk: Dictatorship. Mr. Chairman, I do not want to waste . . .

Mr. Corbin: Ten minutes is okay with me.

The Chairman: Fine. If it is agreed, 10 minutes, that is fine.

Mr. Yewchuk: We have not dealt with that this session. We have to deal with that at the beginning of each session, as you well know.

The Chairman: There is agreement, Mr. Yewchuk. Go ahead.

Mr. Yewchuk: All right. Just to follow up Doctor Rynard's questions, I want to ask whether it is really necessary to require that physicians put the diagnosis down on the billing slip which goes to the provincial government. Personally, I see no reason to put a diagnosis down because once that happens the doctor loses control of keeping it confidential; some code could be used instead to illustrate to the insurance people what the visit was all about. The exact diagnosis is absolutely unnecessary; why is it being done?

The Chairman: Mr. Robinson.

Mr. Robinson: It appears like a good suggestion but my understanding is that it is the provincial government that does it, not the federal government.

Mr. Yewchuk: I see.

Mr. Robinson: But maybe this is the kind of recommendation . . .

Mr. Yewchuk: Are you taking the position then that the federal government cannot in any way influence the provinces on how these programs are administered, given that the federal government pays a good part of the shot?

Mr. Robinson: Doctor Yewchuk, you did not give me a chance to finish what I was going to say.

Mr. Yewchuk: Well . . .

Mr. Robinson: I was going to say that this may be an area where the federal government could try to influence the provinces to do as you suggest.

Mr. Yewchuk: Well, can I get a commitment from the Deputy Minister or from you on behalf of the Minister that exploratory talks will be held with the provinces to determine whether the practice of putting a diagnosis down on the billing slip can be discontinued in the interest of protecting the patients' confidentiality?

Mr. Robinson: I will undertake to take it up with the Minister and get the views on this matter.

Mr. Rynard: Just as a supplementary question, why should they be released on any account without a proper court order?

An hon. Member: It is not necessary.

Mr. Robinson: I do not know the answer to that. I do not know whether anybody else does here. It is probably a good question.

Mr. Rynard: Well, perhaps it is about time that we did because the federal government brought in national medicare.

[*Translation*]

M. Yewchuk: Quel dictateur! Monsieur le président, je ne veux pas perdre . . .

M. Corbin: Je veux bien lui accorder dix minutes.

Le président: Bien. Si vous êtes d'accord, dix minutes.

M. Yewchuk: Nous n'en avions pas encore discuté. D'ordinaire, nous en discutons au début de chaque session, comme vous le savez parfaitement.

Le président: Maintenant, nous sommes d'accord, monsieur Yewchuk, allez-y.

M. Yewchuk: Très bien. Je reviens à ce que le docteur Rynard disait et je voudrais vous demander s'il est vraiment nécessaire d'exiger des médecins qu'ils inscrivent le diagnostic sur la partie de leur facture qui va au gouvernement provincial. Personnellement, je ne vois pas pourquoi il faudrait inscrire ce diagnostic puisque cela ôte au médecin tout contrôle sur le caractère confidentiel du renseignement. On pourrait remplacer cela par un code qui expliquerait aux assureurs l'objet de la visite. Le diagnostic exact est parfaitement inutile, pourquoi fait-on cela?

Le président: Monsieur Robinson.

M. Robinson: Cela semble une bonne idée mais j'avais cru comprendre que c'était le gouvernement provincial qui l'exigeait et non le gouvernement fédéral.

M. Yewchuk: Je vois.

M. Robinson: Mais c'est peut-être une recommandation . . .

M. Yewchuk: Voulez-vous dire que le gouvernement fédéral ne peut absolument pas influencer les provinces dans l'administration de ces programmes bien que celui-ci, le gouvernement fédéral, en paie une bonne partie?

M. Robinson: Docteur Yewchuk, vous ne m'avez pas laissé terminer ce que j'allais dire.

M. Yewchuk: Eh bien . . .

M. Robinson: J'allais vous dire que c'était un secteur où le gouvernement fédéral pourrait peut-être essayer d'influencer les provinces dans le sens que vous proposez.

M. Yewchuk: Dans ce cas, le sous-ministre ou vous-même au nom du ministre, pouvez-vous vous engager à discuter avec les provinces, à leur demander s'il ne serait pas possible de cesser d'inscrire le diagnostic sur les factures pour préserver le caractère confidentiel de ces informations?

M. Robinson: Je peux m'engager à en parler au ministre et à lui demander son opinion à ce sujet.

M. Rynard: Une question complémentaire: pourquoi communiquer de tels renseignements sans une injonction des tribunaux?

Une voix: Ce n'est pas nécessaire.

M. Robinson: Je ne sais pas. Je ne sais pas ce que font les autres. Votre question se justifie probablement.

M. Rynard: Eh bien, il serait peut-être temps de se renseigner parce qu'après tout, c'est au gouvernement fédéral que nous devons l'assurance-santé nationale.

[*Texte*]

Mr. Yewchuk: One of the truths we hear, If you do not know, nobody else knows, so we should try to get to the bottom of this, because we know, for example, that on the billing slip there is already a code placed which describes in general terms what kind of visit it was and what kind of a service was performed. I suggest that is enough information for the insurance people to satisfy them that a service indeed has been performed, and if it is not enough, you can even ask the patient to sign the bill itself while the patient is in the office, without putting the diagnosis down, but confirming that the patient was indeed there for a visit.

Mr. Robinson: You are not speaking now of breaches of confidentiality but rather . . .

Mr. Yewchuk: I certainly am. I am speaking . . .

Mr. Robinson: . . . of information that is not necessary.

Mr. Yewchuk: That is right. You see I am taking the position that the more people know the diagnosis . . . By that I mean the insurance company that does not need to know the diagnosis but it does. Under today's rules, the insurance company knows the diagnosis, and it does not need to know that to pay the bill. The only people who need to know the diagnosis are the patient and the doctor. They are the only ones that really need to know the diagnosis. It seems to me that the practice of telling the insurance company the diagnosis increases, very substantially, the possibility of that information getting into hands that are not entitled to that information, and I am at a complete loss to understand why governments let this go on and on at the risk of the patient.

• 1615

Mr. Robinson: I am inclined to agree with the premise that you are making and, as I said before, I will bring it to the Minister and hopefully we will have some input into making a change if possible.

Mr. Yewchuk: All right. I would like to change the subject for a moment, Mr. Chairman, and deal with the Medical Research Council.

Since the death of the President, Dr. Malcolm Brown, last spring, the Medical Research Council has been without a President. The delay of this appointment by Cabinet has, I think, adversely affected the Council in many respects; namely, it has weakened the independence of the granting Council for one thing. For another, I am told that there is an agreement between the federal and French governments on the exchange of scientists and this program is halted until such time as a President is appointed. Also decisions for next year's budget have to be made and these are being made without a President. So I would like to know why there has been this delay in view of the adverse consequences of such a delay.

The Chairman: Dr. Yewchuk, I think you are bringing up something which is not in the supplementary estimates and I just wonder if you realize that Mr. Robinson may be not prepared to answer this question.

Mr. Yewchuk: Mr. Chairman, I realize that it is not in the supplementary estimates but when you are dealing with Vote 1

[*Traduction*]

M. Yewchuk: C'est le genre de vérités auxquelles il faut s'attendre. Si vous ne savez pas, personne d'autre ne sait et nous devons essayer d'aller au fond des choses, d'autant plus que les formulaires de facturation comportent déjà un code qui décrit de façon générale le genre de visite, la nature de l'acte médical. J'imagine que cela devrait suffire à persuader les assureurs que la visite a bien eu lieu, et si cela ne suffit pas, on pourra même demander au patient de signer le formulaire quand il vient passer une visite pour confirmer qu'il est bien venu, sans pour autant inscrire le diagnostic.

M. Robinson: Ce n'est plus le caractère confidentiel qui est en cause, mais plutôt . . .

M. Yewchuk: Mais absolument. Je parle . . .

M. Robinson: . . . des renseignements inutiles.

M. Yewchuk: Exactement. Vous comprenez, je trouve que plus les gens qui connaissent le diagnostic sont nombreux . . . en fait, je veux dire que la compagnie d'assurances n'a pas besoin de connaître le diagnostic. Actuellement, elle le connaît mais n'en a pas besoin pour payer la facture. Seuls ont besoin de le connaître le patient et le médecin. En fait, ce sont les seuls qui en ont vraiment besoin. En révélant les diagnostics à la compagnie d'assurances, on augmente considérablement les chances de voir ces renseignements aboutir entre les mains de personnes que cela ne regarde pas et je me demande vraiment pourquoi les gouvernements permettent ce genre de choses en dépit des risques que cela représente pour le patient.

M. Robinson: A première vue, je suis assez d'accord avec ce que vous dites et, comme je l'ai dit, j'en parlerai au ministre, ce qui nous permettra peut-être de favoriser des changements.

M. Yewchuk: Très bien. Passons à un autre sujet, monsieur le président, parlons du Conseil de recherches médicales.

Depuis le décès du président, le Dr Malcolm Brown, au printemps dernier, le Conseil de recherches médicales n'a plus de président. En différant cette nomination, le Cabinet porte atteinte à l'efficacité du Conseil. En effet, cela affaiblit l'impartialité de ce Conseil qui est un organisme de subventionnement. Également, on me dit qu'un accord a été conclu entre le gouvernement fédéral et le gouvernement français pour l'échange de chercheurs mais ce programme est différé tant qu'un nouveau président n'aura pas été nommé. De plus, le budget de l'année prochaine doit être établi et devra l'être sans l'intervention d'un président. Compte tenu des conséquences graves de ce retard, quelle en est la raison?

Le président: Docteur Yewchuk, vous posez une question qui n'a rien à voir avec le budget supplémentaire; vous êtes-vous demandé si M. Robinson serait en mesure de répondre à votre question.

M. Yewchuk: Monsieur le président, je sais bien que cela ne figure pas au budget supplémentaire mais, chaque fois que

[*Text*]

my impression is that you can raise any question under the sun.

Mr. Robinson: I am certainly prepared to take notice of the question asked. I do not know the answer but I understand that an appointment is to be made but the decision would have to be made by . . .

Mr. Yewchuk: Perhaps the Deputy Minister . . .

Mr. Rawson: I have nothing to do with this. I think it would be treated as a breach of my responsibility to comment.

Mr. Yewchuk: I see.

The Chairman: Dr. Yewchuk I do not want to insist but there is no Vote 1 here today. We have specific votes which were addressed to this committee for discussion.

Mr. Yewchuk: Are you ruling, Mr. Chairman, that . . .

The Chairman: We do not have a Vote 1, so it is not open for . . .

Mr. Yewchuk: Well, it does not matter if we have Vote 1. The customary practice has been . . .

The Chairman: Well it matters . . .

Mr. Yewchuk: . . . that . . .

The Chairman: Pease let me finish, Mr. Yewchuk. You are interrupting me and I am interrupting you and we are not getting anywhere. I am just telling you that we do not have a Vote 1 and therefore the question of medical research is not open at this time. If you would like to comment or ask questions on the votes before us, then I think that would be in order.

Mr. Yewchuk: Mr. Chairman, I am sorry but I have to disagree with a ruling of that kind because my impression is that even under Vote 10a, if you like, the practice has always been that we could raise a wide . . .

The Chairman: Are you finished?

Mr. Yewchuk: . . . variety of matters dealing with responsibilities which come under the general purview of the Department of National Health and Welfare and the Medical Research Council does come under that.

The Chairman: In practice, Mr. Yewchuk, you are absolutely right. It is a question of whether we want to pursue that line of questioning when we know the witnesses are not prepared to answer questions on it.

Mr. Robinson: Certainly at the next meeting the Minister will be prepared to give you the answers that you are looking for.

Mr. Yewchuk: If you want to delay it until the next meeting that is fine with me.

Mr. Rawson: I hope it is clear that I have no more responsibility for that element than for atomic energy.

Mr. Yewchuk: But the Minister of National Health and Welfare does have a responsibility and she is not here. And there is an individual here who is talking for her and he has the responsibility to get that information for us.

[*Translation*]

nous étudions le crédit 1, j'ai l'impression que nous sommes autorisés à parler de n'importe quoi sous le soleil.

M. Robinson: En tout cas, je peux prendre note de la question. Je ne connais pas la réponse, je sais qu'une nomination doit être faite, mais cette décision doit être prise par . . .

M. Yewchuk: Le sous-ministre peut-être . . .

M. Rawson: Cela ne me regarde pas du tout, je crois que ce serait outrepasser mes responsabilités que d'en parler ici.

M. Yewchuk: Je vois.

Le président: Docteur Yewchuk, je ne voudrais pas insister lourdement, mais nous ne sommes même pas saisi d'un crédit 1. Par contre, nous avons été saisi d'un certain nombre de crédits précis.

M. Yewchuk: Monsieur le président, vous décidez que . . .

Le président: Nous n'avons pas de crédit 1, nous ne pouvons donc pas . . .

M. Yewchuk: Mais peu importe que nous ayons un crédit 1, d'ordinaire . . .

Le président: Si, c'est important . . .

M. Yewchuk: . . . nous . . .

Le président: Je vous en prie, monsieur Yewchuk, laissez-moi finir. Vous m'interrompez et je vous interromps et nous n'arrivons à rien. Je vous le répète, nous ne sommes pas saisi d'un crédit 1 et, par conséquent, nous ne pouvons pas discuter de la recherche médicale. Si vous voulez faire des observations ou poser des questions au sujet des crédits dont nous sommes saisis, vous êtes autorisé à le faire.

M. Yewchuk: Monsieur le président, je suis désolé mais je ne suis pas d'accord avec cette décision car je croyais que même à propos du crédit 17 l'habitude a toujours été de soulever tout . . . .

Le président: Avez-vous terminé?

M. Yewchuk: . . . un éventail de questions relevant des responsabilités générales du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social; or, la recherche médicale entre bien dans cette catégorie.

Le président: Monsieur Yewchuk, en pratique vous avez parfaitement raison. Reste à savoir si nous voulons vraiment poser ce genre de question quand nous savons que nos témoins ne se sont pas préparés à y répondre.

M. Robinson: La prochaine fois que le ministre comparaîtra, nous nous ferons un plaisir de répondre à ces questions.

M. Yewchuk: Si vous voulez attendre la prochaine séance, c'est parfait.

M. Rawson: J'espère que vous avez bien compris qu'il s'agit d'un secteur où je n'ai pas plus de responsabilité que dans celui de l'Énergie atomique.

M. Yewchuk: Mais le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a, effectivement, cette responsabilité et elle n'est pas là. Or, il y a ici quelqu'un qui parle en son nom et à qui il appartient d'obtenir ces renseignements lorsque nous les lui demandons.

[*Texte*]

The Chairman: I think, Dr. Yewchuk, you know that your question is valid and that the Minister can take it up at the next meeting.

Mr. Yewchuk: In that case I would like to switch to the question of occupational health and in general the question of chemicals in our food supply. Dr. Rynard raised this matter in the House of Commons not too long ago following a speech made by Professor Epstein as reported in the *Globe and Mail* of November 14, 1977.

Some of the claims that Dr. Epstein made I found quite astounding in terms of their implications for the health of Canadians and the protection of the public health of Canada. And I am sure Dr. Morrison is already aware of the charges. Basically it boils down to the fact that the information given to the Health Protection Branch about additives in the food supply or the chemicals is not reliable, therefore throwing into question the safety of all chemicals added to the food supply, or if not all, most of them.

• 1620

I would like to know what action the government has taken to follow up these charges made by Dr. Epstein, and to reassure Canadians that their health is indeed being adequately protected in terms of a safe food supply.

Mr. Robinson: Dr. Morrison, would you care to answer that question, please?

The Chairman: Dr. Morrison.

Dr. Morrison: Mr. Chairman, we are familiar with what Dr. Epstein has said. His views on this subject have been well recorded both in this country and in the United States, and although he is speaking primarily about the American situation there are implications possibly for Canada because much of the testing of chemicals that are added to the food supply is carried out in the United States.

Several months ago there began to appear disquieting rumours that information, at least some information, produced for American manufacturers by a large industrial testing laboratory in the United States was suspect as to its validity. Once this became known to us, and it did very quickly, we took action to attempt to determine how widespread the problem might be. It appears to be related primarily to a group of about 50 pesticides. We have taken action to attempt to validate the data. We are dealing at this time primarily with suspicion but not with proven facts.

We have intensified our own monitoring programs to make certain that residues of those pesticides are not appearing in the Canadian food chain. We are working very closely with officials of our two sister agencies in the United States, the Food and Drug Administration and the Environmental Protection Agency, as well as with the World Health Organization in attempts to validate the data to determine how big the problem really is and to determine whether these contentions that the data are invalid are based upon fact or are simply talk and nothing else.

[*Traduction*]

Le président: Docteur Yewchuk, votre question a été bien accueillie et le ministre y répondra à la prochaine réunion.

M. Yewchuk: Dans ce cas, je vais parler de la santé des travailleurs et du problème en général des produits chimiques dans l'alimentation. Le Dr Rynard en a parlé à la Chambre il n'y a pas très longtemps à la suite d'un discours du professeur Epstein dont il avait été question dans le *Globe and Mail* du 14 novembre 1977.

Le Dr Epstein a fait certaines déclarations qui m'ont semblé renversantes par leurs implications pour la santé des Canadiens et la protection de la santé publique au Canada. Je suis certain que le Dr Morrison est au courant de ces accusations. Pour résumer, le professeur prétend que les renseignements communiqués à la Direction de la protection de la santé au sujet des additifs et produits chimiques utilisés dans la préparation des produits alimentaires ne sont pas exacts, ce qui remet en question la sûreté de tous les produits chimiques utilisés dans l'alimentation et, sinon de tous, de la plupart d'entre eux.

J'aimerais savoir comment le gouvernement a donné suite à ces accusations formulées par le Dr Epstein, ce qu'il a fait pour assurer aux Canadiens que leur santé est suffisamment protégée en ce qui concerne les produits alimentaires.

M. Robinson: Docteur Morrison, voulez-vous répondre à cette question?

Le président: Docteur Morrison.

M. Morrison: Monsieur le président, nous sommes au courant des déclarations du Dr Epstein. Ses opinions à ce sujet sont connues, à la fois dans ce pays et aux États-Unis et, bien qu'il parle surtout de la situation aux États-Unis, certaines implications peuvent tout de même en découler pour le Canada car très souvent les tests sur les produits chimiques utilisés dans l'alimentation se font aux États-Unis.

Il y a plusieurs mois, des rumeurs inquiétantes ont commencé à circuler. On entendait dire qu'une partie au moins des renseignements préparés par les grands laboratoires industriels américains à l'intention des manufacturiers américains étaient d'une exactitude douteuse. Dès que nous avons été au courant de cette situation, c'est-à-dire très vite, nous avons pris des mesures pour déterminer l'ampleur du problème. Il semble qu'à l'origine il se soit agi d'une cinquantaine d'insecticides. Nous avons cherché confirmation de ces renseignements. Pour l'instant, ce sont encore des soupçons et non des faits.

Nous avons intensifié nos propres programmes de contrôle pour nous assurer que des résidus de ces insecticides n'apparaissaient pas dans la chaîne alimentaire des Canadiens. Nous travaillons en étroite collaboration avec les responsables de nos deux organismes frères aux États-Unis la *Food and Drug Administration* et la *Environmental Protection Agency*, ainsi qu'avec l'Organisation mondiale de la santé pour essayer de confirmer les données, de détermner l'ampleur du problème, pour nous assurer que ces accusations sont justifiées et qu'il ne s'agit pas de simples rumeurs.

[*Text*]

Mr. Yewchuk: My information is that the reference was not to pesticides, but indeed the charges were that scientific testing ranges from extensive incompetence to manipulation, distortion and actual destruction of data on food additives, drugs, animal feeds, pesticides, auto pollutants, chemical wastes and water quality. So that covers a pretty wide range of subjects beyond pesticides, which I agree are a problem. What action is taken in all of these other areas to ensure that these charges are properly investigated?

The Chairman: Dr. Morrison.

Dr. Morrison: At this time, Mr. Chairman, the problem appears to be related to pesticides which I have mentioned and perhaps to some food additives. The data are not sufficiently clear yet and will not be for another two or three months until we have been able to look at some 350 studies that are involved, before we can say how widespread the problem actually is. Whether this is an isolated situation relating only to that particular testing laboratory or whether it is more widespread, we simply cannot say at this time. We are trying to find out.

The Chairman: Mr. Corbin.

Mr. Rynard: Could I have a supplementary question on that, Mr. Chairman?

The Chairman: You may, sir.

Mr. Rynard: I would like to ask Dr. Morrison if there is a conflict of interest between the people that are doing the testings?

Dr. Morrison: Mr. Chairman, what has happened is that in the United States manufacturers, in order to meet the requirements of government regulatory agencies, have supplemented their own in-house capabilities for research and development with the services of commercial testing laboratories. There has grown up over the last 20 years a major growth industry in the U.S. which on a contract basis does work for whichever contractor comes along and asks them to carry out safety assessments. What has appeared to have happened in a couple of the instances with the commercial laboratory involved is that the manufacturers in good faith—and there appears to have been good faith on the part of the manufacturer—thought they were purchasing tests of a certain quality, of a certain duration, of a certain size, and in fact did not receive the product as they should have. They received falsified information in at least one instance that we know of. The action which we took with respect to that particular product was to not permit it to be sold in this country. It is still being sold in United States but it is not permitted to be sold in Canada.

• 1625

We do not know whether the rest of the problem relates to carelessness and sloppiness or whether it represents downright attempted fraud. We will not know that until we have looked at the great mass of raw data from the 350 studies involved.

The Chairman: Thank you, Dr. Morrison.

[*Translation*]

M. Yewchuk: Je n'avais pas entendu parler d'insecticides, mais on m'avait dit que les tests scientifiques souffraient de l'incompétence des responsables, de manipulations, que les résultats étaient déformés et qu'on allait jusqu'à détruire certaines données sur les additifs alimentaires, les médicaments, les moulées, les insecticides, la pollution pour l'automobile, les déchets chimiques et la qualité de l'eau. Cela va bien au-delà des insecticides qui, je le reconnais, constituent un problème. Qu'avez-vous fait pour vous assurer que ces accusations étaient bien vérifiées?

Le président: Docteur Morrison.

M. Morrison: Pour l'instant, monsieur le président, le problème semble concerner avant tout les insecticides et également, peut-être, certains additifs utilisés dans l'alimentation. Il nous faudra encore deux ou trois mois pour compléter les données dont nous disposons et pour passer en revue quelque 350 études qui sont en cause; alors, seulement, nous pourrons déterminer l'ampleur du problème. Pour l'instant, il nous est tout simplement impossible de dire si le problème se restreint à un laboratoire particulier ou s'il est plus grave. Nous essayons de la découvrir.

Le président: Monsieur Corbin.

M. Rynard: Vous me permettez une question supplémentaire, monsieur le président?

Le président: Oui monsieur.

M. Rynard: Est-ce que des conflits d'intérêts ne seraient pas en cause au moment des tests?

M. Morrison: Monsieur le président, certains manufacturiers américains, pour se conformer aux exigences gouvernementales, complètent leur propres travaux de recherche et de développement par des tests commandés à des laboratoies commerciaux. Depuis une vingtaine d'années, les laboratoires américains connaissent une croissance rapide, ils travaillent à contrat et effectuent des tests sur la sûreté des produits lorsqu'on le leur demande. Il semble que dans certains cas des manufacturiers aient commandé à des laboratoires commerciaux certains tests qu'ils croyaient de bonne foi avoir été effectués sérieusement, pendant une certaine période, sur une certaine échelle, quand ce n'était pas le cas. A notre connaissance, les renseignements qu'ils ont reçus étaient faux dans au moins un cas. Nous avons donc interdit que ce produit soit vendu au pays. Il est encore vendu aux États-Unis mais il est interdit au Canada.

Nous ne savons pas si pour le reste le problème tient à un manque d'attention ou à de la négligence ou s'il s'agit purement et simplement d'une tentative de fraude. Nous ne le saurons qu'à la suite d'un examen de toutes les données que nous fourniront les 350 études présentement en cours.

Le président: Je vous remercie, docteur Morrison.

[*Texte*]

Mr. Robinson: I take it from the answer given to you, Dr. Rynard, that Dr. Morrison is not saying that there is in fact a conflict of interest, that he is merely giving an explanation.

Mr. Rynard: Oh, yes, he has a lot of looking into this. Dr. Morrison has admitted the complexity of the problem, and you are wrong when you state that, because they may find out that there is a conflict of interest.

Mr. Robinson: I am saying that he has not stated that to you today, that there is or is not a conflict of interest.

Mr. Rynard: No, he does not know. How can he know when he is still investigating?

The Chairman: Mr. Corbin.

Mr. Rynard: I am quite satisfied with the effort.

Mr. Corbin: Thank you, Mr. Chairman, I would like to come back to the extent of health care services. I had asked to obtain from the Deputy Minister, Mr. Rawson, a list, if possible, of these services in each of the provinces and the territories so that we get a pretty good profile of what is involved here and how these services vary from one province to the other in the country so that we will be in a position to determine if the provinces are really contributing in the field of health care to national unity by making it possible for all Canadians to get the same standard of service wherever they go in the country.

An hon. Member: Hear, hear!

The Chairman: Mr. Corbin, you are asking Mr. Rawson to supply the Committee with that information.

Mr. Corbin: Yes, I would certainly be delighted to have all of the members of the Committee look at it.

The Chairman: I have not heard Dr. Rawson say that he would supply that.

Mr. Corbin: He was nodding.

An hon. Member: But that does not put it on the record.

Mr. Corbin: I would like to have it put on the record, sir.

Mr. Rawson: Certainly.

Mr. Corbin: Okay, thank you very much. I would like to revert to the block funding situation. Since we have passed the legislation, I suppose that all the provinces are basically in agreement with the system.

Mr. Robinson: Mr. Rowlatt, you are prepared to answer this question, I presume.

Dr. Rowlatt: Yes.

Mr. Corbin: They are enthusiastically for it?

Dr. Rowlatt: I presume you are referring to New Brunswick, sir?

Mr. Corbin: In particular, and all the others in general.

Dr. Rowlatt: In particular, with respect to New Brunswick, they were not enthusiastic. At the time, and this was back in March of this year, the federal government offered an alternative financing arrangement, an arrangement that had been contained in the Canada assistance plan, to cover the services, which you noted in the address yesterday, of $20 per capita

[*Traduction*]

M. Robinson: D'après la réponse que vous a donnée le docteur Morrison, docteur Rynard, il n'y a pas de conflit d'intérêts. Il vous a simplement donné une explication.

M. Rynard: En effet, il a longuement examiné la question. Le Dr Morrison a admis la complexité du problème, et vous avez tort de dire cela car on se rendra peut-être compte qu'il y a eu conflit d'intérêts.

M. Robinson: J'ai simplement dit qu'il ne vous avait pas indiqué aujourd'hui s'il y avait ou non conflit d'intérêts.

M. Rynard: Non, il l'ignore. Comment pourrait-il le savoir alors que l'enquête n'est pas encore terminée?

Le président: Monsieur Corbin.

M. Rynard: Cet effort me satisfait tout à fait.

M. Corbin: Je vous remercie, monsieur le président. Je veux tout d'abord revenir à la question des services médicaux. J'avais demandé au sous-ministre, M. Rawson, qu'il me remette, si possible, une liste des services dans chacune des provinces et des territoires afin que nous en ayons une idée et que nous sachions en quoi ces services varient d'une province à l'autre. Ainsi, nous seront en mesure de déterminer si les provinces contribuent réellement à l'unité nationale dans le domaine des soins médicaux en aussurant à tous les Canadiens des services de même qualité.

Une voix: Bravo!

Le président: Monsieur Corbin, vous demandez à M. Rawson de fournir ces renseignements au Comité.

M. Corbin: Oui. J'aimerais en effet que tous les membres du Comité puissent consulter cette liste.

Le président: M. Rawson n'a pas dit qu'il vous la fournirait, que je sache.

M. Corbin: Il a fait signe que oui.

Une voix: Mais sa réponse ne sera pas inscrite au procès-verbal.

M. Corbin: Il serait préférable qu'elle le soit, monsieur.

M. Rawson: Certainement.

M. Corbin: Je vous remercie beaucoup. Je reviens maintenant à la question du financement global. Depuis l'adoption de la loi, j'imagine que toutes les provinces sont d'accord sur le principe.

M. Robinson: Monsieur Rowlatt, vous êtes prêt à répondre à cette question, j'imagine.

M. Rowlatt: Oui.

M. Corbin: Elles sont toutes d'accord?

M. Rowlatt: J'imagine que vous voulez parler du Nouveau-Brunswick, monsieur?

M. Corbin: De cette province en particulier, et de toutes les autres en général.

M. Rowlatt: On ne peut pas dire que le Nouveau-Brunswick était enthousiaste. A ce moment-là, c'est-à-dire en mars dernier, le gouvernement fédéral a proposé une autre solution. Il s'agissait d'un accord se rattachant au Régime d'assistance publique du Canada, en vue de défrayer les services à raison de $20 par personne, comme vous l'avez remarqué dans la décla-

[*Text*]

escalated over the years. This was made to all the provinces and a response was received from all of them. I cannot remember the exact number of provinces who responded very positively but, whatever the number, they represented 84 per cent of the Canadian population.

Mr. Corbin: The per capita varies from province to province?

Dr. Rowlatt: No, it does not, sir. Twenty dollars per capita times the population in each province . . .

Mr. Corbin: Which means that a province like Ontario or Alberta would benefit more from such a program?

Dr. Rowlatt: They receive the same per capita as any other province.

Mr. Corbin: But they have more resources to finance their welfare programs or their complementary health service programs.

The Chairman: Mr. Robinson.

Mr. Robinson: Mr. Corbin, the answer really is that every province has the same amount of money made available to it per capita but it is up to the province as to how they spend it, or whether they want to get involved in the programs.

Mr. Corbin: But provinces do not have the same needs, do not have the same resources, and some of the provinces have more of a load than others, when you put everything together. That is what I mean.

Mr. Robinson: Even under the shared cost arrangements previously some provinces did not take up some of the programs that were being given priority by the federal government, and now they still have the opportunity of getting the same funds and deciding on their own priorities.

• 1630

Mr. Corbin: Mr. Chairman, I wonder whether we could have some figures produced with respect to the per capita contribution of the federal government under the old system, on the 50-50 sharing cost basis, compared with the new block system, what the difference would be on a province-by-province basis, so that we can make a judgment on the relative benefit or disadvantage to each of the provinces with respect to this new program.

The Chairman: Mr. Robinson.

Dr. Rowlatt: I think it helps to some extent. The $20 per capita contribution is being made in this fiscal year. Because we are not at the same time cost sharing, there is not an equivalent year to make an exact comparison. What was done in development of this formula was to compare what they had been getting in the previous year—I guess that is 1976-77—with a hypothetical explanation of what that might yield in the following year. During the discussion of this in the House and in the Committee—it was not this Committee, it was the Finance Committee—that comparison was presented by province, not in per capita terms but in aggregate terms, which yield the same kind of comparison. That is easily available. Indeed, I think it is published in the report of the Finance Committee.

[*Translation*]

ration d'hier, et cette somme sera majorée au cours des années. Cette offre a été faite aux provinces qui ont toutes répondu. Je ne me souviens plus du nombre exact de provinces qui ont répondu positivement, mais quel que soit ce nombre, cela représentait 84 p. 100 de la population canadienne.

M. Corbin: Le chiffre par habitant varie d'une province à l'autre?

M. Rowlatt: Non, il ne varie pas. Il s'agit de $20 par personne multiplié par la population de chaque province . . .

M. Corbin: Ce qui signifie qu'une province telle que l'Ontario ou l'Alberta bénéficiera davantage d'un tel programme?

M. Rowlatt: Elles reçoivent le même montant par habitant que n'importe quelle autre province.

M. Corbin: Mais ces provinces ont plus de ressources pour financer leurs programmes sociaux ou leurs programmes complémentaires de soins médicaux.

Le président: Monsieur Robinson.

M. Robinson: Monsieur Corbin, chaque province dispose de la même somme par habitant, mais c'est à elle de décider l'usage qu'elle en fera et rien ne l'oblige non plus à participer aux programmes.

M. Corbin: Mais toutes les provinces n'ont pas les mêmes besoins ni les mêmes ressources, et certaines provinces ont plus de charges que les autres, tout compte fait. C'est ce que je veux dire.

M. Robinson: Même autrefois, en vertu des accords de partage des coûts, certaines provinces ne participaient pas aux programmes auxquels le gouvernement fédéral accordait la priorité; elles peuvent encore obtenir les mêmes fonds tout en établissant leurs propres priorités.

M. Corbin: Monsieur le président, peut-on nous donner des chiffres quant à la participation par habitant du gouvernement fédéral en vertu de l'ancien système, c'est-à-dire dans le cadre du partage égal des coûts, par oppostion au nouveau système de financement global. Peut-on nous indiquer quelle est la différence par province afin que nous puissions juger des avantages et des inconvénients du nouveau programme pour chacune des provinces.

Le président: Monsieur Robinson.

M. Rowlatt: Cela pourrait vous aider dans une certaine mesure. La cotisation de $20 par habitant est versée pendant l'année financière. Puisque désormais nous ne partageons plus les coûts, nous ne pouvons pas établir de comparaison exacte en fonction d'une seule année. Cette formule a été mise au point en comparant le montant que les provinces avaient reçu l'année précédente, c'est-à-dire en 1976-1977, et en fixant hypothétiquement la somme qu'elles auraient reçue l'année suivante. Dans le cadre des discussions qui ont eu lieu à ce sujet à la Chambre et au comité—non pas ce comité-ci, mais celui des Finances on a fait cette comparaison, non pas par habitant mais pour l'ensemble de la province, ce qui revient au même. On peut facilement obtenir ces chiffres. En fait, je

[*Texte*]

Mr. Corbin: I think it would be important to have that available to our Committee.

Dr. Rowlatt: Yes, that is no problem.

Mr. Corbin: I would appreciate that.

Dr. Rowlatt: We will make sure the Committee gets this. We will just get the report from the Finance Committee and resubmit the table.

Mr. Corbin: Okay. *grosso modo* Does this reduce the amount of money available now to the Province of New Brunswick? Does the block system reduce the total amount of money available to the Province of New Brunswick compared with the old system, the amount of money that they could recover at that time?

The Chairman: Could we ask Mr. Robinson to decide who is going to answer and then the Committee will know to whom to address the questions?

Mr. Robinson: I understand that Mr. Rowlatt would like to answer the question.

Dr. Rowlatt: The over-all block funding arrangement, that which is contained under established program financing, covers four programs, effectively: medical care, hospital insurance, post secondary education and extended health care. The over-all block fund, as you referred to it, without any question in my mind—and again we are dealing with hypothetical numbers for what would have been this year, of course—the federal contribution to these programs, and the previous Minister noted some of these figures in the House in speeches, is considerably greater in all provinces than it would have been with a continuation of the shared-cost arrangements.

With respect to New Brunswick, I do not have the number right here. Again, those numbers were in the Finance documents, so when we retrieve that and table it to this Committee they will all be there.

There was no question of the fact that the federal contribution, under a new type of financing arrangement, was considerably, whatever the word means, in excess of what it would have been.

The Chairman: Thank you, Dr. Rowlatt.

Mr. Corbin: Mr. Chairman, that could either be tabled with the Committee or sent by way of a letter to the Clerk, who could bring it to our attention.

The Chairman: I understand also that it will be in both official languages, Dr. Rowlatt.

Dr. Rowlatt: It is in a committee report already.

M. Corbin: Est-ce qu'il me reste une question?

Le président: Il vous reste une minute.

M. Corbin: J'aurais une question sur un autre sujet. On a beaucoup parlé, pendant des années, de la question de l'avortement thérapeutique et le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a sans doute été impliqué dans l'étude et la considération de cette question. Et maintenant, on parle de plus en plus au Canada et un peu partout à travers le monde de l'euthanasie. Je pense que c'est en Suisse, récemment, qu'on

[*Traduction*]

pense que le Comité permanent des finances les a publiés dans son rapport.

M. Corbin: Il importe, selon moi, que notre comité en prenne connaissance.

M. Rowlatt: Oui, il n'y a aucune difficulté.

M. Corbin: Je vous en serais reconnaissant.

M. Rowlatt: Nous ferons en sorte que le comité les obtienne. Nous n'avons qu'à consulter le rapport du Comité permanent des finances et à vous remettre le tableau.

M. Corbin: Très bien. Dans le cadre du nouveau programme, est-ce que la somme accordée au Nouveau-Brunswick est moins élevée? Est-ce que le nouveau système, comparé à l'ancien, diminue la part que touchera le Nouveau-Brunswick?

Le président: Est-ce que M. Robinson veut bien décider qui répondra aux questions et ensuite le comité saura à qui s'adresser?

M. Robinson: Je pense que M. Rowlatt veut répondre.

M. Rowlatt: L'accord de financement en bloc englobe en fait 4 programmes: il s'agit notamment des soins médicaux, de l'assurance-hospitalisation, de l'éducation post-secondaire et du programme des soins complémentaires de santé. Il ne fait aucun doute qu'en vertu de ce programme global et nous nous basons encore une fois sur des chiffres hypothétiques pour cette année—la contribution du fédéral—et l'ancien ministre a cité certains de ces chiffres dans un discours prononcé aux Communes—sera beaucoup plus élevé dans toutes les provinces que si on avait prolongé le programme du partage des coût.

Pour ce qui est du Nouveau-Brunswick, je n'ai pas les chiffres avec moi. Encore une fois, ces chiffres se trouvent dans le rapport du Comité permanent des finances, et vous pourrez le consulter lorsque nous le remettrons au comité.

Il ne fait aucun doute que la participation du fédéral dans le cadre d'un nouvel accord sera considérablement plus élevée, quelle que soit la signification exacte de ce mot, qu'en vertu de l'ancien programme.

Le président: Je vous remercie, monsieur Rowlatt.

M. Corbin: Monsieur le président, on pourra remettre ce document au comité ou alors l'envoyer dans une lettre adressée au greffier qui nous la transmettra.

Le président: Je crois également comprendre que ce texte nous sera remis dans les deux langues officielles,

M. Rowlatt: Cela se trouve déjà dans le rapport du comité.

Mr. Corbin: Do I have a question left?

The Chairman: You have one minute left.

Mr. Corbin: I would like to ask a question on another topic. During the past years a lot has been said about therapeutic abortions and the National Health and Welfare Department was undoubtedly involved in the consideration of this question. Right now, in Canada and throughout the world, there are a lot of discussions about mercy killing. I think it was in Switzerland that recently spoke in favour of euthanasia. On dit

[*Text*]

ce serait prononcé en faveur de l'euthanasie. Euthanasia, I think it is, in English, or in Latin. Is the Department of National Health and Welfare, speaking in a general way, looking into that matter, that problem? If so, have there been studies produced and are these studies available?

• 1635

The Chairman: Mr. Robinson.

Mr. Robinson: I think Mr. Iverson would like to answer that question.

The Chairman: Mr. Iverson.

Mr. B. J. Iverson (Assistant Deputy Minister, Social Service Programs, Department of National Health and Welfare): Mr. Chairman, at the present time in the department no specific studies are being undertaken on the question of euthanasia. Recently, we completed a mid-line survey, I believe on an international scale, of research that is being or has been undertaken in respect to a number of aspects related to the first part of your question, Mr. Corbin, the abortion question. There is no decision to launch any additional studies until such time as that inventory has been assessed and studied.

The Chairman: Mr. Corbin.

Mr. Corbin: With the indulgence of the Committee, I have a very short supplementary. I think I have been nice . . .

Mr. Grafftey: Sure. The Minister is not here anyway.

Mr. Corbin: You did say, Mr. Iverson, that there were no specific studies. What exactly do you mean by that? Then you referred to surveys. What do you mean by, "no specific studies"? That there are studies going on, but of a general nature? Could you clarify that?

Mr. Iverson: Mr. Chairman, I will attempt to be a little more specific, if I can. I say that because there are so many aspects that have to be studied if one is addressing a question as complicated, controversial and sensitive as the question of abortion, for example. You can look in the whole . . .

Mr. Corbin: I was referring specifically to euthanasia.

Mr. Iverson: That, perhaps, even more so. One would have to find out all the studies that have been done to determine whether there are areas of knowledge one would wish to seek by independent research conducted on behalf of the department by whatever internal or external research group one thought appropriate. Until decisions are made as to what aspects of that subject lend themselves to study, and which the government might wish to commit itself to study, I am afraid I cannot be more specific than I was before.

Mr. Corbin: Thank you very much.

The Chairman: Mr. Grafftey.

Mr. Grafftey: Mr. Chairman, my views on the efficacy of the parliamentary committee system are well known. I am going to be very brief when I have something to say. I made my views known when we were in power, I am going to make them known again.

[*Translation*]

«euthanasia», en anglais est-ce en latin? En général, est-ce que le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social examine cette question? Dans l'affirmative, des études ont-elles été faites et sont-elles disponibles?

Le président: Monsieur Robinson.

M. Robinson: M. Iverson répondra à votre question.

Le président: Monsieur Iverson.

M. B. J. Iverson (sous-ministre adjoint, Programme des services sociaux, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, à l'heure actuelle, le ministère n'effectue aucune étude précise sur l'euthanasie. Tout récemment, nous avons terminé un sondage à l'échelle internationale sur les recherches qui ont été faites ou qui sont présentement en cours et qui portent sur de nombreux aspects de la première partie de votre question, monsieur Corbin, à savoir l'avortement. Tant que l'on n'aura pas analysé les résultats de ce sondage, aucune décision ne sera prise en vue de mener des études supplémentaires.

Le président: Monsieur Corbin.

M. Corbin: Si le Comité le permet, j'ai une brève question complémentaire à poser. J'ai été très gentil . . .

M. Grafftey: Bien sûr. Le ministre n'est pas ici de toute façon.

M. Corbin: Vous avez dit, monsieur Iverson, qu'il n'y avait aucune étude précise. Qu'entendez-vous par là? Vous avez ensuite parlé de sondages. Qu'entendez-vous par «aucune étude précise»? Vous voulez dire que des études sont présentement en cours mais qu'elles sont de nature générale? Pouvez-vous préciser ce point?

M. Iverson: Monsieur le président, j'essaierai d'être un peu plus précis. En effet, lorsqu'on étudie une question aussi complexe, aussi controversée et aussi délicate que celle de l'avortement, il faut prendre en compte de nombreux facteurs. On peut examiner dans l'ensemble . . .

M. Corbin: Je voulais surtout parler de l'euthanasie.

M. Iverson: C'est peut-être encore plus difficile. Il faudrait trouver toutes les études qui ont été faites afin de déterminer si des recherches indépendantes sur des questions précises doivent être menées au nom du ministère par un groupe de chercheurs internes ou externes. Tant qu'on n'aura pas décidé quels aspects de cette question se prêtent à une étude de la part du gouvernement, j'ai bien peur de ne pouvoir être plus précis.

M. Corbin: Je vous remercie beaucoup.

Le président: Monsieur Grafftey.

M. Grafftey: Monsieur le président, vous savez tous ce que je pense de l'efficacité des comités parlementaires. Lorsque j'ai quelque chose à dire je suis assez bref. J'ai fait connaître mes vues lorsque nous étions au pouvoir, je vais le faire encore une fois.

[*Texte*]

Outside the field of policy, Mr. Chairman, any one of these senior officials I can phone up, and I can get a fast, courteous, efficient, to-the-point answer on the telephone. It is my assumption that they are here today, in a parliamentary committee . . .

Mr. Corbin: Well timed. For the record, Mr. Chairman, Mr. Grafftey only arrived eight minutes before the Minister.

Mr. Grafftey: I did not arrive until I knew the Minister was coming. I have been here 25 minutes.

Miss Bégin, because of, number one, the inflation rate in the country at the present time and, number two, the number of people who are putting pressure on provincial and local welfare rolls because they are now no longer able to claim unemployment insurance—in other words, they are available for work but there is no work for them, and their unemployment insurance benefits have run out—has the department any clear statistics, together with the Manpower Department, in this regard? Have many more people have gone on the welfare roles across the country because, let us say, their unemployment has run out and there are no jobs for them? What actual pressure is being brought on the Minister at the present time by provincial governments because of the increasing pressure on provincial welfare agencies in terms of just those two factors, no work for people who no longer can claim their unemployment insurance benefits?

• 1640

Le président: Madame le ministre.

Mlle Bégin: Merci, monsieur le président. Si vous me le permettez, je voudrais offrir mes regrets au Comité. J'ai dû d'abord remplir mon autre devoir qui était de défendre nos programmes et participer à un comité du Cabinet.

Pour répondre à l'honorable député de Brome-Missisquoi, nous n'aurons de chiffres approximatifs sur cela que plus tard, mais aucune pression particulière ne m'a été faite ni à mes hauts fonctionnaires de la part des provinces en regard d'un taux de chômage qui serait particulier. Je pense que l'honorable député sait que les prestations de l'assurance-chômage sont quand même convenables. Il veut suggérer qu'il y aurait un trou dans nos programmes qui ferait que plus de gens seraient obligés ensuite de tomber sur le bien-être. Mais à ce jour nous n'avons aucune tendance comme telle dans le pays. Do we have anything to add?

Mr. Grafftey: Obviously, more and more people are not being paid by unemployment insurance because they run out of benefits or their benefits no longer can be paid and they cannot find work. Then the only other way they are going to survive is on welfare. Without a pattern, as the Minister says, being established and without specific statistics emanating from the provinces, have provincial welfare Ministers generally brought the problem to the Minister's attention that the pressure on them, because of this general situation, has become somewhat greater?

Miss Bégin: No, Mr. Chairman. The honourable member based his question on the hypothesis that there is an extraor-

[*Traduction*]

Outre le domaine de la politique, monsieur le président, je puis téléphoner à n'importe lequel de ces hauts fonctionnaires et obtenir une réponse rapide, courtoise, efficace et précise. J'ai l'impression qu'ils sont ici aujourd'hui, devant un comité parlementaire . . .

M. Corbin: Observation très à propos. Je signale, monsieur le président, que M. Grafftey n'est arrivé que 8 minutes avant le ministre.

M. Grafftey: Je voulais être sûr que le ministre viendrait. Je suis ici depuis 25 minutes.

Mademoiselle Bégin, étant donné tout d'abord le taux d'inflation actuel, étant donné également le nombre de Canadiens qui exercent des pressions sur les bureaux municipaux et provinciaux de l'aide sociale parce qu'ils n'ont plus droit à l'assurance-chômage—autrement dit ces personnes sont en état de travailler mais il n'y a pas de travail pour elles et leurs prestations d'assurance-chômage sont terminées—votre ministère ainsi que le ministère de la Main-d'œuvre ont-ils des données précises à cet égard? Il y en a combien dans le pays qui sont au bien-être parce qu'ils n'ont plus droit à l'assurance-chômage et qu'ils ne trouvent pas d'emploi? Dans quelle mesure les gouvernements provinciaux réussissent-ils à faire comprendre au ministre la gravité des pressions exercées sur les organismes provinciaux de bien-être à cause de ces deux facteurs: pas de travail et plus de prestations d'assurance-chômage?

The Chairman: Madam Minister.

Miss Bégin: Thank you, Mr. Chairman. First of all, let me apologize to the Committee for being late; I was delayed by other duties, defending our programs and attending a Cabinet meeting.

In answer to the hon. member for Brome-Missisquoi, we shall have approximate figures ont this later on but neither myself nor my officials have been told by the provinces of a particularly high rate of unemployment. The hon. member must know that unemployment benefits are still adequate. Is he telling us that something is missing in our program and that more people are falling back on welfare? But as of today, there is no such tendency in the country. Nous avons quelque chose à ajouter?

M. Grafftey: De toute évidence, des gens sans cesse plus nombreux cessent de recevoir les prestations d'assurance-chômage soit qu'ils n'y ont plus droit, soit pour une autre raison, et ils sont dans l'impossibilité de trouver du travail. Leur seule chance de survie est alors le bien-être. Le ministre dit qu'on ne peut pas dégager un schéma général de la situation, les provinces ne communiquent pas de statistiques précises, dans ce cas, est-ce que les ministres provinciaux du bien-être ont attiré l'attention du ministre sur les pressions dont ils font l'objet étant donné que la situation s'aggrave en règle générale?

Mlle Bégin: Non, monsieur le président. L'honorable député se fonde sur l'hypothèse que le taux de chômage est extraordi-

[*Text*]

dinarily high rate of unemployment for an extremely long time in the country, which is not the situation. There is a high rate of unemployment and we considered that the possible period of payments of UIC benefits for almost one year is adequate to cover the situation. Up to now, we did not have special requests other than the normal requests for more money that every province always asks of us.

The Chairman: Mr. Grafftey.

Mr. Grafftey: If this rate of unemployment continues and work will not be available for those who no longer can claim payments, is the department budgeting for the distinct possibility that more and more Canadians will be seeking welfare on the provincial and local levels?

Le président: Madame le ministre.

Miss Bégin: Mr. Chairman, I, like many other Canadians, have very strong feelings on the danger of what the honourable member is suggesting. We do not want people, because of seasonal employment or the temporarily depressed state of some industrial sectors, to have to go on welfare. We are considering—it is at the study stage in other departments of the government—programs related to the labour market such as retraining or refresher courses rather than additional welfare funds. In that respect, questions of that nature should be directed to my colleague, the Minister of Employment and Immigration.

The Chairman: Mr. Grafftey.

Mr. Grafftey: The $1 vote in the supplementary estimates is supposedly,

> to modify the vote wording in order to clearly identify those young offenders on whose behalf contributions can be made under the Services to Young Offenders program.

My question is: was this program not part of Bill C-57, the Social Services Act, of last term, which was withdrawn and replaced by a suggestion of block funding? If this is so, neither act is a reality at this time, and how is it possible to allocate funds for a program that is non-existent?

• 1645

The Chairman: Miss Bégin.

Miss Bégin: I think the honourable member is wrong, but to give him the exact details I would like to call on Mr. Brian Iverson.

Mr. Grafftey: I might make it simpler by phrasing it in another way. With further reference to the $1 vote, why is a specific program—i.e., services to young offenders—being mentioned at all? Under the provisions of block funding, the funding is unconditional; yet here a program is specifically named. Is this not an initial departure from the whole principle of block funding?

Miss Bégin: Mr. Chairman, Mr. Grafftey refers to a proposal when he speaks of block funding. Right now we are still functioning under the old cost-sharing program. Under that program, to be fair with two provinces where jurisdiction is defined differently than in the others—namely, in Ontario and

[*Translation*]

nairement élevé et que cette situation dure depuis extrêmement longtemps, ce qui n'est pas le cas. Effectivement, le taux de chômage est élevé et nous estimons que des prestations d'assurance-chômage qui peuvent aller jusqu'à une année entière sont suffisantes pour faire face à la situation. Jusqu'à présent, on ne nous a pas fait de demandes particulières, sinon les demandes d'argent classiques des provinces.

Le président: Monsieur Grafftey.

M. Grafftey: Si ce taux de chômage continue et si ceux qui n'ont plus droit à des prestations ne trouvent pas de travail, est-ce que le ministère envisage un budget qui tienne compte du fait qu'un plus grand nombre de Canadiens s'inscriront au bien-être aux niveaux provinciaux et municipaux?

The Chairman: Madam Minister.

Mlle Bégin: Monsieur le président, comme beaucoup d'autres canadiens, j'ai des idées bien arrêtées quant aux dangers dont l'honorable député nous parle. Nous ne voulons pas que le chômage saisonnier, les périodes de dépression dans différents secteurs industriels, obligent certains à s'inscrire au bien-être. Nous envisageons, et c'est à l'étude dans d'autres ministères, des programmes liés au marché du travail, par exemple des cours de recyclage, qui éviteraient une extension du programme du bien-être. Dans ce sens, c'est une question que vous devriez poser à mon collègue, le ministre du Travail et de l'Immigration.

Le président: Monsieur Grafftey.

M. Grafftey: Le crédit de $1 du budget supplémentaire est sensé servir à:

> modifier le libellé du crédit afin d'identifier de façon précise les jeunes délinquants au nom desquels les contributions peuvent être faites aux termes du programme des services à l'intention des jeunes délinquants.

Or, ce programme ne faisait-il pas partie du Bill C-57, Loi sur les services sociaux, qui avait été présenté l'année dernière puis retiré pour être remplacé par un projet de financement global? Dans ce cas, ni l'un ni l'autre ne fonctionne à l'heure actuelle et comment est-il possible d'allouer des fonds à un programme qui n'existe pas?

Le président: Mademoiselle Bégin.

Mlle Bégin: Je crois que l'honorable député se trompe, et je vais demander à M. Brian Iverson de lui donner des détails.

M. Grafftey: Permettez-moi de poser la question autrement: toujours au sujet du crédit de $1., pourquoi s'est-on cru obliger de mentionner un programme spécifique, celui qui a trait au service des jeunes délinquants? Par définition, le système de financement global est inconditionnel. Pourtant, voilà un programme qu'on se donne la peine de nommer. N'est-ce pas contraire aux principes mêmes du financement global?

Mlle Bégin: Monsieur le président, M. Grafftey lorsqu'il nous parle de financement global parle d'un projet. Pour l'instant, nous en sommes toujours à l'ancien programme de partage des coûts dans le cadre de ce programme, et pour être juste envers les deux provinces où la juridiction est différente,

[*Texte*]

in Quebec—we are asking, through the technique of the $1 item, to identify them. For instance, in Ontario, as I said in my opening statement, there was a change in the jurisdiction covering young offenders from the minister of correctional services to their minister of community and social services, in Quebec young offenders are under the authority of child welfare but not subject to an appropriate secretary's order.

Does that answer your question?

Mr. Grafftey: Sure, I understand now. Okay.

I have one last question, Mr. Chairman. Why was the Canada Assistance Plan over-budgeted by approximately $116 million? By my general arithmetic, Madam Minister, this is a difference of more than 10 per cent of the original amount budgeted. The obvious question I have is that with a differential like that of 10 per cent in relation to the original budget, what kind of accounting practices are being employed which would lead to such a large margin of what I would have to call error differential?

Miss Bégin: Oh, no. I can reassure the honourable member that it is not that at all. This reduction has to do with the identification of another program to which we switch funds, called the extended health care program. It is not a question of a mistake in arithmetic.

Mr. Grafftey: You mean you are literally transferring the funds that were originally budgeted there into a new program or an existing program?

Miss Bégin: An existing new program. A recent program; I am sorry. I just read a journalist who said that I have difficulty picking the right words, so Mr. Iverson will help you here.

Mr. Iverson: Mr. Chairman, it is, as the Minister said, quite precisely. Under the established program financing, Parliament voted so much money to pay to the province in respect of some of those activities—for example, adult nursing home care—for which provision had been made under the estimates of the Canada Assistance Plan. The two bottom-line figures on this, to give you the amounts that we will not be spending as a consequence of the block financing, total, as the Minister I think said in her introductory statement, $160 million. There are increases in some other elements of the Canada Assistance Plan totalling $43 million, and the net reduction in estimates is $116 million.

Mr. Grafftey: It is all very mind-boggling.

Miss Bégin: But you can be sure it is right.

Le président: Merci, madame le ministre.

Monsieur Clermont.

M. Clermont: Merci, monsieur le président. Madame le ministre, votre collègue, l'honorable Judd Buchanan, a fait une déclaration alors qu'il s'adressait à un club social, je crois, ou encore à un groupe d'hommes d'affaires, ou peut-être au groupe de personnes qui demandent la réduction ou l'abolition de l'indexation des pensions du personnel de la Fonction publique. Et cet après-midi au début de la période des questions, il y a un député qui laissait entendre que vous aviez déclaré à un certain moment qu'il serait question que le

[*Traduction*]

c'est-à-dire l'Ontario et le Québec, nous apportons une précision grâce à ce poste de $1. Par exemple, comme je l'ai dit dans ma déclaration d'ouverture, en Ontario les jeunes délinquants qui relevaient autrefois du ministre responsable des services correctionnels relèvent maintenant du ministre des services sociaux et communautaires. Au Québec, ils relèvent de l'Aide à l'enfance.

Cette réponse vous satisfait-elle?

M. Grafftey: Certainement, je comprends maintenant. Bien.

Une dernière question, monsieur le président. Pourquoi avait-on prévu $116 millions de trop au budget du Régime d'assistance publique du Canada? Si je ne me trompe pas dans mes calculs, madame le ministre, la différence est de plus de 10 p. 100. Et une question s'impose: Quelles méthodes de comptabilité ont pu permettre une telle différence, une marge de 10 p. 100, on pourrait même parler d'une erreur?

Mlle Bégin: Oh, non. Je peux vous rassurer tout de suite, ce n'est pas cela du tout. Si ce poste a été déduit, c'est à cause d'un autre programme qui doit bénéficier de la différence, programme que nous appelons programme des services complémentaires de santé. Il n'y a pas d'erreur de calcul.

M. Grafftey: Vous voulez dire que vous avez décidé comme cela de transférer ces fonds à un nouveau programme ou un programme qui existait déjà?

Mlle Bégin: Un nouveau programme qui existait déjà. Je voulais dire un programme récent. Je viens de lire un article d'un journaliste qui prétend que j'ai du mal à trouver mes mots. Alors, je cède la parole à M. Iverson.

M. Iverson: Monsieur le président, c'est exactement comme le ministre l'a dit. Dans le cadre du système de financement établi par le programme, le Parlement a accordé un certain crédit destiné à la province pour certaines de ses activités. Par exemple, les maisons de repos pour adultes—conformément au budget du Régime d'assistance publique du Canada. Les deux chiffres à la dernière ligne qui représentent les sommes que nous ne dépenserons pas à cause du financement global, totalisent comme le ministre l'a dit dans sa déclaration d'ouverture, 160 millions de dollars. Il y a des augmentations dans d'autres secteurs du régime d'assistance publique du Canada qui totalisent 43 millions de dollars pour une réduction nette du budget de 116 millions de dollars.

M. Grafftey: J'ai la tête qui tourne.

Mlle Bégin: Mais je vous assure que c'est exact.

The Chairman: Thank you, Madam Minister.

Mr. Clermont.

Mr. Clermont: Thank you, Mr. Chairman. Madam Minister, your colleague, the Hon. Judd Buchanan, was talking recently to a social club, I think, or else a group of businessmen, or maybe a group of people demanding the abolition or reduction of indexing for public servants' pensions. And this afternoon, at the beginning of the question period, one member was given to understand that you had declared the government was having second thoughts about the universality of some pensions or some benefits such as old age security or family

[*Text*]

gouvernement n'accorde plus sur une base universelle certaines pensions ou certaines allocations comme la sécurité de la vieillesse ou les allocations familiales. N'y aurait-il pas possibilité une fois pour toutes, madame le ministre, de tirer les choses au clair? Je sais que vous annoncerez bientôt la majoration du taux de l'indexation pour les allocations familiales à partir du 1er janvier 1978, et aussi en ce qui regarde les allocations à la sécurité de la vieillesse et les allocations au conjoint. Qu'en est-il de la possibilité que d'ici deux ou trois ans, le projet que le gouvernement étudie présentement, soit que les allocations à la sécurité de la vieillesse et les allocations familiales ne soient versées seulement aux personnes dans le besoin, de sorte que ce ne soit plus sur une base universelle, comme la loi l'exige dans le moment?

Mlle Bégin: Monsieur le président, pour répondre à l'honorable député, voici quelques précisions supplémentaires que je suis bien heureuse de pouvoir faire à ce sujet.

En effet une motion 43 faite aujourd'hui par le député, je crois, d'Arthabaska, est très trompeuse parce qu'elle suggère que je suis contre l'universalité de cetains programmes. J'appuie fortement la position du gouvernement quant à l'universalité de nos programmes sociaux des allocations familiales et de la sécurité à la vieillesse.

M. Clermont: Vous n'êtes pas la seule dans cette position-là.

Mlle Bégin: Non, j'ai dit que j'appuiyait le gouvernement sans hésitation et je l'ai toujours appuyé et je suis heureuse d'annoncer que les chiffres que je promettais hier pour dans quelques jours me sont déjà fournis. Je peux donc informer les membres de ce Comité que les allocations familiales qui sont en ce moment $23.89 par enfant par mois pour toutes les provinces, sauf le Québec et l'Alberta, monteront le 1er janvier à la pleine indexation, c'est-à-dire à $25.68. Quant à la pension de la sécurité de la vieillesse de base qui est en ce moment de $150.43, elle montera à la pleine indexation à $153.44. Je vous fais grâce des autres paiements de la sécurité de la vieillesse que vous trouverez dans mon communiqué de presse émis il y a à peine quelques minutes, même pas quelques heures.

M. Clermont: En un mot, la position du ministre responsable de la sécurité sociale dans tous ces secteurs concorde avec la politique du gouvernement actuel, de ne pas reconnaître l'universalité du programme de sécurité de la vieillesse, du supplément de revenu garanti aux personnes qui peuvent en recevoir à l'intérieur des normes établies, et ensuite la même chose, qu'il n'est pas question de changer le système des allocations familiales, tel qu'il existe présentement.

Mlle Bégin: Il n'est pas question . . .

Mr. Clermont: Je ne veux pas dire indéfiniment, pour cent ans là.

Mlle Bégin: Il n'est absolument pas question de remettre en cause l'universalité de ces programmes, monsieur le président.

M. Clermont: Voulez-vous le répéter une deuxième fois, parce . . .

Mlle Bégin: Je parle de la situation actuelle et peux répéter à tous les députés qu'il n'est pas question de mettre en cause l'universalité de nos programmes tels que nous les connaissons.

Une voix: Merci, madame le ministre.

[*Translation*]

allowances. Would it not be possible once and for all, Madam Minister, to clarify the situation? I know that you will soon announce the increase of the rate of indexation for family allowances as of January 1, 1978, and for the old age security and spouse allowances as well. What about the project under study right now by the government and that might be implemented in two or three years, that the old age security allowances and the family allowances be only paid to people in need and not any more on a universal basis as it is required by the act now?

Miss Bégin: Mr. Chairman, to answer the honourable member, I am very pleased to be able to provide some more information in that respect.

Indeed, motion 43 moved today by, I think, the member for Arthabaska, is very misleading because it suggests that I am against the universality of some programs. I fully subscribe to the position of the government as far as the universality of our social programs on family allowances and old age security are concerned.

Mr. Clermont: You are not the only one.

Miss Bégin: No. I said that I supported the government without any qualification in that respect, that I have always supported them, and I am glad to announce that the figures that I promised yesterday I would give in a few days are already available. Therefore, I can inform the members of this Committee that the family allowances, which amount presently to $23.89 per child per month in all the provinces, except Quebec and Alberta, will go up to $25.68 as of January 1. As for the old age security pension, which is set now at $150.43, with the full indexation, it will rise to $153.44. I will not go into the other payments on old age security that you will find in my press release that was published just a few minutes ago, not even hours.

Mr. Clermont: In other words, the position of the Minister responsible for social security in all these field concurs with the policy of the present government, which is not to recognize the universality of the old age security program, of the guaranteed income supplements to people that may receive them within the established criteria, and then again that there will be no change to the present family allowances system.

Miss Bégin: There will be . . .

Mr. Clermont: I did not say forever, for a 100 years.

Miss Bégin: There will be absolutely no questioning of the universality of these programs, Mr. Chairman.

Mr. Clermont: Could you say it a second time because . . .

Miss Bégin: I am talking of the present situation and I can repeat to all members that there will be no questioning of the uiversality of our programs such as we know them.

An hon. Member: Thank you, Madam Minister.

[*Texte*]

M. Corbin: Une chance du bon Dieu, vous allez faire mourir Stanley Knowles si vous touchez à cela.

M. Clermont: Deuxièmement, au chapitre du Régime d'assistance publique du Canada, en ce qui regarde la province de Québec, parce que comme député fédéral, parfois des personnes s'adressent à moi pour faire augmenter leurs allocations d'assistance sociale, etc., votre ministère, représenté par vos fonctionnaires, établit-il avec les autorités provinciales les normes ou le critère de paiement ou bien si le tout est établi sur une base provinciale et que le gouvernement fédéral n'a qu'à payer la note? Parce que je crois que la recommandation de votre prédécesseur n'a pas encore été acceptée et elle a été reçue assez froidement par les autorités provinciales.

• 1655

Le président: Madame le ministre.

Mlle Bégin: Monsieur le président, du côté santé, nous avons cinq normes de base acceptées par les provinces et que les députés connaissent bien. Le député parle maintenant de l'aspect sécurité sociale . . .

M. Clermont: Non, non, «assitance sociale».

Mlle Bégin: . . . assistance sociale, c'est-à-dire le Régime d'assistance publique du Canada. Nous fonctionnons toujours sous l'ancien régime, si je peux m'exprimer ainsi, c'est-à-dire par poste budgétaire. Sur ce, je peux assurer l'honorable député que nous fonctionnons encore comme cela et que les préoccupations de standard minimum et d'universalité entre province, si je peux dire, sont respectées.

Mais, sur cela, je voudrais demander l'aide . . .

M. Clermont: Madame le ministre, en ce qui regarde la contribution du gouvernement fédéral au Régime d'assistance publique du Canada, est-ce que le gouvernement fédéral contribue seulement à l'assistance donnée ou bien est-ce que le gouvernement fédéral contribue aussi à des salaires de fonctionnaires provinciaux à l'intérieur de ce programme d'assistance sociale?

Le président: Madame le ministre.

Mlle Bégin: Je cherche le haut fonctionnaire.

Mr. Iverson, please.

Mr. Lyngseth, do we pay for salaries to provincial civil servants? I will learn for myself the exact position on that.

Mr. Iverson: Mr. Chairman, perhaps a three-or four-point answer—very brief. First, there is for all practical purposes full 50 per cent sharing in the benefits themselves paid pursuant to provincial law that has been recognized under the Canada Assistance Plan agreements.

Secondly, the costs of administering the social assistance program, the welfare assistance program, in respect of four cost items are sharable costs. Under the way the law is written, they are the cost of the salaries, the cost of travel, the cost of training, and I think the fourth is research and development work associated with assistance.

[*Traduction*]

Mr. Corbin: Thank God, because you would kill Stanley Knowles if you would touch it.

Mr. Clermont: Secondly, about the Canada Assistance Plan, as far as the Province of Quebec is concerned, because as a federal M.P., sometimes people come to me to have their social assistance allowances increased, etc., does your department, represented by your officials, establish with the provincial authorities the payment standards or criterion or is it a package established on a provincial basis and the federal goverment just pays the bill? Because I think that the recommendation of your predecessor has not yet been accepted and rather coldly received by the provincial authorities.

The Chairman: Madam Minister.

Miss Bégin: Mr. Chairman, on the health side we have five basic standards accepted by the provinces and which the MPs are very well aware of. The member speaks now to the social security aspects . . .

Mr. Clermont: No, no, "social assistance".

Miss Bégin: . . . social assistance, namely the Canada Assistance Plan. We are still operating under the old plan, if I may say so, namely through Estimate items. Having said that, I can assure the hon. member that we are still operating in that fashion and that a minimum standard of universality between provinces is respected.

Now, I would like to call upon . . .

Mr. Clermont: Madam Minister, as far as the federal government contribution to the Canada Assistance Plan is concerned, does the federal government contribute only to that given assistance or does the federal government also contribute to the salaries of provincial civil servants within that social assistance plan?

The Chairman: Madam Minister.

Miss Bégin: I am looking for the official.

Monsieur Iverson, s'il vous plaît.

Monsieur Lyngseth, est-ce que nous contribuons également pour les salaires des fonctionnaires provinciaux? J'apprendrai ainsi personnellement la position exacte à ce sujet?

M. Iverson: Monsieur le président, une réponse comportant peut-être trois ou quatre points . . . très brièvement. Premièrement, à toutes fins utiles 50 p. 100 des prestations elles-mêmes sont versées conformément à la loi provinciale approuvée en vertu des ententes sur le Régime d'assistance publique du Canada.

Deuxièmement, les dépenses d'administration du programme d'assistance sociale, du programme de bien-être, pour ce qui est de quatre postes de dépenses, il y a partage. De la manière dont la loi est rédigée, il y a les dépenses des salaires, les dépenses de déplacements, les dépenses de formation, et je crois que le quatrième est le travail de recherche et de développement dans le domaine de l'assistance.

[*Text*]

M. Clermont: Ce qui veut dire que moi, comme député fédéral, je peux, sans hésitation, m'adresser à un bureau de l'assistance sociale de la province de Québec et m'attendre à ce que l'on me donne des renseignements, si l'on participe au coût des salaires?

M. Corbin: Cela dépend du gouvernement!

Mlle Bégin: Je crois que M. Iverson allait vous assurer que vous pouvez le faire, à la fois, comme Québécois et comme contribuable, et même si nous ne payions pas, ce qui n'est pas le cas, simplement parce qu'il faut servir la population!

M. Clermont: Je le sais très bien, madame le ministre, je connais mes droits, comme citoyen demeurant au Québec. Mais il arrive quelquefois, lorsque vous vous adressez à un bureau de juridiction provinciale, que le timbre de la voix de la personne qui vous réponde vous laisse entendre plus ou moins que ce n'est pas de votre domaine, que c'est un programme provincial. Je savais que la situation était telle que votre fonctionnaire l'a précisée, mais je voulais que cela soit écrit en noir et blanc dans le compte rendu de cette séance pour que je puisse m'en servir éventuellement et prouver à certains fonctionnaires de la province de Québec que le gouvernement fédéral, par l'entremise du Régime de l'assistance publique du Canada, contribue en partie à leurs salaires.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Clermont.

Dr. Rynard.

Mr. Rynard: Mr. Chairman, I want to deal particularly with the problem of the insulation that has been used under the new plan that the government has issued to cut down the costs, and I want to know what per cent of that was fibreglass.

Miss Bégin: I tried so much to understand the question that I did not. Can I ask my Deputy Minister, Mr. Rawson, please.

Mr. Chairman, may I clarify this with Dr. Rynard. Could it also have to do with Urban Affairs or other departments, because I do not have the figures or the information you are requesting, Dr. Rynard.

Mr. Rynard: This was a plan that the government brought in to cover the cost up to—what is it?—$300, if I remember correctly.

• 1700

Mr. Rawson: $350.

Mr. Rynard: Yes, right. The plan has not been very well used, incidentally, but we will leave that out. What I want to know is how much of that insulation is fibreglass? What percentage?

Miss Bégin: We do not have that information, Mr. Rynard.

May I ask you, on the fibreglass component, if you are suggesting there is a health problem that relates to it, that you speak to it, please. That would help me.

[*Translation*]

Mr. Clermont: So it means that I, as a federal MP, can, without hesitation, call in an office of social assistance of the Province of Quebec and expect to be given some information, if we contribute to the cost of salaries?

Mr. Corbin: It is up to the government!

Miss Bégin: I think that Mr. Iverson was just about to assure you that you could do it, as a Quebecer and as a taxpayer, and even if we were not contributing, which is not the case, simply because they are here to serve the public!

Mr. Clermont: I am very much aware of that, Madam Minister, I know my rights as a citizen residing in Quebec. But sometimes it happens when you are in a provincial office, that the tone of voice of the person who answers you implies more or less that it is none of your business, that it is a provincial program. I knew that the position was such as your official stated it, but I wanted it to be put on the record so that I can possibly use it and demonstrate to some civil servants of the Province of Quebec that the federal government, through the Canada Assistance Plan, contributes in part to their salaries.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Clermont.

Monsieur Rynard.

M. Rynard: Monsieur le président, je veux traiter tout particulièrement du problème d'isolation qui a été utilisé en vertu du nouveau programme que le gouvernement a annoncé pour réduire les dépenses, et je veux savoir quel pourcentage est en laine de verre.

Mlle Bégin: J'ai tellement essayé de comprendre cette question que je n'y suis pas arrivée. Pourrais-je poser une question à mon sous-ministre, M. Rawson, s'il vous plaît.

Monsieur le président, pourrais-je demander des précisions à M. Rynard. Est-ce que cela pourrait également concerner les Affaires urbaines ou d'autres ministères, car je n'ai pas les chiffres ou les renseignements que vous demandez, monsieur Rynard.

M. Rynard: Il s'agit d'un programme introduit par le gouvernement devant couvrir les dépenses jusqu'à . . . combien? . . . $300, si ma mémoire est exacte.

M. Rawson: $350.

M. Rynard: Oui, parfaitement. A propos, ce programme n'a pas été très bien utilisé, mais nous n'en parlerons pas. Ce que je veux savoir c'est le pourcentage de cette isolation en laine de verre?

Mlle Bégin: Nous n'avons pas ce renseignement, monsieur Rynard.

Au sujet de cette laine de verre, pourrais-je vous demander, si vous pensez que cela pose un problème de santé, d'être un peu plus précis, je vous prie. Cela m'aiderait.

[*Texte*]

Mr. Rynard: Right, yes. It has been pretty well proven now in research that the use of fibreglass is very much like asbestos fibres. Now, while they still cut down the length of the fibreglass, it is shown that they are getting just about the same percentage of reaction as they got with asbestos fibres. Now it takes a long time to prove this, but they finally wind up with cancer of the lungs. Now, is the government aware of this, and are they paying for fibreglass insulation where people untrained in its use, without masks or anything else, maybe exposing themselves to a very grave danger and death later on?

Miss Bégin: Can I ask Dr. Morrison if he has anything more to contribute to the debate here?

The Chairman: Dr. Morrison.

Dr. Morrison: Mr. Chairman, I do not really have anything to contribute beyond what Dr. Rynard has already said. The inhalation hazard from fibreglass is in fact well established. It might not be quite so great as for certain types of asbestos, but it certainly is not an innocuous material if it is breathed in under conditions which might exist in the insulation industry, especially if untrained people are involved. Other than that, which is really a reiteration of what Dr. Rynard has already said, I cannot add anything more. He is right in what he has suggested.

Mr. Rynard: Thank you very much.

I wonder then, Mr. Chairman, if this could be dealt with and if we could find out what is happening in the use of this insulation across Canada.

Miss Bégin: I will undertake to do that by discussing this with my colleagues from Urban Affairs and Energy, Mines and Resources.

The Chairman: Thank you, Madam Minister.

Mr. Rynard: Thank you very much.

Now I have another question.

The Chairman: Dr. Rynard, your last question.

Mr. Rynard: It follows up Mr. Corbin's digging into the home care problem. I am a little bit mixed up on this and the Canada Assistance Program, and the $20 per capital that you give right across the board. Are you still continuing the Canada Assistance Program on the whole, or are you just continuing it for the straight welfare cases? What does this $20 per capita really cover?

I would ask this then—and I think it is the point Mr. Corbin was making—is there a difference in the care that is actually given because of the differences in the financial strength of the provinces.

The Chairman: Madame le ministre.

Miss Bégin: Can I ask Dr. Rowlatt to answer, please, to that.

The Chairman: Dr. Rowlatt.

Dr. Rowlatt: On the first question about the coverage under the Canada Assistance Plan, when block financing came in for home care, for example—there are a variety, but this example might serve the purpose—it was meant to cover the health

[*Traduction*]

M. Rynard: Bien sûr, oui. Les recherches faites ont démontré que les dangers de la manutention de la laine de verre sont presque les mêmes que pour l'amiante. Lorsque les utilisateus découpent dans la longueur la laine de verre, la réaction de l'organisme est à peu près la même que lorsqu'il s'agit d'amiante. La réaction se fait très lentement, mais ils finissent avec un cancer du poumon. Le gouvernement est-il au courant et subventionne-t-il une isolation par laine de verre qui peut constituer un grave danger et même mortelle à long terme pour les utilisateurs non informés qui la manipulent sans masque ni précaution?

Mlle Bégin: Puis-je demander à M. Morrison s'il peut participer à cette discussion?

Le président: Monsieur Morrison.

M. Morrison: Monsieur le président, je n'ai pas vraiment grand-chose à ajouter à ce que vient de dire M. Rynard. Le danger d'inhalation de fibres de verre est chose bien établie. Ce n'est peut-être pas aussi grave que pour certains types d'amiante, mais ce n'est certainement pas un matériau inoffensif s'il est respiré dans des conditions qui peuvent exister dans l'industrie de l'isolation, surtout s'il s'agit de non initiés. A part cela, ce qui en réalité n'est qu'une répétition de ce que M. Rynard vient déjà de dire, je ne vois rien à ajouter. Son affirmation est exacte.

M. Rynard: Je vous remercie infiniment.

Je me demande alors, monsieur le président, si on pourrait faire quelque chose et étudier les conséquences de l'utilisation de cette laine de verre au Canada.

Mlle Bégin: Je promets de faire quelque chose en en discutant avec mes collègues des Affaires urbaines et de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Le président: Je vous remercie, madame le ministre.

M. Rynard: Je vous remercie infiniment.

Maintenant, j'ai une autre question.

Le président: Monsieur Rynard. Votre dernière question.

M. Rynard: Il s'agit de problème des soins à domicile déjà évoqué par M. Corbin. Je mélange un peu ce programme et celui du Régime d'assistance publique, ainsi que les $20 par personne que vous accordez universellement. Est-ce que vous proposez l'ensemble du Régime d'assistance publique du Canada, ou simplement l'aspect destiné au cas de bien-être nettement identifié? Que couvrent exactement ces $20 par personne?

Je vous demanderais alors—et je crois que c'est ce que M. Corbin essayait de démontrer—s'il y a une différence dans les soins qui sont actuellement donnés à cause des différences financières au niveau des provinces?

Le président: Madam Minister.

Mlle Bégin: Pourrais-je demander à M. Rowlatt de répondre, s'il vous plaît.

Le président: Monsieur Rowlatt.

M. Rowlatt: Pour ce qui est de la première question concernant l'ampleur du Régime d'assistance publique du Canada, lorsque le régime de financement global est entré en vigueur pour les soins à domicile, par exemple—il y en a une divesité,

[*Text*]

aspects of home care programs, not home makers' services, or meals on wheels, which are fundamental aspects of social service. Block funding is the federal contribution towards the health type of home care programs provided by the provincial governments. When that plan came into effect it then became impossible to share under the Canada Assistance Plan for those same services. The Canada Assistance Plan prohibits the federal government from sharing in any service or program financed under any other federal act, so the arrival of established programs financing made it impossible for the Canada Assistance Plan to prevent a double financing, which I think would be improper. So that is the answer to that question.

• 1705

Mr. Rynard: Just before you finish that, your Canada Assistance then will have a very small place to play now in the health care field in Canada. Can you tell me how much it has been cut?

Miss Bégin: Maybe Mr. Iverson would like to join the team to answer the second half of the question.

Mr. Iverson: Mr. Chairman, the Minister yesterday made reference to the current status of the block-financing offer for social services. If we assume, as the Minister indicated she hopes would happen, that we move in that direction and indeed welfare services, social services are covered by a block financing arrangement, then the position would be that the Canada Assistance Plan would continue as the conditional shared-cost agreement that it now is in respect of the welfare or assistance component. That component would essentially be the maintenance of persons in their own homes who require income support, and the provisions of certain items of special need that are not otherwise provided for in either the health-block fund or the social service-block fund which, in practical terms from a program point of view, would become in fact one large fund which would be the federal contribution to a range of health and social service programs. As to the extent of that, the current estimates of the Canada Assistance Plan involve approximately $1 billion of federal contributions in respect of the assistance component as I have described it in terms of that future situation.

The Chairman: Thank you, Doctor. Doctor Rynard.

Mr. Rynard: Mr. Chairman, just a last question on that point. When you spoke about the home care program, this is only a home care program financially; this will not help anybody look after themselves that could have been sent home from hospital a few days earlier or from nursing care a few days earlier and looked after in their own home? You are making no contribution to that field whatever then.

Miss Bégin: Mr. Iverson, please.

Mr. Iverson: Mr. Chairman, no, that is not the situation. Under the block that has already been provided in respect of extended health care, three or four elements were discussed

[*Translation*]

mais cet exemple pourrait servir d'illustration—il devait couvrir les aspects sanitaires des programmes de soins à domicile, et non pas les services à domicile, l'aide ménagère, les repas, qui sont des aspects fondamentaux du service social. Le financement global est la contribution fédérale au programme de soins à domicile de type sanitaire offert par les gouvernements provinciaux. Quand ce programme est entré en vigueur, il est alors devenu impossible d'établir le partage pour ces mêmes services dans le cadre du Régime d'assistance publique du Canada. Le Régime d'assistance publique du Canada interdit au gouvernement fédéral de partager un service ou un programme financé par une autre loi fédérale, si bien que ce financement de programme établi a rendu impossible au Régime d'assistance publique du Canada la prévention d'un double financement, ce qui à mon avis serait impropre. Je pense donc que cela répond à cette question.

M. Rynard: Avant que vous ne terminiez, votre régime d'assistance publique aura alors un très petit rôle à jouer maintenant dans le domaine des soins de santé au Canada. Pouvez-vous me dire de combien il a été réduit?

Mlle Bégin: M. Iverson voudra peut-être se joindre à l'équipe pour répondre à la deuxième moitié de la question.

M. Iverson: Monsieur le président, le ministre hier s'est référé au statut actuel de l'offre de financement global pour les services sociaux. Si nous supposons, comme l'a souhaité le ministre, que nous allions dans cette direction et que les services de bien-être, les services sociaux soient couverts par une entente de financement global, dans ce cas, le Régime d'assistance publique du Canada demeurera une entente conditionnelle à frais partagés comme à l'heure actuelle pour ce qui est du bien-être ou de l'assistance. Il s'agirait avant tout du maintien dans leur propre maison des personnes qui ont besoin d'une assistance financière, et de la fourniture de certains articles de besoin spécial qui ne sont autrement fournis ni par la Caisse globale de la santé ni par la Caisse globale des services sociaux qui, à toutes fins utiles, du point de vue du programme, deviendrait en fait une caisse correspondant à la contribution du fédéral à toute une série de programmes de santé et de services sociaux. Pour ce qui en est de l'ampleur, les estimations actuelles du Régime d'assistance publique du Canada montrent une participation approximative d'un milliard de dollars de la part du gouvernement fédéral pour ce qui est de l'assistance telle que nous la prévoyons à l'avenir.

Le président: Je vous remercie, monsieur. Monsieur Rynard.

M. Rynard: Monsieur le président, une dernière question à ce sujet. Lorsque vous parlez de programme de soins à domicile, il ne s'agit que d'un programme financier; cela n'aidera pas ceux qui auraient pu être renvoyés chez eux de l'hôpital quelques jours plus tôt dans leur propre maison? Vous ne faites rien du tout dans ce domaine.

Mlle Bégin: Monsieur Inverson, s'il vous plaît.

M. Iverson: Monsieur le président, non, telle n'est pas la situation. En vertu du financement global qui a déjà été mis en place pour ce qui est des soins paramédicaux, trois ou quatre

[*Texte*]

with the provinces in addition to the nursing home component to which Mr. Rowlatt referred earlier. Those elements include ambulatory health care and home health care, so that, within the $20 per capita that is already in effect as of April 1, 1977, the federal government has indeed made a contribution toward those aspects of home care.

As the member will understand, Mr. Chairman, home care involves other than purely health services, such as a homemaker. We are continuing under the present time on behalf of people in need, to share in the cost of the homemaker under the Canada Assistance Plan. With the future presence of a block-financed social service we would make provision for that component of the home care activity in the second block to which I referred, the social service block.

Mr. Rynard: Well Mr. Chairman, I would just like to advise the gentleman who has stated this, that there are limitations on this; when they are in there four, five, six weeks, that is discontinued. Now I do not know whether that is your fault or whether it is the provincial government's fault but somewhere there is a loophole there because I am looking into that right now. I have people, and doctors have referred cases to me, that cannot get home care. So I am looking into that, and I hope that you are right when you say that you are helping finance that because I have been told by the county that there is no federal help on that. So I just wanted to put in that objection.

Miss Bégin: Mr. Robinson.

The Chairman: Is it a question or a comment?

Mr. Rynard: I am putting in that objection to what you said. As far as I know, and as far as I have been told locally, out in the field where this is working, it is a limited program; it only lasts so long, whether they are getting better or not; whether it is keeping them out of the hospital and saving $100 a day or not, does not enter into the picture. What I am saying is that the county has told me, and I hope they are right, that you do not take any part in the home care program as far as health care is concerned.

• 1710

The Chairman: Madame Minister, do you want to comment?

Miss Bégin: No, I would like Mr. Iverson to.

Mr. Iverson: Mr. Chairman, I should probably defer to one of my Health colleagues, but I think I know the situation sufficiently to say that for the past number of years the health sector has been discussing the whole question of the so-called lower-cost alternatives, one of which, indeed, the doctor knows is caught up in this whole matter of home care. One has to recognize that both at the federal level and the provincial level there has been an awareness of the very real problems to which the member referred, Mr. Chairman. I think it is equally important to say that it finally becomes a matter of provincial decision. The federal government negotiates with provinces a block of money which is intended to support a series of services

[*Traduction*]

éléments ont été discutés avec les provinces en plus de l'élément des maisons de repos dont a déjà parlé un peu plus tôt M. Rowlatt. Ces éléments incluent les soins de santé ambulatoires et les soins de santé à domicile, si bien que dans ces $20 par personne déjà en vigueur depuis le 1er avril 1977, le gouvernement fédéral a déjà apporté sa contribution à ces aspects des soins à domicile.

Le député comprendra, monsieur le président, que les soins à domicile vont plus loin que les simples services sanitaires. Nous continuons à l'heure actuelle pour les personnes dans le besoin à partager le coût des services sociaux à domicile dans le cadre du Régime d'assistance publique du Canada. Avec l'instauration future d'un service social financé globalement des mesures seront prévues pour cet élément des activités de soins à domicile dans le deuxième financement global dont j'ai parlé, celui des services sociaux.

M. Rynard: Monsieur le président, j'aimerais simplement avertir mon interlocuteur, que ces services ne sont pas illimités; ils sont supprimés au bout de 4, 5 ou 6 semaines. Maintenant, je ne sais pas si c'est votre faute ou si c'est la faute du gouvernement provincial, mais il y a une deficience et je suis en train de l'examiner. Il y a des gens, et des médecins m'ont envoyé des dossiers, qui ne peuvent obtenir de soins à domicile. J'étudie donc ce problème à l'heure actuelle, et j'espère que vous avez raison lorsque vous dites que vous apportez une aide financièrement parlant car les responsables du comté m'ont dit qu'il n'y avait pas d'assistance fédérale. Je voulais simplement faire cette réserve.

Mlle Bégin: Monsieur Robinson.

Le président: Est-ce une question ou un commentaire?

M. Rynard: Je fais cette réserve à ce que vous venez de dire. D'après ce que je sais, et d'après ce qu'on m'a dit sur place, ce programme est limité; il ne dure qu'un certain temps, que les intéressés aillent mieux ou non; que cela leur permette de quitter l'hôpital et d'économiser $100 par jour ou non, n'entre pas en ligne de compte. Je ne fais que répéter ce que les responsables du comté m'on dit, et j'espère qu'ils ont raison, que vous ne participez pas au programme de soins à domicile en ce qui concerne les soins de santé.

Le président: Madame le ministre, voulez-vous faire une observation?

Mlle Bégin: Non, j'aimerais que M. Iverson en fasse une.

M. Iverson: Monsieur le président, je devrais plutôt le demander à un de mes collègues de la Santé, mais je crois connaître suffisamment la question pour dire qu'au cours des dernières années le secteur de la santé a discuté de toute la question des présumées solutions à meilleur marché, l'une d'entre elles, bien sûr, le docteur le sait, étant celle des soins à domicile. Il faut reconnaître qu'à la fois au niveau fédéral et au niveau provincial il y a eu prise de conscience des problèmes très réels dont vient de parler le député, monsieur le président. Il importe tout autant de dire qu'en fin de compte, il revient aux provinces de trancher. Le gouvernement fédéral négocie avec les provinces une somme globale d'argent destinée à

[*Text*]

which both parties have agreed need to be supported. One assumes a moral obligation on the part of the recipient of that block to move in the direction that both parties have agreed should see development.

A final point, Mr. Chairman. I think the doctor is correct in saying across the country the development of a home-care program, taking it in the full sense that you are meaning it, sir, has been pretty uneven. Some provinces, one or two, have quite sophisticated, generally available, highly promoted health care programs. Others, I am afraid, sir, have not yet reached that stage of development.

The Chairman: Thank you, Mr. Iverson.

Members of the committee will understand that I allowed the meeting to go on until 5:10 p.m. because we did start late. The next witness, tomorrow afternoon, will be the Minister of State for Urban Affairs, the honourable André Ouellet. The meeting is at 3:30 p.m. This meeting is now adjourned.

[*Translation*]

subventionner une série de services dont les deux parties ont convenu de leur nécessité. Le bénéficiaire de cette somme s'engage moralement à respecter l'orientation sur laquelle les deux parties se sont mises d'accord.

Un dernier point, monsieur le président. M. Rynard a raison de dire que le développement général dans le pays d'un programme de soins à domicile, dans le sens que vous lui accordez, monsieur, a été très inégal. Certaines provinces, une ou deux, ont des programmes de soins de santé très au point, généralement accessibles et connus de toute la population. D'autres, j'en ai bien peur, monsieur, sont encore loin de ces réalisations.

Le président: Je vous remercie, monsieur Iverson.

Les membres du comité comprendront que j'ai permis que nous continuions jusqu'à 17 h 10 car nous avions commencé avec du retard. Le témoin suivant, demain après-midi, sera le ministre d'État pour les Affaires urbaines, l'honorable André Ouellet. La réunion aura lieu à 15 h 30. La séance est levée.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 3

Thursday, December 1, 1977

Chairman: Mr. Jean-Robert Gauthier

Third Class Mail
Postage paid
Canada Post
Canada
K1A 0S7
HULL

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 3

Le jeudi 1er décembre 1977

Président: M. Jean-Robert Gauthier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Health, Welfare and Social Affairs

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Santé, du bien-être social et des affaires sociales

RESPECTING:

Supplementary Estimates (A) 1977-78 under URBAN AFFAIRS

CONCERNANT:

Budget supplémentaire (A) 1977-1978 sous la rubrique AFFAIRES URBAINES

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class
Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to:
Printing and Publishing,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie et Édition,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard du Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From the Department of National Health and Welfare:

Mr. B. Rawson, Deputy Minister, Health and Welfare;

Mr. D. R. Yeomans, Assistant Deputy Minister, Administration;

Dr. A. B. Morrison, Assistant Deputy Minister, Medical Services;

Dr. D. Rowlatt, Health Programs;

Mr. B. J. Iverson, Assistant Deputy Minister, Social Service Programs.

Du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social:

M. B. Rawson, sous-ministre, Santé et Bien-être social;

M. D. R. Yeomans, sous-ministre adjoint, Administration;

Dr A. B. Morrison, sous-ministre adjoint, Services médicaux;

Dr D. Rowlatt, Programmes de la santé;

M. B. J. Iverson, sous-ministre adjoint, Programmes de services sociaux.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 3

Thursday, December 1, 1977

Chairman: Mr. Jean-Robert Gauthier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 3

Le jeudi 1er décembre 1977

Président: M. Jean-Robert Gauthier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Health, Welfare and Social Affairs

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Santé, du bien-être social et des affaires sociales

RESPECTING:

Supplementary Estimates (A) 1977-78 under URBAN AFFAIRS

CONCERNANT:

Budget supplémentaire (A) 1977-1978 sous la rubrique AFFAIRES URBAINES

APPEARING:

The Honourable André Ouellet, Minister of State for Urban Affairs

COMPARAÎT:

L'honorable André Ouellet, Ministre d'État chargé des Affaires urbaines

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Third Session of the Thirtieth Parliament, 1977

Troisième session de la trentième législature, 1977

26038—1

STANDING COMMITTEE ON HEALTH, WELFARE AND SOCIAL AFFAIRS

Chairman: Mr. Jean-Robert Gauthier
Vice-Chairman: Mr. Gilles Marceau

Messrs.

Appolloni (Mrs.)
Brisco
Caouette (*Villeneuve*)
Clarke
(*Vancouver Quadra*)
Clermont
Condon
Corbin
Darling
Drury
Gilbert
Halliday
Harquail
Lajoie
McGrath
Philbrook
Pigott (Mrs.)
Railton
Whiteway

(Quorum 11)

Le greffier du Comité
Richard Rumas
Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65(4) (*b*)

On Thursday, December 1, 1977:

Mr. Whiteway replaced Mr. Rynard
Mr. Gilbert replaced Mr. Knowles (*Winnipeg North Centre*)
Mr. Harquail replaced Mr. Robinson
Mr. Darling replaced Mr. Yewchuk

COMITÉ PERMANENT DE LA SANTÉ, DU BIEN-ÊTRE SOCIAL ET DES AFFAIRES SOCIALES

Président: M. Jean-Robert Gauthier
Vice-président: M. Gilles Marceau

Messieurs

Conformément à l'article 65(4)*b*) du Règlement

Le jeudi 1er décembre 1977:

M. Whiteway remplace M. Rynard
M. Gilbert remplace M. Knowles (*Winnipeg-Nord-Centre*)
M. Harquail remplace M. Robinson
M. Darling remplace M. Yewchuk

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from Printing and Publishing, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Imprimerie et Édition, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, DECEMBER 1, 1977
(4)

[*Text*]

The Standing Committee on Health, Welfare and Social Affairs met at 3:41 o'clock p.m. this day, the Chairman, Mr. Jean-Robert Gauthier, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Brisco, Clermont, Darling, Gauthier (*Ottawa-Vanier*), Gilbert, Halliday, Harquail, Marceau, Mrs. Pigott, Mr. Whiteway.

Appearing: The Honourable André Ouellet, Minister of State for Urban Affairs.

Witnesses: From Central Mortgage and Housing Corporation: Mr. W. Teron, Chairman of the Board and Mr. R. V. Hession, President.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Wednesday, November 9, 1977 relating to the Supplementary Estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 1978 (*See Minutes of Proceedings, Tuesday, November 29, 1977, Issue No. 1*).

With the consent of Members present the Votes under National Health and Welfare were allowed to stand and the Chairman called Votes 1a, 5a and 11a under Urban Affairs.

The Minister made a statement and with the witnesses, answered questions.

In accordance with a motion of the Committee at the meeting held on Tuesday, November 15, 1977, the Chairman authorized that a document entitled—Operational Report September 1st to November 25th Canadian Home Insulation Program—submitted by the Honourable André Ouellet, Minister of State for Urban Affairs, be printed as an appendix to this day's Minutes of Proceedings and Evidence (*See Appendix HWSA-2*).

At 5:12 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 1er DÉCEMBRE 1977
(4)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la santé nationale et du bien-être social se réunit aujourd'hui à 15 h 41 sous la présidence de M. Jean-Robert Gauthier (président).

Membres du Comité présents: MM. Brisco, Clermont, Darling, Gauthier (*Ottawa-Vanier*), Gilbert, Halliday, Harquail, Marceau, Mme Pigott, M. Whiteway.

Comparaît: L'honorable André Ouellet, ministre d'État aux Affaires urbaines.

Témoins: De la Société centrale d'hypothèques et de logement: M. W. Teron, président du Conseil et M. R. V. Hession, président.

Le Comité poursuit l'étude de son ordre de renvoi du mercredi 9 novembre 1977 portant sur le Budget supplémentaire (A) pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 1978 (*Voir procès-verbal du mardi 29 novembre 1977, fascicule nº 1*).

Du consentement des membres présents, les crédits sous la rubrique Santé nationale et Bien-être social sont réservés et le président met en délibération les crédits 1a, 5a et 11a sous la rubrique Affaires urbaines.

Le ministre fait une déclaration puis, avec les témoins, répond aux questions.

En conformité d'une motion du Comité proposée au cours de la réunion tenue le mardi 15 novembre 1977, le président autorise que le document intitulé—Rapport d'activités, du 1er septembre au 25 novembre 1977, Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes—présenté par l'honorable André Ouellet, ministre d'État aux Affaires urbaines, soit imprimé en appendice aux procès-verbal et témoignages de ce jour (*Voir Appendice HWSA-2*).

A 17 h 12, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Richard Rumas

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

Thursday, December 1, 1977

• 1543

[*Text*]

The Chairman: This meeting is called to order.

With unanimous consent, ladies and gentlemen, we shall stand the votes under National Health and Welfare, and call Votes 1a, 5a and 11a under Urban Affairs.

DEPARTMENT OF URBAN AFFAIRS

A—Ministry of State

Budgetary

Vote 1a—Urban Affairs—Operating expenditures—$3,542,000

Vote 5a—Urban Affairs—Contributions for the implementation—$875,000

C—Central Mortgage and Housing Corporation

Budgetary

Vote 11a—Canadian Home Insulation Program—$45,000,000

We have with us today the Minister of State for Urban Affairs, the Honourable André Ouellet, and I see his army of people with him who, I wish to state publicly, are competent and well respected and well known, and always have the answers. Monsieur le ministre, je vous inviterais à présenter vos fonctionnaires et à faire une déclaration préliminaire si vous le désirez.

L'hon. André Ouellet (Ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Je suis un peu gêné de tous les présenter. Je ne veux pas prendre trop de temps . . .

Le président: Présentez-nous au moins ceux qui siègent à la table.

M. Ouellet: . . . surtout que je vois qu'un grand nombre de députés ont trouvé le temps de venir cet après-midi. Je vais au moins vous présenter M. Teron et M. Hession qui sont respectivement Président du Conseil d'administration et Président de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Voulez-vous faire une déclaration avant que nous commencions la période de questions?

M. Ouellet: Non, dans un esprit de collaboration, afin de permettre aux députés de poser le plus grand nombre de questions possible, je ne ferai pas de long exposé préliminaire. Je vais immédiatement laisser les députés poser des questions, à moi ou à mes collaborateurs.

Mr. Whiteway: On a point of order, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Whiteway.

Mr. Whiteway: In the House last week we raised several questions to the Minister pertaining to the new position known as the Director General of Special Urban Projects, and the Minister said that he would explain fully in Committee under Supplementary Estimates which, of course, sir, is today at this

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

Le jeudi 1er décembre 1977

[*Translation*]

Le président: A l'ordre, s'il vous plaît.

Avec le consentement unanime, mesdames et messieurs, j'aimerais réserver les crédits de la Santé nationale et du Bien-être social et étudier aujourd'hui les crédits 1a, 5a et 11a du ministère des Affaires urbaines.

AFFAIRES URBAINES

A—Département d'État

Budgétaire

Crédit 1a—Affaires urbaines—Dépense de fonctionnement—$3,542,000

Crédit 5a—Affaires urbaines—Contributions en vue de la mise en œuvre—$875,000

C—Société centrale d'hypothèques et de logement

Budgétaire

Crédit 11a—Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes—$45,000,000

Nous avons aujourd'hui avec nous le ministre des Affaires urbaines, l'honorable André Ouellet, accompagné d'une armée de fonctionnaires qui, je tiens à le dire, sont très compétents et très respectés; je suis sûr qu'ils pourront répondre à toutes vos questions. Mr. Minister, would you please introduce your officers and make an opening statement.

Hon. André Ouellet (Minister of State for Urban Affairs): I am a little embarrased to introduce them to you because I do not want to take your time . . .

The Chairman: You could at least introduce those who are sitting at the table.

Mr. Ouellet: . . . especially because I see that many members did find the time to come this afternoon. I would like to introduce to you Mr. Teron and Mr. Hession who are respectively Chairman of the Board of Directors and President of the Federal Mortgage and Housing Corporation.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. Do you have an opening statement before we can start the questioning?

Mr. Ouellet: No, I think it will be better if I let the members ask as many questions as possible; consequently I will not make a long opening statement. The members can right now ask questions to me or my collaborators.

M. Whiteway: Je voudrais faire un rappel au Règlement, monsieur le président.

Le président: Monsieur Whiteway.

M. Whiteway: A la Chambre, la semaine dernière, nous avons posé plusieurs questions au ministre en ce qui concerne le nouveau poste de directeur général des projets urbains spéciaux, et le ministe nous a répondu qu'il nous donnerait des détails en Comité, lorsque nous étudierions le budget supplé-

[*Texte*]

hour in this very room. I think, rather than take the time of members to question and to try to pump out of the Minister certain answers, he might take a few minutes and explain his position and we might then ask questions relating to it.

• 1545

Mr. Ouellet: If it is the wish of the member, I have no objection. I think it is an excellent opportunity for me to respond in some detail to questions recently raised concerning the mandate and the organization of the Ministry of State for Urban Affairs.

Let me repeat what I have previously said in the House, that the mandate of MSUA is unchanged and that, indeed, recent reorganizational changes that have been introduced will permit us to pursue this mandate in a more directed and focused manner. In a nutshell, and at the risk of over-simplifying, the ministry seeks to integrate urban policy concerns with other federal activities to ensure that federal urban-related actions are supportive of local priorities and needs. To achieve these objectives implies that we develop co-operative and sharing relationships with all urban actors, that is, other federal departments and agencies, provinces and through them their municipalities, private organizations and the public at large. It is within such a framework that the ministry strives to better understand and promote measures for improving urban conditions.

When Mr. Teron was appointed about a year and a half ago as common head of the Ministry of State for Urban Affairs and CMHC, his implicit mandate was to co-ordinate the work and the objectives of the two organizations that report to me. This also involved the elimination of duplication and, wherever possible, a reduction in staff and expenses. We have been able to consolidate a number of common work areas into a single portfolio of directorates, with the result that we have made significant reductions in man-years and over-all public expenditures. Within the ministry alone we have cut our approved man-years from 301 positions in 1975 to a total of 185 man-years for 1978. These savings within the ministry have not been replaced by additional staff at CMHC.

I want to assure you, Mr. Chairman, that I am not about to apologize for these savings to the public purse. It is a matter of substantial pride that I can report this to this Committee. The task of belt tightening, of cost saving, of man-years saving, is not an easy nor a popular task. Some of the remarks and innuendoes made regarding this difficult task I must say I feel are very unfair, and certainly do not encourage other top, senior, officials, public servants to pursue the objectives of cost savings to the public purse.

The recent reorganizational realignment has a number of features I would like to share with you. The Ministry is now composed of two branches. The Urban Analysis Branch remains basically unchanged. This branch carries out a range of activities designated to understand more systematically urban conditions and to analyse their effect on federal government objectives, priorities, and programs. In addition, the branch will recommend, by working with federal departments and agencies, the co-operative policies and criteria which can

[*Traduction*]

mentaire; le moment est donc venu. Il serait utile que le ministre prenne quelques minutes pour nous donner des détails sur ce poste, afin que le députés ne soient pas obligés de prendre sur leur temps pour lui demander ces même détails.

M. Ouellet: Je suis d'accord. Je suis heureux d'avoir l'occasion de vous fournir une réponse détaillée aux questions qui ont été posées récemment au sujet du mandat et de l'organisation du department d'État des Affaires urbaines.

Au risque de répéter ce que j'ai déjà dit en Chambre, j'aimerais vous dire que le mandat de mon ministère est inchangé et que la réorganisation à laquelle nous avons procédé récemment nous permettra d'exécuter ce mandat de façon plus appropriée. En résumé, le ministère s'efforce d'intégrer les problèmes de politiques urbaines aux autres activités fédérales afin de s'assurer que les mesures que nous prendrons au niveau fédéral répondront aux priorités et aux besoins locaux. Pour atteindre ces objectifs, il nous a fallu établir des liens de collaboration avec tous les organismes intéressés aux affaires urbaines, à savoir les ministères et les organismes fédéraux, les provinces, les municipalités, les organismes privés et le public en général. Cette nouvelle structure devrait permettre au ministère de mieux comprendre les problèmes existants et de prendre des mesures destinées à améliorer les conditions urbaines.

Lorsque M. Teron est devenu, il y a environ 18 mois, directeur du département d'État des Affaires urbaines et de la SCHL, son mandat consistait à coordonner les activités et les objectifs des deux organisations dont je suis responsable. Il s'agissait, entre autres, d'éliminer les chevauchements et, dans la mesure du possible, de réduire le personnel et les dépenses. Nous avons réussi à consolider un certain nombre d'activités en un seul portefeuille, ce qui nous a permis d'opérer des réductions considérables en ce qui concerne les années-hommes et nos dépenses générales. Au sein du ministère, le nombre d'années-hommes est passé de 301, en 1975, à 185, en 1978. Ces économies réalisées au sein du ministère n'ont pas été compensées par un personnel supplémentaire à la SCHL.

En toute modestie, monsieur le président, ces économies sont l'un des principaux résultats de cette restructutration, et je suis fier d'en faire part au Comité aujourd'hui. C'est toujours très difficile de se serrer la ceinture, au niveau des dépenses et des années-hommes, d'autant plus qu'il ne s'agit pas d'une tâche très populaire. Certaines remarques ou insinuations qui ont été faites à ce sujet sont très injustes et n'encouragent certainement pas d'autres hauts fonctionnaires à essayer d'économiser les deniers du public.

J'aimerais vous donner quelques détails au sujet de cette nouvelle organisation. Le department est maintenant composé de deux directions. La première, celle de l'analyse des politiques urbaines, reste à peu près inchangée. Son rôle consiste à comprendre de façon plus systématique la situation urbaine et à analyser l'effet de ses programmes sur les objectifs et priorités du gouvernement fédéral. De plus, cette direction recommande, en collaboration avec des ministères et organismes fédéraux, les politiques et critères qui doivent être incor-

[*Text*]

be incorporated into federal programming to deal sensitively with current and emerging urban issues.

On the other hand, the second branch, the Operations Branch, regroups the following: the regular functions such as finance, personnel, public information, computer services, the small regional network of the ministry. As you know, whereas the regional co-ordinators of MSUA were previously located in Ottawa, these co-ordinators will now be located in regional offices to increase their understanding of and sensitivity to local concern and priorities.

The third group of activities contained in the Operations Branch is the research and demonstration group, which is the combination of MSUA special project groups and CMHC demonstration groups. These appeared to be the areas of the organization requiring the most clarification. The field of research and demonstration progress was one area of MSUA and CMHC which offered the opportunity of consolidating common work. The demonstration group within CMHC and the professional staff within the ministry were both working in this common field and had complementary skills and background. It made eminent sense to consolidate these two groups under one manager and to collocate them. We therefore hope to maximize the use of scarce resources to conceive and test innovative proposals to assist in resolving urban-related concerns. This portfolio function is composed of 24 man-years belonging to CMHC and 19 MSUA or public service positions. As a result of interviews held over the last several weeks, and I must add public service commission's officials were completely involved in this process, a number of positions remain vacant. One key position is that of the director general or general manager of this R&D group. A recommendation has been made to the Public Service Commission to assign the current general manager of the demonstration group of CMHC to this position, under the conditions of the Interchange Canada Program.

• 1550

So those are some of the elements I want to raise. Maybe you would like to know a little more about the money involved. The budget of the R&D group for the current year is approximately $18 millions made up as follows: $17 million coming from MSUA and $7 million coming from CMHC. Included in the CMHC project budget is a little more than $4 million of recoverable costs, under Section 55 of the National Housing Act, which will not be a burden to the taxpayer. I wish to make it abundanly clear that this relatively modest budget will stimulate private and public investment of the magnitude of hundreds of millions of dollars. It is important to note that the R&D group is not in the field of building construction nor project development, nor do we intend to be in the future. Basically this group seeks to develop and bring together concepts that can be implemented by the private or public sector. It seeks to devise ways of consolidating private and public investment to give the necessary momentum to sensitive urban development.

[*Translation*]

porés aux programmes fédéraux afin de mieux répondre aux problèmes urbains actuels.

La deuxième direction, celle des opérations, regroupe les services suivants: les finances, le personnel, l'information, l'informatique et le réseau régional. Comme vous le savez, les coordonnateurs régionaux de mon ministère étaient auparavant basés à Ottawa, mais ils ont maintenant été affectés dans les bureaux régionaux, afin de leur permettre de mieux comprendre les priorités et les problèmes locaux.

La troisième catégorie de services assurés par la Direction des opérations relève du groupe de recherche, qui est composé du groupe des projets spéciaux de mon ministère et du groupe des projets pilotes de la SCHL. Il semble que ce soit ce domaine qui nécessite le plus de précision. C'est sans doute le domaine de la recherche qui se prêtait le mieux à la consolidation des services du ministère et de ceux de la SCHL. En effet, le groupe des projets pilotes de la SCHL et les chercheurs du ministère collaboraient déjà dans de nombreux domaines et il était donc tout à fait naturel de réunir ces deux groupes sous un seul directeur ayant les mêmes locaux. Nous espérons ainsi exploiter au mieux le peu de ressources dont nous disposons et élaborer des propositions innovatrices destinées à résoudre les problèmes urbains. A ce service sont affectées 24 années-hommes de la SCHL et 19 du ministère, ou de la fonction publique. Des entrevues ont eu lieu au cours des dernières semaines, avec la collaboration, je le souligne, des fonctionnaires de la Commission de la Fonction publique, mais un certain nombre de postes sont encore vacants. L'un d'entre eux est celui du directeur général du groupe de recherche. Nous avons recommandé à la Commission de la Fonction publique d'y nommer le directeur général actuel du groupe de recherche de la SCHL, dans le cadre du programme de permutation des cadres.

Voilà ce que j'avais à vous dire au sujet de cette réorganisation, mais il conviendrait peut-être que je vous donne quelques détails sur les dépenses que nous avons dû engager. Le budget du groupe de recherche est actuellement d'environ 18 million de dollars, répartis comme suit: 11 millions venant du ministère et 7 millions venant de la SCHL. Le budget de la SCHL est composé, entre autres, de 4 millions de dollars de dépenses recouvrables, conformément à l'article 55 de la Loi nationale sur l'habitation, de sorte que ce montant ne s'ajoutera pas au fardeau du contribuable. Je tiens à souligner que ce budget relativement modeste nous permettra de stimuler des investissements privés et publics de plusieurs centaines de millions de dollars. Il convient ici de signaler que le groupe de la recherche ne s'occupe absolument pas de projets de construction ou d'aménagement, et qu'il ne s'en occupera sans doute jamais. Le rôle de ce groupe consiste à élaborer des concepts qui pourront être appliqués dans le secteur privé ou le secteur public. Il doit également trouver des moyens de consolider les investissements privés et publics afin de stimuler la construction urbaine, là ou cela est nécessaire.

[*Texte*]

In summary, the mandate of MSUA has not been altered, Mr. Chairman. The integration of MSUA and CMHC related functions in portfolio structure has led to important savings and, more importantly, should contribute to a more effective impact. MSUA is not in the field of project building. The initiative taken by this R&D group should, however, generate within the private sector work that could amount to millions of dollars, even hundreds of millions of dollars. I hope this will clarify the situation and will make our colleagues understand that it is not really a serious thing in this . . .

Mr. Whiteway: Mr. Chairman, could I have just another small point of order?

The Chairman: Mr. Whiteway, would you just wait a minute because I have three names now: Mr. Darling, Mr. Clermont and Mr. Gilbert. Would you like your name put on the list, Mr. Whiteway?

Mr. Whiteway: Just a small point of order, Mr. Chairman.

The Chairman: Yes, sir.

Mr. Whiteway: Could you table the job description for us, Mr. Chairman, of this Director General of Special Urban Project? I believe it is under T0100.

Mr. Ouellet: Sure, we will provide it to the members of the committee.

Mr. Whiteway: Thank you.

The Chairman: Fine. Mr. Darling, you are first.

Mr. Darling: Thank you very much, Mr. Chairman. Mr. Minister, I want to thank the Chairman and the other members of the committee for allowing me to go first. I am a member of the public accounts committee and they are having an important meeting at 4.00 o'clock.

Mr. Minister, as you may be aware, in the questions that I have presented to you from time to time I have been vitally interested in your insulation program. The $350, to be short and sweet, is not enough and it is taxable, which I do not think is fair. I know you did say in answering one question, that you might give consideration to making it like it is in Nova Scotia and Prince Edward Island, that is, nontaxable. Have you anything to say on that?

• 1555

Mr. Ouellet: My answer on this is no, we will not change the program along these lines. We are in a period of austerity and there is just so much we can do. We feel that a grant of $350, despite the fact that it is taxable, is already a good incentive for people, who indeed are going to save on their fuel bills or gas bills in the future. They are already, through this program, receiving a generous grant from the federal government.

Mr. Darling: What about Nova Scotia and Prince Edward Island?

Mr. Ouellet: I hope you are familiar enough . . .

Mr. Darling: I am aware.

[*Traduction*]

En résumé, le mandat de mon ministère est toujours le même, monsieur le président. La consolidation des activités du ministère et de la SCHL en un même portefeuille a permis de réaliser des économies importantes et, surtout, de donner à nos programmes beaucoup plus d'impact. Mon ministère, je le répète, ne s'occupe absolument pas de projets de construction, mais l'initiative prise par le groupe de recherche devrait cependant déclencher des investissements de plusieurs centaines de millions de dollars dans le secteur privé. J'espère que cet exposé vous a donné les détails que vous attendiez.

M. Whiteway: Monsieur le président, j'aimerais invoquer encore le Règlement.

Le président: Monsieur Whiteway, j'ai trois noms sur ma liste: M. Darling, M. Clermont et M. Gilbert. Voulez-vous que j'inscrive le vôtre?

M. Whiteway: Je veux simplement invoquer le Règlement, monsieur le président.

Le président: D'accord.

M. Whiteway: Pourriez-vous déposer devant ce Comité l'exposé de fonction du directeur général des projets urbains spéciaux? Je crois que le numéro est T0100.

M. Ouellet: Volontiers.

M. Whiteway: Merci.

Le président: Monsieur Darling, vous êtes le premier.

M. Darling: Merci beaucoup, monsieur le président. J'aimerais tout d'abord remercier le président et tous les autres membes du Comité de me permettre de prendre la parole en premier, car étant membre du Comité des comptes publics, je dois me rendre à une réunion importante à 16 heures.

Monsieur le ministre, vous avez pu constater, d'après les questions que j'ai eu l'occasion de vous poser, que je m'intéresse essentiellement à votre programme d'isolation des maisons. Cependant, je n'irai pas par quatre chemins pour vous dire qu'il est injuste que ce montant de $350 soit imposable. Vous avez laissé entendre, en répondant à une question, que vous envisageriez d'appliquer le même système qu'en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard, à savoir que ces subventions ne seraient pas imposables. Qu'avez-vous décidé?

M. Ouellet: Je suis désolé, mais nous n'avons nullement l'intention d'apporter cette modification au programme. Nous traversons une période d'austérité et je sais bien que nous pourrions faire davantage dans beaucoup de domaines. Cependant, nous estimons qu'une subvention de $350, même si elle est imposable, est quand même très intéressante, étant donné qu'elle permet à ceux qui en bénéficient de réduire leur consommation de mazout ou de gaz naturel. J'estime donc que les participants à ce programme bénéficient d'une subvention très généreuse de la part du gouvernement fédéral.

M. Darling: Mais comment font-ils en Nouvelle-Écosse et dans l'Île-du-Prince-Édouard?

M. Ouellet: Vous savez bien que . . .

M. Darling: En effet.

[*Text*]

Mr. Ouellet: . . . with these two provinces to know that they have a peculiar problem in relation to energy consumption, in that they are totally dependent for their heating on outside products. Therefore a particular case was made to them, and a program was initiated even before a national program was started. I think it would be unfair to deprive the people of P.E.I. and Nova Scotia of the scheme that they are now benefiting from.

Mr. Darling: I am not suggesting that, Mr. Minister. All I am suggesting is that certain other areas have just as severe circumstances. Let us take the province of Newfoundland; I do not have to go into their unemployment statistics. Let us take Northern Ontario and the Yukon and so on, where it gets reasonably cool compared to the balmy climate in Prince Edward Island and Nova Scotia. I am not saying take away from them; I am saying you should be the same across the board and not discriminatory.

M. Ouellet: Leur problème d'approvisionnement, monsieur le président, ne se compare aucunement au problème d'approvisionnement qui existe à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse.

The Chairman: Mr. Darling.

Mr. Darling: It is the supply problem, but it is also the cold problem of the insulation. We will concede that $350 is certainly a step in the right direction, Mr. Minister, but I believe an average ballpark figure, and certainly Mr. Teron could bear this out, would be about $900 to insulate a home, give or take, depending on the size of it. That $350 is not too much; indeed the $350 would probably end up being $200 because it is subject to being included in a person's income.

Mr. Ouellet: Mr. Chairman, I agree that our statistics are not as eloquent as they could be, but at least we have some statistics on the performance of the program so far, and they do not substantiate Mr. Darling's remarks. In fact, the average subsidy we are giving is around $225, which means that people are in fact buying about $300 worth of materials.

Mr. Darling: I did not mean it that way, Mr. Minister. I meant that the person is eligible and gets the $350, but it has been estimated that $350 would probably be close to $200 in actual dollars going to them, because they would be paying the rest out in tax.

Mr. Ouellet: No, those are not the figures that we have. I must say that our evaluation so far indicates to us that the program, as it works, does not ask us to pay a total $350, but a lower amount.

Mr. Darling: Up to $350. I am well aware that I am giving an estimate, and you, Mr. Minister, are coming back with another one. But the $350 is not $350 for the great majority of people who are going to apply and qualify for the grant because it is added to their income; and it is the combined income of the husband and the wife, as the case may be, or it is added to the income of the one making the most.

[*Translation*]

M. Ouellet: . . . que ces deux provinces ont un problème particulièrement critique en ce qui concerne la consommation d'énergie, étant donné qu'elles dépendent des approvisionnements de l'extérieur. C'est la raison pour laquelle elles ont lancé un programme bien avant le programme national. À mon avis, il serait injuste de priver les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse du programme dont ils bénéficient déjà maintenant.

M. Darling: Ce n'est pas ce que je vous proposais, monsieur le ministre. Par contre, j'estime que d'autres provinces se trouvent dans une situation aussi grave, comme la province de Terre-Neuve, dont je ne connais pas le taux de chômage exact, le Nord de l'Ontario, le Yukon, où il fait très froid par rapport au climat tempéré de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse. Loin de moi l'idée de privée ces gens-là du programme dont ils bénéficient déjà maintenant, mais j'estime que ce programme devrait être le même pour tous et qu'il ne devrait pas y avoir de discrimination.

Mr. Ouellet: Their supply problem, Mr. Chairman, is not comparable at all with the supply problem of Prince Edward Island and Nova Scotia.

Le président: Monsieur Darling.

M. Darling: Certes, il y a le problème des approvisionnements, mais il y a aussi celui du froid contre lequel il faut se protéger par l'isolation des maisons. Certes, monsieur le mintre, une subvention de $350, c'est déjà pas mal; toutefois, et M. Teron pourra peut-être me donner des précisions, il faut compter à peu près $900 pour isoler une maison de taille moyenne. Trois cent cinquante dollars, ce n'est donc pas grand-chose; de plus, il ne restera probablement que $200 lorsque les impôts auront été enlevés.

M. Ouellet: Monsieur le président, nos statistiques ne sont peut-être pas aussi positives qu'elles devraient l'être, mais nous en avons quand même compilées sur l'efficacité de ce programme et, croyez-moi, elles démentent tout à fait vos remarques. En effet, les subventions que nous accordons s'élèvent en moyenne à $225, ce qui signifie que les gens achètent pour à peu près $300 de matériaux.

M. Darling: Ce n'est pas ce que je voulais dire, monsieur le ministre. Je voulais simplement vous expliquer que, étant donné que la subvention est imposable, les bénéficiaires touchent non pas $350, mais plutôt aux alentours de $200.

M. Ouellet: Ce sont les chiffres que nous avons. Je dois également ajouter que, d'après l'évaluation que nous avons faite de notre programme, les gens demandent généralement une subvention inférieure à $350.

M. Darling: Le maximum étant de $350. Je vous donne un chiffre, monsieur le ministre, et vous me répondez par un autre. Cependant, pour la grande majorité des gens, ce montant de $350 devra être ajouté au revenu combiné des deux conjoints ou, selon le cas, à celui qui gagne le plus.

[*Texte*]

Mr. Ouellet: I have some documentation, and I think it would be helpful to table it for the members of the Committee. It is a report that covers the period September 1 to November 25, 1977, and it was prepared by the information services of the CHIP program. It has been distributed this morning at the federal-provincial conference and we could have some copies of this and give them to the members. The table here indicates: la moyenne des subsides est de $220. Is there agreement that this document be annexed to the minutes of this meeting?

• 1600

Some hon. Members: Agreed.

The Chairman: Mr. Darling, your last question.

Mr. Darling: That is the average that—in order words, people are not applying for the full $350, you mean?

Mr. Ouellet: That is right.

Mr. Darling: Because their home is partially insulated.

Mr. Ouellet: They do not need it.

Mr. Darling: That is right. I appreciate that. But then the bigger homes—this is certainly important. And Mr. Minister, with my last question, the program is certainly a very, very popular one. There is no question about that. I was in the bailiwick of the Postmaster General last Friday on a radio program in North Bay, which, of course, is adjacent to me and it was amazing. Most of the questions, Mr. Minister—and it was an open line, a hot line show on the insulation program—wanted to know where to write for tips, and then of course we have to tell them that they have to write to the riding of Mount Royal, where it is not even eligible, and I am wondering—one last suggestion—could it not be possible that these tips and information could be supplied by your CMHC offices? It would be a damn sight cheaper than subsidizing Bell Canada, having somebody in Vancouver phoning Montreal . . .

An hon. Member: Hear, hear.

Mr. Darling: . . . to me. I just cannot understand that.

Mr. Ouellet: I think you should, because some weeks ago we sent to all members of Parliament some extra kits with a letter indicating that if they want extra ones we would be most happy to send them to their constituency offices. Therefore, all of the constituency offices of M.P.s could become information centres for the program.

Secondly, there is nothing that prevents someone from calling the local CMHC office to get information. I think it was a sort of partisan answer that you were giving, Mr. Darling . . .

Mr. Darling: Well, that is where it comes from.

Mr. Ouellet: . . . when you talk about the central office that is there to do one thing, which is the issuance of cheques, in Montreal.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Monsieur Clermont, vous avez dix minutes.

M. Clermont: Merci, monsieur le président.

[*Traduction*]

M. Ouellet: J'ai quelques documents là-dessus qu'il serait fort utile de déposer devant ce Comité. Il s'agit d'un rapport préparé par les services d'information du programme PITRC pour la période s'étendant du 1er septembre au 25 novembre 1977. Il a été distribué ce matin à la conférence fédérale-provinciale, et je crois que nous pourrions en remettre des exemplaires aux membres. Le tableau indique que: The average subsidy is $220. Est-il convenu que le document soit annexé au procès-verbal?

Des voix: Convenu.

Le président: Votre dernière question, monsieur Darling.

M. Darling: Il s'agit bien d'une moyenne. Autrement dit, les gens ne demandent pas les $350.

M. Ouellet: C'est excact.

M. Darling: Parce que leurs maisons sont partiellement isolées.

M. Ouellet: Parce qu'ils n'en ont pas besoin.

M. Darling: C'est cela. Je le sais très bien. Mais pourles grandes maisons, c'est certainement très important. Et ma dernière question, monsieur le ministre, a sûrement été posée par bien des personnes. Cela ne fait aucun doute. J'étais justement dans la circonscription du ministre des Postes, vendredi dernier, pour participer à une émission de radio à North Bay, ce qui, bien sûr, est à côté de chez moi. C'était étonnant. La plupart des personnes qui posaient des questions à propos du programme d'isolation—il s'agissait d'une ligne ouverte—voulaient savoir où écrire pour avoir de plus amples renseignements; naturellement, nous devions leur dire d'écrire à la circonscription de Mount Royal, qui n'était même pas admissible, et je me demande s'il ne serait pas possible de faire fournir ces renseignements par les bureaux de la SCHL. Cela coûterait autrement moins cher que de subventionner Bell Canada pour les appels faits à partir de Vancouver.

Une voix: Bravo, bravo!

M. Darling: Du moins, il me semble. Cela me dépasse.

M. Ouellet: Cela ne devrait pas, car il y a quelques semaines, nous avons fait parvenir à tous les députés des trousses supplémentaires accompagnées d'une lettre indiquant que nous serions heureux de faire parvenir des trousses supplémentaires, sur demande, à leur bureau de circonscription. Les bureaux de circonscription des députés deviendraient donc des centres de renseignements pour le programme.

Deuxièmement, rien n'empêche les gens d'appeler au bureau local de la SCHL pour obtenir ces renseignements. Je crois que votre réponse était un peu tendancieuse, monsieur Darling . . .

M. Darling: Eh bien, regardez d'où elle vient.

M. Ouellet: . . . lorsque vous parlez du bureau central, à Montréal, qui est chargé d'émettre des chèques.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister.

Mr. Clermont, you have 10 minutes.

Mr. Clermont: Thank you, Mr. Chairman.

[*Text*]

Monsieur le ministre, c'est une question qui vous a été posée à la Chambre. A la suite de la rencontre des ministres provinciaux, responsables de l'énergie, est-il possible que le gouvernement du Québec change son attitude vis-à-vis de ce programme et permette à la population du Québec de participer à ce programme?

Le président: Monsieur le ministre.

M. Ouellet: Il me fait plaisir de dire qu'il semble que finalement, le gouvernement du Québec a vu la lumière et a compris qu'il était important de permettre aux citoyens de la province de Québec de bénéficier de ce programme au même titre que les autres citoyens du Canada.

Ce matin, à la réunion des ministres de l'Énergie, le ministre de l'Énergie du Québec ainsi que celui de l'Alberta ont tous deux fait des déclarations à savoir qu'ils souscrivaient entièrement aux principes énonçes par le gouvernement fédéral, d'un effort conjoint, commun, de conservation d'énergie qui impliquerait une activité, non seulement du gouvernement canadien, mais aussi des gouvernements provinciaux, de l'entreprise privée et des citoyens.

Or, à la suie des interventions des deux ministres de l'Alberta et du Québec, là où le programme n'existe pas encore, le ministre Gillespie a indiqué qu'il se sentait maintenant en position de pouvoir dire qu'il enlèverait l'obligation légale, qui avait été mise comme précondition, à la mise en application de ce programme dans toutes les provinces. Comme on le sait, on avait demandé aux provinces de remplir certaines conditions, conditions qui, une fois remplies, auraient démontré clairement le désir de ces autorités provinciales de faire quelque chose dans le domaine de la conservation de l'énergie.

Or, il semble que le ministre Gillespie pourra m'aviser d'une façon officielle, dans les prochains jours de l'entrée en vigueur du programme dans les autres provinces. Comme je suis le ministre responsable de l'unité et que j'ai à mettre en application ce programme, aussitôt que j'aurai reçu cette lettre du ministre Gillespie, j'aviserai en conséquence mes fonctionnaires pour mettre en œuvre le programme dans ces deux autres provinces du Canada.

• 1605

M. Clermont: Alors j'espère, monsieur le ministre, que votre collègue M. Gillespie va faire cette déclaration le plus tôt possible pour permettre aux citoyens de la province de Québec et de la province de l'Alberta de pouvoir bénéficier également de ce programme que le gouvernement fédéral a mis de l'avant pour épargner la consommation de l'électricité et du chauffage, etc.

Dans un autre domaine, monsieur le ministre, puisque vous êtes responsable de la Société centrale d'hypothèques et de logement, et que vous avez avec vous votre sous-ministre, vous connaissez sans doute la situation de l'industrie de la construction dans la région de l'Outaouais québécois. Sans doute, avez-vous pris connaissance, ou vos fonctionnaires ont-il pris connaissance, d'une déclaration qui a paru dans certains quotidiens, à savoir que la région de l'Outaouais québécois arrive presque au même point que la région de Montréal pour les

[*Translation*]

Mr. Minister, this question has already been asked to you in the House. Do you think that, after the conference of provincial energy ministers, it is possible that the Quebec Government will change its attitude towards the program and allow Quebeckers to take part in it?

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. Ouellet: I am pleased to announce that the Quebec Government has finally seen the light and understood that it is important that Quebeckers are able to benefit from the program in the same way as other Canadian citizens.

This morning at the conference of provincial energy ministers, the Ministers of Energy from Quebec and from Alberta both stated that they subscribed entirely to the principle of a joint energy conservation effort which would include not only the Canadian Government, but provincial governments, the private sector and the public.

After the statements by the Ministers from Quebec and Alberta, where the program has not yet been put into effect, the Minister, Mr. Gillespie, indicated that he was now in a position to waive the legal obligation which had been a precondition to the application of the program in all provinces. As we know, the provinces had been asked to fulfil certain conditions which would clearly demonstrate the desire of provincial authorities to participate in an energy conservation program.

It seems that Mr. Gillespie will advise me officially within the next few days of the application of the program in the other provinces. Since I am the Minister responsible for unity and the application of the program, I will advise my officials to apply the program in the two other provinces as soon as I receive Mr. Gillespie's letter.

Mr. Clermont: I hope, Mr. Minister, that your colleague, Mr. Gillespie, will make his statement as soon as possible so that the citizens of Quebec and Alberta may benefit from the federal government's program to save electricity, heating, etc.

In another area, Mr. Minister, since you are responsible for the Central Mortgage and Housing Corporation, you are no doubt aware of the state of the construction industry on the Quebec side of the Ottawa Valley. You or your officials have no doubt heard of a statement which appeared in certain daily newspapers, according to which the Quebec side of the Ottawa Valley is about at the same point as Montreal, as far as inoccupied new houses and apartments are concerned. The Construction Association has made certain recommendations

[*Texte*]

maisons, maisons neuves ou bien appartements inoccupés? L'association de la construction a fait certaines recommandations à la Société centrale. Vous, à une occasion que je ne mentionnerai pas, vous auriez mentionné qu'il y avait présentement une étude en cours pour déterminer les raisons de cetta situation dans l'Outeouais québécois. Est-ce que vous pouvez maintenant ou très bientôt faire connaître le résultat de cette étude?

M. Ouellet: Évidemment, plusieurs études ont été faites par les fonctionnaires de la Société centrale d'hypothèques et de logement. D'autres études ont été faites par l'industrie de la construction et aussi par la Société d'habitation du Québec. Il semble bien que la somme de ces études révèle qu'il y a eu un enthousiasme un peu trop grand de la part des entrepreneurs privés quant aux possibilités du marché domiciliaire dans la région de l'Outaouais québécois. A un moment donné, on a considéré que ce marché pouvait s'intégrer parfaitement au marché de l'habitation de la région d'Ottawa-Carleton. Or, après quelques années d'expérience, on se rend compte que ce sont deux marchés tout à fait différents et que les conditions ne sont pas les mêmes dans les deux provinces. La réalité brutale est qu'il y a présentement un taux de vacances anormal, très élevé, qui a des effets à tout le moins peu souhaitable dans la région de l'Outaouais québécois. Il faudra donc, pour nous de la Société centrale d'hypothèques et de logement, être extrêmement prudents dans l'approbation de nouveaux projets au cours des prochains mois. Ceci ne veut pas dire que nous ne croyons pas que le marché va se stabiliser à court terme. Nous avons l'intention de faire des propositions concrètes au gouvernement du Québec afin de l'amener à concentrer ses efforts dans le domaine de l'habitation sociale. Plutôt que d'utiliser des fonds pour construire du logement social, il serait probablement plus approprié, pour la Société d'habitation du Québec, d'acheter certaines propriétés existantes, quitte à les convertir en habitations sociales ou à signer une entente avec le gouvernement canadien en vertu de l'article 44(1)b) de la Loi nationale sur l'habitation. Ceci pourrait faciliter les choses.

Par ailleurs, dans la même veine, nous venons de signer une entente avec le gouvernement du Québec en vertu de l'article 44(1)a) de la Loi nationale sur l'habitation. Cette entente permettra, dans la mesure où le gouvernement du Québec le voudra bien, à des familles à faible revenu d'aller occuper des appartements qui sont libres dans plusieurs de ces édifices où le gouvernement canadien et le gouvernement du Québec paieront un subside réparti à 50-50 afin de ramener ce loyer à un prix qui corresponde aux revenus de ces familles.

• 1610

Le président: Monsieur Clermont.

M. Clermont: Monsieur le président, monsieur le ministre, vous avez laissé entendre que le marché d'Ottawa et le marché de l'Outaouais québécois n'étaient pas les mêmes. Il y a une raison majeure que vous n'avez pas mentionnée. Dans certains milieux, on dit qu'avant le 15 novembre, de 40 à 45 p. 100 des gens qui achetaient une maison neuve dans l'Outaouais québécois venaient d'Ottawa; depuis le 15 novembre ce pourcentage

[*Traduction*]

to CMHC. And you, on an occasion which I will not mention, supposedly said that a study is under way to determine the reasons for this situation. Will the results of this study soon be made available?

Mr. Ouellet: Obviously, several studies have been done by CMHC officials. Others have been carried out by the construction industry and the Quebec Housing Corporation. According to these studies, private entrepreneurs apparently overestimated the capacity of the housing market on the Quebec side of the Ottawa Valley. It was a time when it was thought that the market could become part of the housing market in the Ottawa-Carleton region. After several years experience, we realized that these are two completely different markets and the conditions are not the same in the two provinces. The hard facts are that there is now an abnormally high vacancy rate which is having a distinctly negative effect on the Quebec side of the Ottawa Valley. We, at CMHC, have to be extremely careful about the projects we approve over the next few months. This does not mean that the market will not achieve short term stability. We intend to make concrete proposals to the Quebec Government to encourage it to concentrate on public housing. Rather than providing funds for the construction of public housing, the Quebec Housing Corporation should probably buy existing buildings and convert them into public housing or sign an agreement with the federal government under Section 44(1)(b) of the National Housing Act. This would make things easier.

In the same vein, we have signed an agreement with the Quebec Government under Section 44(1)(a) of the National Housing Act. Under this agreement, low-income families can, with the permission of the Quebec Government, occupy a vacant apartment in many of these new buildings and have the Quebec and Canadian Governments bring the rent down to a level which they could afford through a fifty-fifty subsidy.

The Chairman: Mr. Clermont.

Mr. Clermont: Mr. Chairman, Mr. Minister, you referred to a difference between the Ottawa and Quebec market. There is a major reason for this which you have not mentioned. In certain milieu it is said that before the fifteenth of November, between 40 and 45 per cent of the people buying new homes on the Quebec side of the Ottawa Valley came from Ottawa; since November 15, this percentage has perhaps dropped to zero. This is a very important consideration, Mr. Minister.

[*Text*]

est descendu peut-être à zéro. Alors, c'est un phénomène qu'il est très important de mentionner, monsieur le ministre.

Aussi, on vous avait fait certaines recommandations, entre autres, la majoration du plafond du Programme d'accession à la propriété. Je sais que dans un premier temps, la Société centrale d'hypothèques et de logement a dit non mais elle devait faire d'autres recommandations par la suite et je ne sais pas quel en est le résultat à ce jour. Mais il y a une autre raison majeure à ceci, je viens de la mentionner. C'est que le réservoir de clientèle de l'Ontario s'est tari depuis le 15 novembre.

M. Ouellet: Il est évident, monsieur le président, que je ne veux en aucune façon contester les vues du député qui connaît très très bien, sûrement mieux que moi, cette région. Les conclusions qu'il tire me paraissent conformes aux faits et aux statistiques que nous avons présentement.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Mr. Gilbert, for 10 minutes.

Mr. Gilbert: Mr. Chairman, I heard the remarks of the non-partisan Minister with regard to the questions of Mr. Darling and I want to come back to that. Although I recognize the difference between Prince Edward Island and Nova Scotia with regard to their special problem of energy, we now have included two important provinces, Quebec and Alberta, which makes it all provinces within Canada. I think we would like to strike a principle of uniformity and equality and equity and see if it could apply, even recognizing that with the exception of the two there are the others with which we should really try to strike some uniformity and equality.

This question of taxing the amount of $350 appears to most people to be highly unfair. It is not unfair to members of my party with regard to people who have big homes and plenty of money that can well afford it, but when I think of provinces like Quebec where many homes were built prior to 1921, where a major injection of moneys I hope will be going into those homes, I would like to think the people who are getting those moneys would not be subject to this tax problem. I would have thought the Minister would have tried his best to eliminate the taxation principle to help people in the low income groups. I think probably in that case he could shift from a universal program to a selective program on income with regard to this insulation program.

I would like the Minister to tell me what is wrong with that idea of selectivity, and an amount that would not be taxable. People become very irritated when they feel they are paying a tax and others are not. I think there is some justification to it.

• 1615

Mr. Ouellet: In a spirit of nonpartisanship, I indeed want to reply to the member. I am surprised by his remarks, because indeed the NDP has always felt that some of the money given by the government should not be given with a free hand like this to people who really do not need it. This is why we make them taxable. Therefore, those of a lower income who receive this amount of money receive almost the total amount, while those who have a higher income, who need it less, are receiving

[*Translation*]

There were also several recommendations made, among them the raising of the ceiling for the Home Ownership Incentive Program. I know that originally CMHC refused, but that it was to make other recommendations. I do not know what the result was. But I know that there was another major consideration, which I have just mentioned. Since November 15, there is no longer a reserve of prospective buyers from Ontario.

Mr. Ouellet: Obviously, Mr. Chairman, I do not wish to contradict the honourable member, who most certainly knows this region better than I. His conclusions seem consistent with the facts and with the latest statistics.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister.Monsieur Gilbert, vous avez dix minutes.

M. Gilbert: Monsieur le président, j'ai entendu les remarques du ministre non partisan concernant les questions posées par M. Darling et je voudrais revenir là-dessus. Bien que je connaisse les différences entre l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse dans le domaine de la conservation de l'énergie, nous avons maintenant ajouté deux provinces importantes, soit le Québec et l'Alberta, de sorte que le programme est en vigueur dans toutes les provinces. Je crois que nous cherchons tous à atteindre une certaine uniformité, égalité et équité dans l'application du programme dans les autres provinces, abstraction faite des deux provinces en question.

La plupart des gens trouvent injuste le fait que les $350 soient imposables. Les membres de mon parti ne le considèrent pas injuste pour les personnes qui ont de grandes maisons et peuvent se permettre de les isoler, mais quand je pense aux provinces, telles que le Québec, où de nombreuses maisons datent d'avant 1921, je dois espérer que la plupart des fonds seront acheminés vers les propriétaires de ces maisons-là et que les subventions ne seront pas imposables. J'aurais cru que le ministre aurait fait son possible pour que les subventions ne soient pas imposables, afin de favoriser les personnes à faible revenu. Pour y arriver, il pourrait remplacer le programme actuel par un programme sélectif où le critère serait le revenu du récipiendaire.

J'aimerais que le ministre me dise pourquoi il s'oppose à la possibilité d'avoir un programme sélectif et un montant non imposable. Certaines personnes n'aiment pas savoir qu'elles paient de l'impôt tandis que d'autres n'en paient pas. Je crois qu'il y aura moyen de le justifier.

M. Ouellet: Je voulais en effet répondre au député dans un esprit tout à fait neutre. Ses observations m'étonnent, étant donné que le N.P.D. a toujours estimé que le gouvernement ne devrait pas accorder des subventions sans discernement à ceux qui n'en ont pas vraiment besoin. C'est pourquoi ces subventions sont imposables. Par conséquent, les citoyens à faible revenu perçoivent le montant total, tandis que ceux ayant un revenu plus élevé, qui en ont moins besoin, reçoivent un

[*Texte*]

a lower amount. I think it is pretty fair and very just in terms of an equilibrium between those of higher and lower income.

In relation to the other aspect, I want to stress again that the home insulation program that was established in Prince Edward Island and Nova Scotia was established long before the national scheme was put on. It was established as a human and genuine response to peculiar difficulties in these two provinces because of their particular difficulties in relation to supplies.

With the general idea of giving an incentive to anybody, throughout Canada, to encourage insulation, the main question in the mind of the government at the time was not really to give money to someone to insulate but to foster this idea that we should save energy. Therefore, we felt that we had to keep a proper balance between the amount of money we could put into this program and the amount of money we ought to keep to put into other programs that are also, and possibly more, important.

I, for one, resist the idea of making it a too-generous program because, in fact, the long-run benefit of this program is to the people who insulate, for they will pay less money for their heating bills. The program was only to generate enough interest to catch up the imagination of the people so that they would insulate their homes properly. I would like to see a program to enrich, because I feel that this money we are not spending there is better spent somewhere else in other programs we have, whether they are programs for social housing or for RAP or NIP areas, Mr. Gilbert—NIP being the Neighbourhood Improvement Program and RAP being the program for rehabilitation of housing.

The Chairman: Thank you, Mr. Ouellet.

Mr. Gilbert: I notice that the Minister is a man of a few million words, and I hope that my time is not reduced by his long-winded answers.

The Chairman: Ten minutes, Mr. Gilbert.

Mr. Gilbert: I accept the conserver principle with regard to the insulation problem. All I am saying to the Minister is that he would get a wider response, more especially in provinces like Quebec, if he used a selective principle and did not give it to all people who are insulating, there would be a wider response within the lower- and middle-income group. That is what I was trying to get at, Mr. Ouellet.

The other thing, and I have heard many objections with regard to it, is that when people do have insulation put into their homes they have increased assessments, which result in increased taxes. I am just wondering what position the Minister, or the Ministry, has taken with regard to this problem, and whether you have consulted with the provinces and municipalities so that people who do improve their homes by insulating them are not penalized by increased taxes.

The Chairman: Mr. Ouellet.

• 1620

Mr. Ouellet: It was made quite clear today at the federal-provincial conference that the municipalities have a responsi-

[*Traduction*]

montant inférieur. A mon avis, on arrive ainsi à maintenir l'équilibre entre ceux ayant un revenu élevé et ceux ayant un faible revenu.

Pour ce qui est de l'autre aspect, je souligne encore une fois que le Programme d'isolation thermique de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse a été mis sur pied avant le programme national. Il a été institué pour répondre aux difficultés particulières que connaissaient ces provinces à l'égard de l'approvisionnement.

Pour encourager tous les Canadiens à isoler leurs maisons, le gouvernment ne voulait pas seulement donner des subventions pour l'isolation, mais répandre l'idée qu'il faut économiser l'énergie. Par conséquent, nous avons estimé qu'il fallait maintenir un équilibre approprié entre les fonds que nous pouvions allouer à ce programme et les fonds que nous devions consacrer à d'autres programmes qui sont peut-être plus importants.

Quant à moi, je ne veux pas en faire un programme trop généreux, étant donné que les gens profiteront en fait de ce programme à long terme en payant moins de chauffage. Ce programme visait uniquement à susciter l'intérêt de la population, afin que chacun isole sa maison de façon appropriée. J'estime que ces fonds seront utilisés à meilleur escient dans d'autres programmes, que ce soit ceux pour l'habitation sociale, le PAREL ou le PAQ, monsieur Gilbert . . . Le PAQ est le programme d'amélioration des quartiers et le PAREL est le Programme d'assistance à la remise en état des logements.

Le président: Merci, monsieur Ouellet.

M. Gilbert: Je remarque que le ministre est très loquace et j'espère qu le temps qui m'est alloué ne sera pas réduit par ses longues réponses.

Le président: Dix minutes, monsieur Gilbert.

M. Gilbert: Je conviens qu'il faut encourager les gens à isoler leurs maisons pour économiser l'énergie. Je dis simplement au ministre qu'il obtiendrait une meilleure réponse des citoyens à faible et moyen revenu, surtout dans les provinces comme le Québec, si ce programme était sélectif plutôt qu'universel. C'est ce que je voulais dire, monsieur Ouellet.

Deuxièmement, et j'ai entendu bien des objections à cet égard, lorsque les citoyens isolent leurs maisons, celles-ci sont réévaluées et les taxes municipales augmentent en conséquence. Je voudrais savoir quelle position a adoptée le ministère ou le ministre à cet égard et si vous avez consulté les provinces et les municipalités, afin que les citoyens qui isolent leurs maisons ne soient pas pénalisés par une augmentation de taxes.

Le président: Monsieur Ouellet.

M. Ouellet: Nous avons bien indiqué aujourd'hui à la conférence fédérale-provinciale que les municipalités devaient

[*Text*]

bility there. The provinces were told by Mr. Gillespie of the need to pick up their own responsibility in monitoring some of the activities that are clearly not under our control—and I fully subscribe with the member that it ought to be done.

Mr. Gilbert: Just a short question because I am sure the Chairman wants to move on to another person, and rightly so.

The Chairman: You have another two minutes, Mr. Gilbert.

Mr. Gilbert: Fine.

Mr. Chairman, with regard to the rip-offs by insulation installers, and also sellers of insulation, there have been some attempt to stop this through the Deaprtment of Consumer and Corporate Affairs, and I am just wondering what monitoring steps have been taken, and what success has been made in this regard.

There are certain quasi-insulation materials, such as double-glazing of windows, storm doors and storm windows, which are not included at the moment in this program. It seems to me that these would naturally fit into this program espacially for people with low incomes, and I hope that the Minister gives a positive response to widening the regulations to include those items.

Mr. Ouellet: The member should remember that we have the Residential Rehabilitation Assistance Program that is there specifically for revamping and rehabilitating homes, and we are extremely active all across Canada with this program. We are increasing the amount of money that we put into this program each year at a great pace. So some of the things that the member has in mind are already covered by another program.

We indicated to the provinces this morning that if they do not think the federal program is good enough, there is nothing to prevent them from improving it by stacking their own program on top of it. If the provinces have some extra money that they want to spend, or if they want to be more generous in relation to home owners, they could indeed do it and we would have no objection; indeed we would welcome it. We feel that so far as we are concerned our generosity in relation to this program is appropriate.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. Mrs. Pigott.

Mrs. Pigott: Mr. Minister, I am looking forward to being with you on these things. I have a lot to learn, so forgive me if I ask some very basic questions.

I have to commend you when you say that you have reduced man-hours and that you have had savings; that is to be greatly commended. I have to tell you though that in my background of amalgamating and merging companies I have found that there is a delightful thing called "slippage" which has plagued me. Maybe you will be much more successful as an executive officer than I have been. I find bodies have a way of re-appearing in the most strange ways, and that savings do not show in the bottom line. I read through the last Central Mortgage and Housing annual report—I presume that you have to answer to Treasury Board—and wondered, how will these bodies show up on Central Mortgage's—I notice that you do not have

[*Translation*]

assumer leurs responsabilités à cet égard. M. Gillespie a signalé aux provinces qu'il leur incombait de surveiller certaines activités sur lesquelles nous ne pouvons évidemment exercer aucun contrôle . . . et je suis entièrement d'accord avec le député qu'il faut prendre de telles mesures.

M. Gilbert: Une courte question, parce que je suis certain que le président veut donner la parole à un autre député.

Le président: Il vous reste deux minutes, monsieur Gilbert.

M. Gilbert: Très bien.

Monsieur le président, le ministère de la Consommation et des Corporations a tenté de mettre fin aux escroqueries commises par certains entrepreneurs et certains vendeurs de matériaux d'isolation. Quelles mesures ont été prises à cet égard et quels en ont été les résultats?

Certains dispositifs permettant une meilleure isolation, comme les double fenêtres, les contre-fenêtres et les contre-portes, ne sont pas inclus à l'heure actuelle dans le programme. Il me semble qu'ils devraient en faire partie, surtout pour ce qui est des gens ayant un faible revenu, et j'espère que le ministre sera favorable à leur inclusion dans les règlements.

M. Ouellet: Le député devrait se rappeler que notre Programme d'aide à la remise en état des logements vise précisément la restauration des logements et que nous sommes extrêmement actifs dans ce domaine. Nous augmentons annuellement et très rapidement le budget de ce programme. Ce que vous proposez est donc déjà couvert par un autre programme.

Nous avons déclaré aux provinces ce matin que si elles estimaient le programme fédéral insuffisant, rien ne les empêchait de le compléter par leur propre programme. Si les provinces ont des fonds à leur disposition, ou si elles veulent être plus généreuses à l'endroit des propriétaires de maison, nous ne verrions aucun inconvénient à ce qu'elles instituent leur propre programme, en fait nous en serions heureux. Nous estimons avoir été assez généreux dans le cadre de ce programme.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Madame Pigott.

Mme Pigott: Monsieur le ministre, il me tarde de discuter de ce sujet avec vous. J'ai beaucoup à apprendre, pardonnez-moi donc de poser quelques questions fondamentales.

Je dois vous féliciter d'avoir réduit le nombre d'heures-homme et d'avoir réalisé certaines économies. Cependant, d'après mon expérience dans la fusion et l'intégration d'entreprises commerciales, je dois vous dire qu'il existe une chose qui m'a toujours préoccupée, et qui s'appelle le décalage. Vous serez peut-être un administrateur beaucoup plus apte que je ne l'ai été. Il semble qu'il y ait des revirements assez étranges et qu'en fin de compte on ne réalise aucune économie. J'ai lu le dernier rapport annuel de la Société centrale d'hypothèques et de logement . . . je suppose que vous êtes responsable devant le Conseil du Trésor et je me demandais où figuraient ces postes dans les états financiers de la société . . . je remarque qu'au-

[*Texte*]

man-hours in your statement here—statements? I am just trying to help your senior management here.

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. Ouellet: Well I will pass the buck to senior management.

The Chairman: Mr. Teron.

• 1625

Mr. W. Teron (Chairman of the Board, Central Mortgage and Housing Corporation): Mr. Chairman, and Mrs. Pigott, there will be no net addition in CMHC's man-years because of the reduction in the Ministry. The Ministry man-years will be totally within the Ministry budget and the Ministry information, so that the 301 man-years that we reduced to 185 are totally within the Ministry, not in CMHC, and there have been no additions in CMHC, in fact, to take over some of the roles. There will be no net addition in CMHC, but a net reduction in MSUA.

Mrs. Pigott: I thought there would also be a reduction in Central Mortgage. I thought I had written down some newsman's remarks.

The Chairman: Mr. Teron.

Mr. Teron: Mr. Chairman, there will be no reduction in that particular exercise.

The Chairman: Madam Pigott.

Mrs. Pigott: So, the only place that we can really be certain these are going to be saved is in your Ministry, sir.

Mr. Ouellet: That is right, from 301 positions in 1975 to 185 man-years in 1978.

The Chairman: Madam Pigott.

Mrs. Pigott: Could you tell me why there are not more savings in Central Mortgage? I would be surprised that you could not . . .

Mr. Ouellet: I think one of the things we could say is that we are asking CMHC to be involved more deeply in servicing the community in terms of inspections, in terms of new programs such as the CHIP program, for instance, in terms of expanding our neighbourhood improvement programs, and in terms of making RRAP, the Residential Rehabilitation Assistance Program, throughout Canada. Therefore, to service the people and to be effectively present across Canada, it needs a certain number of extra man-years. I could ask Mr. Hession to give you some figures. You will find that, in fact, there has not been a substantial increase in man-years in CMHC.

The Chairman: Mr. Hession.

Mr. R. V. Hession (President, Central Mortgage and Housing Corporation): Mr. Chairman, picking up from the Minister's point about the additional programming that has been asked of CMHC in the course of the past two to three years, it is probably the most direct manifestation of any increases in man-years during that period. Those increases have been, I believe, extremely modest, measured in absolute or percentage terms, but I think perhaps the more important point that ought to be made in that respect is that the productivity of CMHC has increased, I would suggest, dramatically, measured in the

[*Traduction*]

cune heure-homme ne figure dans l'état que vous nous avez distribué. Je tente seulement d'être utile aux administrateurs.

Le président: Monsieur le ministre.

M. Ouellet: Je demanderai donc à un administrateur de répondre.

Le président: Monsieur Teron.

M. W. Teron (président du conseil d'administration, Société centrale d'hypothèques et de logement): Monsieur le président, le nombre d'années-hommes de la SCHL n'a pas du tout été haussé en raison de la réduction de celles du ministère. En effet, les années-hommes du ministère émargent uniquement à son budget et la réduction de 301 années-hommes à 185 concerne uniquement le ministère, et pas la SCHL; toutefois, il convient de signaler que le nombre d'années-hommes affecté à la SCHL n'a pas du tout été haussé pour compenser cette réduction.

Mme Pigott: Je croyais qu'il y avait également une réduction du nombre d'années-hommes affecté à la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Le président: Monsieur Teron.

M. Teron: Monsieur le président, aucune réduction n'est proposée pour cet exercice financier.

Le président: Madame Pigott.

Mme Pigott: Donc, il n'y a qu'au ministère que des réductions ont été opérées?

M. Ouellet: C'est exact, de 301 postes en 1975 à 185 en 1978.

Le président: Madame Pigott.

Mme Pigott: Pourriez-vous m'expliquer pourquoi vous n'avez pas fait davantage d'économies à la Société centrale? Je suis en effet surprise que vous ne puissiez pas . . .

M. Ouellet: Nous avons demandé à la SCHL de s'occuper davantage des services aux collectivités en ce qui concerne les inspections, les nouveaux programmes comme le PITRC, nos programmes d'amélioration de quartiers, le programme PARR, programme d'aide à la rénovation des maisons, etc. Afin de mieux répondre aux besoins des gens et d'accentuer sa présence dans tout le Canada, la SCHL avait besoin d'années-hommes supplémentaires. Je vais maintenant demander à M. Hession de vous donner les chiffres exacts. En fait, vous constaterez qu'il n'y a pas eu d'augmentation importante du nombre d'années-hommes de la SCHL.

Le président: Monsieur Hession.

M. R. V. Hession (président de la Société centrale d'hypothèques et de logement): Monsieur le président, le ministre vient de vous expliquer que la SCHL a vu son rôle s'accroître au cours des trois dernières années, ce qui explique toute augmentation du nombre d'années-hommes. Toutefois, ces augmentations ont été extrêmement modestes, que ce soit en valeur absolue ou en pourcentage, et il convient de signaler ici que la productivité de la SCHL a augmenté considérablement, si l'on en juge par le nombre d'activités supplémentaires que nous organisons. La Loi nationale sur l'habitation mesurait ses

[*Text*]

normal business measurements during that same period. When one looks at the scale of the activity under the National Housing Act measured typically in units of housing, that is new housing or rehabilitated housing, et cetera, it has increased very dramatically, more than 50 per cent, during that period while the staff increases have been extremely modest. The common denominator, therefore, is the improved productivity in the Corporation.

The Chairman: Madam Pigott.

Mrs. Pigott: Of course, I was quite delighted, Mr. Ouellet, to note the all-male board of Central Mortgage and Housing. I hope you note that 50 per cent of the people of Canada are women who are interested in housing in the communities where they live. I will not say anything more than that. I just thought I would note it.

The Chairman: That was a good point, Mrs. Pigott. This will be your last question now.

Mr. Ouellet: Are you applying for the Board of Directors?

Mrs. Pigott: I will tell you something, sir, I have a whole slew of good women who would not mind serving on that because they are very concerned about housing and urban affairs in this country, and if you want some suggestions, sir, I will give them to you tomorrow morning. That was just a comment, it was not a question.

The Chairman: Right. You still have two minutes.

Mrs. Pigott: Just going back to internal financial management, I have been telephoning and doing a lot of chatting with people about housing because I needed to become more familiar, and the complaint that I hear out in the marketplace is that you have so many programs in Central Mortgage and Housing—not that you do not have enough, but you have too many—and a great many of them are not applicable or they are confusing, this type of thing. Would it be possible when putting out your audited forms or whatever you are going to say on these things, to show us the usage of your programs? You know, over a period of time all programs become obsolete or they need review. Is there some way of showing what your programs are doing from year to year so that you, as senior management, could get it—because this is the only way I know how to manage a business, to watch units, this type of thing. I find it a very inadequate report.

• 1630

One question I want to ask you is, can you not do something about the reporting system? The second thing is, how often do you change the auditors of this Central Mortgage and Housing Corporation?

The Chairman: Mr. Ouellet.

Mr. Ouellet: In relation to your request, my answer is yes, we will indeed try to summarize the various programs that we have and indicate their usefulness or lack of it. It is a good suggestion that we will retain. We will try to convey it and be more visible in our next report.

I must say, Mr. Chairman, that we are in the process of reviewing the activities of CMHC under the National Housing

[*Translation*]

activités en fonction du nombre d'unités de logement, construites ou rénovées, et, si l'on utilise ce barème, on peut voir que notre productivité a augmenté de plus de 50 p. 100 alors que, pendant la même période, les augmentations de personnel ont été très modestes.

Le président: Madame Pigott.

Mme Pigott: Inutile de vous dire, monsieur le ministre, que j'ai été très heureuse de constater que le conseil d'administration de la SCHL était uniquement composé d'hommes. Vous n'êtes pas sans savoir que 50 p. 100 de la population canadienne est composée de femmes qui s'intéressent, elles aussi, au logement et aux collectivités dans lesquelles elles vivent. Je n'en dirai pas plus, j'espère que vous en prendrez acte.

Le président: C'était une remarque judicieuse, madame Pigott, mais ce sera votre dernière question.

M. Ouellet: Vous êtes candidate?

Mme Pigott: Je connais beaucoup de femmes très compétentes qui seraient prêtes à siéger au conseil d'administration parce qu'elles se préoccupent beaucoup des affaires urbaines de leur pays; si vous voulez des suggestions, monsieur le ministre, je suis prête à vous donner une liste demain matin. C'était simplement un commentaire et non pas une question.

Le président: Bien. Il vous reste encore deux minutes.

Mme Pigott: J'aimerais en revenir à la gestion financière; j'ai discuté avec beaucoup de personnes, récemment, afin de me familiariser avec cette question de l'habitation; or, j'ai constaté qu'on se plaint beaucoup du nombre excessif de programmes de la SCHL; en d'autres termes, les gens estiment que vous avez beaucoup trop de programmes et que bon nombre d'entre eux ne sont pas applicables ou qu'ils créent une certaine confusion. Serait-il possible, lorsque vous déposez vos bilans, d'indiquer le taux d'utilisation de vos programmes? En effet, au bout d'un certain temps, tous les programmes deviennent désuets ou ont besoin d'être révisés. Serait-il possible d'indiquer, chaque année, les résultats de chaque programme car il me semble que, pour vos hauts fonctionnaires, ce serait la seule façon de s'assurer que tout marche bien. Je trouve que ce rapport est tout à fait insuffisant.

J'aimerais également vous demander s'il est posible d'améliorer le système de rapport? De plus, à quelle fréquence devez-vous changer de vérificateur pour la Société centrale d'hypothèques et de logement?

Le président: Monsieur Ouellet.

M. Ouellet: Je suis d'accord pour essayer de résumer les différents programmes que nous organisons et pour indiquer leurs taux d'efficacité ou d'inefficacité. C'est une excellente suggestion, dont je prends note. Nous tâcherons de vous fournir clairement ces informations dans notre prochain rapport.

J'aimerais signaler ici, monsieur le président, que nous réexaminons actuellement les activités conférées à SCHL par

[*Texte*]

Act, having in mind some possible amendment to the act to make it much simpler, much easier to live within. In relation to your recommendation of names, I would welcome them. If you will submit them to me, I will be glad to receive them. I am sure that you agree with me that all of the directors there are there because of their competence.

Mrs. Pigott: Yes. I know some of them.

Mr. Ouellet: Not because they are men, but because they are competent.

Mrs. Pigott: You really are learning, Mr. Minister.

The Chairman: You can go ahead. You are on the last 30 seconds.

Mr. Ouellet: On the questions on the accountants, at the present time there are two firms and there is a lapse. In fact, they are there for two years, and one is in and one is out. As you probably know, there will be an omnibus bill, a sort of administration bill amending many acts that will be tabled in the House soon. There is an effort for all corporations to have a similar approach. That is that we will possibly have a similar setup in other corporations. A firm will be appointed for five years with no renewal and another firm will come in on the fourth year. That will be the procedure in the future.

Mrs. Pigott: You will find me debating that bill in the House because I do not think that is a good idea.

The Chairman: Thank you, Mr. Ouellet. Thank you, Mrs. Pigott.

We go to Mr. Whiteway now, please.

Mr. Whiteway: Thank you, Mr. Chairman.

My questions are concerning the job description of the position known as Director General, Special Urban Projects, P.O. 200. I would appreciate short answers because there are a number of specific questions I have, and if your answers could be as short as possible I would appreciate it in order that I could get through this job description. I take it there are special urban projects now. Is that true?

Mr. Ouellet: Yes.

Mr. Whiteway: Who looks after those now?

Mr. Ouellet: An official at CMHC.

Mr. Whiteway: What is his title? Is that his only job now?

Mr. Ouellet: Some of these questions cannot be answered by a yes or a no. You are asking me for a description of the work of all the people who work on our programs.

Mr. Whiteway: No, sir. I am talking specifically about the Director General, Special Urban Projects. I have the job description in front of me and I want to know specifically who is looking after those projects now. You say someone from the department. What is his title now?

Mr. Ouellet: We have current projects under way in Charlottetown, in Revelstoke. We have current projects at LeBre-

[*Traduction*]

la Loi nationale sur l'habitation et que nous envisageons de présenter des amendements à cette loi afin de la rendre plus simple et plus facile à appliquer. En ce qui concerne la liste de noms que vous avez proposée de me soumettre, je serai ravi de la connaître. Toutefois, vous reconnaîtrez avec moi que les administrateurs de la SCHL ont tous été nommés en raison de leur compétence.

Mme Pigott: En effet, j'en connais plusieurs.

M. Ouellet: Pas parce que ce sont des hommes mais parce qu'ils sont compétents.

Mme Pigott: Vous en avez appris des choses, monsieur le ministre.

Le président: Il ne vous reste plus que 30 secondes.

M. Ouellet: En ce qui concerne les vérificateurs, nous faisons appel à deux sociétés qui se relaient tous les deux ans. Vous n'êtes pas sans savoir qu'un bill omnibus, qui modifiera beaucoup d'autres lois, sera déposé prochainement à la Chambre. Nous essayons par là de faire adopter la même approche à toutes les corporations et qu'ainsi une société de vérificateurs soit nommée pour 5 ans, période non renouvelable, et qu'une autre société prenne sa place au bout de 4 ans. C'est sans doute la procédure que nous adopterons à l'avenir.

Mme Pigott: Vous m'entendrez certainement à la Chambre car je ne pense pas que ce soit une bonne idée.

Le président: Merci, monsieur Ouellet. Merci, madame Pigott.

Je vais maintenant laisser la parole à M. Whiteway.

M. Whiteway: Merci, monsieur le président.

J'aimerais vous poser des questions au sujet de l'exposé de fonctions du directeur général des projets urbains spéciaux, P.O. 200. J'espère que vous me donnerez des réponses brèves car j'ai plusieurs questions vous poser; j'aimerais également que vous répondiez à mes questions dans l'ordre où je les ai posées. Étant donné qu'il y a un exposé de fonctions pour un poste de directeur général des projets urbains spéciaux, j'en conclus que vous avez maintenant des projets urbains spéciaux. C'est exact?

M. Ouellet: Oui.

M. Whiteway: Qui s'en occupe à l'heure actuelle?

M. Ouellet: Un employé de la SCHL.

M. Whiteway: Quel est son titre? Est-ce là sa seule fonction?

M. Ouellet: Pour certaines de ces questions, il est impossible de répondre par oui ou non. Vous me demandez de vous décrire les fonctions de ceux qui s'occupent de nos programmes.

M. Whiteway: Pas du tout. Je parle précisément du poste de directeur général des projets urbains spéciaux. J'en ai l'exposé de fonctions devant moi et j'aimerais savoir qui, à l'heure actuelle, s'occupe de ces projets. Vous avez dit un employé du ministère. Quel est son titre?

M. Ouellet: Nous avons plusieurs projets en cours à Charlottetown, à Revelstoke, nous en avons d'autres aux plaines

[*Text*]

ton Flats, at Woodroffe. We have projects in the Fournier—there are a number of people involved in every place.

Mr. Whiteway: What problem, sir, are you experiencing that you have to create a new position that could not be handled by whoever it is that is handling these projects now?

• 1635

Mr. Ouellet: There is no new position. I hope that you listened to me when I mentioned . . .

Mr. Whiteway: Sir, it is my 10 minutes, and you said there is no new position. I have the document here in front of me and it says, "New position existing position". There is an X in the new position and there is a box that says, "Vacant, unoccupied, and the X is in the vacant position. So, I am assuming that it is a new position unless, of course, sir, this document is not right.

Mr. Ouellet: I do not know what document you have.

Mr. Whiteway: I will send you a copy. Could we send that copy? Please, not by mail. Is that the document that refers to the position known as the Director General, Special Urban Projects?

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. Ouellet: Well, I see that the hon. member of the Loyal Opposition has an internal document of the Ministry for Urban Affairs. I am looking at it, and I will keep my own views on the possession of this document by an Opposition member. Do you have something to comment on this?

Mr. Whiteway: You can express them if you want.

The Chairman: Any comments, Mr. Teron?

Mr. Teron: Mr. Chairman, when Mr. Whiteway asked whether it was a new position, I was not responding to this type of term "new", in that in the reorganization we redefined in the regroupings the positions which would be new from the point of view of the consolidation of sectors, so they are new whenever you get a reorganization.

Those functions were already being done by persons in the organization. And whenever you put two groups together and you have a duplication of certain persons, you have to put out a job description, which is the one you have here, that defines the new role of the reorganization, and all members from the various groups are then able to apply for it. And, as the Minister in his statement reported, the head of one of the groups of the two groups being brought to work together, in fact, is being recommended to run that job. So, a person who was a general manager will continue to be the general manager, one and the same person, in a new job description.

Mr. Whiteway: So, it was not that the previous set-up as up to October 1, was not working that well that you needed to create this new position to reorganize.

[*Translation*]

LeBreton, à Woodroffe, à Fournier, où diverses personnes s'y consacrent.

M. Whiteway: A quel problème vous êtes vous heurtez monsieur, pour que vous soyez obligé maintenant de créer un nouveau poste qui ne pouvait pas être occupé par le responsable actuel de ces projets?

M. Ouellet: Il n'y a pas de nouveau poste. J'espère que vous m'écoutiez lors que j'ai indiqué . . .

M. Whiteway: Monsieur, c'est mon tour de parole et vous avez dit qu'il n'y avait aucun nouveau poste. J'ai le document sous les yeux et je lis «nouveaux poste et poste existant». Il y a un «X» dans la cas vis-à-vis «nouveau poste» puis il y a une autre case suivie des mots «libre, vacant» et le «X» est dans la case «poste vacant». Ceci m'amène à supposer qu'il y a un nouveau poste, à moins, bien entendu, que ce document soit inexact.

M. Ouellet: Je ne sais pas de quel document vous voulez parler.

M. Whiteway: Je vous en enverrai une copie. Est-ce qu'on peut envoyer cette copie? Pas par la poste, s'il vous plaît. Est-ce qu'il s'agit du document où il est question du poste de directeur général, projets urbains spéciaux?

Le président: Monsieur le ministre.

M. Ouellet: Je vois que l'honorable membre de la loyale opposition possède un document interne du ministère des Affaires urbaines. Je réserverai cependant mes commentaires sur le fait qu'un membre de l'opposition possède un tel document. Avez-vous quelque chose à dire à ce sujet?

M. Whiteway: Vous pouvez nous faire part de vos commentaires si vous le désirez.

Le président: Avez-vous des observations à faire, monsieur Teron?

M. Teron: Monsieur le président, lorsque M. Whiteway a demandé s'il s'agissait d'un nouveau poste, je n'ai pas parlé de ce que signifie le mot «nouveau» en ce sens que dans le cadre de la réorganisation nous avons rédéfini les postes qui seront nouveaux du point de vue de la consolidation des secteurs. Ainsi, ces postes sont nouveaux chaque fois qu'il y a réorganisation.

Dans l'organisation, des préposés s'acquittaient déjà de ces fonctions. Chaque fois que l'on fusionne deux groupes et qu'il y a chevauchement de certaines fonctions, il faut publier une description de poste, et c'est ce que vous avez sous les yeux, définissant le nouveau rôle de la réorganisation, ce qui permet à tous les membres des divers groupes de faire leur demande. Et comme le ministre l'a indiqué dans sa déclaration, le chef d'un des deux groupes fusionné a été recommandé à ce poste. Donc, une personne qui occupait le poste de directeur général continuera d'occuper ses fonctions même s'il y a une nouvelle description d'emploi.

M. Whiteway: Donc, ce n'est pas parce que l'ancien système ne fonctionnait pas que vous avez dû créer ce nouveau poste.

[*Texte*]

Mr. Teron: Mr. Chairman, the Minister again in that regard, indicated that one of the mandates I was given was to look at the two organizations within the Minister's portfolio and look to where we would have duplication, and the very obvious objective to reduce the . . .

Mr. Whiteway: Mr. Chairman, my question is simple. If it was working all right, then you would not create a new position, so you must feel that this works better. This is the problem. Otherwise you would not simply go about creating a new position and reorganizing. Is that true or not, sir?

Mr. Teron: The problem was to look at the organization and where we could effect efficiencies, etc., and duplication is one of the areas which management looks at. This was one of the areas.

Mr. Whiteway: Okay. Does this new position have any line function?

Mr. Teron: What do you mean by "line function"?

Mr. Whiteway: Any line function. I will give you an example, sir. The pages are not numbered but it is federal land management and it gives a description of the possibility of an involvement of this Director General of special projects in federal land management, which has traditionally been a line function of the Department of Public Works, as an example.

• 1640

Mr. Teron: That example, Mr. Whiteway, the Director General, a general manager of the research and demonstration group, will have the responsibility of representing the Ministry of State of Urban Affairs at the Treasury Board federal land management committee. And he is on that committee to represent the views of the Ministry as to urban issues and urban uses. There is no line responsibilities whatsoever.

The Chairman: Mr. Whiteway.

Mr. Whiteway: This Director General is responsible for a budget of $29 million. So I can be clear, where does this $29 million come from?

Mr. Ouellet: I do not know. Where did you get it?

Mr. Whiteway: Well, I am getting it right from the description here, sir. And again, it does not have any page number but:

> The Director General is responsible for a budget of approximately $29 million which is broken down in the following manner . . .

And then it gives examples.

The Chairman: Mr. Ouellet.

Mr. Ouellet: That is the risk that you are running when you are looking at a document that does not belong to you, you know. There is an error there: that should have been 19 and not 29.

Mr. Whiteway: Well, sir, it may not belong to me but I guess it belongs, in a sense, to the Canadian people. I am not

[*Traduction*]

M. Teron: Monsieur le président, le ministre a indiqué à cet égard que l'un de mes mandats consistait à examiner les deux organisations au sein du porte-feuille ministériel afin de voir s'il y a chevauchement de fonctions, et l'objectif évident consiste à diminuer le . . .

M. Whiteway: Monsieur le président, ma question est fort simple. Si le système avait fonctionné sans encombre, vous n'auriez pas été tenus de créer un nouveau poste. Vous n'êtes sûrement pas sans penser que le nouveau système fonctionne mieux. C'est là où se situe le problème. Autrement, vous n'auriez pas réorganisé le ministère et créé un nouveau poste si tout avait bien fonctionné. Est-ce exact ou non, monsieur?

M. Teron: En fait, il s'agissait d'examiner l'organisation pour la rendre plus efficace, et le chevauchement est une des questions sur lesquelles il faut se pencher.

M. Whiteway: Très bien. Ce nouveau poste comporte-t-il des fonctions hiérarchiques?

M. Teron: Qu'entendez-vous par «fonctions hiérarchiques?»

M. Whiteway: Toute fonction hiérarchique. Je vais vous donner un exemple. Les pages ne sont pas numérotées, mais il s'agit de l'administration des terres du fédéral et il y a ici une description des possibilités de participation de ce directeur des projets spéciaux dans l'administration des terres du fédéral, ce qui a toujours été une des fonctions hiérarchiques du ministère des Travaux publics, par exemple.

M. Teron: Cet exemple, monsieur Whiteway, stipule que le directeur général, un directeur général du groupe de la recherche et de la démonstration, sera responsable de représenter le ministère d'État chargé des affaires urbaines au comité de l'administration des terres fédérales du Conseil du trésor. Il sera chargé de représenter les vues du ministère sur les questions urbaines à ce comité. Il n'est aucunement question de responsabilités hiérarchiques.

Le président: Monsieur Whiteway.

M. Whiteway: Le directeur général est responsable d'un budget de 29 millions. Pour ma gouverne, pouvez-vous me dire d'où proviennent ces 29 millions?

M. Ouellet: Je l'ignore. Où avez-vous vu cela?

M. Whiteway: C'est ici, dans la description. Les pages ne sont pas numérotées, mais c'est écrit:

> Le directeur général est responsable d'un budget d'environ 29 millions, répartis de la façon suivante . . .

Et ensuite il y a des exemples.

Le président: Monsieur Ouellet.

M. Ouellet: Ce sont là les risques que l'on court lorsqu'on examine un document qui ne nous appartient pas, vous savez. Il y a une erreur dans ce document. Il devrait s'agir de 19 millions et non pas de 29 millions.

M. Whiteway: Ce document ne m'appartient peut-être pas, mais j'estime qu'il appartient au peuple du Canada. Je ne crois

[*Text*]

doing anything subversive, am I, in asking questions about what is a legitimate function?

I do not see anything in the Supplementary Estimates about it, sir, and I want to know if this $29 million, or $19 million—I will correct it if you have a typographical error—this $19 million, is this part of the $22 million which is part of the Ministry budget or is this $19 million additional funds from CMHC or somewhere else?

The Chairman: Mr. Ouellet.

Mr. Ouellet: There is no commitment in the document you are reading, there. You will find in the main estimates the appropriate numbers and then you can study it . . .

Mr. Whiteway: Is this part of the $22 million of the Ministry's budget, sir?

Mr. Ouellet: That is part of the general budget. I gave it to you when I, at your request, read the statement and indicated some of the money is coming from MSUA, $11,458,000 . . .

Mr. Whiteway: Out of this $22 million?

Mr. Ouellet: . . . some is coming from CMHC, which is $7,600,000.

Mr. Whiteway: So we could expect . . .

The Chairman: Mr. Whiteway, this will be your last question.

Mr. Whiteway: All right. To the Minister sir, then we could expect in your next general estimate to see the Ministry's budget reduced by $11 million because of the functions now taken over. No? Well, then, you are going to be asking for an increase of $11 million? I want to get it straight. If there is $11 million of this money being paid for out of the Ministry's $22 million under the general estimates of last year . . .

An hon. Member: The existing budget.

Mr. Whiteway: Of the existing $22 million budget.

Mr. Ouellet: That is right.

Mr. Teron: Mr. Chairman, in the Minister's statement, he indicated that it was $18,464,000 . . .

Mr. Whiteway: Is a transfer of funds.

Mr. Teron: . . . and I saw the figure and it is about $19 million. He indicated that that division, called R&D, would have under its jurisdiction about $19 million worth of programming, et cetera. It is either main estimates or part of the supplementaries. And this just isolates or identifies for you that portion of the regular estimates, et cetera . . .

Mr. Whiteway: Which is now going to . . .

The Chairman: Thank you, Mr. Whiteway. Monsieur Marceau.

M. Marceau: Merci, monsieur le président. Monsieur le ministre, au sujet du programme d'isolation, vu que le montant moyen demandé correspond au fait que les maisons qui font actuellement l'objet du programme sont des maisons de 1921, pourrait-on dire que ceux qui font appel au programme sont

[*Translation*]

pas me rendre coupable d'actes subversifs lorsque je pose des questions sur des fonctions légitimes, n'est-ce pas?

Il n'en est pas du tout question dans le budget supplémentaire, messieurs et je veux savoir si ces 29 millions ou ces 19 millions—je ferai la correction s'il s'agit d'une erreur typographique—font partie des 22 millions qui composent le budget ministériel, ou s'il s'agit plutôt de fonds supplémentaires provenant de la SCHL ou d'ailleurs?

Le président: Monsieur Ouellet.

M. Ouellet: Les documents que vous lisez ne nous engagent à rien. Vous verrez les chiffres exacts dans le budget principal des dépenses, puis vous pourrez l'examiner . . .

M. Whiteway: Est-ce que cela fait partie du budget ministériel de 22 millions messieurs?

M. Ouellet: Cela fait partie du budget général. Je vous ai fourni ces chiffres lorsque j'ai lu ma déclaration, à votre demande, et j'ai indiqué qu'une partie de cet argent provient du département d'État chargé des affaires urbaines, plus exactement $11,458,000 . . .

M. Whiteway: De ces 22 millions?

M. Ouellet: . . . une partie provient de la SCHL, c'est-à-dire $7,600,000.

M. Whiteway: On peut donc s'attendre . . .

Le président: Monsieur Whiteway, ce sera votre dernière question.

M. Whiteway: Très bien. Ma question s'adresse au ministre. Peut-on s'attendre à ce que le budget du ministère soit réduit de 11 millions dans votre prochain budget général, étant donné le transfert de ces fonctions. Non? Eh bien, allez-vous demander une augmentation de 11 millions? Je tiens à ce que tout soit bien clair. Si 11 millions sont payés à partir du budget ministériel de 22 millions de l'an dernier . . .

Une voix: Il s'agit du budget actuel.

M. Whiteway: Du budget actuel de 22 millions.

M. Ouellet: C'est exact.

M. Teron: Monsieur le président, le ministre a indiqué dans sa déclaration qu'il s'agissait de $18,464,000 . . .

M. Whiteway: C'est un transfert de fonds.

M. Teron: . . . et j'ai vu ce chiffre qui s'élève à environ 19 millions. Il a indiqué que la division de la recherche et du développement serait responsable de programmes, et ainsi de suite, s'élevant à environ 19 millions. Cela fait partie du budget principal des dépenses ou du budget supplémentaire. Et ceci ne fait qu'isoler, ou identifier si vous voulez, la partie du budget régulier, etc. . . .

M. Whiteway: Qui sera maintenant . . .

Le président: Je vous remercie, monsieur Whiteway. Mr. Marceau.

Mr. Marceau: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Minister, my question relates to the home insulation program. Since the houses now included in the program have been built in or before 1921, can it be said that those who take advantage of this program are mainly elderly people who do not pay income tax?

[*Texte*]

surtout des personnes âgées qui habituellement, ne paient pas d'impôts?

M. Ouellet: C'est véridique. Dans une large mesure, c'est véridique. Et c'est aussi vrai pour le programme PAREL qui est un programme d'assistance à la remise en état des logements. On constate de fait que la moyenne d'âge des personnes qui profitent du programe PAREL est de plus de 55 ans et que le revenu de ces gens est très bas. Et c'est sensiblement la même chose qui se produit en ce qui concerne le programme d'isolation thermique des maisons.

• 1645

M. Marceau: Monsieur le ministre, est-ce exact que dans le débat actuel, surtout en ce qui concerne le Québec, vous ayez accepté ou que le ministre Gillespie ait accepté de renoncer aux conditions qu'il avait tout d'abord posées aux provinces si elle voulaient être admissibles au programme?

Le président: Monsieur le ministre.

M. Ouellet: C'est-à-dire qu'il n'a pas renoncé à ces objectifs et à ces conditions . . .

M. Marceau: Très bien.

M. Ouellet: . . . mais qu'il a retiré l'obligation légale qu'il avait jointe à ces conditions.

M. Marceau: Est-ce que cela s'applique à toutes les provinces?

M. Ouellet: En d'autres mots, il avait demandé, si vous vous rappelez, aux provinces de réduire les limites de vitesse sur les routes. Ceci doit amener les provinces à légiférer en vue de réduire les limites de vitesse. Or, presque toutes les provinces ont déjà légiféré ou s'apprêtent à le faire. Il a donc dit: «Je souhaite et j'espère que les provinces vont réduire la limite de vitesse sur leurs routes, mais je ne les oblige pas à légiférer pour devenir admissibles au programme. Je suis persuadé qu'elles ont de bonnes intentions et qu'elles se conformeront à ce qu'elles ont déclaré publiquement, à savoir qu'elles voulaient réduire les limites de vitesse. Si elles ne tiennent pas leur promesse, elles seront jugées par leurs propres électeurs.» La même chose s'applique dans le cas de la taxe, dans le cas du compteur en vrac.

M. Marceau: Monsieur le ministre, je voudrais d'abord féliciter le gouvernement de cette attitude qui, je vous le dis, était très mal vue, surtout au Québec. On trouvait que nous nous ingérions dans les affaires provinciales par le biais d'une loi qui était très utile aux Canadiens et aux Québecois et je puis vous dire que ce geste-là, vous pouvez transmettre ceci au gouvernement et au ministre concerné, sera très bien vu.

M. Ouellet: Je pense que c'est très nettement une attitude très souple, très flexible de la part du gouvernement canadien. Il est beaucoup plus important de s'unir avec les provinces pour combattre le gaspillage de l'énergie que de se mettre à discuter, à se battre pour des histoires de juridiction.

Le président: Monsieur Marceau.

M. Marceau: Monsieur le ministre, il y a deux questions générales qui me semblent importantes et j'aimerais avoir vos

[*Traduction*]

Mr. Ouellet: That is true to a large extent. It is also true in the case of the RAP program, which is a home rehabilitation assistance program. The average age of people benefiting from the RAP program is more than 55 years and their income is very low. And just about the same thing happens with the CHIP program.

Mr. Marceau: Mr. Minister, is it true that in the current debate surrounding Quebec, you or Mr. Gillespie agreed to wave the conditions which the provinces had to respect if they wanted to be eligible for the program?

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. Ouellet: He did not abandon the objectives or lift the conditions . . .

Mr. Marceau: I see.

Mr. Ouellet: . . . but withdrew the legal obligations which were part of these conditions.

Mr. Marceau: Does that apply to all of the provinces?

Mr. Ouellet: In other words, as you will recall, he asked the provinces to reduce speed limits on their roads. This was to convince the provinces to pass laws to reduce speed limits. Since almost all of the provinces have already passed laws to this effect, or are preparing to do so, he said, "I wish and hope that the provinces will reduce the speed limits on the roads, but I no longer require them to legislate to be eligible for the program. I am convinced of their goodwill and their intention to respect their public statements to the effect that they would reduce the speed limits. If they do not keep their promises, they will be judged by their own voters." The same thing applies to the tax and the bulk counter.

Mr. Marceau: Mr. Minister, I would now like to congratulate the government, since its first attitude, I assure you, was taken a very dim view of, especially in Quebec. It was felt that we were using a law which could be very useful to Canadians and Quebeckers to meddle in provincial affairs and I can assure you that the gesture—and you can transmit my message to the government and the Minister concerned—will be very well received.

Mr. Ouellet: I think that the Canadian government has shown a great deal of flexibility on this. It is much more important to co-operate with the provinces to prevent the waste of energy than to argue about jurisdiction.

The Chairman: Mr. Marceau.

Mr. Marceau: Mr. Minister, there are two general questions which seem important and on which I would like to have your

[*Text*]

commentaires. Vous savez qu'au Québec, dans d'autres provinces aussi, mais particulièrement au Québec que je connais, on parle beaucoup de décentralisation et d'information. Pouvez-vous me dire ce que votre ministère fait dans ces deux domaines pour se rapprocher davantage de la population et également pour l'informer et la renseigner sur les diverses politiques importantes de votre ministère?

Le président: Monsieur le ministre.

M. Ouellet: Il me semble très clair qu'il est essentiel que le public canadien soit au courant de tous les programmes administrés par la Société centrale d'hypothèques et de logement. Il y a un effort de fait pour renforcer l'unité d'information au niveau régional; nous souhaitons qu'il y ait une petite mais efficace unité d'information dans chacune des régions du pays au bureau régional de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Par ailleurs, nous souhaitons également avoir à court terme un certain nombre de campagnes publicitaires pour mieux sensibiliser la population à nos programmes d'habitation. Également, au point de vue de la décentralisation, je peux dire que la Société centrale d'hypothèques et de logement est peut-être à l'avant-garde de tous les organismes fédéraux dans ce domaine. Bien longtemps avant les autres, nous avons reconnu les 5 régions du pays. Il y a des bureaux régionaux en Colombie-Britannique, dans les Prairies, en Ontario, au Québec et dans les Maritimes. Dans la mesure du possible, conformément à nos budgets, nous avons ouvert des bureaux locaux de telle sorte que dans toutes les provinces, il y ait un et même plusieurs bureaux locaux de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

• 1650

Le président: Monsieur Marceau.

M. Marceau: Monsieur le ministre, la question des droits du fédéral vis-à-vis les municipalités vous intéresse d'une façon spéciale et, sans avoir reçu de la tarte comme d'autres politiciens, vous avez quand même réalisé, lors d'une récente réunion de l'Union des municipalités, à Québec, que les personnes présentes, abstraction faite de toute allégeance politique, s'intéressaient grandement aux politiques fédérales même si elles ne voulaient pas heurter le gouvernement provincial. Cette rencontre, et une réflexion ultérieure, vous ont-elles amené à songer à des solutions pratiques pour rejoindre directement les municipalités, tout en respectant évidemment la juridiction provinciale? On sait que les municipalités sont une créature des provinces. Avez-vous pensé à un programme concret d'aide aux municipalités qui en ont, je pense, grandement besoin?

Le président: Monsieur le ministre.

M. Ouellet: Je pense bien qu'il n'est pas exagéré de dire qu'à l'occasion du Congrès de l'Union des municipalités de la province de Québec, s'il y avait eu des tirages de tartes, ce serait mon collègue Tardif qui l'aurait reçue, la tarte.

Il est évident que cette question de juridiction conjointe à certains égards, et de primauté de juridiction à d'autres égards, dans le domaine des affaires urbaines, nécessite de

[*Translation*]

comments. You are aware that in Quebec, and in the other provinces as well, but particularly in Quebec, a great deal is being said about decentralization and information. Could you tell us what your department is doing in these two areas to communicate with the people and inform them of important political decisions made by your department?

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. Ouellet: It seems quite clear to me that the Canadian public must be made aware of all CMHC programs. An effort is being made to reinforce regional information units; we hope to have a small but efficient information unit in each regional office of the Central Mortgage Housing Corporation.

In the immediate future, we also hope to have a certain number of advertising campaigns to make the public more aware of our housing programs. In so far as decentralization is concerned, I can say that CMHC is perhaps ahead of all other federal government organizations in this area. We recognized the five regions long before the others. There are regional offices in British Columbia, the Prairies, Ontario, Quebec and in the Maritimes. In so far as our budget allows, we have opened local offices so that there will be one or several local offices of CMHC in each of the provinces.

The Chairman: Mr. Marceau.

Mr. Marceau: Mr. Minister, the question of federal rights in municipalities is of particular interest to you although you did not come out of it with pie on your face like some other politicians, you realized that participants in a recent meeting of the *Union des municipalités* in Quebec City, regardless of the politician affiliation, were very much interested in federal policies even if they did not want to clash with the provincial government. Did this meeting lead you to think of any practical solutions to the problem of reaching municipalities without over-riding provincial jurisdiction? We all know that municipalities are a creation of the provinces. Have you thought of any aid program for municipalities which, I think, are greatly in need of them?

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. Ouellet: I do not think that it would be an exaggeration to say that if any pie had been thrown at the meeting of the *Congrès de l'Union des municipalités de la province de Québec*, it would have ended up on the face of my colleague Tardif.

It is obvious that to resolve the question of joint jurisdiction and over-riding jurisdiction would require in-depth study of our activities, both in the area of housing and habitat in

[*Texte*]

notre part une étude approfondie de notre activité; aussi bien dans le domaine de l'habitation que dans le domaine de l'habitat en général. Comme je le disais tout à l'heure à Mme Pigott, nous travaillons activement à une révision de la Loi nationale sur l'habitation. Cette révision tiendra compte de ces accrochages, de ces difficultés. Nous avons à l'esprit l'objectif de trouver des mécanismes qui pourront assouplir ou arrondir les coins, si vous voulez.

Le président: Monsieur Marceau, une dernière question.

M. Marceau: Monsieur le ministre, vous avez parlé d'amendements à apporter à la Loi nationale sur l'habitation. Quelles sont vos priorités pour cette année? Avez-vous des législations importantes à présenter devant la Chambre ou en préparation, peut-être pas dans l'immédiat, mais à plus ou moins longue échéance?

M. Ouellet: Les priorités, très brièvement parce que je ne veux pas abuser du temps, je dirais qu'elles sont dans le domaine du logement social. Il m'apparaît évident que nous devons faire quelque chose pour améliorer la mécanique visant à mettre à la disposition des citoyens âgés ou des citoyens à faible revenu un inventaire beaucoup plus grand d'habitations que nous ne le faisons présentement. C'est ma première priorité. De toute urgence, il faut trouver des mécanismes qui permettront de voir les personnes âgées ou les gens à faible revenu se trouver des logements qui leur conviennent. Il y a un certain nombre de choses que l'on peut faire strictement par voie administrative, et le reste devra se faire, dans un troisième temps, par des amendements à la loi.

M. Marceau: Merci.

Le président: Merci monsieur Marceau. Dr. Halliday.

Mr. Halliday: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Ouellet, there are two questions in two different areas I would like to discuss with you, if I may. One is prompted by a letter that I received from a constituent just recently, which I have not sent to you, but I bring it up now in view of some questions put to you by Mr. Gilbert. In replying to Mr. Gilbert you indicated that the main intent of your policy on insulation is to foster the idea to save energy. I believe I have your words correct, "to foster the idea to save energy", and I cannot find fault with that. I am glad you are not going for Mr. Gilbert's suggestion of some kind of a program that would be oriented to income, necessarily, if I understood him correctly.

Mr. Gilbert: Of course that would be inconsistent with the principles and policies of the Conservative Party. I appreciate that.

Mr. Halliday: I will not waste time arguing that issue right now.

Mr. Minister, the question the constituent put to me was this: why does the program not cover churches. In view of the fact that your main intent is to conserve energy and in light of all the problems you are having on this taxation issue, if you were to give the money to churches you would solve the energy problem as best you could and you would also have no problem with taxation.

[*Traduction*]

general. As I told Mrs. Pigott, we are currently working on a revision of the National Housing Act. This will take into account the difficulties and conflits. We would like to find mechanisms which will allow us to smooth out wrinkles, as it were.

The Chairman: Mr. Marceau, your last question.

Mr. Marceau: Mr. Minister, you have referred to a revision of the National Housing Act. What are your priorities for this year? Do you have important legislation to table in the House, perhaps not immediately, but in the more or less distant future?

Mr. Ouellet: Our priorities, very briefly, because I do not wish to take up the Committee's time, will be in the area of public housing. It seems obvious to me that we must do something to improve existing mechanisms for making more housing available to senior citizens and low income groups. This is my first priority. Means must be found of finding suitable housing for old people and low income groups. Certain things can only be done through administrative measures and the rest, through amendments to the act.

Mr. Marceau: Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Marceau. Monsieur Halliday.

M. Halliday: Merci, monsieur le président. Monsieur Ouellet, j'aimerais vous poser deux questions dans deux domaines différents, si vous me le permettez. La première question porte sur une lettre que j'a reçue de l'un de mes électeurs et que je ne vous ai pas fait parvenir, mais dont j'aimerais vous parler maintenant, étant donné les questions posées par M. Gilbert. En réponse à M. Gilbert, vous avez indiqué que votre politique d'isolation thermique des maisons avait pour but principal la conservation de l'énergie. Vous avez dit, je crois, «encourager la conservation de l'énergie», ce qui me semble parfaitement acceptable. Je suis bien aise que vous ne conveniez pas avec M. Gilbert qu'il faut répartir les subventions en fonction des revenus.

M. Gilbert: Bien entendu, cela irait à l'encontre des principes et des politiques du parti Conservateur. Je le comprends bien.

M. Halliday: Je ne perdrai pas de temps à en discuter pour l'instant.

Monsieur le ministre, cet électeur m'a demandé pourquoi le programme n'incluait pas les églises. Étant donné que votre intention première est d'économiser l'énergie et que l'addition de cette subvention au revenu des particuliers vous pose toute sortes de difficultés, vous feriez beaucoup pour résoudre le problème de l'énergie en accordant ces subventions aux églises tout en évitant tout problème de nature fiscale.

[*Text*]

Mr. Ouellet: I would like you to send me this correspondence and we will look at it and make a response to it as soon as possible.

Mr. Halliday: I would be glad to. I am interested because I support your intent to save energy. I think it would be money well spent, to prevent the waste of energy that must go on in many churches.

Mrs. Pigott: Sooner be right with God,too.

Mr. Hallliday: Right, maybe he needs that as well.

Second is a constituent problem of a very serious nature which has been brought to your attention. It has to do with a half dozen or more residents in the town of Ingersoll who have been involved in one of your CMHC programs there. It was brought to our attention four months ago and brought to your attention two months ago today. You would not be proud of the letter to me which you signed in response to my bringing this to your attention. I will not read from your letter just to support that.

The problem is this, and I have two questions about your policy I would like to ask. Briefly, a number of houses were built and sold to these people under your CMHC program and an error was made in the early stages of construction in which a foundation was placed about 18 to 24 inches too low. I do not know whether that was a contractor's error or an inspector's error, but obviously it was an error or an inspector's error, but obviously it was an error that had nothing to do with those who were buying the houses. And because of that there have been serious drainage problems which your inspectors and engineers cannot solve. There was no help from any other sources. The contractor, I believe, has taken the attitude: well, if you do not like that, sue me. I think those are the words he used in speaking to the people, to my constituents. My office has tried the last two weeks to stimulate some further action from one of your officials here in Ottawa and he did phone today, but he phoned to say that he would try and have something done about it next week. That is after two weeks of prompting by our office with several phone calls.

So my question, with that background, is this: when a mistake like that is made, what is your policy with regard to holdbacks to the contractor? What protection does the homeowner have to make sure that he is given a fair deal on that sort of thing, with respect to mistakes made by others than himself?

Mr. Ouellet: My answer would be twofold. First of all, we are trying to establish some standards that are applicable throughout Canada. In many respects CMHC standards are considered by some as being too strict, too high. But I do not think we will change this. We will try to maintain very high standards because we have in mind precisely the protection of consumers.

We are also working with HUDAC and other national organizations in trying to bring about consumer protection schemes. These are two areas that are actively being considered to help and protect an individual.

But the other recourse that he does have is indeed to sue the contractor. Our position is very delicate there because it is

[*Translation*]

M. Ouellet: J'aimerais que vous me fassiez parvenir cette lettre, nous l'étudierons et y répondrons dès que possible.

M. Halliday: Bien volontiers. Cela m'intéresse beaucoup parce que je conviens avec vous qu'il faut économiser l'énergie. Je crois qu'on ferait un bon usage de ces fonds en mettant fin au gaspillage d'énergie qui doit se faire dans bien des églises.

Mme Pigott: Et Dieu vous en rendrait grâce.

M. Halliday: Exactement, il en a peut-être besoin aussi.

Deuxièmement, nous avons attiré votre attention sur un problème très grave dans ma circonscription Il s'agit d'une demi-douzaine d'habitants d'Ingersoll qui ont profité d'un programme de la SCHL. On nous a signalé ce problème il y a quatre mois et on vous en a fait part il y a deux mois aujourd'hui. Vous ne seriez pas fier de la lettre que vous m'avez envoyée en réponse à mon intervention. Je m'abstiendrai donc d'en citer des extraits.

J'aimerais vous poser deux questions au sujet de votre politique à cet égard. En bref, un certain nombre de maisons ont été construites et vendues à ces gens aux termes d'un programme de la SCHL. Une erreur a été commise dès le début de la construction et les fondations ont été placées de 18 à 24 pouces trop bas. Je ne sais pas si cette erreur a été commise par l'entrepreneur ou l'inspecteur, mais il est évident que les acheteurs n'en étaient nullement responsables. Cela a entraîné toutes sortes de problèmes de drainage très graves que vos inspecteurs et vos ingénieurs ne parviennent pas à résoudre. Ces propriétaires n'ont pu recevoir aucune aide d'ailleurs. L'entrepreneur leur a tout simplement dit de le poursuivre s'ils n'étaient pas satisfaits. Je crois que c'est bien ce qu'il a dit à mes électeurs. Mon bureau a tenté au cours des deux dernières semaines de convaincre un de vos fonctionnaires d'Ottawa de prendre des mesures appropriées. Il nous a téléphoné aujourd'hui pour nous dire qu'il essayerait d'y voir la semaine prochaine. Il a fallu pourtant que notre bureau l'appelle plusieurs fois pendant deux semaines.

Cela dit, je voudrais savoir s'il vous arrive de suspendre les paiements à l'entrepreneur lorsque des erreurs de ce genre sont commises? Comment le propriétaire est-il protégé contre des erreurs commises par un tiers?

M. Ouellet: Ma réponse devra être double. Tout d'abord, nous établissons des normes qui doivent être respectées dans tout le Canada. Certains considèrent que les normes de la SCHL sont beaucoup trop strictes à certains égards. Cependant, je ne crois pas que nous les modifierons. Nous tenterons de maintenir des normes très strictes, puisque nous visons précisément à protéger les consommateurs.

Nous collaborons aussi avec HUDAC et d'autres associations nationales en vue d'élaborer des programmes de protection du consommateur. Ce sont deux domaines où nous cherchons activement à aider et protéger le consommateur.

Deuxièmement, ces consommateurs peuvent intenter des poursuites à l'endroit de l'entrepreneur. Nous sommes dans

[*Texte*]

unjust to try to put CMHC in the middle of so many cases that could exist between a buyer and a seller. Many cases would jam our own normal activities.

• 1700

So our general policy has been to try to help in a sort of a conciliatory role but we indeed have limited power there. There is so much that we can do, but there is a limit to what we can do.

Mr. Halliday: Mr. Chairman, is there a limit in the powers you have of holding back final payment? We were told, you see, by your official in London that you would hold back payments until the situation was rectified, and that was reassuring to both the new homeowners, and to me and to my office. Apparently that promise was not kept and the holdback was paid without any satisfactory correction of the problem.

Mr. Ouellet: There is no doubt that there is on the part of our people locally a genuine desire to help and to try to bring about a satisfactory settlement but it is very difficult, as I indicated, to hold back payment an unlimited number of times. There is a limit beyond which it has to end. If, after discussions and consultation and information it does not come about, according to our rules we have to proceed.

I am talking in general terms, but I would much prefer to go back to our exchange of correspondence and try to find out what can be done in that specific case.

The Chairman: Mr. Halliday, your last question.

Mr. Halliday: Yes, and it is related to the same problem, still.

I appreciate the difficulties you may have with the holdback situation. There is now another alternative, though, Mr. Minister, which I suggested in the original letter to you and which you did not comment on, and this again is a matter of policy.

It seems, in looking at the situation in this particular instance, that to rectify it could be a very expensive problem. It can be done. The site rates can be changed so that it could be reasonably satisfactory, I am sure, but it would be fairly expensive.

Is there any mechanism that CMHC has whereby there could be a cash compensation to those homeowners in view of the fact that it was your inspector that failed to identify the problem of the foundation being two feet too low? Now, I think you have an obligation there. I know you are concerned about the homeowner. How are you going to show that to him? Is there no method whereby you can give him at least some cash compensation acknowledging the fact that your inspectors failed to find and identify the problem and therefore now they are suffering from all the problems of water?

Mr. Ouellet: I hesitate to accept your statement that our inspector failed. We are in the mortgage business. I believe that the person has a possibility of some protection through the warranty. The HUDAC warranty is there precisely to protect people from default by a contractor.

Mr. Halliday: What is your inspector for?

[*Traduction*]

une position assez délicate, étant donné que la SCHL ne peut évidemment intervenir dans tous les litiges opposant acheteur et vendeur. Nous ne pourrions faire face à ce fardeau de travail supplémentaire.

Nous avons donc toujours tenté plutôt de jouer un rôle de conciliation, mais nos pouvoirs sont fort limités à cet égard. Nous ne pouvons agir que dans une certaine mesure.

M. Halliday: Monsieur le président, le pouvoir de refuser le paiement final est-il aussi limité? Votre fonctionnaire de London nous a dit que vous stopperiez les paiements jusqu'à rectification de la situation. Nous avons donc été très encouragés, les nouveaux propriétaires, moi-même et mon bureau par cette affirmation. Il semble que cette promesse n'ait pas été tenue et que le paiement ait été fait sans que le problème n'ait été résolu de façon satisfaisante.

M. Ouellet: Il est évident que nos fonctionnaires souhaitent vraiment aider les consommateurs pour arriver à un règlement satisfaisant, mais il est très difficile comme je l'ai indiqué, de stopper les paiements indéfiniment. Il faut respecter un certain délai. Si le problème n'est toujours pas résolu après maintes discussions et consultations, nous devons procéder conformément à nos règlements.

Je parle en général, mais je préférerais en revenir à la lettre en question et tenter de voir ce qui pourrait être fait dans ce cas bien précis.

Le président: Monsieur Halliday, votre dernière question.

M. Halliday: Oui, et elle porte encore sur le même problème.

Je comprends qu'il vous est difficile de refuser les paiements. Cependant, vous auriez une autre option, monsieur le ministre que j'ai proposée dans la première lettre que je vous ai envoyée et que vous n'avez pas commentée.

Il semble que dans ce cas particulier, il serait très coûteux d'apporter une solution au problème. Cela peut être fait cependant. Le taux d'alinéation pourrait être modifié, je suis certain, mais cela serait assez coûteux.

Serait-il possible à la SCHL d'indemniser ces propriétaires vu que c'est l'inspecteur qui n'a pas été en mesure de constater le vice de construction? Il me semble que vous avez certaines responsabilités à assumer. Je sais que vous prenez à cœur les intérêts des propriétaires. Comment allez-vous le leur démontrer? Ne vous serait-il pas possible au moins de leur accorder une indemnité étant donné que ce sont vos inspecteurs qui n'ont pas pu identifier le problème dont ils subissent maintenant toutes les conséquences?

M. Ouellet: Je ne crois pas qu'il s'agisse d'une erreur de la part de notre inspecteur. Nous nous occupons des hypothèques. J'estime que la garantie assure aux propriétaires une certaine protection. La garantie offerte par HUDAC sert précisément à protéger les propriétaires contre tout vice de construction.

M. Halliday: A quoi sert votre inspecteur?

[*Text*]

Mr. Ouellet: They are there to make sure that it is done according to our standards.

The Chairman: Ladies and gentlemen, it is five o'clock. The Committee normally would adjourn at five o'clock but we have Mr. Brisco on the list, who still has ten minutes' questioning, and Mr. Clermont who wants a secod turn. So, Mr. Brisco, would you take your ten minutes, please.

Mr. Clermont: We are meeting again tomorrow morning, sir.

The Chairman: I will come to that after Mr. Brisco has finished his questioning.

Mr. Brisco: Thank you, Mr. Chairman.

There have been some remarks regarding the insulation program, and I was pleased to receive some 50 copies of a booklet on that in my riding. I was not so pleased, Mr. Minister, to have to bail out your department—in what really is a good program—in terms of information sheets to all the building trades and hardware firms and so on that sell insulation material because they did not know the first bloody thing about this program.

The job done by your department in my riding in terms of misinformation was a bloody disaster; and when I have to phone to Montreal to get one booklet and am told that, as a member of Parliament, all I can have is one booklet, surely that leaves a lot to be desired. However, I suppose with all programs, when you gear them up initially, you run into some problems.

• 1705

I would like to ask the Minister whether it is his intention to introduce any legislation this spring that will put the NIP, RRAP program into a continuing process or whether it is going to wind down?

Mr. Ouellet: This is under consideration.

Mr. Brisco: It is under consideration. Well, now you have just earlier stated, sir, that the NIP RRAP program, more particularly RRAP, is expanding. It is going here and there and becoming more and more popular across Canada and now you are telling me that you really do not know whether it is going to be approved or whether you are going to bring in legislation.

Mr. Ouellet: Look, you know the act, you know that the RRAP does not expire, so I do not know why you are asking the question.

Mr. Brisco: Okay, well if I know that and you know that, then why did you bothering answering the question in the first instance?

[*Translation*]

M. Ouellet: L'inspecteur doit s'assurer que nos normes sont respectées.

Le président: Mesdames et messieurs, il est 17 heures. Le Comité suspend habituellement ses travaux à 17 heures mais le nom de M. Brisco figure sur la liste et M. Clermont veut poser une question au deuxième tour. Monsieur Brisco, vous disposez donc de dix minutes.

M. Clermont: Nous nous réunissons demain matin, monsieur.

Le président: J'y viendrai après que M. Brisco aura terminé ses questions.

M. Brisco: Merci, monsieur le président. Nous avons certaines observations au sujet du programme d'isolation, et j'ai été très heureux de recevoir dans ma circonscription une cinquantaine de dépliants portant sur le sujet. Toutefois, ce qui ne m'a pas plu, c'est d'être obligé de faire le travail de votre ministère et de fournir des renseignements à toutes les sociétés de construction et les quincailleries qui vendent des matériaux d'isolation, mais qui n'avaient pas la moindre idée de la nature de ce programme.

L'information fournie par votre ministère dans ma circonscription était tout bonnement lamentable. De plus, si je suis obligé de téléphoner à Montréal pour obtenir un dépliant et qu'on me dit que je ne puis en obtenir qu'un seul à titre de député, cela laisse beaucoup à désirer.

Je suppose toutefois que l'on se heurte toujours à certaines difficultés au début d'un programme.

Le ministre a-t-il l'intention de présenter un projet de loi au printemps afin de reconduire le programme d'amélioration des quartiers et le programme d'assistance à la rénovation des logements ou s'ils seront supprimés?

M. Ouellet: Nous sommes en train de l'étudier.

M. Brisco: Vous êtes en train de l'étudier. Vous avez dit tantôt que ces deux programmes, surtout le PAREL; allait prendre de l'expansion. Et c'est un programme très populaire dans tout le pays et vous me dites maintenant que vous ne savez pas vraiment si sa prolongation sera approuvée ou si vous allez présenter un projet de loi.

M. Ouellet: Vous connaissez la loi, vous savez que le PAREL demeurera en vigueur, je ne vois donc pas pourquoi vous posez cette question.

M. Brisco: Très bien, si nous le savons tous les deux, pourquoi donc avez-vous pris la peine de répondre à ma question en premier lieu?

[*Texte*]

I am not trying to be smart, Mr. Minister, and I do not like smart-ass answers. I am not totally familiar with your legislation, sir. You are not totally familiar with all the legislation in this House either so, just answer the question.

Mr. Ouellet: That is what I am doing.

Mr. Brisco: I am not trying to be antagonistic but if you want to be that way, I could play that game.

The Chairman: Mr. Brisco.

Mr. Brisco: I was about to tell you that your NIP, RRAP program is a pretty damn good program.

Mr. Ouellet: Thank you.

An hon. Member: I would withdraw the remarks.

Mr. Brisco: Well, I think I should. Now, will the legislation that is now in place see the continuation of the program in a rural context or does it take an amendment or new legislation to be introduced to have the rural framework extended?

Mr. Ouellet: We are negotiating with all the provinces the general designation of all the rural areas in Canada; in other words, to make RRAP applicable all across Canada, all across rural Canada. It does exist in most provinces and we are heading in that direction. Now, in relation to urban areas, the Neighbourhood Improvement Programs make RRAP applicable in certain designated areas, and because of the success of the programs, there have been requests from municipalities, from cities and some provinces to expand it. I would like to be in a position to bring in an amendment that will extend NIP. I am considering the possibilities of bringing it in through supplementary estimates, through $1 items. Hopefully, if we could, we would like to do it this way because it would be the easiest way to allow NIP to continue over March next year.

Mr. Brisco: That is the kind of an answer I was wanting. I do not know why I could not get that the first time, really.

Mr. Ouellet: That was just off the cuff in answer to your preliminary remarks about the CHIP program.

Mr. Brisco: The which program?

Mr. Ouellet: We are one for one.

Mr. Brisco: Oh, I see. That depends . . .

The Chairman: Mr. Brisco.

Mrs. Pigott: Nips and Chips.

An hon. Member: Rap.

Mr. Ouellet: And do not forget Hip from P.E.I.

Mr. Gilbert: How about the gentleman called Flop.

The Chairman: Mr. Brisco please.

Mr. Brisco: Having said those nice things . . .

An hon. Member: No flop.

Mr. Brisco: I would like to say that I appreciate the efforts of Mr. Hession and his officials in CMHC to try to persuade the Province of British Columbia to discuss with some degree

[*Traduction*]

Je n'essaie pas de jouer au plus fin, monsieur le ministre, mais je n'aime pas les réponses cinglantes. Je ne connais pas votre loi sur le bout des doigts, monsieur. Et puisque vous n'avez pas l'air de connaître toutes les lois de la Chambre, contentez-vous donc de répondre à ma question.

M. Ouellet: C'est ce que je fais.

M. Brisco: Je ne cherche pas à vous contrarier, mais si c'est là l'attitude que vous adoptez, je puis jouer le jeu.

Le président: Monsieur Brisco.

M. Brisco: J'allais vous dire que vos deux programmes, PAQ et PAREL, sont extraordinaires.

M. Ouellet: Merci.

Une voix: Je retirerais ces propos.

M. Brisco: C'est ce que je devrais faire. Aux termes de la loi actuelle, ce programme sera-t-il étendu aux régions rurales ou faudra-t-il présenter un projet d'amendement ou une nouvelle loi pour ce faire?

M. Ouellet: Nous négocions avec toutes les provinces la désignation générale de toutes les régions rurales du Canada. Autrement dit, nous voulons que le PAREL s'applique à toutes les régions du Canada, y compris les régions rurales. Ce programme existe dans la plupart des provinces, et nous nous orientons dans cette voie. Pour ce qui est des régions urbaines, dans le cadre du programme d'amélioration des quartiers, le PAREL s'applique à certaines régions désignées. Étant donné le succès remporté par ce programme, des municipalités, des villes et même des provinces nous ont demandé de l'étendre. J'aimerais être en mesure de présenter une mesure modificative visant à étendre le PRQ. J'envisage la possibilité de le faire en incluant un poste de $1 dans le budget supplémentaire. Nous espérons pouvoir le faire, étant donné que ce serait la façon la plus facile de reconduire le PRQ au-delà de mars prochain.

M. Brisco: C'est le genre de réponse que je voulais obtenir. Je ne vois vraiment pas pourquoi vous ne me l'avez pas donnée en premier lieu.

M. Ouellet: Je commentais à brûle-pourpoint les observations que vous avez faites au début au sujet du programme PITRC.

M. Brisco: Quel programme?

M. Ouellet: C'est un à un.

M. Brisco: Je vois. Cela dépend . . .

Le président: Monsieur Brisco.

Mme Pigott: PAQ et PITRC.

Une voix: PAREL.

M. Ouellet: Et n'oubliez pas le PIL de l'Île-du-Prince-Édouard . . .

M. Gilbert: Et qu'en est-il de celui qui s'appelle Flop?

Le président: Monsieur Brisco, je vous en prie.

M. Brisco: Toutes les choses agréables étant dites . . .

Une voix: Il n'y a pas de Flop.

M. Brisco: J'aimerais dire que j'apprécie les efforts déployés par M. Hession et par les fonctionnaires de la SCHL pour tenter de persuader la Colombie-Britannique de discuter dans

[*Text*]

of co-operation the possibility of CMHC assistance with regard to Castlegar's water supply. I think that CMHC more than lived up to their obligations. I am sorry to say that I really do not believe that their provincial counterparts did so. I am hopeful that that will be changed. I understand that there is a meeting today in Victoria between the Mayor and the officials of the Council of Castlegar and the provincial Minister of Housing for British Columbia and for Economic Development and Municipal Affairs.

• 1710

One more question. This is parochial, and I would like to address it, if I may, Mr. Chairman, to Mr. Hession.

I present it in light of the peculiar circumstances surrounding the community of Rossland, where there is virtually nothing in the way of new or even recent apartment dwellings, and in light of applications made to the ARP to provide apartment accommodation in Rossland. Your regional office has indicated that the area is overstructured already in terms of apartment accommodations, but that is based on what is available in Trail, in Castlegar, in Fruitvale, and not at all on what is available in Rossland, which has its own peculiar geography and its own peculiar type of individual who likes to live there close to the skiing, shovelling snow six months of the year and so on. They are really under the gun in terms of apartment accommodation. Your regional office has indicated that Rossland will get a priority once the sales merit it in the other areas; that is, Trail, Castlegar, Fruitvale. I wonder if I could get some assurance that the priority will be directed towards the Town of Rossland.

The Chairman: Mr. Hession, do you want to ask that question?

Mr. Hession: Thank you, Mr. Chairman. First, let me thank you, sir, for your remarks about the efforts of our corporation with regard to Castlegar. That matter arose, you will recall, in a meeting such as this.

Mr. Brisco: That is right, sir.

Mr. Hession: I undertook at that time to act on it.

Mr. Brisco: It took you one day to respond, and that is pretty damned fast.

Mr. Hession: I cannot give you the assurance that you are seeking specifically with regard to Rossland, but I can give you the assurance that we will undertake to look into the matter as we did the last time.

Mr. Brisco: Fine.

The Chairman: Thank you, Mr. Hession.

Ladies and gentlemen, I have a bit of a problem. We are past our time, as it is now 5.20 p.m. We are scheduled tomorrow for a meeting at 9.30 a.m. I understand that tomorrow is an opposition day, and that the opposition day tomorrow is on Urban Affairs. Do we still go ahead with the meeting tomorrow morning at 9.30? Is it the will of the Committee to sit tomorrow morning at 9.30?

[*Translation*]

un certain esprit de collaboration de la possibilité que la SCHL aidera à résoudre le problème d'approvisionnement en eau de Castlegar. J'estime que la SCHL est allée au-delà de ses obligations. Je dois dire toutefois qu'à mon avis ses homologues provinciaux n'ont pas fait de même. J'espère qu'ils changeront d'attitude. Je crois que le maire et les conseillers de Castlegar, le ministre provincial de l'habitation et des affaires municipales de la Colombie-Britannique doivent se rencontrer aujourd'hui à Victoria.

Une dernière question. C'est une question d'intérêt personnel et j'aimerais l'adresser à M. Hession si vous me le permettez, monsieur le président.

Je pose cette question étant donné la situation particulière de la collectivité de Rossland où aucun immeuble d'appartements n'a été construit récemment et étant donné les demandes qui ont été présentées à cet égard à l'ARP. Votre bureau régional a déclaré que la région comptait déjà trop d'appartements, mais cette évaluation s'appuie sur les appartements disponibles à Trail, Castlegar et Fruitvale, et aucunement à Rossland dont la situation est différente et où vivent des gens près des pentes de ski, qui doivent pelleter la neige six mois par an, etc. Les appartements y sont vraiment très rares. Votre bureau régional a déclaré que Rossland aurait la priorité dès que les autres appartements auront été vendus, c'est-à-dire ceux de Trail, Castlegar et Fruitvale. Pouvez-vous m'asurer que la priorité sera accordée à la ville de Rossland?

Le président: Monsieur Hession, voulez-vous répondre à cette question?

M. Hession: Merci, monsieur le président. Tout d'abord, permettez-moi de vous remercier de vos observations élogieuses à l'égard des efforts déployés par la société pour résoudre le problème de Castlegar. Vous vous souviendrez qu'on a attiré notre attention sur ce problème lors d'une réunion comme celle-ci.

M. Brisco: C'est exact.

M. Hession: J'ai pris les mesures nécessaires.

M. Brisco: Il ne vous a fallu qu'un jour, c'est très rapide.

M. Hession: Je ne puis répondre affirmativement à la question que vous avez posée au sujet de Rossland, mais je puis vous assurer que je m'occuperai de ce problème comme je l'ai fait la dernière fois.

M. Brisco: Très bien.

Le président: Merci, monsieur Hession.

Mesdames et messieurs, j'ai un problème. Il est maintenant 17 h 20, et nous devons nous réunir demain matin à 9 h 30. Je crois que demain c'est la journée de l'opposition, qui doit porter sur les affaires urbaines. Voulez-vous toujours que nous tenions une séance demain matin à 9 h 30?

[*Texte*]

M. Clermont: Monsieur le président, peut-être que vous pourriez donner cinq minutes à M. Gilbert et cinq minutes au député de Gatineau ... Personnellement je n'aurais aucune objection à annuler la réunion de demain puisque c'est la journée de l'opposition qui doit traiter des Affaires urbaines.

Le président: Monsieur Clermont, je vous remercie. Mr. Gilbert, are you agreeable to that? Mr. Clermont is suggesting that we give another five minutes to each of you, to Mr. Gilbert and Mr. Clermont, and then tomorrow morning's meeting be cancelled.

Mr. Ouellet: I will try to change my plans.

Mr. Gilbert: I have so many questions here, Mr. Chairman. I did not even get started this afternoon. I really did not.

Mr. Clermont: Maybe you could continue in the House tomorrow.

Mr. Gilbert: No. I want to speak in a very general way tomorrow. I do not know what the topic is.

The Chairman: The Minister has to leave now, so the meeting tomorrow will be held at 9.30 a.m. in Room 371. This meeting is now adjourned.

Appendix to follow

[*Traduction*]

Mr. Clermont: Mr. Chairman, if you could give five minutes to Mr. Gilbert and give me five minutes ... As far as I am concerned, I would not mind that we cancel tomorrow's meeting since it is an Opposition Day on Urban Affairs.

The Chairman: Thank you, Mr. Clermont. Monsieur Gilbert, êtes-vous d'accord? M. Clermont propose que je vous accorde chacun 5 minutes et que nous annulions la réunion de demain matin.

M. Ouellet: Je vais essayer de changer mes projets.

M. Gilbert: J'ai tellement de questions à poser, monsieur le président, que je n'ai même pas entamé ma liste ce matin.

M. Clermont: Vous pourriez peut-être poursuivre à la Chambre demain.

M. Gilbert: Non. Demain, je ferai des observations très générales, je ne connais pas le sujet de la discussion.

Le président: Le ministre doit partir, la réunion aura donc lieu demain à 9 h 30 dans la pièce 371. La séance est levée.

INSERT APPENDICE TO FOLLOW.

APPENDIX "HWSA-2"

OPERATIONAL REPORT

SEPTEMBER 1st TO NOVEMBER 25th

CANADIAN HOME INSULATION PROGRAM

Prepared by:

Information Service with

the collaboration of Technical Service

TABLE OF CONTENTS

- CANADIAN HOME INSULATION PROGRAM

- ELIGIBLE DWELLINGS ACROSS CANADA

- ACTIVITIES - REQUESTS FOR INFORMATION/ APPLICATION FORMS RECEIVED

- PROFILE OF THE APPLICANT

- TYPE OF DWELLINGS

- NATURE OF THE WORK

- GRANTS BY PROVINCE

ANNEX - TABLES

A-1 ACTIVITIES - PROVINCES/CANADA

A-2 ACTIVITIES - PROVINCES/LARGER CENTRES

B- PROFILE OF THE APPLICANT

C- AREAS CHOSEN FOR INSULATION

D— MATERIALS USED VS INSULATED AREAS

E- NUMBER OF GRANTS BY PROVINCE

At a press conference held on September 1st, 1977 in Montreal, the Honourable André Ouellet, Minister of Urban Affairs, announced the official opening of:

CANADIAN HOME INSULATION PROGRAM

(C H I P)

OBJECTIVE : Reduce the rate of consumption of energy and encourage its conservation by increasing thermal insulation of houses.

ADMINISTRATION :
- Centralized in Montreal
- Telephone Lines toll free calls
- Staff of 60 bilingual employees

ELIGIBILITY : Self contained dwellings built prior to September 1st, 1977

DURATION : Seven (7) years (1-9-77 - 31-12-84)

FUNDS : $1.4 billion

1977-78	$ 45	Million -	133,000 units
1978-79	$145	Million -	462,000 units

ELIGIBILITY DATE :

1940	Newfoundland
	Alberta (non participating)
	British Columbia
	Yukon & Territories
1920	New Brunswick
	Quebec (non participating)
	Ontario
	Manitoba
	Saskatchewan

Prince Edward Island and Nova Scotia have a Federal program of their own.

As funds become available, eligibility dates will climb in each Province.

GRANTS : 2/3 of the cost of materials

- maximum: $350
- one grant only per unit
- taxable grant

MATERIALS : Accepted by CMHC

INFORMATION MECHANISM : Any eligible person wishing to apply for a CHIP grant may do so:

A) by telephoning collect through the operator at (514) 341-1511 (Montreal)

B) by cutting out the coupon appearing in newspapers addressed to:

C H I P
P.O. Box 700
St-Laurent Station
Montreal, Que
H4L 5A8

C) by mailing the coupons available to the public in approximately 4500 insulation material retailers in participating Provinces.

D) anyone requesting information on the Program who is not eligible for a grant for the time being, receives a copy of "Keeping the Heat IN" published by the Ministry of Energy, Mines and Resources.

ELIGIBLE DWELLINGS ACROSS CANADA

The number of dwellings eligible to the Program has been calculated statistically in each Province and for Canada in order to obtain a more even response.

The table hereafter shows the figures and percentage arrived at for the first (1st) phase of the Program (1920 or 1940). The figures are extrapolated to cover the total, 100% of the houses built prior to September 1977.

ELIGIBLE HOUSES							
Province	Phase 1			Balance		Total	
	Year	No. (000)	%	No. (000)	%	No. (000)	%
Newfoundland	1940	31.6	23	103.5	77	135.1	100
New Brunswick	1920	49.1	26	140.1	74	189.1	100
Quebec	1920	305.	17	1586.5	83	1891.5	100
Ontario	1920	493.6	18	2229.1	82	2722.7	100
Manitoba	1920	56.4	17	284.7	83	341.1	100
Saskachewan	1920	47.5	16	252	84	299.5	100
Alberta	1940	104.1	18	481.1	82	585.2	100
British Columbia	1940	136.	17	710.	83	846.	100
The Territories	1940	.2	1	15.7	99	15.9	100
Canada		1223.5	17	5772.7	83	7026.2	100

ACTIVITIES - INFORMATION KITS REQUESTED
APPLICATION FORMS RECEIVED

The three (3) months of operation of the CHIP can be summarized by referring to table A-1. This table summarizes and shows the number of calls received, the number of information kits requested by telephone, the number of information kits requested by mail and finally, application forms received.

As of November 25th, the CHIP office had sent out 65,580 information kits. Of these, 38,818 had been requested by mail, (59%) and 26,762 information kits had been requested by telephone, (41%). It is to be noted that mail requests were higher than telephone requests.

It is also to be noted that our telephone console had received 34,603 telephone calls. Out of this number, 26,762 calls were from people eligible for a grant. The difference between those calls is made by people requesting further information on technical or other matters pertinent to the Program.

Following the mailing of 65,580 information kits, our office has received 5,096 application forms. This not so large percentage, 8%, derives from the following facts:

- Comprehensiveness of the information kit.
- The mailing and time of processing including return to the customer of the Enersave questionnaire.
- The purchase of insulation materials.
- Installation of materials.

(See further - Cusmomer's Profile)

ACTIVITIES - INFORMATION KITS REQUESTED APPLICATION FORMS RECEIVED (Cont'd)

As indicated, the greatest number of information kits was sent in Ontario (64%). British Columbia is second in line with 16% of information kits sent. The other Provinces share 20% of the number of kits sent.

Table A-2 shows in detail the figures for each Province by large centres giving for each one the same information as above.

PROFILE OF THE APPLICANT

The greatest number of applicants are home owners (94.5%). Very few tenants (1.5%) and a few landlords (4%) wish to take advantage of the Canadian Home Insulation Program. Fifty-Eight percent (58%) of the applicants do the insulation work themselves while Forty-Two percent (42%) have the work done by contractors specialized in insulation. The percentage (%) of do-it-yourselfers is constantly on the increase in comparison with the people opting to have the work done by firms familiar with the insulation field. (see annex B).

TYPE OF DWELLINGS

The type of dwelling being the most liable to be improved when it comes to thermal insulation is the single unit dwelling (87%) followed by semi-detached (5%), duplexes (5%), row housing (1%) and finally, Apartment houses (2%).

It is to be noted that the percentage of single unit dwellings is slowly decreasing in favour of semi-detached and row houses.

The above figures show that the home owner - do-it-yourselfer - resident of a single unit dwelling is the most attracted to the CHIP Program.

The attached Table B illustrates the above resume in a realistic manner.

NATURE OF THE WORK

In general, the applicant goes by the suggestions comprised in the information brochures such as insulating easily accessible parts of the building (See Annex C), allowing them to do the work themselves, thus, reducing the global costs of materials and workmanship pertinent to such projects.

Mineral wool and cellulose fibres are noticeably the materials most frequently used in attics. The major reason for this is that these are materials easy to install.

The two above mentioned materials and urea formaldehyde are the most often used materials for insulating exterior walls in an almost even proportion.

Mineral wool is the most frequently used material to insulate basement walls and floors.

The lesser percentages (%) may fluctuate from one sample check to another but it is doubtful that a true impact will be created to influence the percentage of insulation materials used.

Annex D concercing the above, shows a detailed table of materials used and areas in which they were installed.

GRANTS BY PROVINCE

Table E illustrates the number of cheques issued by Province. The table is self explanatory and shows that Ontario is ahead in the number of grants received (1,450), as a result of the greatest request for application forms coming from residents of that Province.

British Columbia comes second with 431.

The average amount of grants is approximately $220.00.

TABLE A-1

ACTIVITIES PROVINCES / CANADA

SEPT. 1st. TO NOV. 25th.77

ACTIVITIES / PROVINCES	CALLS RECEIVED	KITS REQUESTED			APPLICATIONS RECEIVED
		TELEPHONE	COUPONS	TOTAL	
NEW - FOUNDLAND	839	715	671	1386	89
NEW - BRUNSWICK	2191	1987	2941	4928	473
ONTARIO	21484	16844	25002	41846	3189
MANITOBA	2003	1451	2565	4016	339
SASKATCHEWAN	1311	992	1969	2961	163
BRITISH COLUMBIA	5358	4715	5496	10211	842
TERRITORIES/YUKON	16	11	12	23	1
QUEBEC	1354	44	150	194	--
ALBERTA	47	3	12	15	--
SUB-TOTAL CANADA	34603	26762	38818	65580	5096
CANADA UP TO Nov. 25th.	34603	26762	38818	65580	5096

TABLE A-2

ACTIVITIES - PROVINCES/LARGE CENTERS

DATE: SEPT. 1ST. TO NOV. 25TH LOCALITIES	TELEPHONE CALLS	TELEPHONE REQUESTS (KITS)	MAIL REQUESTS (KITS)	TOTAL KITS
NEWFOUNDLAND	643	527	549	1076
ST. JOHN'S	196	188	122	310
TOTAL NFLD.	839	715	671	1386
NEW- BRUNSWICK	2020	1849	2617	4466
SAINT JOHN	171	138	324	462
TOTAL N.B.	2191	1987	2941	4928
ONTARIO	16871	12602	20168	32770
TORONTO	3337	3025	3420	6445
OTTAWA	832	715	705	1420
SUDBURY	50	32	98	130
LONDON	394	470	611	1081
TOTAL ONT.	21484	16844	25002	41846
MANITOBA	985	664	1228	1892
WINNIPEG	1018	787	1337	2124
TOTAL MAN.	2003	1451	2565	4016
SASKATCHEWAN	1026	759	1556	2315
REGINA	119	102	196	298
SASKATOON	166	131	217	348
TOTAL SASK.	1311	992	1969	2961
BRITISH COLUMBIA	3753	3174	3959	7133
VANCOUVER	1605	1541	1537	3078
TOTAL B.C.	5358	4715	5496	10211
YUKON N.W.T.	16	11	12	23
QUEBEC	920	22	147	169
QUEBEC	123	2	0	2
MONTREAL	311	20	3	23
TOTAL Qué.	1354	44	150	194
ALBERTA	47	3	12	15
TOTAL - CANADA	34603	26762	38818	65580

TABLE "B"

PROFILE OF THE APPLICANT

TYPE OF APPLICANTS

94.5 % Home Owners
4 % Landlords
1.5 % Tenants

TYPE OF DWELLINGS

87 % Single Unit Dwelling
5 % Semi-Detached
5 % Duplex
1 % Row Housing
2 % Apartment Houses
- % Mobile Homes

WORK DONE BY:

58 % Do-it-Yourselfers
42 % Contractors

T A B L E "C"

AREAS CHOSEN FOR INSULATION

TOTAL SAMPLE CHECKS

520

ATTICS	WALLS	BASEMENT WALLS	FLOORS
89%	54%	15%	10%

T A B L E "D"

MATERIALS USED VS AREAS INSULATED

AREAS / INSULATION TYPES		ATTICS	WALLS	BASEMENT WALLS	FLOORS
WOOL	(M)	43%	33%	61%	81%
CELLULOSE	(C)	40%	23%	11%	8%
VERMICULITE	(V)	10%	9%	4%	2%
POLYSTYRENE	(P)	3%	5%	16%	2%
UREA FORMALDEHYDE	(U)	4%	30%	8%	7%
		100%	100%	100%	100%

TABLE "E"

NUMBER OF GRANTS PER PROVINCE

PROVINCES	NUMBER
Newfoundland	16
New Brunswick	164
Quebec	-
Ontario	1450
Manitoba	148
Saskatchewan	61
Alberta	-
British Columbia	431
Territories/Yukon	-
TOTAL	2270

APPENDICE «HWSA-2»

RAPPORT D'ACTIVITÉS

1er SEPTEMBRE AU 25 NOVEMBRE 1977

PROGRAMME D'ISOLATION THERMIQUE DES RÉSIDENCES CANADIENNES

Préparé par:

Le Service de l'Information

en collaboration avec le Service Technique

TABLE DES MATIÈRES

- PROGRAMME D'ISOLATION THERMIQUE DES RÉSIDENCES CANADIENNES

- HABITATIONS ADMISSIBLES À TRAVERS LE CANADA

- ACTIVITÉS - DOSSIERS DEMANDÉS/APPLICATIONS REÇUES

- PROFIL DU REQUÉRANT

- GENRE DE RÉSIDENCES

- NATURE DES TRAVAUX

- SUBSIDES PAR PROVINCE

ANNEXES - TABLEAUX

A-1 ACTIVITÉS - PROVINCES/CANADA

A-2 ACTIVITÉS - PROVINCES/GRANDS CENTRES

B- PROFIL DU REQUÉRANT

C- PRÉFÉRENCE DE L'ENDROIT À ISOLER

D- MATÉRIAUX UTILISÉS VS ENDROITS ISOLÉS

E- NOMBRE DE SUBSIDES PAR PROVINCE

A une conférence de presse tenue le 1er septembre 1977, dans les bureaux de Montréal, l'Honorable André Ouellet, Ministre d'État chargé des Affaires Urbaines, annonçait le début officiel du:

PROGRAMME D'ISOLATION THERMIQUE DES RÉSIDENCES CANADIENNES (P I T R C)

OBJECTIF : Réduire le taux de consommation d'énergie et encourager les économies d'énergie en accroissant l'isolation thermique des maisons.

ADMINISTRATION :
- Organisme mis sur pied par la SCHL
- Centralisé à Montréal
- Lignes téléphoniques - appels gratuits
- 60 employés(es) bilingues

ÉLIGIBILITÉ : Tout logement construit avant le 1er septembre 1977

DURÉE : Sept(7ans) - (1-9-77 - 31-12-84)

FONDS : $1.4 milliard

1977-78	$ 45 millions -	133,000 unités
1978-79	$145 millions -	462,000 unités

DATE D'ADMISSIBILITÉ	:	1940 -	Terre-Neuve
			Alberta (non participante)
			Colombie Britannique
			Yukon et Territoires
		1920 -	Nouveau-Brunswick
			Québec (non participante)
			Ontario
			Manitoba
			Saskatchewan

Ile-du-Prince-Édouard et Nouvelle-Écosse ont leur propre programme fédéral.

A mesure que les fonds deviendront disponibles, les dates d'admissibilité seront avancées dans chaque province.

SUBVENTIONS : 2/3 du coût d'achat des matériaux

- montant maximal: $350
- une seule subvention, une seule fois par unité de logement
- subvention imposable

MATÉRIAUX : Acceptés par la SCHL

MÉCANISME D'INFORMATION : Toute personne désireuse d'appliquer au Programme et étant éligible peut le faire soit:

A) en téléphonant avec l'aide de la téléphoniste à vrais virés à 341-1511 (Montréal)

B) en découpant les coupons insérés dans les annonces publicitaires et adressés à:

PITRC
Boîte Postale 700
Station St-Laurent
Montréal, P.Q.
H4L 5A8

C) en postant les coupons mis à la disposition du public dans environ 4500 détaillants d'isolants et ce, dans les provinces participantes.

D) Toute personne, qui communique avec nos bureaux et qui s'avère ne pas être éligible, pour l'instant, reçoit une copie de la brochure "Emprisonnons la chaleur" publiée par le Ministère de l'Énergie des Mines et des Ressources.

HABITATIONS ADMISSIBLES

Afin de mieux répondre à la demande, le nombre d'habitations admissibles au programme a été établi statistiquement et ce, par province et pour l'ensemble du Canada. La grille ci-bas reflète les données obtenues pour la première (1ère) phase du programme (1920 ou 1940) en nombre et pourcentage. Les nombres sont extrapolés pour couvrir au total 100% des maisons construites avant septembre 1977.

HABITATIONS ADMISSIBLES							
Province	1ère Phase			Solde		Total	
	Année	Nombre (000)	%	Nombre (000)	%	Nombre (000)	%
Terre-Neuve	1940	31.6	23	103.5	77	135.1	100
Nouveau-Brunswick	1920	49.1	26	140.1	74	189.1	100
Québec	1920	305.	17	1586.5	83	1891.5	100
Ontario	1920	493.6	18	2229.1	82	2722.2	100
Manitoba	1920	56.4	17	284.7	83	341.1	100
Saskatchewan	1920	47.5	16	252	84	299.5	100
Alberta	1940	104.1	18	481.1	82	585.2	100
Colombie-Britannique	1940	136.	17	710.	83	846.	100
Canada		1223.5	17	5772.7	83	7026.2	100

ACTIVITÉS - DOSSIERS DEMANDÉS/APPLICATIONS REÇUES

Les trois (3) mois d'activités du PITRC peuvent être résumés de façon statistique à partir du tableau A-1.

Ce tableau résume en nombre, les appels reçus, les dossiers demandés par téléphone, les dossiers demandés par courrier et enfin le retour des applications.

Au 25 novembre notre bureau avait expédié 65,580 dossiers d'information. De ce nombre, 38 818 dossiers étaient demandés par courrier, soit 59% et 26,762 dossiers étaient demandés par téléphone, soit 41%. On remarquera que le courrier obtient une cote plus élevée.

Il est également à noter que notre console téléphonique avait reçu 34,603 appels téléphoniques et que de ce nombre, 26,762 appels étaient de personnes éligibles. La différence s'explique par le fait que ces appels sont, soit pour de plus amples détails, soit pour des questions techniques ou toutes autres informations pertinentes au programme.

Suite à l'envoi des 65,580 dossiers d'information, notre bureau recevait 5096 applications. Ce nombre, qui se veut restreint en pourcentage de retour, soit 8%, est facilement explicable par l'un ou l'autre des faits suivants:

- compréhension du dossier d'information
- envoi du questionnaire ENERSAGE et attente des résultats
- achat des matériaux d'isolation
- pose des matériaux
  (nous verrons plus tard le portrait de notre client)

ACTIVITÉS - DOSSIERS DEMANDÉS/APPLICATIONS REÇUES - suite -

Comme nous pouvons le constater le plus grand nombre de dossiers d'information a été envoyé en Ontario, soit 64%. La Colombie-Britannique est en second rang avec 16% dossiers envoyés. Les autres provinces se partagent 20% des envois.

Le tableau A-2 détaille chaque province par grands centres en reproduisant pour chacun les mêmes informations expliquées plus haut.

PROFIL DU REQUÉRANT

Les réquérants sont très majoritairement des propriétaires (94.5%). Très peu de locataires (1.5%) et quelques propriétaires-loueurs (4%) cherchent à bénéficier du programme d'isolation thermique. Cinquante-huit pour cent (58%) des demandeurs exécutent les travaux eux-mêmes tandis que 42% des gens ont recours aux services d'entrepreneurs spécialisés en isolation. Le pourcentage (%) augmente constamment par rapport aux gens qui optent pour les services de firmes qui oeuvrent dans le domaine de l'isolation.

GENRE DE RÉSIDENCES

Ce sont surtout les maisons unifamiliales qui font l'objet de travaux permettant d'améliorer l'isolation thermique (87%), viennent ensuite les maisons jumelées avec 5%, les duplex avec 5%, les maisons en rangées avec 1% et enfin les maisons d'appartements avec 2%.

Il est à noter que le pourcentage (%) des maisons unifamiliales décroît lentement en faveur des maisons jumelées et en rangées.

A partir des chiffres ci-haut mentionnés, on remarque que le programme PITRC semble offrir plus d'attrait aux propriétaires-bricoleurs résidents d'unifamiliale qu'à tout autre type de réquérant.

Le tableau B ci-joint illustre éloquemment nos brefs commentaires antérieurs.

NATURE DES TRAVAUX

Les réquérants dans l'ensemble tiennent compte des suggestions contenues dans les diverses brochures explicatives, à savoir qu'ils isolent surtout les endroits faciles d'accès - (voir tableau C) leur permettant ainsi d'exécuter les travaux eux-mêmes et, de ce fait, de réduire au minimum les coûts globaux de matériaux et de main-d'oeuvre pertinents à de tels projets.

On remarque que pour les entretoits la laine minérale et la fibre cellulosique se partagent la faveur populaire. Ceci est surtout attribuable à leur facilité d'application. En ce qui à trait aux murs extérieurs, l'urée-formaldéhyde en plus des deux matériaux énoncés précédemment sont utilisés à peu près à part égale. Quant aux murs de sous-sol et aux planchers, la laine minérale fait cavalier seul.

Les pourcentages (%) moins élevés peuvent fluctuer d'un échantillonnage à l'autre, mais leur impact réel, au niveau de la quantité de matériaux impliqués, demeurera probablement assez faible

A cet effet, vous trouverez en annexe le tableau D détaillant les matériaux utilisés en fonction des endroits isolés.

SUBSIDES PAR PROVINCE

Le tableau E illustre le nombre de chèques émis par province. Le tableau parle de lui-même, à savoir que la Province de l'Ontario bénéficie du plus grand nombre de subsides soit: 1450. Ceci est dû au plus grand nombre de formules d'applications reçues de la part des résidents de l'Ontario. Vient ensuite la Colombie-Britannique avec 431.

La moyenne des subsides est d'environ $220.00.

TABLEAU A-1

ACTIVITES - PROVINCES / CANADA

1er Sept. au 25 Nov. 77

ACTIVITES / PROVINCES	APPELS RECUS	DOSSIERS DEMANDES			APPLICATIONS RECUES
		TELEPHONE	COUPONS	TOTAL	
TERRE - NEUVE	839	715	671	1386	89
NOUVEAU-BRUNSWICK	2191	1987	2941	4928	473
ONTARIO	21484	16844	25002	41846	3189
MANITOBA	2003	1451	2565	4016	339
SASKATCHEWAN	1311	992	1969	2961	163
COLOMBIE BRITANIQUE	5358	4715	5496	10211	842
TERRITOIRES/YUKON	16	11	12	23	1
QUEBEC	1354	44	150	194	---
ALBERTA	47	3	12	15	---
SOUS - TOTAL CANADA	34603	26762	38818	65580	5096
CANADA AU 25 Nov.	34603	26762	38818	65580	5096

TABLEAU A-2

ACTIVITÉS - PROVINCES/GRANDS CENTRES

DATE: 1 SEPT. AU 25 NOV LOCALITÉ	APPELS AUX TÉLÉPHONISTES	"KITS" - TÉLÉPHONE	"KITS" COURRIER	TOTAL CUMUL "KITS"
TERRE-NEUVE	643	527	549	1076
ST-JEAN	196	188	122	310
TOTAL T.N.	839	715	671	1386
NOUVEAU-BRUNSWICK	2020	1849	2617	4466
SAINT JEAN	171	138	324	462
TOTAL N.B.	2191	1987	2941	4928
ONTARIO	16871	12602	20168	32770
TORONTO	3337	3025	3420	6445
OTTAWA	832	715	705	1420
SUDBURY	50	32	98	130
LONDON	394	470	611	1081
TOTAL ONT.	21484	16844	25002	41846
MANITOBA	985	664	1228	1892
WINNIPEG	1018	787	1337	2124
TOTAL MAN.	2003	1451	2565	4016
SASKATCHEWAN	1026	759	1556	2315
REGINA	119	102	196	298
SASKATOON	166	131	217	348
TOTAL SASK.	1311	992	1969	2961
COLOMBIE BRITANNIQUE	3753	3174	3959	7133
VANCOUVER	1605	1541	1537	3078
TOTAL C.B.	5358	4715	5496	10211
YUKON	16	11	12	23
QUÉBEC	920	22	147	169
QUÉBEC	123	2	0	2
MONTRÉAL	311	20	3	23
TOTAL P.Q.	1354	44	150	194
ALBERTA	47	3	12	15
TOTAL CANADA	34603	26762	38818	65580

T A B L E A U "B"

PROFIL DU REQUÉRANT

GENRE D'APPLICANTS:

94.5 % propriétaires
4 % propriétaires-loueurs
1.5 % locataires

GENRE DE RÉSIDENCES:

87 % unifamiliales
5 % jumelée
5 % duplex
1 % en rangées
2 % appartements
- % maisons mobiles

TRAVAUX EXÉCUTÉS PAR:

58 % bricoleurs
42 % entrepreneurs

TABLEAU C

PREFERENCE DE L'ENDROIT À ISOLER

TOTAL DE L'ECHANTILLON

520

ENTRETOITS	MURS	MURS S/S	PLANCHERS
89%	54%	15%	10%

TABLEAU D

MATÉRIAUX UTILISÉS VS ENDROITS ISOLÉS

ENDROITS / ISOLANTS UTILISÉS	ENTRETOITS	MURS	MURS S/S	PLANCHERS
LAINE (M)	43%	33%	61%	81%
CELLULOSE (C)	40%	23%	11%	8%
VERMICULITE (V)	10%	9%	4%	2%
POLYSTYRENE (P)	3%	5%	16%	2%
UREEFORMALDEHYDE (U)	4%	30%	8%	7%
	100%	100%	100%	100%

TABLEAU "E"

NOMBRE DE SUBSIDES PAR PROVINCES

Au: 25 novembre 1977 inclusivement

PROVINCES	NOMBRE
Terre-Neuve	16
Nouveau-Brunswick	164
Québec	-
Ontario	1450
Manitoba	148
Saskatchewan	61
Alberta	-
Colombie-Britannique	431
Terr. du Nord-Ouest/Yukon	-
TOTAL	2270

T A B L E A U "E"

NOMBRE DE SUBSIDES PAR PROVINCES

Au 23 novembre 1977 inclusivement

PROVINCES	NOMBRE
Terre-Neuve	16
Nouveau-Brunswick	169
Québec	-
Ontario	1450
Manitoba	168
Saskatchewan	61
Alberta	-
Colombie-Britannique	931
Territoires du Nord-Ouest/Yukon	-
	2270

Third
class
Troisième
classe

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 4

Le vendredi 2 décembre 1977

Président: M. Jean-Robert Gauthier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Health, Welfare and Social Affairs

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Santé, du bien-être social et des affaires sociales

RESPECTING:

Supplementary Estimates (A) 1977-78 under URBAN AFFAIRS

CONCERNANT:

Budget supplémentaire (A) 1977-1978 sous la rubrique AFFAIRES URBAINES

Third Session of the Thirtieth Parliament, 1977

Canada Post
Postage paid
Postes Canada
Port payé
Third class
Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to:
Printing and Publishing,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie et Édition,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard du Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From Central Mortgage and Housing Corporation:

Mr. W. Teron, Chairman of the Board;

Mr. R. V. Hession, President.

De la Société centrale d'hypothèques et de logement:

M. W. Teron, Président du Conseil;

M. R. V. Hession, Président.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 4

Friday, December 2, 1977

Chairman: Mr. Jean-Robert Gauthier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 4

Le vendredi 2 décembre 1977

Président: M. Jean-Robert Gauthier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Health, Welfare and Social Affairs

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Santé, du bien-être social et des affaires sociales

RESPECTING:

Supplementary Estimates (A) 1977-78 under URBAN AFFAIRS

CONCERNANT:

Budget supplémentaire (A) 1977-1978 sous la rubrique AFFAIRES URBAINES

APPEARING:

The Honourable André Ouellet, Minister of State for Urban Affairs.

COMPARAÎT:

L'honorable André Ouellet, Ministre d'État chargé des Affaires urbaines.

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Third Session of the Thirtieth Parliament, 1977

Troisième session de la trentième législature, 1977

26065—1

STANDING COMMITTEE ON HEALTH, WELFARE AND SOCIAL AFFAIRS

Chairman: Mr. Jean-Robert Gauthier
Vice-Chairman: Mr. Gilles Marceau

Messrs.

Appolloni (Mrs.)
Brisco
Caouette (*Villeneuve*)
Clarke
(*Vancouver Quadra*)
Clermont
Condon
Corbin
Darling
Drury
Gilbert
Halliday
Harquail
Lajoie
McGrath
Philbrook
Pigott (Mrs.)
Railton
Whiteway—(20)

(Quorum 11)

Le greffier du Comité
Richard Rumas
Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE LA SANTÉ, DU BIEN-ÊTRE SOCIAL ET DES AFFAIRES SOCIALES

Président: M. Jean-Robert Gauthier
Vice-président: M. Gilles Marceau

Messieurs

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from Printing and Publishing, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Imprimerie et Édition, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

FRIDAY, DECEMBER 2, 1977
(5)

[*Text*]

The Standing Committee on Health, Welfare and Social Affairs met at 9:49 o'clock a.m. this day, the Chairman, Mr. Jean-Robert Gauthier, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Corbin, Darling, Gauthier (*Ottawa-Vanier*), Gilbert, Marceau, Mrs. Pigott and Mr. Whiteway.

Other Member present: Mr. Watson.

Appearing: The Honourable André Ouellet, Minister of State for Urban Affairs.

Witnesses: From the Ministry of State for Urban Affairs: Mr. W. Teron, Secretary. *From Central Mortgage and Housing Corporation*: Mr. Gilles E. Girard, Director, Canadian Home Insulation Program.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Wednesday, November 9, 1977 relating to the Supplementary Estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 1978 (*See Minutes of Proceedings, Tuesday, November 29, 1977, Issue No. 1*)

The Committee resumed consideration of the Votes under Urban Affairs.

The Minister and the witnesses answered questions.

At 11:04 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE VENDREDI 2 DÉCEMBRE 1977
(5)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales se réunit aujourd'hui à 9 h 49 sous la présidence de M. Jean-Robert Gauthier (président).

Membres du Comité présents: MM. Corbin, Darling, Gauthier (*Ottawa-Vanier*), Gilbert, Marceau, Mme Pigott et M. Whiteway.

Autre membre présent: M. Watson.

Comparaît: L'honorable André Ouellet, minitre d'État aux Affaires urbaines.

Témoins: Du ministère d'État aux Affaires urbaines: M. Teron, secrétaire. *De la Société centrale d'hypothèques et de logement:* M. Gilles E. Girard, Directeur, Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes.

Le Comité poursuit l'étude de son ordre de renvoi du mercredi 9 novembre 1977 portant sur le budget supplémentaire (A) pour l'année financière se terminant le 31 mars 1978 (*Voir procès-verbal du mardi 29 novembre 1977, Fascicule n° 1*).

Le Comité poursuit l'étude des crédits inscrits sous la rubrique Affaires urbaines.

Le ministre et les témoins répondent aux questions.

A 11 h 04, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du comité

Richard Rumas

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

Friday, December 2, 1977

• 0952

[*Text*]

The Chairman: Ladies and gentlemen, the meeting is now under way. I would like to remind you that we are resuming consideration of Votes 1a, 5a and 11a, pages 154, 155, 156 and 157 of the Supplementary Estimates (A).

Yesterday when we adjourned, Mr. Gilbert was to be the first questioner. Mr. Gilbert, I invite you to question the Minister. I have four names on the list: Mr. Gilbert, Mr. Corbin, Mrs. Pigott and Mr. Marceau.

Mr. Gilbert: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Chairman, just before I start . . . I had mentioned to Mr. Teron the advisability of giving to the Committee some document with regard to the before and after of CMHC and MSUA, and Mr. Teron has agreed to it. I am sure that, as soon as it is completed, that document will be circulated to the members.

The other thing with regard to the epistle according to André that I read that, which he gave before the Property Forum in Toronto on November 2; it states:

. . . the government has established an interdepartmental committee to examine our social policy affecting shelter . . .

I think that committee is meeting and is formulating a document and, according to the Minister, it will be ready before the end of the year. I think that document should also be distributed to the members of this Committee, so that they are informed about what is taking place, more especially when the Minister says he is going to discuss this with provincial ministers and representatives of the industry. Mr. Chairman, I ask that both those documents be circulated to the members of the Committee.

The Chairman: Mr. Minister.

Hon. André Ouellet (Minister of State for Urban Affairs): First of all, Mr. Chairman, I would like to apologize to the members of the Committee for having to rearrange my schedule this morning and finding a way to be here. Unfortunately, I am a little late, but I appreciate the patience of the members.

Secondly, in reply to Mr. Gilbert, indeed, the conclusions of this interdepartmental committee will come in the form of a set of proposals and I will obviously make them public.

Mr. Gilbert: Thank you, Mr. Minister.

Mr. Minister, the first question is that the Auditor General said that there is a $503,000 expense with regard to unfilled rooms at the Habitat Conference. That seems to me to be a tremendous amount of money to lose on an operation like Habitat. What is the reason for that large loss?

• 0955

Mr. Ouellet: I agree with you; it is extremely unfortunate. The government tried to negotiate with the Vancouver Hotel

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

Le vendredi 2 décembre 1977

[*Translation*]

Le président: Mesdames et messieurs, la séance est ouverte. J'aimerais vous rappeler que nous reprenons l'étude des crédits 1a, 5a et 11a, aux pages 154, 155, 156 et 157 du Budget supplémentaire (A).

A la levée de la séance d'hier, M. Gilbert devait être le premier à prendre la parole. J'inviterais donc M. Gilbert à poser des questions au ministre. J'ai quatre noms sur ma liste: M. Gilbert, M. Corbin, Mme Pigott et M. Marceau.

M. Gilbert: Je vous remercie, monsieur le président.

Avant de commencer, monsieur le président . . . J'avais mentionné à M. Teron qu'il serait peut-être opportun de donner au Comité un bilan de la situation à la Société centrale d'hypothèques et de logement (SCHL), ainsi qu'au département d'État aux Affaires urbaines, et M. Teron avait accepté de le faire. Je suis persuadé que le document sera distribué aux membres du Comité dès qu'il sera prêt.

Deuxièmement, dans un discours prononcé devant le Property Forum à Toronto, le 2 novembre, le ministre disait:

. . . le gouvernement a établi un comité interministériel en vue d'examiner notre politique sociale en matière d'habitation . . .

Je pense que le comité se réunit en vue de formuler un document qui, d'après le ministre, sera prêt d'ici la fin de l'année. Je crois qu'il devrait être également distribué aux membres du Comité afin qu'ils soient au courant de ce qui se passe, étant donné surtout que, d'après le ministre, il en discutera avec les ministres provinciaux et les représentants de l'industrie. Je demande donc, monsieur le président, que l'on distribue ces deux documents aux membres du Comité.

Le président: Monsieur le ministre.

L'hon. André Ouellet (ministre d'État aux Affaires urbaines): Tout d'abord, monsieur le président, j'aimerais m'excuser auprès des membres du Comité, car j'ai dû refaire mon horaire pour être ici ce matin. Malheureusement, je n'ai pu m'empêcher d'être un peu en retard et j'apprécie la patience démontrée par les membres du Comité.

Deuxièmement, en réponse à M. Gilbert, j'aimerais dire que les conclusions du comité interministériel seront exprimées sous forme de propositions qui seront évidemment rendues publiques.

M. Gilbert: Je vous remercie, monsieur le ministre.

Ma première question, monsieur le ministre, portait sur une affirmation du vérificateur général au sujet d'une dépense de $503,000 pour des chambres non occupées lors de la Conférence Habitat. Ceci me semble un montant d'argent considérable à perdre à l'occasion d'une activité comme Habitat. Quelle est la raison d'une si grande perte?

M. Ouellet: Je suis d'accord avec vous, c'est une affaire très regrettable. Le gouvernement a tenté de négocier la meilleure

[*Texte*]

the best arrangement possible, having in mind the desire to settle at the lowest amount. The reason for unfilled rooms is that the hosting country has to reserve in advance appropriate numbers of rooms and appropriate accommodation for all the delegations, and the information we received from the various delegations led the secretariat to reserve that number of rooms. As it turned out, many delegations arrived with a lower number than expected. Some decided to consolidate their own accommodation and left some that was already reserved for them, and the host country had no choice, because of traditional arrangements in these relations, but to pick up the tab.

Mr. Gilbert: Mr. Chairman, two things, if any, came out of that habitat conference. One was the principle, which was accepted, concerning potable water by 1980, I think the date was. What steps has the government taken to fulfil that principle?

Mr. Ouellet: There has indeed been a continuing series of exchanges of information with other countries in relation to this goal. Not too long ago, a post-Habitat conference took place in South America, and the then parliamentary secretary to the Minister, who now is the Chairman of this Committee, attended this conference on behalf of Canada. There are a number of officials who are working towards this goal, not only in my Ministry but in External Affairs and the Department of the Environment. So we have been acting actively with other nations to achieve this goal.

Mr. Gilbert: What projects have been implemented?

Mr. Ouellet: To be specific . . .

Mr. Gilbert: Well, I have to be specific because it is very important. You know, there is a water issue here in Canada and also throughout the world, and I thought maybe you would have projects that you financed and that are being put in place.

Mr. Ouellet: We have indeed financed a few projects, and I would like some of my officials to elaborate on these.

The Chairman: Mr. Teron.

Mr. W. Teron (Chairman of the Board, CMHC): As you know, about the same time as the Habitat conference went on we extended the provisions of our sewage treatment program to include water, which until then had not been included. We also worked with the Department of the Environment on a water inventory to find out the dimension of the problem.

However, our main response is that, first of all, the main jurisdiction of putting in the water is either municipal or provincial. We have made funds available to all municipalities and provinces, and we have sufficient funds; I do not think they will take them all up this year. We have more funds than applications from the municipalities and provinces, so clearly we are in a position to do more than we are currently being asked to do by those who have the direct jurisdiction. We are encouraging them and we are helping them.

[*Traduction*]

entente possible avec l'hôtel Vancouver. Les chambres inoccupées s'expliquent par le fait que le pays hôte doit réserver d'avance le nombre de chambres voulu pour toutes les délégations; or, d'après les renseignements reçus des diverses délégations, le secrétariat a dû réserver le nombre de chambres en question. Le moment venu, cependant, plusieurs délégations comptaient moins de membres que prévu. Certaines délégations ont en outre décidé de se loger par elles-mêmes, n'occupant pas ainsi certaines chambres déjà réservées pour elles; et le pays hôte n'a alors pas le choix: dans de telles circonstances, il doit payer la note.

M. Gilbert: Monsieur le président, on pourrait mentionner deux résultats de la Conférence Habitat. On a d'abord accepté le principe concernant l'eau potable d'ici 1980, je crois. Quelles mesures le gouvernement a-t-il prises pour respecter ce principe?

M. Ouellet: Il y a eu en effet une série d'échanges de renseignements avec d'autres pays au sujet de cet objectif. Il y a peu de temps, une réunion complémentaire à la Conférence Habitat a eu lieu en Amérique du Sud, et le secrétaire parlementaire du ministre, qui est maintenant président du Comité, a assisté à cette conférence au nom du Canada. Un certain nombre de hauts fonctionnaires travaillent actuellement à la réalisation de cet objectif, non seulement dans mon propre ministère, mais aux Affaires extérieures et à l'Environnement. Nous avons donc collaboré de façon active avec d'autres pays en vue de réaliser cet objectif.

M. Gilbert: Quels programmes ont été mis en pratique?

M. Ouellet: Pour être précis, . . .

M. Gilbert: Il faut être précis, car c'est très important. Vous savez que l'eau potable présente un problème ici au Canada et partout dans le monde, et je pensais que vous aviez peut-être financé des programmes en voie de réalisation.

M. Ouellet: Nous avons en effet financé quelques programmes et j'aimerais que certains de mes hauts fonctionnaires vous les expliquent.

Le président: Monsieur Teron.

M. Teron (président du conseil d'administration, S.C.H.L.): Comme vous le savez, à peu près à la même époque où a eu lieu la Conférence Habitat, nous avons élargi les dispositions relatives à notre programme de traitement des eaux résiduaires, de manière à inclure l'eau potable, ce qui n'était pas le cas jusqu'ici. Nous avons également travaillé en collaboration avec le ministère de l'Environnement pour préparer un inventaire de l'eau potable disponible, afin de découvrir l'étendue du problème.

Nous devons cependant reconnaître tout d'abord que la compétence en ce qui concerne l'eau potable incombe aux administrations municipales ou provinciales. Nous mettons des fonds à la disposition de toutes les municipalités et provinces; nous avons les fonds suffisants, mais je ne crois pas qu'elles vont toutes s'en prévaloir cette année. Nous disposons de fonds supérieurs aux demandes provenant des municipalités et des provinces; aussi, sommes-nous vraiment en mesure de faire plus que ce que les responsables dans ce domaine nous demandent actuellement. Nous les encourageons et nous les aidons.

[*Text*]

Mr. Gilbert: Mr. Teron, you heard Barbara Ward give her very graphic description of the water problem throughout the world. I am just wondering what our government has done with regard to that problem.

• 1000

Mr. Teron: We have implemented a program which has very attractive funds with subsidies from the federal government attached which encourages municipalities and provinces to do the job. So the federal government has done that which it can to encourage those who are directly responsible to do it. So we have an incentive program . . .

Mr. Gilbert: I am not talking about Canadian provinces and municipalities, Mr. Teron; I am talking about other countries that have serious problems.

Mr. Teron: Oh, I see. I do not know, Mr. Chairman, what CIDA is doing.

Mr. Gilbert: Just one short . . . I can have only five minutes, can I not?

The Chairman: No, you are still on; you still have a few minutes to go.

Mr. Gilbert: All right. Fine. You know, you really have to speed up, it is rather unfortunate that you cannot go into depth but you have to consider other members and I certainly want to be fair about it.

The second area, Mr. Minister, is this famous statement you made back in August with regard to the government considering federal grants to householders amounting to $250 million as a trade-off because of the increased property taxation. Just what has been developed on your famous program of householder aid?

Mr. Ouellet: As you probably noticed at the time I made three proposals, I was speaking about municipal finance. I indicated that there were three ways for the federal government to help the municipalities with their financial problems, one of which was a sort of payment through the household. You, I understand, referred to this alternative. I have had bilateral discussions with most of my provincial counterparts on this question and it became quite clear through my discussions with the provincial authorities that they do not favour this third option that I outlined. They would much prefer if anything were to be done that it be through the second option: that is to give money to the municipality through the provincial government. We are exploring further these three alternatives.

I will be meeting at the end of January at a federal-provincial meeting sponsored by the province in Edmonton and at the invitation of Minister Yurko, I will be discussing with my provincial counterparts these alternatives hoping to make a decision there at that meeting in Edmonton on one alternative.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister.

Monsieur Corbin.

[*Translation*]

M. Gilbert: Monsieur Teron, vous avez entendu Barbara Ward donner une description très explicite du problème de l'eau potable à travers le monde. Je me demande ce que notre gouvernement a fait en ce qui concerne ce problème.

M. Teron: Nous avons mis en vigueur un programme très bien financé qui permet au gouvernement fédéral d'offrir des subventions en vue d'encourager les municipalités et les provinces à faire le travail nécessaire. Le gouvernement fédéral peut donc ainsi encourager ceux qui sont directement responsables dans ce domaine. Nous avons donc un programme de stimulants . . .

M. Gilbert: Je ne parle pas des provinces et des municipalités canadiennes, monsieur Teron; je parle des autres pays qui éprouvent de graves difficultés.

M. Teron: Je vois. Je ne sais pas, monsieur le président, ce que l'ACDI fait.

M. Gilbert: J'aurais encore une brève question . . . Je n'ai que 5 minutes, n'est-ce pas?

Le président: Non, vous avez encore la parole, il vous reste encore quelques minutes.

M. Gilbert: Très bien. Vous savez, il faut vous hâter et c'est assez malheureux que vous ne puissiez aller dans les détails, mais il ne faut pas oublier les autres membres du Comité, et je veux certainement être juste envers eux.

Le deuxième point, monsieur le ministre, c'est cette déclaration célèbre que vous avez faite en août dernier en ce qui concerne les subventions que le gouvernement fédéral veut offrir aux propriétaires de maisons en compensation de l'augmentation des taxes foncières, pour un total de 250 millions de dollars. Qu'en est-il maintenant de ce fameux programme d'aide aux propriétaires?

M. Ouellet: Comme vous l'avez probablement remarqué, j'ai alors formulé trois propositions et je parlais de finances municipales. J'ai dit qu'il y avait trois façons pour le gouvernement fédéral d'aider les municipalités à résoudre leurs problèmes financiers, dont l'une était une sorte de paiement par l'entremise des propriétaires. Je pense que c'est à cette option que vous faites allusion. J'ai eu des discussions bilatérales avec la plupart de mes homologues provinciaux à ce sujet et j'en ai conclu que les autorités provinciales n'étaient pas en faveur de cette troisième option que j'ai décrite. Elles préféreraient que nous choisissions la deuxième option, c'est-à-dire celle de donner les fonds nécessaires aux municipalités par l'entremise de chaque gouvernement provincial. Nous sommes en train d'étudier plus avant ces trois variantes.

A la fin de janvier, lors d'une conférence fédérale-provinciale organisée par la province et tenue à Edmonton, à l'invitation du ministre Yurko, je pourrai discuter de ces options avec mes homologues provinciaux, dans l'espoir d'arriver à en choisir une lors de cette réunion d'Edmonton.

Le président: Je vous remercie, monsieur le ministre.

Mr. Corbin.

[*Texte*]

M. Corbin: Merci, monsieur le président. Monsieur le ministre, je voudrais savoir si la Société centrale d'hypothèque et de logement songe à rendre plus flexibles les critères dont elle se sert pour déterminer la capacité de payer des personnes qui occupent des logements de type social ou des logements construits par des sociétés à but non lucratif. A l'heure actuelle, il y a quand même un plafonnement qui est imposé, si je comprends bien, par la Société centrale d'hypothèque et de logement, plafonnement qui impose à la société à but non lucratif ou à la compagnie qui a été mise sur pied pour construire les logements, qui lui impose une limite quant au montant d'argent qu'elle peut obtenir de la Société. On sait que le but de la Société centrale d'hypothèque et de logement est de financer jusqu'à concurrence de la capacité de payer des personnes qui vont occuper ces logements. Et il est arrivé des situations parfois pénibles: la Société a refusé d'augmenter le prêt de façon à permettre au propriétaire du logement d'ajouter des services, des détails dans la construction qui auraient amélioré l'efficacité totale du logement. Je ne sais pas si je m'exprime clairement. Je peux peut-être illustrer davantage avec un cas spécifique dans une localité qui s'appelle Clair, au Nouveau-Brunswick, et qui se trouve dans ma circonscription électorale. J'ai plusieurs exemples semblables à l'intérieur de ma circonscription.

• 1005

Une société à but non lucratif a construit un édifice qui a été financé par la Société centrale d'hypothèques et de logement. Au cours de la construction ou tout de suite après, on s'est aperçu qu'il aurait fallu inclure des articles tels que des draperies, faire d'autres armoires, modifier quelque peu le plan original de la cuisine, ce genre de choses. Et parce que les récipiendaires du prêt avaient atteint le maximum autorisé par la Société centrale d'hypothèques et de logement, on a refusé de leur accorder un surplus, parce qu'on a dit: à la longue cela sera au détriment des personnes qui occuperont le logement; eles n'ont pas les moyens de payer un tel loyer, pour employer le langage de la société, un loyer exhorbitant.

Alors, qu'est-ce qui se passe? Est-ce que vous avez l'intention d'inclure un peu plus de flexibilité, un peu plus de largesse dans votre programme de prêts pour contrer ces situations-là?

M. Ouellet: Il est évident que notre programme, tel qu'il existe, nous permet de prêter à une société sans but lucratif jusqu'à 100 p. 100 du montant pour la construction ou pour l'achat d'une résidence. Par ailleurs, on le sait, la remise gracieuse est de 10 p. 100. Et le gouvernement canadien consent ce prêt à un taux spécial de 8 p. 100, qui peut s'échelonner sur une période de cinquante ans.

Évidemment, l'un des problèmes majeurs que nous rencontrons c'est que dans bien des cas les sociétés sans but lucratif ou les coopératives qui se lancent dans un projet semblable ont souvent à payer un taux très élevé pour acheter le terrain qui est toujours dans un endroit très central, très bien situé, et cela ajoute, à notre avis, aux difficultés que ces corporations rencontrent par la suite, parce que dans bien des cas les déboursés initiaux sont toujours très élevés.

[*Traduction*]

Mr. Corbin: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Minister, I would like to know whether the Central Mortgage and Housing Corporation is considering the possibility of making more flexible its criteria for determining how much the tenants can pay in social housing or in housing built by nonprofit corporations. At the present time, I understand that a ceiling is imposed by the Central Mortgage and Housing Corporation on the amount of money that can be obtained from that Corporation by the nonprofit organization or company which was set up to build such housing. We know that the purpose of the Central Mortgage and Housing Corporation is to finance such housing up to the amount the occupants of that housing can pay. Difficult situations are occasionally the result. For example, the Corporation refused to grant an increase which would have made it possible for the landlord to include services and modifications in order to improve the building as a whole. I realize that I am perhaps not being too clear, and this I could remedy by giving you the example of a small town in my own New Brunswick riding. The town of Clair is not the only one to have problems.

A nonprofit organization put up a building, the construction of which was financed by Central Mortgage and Housing. During the construction work or shortly thereafter, it was discovered that certain items such as drapes, closet space and changes to the kitchens would be necessary, but since the organization had received the maximum amount authorized by CMHC, it was refused any increase because it was felt that the tenants of the building would have to foot the bill. In the words of the Corporation, the tenants would not be able to pay exhorbitantly high rents.

What happens in such a case? Do you intend to make your loan programs a bit more flexible so that such occurrences can be taken into account?

Mr. Ouellet: Our present loan program authorizes us to lend any nonprofit organization up to 100 per cent of the amount necessary to build or purchase housing. As you know, we offer a 10 per cent discount. Also, the Canadian government charges a special interest of 8 per cent and the loan can be paid over as long a period as 50 years.

Obviously, one of the big problems we have to solve is the fact that nonprofit organizations or co-ops which undertake such projects often as not have to pay a very high price in order to buy the land, which is often very well situated in centretown. In our opinion, this big initial outlay adds to their troubles.

[*Text*]

Ce que nous voulons faire davantage à l'avenir, par l'entremise d'une entente avec les provinces, est d'essayer de pousser au maximum cette partie de la loi qui est l'article 44.1*a*) ou même l'article 44.1*b*) où là, on paie à 50 p. 100 avec le gouvernement provincial les déficits d'opération. Il nous apparaît que c'est la formule la plus appropriée. En d'autres mots, s'il y a une personne qui a un faible revenu, qui habite dans un logement, elle n'est pas tenue de payer plus de 25 p. 100 de son revenu pour ce loyer et la différence est partagée à parts égales entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial.

Le président: Monsieur Corbin.

M. Corbin: Oui, je comprends dans le cas du dernier type de logement auquel fait allusion le ministre. Je comprends bien ce cas-là. Et il a dit aussi que dans certains cas c'est le coût du terrain qui, peut-être au départ, est exhorbitant. Dans les cas spécifiques que j'ai à l'idée, le terrain n'est pas un facteur puisqu'il a été donné à la société en question par la municipalité.

• 1010

Je ne me suis peut-être pas exprimé assez clairement au début, mais pour revenir à mon cas typique, ce n'est pas le genre de logement, monsieur le ministre, dans lequel la province participe nécessairement. Toutefois, lorsque la construction a été complétée, les gens se sont aperçus qu'ils n'avaient plus d'argent pour acheter des tringles à rideaux et des draperies. Ils n'avaient pas d'argent pour meubler le salon. Il leur manquait des choses dans la cuisine. Il fallait, soit que vous combliez ce genre de déficit, soit que la province arrive par la porte arrière et aide ces gens-là. Pour autant que je sache, la province a refusé de s'embarquer. Ou alors, il faudrait que vous scrutiez au départ avec encore plus de minutie les propositions qui vous sont présentées par ces gens-là, afin d'éviter qu'ils soient plongés dans une situation financière difficile une fois la construction terminée et après que vous ayez déboursé le maximum autorisé par la loi.

Il existe une espèce de zone grise où tout le monde semble se décharger de ses responsabilités aux dépens des parrains du projet. On leur dit: «Écoutez, c'est ce que vous avez voulu, on a respecté vos plans, on vous a donné le maximum autorisé par la loi, tant du côté fédéral que provincial. Maintenant, faites des bingos, faites quelque chose si vous voulez des meubles et des rideaux dans les fenêtres. Arrangez-vous.»

Il me semble que quelqu'un manque à ses responsabilités, quelque part.

M. Ouellet: Il est évident que vous nous décrivez une situation malheureuse. C'est sûr qu'il y a quelqu'un qui manque à ses responsabilités, parce qu'au premier chef, ce genre de supplément devrait être comblé par les autorités provinciales. Je vous expliquais antérieurement que, si la province consentait, selon l'article 44.(1)b), à participer dans les déficits d'opérations dans une proportion de 50 p. 100 avec nous, cette maison pourrait à ce moment-là supporter des dépenses supplémentaires. Plutôt que d'être obligé de les refiler aux locataires en augmentant le loyer de ces personnes qui, je soupçonne, n'ont pas de très hauts revenus et qui ne peuvent vraiment pas absorber cette hausse, ces montants, en vertu

[*Translation*]

We hope one day to work out an agreement with the provinces under Section 44.1(a) or even Section 44.1(b), under which we would share half the cost of the operating deficit with the provincial government. We feel that would be the most appropriate formula. In other words, if a poor person has to spend more than 25 per cent of his or her income on rent, the extra amount is shared equally by the federal and provincial governments.

The Chairman: Mr. Corbin.

Mr. Corbin: Yes, I understand how it works under such circumstances. I realize as well that the high cost of the land is something of an obstacle as well. In the specific cases I have in mind, land cost is not a factor since the municipality gave the land to the nonprofit organization in question.

Perhaps I was not specific enough. The province does not necessarily participate in paying for the construction of the kind of housing to which I was referring. At any rate, when the building was completed, the people in the nonprofit organization realized that they did not have enough money to buy curtains and curtain rods, nor did they have the wherewithal to furnish the living rooms and make changes in the kitchens. It was up to either the provincial or federal government to come to the rescue and help them. To the best of my knowledge, the province refused to help and this is why it is up to the federal government to examine even more closely the requests made by such organizations, so they will not find themselves in an awkward financial situation once the building has been put up and they have received the maximum amount allowable under the act.

Nonetheless, there seems to be a grey zone in which everyone shirks his responsibilities at the expense of those who undertook the project. They are told that they got what they wanted and that the federal and provincial governments have kept their side of the bargain. They are told to hold bingo games or whatever to pay for furniture and curtains.

I have the distinct impression someone somewhere is shirking his responsibilities.

Mr. Ouellet: It is obviously most unfortunate when such situations come about and you are quite correct to say that someone is shirking his responsibilities, since the provincial government should be the first one to step in when such problems arise. As I was just saying, additional spending would be possible if the provinces agreed to split the extra costs right down the middle with the federal government, under Section 44(1)(b). Under such a federal-provincial agreement, the extra cost could be absorbed by the federal and provincial governments. In this way, tenants scarcely capable of paying higher rents would not have to foot the bill.

[*Texte*]

d'une entente avec la province, pourraient être assumés par la province et par nous.

Malheureusement, nous n'avons pas actuellement de mécanisme qui nous permette d'intervenir directement. La loi ne nous le permet pas. Cela fera partie des révisions que nous préparons présentement. Nous faisons une étude en profondeur, et nous allons essayer de tenir compte de cela.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Je regrette, monsieur Corbin, mais votre temps est écoulé. Madame Pigott.

Mrs. Pigott: Mr. Ouellet, just to report, I will have that list I promised to you. I made some phone calls last night and it is being prepared.

Mr. Ouellet: Thank you.

Mr. Gilbert: Do you want a list of the NDP?

An hon. Member: Will you table that list?

Mrs. Pigott: Maybe I have some of your girls on it.

Mr. Ouellet, you will forgive me, because I am still trying to grapple with understanding your ministry. I am having a very hard time understanding fully the role of Mr. Teron. I can see, having read through your annual reports, how it would be so much easier for you, as a minister, to have a person responsible for CMHC and responsible for the ministry—because it is a very great challenge you have taken on. I find, though, it difficult to understand that there would not be a conflict of interest in the person who would hold this position.

Let me go back in my own experience. As you know, I was for quite a few years a director of Ontario Hydro. I would find it very strange that the Chairman of Ontario Hydro would be the Deputy Minister of Energy for Ontario. I would feel that there would need to be a good challenge there between two persons with two mandates. I wondered if you could explain to me under what—is this a usual thing with the federal government? Has this been done before? Under what authority was this arranged? How did this come about? I can see it from an organizational standpoint, believe you me, but I find it very difficult, because of the moneys involved in Central Mortgage and Housing—there is a very vast sum there at the disposal of that Crown corporation—that there would not have to be in your ministry much more of a person-who-was-a-watchdog philosophy, of seeing that that tremendous Crown corporation was fulfilling its mandate. So I am curious as to how this was arrived at, under what authority. It would just help me grapple with this in my own mind.

• 1015

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. Ouellet: Let me first of all say that in the beginning when the ministry was created there was a separation. It was a situation like the one you think would be a better set-up. The experience of the early stage of the development of this new ministry, which was by definition a very small unit compared to the huge big unit of CMHC, made it apparent that quite a lot of the things that were indeed done and well done by CMHC could become duplicated by the Ministry for Urban

[*Traduction*]

Unfortunately, there are no legal mechanisms in existence at the moment which make it possible for us to intervene directly. We are now making an in-depth study and shall take into account the cases you brought to our attention. This will be reflected in the modifications now being prepared.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. I am sorry, Mr. Corbin, but your time is up. Mrs. Pigott has the floor.

Mme Pigott: Monsieur Ouellet, j'ai fait quelques coups de téléphone hier soir et la liste que je vous ai promise est prête. Vous l'aurez bientôt.

M. Ouellet: Merci.

M. Gilbert: Voulez-vous une liste pour le NPD?

Une voix: Allez-vous déposer la liste en question?

Mme Pigott: Peut-être pourrais-je y ajouter les noms de quelques-unes des femmes de votre côté.

Il faudra m'excuser, monsieur Gilbert, puisque j'essaie toujours de comprendre le fonctionnement de votre ministère, et je comprends mal le rôle joué par M. Teron. J'ai lu vos rapports annuels, et je vois comme il serait beaucoup plus facile pour vous, en tant que ministre, de nommer un responsable pour la SCHL et d'avoir quelqu'un d'autre responsable pour le ministère. Après tout, vous avez soulevé tout un défi. Néanmoins, j'ai de la difficulté à comprendre pourquoi une telle personne n'aurait pas de conflits d'intérêts.

Permettez-moi de vous parler de mon expérience personnelle. Comme vous le savez, pendant plusieurs années, j'ai été directeur de l'Hydro-Ontario. Je trouverais très étrange que le président de l'Hydro-Ontario soit sous-ministre de l'Énergie pour l'Ontario. Il faudrait qu'il y ait, à mon avis, un bon défi entre deux personnes ayant deux mandats. Pouvez-vous m'expliquer . . . s'agit-il d'une chose habituelle au gouvernement fédéral? Est-ce que cela a déjà été fait? En vertu de quelle autorité cela a-t-il été possible? Comment cela s'est-il produit? Je peux très bien voir cela du point de vue organisation, croyez-moi, je trouve quand même que la situation est complexe, étant donné les sommes d'argent engagées dans la Société centrale d'hypothèques et de logement. Il y a là une vaste somme d'argent dont dispose cette société de la Couronne, et ne devrait-il pas y avoir dans votre ministère une personne chargée de surveiller, pour voir si cette société de la Couronne remplit bien son mandat. Je suis curieuse de savoir comment cela a pu se produire et en vertu de quelle autorité. Pouvez-vous m'aider à comprendre.

Le président: Monsieur le ministre.

M. Ouellet: Laissez-moi vous dire tout d'abord qu'au début, lorsque le ministère a été créé, il y avait séparation. C'était le genre de situation que vous voyez comme étant un meilleur arrangement. Au début de ce nouveau ministère, qui, par définition, était une très petite unité comparativement à l'unité énorme que représentait la SCHL, il a été évident qu'un grand nombre de choses qui étaient faites, et bien faites, par la SCHL pouvaient être reprises par le ministère des Affaires

[*Text*]

Affairs, and it was felt that it would be a mistake to have people working in one unit not knowing what the other unit was doing and vice versa, and it was felt that indeed a link, a liaison had to be quickly established, and the ideal situation suggested at the time came about as the Deputy Minister for the Ministry of Urban Affairs became also the Chairman of the Board of Central Mortgage and Housing Corporation. CMHC, through the President, has someone who is in charge of the day-to-day operation of the corporation, but the responsibility vis-à-vis the government and the link with the government is assumed by the Chairman of the Board, who chairs the over-all operation of CMHC and who is at the same time the Deputy Minister for the Minister, which in a way is facilitating or helping the liaison and the relationship between the two units and between the Minister and each unit.

Mrs. Pigott: Then, my second question. May I commend you, too. I see that Central Mortgage has set up an Audit Committee. I happen to feel very strongly, having served on CDC's and Hydro's audit committee, that they are very vital in an operation like that. But, all right, now. In telephoning ministries across the country and in learning listening to my colleagues who have been here before myself, I sense, good sir, that there is a very healthy—I do not like to use the word "mistrust" as that is too strong a word—concern in the provincial ministry that you will bypass them and go directly to the large urban centres and that this vehicle that you have created in your ministry, plus the tremendous funds available through here, will allow a circumvention of the BNA Act. How does one, as an M.P. for the other side, find out whether the transfers of funds are under the real mandate of Central Mortgage? Are the audit committee meetings thoroughly scrutinized? Do you see them? What happens? I am glad I am not in Mr. Teron's spot because it is a pretty tough spot to make certain that there is no misuse under the mandate of this company, that funds would be channelled through your Ministry into things that would contravene the Act.

• 1020

The Chairman: Mr. Ouellet.

Mr. Ouellet: You have described a situation that is, indeed, complex, complex in the sense that, especially if you are talking with provincial authorities, will undoubtedly indicate to you that the federal government is much too visible and dominant in the area, but that goes to the crunch of the federal systems by which there are two levels of government and they are competing, in the good sense, for the betterment of the people they are serving. Very often, as we have seen in many fields, when one level of government does not really fully assume its responsibility, there is pressure by the public to ask the other level of government to intervene. We have seen this both ways. In some areas, it is now the provinces who are very active in some areas where, in fact, they should not be active, it should be, rather, federal domain. It is the opposite in some other areas where the federal government is now more and

[*Translation*]

urbaines. On a cru que ce serait une erreur de faire travailler les gens dans une unité ne sachant pas ce que l'autre unité faisait, et vice-versa. On a cru qu'une liaison, un lien, devait être rapidement établi, et la situation idéale proposée à ce moment-là, c'était que le sous-ministre des Affaires urbaines devienne également le président du conseil d'administration de la Société centrale d'hypothèques et de logement. La SCHL, par son président, compte donc une personne qui est responsable des activités journalières de la société, mais la responsabilité vis-à-vis du gouvernement et la liaison avec le gouvernement est assumée par le président du conseil, qui préside l'ensemble des activités de la SCHL et qui est en même temps le sous-ministre du ministre. De cette façon, les rapports sont facilités, de même que la liaison entre les deux unités et entre le ministre et chaque unité.

Mme Pigott: Je vous pose donc ma seconde question. Puis-je vous féliciter également? Je vois que la Société centrale d'hypothèques et de logement a mis sur pied un comité de vérification. Je suis tout à fait d'accord, car j'ai déjà moi-même travaillé au comité de vérification d la CDC et de l'Hydro; ce sont des comités essentiels pour des activités de ce genre. En téléphonant aux ministères un peu partout au pays, et en écoutant mes collègues qui étaient ici avant moi, je sens qu'il y a une très saine—je n'aime pas me servir du mot «méfiance», c'est un mot qui est trop fort—inquiétude au ministère provincial, qui craint que vous le contourniez pour vous adresser directement aux grands centres urbains, et que ce véhicule que vous avez créé dans votre ministère, en plus des sommes énormes d'argent disponibles, permettra de contourner également l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Comment, par exemple, un député de l'opposition peut-il s'assurer si les transferts de fonds se font véritablement en vertu du mandat de la Société centrale d'hypothèques et de logement? Examine-t-on de près les séances du comité de vérification? Le savez-vous? Je suis bien heureuse de n'être pas à la place de M. Teron, car c'est certainement très difficile de garantir qu'il n'y a pas eu d'abus dans le cadre du mandat de cette société et que les fonds seraient canalisés par votre ministère en projets qui contreviendraient à la loi.

Le président: Monsieur Ouellet.

M. Ouellet: Vous avez vraiment décrit une situation qui est complexe, en ce sens que, surtout si vous parlez des autorités provinciales, inévitablement, vous avez l'impression que le gouvernement fédéral est beaucoup trop visible et trop présent dans ce domaine. Toutefois, c'est vrai également pour les systèmes fédéraux où il y a deux paliers de gouvernements qui se font concurrence, dans le bon sens du mot, pour aider les gens qu'ils desservent. Comme nous l'avons vu dans beaucoup d'autres domaines, très souvent, lorsqu'un palier de gouvernement n'assume pas pleinement ses responsabilités, le public fait pression pour demander qu'un autre palier intervienne. C'est un avenue à deux sens. Dans certains domaines, ce sont maintenant les provinces qui sont très actives, alors qu'en fait elles ne devraient pas l'être; ce devrait être le palier fédéral. C'est le contraire pour d'autres secteurs où le gouvernement

[*Texte*]

more active because of the hesitations of the provinces to be more active.

There is no doubt that the creation of a Ministry for Urban Affairs has been regarded as a sort of encroachment on the natural and traditional role of the provinces. I do not think the provincial authorities should fear that we will go over there. I think we have been constantly repeating and assuring them that our role is a complementary one, that we are there, basically, to help them through the municipalities who want it and ask the federal government for help for planning, for development of urban environments. We are not spending a cent unless provincial authorities ask us to spend it.

In all of our urban planning projects, it has always been agreed upon after, not only consultation, but approval by the provincial authorities.

Mrs. Pigott: Then why . . .

The Chairman: Mrs. Pigott, I regret that your 10 minutes is up. Maybe you want to get back on second round.

Mr. Whiteway.

Mr. Whiteway: Thank you, Mr. Chairman. I have actually two areas, so maybe I will start with the easier area first, and it has to do with AHOP housing. The statistics for AHOP in the last several years have been impressive and there is, certainly, I think, probably an adequate supply of AHOP housing on the market now. So your plan to increase the supply of AHOP housing has been successful; it has worked well, and you are to be congratulated.

Because of the filtering up effect, I would still like to know whether the Department is considering having AHOP apply to existing houses, whether we have run, as it were, the gauntlet on new houses and now we might look at having AHOP apply to existing houses. Is that being considered?

Mr. Ouellet: It is under consideration. In fact, we have not made up our minds definitively on this, but I feel that when I will meet with the provincial minister in January that decision could be taken then following final consultations. with the province. I think we said this before, that it could be done by departmental decision because the legislation already authorizes it.

• 1025

Mr. Whiteway: There has been some concern that when the first five-year phase of the first AHOP housing comes to an end and there is the remortgaging there will be massive defaults, because at that time the recipients of AHOP will have to begin to pay back. I asked that question a year ago. Now that we are another year into the program, is that going to be a kind of massive thing? What is the feedback, at this stage, as to the possibility of what's happening?

[*Traduction*]

fédéral joue maintenant un rôle de plus en plus actif à cause de l'hésitation de certaines provinces.

Il n'y a pas de doute que la création du ministère des Affaires urbaines a été considérée comme une sorte d'empiétement sur le rôle naturel et traditionnel des provinces. Je ne crois pas que les autorités provinciales doivent craindre cette ingérence. A mon avis, nous leur avons constamment répété et garanti que notre rôle est un rôle complémentaire, que nous sommes là fondamentalement pour les aider, par l'entremise des municipalités qui le désirent et qui demandent l'aide du gouvernement fédéral dans leur planification et l'expansion des environnements urbains. Nous ne dépensons pas un cent, à moins que les autorités provinciales ne nous le demandent.

Dans tous nos projets de planification urbaine, il y a toujours eu accord, non seulement après consultation, mais avec l'approbation des autorités provinciales.

Mme Pigott: Alors pourquoi . . .

Le président: Madame Pigott, je regrette, mais vos dix minutes sont écoulées. Vous voudrez peut-être prendre la parole au second tour.

Monsieur Whiteway.

M. Whiteway: Merci, monsieur le président. En fait, j'ai deux genres de questions; je commencerai par la plus facile, concernant le Programme d'aide pour l'accession à la propriété (PAAP). Les statistiques de ce programme, au cours des dernières années, sont impressionnantes; il y a probablement un approvisionnement suffisant de logements de ce programme sur le marché, actuellement. Par conséquent, votre projet pour augmenter l'approvisionnement de logements par ce programme a été une réussite; il a très bien marché et on doit vous en féliciter.

A cause de l'effet de filtrage, j'aimerais savoir si le ministère songe à appliquer ce programme PAAP aux maisons actuelles, si vous avons épuisé cette source de nouvelles maisons, et si nous pouvons maintenant appliquer le programme aux maisons existantes. Y a-t-on songé?

M. Ouellet: C'est à l'étude. Nous n'avons pas encore décidé vraiment, mais lorsque nous rencontrerons les ministres provinciaux en janvier, la décision sera prise, après consultation avec les provinces. Nous l'avons déjà dit, ce pourrait être fait par décision du ministère, étant donné que la loi l'autorise déjà.

M. Whiteway: On s'est déjà inquiété du fait que, lorsque la première phase quinquennale des premières habitations du Programme d'aide pour l'accession à la propriété (PAAP) sera terminée, et qu'il y aura renouvellement des hypothèques, il y aura des défaillances importantes, car, à ce moment-là, les bénéficiaires du programme PAAP devront commencer à rembourser. J'ai déjà posé la question l'an dernier. Maintenant que nous avons une autre année de terminée, est-ce que ce genre de défaillance sera si importante? Quels renseignements avons-nous maintenant sur la possibilité que cela se produise?

[*Text*]

Mr. Ouellet: I could ask Mr. Teron to reply to this question. My initial reaction, so far, has been that we do not feel there will be many defaults. I have some figures I could give to you, but maybe Mr. Teron could elaborate on it.

Mr. Teron: Mr. Chairman, on the AHOP default situation, we do have some defaults now. There are more than in the standard housing, because we are dealing with a lower income group than we are with either ordinary NHA or with conventional mortgages. However, it is, I think, well within what we would have expected. The calculation of the stepping in and stepping out, as we called it, depended on an increase in incomes, etc., of approximately 4 per cent per annum and, since incomes have been rising by more than that, people, if they have made a prudent and wise kind of purchase—that is, not going in over their heads—should not have any trouble. However, there is a tendency, because home ownership is so revered in this country, that people will go in a little bit over their heads trying, because it is such a wonderful thing in their minds—and we agree with them. So some of them do get in over their heads. When we do get them back into our mortgage insurance fund, we do find that they are easily resold, etc. That is one area of the mortgage insurance fund where we have never had much inventory or any loss. But we do watch it very carefully, and in our current review we are looking to see whether we should attempt to watch even more carefully and counsel people about going in over their heads.

Mr. Whiteway: Okay, but incomes have gone up over the 4 per cent as projected, but things like taxes and heating have gone up by leaps and bounds—not the PIT, but the servicing of the home has become, in relation to income, substantially more. That might be the deciding factor in their minds, that they can afford the PIT but they no longer can afford to operate the home.

Mr. Ouellet: Maybe we could give you a few figures: as of October 31, 1977, there were 39,408 assisted ownership accounts under administration by CMHC, of which 2,209 were in default; 5.6 per cent of the accounts under administration were in arrears, compared with 5.12 in the previous years. As we look at the breakdown per province, we realize that the highest percentage is in the Atlantic Provinces and, secondly, in British Columbia.

Mr. Whiteway: The CHIP program might, to some degree, help in reducing it by $150 to $200 in the Maritime especially, which is critical. In the couple of minutes remaining, sir, to the Minister: the Province of Quebec has been making some noises in relationship to the Ministry and CMHC. I do not know where the Minister said it, but the quote is:

[*Translation*]

M. Ouellet: Je pourrais demander à M. Teron de vous répondre. Ma réaction initiale, jusqu'à maintenant, c'est que nous n'avons pas cru qu'il y aurait beaucoup de manquements à payer. J'ai certains chiffres, je pourrais vous les donner, mais peut-être que M. Teron pourrait d'abord vous apporter des précisions.

M. Teron: Monsieur le président, au sujet de ces défauts de paiement dans le cadre du Programme d'aide pour l'accession à la propriété, ces défaillances existent déjà. Il y en a plus, par exemple, que pour le logement normal, car nous avons affaire à un groupe dont le revenu est moins élevé que celui des groupes qui participent au programme ordinaire de la Loi nationale sur l'habitation, ou qui ont des hypothèques ordinaires. Toutefois, c'est à peu près ce que nous avions prévu. Les calculs des entrées et des sorties, comme nous les appelons, dépendaient d'une augmentaition de revenu, etc., d'environ 4 p. 100 par année; étant donné que ces revenus ont augmenté de plus que cela, ces personnes, si elles ont fait ce genre d'achat prudent et sage—c'est-à-dire si elles n'ont pas dépassé leurs moyens—ne devraient pas avoir de difficulté. Toutefois, il existe une tendance, étant donné que la propriété est tellement respectée au pays, à savoir que ces personnes dépasseront un peu leurs moyens, car c'est une chose tellement formidable que d'être propriétaire, et nous sommes d'accord avec eux. Par conséquent, certains vont au-delà de leurs possibilités. Lorsque nous les revoyons pour le financement de l'assurance-hypothèque, nous nous rendons compte que ces hypothèques sont faciles à revendre, etc. Voilà un des secteurs du fonds de l'assurance-hypothèque où nous n'avons jamais eu beaucoup d'inventaire ou de perte. Mais nous le surveillons de très près et, dans notre examen en cours, nous cherchons à savoir s'il ne faut pas surveiller de plus près encore et conseiller ces personnes qui dépassent leurs moyens.

M. Whiteway: Très bien; mais les revenus ont augmenté de plus de 4 p. 100, tel que prévu, mais les taxes et le chauffage, par exemple, ont fait des bonds—non pas le PIT, mais les frais de service pour l'habitation sont devenus, par rapport au revenu, substantiellement plus élevés. Ce sera peut-être le facteur décisif pour eux, c'est-à-dire qu'ils pourront peut-être se permettre le PIT, mais qu'ils n'auront plus les moyens de faire fonctionner une maison.

M. Ouellet: Nous pouvons peut-être vous donner de nouveaux chiffres: au 31 octobre 1977, il y avait 39,408 comptes du PAAP sous la gérance de la SCHL, dont 2,209 étaient en défaut de paiement; 5.6 p. 100 des comptes administrés accusaient des retards, comparativement à 5.12 les années précédentes. Si nous examinons la ventilation par province, nous voyons que le pourcentage le plus élevé est celui des provinces atlantiques et, deuxièmement, celui de la Colombie-Britannique.

M. Whiteway: Le programme PITRC aidera peut-être, jusqu'à un certain point, à la réduire de $150 à $200 dans les Maritimes surtout, où c'est critique. Dans les quelques minutes qui nous restent, monsieur le ministre, je veux aborder cette question: la province de Québec a fait un peu de bruit récemment au sujet du ministre et de la SCHL. Je ne sais pas où le ministre a déclaré ceci, mais je le cite:

[*Texte*]

I am not prepared to see federal funds used in Quebec without making the population aware that it's thanks to the Canadian government.

• 1030

I may have said it differently myself but in principle, I agree with the Minister that it is important to have people in all parts of Canada know the benefits of confederation, particularly Quebec. The Premier of Quebec made reference to a black book or blackfile back in October at a meeting in the province and said that he was preparing to use it against the minister. Now an attack against the Government of Canada may be an attack against the Liberal party but it is also an attack against me as a federalist. Are conditions between your Ministry and CMHC in Quebec deteriorating? Is there going to be a Donnybrook, knock down, drag out kind of battle when this black book surfaces and we see what is in it?

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. Ouellet: Well, just to put this into perspective, Mr. René Lévesque's statement in relation to the publication of a black book was at the time of the convention of l'Union des municipalités du Québec, where as a federal minister I was invited to attend to address the convention. Because of the federal presence, the province of Quebec decided to pull out and try to force the union to reject, or to withdraw, the invitation. He gave a press conference the day of my appearance at the convention and indicated that in a very short period of time, in a matter of a few days, they would be sending to all delegates at the convention, a black book. To my knowledge it has never been sent and we have not seen the so-called black book. We are still waiting for it.

Since this convention, at the political level, there is no doubt that the relationship has not improved very much. Basically, we have two drastically opposed points of view. You quoted me and that is my position. The federal money spent in Quebec ought to be singled out. The Quebec government would like to have a blank cheque of X millions of dollars covering all the activities under the National Housing Act in the province of Quebec and to spend it the way they want. Our answer is that it is not only because we want our money to be singled out but also because we have a responsibility. The money that CMHC is using is voted by the House of Commons and we have to account for it. So if we give a blank cheque to the province of Quebec or to any other provinces, we cannot account for the spending of this money that is voted by this very committee. So, we refused to do this.

At the official level, the relationship is in a very good and co-operative mood; indeed, the regional director for Central Mortgage and Housing has been meeting the President and Vice-President of la Société d'habitation du Québec on many occasions and they are performing quite satisfactorily and quite fruitfully for the benefit of the citizens of Quebec.

[*Traduction*]

Je ne suis pas disposé à voir des fonds fédéraux servir au Québec sans que la population sache qu'ils sont dépensés grâce au gouvernement canadien.

J'ai peut-être déjà dit le contraire moi-même, mais je suis d'accord en principe avec le ministre pour dire qu'il est important que la population de toutes les parties du Canada sache quels avantages la Confédération présente, et particulièrement la population du Québec. Le premier ministre du Québec a fait allusion à un livre noir ou à un dossier noir, lors d'une réunion qui a eu lieu dans cette province en octobre dernier, et il a dit qu'il se préparait à l'utiliser contre le ministre. Une attaque lancée contre le gouvernement du Canada peut être une attaque lancée contre le parti libéral, mais je me sens également visé en tant que fédéraliste. Est-ce que les rapports entre votre ministère et la SCHL avec le Québec sont en train de se détériorer? Doit-on s'attendre à une échauffourée, à une bataille en règle, lorsque paraîtra ce livre noir et que nous verrons ce qu'il contient?

Le président: Monsieur le ministre.

M. Ouellet: Pour placer dans son contexte la déclaration de M. René Lévesque au sujet de la publication d'un livre noir, je dois dire qu'il l'a faite au congrès de l'Union des municipalités du Québec, où j'ai été invité à prendre la parole en tant que ministre fédéral. Devant la présence d'un membre du gouvernement fédéral, la province de Québec a décidé de se retirer et de tenter d'obliger l'Union des municipalités à retirer son invitation au ministre fédéral. Le jour où je suis allé au congrès, il a donné une conférence de presse où il a dit que, dans quelques jours, il enverrait à tous les délégués du congrès un livre noir. Pour autant que je sache, ce livre n'a jamais été envoyé et nous n'en n'avons jamais vu la couleur. Nous l'attendons toujours.

Depuis ce congrès, je dois reconnaître que, sur le plan politique, nos rapports ne se sont pas tellement améliorés. Nous avons au départ des points de vue radicalement opposés. Vous pouvez me citer, car c'est là mon opinion. L'argent que le gouvernement fédéral dépense au Québec devrait être bien expliqué. Cependant, le gouvernement du Québec voudrait un chèque global de x millions de dollars toutes les activités se déroulant dans la province de Québec dans le cadre de la Loi nationale sur l'habitation, afin de dépenser le tout à sa façon. Nous refusons, non seulement parce que nous voulons savoir exactement où va notre argent, mais également à cause de nos responsabilités. Les crédits affectés à la SCHL sont octroyés par la Chambre des communes et nous devons en rendre compte. Par conséquent, si nous remettons à la province de Québec, ou à toute autre province, un chèque global, nous ne pouvons pas rendre compte de la façon dont se dépense cet argent voté par ce même comité. Nous avons donc refusé.

Au niveau des hauts fonctionnaires, les rapports sont très bons et il existe même un bon esprit de collaboration; en effet, le directeur régional de la Société centrale d'hypothèques et de logement a rencontré à plusieurs reprises le président et le vice-président de la Société d'habitation du Québec, et leur

[*Text*]

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. Mr. Marceau.

M. Marceau: Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, on parle depuis assez longtemps de l'augmentation du coût de la construction. Je pense que c'est un problème avec lequel tout le monde est d'accord en principe.

Est-ce que votre ministère, vos fonctionnaires ou des personnes indépendantes du ministère font actuellement des études et ont obtenu, à la suite de recherches, des moyens pour diminuer le coût des maisons et de suggérer, dans le public, des façons de construire à des coûts moindres, avec autant de sécurité et en fait avec les mêmes avantages, mais à des coûts moindres?

• 1035

M. Ouellet: Nous avons une section qui donne des subventions à la recherche et qui s'occupe justement de trouver de nouvelles méthodes, de nouveaux designs pour tenter de réduire les coûts.

Il y a quelques mois, il y a en fait plusieurs mois, nous avons donné une subvention à la CSN. Une section de cette centrale avait justement l'intention de trouver de nouveaux modèles de maisons qui coûteraient radicalement moins cher que la maison conventionnelle. Et il y a maintenant quelques spécimens de cette maison. A la suite de la subvention que nous avons donnée, il a été possible à la CSN, en collaboration avec un département de l'Université Laval, de réaliser une semblable maison dans la région de Québec, à Pont-Rouge. Nous étudions maintenant la deuxième phase, c'est-à-dire si ce genre de maison qui a coûté très bon marché peut se faire sur une autre échelle et à un niveau de production d'usine si vous voulez.

M. Marceau: Monsieur le ministre, on parle beaucoup des programmes de votre ministère. Il en existe plusieurs et je pense que ce n'est pas un secret pour personne que la variété des programmes rend la compréhension du public de plus en plus difficile. Envisagez-vous de faire une certaine coordination à l'intérieur de vos programmes de manière à éliminer par exemple certains programmes et à les remplacer par des programmes qui auraient plus d'envergure mais s'appliqueraient aux citoyens dans leur ensemble, au lieu d'être par section ou par leur localité?

M. Ouellet: C'est précisément l'objet de la révision que nous faisons actuellement de la Loi nationale de l'habitation. Et M. Teron préside un comité interministériel qui justement va tenter de faire une série de recommandations pour simplifier la Loi nationale de l'habitation et possiblement diminuer le nombre de programmes et les consolider d'une façon qu'ils soient très faciles à comprendre.

Le président: Monsieur Marceau.

M. Marceau: Monsieur le ministre, il y a un problème qui a été soulevé l'an dernier, aussi bien par nos collègues d'en face que par nous, sur la densité de la construction par acre. Il y a

[*Translation*]

collaboration est très satisfaisante et très fructueuse pour les citoyens du Québec.

Le président: Je vous remercie, monsieur le ministre. Monsieur Marceau.

Mr. Marceau: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Chairman, we have been hearing for a long time about the increase in building costs. I think that everybody agrees on that problem in principle.

Are there any studies being done by your department, your officials or outside groups, and have they found, following this research, some ways for reducing building costs and are they able to suggest to the public new methods for building at lower cost while maintaining the same safety level and the same quality?

Mr. Ouellet: We have a section which grants subsidies to research and which deals precisely with finding new methods, new "designs" for reducing costs.

A few months ago, in fact, several months ago, we gave a subsidy to the CNTU. A division of this confederation intended to find new models of houses which would cost drastically less than the conventional house. There are now several examples of that house. Thanks to our subsidy it was possible for the CNTU, in co-operation with a department at the University Laval, to construct one of these models at Pont-Rouge in the area of Quebec. We are now studying the second phase, to determine whether this type of house, which is very inexpensive, may be built on another scale and on another level of production, in a factory, for example.

Mr. Marceau: Mr. Minister, the programs in your Department are quite well-known. There are quite a few available and I do not think anyone hides the fact that the variety of programs make it more and more difficult for the public to comprehend. Do you anticipate a certain degree of co-ordination within your program so as to eliminate some and replace them with others which would have much more scope and would apply to citizens in general, instead of to a particular sector or community?

Mr. Ouellet: That is the precise purpose of the revision now being carried out on the National Housing Act. Mr. Teron chairs an interdepartmental committee which will make an effort to propose a series of recommendations to simplify the National Housing Act and possibly to reduce the number of programs and thus consolidate them in a more comprehensible fashion.

The Chairman: Mr. Marceau.

Mr. Marceau: Mr. Minister, there is a problem which was raised last year, and I believe asked as well by our colleagues opposite, on the density of construction per acre. The amount

[*Texte*]

un montant de $1,000 qui est donné aux municipalités qui veulent construire des propriétés, mais avec une certaine densité. Ce programme-là a été utilisé dans les grandes municipalités, dans les grandes agglomérations, mais dans les petites agglomérations qui n'ont pas de problème de terrain, cette politique-là a été à un certain moment, soit mal comprise, soit mal acceptée. Votre ministère a-t-il l'intention d'apporter des améliorations dans ce domaine afin de rendre cette politique plus pratique et plus applicable, non seulement dans les grandes municipalités mais également dans les secteurs ruraux de chacune des provinces?

M. Ouellet: Comme vous le savez, c'est un programme qui en principe doit se terminer à la fin de l'année 1978. Or, il nous apparaît donc essentiel de réviser ce programme dans les prochains mois pour savoir si on va le continuer. Je pense qu'à prime abord le programme a été très populaire. Il répond surtout à des besoins financiers municipaux; de sorte qu'il est de nature à aider tout particulièrement les municipalités à solutionner leurs problèmes financiers. Pour ces raisons, personnellement, je crois que c'est un programme qui devrait continuer.

Maintenant, vous avez raison de dire que la question de densité représente en fait un handicap majeur pour les petites municipalités. Et lorsque nous aurons à étudier les amendements pour prolonger le programme, nous étudierons en même temps l'opportunité de faire en fait deux catégories: une par laquelle il pourrait y avoir une densité qui s'appliquerait dans les régions urbaines et une autre densité qui pourrait s'appliquer dans les milieux semi-urbains ou ruraux.

• 1040

M. Marceau: Un milieu urbain aurait quelle population environ?

M. Ouellet: Il est encore trop tôt pour que je vous donne un chiffre mais ceci va faire justement l'objet de notre étude.

M. Marceau: Dernière question, avec votre permission, monsieur le président.

Le public fait les commentaires suivants: le ministère semble avoir accepté une politique de décentralisation administrative. C'est ce qu'on dit dans notre région, par exemple. J'aimerais que vous me disiez si c'est une tendance acceptée par votre ministère et que vous avez l'intention d'accentuer. Est-ce exact qu'au niveau du pouvoir décisionnel, les régions sont appelées à avoir plus d'importance, autrement dit, se rapprocher davantage des problèmes de la population et des localités plutôt qu'à accepter des décisions qui émanent de l'administration centrale avec les conséquences souvent très néfastes que cela comporte?

Le président: Monsieur le ministre.

M. Ouellet: La réponse est oui. Non seulement c'est oui pour l'avenir mais aussi pour le présent car cette décentralisation est déjà faite. Nos bureaux locaux ont des pouvoirs absolus en ce sens que nous croyons que des décisions doivent être prises, conformément à la Loi, bien sûr, sur place, rapidement, pour répondre efficacement aux besoins de la popula-

[*Traduction*]

of $1,000 is given to municipalities who have plans for construction but at a given density level. This program was implemented in large municipalities, in large communities, but in the small townships who have no land problem, this policy was either misunderstood or poorly accepted. Does your Department intend to make improvements in this area so as to render this policy more practical and more applicable, not only in the larger municipalities but also in the rural sectors of each of the provinces?

Mr. Ouellet: As you know, in principle, the program terminates at the end of 1978. So it appears essential to us to review this program in the coming months to determine whether or not it should be continued. I think that, first and foremost, the program has been very popular. It meets the municipal financial needs and thus tends to help the municipalities in particular to solve their financial problems. For all these reasons I personally believe the program should continue.

Now, you are correct in saying that the question of density represents a major handicap for small municipalities. When we study the amendments to extend the program, we will at the same time consider dividing it into two categories: one whereby a given density would apply in the urban areas and another with a certain density applying to the semi-urban or rural areas.

Mr. Marceau: And by an urban milieu what population do you understand?

Mr. Ouellet: It is still too early to give you a figure, but this is what we will be studying.

Mr. Marceau: One last question, with your permission, Mr. Chairman.

This is the kind of comment I hear from the public. The Department seems to have accepted a policy of administrative decentralization. That is what they say in our area, for example. I would like you to inform me as to whether this is a policy endorsed by your Department and whether you intend to emphasize it. Is it correct that the regions are to have more important roles in the decision-making power? In other words, are we to have more input in the problems of the people and the municipalities rather than accepting decisions from a central administration with the very often detrimental consequences that entails?

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. Ouellet: The answer is yes. It is not only «yes» for the future but also for the present, because this decentralization is already a reality. Our local offices have absolute power, as we believe that decisions must be taken, according to the law, of course, on sight, quickly, to efficiently meet the needs of the people. And that is why we have already decentralized, not only our operations but also our decisional power.

[*Text*]

tion. Et c'est pourquoi nous avons déjà décentralisé, non seulement nos opérations, mais aussi le pouvoir décisionnel.

M. Marceau: Merci, monsieur le ministre.

Le président: Merci, monsieur Marceau.

Mr. Darling.

Mr. Darling: Thank you very much, Mr. Chairman. This is proof that the scriptures are right—the first shall be last and the last shall be first. I came in here at 9.25 a.m. and there was not one member of Parliament here, so I am delighted to be able to participate.

Mr. Minister, I am delighted to see you here. Are we to have you in the House this afternoon during the debate on housing?

Mr. Ouellet: I will be there for the first part of the afternoon. Unfortunately, you will have to excuse me at one point during the course of the afternoon, but I have been able to rearrange my day to be with you as much as possible.

Mr. Darling: Thank you very much.

I wonder if you can give me the score for 1977 in housing starts, as compared to 1976. Maybe Mr. Teron would have them.

Mr. Ouellet: Yes, we have this. As you know, there has been a record. That is the sort of question for which I always have answers in my book for House, and I am not sure I have it here. Does anybody have this on hand?

Mr. Teron: Mr. Chairman, we expect about 245,000 starts this year.

Mr. Darling: Compared to what last year?

Mr. Teron: Last year it was 268,000.

Mr. Darling: Thank you very much. I was most interested in the amount of starts for the AHOP (—) 39,500. How does that compare with last year?

Mr. Teron: It is about the same.

Mr. Darling: That is good enough, fine. One other program that I am very interested in is the RRAP. Coming from a rural area, I know that that has proven very, very popular. I was informed there had been some changes in the administration of it or in qualifying for it.

On this basis, I was told by certain people that you had to do this or you had to do that, and then I phoned the CMHC office in North Bay and was informed that . . . prior somebody would go to your office and say, "Well, now, I have (x) number of dollars: my house needs this and this and this, but I can only afford this, so I will put the foundation in and that is all I will do for this time". Now they tell me that it is all or nothing now. If someone could afford $5,000 worth of repairs of upgrade their house and do the serious things now but that to put the new roof on, complete the installation and so on the maximum would be 10,500—then they would not approve it.

[*Translation*]

Mr. Marceau: Thank you, Mr. Minister.

The Chairman: Thank you, Mr. Marceau.

Monsieur Darling.

M. Darling: Merci beaucoup, monsieur le président. Voilà la preuve que l'Écriture a raison: Les derniers seront les premiers et les premiers seront les derniers. Je suis arrivé à 9 h 25 et il n'y avait pas un seul député ici; alors, je suis ravi de pouvoir participer.

Monsieur le ministre, je suis très content de vous voir parmi nous. Serez-vous à la Chambre cet après-midi pour assister au débat sur le logement?

M. Ouellet: J'y serai pendant la première partie de l'après-midi. Malheureusement, je serai obligé de partir au cours de l'après-midi, mais j'ai pu arranger mon horaire pour pouvoir être avec vous le plus longtemps possible.

M. Darling: Merci beaucoup.

Pourriez-vous me donner le nombre des nouvelles constructions en 1977, par rapport à 1976. Peut-être que M. Teron aurait les chiffres en question.

M. Ouellet: Oui, nous les avons. Comme vous le savez, on a battu le record. C'est le genre de questions pour lesquelles j'ai toujours des réponses, à la Chambre, mais je ne suis pas certain de les avoir ici. Est-ce que quelqu'un les aurait en main?

M. Teron: Monsieur le président, nous prévoyons environ 245,000 nouvelles constructions cette année.

M. Darling: Par rapport à quel chiffre de l'année dernière?

M. Teron: L'année dernière, c'était 268,000.

M. Darling: Merci beaucoup. J'étais surtout intéressé par le nombre de nouvelles constructions en vertu du Programme d'aide pour l'accession à la propriété, qui est de 39,500. Comment ce chiffre se compare-t-il à celui de l'année dernière?

M. Teron: C'est à peu près le même.

M. Darling: Très bien, merci. Un autre programme qui m'intéresse énormément, c'est la PAREL. Étant donné que je viens d'une région rurale, je sais que ce programme s'est avéré très populaire. On m'a appris qu'il y a eu des changements dans l'administration de ce programme, ou dans les critères d'admission.

On m'a dit qu'il fallait faire ceci ou cela, et j'ai donc téléphoné au bureau de la SCHL à North Bay, où l'on m'a répondu . . . auparavant, quelqu'un pouvait se présenter à votre bureau en disant: «Je dispose de tel montant et ma maison a besoin de telle et telle réparation, mais c'est tout ce que je puis me permettre; aussi, vais-je faire les réparations de base seulement, pour l'instant.» Et voici qu'on me dit que c'est maintenant tout ou rien. Si quelqu'un dispose de $5,000 pour réparer sa maison, alors que pour changer la toiture, terminer l'installation, et ainsi de suite, il lui faudrait $10,500, sa demande ne serait pas approuvée.

[*Texte*]

• 1045

Mr. Ouellet: I am surprised. We were talking a few minutes ago of decentralization of our powers of decision. I will have to look into this case.

Mr. Darling: You are not aware of it?

Mr. Ouellet: No.

Mr. Darling: Mr. Teron?

Mr. Ouellet: If you could give an answer.

Mr. Teron: The RRAP program is administered usually by the municipality. We have an administrative contract . . .

Mr. Darling: No. Not in all areas.

Mr. Teron: . . . in most areas.

Mr. Darling: Not in the rural areas and territorial districts.

Mr. Teron: Not in the territorial districts.

Mr. Darling: Well, that is the one I am primarily interested in.

Mr. Teron: Yes. Now the RRAP program was to deal with health and safety and dealing with the municipal occupancy and maintenance by-laws. This money is intended to bring the housing up to and in accord with the municipal by-laws. So the problem comes, and it is an interpretation in each of the areas, that if a house does not qualify for occupancy which means it cannot be occupied, clearly one has to do sufficient that it be occupied.

Mr. Darling: Right.

Mr. Teron: So this is where some people might be getting a misinterpretation. Clearly it must come up to municipal standards and we are providing the money to do that.

Mr. Darling: All right. This is fine and I appreciate that; certainly, that is only common sense. But if a person applies for a part because they cannot afford it all and the house is still going to be liveable they would not be turned down.

Mr. Teron: They would not be turned down.

Mr. Darling: Certainly, that is important. Now I assume that the amount of money that is going out on RRAP is extensive because that is probably your most popular program.

Mr. Ouellet: You mean it is . . .

An hon. Member: Public housing.

Mr. Ouellet: Indeed.

Mr. Darling: That is the only place the average person and the person in the lowest income can qualify for government assistance to improve their housing. So, again, you are to be commended on this because, to me, AHOP is fine and high-rises and rooming-houses like (Le Quai D'orsay) and all the rest are fine but the RRAP program to me is very, very

[*Traduction*]

M. Ouellet: Je suis surpris. Nous parlions il y a quelques instants de décentralisation de nos pouvoirs de décision. Je devrais donc vérifier cette question.

M. Darling: Vous n'êtes pas au courant?

M. Ouellet: Non.

M. Darling: Monsieur Teron?

M. Ouellet: Si vous pouviez donner la réponse.

M. Teron: Ce sont les municipalités qui administrent ordinairement le Programme d'aide à la remise en état des immeubles résidentiels. Nous avons un contrat administratif . . .

M. Darling: Non, pas dans toutes les régions.

M. Teron: . . . dans la plupart des régions.

M. Darling: Pas dans les régions rurales et les districts territoriaux.

M. Teron: Non, pas dans les districts territoriaux.

M. Darling: C'est justement ce qui m'intéresse plus particulièrement.

M. Teron: Bien. Le Programme d'aide à la remise en état des immeubles résidentiels devait porter sur la question d'hygiène, de sécurité, ainsi que sur les règlements municipaux relatifs à l'occupation et à l'entretien. L'aide financière ainsi accordée devait permettre de rendre les immeubles résidentiels conformes aux règlements municipaux. Bien entendu, il y a un problème d'interprétation dans chacune des régions, mais si une maison ne répond pas aux normes stipulées pour l'occupation, elle ne peut pas être habitée; aussi faut-il y faire les réparations nécessaires pour en permettre l'occupation.

M. Darling: En effet.

M. Teron: C'est là qu'arrivent les difficultés d'interprétation. Il faut certainement que la maison en question réponde aux normes municipales, et nous fournissons l'argent nécessaire.

M. Darling: Très bien. Je comprends, et c'est certainement tout à fait raisonnable. Mais si une personne demande de l'aide pour une partie des réparations à faire, parce que cette personne ne peut pas se permettre de faire toutes les réparations nécessaires, la demande est refusée, même si la maison se trouvera habitable quand même.

M. Teron: La demande ne serait pas refusée.

M. Darling: Certainement, et c'est important. Je suppose que le budget du Programme d'aide à la remise en état des immeubles résidentiels est considérable, parce que c'est probablement votre programme le plus populaire.

M. Ouellet: Vous voulez dire qu'il . . .

Une voix: Vous voulez parler de logements subventionnés.

M. Ouellet: En effet.

M. Darling: C'est le seul cas où une personne à revenu moyen ou à faible revenu peut obtenir l'aide du gouvernement pour améliorer sa maison. Vous avez certainement droit à des félicitations encore une fois, parce qu'à mon avis le Programme d'aide à l'accession à la propriété est très bien, ainsi que les immeubles à étages multiples et les résidences comme

[*Text*]

important and it should be available to as many people as possible.

Mrs. Pigott: . . . been trying to get them in all morning.

Mr. Ouellet: I fully agree with you, sir.

Mr. Darling: There is another type of housing and, as a member of the Committee, I have written this association and I am wondering if you, Mr. Teron, have had input or discussions with the Canadian Mobile Home Association?

Mr. Chairman: Mr. Ouellet.

Mr. Ouellet: Yes.

Mr. Darling: Because this again is an economical type of housing where you do not need a 10-acre lot to put the mobile home on. I am saying it is well built, the ones that are passed, you know. So I would like your comments on that and as to how you rate them.

The Chairman: Thank you, Mr. Darling.

Mr. Ouellet: Well, indeed, we have had a series of meetings with the officials of the Canadian Mobile Home Association and following a meeting with them last year we established a study committee to evaluate the market, to study the main problems that they were confronted with and to bring about a set of proposals for action. This report has now been tabled and been circulated. Have you received a copy? Well, we will be sending you a copy. It is now available; it has been released and was made public about three weeks ago. The report outlines a series of recommendations.

The two main recommendations in relation to the standards, and the eligibility of a mobile home for AHOP help was further discussed with the group. We decided to appoint representatives from both the industry and CMHC to reconcile the difficult questions of the standards, and they are now working at this. In relation to the other recommendations, we have indicated to the industry that we will be moving to implement the majority of these recommendations. Some of these recommendations will just fall into place if the mobile homes reach a certain level of standards that in fact will make them eligible for all of our assistance programs.

• 1050

The Chairman: Mr. Darling, your last question.

Mr. Darling: You mean standards as far as the building standards are concerned.

Mr. Ouellet: Basically the standards in relation to security, fire security, health, sanitation and so on.

Mr. Darling: Right. Just one other question: did you go into, with the mobile home people, the idea of the land? You know, where there are parks that are municipally or privately supervised, and yet they do not have a deed to the land? The cost of land is so high that, where they can get a lease arrangement, a

[*Translation*]

le Quai d'Orsay, et ainsi de suite, mais le Programme d'aide à la remise en état des immeubles résidentiels me semble des plus importants et il devrait être disponible pour le plus grand nombre de gens possible.

Mme Pigott: . . . il a essayé de les mentionner tous ce matin.

M. Ouellet: Je suis entièrement d'accord avec vous, monsieur.

M. Darling: Il existe un autre type d'habitation et, en tant que membre du Comité, j'ai écrit à l'Association canadienne des maisons mobiles, et je me demandais si vous aviez eu des discussions avec les représentants de cette association, monsieur Teron?

Le président: Monsieur Ouellet.

M. Ouellet: Oui.

M. Darling: Il s'agit là encore d'un type d'habitation économique, car on n'a pas besoin d'un terrain de dix acres pour installer une maison mobile. En outre, celles qui existent déjà sont bien construites, vous savez. J'aimerais entendre votre avis à ce sujet et j'aimerais savoir quelle valeur vous leur accordez.

Le président: Je vous remercie, monsieur Darling.

M. Ouellet: Nous avons eu une série de réunions avec les représentants de l'Association canadienne des maisons mobiles et à la suite d'une réunion qui a eu lieu l'an dernier, nous avons établi un comité d'étude en vue d'évaluer le marché, d'étudier les principaux problèmes qui existent, afin de formuler une série de propositions pratiques. Le rapport de ce comité vient d'être déposé et il a été distribué. En avez-vous reçu un exemplaire? Nous vous en ferons parvenir un exemplaire. Il est maintenant disponible, car il a été publié il y a environ trois semaines. Le rapport contient une série de recommandations.

Les deux recommandations principales concernant les normes, et l'admissibilité d'une maison mobile à l'aide du programme PAAP, ont été discutées en profondeur au sein du groupe. Nous avons décidé de nommer des représentants de l'industrie et de la SCHL pour mettre au point les questions difficiles de normes. C'est à cela que le groupe travaille. Pour ce qui est des autres recommandations, nous avons mentionné à l'industrie que nous allions mettre en application la majorité des recommandations. Certaines seront mises en vigueur si les maisons mobiles atteignent un certain niveau qui les rendrait en fait admissibles à tous nos programmes d'aide.

Le président: Monsieur Darling, ce sera votre dernière question.

M. Darling: Vous voulez parler des normes de construction.

M. Ouellet: Surtout des normes concernant la sécurité, la prévention des incendies, la santé, l'hygiène, etc.

M. Darling: Très bien. J'ai une autre question: avez-vous parlé, avec les propriétaires de maisons mobiles, de la question des terrains? Là où il y a des parcs qui sont surveillés municipalement ou privément, mais où il n'y a pas de titres de propriété? Le coût des terrains est tellement élevé que, s'il peut

[*Texte*]

young couple or a retired couple will buy a mobile home and have it on a serviced lot with a lease set-up.

Mr. Ouellet: This has been studied. Indeed, we told the industry that they have a responsibility to better market their product, and in order to do this we are ready to help them to facilitate their efforts. We told them that the question of land is something that is not clear in our National Housing Act. We do not have the authority from the act that we would like to have in relation to land, and this will be taken into account in our coming revisions. Many of the housing problems in Canada are due to the difficulties of servicing land and the scarcity of land in some areas of the country, so we would like to have a better authority to act effectively.

The Chairman: Thank you.

Mr. Darling: Thank you very much, Mr. Chairman. What about solar heating grants?

Mr. Ouellet: We are for it.

The Chairman: Mr. Darling, I am sorry but we will have to pass on because we have another round of questioning. Mr. Corbin.

M. Corbin: Monsieur le ministre, j'ai reçu sur mon bureau, ce matin, avant de me rendre ici à la réunion, un communiqué de presse du ministre nous annonçant le programme de bourses pour l'année prochaine. Je trouve que, par les années passées, peu de boursiers de la région Atlantique ont bénéficié de ce programme.

Une voix: C'est la même chose pour le Québec.

M. Corbin: Sans commentaire.

Je trouve qu'au départ, il n'y a peut-être pas assez d'information au sujet de la disponibilité de ce programme. Quels efforts faites-vous pour sensibiliser les universitaires, les collégiens, les cégépiens, à ce programme? Je suis vraiment déçu qu'il y ait si peu de candidats de la région Atlantique. S'il y a une région au Canada qui pourrait bénéficier davantage de la formation professionnelle en ce domaine, c'est bien la région Atlantique. J'ai aussi particulièrement à l'idée le Nouveau-Brunswick, où le développement urbain domiciliaire se fait sans planification suffisante.

Le président: Monsieur le ministre.

M. Ouellet: Cette année, j'ai moi-même constaté le petit nombre de bourses attribuées à des personnes des Maritimes. Je suis d'accord avec le député. Il faudrait, dans la mesure du possible, avoir une représentativité plus adéquate de toutes les parties du pays.

• 1055

Le problème se pose au niveau des applications. Évidemment, le comité de sélection choisit les candidats susceptibles de recevoir une bourse à la suite d'interviews et sur une base tout à fait professionnelle et bien impartiale. Mais, je suis d'avis, que s'il y avait plus de candidatures venant de toutes les

[*Traduction*]

obtenir un bail, le jeune couple ou le couple à la retraite achètera une maison mobile, pour la faire installer sur un terrain équipé, mais loué.

M. Ouellet: On a étudié la question. En réalité, nous avons dit aux responsables de l'industrie qu'ils ont la responsabilité d'améliorer la mise en marché de leurs produits et, pour ce faire, que nous étions prêts à les aider dans leurs efforts. Nous leur avons dit également que la question du terrain n'est pas claire dans notre Loi nationale sur l'habitation. Cette loi ne nous confère pas l'autorité voulue en cette matière, et il nous faudra en tenir compte dans les prochaines révisions. Une grande partie des problèmes d'habitation au Canada sont dus au fait que le terrain n'est pas équipé et qu'il est rare, dans certaines régions. Par conséquent, nous aimerions que la loi nous donne une meilleure autorité pour agir efficacement.

Le président: Merci.

M. Darling: Merci beaucoup, monsieur le président. Qu'avez-vous à dire au sujet des subventions pour le chauffage solaire?

M. Ouellet: Nous sommes en faveur.

Le président: Monsieur Darling, excusez-moi, nous devons passer à un autre membre, car nous avons un autre tour de questions. Monsieur Corbin.

Mr. Corbin: Mr. Minister, I had on my desk this morning, before coming here, a press release from the Minister concerning the scholarships for next year. During the last year, there were very few people from the Atlantic region who have taken advantage of the scholarships.

An hon. Member: It is the same for Quebec.

Mr. Corbin: No comments.

First of all, I believe there is not enough information concerning the availability of this program. What efforts are you making to familiarize university people, students and college people to this program. I am really disappointed at the very small number of candidates coming from the Atlantic region. If there is a region in Canada which could benefit from the professional training in this area, it is the Atlantic region. I have in mind particularly New Brunswick, where the urban development for housing has not followed proper planning.

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. Ouellet: I have realized myself that this year there were very few scholarships granted to the Maritime people. I agree with the honourable member. In so far as possible, we should have more adequate representation from all parts of the country.

The problem comes up at the applications level. Of course, the selection committee chooses the applicants for a scholarship after interviews and on a very professional and impartial basis. But I think that if there were more applications coming from all regions of the country that would increase our chances of having more successful candidates coming from that region.

[*Text*]

régions du pays, cela augmenterait nos chances d'avoir des récipiendaires plus nombreux venant de cette région.

Pour pallier au peu de demandes de bourses, nous aurons cette année une courte campagne de publicité, au niveau collégial, dans toutes les régions du pays pour essayer de susciter, justement, un plus grand nombre d'applications.

Le président: Monsieur Corbin, si cela ne vous fait rien, je vais passer à Mme Pigott, pour les quelques minutes qui vous restent. J'ai encore trois noms sur la liste . . .

M. Corbin: Cela me fait quelque chose, mais je n'en ai que pour 30 secondes . . .

Le président: Trente secondes! Allez-y.

M. Corbin: C'est un *follow up* sur une question qui a été posée, je pense que c'était par M. Whiteway, *I am not sure,* sur le nombre de nouvelles unités en construction.

Ce que je veux savoir, c'est si dans l'ensemble du portrait, vous tenez compte aussi de votre Programme de réhabilitation des vieilles maisons qui fait que l'on garde dans le courant des unités qui fort probablement auraient disparu de la circulation? Quand vous donnez des chiffres quant au nombre de nouvelles unités en construction ou qu'on a l'intention de commencer à construire cette année, est-ce qu'il ne faudrait pas ajouter à cela le nombre d'unités en voie de réhabilitation?

M. Ouellet: Certainement, ce serait une statistique probablement très intéressante à publier.

Comme vous le savez, notre objectif est de créer à peu près 1 million de maisons sur une période de quatre ans. Et nous sommes on target, comme on dit, à ce sujet. Par ailleurs, on s'est rendu compte qu'il y a un nombre considérable de maisons qui peuvent être réhabilitées et être prolongées pour 10 ou 15 ans de vie avec ce Programme de réhabilitation des vieilles maisons. Et on va, dans les années à venir, mettre l'effort et l'accent de ce côté-là, parce qu'on se rend compte que c'est un patrimoine extrêmement riche, extrêmement important à conserver.

On va donc intensifier nos efforts de ce côté-là et on va dépenser encore plus d'argent que jamais auparavant dans la réhabilitation des vieilles maisons.

M. Corbin: Merci, monsieur le ministre.

Le président: Merci beaucoup. Madame Pigott.

Mrs. Pigott: I have just two quick ones. Mr. Minister, I still think the problem we have to address in this country basically is the price of land. I understand there is some study by a person by the name of Greenspan—what is the status of that report?

Mr. Ouellet: The status of this report is, in fact, that they are late in producing it. We were hoping to receive it some time around the end of September. The Commission came to the provincial and federal authorities and asked for a little extra delay to allow them to complete their investigation. It is a joint committee. It has been created by the provincial ministers and the federal minister. It is paid for by both levels of governments.

Mrs. Pigott: Is there any pressure on it?

[*Translation*]

To solve this problem of demand, this year we will have a short publicity campaign at the college level in all regions of the country, specifically to try to get more applications.

The Chairman: Mr. Corbin, if you do not mind, I will now give the floor to Mrs. Pigott for the few minutes that you have remaining. I have three more names on my list . . .

Mr. Corbin: I do mind but I only need 30 seconds . . .

The Chairman: Thirty seconds! Go ahead.

Mr. Corbin: This is a follow up on a question which I believe, but I am not sure, was put by Mr. Whiteway on the number of new units being built.

What I want to know is if in the general picture you also take into account your rehabilitation program for old houses which means that units which quite probably would have disappeared are kept onstream? When you give figures concerning the number of new units being built or that are going to be started up this year, should you not also add to that the number of units onstream for rehabilitation?

Mr. Ouellet: Yes, these would probably be very interesting statistics for us to publish.

As you know, our goal is to create around one million houses over a four-year period. And we are on target, as the saying goes. On the other hand, we noted that there was a considerable number of houses which could be rehabilitated and whose useful life could be prolonged for 10 or 15 years with this rehabilitation program for old houses. In the years to come we are going to put more effort into that because this is an extremely rich and important heritage that must be conserved.

We shall therefore intensify our efforts in that area and will spend even more money than before to rehabilitate old houses.

Mr. Corbin: Thank you, Mr. Minister.

The Chairman: Thank you, very much. Mrs. Pigott.

Mme Pigott: Deux courtes questions. Monsieur le ministre, je crois toujours que le problème principal que nous ayons à résoudre est celui du coût des terrains. Il me semble qu'une personne du nom de Greenspan fait une étude . . . où en est ce rapport?

M. Ouellet: La rédaction du rapport accuse un certain retard. Nous espérions qu'il serait prêt vers la fin de septembre. La Commission a demandé aux autorités provinciales et fédérales de lui accorder un peu plus de temps pour terminer son enquête. C'est un comité mixte. Il a été créé par les ministres provinciaux et fédéral. Les frais en sont partagés par les deux niveaux de gouvernement.

Mme Pigott: Fait-on des pressions?

[*Texte*]

Mr. Ouellet: It should come some time in December. We want it before the end of the year. We think we will have it.

The Chairman: Mrs. Pigott.

Mrs. Pigott: I have another quick one on the CHIP program. Our understanding and our feeling from talking to people is that people are still finding it a difficult form to fill out. I understand it is ten pages and thirty questions on each. Do not forget that out in the private sector of the world there are a lot of people who are excellent at abbreviating forms. Have you really addressed this? This is one program that must work for the benefit of all Canadians. Have you really addressed this program?

Mr. Ouellet: One of the difficulties is that we have been asked by the Department of Energy, Mines and Resources to add to the documentation that we are sending. The Ener$ave, which is a sort of a booklet outlining the type of thing that you should do for your home. Indeed, there is a series of questionnaires, and they may mix up the two. The application is a very simple application form, but I suspect that the people think that to qualify they have to fill the Ener$ave. It is not necessary; but, indeed it is helpful, because it gives the applicants more information on his own home, and what he should be really doing. We are working to try to simplify this, and Mr. Girard who is here will . . . Do you want to speak on this?

Le président: Monsieur Girard.

Mr. G. E. Girard (Director, Canadian Home Insulation Program, Central Mortgage and Housing Corporation): At the moment we are reviewing the total kit. As the honourable Minister said a few minutes ago the Ener$ave questionnaire was requested by EMR to be included. In some instances this created some confusion: people were worried about: "Should we fill in the Ener$ave before we can get the grant"? even though we had it in bold letters in there, saying that it is not a prerequisite. We are in the process of reviewing the total kit, trying to simplify it as much as possible. We have to balance the amount of information that we have to give to the people versus the size of the kit.

The form itself, which is the green application form, we try to keep as simple as possible. We require some data from the individual who is applying for the grant in order for us to calculate the amount of money to which he is entitled, because, as you have heard, we are covering two-thirds of the material up to $350. But, this program applies also to landlords, and apartment buildings with three stories or less depending on the number of units. If they have more than six units, the amount is different than if they have six units and so on; we have to be able to gather all that information.

Le président: Merci, monsieur Girard. Madame Pigott.

[*Traduction*]

M. Ouellet: Le rapport devrait être prêt en décembre. Nous le voulons avant la fin de l'année. Je crois que nous l'aurons.

Le président: Madame Pigott.

Mme Pigott: Encore une courte question concernant le Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes. D'après ce que les gens nous disent, ils éprouvent toujours quelques difficultés à remplir les formules. Il s'agit bien d'un formulaire de 10 pages, à raison de 30 questions la page. N'oubliez pas que, dans notre secteur privé, nous avons des experts dans l'art de raccourcir les formulaires. Avez-vous vraiment fait un effort? Car il s'agit d'un programme dont doivent pouvoir profiter tous les Canadiens. Vous êtes-vous vraiment soucié de ce programme?

M. Ouellet: Un des problèmes que nous avons, c'est que le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources nous a demandé d'ajouter encore à la documentation que nous envoyons déjà un petit livret intitulé Éner$age, où l'on donne un résume de ce que vous devriez faire dans votre maison. A vrai dire, il y a toute une série de questionnaires, et il se peut bien que les gens s'y trompent. La formule de demande est en effet très simple, mais il se peut que les gens croient qu'ils doivent remplir la formule Éner$age, s'ils veulent avoir la subvention. Ce n'est pas nécessaire; cependant, c'est très utile, parce que le demandeur en apprend ainsi énormément sur sa propre maison et sur ce qu'il devrait faire, en réalité. Nous essayons de simplifier ces choses, et M. Girard . . . auriez-vous l'amabilité d'expliquer de quoi il retourne?

The Chairman: Mr. Girard.

M. G. E. Girard (directeur, Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes, Société centrale d'hypothèques et de logement): A l'heure actuelle, nous revoyons toutes les formules. Comme l'a dit l'honorable ministre il y a quelques instants, le questionnaire Éner$age est envoyé à la demande du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Cela peut parfois créer une certaine confusion; les gens se demandaient: «Doit-on remplir la formule Éner$age pour pouvoir obtenir la subvention?», même si nous avions mis en gros caractères, dans le questionnaire, que ce n'était pas nécessaire. D'ailleurs, nous réétudions l'ensemble des documents et essayons de le simplifier le plus possible. Il doit y avoir un certain équilibre entre l'importance des renseignements que nous devons donner aux gens et la masse de paperasses.

Nous faisons tout notre possible pour que la demande elle-même, c'est-à-dire la formule verte, soit le plus simple possible. Nous demandons certaines données de la part de la personne qui fait une demande du subvention, pour pouvoir calculer le montant auquel elle a droit, parce que, comme vous l'avez entendu dire, la subvention se chiffre à deux tiers du coût des matériaux, jusqu'à concurrence de $350. Mais le programme vaut aussi pour les propriétaires et les immeubles à logements de 3 étages ou moins, tout dépendant du nombre de logements. S'il y a plus de six logements, le montant n'est pas le même que s'il y a six logements ou moins, et ainsi de suite; ces renseignements nous sont indispensables.

The Chairman: Thank you, Mr. Girard. Mrs. Pigott.

[*Text*]

Mrs. Pigott: I am one of these people that when I go through the border and I look at one of those customs forms, I cannot even fill them out correctly. I am just terrible with forms. So please understand that there are a lot of people that want this program, but do not make it too difficult.

The Chairman: Thank you Mrs. Pigott.

M. Marceau: Seulement une question, monsieur le président.

Le président: Une question.

Monsieur Marceau.

M. Marceau: Monsieur le ministre, on insiste beaucoup dans les programmes de la Société centrale d'hypothèques et de logement sur la création de sociétés à but non lucratif. Est-ce que cela signifie que le ministère n'accepte pas d'aider les gens qui ont l'intention de faire des profits normaux dans la construction? Il y a une curieuse image qui se crée; les gens ne profitent pas de ces programmes-là parce qu'ils se disent qu'ils n'ont pas le droit de faire de profit, comme si c'était défendu, et qu'ils sont obligés d'administrer, tout simplement. Alors pourriez-vous me donner certaines explications à ce sujet-là pour éviter que la population . . .

M. Ouellet: Le gouvernement canadien aide de fait une gamme fort étendue de citoyens qui prennent l'initiative de construire une résidence: le jeune couple qui s'achète une maison pour la première fois, peut bénéficier du programme qu'on appelle AHOP. Si c'est un entrepreneur qui se construit un édifice à appartements, il peut bénéficier du programme qu'on appelle ARHP et il reçoit une aide particulière pour cela. S'il s'agit d'une société, elle peut recevoir, tout comme l'entrepreneur, une aide pour un immeuble résidentiel à profit. Mais nous avons voulu faire plus. Nous avons voulu aider non seulement ceux qui sont dans le cours normal des affaires mais aussi les gens qui ont de plus faibles revenus et qui se regroupent en sociétés à but non lucratif ou en coopératives. C'est donc un autre aspect de notre programme. C'est simplement un troisième ou un quatrième programme qui existe pour une troisième ou une quatrième catégorie de citoyens intéressés à construire des habitations.

M. Marceau: Ce n'est pas exclusif, c'est additionnel.

M. Ouellet: C'est cela.

M. Marceau: Merci.

The Chairman: Mr. Whiteway did you have a short brief question?

Mr. Whiteway: I want to ask a question about the disasterous program, the native and rural housing program, but I do not . . . But, will you make available, sir, from the MSUA, your clippings service to the Opposition? Perhaps one to Mrs. Pigott and one to me. Will you do that?

• 1105

Mr. Ouellet: The clipping service.

Mrs. Pigott: The nice one that . . .

[*Translation*]

Mme Pigott: Je suis de ces gens qui, lorsqu'ils traversent une frontière, ne réussissent jamais à remplir les formules comme il faut. Je ne comprends rien à tous ces questionnaires. Alors, comprenez qu'il y a bien des gens qui veulent profiter de ce programme, mais ne leur rendez pas la chose trop difficile.

Le président: Merci, madame Pigott.

Mr. Marceau: One very brief question, Mr. Chairman.

The Chairman: One question.

Mr. Marceau.

Mr. Marceau: Mr. Minister, a lot is being said in the CMHC programs about the creation of nonprofit organizations. Does that mean that the Minister does not accept to help the people who intend to make normal profits when they build? We are getting a funny picture here; people are not making use of those programs because they think they do not have the right to make a profit, as if that were forbidden, and that they are only to take care of administration. So could you give me certain explanations on that point so that the population will not . . .

Mr. Ouellet: The Canadian government is helping quite a range of people who are taking the initiative of building a home; the young couple who is buying a house for the first time can do so through AHOP. If it is a contractor building an apartment building, he can do so through ARHP and can be given special help. If it is a corporation, it can get, much as the contractor, certain help for putting up a residential apartment building on a profit basis. But we wanted to do more. We wanted not only to help those who are in normal business but also people with lower revenues who can form nonprofit corporations or co-operatives. That is another aspect of our program. That is simply a third or fourth program which exists for a third or a fourth category of people interested in building housing.

Mr. Marceau: This is not exclusive, it is additional.

Mr. Ouellet: Exactly.

Mr. Marceau: Thank you.

Le président: Monsieur Whiteway, aviez-vous une question très brève à poser?

M. Whiteway: Je voulais poser une question concernant un programme désastreux, c'est-à-dire celui destiné aux autochtones et aux régions rurales, mais je ne veux pas . . . Enfin, monsieur, peut-être pourriez-vous demander à votre département d'État aux Affaires urbaines de nous faire profiter, l'opposition, de votre service de coupures de presse. Peut-être pourriez-vous faire envoyer ces documents à Mme Pigott et à moi-même. Pourriez-vous le faire?

M. Ouellet: Le service de coupures de presse.

Mme Pigott: Celui qui . . .

[*Texte*]

Mr. Corbin: Use the library. The library is costing us . . .

Mr. Ouellet: I will have to check. In principle I have no objections. We will have to find out the practice on this.

Mrs. Pigott: The NCC does it.

Le président: Monsieur Watson, une question supplémentaire.

M. Watson: Une question supplémentaire, monsieur le ministre. Pour faire suite à ce qu'un autre député a soulevé au sujet des maisons mobiles. Je trouve que, dans les petites municipalités, les gens font des parcs, mais ils ne sont pas bien organisés, ils ne sont pas bien planifiés. On commence à répéter, avec les parcs pour maisons mobiles, toutes les erreurs qu'on a faites dans nos banlieues.

Dans les changements que vous proposez, pourquoi ne pas songer un peu au financement d'une meilleure planification, pour toutes les municipalités, et surtout les petites?

M. Ouellet: Certainement. Nous allons prendre cette excellente suggestion en considération.

Le président: Je remercie en votre nom le ministre et ses adjoints. La réunion est ajournée jusqu'à convocation.

[*Traduction*]

M. Corbin: Servez-vous de la bibliothèque. La bibliothèque nous coûte . . .

M. Ouellet: Il faut que je le vérifie. En principe, je n'ai aucune objection. Il va falloir s'informer sur la pratique courante.

Mme Pigott: La CCN le fait.

The Chairman: Mr. Watson, a supplementary.

Mr. Watson: A supplementary, Mr. Chairman. To follow up on a subject raised by another member concerning mobile homes: I find that in the small municipalities, people make parks which are not well laid out, they are not well planned. All the mistakes that were committed in our suburbs are being repeated in the mobile home parks.

In the changes you have proposed, why not consider financing better planning for all the municipalities, especially the smaller ones?

Mr. Ouellet: Certainly, we will take note of this excellent suggestion.

The Chairman: I thank the Minister and his assistants on your behalf. The meeting is adjourned to the call of the Chair.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class
Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to:
Printing and Publishing,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT
Imprimerie et Édition,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard du Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From the Minister of State for Urban Affairs:

Mr. W. Teron, Secretary.

From Central Mortgage and Housing Corporation:

Mr. Gilles E. Girard, Director, Canadian Home Insulation Program.

Du Département d'État des Affaires urbaines:

M. W. Teron, secrétaire.

De la Société centrale d'hypothèques et de logement:

M. Gilles E. Girard, directeur, Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 5

Friday, March 10, 1978

Chairman: Mr. Jean-Robert Gauthier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 5

Le vendredi 10 mars 1978

Président: M. Jean-Robert Gauthier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Health, Welfare and Social Affairs

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Santé, du bien-être social et des affaires sociales

RESPECTING:

Supplementary Estimates (B) 1977-78 under NATIONAL HEALTH AND WELFARE

CONCERNANT:

Budget supplémentaire (B) 1977-1978 sous la rubrique SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Third Session of the
Thirtieth Parliament, 1977-78

Troisième session de la
trentième législature, 1977-1978

26066—1

STANDING COMMITTEE ON HEALTH, WELFARE AND SOCIAL AFFAIRS

Chairman: Mr. Jean-Robert Gauthier
Vice-Chairman: Mr. Gilles Marceau

Messrs.

Appolloni (Mrs.)
Brisco
Caouette (*Villeneuve*)
Clarke (*Vancouver Quadra*)
Clermont
Corbin
Gilbert
Grafftey
Halliday
Harquail
Lajoie
McGrath
Philbrook
Railton
Robinson
Rynard
Yewchuk—(20)

(Quorum 11)

Le greffier du Comité
Richard Rumas
Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65(4)(*b*)

On Thursday, March 9, 1978:

Mr. Rynard replaced Mr. Whiteway;

Mr. Yewchuk replaced Mr. Darling.

On Friday, March 10, 1978:

Mr. Grafftey replaced Mrs. Pigott.

COMITÉ PERMANENT DE LA SANTÉ, DU BIEN-ÊTRE SOCIAL ET DES AFFAIRES SOCIALES

Président: M. Jean-Robert Gauthier
Vice-président: M. Gilles Marceau

Messieurs

Conformément à l'article 65(4) (*b*) du Règlement

Le jeudi 9 mars 1978:

M. Rynard remplace M. Whiteway;

M. Yewchuk remplace M. Darling.

Le vendredi 10 mars 1978:

M. Grafftey remplace Mme Pigott.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from Printing and Publishing, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Imprimerie et Édition, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Wednesday, March 1, 1978

ORDERED,—That Votes 5b and 25b relating to Consumer and Corporate Affairs and that Votes 10b, 25b and 30b relating to National Health and Welfare, for the fiscal year ending March 31, 1978, be referred to the Standing Committee on Health, Welfare and Social Affairs.

ATTEST

Le Greffier de la Chambre des communes

ALISTAIR FRASER

The Clerk of the House of Commons

ORDRE DE RENVOI

Le mercredi 1er mars 1978

IL EST ORDONNÉ,—Que les crédits 5b et 25b, Consommation et Corporations et les crédits 10b, 25b et 30b, Santé nationale et Bien-être social, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1978, soient déférés au Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.

ATTESTÉ

MINUTES OF PROCEEDINGS

FRIDAY, MARCH 10, 1978
(6)

[*Text*]

The Standing Committee on Health, Welfare and Social Affairs met at 9:44 o'clock a.m. this day, the Chairman, Mr. Jean-Robert Gauthier, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Gauthier (*Ottawa-Vanier*), Grafftey, Halliday, Railton and Robinson.

Other Member present: Mr. Knowles (*Winnipeg North Centre*)

Appearing: The Honourable Monique Bégin, Minister of National Health and Welfare and Mr. Kenneth Robinson, Parliamentary Secretary to the Minister of National Health and Welfare.

Witnesses: From the Department of National Health and Welfare: Mr. Bruce Rawson, Deputy Minister of National Health and Welfare; Dr. A. B. Morrison, Assistant Deputy Minister, Health Protection Branch; Mr. Dave Smith, Chief, Financial Planning and Analysis.

The Order of Reference dated Wednesday, March 1, 1978, relating to the Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 1978, being read as follows:

ORDERED,—That Votes 5b and 25b relating to Consumer and Corporate Affairs and that Votes 10b, 25b and 30b relating to National Health and Welfare, for the fiscal year ending March 31, 1978, be referred to the Standing Committee on Health, Welfare and Social Affairs.

With the consent of Members present, the Chairman called Votes 10b, 25b and 30b under National Health and Welfare.

The Minister made a statement and, with the Parliamentary Secretary and the witnesses, answered questions.

At 10:17 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE VENDREDI 10 MARS 1978
(6)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales se réunit aujourd'hui à 9 h 44 sous la présidence de M. Jean-Robert Gauthier (président).

Membres du Comité présents: MM. Gauthier (*Ottawa-Vanier*), Grafftey, Halliday, Railton et Robinson.

Autre député présent: M. Knowles (*Winnipeg-Nord-Centre*).

Comparaît: L'honorable Monique Bégin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, et M. Kenneth Robinson, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Témoins: Du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social: M. Bruce Rawson, sous-ministre de la Santé nationale et du Bien-être social; M. A. B. Morrison, sous-ministre adjoint, Direction générale de la protection de la santé; M. Dave Smith, chef, Analyse et planification financière.

Lecture est faite de l'ordre de renvoi suivant du mercredi 1er mars 1978 portant sur le budget supplémentaire (B) pour l'année financière se terminant le 31 mars 1978:

IL EST ORDONNÉ—Que les crédits 5b et 25b, Consommation et Corporations et les crédits 10b, 25b et 30b, Santé nationale et Bien-être social, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1978, soient déférés au Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.

Du consentement des membres présents, le président met en délibération les crédits 10b, 25b et 30b sous la rubrique Santé nationale et Bien-être social.

Le ministre fait une déclaration puis, avec le secrétaire parlementaire et les témoins, répond aux questions.

A 10 h 17, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Richard Rumas

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

Friday, March 10, 1977

• 0945

[*Texte*]

Le président: Bonjour mesdames et messieurs. Madame le ministre . . .

Mr. Grafftey: I do not want that money to go into roads in Saskatchewan.

The Chairman: I wish to thank you for coming to this meeting this morning. Order, please.

We do not have a quorum, but I will read the order of reference.

Be ordered that Votes 5b, 25b relating to Consumer and Corporate Affairs and that Votes 10b, 25b, 30b relating to National Health and Welfare for the fiscal year ending March 31, 1978 be referred to the Standing Committee on Health, Welfare and Social Affairs.

We have with us this morning the Minister of National Health and Welfare. I would like to call Votes 10b, 25b and 30b under National Health and Welfare.

NATIONAL HEALTH AND WELFARE

A—Department—Health Care Program Budgetary

Vote 10b—Health Care—Contributions—$14,033,001.

A—Department—Health Protection Program Budgetary

Vote 25b—Health Protection—Operating expenditures—$2,390,000.

Vote 30b—Health Protection—The grant listed in the Estimates—$1.

The Chairman: Before you proceed, Madam Minister, and I understand you have a statement, if you would allow me, I would just like to report that the Subcommittee on Agenda and Procedure of our Standing Committee did meet on March 9, 1978 and agreed to make the following recommendations. I realize, again, that we do not have a quorum to adopt these things, but I just want to make sure they are on the record, so that the members of the Committee will be aware of them.

The report reads this way:

> That three meetings be devoted to the Main Estimates relating to National Health and Welfare; that three meetings be devoted to the Main Estimates relating to Consumer and Corporate Affairs and that two meetings be devoted to the Main Estimates relating to Urban Affairs.

Because there is no quorum, I cannot ask for a vote on this, but I think it was appropriate that we put this on the record.

The Hon. M. Bégin (Minister of National Health and Welfare): I will come back.

The Chairman: You will be here another three times.

Madame le ministre, si vous avez des remarques d'ouverture à nous faire . . .

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

Le vendredi 22 mars 1977

[*Traduction*]

The Chairman: Good morning, Ladies and Gentlemen. Madam Minister . . .

M. Grafftey: Je ne veux pas que cet argent serve à la construction de routes en Saskatchewan.

Le président: Je vous remercie d'être venue ce matin. A l'ordre, s'il vous plaît.

Nous n'avons pas le quorum, mais je vous lirai notre ordre de renvoi.

Il est ordonné que les crédits 5b, 25b, Consommation et Corporations, que les crédits 10B, 25b, et 30b, Santé nationale et Bien-être social, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1978, soient déférés au Comité permanent de la santé, du bien-être et des affaires sociales.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social est ici ce matin. Je mets en délibération les crédits 10b, 25b et 30b, Santé nationale et Bien-être social.

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

A—Ministère—Programme des soins de santé Budgétaire

Crédit 10b—Soins de santé—Contributions . . . $14,033,-001

A—Ministère—Programme de protection de la santé Budgétaire

Crédit 25b—Protection de la santé—Dépenses de fonctionnement $2,390.000

Crédit 30b—Protection de la santé—Subventions inscrites au Budget . . . $1

Le président: Avant de commencer,—je crois savoir que le ministre a une déclaration à faire,—je voudrais faire rapport des décisions du comité de direction de notre Comité permanent, en date du 9 mars 1978. Je me rends compte que nous n'avons pas encore le quorum, mais je voudrais que ces recommandations soient inscrites au compte rendu, à titre d'information pour les membres de notre Comité.

Voici le rapport:

> Trois séances seront consacrées aux prévisions budgétaires de la Santé nationale et du Bien-être social, trois autres aux prévisions budgétaires du ministère de la Consommation et des Corporations, et deux séances seront consacrées aux prévisions budgétaires du ministère des Affaires urbaines.

Nous ne pouvons pas adopter ces recommandations si nous n'avons pas le quorum, mais je voulais tout simplement les lire pour qu'elles soient consignées au compte rendu.

L'honorable M. Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Je reviendrai.

Le président: Vous reviendrez trois fois.

Madam Minister, if you have opening remarks to make . . .

[*Text*]

Mr. Grafftey: Will we be taking National Health and Welfare first?

The Chairman: Yes.

Mr. Grafftey: Any idea of the date?

The Chairman: Not yet, Mr. Grafftey.

Miss Bégin: The Monday after Easter.

Mr. Knowles: Before the House is dissolved.

Mr. Grafftey: You will probably be operating on government warrants by April.

The Chairman: We will have to wait and see, Mr. Grafftey. I would wager with you on that.

Le président: Madame le ministre, si vous avez des commentaires d'ouverture à nous faire, je vous invite à prendre la parole.

Mr. Grafftey: I meant Governor General's warrants.

An hon. Member: That is better.

The Chairman: Order. The Minister has the floor.

Mlle Bégin: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je voudrais présenter au Comité le budget supplémentaire final des dépenses du ministère que je dirige pour l'année financière 1977-1978. We just distributed the page and a half of the few remarks I would like to make. The three proposals you will see represent more or less routine adjustments to my Department's spending plan, I think the sort of adjustments that would normally be expected at the end of a fiscal year.

The $1 item under the Health Care Program seeks authority to transfer $125,000 from the Medical Services Program to finance an increase in my Department's contribution to the Canadian Public Health Association in respect of its Task Force on Arsenic. An initial contribution of $100,000 was made towards the cost of this task force which was established in February 1977 to examine thoroughly allegations being made at that time concerning the existence of a health hazard from arsenic poisoning in Yellowknife, and to advise my Department of the need for additional data and further scientific research. The task force report dated December 1, 1977, but received by me at least a month later, recommended that an electro-myography program be instituted which would detect low level arsenic changes in hair and urine samples. So the additional funds are required for that program.

• 0950

A second $1 item under the Health Protection Program seeks authority for the payment of a $200,000 grant to the United Nations Fund for Drug Abuse Control. This fund was established in 1971 to support activities designed to control the supply of illicit drugs and to reduce demands for drugs. Canada has contributed annually to the fund from its beginning. We believe firmly that it is a valid undertaking and the current grant will bring our total contribution to $1.4 million.

The third item is a request for additional funds of $2.4 million to provide for prosecution costs under the Narcotic Control Act and the Food and Drug Act in excess of the nominal provision of $2.2 million in the main estimates. The annual level of these expenditures is governed by the number

[*Translation*]

M. Grafftey: Commencerons-nous par la Santé nationale et le Bien-être social?

Le président: Si.

M. Grafftey: Connaissez-vous les dates des réunions?

Le président: Pas encore, monsieur Grafftey.

Mlle Bégin: Le lundi de Pâques.

M. Knowles: Avant que la Chambre ne soit dissoute.

M. Grafftey: D'ici avril, on aura commencé à gouverner par mandats.

Le président: Nous verrons bien, monsieur Grafftey. Je suis prêt à parier avec vous là-dessus.

The Chairman: Madam Minister, if you have opening remarks to make, you have the floor.

M. Grafftey: Je parlais de mandats du gouverneur général.

Une voix: Voilà qui est mieux.

Le président: A l'ordre. C'est le ministre qui a la parole.

Miss Bégin: Thank you very much, Mr. Chairman.

I would like to submit the Committee the final supplementary estimates for the fiscal year 1977-78 relating to my department. Nous avons distribué le texte des remarques que je ferai. Les trois éléments dont il est question constituent des rajustements normaux aux dépenses de mon ministère. C'est le genre de rajustements auxquels on s'attend en fin d'année financière.

Le poste à $1 au programme des soins de santé vise à transférer $125,000 du programme des services médicaux pour combler une augmentation de la contribution de mon ministère à l'Association canadienne pour la santé publique, qui finance un groupe de travail sur l'arsénic. Nous avons offert une contribution de $100,000 au moment de la formation de ce groupe de travail en février 1977; il se consacre à l'étude de l'empoisonnement à l'arsenic, qui constituerait un danger pour la santé à Yellowknife. Le groupe de travail doit aviser mon ministère s'ils ont besoin de données supplémentaires et si nous devons poursuivre la recherche scientifique dans ce sens. Le groupe de travail a présenté un rapport le 1er décembre 1977, mais je ne l'ai reçu qu'un mois plus tard; il recommandait qu'un programme d'électro-miographie soit mis sur pied afin de détecter la présence d'arsenic dans des échantillons de cheveux et d'urine. Nous avons donc besoin de fonds supplémentaires pour ce programme.

Sous la rubrique Programme de protection de la santé, il y a un deuxième poste de $1 pour nous permettre de verser au Fonds des Nations Unies une subvention de $200,000 pour la lutte contre l'abus des drogues. Ce fonds remonte à 1971 et il sert à enrayer le trafic illégal des drogues et à réduire la demande des drogues. Le Canada a, depuis le début, fait une contribution annuelle à ce fonds. Nous estimons qu'il s'agit d'une entreprise louable et la subvention actuelle portera notre contribution totale à 1.4 million de dollars.

En troisième lieu, nous demandons un montant supplémentaire de 2.4 millions de dollars pour couvrir les frais des poursuites intentées en vertu de la Loi sur les stupéfiants et de la Loi des aliments et drogues, en plus du montant nominal de 2.2 millions de dollars prévu dans le budget général des

[*Texte*]

of arrests made by the RCMP and other police agencies, as well as by the complexity of the subsequent prosecutions—factors that are not controllable nor predictable.

However, it should be noted I think that the prosecution costs are offset to a large extent by revenues from fines and seizures, which are credited to the Consolidated Revenue Fund.

This, I think, completes, Mr. Chairman, my overview of these final supplementaries for my department. It would be a pleasure to answer questions of hon. members.

The Chairman: Thank you, Miss Bégin. I understand, gentlemen, that we also have Mr. Bruce Rawson and Mr. Dave Smith.

Miss Bégin: Mr. Bruce Rawson is my Deputy Minister, and Mr. Dave Smith is my finance specialist, and, of course, my Parliamentary Secretary, Mr. Ken Robinson.

The Chairman: Fine. We are open to questions. I have no questioners at this time. Mr. Railton.

Mr. Railton: I was wondering why the Health and Welfare department should contribute to an environmental thing like the arsenic poisoning; secondly, the United Nations Drug Abuse Fund; and thirdly, why would prosecution costs not come through the Solicitor General's department? I just cannot see that that is tied up with Health and Welfare.

Miss Bégin: Mr. Chairman, to the first question asked by Mr. Railton, Health and Welfare is involved in studies on arsenic, in this case in Yellowknife in the Northwest Territories, because of our health protection mandate. We are the only government department that contributed to the cost of the study. As to the recommendations of the study, they will be applied by more than one department. Indian Affairs, Fisheries, Environment are the departments I can think of that have received the report and jointly will implement and follow up on the recommendations.

Mr. Railton: So the costs are shared. That is what I mean, yes.

The Chairman: Mr. Railton, would you repeat that, please?

Mr. Railton: So the costs are really shared by other departments.

Miss Bégin: The costs of the implementation will be shared by different parties including the Northwest Territories. I would also like to add that we have responsibility for standards of health for native people. It would be irresponsible of us if we were not to take up or assume our responsibilities there.

Mr. Railton: It is not any criticism. I think it is a good thing to be in, but I just wondered if we are taking the full load of expense in the Department of Health and Welfare. That is all.

• 0955

Miss Bégin: That brings me to your second question regarding the persecution under the Narcotic Control Act, and the Food and Drugs Act . . .

[*Traduction*]

dépenses. Le niveau annuel de ces dépenses dépend du nombre d'arrestations effectuées par la GRC et les autres corps policiers, en même temps que de la complexité des poursuites subséquentes, facteurs qui échappent aux prévisions.

Quoi qu'il en soit, il faut remarquer que les frais des poursuites sont compensés en grande partie par les recettes provenant des amendes et des saisies, lesquelles sont versées au Fonds du revenu consolidé.

Monsieur le président, voilà en résumé les prévisions budgétaires supplémentaires de mon ministère. Je me ferai un plaisir de répondre aux questions des membres du Comité.

Le président: Merci, mademoiselle Bégin. Je crois savoir que M. Bruce Rawson et M. Dave Smith vous accompagnent.

Mlle Bégin: C'est exact. M. Bruce Rawson est sous-ministre et M. Dave Smith est spécialiste en finances. Il ne faut pas oublier non plus mon secrétaire parlementaire, M. Ken Robinson.

Le président: Très bien. Vous pouvez poser des questions. Je n'ai pas de noms sur ma liste pour l'instant. Monsieur Railton.

M. Railton: Je me demande pourquoi le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social contribue à un projet écologique sur l'arsenic, deuxièmement, au Fonds des Nations Unies pour la lutte contre les drogues; troisièmement, pourquoi n'est-ce pas le ministère du Solliciteur général qui assume les frais des poursuites? Je ne comprends pas ce que le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a à voir là-dedans.

Mlle Bégin: Monsieur le président, c'est à cause de notre mandat pour la protection de la santé que nous faisons des études sur l'intoxication par l'arsenic à Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest. Nous sommes le seul ministère à contribuer au coût de cette étude. Néanmoins, les recommandations de l'étude toucheront plus d'un ministère, notamment le ministère des Affaires indiennes, et le ministère des Pêches et de l'Environnement. Ces ministères recevront le rapport et, conjointement, mettront en application les recommandations qu'il contient.

M. Railton: Les coûts sont donc partagés.

Le président: Monsieur Railton, voulez-vous répéter cela?

M. Railton: Les autres ministères partagent donc les coûts.

Mlle Bégin: Ils partagent les coûts de mise en application des recommandations; le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest en fait autant. Je voudrais souligner ici notre responsabilité quant aux normes de santé des autochtones. Nous ferions preuve d'irresponsabilité si nous n'y voyions pas.

M. Railton: Mais je ne voulais pas critiquer. Je pense que c'est très bien, mais je me demandais pourquoi le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social assumait toutes les dépenses. C'est tout.

Mlle Bégin: Cela m'amène à répondre à votre deuxième question, sur les poursuites intentées en vertu de la Loi sur les stupéfiants et de la Loi des aliments et drogues . . .

[*Text*]

Mr. Robinson: Prosecution. Maybe it is persecution for . . .

Mlle Bégin: Qu'est-ce que j'ai dit? J'ai dit persécution?

Prosecution; we are very humane in my department.

Mr. Robinson: Right.

I understand from my officials that your question is very valid; it is under study right now, in the review with the Department of Justice, which department should have that role and cost.

Mr. Robinson: On a supplementary.

The Chairman: Mr. Robinson, on a supplementary.

Mr. Robinson: I understand that, although there is an additional cost of $2.4 million for this third item, additional funds for prosecution, there is also a revenue from the fines and seizures which is a recovery item. Is there any place in the estimates where you show this recovery item? Who gets the money? Does it go to the local . . .

Miss Bégin: The Receiver General. It is credited to the Consolidated Revenue Fund.

Mr. Robinson: But you do not get any credit back for it?

Miss Bégin: We do not. Can I give a few figures to show the order of magnitude of that?

The Chairman: Yes.

Miss Bégin: For instance, in 1976-77 the revenue from fines and seizures was $3,219,102; for 1977-78, $2.292 million. I should say that this amount is up to February 15, 1978; I will repeat the figure: $2,292,447 up to now. Of course, the RCMP is involved; Customs officers could be involved. It is difficult, probably, to redistribute the amount of money. In any event it is not credited to my department.

The Chairman: Dr. Halliday on a supplementary.

Mr. Halliday: I have a supplementary question on the same point as Mr Robinson's. The Minister has just indicated a revenue of roughly $3 million and some odd thousand from fines and seizures, and this almost implies that the department is pushing drugs. How do you get revenue from seizures?

Mr. Rawson: It is not just drugs that we seize, Mr. Chairman.

Mr. Halliday: Where do you get the revenue?

The Chairman: Mr. Rawson, did you wish to answer this question?

Mr. Rawson: Well I will answer temporarily while Alex comes over here and tells me if there is anything more that I could answer, but I am sure, sir, that seizures include more than just drugs.

The Chairman: Dr. Morrison, would you like to elaborate?

Dr. A. B. Morrison (Assistant Deputy Minister, Health Protection Branch, Department of National Health and Welfare): Seizures often include automobiles, boats, aircraft, all kinds of conveyances which are used as part of drug trafficking operations; a great variety of vehicles of one sort or another

[*Translation*]

M. Robinson: Les persécutions? Peut-être . . .

Miss Bégin: What did I say? Did I say persecutions?

Les poursuites, je dis bien. Nous avons le sens des valeurs humaines chez nous.

M. Robinson: Tout à fait.

Mes collaborateurs me disent que votre question est très à propos. Nous sommes en pourparlers avec le ministère de la Justice, afin de voir qui devrait assumer cette responsabilité et ces coûts.

M. Robinson: Question supplémentaire.

Le président: Monsieur Robinson, allez-y.

M. Robinson: Je crois comprendre qu'assortis à ces dépenses supplémentaires de 2.4 millions de dollars pour les poursuites, il y a également des revenus tirés des amendes et des saisies. Peut-on retrouver le montant de ces revenus dans les prévisions budgétaires? Qui reçoit cet argent? Est-ce que ce sont les autorités locales . . .

Mlle Bégin: Le Receveur général. Ces montants sont versés au Fonds du revenu consolidé.

M. Robinson: Mais est-ce que vous en touchez une partie?

Mlle Bégin: Pas du tout. Pouvons-nous donner quelques chiffres qui permettraient de se faire une idée de ce que cela représente?

Le président: Oui.

Mlle Bégin: Par exemple, en 1976-1977, le revenu tiré des amendes et des saisies était de $3,219,102. En 1977-1978, il était de $2,292,000. Ce chiffre remonte a 15 février et il est, plus précisément, de $2,292,447. La GRC est en cause, les douaniers également. Il serait donc difficile de redistribuer cet argent. De toute façon, ce n'est pas mon ministère qui en profite.

Le président: Monsieur Halliday, une question supplémentaire.

M. Halliday: C'est une question supplémentaire à celle de M. Robinson. Vous avez parlé de revenus de 3 millions et quelques centaines de milliers de dollars. Cela nous amène à penser que le ministère se fait pourvoyeur de drogues. Comment les saisies se transforment-elles en revenus?

M. Rawson: Nous ne saisissons pas uniquement des drogues.

M. Halliday: Mais d'où tirez-vous ces revenus?

Le président: Monsieur Rawson, voulez-vous répondre à cette question?

M. Rawson: J'y répondrai de façon temporaire, et Alex pourra s'approcher de la table et apporter plus de précisions. Nous ne saisissons pas uniquement des drogues.

Le président: Monsieur Morrison, avez-vous quelque chose à ajouter?

M. A. B. Morrison (sous-ministre adjoint, Direction de la protection de la santé, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social): Nous saisissons souvent des voitures, des bateaux, des avions, toutes sortes de véhicules de transport dont on se sert pour faire le trafic des drogues. Si nous ne

[*Texte*]

are seized. If the ownership cannot be established, then the vehicle will be forfeited to the Crown and sold.

Mr. Halliday: Mr. Chairman, those items would amount to quite a bit of money, perhaps. How much then would you get of this total of $3 million and some odd thousand? How much of that would be from fines, roughly?

Dr. Morrison: I do not have an accurate figure, Mr. Chairman. My off the top of the head estimate is that 85 per cent would be from fines and 15 per cent from the sale of various kinds of conveyances.

The Chairman: Dr. Halliday.

Mr. Halliday: I would like to pursue this same topic a bit more. Like a lot of the new members, I am still learning a lot about the way things work around here. Mr. Chairman, the Minister mentioned these as being routine adjustments, and I do not understand why. Perhaps his financial experts can explain why it is routine to have a supplementary estimate that is actually bigger or larger than the original so-called normal provision of $2.2 million.

Miss Bégin: Mr. Chairman, before asking Mr. Smith to speak to that, I want to mention to Dr. Halliday that if I use the word "routine", despite the amount in cost, it is that it is a re-adjustment of a well-known expenditure, either ongoing, like the administration of the Food and Drugs Act and the Narcotic Control Act, or studies already undertaken, such as the one I mentioned, or the united funds contribution which is an annual contribution of which we cannot predict the total amount. At the moment we come to the Committee in the normal course of the estimates; it will not be the amounts themselves, but I would like Mr. Smith to add whatever precision we could give you on that.

• 1000

The Chairman: Mr. Dave Smith.

Mr. Dave Smith (Chief, Financial Planning and Analysis Division, Department of National Health and Welfare): Well, Mr. Chairman, for the very reason that these costs are so unpredictable and uncontrollable, we put just a nominal amount in our main estimates, at $2.2 million. But this nominal amount we established some years ago and it has just remained at that level. Every year, we put $2.2 million in our main estimates. We have, again, for the 1978-1979 fiscal year. By the time the final supplementary estimates come around, we are far enough into the fiscal year to make a more or less accurate prediction of the costs and we ask for that nominal amount to be brought up to the required level. In the case of 1977-1978 it is $4.6 million in total, so we are short $2.4 million.

The Chairman: Dr. Halliday.

Mr. Halliday: On this same subject, I can appreciate that as you say you are using a nominal figure. But surely that is not the standard way of developing Estimates, to have nominal figures for all votes. And why do you have a nominal figure in this instance, with respect to prosecutions and fines? Prosecu-

[*Traduction*]

pouvons pas établir à qui appartiennent ces véhicules, c'est à la Couronne qu'ils reviennent, et ils sont vendus.

M. Halliday: Monsieur le président, je suppose que cela représente beaucoup d'argent. Quelle proportion de ces 3 millions de dollars représentent les amendes?

M. Morrison: Je n'ai pas de chiffres précis. De mémoire, je dirais que 85 p. 100 sont tirés des amendes et 15 p. 100 de la vente des véhicules.

Le président: Monsieur Halliday.

M. Halliday: J'aimerais poursuivre un instant. Je suis relativement nouveau et j'en apprends tous les jours. Monsieur le président, le ministre a parlé de rajustements normaux et je ne comprends pas pourquoi. Peut-être que les experts financiers pourraient nous dire pourquoi il est normal d'avoir des prévisions supplémentaires dont le montant est plus élevé que le montant prévu au départ. Dans le cas qui nous occupe, il s'agissait de 2.2 millions de dollars.

Mlle Bégin: Avant de passer la parole à M. Smith, j'aimerais dire à M. Halliday que le mot «normales» s'applique à des dépenses faites pour rajuster le montant déjà consacré à des études qui ont déjà démarré ou à la mise en application des dispositions de la Loi des aliments et drogues et de la Loi sur les stupéfiants, ou encore pour rajuster notre contribution annuelle au Fonds des Nations Unies, contribution dont nous ne pouvons pas prévoir le montant total. Au moment où les prévisions budgétaires principales sont étudiées en comité, nous ne connaissons pas les montants eux-mêmes, et je demanderai à M. Smith de vous donner d'autres précisions là-dessus.

Le président: M. Dave Smith.

M. Dave Smith (chef, Division de l'analyse et la planification financières, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, nous ne pouvons pas prévoir quels seront les coûts et voilà pourquoi dans les prévisions budgétaires nous n'inscrivons qu'un montant nominal, dans le cas qui nous occupe, 2.2 millions de dollars. Ce montant nominal a été fixé il y a plusieurs années et n'a pas été changé depuis. Chaque année, nous inscrivons donc 2.2 millions dans les prévisions budgétaires. Nous avons fait de même pour l'année financière 1978-1979. Au moment de l'étude des prévisions budgétaires, l'année financière est déjà avancée, et nous pouvons faire une prévision beaucoup plus exacte des coûts. Nous demandons alors un relèvement de ce montant nominal. En 1977-1978, les coûts s'élèvent à 4.6 millions. Voilà pourquoi nous avons besoin de 2.4 millions de dollars supplémentaires.

Le président: Monsieur Halliday.

M. Halliday: Je comprends que vous utilisiez un montant nominal. Mais il n'est certainement pas normal que les prévisions budgétaires soient une série de montants nominaux pour tous les crédits. Mais pourquoi, dans le cas des poursuites et des amendes, inscrivez-vous un montant nominal? Les poursui-

[*Text*]

tion is pretty standard, pretty stable now. It has not changed much. The number of convictions is almost the same. I do not understand why you could not initially make a very close approximation to your final Estimate.

The Chairman: Madam Minister.

Miss Bégin: After having heard the explanation of Mr. Smith, I, for the one, would tend to agree with Dr. Halliday that a greater degree of precision could be sought, because there is a pattern, at least in the case of arrests under the application of our two Acts or under the case of, say, the United Nations Fund. The study, though, could not easily be determined ahead of time in terms of money.

But there is surely something to be improved there.

The Chairman: I wonder if I could be allowed a question to the Minister, Mr. Halliday?

Mr. Halliday: Please go ahead.

The Chairman: Are you equipped to prosecute under the Narcotic Control Act in your own department, or do you more or less contract this out to the RCMP or to other police forces? And are these payments made to these people?

Miss Bégin: Mr. Chairman, the Department of Health and Welfare has only two active roles in the total process you referred to: the analysis of the samples and provision of expert witnesses for the prosecution phase. The RCMP officers and the customs officers are, in fact, agents acting for us to enforce the two Acts.

The Chairman: Within their own budgets?

Miss Bégin: Within their own budgets. And I recall, as former Minister of Revenue, the application of the Customs Act was similar.

The Chairman: All right. You left me with the impression that your total costs of prosecuting would be about $4.6 million, but actually there are other costs.

Miss Bégin: I am sorry. I should have explained that, however, it is my department which is responsible for paying the prosecution costs.

The Chairman: Why . . . ?

Miss Bégin: Because the general policy is that funds for administering an act of Parliament are voted under the estimates of the department responsible for that act, although in this case, we use obviously, people of other departments.

The Chairman: Other questioning?

Mr. Halliday: I have some other questions but I do not want to monopolize this whole meeting.

The Chairman: No, no, go right ahead. The Minister is in a bit of a hurry, though, because she would like to leave.

Miss Bégin: I am sorry. I have an appointment that was scheduled some time ago with parties from different parts of Canada coming to my office. It should not be as important as the Committee and it is not. But I wonder if I could obtain the

[*Translation*]

tes sont, bon an, mal an, les mêmes, cela ne change pas beaucoup. Le nombre des condamnations demeure à peu près le même. Je ne comprends pas pourquoi vous ne pourriez pas faire, au départ, une estimation plus juste.

Le président: Madame le ministre.

Mlle Bégin: Après avoir écouté l'explication de M. Smith, je suis, pour ma part, du même avis que M. Halliday et je voudrais qu'on tende à plus de précisions, car il est vrai que dans le cas des arrestations faites en vertu des dispositions de nos deux lois, il y a une certaine stabilité. Cela est vrai également dans le cas du Fonds des Nations-Unies. Dans le cas de l'étude, il n'était pas facile de déterminer d'avance combien elle coûterait.

Mais on pourrait sûrement améliorer les choses, ici.

Le président: Puis-je poser une question, monsieur Halliday?

M. Halliday: Mais je vous en prie.

Le président: Le ministère est-il à même d'intenter des poursuites en vertu des dispositions de la Loi sur les stupéfiants? Devez-vous compter sur la Gendarmerie royale du Canada ou sur les autres corps policiers pour le faire? Est-ce que vous devez payer ces gens-là?

Mlle Bégin: Monsieur le président, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social n'a que deux responsabilités: analyser les échantillons et fournir les experts au moment du procès. La Gendarmerie royale du Canada et les douaniers sont, en fait, les agents qui mettent les dispositions de la loi en application en notre nom.

Le président: Ils doivent le faire à même leurs propres budgets?

Mlle Bégin: C'est cela. Quand j'étais ministre du Revenu, la mise en application des dispositions de la Loi sur les douanes se faisait de façon semblable.

Le président: Très bien. J'ai cru comprendre que le coût total des poursuites s'élevait à 4.6 millions de dollars, et il y a d'autres frais qui s'ajoutent à cela.

Mlle Bégin: Excusez-moi. C'est mon ministère qui doit payer les frais des poursuites.

Le président: Mais pourquoi?

Mlle Bégin: Parce que la politique veut que, pour l'application d'une loi du Parlement, nous recevions des crédits dans les prévisions budgétaires de notre ministère, même si, comme dans le cas qui nous occupe, nous faisons appel à d'autres ministères.

Le président: Y a-t-il d'autres questions?

M. Halliday: J'aurais d'autres questions à poser, mais je ne veux pas monopoliser le temps des membres du Comité.

Le président: Mais non, allez-y. Le ministre doit cependant nous quitter.

Mlle Bégin: Excusez-moi. J'ai un rendez-vous qui a été fixé il y a longtemps avec des gens qui viennent de diverses régions du Canada. Je sais que cela ne doit pas supplanter en importance les affaires du Comité. Mais j'aimerais obtenir la per-

[*Texte*]

permission of the Committee to have my parliamentary secretary answer in my name for the rest of this session. It is a pity.

Mr. Halliday: We will regret not having you here.

Miss Bégin: Thank you very much, Dr. Halliday. And of course, the officials of the department will do everything to help.

• 1005

The Chairman: I would like to pursue that. Madam Minister, thank you for coming this morning and, Mr. Robinson, I invite you to take the chair as a witness. Dr. Halliday, you are on.

Mr. Halliday: Mr. Chairman, I want to welcome the Parliamentary Secretary to the very lofty position he now has this morning and I am interested . . .

Mr. Robinson (Parliamentary Secretary to Minister of National Health and Welfare): You are always very charitable.

Mr. Halliday: Pardon me?

Mr. Robinson: You are always very charitable.

Mr. Halliday: I am not tough enough sometimes; perhaps that is my trouble. Mr. Chairman, I am interested in knowing how our contributions to the U.N. for drugs, which I see here is $200,000—is that right?

Mr. Robinson: Yes, $200,000.

Mr. Halliday: I am interested in knowing how that compares with our expenditure in Canada when pursuing that same line of work that the U.N. is pursuing. I want a comparison.

The Chairman: Mr. Robinson. If I understood you right, Mr. Halliday, what you want to know is what is the total Canadian budget for the same type of . . .

Mr. Halliday: For comparable work in drug abuse control. I would not want to include in that the prosecutions because that is not comparable, but expenditures on drug abuse control. What do we spend in Canada? We know that we give away $200,000. per year, or at least in one year.

Mr. Rawson: Well, I will take a try at that really tough question. First, Dr. Halliday, the amount that Canada actually provides to the U.N. for the assistance on control of illicit drugs is about $1.4 million, of which $200,000 is from us . . . no? All right, what is it now?

The Chairman: Dr. Morrison.

Dr. Morrison: Two hundred thousand dollars per year. Our total contribution to date to the U.N. fund for drug control has been $1.4 million, but it is $200,000 per year.

Mr. Rawson: That is a total. I am sorry. All right. The problem in giving you a really good answer to your first question is that many different departments have some role in the control of drugs and illicit-drug trafficking in this country, including: the enforcement side in Customs; the RCMP; pro-

[*Traduction*]

mission des membres du Comité pour que mon secrétaire parlementaire me remplace pour le reste de cette séance. C'est dommage.

M. Halliday: Vous nous manquerez.

Mlle Bégin: Merci beaucoup, monsieur Halliday. Bien sûr, les fonctionnaires du ministère feront tout en leur possible pour vous aider.

Le président: J'aimerais y revenir plus tard. Madame le ministre, je vous remercie d'être venue ce matin, et j'invite maintenant M. Robinson à s'approcher de la table des témoins. Monsieur Halliday, à vous la parole.

M. Halliday: Monsieur le président, je désire souhaiter la bienvenue au secrétaire parlementaire, lui qui occupe ce matin cette place si supérieure; ce qui m'intéresse . . .

M. Robinson: (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Vous êtes toujours si charitable.

M. Halliday: Pardon?

M. Robinson: Vous êtes toujours si charitable.

M. Halliday: Parfois, je ne suis pas assez dur; c'est sans doute mon problème. Monsieur le président, j'aimerais savoir quel est le montant de notre contribution au fonds des Nations Unies pour la lutte contre les drogues. Je crois voir ici qu'elle est de $200,000; c'est bien ça?

M. Robinson: En effet, $200,000.

M. Halliday: En comparaison, j'aimerais savoir combien on consacre d'argent à un programme semblable au Canada.

Le président: Monsieur Robinson. Si je vous ai bien compris, monsieur Halliday, vous aimeriez savoir quel montant est consacré au Canada pour un programme du . . .

M. Halliday: Oui, à la lutte contre l'abus des drogues. Je ne veux pas connaître les frais des poursuites judiciaires, seulement les dépenses engagées pour lutter contre l'abus des drogues. Combien dépensons-nous au Canada? On sait que nous donnons $200,000 par année, du moins cette année, à l'ONU.

M. Rawson: Je vais essayer de répondre a votre dificile question. Tout d'abord, le Canada donne actuellement aux Nations Unies, pour leur lutte contre les drogues illicites, environ 1.4 million de dollars, dont $200,000 de notre ministère . . . ce n'est pas ça? Très bien alors, allez-y.

Le président: Monsieur Morrison.

M. Morrison: Nous donnons $200,000 par année. Jusqu'à présent, le total de notre contribution au Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues a été de 1.4 million de dollars. Mais nous donnons chaque année $200,000.

Mr. Rawson: C'est un total. Je suis désolé. J'ai compris. Le problème, c'est que nous ne pouvons pas véritablement répondre à votre première question, puisqu'il y a toute une foule de ministères qui ont un certain rôle à jouer dans le contrôle des drogues illicites et de leur trafic au pays. Il y a donc le

[*Text*]

vincial enforcement; treatment systems under Medicare and hospitalization; our own non-medical use of drugs; a grant system of $12 million approximately; and a large number of other kinds of treatment systems would be in place.

It is a very difficult question to give you much of a concret answer on, I think.

The Chairman: Dr. Morrison.

Dr. Morrison: I can perhaps add a little bit, Mr. Chairman. A number of the major activities under the U.N. fund do not have any real analagous Canadian counterpart because they are related, for example, to two major headings. Under control capabilities, for example, there is a major program to train drug analysts from developing countries; to train narcotics policemen from developing countries; to assist developing countries in upgrading their national legislation to bring it more into line with the international treaty commitments.

There are major programs relating to reduction of supply and two very successful projects I could mention there would be a major program in Thailand where the farmers who have been the traditional suppliers of opium are being converted to other agricultural crops so that they do not have to grow opium as their cash crop. For example, they are moving them over to coffee and to pyrethrum and to soybean and to other crops so that they are no longer dependent upon opium. In Turkey there has been a major effort by the U.N. to assist the Turkish government in controlling its licit production of opium poppies to prevent the traditional leakage that has occurred from the Turkish licit market into the illegal market. That has involved sophisticated surveillance techniques from aircraft and a lot of very, very elaborate helicopter surveillance, for example. We just do not have an analogous activity to that.

• 1010

Mr. Halliday: This figure of $200,000 would not be arrived at lightly, and I am sure you took into consideration to some extent, the givings of other countries on a per-capita basis. Where do we rank with other countries on a per-capita in this drug abuse control program?

Dr. Morrison: Canada has consistently ranked second or third in total givings to that UN fund. We have been a major contributor. The biggest contributor by far has been the United States, which, because of the deep concern they have about the international heroin market in particular, has given $18 million since 1971.

Mr. Halliday: Is that more per capita?

Dr. Morrison: Oh, yes, by far. By far. For example, in 1977 we budgeted just over $7 million, of which the Americans gave $4 million. We gave $200,000, and on a per capita basis theirs is about double what we would give.

Mr. Halliday: Mr. Chairman, as a matter of policy for the future—and maybe the parliamentary secretary would be

[*Translation*]

département des douanes, la GRC, les authorités provinciales, les traitements et l'hospitalisation défrayés par les régimes d'assurance-maladie, notre propre programme sur l'usage non médicale des drogues, un programme de subventions dont le budget est d'environ 12 millions de dollars, ainsi que divers types de traitements.

Il est donc très difficile de vous répondre vraiment.

Le président: Monsieur Morrison.

M. Morrison: Je pourrais peut-être ajouter quelque chose. Plusieurs des principaux programmes financés par le Fonds des Nations Unies n'ont aucun équivalent au Canada. Il y a, entre autres, un programme important qui forme, pour les pays en voie de développement, des personnes capables d'analyser les drogues, des policiers pour les brigades de stupéfiants, qui aide ces mêmes pays à adopter une législation plus conforme aux traités internationaux.

D'autres programmes visent une réduction des approvisionnements; je peux vous citer, entre autres, deux projets qui ont eu énormément de succès, l'un en Thaïlande, où les agriculteurs, qui ont toujours fait pousser de l'opium, commencent à faire pousser d'autres denrées agricoles qui leur permettront de vivre d'autre chose que de la vente de leur opium. Par exemple, ils commencent à faire pousser du café, du pyrèthre, des fèves de soya ou d'autres denrées; ils ne dépendent plus de l'opium. En Turquie aussi, les Nations Unies ont aidé le gouvernement turc à contrôler la production licite de pavot, pour empêcher le détournement de ses récoltes vers le marché illicite. Il a fallu trouver de très fines techniques de surveillance par avion, et même par hélicoptère. Nous n'avons pas besoin d'un programme semblable.

M. Halliday: On ne calcule certainement pas à la légère ce montant de $200,000. Vous avez certainement tenu compte, dans une certaine mesure, des contributions des autres pays et de leur montant par habitant. A quel rang nous plaçons-nous pour notre contribution par habitant au programme de lutte contre l'abus des drogues?

M. Morrison: Le Canada s'est toujours placé deuxième ou troisième pour la somme de ses contributions au Fonds des Nations Unies. Nous sommes l'un des principaux donateurs. Le plus important jusqu'à présent, ce sont les États-Unis, qui, depuis 1971, ont donné 18 millions de dollars, parce qu'ils sont gravement préoccupés par le marché international de l'héroïne.

M. Halliday: Leur contribution par habitant est-elle supérieure à la nôtre?

M. Morrison: Oui, et de loin. Par exemple, en 1977, le budget a été légèrement supérieur à 7 millions de dollars, 4 millions ayant été fournis par les Américains. Nous, nous avons donné $200,000, et leur contribution par habitant est environ le double de la nôtre.

M. Halliday: J'aimerais faire une suggestion qui intéressera peut-être le secrétaire parlementaire. A l'avenir, le ministère

[*Texte*]

interested in this—I wonder whether the department has given any consideration to establishing a body such as a national institute for alcohol and drug research in Canada; a body that would have some prestige and some ability to go into this problem of drug abuse in a co-ordinated way—to co-ordinate all activities in the country. The Americans have one, for instance, and I am wondering why we do not. I wonder if you have looked at it and, if so, what is the problem?

The Chairman: Mr. Robinson.

Mr. Robinson: Maybe Dr. Morrison could give us some information on this at the present time.

The Chairman: Dr. Morrison.

Dr. Morrison: It is an intriguing possibility, Mr. Chairman, which we have looked at on a number of occasions. We have felt that it really comes down to a basic philosophy of how you do medical research in this country. Do you try to centralize it under the federal government or do you try to permit the reasonable growth of the existing academic institutions? Do you sponsor research grants in various centres of excellence across the country, rather than trying to put it all under the total control of the federal government? We have felt that if we were to establish a single national agency, a national institute of health equivalent, for example, in the drug abuse field, we would perhaps drain away much of the expertise from the already existing capabilities in the Addiction Research Foundation or in various universities, and we are not certain that this is the wisest national posture. We believe it is probably better to foster the growth of the existing academic institutions rather than try to centralize under the federal government's arms.

Mr. Railton: A supplementary along that line, Mr. Chairman.

The Chairman: Dr. Railton.

Mr. Railton: Have the annual grants to the Medical Research Council and the universities been increased for medical research in the past year or two?

The Chairman: Mr. Robinson.

Mr. Robinson: I think they are both outside the Department of Health and Welfare's responsibility. Maybe Dr. Morrison would add something further.

Mr. Railton: Who looks after medical research? What department?

Dr. Morrison: There is no question about the funds for the Medical Research Council failing outside the aegis of the department, although not outside the responsibility of the minister. There has been some increase during the past year but the Medical Research Council, like all other research-granting agencies in this country, has been under severe financial constraints for the last two or three years.

Mr. Railton: I was interested in whether or not the Medical Research Council budget, which used to be around $40-some million a year, has been allowed to go up. You would know that.

[*Traduction*]

ne pourrait-il pas songer à créer un organisme canadien semblable à l'Institut national de recherches sur l'alcool et la drogue. Un tel organisme aurait un certain prestige et pourrait coordonner toutes les recherches qui se font au pays sur l'abus des drogues. Il existe un institut de ce genre aux États-Unis et je me demande pourquoi il n'y en a pas un ici. Avez-vous étudié la question; le cas échéant, qu'est-ce qui vous empêche de la faire?

Le président: Monsieur Robinson.

M. Robinson: Le docteur Morrison pourrait peut-être vous donner certains renseignements à ce sujet.

Le président: Monsieur Morrison.

M. Morrison: C'est là une possibilité étonnante que nous avons envisagée à plusieurs reprises. Le problème, c'est de décider comment on veut organiser la recherche médicale au pays. Veut-on la centraliser et en confier la coordination au gouvernement fédéral, ou veut-on laisser le champ libre aux institutions universitaires déjà existantes? Doit-on accorder des subventions à la recherche aux divers centres réputés, au lieu de les assujetir au contrôle du gouvernement fédéral? Nous avons cru qu'en formant un seul organisme national—l'équivalent de l'Institut national de l'hygiène, par exemple—pour les drogues, nous viderions de leurs experts les organismes déjà créés, comme la Fondation de recherches sur la toxicomanie, et les diverses universités. Nous ne croyons donc pas que ce soit là la décision la plus sage. Il vaudrait peut-être mieux encourager l'expansion des institutions universitaires plutôt que de les regrouper sous la tutelle du gouvernement fédéral.

M. Railton: J'aimerais avoir droit à une question supplémentaire, monsieur le président.

Le président: Monsieur Railton.

M. Railton: A-t-on augmenté, depuis quelques années, les subventions annuelles au Conseil des recherches médicales et aux universités?

Le président: Monsieur Robinson.

M. Robinson: Je ne crois pas que cela soit du ressort du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Le docteur Morrison pourrait peut-être ajouter quelque chose.

M. Railton: Quel ministère s'occupe de la recherche médicale?

M. Morrison: Il est certain que le Conseil des recherches médicales ne reçoit pas de fonds du ministère, même si, en fait, le ministre en est responsable. Les subventions ont quelque peu augmenté l'an dernier, mais le Conseil des recherches médicales, comme la plupart des organisations de recherches du pays, fait face à une situation financière assez difficile depuis deux ou trois ans.

M. Railton: Je me demandais si on avait permis au Conseil des recherches médicales d'augmenter son budget, qui était d'environ 40 millions de dollars par année. Vous devez certainement le savoir.

[*Text*]

Dr. Morrison: I would not like to be held strictly accountable, but as I remember the figure, which I believe to be correct, it is $57 million for the last year for MRC.

Mr. Railton: That is an improvement. Thank you. That is what I wanted to know.

Mr. Robinson: After representations were made by the organization, I think there was a five million dollar increase over the previous amount that was allocated.

The Chairman: I understand that the Medical Research Council does come before the Committee for their estimates. Maybe we could defer that to the time they come before us.

Are there any further questions? Dr. Halliday.

Mr. Halliday: Under the over-all topic of health protection, and we have Dr. Morrison here, who is very knowledgeable in this area, I recently received a letter from a physican who was incensed because he felt he and his hospital could not get accurate drug information for poisoning cases that came into the hospital as emergencies. I have not had a chance yet to pursue this with them and to know now bad it is. I thought you could go, for instance in the Toronto area, to the Sick Children's Hospital or in London to the Victoria or the University Hospital, for instance, but I am sure he must have some basis for what he is saying. He had second concern. Firstly, he wants 24-hour coverage for information on drug poisonings but his second concern was, when are we going to start requiring labelling on all drugs, proprietary and nonproprietary, all drugs, anything that has a drug in it, labelling on it what is in that, or the ingredients of that preparation? I am not so worried about the 24-hour poison control. I think that is not too bad, or at least I thought it was not too bad. Maybe I do not know it all but I am still concerned that people can buy on the shelves a preparation on which there is no indication at all of what is in it.

• 1015

Mr. Robinson: My understanding is that there is an active drug program now with information available, but maybe Dr. Morrison would add to that. As far as the drug labelling is concerned with regard to OTC (over the counter), I suppose he can follow up on that as well.

The Chairman: Dr. Morrison.

Dr. Morrison: The poison control network in this country works primarily at the provincial level. At the national level we try to collect national statistics and to provide some technical assistance to the provincial centres, but the major burden falls on the provinces, who are closer to the action in the very real sense of the word. Whether there happens to be 24-hour service in the particular area where that physician is stationed I simply cannot say, but I could certainly find out for you, Dr. Halliday.

Mr. Halliday: Mr. Chairman, it is not the federal responsibility either, then, to . . .

[*Translation*]

M. Morrison: Je suis loin d'en être certain, mais il me semble que l'an dernier, le budget du Conseil des recherches médicales était de 57 millions de dollars.

M. Railton: Cela s'améliore. C'est tout ce que je voulais savoir.

M. Robinson: C'est aux instances présentées par cet organisme qu'on a augmenté leur subvention de 5 millions de dollars.

Le président: Je crois que le Conseil des recherches médicales devra comparaître devant le Comité pour ses prévisions budgétaires. Peut-être que nous pourrions en discuter lors de sa comparution.

Y a-t-il d'autres questions? Monsieur Halliday.

M. Halliday: Au sujet de la protection de la santé, je vais profiter de la présence du docteur Morrison, qui s'y connaît très bien, pour vous faire part de quelque chose. Récemment, j'ai reçu une lettre d'un médecin qui était furieux parce que son hôpital et lui, à son avis, n'arrivaient pas à obtenir des renseignements exacts sur les drogues lorsque des cas d'empoisonnement se présentaient à l'hôpital. Je n'ai pas encore eu l'occasion d'en parler avec eux, alors, je ne connais pas la gravité de la situation. Je croyais qu'on pouvait toujours se renseigner à Toronto, à l'hôpital universitaire, mais ce médecin ne s'inquiète certainement pas pour rien. Il avait une seconde préoccupation. Il aimerait qu'il existe un service 24 heures de renseignements sur les empoisonnements dus aux médicaments, et il aimerait bien savoir quand on commencera à exiger l'étiquetage de tous les médicaments, pharmaceutiques ou non, de tout ce qui contient une drogue, afin qu'on en connaisse la composition. La question du centre antipoison 24 heures ne m'inquiète pas tellement. Il me semble que cela ne va pas trop mal; du moins, c'était mon impression. Peut-être ne suis-je pas suffisamment au courant de ce qui se passe, mais une chose continue de m'inquiéter, ce sont les gens qui achètent librement à la pharmacie des médicaments dont ils ne connaissent absolument pas la composition.

M. Robinson: Il me semble qu'il existe un programme s'occupant de disséminer les renseignements sur les drogues. Le docteur Morrison pourrait peut-être mieux vous expliquer cela que moi. Quant à l'étiquetage des médicaments, il pourra également vous expliquer la politique pour les médicaments vendus sans ordonnance.

Le président: Monsieur Morrison.

M. Morrison: Le réseau des centres antipoison relève surtout des gouvernements provinciaux. Au niveau fédéral, nous essayons de recueillir les statistiques pour tout le pays et d'apporter une aide technique à ces centres, mais ce sont les gouvernements provinciaux qui en ont la responsabilité première, puisqu'ils en sont beaucoup plus proches. Je ne peux pas dire s'il existe un centre 24 heures dans la région où pratique le médecin dont vous parlez, mais je peux certes me renseigner.

M. Halliday: Monsieur le président, ce n'est donc pas non plus au gouvernement fédéral de . . .

[*Texte*]

Dr. Morrison: No, it is not. That is correct. In terms of drug labelling, since April of last year, when the Proprietary or Patent Medicine Act was rescinded, there has been a requirement that all drugs on the shelf be labelled with the ingredients so that the buying public can determine them. I would be very surprised indeed, sir, if there were significant amounts of drugs there which had been produced prior to the rescindment of that act and which were still available for sale. There is a requirement now that all products be labelled according to the requirements of the Food and Drugs Act, which necessitates a public declaration of the content. You can no longer hide behind a proprietary or patent medicine registration number without listing the ingredients. It is required by law.

The Chairman: Thank you, Dr. Morrison.

Mr. Halliday: Thank you very much.

The Chairman: Gentlemen, if there are no further questions, I would like to thank the witnesses, the Minister, Mr. Robinson, Dr. Morrison, Mr. Rawson and Mr. Smith for coming here this morning. The purpose was to report to the House the supplementary estimates. Having no quorum, we can hardly do that today but I understand they will deemed to have been reported today since next Wednesday, March 15, is the last allotted day. Thank you for your presence here this morning. The meeting is now adjourned to the call of Chair.

[*Traduction*]

M. Morrison: En effet, vous avez raison. Depuis avril 1977, lorsqu'on a abrogé la Loi sur les spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés, on a exigé que tous les médicaments en vente libre dans les pharmacies portent une étiquette énumérant leurs composés, afin que la population sache ce qu'elle achète. Je serais fort étonné qu'il reste encore sur les tablettes des médicaments fabriqués avant l'abrogation de cette loi. Maintenant, tous les médicaments doivent être étiquetés conformément à la Loi des aliments et drogues, c'est-à-dire qu'on est obligé de révéler leur contenu. On ne peut plus se cacher derrière le numéro d'enregistrement d'une spécialité pharmaceutique ou d'un médicament breveté pour éviter d'en énumérer les composés. C'est maintenant une obligation, de par la loi.

Le président: Merci, monsieur Morrison.

M. Halliday: Merci beaucoup.

Le président: Messieurs, s'il n'y a plus d'autres questions, j'aimerais remercier les témoins, le ministre, M. Robinson, le docteur Morrison, M. Rawson et M. Smith, d'être venus ce matin. L'objet de la séance était de faire rapport à la Chambre du budget supplémentaire. Comme nous n'avons pas le quorum, nous ne pouvons pas le faire aujourd'hui, mais je crois que tout cela se fera automatiquement, puisque cela doit être fait avant le mercredi 15 mars et qu'aujourd'hui, c'est la date limite. Je vous remercie d'être venus ce matin. Le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvel ordre.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to:
Printing and Publishing,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT
Imprimerie et Édition,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From the Department of National Health and Welfare:

Mr. Bruce Rawson, Deputy Minister;

Dr. A. B. Morrison, Assistant Deputy Minister, Health Protection Branch;

Mr. Dave Smith, Chief, Financial Planning and Analysis.

Du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social:

M. Bruce Rawson, sous-ministre;

Dr. A. B. Morrison, sous-ministre adjoint, Direction générale de la protetion de la santé;

M. Dave Smith, chef, Analyse et planification financière.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 6

Tuesday, April 4, 1978

Chairman: Mr. Jean-Robert Gauthier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 6

Le mardi 4 avril 1978

Président: M. Jean-Robert Gauthier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Health, Welfare and Social Affairs

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Santé, du bien-être social et des affaires sociales

RESPECTING:

Main Estimates 1978-79 under NATIONAL HEALTH AND WELFARE

CONCERNANT:

Budget principal 1978-1979 sous la rubrique SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Third Session of the
Thirtieth Parliament, 1977-78

Troisième session de la
trentième législature, 1977-1978

26067—1

STANDING COMMITTEE ON HEALTH, WELFARE AND SOCIAL AFFAIRS

Chairman: Mr. Jean-Robert Gauthier
Vice-Chairman: Mr. Gilles Marceau

Messrs.

Appolloni (Mrs.)	Condon
Brisco	Corbin
Caouette (*Villeneuve*)	Grafftey
Clarke (*Vancouver Quadra*)	Halliday
Clermont	Harquail

COMITÉ PERMANENT DE LA SANTÉ, DU BIEN-ÊTRE SOCIAL ET DES AFFAIRES SOCIALES

Président: M. Jean-Robert Gauthier
Vice-président: M. Gilles Marceau

Messieurs

Knowles (*Winnipeg North Centre*)	Railton
Lajoie	Robinson
McGrath	Rynard
Philbrook	Yewchuk—(20)

(Quorum 11)

Le greffier du Comité

Richard Rumas

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65(4)(*b*)

On Tuesday, April 4, 1978:

Mr. Knowles (*Winnipeg North Centre*) replaced Mr. Gilbert.

Conformément à l'article 65(4)*b*) du Règlement

Le mardi 4 avril 1978:

M. Knowles (*Winnipeg-Nord-Centre*) remplace M. Gilbert.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from Printing and Publishing, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Imprimerie et Édition, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Wednesday, March 1, 1978

ORDERED,—That Votes 1 and 5 relating to Consumer and Corporate Affairs; That Votes 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60 and 65 relating to National Health and Welfare; and that Votes 1, 5, 10, 15, 20, L25, L30, 35, 40 and L45 relating to Urban Affairs, for the fiscal year ending March 31, 1979, be referred to the Standing Committee on Health, Welfare and Social Affairs.

ATTEST:

Le Greffier de la Chambre des communes

ALISTAIR FRASER

The Clerk of the House of Commons

ORDRE DE RENVOI

Le mercredi 1er mars 1978

IL EST ORDONNÉ,—Que les crédits 1 et 5, Consommation et Corporations, les crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60 et 65, Santé nationale et Bien-être social et les crédits 1, 5, 10, 15, 20 L25, L30, 35, 40 et L45, Affaires urbaines, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1979, soient déférés au Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.

ATTESTÉ:

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, APRIL 4, 1978
(7)

[*Text*]

The Standing Committee on Health, Welfare and Social Affairs met at 9:44 o'clock a.m. this day, the Chairman, Mr. Jean-Robert Gauthier, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Clermont, Gauthier (*Ottawa-Vanier*), Grafftey, Knowles (*Winnipeg North Centre*), Marceau, Robinson and Yewchuk.

Appearing: The Honourable Monique Bégin, Minister of National Health and Welfare.

Witnesses: From the Department of National Health and Welfare: Mr. D. M. Lyngseth, Assistant Deputy Minister, Income Security Programs and Dr. D. D. Gellman, Director General, Health Standards, Health Programs Branch.

The Order of Reference dated Wednesday, March 1, 1978, relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1979, being read as follows:

Ordered,—That Votes 1 and 5 relating to Consumer and Corporate Affairs; that Votes 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60 and 65 relating to National Health and Welfare; and that Votes 1, 5, 10, 15, 20, L25, L30, 35, 40 and L45 relating to Urban Affairs, for the fiscal year ending March 31, 1979, be referred to the Standing Committee on Health, Welfare and Social Affairs.

The Chairman called Vote 1 under National Health and Welfare.

The Minister made a statement and with the witnesses answered questions.

In accordance with a motion of the Committee at the meeting held on Tuesday, November 15, 1977, the Chairman authorized that a document entitled—Notes for an Address by the Honourable Monique Bégin to the Sherbrooke Federal Liberal Association "The Myths of Social Policy"—submitted by Mr. Knowles (*Winnipeg North Centre*), be printed as an appendix to this day's Minutes of Proceedings and Evidence (*See Appendix "HWSA-3"*).

At 11:17 o'clock a.m. the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 4 AVRIL 1978
(7)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales se réunit aujourd'hui à 9 h 44 sous la présidence de M. Jean-Robert Gauthier (président).

Membres du Comité présents: MM. Clermont, Gauthier (*Ottawa-Vanier*), Grafftey, Knowles (*Winnipeg-Nord-Centre*), Marceau, Robinson et Yewchuk.

Comparaît: L'honorable Monique Bégin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Témoins: Du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social: M. D. M. Lyngseth, sous-ministre adjoint, Programmes de la sécurité du revenu et M. D. D. Gellman, directeur général, Normes sanitaires, Direction générale des programmes de la santé.

Lecture est faite de l'ordre de renvoi suivant du mercredi 1er mars 1978 portant sur le Budget principal pour l'année financière se terminant le 31 mars 1979:

Il est ordonné,—Que les crédits 1 et 5, Consommation et Corporations, les crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60 et 65, Santé nationale et Bien-être social et les crédits 1, 5, 10, 15, 20, L25, L30, 35, 40 et L45, Affaires urbaines, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1979, soient déférés au Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.

Le président met en délibération le crédit 1 sous la rubrique Santé nationale et bien-être social.

Le ministre fait une déclaration, puis avec les témoins, répond aux questions.

Conformément à une motion du Comité adoptée à la séance du mardi 15 novembre 1977, le président autorise que le document intitulé—Notes pour une allocution de l'honorable Monique Bégin, devant l'Association libérale fédérale de Sherbrooke «Les mythes de la politique sociale»—soumis par M. Knowles (*Winnipeg-Nord-Centre*), soit joint aux procès-verbal et témoignages de ce jour. (*Voir appendice «HWSA-3»*)

A 11 h 17, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Richard Rumas

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

Tuesday, April 4, 1978

• 0946

[*Texte*]

Le président: Bonjour madame le ministre, mesdames et messieurs.

Vous avez l'ordre du jour. Je mettrai en délibération ce matin le crédit numéro 1, sous la rubrique Santé nationale et Bien-être social:

A—Ministère—Programme d'administration

Budgétaire

Crédit 1er—Administration—Dépenses du programme, y compris les dépenses recouvrables au titre du Régime de pensions du Canada—$15,042,000.

Comparaissent ce matin l'honorable Monique Bégin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, qui est accompagnée des hauts fonctionnaires de son ministère.

Madame le ministre, je vous invite à présenter vos hauts fonctionnaires, si c'est possible.

Hon. Monique Bégin (Minister of National Health and Welfare): Since I do not have a list of every second, or first, name of every one, and every title, maybe I will ask each to introduce himself, Mr. Chairman.

Le président: Merci, madame le ministre.

Mr. B. Rawson (Deputy Minister, Department of National Health and Welfare): I am Bruce Rawson, Deputy Minister of National Health and Welfare, and there is the Acting Chief of Finance, Dave Smith, on this side.

Mr. B. J. Iverson (Assistant Deputy Minister, Social Service Programs Branch, Department of National Health and Welfare): Brian Iverson, Social Service Programs Branch.

Dr. A. B. Morrison (Assistant Deputy Minister, Health Protection Branch, Department of National Health and Welfare): Morrison, Health Protection Branch.

Mr. P. Gravelle (Assistant Deputy Minister, Health Programs Branch, Department of National Health and Welfare): Pierre Gravelle, Health Programs Branch.

Dr. L. M. Black (Director General, Program Management, Medical Services Branch, Department of National Health and Welfare): Black, Medical Secvices Branch.

Mr. T. R. Robinson (Assistant Deputy Minister, Policy Research and Long Range Planning Branch, Department of National Health and Welfare): Robinson, Research and Planning and Welfare.

Mr. D. M. Lyngseth (Assistant Deputy Minister, Income Security Programs, Department of National Health and Welfare): D. M. Lyngseth, Income Security Programs.

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

Le mardi 4 avril 1978

[*Traduction*]

The Chairman: Good morning, Madam Minister, ladies and gentlemen.

You have the agenda and I call Vote 1 under National Health and Welfare.

A—Department—Administration Program

Budgetary

Vote 1—Administration—Program expenditures including recoverable expenditures on behalf of the Canada Pension Plan—$15,042,000.

We are hearing today the Honourable Monique Bégin, Minister of National Health and Welfare, with her officials.

Madam Minister, would you please introduce your officials.

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Étant donné que je n'ai pas une liste complète de leurs noms et de leurs titres, je vais demander à chacun de se présenter soi-même.

The Chairman: Thank you, Madam Minister.

M. B. Rawson (sous-ministre, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social): Je m'appelle Bruce Rawson, je suis sous-ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, et voici à côté de moi Dave Smith, directeur général intérimaire de l'administration financière.

M. B. J. Iverson (sous-ministre adjoint, direction générale des programmes des services sociaux, Santé nationale et Bien-être social): Brian Iverson, direction générale des programmes des services sociaux.

M. A. B. Morrison (sous-ministre adjoint, direction générale de la protection de la santé): Morrison, direction générale de la protection de la santé.

M. P. Gravelle (sous-ministre adjoint, direction générale des programmes de la santé, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social): Pierre Gravelle, direction générale des programmes de la santé.

M. L. M. Black (directeur général, gestion des programmes, direction générale des services médicaux, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social): Black, direction générale des services médicaux.

M. T. R. Robinson (sous-ministre adjoint, recherche sur les politiques et planifications à long terme, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social): Robinson, politiques et planifications à long terme.

M. D. M. Lyngseth (sous-ministre adjoint, programmes de la sécurité du revenu, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social): D. M. Lyngseth, programmes de la sécurité du revenu.

[*Text*]

Miss Bégin: These are my assistants, the Deputy Minister and Assistant Deputy Ministers, Mr. Chairman. I would like to underline . . .

Mr. Knowles: What about all the workers?

Miss Bégin: The Indians are there, as well. I do not say that in derogatory manner, Mr. Knowles.

I would like to underline, Mr. Chairman, that one of our Assistant Deputy Ministers, Dr. Lyall Black, was appointed yesterday. I am very pleased to have him with us, and I hope the Committee will be nice with him on his first day in office.

Le président: Madame le ministre, avant de procéder avec votre exposé, . . .

I would like to inform the Committee that I am in receipt of a letter from the Canadian Federation of Biological Societies, signed by Dr. John Kucharczyk, asking to appear before the Committee when the estimates for the Medical Research Branch come up. I guess we had better refer this to the steering committee for study. I will acknowledge receipt of the letter and inform Dr. Kucharczyk of the procedures to follow. Is it agreed? I will circulate this letter to all members.

Madame le ministre, je vous invite maintenant à donner votre exposé, ou si vous désirez seulement faire des commentaires au Comité.

Mlle Bégin: Merci, monsieur le président.

Mr. Chairman, would the members of the Committee agree that I read the statement, which I understand was distributed to members in both official languages, but which is a few pages long? I think it is important, because it sets the various parameters of the objectives of our year's work—this year, starting April 1.

I am, of course, pleased to appear before you today to present these estimates of the National Health and Welfare Department for the next fiscal year, in fact, this fiscal year, and to discuss with you some of the highlights of the department's activities.

• 0950

In the 1978-79 fiscal year we anticipate a budgetary requirement of $12.7 billion, an increase of $1.5 billion over our estimated expenditures for 1977-78. This consists almost entirely of increases in statutory payments, if I can name a few.

First, an increase of $1.1 billion or 10 per cent in our regular statutory programs comprising: $131 million in transfer payments to individuals under the Family Allowances Act to cover the cost of indexation; $525 million in transfer payments to individuals under the Old Age Security Act to cover the cost of indexation plus a growth in the number of recipients; $29 million in transfer payments to the provinces under the Canada Assistance Plan and related programs to cover general cost increases as forecast by the provinces; $397 million in transfer payments to the provinces in respect of various health care programs in accordance with the escalation factors of the current established programs financing arrangements.

[*Translation*]

Mlle Bégin: Ce sont mes collaborateurs, le sous-ministre et les sous-ministres adjoints. J'aimerais souligner . . .

M. Knowles: Et les troupes?

Mlle Bégin: Les troupes sont là aussi. Je ne dis pas cela d'une façon péjorative, monsieur Knowles.

J'aimerais souligner, monsieur le président, qu'un de nos sous-ministres adjoints, M. Lyall Black, vient d'être nommé hier. Je suis très heureuse de l'avoir avec nous, et j'espère que les membres du comité feront preuve de gentillesse pour sa première journée.

The Chairman: Madam Minister, before you give your statement . . .

J'aimerais informer les membres du comité que j'ai reçu de la Fédération canadienne des sociétés biologiques une lettre signée par M. John Kucharczyk, où il demande de comparaître devant le comité lors de l'étude du budget de la direction des recherches médicales. Il vaudrait mieux s'en remettre au comité directeur à ce sujet. J'accuserai réception de la lettre et j'informerai M. Kucharczyk des procédures à suivre. Êtes-vous d'accord? Je distribuerai une copie de cette lettre à tous les membres.

Madam Chairman, you may now make your statement or maybe you would like first of all to make some comments.

Miss Bégin: Thank you, Mr. Chairman.

Monsieur le président, consentiriez-vous à ce que je lise la déclaration qui a été distribuée dans les deux langues officielles à tous les membres du comité, mais qui est un peu longue? Cela me semble très important, étant donné qu'on y décrit les objectifs que nous poursuivrons pendant cette année, c'est-à-dire à partir du 1er avril.

Je suis heureuse de vous présenter aujourd'hui les prévisions budgétaires de la Santé nationale et du Bien-être social pour la prochaine année financière et d'examiner avec vous certaines des grandes lignes des activités ministérielles.

Pour l'année financière 1978-1979, nous prévoyons un budget de 12.7 milliards de dollars, c'est-à-dire une augmentation de 1.5 milliard de dollars de plus que nos prévisions budgétaires pour 1977-1978. Cette augmentation est presque entièrement due à l'accroissement des paiements statutaires:

Premièrement, une augmentation de 1.1 milliard de dollars, soit 10.0 p. 100 de nos programmes statutaires réguliers, comprenant 131 millions de dollars pour les paiements de transfert aux particuliers aux termes de la Loi sur les allocations familiales, pour couvrir les coûts d'indexation: 525 millions de dollars pour les paiements de transfert aux particuliers aux termes de la Loi sur la sécurité de la vieillesse, pour couvrir les coûts d'indexation, ainsi que l'augmentation du nombre de bénéficiaires; 29 millions de dollars pour les paiements de transfert aux provinces, conformément au Régime d'assistance publique du Canada et aux programmes apparentés, pour couvrir les augmentations du coût général prévues par les provinces; 397 millions de dollars pour les paiements de transfert aux provinces, au titre des divers programmes de

[*Texte*]

Second, an additional statutory payment of $379 million representing the inclusion in my department's estimates of payments to Quebec formerly shown under the estimates of the Department of Finance. These payments are in respect of the opting out provisions of the current federal-provincial fiscal arrangements, but I think it is really fair that they be shown under the Health and Welfare budget.

Third, an increase of $29 million for the operation of my department representing a growth of one quarter of 1 per cent in terms of our over-all budgetary expenditures or 6.6 per cent in terms of what the operating budget was last year.

The objective of the National Health and Welfare Department is to maintain and improve the quality of life of the Canadian people—their physical, economic and social well-being. The activities aimed at achieving this objective are many and varied to the point where it would be impossible with the time available to present a comprehensive outline of the uses to which the department resources will be put in 1978-79. However, as a basis for this committee's review of our spending plans, I shall give you an outline of some of those uses representing our major thrust in the new fiscal year.

Voyons maintenant les prévisions, point par point. Au cours de la conférence de juin 1977, entre les provinces et le gouvernement fédéral, un accord a été conclu avec les ministres de la santé pour donner une priorité absolue à l'adoption d'une stratégie intégrée et énergique sur la promotion d'habitudes de vie adéquates et de la santé. Dans ce but, un centre ministériel, un point central, a été établi au sein de la Direction générale des programmes de la santé pour coordonner toutes les activités apparentées. L'une des principales responsabilités de cette Direction sera donc de gérer la mission Vraie-vie, qui est une campagne permanente d'information et de motivation du public pour encourager les Canadiens à préserver et à améliorer leur santé grâce à de meilleures habitudes de vie. En 1978-1979, certains des domaines visés par les programmes de la mission Vraie-vie sont les suivants: abus des médicaments et de l'alcool, nutrition et usage du tabac. Je pourrais en nommer plusieurs autres, mais je me contenterai de ceux-là.

Deuxièmement, l'enquête Santé Canada, qui commencera en mai prochain, constitue un autre effort important dans le domaine de la promotion d'habitudes de vie adéquates et de la santé. Cette enquête est la première enquête complète portant sur l'état de santé des Canadiens au cours des derniers vingt-cinq ans. Elle est unique tant en ce qui concerne l'étendue de l'information recueillie qu'au niveau de la méthode de recueil des données. L'enquête sera menée conjointement par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, qui sera responsable des examens physiques et de l'analyse des données et de l'information du public, et de Statistique Canada, qui sera chargé des interviews et du traitement des données. Les résultats de l'enquête nous permettront d'évaluer les besoins

[*Traduction*]

soins, conformément aux facteurs d'indexation prévus par les accords financiers actuellement en vigueur.

Deuxièmement, un autre paiement statutaire de 379 millions de dollars représentant l'inclusion dans les prévisions du Ministère de paiements effectués au Québec et qui figuraient précédemment dans les prévisions du ministère des Finances. Ces paiements sont effectués conformément aux dispositions de désistement prévues par les accords actuellement en vigueur entre le Gouvernement fédéral et les provinces, mais j'estime qu'ils font partie à juste titre du budget du Ministère.

Troisièmement, une augmentation de 29 millions de dollars, pour les activités de mon Ministère, représentant une croissance de 0.25 p. 100 par rapport à notre budget global des dépenses, ou de 6.6 p. 100 par rapport à notre budget de fonctionnement de l'an dernier.

L'objectif du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social est de maintenir et d'améliorer la qualité de la vie des Canadiens, c'est-à-dire leur bien-être physique, économique et social. Les activités mises en œuvre pour atteindre cet objectif sont nombreuses et variées, au point qu'il serait impossible dans le temps qui m'est imparti de présenter un tableau complet de toutes les utilisations des ressources du Ministère en 1978-1979. Cependant, pour permettre à votre comité d'examiner nos prévisions, j'exposerai certaines de ces utilisations, qui représentent nos principales activités au cours de la nouvelle année financière.

Let us now examine the estimates in more detail. At a June 1977 federal-provincial conference, agreement was reached with the Provincial Health Ministers that a high priority be assigned to the adoption of an integrated and aggressive strategy on lifestyle and health promotion. In response, a Departmental "focal point" has been established in the Health Programs Branch, to coordinate all related activities. One of the prime responsibilities of this office will be to manage "Operation Lifestyle"—an ongoing public information and motivation campaign to encourage Canadians to preserve or enhance their health through improved lifestyle habits. In 1978-79, some of the areas to which Operation Lifestyle programs will be directed are: drug abuse, alcohol abuse, nutrition and smoking among several others.

Another thrust in the area of lifestyle and health promotion is the Canada Health Survey, which will begin in May, 1978. It is the first comprehensive survey of the health status of Canadians in over twenty-five years. It is unique in the breadth of information being collected as well as the means of collection. It will be conducted jointly by the Department of National Health and Welfare, which is responsible for the physical examination, data analysis, and public information components, and Statistics Canada, which is responsible for the interview and data processing components. The results of the Survey will help us to assess the health needs of Canadians and to plan appropriate programs to meet those needs.

[*Text*]

sanitaires des Canadiens et de prévoir des programmes appropriés pour répondre à ces besoins.

The Medical Services Branch is concerned with specific groups of Canadians who, by legislation or tradition, look directly to the federal government for health care services. These include such essential services as health care for native peoples, northern residents and public servants, and assessment of the health status of civil aviation personnel and prospective immigrants. To provide these services the branch will require $163 million in 1978-79, more than half of which will be used to provide health care services to some 280,000 registered Indians in the provinces and in the territories. Although treatment services are still being provided in isolated areas, the main thrust of the Indian health services activity are in the areas of prevention and native involvement.

• 0955

Problems with mercury pollution are of major concern and very high hair and blood mercury levels have been found in Indian communities in Ontario and Quebec. Because relatively little is known about the clinical effects of methyl mercury in humans, a major two-year epidemiological study of Indians in Quebec, jointly funded by the federal government, the Donner Foundation and the Province of Quebec, is being conducted by McGill University commencing in 1978. We signed the agreement recently, a few weeks ago. Also, in the area of pollution, arsenic emissions from the mines in Yellowknife have been a major concern of the federal government for a number of years. In 1977 my department entered into an agreement with the Canadian Public Health Association to undertake a clinical study of the problem, which led to the discovery of high arsenic levels in the Yellowknife Indian population. Steps have been initiated with the territorial government and with other federal government departments to correct this situation, and methods to further reduce arsenic emissions from the mines are being investigated.

The situation amongst the Indians and Inuit on the Labrador coast is another matter of major concern. An on site study of conditions on the coast conducted by officials of my department in 1977, reveals serious deficiencies in the facilities, equipment and programs being conducted by the Grenfell Mission, as well as a serious lack of community facilities for such basic amenities as water, sewage, waste disposal and other community services. Steps are now being taken with the Newfoundland government and Grenfell Mission to improve health services in nine native communities. In addition, other federal departments are undertaking measures to improve the level of community services on the coast.

A joint program, funded by my department is being developed with the confederation of Indians of Quebec to train and support community health animators in a number of Indian communities in the province. Through this innovative program

[*Translation*]

La Direction générale des services médicaux se préoccupe particulièrement des groupes de Canadiens qui, conformément à la loi ou à l'usage, s'adressent au Gouvernement fédéral pour obtenir des services de santé. Ceux-ci comprennent des services essentiels, comme les soins aux populations autochtones, aux habitants du Nord canadien et aux fonctionnaires, et l'évaluation de l'état de santé du personnel de l'aviation civile et des candidats immigrants. Pour fournir ces services, la Direction générale aura besoin de 163 millions de dollars en 1978-1979, dont plus de la moitié sera consacrée aux services de santé dont bénéficieront quelque 280 000 Indiens inscrits des provinces et des territoires. Bien que les services médicaux soient encore fournis dans des régions isolées, les principales activités des Services d'hygiène pour les Indiens s'exercent surtout dans les domaines de la prévention et de la participation active des autochtones.

La pollution par le mercure constitue une préoccupation majeure, car des taux élevés de mercure ont été décelés dans les cheveux et le sang d'Indiens de l'Ontario et du Québec. Étant donné que les effets cliniques du méthylmercure chez l'homme sont très mal connus, une importante étude épidémiologique d'une durée de deux ans sera effectuée chez les Indiens du Québec par l'Université McGill; elle commencera en 1978 et sera financée par le Gouvernement fédéral, la Fondation Donner et la province de Québec. Nous avons soigné l'accord il y a quelques semaines seulement. Toujours dans le domaine de la pollution, l'émission d'arsenic provenant des mines de Yellowknife a beaucoup inquiété le Gouvernement fédéral depuis un certain nombre d'années. En 1977, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a conclu un accord avec l'Association canadienne d'hygiène publique pour entreprendre une étude clinique qui a permis de déceler des taux élevés d'arsenic dans la population indienne de Yellowknife. Des mesures ont été prises conjointement avec le gouvernment territorial, et d'autres pour améliorer cette situation, et des méthodes permettant de réduire davantage l'émission d'arsenic sont actuellement à l'étude.

La situation des Indiens et des Inuit de la côte du Labrador constitue un autre sujet de préoccupations. Une étude effectuée sur place en 1977, par des fonctionnaires du ministère, a révélé des insuffisances dans les installations, l'équipement et les programmes de la Mission Grenfell, ainsi qu'une absence sérieuse de services communautaires essentiels, tels que l'approvisionnement en eau, l'évacuation des eaux usées et des déchets, etc. Des mesures sont actuellement prises par le gouvernement de Terre-Neuve et la Mission Grenfell pour améliorer la qualité des services médicaux dans neuf collectivités autochtones. En outre, d'autres ministères fédéraux s'efforcent d'améliorer la qualité des services communautaires de la côte du Labrador.

Un programme financé par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social est actuellement mis en œuvre, conjointement avec la Confédération des Indiens du Québec, pour assurer la formation d'animateurs de santé communau-

[*Texte*]

health animators will be trained to work with the Indian people to improve health and sanitation on their reserves, and to motivate the people to take greater personal interest in their life styles with respect to matters affecting their safety, health and well being.

If I insisted so much, I think, on that question of that segment of the Canadian population, I think all the members will agree that it is a disgrace to Canada to continue to witness some of the situations we know exist and want to change.

The Medical Services Branch is in the process of divesting itself of its prosthetic services activity with the intention of transferring the field units to provincial governments or provincially sponsored agencies. The transfer of the Prosthetic Services production engineering, testing and training unit to the National Research Council of Canada is scheduled to take place on July 1, next.

Maintenant, la Direction générale de la protection de la santé, de son côté, est particulièrement préoccupée par les dangers que le milieu physique présente pour la santé et elle dépensera environ 75 millions de dollars en 1978-1979 en ce domaine. Les programmes permanents de la Direction générale des programmes de la santé, dans le domaine des normes et de l'inspection des aliments, de la nutrition, de la radioprotection, de l'étude de la toxicité des médicaments, de la lutte contre les maladies, de l'abus des médicaments et de l'alcool, de l'assurance de la qualité des instruments médicaux et de l'eau, se poursuivront afin de réduire l'exposition du public à des risques.

• 1000

Les innovations techniques introduisent continuellement de nouveaux produits chimiques et de nouvelles causes de tension, dont la plupaart se manifestent sous forme de maladie qu'après vingt ans ou plus, nous pouvons détecter seulement, d'où l'importance de mettre l'accent sur la nécessité d'une surveillance constante de notre milieu afin d'en évaluer les effets sur la santé. La Direction générale est aussi sollicitée de plus en plus pour effectuer des recherches sur les substances carcinogènes, tératogènes et mutagènes et pour vérifier l'inocuité de différentes substances. Quant à la question des risques sur le lieu de travail, la Direction générale continuera à améliorer les programmes d'hygiène professionnelle en définissant des zones prioritaires, en faisant un plus grand usage des pouvoirs de réglementation existants, (et cela je me dois de le souligner), et en mettant au point des critères et en préconisant des normes uniformes.

Par ailleurs, la Direction générale de la santé et du sport amateur s'efforce d'encourager et d'aider les particuliers à adopter des habitudes de vie plus saines grâce à l'organisation et la promotion d'activités de conditionnement physique, de loisirs et de sport amateur. Mais je crois que le Comité recevra ma collègue, Mme Iona Campagnolo, comme témoin respon-

[*Traduction*]

taire dans un certain nombre e collectivités indiennes de la province de Québec. Grâce à ce programme original, ces animateurs recevront une formation spéciale qui leur permettra de travailler avec les populations indiennes afin d'améliorer la santé et la salubrité dans les réserves et d'inciter les habitants à s'intéresser d'une façon plus intense à leurs habitudes de vie et tout particulièrement à leur sécurité, leur santé et leur bien-être.

J'insiste beaucoup sur ce segment de la population, car, comme en conviendront tous les députés, certaines situations sont une honte pour le Canada et nous voulons absolument les corriger.

La Direction générale des services médicaux étudie actuellement la possibilité de se décharger des services de prothèse, et elle a l'intention de transférer les unités régionales aux gouvernements provinciaux ou aux organismes parrainés par les provinces. Le transfert de l'Unité de production, de génie, d'épreuve et de formation des services de prothèse au Conseil national de recherches du Canada doit s'effectuer le 1er juillet 1978.

The Health Protection Branch has a particular concern with hazards to health in our physical environment, and it will spend some 75 million dollars in 1978-79 to meet this need. The Branch's ongoing programs, in the areas of food standards and inspection, nutrition, radiation protection, drug toxicity, disease control, drug and alcohol abuse, medical device quality assurance and water quality will continue in order to reduce the public's exposure to risk.

Technological innovations continually introduce new chemicals and stresses, many of which do not manifest themselves in the disease process for twenty years or more, emphasizing the need for constant vigilance to assess the health impact of our changing environment. The demand is increasing rapidly for carcinogenic, teratogenic and mutagenic research, and for screening of various substances by the Branch. To combat risks in the work place, the Branch will continue to improve occupational health programs by establishing priority areas, making greater use of existing regulatory powers, and I have to emphasize on this developing criteria and promoting uniform standards.

Moreover the Fitness and Amateur Sport Branch concerns itself with encouraging and assisting individuals to adopt a healthier lifestyle through the development and promotion of fitness, recreation and amateur sport activities. My colleague, Iona Campagnola, Minister of State for Fitness and Amateur Sport, will speak about our spending plans in this area with

[*Text*]

sable de ce secteur et qu'elle parlera elle-même de nos prévisions budgétaires pour l'année fiscale qui débute.

In 1978-79, the Income Security Programs Branch will require approximately $55 million to administer the family allowance, old age security and Canada Pension Plan programs. Of this amount, some $16 million is directly attributable to the administration of the Canada Pension Plan and, therefore, will be recovered from the Canada Pension Plan account. The branch is presently carrying out a program to decentralize and integrate its operations at the field level, with the objectives of improving service to the public and increasing efficiency. The latest development in this endeavour was the establishment of a pilot project in New Brunswick, whereby district offices in that province can now provide a one-stop service on all old age security, family allowance and Canada Pension Plan matters. This pilot project will serve as the prototype for similar arrangements in all other provinces, which will be phase in over the next year or so.

Another aspect of the program involves the gradual decentralization of the administration of CPP benefits from Ottawa to the branch's regional centres across the country, which now administer old age security and family allowance benefits. Planning is also under way to relocate the regional office for the Province of Nova Scotia from Halifax to Sydney, and to divide the large Ontario regional Office in Toronto into four, moving three of the new components to Peterborough, Chatham and Timmins.

De plus, ce service de mon ministère est en train de développer neuf bureaux de district des allocations familiales et de la sécurité de la vieillesse dans la province de Québec qui seront situés à Gatineau, Val-d'Or, Longueuil, Trois-Rivières, (j'ai l'air d'un chef de gare), Drummondville, Sherbrooke, Chicoutimi, Rimouski et Sept-Iles.

An hon. Member: It sounds like an airline schedule.

Miss Bégin: At the recent federal-provincial conference of ministers of . . . I think I have to talk of that question; Committee members will want to ask me questions on this new agreement. It was agreed that commencing April 1, 1978, a few days ago, the federal contribution to provincially administered social services would be based on a block-funding arrangement instead of the old cost-sharing approach. The Social Service Programs Branch will be responsible for the new social services legislation, designed to replace the present method of cost-sharing of social services under the Canada Assistance Plan and the Vocational Rehabilitation of Disabled Persons Program. The existing cost-sharing arrangements will continue until this new legislation has been passed by Parliament, which I hope will be as soon as possible, and enacted, I hope, later in the fiscal year. Payments made to the provinces after April 1, 1978, under the existing cost-sharing arrangements will be considered as advance payments for 1978-79 under the new legislation. The Canada Assistance Plan will continue, and this should be stressed, to provide for cost sharing on a fifty-fifty

[*Translation*]

respect to the 1978-79 fiscal year, since you will hear her as responsible Minister.

En 1978-1979, la Direction générale des programmes de la sécurité du revenu aura besoin d'environ 55 millions de dollars pour les programmes d'allocations familiales, de sécurité de la vieillesse et le Régime de pensions du Canada. Sur ce montant, environ 16 millions seront directement consacrés au Régime de pensions du Canada, et par conséquent seront récupérés auprès du Compte du Régime de pensions du Canada. La Direction générale prépare actuellement un programme de décentralisation et d'intégration de ses activités à l'échelon régional, en vue d'améliorer les services rendus au public et d'accroître leur efficacité. La dernière réalisation dans ce domaine a été la mise en œuvre d'un projet pilote au Nouveau-Brunswick: les bureaux de district de cette province peuvent désormais fournir un service qui ne nécessite qu'une seule démarche pour toutes les questions concernant la sécurité de la vieillesse, des allocations familiales et le Régime de pensions du Canada. Ce projet témoin servira de prototype à des dispositions similaires prises dans d'autres provinces et qui seront probablement mises en application au cours de l'année prochaine.

Le programme prévoit également une décentralisation progressive de l'administration des prestations du Régime de pensions du Canada, d'Ottawa vers les bureaux régionaux de la Direction générale répartis dans l'ensemble du pays, et qui distribuent actuellement les prestations de la sécurité de la vieillesse et des allocations familiales. Il est également prévu que le Bureau régional de Nouvelle-Écosse déménagera d'Halifax à Sydney, et que le Bureau régional de Toronto sera scindé en quatre, de sorte que trois nouveaux bureaux seront ouverts à Peterborough, Chatham et Timmins.

In addition, the branch is currently establishing nine new Family Allowance/Old Age Security district offices in the Province of Quebec, to be located in Gatineau, Val d'Or, Longueuil, Trois Rivières, I shoul like a station master in Drummondville, Sherbrooke, Chicoutimi, Rimouski and Sept-Îles.

Une voix: On dirait un horaire de vol.

Mlle Bégin: Au cours de la dernière Conférence fédérale-provinciale des ministres du Bien-être . . . il faut que je parle de cet accord, car les députés voudront certainement me poser des questions à ce sujet. Il a été décidé qu'à partir du 1er avril 1978, la participation fédérale aux services sociaux administrés par les provinces se ferait conformément aux accords de financement global. La Direction générale des services sociaux sera chargée d'instituer une nouvelle réglementation qui remplacera la méthode actuellement en vigueur pour le partage des coûts des services sociaux, aux termes du Régime d'assistance publique du Canada et du programme de réadaptation professionnelle des invalides. Les accords actuels sur le partage des coûts continueront à rester en vigueur jusqu'à ce que la nouvelle loi soit adoptée par le Parlement, chose qui se fera bientôt, j'espère, et appliquée dans le courant de l'année financière. Les paiements aux provinces effectués après le 1er avril 1978 aux termes des accords sur le partage des coûts actuellement en vigueur, seront considérés comme des versements anticipés pour 1978-1979 aux termes de la nouvelle

[*Texte*]

basis of provincial social assistance, the welfare part of CAP. I shall be pleased to answer, as I have said, any questions you may have on the three principles, the three conditions, governing the federal contributions, on the termination procedures with respect to these financial arrangements, or on any other aspect of this new approach to the financing of social services.

• 1005

Other plans of the Social Service Programs Branch for 1978-79 include an increase in consultative services provided to the provinces and voluntary agencies in the areas of child welfare, especially child abuse—and I would like, Mr. Chairman, to congratulate the members of this Committee and thank them for the work they have done in this field, day care information services, and interprovincial and international adoptions. In the rehabilitation area, an extensive information campaign directed to change public attitudes toward the handicapped is being developed.

Par ailleurs, pour continuer à incarner son rôle de leadership national dans le domaine de la création et de l'amélioration des programmes de sécurité du revenu et des services sociaux, mon ministère a une section qui s'occupe de recherche à long et moyen terme, seul ou en collaboration avec d'autres ministères fédéraux. Je considère cette division de mon ministère qui est peut-être la moins connue du grand public, comme essentielle et particulièrement utile au travail que nous faisons tous, afin d'assurer aux Canadiens un niveau de vie décent et d'effacer autant que nous le pouvons l'écart entre les plus faibles de notre société et la classe moyenne de la communauté canadienne.

Certaines des études entreprises par le Service de la planification des politiques à long terme, sont par exemple la praticabilité de l'intégration des systèmes de taxation et de transfert des paiements, l'analyse et le *monitoring* continu des tendances dans la distribution des revenus, une revue des pensions privées et publiques des régimes de retraite sous lesquels vivent les Canadiens. Je serais heureuse de répondre à vos questions, plus tard, sur ce point-là.

Les modifications apportées en 1977 à la Loi sur la sécurité de la vieillesse permettent au Canada de signer des accords internationaux de sécurité sociale. Et l'année 1978-1979 sera marquée, je l'espère, par une grande activité dans ce domaine. Des négociations initiales ont été entamées avec les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Italie et la France; tout le monde sait qu'un accord-type a été signé, lors de la visite au Canada du Premier ministre Andreoti, avec l'Italie, en novembre dernier.

Je voudrais mentionner que j'ai rencontré au début de janvier, si ma mémoire est fidèle, le très honorable David Ennals, du Royaume-Uni, mon homologue britannique, afin d'en arriver à un accord pour que la Grande-Bretagne soit un des prochains pays à signer avec le Canada une entente réciproque qui rendrait justice à plus de 35,000 personnes durant la première année.

[*Traduction*]

réglementation. Le Régime d'assistance publique du Canada continuera, je le souligne, à participer au financement en payant 50 p. 100 des coûts d'assistance sociale (ou de bien-être) des provinces. Je me ferai un plaisir, je le répète, de répondre à vos questions concernant les trois principes gouvernant les contributions fédérales, les procédures d'achèvement de ces accords, ou d'autres aspects de cette nouvelle méthode de financement des services sociaux.

Les autres prévisions de la Direction des programmes des services sociaux pour 1978-1979 sont les suivants: accroissement des services de consultation fournis aux provinces et aux organismes bénévoles qui travaillent dans le domaine du bien-être des enfants (particulièrement des enfants maltraités),—et j'aimerais, monsieur le président, féliciter et remercier les membres du comité pour le travail qu'ils ont accompli à cet égard—des services d'information concernant les services de garde de jour, ainsi que des services d'adoption interprovinciaux et internationaux. Dans le domaine de la réadaptation, une campagne intensive est en cours de préparation: elle aura pour but de modifier l'attitude du public à l'égard des personnes handicapées.

In keeping with our role of national leadership in developing and improving income security and social service programs, my Department is involved, either on its own or in concert with other departments, in many medium and long range planning and policy research studies. I consider the division of my Department which is in charge of these studies and which may well be the least known of the public as essential and particularly useful for our collective operations in order to ensure a decent level of existence to Canadians and to narrow down as much as possible the gap between the poorest people in our society and the middle class of the Canadian community.

Some examples of the studies undertaken by the long-term-policy-planning service are: the feasibility of integrating the taxation and transfer payment systems; an ongoing analysis and monitoring of trends in the distribution of income; and a review of retirement income, whether private or public, for all Canadians. I shall gladly answer any question related to that subject later.

The 1977 amendments to the Old Age Security Act authorized Canada to enter into international social security agreements, and 1978-79 promises to be a busy year in that regard. First round negotiations have been initiated with the United States, the United Kingdom, Italy and France. Everyone knows that a master agreement was signed with Italy in November last.

I would like to mention that in the beginning of January, if I remember correctly, I have met with the Right Honourable David Ennals, my British counterpart, in order to reach a reciprocity agreement with Great Britain, which would do justice to more than 35,000 people for the first year.

[*Text*]

Dans l'avenir immédiat, les négociations se poursuivent avec ces pays; et dans un avenir un peu plus lointain, toujours dans l'année, des pourparlers débuteront avec la Belgique et le Portugal. Je ne dispose pas encore de données statistiques précises sur les répercussions financières des ces accords internationaux, mais je le signale aux membres du Comité. Je pense cependant que les prévisions théoriques montrent que les augmentations des coûts des programmes canadiens ne seront que minimes au cours des prochains vingt ans, tout en procurant des avantages importants aux résidents du Canada venant de pays étrangers.

• 1010

Passant à un autre sujet, vous savez, sans doute, monsieur le président, que l'Assemblée générale des Nations-Unies a proclamé 1979, Année internationale de l'enfant. C'est mon ministère qui sera chargé de la coordination des activités du gouvernement pour cet événement-là. Nous serons également responsables de la liaison avec les gouvernements provinciaux, les organismes non gouvernementaux qui s'occupent des enfants et de la famille, le secteur privé et les associations commerciales, afin de créer et de maintenir une infrastructure qui fera de l'Année internationale de l'enfant un événement positif pour tous les enfants canadiens. Notre objectif consistera à faciliter la célébration de l'Année internationale de l'enfant par tous les organismes du Canada et par tous les Canadiens. Cette célébration permettra de sensibiliser le public et les personnes qui ont un pouvoir de décision, aux besoins spéciaux des enfants dans cette dernière fraction du vingtième siècle et de promouvoir l'inclusion de programmes pour les enfants comme faisant partie intégrante du processus de notre développement économique et social.

Et je termine sur deux derniers points.

The Manitoba Basic Annual Income Experiment is now in the last year of its three-year program. The purpose of this undertaking with the Province of Manitoba is to measure the impact of a variety of different guaranteed income plans on the behaviour of participants, and to define many of the administrative issues associated with the delivery of such programs. A final report will be produced in about a year's time, March 31, 1979. In addition, a scientifically valid data base, containing all interview and payments data collected during the experiment, will be fully documented and ready for subsequent use by researchers.

I have endeavoured in this statement to give you a brief outline of some of the major spending areas of my department and some of the projects and activities planned or underway in those areas.

I am now open for questions from the members of the Committee, Mr. Chairman. I thank you.

Le président: Merci, madame le ministre, pour cet exposé fort intéressant et stimulant. Je suis certain que les membres du Comité ont de quoi, pour vous poser plusieurs questions. Et j'inviterais d'abord M. Grafftey à prendre la parole pour dix minutes.

M. Grafftey: Dix minutes pour commencer...

[*Translation*]

In the immediate future, it is expected that negotiations will continue with each of these countries, and will start with others such as Belgium and Portugal. At this time, I do not have available precise data on the financial implications of these international social security agreements, but I wish to mention it to members of the Committee. However, theoretical projections point to only marginal increases in the cost of Canadian programs over the next twenty years, but to substantial benefits for residents of Canada who will thus get access to credits from their home country.

As you may be aware, Mr. Chairman the United Nations General Assembly has proclaimed 1979 as the International Year of the Child. As the lead department for the federal government, we will be responsible for coordinating the federal government's activities for the Year. We will also assume responsibility for working with the provincial governments, the non-governmental agencies concerned with children and the family, the private sector, and the corporate business sector towards the creation and maintenance of a structure that will make the Year a constructive and productive experience for Canadian children. Our objective will be to facilitate the observance and celebration of the International Year of the Child by all entities within Canada and by all Canadians. The Year is an opportunity to make the public and the decision-makers aware of the special needs of children, and promote the inclusion of programs for children as an integral part of the process of economic and social development.

I would like to finish with the two following points:

Le Manitoba Basic Annual Income Experiment entre dans la dernière année de son calendrier triennal. L'objet de ce programme, mis en œuvre en collaboration avec la province du Manitoba, est de mesurer l'influence de différents régimes de revenu garanti sur le comportement des participants et d'examiner un grand nombre de problèmes administratifs liés à la création de tels programmes. Un rapport final sera publié d'ici le 31 mars 1979. En outre, une base de données scientifiques très complets, contenant tous les renseignements sur les interviews et les paiements, sera constituée et pourra être étudiée ultérieurement par les chercheurs.

Au cours de cet exposé, j'ai essayé de décrire brièvement les principaux sexteurs de dépenses de mon Ministère ainsi que les projets et les activités, prévus ou en cours, de ces différents Secteurs.

Je me ferai maintenant un plaisir, monsieur le président, de répondre aux questions des membres du comité. Merci.

The Chairman: Thank you, Madam Minister, for this very interesting and stimulating presentation. I am sure that members of the Committee will have several questions to ask you. And I would first like to invite Mr. Graffety to speak, for 10 minutes.

Mr. Grafftey: Ten minutes to start...

[*Texte*]

Merci infiniment, madame le ministre pour votre déclaration intéressante et fort utile. Notre représentant pour la Santé n'est pas ici aujourd'hui, mais je vais me contenter de poser des questions dans le domaine du Bien-être social, étant le président de cette commission-là pour notre parti, madame le ministre.

Thank you, very much to the Minister for her very interesting statement.

My first brief question concerns spouses' allowances. Many elderly Canadians are unaware that they are entitled to the spouse's allowance. The government spends quite a bit of money informing people what happens to them, say, if they cheat on UIC. Does the Minister have any plans to make the availability of spouses' allowances more known to those who could benefit from them?

This is just a suggestion I make to the Minister. For example, notices of availability of spouses' allowances could be enclosed with the old age security cheques. Also can the Minister guarantee that she will do something about the inequitable situation that arises when an older spouse dies and the younger spouse is disentitled from receiving the spouse's allowance? The younger spouse not only suffers from the shock and trauma of the death but as well is cold-heartedly informed that the benefits to which she has been entitled will be cut off. These two areas on the spouse's allowance concern me.

• 1015

If we could stop at this point and get a couple of brief answers to that it would be very helpful, Mr. Chairman.

Miss Bégin: I retain two major points in your exposé, Mr. Grafftey. First of all, I would like to say that we in the department do not believe there is one Canadian who does not know that he or she—it is usually a woman—is entitled to a spouse's allowance and would not get it. We publicized it a great deal when the measure was first tabled and then adopted by Parliament. We are under such pressures that I am extremely surprised, and would like to know on what basis you found your remark. But I would like to countercheck with Mr. Lyngseth if we did use inserts to the old age security cheque to publicize it at any time.

The Chairman: Mr. Lyngseth.

Mr. Lyngseth: We have had various approaches to publicizing the program. Reference has been made to the spouse's allowance in cheque inserts in the past. There is a reference made to it in the general old age security booklet. We do have a special booklet, of course, on the program as well.

Miss Bégin: Distributed where?

[*Traduction*]

Thank you very much, Madam Minister, for a very interesting and useful statement. Our health representative is not here today, but I shall endeavour to ask questions related to welfare since I am chairman of the commission instituted by our party to deal with this field.

J'aimerais beaucoup remercier le ministre pour l'intéressante déclaration qu'elle vient de faire.

Ma première question porte sur les allocations accordées aux conjoints. Beaucoup de Canadiens âgés ne savent pas qu'ils ont droit à ces allocations. Le gouvernement dépense beaucoup d'argent pour apprendre aux gens ce qu'ils leur arriverait si, par exemple, ils présentaient de fausses déclarations relatives à l'assurance-chômage. Le ministre a-t-elle l'intention d'informer de l'existence des allocations les personnes susceptiblent d'en profiter?

C'est une simple suggestion que je fais au ministre. On pourrait, par exemple, joindre aux chèques de sécurité de la vieillesse des avis informant de la disponibilité des allocations aux conjoints. Madame le ministre peut-elle également nous garantir qu'elle prendra les mesures nécessaires pour corriger l'inégalité provoquée lorsque décède un conjoint âgé et que le conjoint survivant, plus jeune, se voit supprimé le droit de percevoir les allocations du conjoint? Non seulement ce jeune conjoint doit supporter le choc et le traumatisme causés par le décès, mais encore ou lui apprend froidement que les prestations auxquelles il avait droit antérieurement vont être supprimées. Ces deux questions touchant les allocations versées aux conjoints me préoccupent.

Nous pourrions peut-être nous en tenir à cela pour l'instant et obtenir de brèves réponses. Cela serait utile, monsieur le président.

Mlle Bégin: Je retiens deux points essentiels de votre question, monsieur Grafftey. Premièrement, j'aimerais préciser qu'au sein de mon ministère, nous ne croyons pas qu'il existe un seul Canadien ou une seule canadienne—d'habitude ce sont des femmes—qui ne connaisse pas le droit à une allocation de conjoint ou qui ne l'obtienne pas. Lorsque cette disposition a été déposée au Parlement et adoptée ultérieurement, nous lui avons accordé beaucoup de publicité. Nous subissons de telles pressions que je trouve vos propos extrêmement surprenants, et j'aimerais savoir sur quoi vous les fondez. J'aimerais toutefois vérifier auprès de M. Lyngseth si nous joignons des brochures au chèque de sécurité de la vieillesse pour informer les intéressés.

Le président: Monsieur Lyngseth.

M. Lyngseth: Nous avons adopté diverses approches de promotion du programme. Il a déjà été question des allocations aux conjoints dans des brochures annexées au chèques. Le petit livre relatif à la sécurité de la vieillesse en traite. En outre, bien sûr, nous avons un petit livre spécial sur ce programme.

Mlle Bégin: Où est-il distribué?

[*Text*]

Mr. Lyngseth: There is a general old age security booklet that we distribute to people when the GIS renewal is on.

Miss Bégin: That means every year.

Mr. Lyngseth: Yes. There is another booklet that is available on request. Whether it is time to have another cheque insert or something specifically addressed to the program is something we could give consideration to.

Mr. Grafftey: I just brought it up for emphasis, Madam Minister. That is all.

Miss Bégin: The second point, Mr. Grafftey, is that I think it is necessary here to mention the population figures we are talking of. According to the last number of recipients and beneficiaries that I have, which is for October, 1977, there were 73,788 spouse allowance recipients. You are talking now of the problems created by the death of the one who was entitled to the basic OAS; the widow or widower who loses his own pension, the spouse allowance, because he or she is not 65. There is a problem that I have acknowledged often and that all members of Parliament, and you are one of them who passed that legislation, should have known of, or did know of and still passed that legislation, in good faith, I believe, as a step towards a guaranteed annual income. What I thought you were going to say when you stopped yourself was, What is the Conservative Party going to propose to settle that question? Let us talk of figures because often the problem has to do with figures.

Mr. Grafftey: We are not in power.

Miss Bégin: Yes, but you make promises all around to people and you are supposed to deliver after.

In 1978, it is estimated that approximately 2,400 recipients will lose their spouse allowance during the year because of the death of their partner. If you analyse the problem, it can be put like this. Because of the practical problem created by a couple who switched from a salary to a single smaller pension, we presented and Parliament passed the program called spouse allowance. Then the person left over, often the woman, which means with less income, loses that spouse allowance. Although this I should qualify is not a pure scientific statistic—it is a first profile from what we know only up to now because it is a very new program—we think the average time that person is left without her own pension is about two and a half years. So what are the questions the government is confronted with? Do you lower the age for all to 60? On grounds of principle, there are very major reservations to that. When the life expectancy in a country is growing and is the highest in the world and is still growing, the average life expectancy, why would you decrease and take away from the people the means to earn a living and to choose their life? Would you lower the age for all to 60? That would have been valid 40 years ago, 30 years ago, when work was still physically hard and exhausted people and wore out people. But today it does not correspond to the general profile of the Canadian earner. I think that is very questionable.

[*Translation*]

M. Lyngseth: Il existe un livre sur la sécurité de la vieillesse en général, que nous distribuons lorsque s'effectue le renouvellement du supplément de revenu garanti.

Mlle Bégin: C'est-à-dire tous les ans.

M. Lyngseth: Oui. Il y a un autre petit livre disponible sur demande. Qu'il soit opportun d'annexer une autre brochure au chèque, ou un feuillet traitant précisément de ce programme, voilà une chose qu'il nous faut examiner.

M. Grafftey: J'ai soulevé la question simplement pour attirer votre attention, madame le ministre. C'est tout.

Mlle Bégin: Deuxièmement, monsieur Grafftey, je pense qu'il est nécessaire de mentionner les chiffres démographiques pertinents. D'après le dernier recensement des prestations dont je dispose, et qui remonte à octobre 1977, il y avait 73,788 prestataires d'allocations de conjoint. Vous nous parlez en outre des problèmes découlant du décès de celui qui avait droit aux prestations de base de la sécurité de la vieillesse; il s'agit de la veuve ou du veuf qui perd sa pension, l'allocation du conjoint, parce qu'il ou elle n'a pas 65 ans. C'est un problème que j'ai reconnu et que tous les députés, y compris vous-même, qui ont adopté cette loi auraient dû remarquer; peut-être l'ont-ils remarqué et ont-ils quand même adopté cette loi, en toute bonne foi, puisqu'elle s'orientait vers le revenu annuel garanti. Lorsque vous vous êtes interrompu, je pensais que vous alliez nous dire ce que le parti conservateur compte proposer pour régler cette question. Parlons de chiffres, parce que le problème a souvent trait à des chiffres.

M. Grafftey: Nous ne sommes pas au pouvoir.

Mlle Bégin: Oui, mais vous faites à certaines gens un tas de promesses, que vous êtes censés de tenir plus tard.

En 1978, on prévoit qu'environ 2,400 prestataires perdront leur allocation de conjoint en raison du décès de leur époux ou épouse. Si vous analysez le problème, vous pourrez le formuler ainsi. En raison des problèmes pratiques que pose le passage d'un couple d'un salaire à une seule pension plus réduite, nous avons présenté le programme des allocations de conjoint que le Parlement a adopté. Le survivant, plus souvent la survivante, ce qui signifie qu'elle a un revenu inférieur, perd cette allocation de conjoint. Bien qu'il ne s'agisse pas là d'une statistique vraiment scientifique—il s'agit d'un profil préliminaire, car le programme en est à ses balbutiements—nous pensons qu'en moyenne cette personne ne perd sa pension pendant environ deux ans et demi. Quelles sont donc les questions auxquelles doit répondre le gouvernement? Faut-il réduire à 60 ans l'âge minimum pour tous? Par principe, il y a de très importantes réserves à exprimer contre cette idée. Alors que l'espérance de vie des citoyens du pays continue de croître, qu'elle est la plus élevée au monde et qu'elle augmente encore, pourquoi réduirait-on l'âge et ôterait-on aux particuliers le moyen de gagner un salaire et de choisir le mode de vie qui leur convient? Réduiriez-vous à 60 ans l'âge de la retraite pour tout le monde? Cela aurait été valable il y a trente ou quarante ans, lorsque le travail était encore physiquement pénible, et qu'il fatiguait ou usait les travailleurs. Mais cela ne correspond plus au profil général du travailleur canadien moderne. Je trouve donc cette solution fort discutable.

[*Texte*]

• 1020

If you want to continue the spouse allowance immediately you create an injustice with the woman next door who is unattached, according to the statistical jargon, a single widow, widowed before that program existed, before the age of 60 and before her husband was 60 and so on.

We are reviewing in the department other ways that could settle that problem. I, myself, consider that the work we do should be in the perspective of the day the economy will be in a good enough state to be able to talk again of an income supplementation program or a form of guaranteed annual income.

Mr. Grafftey: Thank you. I wonder if I could put my second question. First of all I appreciate the lengthy answer, and I mean that seriously. It was a good answer and I appreciate the fullness and detail of your answer. I am aware, as the Minister is aware, that there are many sides to that question and I thank her for her exposé.

I see there are only two of us here now, and I am willing to waive all time requirements, so could I put my second question and then as far as time is concerned you could . . . ?

The Chairman: You go ahead, Mr. Grafftey.

Mr. Grafftey: We are concerned on this side, Madam Minister—and I want to approach this constructively; it is not an easy problem and I am not trying to score points here, but I would like to discuss with you, constructively, in committee today what is being done vis-à-vis the Canada Pension Plan. We feel that things are relatively out of control in terms of its being on a solid financial basis. The plan began paying its full pension rate indexed to the cost of living in 1976.

We know, for example, that Quebec puts money from the QPP into the Caisse de dépôt et placement du Québec, an investment agency set up for the purpose. We know that 70 per cent of its money is being invested in bonds and the rest in the stock market. As a result the QPP earns 2 per cent more than the Canada Pension Plan. Madam Minister I was told, when I was small, that very often comparisons are odious but I think this may be a relevant comparison. It is our view that if all 10 provinces got involved with not speculative, but solid investment activity, a superior situation with regard to the funds could result. My first question is: will the federal government start to loan funds from the Canada Pension Plan to the provinces at a rate of interest that is equitable with commercial lending rates? The federal government has been loaning to the provinces at a rate of interest and not stipulating the payment schedules. These moneys have gone, in some cases, I would say into general revenue which earn no return.

• 1025

Before I put my last question on the financing of the Canada Pension Plan, my statistics show me here on the

[*Traduction*]

Si vous voulez que l'allocation de conjoint continue d'être versée, vous commettez une injustice à l'endroit de la voisine qui, selon le jargon statistique, est une personne seule, devenue veuve avant qu'existe ce programme, avant d'atteindre 60 ans, avant que son mari n'ait atteint l'âge de 60 ans, et ainsi de suite.

Notre ministère examine d'autres moyens de régler ce problème. Quant à moi, j'estime que le travail que nous effectuons devrait viser le jour où l'économie sera en assez bon état pour que nous puissions parler de nouveau d'un programme de supplément du revenu ou d'une sorte de revenu annuel garanti.

M. Grafftey: Je me demande si je peux poser ma deuxième question. Premièrement, je sais gré au ministre de m'avoir longuement répondu, et je dis cela sérieusement. Je trouvais que c'était une bonne réponse et je vous sais gré de tous les détails que vous m'avez fournis. Comme madame le ministre, je sais que cette question comporte beaucoup d'aspects, et je la remercie pour sa présentation.

Je vois que nous ne sommes que deux maintenant, et je suis prêt à laisser tomber toutes les exigences de temps; puis-je donc poser ma deuxième question et, en ce qui concerne le temps accordé, vous pourriez . . . ?

La présidente: Allez-y, monsieur Grafftey.

M. Grafftey: Madame le ministre, mon parti se préoccupe des mesures prises à l'égard du régime de pension du Canada. J'aimerais envisager cette question de manière positive; ce n'est pas un problème facile à résoudre et je n'essaie pas de marquer des points, mais j'aimerais en discuter avec vous aujourd'hui, devant le comité. Nous trouvons que la base financière du régime est plutôt vacillante et qu'elle n'est pas très bien contrôlée. C'est en 1976 que le régime a commencé à verser des pensions complètes indexées au coût de la vie.

Nous savons, par exemple, que le Québec investit l'argent du RRQ dans la Caisse de dépôt et placement du Québec, organisme d'investissements établi à cette fin. Nous savons que 70 p. 100 de cet argent est investi en obligations et que le reste est investi en bourse. Il s'ensuit que le RRQ gagne 2 p. 100 de plus que le Régime de pension du Canada. Madame le ministre, on m'a souvent dit, lorsque j'étais petit, que les comparaisons sont odieuses; mais j'estime que cette comparaison peut être pertinente. D'après nous, si les dix provinces s'occupaient de faire des investissements sérieux, pas de spéculation, il s'ensuivrait une amélioration de la situation en ce qui concerne les fonds. Je demande donc d'abord si le gouvernement fédéral commencera à prêter des fonds du régime de pension du Canada aux provinces à un taux d'intérêt qui soit semblable au taux imposé pour les prêts commerciaux? Le gouvernement fédéral a prêté de l'argent aux provinces à un certain taux d'intérêt, sans préciser les délais de paiement. Dans certains cas, cet argent a été versé dans des fonds généraux, sans rendement.

Avant que je ne pose ma dernière question concernant le financement du Régime de pension du Canada, les chiffres

[*Text*]

research we have done that the Canada Pension Plan will be paying out more than it receives within five years. And by the year 2000—I am not using scare tactics here—unless working together in the House of Commons, all parties, unless we do something, if there is no change, we could see the plan by 2000 being bankrupt.

We feel that it should be more actuarially sound. This fund should be managed like a business, and not the way it is being managed currently.

What improvements does the present Minister have in view to rearrange the management of the Canada pension fund so at least we can approach putting it on a more sound actuarial basis in terms of getting a better—without, as I said, before, going into speculative investments? What precise plans have you got? We are going to have an aging population, as you have said before with your statistics. Our population is getting, as we have seen from Statistics Canada lately, more and more of an older population. So this presents some problems to the government in terms of the financing of this plan.

So in terms of putting it on a more sound actuarial basis, I repeat my question. What plans has the government got, immediate plans or future plans, to rectify what we see as a very serious situation in terms of the financing of the Canada Pension Plan?

Miss Bégin: Mr. Chairman, on the last point of Mr. Grafftey's question, the CPP going bankrupt . . .

Mr. Grafftey: By the year 2000.

Miss Bégin: This could be a myth.

Mr. Grafftey: We do not think it is going to.

Miss Bégin: It depends on how it is viewed. But it also could be arithmetically true if the rate of contribution stays what it is.

First of all, two things should be kept in mind. My department is studying that question and the rate of contribution to the CPP is being studied by the Department of Finance.

Mr. Grafftey: Yes.

Miss Bégin: So that should be kept in mind.

Mr. Grafftey: The rate of interest?

Miss Bégin: That is another question I will address. That was your first question. I will address it afterwards. I am just talking now of the rate of contribution.

Mr. Grafftey: Yes.

Miss Bégin: That is a bit paradoxical. You speak of not going into speculation but investing commercial. Inact, that is what you are saying. you think that provinces investing the way they do are not sound investors. In a sense, you are accusing the provinces . . .

Mr. Grafftey: Oh, no.

[*Translation*]

semblent indiquer que les débours excéderont les entrées de fonds au cours des cinq prochaines années. En l'an 2000, et je ne veux ici effrayer personne, il se pourrait que ce régime ait totalement fait faillite à moins que tous les partis à la Chambre des communes ne travaillent ensemble pour le rectifier.

Nous estimons que ce régime devrait être établi en vertu de normes et de prévisions beaucoup plus strictes. Il faudrait que ce fonds soit géré comme une entreprise financière et non comme il l'est à l'heure actuelle.

Quelle solution madame le ministre envisage-t-elle afin de repenser la gestion de ce fonds et l'établir sur des bases beaucoup plus solides, sans pour autant devoir s'en remettre à la pure spéculation? Quels sont vos plans précis? Nous savons tous que la population sera de plus en plus composée de personnes âgées comme vous l'avez dit précédemmnt d'ailleurs et comme Statistique Canada l'a révélé dernièrement. Cela présente certains problèmes au gouvernement pour ce qui est du financement du Régime de pension du Canada.

J'aimerais donc pour vous répéter ma question savoir quels sont les programmes que le gouvernement entend mettre en œuvre, programmes actuels ou futurs afin de rectifier cette situation très difficile en matière de financement?

Mlle Bégin: Monsieur le président, au sujet de ce dernier argument présenté par M. Grafftey concernant la faillite du Régime de pension du Canada . . .

M. Grafftey: En l'an 2000.

Mlle Bégin: Cela pourrait se révéler un mythe.

M. Grafftey: Ce n'est pas ce que nous croyons.

Mlle Bégin: Tout dépend de la perspective que l'on adopte. Évidemment, si l'on s'en tient uniquement aux chiffres actuels, si le taux de contribution reste le même, cette prévision pourrait se révéler vraie.

Tout d'abord il faut se souvenir de deux choses: mon ministère étudie la question, et le ministère des Finances étudie le taux de contribution des Canadiens au Régime.

M. Grafftey: Oui.

Mlle Bégin: Il ne faut donc pas oublier ces deux éléments importants.

M. Grafftey: Et le taux d'intérêt?

Mlle Bégin: Il s'agit-là d'une autre question à laquelle je répondrai par la suite. Je veux maintenant parler simplement du taux de contribution.

M. Grafftey: Bien.

Mlle Bégin: Il semble qu'il y ait un paradoxe ici; vous rejetez la spéculation, mais vous voulez que le gouvernement fasse des investissements de nature commerciale. En fait, c'est bien cela que vous dites. Vous croyez que les provinces ne procèdent pas à de bons investissements. En un sens, vous accusez les provinces . . .

M. Grafftey: Pas du tout.

[*Texte*]

Miss Bégin: . . . to whom we loan the money right now of not investing like a private company broker would invest.

Mr. Grafftey: I said Quebec . . .

Miss Bégin: First of all, that theory, it seems to me, is predicated on the idea that the public plan would be invested in real capital formation, you know, the Mackenzie Valley pipeline, oil exploration, and what not. Such investments would provide future income which could pay fully for future CPP pensions.

If we speak of the ""fully funded CPP", we must know that it means going from the actual contribution rate of 3.6 per cent to approximately 7.4 per cent. That is what it means. That means the employer and the employee contributions would almost double. That is what you are saying to me. That would generate an enormous fund of about $1.5 trillion by the year 2025, for instance. That is a theoretical answer to a very theoretical question.

But that, in turn, raises all sorts of questions.

Mr. Grafftey: Well, I guess.

Miss Bégin: Who would control that? Would you still leave it as a loan to the provinces? I am not sure as to where you stand on that.

As to your first question, I will just give a first answer and ask Mr. Lyngseth to supplement it.

• 1030

For December 1977, the yield rate of new CPP loans was 8.9 per cent, 9 per cent almost, 8.98 per cent.

The Chairman: This is to provinces.

Miss Bégin: Yes. The importance of CPP moneys to the provinces is reflected in the size of the CPP investment fund. The total amount of provincial bonds held by the fund was $12.2 billion as of December 1, 1977. Now I would like Mr. Lyngseth to add any appropriate information.

The Chairman: Mr. Lyngseth.

Mr. Lyngseth: The one point, Minister, is that, of course, the existing interest rate is governed by specific provisions in the act; we are tied to the long-term Government of Canada bond rate. If we were to go to a different basis for investing and earning interest on the fund, it would of course take a change in the legislation. Whether or not such a move is considered I think is still very much up in the air, but this question, too, is being examined by the federal and provincial Ministers of Finance, the study that the Minister mentioned. As I understand it anyway, from what I hear, they will be studying this for some time yet before any conclusions emerge.

The Chairman: Mr. Grafftey.

Mr. Grafftey: I will just terminate by saying that we are concerned that the Canada Pension Plan fund be put on a more sound actuarial basis. Some of the points of the Minis-

[*Traduction*]

Mlle Bégin: . . . auxquelles nous prêtons de l'argent à l'heure actuelle de ne pas investir comme des courtiers de compagnie privée.

M. Grafftey: J'ai dit que le Québec . . .

Mlle Bégin: Tout d'abord, vous semblez partir du principe selon lequel les fonds du régime seraient investis dans des entreprises comme le pipeline de la vallée du Mackenzie, l'exploration de pétrole etc., qui permettrait un développement des capitaux. De tels investissements fourniraient après un certain temps un revenu qui permettrait au gouvernement de payer les pensions du régime.

Si nous voulons un régime de pleine capitalisation, cela signifie que nous devons faire passer le taux de contribution de 3.6 p. 100 à environ 7.4 p. 100. Cela signifie que les contributions de l'employeur et de l'employé devront doubler. C'est ce que vous me dites. Cela créerait évidemment un fond énorme d'environ 1.5 billion en l'an 2025 par exemple. Il s'agit-là en fait d'une réponse théorique à une question très théorique.

Évidemment cela soulève pas mal d'autres questions.

M. Grafftey: Évidemment.

Mlle Bégin: Qui contrôlerait ce fond? Le gouvernement fédéral le considererait-il toujours comme un prêt aux provinces? Qu'en pensez-vous?

Quant à votre première question, je vais vous donner une réponse générale puis demander à M. Lyngseth de vous donner des détails.

Pour le mois de décembre 1977, le taux de rendement des nouveaux prêts du Régime de pensions du Canada s'élevait à 8.9 p. 100, soit près de 9 p. 100, en fait pour être précise, exactement 8.98 p. 100.

Le président: Il s'agit du taux pour les provinces.

Mlle Bégin: Oui. L'importance de ces fonds du Régime pour les provinces se reflète dans l'importance du fonds d'investissement de celui-ci. Le montant total des obligations provinciales détenu par le fonds s'élevait à 12.2 milliards de dollars le premier décembre 1977. J'aimerais maintenant demander à M. Lyngseth d'ajouter les détails.

Le président: Monsieur Lyngseth.

M. Lyngseth: D'abord, le taux actuel d'intérêt est régi par les dispositions précises de la Loi; nous sommes liés aux taux des obligations à long terme du gouvernement du Canada. Si nous voulons adopter une base différente pour investir et pour obtenir de l'intérêt sur le fonds, nous aurions besoin de demander un changement de la Loi. Que la possibilité d'un tel changement soit envisagée ou non, cette question est étudiée par les ministres fédéral et provinciaux des Finances, comme l'a dit le ministre. Si je comprends bien, il faudra attendre pas mal de temps avant qu'on en arrive à une conclusion.

Le président: Monsieur Grafftey.

M. Grafftey: Je terminerai simplement en disant que nous nous préoccupons de toute cette question du Régime de pensions du Canada et qu'à notre avis ce fonds devrait être établi

[*Text*]

ter—I am, frankly, not here to score points today; I am here to bring up the problem. It is not an easy problem. I do not accept the Minister's statement that I am inferring that the provinces are lending in a bad manner. I cite the case of the Province of Quebec, whose investment policy I think is decent and they do get 2 per cent more than we are getting, and I do not think their investments are made in highly speculative areas.

I would suggest that the department, and I am ending now, take a solid look, not only at putting the funds on a more sound actuarial basis but at getting a higher rate of interest. That will require, as one of the officials said, a change in the act, but I think we can expect a higher rate of interest in terms of our loans to the provinces. That will not necessitate higher employer-employee contributions and it will be at least one step forward in partially rectifying the problem.

The Chairman: Thank you, Mr. Grafftey. Do you want to respond, Madam Minister?

Miss Bégin: No.

Le président: M. Marceau, vous avez 15 minutes.

M. Marceau: Merci.

Devant une telle déclaration si abondante et extrêmement intéressante, il y a un premier commentaire qui me vient à l'esprit. Est-il possible, pour un ministre fédéral, avec tout ce qu'il a administré, de faire vraiment un travail complet? N'envisagez-vous pas, étant donné l'expérience que vous avez maintenant, de diviser le ministère, au de donner une partie de vos compétences aux provinces? Je constate évidemment que le nom de votre ministère est souvent équivoque en ce sens que c'est le ministère de la Santé et du Bien-être. Or comme on le sait le Bien-être est administré par les provinces. Devant la tâche absolument difficile d'administrer tout cela, ce qui m'apparaît impossible, qu'avez-vous à dire?

Mlle Bégin: On a des amis ou on n'en a pas, monsieur le président!

D'abord, je suis certaine que le député ne veut pas dire que nous faisons mal notre travail.

M. Marceau: Ah pas du tout!

Mlle Bégin: Deuxièmement, je dois assurer le député que je n'ai aucun intention de me faire hara-kiri.

Si je devais être un peu plus sérieuse devant une telle question d'ordre philosophique posée si tôt le matin, je pourrai dire que le député soulève un point fondamental qui je crois est le nouveau rôle vers lequel vont un ministre et un ministère fédéral de la Santé et du Bien-être.

M. Marceau: Le ministre se réveille tranquillement!

• 1035

Mlle Bégin: A juste titre, le domaine de la santé et du bien-être appartient aux provinces qui sont les mécanismes de gouvernement et d'administration les plus proches des populations, donc de livraison des soins. C'est une philosophie qui a

[*Translation*]

sur des bases plus solides. Je ne suis pas ici pour remporter une victoire, mais bien pour attirer l'attention sur ce problème assez complexe. Je n'accepte pas la déclaration du ministre selon laquelle je laisserais entendre que les provinces font de mauvais investissements. Je cite le cas de la province de Québec, dont la politique d'investissement est bonne, et qui obtient 2 p. 100 de plus que nous, sans pour autant se lancer dans la spéculation.

Je terminerai en disant qu'à mon avis le ministère devrait non seulement établir ce fonds sur des bases plus solides, en tenant compte de la statistique, et du calcul des probabilités, mais également obtenir un taux d'intérêt plus élevé. Comme un des hauts fonctionnaires l'a dit, cela signifie une modification de la Loi, mais je crois que nous pouvons nous attendre à un taux d'intérêt plus élevé pour les prêts que nous faisons aux provinces. Je ne crois pas que cela nécessiterait des contributions plus élevées de la part des employés ou des employeurs au Régime, mais cela permettra de rectifier quelque peu le problème.

Le président: Merci, monsieur Grafftey. Voulez-vous répondre, madame?

Mlle Bégin: Non.

The Chairman: Mr. Marceau, 15 minutes.

Mr. Marceau: Thank you.

After such long and very interesting declarations one thing comes to my mind. Is it possible for a federal minister who has so much on his hands to do a real thorough job? Would you not envisage the possibility of splitting the department or delegating parts of your responsibilities to the provinces? The very name of your department is rather ambiguous because it is called the Department of Health and Welfare. As everybody knows, welfare is administered by the provinces. What do you have to say about this?

Miss Bégin: Mr. Chairman, you either have friends or you do not.

First of all, I am sure that the honourable member does not imply that we are not doing our work properly.

Mr. Marceau: Not at all.

Miss Bégin: Secondly, I must assure the honourable member that I am not going to play hara-kiri on myself.

If I were reacting more seriously to such a philosophical question which is asked so early in the morning I could say that the honourable member is touching on a very basic point which is the new role of federal Health and Welfare Minister and Department.

Mr. Marceau: The Minister is waking up little by little.

Miss Bégin: Rightly, the area of health and welfare belongs to the provinces which are the mechanisms of government and of administration which are closest to the people, and therefore to health care services. This philosophy has guided all the work

[*Texte*]

guidé tout le travail que nous avons fait dans les cinq dernières années et que j'ai moi-même continué et parachevé avec l'accord sur le financement global des services sociaux auquel nous en sommes arrivés avec les provinces le 7 mars dernier, ce dont je suis très fière.

Parce que je crois qu'après une trentaine d'années, ou un peu plus, de leadership actif fédéral dans le domaine de la santé d'abord et deuxièmement dans le domaine des services sociaux, le gouvernement fédéral avec l'argent et au nom des contribuables canadiens, a joué le rôle d'aiguillon dans la création d'établissements publics et de services accessibles à tous les Canadiens, dans toutes les provinces du pays, et même dans les deux Territoires dont le degré de développement est moindre à cause du problème de l'assiette fiscale.

Si vous vous souvenez de la création de *Medicare*, si vous vous souvenez de la création des grandes étapes de ce qu'a été le développement d'une politique sociale et la création de réseaux d'institutions hospitalières au pays, on peut s'enorgueillir que le gouvernement fédéral ait décidé de pousser de l'avant afin de créer la situation d'aujourd'hui en termes d'institutions et de services existants. Il l'a fait avec l'argent de tous les Canadiens et il l'a fait en se mêlant apparemment de ce qui ne le regardait pas: de la redistribution. Et c'est pourquoi il avait le droit de le faire, parce que cela c'est la mission du gouvernement fédéral, d'après moi, de faire de la redistribution.

Le jugement que notre gouvernement a porté dans les dernières années, c'est que le drgré de développement était tel que nous n'avions plus à faire ce type de leadership. Nous avions à faire autre chose. Par le truchement de nouveaux accords financiers, différents du 50-50, nous nous sommes retirés de toute apparence d'ingérence, évidemment de tout contrôle administratif indû ou qui ne serait plus accepté, et qui ne serait plus nécessaire nulle part au pays. Et nous avons maintenant, aussi bien du côté de la santé que du côté des services sociaux, un mécanisme de paiements, de redistribution disons-le, qui s'appelle le financement global et qui consiste en un paiement forfaitaire une fois par mois à chacune des provinces, les provinces le dépensant comme elles l'entendent sur une base de conditions minimums universelles applicables et reconnues par toutes les provinces pour tous les Canadiens.

Ce que vous me demandez, et maintenant je cesse de vous répondre, c'est en fait quel est le rôle et quelles sont les nouvelles directions que prend mon ministère. Je vais vous dire rapidement que ce sont des rôles de leadership non plus dans la livraison directe des soins, mais plutôt dans les orientations, les tendances de l'innovation dans les domaines du développement de programme de recherches médicales, de projets pilotes, de démonstrations, etc., en rapport avec le mieux être et la santé préventive des Canadiens. Je crois que c'est la façon de le voir. On continuera d'être l'aiguillon qui poussera vers des formes innovatives et nous continuerons d'aider en payant les frais de développement de tels projets de démonstration par exemple, parce que les provinces ne sont pas encore capables de se payer ce luxe-là. Et quand on aura fait la démonstration, libre aux provinces de prendre ou de ne pas prendre tel modèle, on continuera d'être à la disposition de toute province qui le veut

[*Traduction*]

which we have done over the past five years and which I have pursued and advocated in the agreement on the global financing of social services, which was concluded with the provinces on March 7 last, a feat of which I am very proud.

As I feel that after about 30 years, or perhaps longer, in the area of health first and second in the area of social services, with the money and on behalf of the Canadian taxpayer, the federal government has actively played a leading role in the establishment of public institutions and services at the disposal of all Canadians, in all provinces of the country and even in both territories, whose degree of development is lessened due to the tax base problem.

If you will recall the creation of Medicare, and if you recall the major steps that led to the formation of a social policy and to the creation of a network of hospitals throughout the country, you can be proud that the federal government has decided to push ahead to the point at which we find ourselves now in terms of institutions and existing services. It has done this with moneys from all Canadians and by interfering in areas where apparently it should not have: like redistribution. It had the right to do so because in my opinion it is the federal government's mission to carry out redistribution.

The government has judged over recent years that the degree of development reached was such that this type of leadership was no longer necessary. We have other duties to accomplish. Through new financial agreements, different from those made on a 50-50 basis, we withdrew from any semblance of interference, and obviously from any administrative control that was undue or unacceptable, and which would no longer be necessary anywhere in the country. So now, both for health and for social services, there is a method of payment, of redistribution let us say, which is called global financing and which consists of a term payment once a month to each of the provinces who spend it as was understood under minimum conditions applied universally and recognized by every province for all Canadians.

You have asked me what the role and the new directions of our department are. I would answer that quickly by saying that our roles are ones of leadership, not in the direct delivery of health care services, but rather in the orientation, the innovative tendencies in the area of medical research program development, pilot projects, demonstrations, and so forth, related to the better being and the preventative health care of Canadians. I believe this is the approach we have taken. We will continue to act as a compass and a point towards innovative forms and we will continue to assist through funds for the development of, for instance, demonstration projects as the provinces are yet unable to afford that luxury. When the demonstration has been made, it is up to the provinces to accept or reject the example we have set. We will continue to be at the disposal of any province who wishes all the expertise we have accumulated over the years through seminars, confer-

[*Text*]

pour donner le secrétariat ou toute l'expertise que nous avons accumulée au cours des années dans des séminaires, des conférences où, au lieu de se chicaner entre partisans fédéraux et provinciaux, on pourra parler des vrais problèmes.

• 1040

Le problème de la négligence des enfants est un cas illustrant parfaitement le rôle de leadership que nous pouvons jouer. On continuera de fournir aux provinces les moins bien nanties, parce que vous tenez le langage d'une province bien nantie quand vous parlez comme cela, vous parlez comme un gros, vous êtes une des grosses provinces du pays .., mais il y a toutes les provinces qui sont plus faibles et qui sont bien contentes de pouvoir bénéficier des services de conseillers que nous pouvons leur offrir à nos frais. Et ainsi de suite, mais je pense que j'ai assez élaboré; c'est difficile de faire de la philosophie . . .

M. Marceau: Madame le ministre, je pense que si j'avais commencé à vous faire des éloges, cela aurait paru partisan; je vous ai donné l'occasion de vous expliquer vous-même. Je pense que personne ne met en doute la difficulté de votre travail, la compétence de votre ministère et l'habilité avec laquelle vous vous acquittez de vos fonctions.

Je voudrais poser une question au sujet de l'augmentation des pensions de vieillesse, à chaque année. On a de fréquents commentaires de personnes âgées qui nous disent: «Vous nous augmentez seulement d'une piastre, $1.50 ou $2, ce n'est pas beaucoup.» On leur répond d'une façon générale, qu'en réalité cela représente beaucoup d'argent. Je constate qu'à la première page de votre déclaration, vous parlez de 525 millions de dollars, mais vous y incluez à la fois les coûts d'indexation ainsi que l'augmentation du nombre de bénéficiaires. Pourriez-vous nous dire ce que représente, dans une année, le coût d'indexation des pensions de vieillesse? L'avez-vous par province?

Mlle Bégin: Monsieur Marceau, si cela a l'air peu de donner $1, $2 ou $3 de plus à chaque moment d'indexation dans un régime universel comme celui des pensions de vieillesse, il s'agit quand même de sommes magistrales pour l'ensemble du pays. Vous me pardonnerez de ne pas avoir avec moi les sommes par province . . . Pouvez-vous nous permettre, monsieur le président, de les faire parvenir aux députés?

Je voudrais simplement le signaler, parce qu'ici il s'agit d'un ordre de grandeur, je crois que c'est cela que vous voulez déterminer et prouver . . . Comme l'on sait, le régime de sécurité de la vieillesse est un des seuls programmes du Canada, sinon le seul, (il y a peut-être un programme au ministère des Anciens combattants qui jouit de la même caractéristique) qui est indexé à tous les trois mois et non pas à tous les ans. Les allocations familiales ne sont indexées que tous les ans etc. Simplement de passer d'une indexation trimestrielle à une indexation annuelle, simplement cela, faisait épargner au Trésor fédéral 100 millions de dollars cette année. Cela dit immédiatement l'ordre de grandeur des sommes d'argent dont on parle; cela veut dire qu'il y aurait eu 100 millions de dollars de moins dans la poche des personnes âgées même si à tous les trois mois cela ne fait que $3, $4 ou $5 d'augmenta-

[*Translation*]

ences, where, instead of bickering between federal and provincial officials, we can get down to real problems.

The problem of child negligence is a perfect example of the leadership role we can play. We can continue to supply the less privileged provinces, because you use the language of a province that is quite well off when you speak like that. You speak like a big wheel, you are one of the big provinces of the country . . . but there are all those provinces who are weak and who are quite happy to benefit from the counselling services we can offer them at our expense. And so forth; but I think I have elaborated enough; it is difficult to be philosophic . . .

Mr. Marceau: Madam Minister, I feel that if I had begun to eulogize your work, this would have appeared partisan; I gave you the opportunity to explain yourself. I do not think anyone questions the difficulty of your work, the competence of your department and the ability with which you carry out your duties.

I would like to ask a question concerning the increase of old age pensions each year. We frequently hear comments from elderly persons who tell us "you only give us an increase of $1, $1.50 or $2, that is not enough." We answer them, in a general way, that really this represents a lot of money. I note that on the first page of your statement, you speak of $525 millions. In that figure you include costs of indexation as well as the increase in the number of recipients. Could you tell us what the cost of indexing old age pensions is over a year? Do you have it divided by province?

Miss Bégin: Mr. Marceau, $1, $2 or $3 may seem a negligible increase each time there is an indexation in an over-all scheme like that of the old age pensions, but in reality they represent enormous sums for the entire country. I apologize for not having the breakdown of the figures by province with me . . . Mr. Chairman, would you allow me to have it sent to the members?

Now, I would simply like to point out, because this is a question of size I believe you would like to determine and provide . . . As we know, the old age security scheme is one of the only programs in Canada, if not the only one (there is perhaps a program under the Veterans Affairs Department which has the same characteristics) which is indexed every three months and not only once a year. Family Allowances are only indexed every year, and so forth. The new changeover from a quarterly indexation to an annual one would save the federal treasury $100 million this year. This indicates right away the kind of money we are talking about. This means that there would have been $100 million less in the pockets of elderly people, although it only means that there is an increase of $3, $4 or $5 every three months on each cheque. I feel it is

[*Texte*]

tion pour chacun des chèques individuels. Je trouve que c'est absolument fondamental de se remémorer des points de repère statistiques comme ceux-là.

Je peux donner un autre exemple, mais celui-là est beaucoup plus théorique: Une augmentation de bénéfice de $1 par mois par pensionné veut dire automatiquement 24 millions de dollars annuel de plus. Cela fait un autre point de repère montrant de quoi on parle.

Le président: Monsieur Marceau.

M. Marceau: Dans le même ordre d'idée, il y a je pense, depuis votre décision de procéder par montant global aux provinces, des informations inexactes qui parviennent au public selon lesquelles en raison de ce système-là les provinces sont pénalisées et tout particulièrement le Québec qui aura dans les années à venir à déplorer d'une diminution de ses revenus. Pourriez-vous me dire si ces appréhensions des provinces et surtout celles du Québec sont exactes? La nouvelle formule a-t-elle pour but de diminuer les dépenses des gouvernement fédéral au préjudice des Provinces?

• 1045

Mlle Bégin: Merci monsieur le député.

Monsieur le président, cette question est absolument fondamentale parce qu'elle est la raison-même pour laquelle j'ai parlé tout à l'heure de ma fierté d'en être arrivée à une entente.

Je n'ai certainement pas le pouvoir, pas plus que personne d'entre nous, de forcer la main à des provinces pour les faire souscrire à cette entente que nous avons conclue le 7 mars dernier. Le financement global des services sociaux, d'après moi, est un bon coup. Il comporte quelques risques, mais qui est-ce qui n'en prend pas dans la vie? C'est un bon coup parce qu'il garantit pour dix ans, en particulier pour les cinq premières années, lesquelles sont les plus difficiles pour notre économie canadienne, un investissement significatif dans un secteur qui est toujours le plus vulnérable du point de vue des financiers et des ministres des Finances . . . je le dis en riant, aussi.

Il faut savoir par ailleurs que les provinces jouissaient, depuis environ 13 ans, d'un accord 50-50 en vertu duquel elles étaient libres de décider de leurs investissements, mariés à une somme identique du fédéral, dans les services sociaux. Toute province qui a investi massivement, pour une raison ou pour une autre, y compris de la mauvaise administration ou des coûts institutionnels trop élevés, ce qui est peut-être le cas de certaines des provinces qu'a mentionnées le député, a reçu dans le passé une part beaucoup plus large sous le régime d'assistance du Canada.

Elle recevra légèrement moins que les autres provinces sous le financement global, mais toutes les provinces recevront plus, sous le financement global, chaque année que l'année précédente. Le cas du Québec est évidemment très flagrant. L'année de base, 1977-1978, c'est l'année choisie, à partir de laquelle sera bâtie l'indexation annuelle à la croissance du produit national brut ou une indexation de rattrapage par habitant, par tête de population. Cela donne les chiffres suivants: l'année

[*Traduction*]

absolutely essential to keep in mind statistical bench marks of this type.

I can give you another example, but it is much more theoretical. An increase of $1 per month per pensioner automatically means $24 million more annually. That is another comparison illustrating what we are talking about.

The Chairman: Mr. Marceau.

Mr. Marceau: In the same vein, there has been, I believe, since your decision to proceed with the global amount to the provinces, inexact information going to the public to the effect that under that system the provinces are penalized and, in particular, Quebec, wich in the years to come will see a reduction in its revenue. Could you tell me whether the apprehensions of the provinces and especially those of Quebec are well-founded? Is the new formla designed to diminish federal government expenses to the detriment of the provinces?

Miss Bégin: Thank you, sir.

Mr. Chairman, this question is absolutely fundamental because it is the very reason why I said earlier that I was proud to have reached an agreement.

I certainly do not have the power, any more than anyone else for that matter, to force any of the provinces to subscribe to that agreement we reached on March 7. In my opinion, the comprehensive financing of social services is quite an accomplishment. It involves a few risks, but who does not have to take any? It is quite an accomplishment because it guarantees for 10 years and in particular for the first five years, which will be the most difficult for the Canadian economy, a significant investment in the field that is always the most vulnerable as far as businessmen and finance minister are concerned . . . and I also say that with a smile.

On the other hand you have to know that the provinces had been enjoying for the past 13 years approximately, a 50-50 arrangement allowing them to decide on their investment in social services, which would be matched by the federal government. Any province that has invested considerably for one reason or another, including a bad administration or exceptionally high institution costs, which may be the case for some of the provinces mentioned by the hon. member, received in the past a much larger share under the Canada Assistance Plan.

Such a province will receive a little less than the other provinces under the Comprehensive Financing Agreement, but also under that new agreement, all the provinces will receive more each year than the previous year. The case of Quebec is of course absolutely obvious. The year 1977-78 was chosen as the basic year from which will be computed the annual indexation to the gross national product increase or a per capita make-up indexation. This gives you the following figu-

[*Text*]

de base du Québec, le Québec reçoit 203.3 millions de dollars sous le programme à frais partagés et, dans dix ans, le Québec recevra environ, les facteurs d'indexation nous étant inconnus, 477.2 millions de dollars.

En dix ans, le Québec aura beaucoup plus que doublé la somme reçue des contribuables canadiens dans les services sociaux. Ce n'est pas l'inflation, ça. Ce n'est pas tenir compte du coût d'inflation qui, à 5 p. 100, on moyenne au cours de 10 ans, ne ferait que 50 p. 100. C'est une aide, c'est un développement supérieur à ce à quoi ils pouvaient s'attendre. Je voudrais donner les chiffres pour l'ensemble du Canada. Le Canada tout entier, en ce moment, redistribue à travers ses provinces 516 millions de dollars. Dans 10 ans, il investira dans ses provinces 1.9 milliard de dollars dans les services sociaux.

Le Québec est, je dois le dire, une des provinces qui a reçu au-dessus de toutes les autres au cours des 13 dernières années sous le régime d'assistance du Canada, d'où l'augmentation moins élevée que celle que je viens de donner pour l'ensemble du pays. Il faut souligner un phénomène spécial au Québec: le nombre d'enfants et de personnes en institution est excessivement élevé et, évidemment, excessivement coûteux.

Le président: Merci, madame le ministre.

Mr. Knowles: Mr. Chairman, the Minister made some remarks to the effect that Mr. Marceau was a strange kind of friend because of the critical things he said in his opening remarks. I noticed that Mr. Marceau's defence was that he was a Liberal and he did not want to sound too partisan. Well, I am a member of the opposition, so perhaps I can afford to give the Minister a bouquet. And I assure her that the bouquet is genuine and not one of those things where one says, "You are wonderful but . . .". I think it is as long ago as when I first read Edward Bellamy's *Looking Backward* that I felt as excited as I did when I read the speech the Minister made to the Sherbrooke Liberal Federation Association on Monday, March 13. The adjectives escape me. It is a tremendous speech and I congratulate her most warmly on it. If there are any persons in the room who helped her draft the speech perhaps you will pass the congratulations on to them as well.

• 1050

I realize that if I read a few sentences from it, Mr. Chairman, I am using up some of my time, but I could not use it any better. In this speech the Minister referred realistically to the trends to the right that are appearing in various parts of the world. She pointed out that it was understandable, but she said

> There is a danger in all this too—danger of which I have to be aware as Minister of National Health and Welfare, of which all of us should be aware as decent human beings. The danger is that in the current swing of the political pendulum we will overlook the needs of millions of Canadians who are far less fortunate than we are.

[*Translation*]

res: in the basic year, Quebec received $203.3 million under the shared cost program and in 10 years from now, Quebec will receive approximately $477.2 million, but we cannot be more accurate because the indexation factors are yet unknown to us.

So in 10 years from now, Quebec will have more than doubled the amount received from Canadian taxpayers for social services. This is not only due to inflation, because at an average of 5 per cent for 10 years, the inflation cost would only be 50 per cent. This is an assistance, an increase which will be higher than what they could expect. I would like to give you the figures for Canada as a whole. We are at present redistributing throughout Canada, through the provinces, $516 million. In ten years from now, Canada will be investing $1.9 billion in social services in its provinces.

I must say that Quebec is one of the provinces that received more than all the others in the last 13 years under the Canada Assistance Plan, and that is why the increase for that province will be lower than the one I just gave you for the whole country. We have to remember that a special phenomenon exists in Quebec; the number of children and the number of adults living in an institution is extremely high and consequently the cost is extremely high.

The Chairman: Thank you, Madam Minister.

M. Knowles: Monsieur le président, le Ministre a dit que M. Marceau était un drôle d'ami parce qu'il a formulé quelques critiques dans ses remarques préliminaires. J'ai remarqué que M. Marceau s'est défendu en disant qu'il était libéral et qu'il ne voulait pas paraître trop partisan. Je suis membre de l'opposition, aussi puis-je peut-être me permettre de rendre hommage au Ministre. Je puis l'assurer que ces hommages sont sincères et ne comporteront pas d'expressions comme: «Vous êtes merveilleuse, mais . . .». Depuis que j'ai lu pour la première fois *Looking Backward* d'Edward Bellamy, je n'ai jamais été aussi enthousiasmé que lorsque j'ai lu le discours prononcé par le ministre devant les membres de l'Association de la Fédération libérale de Sherbrooke le lundi 13 mars. Je ne trouve pas de qualificatif qui convienne. C'est un discours formidable et j'en félicite sincèrement le ministre. S'il y a dans cette salle des personnes qui l'ont aidé à rédiger son discours, j'espère qu'on leur transmettra également mes félicitations.

Je comprends que si j'en cite quelques phrases, monsieur le président, je vais utiliser une partie du temps qui m'est alloué, mais je ne vois pas de meilleure façon de l'utiliser. Dans son discours, le ministre a fait allusion de façon réaliste aux tendances vers la droite qui semblent surgir dans diverses parties du monde. Elle a fait remarquer que c'était compréhensible, mais elle a dit:

> Il y a également un danger à cela, un danger dont je dois tenir compte en tant que ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, et dont chaque être humain qui se respecte doit tenir compte. Le danger réside en ce que l'oscillation actuelle du pendule politique risque de nous amener à faire fi des besoins de millions de Canadiens beaucoup moins fortunés que nous.

[*Texte*]

The Minister's speech was entitled "The Myths of Social Policy". She picked out seven popular notions about social policy such as, there is too much income redistribution and the poor having it too well and all the rest of it, and she dealt with each of them very effectively. I thought that a place where she made the best use of statistics was when she pointed out that the lowest 20 per cent in terms of income of Canadian people received 6 per cent of the total income in the country whereas the top 20 per cent received 40 per cent of that income. Then she used these very strong words:

> What this means is that Canada's poor families are getting along on an average of one-seventh of the income of families in the upper one-fifth of our population. You . . .

she says, speaking to her hearers, the Sherbrooke Liberals.

> —are likely all in that upper one-fifth. Divide your family income by seven and try to imagine what it would be like living on that one-seventh.

And then she went on to make comparisons between Canada, the United States and other countries. She brought out one of these new statistical formulas and said

> . . . Canada and the United States are twice as bad as the next worst country, Britain, and far worse than Germany, Norway, Denmark, or Sweden. Yet we happily go along punishing the poor while we cherish the comforting myth that we cannot afford any more equality.

And then, Madam Minister, you said

> Nonsense. Not only can we afford more equality . . .

I leave out a few words.

> . . . we must afford it.

I would hope, Mr. Speaker, that the Committee might be willing to have this speech appended to today's *Minutes*. I feel it is such a tremendous speech.

Miss Bégin: I agree.

Some hon. Members: Hear, hear!

Mr. Knowles: We were discussing it yesterday at a meeting of our party's executive, and I accused our research people of having helped prepare this speech.

Now, as I say, there is no qualifying it; it is a first-rate speech, and I think it is very much the kind of thing that needs to be said in today's climate when, for reasons that the economists and the sociologists can work out, there is a feeling that maybe we have gone too far in social policy. I am completely with the Minister; I think we have not gone far enough and we could go a lot further. I welcome her commitment to these things and I sense it in her statement to the Committee this morning. I suppose I would like to ask—a little

[*Traduction*]

Le discours de madame le ministre était intitulé «Les Mythes de la politique sociale». Elle a choisi sept notions populaires concernant la politique sociale comme par exemple l'idée qu'on fait une trop grande redistribution des revenus, que les pauvres ont la vie trop facile et ainsi de suite, et elle les a tous très bien traités. J'ai pensé qu'elle avait utilisé les statistiques à très bon escient lorsqu'elle a signalé que les 20 p. 100 de la population canadienne à plus faible revenu recevaient 6 p. 100 du revenu total du pays, tandis que les 20 p. 100 de la population qui reçoivent un revenu plus élevé, retiraient 40 p. 100 du revenu total. Ensuite elle n'a pas mâché ses mots en disant:

> Cela signifie que les familles pauvres du Canada parviennent à subsister avec un revenu qui est en moyenne un septième du revenu des familles plus fortunées qui constituent les 20 p. cent de notre population.

Elle a ensuite dit, en s'adressant à l'assistance, composée de libéraux de Sherbrooke:

> Vous faites probablement tous partie de ces 20 p. cent plus favorisés. Divisez votre revenu familial par sept et essayez d'imaginer ce que ce serait de subsister avec un revenu réduit à un septième.

Elle a ensuite établi des comparaisons entre le Canada, les États-Unis et d'autres pays. Elle a utilisé l'une de ces nouvelles formules statistiques et elle a dit:

> . . . Au Canada et aux-États-Unis, la situation est bien plus misérable qu'en Grande-Bretagne, et c'est le pire pays qui soit; inutile de comparer, évidemment, avec l'Allemagne, la Norvège, le Danemark ou la Suède. Cependant, nous continuons de punir allègrement les pauvres en nous leurrant de ce mythe que nous ne pouvons nous permettre une plus grande égalité.

Vous avez ensuite dit, madame le ministre:

> Ce sont des balivernes; non seulement nous pouvons nous permettre une plus grande égalité . . .

Je saute ici quelques mots.

> . . . mais nous le devons.

J'espère, monsieur le président, que les membres du comité seront d'accord pour faire annexer le texte de ce discours au compte rendu des délibérations d'aujourd'hui. Je crois que c'est un discours vraiment formidable.

Mlle Bégin: Je suis d'accord.

Des voix: Bravo!

M. Knowles: Nous en avons discuté hier lors d'une réunion de l'exécutif de notre parti, et j'ai accusé nos recherchistes d'avoir contribué à la préparation de ces discours.

Comme je l'ai dit, il n'y a pas de qualificatif pour le décrire, c'est un discours de première classe et je pense que c'est exactement le genre de chose qu'il faut dire dans le climat actuel, où, pour des raisons que seuls les économistes et les sociologues pourraient découvrir, on semble penser que nous sommes peut-être déjà allés trop loin en matière de politique sociale. Je suis tout à fait d'accord avec le ministre; je pense que nous ne sommes pas allés assez loin et que nous pourrions aller beaucoup plus loin. Je suis très heureux qu'elle se soit

[*Text*]

bit in jest but it is serious as well—whether she has given a copy of this speech to Judd Buchanan and to Bob Andras and to Jean Chrétien and maybe even to the Prime Minister.

Miss Bégin: The answer is yes, Mr. Chairman.

Mr. Knowles: Good. I hope they have read it. The answer is she does not know yet.

Now, surely this is not the kind of speech just made just for rhetorical purposes. You have said in it that some of your heroes would not enjoy it very much, especially if you were speaking to the top fifth of the economic strata about those in the bottom fifth. But it does call for action and I wonder whether the Minister would be good enough to tell us what plans she has by way of new programs, or improving present programs, to move in the direction of the greater equality that she says we must afford.

• 1055

The Chairman: Thank you, Mr. Knowles. Madam Minister.

Miss Bégin: That is another one of these simple, easy questions, Mr. Chairman. The honourable member will be surprised to see that the origin of that speech is a statement by T. C. Douglas on Patrick Watson's program about six weeks ago or, I forget when, two months ago, which infuriated me. T. C. Douglas was saying that the gap between the poor and the rich in this country had not changed by one iota during the past 30 years. I wanted to challenge him on that right away and I asked the department, the officials, to analyze that statement for me, and came out with the results that led to the preparation of the speech he referred to, by which, to my astonishment, I discovered, and that is something all Canadians should keep in mind, that in these days absolute poverty has definitely not totally disappeared but has been remarkably reduced, but that relative poverty has not changed one iota in 30 years, namely, the bottom 20 per cent live out of 6 per cent of the revenues of the country while the top 20 per cent live out of 40 per cent of the revenues of the country.

Now, by the beautiful English of that speech the member surely saw that I was helped, and I will transmit to the person who helped me his remarks.

It is very important for us that what has been acquired in the past years, in particular in the years of the booming economy, would not be lost in the difficult years of the same Canadian economy because segments of the population panic and are pushing us to backtrack or suddenly cut certain services or programs.

Secondly, in terms of redistribution, let us face it, you are not saying it, you have not used the word, but you are talking of the concept of guaranteed annual income, which has been floating around for surely 15 years and which was the first question I asked when appointed to this portfolio. I receive many letters from Canadians giving us hell for not having yet implemented a guaranteed annual income. Each time we have to answer back explaining the evolution through the last five

[*Translation*]

engagée dans ce sens et je l'ai senti dans l'exposé qu'elle a présenté au comité ce matin.J'aurai peut-être l'air de blaguer, mais je suis sérieux en demandant si elle a remis une copie de son discours à Judd Buchanan, à Bob Andras et à Jean Chrétien, ainsi peut-être qu'au premier ministre lui-même.

Mlle Bégin: La réponse est oui, monsieur le président.

M. Knowles: Bien. J'espère qu'ils l'ont lu. Elle répond qu'elle ne le sait pas encore.

Maintenant, ce n'est certainement pas le genre de discours qu'on prononce uniquement à des fins oratoires. Vous avez dit dans ce discours que certains de vos héros n'en seraient peut-être pas très ravis, surtout si vous parliez aux 20 p. cent des Canadiens situé tout en haut de l'échelle économique, des 20 p. cent situés au bas. Mais il est nécessaire d'agir et je me demande si le ministre aura l'obligeance de nous dire quels sont ses plans de création de nouveaux programmes ou d'amélioration des programmes actuels, afin d'atteindre cette plus grande qualité qu'elle dit que nous devons viser.

Le président: Merci, monsieur Knowles. Madame le ministre.

Mlle Bégin: Monsieur le président, c'est une autre de ces questions simples et faciles. L'honorable député sera surpris d'apprendre que l'origine de ce discours est une déclaration qui a été faite par T. C. Douglas, à l'émission de Patrick Watson il y a six semaines, ou deux mois—je ne sais plus trop—et qui m'a choqué. T. C. Douglas disait que l'écart entre le pauvre et le riche n'a pas bougé d'un pouce au cours des 30 dernières années. J'ai voulu le défier tout de suite et j'ai demandé au ministère, aux fonctionnaires, d'analyser sa déclaration; les résultats ont conduit à la rédaction de ce discours auquel il a fait allusion, et j'ai découvert, à mon grand étonnement—et c'est quelque chose que tous les Canadiens devraient se rappeler—tout d'abord que, de nos jours, la pauvreté absolue n'a pas tout à fait disparu, bien qu'elle ait diminué de façon remarquable, et ensuite que la pauvreté relative n'a pas changé d'un pouce en 30 ans, c'est-à-dire, 20 p. 100 de la population pauvre gagne 6 p. 100 des revenus du pays, alors que 20 p. 100 des plus riches gagne 40 p. 100 des revenus du pays.

Maintenant, étant donné la qualité de l'anglais de ce discours le député s'est certainement aperçu que l'on m'a aidé, et je transmettrai ses remarques à la personne qui m'a aidé.

Il est très important pour nous que ce qui a été acquis au cours des années passées, surtout pendant les années de prospérité économique ne soit pas perdu au cours des années difficiles parce que certaines parties de la population prennent peur et nous poussent à revenir en arrière ou à supprimer soudainement certains services ou programmes.

Ensuite, pour ce qui est de la redistribution, vous ne le dites pas, vous n'employez pas le mot, mais vous parlez du concept du salaire annuel garanti, que l'on entend depuis 15 ans, et c'est la première question que j'ai posée lorsque j'ai été nommé à ce portefeuille. Jai reçu beaucoup de lettres de Canadiens nous critiquant ouvertement pour ne pas avoir encore appliqué le revenu annuel garanti. Chaque fois nous devons répondre en expliquant l'évolution depuis les cinq dernières années, je pense

[*Texte*]

years, I think it is fair to say, of what happened to that concept and at the same time what happened to the economy.

What happened to the concept is, I am afraid to say, a major responsibility of the provinces, who rejected it altogether, to make a long story short, two years ago, at the welfare ministers' conference of approximately two years ago, after long negotiations and numerous federal-provincial meetings between my predecessor and themselves, on various grounds, for various reasons, some of them being, of course, the need to keep a work incentive in any new program and the fear that there was no work incentive in a program of guaranteed annual income. I do not agree with that but those were some of the reasons given.

The provinces left the federal government with the mandate, if I may use that word, of analyzing any possibility of redistribution programs linked to the tax system. That is a thing they would agree to; it was an approach that was acceptable to provinces. So National Health and Welfare, in conjunction with Finance and Revenue Canada, has been and still is examining possibilities for tax transfer integration, which is the concept used today.

• 1100

The first report was internal. It was prepared between these departments and was very technical. But it was important first to analyse basic questions such as, can a tax system be used to deliver monthly payments? Can you use such a system for anything that has to do with weekly or monthly payments? The answer to that is no, that is a system which can be used for something that could go to people annually. Otherwise, you totally change your system. You are no longer talking of the Department of Revenue; you are talking of another system. These were the questions that were studied.

A second report is being prepared. The purpose of it is assistance to the most vulnerable elements of the working poor by the route of tax credit—by opposition to tax exemption, I want to make that very clear—without increasing government expenditures. And I am sure my friend on my left side, which is a paradox, is listening with attention . . .

An hon. Member: Hear, hear!

Miss Bégin: . . . because he is absolutely fascinated by my statements that we can do something without increasing expenditures.

Let me explain that by that I mean—and if he had read the Sherbrooke speech, he would see it—I believe a shift of half a billion dollars within the existing social expenditures of the federal government would mean a significant help to reduce poverty in Canada. The figures are indicators—not strict, final, scientific, exact figures; indicators, but they are valid: A shift of, say, half a billion dollars within the existing twelve or so billion dollars, which is bigger than my department strictly speaking—everything that has to do with social assistance, including UIC benefits, for instance, some housing programs, and so on. For the target groups we are thinking of the single-parent families, the working-poor families—therefore,

[*Traduction*]

qu'il est juste de dire ce qu'il est advenu de ce principe, et en même temps ce qu'il est advenu de l'économie.

Pour vous dire en peu de mots ce qui est arrivé, je dois dire que la responsabilité incombe surtout aux provinces qui l'ont rejeté en bloc, il y a deux ans, à la conférence des ministres du Bien-être social, après de longues négociations et de nombreuses rencontres fédérales-provinciales entre mon prédécesseur et les ministres provinciaux, et ce, pour une variété de raisons, dont le besoin, bien sûr d'introduire dans tout nouveau programme un incitation à travailler, et la crainte qu'il n'y en ait pas dans un programme de salaire annuel garanti. Je n'approuve pas cela, mais ce sont, entre autres, les raisons qui ont été données.

Les provinces ont donné au gouvernement fédéral le mandat, si je puis utiliser ce mot, d'analyser toute possibilité de programme de redistribution lié au système fiscal. C'est quelque chose qu'elles accepteraient; c'est une approche acceptable pour elles. Donc, la Santé et le Bien-être social, en collaboration avec les Finances et Revenu Canada ont étudié et étudient toujours les possibilités d'une intégration des transferts fiscaux, qui est le concept utilisé aujourd'hui.

Le premier rapport fut un rapport interne. Il fut préparé entre ces ministères et était très technique. Mais il est important d'abord d'analyser des questions de base comme: peut-on utiliser un système fiscal pour effectuer des paiements mensuels? Peut-on l'utiliser pour quoi que ce soit qui soit hebdomadaire ou mensuel? Peut-on utiliser un tel système? La réponse est non, c'est un système que l'on pourrait utiliser pour effectuer des paiements annuels. Autrement, il faut totalement le changer. Vous ne parlez plus du ministère du Revenu; vous parlez d'un autre système. Ce sont les questions qui furent étudiées.

Un deuxième rapport est en préparation. Le but est d'aider les petits salariés les plus vulnérables par des crédits fiscaux par opposition aux exemptions fiscales, et je veux que cela soit très clair . . . sans augmenter les dépenses du gouvernement. Et je suis sûr que mon ami assis à gauche, ce qui est un paradoxe, m'écoute attentivement . . .

Une voix: Bravo, bravo!

Mlle Bégin: . . . parce qu'il est tout à fait fasciné lorsque je dis que nous pourrons faire quelque chose sans augmenter les dépenses.

Je m'explique—et s'il a lu le discours de Sherbrooke, il le comprendra.—Ces chiffres sont des indices, ce ne sont pas des chiffres scientifiquement exacts et officiels, mais des indices valables: disons, un transfert d'un demi-milliard de dollars pris dans les 12 ou quelque milliards de dollars existants, ce qui est plus important que mon ministère, compte tenu strictement de ce qui a trait au bien-être social, y compris des prestations d'assurance-chômage, par exemple, de certains programmes de logement et ainsi de suite. Je crois que le transfert d'un demi-milliard de dollars dans les dépenses sociales existantes du gouvernement fédéral contribuerait de façon non négligeable à diminuer la pauvreté au Canada. Pour les groupes cibles,

[*Text*]

in both cases I am talking of children—and another group at another age level, those approximately between 55 and 65 who lose a job, are not picked up by welfare and, because of discrimination on grounds of age, cannot find jobs.

So we are more advanced in our work of devising ways of helping these three target groups with the two first ones, those with children. A shift of money in the way I have referred to has to consider all the mechanisms actually offered to Canadians to show the responsibility of the state to share the cost of children: namely, the tax exemption of four hundred and sixty-some dollars, which is now offered in the tax system; the $50 tax credit, which is not a totally refundable credit—it is only for those who pay taxes—, also offered in the tax system; the possibility of subtracting cost of day-care services, which people can also enjoy in their tax system; the family allowance program, the way we know it, and any other financial measure attached to children in the country.

The basic assumption from which my department is working is the assumption that a tax exemption is a mechanism—and I do not have charts with me that could illustrate it very clearly—favouring the wealthier, while a tax credit—a real one, a refundable one, which does not exist in the Canadian tax system, favours those at the bottom of the scale. That, I think, is where we should be directing our studies and our eventual future actions.

• 1105

The Chairman: Thank you, Mr. Knowles.

Mr. Knowles: Is that my time?

The Chairman: You have had 15 minutes. We could go to Dr. Yewchuk for ten minutes, if you like. We might have a quick round.

Madam Minister, are you available for the next 15 minutes or so?

Miss Bégin: No problem.

The Chairman: Mr. Knowles, can I put you down for a second round if you would like to pursue it?

Mr. Knowles: Another day.

The Chairman: Another day?

Mr. Knowles: Yes, with pleasure.

The Chairman: Mr. Yewchuk, please.

Mr. Yewchuk: Mr. Chairman, before I go on to questions, could you verify . . .

Mr. Knowles: Just one point.

The Chairman: Yes, Mr. Knowles?

Mr. Knowles: I was serious about this.

The Chairman: I realize that, but you made no motion so I did not pursue it.

[*Translation*]

nous pensons aux familles monoparentales, les familles des petits salariés, dans les deux cas, je pense aux enfants, et à un autre groupe, à un autre niveau d'âge, ceux qui se situent approximativement entre 55 et 65 ans et qui perdent leur emploi, qui ne peuvent recevoir d'aide sociale et qui, à cause de la discrimination en raison de l'âge, ne peuvent trouver de travail.

Donc, dans notre travail visant à aider ces trois groupes cibles nous sommes plus avancés avec les deux premiers, ceux ayant des enfants. Le transfert d'argent auquel j'ai fait allusion doit tenir compte de tous les mécanismes offerts actuellement aux Canadiens pour montrer les initiatives de partage de l'État en matière de dépenses pour les enfants: c'est-à-dire, les exemptions fiscales de $460 et quelque dollars, qui sont maintenant offertes dans le système fiscal; le crédit fiscal de $50, qui n'est pas totalement remboursable—pour ceux qui paient des impôts—est également offert dans le système; la possibilité de déduire les coûts de services de garderies dont les gens peuvent bénéficier dans leur déclaration d'impôts; le programme d'allocation familiale, tel que nous le connaissons; et toute autre mesure financière concernant les enfants au Canada.

L'hypothèse fondamentale à partir de laquelle mon ministère travaille, c'est que les exemptions fiscales sont un mécanisme—et je n'ai pas de tableau qui pourrait vous l'illustrer très clairement—favorisant les plus riches, alors qu'un crédit fiscal, un vrai crédit, un crédit remboursable, qui n'existe pas dans le système fiscal canadien, favorise ceux qui sont au bas de l'échelle. Voilà, à mon sens, ce que nous devrions viser par nos études et nos mesures éventuelles.

Le président: Merci, monsieur Knowles.

M. Knowles: Est-ce que mon temps est écoulé?

Le président: Vous avez eu 15 minutes. Nous pourrions passer à M. Yewchuk pendant 10 minutes, si vous voulez. On pourrait faire un tour très vite.

Madame le ministre, seriez-vous disponible pour les 15 prochaines minutes environ?

Mlle Bégin: Sans aucune difficulté.

Le président: Monsieur Knowles, puis-je vous inscrire au deuxième tour, si vous voulez poursuivre sur ce point?

M. Knowles: Un autre jour.

Le président: Un autre jour?

M. Knowles: Oui, avec plaisir.

Le président: Monsieur Yewchuk, s'il vous plaît.

M. Yewchuk: Monsieur le président, avant de passer aux questions, pourriez-vous vérifier . . .

M. Knowles: Un point très bref.

Le président: Oui, monsieur Knowles?

M. Knowles: Je parlais sérieusement à ce sujet.

Le président: Je le sais très bien, mais vous n'avez pas proposé de motion, alors je n'y ai pas fait suite.

[*Texte*]

Mr. Knowles: By the way, while I was out I got myself put on the Committee, and I move that the speech made by the Minister on March 13 be appended to today's *Minutes*.

The Chairman: I am sorry to say, Mr. Knowles, that we have no quorum, so we can hardly entertain a motion. But since I have the power, if nobody talks against the motion I would agree to this.

Mr. Knowles: Does that rule not exempt the printing of things in the *Minutes*? But if you can do it yourself, that is fine with me.

The Chairman: I may do that. I will do that, Mr. Knowles, for the benefit of the Committee.

Mr. Yewchuk: Can you verify what day you are setting aside, or the Committee has decided on, to hear MRC?

The Chairman: As you know, the steering Committee decided we would have three meetings with Health, further meetings with Consumer and Corporate Affairs, and then Urban Affairs. I was going to propose at the end of this meeting that at the 3.30 p.m. meeting on Thursday we deal with Votes 5 and 10 of the Health program, Votes 15 and 20 of the Programme des services médicaux, et les crédits 25 et 30—Programme de protection de la santé. Then we could, on Friday morning at 9.30, go to Votes 45 and 50—Programme de sécurité de revenu et d'assistance sociale. We still have to hear from the Minister of State for Fitness and Amateur Sport on Votes 35 and 40. The Medical Research Council would like to appear, and I advised the Committee at the beginning of the session, Mr. Yewchuk, that I was in receipt of a letter from Dr. Kucharczyk, who is with the Canadian Federation of Biological Societies, and who asks to be heard.

Mr. Yewchuk: That is right. This is why I am asking.

The Chairman: We have a problem of time, as you know. This means we would require five meetings, so if the steering committee can see fit to . . .

Mr. Yewchuk: Have another meeting?

The Chairman: . . . have another meeting, we will certainly try to accommodate all requests.

Mr. Yewchuk: We could ask those members of the Committee who are here.

The Chairman: We have no quorum. I guess I will have to call a steering committee meeting.

Mr. Yewchuk: In any case, you will consider setting up a day for MRC?

The Chairman: Oh, definitely.

Mr. Yewchuk: I think it is important that we do.

The Chairman: Mr. Yewchuk, ten minutes, please.

Mr. Yewchuk: Mr. Chairman, the last time we were in this room talking about the budget of the department, the Minister was absent and her parliamentary secretary was answering for her. I had asked some questions referring to the confidentiality of medical files . . .

[*Traduction*]

M. Knowles: A ce propos, pendant mon absence, je me suis fait inscrire au comité, et je propose que la déclaration faite par le ministre le 13 mars soit imprimée en annexe au compte rendu d'aujourd'hui.

Le président: Je regrette de vous apprendre, monsieur Knowles, que nous n'avons pas le quorum et donc ne pouvons pas entendre la motion. Puisque j'ai le pouvoir nécessaire, si personne ne s'oppose à la motion, je serai d'accord pour le faire.

M. Knowles: Le règlement, n'exclut-il pas l'impression de ces choses-là dans les comptes rendus? Si vous pouvez le faire vous-même, je serais d'accord.

Le président: Je pourrais le faire. Je le ferai, monsieur Knowles, pour la gouverne du comité.

M. Yewchuk: Pourriez-vous vérifier le jour que vous allez désigner, ou que le comité a désigné, pour entendre la CRM?

Le président: Comme vous le savez, le Comité directeur a convenu de trois réunions avec le ministère de la Santé, des réunions ultérieures avec le ministère de la Consommation et des Corporations, et, ensuite, avec le ministère des Affaires urbaines. J'allais proposer, à la fin de cette réunion, qu'à 1530 jeudi nous parlions des crédits 5 et 10 du programme de la Santé, des crédits 15 et 20 du medical services program and Votes 25 and 30—Health Protection Program et nous pourrions ensuite passer aux crédits 45 et 50 le vendredi à 0930—Income Security and Social Assistance. Il faut toujours entendre le ministre de la Santé et du Sport amateur concernant les crédits 35 et 40. Le Conseil de recherches médicales aimerait comparaître, et j'ai prévenu le comité au début de la session, monsieur Yewchuk, que M. Kucharczyk, de la Fédération canadienne des sociétés biologiques, m'a fait parvenir une lettre à ce propos également.

M. Yewchuk: C'est exact. Voilà la raison pour laquelle je vous pose la question.

Le président: Il y a un problème d'échéancier, comme vous le savez. Cela veut dire qu'il faudrait tenir cinq réunions, alors si le comité directeur pouvait décider de . . .

M. Yewchuk: Tenir une autre réunion?

Le président: . . . convoquer une autre réunion, nous essaierions assurément de respecter toutes les demandes.

M. Yewchuk: Nous pourrions demander aux membres du comité qui sont ici présents.

Le président: Nous n'avons pas le quorum. Je suppose qu'il va falloir convoquer une rénion du comité directeur.

M. Yewchuk: Dans tous les cas, vous envisagerez la désignation d'un jour pour entendre la CRM?

Le président: Certainement.

M. Yewchuk: Je crois qu'il est important de le faire.

Le président: Monsieur Yewchuk, dix minutes, s'il vous plaît.

M. Yewchuk: Monsieur le président, la dernière fois que nous étions ici pour discuter le budget du ministère, Madame le ministre était absente et son secrétaire parlementaire répondait en son nom. J'avais posé quelques questions concernant la nature confidentielle des dossiers médicaux . . .

[*Text*]

Miss Bégin: Is that true?

Mr. Yewchuk: ... in so far as the requirement to put a diagnosis on the billing slip that is submitted to the medical insurance plan for each province, which are, as you know, funded by federal and provincial sources. The parliamentary secretary at that time made a commitment to look into the possibility of what changes could be made from the point of view of not requiring diagnoses to be put down; perhaps using some sort of a code that would satisfy the insurance people that the medical visit had indeed been made. He was going to report to the Committee. I wonder whether the Minister is in a position to report today on what she has decided on that matter.

The Chairman: Madam Minister.

Miss Bégin: Thank you, Mr. Chairman. First of all, a correction. I was not absent; I attended part of the meeting and my parliamentary secretary continued for the rest of the meeting. I would appreciate clarity and precision from a doctor.

Mr. Yewchuk: As I recall, you were absent.

Miss Bégin: Then you were absent for the part of the meeting when I was there.

Secondly, I would like to check the point that was raised with Dr. Gellman.

Mr. Yewchuk: It was not Dr. Gellman. It was Mr. Robinson who made the commitment to look into this.

• 1110

Miss Bégin: I know, I am choosing which of my officials is going to answer you, Mr. Yewchuk, if you permit me, because ...

Mr. Yewchuk: Okay.

Miss Bégin: ... I would like to see what was the follow-up to that.

Could Dr. Gellman be invited to answer, Mr. Chairman?

The Chairman: Yes. Dr. Gellman.

Dr. D. D. Gellman (Director General, Health Standards, Health Programs Branch, Department of National Health, and Welfare): Mr. Chairman, Madam Minister, there is nothing in the federal legislation which deals with the confidentiality and numbering of records and claims which are submitted to the provincial plans. It is entirely within the provincial plans jurisdictions to decide how they handle this. My attention was distracted a moment when Dr. Yewchuk came to the precise point and perhaps I could ask him to repeat ...

The Chairman: Dr. Yewchuk.

Mr. Gellman: ... the exact point, whether there was a suggestion that they should use numbers instead of names. Was that it?

Mr. Yewchuk: The question arose as a result of the publicity given to the fact that medical diagnoses were obtained by the RCMP or perhaps by other bodies involved in security on the confidential medical files of certain citizens of Canada. The proposition I was making was that if the diagnosis was not

[*Translation*]

Mlle Bégin: Vraiment?

M. Yewchuk: Dans le cas des régimes d'assurance médicale de chaque province, où il faut inscrire le diagnostic en question sur la facture soumise, et ces régimes sont, comme vous le savez, subventionnés par les sources fédérales et provinciales. A cette époque, le secrétaire parlementaire s'est engagé à étudier la possibilité d'apporter des changements à ce système, par exemple, en utilisant un code quelconque attestant aux préposés de l'assurance que l'examen médical a, en effet, eu lieu. Il allait en faire rapport au comité. Je me demande si le ministre est en mesure aujourd'hui de faire rapport sur sa décision à cet égard.

Le président: Madame le ministre.

Mlle Bégin: Merci, monsieur le président. D'abord, une correction. Je n'étais pas absente: j'ai assisté à une partie de la réunion, et mon secrétaire parlementaire a par la suite pris la relève. Je saurais gré à un médecin d'être clair et précis.

M. Yewchuk: Si je ne m'abuse, vous étiez absente.

Mlle Bégin: Alors, vous étiez absent pendant la partie de la réunion à laquelle j'assistais.

Deuxièmement, j'aimerais vérifier le point soulevé avec M. Gellman.

M. Yewchuk: Il ne s'agit pas de M. Gellman. C'est M. Robinson qui s'est engagé à l'étudier.

Mlle Bégin: Je sais, je suis en train de décider quel fonctionnaire vous répondra, monsieur Yewchuk, si vous le permettez ...

M. Yewchuk: Très bien.

Mlle Bégin: J'aimerais savoir si on a donné suite à cette suggestion.

Pourrait-on demander à M. Gellman de venir répondre, monsieur le président?

Le président: Oui. Monsieur Gellman.

M. D. D. Gellman (directeur général, Normes de la santé, Direction des programmes de la santé, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, madame le ministre, aucune loi fédérale ne porte sur le caractère confidentiel ou la codification des dossiers et réclamations présentés aux autorités provinciales. Cela relève entièrement des provinces. Je n'ai pas tout à fait saisi la question de M. Yewchuk, , il pourrait peut-être répéter ...

Le président: Monsieur Yewchuk.

M. Gellman: ... sa question. Avez-vous dit qu'il faudrait se servir de numéros plutôt que de noms?

M. Yewchuk: Cette question s'est posée par suite de la publicité donnée à la possibilité qu'ont la GRC ou même d'autres organismes de sécurité de se renseigner sur les diagnostics figurant dans les dossiers médicaux confidentiels de certains citoyens du Canada. J'ai dit que si le médecin n'était

[*Texte*]

submitted to the provincial insurance corporation by the attending physician of any patient then, of course, that confidential information could not be leaked from the insurance offices.

I am suggesting that there is no need, no real need and I cannot see any need as a former practising physician or as a politician to require a diagnosis to be put on the billing card. Why should you have to put down bronchitis or venereal disease or depression or whatever on the card just to send that to the insurance company so they will pay the physician? I assume that the reason originally given was to be able to check up on a doctor to see whether he is billing for things he has or has not done. But if that was the reason, I am suggesting that that kind of check could be made by other means, by using a code for example for each diagnosis, rather than the diagnosis itself. Mind you, that still leaves it open to people getting a copy of the code and finding out what the diagnoses are. There may be other methods as well, such as asking the patient to sign a slip each time he visits the doctor's office which would then avoid the need to put down a diagnosis or a code.

So I am asking what the federal department's position on this is, whether the federal department is saying they have absolutely nothing to do with it, it is up to the provinces; or whether you can show enough interest to try and initiate some action in this field on a national basis as there are 10 provinces as well. And it would be pretty difficult to do it any other way but by federal initiative.

The Chairman: Dr. Gellman could respond to that.

Dr. Gellman: Mr. Chairman, I do not think I can answer that completely satisfactorily. The reason for requiring a diagnosis or at least a symptom existed long before the provincial health-care plans and existed in the doctor-sponsored plans, the physician-sponsored plans, from which many of the provincial plans grew. And it has to do with the fact that the frequency with which certain services can be given for specific diagnoses are limited by most of these plans and, therefore, there is a requirement to know something about the reason for which the doctor gave his care.

To come specifically to the point, it is a provincial responsibility but this problem has been discussed from time to time in federal-provincial advisory committees where the directors of the insurance plans meet. It ties in with the general discussion of trying to have unique numbers and perhaps unique numbers for health which are separate from unique numbers for other purposes, separate from the SIN number, for example, so that they would not be so easily linked. The answer is that we would favour anything which would improve the confidentiality of records and making more difficult the leaking of information. But in the final analysis it has to be a decision of the provincially-paid plans.

Miss Bégin: May I add to that, Mr. Chairman?

The Chairman: Yes.

[*Traduction*]

pas obligé d'inscrire son diagnostic et d'en faire part à l'organisme provincial chargé de l'assurance-maladie, à ce moment-là il ne pourrait jamais y avoir de fuites.

En tant que médecin ayant déjà pratiqué ou encore comme homme politique, je ne crois vraiment pas qu'il soit indispensable d'inscrire le diagnostic sur la facture. Pourquoi serait-il nécessaire d'inscrire bronchite ou maladie vénérienne ou dépression nerveuse ou quoi que ce soit sur la carte pour que le médecin soit payé par la régie? Je suppose qu'au départ on voulait être capable de vérifier que chaque médecin avait bien rempli l'acte médical pour lequel il envoyait une facture. Si telle est la raison, j'estime qu'on pourrait effectuer cette vérification par d'autres moyens, par exemple en se servant de codes pour chaque maladie plutôt que du diagnostic. Bien entendu, certains pourraient quand même parvenir à obtenir une copie de ce code. Il y aurait peut-être d'autres moyens de le faire, par exemple on pourrait demander au patient de signer un reçu chaque fois qu'il se rend chez son médecin, ce qui rendrait inutile l'inscription d'un diagnostic ou d'un code.

J'aimerais donc connaître la position du ministère à ce sujet, s'il estime que cela relève entièrement des provinces ou s'il cherche à encourager toutes les provinces dans ce sens. Il serait difficile de le faire autrement que par l'intervention du gouvernement fédéral.

Le président: M. Gellman pourrait répondre à cette question.

M. Gellman: Monsieur le président, je ne crois pas pouvoir y répondre de façon entièrement satisfaisante. Le médecin était tenu d'inscrire le diagnostic ou du moins les symptômes de la maladie bien avant que les régimes d'assurance-maladie ne soient institués. C'était déjà requis en vertu des régimes subventionnés, à partir desquels ont été formés les régimes d'assurance-maladie. Ceci vient de ce que la plupart des régimes ne permettent qu'un certain nombre d'actes médicaux pour chaque diagnostic. C'est pourquoi il faut savoir pour quelle raison le médecin prodigue des soins.

Pour en venir à votre question, il s'agit en effet de la responsabilité des provinces, mais on a déjà discuté de ce problème au cours des réunions de comités consultatifs fédéraux-provinciaux où se rencontrent les directeurs de différentes régies. Cela entre dans une discussion plus générale sur l'opportunité d'instituer pour les services de santé des numéros distincts de ceux servant à d'autres fins, comme le numéro d'assurance sociale, afin qu'on ne puisse aussi facilement faire le rapport entre les deux. Je dirai que je serais en faveur de toute mesure qui protégerait la nature confidentielle des dosiers et qui réduirait les risques de fuites. Mais, en fin de compte, ce sont les provinces qui doivent prendre une décision à cet égard.

Mlle Bégin: Puis-je ajouter quelque chose, monsieur le président?

Le président: Oui.

[*Text*]

• 1115

Miss Bégin: In three forums or fora recently this was discussed following the line of thought that the government initiated. It was discussed in the Privacy and Computers Task Force, in the Inter-departmental Committee on Privacy, and very recently in the Federal-Provincial Work and Departmental Health Statistics. So we acknowledge that there is room for improvement, shall we say.

Mr. Yewchuk: Can you make a commitment as Minister of National Health and Welfare that you will take some significant initiatives in this regard with the provinces with a view to having changes made which will protect people's confidentiality completely?

Miss Bégin: Since the matter is provincial in many regards, I can make a commitment that I would support the right of patients, the individual's right to privacy with respect to medical information. But I do not have the powers you attribute to me.

Mr. Yewchuk: No, I am not saying you have the powers. You misunderstood the question. All I wanted from you was a commitment that you would take some initiatives to encourage the provinces to do this. That is different from saying you would support it if they took the initiative. But since you are the national minister, you are in a better position to take some initiatives in this regard.

If you say that you will take these initiatives, realizing that you do not have the power to enforce them on the provinces but you do have the power to take an initiative and make suggestions—if you make a commitment in that regard, that will satisfy me fully.

Miss Bégin: I must speak worse English than I thought, Mr. Chairman. I thought I had already said to the member that we have taken such initiatives, and we will of course continue to do so.

Mr. Yewchuk: No, you did not say . . .

Miss Bégin: I just mentioned a few fora where we did participate in that regard.

Mr. Yewchuk: I see. So what has been the results of your initiatives?

Miss Bégin: My answer is yes, we will continue to take such initiatives.

Mr. Yewchuk: What has been the results of the initiatives you have taken so far? What has been the replies from the provinces in this regard?

Miss Bégin: People are studying the question with a view of finding an appropriate answer.

Mr. Yewchuk: Can you suggest specifically what changes they are looking at?

Miss Bégin: Not yet, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Yewchuk, if you have further questioning, we are about 20 minutes over our time. So if you would rather wait until next Thursday . . .

[*Translation*]

Mlle Bégin: Cette question a fait l'objet de discussions dans trois tribunes récemment, après que le gouvernement l'eut avancée. Le groupe de travail sur la vie privée et les ordinateurs, le Comité interministériel de la vie privée, et, plus récemment, la Conférence fédérale-provinciale de la statistique du travail et de la santé, voilà autant d'organismes qui en ont discuté. Nous reconnaissons donc, pour ainsi dire, que certaines améliorations doivent être apportées.

M. Yewchuk: En votre qualité de ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, pouvez-vous vous engager à prendre des initiatives importantes auprès des provinces afin d'apporter des modifications qui protègeront complètement la vie privée des particuliers?

Mlle Bégin: Étant donné que la question relève des provinces à bien des égards, je peux m'engager à appuyer le droit des malades, le droit des particuliers au secret en ce qui concerne les renseignements médicaux. Mais je n'ai pas les pouvoirs que vous m'attribuez.

M. Yewchuk: Je ne dis pas que vous avez ces pouvoirs. Vous n'avez pas compris ma question. Je voulais simplement que vous vous engagiez à prendre des initiatives encourageant les provinces à prendre les mesures qui s'imposent. Je ne vous demande pas de dire que vous appuieriez leurs initiatives, si elles en prenaient. Étant donné que vous êtes ministre national, vous êtes mieux placée pour prendre certaines initiatives à cet égard.

Si vous dites que vous prendrez ces initiatives, sachant que vous n'avez pas le pouvoir d'obliger les provinces à les observer bien que vous ayez celui de prendre une initiative et de faire des propositions, si vous vous engagez donc à cet égard, je m'en jugerai complètement satisfait.

Mlle Bégin: Je dois parler anglais encore plus mal que je ne le pensais, monsieur le président. Je pensais avoir déjà dit au député que nous avons pris ces initiatives, et que nous continuerons, bien sûr, de le faire.

M. Yewchuk: Non, vous n'avez pas dit . . .

Mlle Bégin: Je viens de mentionner un certain nombre de tribunes où notre participation a été dans ce sens.

M. Yewchuk: Je vois. Quel a donc été le résultat de vos initiatives?

Mlle Bégin: Je vous réponds que oui, nous continuerons de prendre de telles initiatives.

M. Yewchuk: Quel a été le résultat des initiatives que vous avez prises jusqu'à présent? Quelles ont été les réponses des provinces à cet égard?

Mlle Bégin: Certaines personnes étudient la question en vue de trouver une réponse appropriée.

M. Yewchuk: Pouvez-vous me dire plus précisément quelles sont les modifications envisagées?

Mlle Bégin: Pas pour l'instant, monsieur le président.

Le président: Monsieur Yewchuk, si vous avez d'autres questions à poser, je vous rappelle que nous avons 20 minutes de retard. Il vaudrait donc mieux que vous attendiez jusqu'à jeudi prochain . . .

[*Texte*]

Mr. Yewchuk: I will wait, Mr. Chairman, except to point out that the Minister, when she answered Mr. Knowles, took up 12 minutes to give an answer.

The Chairman: Agreed, but we started the meeting and you came in at ten minutes to eleven.

Mr. Yewchuk: I know. I am not complaining. I am just pointing that out.

The Chairman: Okay. Gentlemen, it is agreed then that on Thursday afternoon at 3.30 o'clock . . . nous étudierons les crédits 5 et 10, Programme des soins de santé; 15 et 20, Programme de services médicaux et 25-30, Programme de protection de la santé.

La réunion est ajournée.

[*Traduction*]

M. Yewchuk: J'attendrai, monsieur le président, non sans signaler toutefois que le ministre, pour répondre à M. Knowles, a pris 12 minutes.

Le président: D'accord, mais la séance était commencée, et vous n'êtes arrivé qu'à 10 h 50.

M. Yewchuk: Je le sais. Je ne me plains pas. Je le signale simplement.

Le président: Très bien. Messieurs, il est donc convenu que, jeudi après-midi, à 15 h 30 . . . we shall be studying the Votes 5 and 10, Health Care Programs; 15 and 20, Medical Services Program and 25-30, Health Protection Program.

The meeting is adjourned.

APPENDIX "HWSA-3"

NOTES FOR AN ADDRESS BY

THE HONOURABLE MONIQUE BÉGIN

TO

THE SHERBROOKE FEDERAL LIBERAL ASSOCIATION

"THE MYTHS OF SOCIAL POLICY"

Anyone who pays much attention to politics - and that surely includes everyone in this room tonight - knows that the last couple of years have seen a swing to the right in the politics of most Western democracies. The evidence is everywhere. Long entrenched Social Democratic parties in nations like Sweden have fallen from office. Those which remain have moved to the centre of the political spectrum in countries like Britain or West Germany. In Canada two New Democratic Provincial governments have fallen in the last two years. The First Ministers last month in Ottawa were extremely positive towards the private sector and very anxious, to a man, to demonstrate their belief in private enterprise. Even Jacques Parizeau is turning out to be a closet conservative.

In some ways this swing to the right is normal. After all we do live in a system which is based on private enterprise - one where the industry of people like you has done much to give us the standard of living we enjoy today. And there is no denying that government expenditures did rise very rapidly in the late 1960's and early 1970's and that this created changes in our social structure which will require time to consolidate and digest.

But there is a danger in all this too - a danger of which I have to be aware as Minister of National Health and Welfare, of which all of us should be aware as decent human beings. That danger is that in the current swing of the political pendulum we will overlook the needs of millions of Canadians who are far less fortunate than we are. It is after all, very easy to turn our backs on poverty, on the struggles of a deserted welfare mother with three or four children or of a young blind person or of the 55-year-old single man crippled by accident or disease, unable to work but not old enough to receive an Old Age Pension. It is all very convenient to turn our backs on the nearly 600,000 families in Canada who are poor in spite of the fact that

they do work, many of them very hard indeed. If we turn our backs on them we can hardly claim to be a society that believes in social justice or in the worth of dignity of humanity.

Yet, we are in great danger of doing precisely that for we have developed in Canada over the last few years a series of myths that insulate us from reality and that allow many of us to comfort ourselves with the belief that we need not do anything more (and may be a good deal less) to help our fellow Canadians. I want to look at those myths with you tonight. I want to attack them head on. I want to prove to you that we can and we must do better in the development of social policy in Canada. I do not expect this to be a popular speech - it will not comfort us that our social policy is inadequate. And, it is a call for social reform in a time when social reform is not popular. But I do hope that I will leave you more fully aware of some of the real problems we face together as Canadians. I hope I will leave you more able to strip away the rhetoric of those who, out of self-interest or ignorance would have us follow paths that will harm millions of Canadians and diminish all of us.

There are seven myths of social policy which I was able to list - others may be able to add more. I will list those seven for you now and then look at them one by one. As I describe them now ask yourself; how many do I believe?

1. Canada has extremely high levels of government spending when compared to other western industrialized countries.
2. Canada has inordinately high levels of spending on social programs when compared to other countries.

3. The combination of high levels of total spending and high levels of social program expenditures has caused a decline in our economic performance. Indeed social and economic development are opposites. If we develop social policies we must harm our economic policies.

4. Income distribution is too equal in Canada already and this is destroying the incentive to work.

5. The poor do not work and do not want to work. Their poverty is very often their own fault.

6. Being poor is not so bad any more; the government, using our dollars, provides sufficiently for everyone.

7. We do not need and can not afford any more social programs.

Many many Canadians believe these myths; you may believe some of them too. But many others know differently. The others are found among the 600,000 working families who must spend two-thirds or more of their income to provide the basic necessities of food, clothing and shelter. They are among the nearly two million children living in families with incomes that are inadequate for their needs. They are among the hundreds of thousands of elderly who live below the poverty line. They are people like the fourteen-year-old boy from Quebec who wrote:

> I love sports but I can't participate in anything because we have no money for equipment. We can never do anything because of lack of money. I feel as if it will always be this way.

How sad it is to hear a fourteen-year-old speak with such sadness and such resignation. Please keep him and his nearly two million counterparts in mind while we look at the myths I listed a moment ago.

The first of those myths was that Canada has extremely high levels of government spending when compared to other countries and the second was that our levels of spending on social programs are extremely high. Those are the myths - now let us consider the facts.

Depending on just what indicators one uses there are currently about seven nations in the world which are considered to have standards of living as high as or higher than ours. In no particular order they are the United States, Sweden, Norway, the Netherlands, West Germany, Switzerland and Japan. Still we are generally declared to be a bit less well off than citizens of those countries. Now if you consider that list again you may recognize that four of those countries - Norway, Sweden and the Netherlands and West Germany - have government expenditures which are higher as a proportion of Gross National Product than Canada's. Equally important from my point of view, three of those countries, Norway, Sweden and the Netherlands, have social expenditures which are a substantially higher proportion of total government expenditures than Canada - and so does the United States. For example, in 1974, government expenditure as a proportion of Gross Domestic Product was 46% in the Netherlands, 44% in Sweden and 41% in Norway and growing. Canada, even two years later in 1976 did not exceed 40.8%. Social expenditures were 53% of government expenditures in the Netherlands in 1974, 45% in Norway, and 55% in Sweden. Canada reached only 34% in 1976. Among all 20-odd Western industrialized nations Canada ranks just slightly above the mean in social and governmental expenditures as a proportion of GNP.

I think the point of those figures is clear so I will not apologize for hitting you with a stack of statistics. Total Canadian public sector expenditures are not high by the standards of the industrialized world and neither are our expenditures on social programs. And in some of the countries with lower levels of social program spending, most notably Japan, the private sector itself provides much more in the way of social benefits for workers than is the case in Canada. The outlays for social policies, it seems, have to come from somewhere, and if they are not handled through the public sector then they become an added burden on the private sector. Thus, we ought not to be backed into a corner by those who claim, with more noise than reason, that our social policy expenditures are too high. They are not and to dismantle our social policy programs on that score would be both irresponsible and potentially disastrous.

Another of these myths - the third one - is that the combination of high levels of total spending and high levels of social program expenditures has caused a decline in our economic performance. There are really two myths combined in this one. The first is that our economic performance over the last few years has been bad and declining and the second is that public sector expenditures are responsible. Now I cannot stand in front of a group of business people from this area and claim that our economic performance has been flawless. You, more than most Canadians, are aware that we have regional and sectoral problems which must be overcome if prosperity is to be restored all across Canada. But I can tell you that among Western industrialized nations our overall performance has been one of the best. Thus, for example, Canadians tend to assume that countries like West Germany have economies which are vastly outperforming ours and yet our growth rate last year was the same as Germany's

and our rate of job creation was higher. It is important to remind ourselves that although our inflation rates are too high, they are among the lowest in the world. Although our unemployment rate is far too high, our rate of job creation has been by far the best in the world.

And what about the assertion that social policy expenditures cause weaker economic performance? This assertion springs from the assumption that economic growth and social policies have to be enemies rather than partners. Nothing could be further from the truth.

After all, two of the countries I discussed, Norway and the Netherlands managed to move ahead of our standard of living in the 1970's while their social policy expenditures were far higher than ours and growing. In the Canada of the 1960's we knew this as we developed our economy and our great social programs such as Medicare, the Canada Pension Plan, the Canada Assistance Plan and our Old Age Income Supplements hand in hand. Let us not forget it now.

This point is so important that I will return to it at the end of my remarks when I will have some concrete proposals about how we can get the development of economic and social policy back into a sound partnership.

Another of the cherished myths to which Canadians hold - the fourth one on my list - is that the distribution of income in Canada is already too equal and that this is destroying the incentive to work. To really believe that, one has to be quite blind to reality so please consider the actual figures. In 1977 the poorest twenty percent of Canadian families received less than six percent of total Canadian family income while the richest twenty percent of Canadian families received forty percent of all the income. These figures are, unfortunately, very stable. The share of income going to our poor families has scarcely changed since the end of the Second World War. It rises a bit in good

economic times and falls in the bad, indicating that more affluent Canadians, whatever their good intentions, do make a habit of riding out recessions on the backs of the poor, but in general, the last thirty years have not seen a significant redistribution of income.

What this means is that Canada's poor families are getting along on an average of one-seventh of the income of families in the upper one-fifth of our population. You are likely all in that upper one-fifth. Divide your family income by seven and try to imagine what it would be like living on that one-seventh. Or consider it another way. Canada and the United States have by far the least equal distributions of income in the industrialized world. By one of the standard measures - called by the horrible name of the semi- interdecile ratio* - Canada and the United States are twice as bad as the next worst country, Britain, and far worse than Germany, Norway, Denmark or Sweden. Yet we happily go along punishing the poor while we cherish the comforting myth that we cannot afford any more equality. Nonsense. Not only can we afford more equality, if we look at how well some of the more equal countries have done economically we could argue that not only can we afford it, we must afford it.

What about the fifth of our myths; the poor do not work and do not want to work. Their poverty is their own fault. Here again the truth is quite to the contrary.

---

*The semi-interdecile ratio is the ratio of the income of the family at the 95th percentile to that of the family at the fifth percentile. In Sweden the figure is about 3.0 (i.e., the most well-off families tend to have incomes about 3 times the least well-off). In most other Scandinavian countries - West Germany and Britain - it is about 6. In Canada it is 12 and in the United States over 13.

Of course there are some people who abuse social programs. But their numbers are minute. For example, the last complete survey of social assistance recipients in Canada, in 1970, revealed that 41% were there by reason of permanent disability or illness, 26% were single mothers with young children, 9% were elderly with income from pensions inadequate to meet their needs, 8% were temporarily disabled and 3% were working but with income far from sufficient to meet their needs. It is very difficult to find many potential welfare abusers among those categories of people. And among those few who were allegedly abusing the system the situation was more often that the system was failing them - for example by taking away benefits dollar for dollar with earned income if they did find temporary or low-paid employment. Indeed that is the real work disincentive in Canada for that feature of our welfare system amounts to a highly punitive tax rate on earned income of the poorest Canadians. That makes our own 50 or 55% marginal tax rates look less intimidating.

The real fact is that most of Canada's poor people are from working families. They do not use welfare for they are too proud. Fully 60% of the low-income family units in Canada headed by people under 65 rely on work rather than government assistance for their inadequate incomes. There are one and one-half million Canadians living in these working poor families. The truth is that welfare abuse is very rare. The truth is that poverty is not one's own fault. The truth is that most poor people in Canada work very hard - often harder than you and I. The truth is that not one of the many Guaranteed Income experiments tried in the United States or Canada over the last several years has discovered a major work disincentive when a supplement is provided to the

incomes of the working poor. The truth is that more often than not the economic system fails them - not that they fail the economic system.

Well maybe it is not so bad being poor these days in Canada. After all nobody is starving to death now and no one goes to school in bare feet anymore. So says the sixth of our myths.

By now I hope that you will recognize that this one too is false. You could begin to get that idea by imagining living on one-seventh of your current income. But let me make the point more clearly still - with some more numbers if you will permit me. Among poor Montrealers foetal deaths and infant mortality are nearly 50% higher than among their more affluent counterparts. In the poor St. Catherine's school district in Montreal we found 21% of children were undernourished, 22% were retarded in physical development, 28% were retarded in physical-mental coordination, 39% had family histories of diabetes and 20% had family histories of tuberculosis. In 1971 in eight schools in disadvantaged areas of Montreal we found more than half the students examined were physically ill and over 10% were so ill they required hospitalization. Don't we have medicare and shouldn't it be easy for these children to see a doctor? No. Taxis cost money (the poor don't have cars). Baby-sitters to take care of the other kids cost money. Prescriptions cost money. Proper nutrition is expensive. Poor people are still disadvantaged people.

I could go on. Poor children do far less well in school. Poor parents are undernourished and often physically ill too. Mental illness is far more common among the poor than among others. Slums are still slums no matter how much we try to ignore them. But by now you understand my point. Being poor has never been pleasant and it never will be. No amount of mythology can change that fact.

It should be quite clear by now that I could hardly disagree more strongly with the seventh of our myths - that we do not need and cannot afford any more social programs. Quite plainly our current social policies have failed to eradicate poverty and its effects. Without them many of our poor people would be far worse off even than they are now but it would be very difficult to claim that we are doing all we can on their behalf. Yet the federal government alone spends over $12 billion directly on social programs and distributes billions more in "hidden" or "indirect" social policies through the myriad of various subsidies, or by various forms of tax exemptions and deductions. Surely this is enough, you may say.

Well my point of view here may surprise you - I believe it probably may be enough. The problem lies not in the total amount of money we put into social programs but rather with the way that money is spent. Canada's social programs up to now have been built on a system of "demogrants" - payments such as Family Allowances or Old Age Security which have gone to whole categories of people regardless of their incomes. This is not necessarily wrong; social security is for everyone, but it is not sufficient either. Some Canadians need more than the demogrants provide and some may need less.

Both federal and provincial governments have, over the last ten years, increasingly come to recognize this by providing income-tested "top-ups" for old age security recipients and provincial tax credit systems for low wage earners and by taxing family allowances. This "income-testing" of social programs is the best way we have so far discovered of ensuring that social policy money goes to the people who really need it. We still need our large demogrant programs as the foundation of our social policy, but we need income-tested programs as well.

We still lack one keystone in our social policy edifice and that is a program to ensure that those hundreds of thousands of working poor families receive an income adequate to their needs. Minimum wages do not work because they must be related to productivity and hence cannot be related to family size. Moreover, for Canada's poor, employment is often only intermittent and minimum wages do not help much for them. What is required, I believe, is an income supplementation program which would provide a benefit to low-income working families, through a form of negative income tax. The supplement would be reduced as earned income rose, but at rates comparable to or even below income tax rates, rather than at the 75 or even 100% rates that many poor families currently face.

A modest start on this program, at least for those poor families with children could be made by introducing what we call a refundable child tax credit. This simply means that all families with children would be entitled to an annual sum which would be paid in full to families up to the point where they begin to pay income tax and then reduced at the rate of income tax above that level. The amount of credit could initially be quite small and could be financed by a variety of sensible changes involving the indexation of family allowances and the existing system of tax exemptions and tax reductions which may go primarily to people who need them much less than Canada's poor people. This rationalization process need not involve huge sums of money, as some skeptics have suggested. The idea of a $2 billion reform is nonsense. A great deal could be achieved with much smaller sums of money. Realistically even a shifting of funds, within the total sector of half a billion dollars could significantly improve the situation for those people with whom this talk is concerned, and this would involve less than 5% of the social sector budget, and a trivial percentage of the total amount of money government spends or, of our GNP.

And, even at that, I would not propose that we plunge ahead with hasty changes. Most of Canada's social programs have been put in place incrementally so that if unforeseen bad side effects arose we could step back and correct them and this program should be no exception. But I do contend that a modest start can and should be made upon these programs, beginning very soon. On the basis of guaranteed income experiments I know that the side effects are almost certain to be minimal but it is better to begin incrementally in order that we may be certain.

I hope that by now you will agree with me that many of the myths that have grown up around our social policies are both untrue and dangerous. In a way they are terribly self-serving for upper middle-class Canadians. We rub our hands in anguish over imagined ills and convince ourselves that we cannot afford to do any more to help poorer Canadians - while all the time in spite of our real or imagined fears we become better and better off. We do not suffer but the poor, who have already suffered more than enough are penalized again, not for anything they have done but rather for our fears.

In the end, of course, such a policy will harm us all, well-to-do and poor alike. It will harm us in at least two ways. First, it will rob our nation of its most valuable resource, its people. The poor and undernourishd child can never grow up to become a highly skilled and highly productive worker. He or she cannot contribute to our country in a way that he or she must if we are to compete in the modern world. By imposing short-sighted policies now we penalize ourselves for years to come and in the end we will all suffer the consequences. It is no exaggeration to assert that in the end we will all stand or fall together. That is what I mean when I suggest that economic and social policy must go hand in hand. They must or we will all pay the price of our own short-sightedness.

But the paralysis of will which is engendered by these myths can destroy us in another way too - and this time the consequences will be both immediate and devastating. For such a paralysis plays directly into the hands of those who want to split apart Canada.

Perhaps I can put the point this way. A nation is not just a geographical entity. It is certainly not an expression of the will of some homogeneous race or people. It is far more than some sheets of paper we choose to call a constitution. More than anything else it is people doing things together, with a sense of common enterprise. And so to preserve and build Canada we must do things together.

Now do you see the greatest danger in our current myths and in the paralysis they cause? Those myths block us from doing things together. They may block us from creating a coherent industrial strategy for we cannot do that unless we have the social policy to support it. They may block us from creating a coherent energy policy, a coherent trade policy, a coherent agricultural policy, small business policy or a coherent policy of regional redistribution. And most of all they may block us from achieving social justice.

We in Quebec need the rest of Canada to help us to achieve these things and they need us. But one of the surest ways to support those who would break apart this country is to believe that we cannot do any more in the public sector or that we have gone as far as we can in achieving social justice and that we all should look inward to protect ourselves. To believe myths is to misperceive reality and for the nation which misperceives reality no less than for the individual, the end is disaster. But if we confront and dispel myths; if we recognize the inherent partnership or complementarity of <u>true</u> social <u>and</u> economic development; <u>then</u> the <u>means</u> will create progress, and the <u>end</u> will be enlightnment and justice. That is what I want to fight for; I hope you will join with me.

APPENDICE « HWSA–3»

NOTES POUR UNE ALLOCUTION DE

L'HONORABLE MONIQUE BÉGIN

DEVANT

L'ASSOCIATION LIBÉRALE FÉDÉRALE

DE SHERBROOKE

"LES MYTHES DE LA POLITIQUE SOCIALE"

Ceux qui s'intéressent de près à la politique - et j'imagine qu'ils sont nombreux ici ce soir - ont sûrement observé que, depuis les deux dernières années, les politiques des démocraties du monde occidental se sont sensiblement rapprochées de la droite. On en trouve des preuves partout. Des partis sociaux-démocrates installés au pouvoir depuis longtemps dans des pays comme la Suède, ont été délogés. Ceux qui sont demeurés au pouvoir se sont sensiblement rapprochés du centre, la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale, par exemple. Au Canada, deux gouvernements provinciaux néo-démocrates sont tombés au cours de la même période. Le mois dernier, à Ottawa, les premiers ministres ont témoigné leur très grande confiance envers le secteur privé et tous, sans exception, ont exprimé leur volonté de le démontrer. C'est au point que monsieur Jacques Parizeau lui-même, apparaît de plus en plus comme un homme de la droite.

Ce déplacement vers la droite est en quelque sorte normal. Après tout, nous vivons dans un système qui repose sur l'entrepise privée - système où l'activité de gens comme vous a grandement contribué à donner au pays le niveau de vie dont il jouit à l'heure actuelle. Personne ne peut nier non plus que les dépenses du gouvernement se soient élevées rapidement à la fin des années 60 et au début des années 70, et que cette situation ait entraîné des changements dans notre structure sociale qu'il faudra prendre le temps de consolider et d'assimiler.

Mais il y a danger dans tout ceci - danger que moi, à titre de ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, dois reconnaître, et que tous les Canadiens préoccupés par les questions sociales doivent également reconnaître. Ce danger, c'est que les caprices du pendule politique nous fassent perdre de vue les besoins de millions de Canadiens moins fortunés. Il est très facile, après tout, de tourner le dos à la pauvreté, de refuser de voir la lutte d'une mère

assistée sociale, abandonnée avec trois ou quatre enfants, ou les difficultés d'un jeune aveugle ou de l'homme de 55 ans, seul, rendu invalide par suite d'un accident ou d'une maladie, incapable de travailler mais pas assez âgé pour bénéficier d'une pension de vieillesse. Il est très facile de fermer les yeux sur le sort de ces 600 000 familles canadiennes ou quelque qui sont pauvres en dépit de leur labeur, parfois même de leur dur labeur. Leur tourner le dos serait nier que le Canada est une société qui croit à la justice sociale ou à la dignité de l'homme.

Or, c'est précisément le grand danger qui nous menace car, il s'est développé au cours des dernières années, au Canada, une série de mythes qui font perdre de vue la réalité aux Canadiens et qui leur font croire qu'il est inutile d'en faire davantage (et qu'il vaudrait peut-être mieux en faire moins) pour venir en aide à leurs concitoyens. Je veux vous parler de ces mythes ce soir, et les aborder carrément. Je veux vous prouver que nous pouvons et que nous devons faire plus dans le domaine de la politique sociale au Canada. Ce ne sont sûrement pas des propos qui vont être très populaires: je n'ai pas l'intention de démontrer la justice de notre politique sociale mais bien plutôt de réclamer une réforme sociale à une époque où la réforme sociale n'est pas bien vue. J'espère cependant vous faire prendre davantage conscience des problèmes réels qui se posent à nous, Canadiens. J'espère seulement vous voir partir mieux prévenus contre les belles paroles de ceux qui, par intérêt ou par ignorance, voudraient nous voir emprunter des voies qui porteraient préjudice à des millions de Canadiens en plus de nous diminuer tous en tant qu'hommes et femmes.

J'ai pu regrouper sept mythes concernant la politique sociale - d'autres seraient peut-être en mesure d'en ajouter. Je vais énumérer ces sept mythes et j'en parlerai par la

suite. Au fur et à mesure que je vais les énoncer, demandez-vous à combien de ces mythes vous croyez vous-mêmes.

1. Les dépenses administratives du Canada sont extrêmement élevées comparativement aux autres pays industrialisés du monde occidental.
2. Le Canada dépense démesurément dans les programmes sociaux par rapport à d'autres pays.
3. La combinaison de ces dépenses globales élevées et des coûts très considérables des programmes sociaux est à l'origine d'un déclin dans notre performance économique. En fait, développement social et développement économique ne vont pas ensemble. Si l'accent est mis sur la politique sociale, il faut négliger la politique économique.
4. La répartition du revenu est déjà trop égale au Canada et ce phénomène détruit la motivation.
5. Les pauvres ne travaillent pas et ne veulent pas travailler. S'ils sont pauvres, c'est souvent parce qu'ils le veulent.
6. Ce n'est rien d'être pauvre de nos jours; avec notre argent, le gouvernement fournit le nécessaire à chacun.
7. Nous n'avons pas besoin de nouveaux programmes sociaux et nous ne pouvons pas nous les permettre, d'aillleurs.

Beaucoup de Canadiens croient en ces mythes; il se peut que vous-mêmes attachiez foi à certains d'entre eux. Mais beaucoup d'autres savent ce qui en est vraiment. Ces autres, on les retrouve parmi les quelques 600 000 familles de travailleurs qui doivent dépenser les deux tiers ou plus de leur revenu afin de subvenir à leurs besoins essentiels: nourriture, vêtement et gîte. On les retrouve aussi parmi les enfants (deux millions ou presque) vivant dans des familles dont le revenu est insuffisant pour leurs

besoins, et parmi ces centaines de milliers de personnes âgées qui vivent au-dessous du seuil de pauvreté. Ce sont des personnes comme ce jeune Québécois de 14 ans qui écrit:

> J'aime les sports mais je ne peux participer à aucun parce que je n'ai pas d'argent pour me procurer l'équipement nécessaire. Je ne peux jamais rien faire à cause du manque d'argent. J'ai l'impression que ce sera toujours pareil.

Qu'il est malheureux d'entendre parler un jeune de cet âge avec autant de tristesse et de résignation. Pensez à lui et aux quelque deux millions de personnes qui sont dans la même situation lorsque nous examinerons les mythes que je viens d'énumérer.

Le premier de ces mythes, c'est que les dépenses du Canada seraient fort élevées comparativement à celles des autres pays, et le deuxième, que nos dépenses pour les programmes sociaux le seraient tout autant. Voici les mythes: regardons maintenant les faits.

Selon les indicateurs employés, il y a en ce moment sept pays au monde où le niveau de vie est aussi élevé ou plus élevé que celui du Canada. Ce sont, mais pas nécessairement dans l'ordre, les États-Unis, la Suède, la Norvège, les Pays-Bas, l'Allemagne de l'Ouest, la Suisse et le Japon. On prétend généralement que les Canadiens sont un peu moins aisés que les habitants de ces pays. Si l'on consulte à nouveau cette liste, on se rend compte que les dépenses des gouvernements de quatre de ces pays - la Norvège, la Suède, les Pays-Bas et l'Allemagne de l'Ouest - sont plus élevées proportionnellement au Produit National Brut que celles du Canada. Autre fait aussi important, à mon point de vue: trois de ces pays, la Norvège, la Suède et

les Pays-Bas, ainsi que les États-Unis, dépensent beaucoup plus que le Canada en matière sociale, par rapport aux dépenses gouvernementales globales. Par exemple, en 1974, les dépenses gouvernementales par rapport au Produit Domestique Brut ont été de 46% aux Pays-Bas, 44% en Suède et 41% en Norvège; et elles ne cessent de croître. Même deux ans plus tard, en 1976, le Canada n'avait pas dépassé 40,8%. Les dépenses dans le secteur social représentaient 53% des dépenses gouvernementales aux Pays-Bas en 1974, 45% en Norvège, et 55% en Suède. Le Canada ne dépensait que 34% en 1976. Parmi les vingt et quelque pays industrialisés du monde occidental, le Canada se situe juste au-dessus de la moyenne pour ce qui est des dépenses gouvernementales en matière sociale par rapport au P.N.B.

Pour moi, ces chiffres en disent long et je ne vais certes pas me confondre en excuses pour vous avoir servi toutes ces statistiques. Les dépenses globales dans le secteur public au Canada, et nos dépenses dans les programmes sociaux, sont peu élevées comparativement à la norme, dans le monde industrialisé. Et dans d'autres pays où le niveau des dépenses dans le domaine des programmes sociaux est moins élevé, au Japon notamment, la contribution du secteur privé en matière d'avantages sociaux pour les travailleurs est supérieure. De toute évidence, il faut que les fonds affectés aux politiques sociales viennent de quelque part, et si le secteur public ne s'en charge pas, ces fonds deviennent alors un fardeau de plus pour le secteur privé. Il ne faut pas nous en laisser imposer par ceux qui prétendent, en parlant beaucoup plus qu'ils ne réfléchissent, que le coût de nos politiques sociales est trop élevé. Tel n'est pas le cas, et abolir nos programmes sociaux pour ces raisons serait un geste irresponsable et éventuellement catastrophique.

Un autre de ces mythes - le troisième - veut que la combinaison de dépenses globales élevées et de dépenses élevées aux fins des programmes sociaux soit à l'origine de la baisse de notre performance économique. Ce mythe est double, en réalité. Il suppose, premièrement, que notre performance économique au cours des dernières années a été à la baisse, et que, deuxièmement, ce sont les dépenses du secteur public qui sont à l'origine de cet état de choses.

Effectivement, je ne peux me présenter devant un groupe d'hommes d'affaires de cette région et prétendre que notre performance économique a été parfaite. Plus que la majorité des Canadiens, vous savez qu'il nous faut faire face à un certain nombre de problèmes régionaux et sectoriels pour ramener la prospérité partout au Canada. Je puis toutefois vous affirmer que parmi les pays industrialisés de l'hémisphère occidental, notre performance globale a été l'une des meilleures. Par exemple, les Canadiens ont tendance à croire que les économies de pays comme l'Allemagne de l'Ouest surpassent de beaucoup la nôtre: pourtant, l'an passé, notre taux de croissance a été le même que celui de l'Allemagne et notre rythme de création d'emplois, meilleur. Il est important de se rappeler que même si nos taux d'inflation sont trop élevés, ils sont malgré tout parmi les plus bas au monde; que même si notre taux de chômage est beaucoup trop élevé, notre rythme de création d'emplois a été de loin le meilleur au monde.

Mais que dire à ceux qui soutiennent que les dépenses en matière sociale entraînent une performance économique plus faible? Cette hypothèse découle de la tendance qui pousse les gens à croire que croissance économique et politique sociale sont à l'opposé l'une de l'autre. Rien ne pourrait être plus loin de la vérité.

Après tout, deux des pays dont j'ai parlé, la Norvège et les Pays-Bas, ont réussi à surpasser notre niveau de vie dans les années 70 alors que leurs dépenses dans les programmes sociaux étaient non seulement beaucoup plus élevées que les nôtres mais qu'elles étaient aussi à la hausse. Nous savions cela, au Canada dans les années 60, quand nous travaillions à donner de l'expansion à notre économie et, en même temps, à mettre au point ces vastes programmes d'aide sociale comme le Régime d'assurance de soins médicaux, le Régime de pensions du Canada, le Régime d'assistance publique du Canada et nos suppléments de revenu pour les personnes âgées. Ne l'oublions pas maintenant.

Ce point est tellement important que j'y reviendrai avant de terminer, alors que je ferai certaines propositions concrètes sur la concordance du développement économique et de celui des politiques sociales.

Un autre mythe qui tient à coeur aux Canadiens - le quatrième sur la liste - c'est que la distribution du revenu au Canada est déjà trop égale et que cela anéantit toute motivation. Il faut être complètement aveugle pour y croire. Regardons bien les véritables données. En 1977, 20% parmi les plus pauvres familles canadiennes ont reçu moins que 6% du revenu total des familles canadiennes, alors que 20% parmi les plus riches familles canadiennes ont reçu 40% de tout le revenu. Ces chiffres sont malheureusement très stables. La part du revenu qui va aux familles pauvres a à peine changé depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Elle s'élève quelque peu dans les périodes de prospérité économique et baisse dans les périodes creuses, ce qui indique que les familles les plus riches, malgré toutes leurs bonnes intentions, se sortent habituellement des périodes de récession sur le dos des plus pauvres; mais en général, au cours des 30 dernières années, la redistribution du revenu a peu changé.

Cela signifie qu'au Canada, les familles pauvres doivent se contenter d'un septième en moyenne du revenu des familles qui se situent dans le cinquième qui forme la partie la plus favorisée de la population. Vous vous situez probablement tous dans ce cinquième. Divisez votre revenu familial par sept et essayez d'imaginer comment vous pourriez vivre avec si peu. Ou considérez les choses sous un autre angle. Le Canada et les États-Unis ont de loin les répartitions du revenu les plus inégales dans le monde industrialisé. Selon un indice (au nom barbare de rapport semi-interdécile*), la situation au Canada et aux Etats-Unis sur ce chapitre est deux fois pire qu'en Angleterre, et beaucoup plus mauvaise qu'en Allemagne, en Norvège, au Danemark ou en Suède. On continue de taper toujours plus fort sur le pauvre tout en se rassurant que nous ne pouvons pas nous permettre plus d'égalité. C'est complètement illogique. Non seulement pouvons-nous nous permettre plus d'égalité, mais nous devons y parvenir face aux réalisations économiques de certains des pays où la distribution du revenu est plus égale.

Passons maintenant au cinquième mythe: les pauvres ne travaillent pas parce qu'ils ne veulent pas. C'est leur faute s'ils sont pauvres. Encore une fois, c'est tout le contraire qui est vrai.

Bien entendu, il y a certaines personnes qui abusent des programmes d'aide sociale. Mais leur nombre est très minime. Par exemple, la dernière étude exhaustive sur les bénéficiaires d'assistance sociale au Canada, en 1970, a démontré que 41% l'étaient en raison d'incapacité ou de maladie chronique, que 26% étaient des mères seules avec de jeunes

---

*Le rapport semi-interdécile est le rapport entre le revenu de la famille au 95ième percentile et celui de la famille au 5ième percentile. En Suède, ce chiffre est d'environ 3,0 (c'est-à-dire que les familles les plus fortunées ont généralement un revenu trois fois supérieur à celui des moins fortunées). Dans la plupart des pays de la Scandinavie, l'Allemagne de l'Ouest et la Grande-Bretagne, ce rapport est d'environ 6. Au Canada il est de 12 et aux États-Unis, supérieur à 13.

enfants, que 9% étaient des personnes âgées dont le revenu sous forme de pensions était insuffisant pour leurs besoins, que 8% étaient temporairement invalides et que 3% travaillaient mais que leur revenu ne suffisait pas à leurs besoins. Il est très difficile de trouver beaucoup de gens qui abusent de l'aide sociale dans ces catégories. Et quand on a supposé que quelques-uns exploitaient le système, c'est plutôt celui-ci qui était l'exploiteur en retirant, par exemple, dollar pour dollar, leurs prestations découlant du revenu gagné à ceux qui réussissaient à dénicher un emploi temporaire ou faiblement rémunéré. En fait, c'est ce qui enlève véritablement le désir de travailler au Canada; cette particularité de notre système d'assistance sociale constitue un fardeau fiscal beaucoup trop lourd pour les Canadiens les plus pauvres. Considérant cela, nos taux les plus élevés d'impôt, 50 à 55%, semblent bien moins exagérés.

Le fait est que c'est surtout dans des familles de travailleurs que se trouve la plupart des pauvres au Canada. Ils n'ont pas recours à l'aide sociale parce qu'ils sont trop fiers. Au moins 60% des familles à faible revenu au Canada, dont le chef est âgé de moins de 65 ans, préfèrent travailler plutôt que compter sur l'aide du gouvernement pour compenser leurs revenus insuffisants. Il y a un million et demi de Canadiens vivant dans ces familles pauvres. La vérité, c'est qu'on abuse très rarement de l'aide sociale. Personne n'est responsable de sa pauvreté. La vérité, c'est que les pauvres au Canada s'astreignent à un dur labeur, infiniment plus dur que ce que vous et moi pourrions supporter. La vérité, c'est qu'aucun des nombreux programmes pilotes de revenu garanti, mis à l'essai aux États-Unis ou au Canada au cours des quelques dernières années, n'a permis de constater une diminution importante de la motivation chez le travailleur quand un supplément venait s'ajouter au revenu des gagne-petit. La vérité, c'est que plus souvent qu'autrement, c'est le système économique qui ne fait pas assez pour les pauvres et non ceux-ci qui trompent le système économique.

Bien sûr, ce n'est peut-être pas si mal d'être pauvre de nos jours au Canada. Après tout, personne ne meurt de faim et personne ne va plus à l'école nu-pieds. C'est ce que prétend le sixième de nos mythes.

J'espère maintenant que vous verrez que cela aussi c'est faux. Vous pouvez vous en faire une petite idée en imaginant ce que ce serait de vivre avec le septième seulement de votre revenu actuel. Mais permettez-moi d'être encore plus claire à l'aide de quelques chiffres. Parmi les Montréalais les plus pauvres, les morts foetales et la mortalité infantile sont presque de la moitié plus nombreux que chez leurs concitoyens plus fortunés. Dans un secteur pauvre de Montréal, le district scolaire Sainte-Catherine, nous avons constaté que 21% des enfants souffraient de malnutrition, que 22% étaient retardés sur le plan physique, que 28% étaient retardés du point de vue de la coordination physico-mentale, que 39% venaient de familles où il y a des cas de diabète et que 20% provenaient de familles où il y avait des cas de tuberculose. En 1971, dans huit écoles de secteurs défavorisés de Montréal, nous avons constaté que plus de la moitié des étudiants examinés étaient malades physiquement et que plus de 10% étaient assez malades pour être hospitalisés. N'avons-nous pas un système de soins médicaux assurés et ne devrait-il pas être facile pour ces enfants de consulter un médecin? Non, il faut payer les taxis (les pauvres ne possèdent pas d'auto). Il faut également payer la gardienne qui s'occupera des autres enfants. Les médicaments coûtent cher. Une bonne alimentation aussi. Les pauvres sont toujours défavorisés.

Je pourrais continuer longtemps ainsi. Les enfants pauvres réussissent beaucoup moins bien à l'école. Les parents pauvres sont aussi souvent mal nourris et physiquement mal en point. Les maladies mentales sont beaucoup plus fréquentes parmi les défavorisés de la population.

Un taudis est un taudis et notre indifférence ne pourra y changer quoi que ce soit. Vous comprenez maintenant ce que je veux dire. Ca n'a jamais été et ça ne sera jamais agréable d'être pauvre. Tous les mythes du monde ne parviendront jamais à changer cette réalité.

Il est maintenant clair que je ne saurais être d'accord, mais pas du tout, avec le septième de nos mythes - à savoir que nous n'avons pas besoin de nouveaux programmes sociaux et que nous ne pourrions d'ailleurs nous les permettre. Nos politiques sociales n'ont tout simplement pas suffi à éliminer la pauvreté et ses effets. Bien entendu, sans ces politiques, beaucoup de pauvres seraient dans une situation encore pire que celle qu'ils subissent présentement, mais il est difficle de prétendre que nous faisons tout ce que nous pouvons pour les aider. Pourtant, le gouvernement fédéral dépense à lui seul plus de 12 milliards de dollars directement aux fins des programmes sociaux et distribue des milliards de plus dans des politiques sociales non apparentes ou "indirectes" au moyen d'une myriade de subventions ou par diverses formes d'exemptions ou de déductions d'impôts. Cela devrait suffire, diriez-vous.

Eh bien, mon point de vue, sur ce chapitre, peut vous surprendre. Je crois en effet que c'est peut-être suffisant. Le problème ne réside pas dans le montant total investi dans les programmes sociaux mais dans la façon dont ces sommes sont dépensées. Les programmes sociaux du Canada, jusqu'à ce jour, ont été établis sur un système de subvention per capita - universel - c'est-à-dire de paiements comme les allocations familiales ou les prestations de la sécurité de la vieillesse accordées à des catégories de personnes, indépendamment de leur revenu. Ce n'est pas nécessairement mauvais: la sécurité sociale touche tout le monde; mais ce n'est pas assez non plus. Pour certains Canadiens, ces prestations sont insuffisantes; pour d'autres, elles suffisent amplement.

Les gouvernements fédéral et provinciaux ont, au cours des dix dernières années, reconnu de plus en plus ce fait en prévoyant des marges supplémentaires pour les bénéficiaires soumis à l'examen du revenu, en ce qui concerne la sécurité de la vieillesse, ainsi que des systèmes provinciaux de crédits d'impôt pour les gagne-petit, et en rendant les allocations familiales imposables. L'examen du revenu, dans le cadre de ces programmes sociaux, est le meilleur moyen que nous ayons trouvé, jusqu'à maintenant, pour faire en sorte que les sommes attribuées aux politiques sociales aillent aux personnes qui en ont réellement besoin. Il faut continuer de compter sur ces vastes programmes de subvention per capita comme fondement de la politique sociale du Canada, mais il nous faut aussi des programmes en fonction du revenu.

Il manque encore une pièce importante à la mosaïque de nos politiques sociales: un programme qui assurerait à des centaines de milliers de familles de travailleurs pauvres un revenu leur permettant de subvenir à leurs besoins. Le salaire minimum ne suffit pas parce qu'il doit être lié à la productivité et ne peut donc pas être fonction de la taille de la famille. En outre, pour les pauvres du Canada, les emplois sont souvent irréguliers et le salaire minimum ne les aide pas beaucoup. Ce qu'il faut, à mon avis, c'est un programme de supplément du revenu qui permettrait aux familles à faible revenu de toucher une prestation, sous la forme d'un impôt sur le revenu négatif. Ce supplément serait réduit à mesure que le revenu augmenterait, mais à un rythme comparable aux taux d'impôt sur le revenu plutôt qu'aux taux de 75 ou même 100% qui s'appliquent à de nombreuses familles pauvres à l'heure actuelle.

Nous pourrions amorcer lentement ce programme, au moins en ce qui touche les familles pauvres où il y a des enfants, en introduisant ce que nous appelons un crédit d'impôt remboursable pour les enfants. Cela signifie

simplement que toutes les familles où il y a des enfants auraient droit à un montant annuel qui leur serait payable en entier, jusqu'à ce qu'elles commencent à payer de l'impôt sur le revenu, et qui serait alors réduit au rythme de l'impôt au-dessus de ce niveau. Ce crédit serait un début modeste et pourrait être financé au moyen d'une gamme de changements touchant l'indexation des allocations familiales et l'actuel système d'exemptions fiscales et de réductions d'impôt qui peuvent bénéficier principalement aux personnes qui en ont beaucoup moins besoin que les pauvres. Ce processus de rationalisation n'entraînerait pas nécessairement les déboursés considérables dont certains sceptiques ont fait mention. L'idée d'une réforme qui entraînerait des déboursés de l'ordre de $2 milliards est illogique. On pourrait réaliser beaucoup de choses avec beaucoup moins d'argent. Un simple transfert de fonds d'un demi-milliard de dollars, au sein de tout le secteur, pourrait sensiblement améliorer la situation des personnes qui font l'objet de cette allocation. Et cela engagerait moins que 5% du budget du secteur social, et un pourcentage insignifiant du montant total des sommes que le gouvernement dépense à même le P.N.B. du Canada.

La plupart des programmes sociaux du Canada ont été mis en oeuvre par étape afin que les conséquences négatives imprévisibles puissent être reconnues et corrigées et je suis d'avis que ce projet de supplément de revenu ne devrait pas faire exception. J'estime qu'il doit commencer lentement et, de fait, que nous devrions en amorcer la réalisation très bientôt. Si l'on se fie aux expériences dans le domaine du supplément du revenu, il est à peu près certain que les effets fâcheux seront réduits au minimum, mais il est toujours plus avisé d'y aller progressivement, pour plus de sûreté.

J'espère maintenant que vous conviendrez avec moi que beaucoup des mythes qui ont entouré nos politiques sociales sont à la fois sans fondement et dangereux. D'une certaine manière, ils servent les intérêts des Canadiens de la classe moyenne aisée. Il est facile de se convaincre qu'il est impossible de faire davantage pour aider les Canadiens pauvres - cependant, en dépit de nos craintes réelles ou imaginées, nous nous enrichissons toujours plus. Nous ne souffrons pas mais les pauvres, qui ont déjà beaucoup trop souffert, sont encore une fois les victimes non pour ce qu'ils ont fait, mais à cause de nos craintes.

Finalement, bien sûr, une telle politique nous fera du tort à tous, favorisés et défavorisés. Elle nous fera du tort de deux façons au moins: d'abord, elle privera le pays de sa richesse la plus importante, sa population. Les pauvres et les enfants mal nourris ne peuvent jamais progresser et devenir des travailleurs hautement qualifiés et hautement productifs. Ils ne peuvent contribuer à la vie du pays de la manière qu'ils le doivent pour que le Canada soit concurrentiel dans le monde actuel. En appliquant des politiques à courte vue, nous nous pénalisons nous-mêmes pour les années à venir et, à la fin, nous en subirons tous les conséquences. Il n'est pas exagéré de dire qu'alors, nous vaincrons ou nous tomberons tous ensemble. C'est ce à quoi je veux en venir lorsque je propose que les politiques sociales et économiques soient en harmonie. Elles doivent aller de pair sinon nous paierons le prix de notre imprévoyance.

Mais la paralysie de l'esprit que ces mythes engendrent peuvent nous détruire d'une autre façon: et cette fois, les conséquences seraient à la fois immédiates et désastreuses. Ceux qui veulent diviser le Canada ont ce dangereux outil entre les mains.

Je présenterai ainsi le problème: un pays n'est pas uniquement une entité géographique, pas plus qu'il n'est l'ouvrage d'une race ou d'un peuple homogène. Un pays, c'est beaucoup plus qu'un tas de papiers qu'on appelle la Constitution. Un pays, c'est avant tout un groupe de personnes qui travaillent ensemble en vue d'un but commun. Ainsi, pour préserver et construire le Canada, il nous faut travailler ensemble.

Saisissez-vous maintenant l'importance du danger que ces mythes représentent et la paralysie de l'esprit qu'ils engendrent? Ces mythes nous empêchent de travailler ensemble. Ils peuvent même nous empêcher d'élaborer une stratégie industrielle cohérente parce qu'une telle stratégie est impossible à mettre en route sans l'appui d'une politique sociale solide. Ces mythes peuvent nous empêcher d'élaborer une politique de l'énergie cohérente, une politique commerciale cohérente, une politique agricole cohérente, une politique de la petite entreprise et une politique de décentralisation cohérentes. Et ils peuvent, d'abord et avant tout, nous empêcher de réaliser la justice sociale.

Nous autres, Québécois, avons besoin du reste du Canada pour réaliser toutes ces choses, et le reste du Canada a besoin de nous. Et la manière la plus sûre d'aider ceux qui veulent détruire ce pays, c'est de croire qu'on ne peut faire davantage dans le secteur public ou que l'on est allé aussi loin qu'on pouvait pour obtenir la justice sociale et qu'il faut maintenant se replier sur soi pour assurer sa propre protection. Croire en ces mythes, c'est refuser de regarder la réalité en face, et un pays qui refuse de regarder la réalité en face, c'est comme pour l'individu, courir inéluctablement à sa perte. Confronter et réfuter les mythes, reconnaître l'alliance et la complémentarité des développements social et économique, c'est au contraire,

atteindre ses objectifs de progrès qui, à la fin, se traduiront par des perceptions plus aiguës et un système fondé sur la justice sociale. C'est pour cela que je mène le combat. Je compte sur votre aide.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class
Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to:
Printing and Publishing,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie et Édition,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From the Department of National Health and Welfare:

Mr. D. M. Lyngseth, Assistant Deputy Minister, Income Security Programs;

Dr. D. D. Gellman, Director General, Health Standards, Health Programs Branch.

Du Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social:

Monsieur D. M. Lyngseth, sous-ministre adjoint, Programmes de la Sécurité du revenu;

Dr D. D. Gellman, directeur général, Normes sanitaires, Direction générale des Programmes de la santé.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 7

Thursday, April 6, 1978

Chairman: Mr. Jean-Robert Gauthier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 7

Le jeudi 6 avril 1978

Président: M. Jean-Robert Gauthier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Health, Welfare and Social Affairs

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Santé, du bien-être social et des affaires sociales

RESPECTING:

Main Estimates 1978-79: Votes 5 and 10—Health Care Program; Votes 15 and 20—Medical Services Program; Votes 25 and 30—Health Protection Program under NATIONAL HEALTH AND WELFARE

CONCERNANT:

Budget principal 1978-1979: crédits 5 et 10—Programme des soins de santé; crédits 15 et 20—Programme des services médicaux; crédits 25 et 30—Programme de protection de la santé sous la rubrique SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

APPEARING:

The Honourable Monique Bégin, Minister of National Health and Welfare

COMPARAÎT:

L'honorable Monique Bégin, Ministre de la Santé nationale et du Bien-être social

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Third Session of the
Thirtieth Parliament, 1977-78

Troisième session de la
trentième législature, 1977-1978

26300—1

STANDING COMMITTEE ON HEALTH, WELFARE AND SOCIAL AFFAIRS

Chairman: Mr. Jean-Robert Gauthier
Vice-Chairman: Mr. Gilles Marceau

Messrs.

Appolloni (Mrs.)	Corbin
Brisco	Dinsdale
Caouette (*Villeneuve*)	Grafftey
Clermont	Halliday
Condon	Harquail
Knowles (*Winnipeg North Centre*)	Philbrook
Lajoie	Railton
McGrath	Robinson
	Rynard
	Yewchuk—(20)

(Quorum 11)

Le greffier du Comité
Richard Rumas
Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65(4)(*b*)

On Thursday, April 6, 1978:

Mr. Dinsdale replaced Mr. Clarke (*Vancouver Quadra*).

COMITÉ PERMANENT DE LA SANTÉ, DU BIEN-ÊTRE SOCIAL ET DES AFFAIRES SOCIALES

Président: M. Jean-Robert Gauthier
Vice-président: M. Gilles Marceau

Messieurs

Conformément à l'article 65(4) (*b*) du Règlement

Le jeudi 6 avril 1978:

M. Dinsdale remplace M. Clarke (*Vancouver Quadra*).

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from Printing and Publishing, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Imprimerie et Édition, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, APRIL 6, 1978
(8)

[*Text*]

The Standing Committee on Health, Welfare and Social Affairs met at 3:45 o'clock p.m. this day, the Chairman, Mr. Jean-Robert Gauthier, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Clermont, Dinsdale, Gauthier (*Ottawa-Vanier*), Grafftey, Knowles (*Winnipeg North Centre*), Marceau, Robinson and Rynard.

Appearing: The Honourable Monique Bégin, Minister of National Health and Welfare.

Witnesses: From the Department of National Health and Welfare: Mr. Bruce S. Rawson, Deputy Minister and Mr. Brian J. Iverson, Assistant Deputy Minister, Social Service Programs.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Wednesday, March 1, 1978 relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1979. (*See Minutes of Proceedings, Tuesday, April 4, 1978, Issue No. 6*).

With the consent of Members present Vote 1 under National Health and Welfare was allowed to stand and the Chairman called Votes 5, 10, 15, 20, 25 and 30 under National Health and Welfare.

The Minister and the witnesses answered questions.

At 5:09 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 6 AVRIL 1978
(8)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales se réunit aujourd'hui à 15 h 45 sous la présidence de M. Jean-Robert Gauthier (président).

Membres du Comité présents: MM. Clermont, Dinsdale, Gauthier (*Ottawa-Vanier*), Grafftey, Knowles (*Winnipeg Nord Centre*), Marceau, Robinson et Rynard.

Comparaît: L'honorable Monique Bégin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Témoins: Du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social: M. Bruce S. Rawson, sous-ministre et M. Brian J. Iverson, sous-ministre adjoint, Direction générale des Programmes des services sociaux.

Le Comité poursuit l'étude de son ordre de renvoi du mercredi 1er mars 1978 portant sur le Budget principal pour l'année financière se terminant le 31 mars 1979. (*Voir procès-verbal du mardi 4 avril 1978, fascicule nº 6*).

Du consentement des membres présents, le crédit 1 sous la rubrique Santé nationale et Bien-être social est réservé. Le président met en délibération les crédits 5, 10, 15, 20, 25 et 30 sous la rubrique Santé nationale et Bien-être social.

Le ministre et les témoins répondent aux questions.

A 17 h 09, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Richard Rumas

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

Thursday, April 6, 1978

• 1542

[*Text*]

The Chairman: This meeting is called to order. Ladies and gentlemen, we have today the Minister of National Health and Welfare with us, with her officials.

The order of reference is the main estimates of 1978-79 under National Health and Welfare. With unanimous consent I will stand Vote 1 and call Votes 5 and 10, Health Care Program; Votes 15 and 20, Medical Services Program, and Votes 25 and 30, Health Protection Program.

NATIONAL HEALTH AND WELFARE

A—Department—Health Care Program

Vote 5—Health Care—Operating expenditures $9,422,000

Vote 10—Health Care—The grants listed in the Estimates, contributions and authority to make commitments $13,981,000

A—Department—Medical Services Program

Vote 15—Medical Services—Operating expenditures and contributions $142,413,000

Vote 20—Medical Services—Capital expenditures $11,710,000

A—Department—Health Protection Program

Vote 25—Health Protection—Operating expenditures $64,144,000

Vote 30—Health Protection—The grants listed in the Estimates and contributions $5,134,000

Madame le Ministre, si vous voulez bien nous présenter vos fonctionnaires, je l'apprécierais beaucoup.

L'honorable Monique Bégin (Ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, immédiatement à ma droite, voici le sous-ministre, M. Bruce Rawson, qui est suivi de M. Dave Smith, directeur général intérimaire à l'Administration financière. Les autres sous-ministres adjoints et hauts fonctionnaires sont assis sur les chaises de côté: ce sont M. Iverson, le Dr. Lyall Black, M. Byrne, M. Lyngseth, le Dr. Morrison, M. Pierre Gravelle qui est encore avec nous, mais que nous perdons puisqu'il s'en va au ministère de la Justice, le Dr. Jackman, qui lui est directeur général de l'Étude et de la coordination des politiques, M. Ross Robinson, sous-ministre adjoint à la Planification et recherche.

The Chairman: Thank you, Madam Minister. For the sake of clarity to members, we are dealing with the health side of the minister's portfolio. I would ask Mr. Dinsdale to open the questioning.

Mr. Dinsdale: Thank you, Mr. Chairman. I want to take the opportunity provided by the presence of the minister to come

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

Le jeudi 6 avril 1978

[*Translation*]

Le président: La séance est ouverte. Nous avons aujourd'hui avec nous, mesdames et messieurs, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social accompagnée de ses hauts fonctionnaires.

Le sujet à l'ordre du jour est le budget des dépenses pour l'année financière 1978-1979 sous la rubrique Santé nationale et Bien-être social. Avec l'assentiment unanime des membres du comité, je réserve le crédit 1er et je mets aux voix les crédits 5 et 10, Programme des soins de santé, les crédits 15 et 20, Programme des services médicaux, et enfin les crédits 25 et 30, Programme de protection de la santé.

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

A—Ministère—Programme des soins de santé

Crédit 5—Soins de santé—Dépenses de fonctionnement $9,422,000

Crédit 10—Soins de santé—Subventions inscrites au budget, contributions et autorisation de prendre, durant l'année financière en cours, des engagements. $13,981,000

A—Ministère—Programme des services médicaux

Crédit 15—Dépenses de fonctionnement et contributions $142,313.000

Crédit 20—Services médicaux—Dépenses en capital $11,710,000

A—Ministère—Programme de protection de la santé

Crédit 25—Protection de la santé—Dépenses de fonctionnement $64,144,000

Crédit 30—Protection de la santé—Subventions inscrites au budget et contributions $5,134,000

Honourable Minister, if you would be so kind as to introduce your officials I would be very grateful.

Hon. Monique Bégin (Minister of National Health and Welfare): Immediately to my right, Mr. Chairman, we have the Deputy Minister, Mr. Bruce Rawson, and next to him is Mr. Dave Smith, Acting Director General, Financial Administration. The other Assistant Deputy Ministers and officials are sitting along the side of the room: they are Mr. Iverson, Dr. Lyall Black, Mr. Byrne, Mr. Lyngseth, Dr. Morrison, Mr. Pierre Gravelle who is about to leave us for the Department of Justice, Dr. Jackman, Director General, Policy Development and Co-ordination, Mr. Ross Robinson, Assistant Deputy Minister, Research and Planning.

Le président: Je vous remercie, madame le Ministre. J'aimerais préciser aux membres du Comité que nous traitons cet après-midi de l'aspect santé du portefeuille du ministre. Je demanderais à M. Dinsdale de poser les premières questions.

M. Dinsdale: Je vous remercie, monsieur le président. Je voudrais profiter de la présence du ministre pour m'informer

[*Texte*]

up to date on some of the department's plans in the rehabilitation field. Mr. Chairman, you have said that we are dealing essentially with the health side of the Minister's responsibilities, but I presume we are still on . . .

Miss Bégin: Just call it interface.

Mr. Dinsdale: I was going to say we are still operating under Vote 1, and my experience on Parliament Hill goes back 27 years—is that right Heward? . . .

• 1545

Mr. Grafftey: Something like that.

Mr. Dinsdale: We have never been restricted in examination of Estimates, particularly under Item 1, so I hope that we can get some helpful information here this afternoon.

The Chairman: I would just like, Mr. Dinsdale, to interrupt you, if you will allow, to tell you that because of an agreement, this committee has split the Estimates on the health side and the social services side, so that we can leave some of the hard-working people in our department at their jobs this afternoon and we are dealing with strictly the health side. The Minister, if I understand her properly, has brought with her the officials from the health side of her ministry. Right?

Miss Bégin: Mr. Chairman, we were full of wisdom and brought all the officials with us to accommodate you and the committee.

The Chairman: That is even better. So Mr. Dinsdale, the floor is yours. You may go to it.

Mr. Dinsdale: Mr. Chairman, may I just say that I am sure the Minister needs no assistance in the questions that I shall be asking her this afternoon. One of my major areas of concern in the Health and Welfare department has been the field of rehabilitation.

I directed a letter to the Minister last December and there has not been a specific reply yet, so, perhaps, I can get some of the answers, for which I have been waiting, by asking the questions directly this afternoon. As the Minister is aware, Canada is hosting the Rehabilitation International Congress in Winnipeg in June, 1980. It is going to be the largest gathering of this kind that has ever taken place in Canada. It will bring together some 6,000 people from every country of the world, including countries behind the "Iron Curtain" because they are involved in Rehabilitation International, to Winnipeg.

It will be preceded by a series of seminars that will focus attention on the major health and welfare problems in most of the major centres of Canada. I include Montreal, Toronto, Ottawa, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton and Vancouver. So you can see that it is all-embracing and it, I think, will constitute a major breakthrough in the field of rehabilitation medicine and rehabilitation concerns in all their manifestations.

Now, there has to be a lot of preparation for a program of this magnitude. Canada hosted the Habitat Conference a few years ago—a couple of years ago—and governments at all levels became quite deeply involved, and the area I would like

[*Traduction*]

de certains projets courants du ministère dans la domaine de la réadaptation. Vous avez dit, monsieur le président, que nous discutons surtout du secteur santé, qui relève du mandat du ministre, mais je suppose que nous sommes toujours . . .

Mlle Bégin: Vous pouvez parler de sujets qui chevauchent les deux secteurs, si vous voulez.

M. Dinsdale: J'aillais dire que nous discutons toujours du crédit 1er et d'après mon expérience acquise en 27 ans sur la colline parlementaire . . . est-ce bien cela Heward? . . .

M. Grafftey: C'est à peu près cela.

M. Dinsdale: On ne nous a jamais imposé de restrictions lors de l'étude du budget, surtout sous le crédit 1er; j'espère donc pouvoir obtenir des renseignements utiles cet après-midi.

Le président: Si vous me permettez de vous interrompre un instant, monsieur Dinsdale, j'aimerais vous rappeler qu'en vertu d'une entente, le Comité a décidé de diviser le budget en deux parties, soit la Santé d'une part et les Services sociaux d'autre part, afin que nous puissions laisser certains de nos bons fonctionnaires du Ministère à leur poste cet après-midi. Nous traitons donc aujourd'hui strictement de l'aspect santé. Si j'ai bien compris le Ministre, elle est accompagnée des hauts fonctionnaires de son Ministère qui sont responsables de l'aspect santé. Est-ce bien cela?

Mlle Bégin: Monsieur le président, dans notre grande sagesse, nous avons amené tous les hauts fonctionnaires nécessaires pour répondre aux questions des membres du Comité.

Le président: C'est encore mieux. Vous avez donc la parole, monsieur Dinsdale.

M. Dinsdale: Je suis persuadé, monsieur le président, que le Ministre n'a pas besoin d'aide pour répondre aux questions que je vais lui poser cet après-midi. L'un des principaux secteurs qui me préoccupent en ce qui concerne le ministère de la Santé et du Bien-être est celui de la réadaptation.

J'ai écrit au Ministre en décembre dernier, mais je n'ai pas encore reçu de réponse précise, aussi pourrais-je peut-être obtenir certaines réponses que j'attends depuis lors en posant mes questions directement au Ministre cet après-midi. Comme le sait le Ministre, le Canada sera l'hôte du congrès international sur la réadaptation à Winnipeg en juin 1980. Il n'y a encore jamais eu de réunion d'une aussi grande envergure au Canada. On verra donc à Winnipeg quelque 6,000 personnes venant de tous les pays du monde, y compris des pays situés derrière le «rideau de fer», car ils font tous partie de l'organisation internationale pour la réadaptation.

Cette réunion sera précédée d'une série de séminaires sur les principaux problèmes relatifs à la santé et au bien-être, séminaires qui auront lieu dans la plupart des grandes agglomérations du Canada, dont Montréal, Toronto, Ottawa, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton et Vancouver. Ce sera donc une manifestation universelle et elle constituera, je pense, un événement capital dans le domaine de la médecine de la réadaptation et de tous les problèmes connexes.

De nombreux préparatifs sont indispensables à la réalisation d'un programme de cette envergure. Le Canada était l'hôte de la Conférence Habitat il y a quelques années . . . il y a deux ans, je crois . . . et tous les paliers de gouvernement ont parti-

[*Text*]

to clarify in my questions this afternoon is how deeply involved will the Government of Canada become? Is it already involved and what further commitments might be made?

My first question deals with a fundamental issue and that is the fate of the Social Services Act, which I believe it was called when it was on the Order Paper. It was anticipated that it would be in place this year and it would certainly have to be in place by 1980 and operational. Those who have been involved in promoting the rehabilitation congress in Winnipeg made as a key basis of their appeal that Canada was entering a new era in dealing with rehabilitation. We have been looking at the problem in depth for some five years. We would expect that by 1980 the Social Services Act would be in place and operational. Can the Minister indicate any time schedule for the Social Security Act now?

• 1550

Miss Bégin: Mr. Chairman, I would like to thank the member for his work and leadership in Canada on behalf of the handicapped. He is not the only one but he is one who does with us a very good job. But he also asks very knowledgeable questions and very extensive ones. I will do my best and I will ask the officials to supplement my answers.

The first question relates to a letter the member in his capacity and in his role within the Canadian Association wrote to me about the World Congress and Rehabilitation International to take place in Winnipeg in 1980. I did sign, I do not recall when but very recently, a positive answer to the honourable member.

Mr. Dinsdale: It is likely in the mail.

Miss Bégin: That is the House of Commons mail, sir. I do not recall the figures but I understand we paid for the expenses of the Canadian delegates who went to Tel Aviv to invite the Rehabilitation International to come to Canada and together with Manitoba and the city of Winnipeg we are sharing in the cost of the conference and we are guaranteeing on a cost-sharing basis and up to a maximum which escapes me right now, the deficit which could incur but which, of course, I do not wish to the organization.

Secondly, I have just approved a campaign to make Canadians conscious, starting by us here in the House of Commons, a bit more of the problems that handicapped Canadians do face without any reasons whatsoever, the practical problems and the unwritten, subtle discrimination at times. I know for instance, that the Canadian Rehabilitation Council for the Disabled would be granted the sum of $300,000 to purchase $1 million of media time, of course, with mention of the federal role in such a campaign.

The third question of the member relates to the new financial arrangements that we have made with the provinces on

[*Translation*]

cipé de très près à cet événement, aussi aimerais-je savoir exactement cet après-midi dans quelle mesure le gouvernement du Canada va participer. Cette participation a-t-elle déjà commencé et à quoi le gouvernement pourrait-il s'engager encore plus tard?

Ma première question porte sur un aspect fondamental, c'est-à-dire le sort réservé à la Loi sur les services sociaux, car je crois que c'était sous ce nom qu'elle était inscrite au Feuilleton. On avait prévu son entrée en vigueur cette année et il faudrait certainement qu'elle soit prête et applicable d'ici 1980. Les promoteurs du congrès sur la réadaptation à Winnipeg se sont appuyés sur le fait que le Canada était au seuil d'une ère nouvelle dans le domaine de la réadaptation. Nous étudions le problème en profondeur depuis environ cinq ans déjà. Il faudrait que la loi sur les Services sociaux soit prête à entrer en vigueur d'ici 1980. Le ministre peut-elle nous donner une idée de l'échéancier de la loi sur les services sociaux?

Mlle Bégin: Monsieur le président, j'aimerais remercier le député de ses efforts et de ses initiatives au Canada au nom des handicapés. Il n'est pas le seul à s'occuper de cette question, mais il est l'un de ceux qui nous aident beaucoup dans ce travail. Il pose également des questions très judicieuses et très longues. Je ferai mon possible pour y répondre et je prie les hauts fonctionnaires de compléter s'il le faut.

La première question porte sur une lettre que le député m'a écrite à titre personnel et à titre de membre de l'Association canadienne pour la réadaptation, au sujet du congrès mondial de la Société internationale sur la réadaptation, qui doit avoir lieu à Winnipeg en 1980. Je me souviens avoir signé très récemment une réponse positive adressée à l'honorable député.

M. Dinsdale: Elle est probablement en route.

Mlle Bégin: Elle est partie par le courrier de la Chambre des communes, monsieur. Je ne me souviens pas des chiffres exacts, mais je crois que nous avons payé les frais de voyage des délégués canadiens qui se sont rendus à Tel Aviv, invité les représentants de l'Association internationale pour la réadaptation à venir au Canada, et nous allons partager le coût de la conférence avec le Manitoba et la ville de Winnipeg; nous garantissons, jusqu'à un maximum qui m'échappe pour l'instant, le paiement d'une partie du déficit qui pourrait être encouru par l'organisation de cette conférence, ce que je ne leur souhaite pas évidemment.

Deuxièmement, je viens d'approuver une campagne visant à sensibiliser davantage les Canadiens à commencer par ceux qui sont à la Chambre des communes, aux problèmes auxquels font face les handicapés canadiens sans aucune raison valable, c'est-à-dire les problèmes d'ordre pratique ainsi que la discrimination tacite et subtile dont ils sont parfois victimes. Je sais par exemple que le Conseil canadien pour la réadaptation des handicapés recevrait $300,000 pour l'aider à acheter $1 million de dollars en temps d'antenne, et l'on mentionnera bien sûr la participation fédérale dans une telle campagne.

La troisième question du député porte sur les nouveaux accords financiers que nous avons conclus avec les provinces le

[*Texte*]

March 7, which are to replace in a sense the old Bill C-57. This financial arrangement is known under the name of block funding and since rehabilitation is the problem at the juncture between health and one of these problems which touches both the physical side of health per se and/or social services, we are now in a situation where the provinces for both sectors will be receiving funds from federal taxpayers through a lump-sum monthly payment called block funding.

I can assure the honourable member that the terms of the negotiations with the provinces which led to an agreement of block funding of social services have been made except for the financial arrangements part, on the exact terms and conditions that Bill C-57 had been offering to the public through its tabling in the House last June.

I have new legislation being drafted as close as possible to Bill C-57, except for the new financial arrangements, to be presented in the near future, as soon as possible, to the House. Of course, I am not the master of certain events and I cannot know if it is going to be next week or in a few months time but I am talking of the very near future. Separately, I should add that the agreement reached on block funding also included a proposal called "rehabilitation fund" of $50 million to be spent over five years which will cover the capital expenses on a 50-50 basis of rehabilitation facilities for the handicapped to be submitted to us by the provinces at their initiative.

• 1555

The Chairman: Thank you, Madam Minister. Mr. Dinsdale, you may have another question.

Mr. Dinsdale: Yes, I am just starting.

The Chairman: Well, we have other members who want to question.

Mr. Dinsdale: Yes, okay. We can rotate.

On the block funding, I guess this is the essential problem and the reason for the delay in the legislation, inasmuch as the Government of Manitoba is concerned in meeting the targets in preparation for the Congress, and the Minister of Health and Welfare who attended the conference in which the block funding principle was discussed has expressed some concern because the capital program which was originally scheduled for 1978-79 will be deferred until the fiscal year, 1979-80. That is the $5 per capita payment to provinces, which means of course that the Conference will be upon us and nothing will have moved forward in that respect.

Miss Bégin: Mr. Chairman, I want to clarify this. If the honourable member is talking of the rehabilitation fund I just referred to, the final decision of the provinces, to which I agreed with pleasure, was to have these funds available as of April 1, last. There is no doubt about that. It is not delayed by one year. What has been frozen for the first year of the 10-year offer in block funding agreed upon by the provinces is

[*Traduction*]

7 mars, et qui doivent remplacer d'une certaine manière l'ancien bill C-57. Cet accord financier est connu sous le nom de Financement global et puisque la réadaptation est l'un des problèmes qui concernent à la fois l'aspect physique de la santé comme telle et (ou) les services sociaux, nous nous trouvons maintenant dans une situation où les provinces recevront pour les deux secteurs des sommes fournies par les contribuables canadiens, par le truchement d'un paiement mensuel forfaitaire appelé financement global.

Je puis assurer l'honorable député que les conditions négociées avec la province en vue d'en arriver à un accord de financement global pour les services sociaux étaient exactement, à l'exception des accords financiers proprement dits, les mêmes conditions qu'offrait le bill C-57 lors de son dépôt à la Chambre en juin dernier.

Je fais présentement rédiger un nouveau projet de loi aussi semblable au C-57 que possible, à l'exception des nouveaux accords financiers, et ce projet de loi sera présenté le plus tôt possible à la Chambre. La maîtrise de certains événements m'échappe bien sûr et je n'ai aucun moyen de savoir si ce sera la semaine prochaine ou dans quelques mois, mais ce sera certainement dans un avenir très rapproché. En outre, je devrais ajouter que l'accord conclu pour le financement global comprenant également une proposition appelée «caisse de réadaptation» d'un montant de $50 millions de dollars devant être dépensé au cours des cinq prochaines années; ce montant couvrira la moitié des dépenses d'immobilisation pour les installations de réadaptation des handicapés, dont les plans nous seront soumis par les provinces.

Le président: Je vous remercie, madame le ministre. Vous pouvez poser encore une question, monsieur Dinsdale.

M. Dinsdale: Je ne fais que commencer.

Le président: Il y a d'autres membres du Comité qui voudraient poser des questions aussi.

M. Dinsdale: Oui, très bien. Nous pouvons le faire à tour de rôle.

En ce qui concerne le financement global, je suppose que c'est la difficulté essentielle qui a causé un délai dans l'adoption de la loi, et c'est pourquoi aussi le gouvernement du Manitoba craint de ne pouvoir terminer ses préparatifs à temps pour le congrès, et le ministre de la Santé et du Bien-être, qui a assisté à la conférence où l'on a discuté du principe de financement global, a exprimé son inquiétude de voir le programme d'investissement d'abord prévu pour 1978-1979 reporté à l'année financière 1979-1980. Il s'agit du versement aux provinces d'un montant de $5 par habitant, ce qui signifie que rien n'aura encore été fait à ce propos au moment de la conférence.

Mlle Bégin: Monsieur le président, j'aimerais expliquer ce point. Si l'honorable député veut parler de la caisse de réadaptation à laquelle je viens de faire allusion, la décision finale des provinces, que j'ai accueillie avec plaisir, a été que les fonds nécessaires seraient disponibles le 1er avril dernier. Il n'y a pas de doute à ce sujet, il n'est pas question de retard d'un an. Le montant qu'on a bloqué la première année du plan décennal de

[*Text*]

what we call, in our jargon, an enrichment sum of money of $132 million which was, because of the budgetary restraint owing to the actual economic situation, unfortunately frozen for the year 1978-79.

I must say here that many provinces had not replied to my letter of September 15, had not even indicated to me that they were willing to discuss the Witteveen principle, the offer. I did not know where we stood, and they lost that amount of money which will be reinstated next year starting April 1, 1979, doubly escalated, and after that to be escalated every year up to the growth of the GNE. And the Honourable Bud Sherman, I think, knows that very well.

Mr. Dinsdale: Just a little itty bitty one at this particular juncture.

Inasmuch as the close collaboration and co-operation of the federal government and the Government of Manitoba will be essential in assuming the success of the conference, I hope that the Minister will use her charm in establishing cordial—what is the phrase I should use . . .

Miss Bégin: She already did it, sir.

Mr. Dinsdale: . . . an entente cordiale with the Minister of Health and Welfare, Manitoba, because I do not think he is to happy at the moment. He says, for example, and I am quoting:

> "Unfortunately, instead of meeting flexibility and the willingness on the part of the federal government to modify its position to accommodate provincial concerns, we found that national Health and Welfare Minister Monique Bégin had no mandate to negotiate any of the financial details of the block funding proposal" Mr. Sherman said. "She appeared committed to pre-determined decisions taken by her Cabinet colleagues and presented the proposal to the provinces on a 'take-it-or-leave-it' basis. She was not even able to commit the federal government to a financial review of the plan in four or five years.

• 1600

Now, this is what concerns me. It does not sound as if that *entente cordiale* was established.

The Chairman: Mr. Dinsdale, that was not a nitty-gritty question. Anyway, Madam Minister, you may answer briefly, if you care to.

Miss Bégin: I have never seen the piece of paper from which the hon. gentlemen is reading. I met Mr. Sherman when going to Winnipeg to introduce myself as soon as he had had time to examine his new portfolio and had an excellent meeting with him. He was one of those ministers, I am sorry to say in public, who at the end of the federal-provincial conference, during the press conference, said in front of all the television cameras that he was thrilled with the flexibility and mutual trust that presided over those two days of meetings which led to an agreement to which he was a party.

Le président: Merci, madame le ministre.

[*Translation*]

l'offre de financement global accepté par les provinces, c'est ce que nous appelons dans notre jargon une somme «additionelle» de $132 millions qui a dû malheureusement être bloquée pour l'année 1978-1979 à cause des restrictions budgétaires résultant de la situation économique actuelle.

Je dois dire que plusieurs provinces n'avaient pas répondu à ma lettre du 15 septembre, et ne m'avaient même pas fait savoir qu'elles étaient disposées à discuter de l'offre que nous avions faite, c'est-à-dire du principe Witteveen. Je ne savais pas où nous en étions et les provinces ont donc ainsi perdu ce crédit que nous allons rétablir l'an prochain à compter du 1er avril 1979, mais ce crédit sera alors indexé doublement, pour l'être ensuite chaque année en fonction de la croissance de la DNB. L'honorable Bud Sherman, je crois, le sait très bien.

M. Dinsdale: J'aimerais encore poser une très brève question.

Étant donné qu'une étroite coopération entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Manitoba sera essentielle au succès de la conférence, j'espère que le ministre usera de son charme pour établir des relations . . . l'expression exacte ne me vient pas à l'idée . . .

Mlle Bégin: Elle l'a déjà fait, monsieur.

M. Dinsdale: . . . une entente cordiale avec le ministre de la Santé et du Bien-être du Manitoba, car je ne pense pas qu'il soit très satisfait actuellement. M. Sherman a dit notamment ceci:

> «Le gouvernement fédéral n'a pas fait preuve de souplesse et ne s'est pas montré disposé à modifier sa position en fonction des préoccupations des provinces; nous avons constaté que le ministre de la Santé nationale et du bien-être social, Monique Bégin, n'a aucun mandat pour négocier les détails financiers de la proposition de financement global. Elle a semblé liée par des décisions prises préalablement par ses collègues du Cabinet et elle a présenté la proposition aux provinces en disant que c'était à prendre ou à laisser. Elle n'a même pas pu engager le gouvernement fédéral à une révision financière de l'offre dans quatre ou cinq ans.

Voilà ce qui me préoccupe. Il ne me semble pas qu'une entente cordiale soit conclue.

Le président: Monsieur Dinsdale, vous n'avez pas posé une question fondamentale. En tous les cas, madame le ministre, vous pourriez y répondre brièvement, si vous voulez.

Mlle Bégin: Je n'ai jamais vu le document dont a parlé l'honorable député. J'ai eu des entretiens assez productifs avec M. Sherman lors de mon voyage à Winnipeg, après qu'il avait eu le temps d'étudier son nouveau portefeuille. Je suis désolée de dire en public qu'il est un de ces ministres, qui, à la conférence de presse qui a eu lieu à la fin de la conférence fédérale-provinciale, a annoncé devant les caméras qu'il était ravi de la souplesse et de la confiance mutuelle qui avaient régné pendant ces deux jours de séance qui avaient mené à un accord qu'il a signé.

The Chairman: Thank you, Madam Minister.

[*Texte*]

Monsieur Clermont; avez-vous des questions à poser?

M. Clermont: Monsieur le président, madame le ministre, dans les programmes des soins de santé, suite à une modification apportée à la loi en juin 1977, je vois:

> Contributions aux provinces, au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest à l'égard de l'assurance-hospitalisation . . .
> . . . —$1,405,800,000

Et l'année dernière, pour 1977-1978, on ne voit pas aucune dépense. Dans les transferts de points d'impôt, quelle est la participation du gouvernement fédéral? De quelle manière le gouvernement fédéral informe-t-il la population canadienne qu'il participe, disons, aux coûts de l'assurance-hospitalisation? Vous allez dire: c'est une question qui revient souvent, je regrette de la poser de nouveau, madame le ministre, mais on rencontre encore beaucop de personnes aujourd'hui qui ne savent pas que le gouvernement fédéral contribue aux coûts de l'assurance-hospitalisation dans les provinces. Je ne peux pas parler pour les autres provinces, mais je peux vous parler pour la province de Québec. Il y a encore de nombreuse personnes, à différentes occasions, qui sont surprises d'apprendre que le gouvernement fédéral, soit par le transfert de points d'impôts ou autrement contribue aux coûts de l'assurance-hospitalisation. Alors, de quelle manière votre ministère informe-t-il la population de sa participation? Par contre, la population, qui paie des impôts, sait que ces impôts lui sont imposés par le gouvernement fédéral. Alors, que faisons-nous pour contrecarrer cela?

Le président: Merci, monsieur Clermont. Madame le ministre.

Mlle Bégin: Merci, monsieur le président. Je trouve que le député pose la question qui est au cœur, dans un sens, des relations fédérales-provinciales en ce moment au pays. Et c'est peut-être plus significatif dans mon ministère à cause des sommes impliqées. C'est une question que je juge très difficile à résoudre, mais à laquelle j'ai attaché, de même que l'ensemble du gouvernement, une priorité absolue.

Par exemple, dans l'entente que je viens de conclure avec les provinces sur les services sociaux et dont je parlais il y a quelques minutes, une des trois conditions de l'entente représente la mention dans toute publicité par les provinces à l'égard de la clientèle desservie ou de la population en général, du grand public, de la contribution fédérale. Pourquoi la contribution fédérale? A cause fondamentalement du rôle des contribuables canadiens de la fonction de redistribution dont bénéficient plusieurs des provinces, la majorité des provinces, en provenance des provinces plus aisées.

Cette provision sera respectée par une lettre d'entente signée par toutes les provinces. Ce mécanisme est un mécanisme relativement récent dans l'histoire des relations fédérales-provinciales parce qu'on prenait pour acquis que les provinces reconnaissent évidemment la quote-part fédérale, ce qui, dans un sens, traduit le Canada pour chacun des citoyens dans les différentes provinces.

[*Traduction*]

Mr. Clermont, do you have any questions?

Mr. Clermont: Mr. Chairman, Madam Minister, under Health Care Programs, as a result of an amendment brought to the act in June, 1977, I note:

> Contributions to provinces, the Yukon and the Northwest Territories for hospital insurance—$1,405,800,000

Last year, for 1977-78, there is no expenditure listed. What is the federal government's share in the tax point transfer? How does the federal government inform the Canadian people that it contributes, for example, to the hospital insurance costs? You are undoubtedly going to tell me that this question has been raised often; I apologize for asking it again, Madam Minister, but one meets a great many people today who do not know that the federal government contributes to provincial hospital insurance costs. I cannot speak for the other provinces, but I can speak for the Province of Quebec. Many people have, on different occasions, been surprised to learn that the federal government, either by tax point transfers or otherwise, contribued to hospital insurance costs. So, how does your department inform the people of its contribution? Taxpayers always know that taxes are levied by the federal government. So what are we doing to compensate that?

The Chairman: Thank you, Mr. Clermont. Madam Minister.

Miss Bégin: Thank you, Mr. Chairman. I feel that the member has asked a question which, in a sense, reaches the crux of present federal-provincial relations in this country. It is perhaps more meaningful in my department because of the amounts involved. In my estimation, it is a very difficult matter to resolve, but one to which I, with the entire government, attach total priority.

For instance, in the agreement I just signed with the provinces on social services, to which I referred a few minutes ago, one of the three conditions of the agreement is that credit be given to the federal contribution in all publicity made by the provinces to the people concerned or to the general public. Why the federal share? Basically, it results from the role Canadian taxpayers play, a function of the redistribution from which many provinces benefit, most provinces, starting with the wealthier ones.

This provision will be respected under a letter of agreement signed by all the provinces. It is a relatively new mechanism in the history of federal-provincial relations, because previously it was taken for granted that the provinces recognized the federal share, which, in a sense, interprets Canada to each of the citizens in the various provinces.

[*Text*]

• 1605

La plupart des provinces font spontanément mention de la quote-part de l'argent fédéral, c'est-à-dire de l'argent des contribuables canadiens dans leur publicité; d'autres provinces ne le font pas. Je ne parle pas seulement de la province dont nous sommes originaires, le député et moi-même. Cependant, du côté des services sociaux, toujours, en ce qui concerne le programme de planification familiale, le prospectus québécois fait très bien mention de la contribution des contribuables canadiens; d'autres dépliants, d'ailleurs, le font aussi.

Jusqu'à maintenant, côté santé, nous avons utilisé des méthodes conventionnelles auxquelles nous avons décidé d'ajouter à l'avenir. Nous avons jusqu'à maintenant utilisé des communiqués de presse, des conférences de presse, des rapports annuels au Parlement et d'autres techniques. J'ai l'intention à l'avenir, et je crois que tous les députés de la Chambre seraient d'accord avec moi, d'utiliser les encarts qui accompagnent les chèques de mon ministère ou d'autres formes de publicité afin que nous puissions nous assurer nous-même que l'existence du Canada représente entre autres choses une formule de redistribution dont les gens sont directement bénéficiaires, en matière de santé en particulier.

M. Clermont: Maintenant, en ce qui concerne cette formule de redistribution, madame le ministre, je crois que votre ministère, d'une manière directe ou par le transfert de points d'impôt, contribue aux soins médicaux que les personnes de 65 ans reçoivent, c'est-à-dire aux médicaments.

Une voix: Je n'ai pas compris la question.

M. Clermont: Vous avez dit que votre ministère avait établi un mécanisme, une formule d'entente pour l'apport du fédéral aux programmes de soins de santé, et vous voulez que la population soit sensibilisée à cela.

Vous savez, je parle de la province où je demeure, comme vous, la province de Québec; c'est peut-être la même chose dans d'autres provinces, mais je crois que si les personnes de 65 ans et plus reçoivent par exemple $1 de supplément, elles peuvent bénéficier à certaines occasions de médicaments gratuits. Alors on émet une longue liste. Comme on vient de le mentionner, d'une manière directe ou indirecte, votre ministère contribue sans doute à défrayer ces coûts. Si c'est le cas, de quelle manière les personnes du troisième âge sont-elles informées de la contribution de votre ministère? On sait que votre ministère est l'un de ceux qui reçoivent les plus gros pourcentages de l'assiette fiscale sur le plan individuel.

Mlle Bégin: Monsieur le président, d'abord je voudrais faire une clarification. Je crois que je me suis mal exprimée en répondant à la question antérieure. Du côté de la santé, des soins médicaux, de l'hospitalisation et ainsi de suite, aucune de nos lois, même pas la Loi sur la Caisse d'aide à la santé, ne contient un article sur une reconnaissance ou une mention de la contribution fédérale. C'est par bonne volonté et dans un esprit de collaboration que certaines provinces font une certaine mention de la présence fédérale.

M. Clermont: Une certaine mention avec un «c» minuscule ou majuscule?

[*Translation*]

Most provinces automatically mention the federal contribution, that is, of the Canadian taxpayers' money, in their advertisements; others do not. And here I am referring not only to the province from which the honourable member and I come. However, as far as social services are concerned, Quebec always includes in its publicity the Canadian taxpayers' contribution to the family allowance scheme. We are also given credit in pamphlets.

To date, in the area of health, we have used traditional methods to which we will be adding in the future. Thus far we have used press releases, press conferences, annual reports to Parliament and other methods. I intend, in the future, and I believe that all the members of the House would agree with this proposal, to use the inserts enclosed with cheques from my Department or perhaps some other form of publicity to ensure that Canada, among other things, has a redistribution formula which benefits people directly, especially in health matters.

Mr. Clermont: Now, on the question of redistribution, Madam Minister, I believe that your Department either directly or through the transfer of tax points, contributes to medical care for people over 65 years old, that is, to medication costs.

An hon. Member: I did not understand the question.

Mr. Clermont: You said that your Department had set up a mechanism, an agreement formula for federal support of health care programs, and that you would like the people to be made aware of it.

You know, I am speaking of the province we come from; perhaps it is the same situation in the other provinces, but I feel that if people aged 65 years or over receive, for instance, an additional dollar, they could also take advantage, occasionally, of free medication. So a long list should be published. As was just mentioned, in a direct or indirect way, your Department certainly contributes to absorbing these costs. If this is the case, how are these elderly persons made aware of your Department's contribution? We know that your Department is one of those who receives the greatest portion of the tax base.

Miss Bégin: Mr. Chairman, first of all I would like to clarify one point. I perhaps explained myself badly in replying to the previous question. For health, medical care, hospitalization, and so forth, in not one of our laws, not even in the Health Resources Fund Act, is there a clause covering recognition or mention of federal contributions. It is out of good will and a spirit of co-operation that some provinces mention the federal share.

Mr. Clermont: Is that "some" with a capital S or a small s?

[*Texte*]

Mlle Bégin: Puisque c'est un problème très grave, me semble-t-il, nous avons décidé d'utiliser les mécanismes à notre disposition à l'avenir. J'ai bien dit que je venais de signer une entente sur les services sociaux en mars et que c'est la première qui comporte une telle clause. C'est donc dans l'avenir. Notre programme n'est pas encore assez développé pour que je puisse dire au député en ce moment de quelle façon on va couvrir le point particulier qu'il a soulevé. Mais je peux lui assurer que c'est exactement le but du programme de publicité auquel nous avons commencé à travailler.

Le président: Monsieur Clermont.

• 1610

M. Clermont: Est-ce que vous avez l'intention d'intensifier cela, parce que, comme je vous l'ai déjà dit, des gens viennent nous dire: «Eh bien, on ne reçoit rien du gouvernement fédéral» . . . ? Il y en a même qui pensent que la pension de sécurité de la vieillesse, c'est le gouvernement de la province du Québec qui paie, parce que les chèques viennent de la ville de Québec! Vous avez un ministère dont le budget est le plus élevé de ceux de l'administration fédérale. Je crois donc qu'il est essentiel que la population sache quel est l'apport du gouvernement fédéral.

Mlle Bégin: Est-ce qu'on parle des médicaments qui sont payés aux personnes vivant du Bien-être, en ce moment?

M. Clermont: Non, je parle de l'ensemble de l'aide que vous pouvez apporter sur le plan de la santé et de d'autres programmes pour lesquels votre ministère est responsable.

Mlle Bégin: Cette question des chèques directement envoyés à des individus, évidemment les provinces ne disent pas qu'il s'agit d'une contribution fédérale. On voudrait que lesdits chèques portent la mention des deux gouvernements; on parle de réouvrir les dossiers des ententes et de les renégocier. Quand elles viendront à échéance, si je suis encore le ministre, je suis certaine que c'est ce que je ferai. Mais en ce moment, je n'ai pas l'intention de réouvrir les dossiers. Je préfère saisir les provinces de ce problème une par une; c'est ce que nous avons commencé à faire du temps de mon prédécesseur. Cela vient du Canada, et chaque province, ensuite fait de son mieux. Certaines le font sans partisanerie aucune.

M. Clermont: Une autre question, très courte monsieur le président, parce qu'elle ne concerne pas tout à fait les crédits que nous avons à l'étude, mais c'est un sujet qui m'intéresse énormément, peut-être à cause de mon âge, je ne le sais pas. C'est au sujet, madame le ministre, du programme Nouveaux Horizons. Vous savez que vous avez établi certaines normes . . . Un club de l'âge d'or, après avoir reçu deux subventions, peu importe le montant, pour en recevoir une troisième, pour le moment, la porte est fermée. Vous m'aviez dit à quelques reprises que cette question était à l'étude. Est-ce que le comité d'étude en est venu à une décision? Est-ce qu'il serait possible dans un avenir très rapproché, pour un club de l'âge d'or . . . Parce qu'en fin de compte, madame le ministre, de plus en plus, les groupes du troisième âge s'organisent . . . Club de l'âge d'or, club d'amitié, etc . . . Et leurs besoins financiers ne s'arrêtent pas après une deuxième subvention. Madame le ministre, nous avons créé un certain appétit et ces clubs là

[*Traduction*]

Miss Bégin: Since it is a fairly serious problem, in my opinion, we have decided to use, in the future, the mechanisms available to us. I said clearly that I just signed an agreement on social services in March and that it is the first time a clause of this nature has been included. So it will be a question of future action. Our program is not developed enough at this stage to permit me to tell the member how we are going to cover the particular problem he has raised. But I can assure him that this is precisely the objective of the publicity program on which we have begun working.

The Chairman: Mr. Clermont.

Mr. Clermont: Do you intend to intensify this program? Because as I have already stated, people come to us and say: "Listen, were not getting anything from the federal government". Some even think that the old age pension is paid by the Government of Quebec because the cheques come from Quebec City! Your department has the highest budget of all federal departments. Hence I feel it is essential that the people realize the federal government's contribution.

Miss Bégin: Are you referring to medication presently covered for welfare recipients?

Mr. Clermont: No, I am referring to all the assistance provide by your departmental the health level and through other programs run by your department.

Miss Bégin: As for cheques sent directly to individuals, it is obvious that the provinces do not specify that they are a federal contribution. We would like these cheques to mention both governments; the possibility of reopening the agreement files and renegotiating them has been discussed. If I am still the minister when the agreements come to term, I know that this is what I'll do. But I do not intend to reopen the files at the present time. I would rather discuss the problem with each province in turn; this work was already begun under my predecessor. Canada provides the funds, and it is then up to each province to do its best. Some provinces do not show any partisanship.

Mr. Clermont: Mr. Chairman, I have another question, a very short one since it does not concern the votes under study in any way; but the subject interests me enormously, perhaps because of my age, I am not sure. Madam Minister, it is about the New Horizons Program. As you know, you have set certain standards . . . After receiving two grants, regardless of the amoung awarded, it is impossible at the moment for a golden age club to receive a third grant. On several occasions you have told me that this question was under study. Has the study group come to any decision? Will it be possible in the near future for a golden age club . . . Because after all, Madam Minister, senior citizens groups are becoming more and more organized . . . golden age clubs, friendship clubs, etc . . . and their financial needs do not stop after a second grant. Madam Minister, we have created a demand, and these clubs expect the federal government to continue providing assistance since the program has become permanent. Originally, the program

[*Text*]

s'attendent à ce que le gouvernement fédéral à différentes reprises intervienne; parce que le programme est devenu permanent. Au début c'était un programme temporaire, si je peux employer cette expression; maintenant, le gouvernement reconnaît que c'est un programme permanent. J'espère, si ce n'est pas encore décidé, madame le ministre, qu'un club qui a déjà reçu deux subventions pourra, bien entendu, après que la demande sera évaluée et trouvée raisonnable, bénéficier d'une autre subvention, et peut-être d'une quatrième.

Mlle Bégin: Monsieur le président, sur la question du programme «Nouveaux Horizons» et suite aux représentations que m'ont faites les députés du Québec en particulier, j'ai demandé à mes fonctionnaires de faire une révision de la situation. Ce que le député décrit est exact. En pratique, la majorité des groupes n'ont pas de renouvellement après trois ans de subventions, soit deux tranches de 18 mois, à moins que le programme ne décrive vraiment des activités tout à fait nouvelles. D'où, probablement, une certaine difficulté à obtenir de nouveaux fonds. Maintenant, j'ai reçu de mon ministère un rapport préliminaire qui montre deux points dont je devrais informer les députés.

• 1615

D'abord, selon les provinces, au moins 25 p. 100, et dans une province en particulier, la Saskatchewan, 50 p. 100 de toutes les personnes de l'âge d'or ont participé à des projets «Nouveaux Horizons» et ont bénéficié du programme.

Là où seulement 25 p. 100 des personnes en ont bénéficié, j'ai du travail de plus à faire pour savoir pourquoi la vaste majorité n'y a pas eu accès. Et je ne parle pas d'absence de fonds, je parle d'impossibilité de s'organiser pour avoir accès à des fonds.

La deuxième chose qui m'a fait continuer ma revision et qui m'empêche de donner une réponse définitive aujourd'hui, afin de revoir la définition première de ce programme, est que tous les groupes qui nous sont revenus pour une troisième subvention, et qui ne l'a pas présentée parce que nos fonctionnaires leur ont expliqué qu'ils ne tomberaient pas dans les critères et ne la recevraient pas, tous ces groupes, à date, ont pu continuer avec un financement privé ou public autre que le financement du gouvernement fédéral. Alors, on se pose des questions et je trouve que l'argent n'est quand même pas si disponible que l'on fasse un programme simplement pour dire qu'on dépense des fonds.

Ce qu'on a fait avec «Nouveaux Horizons», c'est presque permettre la création de clubs de l'âge d'or dans le Canada. C'est ce que cela a fait, «Nouveaux Horizons». Si c'est un succès et que les groupes se trouvent du financement privé, qu'est-ce qu'on fait, nous? Que veulent les députés? Que pensent les membres du Comité? C'est cela que je trouve important de discuter.

M. Clermont: En terminant, madame le ministre, quand vous dites que vos fonctionnaires . . .

Le président: Monsieur Clermont, vous avez pris quinze minutes, je regrette. Il y a d'autres députés qui veulent poser des questions . . .

[*Translation*]

was temporary, so to speak; the government now recognizes that it is a permanent program. If no decision has yet been taken, Madam Minister, I hope that clubs which have already received two grants will be able to receive a third and even fourth grant, provided their requests have been evaluated and judged acceptable.

Miss Bégin: Mr. Chairman, regarding the New Horizons Program, and following representations made to me by Quebec members of Parliament in particular, I asked my officials to review the situation. The situation described by Mr. Clermont is correct. In practice, most groups do not receive a renewal after three years of grants, or two 18-month periods, unless their program truly includes totally new activities, which probably causes some difficulty in obtaining new funding. I have received a preliminary report from my department pointing out two things which I should share with members of Parliament.

First, according to the provinces at least 25 per cent, and in one province in particular, Saskatchewan, 50 per cent of all golden agers participated in "New Horizons" projects and benefited through the program.

Where only 25 per cent benefited, I need to do further work to determine why the vast majority did not obtain access to these funds. I am not talking about a lack of funds, I'm talking about the groups' inability to organize themselves to gain access to these funds.

The second reason why I am continuing my review, and which prevents me from giving you a definitive answer today until I review the original definition of this program, is that of all the groups who came back for a third grant, and who did not present their applications because our officers explained to them that they did not fulfil the criteria and would not receive the grant, up to now all of these groups have been able to continue with private public funding from a source other than the federal government. So we have to ask ourselves a few questions; after all, I don't think so much money is available that we should set up programs just so that we can say we are spending money.

"New Horizons" has more or less allowed the creation of golden age clubs in Canada. This is what "New Horizons" has done. If the clubs are successful and the groups are able to find private funding, what should we do? What do the members of Parliament want? I feel this is what we should be discussing.

Mr. Clermont: To finish up, Madam Minister, when you say that your officers . . .

The Chairman: I am sorry, Mr. Clermont, you have taken 15 minutes. There are other members who would like to ask questions . . .

[*Texte*]

M. Clermont: C'est correct, c'est correct.

Le président: Cela fait 20 minutes. On reviendra à vous au deuxième tour.

Monsieur Rynard.

M. Clermont: Croire que les personnes âgées manquent d'initiative! Hum!

Mr. Rynard: Mr. Chairman, I would like to ask the Minister what she means by "lifestyle and health promotion"? I read her brief and I just wanted to know what she meant by that.

The Chairman: Madam Minister.

Miss Bégin: The member, Mr. Chairman, is asking me for the definition of health and medicine today.

Mr. Rynard: We want all the questions—pardon me, I am sorry, I interrupted you there.

Miss Bégin: And it is a very big question in a few words. I wish I could answer rapidly and shortly; it is what I have been asking myself for the six months that I have been the Minister. You want in a few words . . .

Mr. Rynard: Well, let me put it . . .

Miss Bégin: . . . the definition of health today.

Mr. Rynard: Would you let me put it very . . .

The Chairman: Mr. Rynard.

Mr. Rynard: . . . briefly for you. Does this concern the young and the old? And I am talking about people that are over 60, 65. Does that have anything to do with their promotion? Does it have anything to do with the moral and spiritual control of those people? Last night one of the speakers, a Catholic priest, a *monseigneur*, brought out the point that the Gatineau Valley has the worst divorce rate and separation rate and that he wanted them to marry a little later in life because they seem to settle the problem in a better way.

Now, I want to know, does your program include that, along with alcohol, tobacco? I read all that and this is the point I want to know.

Miss Bégin: Shall I be permitted to express my views, which will be . . .

Mr. Rynard: Sure.

Miss Bégin: . . . Monique Bégin's views because you raised a moral dimension of the government program.

The government program, I translate, for myself, up to now, as take your own health in your hands in a sense. Look after yourself. And I think it is addressed to all groups of the population, all age groups of the population.

• 1620

If I become a public administrator, I will want to put moneys in particular, although not only, into projects addressing themselves to the age in life where formation of behaviour is taking place because you will want the symptoms of the opposite of lifestyle like the abuse of alcohol, tobacco, et cetera, not to develop if possible; that means the pre-adoles-

[*Traduction*]

Mr. Clermont: Of course, of course.

The Chairman: That makes 20 minutes. We will come back to you on the second round.

Mr. Rynard.

Mr. Clermont: And they say old people have no initiative! Ha!

M. Rynard: Monsieur le président, j'aimerais demander au ministre ce qu'elle entend par «la promotion du mode de vie et de la santé». J'ai lu son mémoire et je voulais tout simplement savoir ce qu'elle entendait par cela.

Le président: Madame le ministre.

Mlle Bégin: Monsieurle président, le député me demande la définition actuelle de la santé et de la médecine.

M. Rynard: Nous voulons que toutes les questions—je m'excuse de vous interrompre.

Mlle Bégin: Et c'est une grande question posée en peu de mots. J'aimerais pouvoir répondre rapidement et brièvement; c'est ce que je me suis demandée au cours de mes six mois en tant que ministre. Vous voulez en quelques mots . . .

M. Rynard: Pour le dire autrement . . .

Mlle Bégin: . . . la définition actuelle de la santé.

M. Rynard: Me permettriez-vous de le dire . . .

Le président: Monsieur Rynard.

M. Rynard: . . . très brièvement. Parlez-vous ici des jeunes et des vieux? Je veux dire les gens qui ont plus de 60 ou de 65 ans. Est-ce que cette promotion les comprend? Est-ce qu'elle touche au contrôle moral ou spirituel de ces gens? Un des témoins hiersoir, un prêtre catholique, un monseigneur, a souligné le fait que la vallée de la Gatineau avait le taux de divorce et de séparation le plus élevé du Canada, et qu'il voulait que ces gens se marient un peu plus tard dans la vie, parce qu'ils semblaient ainsi être mieux en mesure de régler le problème.

Je veux donc savoir si votre programme inclue cela, ainsi que l'alcool, le tabac, etc. J'ai lu tout le mémoire, et c'est cela que je voudrais bien savoir.

Mlle Bégin: Est-ce que j'aurai l'occasion d'exprimer mon point de vue, qui sera . . .

M. Rynard: Bien sûr.

Mlle Bégin: . . . le point de vue de Monique Bégin, car vous avez touché à une dimension morale du programme gouvernemental.

Jusqu'à présent, pour moi, le programme gouvernemental est un programme qui vous dit plus ou moins de vous occuper vous même de votre santé. Prenez soin de votre propre santé. Il me semble que cela s'adresse à tous les niveaux de la population, tous les âges de la population.

Si je deviens administrateur public, je voudrais investir en particulier mais pas exclusivement dans des programmes s'adressant à l'époque de la vie où se fait la formation du comportement, car il est préférable d'essayer d'empêcher si possible que se développent les symptômes du mode de vie inacceptable comme l'abus de l'alcool, du tabac et ainsi de

[*Text*]

cent period in life and the work, the various approaches in our department, as you know, develop what lifestyle is all about and how to translate it into action has been deliberately done through one focal point gathering the talent of all the branches of my department deliberately.

It shows how global, how comprehensive an approach it is and it is translated into anti-smoking, anti-alcohol, the seat belts, et cetera. It includes being aware of one's diet and the negative possible results in terms of cardiovascular disease of too much fat and so on.

But I guess younger people will also have to learn how they come to socialize and take these habits which they should not be taking and that means that we should have probably an information project explaining the formation of habits and the knowledge of one's brain functioning. Secondly, more specifically on the moral dimension of the lifestyle campaign I will not speak of that myself but I will refer my colleague, Dr. Rynard, to the Greek saying, which we learned in Latin—qu'est-ce que c'est? Une âme saine dans un corps sain, *mens sana in corpore sano.*

Mr. Rawson: A healthy mind in a healthy body.

Miss Bégin: By way of consequence maybe other dimensions of life in society will change but this is not what I am addressing myself to. It is not the mandate of my department.

Mr. Rynard: Mr. Chairman, the Minister did not touch on 60-65, the fifties and up, and I can remind her that once you hit 50 you are in the geriatric class and you did not include those in your expertise talk just now. What are you doing with them because they have problems, they have problems at 65 when they are told their job is over? They have problems at 60. What are you going to fill their life in? It is just as important to keep them out of hospital and keep down your expenses as it is a young person. If you do not want to answer that now here I can ask you in the House.

Miss Bégin: No, no, no. I made it very clear but I do not have all the examples at the tip of my fingers. The lifestyle touches everybody in Canada. I do not recall any campaign directed to the senior citizens directly from the department right now. I do not recall any but I do recall receiving recently the St. John Ambulance of Canada that does receive a grant from us amongst other sources of grants and has a very special pilot project which we think is excellent. I am trying to figure out in which city of Canada, I cannot recall, although I think it is in Vancouver, regarding—is this? Ken is one of the Governors of the St. John Ambulance; I do not recall the exact title but he plays an important role in it—and we are following that pilot project with great interest. Separately, two sort of demonstrations, New Horizons projects, are taking place involving physical aspects of lifestyles in both Hull and Ottawa and we are following these developments, of course, New

[*Translation*]

suite; il s'ensuit donc qu'il s'agit de la période préadolescente et les diverses approches utilisées dans notre ministère, comme vous le savez, visent à déterminer en quoi consiste un mode de vie idéal et pour appliquer ce concept dans la pratique, nous avons délibérément réuni les divers talents dispersés dans toutes les directions de mon ministère.

Vous pouvez ainsi constater à quel point notre approche est globale, car nous avons ainsi organisé des campagnes contre la cigarette, contre l'abus de l'alcool, pour le port de la ceinture de sécurité et ainsi de suite. Nous avons également un programme relatif au régime alimentaire, nous démontrons les résultats négatifs qu'une trop grande quantité de lipides peut avoir en ce qui concerne les maladies cardiovasculaires et ainsi de suite.

Mais je suppose qu'il faudra montrer aux jeunes comment ces mauvaises habitudes s'acquièrent en société, ce qui signifie que nous devrons probablement organiser un programme d'information pour expliquer la formation de ces habitudes et apprendre aux gens à connaître le fonctionnement du cerveau. Deuxièmement, je ne parlerai pas moi-même plus précisément de la dimension morale de la campagne sur le mode de vie, je vais simplement rappeler au docteur Rynard le dicton grec que nous avons appris en gréco-latine . . . qu'est-ce que c'est? Une âme saine dans un corps sain? *Mens sana in corpore sano.*

M. Rawson: Une âme saine dans un corps sain.

Mlle Bégin: D'autres dimensions à la vie en société seront probablement modifiées par voie de conséquence, mais ces dimensions n'entrent pas dans le cadre du mandat de mon ministère.

M. Rynard: Monsieur le président, le ministre n'a pas parlé des personnes de 60 à 65 ans, ou même de celles de plus de 50 ans, et j'aimerais lui rappeler que dès l'âge de 50 ans, on relève de la gérontologie et vous n'avez pas inclus cet aspect dans vos commentaires. Que faites-vous pour ces personnes qui font face à des problèmes quand on leur dit à 65 ans qu'ils ne peuvent plus travailler? Ils ont des problèmes également à 60 ans. Que faites-vous pour occuper leurs loisirs? Il est tout aussi important pour eux que pour les jeunes de les garder en dehors des hôpitaux afin de diminuer vos dépenses. Si vous ne voulez pas répondre à cette question ici, je pourrais vous la poser à nouveau à la Chambre.

Mlle Bégin: Non, non. J'ai bien dit au départ que je n'avais pas tous les exemples en tête. La question du mode de vie concerne toute la population du Canada. Je ne me souviens pas que notre ministère ait actuellement de campagnes qui s'adressent directement aux personnes du troisième âge. Je n'en ai pas à l'esprit, mais je me souviens d'avoir entendu dire dernièrement que l'Association ambulancière Saint-Jean, qui reçoit notamment une subvention de notre ministère, vient d'organiser un projet-pilote très spécial que nous jugeons excellent. J'essaie de me rappeler dans quelle ville du Canada il se déroule, et si ma mémoire m'est fidèle, je crois que c'est à Vancouver . . . Est-ce bien cela? Ken est l'un des gouverneurs de l'Association ambulancière Saint-Jean; je ne me souviens pas de son titre exact, mais il y joue un rôle important . . . Et nous suivons ce projet-pilote avec un grand intérêt. En outre, deux projets relatifs aux aspects physiques de la vie se dérou-

[*Texte*]

Horizons projects in physical activities mean the presence of doctors to monitor them. We are following them very closely. Other than that I do not have any particular project in mind that I could describe.

• 1625

The Chairman: The last question, Dr. Rynard.

Mr. Rynard: I would just like to add this. I realize that you are in a very difficult position when you are talking about this, this is a new field arising in Canada today for we are going to have so many old people and it is going to be very, very important for us to keep them out of hospital. One of the things you might think about is, the older person that is confined to the home the fewer visitors he has the longer he stays there.

The next point I would like to leave with you, and I am not asking you for an answer on this, I am pleading for the governments to do something about it. We have today 27 qualified geriatric doctors across Canada. We have most of the universities without even a geriatric training centre in them. Western University has one, Toronto has a partial one, Queen's has a partial one. This is what we need. The need will be, and the need right now is, for 450 geriatric doctors. That is the need. So we had better do something about this. It always seems that we act too late. What we have to do is to keep those people and have the doctors who have the knowledge to treat that as a specialty, the same as we have pediatricians, doctors who will know how to direct that older person—because the treatment of a person over 50 is different, and the longer you go on the more different it becomes. This is what I am very, very concerned about. I am not going to put you on the spot, because it is difficult to answer, and I realize that.

Miss Bégin: I would like to tell Dr. Rynard that I will consider very attentively his remarks. When I last visited the Regina campus of the University of Saskatchewan and had a meeting with all the staff of the social work department, that very proposal was put to me and I promised that the department would look into the possibility of a closed, maybe in camera, small seminar to see how we could provide a leadership role in developing what is needed in Canada.

Mr. Rynard: I just have one comment on that. Your seminar role will not be much good when we have so many facts, and you have so many facts from the United States that has had a geriatric association now for something over 30 years. Those facts are all available. You have all those facts that you could start to act on, and you have an excellent fellow in the University of Manitoba, whom you might talk to on that.

[*Traduction*]

lent actuellement à Hull et à Ottawa dans le cadre du programme Nouveaux horizons et nous suivons leur progrès. Bien sûr, les activités physiques organisées dans le cadre du programme Nouveaux horizons nécessitent la présence de médecins pour surveiller leur déroulement. Nous suivons ces activités de très près. Je ne vois pas pour l'instant d'autres programmes particuliers que je pourrais vous décrire.

Le président: Ce sera votre dernière question, monsieur Rynard.

M. Rynard: J'aimerais simplement ajouter ceci: je comprends que vous vous trouvez dans une position très difficile en parlant de ces questions, car il s'agit d'un nouveau domaine qui commence à prendre de l'importance de nos jours au Canada, étant donné que nous aurons bientôt un si grand nombre de personnes âgées qu'il sera extrêmement important de garder en dehors des hôpitaux. Vous pourriez peut-être songer notamment au fait qu'une personne âgée confinée dans un foyer qui reçoit peu de visiteurs y reste plus longtemps que les autres.

En ce qui concerne mon commentaire suivant, je ne vous demande pas de réponse, je supplie simplement les gouvernements d'agir à ce propos. Nous avons aujourd'hui dans tout le Canada 27 médecins spécialisés en gériatrie. La plupart de nos universités n'ont même pas de centres de formation en gériatrie. L'université Western en a un, de même que l'université de Toronto a un centre partiel et l'université Queen's. C'est de cela que nous avons besoin. On a besoin dès maintenant de 450 médecins spécialisés en gériatrie. Il faudrait donc agir. Il semble que nous agissions toujours trop tard. Il nous faut donc garder ceux que nous avons et donner à d'autres médecins les connaissances suffisantes dans ce domaine pour en faire une spécialité, tout comme nous formons des pédiatres, et ces spécialistes sauront comment conseiller les personnes âgées . . . car le traitement d'une personne de plus de 50 ans est différent, et c'est encore plus différent à mesure qu'on avance en âge. C'est une question qui me préoccupe fortement. Je ne veux pas vous mettre sur la sellette, car je comprends qu'il est difficile de répondre à une telle question.

Mlle Bégin: Je tiens à assurer M. Rynard que je vais apporter la plus grande attention à ses commentaires. Lorsque je suis allée visiter le campus de l'université de Saskatchewan à Regina, j'y ai rencontré tous les membres du personnel du département de travail social, on m'a fait exactement cette proposition et j'ai promis que le ministère étudierait la possibilité d'organiser un petit séminaire à huis clos afin de voir comment nous pourrions diriger l'établissement d'un mécanisme permettant de répondre aux besoins du Canada dans ce domaine.

M. Rynard: J'aurais un dernier commentaire à ajouter. Ce genre de séminaire sera de bien peu d'utilité, quand nous avons tellement de données que pourraient nous fournir les États-Unis où il existe une association de gériatrie depuis maintenant plus de 30 ans. Ces données sont toutes disponibles. Vous pourriez vous en servir comme point de départ et vous pourriez recourir aux services d'un excellent professeur de l'université du Manitoba à ce propos.

[*Text*]

Miss Bégin: That is why I would like to gather them together. I am the federal minister, and the universities are not under our responsibility.

Mr. Rynard: Yes, but whether the universities are or not, the care of the people of the whole of Canada is, and you cannot get away from that.

The Chairman: Thank you, Dr. Rynard. Mr. Marceau.

M. Marceau: Merci, monsieur le président. Madame le ministre, vous êtes-vous fait une idée définitive sur les programmes à frais partagés? Je pense que nous avons des exemples: mon collègue, M. Clermont, a dit justement que nous avions de la difficulté à faire connaître à la population la forme et l'étendue de la participation fédérale. D'autre part, on nous fait certains commentaires. Je ne veux pas porter jugement et dire s'ils sont vraiment à point. Mais ce sont quand même des commentaires qu'on nous fait assez souvent. On nous dit que le gouvernement fédéral, avec un désir légitime de répartir les richesses canadiennes, force un peu la main des diverses provinces en les obligeant à adopter des priorités qui souvent, sont excellentes du point de vue du fédéral, mais qui, du point de vue des provinces, amènent en quelque sorte des conflits. Le but de ma question est peut-être d'essayer de détendre autant que possible les relations fédérales-provinciales tout en permettant au gouvernement fédéral de jouer entièrement son rôle, non pas nécessairement au moyen de programmes à frais partagés, mais plutôt directement, au moyen de programmes qu'il peut mettre sur pied.

Mlle Bégin: J'ai certainement un ami de ce côté-là, monsieur le président. Sa question est encore plus embarrassante que celle de l'autre jour.

• 1630

Revoyons ce qui reste comme programmes à frais partagés. Pour répondre au député qui voudrait laisser les provinces allouer leurs ressources humaines et monétaires selon leurs priorités, je dirai que nous ne pouvions plus garder des programmes à frais partagés. C'est la philosophie à laquelle nous sommes arrivés. Pourtant, dans le domaine global de la santé, comme dans le domaine des services sociaux, nous sommes arrivés à un nouvel arrangement financier qu'on appelle financement global. Il n'y a donc plus de programmes à frais partagés. Il y a des financements conjoints, mais l'entière liberté de décision est laissée aux provinces, dans le domaine de la santé depuis le 1er avril 1977 et dans le domaine des services sociaux depuis le 1er avril 1978.

Il reste, je dois dire, deux petits programmes spéciaux à frais partagés touchant des dépenses en immobilisations pour la construction d'édifices, plus précisément la Caisse d'aide à la santé, loi de 1966, qui se termine dans très peu de temps, en 1980, et le Fonds de réhabilitation pour les handicapés dont j'ai parlé tout à l'heure à M. Dinsdale et qui est un programme de cinq ans qui est entré en vigueur le 1er avril dernier.

Il reste une chose séparée qui est à frais partagés et qui est de taille, c'est-à-dire qui coûtera cette année un milliard de dollars environ, c'est le Régime d'assistance publique du

[*Translation*]

Mlle Bégin: C'est pourquoi j'aimerais les réunir. Je suis ministre fédéral et les universités ne relèvent pas de notre compétence.

M. Rynard: Oui, mais que les universités relèvent ou non du fédéral, c'est le cas des soins à fournir à la population entière du Canada et il n'y a pas de désistement possible.

Le président: Je vous remercie, monsieur Rynard. Monsieur Marceau.

Mr. Marceau: Thank you, Mr. Chairman. Madam Minister, did you make final decision under cost-sharing programs? I think we have two examples: my colleague, Mr. Clermont, said that it was indeed difficult to make the population aware of the form and extent of the federal role in that regard. On the other hand, we heard some comments; I do not want to make a judgment on whether or not they are appropriate but they are still comments that we hear quite often. We are told that in a legitimate wish to distribute Canadian riches, force us in a way the various provinces to endorse priorities which are often excellent from the federal standpoint, but which from the provinces' standpoint, lead to some conflict. My question is aimed at trying perhaps to relax as much as possible federal-provincial relations while allowing the federal governement to play its full part, perhaps not necessarily through cost-sharing programs, but rather directly through programs of its own.

Miss Bégin: I certainly have a friend on that side, Mr. Chairman. His question is even more embarrassing than the one he asked the other day.

Let us take a look at what remains of the cost-sharing programs. In answer to the Member's concern about allowing the provinces to allocate their human and monetary resources according to their priorities, I should point out that it was no longer possible for us to keep cost-sharing programs. This is the conclusion to which we came. But in the over-all field of health and social services, we did come to a financial arrangement which is referred to as block funding. Thus, there are no longer any cost-sharing programs. There are instances of joint funding but complete freedom of decision-making has been accorded to the provinces in the health field since April 1, 1977 and, in matters relating to social services, since April 1, 1978.

I should mention that there are two small, special cost-sharing programs relating to capital expenditures for construction, namely the Health Resources Fund Act, which will cease to be in effect in 1980, as well as the Rehabilitation Fund for the Disabled, which I mentioned to Mr. Dinsdale and which came into effect last April 1 as a five-year program.

There is one more cost-sharing program of great importance, which will involve expenditures of approximately $1 billion this year, and that is the Canada Assistance Plan,

[*Texte*]

Canada dans le domaine du bien-être social, c'est-à-dire de l'aide individuelle à ceux qui sont dans le besoin. Cela a été gardé à la demande expresse des provinces et il est facile de comprendre leur intérêt financier à cet égard. Le rôle qu'une province a à jouer dans le bien-être peut être grossi soudainement à la suite d'une catastrophe, d'un tremblement de terre, d'une inondation ou de bien d'autres choses, que ce soit un incendie majeur ou une période de chômage soudaine et prolongée. Si nous payons 50c. sur chaque dollar donné à l'individu en paiements de bien-être social, la province a une protection; l'élasticité du programme fait leur affaire car elle constitue une protection constante dans un domaine où les prévisions sont pour ainsi dire impossibles. Nous jugons qu'à cet égard, nous avons maintenant atteint notre objectif qui est de faire le ménage dans ce secteur en laissant les provinces prendre leurs décisions elles-mêmes en toute liberté.

Le président: Monsieur Marceau.

M. Marceau: Je m'aperçois que le ministre se spécialise dans les réponses aux questions difficiles; elle m'encourage à lui en poser de plus difficiles car plus les questions sont difficiles, plus les réponses sont intelligentes et à point.

Madame Bégin, il semble que d'après les réponses que vous donnez au Comité depuis que vous venez aux séances en tant que témoin, la philosophie du ministère est de garder les personnes à la maison, de leur fournir des services, plutôt que de les garder dans les foyers. Est-ce exact? Si c'est le cas, qu'est-ce que le ministère fait, pour encourager les gens à demeurer chez eux, que ce soit directement ou par l'intermédiaire des provinces, pour aider à garder les personnes à la maison?

Le président: Madame le ministre.

Mlle Bégin: Monsieur le président, le député a raison. Mais il faut présenter, je crois, deux concepts différents à ce sujet. Les provinces, et c'est au Manitoba, je crois, que revient le mérite d'avoir été le pionnier dans ce domaine-là, les provinces, dis-je, ont maintenant tendance à encourager la garde à domicile, à encourager les gens à rester chez eux autant et aussi longtemps que possible pour toutes sortes de raisons, les raisons humaines étant absolument obvies. D'où le développement de nouveaux projets et programmes du métier appelé en anglais *homemakers* et que nous traduisons parfois par aides sociales, auxiliaires familiales, garde-malades visiteuses, etc.

• 1635

Par ailleurs, il faut aussi, et je crois que le député fait référence à ce que je disais l'autre jour du Québec, qui est la province qui a, de loin, le plus d'enfants en institution, la solution autre que de garder des enfants en institution n'est pas toujours celle dont on parle, de la maison individuelle, puisque leur foyer n'existe pas. Alors là on a le concept de foyer artificiel qui est le foyer nourricier ou d'autres concepts que des provinces anglaises ont commencé à développer et que nous n'avons pas encore, que je sache, au Québec, qui sont un peu des petits villages ou des regroupements autres que le strict foyer nourricier, et qui sont des formules très prometteuses, mais qui ne sont pas non plus le vrai foyer naturel où un seul enfant est gardé.

[*Traduction*]

which is a welfare program providing individual aid to those in need. This program was retained at the special request of the provinces and it is quite easy to understand their financial interest in this connection. A province's welfare obligations can be greatly increased as the result of a catastrophe, and earthquake, a flood or any other disaster, whether it be a major fire or a prolonged and unexpected period of unemployment. If we pay 50 cents out of each dollar granted to individuals in welfare payments, this amounts to a sort of protection for the provinces and the program's flexibility is very convenient for them in so far as it provides constant coverage in an area where forecasts are simply impossible. We now feel that we have reached our objective of putting some order in this sector and allowing the provinces to make their decisions in complete liberty.

The Chairman: Mr. Marceau.

Mr. Marceau: I observe that the Minister is specialized in answers to difficult questions; she is encouraging me to ask even harder questions, since the more difficult they are, they more intelligent and apropos are the replies.

Madam Minister, judging from your testimony to this Committee since you began appearing as a witness, it would appear that the department's philosophy is in favour of keeping people at home and providing them necessary services rather than institutionalizing them. Is this the case and, if so, what exactly is the department doing to encourage people to remain at home, either directly or through the provinces?

The Chairman: Madam Minister.

Miss Bégin: Mr. Chairman, the member is right. I think we should point out that there are two different concepts on this point. I believe it was Manitoba which should be credited for pioneering in this field; the province now tend to encourage home care and urge people to remain at home as long as possible for all sorts of obvious humanitarian reasons. As a result of this, a number of new projects ans programs have been developed to extend homemaker services, including family aids, visiting nurses and so forth.

I believe that the member referred to what I said the other day about Quebec being a province which has by far the greatest number of children in institutions. There are solutions other than placing children in individual families. There is the concept of the alternative home, where there would be a foster home or another type, which the English speaking provinces have begun to develop but which to my knowledge has not yet been launched in Quebec. This solution could consist of small villages or communities other than the foster home as such. These formulas are very promising but do not aim at creating a natural family set up where a single child is being looked after.

[*Text*]

Je voudrais mentionner ici ce que j'ai trouvé intéressant en Colombie-Britannique, où des aides professionnelles vont aller aider des parents naturels, des familles réelles, enfin naturelles, en périodes de crise, afin de pouvoir garder les enfants chez eux. Cela est tout à fait nouveau. Je ne sais pas comment cela sera accepté par la population, mais c'est certainement l'orientation qu'on souhaite tous et que nous, nous poussons avec les moyens que nous avons de leadership.

M. Marceau: Est-ce qu'il a été envisagé par votre ministère, dans le but de procéder à certaines économies qui sont toujours des objectifs primordiaux quand ils ne sont pas au détriment évidemment de la santé et du bien-être des gens, avez-vous pensé à utiliser les organismes locaux qui jouent un rôle important dans la société et qui ne demanderaient pas mieux que d'être utilisés pour vous aider dans votre travail d'amélioration de la condition humaine et de la protection de la santé et du bien-être des gens?

Je veux parler, par exemple, et je pense que vous les connaissez, des groupes des dames fermières ou de l'AFEAS qui forment un groupe très nombreux. Je crois que ces personnes ne demanderaient pas mieux si vous les aidiez, non pas par des salaires, mais sous forme de subventions, qui leur permettraient de jouer un rôle encore plus accru dans la société, à condition qu'on leur donne des locaux, une secrétaire, un personnel, et qui pourraient peut-être aider davantage les gens de tous les âges dans le domaine de la santé. Évidemment cela demanderait du personnel, mais ces gens-là ne seraient pas payés. Mais je n'ai jamais vu je pense, du moins au Québec, et peut-être que vous pouvez me renseigner à ce sujet, une orientation qui permettrait d'utiliser davantage ces groupes de personnes qui pourraient jouer un rôle accru, seraient impliqués davantage et pourraient peut-être éventuellement, sans diminuer les impôts, éviter des augmentations.

Le président: Merci, monsieur Marceau. Madame Bégin.

M. Marceau: Est-ce que j'aurai droit à une autre question, monsieur le président?

Le président: C'est votre dernière question, monsieur Marceau. Vous pourrez y revenir plus tard.

Mlle Bégin: Monsieur le président, nous avons jusqu'à un certain point suivi l'approche décrite par M. Marceau, par le truchement du programme des subventions nationales au bien-être social. Un programme par lequel nous ne sollicitons pas, mais nous publicisons le programme et nous recevons toute demande faite par des associations bénévoles pour des projets innovateurs. C'est la caractéristique, je crois, qu'il faut que je signale, «innovateurs», dans le domaine des services sociaux. Je dois préciser que nous donnons ce qui s'appelle du *core funding* c'est-à-dire des subventions à longueur d'année, et pas seulement par projet, à des associations nationales seulement.

• 1640

Par ailleurs, le nouveau financement global des services sociaux auquel on vient d'arriver avec les provinces, le 7 mars dernier, permet à toute province d'en arriver à cet arrangement exactement tel que le décrit le député, au choix de la province. La province de l'Alberta, par example, est presqu'un

[*Translation*]

By the way, I would like to mention an interesting approach being used in British Columbia, where professional assistance provides help to parents and families during crisis periods so that children can remain in their natural family. This is quite innovative. I do not know what the public's reaction would be but this is certainly the type of approach which we encourage and which we promote through our leadership.

Mr. Marceau: Has your department given any thought, with a view to affecting savings, since this is always a primary objective when it can be achieved without detriment to people's health and welfare—have you considered using local organizations which play an important role in society and which would be delighted to help you in your efforts to improve human conditions and to protect our population's health and welfare?

I am thinking for example, of the Association of Farmers' Wives, that is the AFEAS, which is a sizeable group in Quebec. I am sure that these ladies would be very pleased to receive help from you, not in the form of salaries, but grants which would enable them to play an even more appreciable role in society by making it possible to obtain premises, a secretary, and staff and provide greater help to people of all ages in the field of health care. Obviously, some staff would be necessary but the volunteer workers would not be paid. I have never seen in Quebec at least, and you might inform me about this, any approach aimed at making greater use of the contributions offered by such voluntary groups, whose role could be extended and, without resulting in a decrease in taxes, could help prevent increases.

The Chairman: Thank you, Mr. Marceau. Mr. Bégin.

Mr. Marceau: Am I entitled to another question, Mr. Chairman?

The Chairman: Your last question, Mr. Marceau. You can have another turn later on.

Miss Bégin: Mr. Chairman, we have to some extent followed the approach described by Mr. Marceau through our program of national grants for social welfare. We do not actually search for participants but in publicizing the program, we indicate our willingness to look at applications made by voluntary associations for innovative projects. The outstanding characteristic I want to mention is that of innovation in the field of social services. I should indicate that we grant core funding, that is funding throughout the year and not just for a single project, only to national associations.

The new total funding of social services which was agreed upon with the provinces last March 7 allows any province to answer enter into the type of arrangement described by the member. In this respect, the Province of Alberta can almost serve as a model since it makes great use of voluntary organi-

[*Texte*]

modèle dans ce domaine en utilisant énormément les groupes volontaires qu'elle a dans son territoire pour faire à sa place des services à la manière que les groupes le jugent dans leur communauté. Elle le fait de façon extensive. Cela n'a pas été, du tout dans le passé en tout cas, le modèle du Québec; au contraire, le Québec serait à l'opposé de l'éventail des possibilités à cet égard. Mais cela, c'est aux gens du Québec de le faire savoir . . . C'est pour cela justement que la participation du citoyen vis-à-vis de sa province devient très importante quand il s'agit d'exiger ce que l'on veut avoir en matière d'orientation des services sociaux, maintenant, puisque c'est là que sera le point de décision fondamental.

Le président: Merci madame le ministre.

Mlle Bégin: Oh, je peux peut-être ajouter un détail d'importance que tous les députés voudront savoir.

Nous avons un programme d'emplois d'été pour les étudiants dans le domaine de la santé, et principalement de la santé communautaire que nous voulons pousser à l'usage des groupes volontaires . . . J'ai émis un communiqué de presse que tous les députés ont reçu, il y a peut-être un mois de cela. Les groupes doivent faire connaître au ministère ou à leur centre de la main-d'œuvre local leur intérêt, et les étudiants c'est là aussi qu'ils s'inscrivent.

Le président: Merci madame le ministre. Je sais monsieur Marceau, que vous voulez revenir, je vais donc passer à M. Dinsdale et je vous redonnerai la parole. Monsieur Dinsdale.

Mr. Dinsdale: Yes, the torch passed from me. I was talking about happy relationship with Manitoba, and I have now put a newspaper clipping in the hands of the Minister with respect to the comments of the provincial Minister and I do not think I will pursue that any further because . . .

Miss Bégin: It is of no interest. I am sorry, it is the first clipping. And I have an excellent relationship with your provincial Minister.

Mr. Dinsdale: It is not expressed in the media. I will communicate with him and you can communicate with him, because I think it is important that there be cordial relationships, as I have indicated.

It is not only the provincial governments that were unhappy about the sudden change of direction with respect to financing, it was the voluntary groups as well. As we know, leadership in the rehabilitation movement has largely rested with the voluntary groups up to the present moment and, as the Minister knows, the Canadian Rehabilitation Council for the Disabled will be largely responsible for organizing the conference in Winnipeg. It has been recommended for some time now, and the province of Ontario already has this type of organization, that there be a national advisory committee of voluntary agencies set up to advise the Minister and advise the department, to make possible co-ordination, and to be a sounding board for sudden changes in policies, such as the switch from shared-cost financing to block financing, and to avoid the disruptions that I think the Minister admits have occurred as a result of what happened last September.

[*Traduction*]

zations to provide different services in their communities. This is done on a large scale. Quite the opposite is true in the case of Quebec, in the past at least. In fact, Quebec would find itself at the other extreme in the range of possibilities open to the provinces. It is up to people in Quebec to let their feelings be known . . . it is exactly for this reason that the participation of individual citizens at the provincial level is very important in determining the direction in which the social services policy will be heading since the province is now the prime decision maker.

The Chairman: Thank you, Madam Minister.

Miss Bégin: Perhaps I should add an important detail which all members would like to know.

We have a summer job program for students in the field of health, mainly community health in which we are encouraging voluntary groups to take an active interest. I issued a press release which you must have all received about a month ago. The groups are to indicate their interest to the department or the local manpower centre, which is also where students are to register.

The Chairman: Thank you, Madam Minister. I know that you have other questions to ask, Mr. Marceau. I will give Mr. Dinsdale the floor and then it will be your turn again. Mr. Dinsdale.

M. Dinsdale: En effet, j'étais le dernier du premier tour. Je parlais des bons rapports qui existent avec le Manitoba et je viens de remettre au ministre une coupure de journal au sujet de certaines observations du ministre provincial. Je ne vais pas poursuivre la question parce que . . .

Mlle Bégin: Elle n'a aucun intérêt. Je suis désolée, c'est le premier article de ce genre. J'ai d'excellentes relations de travail avec votre ministre provincial.

M. Dinsdale: Les média n'en font pas état. Je vais me mettre en contact avec lui, comme vous, je l'espère, parce que j'estime qu'il importe d'avoir de bonnes relations de travail.

Ce n'était pas seulement les gouvernements provinciaux qui étaient mécontents du revirement subit en ce qui concerne le financement, mais aussi les associations bénévoles. Nous savons tous que jusqu'ici les associations bénévoles ont fait le gros du travail dans le domaine de la réadaptation et comme le sait le ministre, le Conseil canadien pour la réadaptation des handicapés sera, en grande partie, responsable de l'organisation de la conférence à Winnipeg. Depuis quelque temps on recommande que le gouvernement fédéral crée, à l'instar de la province de l'Ontario, un comité consultatif national chargé de conseiller le ministre et le ministère, de s'occuper de la coordination et qui serait consulté en cas de revirement de politique comme le changement des programmes à coûts partagés au financement global, en vue d'éviter des dislocations qui, je crois, le ministre reconnaît comme ayant résulté de ce qui s'est passé en septembre dernier.

[*Text*]

Miss Bégin: No, I do not accept that. I will set the record straight as soon as you are finished.

Mr. Dinsdale: Well, I get strong representations from voluntary associations and I think if there was a national advisory committee, as has been long advocated, it would resolve this problem.

Miss Bégin: I am very pleased you had the floor right now, sir, more than ever. The provinces were not unhappy at all at the agreements reached. Now, as to the local politics that some newspapers make of what happened, I have not the faintest idea, but I do know of the daily relationship between the provincial government and this government in my field, and they are good. It was at their request that we switched from cost sharing to block funding in the field of social services. And I want to recall a few events that happened.

• 1645

Bill C-57, a cost-sharing formula arrived at after two years of very difficult negotiations, was tabled in the House of Commons towards the end of June, 1977. The day after, the very day after, the health ministers were meeting, and one of the key provinces in any consensus immediately opposed the bill, despite the positive results of the negotiations, and were followed as rapidly by three other important provinces. At the same time, the officials of all levels of government had come to the conclusion that the administration of a cost-sharing mechanism such as Bill C-57 in the field of social services would continue to raise numerous complexities and administrative irritants. We did not want irritants between the provinces and ourselves, and to avoid this we borrowed the concept of block funding, which was already in existence in the provinces on the health side.

Do not forget that many of the ministers of welfare are also health ministers, and knew of the other type of arrangement and preferred it. We therefore were led to a situation where, after a summer of discussions between my officials and the provincial officials, the ministerial level—namely, my predecessor—in September wrote to the provinces with a counterproposal of block funding. He did it as soon as he was capable of doing it in order that they would have that counterproposal in time for their own provincial meeting of ministers of welfare in Edmonton on September 20 or so. I was referring to that counterproposal when I said the provinces took a long, long time even to show interest in it.

Unfortunately, in the process the budgetary exercise was such and the situation of the economy deteriorated to such a point that we had to restrict even more public expenditures, and we froze the enrichment part of the program for one year; namely, the $132 million. All provinces—and this I want to make clear, because it is of extreme importance to the development of the sector in Canada—are growing and are going to keep on growing during each of the ten coming years of that new block funding, and the total investment in the sector is

[*Translation*]

Mlle Bégin: Non, je ne suis pas d'accord avec vous. Je vais vous donner des précisions dès que vous aurez terminé.

M. Dinsdale: Je reçois des instances tout à fait claires à ce sujet d'associations bénévoles, et j'estime que l'existence d'un comité consultatif national, que l'on recommande depuis longtemps, permettrait de régler ce problème.

Mlle Bégin: Je suis très contente que vous ayez soulevé cette question, monsieur. Les provinces étaient loin d'être mécontentes des accords conclus. Je n'ai pas la moindre idée de quelles sont les répercussions locales que voient certains journaux comme résultats de ces ententes mais je sais qu'elles sont les relations quotidiennes entre le gouvernement provincial et mon ministère et je puis vous dire qu'elles sont bonnes. C'était à la demande des provinces que nous avons remplacé les programmes à frais partagés par le financement global dans le domaine des services sociaux. Je voudrais rappeler un certain nombre de choses.

Le Bill C-57, une formule de partage des frais mise au point après deux ans de négociations très difficiles, a été présenté à la Chambre des communes vers la fin de juin 1977. Le jour suivant . . . immédiatement après . . . les ministres de la Santé se réunissaient et l'une des provinces qui joue un rôle important dans n'importe quel consensus s'est immédiatement opposée au projet de loi, malgré les résultats positifs des négociations; elle a été rapidement imitée par d'autres provinces importantes. Au même moment, les fonctionnaires de tous les niveaux du gouvernement en étaient venus à la conclusion que l'administration d'un mécanisme de partage des frais, tel que le Bill C-57 dans le domaine des services sociaux, entraînerait toujours de nombreuses complexités et des frictions administratives. Nous ne voulions pas de friction entre les provinces et nous-mêmes et, afin d'éviter cette situation, nous avons emprunté le concept du financement global, déjà en vigueur dans les provinces pour les soins de santé.

N'oubliez pas qu'un bon nombre des ministres du Bien-être sont également ministres de la Santé, et ils connaissaient cet autre type d'entente qu'ils préféraient. Conséquemment, après un été de discussions entre les fonctionnaires et les fonctionnaires provinciaux, nous étions dans une situation telle que le Ministre, nommément mon prédécesseur, a écrit en septembre aux provinces en présentant la contre-proposition du financement global. Il a pris cette mesure le plus tôt possible afin que la contre-proposition soit présentée à temps pour la réunion provinciale des ministres du Bien-être à Edmonton, vers le 20 mars. C'est à cette contre-proposition que je faisais allusion quand j'ai dit que les provinces avaient mis beaucoup de temps, même à manifester leur intérêt pour cette formule.

Malheureusement, dans le processus, le budget était tel que la situation économique s'était tellement détériorée que nous avons dû restreindre encore plus les dépenses publiques, et nous avons imposé le blocage des fonds supplémentaires qui devaient être versés au programme pour une période d'un an, c'est-à-dire une somme de 132 millions de dollars. Toutes les provinces . . . et je veux bien le préciser, car cela est extrêmement important pour le développement de ce secteur au Canada . . . toutes les provinces, dis-je, connaissent une expan-

[*Texte*]

going to be from $560 million to $1.9 billion in ten years time, which is much more than inflation represents. The first five years of payment are totally guaranteed at the very time of difficult economic circumstances for provinces and for the federal government. That, to me, is the positive side, which should always be remembered.

Only a very few provinces, and the province of the member could be one of them, benefited a great deal from the Canada Assistance Plan. They will grow at a less rapid growth rate than the majority of provinces that dit not benefit from CAP as much. Three provinces were above the national average, and I think Manitoba is one of them, if I recall. For Manitoba, this year under the cost-sharing they received $29 million, and in ten years time under the new block funding they will have received approximately $79 million. That is not a bad story, it is a happy story. Per year, of course.

I want to remind the member that on March 7 eight of the nine provinces agreed to block funding, the others expressing reservations but being party to the agreement.

• 1650

Mr. Dinsdale: Mr. Chairman, I am not debating block-funding versus shared-cost funding. Actually, the question I asked was: is there going to be a national advisory committee—is the Minister contemplating this? But, as Shakespeare says, "Thou dost protest too much," with respect to block-funding.

I think, if we wanted to get into a debate on it, the estimates indicate a significant problem. Expenditures, for example, for disabled persons' allowances and blind persons' allowances—two important categories under the disability classification: the federal contributions are dropping substantially; and I think this is another problem that causes some dissatisfaction among the provincial governments. But there is no time: my time would soon run out again were we to debate that.

The voluntary groups are also unhappy; at least my correspondence indicates this; and I think this could be avoided if there was some sort of a national advisory committee. They have a provincial advisory committee in Ontario that would make it possible to co-ordinate programs of voluntary agencies.

There are 48 voluntary agencies working in the field of rehabilitation and, as the Minister knows, we have been suggesting that there should be a committee study, a fact-finding committee, that could come up and make recommendations to avoid duplication, overlapping, lack of co-ordination, problems that come to my attention every day because of my interest in the field. Most other countries have established this advisory

[*Traduction*]

sion et continueront de connaître une expansion dans ce domaine au cours des dix prochaines années de financement global, et l'investissement total dans ce secteur passera de 560 millions à 1.9 milliards de dollars environ, ce qui est de loin supérieur à l'inflation. Pour les cinq premières années, les versements sont absolument garantis, au moment même où les provinces et le gouvernement fédéral connaissent une situation économique difficile. Pour ma part, cela représente l'aspect positif dont on devrait toujours se rappeler.

Quelques provinces seulement, et la province du député pourrait bien être une d'entre elles, ont profité grandement du Régime d'assistance publique du Canada. Leur taux de croissance sera moins élevé que la majorité des provinces qui n'ont pas profité de ce régime. Trois provinces ont connu un taux supérieur à la moyenne nationale, et je crois que le Manitoba est l'une d'entre elles, si ma mémoire m'est fidèle. Cette année, aux termes du programme de partage des frais, le Manitoba a reçu 29 millions de dollars, et d'ici dix ans, aux termes du nouveau programme de financement global, elle aura reçu environ 79 millions de dollars. Voilà qui est une bonne nouvelle, et non pas une mauvaise nouvelle. Par année évidemment.

Je tiens à rappeler au député que le 7 mars, huit des neuf provinces ont accepté le principe du financement global, les autres exprimant certaines réserves, mais participant quand même à l'entente.

M. Dinsdale: Monsieur le président, je ne compare pas le principe du financement global au financement à frais partagés. De fait, ma question était la suivante: créera-t-on un comité consultatif national . . . le ministre envisage-t-il cette possibilité? Or, comme le disait Shakespeare, «Vous protestez trop», à propos du financement global.

Je pense que si nous voulions nous engager dans une discussion à ce sujet, les prévisions budgétaires nous laisseraient voir un important problème. Par exemple, les sommes consacrées aux allocations aux personnes invalides et aux aveugles . . . deux catégories importantes dans la classification des handicaps: les versements du fédéral diminuent considérablement; à mon avis, c'est là un autre problème qui cause l'insatisfaction parmi les gouvernements provinciaux. Mais nous n'avons plus de temps: mon temps de parole s'écoulerait rapidement encore une fois si nous en discutions.

Les organismes bénévoles sont également mécontents: du moins, ma correspondance le démontre; je crois que cela pourrait être évité s'il existait un genre de comité consultatif national. En Ontario, il existe un comité consultatif provincial qui rendrait possible la coordination des programmes des organismes bénévoles.

Il y a 48 organisations bénévoles qui travaillent dans le domaine de la réadaptation, et comme le sait le ministre, nous avons proposé la création d'un comité de recherches et d'étude qui pourrait présenter des recommandations afin d'éviter le double emploi, le chevauchement, l'absence de coordination, tous des problèmes qui sont portés à mon attention chaque jour parce que je m'intéresse à ce domaine. La plupart des autres

[*Text*]

committee formula, particularly countries where you have active voluntary agencies to help in the co-ordination process.

The Chairman: Thank you, Mr. Dinsdale.

Miss Bégin: I gave the member a few facts about the way negotiations take place between the provinces and the federal government. I am aware of the fears of, and listen very carefully to, all the national associations and the voluntary associations of Canada vis-à-vis a block-funding approach, and the honourable member knows as well as I do why they have such fears. They have fears of provincial governments who are going to the right more than ever, and some associations think that the more vulnerable or less popular or less developed sectors of the welfare field and the social services field will be abandoned, the money going to other sectors.

As the federal Minister, I will do my utmost to equip associations, national and local, as well as any citizen who is interested in getting information on allocation of resources in his or her part of the country in order to be equipped to work at the provincial level, where the decision-making process belongs, to obtain the priorities they see fit. I do not think there is any other way of going at this problem.

If you give back, in a sense, the control of allocation of resources and of priorities to provinces, that is where the pressure should be put. Any group will always receive the help we can provide them with and the expertise we can provide them with.

I would like Mr. Iverson to comment now on the two specific questions of the blind persons' allowance and the disabled persons' allowance.

• 1655

The Chairman: Mr. Iverson.

Mr. Brian J. Iverson (Assistant Deputy Minister, Social Service Programs, Department of National Health and Welfare): Mr. Chairman, it is true, as the honourable member has noted, that the estimates for those two programs show lesser amounts, and that is for the simple reason that the programs themselves are residual. All provinces have ceased taking applications under the Disabled Persons Act, that old authority, and are similarly in that position with the Blind Persons Act in seven of the ten provinces. Both sets of agreements will expire in February 1981. The reason for that change, which I believe the member will be aware was made some years ago and discussed in the Committee, was that provinces had the option of taking advantage of the more generous provisions of the Canada Assistance Plan to be able in effect to pay higher allowance to those two categories of people than the legislation under these specific categorical programs permits. I should add, I suppose, Mr. Chairman, the obvious rider to that, that the costs of Canada's share of the assistance paid to those two groups will of course appear within the estimates of the Canada Assistance Plan and will more than offset the decreases that appear in these particular line items.

[*Translation*]

pays ont adopté cette formule de comité consultatif, particulièrement les pays où il y a des organismes bénévoles actifs, afin de favoriser le processus de coordination.

Le président: Merci, monsieur Dinsdale.

Mlle Bégin: J'ai donné au député quelques renseignements sur le déroulement des négociations entre les provinces et le gouvernement fédéral. Je suis consciente des craintes de toutes les associations nationales et des associations bénévoles au Canada relativement au principe du financement global, et j'y suis très attentive; l'honorable député sait bien, autant que moi, pourquoi ces craintes existent. Ces gens craignent les gouvernements provinciaux qui penchent de plus en plus vers la droite, et certaines associations pensent que les secteurs les moins populaires et les moins développés du domaine du bien-être et des services sociaux seront abandonnés, les sommes étant consacrées à d'autres secteurs.

A titre de ministre fédéral, je ferai tout mon possible pour aider les associations, nationales et locales, de même que tout citoyen désireux d'obtenir des renseignements sur la distribution des ressources dans une partie donnée du pays afin d'être mieux en mesure de travailler au niveau provincial où les décisions sont prises, à établir les priorités qu'ils jugent opportunes. Je ne crois pas qu'il y ait d'autres façons d'attaquer ce problème.

Dans un sens, si l'on retourne aux provinces la régie de la distribution des ressources et des priorités, alors c'est là qu'on devrait effectuer des pressions. Tous les groupes recevront toujours toute l'aide et l'expérience que nous pouvons leur offrir.

J'aimerais maintenant que M. Iverson réponde aux deux questions précises portant sur l'allocation aux aveugles et l'allocation aux personnes invalides.

Le président: Monsieur Iverson.

M. Brian J. Iverson (sous-ministre adjoint, le Programme des services sociaux, ministère de la Santé et du Bien-être social): Monsieur le président, comme vient de le dire le député, il est vrai que les budgets de ces deux programmes font état de montants inférieurs et c'est tout simplement parce que les programmes eux-mêmes vont disparaître. Toutes les provinces ont cessé de faire des demandes en vertu de la Loi sur les invalides et sept provinces sur dix, en vertu de la Loi sur les aveugles. Les accords relatifs à ces deux domaines se terminent en février 1981. Le député sait sans doute que le comité a été saisi de ce sujet il y a quelques années déjà et le motif de ces changements c'est que les provinces pouvaient tirer parti des dispositions plus avantageuses du régime d'assistance publique du Canada pour pouvoir verser, à ces deux groupes, des allocations plus élevées qu'il n'était possible en vertu des autres lois plus précises. J'ajoute évidemment, monsieur le président, qu'il y a majoration du budget du régime d'assistance publique du Canada, majoration qui dépasse ce qui a été retranché ici.

[*Texte*]

Mr. Dinsdale: Thank you for that explanation; and again to the Minister, if I may.

The Chairman: Your last question.

Mr. Dinsdale: Is she considering setting up an advisory committee? I did not come to any conclusion from her observations.

Miss Bégin: I have not come to any conclusion on that topic, Mr. Chairman.

Mr. Dinsdale: Could I have one other brief . . .? Another thing that has disturbed me, some of the very valuable people in the department who have extensive knowledge of rehabilitation have been leaving the department recently. What is the reason for that, because I think their services are . . .

Miss Bégin: Can I ask of whom we are talking? I am unaware of that.

Mr. Dinsdale: One name comes to mind. André LeBlanc, who has had a very firm grasp of control and rehabilitation aspects.

Miss Bégin: I would like my deputy minister, Mr. Rawson, to answer that.

The Chairman: Mr. Rawson, would you like to answer.

Mr. Bruce S. Rawson (Deputy Minister, Department of National Health and Welfare): Mr. LeBlanc has left to become the head of Federal-Provincial Relations for the Department of Agriculture. It was a sector in which he chose to work. In my exit interviews with Mr. LeBlanc there was no dissatisfaction noted, or no matters I can report that will give any cause other than a chance to do something more and different.

Mr. Dinsdale: I think his heart is in rehabilitation, and agriculture is a long way from rehabilitation.

Miss Bégin: That is his choice; I am sorry.

The Chairman: Mr. Dinsdale, we will be meeting at 9.30 a.m. tomorrow. If you would like to pursue this line of questioning, you may go on tomorrow morning.

Monsieur Marceau, si vous avez une question, vous pouvez la poser, rapidement.

M. Marceau: Merci monsieur le président.

Est-ce que vous pourriez comparer, si la chose est possible, les services canadiens à ceux qui sont offerts aux Américains? On a souvent l'impression, ici au Canada, qu'on a les meilleurs services si on les compare aux services qui sont donnés aux Américains.

Mlle Bégin: Service social ou santé? Laquelle des deux moitiés de mon ministère?

M. Marceau: Celle au sujet de laquelle vous êtes en mesure de vous exprimer dans la situation actuelle. Je ne veux pas une une réponse nécessairement détaillée, mais je voudrais savoir si c'est vrai ce qu'on crois ou ce que les gens disent, à savoir que les services du Canada sont les meilleurs même quand on les compare avec ceux d'un pays aussi riche que les États-Unis.

Le président: Monsieur Marceau, pour l'information du président, pourriez-vous m'expliquer si vous parlez de facteurs quantitatifs ou qualitatifs, parce que la question . . .

[*Traduction*]

M. Dinsdale: Merci de cette explication: et je voudrais poser encore une question au ministre si vous me le permettez.

Le président: Votre dernière question.

M. Dinsdale: Songe-t-elle à mettre sur pied un comité consultatif? Ses observations ne m'ont pas permis de tirer de conclusion.

Mlle Bégin: Je n'ai encore rien décidé à ce sujet, monsieur le président.

M. Dinsdale: Pourrais-je poser une autre brève question? Certaines personnes qui connaissent très bien le domaine de la réadaptation ont quitté votre ministère dernièrement. J'aimerais bien savoir pourquoi parce que je crois que leurs services sont . . .

Mlle Bégin: De qui s'agit-il? Je ne suis pas au courant de cela.

M. Dinsdale: Un nom me vient à l'esprit. André LeBlanc qui connaît très bien les aspects contrôle et réadaptation.

Mlle Bégin: Je crois que mon sous-ministre M. Rawson pourra répondre à cette question.

Le président: Monsieur Rawson, s'il vous plaît.

M. Bruce S. Rawson (Santé nationale et Bien-être social): M. LeBlanc nous a quitté pour devenir le chef des relations fédérales-provinciales pour le ministère de l'Agriculture. C'est un secteur où il a choisi de travailler. Lors de mes entretiens avec M. LeBlanc avant son départ, il n'a pas été question d'insatisfaction ou d'autres motifs semblables; il semblait vouloir faire quelque chose de différent et de plus important.

M. Dinsdale: Je crois que son premier intérêt c'est la réadaptation et l'agriculture, c'est tout autre chose.

Mlle Bégin: C'est son choix, désolée.

Le président: Monsieur Dinsdale, il y a une autre réunion demain matin à 9 h 30. Si vous voulez encore poser des questions à ce sujet, vous pourrez le faire alors.

Mr. Marceau, if you have a question, would you please be brief?

Mr. Marceau: Thank you, Mr. Chairman.

If possible, could you compare the Canadian services to those offered to the Americans? We often get the impression here in Canada that our services are better as compared to those provided in the U.S.

Miss Bégin: Welfare or healthwise? Which half of my department?

Mr. Marceau: The ones you can talk about in the present context. I do not necessarily want a very detailed answer, but I would like to know if what is being said is true; in other words, that the services we get here in Canada are better even when compared to those of a country as rich as the U.S.

The Chairman: Mr. Marceau, for the benefit of the Chair, could you tell me if you are talking about quantity or quality because the question . . .

[*Text*]

M. Marceau: Qualitatif.

Le président: Il est 17h et si on est pour avoir un discours du ministre là-dessus, je pense qu'on devrait peut-être attendre à demain.

Mlle Bégin: Moi, je suis incapable de commenter cette question. Alors, je demanderais à un de mes ... Je suis en train d'apprendre à connaître mon ministère quand même après six mois, alors je n'en suis pas aux États-Unis. Je voudrais demander à un de mes fonctionnaires de le faire. Qui se porte volontaire?

• 1700

Mr. Rawson: Mr. Chairman, if I understand the question, it is the comparison in services of any kind that are provided by the department. I would say they are very favourable and so would the people from the United States, such as Senator Kennedy who has been here to observe our health care delivery systems, our medical care support for physician services, as being the one place that he feels is leading in the world. That is a very positive sign.

In areas of social welfare we have certain very great strengths, particularly in the combatting of poverty, and I am talking in comparative terms across the world and around the world. In certain areas I think obviously we would like to be able to do more. But on the whole Canada whould rate rather well, I think, in international terms on most sectors of health and social policy.

Mlle Bégin: j'aimerais ajouter que les États-Unis dépensent plus que le Canada dans le secteur des dépenses publiques ... On croit très souvent nos dépenses sociales exagérées, c'est loin d'être le cas; nous nous plaçons en bon rang, mais plusieurs pays sont avant nous, dont les États-Unis qui passent pour être un pays d'individualistes.

M. Marceau: Le ministre m'a donné la réponse que je voulais avoir ... Une dernière question, peut-être, très courte ...

Le président: Oui, d'accord.

M. Marceau: Dans le domaine de la décentralisation l'ouverture, actuellement, en cours de bureaux dans des régions comme le Saguenay, et je tiens à féliciter le ministre de cette initiative-là, car si ce n'est pas dans ma circonscription, c'est dans ma région, est-ce que c'est le début d'une présence fédérale accrue dans tous les milieux, ce qui permettrait à tous les services de notre ministère qui sont abondants et nombreux d'être connus des gens des régions comme les nôtres?

Mlle Bégin: Vraiment je suis un peu embarrassée pour répondre, parce que cela va avoir l'air prétentieux. Je dois dire cependant que c'est déjà un ministère pas pire du tout du côté présence fédérale; cela va la consolider, mais dans les provinces où j'ai déjà pu faire mes visites de paroisse, j'ai été très contente de voir que nous avons un bureau central pour une province donnée «xyz», plus des bureaux régionaux que nous consolidons en bureaux d'un seul arrêt où on trouvera tout ... Cela va améliorer non pas notre présence mais la qualité des services en facilitant la tâche des gens. Mais nous étions déjà

[*Translation*]

Mr. Marceau: Quality.

The Chairman: It is now 5.00 p.m. and if the Minister wants to make a speech on that, I think it would be best to wait until tomorrow.

Miss Bégin: Personally, I cannot comment on that. So I would ask one of my ... I have only been in charge of the department for six months which means that I am still learning about it and I have not yet reached the United States. I would like to ask one of my officials to answer your question. Any volunteers?

M. Rawson: Monsieur le président, si j'ai bien compris la question, il s'agit de comparer les services de toutes sortes fournis par les ministères et je dois dire que la comparaison est très favorable comme vous le diraient les Américains, surtout le sénateur Kennedy qui est veni ici étudier nos systèmes de santé et l'appui que nous accordons aux médecins, et il a dit lui-même qu'il croyait que le Canda était à l'avant-garde dans ce domaine. Voilà un commentaire très positif.

En ce qui concerne le bien-être social, nous sommes très forts en certains domaines, surtout pour la lutte contre la pauvreté, et je fais ici une comparaison entre ce qui se passe chez nous et ailleurs dans le monde. Dans certains autres domaines, je crois que nous pourrions en faire plus. Cependant, en général, le Canada se classe assez bien sur la scène internationale dans le domaine des politiques de la santé et du bien-être social.

Miss Bégin: I would like to add that the United States spend much more tax money than Canada in that area ... it is often believed that our welfare expenses are exaggerated but that is far from being the case! We rank very well but many countries rank ahead of us, amongst which the United States even if it is considered as being a country full of individualists.

Mr. Marceau: The Minister gave me the answer I wanted ... perhaps a last, very brief question ...

The Chairman: Yes, go ahead.

Mr. Marceau: About decentralization and the offices now being opened in regions like the Saguenay, and I wish to congratulate the Minister for that initiative because even though it is not in my riding it is in my region, and I would like to know if this is the beginning of a strengthening of federal presence in all areas which would give a higher profile to your department's services, which are abundant and numerous, and make them better known to people in regions like ours?

Miss Bégin: I must say that my answer is going to make me blush because it will sound somewhat pretentious. However, I must say that the presence of our federal department is not bad at all in that area; this will consolidate things, but in the provinces I have already visited I was very happy to see that we had central offices for any given province "X Y Z", plus regional offices that we are consolidating into one-stop offices where everything will be available ... that will improve not only our presence, but the quality of service by making things

[*Texte*]

décentralisés au ministère de la Santé Nationale et du Bien-être social.

De plus, ce qui me plaît beaucoup et ce qui est relativement nouveau, c'est que les fonctionnaires de mon ministère qui sont partout au pays, ceux qui ne sont pas à Ottawa, vont auprès des gens de façon active, dans leurs demeures même; par exemple au Québec, si on prend M. Gérard Turbide et son équipe, ils vont partout dans la province, allant jusqu'à visiter des personnes âgées chez elles. Il y a même un service de roulotte qui fait des visites de village en village, offrant de l'aide pour remplir, par exemple, les formules du supplément du revenu garanti. Et j'encourage mes fonctionnaires où qu'ils soient au pays à aller répondre en plus sur les lignes ouvertes ou à toutes formes de programmes parce que nous, notre rôle, c'est en ce moment de passer des lois à Ottawa. On ne peut pas répondre aux questions techniques que nous posent les gens. Je pense qu'ils ont votre collaboration partout. C'est bien important. J'encourage aussi le ministère à aller dans ce sens-là.

M. Marceau: Merci, à madame le ministre pour son travail ainsi qu'à ses fonctionnaires. Vous pouvez être assurée que c'est apprécié dans les populations. Continuez; soyez assurée que vous serez toujours appuyée dans ce genre d'initiatives.

Le président: Je vous remercie, monsieur Marceau.

Je me demande si on peut permettre au président de poser une question au ministre . . .

M. Marceau: Si la question n'est pas trop longue.

• 1705

Le président: La question est celle-ci, madame le ministre. On emploie l'expression, sécurité de la vieillesse, *Old Age Security Pension*. J'ai dans mon comté près de 7,500 personnes âgées qui me répètent à l'occasion cette expression comme étant un peu péjorative. Le ministère de la Santé étudie-t-il la possibilité de modifier cette expression qu'on utilise encore aujourd'hui, par quelque chose d'un peu plus humain, et qui reflète le vrai sens de l'assistance?

Mlle Bégin: Monsieur le président, même si les mots sont de peu d'importance, ils ont des connotations émotives, symboliques et cette représentation que vous me faites est la première que j'ai reçue quand j'ai été nommée ministre. Elle m'a beaucoup frappée. Elle m'a été faite en français comme en anglais dans les expressions que nous appliquons à l'âge d'or. J'essaie de convaincre le ministère de passer à côté de la loi et de commencer à utiliser des nouvelles appellations. Nous sommes en train d'examiner la question mais il faut apporter un changement aux lois concernées. Je trouve cela très important.

Le président: Merci, madame le ministre.

Je remercie les députés et surtout, madame le ministre . . .

Mr. Robinson: People in Toronto are now talking about retirement security, not old age security. The other thing they are talking about is using the letters themselves, OAS, without any explanation.

[*Traduction*]

easier for people. But National Health and Welfare was already rather decentralized.

What pleases me very much and is relatively new is that the officials of my department are everywhere in the country and those who are not in Ottawa are very active with the people themselves, even going into their homes; for example, in Quebec Mr. Gérard Turbide and his group go everywhere in the province and even go visit the senior citizens in their homes. There is even a trailer that travels from village to village and they offer help, for example, in filling out guaranteed income supplement payment forms. I encourage my officials wherever they are in the country to participate more actively in open line programs or things of that kind because our role right now is to pass laws in Ottawa. We cannot answer all the technical questions that the people ask us. I believe that they have your co-operation everywhere. That is very important. I also encourage the department to do that.

Mr. Marceau: I thank the Minister and her colleagues for their work. You can rest assured that this is very much appreciated by the population. Please continue; be assured that you will always be seconded for that kind of initiative.

The Chairman: Thank you, Mr. Marceau.

I wonder if the Chairman would be permitted to put a question to the Minister . . .

Mr. Marceau: A very short one, please.

The Chairman: Here is my question, Madam Minister. The expression Old Age Security Pension *sécurité de la vieillesse* is the one in use. In my riding there are about 7,500 older people who every now and then tell me that the expression is slightly pejorative. Is the Department of Health studying the feasibility of changing that expression that is still used today for something a little more humane which would reflect the real nature of security payments?

Miss Bégin: Mr. Chairman, even if words cannot break bones, they do have emotional or symbolic connotations and this representation of yours is one of the first ones made to me as soon as I became Minister. I find it very interesting. These representations were made to me both in French and in English concerning expressions used to describe our senior citizens. I am trying to convince the Department to get around the legislation and start using the new descriptions. We are now examining the question. but we must change the legislation first. I find this is very important.

The Chairman: Thank you, Madam Minister.

I thank the members and especially the Minister . . .

M. Robinson: Les gens de Toronto parlent maintenant de sécurité à la retraite et non plus de sécurité de la vieillesse. Ils parlent aussi de se servir du sigle OAS sans autre explication.

[*Text*]

The Chairman: We will adjourn until tomorrow morning at 9.30 a.m., at which time we shall have the Main Estimates for 1978-79, Votes 45 and 50, Income Security and Social Assistance Program under National Health and Welfare in the same room. Until then, good night.

[*Translation*]

Le président: Nous reprendrons à 9 h 30 demain, pour étudier le Budget des dépenses de 1978-1979, Crédits 45 et 50, Programme de sécurité de revenu et d'assistance sociale, Santé nationale et Bien-être social, dans la même salle. Bonsoir à tous.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to:
Printing and Publishing,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie et Édition,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From the Department of National Health and Welfare:

Mr. Bruce Rawson, Deputy Minister;

Mr. Brian J. Iverson, Assistant Deputy Minister, Social Service Program.

Du Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social:

M. Bruce Rawson, sous-ministre;

M. Brian J. Iverson, sous-ministre adjoint, Direction générale des programmes des services sociaux.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 8

Friday, April 7, 1978

Chairman: Mr. Jean-Robert Gauthier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 8

Le vendredi 7 avril 1978

Président: M. Jean-Robert Gauthier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Health, Welfare and Social Affairs

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Santé, du bien-être social et des affaires sociales

RESPECTING:

Main Estimates 1978-79: Votes 45 and 50, Income Security and Social Assistance Program under NATIONAL HEALTH AND WELFARE

CONCERNANT:

Budget principal 1978-1979: crédits 45 et 50, Programme de sécurité de revenu et d'assistance sociale sous la rubrique SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

APPEARING:

The Honourable Monique Bégin, Minister of National Health and Welfare

COMPARAÎT:

L'honorable Monique Bégin, Ministre de la Santé nationale et du Bien-être social

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Third Session of the Thirtieth Parliament, 1977-78

Troisième session de la trentième législature, 1977-1978

26301—1

STANDING COMMITTEE ON HEALTH, WELFARE AND SOCIAL AFFAIRS

Chairman: Mr. Jean-Robert Gauthier
Vice-Chairman: Mr. Gilles Marceau

Messrs.

Appolloni (Mrs.)
Brisco
Caouette (*Villeneuve*)
Clermont
Condon
Corbin
Dinsdale
Grafftey
Halliday
Harquail

COMITÉ PERMANENT DE LA SANTÉ, DU BIEN-ÊTRE SOCIAL ET DES AFFAIRES SOCIALES

Président: M. Jean-Robert Gauthier
Vice-président: M. Gilles Marceau

Messieurs

Knowles
(*Winnipeg North Centre*)
Lajoie
McGrath
Philbrook
Railton
Robinson
Rynard
Yewchuk—(20)

(Quorum 11)

Le greffier du Comité
Richard Rumas
Clerk of the Committee

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from Printing and Publishing, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Imprimerie et Édition, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

FRIDAY, APRIL 7, 1978
(9)

[*Text*]

The Standing Committee on Health, Welfare and Social Affairs met at 9:46 o'clock a.m. this day, the Chairman, Mr. Jean-Robert Gauthier, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Gauthier (*Ottawa-Vanier*), Grafftey and Robinson.

Appearing: The Honourable Monique Bégin, Minister of National Health and Welfare.

Witnesses: From the Department of National Health and Welfare: Mr. Brian J. Iverson, Assistant Deputy Minister, Social Service Program and Dr. A. B. Morrison, Assistant Deputy Minister, Health Protection Branch.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Wednesday, March 1, 1978 relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1979 (*See Minutes of Proceedings, Tuesday, April 4, 1978, Issue No. 6*).

With the consent of Members present, Votes 5, 10, 15, 20, 25 and 30 under National Health and Welfare were allowed to stand and the Chairman called Votes 45 and 50 under National Health and Welfare.

The Minister and the witnesses answered questions.

At 10:30 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE VENDREDI 7 AVRIL 1978
(9)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales se réunit aujourd'hui à 9 h 46 sous la présidence de M. Jean-Robert Gauthier (président).

Membres du Comité présents: MM. Gauthier (*Ottawa-Vanier*), Grafftey et Robinson.

Comparaît: L'honorable Monique Bégin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Témoins: Du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social: M. Brian J. Iverson, sous-ministre adjoint, Direction générale des programmes des services sociaux, et M. A. B. Morrison, sous-ministre adjoint, Direction générale de la protection de la santé.

Le Comité poursuit l'étude de son ordre de renvoi du mercredi 1er mars 1978 portant sur le Budget principal pour l'année financière se terminant le 31 mars 1979. (*Voir procès-verbal du mardi 4 avril 1978, fascicule nº 6*).

Du consentement des membres présents, les crédits 5, 10, 15, 20, 25 et 30 sous la rubrique Santé nationale et Bien-être social sont réservés et le président met en délibération les crédits 45 et 50 sous la rubrique Santé nationale et Bien-être social.

Le ministre et les témoins répondent aux questions.

A 10 h 30, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Richard Rumas

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)
Friday, April 7, 1978

• 0945

[*Text*]

The Chairman: This meeting is now called to order. I apologize for the lateness of the Chairman, the temperature being what it is.

We are on Main Estimates 1978-79 on National Health and Welfare. With unanimous consent, we will stand Votes 5, 10, 15, 20, 25 and 30 and call Votes 45 and 50, Income Security and Social Assistance Program.

NATIONAL HEALTH AND WELFARE

A—Department—Income Security and Social Assistance Program

Vote 45—Income Security and Social Assistance—Operating expenditures, including recoverable expenditures ..... $54,887,000.

Vote 50—Income Security and Social Assistance—The grants listed in the Estimates $79,666,000

The Chairman: We have with us this morning the honourable Minister of National Health and Welfare, l'honorable Monique Bégin. Madame le ministre, si vous voulez bien nous présenter encore une fois vos fonctionnaires, ce sera la troisième fois cette semaine.

L'honorable Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Vous n'êtes pas sérieux monsieur le président . . .

J'ai le plaisir de vous représenter mon sous-ministre, M. Bruce Rawson, et M. Dave Smith qui est le directeur général intérimaire des opérations financières de mon ministère. Vous connaissez mon secrétaire parlementaire, n'est-ce pas, M. Ken Robinson, et enfin voilà les sous-ministres adjoints qui sont tous présents. Dois-je les nommer?

Le président: Non madame.

Mlle Bégin: Avec beaucoup d'autres de mes plus hauts fonctionnaires, nous sommes au service du Comité.

Le président: Je vous ai demandé de le faire pour que les gens qui liront les comptes rendus sachent bien que vous étiez accompagnée d'une multitude de très bons fonctionnaires, madame le ministre.

Monsieur Grafftey, est-ce que vous êtes prêt à commencer?

Mr. Grafftey: Yes, Mr. Chairman. First of all, I want to indicate to the Minister and her officials our general support of the block funding arrangement for social services recently concluded. And I think it was a good step forward, in general. As I said informally to you, Madam Minister, before we got under way, it indicated to me, as I watched you and your officials working with the provinces, more than ever the necessity on a larger scale for us to have what I call constitutional renewal.

You asked me informally before we went into the meeting what jurisdictional changes I would make in the social and

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)
Le vendredi 7 avril 1978

[*Translation*]

Le président: La séance est ouverte. Je vous prie de m'excuser de ce retard dû aux conditions climatiques.

Nous étudions le budget principal 1978-1979, sous la rubrique Santé nationale et Bien-être social. Du consentement unanime, nous allons réserver les crédits 5, 10, 15, 20, 25 et 30 et mettre en déliberation les crédits 45 et 50, Programme de sécurité de revenu et d'assistance sociale.

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

A—Ministère—Programme de sécurité de revenu et d'assistance sociale

Crédit 45—Sécurité de revenu et assistance sociale—Dépenses de fonctionnement, y compris des dépenses recouvrables ..... $54,887,000.

Crédit 50—Sécurité de revenu et assistance sociale—Subventions inscrites au Budget ..... $79,666,000.

Le président: Nous recevons ce matin l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-Être social, the honourable Monique Bégin. Mrs. Minister, would you like to introduce to us your officials, for the third time this week.

The Hon. Monique Bégin (Minister of National Health and Welfare): Mr. Chairman, this is not serious . . .

I am pleased to introduce to you my Deputy Minister, Mr. Bruce Rawson, and Mr. Dave Smith who is Acting Director-General, Financial Administration of my Department. I suppose you know my Parliamentary Secretary, Mr. Ken Robinson, and all the assistant deputy ministers are present. Shall I name them all?

The Chairman: No, Madam Minister.

Miss Bégin: The many other senior officials of my department and myself are ready to answer the questions of the Committee.

The Chairman: Madam Minister, I asked you to introduce the officials with you so that those who will read the minutes know that you were accompanied by a multitude of very good civil servants.

Mr. Grafftey, are you ready to start?

M. Grafftey: Oui, monsieur le président. J'aimerais tout d'abord signaler au ministre et à ses collaborateurs que nous sommes satisfaits des arrangements concernant le financement forfaitaire des services sociaux qui ont été conclus récemment. Je pense qu'il s'agit là d'un bon pas en avant. Madame le ministre, comme je vous l'ai signalé avant le début de la séance, je pense qu'il est plus que jamais nécessaire de procéder à ce que j'appellerais un renouvellement constitutionnel.

Vous m'avez demandé avant le début de la séance quelles modifications j'apporterais aux compétences en matière de

[*Texte*]

health and welfare fields. I am not being tricky when I say this, Madam Minister; I have not really made up my mind, although I think if we are going into the area of block funding principles on many other joint programs, I would think some of the difficulties you and your officials experienced with the provinces would be greatly allayed when we really get down in a serious way—I am not saying this with any political overtones—to renew our constitution, especially vis-à-vis the jurisdictions that come into play here.

Regarding the block funding arrangement, I am not going to be criticizing the provinces here, Madam Minister, but there has been a fear, as you know, on the part of some institutions across this country that although you have worked out, I suppose, as good an agreement as you could have with the provinces—I am not saying we do not trust the provinces—but we know that with the temptations that are always involved, I guess, in many ways you have the best posssible world in making sure that the funds you were designated under block funding would go for the specific social services that have been heretofore funded.

But one of my fears, on the reporting system that you worked out with the provinces, could you report very briefly, Madam Minister, to the Committee some of the objections that the provinces put forward to the reporting system and what you and your officials have done to meet these objections? But, if the federal government wants to ensure that some stipulations are met vis-à-vis the funding of social services that have heretofore been funded, the time to do so, it would seem to me, would be before the fact and not after the fact.

I am not sying this will happen but hypothetically a province could say, "Look, this is what we spent our money on. You are not going to be at all satisfied". Of course, they are going to have their own local political pressures to make sure that it is not too disastrous.

• 0950

But has the Minister considered any mechanism that the federal government can use to ensure compliance with general federal objectives? I am not blaming the federal government for this—short-term political appointments. I am not. But in other programs we have seen moneys taken by provincial authorities going into general revenues and not spent on the objectives of the federal government.

The block-funding arrangement is very good. It is probably a new constitutional arrangement that is fine, but I am sure, Madame Minister, that like myself you do not want to be just transferring funds. You have got away from a lot of the old red tape that was existing in the ad hoc programs. We do not want to tie up the provinces with a lot more red tape. We do not want to say that we do not trust the provinces but I think the federal government must have some fairly strict reporting system before and after the fact to make sure those objectives which you so wisely in your approach laid out are going to be met. Could the Minister comment on that to me?

[*Traduction*]

services sociaux, de services de santé et de bien-être social. Ce n'est pas que je veuille faire le malin, mais je dois vous avouer que je n'ai pas pris de décision à ce propos. Je pense cependant que l'on pourra réduire l'importance de bien des problèmes que vos collaborateurs et vous-même avez connus dans le cadre de vos relations avec les provinces en élargissant le principe du financement forfaitaire à d'autres programmes conjoints et en déployant des efforts sérieux,—et ces remarques n'ont aucune connotation politique,—en vue de renouveler notre constitution, notamment en ce qui concerne les compétences en ce domaine.

Madame le ministre, en ce qui concerne les arrangements à propos du financement forfaitaire, je n'ai pas l'intention de critiquer les provinces. Comme vous le savez, certaines institutions de notre pays ont exprimé des craintes, mais je ne veux pas dire que nous ne faisons pas confiance aux provinces. Ce qui se passe, c'est que l'on peut toujours être tenté d'une façon ou d'une autre, mais, quoi qu'il en soit, je pense que vous avez fait de votre mieux pour vous assurer que les fonds versés dans le cadre du principe du financement forfaitaire seraient utilisés au financement de services sociaux.

Madame le ministre, j'aimerais que vous donniez des précisions au Comité à propos du système de rapport que vous avez établi avec les provinces, à propos des mesures que vous avez prises pour repousser ces objections. Quoi qu'il en soit, si le gouvernement fédéral veut s'assurer que l'on respecte les conditions posées en matière de financement des services sociaux que, jusqu'à présent, il finançait, je pense que c'est avant les faits, et non pas après coup, qu'il faut agir.

je ne veux pas dire qu'il va en être ainsi, mais une province pourrait décider d'utiliser les fonds à sa façon. Bien sûr, il y a des pressions à caractère politique auxquelles elles doivent elles-mêmes faire face pour s'assurer que la situation ne tourne pas au désastre.

Le ministre a-t-il jamais envisagé un mécanisme que le gouvernement fédéral pourrait mettre en place afin d'assurer le respect des objectifs établis? Je n'accuse pas le gouvernement à ce propos—il y a des nominations politiques à court terme. Dans le cadre d'autres programmes, nous avons vu que les autorités provinciales ajoutaient les fonds en question aux revenus généraux et ne les utilisaient pas afin de financier les efforts prévus par le gouvernement fédéral.

Les arrangements concernant le financement forfaitaire sont tout à fait satisfaisants. Il s'agit de nouveaux arrangements d'ordre constitutionnel tout à fait excellents, mais, madame le ministre, je suis sûr que, comme moi, vous ne voulez pas que l'on se contente de transférer des fonds. Vous vous êtes débarrassée d'une bonne partie de toute cette paperasserie concernant l'application des programmes spéciaux. Nous ne voulons pas encore enfouir les provinces sous des monceaux de paperasses. Nous ne voulons pas dire que nous ne faisons pas confiance aux provinces, mais je pense que le gouvernement fédéral devrait établir un système de rapport assez strict, tant avant qu'après, afin d'assurer que l'on respecte les objectifs

[*Text*]

The Chairman: Thank you, Mr. Grafftey. Madame Minister.

Miss Bégin: Thank you, Mr. Chairman. I cannot but agree completely with what Mr. Grafftey just outlined as a possible problem with what is on the other hand a better and far more realistic solution to today's time in Canadian history, namely the block funding of social services. But, as I pointed out, it is a formula which has been adopted in everything covering health, and is being discussed for other sectors as well. I would like to thank him for the good words he had for the agreements reached with the provinces and what it means to Canadians.

He speaks of the problem which was at the very core of the federal-provincial conference, namely the fears of many concerned citizens in voluntary associations, service groups and agencies, some provincial ministers themselves and of myself, in a sense, that the lump-sum payments which are going to be technically made to the consolidated funds of the provinces could in theory be put on roads, as he says.

I personally and my officials, of course, gave a lot of attention to that question, explored it thoroughly and on the balance took the decision of trying to reach an agreement on block funding as being the best solution for Canadians in the field of social services and in its development now. But the role of concerned citizens right now, in the first years of that program, will be major and never can governments replace citizens in their own actions.

The accountability that concerned groups or individuals will have to demand from their own provinces cannot be replaced by you or me.

I consider that, on the whole, in Canada the social services field, although not fully developed, is developed enough to be an irreversible fact and that the attachment of citizens, of individuals or groups, to specific services is such that there is no way politicians of any political system of values can start cutting down without losing their office. Politicians are sensible people and responsive, I hope, otherwise they lose their office. It is as simple as that at one point.

Now if you think of the conditions under which we can withhold payment, and I do not like to have to talk negative at the beginning of a deal which was based on trust and which I respect and believe in, but if something negative was to happen in a particular place in the country, we have as many tools as are necessary to equip citizens and groups with information they need to have. So one of the conditions of the agreement is an exchange of information. We will continue collect the same type of data on services and numbers of clients served as under the actual CAP program until we have reached with the provinces common statistical definitions of real value and meaning. There will be used and of course will be public knowledge. If officials of the provincial and federal govern-

[*Translation*]

que vous avez fixés avec beaucoup de sagesse. J'aimerais que le ministre fasse quelques commentaires à ce propos.

Le président: Merci, monsieur Grafftey. Madame le ministre.

Mlle Bégin: Merci, monsieur le président. Je ne puis qu'être entièrement d'accord avec ce que M. Grafftey vient de dire. Il a montré qu'il pourrait s'agir d'un problème, mais, d'un autre côté, il s'agit d'une solution beaucoup plus réaliste que nous apportons au problème qui se pose actuellement au Canada, je veux parler du financement forfaitaire des services sociaux. Comme je l'ai signalé, nous avons adopté cette formule en ce qui concerne les divers aspects du domaine de la santé et nous l'envisageons également pour d'autres secteurs. J'aimerais le remercier à propos des compliments qu'il a exprimés en ce qui concerne les accords conclus avec les provinces et en ce qui concerne l'importance de ces accords pour les Canadiens.

Il a parlé d'un problème auquel on a accordé la plus grande attention dans le cadre de la conférence fédérale-provinciale; je veux parler des craintes de nombreux citoyens intéressés à ces problèmes, de groupes fournissant des services, d'organismes et de plusieurs ministres provinciaux eux-mêmes. On craignait donc que les versements globaux qui allaient être faits aux fonds du revenu consolidé des provinces pouvaient, en théorie, être utilisés au titre de la voirie, comme il a déclaré.

Mes collaborateurs et moi-même avons étudié la question très attentivement et nous avons décidé d'arriver à un accord en matière de financement forfaitaire, car nous pensions que c'était là la meilleure solution pour les Canadiens en ce qui concerne les services sociaux. Quoi qu'il en soit, pendant les premières années d'application du programme, les citoyens auront un rôle essentiel à jouer, parce que jamais les gouvernements ne sont en mesure de remplacer les citoyens.

Ce sont les groupes ou les individus concernés, et non pas vous ou moi, qui devront demander des comptes à leurs provinces.

J'estime que, au Canada, le secteur des services sociaux, bien qu'il ne soit pas totalement développé, est suffisamment développé pour constituer un fait irréversible, et les citoyens, les individus ou les groupes sont si attachés à certains services qu'aucun homme politique ne pourra imposer des réductions à ce propos sans risquer de perdre son mandat. Les hommes politiques devront être sensibles à ces problèmes; j'espère qu'ils sauront y répondre, sinon ils perdront leur mandat. C'est aussi simple que cela.

Maintenant, vous parlez des conditions en vertu desquelles nous n'assurerions pas les versements. Je ne voudrais pas parler de façon négative, vu que nous venons de conclure des accords fondés sur la confiance; je respecte et j'ai foi en ces accords, mais si des événements à caractère négatif devaient intervenir dans un endroit particulier de notre pays, je dois dire que nous disposons d'autant d'outils qu'il sera nécessaire pour fournir aux citoyens et aux groupes de citoyens tous les renseignements dont ils auront besoin. Une des conditions de l'entente est qu'il doit y avoir échange de renseignements. Nous allons continuer à recueillir le même genre de données sur les services offerts et le nombre de prestataires desservis par le programme RAP, jusqu'à ce que nous nous soyons

[*Texte*]

ment cannot agree on a set of basic minimal definitions of comparable services numbers of clients and global budgets will prescribe as the Minister, every year from every province, the definitions which we need to receive information. And I am not talking about creating problems of an administrative nature. This is only one of the aspects of monitoring that the money go where it should go, namely for social services.

• 0955

I will add that if something very major develops such as a province showing a significant reduction in budger after a few years in the field of social services and that we have reason to believe—proof in fact—that the money was not placed where it should have been placed, then I will always have under the laws, which I hope Parliament will pass, the possibility to denounce the agreement and to send a notice of termination to that particular province.

Mr. Grafftey: Madam Minister, do you foresee that these provincial reports can be made public that there will be public access to them in terms of the various associations who were heretofore funded, in terms of people who are publicly interested in this matter being able to make a determination of the provincial performance?

Miss Bégin: Definitely, Mr. Chairman.

Mr. Grafftey: Do you foresee that these reports will be made public

Miss Bégin: Definitely, yes.

Mr. Grafftey: Thank you. There is one other concern I have, Madam Minister. It was hard to work out, it is hard to foresee and, as you say, unlike the health side where there have been changes with the provinces, we do not have—I search for this word—a sophisticated experience in the welfare side as we had in the health side on which to base future plans. But I totally agree with you about your remarks, vis-à-vis the fact that social programs are well enough established for you to have proceeded as you have.

I have some concern, frankly, about the poorer provinces. I am not sure that anybody can say much at this point before your agreement develops about what will happen ten years hence but you have stated that ten years from now each province will be receiving the same per capita amount under the block funding arrangement for social services. I understand that. Obviously provinces with small populations will receive less funds than those with large populations.

Miss Bégin: You mean between themselves or in comparison from now to ten years time? It is going to be much more in ten years time.

Mr. Grafftey: It is going to be much more, yes.

[*Traduction*]

entendus avec les provinces pour trouver des définitions statistiques communes qui aient de la valeur et un sens. On utilisera les définitions et, bien sûr, on les fera connaître au public. Si les responsables provinciaux et fédéraux ne peuvent s'entendre sur un ensemble de définitions minimales de base des services comparables et du nombre de prestataires, ainsi que sur le budget global, en ma qualité de ministre, je prescrirai à chaque année, pour chaque province, les définitions nécessaires à la cueillette des données. Je n'entends pas, par là, que nous allons créer des problèmes administratifs. Il ne s'agit que d'un des aspects qui permettront de s'assurer que l'argent est attribué tel que prévu, c'est-à-dire pour les services sociaux.

J'ajouterai même que, si nous étions témoins de changements importants, par exemple, une province dont le budget des services sociaux aurait grandement diminué après quelques années, et que nous ayons des raisons de croire—en fait, des preuves—que l'argent n'a pas été attribué comme prévu, alors, j'aurai toujours, en vertu de la loi que le Parlement adoptera, je l'espère, la possibilité de dénoncer l'entente et d'envoyer un avis d'expiration du programme à la province en question.

M. Grafftey: Madame le ministre, envisagez-vous que les rapports provinciaux pourront être publiés, que le public y aura accès et pourra voir quelles sont les diverses associations qui ont été subventionnées dans le cadre du programme, c'est-à-dire que les personnes qui s'intéressent à de telles questions puissent juger de la performance d'une province?

Mlle Bégin: Certainement, monsieur le président.

M. Grafftey: Prévoyez-vous rendre publics les rapports?

Mlle Bégin: Certainement, oui.

M. Grafftey: Merci. J'ai une autre préoccupation, madame le ministre. Il est difficile d'élaborer le programme, il est difficile de prévoir les résultats, car, comme vous l'avez dit, contrairement aux services de santé pour lesquels nous avons modifié les dispositions avec les provinces, nous n'avons pas—je cherche un mot—d'expérience poussée en ce qui concerne les services de bien-être, comparativement aux services de santé, pour fonder nos plans d'avenir. Mais j'abonde tout à fait dans le sens de vos remarques; c'est un fait que les programmes sociaux sont assez bien établis pour que vous puissiez procéder comme vous l'avez fait.

J'ai, néanmoins, très franchement, une préoccupation dans le cas des provinces les plus pauvres. Je ne sais au juste si on peut déjà se prononcer, avant de voir les résultats de l'entente, sur ce qui se produira dans 10 ans, mais vous avez déclaré que dans 10 ans, chaque province recevra la même somme per capita, en vertu de l'entente sur les subventions en bloc pour les services sociaux. Je comprends cela. Il est évident que les provinces dont la population est moins nombreuse recevront moins d'argent que celles qui sont plus peuplées.

Mlle Bégin: Voulez-vous dire les unes par rapport aux autres, ou est-ce que vous comparez la situation présente à celle qui existera dans 10 ans? Les subventions seront beaucoup plus grandes dans dix ans.

M. Grafftey: Oui, ce sera beaucoup plus.

[*Text*]

Miss Bégin: The Canadian per capita would be identical.

Mr. Grafftey: Yes. I have some concern. As Madam Minister said before, some of the larger and richer provinces have been able to take a lot of services unto themselves but some of the poorer provinces look to the federal authorities still for pretty direct help in the organization of some of these programs today. The problem I have in my mind is that some of the provinces with small populations also have ageing populations and probably their programs are not as sophisticated now as the larger, more wealthy, provinces. Does the Minister and her officials foresee that for the smaller, poorer provinces there will be a need over and above this agreement for some extra funding down the line to bring up the standards to a national standard?

• 1000

The Chairman: Thank you, Mr. Grafftey. Madam Minister.

Miss Bégin: Mr. Chairman, I understand and share the concern of Mr. Grafftey on the main thrust of his question, but I disagree with an aspect of his analysis, if I may say so.

From what I see up to now, the fears of groups and certain agencies and individuals that the money will not go where it belongs, and that the development of a still not completely fully developed sector will not take place, has nothing to do with the size of the given province. It is my observation that it has to do with what the government in power believes. I am sorry to have to be political, but that has nothing to do with size. I do not think size in the way you see it, meaning a smaller fiscal base, is directly a factor. Before provinces acted under CAP, they had to take the initiative, and they had to have the 50 per cent to match our 50 per cent of a given project. Now they are receiving a lump sum payment that is a bit more—and at times a lot more—than that 50 per cent.

So, the fight is between a provincial minister of welfare and social services and his own finance minister or treasurer, and that means that the local groups come into play. That is why I find it so important that groups re-define their action in terms of modern politics and go to their responsible minister and ask for their priorities, because we cannot decide that homemaker services are better than another type of service if the government of that province believes the opposite. It is for the groups of that given province to decide what they want and push their representatives for it.

Separately, the total fiscal possibilities of smaller provinces or poorer provinces is a problem and a concern, although the case could almost be made that there is in fact special status for a few corners of the country. First of all what could be clearly disruptive in a small, less wealthy province—they are usually healthier—is the sudden change in their welfare rolls.

[*Translation*]

Mlle Bégin: Le montant per capita canadien serait le même.

M. Grafftey: Oui. Mais je suis inquiet. Comme l'a dit Mme le ministre auparavant, certaines des plus grandes et plus riches provinces ont été en mesure d'assumer elles-mêmes nombre de services, mais les provinces les plus pauvres se tournent toujours vers le gouvernement fédéral pour que celui-ci les aide directement à organiser certains de ces programmes. Ce qui m'inquiète, c'est que certaines provinces dont la population est peu nombreuse ont également une population qui vieillit; or, les programmes qu'elles ont déjà ne sont certainement pas aussi développés que ceux qu'on trouve dans les provinces plus riches et plus grandes. Le ministre et ses collaborateurs prévoient-ils que, dans le cas des plus petites et plus pauvres provinces, il faudra prévoir des fonds supplémentaires, en sus de ceux prévus dans l'entente, pour que les services offerts par celles-ci répondent à la norme nationale?

Le président: Merci, monsieur Grafftey. Madame le ministre.

Mlle Bégin: Monsieur le président, je comprends et partage les préoccupations qui sont au cœur de la question de M. Grafftey, mais je rejette un aspect de son analyse, si vous me le permettez.

D'après ce que j'ai vu jusqu'à présent, les craintes exprimées par certains groupes, organismes et individus, à savoir que l'argent n'ira pas où il doit aller, que la structuration d'un secteur qui n'est pas encore tout à fait développé ne se fera jamais, n'ont rien à voir avec la taille d'une province donnée. J'ai pu remarquer que cela a beaucoup plus à voir avec ce que croit le gouvernement au pouvoir. Je regrette de ramener la question à son aspect politique, mais cela n'a rien à voir avec la taille de la province. Je ne crois pas que la taille, au sens où vous l'avez employé, c'est-à-dire une plus petite assiette fiscale, soit un facteur direct. Avant l'instauration du programme RAP, les provinces devaient prendre l'initiative, devaient fournir 50 p. 100 de l'argent nécessaire à un projet donné pour obtenir notre contribution de 50 p. 100. Maintenant, elles reçoivent un versement global qui est un peu plus élevé—et parfois beaucoup plus élevé—que 50 p. 100.

Le débat se situe donc entre le ministre provincial des services sociaux et de bien-être et son propre ministre des Finances, ou trésorier, et c'est là que les groupes locaux entrent en jeu. C'est pourquoi je trouve tellement important que ces groupes redéfinissent leur action dans le contexte de la politique moderne et aillent voir le ministre responsable pour lui demander quelles sont ses priorités, puisque nous ne pouvons pas décider qu'un service d'aide aux foyers est supérieur à un autre service, si le gouvernement de la province croit le contraire. C'est aux groupes de la province même de décider ce qu'ils veulent et de pousser leurs représentants dans cette voie.

Cela dit, l'ensemble des possibilités fiscales des plus petites et plus pauvres provinces est certainement un problème et une inquiétude, bien qu'on puisse également faire valoir qu'il existe, en fait, un statut particulier pour plusieurs régions du pays. Tout d'abord, ce qui pourrait maintenant tout chambarder dans une petite province moins riche, c'est l'augmentation

[*Texte*]

That is looked after because that remains under CAP. It continues to be a 50-50 shared program and will continue.

Therefore, as to block funding per se, namely, the development of social services, we are putting all our efforts into sending, at the request of the provinces in the way that they define it for us, our experts who have developed a certain expertise in the field of social services, to help them in whatever particular situation or problem or program they want to assess or develop, instead of their having to pay for contractors from God knows what other country and incurring big costs even in just trying to find the right person. We provide that sort of expertise. We help them go to other provinces and meet other experts and see what other provincial governments have done, and so on.

We help to develop in particular, as a sort of backbone to any action, a data system for each of them at their request, the way they want it, having in mind that it should have possibilities for exchange nationally. Under the Rehabilitation Fund, for instance, of $50 million over five years, which was part of this block-lending agreement, 25 per cent of the fund by law will be for the Atlantic Provinces. That I would like to stress. So there is a written or unwritten built-in protection, and a very strong awareness of and concern in the department for that problem.

• 1005

The Chairman: Thank you, Madam Minister.

Mr. Grafftey, you may continue.

Mr. Grafftey: Thank you. I end up my remarks on the block funding arrangements, that I have already let the Minister know, Mr. Chairman, both informally and formally that we approve of it in principle. I have one regret and that has something to do with our general parliamentary institutions; I guess it has something to say about our institutions in general. It is that a thing so dynamic and so important as this, in spite of the Minister's good efforts and those of her officials is relatively complicated; it should be understood at the grass roots level and debated almost at the town hall level. I find it rather frustrating that these things are as complicated as they are when I go to individual Canadians to discuss the matter. There is one last thing I will say before I terminate this line of questioning and I say this . . .

Mlle Bégin: Vous me permettez de le dire en français?

Le président: Monsieur Grafftey.

M. Grafftey: Oui, oui, certainement.

Le président: Madame le ministre.

Mlle Bégin: Ce que M. Grafftey vient de dire est très vrai et d'une importance capitale parce que c'est l'essence même du Canada. Et c'est pour cela, entre autres, d'après moi, que le Canada s'éloigne des individus dans chacune des provinces et qu'on a des situations comme celle du Québec. Alors, nous, de notre côté, nous allons faire des efforts pour traduire en

[*Traduction*]

soudaine du nombre de ses prestataires. C'est prévu, puisque cet aspect relève toujours du RAP. Le programme continue à en être un à frais partagés 50-50.

Par conséquent, pour ce qui est des subventions en bloc comme telles, qui visent la mise sur pied de services sociaux, nous faisons tout notre possible pour envoyer, à la demande des provinces, nos experts, qui ont acquis une certaine compétence dans le domaine des services sociaux, pour aider celles-ci, qu'il s'agisse d'une situation, d'un problème ou d'un programme à évaluer ou à élaborer, au lieu de laisser aux provinces le soin de payer des consultants qui viennent de Dieu sait quels pays et de dépenser de l'argent pour tenter de trouver la personne appropriée. Nous fournissons ce genre de compétence. Nous aidons les provinces à communiquer avec les autres provinces et à rencontrer d'autres experts, afin de voir comment les autres gouvernements provinciaux se sont tirés d'affaire.

Nous avons aidé à élaborer, pour en faire un pilier à toute action, un système informatique pour les provinces, à leur demande, comme elles le veulent, compte tenu du fait que le système doit offrir des possibilités d'échanges nationaux. Dans le cadre du régime de réadaptation, par exemple, nous avons prévu 50 millions de dollars au cours des cinq prochaines années, dans le cadre de l'entente sur les subventions en bloc, dont 25 p. 100 sont réservés, en vertu de la loi, aux provinces Atlantiques. J'aimerais le souligner. Il existe donc une protection écrite ou implicite, ainsi qu'une sensibilisation très accentuée et une très grande préoccupation au ministère, face à ce problème.

Le président: Merci, madame le ministre.

Monsieur Grafftey, vous pouvez continuer.

M. Grafftey: Merci. Je termine mes observations sur les arrangements de financement global en réitérant ce que j'ai déjà dit au ministre, c'est-à-dire que nous approuvons le principe. J'ai seulement un regret à exprimer, et il tient à la nature de l'institution parlementaire; en fait, ce serait plutôt nos institutions en général. Je regrette qu'un programme aussi dynamique et important que celui-ci, malgré tous les bons efforts du ministre et de ses fonctionnaires, reste relativement compliqué; il devrait être compris au niveau de la base et faire l'objet de débat au niveau du conseil municipal. Il est frustrant pour moi de constater la complexité de ces programmes lorsque je dois en discuter avec nos citoyens. J'ai une dernière chose à dire avant de terminer mes questions à ce sujet, et c'est ceci . . .

Miss Bégin: May I answer you in French?

The Chairman: Mr. Grafftey.

Mr. Grafftey: Yes, certainly.

The Chairman: Madam Minister.

Miss Bégin: What Mr. Grafftey has just said is very true and is of capital importance because it is the very essence of Canada. And, in my opinion, it is for this reason, among others, that the reality of Canada is becoming more remote to individuals in each of the provinces and we find ourselves with situations such as that existing in Quebec. We, in the depart-

[*Text*]

langage de tous les jours des arrangements financiers constitutionnels qui sont incompréhensibles dans le jargon officiel. D'ailleurs, nous avons déjà commencé à le faire.

Le président: Monsieur Grafftey.

M. Grafftey: Madame le ministre, à maintes reprises à la Chambre des communes, à la suite de discours d'autres ministres, pas du ministre actuel, j'ai posé des questions sur les allocations familiales, sur les pensions, sur l'universalité de ces paiements. Je comprends bien que la politique du gouvernement, à l'heure actuelle, est la politique du ministre. Cela est normal. D'après les conversations que j'ai eues avec vous, madame le ministre, vous êtes entièrement en faveur de l'universalité. Mais aussi, je vais parler bien ouvertement. Nous avons de notre côté de la Chambre des députés qui vont remettre en question la politique de l'universalité des paiements d'allocations familiales et de pensions en général.

Je ne peux pas éviter cela, moi-même, dans la position où je suis. C'est la même chose pour vous de votre côté. Certains ministres vont peut-être mettre en question vaguement le principe de l'universalité dans leurs discours à travers le pays. Ce que je comprends, c'est que la politique du gouvernement à l'heure actuelle appuie le principe de l'universalité des paiements dans ces domaines-là.

Je peux vous assurer, madame le ministre, que notre Parti est complètement d'accord avec vous là-dessus, que nous vous appuyons de notre côté même si de temps à autre ... Vous savez, c'est la politique aujourd'hui. Vous avez vos gens qui vont exprimer vaguement leurs idées. Cela coûte très cher, l'universalité. Mais je sais qu'il est extrêmement difficile, même avec les ordinateurs aujourd'hui, de faire un évaluation des moyens d'existence des gens.

I have heard the arguments for means tests. I have heard the argument. People say, that now we have computers it will be easier, but even with the computer, Madam Minister, I just do not see how we can approach this problem. I have not found a compromise between what we are doing now and the other extreme which would look like a means test that will be satisfactory. So we support the principle of universality. That is our official party position in spite of what you might hear from time to time from own individual members, as I hear from time to time from balloons going up from your individual members. I think it is a very important principle that there is a bipartisan approach on the principle of universality, and payments of these fields at the same time.

The Chairman: That you, Mr. Grafftey.

Madame le ministre.

Mlle Bégin: Monsieur le président, en ce qui concerne l'universalité, je pense qu'il est important de dire que dans une période où l'économie est incertaine ou difficile, la tentation est très forte partout, pour tout le monde, d'aller au plus gros secteur de dépenses pour essayer de faire des économies. Je pense que c'est ni plus ni moins de cela dont on a été les témoins, de ce qui donne aux gens la tentation de dire: «Si on faisait telle chose, si on enlevait l'allocation familiale lorsqu'il

[*Translation*]

ment, will be making efforts to translate into common language the constitutional financial arrangements which are incomprehensible when expressed in official jargon. As a matter of fact, we have already begun to do this.

The Chairman: Mr. Grafftey.

Mr. Grafftey: Madam Minister, on numerous occasions in the House of Commons, following speeches made by previous ministers, I asked questions about the universality of family allowances and pensions. I realize that the government's present policy is the same as that of the Minister. It is logical. Judging from my conversations with you, Madam Minister, you are in complete agreement with the principle of universality. To be completely honest about it, so am I. On our side of the House, there are some members who question the policy of universality for the payment of family allowances and pensions.

There is no way I can prevent such remarks from being made. You are in the same position. Some ministers may question, in a way, the principle of universality in the speeches they make throughout the country. But the government policy at the present time is in favour of universal payments in this field.

I can assure you, Madam Minister, that our party is in complete agreement with you on this point even though, at times, some voices may contest the principle. You know what politics is nowadays. People on your side will also express some vague ideas. Universality is very costly. I know that it is very difficult, even with computers, to make an adequate means test.

J'ai entendu des arguments en faveur d'une évaluation du revenu. Certains prétendent que l'utilisation d'ordinateurs facilitera la tâche. Mais même là, madame le ministre, je ne vois pas comment nous pourrons aborder le problème. Je ne vois pas de compromis acceptable entre le système actuel et l'autre extrême, une évaluation du revenu. Donc, nous appuyons le principe de l'universalité. Cela est la position officielle de notre parti, malgré certains commentaires faits de temps à autre par les députés conservateurs. J'entends également parfois des députés libéraux penser à haute voix. Je crois qu'il est important que le principe de l'universalité soit reconnu par les deux partis.

Le président: Merci, monsieur Grafftey.

Madam Minister.

Miss Bégin: Mr. Chairman, as far as universality is concerned, I think it is important to point out that in a period of economic uncertainty or difficulty, there is a very great temptation to attempt to effect savings by cutting down on the sector involving the largest expenditures. I think this is the type of phenomenon we have been witnessing when people suggest that one-child families or those whose income is in excess of a certain amount not be eligible for family allowances, the savings thus realized accruing to the government.

[*Texte*]

n'y a qu'un enfant, ou au delà de tel revenu familial, on sauverait tant d'argent.»

• 1010

Il faut se rappeler que le paiement des allocations familiales cette année, au Canada, est de 2 milliards de dollars et que celui de l'ensemble des pensions de vieillesse est de 4.5 milliards de dollars. Leur indexation est fixée en conséquence et l'universalité est un autre chemin des anciennes économies.

Nous avons toujours dit, le député a raison, qu'une certaine universalité de base, pour tous, était la politique gouvernementale.

Maintenant, je pense que nous nous entendons tous aussi pour tâcher de trouver des moyens, à l'intérieur de ce que je viens de dire, de s'assurer dans le cas précis, disons, des allocations familiales, que les familles en bas de l'échelle des revenus voient leurs enfants équipés de suffisamment d'allocations par opposition aux familles de l'échelle supérieure des revenus. Cela, nous l'avons dit souvent. C'est ce à quoi nous travaillons dans le cadre d'un certaine universalité de base.

Le président: Merci, mademe le ministre. Monsieur Grafftey, si vous voulez continuer . . .

M. Grafftey: Monsieur le président, je comprends bien qu'il y a un honorable député du gouvernement de l'autre côté. Est-ce qu'il est possible . . . J'ai deux questions très brèves. Ce seront les dernières questions que je poserai aujourd'hui. Êtes-vous d'accord?

Le président: Je ne pense pas, monsieur Grafftey, que M. Robinson ait des questions à poser à son propre ministre. Si vous voulez procéder . . .

Mr. Robinson (Toronto-Lakeshore): I will give way to Mr. Grafftey. I have no questions.

Mr. Grafftey: Miss Bégin, in the area of unemployment I am finding—and I have not too many statistics right now on this, except that we now know of the million unemployed, or so—that approximately 39 per cent of these people have been unemployed for over 16 weeks. The Minister has wisely said before, and I support her pronouncements, that we are not encouraging people to go on welfare, and any government in office does all that it can do to create jobs and create opportunity. But we have to be realistic in the situation, we are going through hard economic times. I am not going to paint an irresponsible picture, Miss Bégin, of the welfare rolls' swelling. I am not going to do that, no. But I am going to take my responsibilities this morning and recognize that it seems obvious to me that there will be pressure on the provinces on the local level to pay increased welfare expenditures if the situation continues or even gets worse. Have any of the the provinces made special petitions to the Minister? I have not myself been in touch with any of the provinces, have any of the provinces made special petitions directly or indirectly to the federal authority for special assistance at this time because of the increasing pressure brought to bear on them in the welfare area?

The Chairman: Thank you, Mr. Grafftey. Miss Bégin.

[*Traduction*]

We should remember that the payment of family allowances this year in Canada represented $2 billion and the cost of all old age pensions was $4.5 billion. The pensions are indexed and elimination of universality might be seen as a way of making savings.

We have always maintained as our policy a certain basic universality.

I think we all agree that efforts should be made, within the limits of this basic principle, to ensure that families at the lowest end of the wage scale receive a sufficient amount in family allowance payments in comparison with families at the higher end of the scale. This is something we have often said. We are working to achieve this objective within the framework of a certain basic universality.

The Chairman: Thank you, Madam Minister. Mr. Grafftey, if you would like to continue . . .

Mr. Grafftey: Mr. Chairman, I understand that there is an hon. member from the government party present. Would it be possible . . . I have two very brief questions to ask. It will be my last ones today. Do I have your permission?

The Chairman: I do not think, Mr. Grafftey, that Mr. Robinson has any questions to ask the Minister. If you would like to proceed . . .

M. Robinson (Toronto-Lakeshore): Je cède la parole à M. Grafftey. Je n'ai pas de questions à poser.

M. Grafftey: Dans le domaine du chômage, j'ai appris—je n'ai pas de statistiques très complètes sur la question maintenant, à part le million de Canadiens chômeurs—qu'environ 39 p. 100 de ces personnes ont été chômeurs pendant plus de 16 semaines. Le ministre a justement dit, et je suis d'accord avec elle, que nous n'allons pas encourager les Canadiens à chercher des prestations de bien-être social; et le gouvernement fait tout pour créer des emplois et des débouchés. Mais nous devrons faire preuve de réalisme, étant donné la crise économique qui règne. Je ne vais pas tenir des propos alarmistes en disant que la liste des bénéficiaires de l'assistance sociale ne cesse de s'allonger. Mais il me semble évident que les provinces devront consacrer davantage d'argent aux prestations de bien-être si la situation continue, ou empire. Avez-vous reçu des pétitions spéciales de la part de certaines provinces? Y a-t-il des provinces qui ont demandé au gouvernement fédéral une aide spéciale à cause d'une demande plus forte dans le domaine de l'assistance sociale?

Le président: Merci, monsieur Grafftey. Mademoiselle Bégin.

[*Text*]

Miss Bégin: Mr. Chairman, on that problem, no one has ever addressed to me or to my predecessor in recent times a petition, and no provincial minister wrote to me on that subject, as far as I can recall right now. I just checked with my officials and we do not know of any of that.

We do know, however, of a certain relationship between higher unemployment and welfare rolls in situations of crisis, such as long periods of unemployment in particular areas, for instance, but no one yet knows the exact relationship, nor did I mention the percentage of increase it would mean for a given welfare roll. One Atlantic province told me that they have actually, this year, decreased it; the provincial minister with whom I was discussing their problem told me that he has actually decreased—all proportions kept—his welfare roll. And one of the Western provinces, of which I was not expecting it told me that they seem to have increased theirs tremendously. And nobody knows.

• 1015

By the way, speaking of the western province I had in mind, you have also to realize the movement of population in Canada right now towards booming provincial economies and the disruption or difficulty of adjustment of certain of these residents of elsewhere in Canada suddenly arriving in a city without a job, just having heard in the newspaper that it is booming over there. There is a time of adjustment when these people can be picked up by a particular welfare roll for a short period of time.

I am not saying there is not unemployment. There is, and it is of great concern. But I want to state that that is why we kept the 50-50 cost-sharing agreement with provinces under CAP for welfare: because any sudden change is picked up by CAP and offered a certain protection. We also consider that despite the criticisms of many people in this House, the UIC program does satisfy a situation like the one we are having of a difficult moment in the Canadian economy.

Mr. Grafftey: Thank you very much, Madam Minister.

The Chairman: Mr. Grafftey.

Mr. Grafftey: In another area, Madam Minister, I note that a report has just been released by the joint Public Service Commission and Department of Manpower and Immigration study team on the employment of physically and mentally handicapped people. I quote from the report, Madam Minister:

> It must be concluded that physically and mentally handicapped workers do not receive reasonable opportunities to obtain jobs in the federal government.

I know the Minister is making efforts from her department to encouage the private sector to do a reasonable job in employing the physically and mentally handicapped. Your

[*Translation*]

Mlle Bégin: Monsieur le président, aucune pétition de ce genre n'a été reçue récemment, ni par moi, ni par mes prédécesseurs, et que je me souvienne, aucun ministre provincial ne m'a écrit à ce sujet. Je viens de vérifier avec mes collaborateurs, et je vous confirme ce que je vous ai dit.

Nous savons qu'il existe quand même un certain rapport entre un taux de chômage plus élevé et le nombre de bénéficiaires de prestations de bien-être social dans des périodes de crise. Mais nous n'avons aucun renseignement précis à ce sujet, et nous ne saurions dire quel serait le pourcentage de hausse dans une région donnée. Un ministre d'une province Atlantique m'a informée que sa province avait vu une baisse,—toute proportion gardée,—du nombre de bénificiaires de l'assistance sociale. Par contre, j'ai appris qu'une province de l'Ouest, au sujet de laquelle je n'attendais pas cette nouvelle, a dû augmenter énormément ses prestations de bien-être social. Et cela, personne ne le sait.

En passant, au sujet de la province de l'Ouest à laquelle je pensais, il faut tenir compte, à l'heure actuelle, de la migration de la population vers les provinces dont l'économie est en expansion et, partant, de la difficulté d'adaptation que connaissent certains de ces résidents d'ailleurs au Canada, qui arrivent tout à coup, sans travail, dans une ville, ayant lu dans les journaux qu'il y avait une rapide expansion là. Il s'ensuit une période d'adaptation au cours de laquelle ces personnes peuvent être prises en charge par les services de bien-être, pour un peu de temps.

Je ne nie pas l'existence du chômage, il existe, et cela nous préoccupe beaucoup. Mais je voulais rappeler pourquoi nous avons conservé l'accord de frais partagés à parts égales, intervenu avec les provinces en vertu du Régime d'assistance publique du Canada, parce que toute modification soudaine est absorbée par le Régime d'assistance publique, qui offre ainsi une certaine protection. Nous estimons également qu'en dépit des critiques formulées par plusieurs députés de la Chambre, le programme d'assurance-chômage se conforme aux exigences d'une situation comme celle que nous connaissons en ce moment, difficile pour l'économie canadienne.

M. Grafftey: Merci beaucoup, madame le ministre.

Le président: Monsieur Grafftey.

M. Grafftey: Dans un autre domaine, madame le ministre, je note qu'un rapport vient d'être publié par le groupe d'étude conjoint de la Commission de la Fonction publique et du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration sur l'emploi de personnes souffrant d'handicaps physiques ou mentaux. Et je cite ce rapport, madame le ministre:

> On doit conclure que les travailleurs handicapés sur le plan physique ou mental ne se font pas offrir d'occasions raisonnables d'obtenir des postes dans la fonction publique fédérale.

Je sais que le ministre s'efforce de faire en sorte que son ministère encourage le secteur privé à embaucher des personnes handicapées. Votre ministère, madame le ministre, est le

[*Texte*]

department, Madam Minister, is taking the lead in telling the private sector of the desirability of hiring these people.

Apart from the report I have just cited, Madam Minister, several studies hve been commissioned and the final consensus agrees with the conclusion of this study. I would encourage the Minister to continue with her steps to encourage the private sector to do a reasonable and progressive job in hiring the mentally and physically handicapped. I would also ask the Minister if she would encourage her colleagues in the federal government to play a greater lead in this role. It is not easy, I know. I have been an employer too. I am not going to go into that. It is not easy, but I would ask the Minister if she would take that desirable lead to tell the federal government to set an example to the private sector in moving forward in this regard.

The Chairman: Thank you, Mr. Grafftey. Madam Minister.

Miss Bégin: I can again give the figures of what I think is a major campaign that is going to take place. Of course you know that in my department we try to involve most departments. It is surprising that even my department would do that, but it is feasible and great success is already in the record. We are trying to involve the completely private sector, the business community really, and of course the voluntary organizations which always did beautiful work, before governments did. We therefore decided to give $300,000 to the Canadian Rehabilitation Council for the Disabled for them to buy about $1 million of media time to sensitize the public and educate it in exactly the direction the member is talking of.

• 1020

I would like, if I may, having the opportunity to speak to a group like this, to mention one of the projects that we helped for three years, I guess, under the National Welfare Grants Program of my department, which employers and concerned people of all over Canada should go and visit or learn about, the Mackay Center in Montreal, in Montreal North, I guess, in the northeast part of Montreal. We could provide the exact address and the name of the responsible people, where a completely commercial sheltered workshop, on a commercially operated basis, employes numerous handicapped people with different types of handicaps to work together with "normal", or not handicapped, people. It is still a new approach, very difficult, but I think quite promising. We have other National Welfare Grants projects in Saskatchewan trying to develop a way of integrating, in to real commercial life, handicapped people. In other places of Canada as well we will always encourage that, within the limits of what this Committee is going to vote us in terms of money, of course.

[*Traduction*]

fer de lance de ce mouvement lorsqu'il rappelle à l'entreprise privée qu'il est souhaitable d'embaucher ces personnes.

En plus du rapport que je viens de citer, madame le ministre, bon nombre d'autres études ont été commandées et, en définitive, il s'en dégage des idées semblables aux conclusions de cette étude. J'encourage donc le ministre à continuer à encourager le secteur privé à être raisonnable et progressiste en embauchant les handicapés physiques ou mentaux. Je voudrais également demander au ministre si elle n'encouragerait pas ses collègues du gouvernement fédéral à participer davantage à ce travail. Je sais que ce n'est pas facile, j'ai été employeur moi-même. Je ne vais pas m'attarder à cela. Je sais que cela n'est pas facile, mais je demanderais au ministre de prendre l'initiative d'inciter ses collègues fédéraux à donner l'exemple au secteur privé dans cette voie que nous nous sommes tracée.

Le président: Merci, monsieur Grafftey. Madame le ministre.

Mlle Bégin: Encore une fois, je peux vous citer des chiffres de ce qui, d'après moi, s'annonce comme une campagne d'importance considérable. Bien entendu, vous n'ignorez pas que, dans mon ministère, nous essayons de faire participer la plupart des autres ministères; il est surprenant que même mon ministère fasse cela, mais c'est possible et nous avons déjà obtenu de vifs succès. Nous nous efforçons de faire participer le secteur privé au complet, le milieu des affaires et, bien entendu, les organisations de bénévoles, qui ont accompli un travail magnifique, et cela, toutjours avant les gouvernements. Nous avons donc décidé de verser $300,000 au Canadian Rehabilitation Council for the Disabled (Conseil canadien pour la réadaptation des handicapés), afin de leur permettre d'acheter pour environ 1 million de dollars de temps d'antenne, ce qui leur permettra de sensibiliser le public et de l'éduquer dans le sens mentionné par le député.

Si vous le permettez, étant donné que j'ai l'occasion de m'adresser à un groupe comme celui-ci, je vais évoquer l'un des projets que nous avons appuyés pendant trois ans, je crois, en vertu du programme de subventions nationales au bien-être de mon ministère. Ce programme permet aux employeurs et aux citoyens de tout le Canada préoccupés par ces questions d'aller voir le centre Mackay, à Montréal, ou de se renseigner à son sujet, ou enfin ils devraient le faire. Ce centre se trouve à Montréal-Nord, je crois, enfin, au nord-est de Montréal. Nous pouvons vous fournir l'adresse exacte, ainsi que le nom des gens qui se dont chargés de la mise sur pied d'un atelier protégé, sur une base entièrement commerciale. Cet atelier fait travailler bon nombre d'handicapés, souffrant de diverses formes d'incapacités et leur permet de travailler avec des gens "normaux", ou qui ne souffrent pas d'handicap. Cela constitue une approche nouvelle, très difficile, mais je crois qu'elle est très prometteuse. Il y a d'autres programmes de subventions nationales au bien-être en Saskatchewan, où l'on tente de trouver le moyen qui permettra d'intégrer les handicapés à la vie commerciale. Nous encouragerons toujours ce genre de projets qui surviendront ailleurs également, au Canada, tenant

[*Text*]

As to the last part of the question, regarding my role vis-à-vis the other ministries of the federal government, I can assure the member that we are doing our best. On that I would like to ask Mr. Iverson to add the specific action we have undertaken right now regarding the handicapped.

The Chairman: Thank you, Madam Minister. Mr. Brian Iverson.

Mr. Brian J. Iverson (Assistant Deputy Minister, Social Services Programs, Department of National Health and Welfare): Mr. Chairman, I am not certain there is too much to add to the Minister's already full answer. I could perhaps recall that a year or so ago the department co-sponsored with the province of Ontario a major seminar in which a large number of senior industrialists came together. The sole purpose of that seminar or workshop was to encourage the very type of action that the honourable member has asked about and the Minister has commented on. In the general area of the leadership role, I think, Mr. Chairman, the department has taken advantage of not only the hiring of the handicapped to attempt to foster as positive an attitude as possible, but also such things as the access of the handicapped to public buildings, and so on. So I am really not adding much to what the Minister has said.

Mr. Grafftey: I really meant the other departments of government too. Apart from the Department of National Health and Welfare, the campaign involves other departments in terms of encouraging them to hire these people, does it?

Mr. Iverson: Mr. Chairman, yes, through interdepartmental mechanisms, we have been pursuing this policy in all possible ways.

Mr. Grafftey: Madam Minister, I see that Mr. Morrison is here from Food and Drug. In that field would be my last question in terms of the day. It is about that more specific thing, Madam Minister, that has come up recently, and I possibly it may be constructive to get some clarification.

Miss Bégin: Dr. Morrison, you can answer?

Mr. Grafftey: Recently we have all read of reports, Madam Minister, and I am not going to get into the politics of marijuana and pot use. Without getting into the politics of that I think we should bring up one realistic occurrence, and I want to see whether there is any development on the Canadian side of the border in this regard. Recently there have been reports that the Drug Enforcement Agency, DEA, of the United States has been spraying marijuana fields in Mexico with paraquat, a herbicide. This herbicide is fatal if swallowed, or so say the instructions on the container. It is also supposed to cause severe lung damage if paraquat-treated grass is smoked.

[*Translation*]

toujours compte, bien entendu, des limites du budget que ce Comité nous accordera.

Pour ce qui est de la dernière partie de la question, portant sur mon rôle par rapport aux autres ministères du gouvernement fédéral, je peux assurer le député que nous faisons tout en notre pouvoir pour réaliser ce souhait de sa part. Sur ce, j'aimerais demander à M. Iverson de préciser quelles mesures précises nous avons prises à l'heure actuelle à l'égard des handicapés.

Le président: Merci, madame le ministre. Monsieur Brian Iverson.

M. Brian J. Iverson (sous-ministre adjoint, Programme des services sociaux, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, je ne suis pas sûr qu'il y ait beaucoup à ajouter aux réponses déjà passablement complètes fournies par le ministre. Toutefois, je peux peut-être rappeler qu'il y a à peu près un an, le ministère, en collaboration avec la province de l'Ontario, a parrainé un séminaire réunissant un grand nombre de cadres supérieurs du secteur industriel. Ce séminaire, ou cet atelier, avait pour seul but d'encourager précisément le genre de mesures au sujet desquelles l'honorable député a demandé des éclaircissements et au sujet desquelles le ministre a fait ces observations. Pour ce qui est de prendre les devants dans cette campange, je crois, monsieur le président, que le ministère a non seulement tiré parti de l'embauche des handicapés pour susciter l'attitude la plus positive possible, mais il a en outre installé des rampes d'accès aux édifices publics, etc. Je n'apporte donc pas grand-chose de neuf par rapport à ce que le ministre vient de dire.

M. Grafftey: J'entendais par là les autres ministères du gouvernement également. Car, à part le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, la campagne ne cherche-t-elle pas à faire participer d'autre ministères en les encourageant à embaucher ces gens?

M. Iverson: Oui, monsieur le président, nous avons assuré le mise en vigueur de cette politique de toutes les façons possibles, par le truchement de mécanismes interministériels.

M. Grafftey: Madame le ministre, je remarque la présence de M. Morrison, des Aliments et drogues. J'aimerais donc en profiter pour lui poser une question, qui sera la dernière de ma part aujourd'hui. Il s'agit d'une question plus précise, madame le ministre, qui a été soulevée récemment, et il peut être utile d'obtenir certains éclaircissements à son sujet.

Mlle Bégin: Monsieur Morrison, pouvez-vous répondre?

M. Grafftey: Madame le ministre, nous avons tous lu ces derniers temps certains rapports, et je ne vais pas m'aventurer à parler des questions de la politique relative à l'usage de la marijuana et du hachisch. Donc, sans m'aventurer dans ce domaine, je crois qu'il nous faudrait évoquer, de façon réaliste, un fait au sujet duquel j'aimerais savoir si on a découvert autre chose de ce côté-ci de la frontière canadienne. On a dit récemment que la Drug Enforcement Agency, la D.E.A., des États-Unis, a vaporisé les champs de cannabis du Mexique d'un herbicide, le paraquat. Cet herbicide est fatal s'il est ingéré, enfin, c'est ce que disent les instructions figurant sur le contenant. On lui attribue également de graves lésions aux

[*Texte*]

This herbicide-treated grass is now reported, I believe, to be in Canada. I am not saying it is. I understand it could be. I ask the Minister whether the Canadian Department of National Health and Welfare intends to warn Canadians of the danger of smoking this grass, as is being done in the United States. I suppose by declaring a said warning, well, I do not think there would be a direct or indirect implication that the government supports the smoking of drugs. But there is a danger in the United States in this regard. The same danger is perceived here in Canada. Does the drug enforcement agency here in Canada feel under the circumstances, currently, the same necessity to issue such a warning?

• 1025

The Chairman: Thank you, Mr. Grafftey.

Now, Madam Minister, if you would like to . . .

Miss Bégin: I would like to invite Dr. Morrison to answer that question, Mr. Chairman.

The Chairman: Dr. Morrison.

Dr. Morrison: Mr. Chairman, since 1975, the Mexican government, not the American government, has been spraying marijuana fields . . .

Mr. Grafftey: Did I say "the American"?

Dr. Morrison: The herbicide paraquat has been used for that purpose and, as you know, it kills the plant within about 48 hours. So those people who are growing plants immediately rush out after the helicopters leave and begin to cut the plant down so they can sell it before it is unsalable.

There have been suggestions from the south-western United States, where most of the marijuana sold is of Mexican origin, that some of the samples have been contaminated with paraquat and the Drug Enforcement Agency in the U.S. has conducted some studies with animal models, to determine whether or not, when marijuana containing residues of paraquat is smoked, the paraquat is simply burned up and destroyed, or whether some of it is volatilized and breathed in with the smoke. The suggestions are that some paraquat does survive the burning of a marijuana cigarette, and since appreciably high levels of paraquat have been found—up to 3,500 parts per million, which is really quite high—in some samples of Mexican marijauna, there has been concern in the U.S. And four ill-documented cases of what, perhaps, may have been paraquat poisoning in California have been reported within the last three or four weeks.

We have been looking, in this country, for paraquat residues in marijuana. We have not yet found any. We recognize that most of the marijuana in this country does not come from Mexico, and we do not know what persistence of paraquat residues would be in marijuana which had to be shipped for long distances and stored for relatively long periods of time.

[*Traduction*]

poumons si l'on fume des feuilles de marijuana traitées au paraquat.

On dit maintenant qu'on trouve au Canada, de cette marijuana traitée à l'herbicide, je crois. Je ne l'affirme pas, mais je crois que c'est possible. J'aimerais savoir du ministre si le ministère canadien de la Santé nationale et du Bien-être social a l'intention de mettre en garde les Canadiens contre le danger que représente le fait de fumer de cette marijuana, comme on le fait aux États-Unis. Je crois bien qu'en faisant état de cette mise en garde, on ne conclura pas que le gouvernement, de façon directe on indirecte, appuie la consommation de drogues. Mais il existe un danger aux États-Unis à cet égard. On songe au même danger pour le Canada. Est-ce que l'organisme chargé de la surveillance des drogues au Canada estime que, dans les circonstances actuelles, il serait également nécessaire de faire cette mise en garde?

Le président: Merci, monsieur Grafftey.

Maintenant, madame le ministre, si vous voulez bien . . .

Mlle Bégin: J'inviterais M. Morrison à répondre à cette question, monsieur le président.

Le président: Monsieur Morrison.

M. Morrison: Monsieur le président, depuis 1975, c'est le gouvernement mexicain, et non le gouvernement américain, qui a fait vaporiser les champs de cannabis . . .

M. Grafftey: Est-ce que j'ai dit «le gouvernement américain»?

M. Morrison: On a utilisé l'herbicide paraquat à cette fin et, comme vous le savez, il détruit la plante en 48 heures environ. Par conséquent, ceux qui font la culture de cette plante, après que les hélicoptères sont partis, s'empressent de la couper, afin de la vendre avant que cela devienne impossible.

On a entendu dire, dans le sud-ouest des États-Unis, où la plupart de la marijuana vendue provient du Mexique, que certains des échantillons avaient été contaminés au paraquat. A la suite de cela, l'organisme de surveillance des drogues des États-Unis a effectué des études utilisant des animaux, afin de déterminer ce qui se passe après qu'on a fumé de la marijuana contaminée au paraquat; le paraquat était-il simplement brûlé et détruit, ou est-ce qu'une partie de cet herbicide se volatilise et est donc aspirée avec la fumée. On croit qu'il subsiste du paraquat une fois la cigarette de marijuana consumée, et étant donné qu'on a décelé des niveaux sensiblement élevés de paraquat—jusqu'à 3,500 parties par million, ce qui est vraiment très élevé—dans certains échantilons de marijuana mexicaine, on s'est quelque peu préoccupé de cela aux États-Unis. On a également fait état de quatre cas, mal documentés, de ce qui peut avoir été un empoisonnement au paraquat, en Californie, et cela, au cours des trois ou quatre dernières années.

Au Canada, nous avons cherché des résidus de paraquat dans la marijuana. Nous n'en avons pas encore trouvés. Nous savons que presque toute la marijuana se trouvant au pays ne vient pas du Mexique, et nous ne savons pas quelle serait la longévité des résidus de paraquat dans la marijuana lorsque la plante doit être expédiée sur de longues distances et entreposée pendant des périodes relativement longues.

[*Text*]

So far, though, we are continuing our analytical studies. We have not found any samples—and some of those have been biased samples of authentic Mexican origin—which contain any paraquat. So at this point in time we have not been faced with the requirement to decide about making any kind of public announcement. As I say, we are continuing our analytical studies. We have not found anything yet.

The Chairman: Dr. Morrison, may I ask for the spelling of the word "paraquat"?

Dr. Morrison: P-A-R-A-Q-U-A-T.

The Chairman: I see.

Dr. Morrison: I can give you the chemical name, if you want it.

Mr. Grafftey: Mr. Chairman, that, for the day, . . . Cela met fin aux questions que j'avais à poser aujourd'hui.

Le président: Merci, Monsieur Grafftey. Cela met fin également aux témoignages du Comité aujourd'hui.

En votre nom, je voudrais remercier le ministre et ses fonctionnaires pour avoir assidûment assisté à trois réunions cette semaine et de nous avoir renseignés d'une façon fort intelligente et intéressante sur tous les crédits et les questions qui préoccupent ce Ministère. Je vous remercie personnellement, madame le ministre, pour votre présence, et je vous remercie également pour la présence de vos hauts fonctionnaires.

Mlle Bégin: Cela nous a fait plaisir, monsieur le président.

Le président: A mardi, messieurs. Je voudrais vous donner avis que mardi prochain le témoin sera l'honorable ministre de la Consommation et des Corporations, M. Warren Allmand. Il présentera son budget principal 1978-1979, sous la rubrique Consommation et Corporations.

La réunion est ajournée.

[*Translation*]

Jusqu'à maintenant, toutefois, nous poursuivons nos analyses. Nous n'avons pas encore trouvé d'échantillons—et certains d'entre eux étaient d'authentiques échantillons mexicains—qui contiennent la moindre trace de paraquat. Donc, à l'heure actuelle, nous ne sommes pas en face d'une situation qui exige de songer à faire une déclaration publique. Comme je l'ai dit, nous poursuivons nos analyses. Nous n'avons encore rien trouvé.

Le président: Monsieur Morrison, puis-je vous demander d'épeler le mot «paraquat»?

M. Morrison: P-A-R-A-Q-U-A-T.

Le président: Je vois.

M. Morrison: Je peux vous donner son nom scientifique, si vous le voulez.

M. Grafftey: Monsieur le président, cela suffit pour aujourd'hui . . . This puts an end to the questions I wanted to ask today.

The Chairman: Thank you, Mr. Grafftey. This also puts an end to the evidence which will be heard by the Committee today.

In your name, I would like to thank the Minister and her officials for having assiduously been present to three meetings this week and for having informed us in a very intelligent and interesting way on all the appropriations and the questions that are of concern to that department. I now want to thank you personally, Madam Minister, for your presence, and I also thank you for the presence of your officials.

Miss Bégin: It was our pleasure, Mr. Chairman.

The Chairman: We will see you next Tuesday, gentlemen. I would like to notify you that next Tuesday, our witness shall be the Honourable Minister of Consumer and Corporate Affairs, Mr. Warren Allmand. He will present his estimates for 1978-1979, under the heading *Consumer and Corporate Affairs*.

The meeting is adjourned.

Third class
Troisième classe

Third Session of the
Thirtieth Parliament, 1977-78

Troisième session de la
trentième législature, 1977-78

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 9

Tuesday, April 11, 1978

Chairman: Mr. Jean-Robert Gauthier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 9

Le mardi 11 avril 1978

Président: M. Jean-Robert Gauthier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Health, Welfare and Social Affairs

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Santé, du bien-être social et des affaires sociales

RESPECTING:

Main Estimates 1978-79 under CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS

CONCERNANT:

Budget principal 1978-1979 sous la rubrique CONSOMMATION ET CORPORATIONS

APPEARING:

The Honourable Warren Allmand, Minister of Consumer and Corporate Affairs

COMPARAÎT:

L'honorable Warren Allmand, Ministre de la Consommation et des Corporations

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

First Session of the
Thirty-first Parliament, 1978

Première session de la
trente-unième législature, 1978

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 9

Tuesday, April 11, 1978

Chairman: Mr. Jean-Robert Gauthier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 9

Le mardi 11 avril 1978

Président: M. Jean-Robert Gauthier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Health, Welfare and Social Affairs

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Santé, du bien-être social et des affaires sociales

RESPECTING:

Main Estimates 1978-79 under CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS

CONCERNANT:

Budget principal 1978-1979 sous la rubrique CONSOMMATION ET CORPORATIONS

APPEARING:

The Honourable Warren Allmand, Minister of Consumer and Corporate Affairs

COMPARAÎT:

L'honorable Warren Allmand, Ministre de la Consommation et des Corporations

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

First Session of the
Thirty-first Parliament, 1978

Première session de la
trente-unième législature, 1978

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class
Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to:
Printing and Publishing,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie et Édition,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From the Department of National Health and Welfare:

Mr. Brian J. Iverson, Assistant Deputy Minister, Social Services Programs;

Dr. A. B. Morrison, Assistant Deputy Minister, Health Protection Branch.

Du Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social:

Monsieur Brian J. Iverson, sous-ministre adjoint, Direction générale des programmes des services sociaux;

Dr A. B. Morrison, sous-ministre adjoint, Direction générale de la protection de la santé.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 9

Tuesday, April 11, 1978

Chairman: Mr. Jean-Robert Gauthier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 9

Le mardi 11 avril 1978

Président: M. Jean-Robert Gauthier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Health, Welfare and Social Affairs

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Santé, du bien-être social et des affaires sociales

RESPECTING:

Main Estimates 1978-79 under CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS

CONCERNANT:

Budget principal 1978-1979 sous la rubrique CONSOMMATION ET CORPORATIONS

APPEARING:

The Honourable Warren Allmand, Minister of Consumer and Corporate Affairs

COMPARAÎT:

L'honorable Warren Allmand, Ministre de la Consommation et des Corporations

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Third Session of the Thirtieth Parliament, 1977-78

Troisième session de la trentième législature, 1977-1978

26302—1

STANDING COMMITTEE ON HEALTH, WELFARE AND SOCIAL AFFAIRS

Chairman: Mr. Jean-Robert Gauthier
Vice-Chairman: Mr. Gilles Marceau

Messrs.

Appolloni (Mrs.)
Baker (*Gander-Twillingate*)
Brisco
Caouette (*Villeneuve*)
Corbin
Dinsdale
Grafftey
Halliday
Harquail

COMITÉ PERMANENT DE LA SANTÉ, DU BIEN-ÊTRE SOCIAL ET DES AFFAIRES SOCIALES

Président: M. Jean-Robert Gauthier
Vice-président: M. Gilles Marceau

Messieurs

Kempling
Lajoie
Martin
McGrath
Philbrook
Railton
Robinson
Rodriguez
Yewchuk

(Quorum 11)

Le greffier du Comité
Richard Rumas
Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65(4)(*b*)

On Monday, April 10, 1978:

Mr. Rodriguez replaced Mr. Knowles (*Winnipeg North Centre*);

Mr. Kempling replaced Mr. Rynard.

On Tuesday, April 11, 1978:

Mr. Martin replaced Mr. Clermont;

Mr. Baker (*Gander-Twillingate*) replaced Mr. Condon.

Conformément à l'article 65(4)*b*) du Règlement

Le lundi 10 avril 1978:

M. Rodriguez remplace M. Knowles (*Winnipeg Nord-Centre*);

M. Kempling remplace M. Rynard.

Le mardi 11 avril 1978:

M. Martin remplace M. Clermont;

M. Baker (*Gander-Twillingate*) remplace M. Condon.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from Printing and Publishing, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Imprimerie et Édition, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, APRIL 11, 1978
(10)

[*Text*]

The Standing Committee on Health, Welfare and Social Affairs met at 8:20 o'clock p.m. this day, the Chairman, Mr. Jean-Robert Gauthier, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Baker (*Gander-Twillingate*), Corbin, Gauthier (*Ottawa-Vanier*), Harquail, Kempling, Marceau, Martin and McGrath.

Other Member present: Mr. Clermont.

Appearing: The Honourable Warren Allmand, Minister of Consumer and Corporate Affairs.

Witnesses: From the Department of Consumer and Corporate Affairs: Mr. M. McCabe, Assistant Deputy Minister, Consumer Affairs Bureau; Mr. H. Bardon, Assistant Deputy Minister, Field Operations Service; Mr. D. Bond, Assistant Deputy Minister, Intellectual Property; Mr. R. M. Davidson, Senior Deputy Director, Bureau of Competition Policy; Mr. J. L. Howard, Assistant Deputy Minister, Corporate Affairs Bureau.

The Committee resumed consideration of the Order of Reference dated Wednesday, March 1, 1978 relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1979 (*See Minutes of Proceedings, Tuesday, April 4, 1978, Issue No. 6*).

With the consent of Members present, Votes 45 and 50 under National Health and Welfare were allowed to stand and the Committee considered Vote 1 under Consumer and Corporate Affairs.

The Minister made a statement and with the witnesses answered questions.

At 9:48 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 11 AVRIL 1978
(10)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales se réunit aujourd'hui à 20 h 20 sous la présidence de M. Jean-Robert Gauthier (président).

Membres du Comité présents: MM. Baker (*Gander-Twillingate*), Corbin, Gauthier (*Ottawa-Vanier*), Harquail, Kempling, Marceau, Martin et McGrath.

Autre député présent: M. Clermont.

Comparaît: L'honorable Warren Allmand, ministre de la Consommation et des Corporations.

Témoins: Du ministère de la Consommation et des Corporations: M. M. McCabe, sous-ministre adjoint, Bureau de la consommation; M. H. Bardon, sous-ministre adjoint, Services des opérations extérieures; M. D. Bond, sous-ministre adjoint, Propriété intellectuelle; M. R. M. Davidson, premier sous-directeur, Bureau de la Politique de concurrence; M. J. L. Howard, sous-ministre adjoint, Bureau des corporations.

Le Comité poursuit l'étude de l'ordre de renvoi du mercredi 1er mars 1978 portant sur le Budget principal pour l'année financière se terminant le 31 mars 1979 (*Voir procès-verbal du mardi 4 avril 1978, fascicule nº 6*).

Du consentement des membres présents, les crédits 45 et 50 sous la rubrique Santé nationale et Bien-être social sont réservés et le Comité étudie le crédit 1 sous la rubrique Consommation et Corporations.

Le ministre fait une déclaration puis, avec les témoins, répond aux questions.

A 21 h 48, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Richard Rumas

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

Tuesday, April 11, 1978

• (2017)

[*Text*]

Le président: A l'ordre, s'il vous plaît.

Messieurs, mesdames, nous avons ce soir comme témoin l'honorable Warren Allmand, ministre de la Consommation et des Corporations.

Nous n'avons pas besoin de quorum. Donc, j'aimerais commencer.

Nous étudions ce soir le Budget principal 1978-1979 sous la rubrique Consommation et Corporations. Du consentement unanime, j'aimerais réserver les crédits 45 et 50 sous la rubrique Santé nationale et Bien-être social et mettre en délibération le crédit 1 sous la rubrique Consommation et Corporations.

CONSOMMATION ET CORPORATIONS

Budgétaire

Crédit 1er—Consommation et Corporations—Dépenses de fonctionnement, subventions inscrites au Budget et contributions—$72,028,000.

We are pleased to have with us tonight the Honourable Warren Allmand, Minister of Consumer and Corporate Affairs. Mr. Minister, I wonder if you would care to introduce your officials at the table.

Hon. Warren Allmand (Minister of Consumer and Corporate Affairs): I am just getting a list of those officials. We have the new Deputy Minister, Mr. George Post, and Mr. Ross Murray who is responsible for our financial administration. We also have Mr. Hugh Bardon, Assistant Deputy Minister for Field Operations; David Bond, Assistant Deputy Minister for Intellectual Property; Roy Davidson, from the Bureau of Competiton; John Howard, Assistant Deputy Minister for the Bureau of Corporate Affairs; Mike McCabe, Assistant Deputy Minister for the Bureau of Consumer Affairs; and John McCarthy, Comptroller of the Financial Branch. So we have somebody from every part of the department, Mr. Chairman.

The Chairman: I understand you have a statement.

Mr. Allmand: Yes, a very short statement. It is about five minutes.

The Chairman: I would invite you to present it.

• 2020

Mr. Allmand: Mr. Chairman, as you know, this is my first time appearing before this Committee as Minister for Consumer and Corporate Affairs and it is with great pleasure that I come before the Committee to describe briefly and to answer questions about the programs Consumer and Corporate Affairs foresees for the 1978-79 fiscal year.

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

Le mardi 11 avril 1978

[*Translation*]

The Chairman: Order, please.

Ladies and gentlemen, we have the pleasure to welcome tonight the Honourable Warren Allmand, Minister of Consumer and Corporate Affairs.

We do not need a quorum, therefore, I would like to start right away.

We resume tonight consideration of the Main Estimates for 1978-79 under Consumer and Corporate Affairs. With unanimous consent, I would like to stand votes 45 and 50 under National Health and Welfare and call vote 1 under Consumer and Corporate Affairs.

CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS

Budgetary

Vote 1—Consumer and Corporate Affairs—Operating expenditure, the grants listed in the Estimates and contributions . . . $72,028,000.

Nous avons le plaisir d'accueillir ce soir l'honorable Warren Allmand, ministre de la Consommation et des Corporations. Monsieur le ministre, je vous demanderai de présenter vos collaborateurs.

L'honorable Warren Allmand (ministre de la Consommation et des Corporations): On vient de me communiquer la liste de mes collaborateurs. Nous avons le nouveau sous-ministre, M. George Post, et M. Ross Murray, qui est responsable de l'administration financière du ministère. Nous avons également M. Hugh Bardon, sous-ministre adjoint, opérations extérieures; David Bond, sous-ministre adjoint, Bureau de la propriété intellectuelle; Roy Davidson, Bureau de la politique de concurrence; John Howard, sous-ministre adjoint, Bureau des corporations; Mike McCabe, sous-ministre adjoint, Bureau de la consommation et John McCarthy, contrôleur de la direction des finances. Nous avons donc, monsieur le président, pratiquement un représentant de chaque secteur du ministère.

Le président: Je crois savoir que vous avez une déclaration à faire.

M. Allmand: Oui, très brève. Elle dure environ 5 minutes.

Le président: Je vous invite donc à nous la communiquer.

M. Allmand: Monsieur le président, comme vous le savez, c'est la première fois que je comparais devant ce comité en ma qualité de ministre de la Consommation et des Corporations, et c'est avec plaisir que je m'adresse aujourd'hui aux députés pour décrire brièvement les programmes de Consommation et des Corporations Canada que nous projetons pour l'année financière 1978-1979, et pour répondre à vos questions.

[*Texte*]

Since the main estimates you have before you already state my department's objectives, I think you will agree that it is unnecessary to repeat them.

Similarly, I doubt if it is necessary to recall how the department has succeeded in the past in achieving its objectives while complying with budget restrictions established in recent years to increase the tax dollar productivity. The main estimates submitted to you this year reflect once again our adherence to budget restraining policies adopted by the federal administration these past few years. We have therefore limited our planned expenditures to a minimum for the coming fiscal year.

Our 1978-79 main estimates total $79,543,000, an increase of $5,093,000 over 1977-78, of which $4,422,000 represents price increases for salaries, wages and other operating expenditures. At the same time the authorized man-year level for the department decreased—I repeat that—decreased from 2,688 to 2,676.

Mr. McGrath: On a point of order, Mr. Chairman.

The Chairman: I am sorry, Mr. Minister . . .

Mr. McGrath: I am not getting any translation. We are not getting a thing, as a matter of fact.

Le président: Est-ce qu'on peut vérifier la traduction? Est-ce que ça fonctionne? Ca fonctionne de ce côté-là. Parfait. Est-ce qu'on pourrait vérifier le système de traduction simultanée? Monsieur le ministre.

M. Allmand: Toutefois, monsieur le président, il ne faut pas oublier que la majorité des programmes du ministère de la Consommation et des Corporations se situe au niveau des services. La raison d'être de nos opérations extérieures est d'appliquer les lois adoptées par le Parlement pour développer des rapports harmonieux entre vendeurs et acheteurs et mettre le marché à l'abri des pratiques commerciales frauduleuses et des produits dangereux. Voilà pourquoi une bonne partie de nos dépenses est destinée aux programmes d'inspection exécutés en vertu de lois du Parlement, telles la Loi sur l'inspection du gaz, la Loi sur les poids et mesures et la Loi sur les produits dangereux, pour ne nommer que celles-ci.

Nos programmes en matière d'aide aux consommateurs s'inscrivent également dans le cadre des services au public. Nous tentons de répondre aux besoins des consommateurs en fixant des normes, en informant et, à l'occasion, en faisant office de défenseur. Nos bureaux régionaux et de district constituent un réseau qui nous permet de rejoindre directement les consommateurs, de l'Atlantique au Pacifique.

Ce contact direct contribue à donner aux citoyens le sentiment que, non seulement le gouvernement est conscient de leurs besoins, mais encore qu'il est en mesure de leur venir en aide. Lors de la révision de notre budget principal, il nous a fallu voir à ce que des mesures restrictives ne nous empêchent pas de remplir notre tâche. Si notre responsabilité première consiste à appliquer le mieux possible nos lois, nous ne devons pas oublier pour autant qu'en cette période de remise en question de l'unité nationale, le gouvernement fédéral ne peut se permettre de réduire la qualité et l'efficacité de services qui touchent un bon nombre de Canadiens. A mon avis, la qualité des services offerts par le gouvernement central est un des meilleurs témoignages en faveur d'un Canada uni. Une dimi-

[*Traduction*]

Étant donné que les objectifs de mon ministère sont exposés dans le Budget principal que vous avez entre les mains, il n'est pas nécessaire, vous en conviendrez, de les répéter.

De même, je doute qu'il soit nécessaire de rappeler comment mon ministère a réussi dans le passé à atteindre ses objectifs tout en respectant les restrictions budgétaires imposées au cours des dernières années pour accroître la productivité du dollar fiscal. Le Budget principal que nous vous présentons cette année reflète une fois de plus notre adhésion aux politiques de limitation des dépenses qui ont animé l'administration fédérale depuis quelques années. Nous avons, par conséquent, restreint le plus possible les dépenses prévues pour le prochain exercice.

Nos prévisions budgétaires pour 1978-1979 s'élèvent à $79,543,000 ce qui est de $5,093,000 de plus que pour l'année 1977-1978. De ce montant, $4,422,000 représentent des augmentations dans les salaires, traitements et autres dépenses d'exploitation. D'autre part, le nombre d'années-hommes pour l'ensemble du ministère est passé de 2,688 à 2,676.

M. McGrath: J'invoque le Règlement monsieur le président.

Le président: Je m'excuse, monsieur le ministre . . .

M. McGrath: Je n'entends pas l'interprétation. En fait nous n'entendons rien du tout.

The Chairman: Could someone check the translation? Does it work? It does work on this side. Fine. Could someone check the simultaneous translation system? Mr. Minister.

Mr. Allmand: However, Mr. Chairman, one must not forget that the majority of programs administered by Consumer and Corporate Affairs Canada are services. The purpose of our field operations is to administer legislation passed Parliament for the by development of harmonious relations between buyers and sellers, and to provide market protection from fraudulent trade practices and dangerous products. This is why much of our expenditure is allocated to inspection programs implemented in accordance with Acts of Parliament, such as the Gas Inspection Act, the Weights and Measures Act and the Hazardous Products Act, to name only a few.

Our consumer help programs also constitute service to the public. We react to consumer needs by establishing standards, by informing consumers and business and sometimes by acting as an advocate. Our regional and district offices represent a system which allows us to be directly in touch with consumers, from coast to coast.

This direct contact helps give our citizens the feeling that government is not only aware of their needs but that it will also lend a helping hand. When reviewing our Main Estimates, we had to take care that restraint measures did not inhibit our ability to carry out our mandate. Even if our main responsibility lies in the administration of laws in the best possible way, we must keep in mind that during the present debate on national unity, the federal government cannot afford to diminish the quality and effectiveness of services reaching Canadians. In my opinion, the quality of services offered by the central government is one of the best arguments in favour of a united Canada. Reduction or withdrawal fo these services

[*Text*]

nution d'efficacité ou le retrait de ces services ne sauraient inciter les citoyens à appuyer l'option fédérale dans le débat sur la constitution canadienne.

• 2025

My department is now working closely with other federal and provincial departments, consumer and agricultural organizations and business, to develop a national food strategy for Canada. Such a food strategy would help to ensure Canadians of an abundant amount of nutritious foods at reasonable prices, while still offering others a reasonable return on their investments.

In addition to the service-oriented programs, our estimates for 1978-79 also provide resources to deal with proposed or existing legislation coming under the responsibility of my department. As the Anti-Inflation Program comes to an end, several aspects of our legislation will be called upon to play an important role in regulating prices and wages in the marketplace in a much more flexible manner than would permanent regulations. How, you ask? By establishing basic rules which could promote market fairness, efficiency and productivity.

A recent bill introduced by our department is a good example of this. Stage II amendments to the Combines Investigation Act, Bill C-13, will play a major role in modernizing our competition policy. Such a policy is at the centre of the department's mandate as it deals with the market as a whole. It is directly concerned with consumer, business and general economic interests. I am convinced the new competition legislation will encourage economic growth and support for an equitable market following the control period.

We intend before too long to introduce in the House a modified version of the consumer credit bill, known in the last session as the Borrowers and Depositors Protection Act. This new bill, which is intended to better protect borrowers and depositors, contains several of the amendments suggested at the second reading of the first bill, introduced in October, 1976. I believe this bill will meet the pressing needs of consumers for better information on the terms and conditions of the credit they buy, without, however, depriving deposit and loan institutions of their legitimate rights.

Earlier today I tabled the Tax Rebate Discounting Bill in the House of Commons.

The essential purpose of that bill is to control the practice of tax discounting by making it illegal for a discounter to take more than 15 per cent of a taxpayer's eventual refund.

Under present conditions, tax discounters—those who buy the right to a refund by offering immediate cash—have been found on the average to be taking more than 50 per cent of the refund.

[*Translation*]

would only serve to turn citizens away from the federal option in the Canadian constitutional debate.

Mon ministère travaille en étroite collaboration avec d'autres ministères fédéraux et provinciaux, avec des organismes de consommateurs et d'agriculteurs ainsi qu'avec le milieu des affaires dans l'élaboration d'une Stratégie alimentaire pour le Canada. Cette dernière assurerait aux Canadiens des aliments nutritifs en abondance, à des prix raisonnables, tout en apportant aux producteurs un revenu convenable.

En plus des programmes axés sur les services, notre budget pour 1978-1979 fournit également les ressources nécessaires pour mener à terme les mesures législatives proposées ou existantes dont le ministère est responsable. Alors que le programme de lutte contre l'inflation tire à sa fin, plusieurs éléments de notre législation seront appelés à jouer un rôle prédominant sur le marché en réglementant les prix et salaires, mais de façon beaucoup plus souple qu'une réglementation permanente. Comment cela se fera-t-il, me demanderez-vous? En établissant des règles de base aptes à promouvoir l'équité, l'efficacité et le rendement du marché.

Un projet de loi que nous avons déposé récemment en est un bon exemple. L'étape II des modifications à la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions, le Bill C-13, jouera un rôle primordial dans la modernisation de notre politique en matière de concurrence. Cette politique est au centre des attributions du ministère car elle porte sur l'ensemble du marché: elle concerne directement les intérêts des consommateurs, du monde des affaires et de l'économie en général. Je suis persuadé que la nouvelle législation sur la concurrence encouragera la croissance de l'économie et le maintien d'un marché équilibré après la période de réglementation.

Nous avons l'intention de réintroduire prochainement en Chambre des communes une version modifiée du projet de loi sur le crédit à la consommation. Ce nouveau projet, qui a pour but d'accroître la protection des emprunteurs et des déposants, incorpore plusieurs des modifications suggérées lors de l'étude en deuxième lecture du projet de loi original, déposé en octobre 1976. Je suis convaincu que ce nouveau projet de loi saura répondre au besoin pressant de mieux informer les consommateurs sur les modalités et conditions du crédit qu'ils achètent, sans pour autant priver les institutions de prêt et de dépôt de l'exercice de leurs droits légitimes.

Plus tôt aujourd'hui, j'ai déposé à la Chambre des communes le projet de loi relatif aux prêteurs sur remboursement d'impôt.

L'objectif premier de ce projet de loi est de contrôler cette pratique en rendant illégal le fait pour un prêteur de prendre plus de 15 p. cent du remboursement d'un contribuable.

Actuellement, les prêteurs sur remboursement d'impôt, ces personnes qui offrent du comptant en retour du remboursement d'impôt, s'accaparent en moyenne de plus de 50 p. cent du remboursement.

[*Texte*]

Our bill was introduced in co-operation with the provinces who have urged us to establish a basic national standard of consumer protection to reinforce their activity in this area.

Soon we will be introducing amendments to the bankruptcy and insolvency procedures—soon?—I think we have already done this. We did that several weeks ago in the Senate. This bill modernizes the law dating back to 1949, so that it takes into account fundamental changes which have taken place in Canada during the last 10 years.

As you might know, the Senate has been studying two other bills which are about to be discussed in the House. They are both in the House now but have not yet been debated. One would modify the Canada Business Corporations Act and another proposes a Canadian Non-Profit Corporations Act. These two bills will put Canada in the lead with modern legislation defining structures within which federally incorporated businesses can operate.

Our modernization of the intellectual property legislation started in 1974, with the publication of a working paper on trademarks and will continue during the next fiscal year. Our review of legislation has brought and still brings about many reactions from both inside and outside Canada. We are examining scores of briefs submitted to us by the public concerned with the amendments to the Patent Act, the Trade Marks Act and the Copyright Act. This examination should lead to the introduction within the next two years of revised legislation that will significantly modernize and streamline these complex and important statutes.

• 2030

In addition to considering the input of all interested parties in both the public and private sectors, there is still a significant amount of work to be done by bureau officials before these bills are ready for introduction.

Consommation et Corporations Canada envisage donc une année fort bien remplie. Les activités de mon ministère s'attacheront plus particulièrement à maintenir un marché juste et concurrentiel durant la période post-réglementation, tout en mettant l'accent sur la qualité et l'efficacité de nos services.

Mr. Chairman, the departmental officials and myself are quite prepared to answer questions you may have concerning our programs and expenditures as contained in the 1978-79 estimates. We have a film about the department, but I think we should leave the time for questions. If at the end you want to see the film, I think you could do that, but shall we leave the time for questions right now.

Le président: Merci monsieur le ministre pour votre exposé. If it is agreed, I would like to invite members to ask questions of the minister. For the first round I think maybe we should go to 15 minutes for the main speakers on both sides and then 10 minutes if it is agreed. If you would rather we continue with our practice of 10 minutes for everybody, it does not matter to

[*Traduction*]

Ce projet de loi fut introduit en collaboration avec les provinces qui ont pressé le gouvernement fédéral d'établir une norme nationale de protection du consommateur qui les aiderait dans leurs activités.

Nous déposerons également sous peu des modifications au système de faillite et d'insolvabilité—sous peu? Je crois que c'est déjà fait. Nous les avons présentées il y a plusieurs semaines au Sénat. Ce projet de loi vise à actualiser le texte législatif datant de 1949 pour qu'il tienne compte des changements fondamentaux qui sont intervenus au Canada au cours des 10 dernières années.

Comme vous le savez, le Sénat a étudié d'autre part deux projets de loi qui seront bientôt discutés en Chambre, l'un modifiant la Loi sur les corporations commerciales canadiennes et l'autre créant la Loi sur les sociétés canadiennes à but non lucratif. Ces deux projets de loi placeront le Canada à la fine pointe des mesures législatives modernes qui définissent les structures à l'intérieur desquelles peuvent opérer les sociétés commerciales constituées au niveau fédéral.

Notre entreprise de modernisation de la législation en matière de propriété intellectuelle, lancée en 1974 par la publication d'un document de travail sur les marques de commerce, se poursuivra durant la prochaine année financière. La refonte de notre législation a suscité et suscite encore de nombreuses réactions tant au Canada qu'à l'étranger. Nous procédons actuellement à l'étude d'un grand nombre de mémoires qui nous ont été soumis par ceux qu'inquiètent les modifications proposées à la Loi sur les brevets, à la Loi sur les marques de commerce ainsi qu'à la Loi sur le droit d'auteur. Cet examen devrait amener d'ici deux ans une législation révisée qui modernisera et simplifiera ces importantes lois.

En plus de l'apport de tous ceux que la question intéresse tant dans le secteur privé que dans le secteur public, les fonctionnaires du Bureau de la propriété intellectuelle ont encore énormément de travail à abattre avant que ces projets de lois soient prêts à être déposés.

Consumer and Corporate Affairs Canada therefore expects a year full of work. My department's activities will concentrate more specifically on maintaining a fair and competitive market during the post-control period, while placing more emphasis on the quality and efficiency of the services we offer.

Monsieur le président, les hauts fonctionnaires de mon ministère et moi-même sommes prêts à répondre à vos questions sur les dépenses qu'entraîneront les programmes prévus dans notre budget principal pour 1978-1979. Nous avons un film à vous montrer au sujet du ministère, mais je pense qu'il vaudrait mieux passer aux questions. Si vous voulez voir ce film à la fin de la séance, vous pourez le faire, mais je pense qu'il vaut mieux passer dès maintenant aux questions.

The Chairman: Thank you Mr. Minister for your presentation. Si les membres du Comité sont d'accord, je vais inviter les députés à interroger le ministre. Nous pourrions peut-être accorder quinze minutes aux premiers orateurs de chaque parti, et dix minutes pour les autres interventions. Si vous préférez que nous continuions à accorder dix minutes à tout le

[*Text*]

me. It was just a suggestion that was made to me. Is it agreed that we go 15 minutes? Yes, Mr. Corbin.

Mr. Corbin: Mr. Chairman, traditionally it has been 10 minutes in this Committee, and in view of the time, we all want to put a question.

The Chairman: Agreed? So we will go for 10 minutes for everybody. Mr. McGrath, 10 minutes.

Mr. McGrath: Mr. Chairman, thank you very much. We welcome the minister's statement. We have become, unfortunately, accustomed to having a new minister present estimates for this department. No reflection on the present incumbent who, hopefully, is bringing to his job the usual enthusiasm that has been characteristic of his career in the Cabinet. Certainly this is a position that requires a great deal of enthusiasm on the part of the minister because if he is to pursue his consumer-advocacy role, obviously the personality of the minister is crucial and vital in that regard.

I listened with interest to the minister's statement. There are a number of areas which I would like to touch on but 10 minutes restricts me considerably. The minister referred to budget restraints and how the department is able to operate within these budget restraints, then he goes on to talk about how our consumer-health programs continue to service the public.

I think, for example, of the cutback in the vote on consumer advocacy to the Consumers' Association of Canada. I would like to know why it was cut back. What is its position at the moment? I realize the minister has given the association an extra $20,000 but the fact that the vote has been cut back limits the role of the Consumers Association in carrying out that very consumer-advocacy role, especially in so far as quasi-judicial tribunals are concerned, such as the CRTC and the CTC. Why was it cut and does the minister intend to reinstate it?

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. Allmand: I would ask Mr. McCabe to come up to the table. Mr. McGrath, it is my impression that we are giving more money to consumer advocacy this year than we did last. As a matter of fact, for the recent Bell rate increase application we are funding three consumer advocacy groups, the Consumers' Association of Canada, national office, The Public Interest Advocacy Centre and the Consumers' Association of Canada, Quebec section. I do not have the exact figures here, but maybe Mr. McCabe has them. He is the Assistant Deputy Minister. I think the total amount is greater this year.

Mr. McGrath: That may very well be but my question is: why did you cut back on CAC?

Mr. Allmand: Well, I did not and I do not know if we have.

[*Translation*]

monde, cela ne me dérange pas. Je vous fais part d'une suggestion qui m'a été faite. Êtes-vous d'accord pour que nous accordions quinze minutes aux premiers intervenants? Oui, monsieur Corbin.

M. Corbin: Monsieur le président, la tradition veut qu'on accorde dix minutes à chaque orateur, et nous aimerions tous poser au moins une question.

Le président: D'accord? Ce sera donc dix minutes pour tout le monde. Monsieur McGrath, dix minutes.

M. McGrath: Monsieur le président, merci beaucoup. Nous nous félicitons de la déclaration du ministre. Malheureusement, je me suis habitué à ce qu'un ministre différent à chaque année présente le budget de ce ministère. Cela ne touche en rien le ministre actuel, qui, espérons-le, s'acquittera de ses fonctions avec l'enthousiasme dont il a fait preuve au cours de sa carrière. C'est un poste qui exige beaucoup d'enthousiasme de sa part, surtout s'il veut continuer à bien remplir son rôle de défenseur des consommateurs.

J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt la déclaration du ministre. Il y a un certain nombre de problèmes que j'aimerais aborder, mais je ne dispose malheureusement que de dix minutes. Le ministre a fait allusion aux restrictions budgétaires et à la façon dont le ministère s'en accommode. Il a également affirmé que le public continuerait à bénéficier des programmes axés sur la santé des consommateurs.

Je pense par exemple à la réduction des crédits accordés à la défense des consommateurs par l'intermédiaire de l'Association des consommateurs du Canada. J'aimerais connaître le pourquoi de ces réductions. Quelle est la position de cette association pour le moment? Je crois savoir que le ministre lui a accordé la somme supplémentaire de $20,000, mais les restrictions budgétaires qui frappent l'Association des consommateurs l'empêchent de jouer efficacement son rôle de défense des consommateurs, en ce qui concerne les tribunaux quasi-judiciaires, comme le CRTC et le CTC. Pourquoi ces réductions? Le ministre a-t-il l'intention de rétablir ce budget?

Le président: Monsieur le ministre.

M. Allmand: Je voudrais demander à M. McCabe de s'approcher de la table. Monsieur McGrath, j'ai l'impression que nous avons consacré davantage d'argent cette année à la défense des consommateurs que l'année dernière. En réalité, en ce qui concerne la demande récente d'augmentation tarifaire de Bell Canada, nous subventionnons trois groupes de défense des consommateurs, à savoir l'Association des consommateurs du Canada, le bureau national, le Centre pour la promotion de l'intérêt public, et enfin l'Association des consommateurs du Canada, section du Québec. Je ne dispose pas ici des chiffres exacts, mais M. McCabe pourra peut-être vous les donner. Il est le sous-ministre adjoint. Je crois que le montant des crédits accordés cette année est plus élevé.

M. McGrath: C'est peut-être exact, mais ma question est la suivante: pourquoi avez-vous diminué les crédits de l'ACC?

M. Allmand: Ce n'est pas moi qui ai diminué les crédits et j'ignore s'ils ont en fait été diminués.

[*Texte*]

The Chairman: Before we proceed, could we have a bit of order here. Would you introduce yourself, sir, and state your position.

Mr. Allmand: This is Michael McCabe, Assistant Deputy Minister, Consumers Bureau.

The Chairman: Thank you.

Mr. Michael McCabe (Assistant Deputy Minister, Consumers Bureau, Department of Consumer and Corporate Affairs): Does that cover it all? The fact of the matter is that in this year we have increased the total amount we put to advocacy from just under $200,000 to $270,000. The reason for the cutback in the specific grant to the Consumers' Association of Canada was that in fact another major organization came into being, doing much the same work—the Public Interest Advocacy Centre—and we provided them with a grant. Our grant to the Consumers' Association of Canada was $120,000, to The Public Interest Advocacy Centre was $105,000; and there were two others—one to the Automobile Protection Association at $45,000 and another smaller one at $7,000. So in fact the reason was that there were now two organizations we were trying to fund out of the same budget.

• 2035

The Chairman: Mr. McGrath.

Mr. McGrath: Were you unhappy with the performance of the CAC? That represented a considerable disadvantage to them, in terms of planning, in terms of the role they had established and the staff they were able to put together in pursuance of this role. I am not trying to undermine the role of the public advocacy group you are funding, but the CAC has been the parent organization for consumer advocacy, they are the ones who pioneered it, and it is difficult to understand why you had to split the vote in order to fund this other group.

Mr. Allmand: On a question of policy, and maybe Mr. McCabe can follow it up.... Mr. Chairman, in answer to Mr. McGrath's question, one thing we did do is we found that the Consumers' Association of Canada present their own views before these government tribunals such as the CRTC and the CCC, and that is a good thing. The Public Interest Advocacy Centre, on the other hand, acts as a centre to take up the causes of other groups, such as the Inuit Tapirisat of Canada, the National Anti-Poverty Organization—other groups which have very real concerns about government regulation and cannot bring their own cases. The Public Interest Advocacy Centre does that on their behalf. We thought that was an important role.

But in addition to that what we did was meet with the Consumer' Association of Canada—the RIP program—and we met with the Public Interest Advocacy Centre as well, and worked out a long-range program for funding them. If I understood correctly, and I met with them myself, they said, "Look, we have to plan ahead, we have to hire people and so on, and we would like to know where we are going in the next two or three years." So we worked out a longer-term program, which they never had before—either group. I forget the exact

[*Traduction*]

Le président: Avant de continuer, je voudrais demander un peu d'ordre. Pourriez-vous vous présenter et nous donner le titre de votre poste.

M. Allmand: Voici M. Michael McCabe, sous-ministre adjoint, Bureau de la consommation.

Le président: Merci.

M. Michael McCabe (sous-ministre adjoint, Bureau de la consommation, ministère de la Consommation et des Corporations): Est-ce que vous avez tout compté? Nous avons en réalité augmenté cette année le montant total que nous consacrons à la défense de l'intérêt public, montant qui est passé d'un peu moins de $200,000 à $270,000. La subvention accordée à l'Association canadienne des consommateurs a été réduite parce qu'un autre organisme important a été créé afin de s'occuper de questions semblables—le Centre de promotion de l'intérêt public—et que nous lui avons accordé une subvention. Celle de l'Association canadienne des consommateurs s'élevait à $120,000 et celle du Centre de promotion de l'intérêt public à $105,000; nous avons également accordé $45,000 à l'Association pour la protection des automobilistes et une autre subvention plus petite de $7,000. Nous avons donc essayé de subventionner deux organismes avec le même budget.

Le président: Monsieur McGrath.

M. McGrath: Vous n'étiez pas satisfait du travail de l'ACC? Cela leur a nuit considérablement en regard de la planification du rôle qu'elle s'est donné et du personnel qu'elle avait engagé. Je ne veux pas minimiser l'importance du rôle joué par le Centre pour la promotion de l'intérêt public, mais l'ACC est le principal organisme de protection des consommateurs, elle a fait œuvre de pionnier dans ce domaine et il m'est donc difficile de comprendre pourquoi vous avez dû partager ce crédit afin de subventionner cet autre groupe.

M. Allmand: M. McCabe pourra peut-être vous donner plus de détails, monsieur le président, mais en réponse à la question de M. McGrath, nous avons constaté que l'Association des consommateurs du Canada présente son point de vue devant des tribunaux gouvernementaux comme le CRTC et le CCC, ce qui est une bonne chose. Le Centre de promotion de l'intérêt public, quant à lui, défend les intérêts d'autres groupes, comme les Inuit Tapirisat du Canada, l'Organisation nationale anti-pauvreté—et d'autres groupes qui sont touchés directement par les règlements gouvernementaux et ne peuvent présenter eux-mêmes leur point de vue. C'est le Centre pour la promotion de l'intérêt public qui le fait pour eux. Nous estimons que c'est un rôle important.

De plus, nous avons rencontré l'Association des consommateurs au Canada dans le cadre du programme RIP, ainsi que le Centre pour la promotion de l'intérêt public afin de mettre au point un programme de financement à long terme. Si j'ai bien compris, et je les ai rencontrés moi-même, ils voudraient savoir deux ou trois ans à l'avance quelles seront les subventions dont ils disposeront pour pouvoir planifier, engager du personnel, etc. Nous avons donc établi un programme à plus long terme, ce qu'ils n'avaient pas auparavant. Je ne me souviens plus des

[*Text*]

figures. Maybe Mr. McCabe could give you the details of those longer-term programs we worked out with them.

Mr. McCabe: We agreed that in the first year, which would be in effect this year we are now in, we would provide each of them something on the order of $200,000 and we would take it down, which would mean that we would be making a basic policy decision to put and increase the amount of a stable grants budget into that kind of active advocacy and that we would take it down by $50,000 a year, over the next two years. At the same time, we said we expected they would make greater efforts within their organizations to raise money from other sources.

Mr. McGrath: What is the total vote now to CAC?

Mr. McCabe: For grants?

Mr. McGrath: Grants and consumer advocacy.

Mr. McCabe: To take them together, $900,000.

Mr. McGrath: It is a matter of some regret to me that you cut back on the Consumers' Association of Canada vote because, with great respect, Mr. Minister, they do not pursue their own particular interests, they are the only national consumer organization in the country. Obviously they try to present the national consumer interest.

I would like to move on to another area which the CAC and all of us are vitally interested in, and that is a national food strategy. Consumer and Corporate Affairs ministers seem to come and go, but Mr. Whelan seems to go on forever. I pose that as a problem because I realize what the role of the Minister of Consumer and Corporate Affairs is vis-à-vis the Minister of Agriculture.

I would like to ask the Minister just exactly what his role is in the food strategy program. I realize it is a co-ordinating one. But, for example, we are on the verge now of another national marketing agency under the Farm Products Marketing Act—the Chichen Broiler Marketing Board.

• 2040

How do you feel about that? Do you feel that it is inconsistent with a food strategy to be talking about setting up another national marketing agency at this time which will mean another increase in the price of a very essential protein product for Canadian consumers?

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. Allmand: With regard to the national food policy, after some discussion it was agreed that Mr. Whelan and I would act as co-chairmen and we did act as co-chairmen throughout those meetings, and three other ministers and their departments participated: Fisheries, very important; Health and Welfare through their nutrition side; and Trade and Commerce because they have a great interest in processing, the middle section, the middleman. I think it is well recognized that food policy is not equal to agriculture policy. Food policy means Agriculture plus Fisheries, plus processing, plus wholes-

[*Translation*]

chiffres exacts. M. McCabe pourrait peut-être vous donner des détails à ce sujet.

M. McCabe: Nous avons convenu que pour la première année, qui est l'année en cours, nous leur donnerions chacun $200,000 environ, ce qui veut dire que nous décidons d'augmenter le montant des subventions stables pour ce genre d'activités, puisque cette subvention serait réduite de $50,000 par année, pour les, deux années suivantes. Nous leur avons également dit nous attendre à ce qu'ils s'efforcent d'obtenir des fonds d'autres sources.

M. McGrath: Quel est actuellement le crédit total pour l'ACC?

M. McCabe: Les subventions?

M. McGrath: Les subventions aux organismes de consommateur.

M. McCabe: Tous ensemble, $900,000.

M. McGrath: Je regrette que vous ayez dû réduire la part de l'Association des consommateurs du Canada parce qu'elle ne travaille pas dans son propre intérêt, et c'est la seule organisation nationale de consommateurs au pays. Elle essaie de représenter l'intérêt des consommateurs à la grandeur du pays.

J'aimerais passer à une autre question ayant un lien avec L'ACC, question qui nous intéresse tous vivement, la stratégie alimentaire nationale. Il semble y avoir un va et vient continuel chez les ministres de la Consommation et des Corporations, mais M. Whelan, lui, semble y être à demeure. J'y vois un problème, parce que je comprends le rôle que joue le ministre de la Consommation et des Corporations par rapport à celui du ministre de l'Agriculture.

Je voudrais demander au ministre quel est exactement son rôle dans le programme de la stratégie alimentaire. Je me rends compte qu'il joue un rôle de coordination, mais on créera bientôt un autre office de commercialisation en vertu de la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme—l'Office de commercialisation des poulets de gril.

Quelle est votre opinion à ce sujet? La création, à ce stade, d'un autre office de commercialisation qui fera augmenter le prix d'une denrée essentielle pour les consommateurs canadiens cadre-t-elle avec votre stratégie alimentaire?

Le président: Monsieur le ministre.

M. Allmand: En ce qui concerne la politique alimentaire nationale, il a été convenu après discussions que M. Whelan et moi serions coprésidents pour toute la série de réunions auxquelles trois autres ministres et leurs ministères ont participé: les Pêches, ministère très important; la Santé nationale et le Bien-être social, pour la nutrition, et le Commerce parce qu'il s'intéresse beaucoup à la transformation, aux intermédiaires. Une politique alimentaire, c'est bien connu, n'est pas une politique agricole. Elle touche l'agriculture, les pêches, la

[*Texte*]

aling, plus retailing, plus consuming. And all those interests have to be represented.

With regard to marketing boards, we are not opposed to marketing boards, but we feel that they should be subject to some kind of public supervision. Now, with regard to the new, it is not new, but proposed marketing board for broilers . . .

Mr. McGrath: Chicken broilers.

Mr. Allmand: Yes. We are still carrying on discussions, Mr. McGrath, and we are trying to work out the best deal for the consumers. We do not think that these boards should represent the consumers' interests or the public's interests as well as the interests of the producers. I do not know exactly where that board stands right now and I do not know which one of our officials is in the best position—probably Mr. Davidson—to explain where it stands, but we have been carrying on discussions interdepartmentally with Agriculture. Mr. Davidson is the Assistant Director of the Combines Investigation Bureau.

The Chairman: Mr. Davidson.

Mr. R. M. Davidson (Senior Deputy Director, Bureau of Competition Policy, Consumer and Corporate Affairs): Mr. Chairman, it is my understanding that the marketing board scheme has received the government's approval, but I am not that close to it and I would not want to mislead the committee.

Mr. Allmand: Where . . . ?

Mr. Davidson: It is not operational yet.

Mr. Allmand: No.

The Chairman: Mr. McGrath, your last question.

Mr. McGrath: I find it somewhat inconsistent with the legitimate and quite commendable aims of the government to implement a food strategy if we are thinking in terms of setting up another marketing board which would incorporate the concept of supply management which is the antithesis of a food strategy in the terms set out by you, Mr. Minister, in your statement. And that leads me to my final question, Mr. Chairman.

Mr. Allmand: I would like to answer that point because . . .

The Chairman: It is not a question; it is a statement.

Mr. Allmand: No, but I think it is very important. As a matter of fact I support marketing boards as the Minister of Consumer and Corporate Affairs.

Mr. McGrath: Do you support supply management?

Mr. Allmand: I support supply management, and by the way so does the Consumers' Association of Canada, as long as the consumers' interests are represented and the marketing boards are subject to public scrutiny. We believe that producers, that farmers have a right to organize and we agree with the right to marketing boards.

Mr. McGrath: Control the supply?

Mr. Allmand: Oh, no, that is the point; when you say "total supply" . . .

[*Traduction*]

transformation, la vente de gros, la vente au détail, et la consommation. Tous ces intérêts doivent être représentés.

En ce qui concerne les offices de commercialisation, nous n'y sommes pas opposés, mais nous estimons qu'ils devraient être soumis à un contrôle public. Pour ce qui est du nouvel office de commercialisation pour les poulets de gril, il n'a pas encore été créé, on propose . . .

M. McGrath: Les poulets de gril?

M. Allmand: Oui. Les discussions se poursuivent toujours, monsieur McGrath, et nous essayons de protéger au mieux les consommateurs. Selon nous, ces offices ne devraient pas représenter les intérêts des consommateurs ou l'intérêt public en plus des intérêts des producteurs. Je ne sais pas où en est cet office en ce moment, et je ne sais pas non plus lequel de mes collegues—probablement M. Davidson - pourra le mieux vous expliquer où les choses en sont, mais nous en discutons actuellement avec le ministère de l'Agriculture. M. Davidson est le directeur adjoint du Bureau d'enquête sur les coalitions.

Le président: Monsieur Davidson.

M. R. M. Davidson (premier sous-directeur, Bureau de la politique de concurrence, Consommation et Corporations): Monsieur le président, je crois que l'office de commercialisation a été approuvé par le gouvernement, mais je ne connais pas très bien ce dossier et je ne voudrais pas induire le Comité en erreur.

M. Allmand: Où . . .

M. Davidson: Il n'est pas encore en fonction.

M. Allmand: Non.

Le président: Monsieur McGrath, votre dernière question.

M. McGrath: Je trouve qu'il y a une contradiction entre les objectifs légitimes et fort louables du gouvernement dans le cadre d'une stratégie alimentaire et la création d'un autre office de commercialisation qui appliquerait le concept de la gestion de l'offre, ce qui est tout à l'opposé de la stratégie alimentaire que vous nous avez expliquée, monsieur le ministre, dans votre déclaration. Cela m'amène à ma dernière question, monsieur le président.

M. Allmand: J'aimerais faire un commentaire, parce que . . .

Le président: Ce n'est pas une question, c'est une remarque.

M. Allmand: Mais je pense que c'est important. A titre de ministre de la Consommation et des Corporations, je suis en faveur des offices de commercialisation.

M. McGrath: Appuyez-vous la gestion de l'offre?

M. Allmand: J'appuie la gestion de l'offre, tout comme le fait l'Association des consommateurs du Canada, tant que les intérêts des consommateurs sont représentés et que les offices de commercialisation sont soumis à un examen public. Nous croyons que les producteurs, les agriculteurs, ont le droit de s'organiser et nous sommes d'accord avec la création d'offices de commercialisation.

M. McGrath: Pour contrôler l'offre?

M. Allmand: Non, c'est justement la question, lorsque vous parlez «d'offre totale» . . .

[*Text*]

Mr. McGrath: I said control the supply. Anyway, I hope I have not traded my last question.

Mr. Allmand: The Consumers' Association of Canada and our department are not opposed to market boards per se, but we want to make sure that the consumers' interest is represented.

The Chairman: Fine, Mr. Minister. Mr. McGrath, this is your last question.

Mr. McGrath: My last question, Mr. Chairman, and I will resist the temptation of making another preliminary statement which will elicit another answer from the Minister as I am sure I would test your patience to the limit.

We had a decision by the Minister of Agriculture recently whereby he with one fell swoop did away with a very important consumer subsidy, and that was on powdered skim milk. I directed questions to your colleague, the Minister of National Health and Welfare in the House and she said that this was not her responsibility, that I should be going to you, the Minister of Consumer and Corporate Affairs. The removal of that $13 million subsidy for powdered skim milk will, of course, mean an increase in the price of powdered skim milk to Canadian consumers of approximately 40 to 50 per cent. Do you have any kind of a program within the department to ensure that powdered skim milk will be available to Canadian consumers, especially low income earners, at reasonable prices? In other words, what do you propose to do to offset this move by the Minister of Agriculture, because he claims this is not his responsibility?

• 2045

The Chairman: Mr. Minister, will you answer?

Mr. Allmand: You mean the Minister of National Health and Welfare.

Mr. McGrath: No, no, the Minister of Agriculture said this first and then the Minister of National Health and Welfare said it subsequently.

Mr. Allmand: Well, as you know, this program was under the Ministry of Agriculture. It was the responsibility of the Ministry of Agriculture and under the general direction of the government, a direction that we all agreed upon as ministers that we would restrain our expenditures and try to cut out this and that, the Minister of Agriculture decided to eliminate that program.

Because we are concerned with consumer interests, we presented our concerns internally and we have been, since that date, negotiating and trying to find a way to bring this back. Whether this is successful or not remains to be seen. But we felt, as a department, that the consumer milk subsidy was of value, especially to consumers in remote parts of Canada, in areas where fresh milk was not available. Mr. Whelan was quite correct when he stated that the statistics showed that the skim milk powder was not being used by lower income consumers, generally. As a matter of fact, it is being used by upper and middle income groups, and the total consumption had dropped off. Nevertheless, there were parts of Canada where there are not too many consumers where it was very

[*Translation*]

M. McGrath: J'ai parlé du contrôle de l'offre. De toute façon, j'espère que j'ai toujours droit à une autre question.

M. Allmand: L'Association des consommateurs du Canada et mon ministère ne s'opposent pas aux offices de commercialisation comme tels, mais nous voulons nous assurer que les consommateurs y sont représentés.

Le président: Très bien, monsieur le ministre. Monsieur McGrath, c'est votre dernière question.

M. McGrath: Je vais résister à la tentation de faire une déclaration préliminaire qui pourrait susciter d'autres remarques de la part du ministre; cela mettrait votre patience à rude épreuve.

Le ministre de l'Agriculture a décidé récemment de supprimer d'un coup une subvention très importante pour le consommateur, la subvention au lait écrémé en poudre. J'ai posé des questions à votre collègue, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, à la Chambre, et elle a dit que cela ne relevait pas de sa compétence et que je devrais vous poser la question. La suppression d'une subvention de 13 millions de dollars pour le lait écrémé en poudre entraînera une augmentation de 40 à 50 p. 100 du prix de cette denrée pour les consommateurs canadiens. Le ministère a-t-il un programme permettant aux consommateurs canadiens, et surtout à ceux qui ont de fabiles revenus, d'acheter du lait en poudre écrémé à un prix raisonnable? Autrement dit, comment envisagez-vous compenser la mesure prise par le ministre de l'Agriculture, puisqu'il prétend que cela ne relève pas de sa compétence?

Le président: Monsieur le ministre, voulez-vous répondre?

M. Allmand: Vous voulez dire le ministre de la Santé nationale et du Bien-Être social?

M. McGrath: Non, c'est le ministre de l'Agriculture qui l'a dit en premier et le ministre de la Santé nationale l'a aussi allégué par la suite.

M. Allmand: Comme vous le savez, ce programme relevait du ministère de l'Agriculture. Sur directive du gouvernement, les ministres ont accepté de restreindre leurs dépenses et d'essayer d'effectuer des coupures. Le ministre de l'Agriculture a décidé de supprimer ce programme.

Puisque nous nous préoccupons des intérêts des consommateurs, nous avons présenté notre point de vue par la voie interne et nous essayons toujours de trouver un moyen de ramener cette subvention. Reste à savoir si nous réussirons. En tant que ministère, nous estimions que la subvention pour le lait était particulièrement importante pour les consommateurs des régions éloignées du Canada, où le lait entier n'est pas disponible. M. Whelan avait raison lorsqu'il a dit que selon les statistiques, les consommateurs à faibles revenus ne consomment pas en général de lait en poudre écremé. En fait, ce sont plutôt les groupes à revenus moyens et supérieurs qui en achètent et la consommations totale a diminué. Néanmoins, cette subvention était très valable pour les régions du Canada

[*Texte*]

valuable. I must say that since that time we have been trying to re-establish it.

We do not have $13 million in our budget for it, it was not our responsibility, but we thought it was a good thing and we are continuing to work with the Ministry of Agriculture in trying to develop programs for a nutritious food policy, one that will respond to the needs of poorer Canadians and Canadians in more remote areas.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. Mr. Harquail, 10 minutes.

Mr. Harquail: Mr. Chairman, thank you. I would like, first of all, to commend you, Mr. Minister, and your department on your swift action regarding the tax rebate discounting. Certainly you are to be congratulated for this action to protect Canadians from this highly questionable practice.

However, concerning your department's profile regarding the effectiveness of maintaining and controlling prices with respect to food—you mention in your statement about when the controls and prices come off—what exactly are you going to be able to do and what have you been able to do to date and just how do you see your department being able to be more effective than it has been in maintaining fair prices across the country?

Mr. Allmand: Mr. Chairman, through you to Mr. Harquail, as you probably know we have not been responsible for prices since the establishment of the Anti-Inflation Board and prior to that the Food Prices Review Board did report to my department, the Department of Consumer and Corporate Affairs. Since the establishment of that board we have not been responsible for food prices or any other prices and it seems that in the post control period we will not be either because the plan, as has been announced, is to put price monitoring into the hands of the Economic Council.

Now, as Minister for Consumer and Corporate Affairs and as a department we get complaints in all aspects of consumer problems, including prices, but we have not been given the mandate either to control prices or to monitor prices. We have a small group that deals with price statistics, but with the decision of the government to expand the Economic Council and to put a price monitoring agency in the Economic Council, it seems that we will not have a role in that area. As I say, even though we have not been given the responsibility by the government, we still receive many complaints and we will have to forward them to this group which is being set up in the Economic Council.

• 2050

The Chairman: Mr. Harquail.

Mr. Harquail: Mr. Chairman, Mr. Minister, does it not fall within your mandate? Are you not a sort of policing agency in

[*Traduction*]

où il n'y a pas beaucoup de consommateurs. Depuis la suppression de cette subvention, nous avons essayé de la faire rétablir.

Nous ne pouvons tirer 13 millions de dollars de notre budget pour offrir cette subvention, ce programme ne relevait pas de notre mandat, mais nous estimons que c'était une bonne chose et nous collaborons toujours avec le ministère de l'Agriculture afin de mettre au point des programmes d'aide aux produits alimentaires nutritifs, afin de répondre aux besoins des Canadiens les plus pauvres et de ceux qui vivent dans les régions éloignées.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Monsieur Harquail, dix minutes.

M. Harquail: Monsieur le président, merci. Tout d'abord, je voudrais vous féliciter, vous et votre ministère, pour la rapidité avec laquelle vous avez réglé la question des prêteurs sur remboursements d'impôt. Vous avez droit à toutes nos félicitations parce que cette mesure protégera les Canadiens d'une pratique fort douteuse.

Toutefois, en ce qui concerne le contrôle des prix alimentaires—vous parlez dans votre déclaration de la levée des contrôles—que pourrez-vous faire pour contrôler les prix et qu'avez-vous pu faire jusqu'à maintenant? Comment votre ministère pourra-t-il maintenir les prix à des niveaux équitables partout au pays plus efficacement qu'il ne l'a fait jusqu'à maintenant?

M. Allmand: Monsieur le président, en réponse à M. Harquail, comme vous le savez probablement, depuis la création de la Commission de lutte contre l'inflation, nous ne sommes plus chargés du contrôle des prix. Il y avait, avant cette commission, la commission de surveillance du prix des produits alimentaires qui relevait de mon ministère, le ministère de la Consommation et des Corporations. Depuis la création de la Commission anti-inflation, nous ne sommes plus chargés des prix des produits alimentaires ou de tout autre prix et je crois qu'après la levée des contrôles, nous n'en serons pas chargés non plus parce que comme on l'a annoncé, la surveillance des prix relèvera du Conseil économique.

Le ministère de la Consommation et des Corporations reçoit des plaintes concernant tous les aspects de la consommation, y compris les prix, mais nous n'avons pas été chargés de contrôler ou de surveiller les prix. Il y a bien un petit groupe qui établit des statistiques sur les prix, mais je ne crois pas que nous aurons un rôle à jouer à cet égard, puisque le gouvernement a décidé de dater le Conseil économique d'un organisme de contrôle des prix. Même si cela ne relève plus de mon ministère, nous continuons à recevoir beaucoup de plaintes et nous devons les transmettre à ce groupe du conseil économique.

Le président: Monsieur Harquail.

M. Harquail: Monsieur le président, monsieur le ministre, cela ne relève-t-il pas de votre mandat? N'agissez-vous pas

[*Text*]

cases of unfair practices or where it is glaring that people are ripping off Canadians?

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. Allmand: Yes. If price increases are due to infractions of the Combines Investigation Act or some act under our responsibility then, of course, we have a responsibility to act. If, for example, price increases are due to monopolization or price fixing under the Combines Investigation Act, then the Director of Investigation and Research under that act has the right to investigate and to lodge complaints and start actions. But short of that, general price monitoring and price control has been, for the past number of years if it is not due to monopolization or some kind of infraction of the Combines Investigation Act, under the Anti-Inflation Board.

The Chairman: Mr. Harquail.

Mr. Harquail: Could you tell us briefly what your department has found in this price fixing and what could be considered not only unfair but possibly illegal acts and practices that obviously adversely affect the economy and every Canadian, every consumer.

Mr. Allmand: There is no doubt that the Competition Bureau of our department has been very active but the Bureau feels and we have felt as Ministers—I feel and my predecessors have felt—that the present Combines Investigation Act has not been adequate to deal with many of the malpractices in the marketplace and that is the reason we presented Bill C-42 and Bill C-13. We feel and we continue to feel that we do not have the tools to do the job that is required and we need some amendments to that Combines Investigation Act.

We have had virtually no prosecutions in the area of mergers that lead to monopolistic practices but we have got them in other areas. Maybe Mr. Davidson can give you a general idea of how many convictions we get and how many prosecutions we have had. Mr. Davidson.

The Chairman: Mr. Davidson.

Mr. Davidson: Mr. Chairman, in the case of mergers, we have only had a handful and all but one have been lost by the Crown.

In the food area particularly, I think our most important inquiry had to do with some monopolistic practices by Canada Safeway Limited in Alberta. What was happening there was that Canada Safeway had a very dominant position in the market, much more dominant than any company has anywhere else in Canada, and it was following a calculated policy of lowering prices only in the area served by any small rivals who appeared on the scene. As a result of our inquiry we obtained a prohibition order against this practice which now means that Canada Safeway is perfectly free to reduce prices but it must do so across the whole of the city market which is concerned; in other words, in the cities of Calgary or Edmonton, it cannot choose to cut prices only in stores surrounding a new entrant. It must make its prices effective throughout the

[*Translation*]

comme service d'exécution en ce qui concerne les pratiques déloyales et les fraudes flagrantes?

Le président: Monsieur le ministre.

M. Allmand: Oui. Si les augmentations de prix sont dues à des infractions à la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions ou à une autre loi que nous sommes chargés d'appliquer, nous devons alors prendre des mesures. Si les augmentations sont dues à une monopolisation, ou à une fixation de prix aux termes de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions, les directeurs des enquêtes et de la recherche ont le droit de faire enquête, de présenter une plainte et d'intenter des procédures. Cependant, depuis quelques années, la surveillance et le contrôle des prix relèvent de la Commission anti-inflation, si les augmentations ne découlent pas d'une monopolisation ou d'une infraction quelconque à la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

Le président: Monsieur Harquail.

M. Harquail: Pourriez-vous nous dire brièvement quelles pratiques discriminatoires dans l'établissement des prix ont été découvertes par votre ministère et ce qui pourraient être considérées non seulement injustes mais peut-être illégales et ayant des effets néfastes sur l'économie et pour tous les consommateurs canadiens?

M. Allmand: Le bureau de la politique de concurrence a été très actif, mais il estime, tout comme les ministres—mes prédécesseurs et moi—que la loi actuelle relative aux enquêtes sur les coalitions ne nous permet pas de mettre fin aux nombreuses pratiques commerciales déloyales et c'est pourquoi nous avons présenté le bill C-42 et le bill C-13. Nous estimons ne pas avoir les moyens nécessaires pour accomplir notre tâche. Il faudrait donc modifier la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

Il n'y a pratiquement pas eu de poursuites pour des fusions monopolisatrices mais nous avons pu obtenir des condamnations dans d'autres domaines. M. Davidson pourra peut-être vous donner un aperçu général des condamnations que nous avons obtenues et des poursuites que nous avons intentées. Monsieur Davidson.

Le président: Monsieur Davidson.

M. Davidson: Monsieur le président, nous n'avons intenté que quelques poursuites pour des fusions et nous les avons toutes perdues sauf une.

Dans le domaine alimentaire en particulier, l'enquête la plus importante a porté sur les pratiques monopolisatrices de Canada Safeway Limited en Alberta. Canada Safeway y dominait le marché beaucoup plus que toute autre compagnie ailleurs au Canada, et baissait systématiquement les prix dans les régions où de petits rivaux entraient en scène. A la suite de notre enquête, nous avons obtenu une ordonnance d'interdiction contre cette pratique, de sorte que Canada Safeway est libre de réduire les prix pourvu que cette réduction s'étende à tout le marché concerné; autrement dit, elle ne peut choisir de réduire ses prix seulement dans les magasins entourant un nouveau concurrent. La réduction doit s'étendre à toute la ville. Cette enquête a entraîné un regain de la concurrence

[*Texte*]

city. As a result of this inquiry, I think new competition is developing in the market which Canada Safeway has dominated very greatly the year before.

In the rest of the country we have been very concerned about a number of mergers which were undertaken by the major chain stores and which added to concentration in the distribution of food products. Our law would not deal with the kinds of mergers that took place there.

I think there is a general view that the distribution of food in some markets in Canada is too concentrated, and it would be undesirable if that concentration were added to by important mergers in the future. That is one reason why our new bill proposes a more effective law on mergers.

• 2055

The Chairman: Thank you, Mr. Davidson. Mr. Harquail.

Mr. Harquail: Mr. Chairman, thank you. I would like to move to Bill C-13, the unfair competition act. I had some correspondence in the latter part of last year regarding a situation in northern New Brunswick, where small firms are having price problems with the larger national chains. One in particular concerns Chaleur Fertilizer Limited, which does not seem to be able to get a fair shake in terms of prices in purchasing the ingredients that must go into their process. I realize it is unfair for me to ask you to comment on that tonight, but I would like to take the opportunity to leave the problem with your department to possibly look into. Since you have been able to get C-13 through the House up to this point, could something be done with regard to the difficulties this particular firm is having? It may be used as an example for other situations that exist.

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. Allmand: If we had the full facts it is possible that under the present law something can be done, but it is extremely unfortunate that we have not been able to get phase 2 of the Competition Act through, although I must say that there has been a lot of demand for House time and there have been many other bills. By the way, the bill is there and ready to proceed. If the House continues long enough we may get it through.

One of the difficulties is that, although many groups would support Bill C-13, a revised Competition Act—groups such as the Federation of Small Business, the Consumers' Association of Canada, the Automotive Business Association and so on; it is basically smaller businesses that support it—it has not been, I do not think, well enough understood by the great mass of the population that the bill would benefit. It has been very heavily lobbied against by big business enterprises. For one reason or another, they feel it is against their interests, and that is too bad. I think maybe it is the nature of competition policy; that it is so complex and so difficult to understand it. The ordinary man who goes into a store cannot get the wide range of products that he would like, and he feels the prices are not right because he does not understand how they are

[*Traduction*]

dans un marché que Canada Safeway dominait presque complètement.

Dans le reste du pays, nous nous sommes occupés de fusions de chaînes alimentaires importantes qui concentraient la distribution des produits alimentaires entre les mains de quelques-unes. La Loi ne s'applique pas à ce type de fusion.

Je pense que tout le monde est d'accord pour reconnaître que la distribution des produits alimentaires dans certains marchés du Canada est trop concentrée, et qu'il ne serait pas souhaitable que de nouvelles fusions importantes viennent aggraver ce phénomène à l'avenir. C'est une des raisons pour lesquelles ce nouveau projet de loi propose une loi plus efficace à l'endroit des fusions.

Le président: Merci, monsieur Davidson. Monsieur Harquail.

M. Harquail: Monsieur le président, merci. Je voudrais passer au Bill C-13, la loi sur la concurrence malhonnête. J'ai reçu plusieurs lettres à la fin de l'année dernière dénonçant la situation dans le Nord du Nouveau-Brunswick: en effet, les chaînes de magasins les plus importantes du pays posent des problèmes de prix aux firmes de moindre importance. La firme *Chaleur Fertilizer Limited* en particulier semble avoir des difficultés à acheter les ingrédients dont elle a besoin pour fabriquer ses produits, en raison des prix pratiqués. Je sais qu'il n'est pas très honnête de ma part de vous interroger là-dessus, mais j'aimerais que vous soumettiez cette question à vos collaborateurs. Puisque vous avez réussi à acheminer le Bill C-13 jusqu'à la Chambre, vous pourriez peut-être faire quelque chose pour aider cette firme? Cela constituerait un précédent.

Le président: Monsieur le ministre.

M. Allmand: Si nous disposons de tous les faits, nous pourrons peut-être faire quelque chose dans le cadre de la présente loi, mais il est malheureux que nous n'ayons pu faire adopter la phase II de la Loi sur la concurrence, bien que je doive reconnaître que la Chambre a eu énormément de travail, compte tenu du nombre de bills à étudier. A propos, ce projet de loi est prêt. Si la Chambre siège suffisamment longtemps, il pourra peut-être être adopté.

Le Bill C-13, version révisée de la Loi sur la concurrence, est appuyé par de nombreux groupes comme la Fédération des petites entreprises et l'Association des consommateurs du Canada, la Automotive Business Association etc. Ce sont essentiellement des petites entreprises qui appuient ce projet de loi et je crois que la majorité de la population canadienne n'en a pas suffisamment bien compris l'avantage. Les grosses entreprises commerciales ont exercé des pressions très fortes à son encontre parce que, croyaient-elles, il était contraire à leurs intérêts. Cela est dommage. Cela tient peut-être à la nature de la politique de la concurrence, politique extrêmement complexe et difficile à comprendre. Le profane qui se rend dans un magasin ne trouve pas la variété de produits qu'il aimerait trouver et il a l'impression que les prix sont injustifiés. Il ne

[*Text*]

affected by maybe a monopolistic or a quasi-monopolistic situation.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. Mr. Harquail, one short question.

Mr. Harquail: My last question has to do with regional services. Again, I have some experience in correspondence because of complaints or problems that have been brought to my attention regarding services, particularly in the northern New Brunswick area. This brings me to the comment you just made about the masses not always understanding the legislation and what is available. It makes me wonder if citizens really appreciate or understand the role of Consumer and Corporate Affairs and what they can really do to be of assistance to consumers. Certainly that is true of the area I have just mentioned. I wonder if you or your people would be prepared to comment, for the benefit of the Committee, as to exactly the type of services you are providing in the northern part of New Brunswick, and particularly in the Restigouche-Dalhousie-Campbellton area.

The Chairman: I would remind Mr. Harquail that this is a far-reaching question, and I just do not think we have enough time to cover it all.

An hon. Member: It reaches all the way to New Brunswick.

The Chairman: If you want to be short, Mr. Minister, I will allow you to reply.

Mr. Allmand: I think we will be very short. I have with me Mr. Hugh Bardon, who is our Assistant Deputy Minister for Field Operations. I wonder, Mr. Bardon, if you would just tell us what offices we have in New Brunswick, particularly in northern New Brunswick.

• 2100

The Chairman: Mr. Bardon.

Mr. Hugh Bardon (Assistant Deputy Minister, Field Operations, Department of Consumer and Corporate Affairs): Mr. Chairman, we are in 63 places in Canada. In New Brunswick, in total, we are in Saint John, Moncton, Bathurst, St. Stephen and Fredericton.

Mr. Allmand: Well, I guess we have made our point. We have two members from northern New Brunswick here. I guess we are in Bathurst. I lived in New Brunswick for some time and I appreciate your comments, Mr. Harquail. I can see we have offices in Fredericton, St. Stephen, Saint John and Moncton, which are all in the south and only Bathurst in the north. I guess we will have to take a look at that.

Mr. Harquail: Thank you very much.

The Chairman: Thank you, Mr. Harquail.

Mr. Kempling, 10 minutes.

Mr. Kempling: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Minister, about one year or so ago there was a considerable backup in the Patent Office. Can you tell me the status there today?

The Chairman: Mr. Minister.

[*Translation*]

comprend pas qu'ils puissent être affectés par une situation de monopole ou de quasi-monopole.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Monsieur Harquail, une brève question.

M. Harquail: Ma dernière question porte sur les services régionaux. De nombreuses plaintes m'ont été faites au sujet des services offerts, en particulier dans le Nord du Nouveau-Brunswick. Cela nous ramène au commentaire que vous venez de faire, à savoir que la population ne comprend pas toujours très bien les lois et ignore souvent leur existence. Je me demande si les citoyens comprennent et apprécient à sa juste valeur le rôle du ministère de la Consommation et des Corporations, ainsi que ce que ce dernier peut faire pour aider les consommateurs. Cela est vrai en ce qui concerne la région dont je viens de parler. Pourriez-vous nous décrire dans le détail les services que vous offrez dans la partie Nord du Nouveau-Brunswick et en particulier dans la région de Restigouche-Dalhousie-Campbellton.

Le président: J'aimerais rappeler à M. Harquail qu'il s'agit d'une question très vaste et je ne pense pas que nous aurons le temps de la couvrir toute entière.

Une voix: Elle nous conduit aussi loin que le Nouveau-Brunswick.

Le président: Si vous êtes bref, monsieur le ministre, je vous permettrai de répondre.

M. Allmand: Je serai bref. M. Hugh Bardon, le sous-ministre adjoint, bureau des opérations extérieures, se trouve parmi nous. Monsieur Bardon, vous pourriez peut-être nous dire quels sont les bureaux que nous avons au Nouveau-Brunswick, et en particulier dans le Nord de cette province.

Le président: Monsieur Bardon.

M. Hugh Bardon (sous-ministre adjoint, Opérations extérieures, ministère de la Consommation et des Corporations): Monsieur le président, nous avons des bureaux dans 63 villes au Canada. Au Nouveau-Brunswick, nous en avons à St-Jean, Moncton, Bathurst, St-Stephen et Fredericton.

M. Allmand: Je crois que vous avez compris. Il y a deux députés du nord du Nouveau-Brunswick ici. Je crois que nous avons un bureau à Bathurst. J'ai vécu quelque temps au Nouveau-Brunswick et je vous remercie de vos remarques, monsieur Harquail. Nous avons donc des bureaux à Fredericton, St-Stephen, St-Jean et Moncton, villes qui sont toutes au sud, tandis que Bathurst est dans le nord. Nous allons étudier cet état de choses.

M. Harquail: Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Harquail.

Monsieur Kempling, dix minutes.

M. Kempling: Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, il y a environ un an, il y a eu un arriéré considérable au Bureau des brevets. Pourriez-vous me dire ce qui se passe maintenant?

Le président: Monsieur le ministre.

[*Texte*]

Mr. Allmand: I would like to call on David Bond, our Assistant Deputy Minister for Intellectual Property. You are quite right, there was a backlog of cases, and I know we have been trying to do something about it. As a matter of fact, we are introducing computerization in the Bureau of Intellectual Property. Mr. Bond, woud you tell him what our backup backlog is, and what we are trying to do to solve it.

The Chairman: Mr. Bond.

Mr. David Bond (ADM, Intellectual Property, Department of Consumer and Corporate Affairs): Thank you, Mr. Chairman.

In the Patent Office, the current backlog or cases that have been filed for but not awarded is approximately 63,000. At the current rate, it would take three years to get rid of that backlog.

Now, under the existing Patent Act, patents are granted and run from the date that they are granted. So the delay in time does not affect the rights that the patentee has. In fact we find that the patentees, in responding to letters that we have sent, take the full amount of time they possibly can to make sure that their patent is granted at the latest possible date. We think we will be able to get the backlog down to 58,000 or 60,000. In other words, we will chop away 6,000 of the backlog plus handling the current inflow by the end of the next fiscal year.

The Chairman: Mr. Kempling.

Mr. Kempling: I have had a number of inquiries about that and that is why I particularly asked that. Thank you.

I am interested it two things, Mr. Minister, the Bell Telephone hearings and the Nordair situation. I gather that would be Mr. Davidson. Would it be?

Mr. Allmand: Yes. But perhaps it is a policy matter. I would like to . . .

Mr. Kempling: Fine. First of all, what is your position and what is the situation on the Nordair takeover, bearing in mind I am from the Hamilton area which is served by Nordair and I have a real severe interest.

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. Allmand: Well, the Director of Investigation and Research has intervened in the Nordair-Air Canada case and stated his opinion that it would be contrary to the interests of good competition in Canada to have Air Canada take over Nordair. Now, I do not know whether you can elaborate on that, Mr. Davidson.

The Chairman: Mr. Davidson.

Mr. Davidson: Well, Mr. Chairman, there are several aspects which I will not take the time to go into, except to mention briefly. One is that Nordair is an important charter operator. We have concern that Air Canada's moving into that area really provides it with a great deal more bargaining power than rival charter operatores and there is a danger that it is going to make life more difficult for rivals.

Another aspect of the thing is that Air Canada is more directly regulated than the charter operators, and when you have a firm which operates on both sides of a regulatory

[*Traduction*]

M. Allmand: J'aimerais demander à David Bond, le sous-ministre adjoint responsable de la propriété intellectuelle, de vous répondre. Vous avez tout à fait raison de dire qu'il y avait une accumulation de dossiers que nous avons essayé d'écouler. De fait, nous avons automatisé le Bureau de la propriété intellectuelle. Monsieur Bond, pourriez-vous lui expliquer la raison de cet arriéré et les solutions que nous avons adoptées.

Le président: Monsieur Bond.

M. David Bond (sous-ministre adjoint, Bureau de la propriété intellectuelle, ministère de la Consommation et des Corporations): Merci, monsieur le président.

Au Bureau des brevets, il y a environ 63,000 demandes qui ont été déposées mais dont on ne s'est pas encore occupé. Au rythme de travail actuel, il nous faudra trois ans pour nous débarrasser de cet arriéré.

En vertu de la Loi actuelle sur les brevets, ceux-ci entrent en vigueur à partir du moment où on les accorde. Le retard n'affecte donc en rien les droits du détenteur du brevet. On s'est même rendu compte, d'après les réponses à nos lettres, que les requérants prennent tout leur temps pour être certains que le brevet leur sera accordé le plus tard possible. Le nombre de cas en retard passera probablement à 58,000 ou 60,000. Donc, d'ici la fin de la prochaine année financière, nous espérons avoir étudié 6,000 des cas en retard en plus des demandes courantes.

Le président: Monsieur Kempling.

M. Kempling: On m'a déjà posé plusieurs questions à ce sujet; c'était là la raison de ma question. Merci.

Deux points m'intéressent particulièrement: les audiences de Bell Canada et la Société Nordair. Je crois que je devrais adresser mes questions à M. Davidson, n'est-ce pas?

M. Allmand: En effet, à moins que ce ne soit une question de politique. J'aimerais . . .

M. Kempling: Très bien. Tout d'abord, quelle est votre attitude et où en est l'achat de Nordair. N'oubliez pas que je viens de Hamilton, région desservie par Nordair. Je suis donc vivement intéressé.

Le président: Monsieur le ministre.

M. Allmand: Le directeur des enquêtes et de la recherche est intervenu dans cette histoire Nordair-Air Canada et en est venu à la conclusion que l'achat de Nordair par Air Canada nuirait à une concurrence saine au pays. Peut-être M. Davidson peut-il vous donner plus de détails.

Le président: Monsieur Davidson.

M. Davidson: Cette histoire a plusieurs volets que je ne pourrai vous exposer tous. Tout d'abord, Nordair est une importante société de vols nolisés. Nous craignons que si Air Canada se lance dans ce genre d'entreprise, elle jouira d'un pouvoir de négociations beaucoup plus fort que les sociétés concurrentes qui en auront ainsi la vie plus dure.

De plus, Air Canada est réglementée beaucoup plus directement que les sociétés de vols nolisés. Or, lorsqu'une société a des activités à la fois réglementées et non réglementées, il est

[*Text*]

boundary, it makes regulation much more difficult because it is hard to separate the costs and revenues that arise in the regulated area from the costs and revenues arising in the nonregulated area. Therefore we think because its monopoly may spread into other markets and because it is harder to regulate in the regulated area, it is contrary to the public interest.

• 2105

The Chairman: Thank you, Mr. Davidson.

Mr. Kempling: Mr. Chairman . . .

Mr. Allmand: Do you have questions on the Bell thing too, Mr. Kempling?

Mr. Kempling: Yes, I will have. I will just have another couple on this, please, if you do not mind.

Of course, the concern we have in the Hamilton area is Nordair's statement that the Ontario and Western operations are not profitable. We have a rather odd situation. We have the government stating that they are going to go ahead and expand the airport in Hamilton—give us another terminal and better runways and possibly improve service; we have Nordair saying it is not a very profitable run; now, a takeover offer by Air Canada. And we could very easily end up with Air Canada's being owned by Nordair, the service discontinued and an airport with nothing to service but private, and the odd commercial, aircraft. So we have a real concern in that area in that regard.

The other point is that Mr. Tooley, the major shareholder, has indicated, I believe, publicly that his major concern was the fact of the Quebec situation, the political situation in Quebec was one of the major concerns in wanting to sell Nordair. So we are very concerned in the Hamilton-Windsor area, as I am sure you are aware, of the possibility of the loss of that service if Air Canada does take it over, in spite of all their statements that they have no intention—they never have any intention. We have seen it with CN.

The Bell rate increase, Mr. Allmand, can you tell me what our status is on that? We have had a lot of inquiries on it, as I am sure you are aware.

Mr. Allmand: We have now decided to fund three private groups, who will intervene in the double rate increase case. Those three groups are the regulated industries program of the Consumers' Association of Canada, the Consumers' Association of Canada (Quebec), and The Public Interest Advocacy Centre. They will all intervene—and, by the way, we have made it a condition that they co-operate with each other and not duplicate. They seem to have different interests and we hope that they will work together to plead different parts of the case. The Public Interest Advocacy Centre, as I mentioned before, will represent several associations of lower income or poorer people. In addition to that, the Director of Investigation and Research has intervened in the case himself for the first time on very specific points. Again, I might ask Mr. Davidson to describe to the Committee the exact basis of the Competition Bureau's intervention. We are funding three groups who

[*Translation*]

beaucoup plus ardu d'appliquer les règlements car on peut difficilement faire la distinction entre les coûts et revenus de l'activité réglementée et ceux de l'activité non réglementée. Par conséquent, nous croyons que son monopole pourrait s'étendre à d'autres marchés et comme l'activité réglementée serait beaucoup plus difficile à contrôler, cet achat serait au détriment de la population.

Le président: Merci, monsieur Davidson.

M. Kempling: Monsieur le président . . .

M. Allmand: Avez-vous également des questions au sujet de Bell Canada?

M. Kempling: Oui. Pour l'instant j'aimerais m'en tenir à cette histoire-là, si ça ne vous fait rien.

A Hamilton, ce qui nous inquiète le plus, c'est la déclaration de Nordair voulant que ses affaires en Ontario et dans l'Ouest ne soient pas rentables. Nous trouvons cela bizarre. Le gouvernement dit avoir la ferme intention d'agrandir l'aéroport de Hamilton, de nous construire une autre aérogare, de meilleurs pistes et peut-être même d'améliorer le service. Puis Nordair dit que ses vols ne sont pas très rentables et Air Canada fait une offre d'achat. Peut-être que pour finir c'est Nordair qui va acheter Air Canada, les vols vont être carrément annulés et l'aéroport ne desservira plus que les petits avions privés et quelques rares vols commerciaux. Nous sommes donc réellement inquiets.

En outre, M. Tooley, principal actionnaire, a dit publiquement que ce qui l'inquiétait le plus, c'était la situation politique au Québec et que c'est ce qui le pousse à vendre Nordair. Dans la région de Hamilton et Windsor, vous savez à quel point nous craignons de perdre ce service aérien si Air Canada finit par acheter et ce, en dépit de toutes leurs dénégations de cette intention. La même chose s'est produite avec le CN.

Maintenant, monsieur Allmand, pourriez-vous nous dire où en est la demande d'augmentation présentée par Bell Canada? On m'a posé bien des questions à ce sujet, comme vous le savez certainement.

M. Allmand: Nous venons de décider de financer trois organismes privés qui feront des interventions lors de la demande d'augmentation du tarif double. Ces trois organismes sont l'Association des consommateurs du Canada, l'Association des consommateurs du Canada, section du Québec, et le Centre pour la promotion de l'intérêt public qui ont tous un service s'occupant des entreprises réglementées. Nous leur avons même imposé une condition, celle de collaborer entre eux pour éviter tout double emploi. Leurs intérêts semblent différents mais nous espérons qu'ils arriveront à travailler de concert pour plaider les divers aspects de la cause. Le Centre pour la promotion de l'intérêt public présentera plusieurs associations de personnes à faible revenu. De plus, le directeur des enquêtes et de la recherche intervient lui-même pour la première fois, avec des points bien précis. Je demanderai à nouveau à M. Davidson de vous décrire la nature exacte de

[*Texte*]

intervene representing consumers, and the Director of Investigation and Research is intervening himself.

Mr. Kempling: Mr. Allmand, could you tell me what the amount of that funding amounts to, roughly?

Mr. Allmand: The grant to the Consumers' Association of Canada of Quebec, I think, is $48,000. The Public Interest Advocacy Centre: the grant to them is to intervene before regulatory bodies generally; it is $105,000. The grant to the RIP program, or the regulatory industries program of CAC, is $120,000 this year.

The Chairman: Your last question, Mr. Kempling.

Mr. Kempling: Mr. Davidson is going to answer.

Mr. Davidson: Mr. Chairman, there are really just two basic points we are making on the rate increase. One is that the procurement policies of Bell should be more closely examined, because we argue that their procurement take place in a captive market. If they can, they buy exclusively from Northern; if Northern makes the stuff, they always buy from Northern. We say that there is no competitive test of whether they are paying the minimum price.

• 2110

The second point we are making is that some of the services they provide could be just as well, if not better, provided in a competitive market. There is not a good economic case for Bell's having the monopoly of certain of the services they provide.

The Chairman: Thank you, Mr. Davidson.

Mr. Marceau

M. Marceau: Merci, monsieur le président. Monsieur le ministre, j'aimerais poursuivre sur le sujet qu'a abordé M. Kempling. Qu'est-ce que le ministère fait pour encourager et appuyer ceux qui s'objectent à l'augmentation des taux de Bell Canada? Est-ce qu'il a exprimé son désaccord? Qu'est-ce qui est fait pour encourager ceux qui ne favorisent pas l'augmentation?

M. Allmand: Comme je l'ai expliqué, nous avons donné trois octrois, dont l'un à l'Association des consommateurs du Canada, section Québec, pour faire des représentations au nom des consommateurs du Québec. Je crois qu'ils ont déjà fait leurs interventions. Cette association a reçu un octroi de notre gouvernement et un du gouvernement du du Québec aussi.

En même temps, nous avons donné un octroi à l'association nommée *Public Interest Advocacy Centre*. Ce groupe représente plusieurs groupes de citoyens. Est-ce qu'il y a quelqu'un ici qui peut me donner les groupes qui sont représentés par *The Public Interest Advocacy Centre* dans la demande de Bell? Do you know who the groups are?

Mr. McCabe: The only three I know of are the Inuit Tapirisat of Canada, the National Anti-Poverty Organization

[*Traduction*]

l'intervention du bureau de la concurrence. Nous finançons trois associations qui présenteront des interventions au nom des consommateurs et le directeur même des enquêtes et de la recherche intervient.

M. Kempling: Monsieur Allmand, pourriez-vous nous donner en gros le montant de ces subventions?

M. Allmand: La subvention accordée à l'Association canadienne des consommateurs du Canada, section du Québec est d'environ $48,000. Le Centre pour la promotion de l'intérêt public reçoit une subvention de $105,000 pour faire des interventions devant la plupart des organismes de réglementation. La subvention accordée au programme de l'ACC sur les entreprises réglementées est de $120,000 cette année.

Le président: C'est votre dernière question monsieur Kempling.

M. Kempling: Monsieur Davidson va me répondre.

M. Davidson: Monsieur le président, pour ce qui est de l'augmentation tarifaire, nous ne présentons que deux points surtout. D'abord nous croyons qu'il faudrait examiner de beaucoup plus près les politiques d'approvisionnement de Bell car nous prétendons qu'elle s'approvisionne dans un marché captif. Si elle le veut, elle peut acheter uniquement de Northern, c'est-à-dire que chaque fois qu'un produit est fabriqué par Northern, c'est de Northern qu'elle achète. On ne peut pas vérifier si elle achète de Northern parce que ses prix sont les plus bas.

Deuxièmement, certains services fournis pourraient l'être aussi bien, sinon mieux, si le marché était concurrentiel. Il n'y a aucune raison économique valable qui puisse justifier le monopole de la compagnie Bell dans certains domaines.

Le président: Merci, monsieur Davidson.

Monsieur Marceau.

Mr. Marceau: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Minister, I would like to continue the subject opened by Mr. Kempling. What is the Minister doing to encourage and help those who are objecting to the rate increase of Bell Canada? Has he made his disagreement known? What is he doing to encourage those who are not in favour of the increase?

Mr. Allmand: As I have already explained, we have given three grants, one of which went to the Consumer's Association of Canada, Quebec Section, to make representations for Quebec consumers. I believe they have already been heard. That Association received a grant from our government and also from the Quebec government.

We also gave a grant to the Public Interest Advocacy Centre. This organization represents several citizens' groups. Is there someone here who could tell me what groups are represented by the Public Interest Advocacy Centre in the Bell application? Connaissez-vous ces groupes?

M. McCabe: Les trois seuls que je connaisse sont les Inuits Tapirisat du Canada, l'Organisation nationale anti-pauvreté et

[*Text*]

and the Inuit Association of Northern Quebec. There may be others, but those are the three that I am aware of.

The Chairman: Thank you, Mr. McCabe.

Mr. Allmand.

M. Allmand: Enfin, nous avons donné un octroi à l'Association des consommateurs du Canada, groupe national. C'est un groupe de citoyens, aussi, c'est une association de citoyens. Alors nous avons donné un octroi à cet organisme pour qu'il puisse faire son intervention. Dans le passé, ces associations ont eu beaucoup de succès; par exemple, ce sont ces associations qui ont réduit le taux des cabines téléphoniques de 20c. à 10c. Il y a eu d'autres succès aussi.

Le président: Monsieur Marceau.

M. Marceau: Monsieur le ministre, je voudrais apporter une précision sur ce que disait M. Kempling lorsqu'il parlait de la déclaration de Nordair indiquant que la situation au Québec les avait obligés à vendre ou à demander à Air Canada de faire l'acquisition de la compagnie. Je dois dire que cette affirmation du président a été contredite et a été presque tournée en ridicule par les procureurs qui ont interrogé les gens de la compagnie qui ont dû admettre que leurs profits avaient augmenté depuis l'élection du Parti québécois au Québec. Et sans vouloir porter de jugement sur la situation politique, il ne faudrait tout de même pas exagérer. Je voudrais donner cette précision pour répondre à ce que M. Kempling disait.

Monsieur le ministre, je pense qu'une des façons de savoir si les politiques du ministère sont populaires ou si elles sont comprises, c'est de voir si la Boîte postale 99 est utilisée, et de voir la façon dont elle est utilisée. Pouvez-vous nous donner des statistiques au sujet de la façon dont les contribuables ou les consommateurs l'utilisent depuis que vous avez la charge du ministère?

Le président: Monsieur le ministre.

M. Allmand: La Boîte 99 est encore utilisée et même, le nombre des plaintes augmente chaque année. L'année dernière, il y a eu un peu plus de 159,000 plaintes. Mais, comme vous le savez, quand nous avons commencé ce service, nous étions le seul ministère de la Consommation au Canada. Le ministère a maintenant dix ans; il a été fondé il y a dix ans mais maintenant, au Canada, il y a des ministères de la Consommation dans toutes les provinces sauf deux, je crois, et même dans ces provinces, il y a des bureaux pour les consommateurs. Et tous ces ministères, en Ontario, au Québec, en Colombie-Britannique, ont aussi leur service de plaintes. Et en plus, il y a des services de plaintes auprès des postes de radios, des postes de télévision, des journaux; même les groupes ethniques, les associations, les églises et ... Par exemple nous avons un programme d'octrois pour ces bureaux des consommateurs privés. A cause de cela, à la récente conférence fédérale-provinciale des ministres de la Consommation à Victoria, nous avons décidé de revoir nos services pour éviter la duplication et rationnaliser nos services. La politique est décrite comme un désengagement ou une rationalisation. Et nous espérons avoir des consultations, des discussions pour améliorer les services aux consommateurs, les services des plaintes etc., pour avoir un meilleur service au Canada, sans

[*Translation*]

l'Association des Inuits du Nouveau-Québec. Il y en a peut-être d'autres, mais ce sont les trois seuls que je connaisse.

Le président: Merci, monsieur McCabe.

Monsieur Allmand.

Mr. Allmand: Finally, we gave a grant to the Consumer's Association of Canada, the national group. That is also a citizen's group or association. So we gave a grant to that organization to help it with its representations. In the past, those associations have had much success; for example, those associations managed to bring back the rate in telephone booths from 20 cents to 10 cents. They also managed to win a few other cases.

The Chairman: Mr. Marceau.

Mr. Marceau: Mr. Minister, I would like to say something about what Mr. Kempling said when he spoke about the Nordair statement indicating that the situation in Quebec had forced them to sell or to ask Air Canada to buy the company. I must say that this particular statement, coming from their Chairman, was contradicted and almost held up to ridicule by counsel who questioned company officials who then had to admit that their profits had increased since the Parti Québécois was brought to power in Québec. And without making any value judgment on the political situation, the people should not exaggerate. I wanted to make that comment in reply to Mr. Kempling's.

Mr. Minister, I think that one way of knowing if the policies of the department are popular or being understood is to see whether P.O. Box 99 is being used and how it is being used. Could you give us any statistics on the way the taxpayers or consumers are using it, since you have been in charge of your department?

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. Allmand: P. O. Box 99 is still being used and the number of complaints is actually increasing each year. Last year there were slightly more than 159,000 complaints. However, as you know, when we first set up that service, we were the only department of consumers affairs in Canada. The department is now 10 years old; it was set up 10 years ago but, in Canada, there are now consumer's affairs departments in all the provinces except two, I believe, and even in those provinces there is some kind of service for consumers. And all those departments, in Ontario, in Quebec, in British Columbia, also have their own complaint services, and so do radio and television stations, newspapers, ethnic groups, different associations and even churches and they receive help from our Department: we have a grant program for these private consumer services organizations. Because of this, at the recent federal-provincial consumers' Ministers conference in Victoria, we decided to review our services in order to avoid duplication of effort and increase efficiency. This policy has been described as: disengagement or disentanglement, rationalization. Through consultation and discussion, we hope to improve the kind of complaint service and the other services we offer to the Canadian consumer, without competing with the provinces and the private sector.

[*Texte*]

compétition avec les provinces cependant, sans compétition avec le secteur privé.

Je prépare en ce moment quelque chose dans ce sens-là.

• 2115

Le président: Monsieur Marceau.

M. Marceau: Monsieur le ministre, dans le programme de décentralisation qui s'applique à la plupart des ministères fédéraux afin de rapprocher les services de la population, est-ce que vous pouvez nous dire si vous envisagez d'élargir certains programmes de votre ministère?

Je voudrais d'abord vous mentionner que dans le programme d'aide aux consommateurs vous avez un programme où vous donnez des subventions mais à certains groupes de comptes qui s'occupent exclusivement de consommation. Est-ce que vous avez envisagé, que dans des régions comme les nôtres où les groupes de consommateurs, souvent, n'existent pas comme tels, mais où des groupes qui sont assez représentatifs comme les groupes de l'AFEAS que nous avons chez nous, les groupes de fermières, des groupes de femmes très actives qui ne s'occupent pas directement de la consommation, mais qui pourraient jouer un rôle extrêmement important dans le milieu? J'ai eu l'occasion de demander à votre ministère de donner une subvention à un groupe de ce genre-là;on m'a répondu que le groupe n'était pas orienté uniquement vers la consommation et que dans la politique actuelle, c'était chose difficile.

Alors, est-ce que vous envisagez de donner peut-être des programmes plus élargis et également de décentraliser vos services, et peut-être, de les décentraliser vers des endroits qutres que ceux que vous choisissez habituellement? Mon collègue du nord du Nouveau-Brunswick a mentionné que c'était toujours la même chose. On choisit toujours les mêmes villes, les mêmes endroits et c'est toujours eux qui profitent des mêmes services. Est-ce que vous envisagez, dans cette politique-là, de regarder peut-être aux alentours pour donner un petit peu d'oxygène aux autres qui ont le droit de vivre et qui souvent sont obligés de vivre avec l'oxygène des autres qui souvent n'en ont pas assez pour eux-mêmes?

Le président: Monsieur le ministre.

M. Allmand: Comme je l'ai dit pour répondre à votre dernière question, nous sommes maintenant en train de réexaminer toute la politique de services aux consommateurs, et cela avec les provinces, et les secteurs privés. Quand j'ai répondu à la question posée par M. Harquail, j'ai simplement mentionné les bureaux de notre ministère. Peut-être que je peux, pour le nord du Québec et aussi le nord du Nouveau-Brunswick, demander aux fonctionnaires si nous avons donné des octrois dans ces endroits, parce qu'il y a des groupes privés comme je l'ai dit . . . des groupes ethniques, des églises, des associations, etc, etc, qui ont maintenant des octrois pour donner des services aux consommateurs.

Michael, in the north of Quebec—and in the north of New Brunswick too, because I forgot about that aspect—do we give grants? Mr. Bardon may answer, do we have offices anywhere in the north of Quebec, in the Lake St. John area, Rouyn-Noranda?

[*Traduction*]

I am working on a project at the moment.

The Chairman: Mr. Marceau.

Mr. Marceau: Mr. Minister, in the context of the decentralization program which is being applied by most federal departments in order to bring their services to the people, do you plan to extend certain programs now offered by your Department?

As part of your consumer aid program, you make funds available to groups working solely with consumers. In my part of the country, often as not, there are no organized consumer groups. We have representative groups like the AFEAS, farmers' wives organizations regrouping active women's groups which are not directly involved in helping the consumer, but which could play an important role in this field. Could you perhaps make funds available for such groups? I asked your Department to give a grant to one such group, but I was told that it would be difficult to do since the aim of the group in question was not solely to help the consumer.

Do you intend to extend your present program and decentralize your services in order to help other parts of the country? My colleague from Northern New Brunswick pointed out that the same cities and areas are always chosen and that they are always the ones to benefit from the services. Could you not perhaps extend your federal policies in order to help other parts of the country which often as not are forced to seek help from areas as bad off as they are themselves?

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. Allmand: As I said in my previous answer, with the help of the provinces and the private sector, we are now reviewing all of our consumer services policies. In answer to a question asked by Mr. Harquail, I made mention of our Department offices. But perhaps I could ask my officials whether grants are made available to private sector groups in Northern Quebec and Northern New Brunswick, since Churches, various organizations and ethnic groups now receive grants in order to help consumers.

Michael, des subventions sont-elles disponibles pour les groupes dans le nord de Québec et du Nouveau-Brunswick? M. Bardon pourrait répondre à la question. Y a-t-il des bureaux dans le nord du Québec, dans la région du Lac-Saint-Jean et de Rouyn-Noranda?

[*Text*]

• 2120

The Chairman: Mr. McCabe or somebody . . .

Mr. Allmand: First, Mr. Bardon, with our own office—I would like to know in our . . .

Mr. Bardon: Mr. Chairman, in the Province of Quebec, there are eight offices: Montreal, Hull, Quebec, Rimouski, Chicoutimi, Trois-Rivières and Sherbrooke. But, Mr. Chairman, we have seven major programs and we travel continually with those programs.

Mr. Allmand: Now what I would like to know, maybe from Mr. McCabe—those are our own offices, Mr. Marceau, but I would like to know, because I approve from day to day grants to groups who—have we given grants to any groups running consumer offices in either Northern New Brunswick or Northern Quebec?

The Chairman: Mr. McCabe.

Mr. McCabe: We have provided a grant, for instance, to the consumers' association in La Tuque, to a consumer group in Bathurst as well as our own undertaking there, a small grant to the Northumberland Information and Referral Centre. We have undertaken projects in Northern Quebec, one in Poste-de-la-Baleine and the other in Manouane. And let us see if there are any further here that I can . . .

Mr. Marceau: Not in Saguenay?

Mr. Allmand: Except for Chicoutimi.

Mr. McCabe: Except for Chicoutimi, no.

The Chairman: Thank you, Mr. McCabe.

M. Marceau: J'aurais une dernière question, monsieur le président.

Le président: Je regrette, monsieur Marceau, mais M. Corbin a demandé la parole et je lui accorde.

M. Corbin: Merci, monsieur le président.

Le président: Monsieur Corbin.

M. Corbin: M. Marceau s'essaie toujours sur sa dernière question.

M. Marceau: Posez vos questions M. Corbin . . .

M. Corbin: J'ai déjà été président du Comité, monsieur Marceau, je connais vos tactiques.

M. Marceau: Je m'en souviens.

M. Corbin: Vous savez que l'on vous apprécie beaucoup.

M. Marceau: C'est réciproque.

M. Corbin: Monsieur le ministre, je voudrais vous poser des questions sur la rouille, et la rouille sur les véhicules automobiles.

Vous vous souviendrez qu'à la Chambre des communes, avant Noël, je vous avais justement demandé si les fabricants d'automobiles avaient décidé d'accepter les normes soumises par le ministère. Je paraphrase probablement vos propos, vous aviez répondu que s'ils ne le faisaient pas vous employeriez le «gros bâton». Je pense que vous vous étiez fixé comme échéancier le mois de février, si ma mémoire me sert bien. Je voudrais savoir où en est rendue toute cette question de la coopération

[*Translation*]

Le président: Est-ce que M. McCabe ou quelqu'un . . .

M. Allmand: Tout d'abord, monsieur Bardon, en ce qui a trait à nos propres services, j'aimerais savoir . . .

M. Bardon: Monsieur le président, dans la province de Québec, il y a huit bureaux: Montréal, Hull, Québec, Rimouski, Chicoutimi, Trois-Rivières et Sherbrooke. Mais, monsieur le président, nous avons sept programmes principaux et nous voyageons continuellement.

M. Allmand: Il s'agit de nos propres bureaux, monsieur Marceau, mais peut-être M. McCabe pourrait-il vous dire, car j'approuve des subventions tous les jours, peut-être pourrait-il vous dire si nous avons accordé des subventions à des groupes qui ont ouvert des bureaux pour les consommateurs soit dans le nord du Nouveau-Brunswick, soit dans le Nouveau-Québec?

Le président: Monsieur McCabe.

M. McCabe: Nous avons accordé des subventions à une association de consommateurs à La Tuque, à un autre groupe à Bathurst, sans compter notre réalisation à cet endroit, ainsi qu'une petite subvention à la Northumberland Information and Referral Centre. Nous avons aussi des projets au Nouveau-Québec, un à Poste-de-la-Baleine et l'autre à Manouane. Voyons, il y en a peut-être d'autres . . .

M. Marceau: Et au Saguenay?

M. Allmand: Sauf pour Chicoutimi.

M. McCabe: A part Chicoutimi, non.

Le président: Merci, monsieur McCabe.

Mr. Marceau: I have a last question, Mr. Chairman.

The Chairman: I am sorry, Mr. Marceau, but Mr. Corbin asked to be recognized and I have done so.

Mr. Corbin: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Corbin.

Mr. Corbin: Mr. Marceau always tries to slip in that last question.

Mr. Marceau: Put your questions, Mr. Corbin . . .

Mr. Corbin: I have chaired this Committee in the past, Mr. Marceau, and I know your tactics.

Mr. Marceau: I remember.

Mr. Corbin: You do know how much we appreciate you.

Mr. Marceau: And likewise.

Mr. Corbin: Mr. Minister, my questions concern rust and more specifically rust on automobiles.

You remember that before Christmas in the House I had asked you if the car manufacturers had decided to accept the standards submitted by the department. To paraphrase your answer, you said that if they did not do so, you would use the "big stick". I believe you had given them until the end of February, if I am not mistaken. I would like to know what has become of all this co-operation between car manufacturers and your department concerning rust?

[*Texte*]

entre les fabricants d'automobiles et votre ministère en ce qui concerne la rouille?

Le président: Monsieur le ministre.

Mr. Allmand: We are following your question. I decided to write a letter specifically to the automobile companies asking them to give me an answer with respect to the automobile code. I was going to just leave it for them to let me know whether they would correspond to the code or not, but following your question I wrote them to jag their memory a bit and put a little pressure on, especially in view of the fact that we had a federal-provincial conference coming up in March.

Following that letter, I did get responses from several companies and they are still coming in. At the time of the federal-provincial conference a few weeks ago, four companies had said they would comply, four companies asked for more time, and there were a few other companies which stated that they felt their present program covered the situation.

Now I would like to ask, I guess Mr. McCabe, what the present situation is and maybe give you the names of the companies where we can of those who have said they would comply and those who asked for more time. By the way, no company so far has said that it would not comply. The worst we got are some companies who have said, give us a bit more time to study the code and the costs and discuss it with our head offices.

The Chairman: Mr. McCabe.

Mr. McCabe: To date, nine companies have indicated that they will comply with the code or have in fact a guarantee in effect which is the equivalent of the code. They are, to date: Chrysler, Fiat, Honda, Mercedes-Benz, Ford, Volkswagen, Audi, Porsche, Datsun. The others we have not yet received responses from.

• 2125

Mr. Allmand: I guess just to correct that, I think we have received responses from some, from General Motors, for example, that said, "We are not ready to give you a response yet; we are still looking for the costs," and so on, and so on. There were a few other companies of that nature.

Mr. McCabe: I do not have that list.

Mr. Allmand: Yes. Well that is right. We have not received a negative yet, but we have received letters from some people saying: "Look, we are still looking into it." Some of them say that they have problems with their international head office, which is sometimes in the United States or sometimes in another country, whether it is Europe or Japan. But we are hoping.

What we are going to do next summer, Mr. Corbin, is to have testing of 1978 automobiles. We have given the testing program over to the Canadian Automobile Association who will test 1978 cars to see how they have done under the rust program, and we will be publishing the results of that.

[*Traduction*]

The Chairman: Mr. Minister.

M. Allmand: Nous suivons la situation de près. J'ai décidé de rédiger une lettre très claire et très précise à l'intention des fabricants d'automobiles, leur demandant de me faire connaître leur réponse concernant le code de l'automobile. J'allais tout simplement attendre les réponses, mais suite à votre question, j'ai écrit une deuxième lettre pour leur rafraîchir la mémoire et leur tordre un peu le bras collectif, surtout qu'il y avait la conférence fédérale-provinciale au mois de mars.

Certaines compagnies ont déjà fait connaître leurs réponses et il en reste encore quelques-unes à venir. Il y a quelques semaines, lors de la conférence fédérale-provinciale, quatre compagnies précisaient qu'elles se conformeraient au code, quatre ont demandé qu'on prolonge le délai et quelques autres sociétés ont répondu simplement qu'elles croyaient déjà répondre aux normes.

Je crois que M. McCabe pourra vous dire plus précisément où les choses en sont et peut-être pourra-t-il vous faire connaître les noms des différentes compagnies qui nous ont, soit répondu affirmativement, soit demandé de prolonger le délai. Soit dit en passant, aucune compagnie n'a jusqu'ici prétendu qu'elle ne se conformerait pas au code. Les réponses les moins encourageantes que nous avons eues étaient du genre: «Donnez-nous un peu plus de temps pour que nous puissions étudier le code, évaluer les frais du programme et en discuter avec les patrons du siège social.»

Le président: Monsieur McCabe.

M. McCabe: Jusqu'ici, neuf compagnies ont dit qu'elles se plieraient au code ou qu'elles offrent une garantie correspondant aux normes fixées. Il s'agit des compagnies Chrysler, Fiat, Honda, Mercedes-Benz, Ford, Volkswagen, Audi, Porsche, Datsun. Les autres ne nous ont pas encore répondu.

M. Allmand: Pardon, mais je crois que nous avons reçu des réponses de certains, par exemple de General Motors qui a dit ne pas être encore prête à répondre puisqu'elle en est encore à évaluer les coûts. Quelques autres sociétés ont répondu de la même manière.

M. McCabe: Je n'ai pas cette liste.

M. Allmand: C'est vrai. Nous n'avons pas encore reçu de réponse négative mais certaines ont répondu en être encore à étudier la question. Certaines disent avoir des problèmes avec le siège international qui se trouve parfois aux États-Unis, parfois dans un autre pays, en Europe ou au Japon. Nous continuons d'espérer quand même.

Ce que nous avons l'intention de faire l'été prochain, c'est d'essayer les voitures de 1978. Nous avons confié les tests à la Canadian Automobile Association qui vérifiera comment les voitures de 1978 ont résisté à la rouille; nous en publirons les résultats par la suite.

[*Text*]

Now, I have had some representations from companies who have asked me to do this in a fair manner and I said I would. I do not want to hurt anybody unfairly, but on the other hand . . .

We will work out a program with the companies to do the testing. By the way we are going to do it without advising them; we are going to pick out a Ford here and a Chrysler there and a GM car there and a Datsun, or whatever it may be, at these testing centres. They will be picked at random, and we will publish the results.

Now because of that we will have to make sure, in publishing the results, that we take care of the variables and not unduly hurt some company.

The Chairman: Monsieur Corbin.

Mr. Corbin: You said the testing would be done by the Canadian Automobile Association?

Mr. Allmand: Yes.

Mr. Corbin: Is that a manufacturers' or a dealers' association?

Mr. Allmand: No, the Canadian Automobile Association is a private association of people who own automobiles.

Mr. McCabe: The consumer group.

Mr. Allmand: It is an old association of people that own automobiles and they . . .

Mr. Corbin: The CAA.

Mr. Allmand: Yes. The Canadian Automobile Association.

The Chairman: Monsieur Corbin.

Mr. Corbin: Will you trust these people?

Mr. Allmand: Well maybe Michael McCabe can tell us what they plan to do. I am familiar with the program but not the details.

The Chairman: Mr. McCabe Order, please.

Mr. Corbin: Are you satisfied that there is no conflict of interest situation?

Mr. Allmand: I am, but . . .

The Chairman: Mr. McCabe.

Mr. McCabe: Yes. There is no indication that the CAA is beholden in any way to the automobile companies or groups of dealers; in fact they have been a strong supporter of a strong code from the very beginning. Their test centres already operate in respect of mechanical and other matters relating to automobiles; they have agreed to add rust to their concerns in their inspections.

The Chairman: Thank you, Mr. McCabe.

Monsieur Corbin.

Mr. Corbin: It is important to state for the record to instill or restore public confidence where it may be failing.

With respect to the letters you have sent out, Mr. Minister, to the manufacturers, you stated some did not reply to your proposal; did you at least get a polite acknowledgement from all of them?

The Chairman: Mr. Minister.

[*Translation*]

Certaines sociétés m'ont demandé de mener objectivement les tests et je le leur ai promis. Je ne veux pas causer de tort à personne mais quand même . . .

Nous déciderons des tests en collaboration avec les sociétés. Je dois dire que nous avons l'intention de les faire sans les avertir. Nous allons choisir au hasard une Ford ici, une Chrysler là, puis une voiture GM, puis une Datsun, pour nos essais. Nous publierons par la suite le résultat de tests.

A cause de cela, nous devrons nous assurer d'avoir bien tenu compte des variables pour ne pas injustement causer de tort à une société.

Le président: Monsieur Corbin.

M. Corbin: Vous avez dit que les essais seraient menés par la Canadian Automobile Association?

M. Allmand: C'est bien cela.

M. Corbin: Est-ce une association de fabricants ou de marchands?

M. Allmand: Pas du tout, la Canadian Automobile Association est une association privée de propriétaires d'automobiles.

M. McCabe: Une association de consommateurs.

M. Allmand: C'est une très ancienne association de propriétaires d'automobiles qui . . .

M. Corbin: Il s'agit de la CAA.

M. Allmand: Précisement, la Canadian Automobile Association.

Le président: Monsieur Corbin.

M. Corbin: Pouvez-vous faire confiance à ces gens?

M. Allmand: Peut-être Michael McCabe peut-il nous dire ce qu'on a l'intention de faire. Je connais bien le programme mais pas en détail.

Le président: Monsieur McCabe. A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Corbin: Etes-vous certain qu'il n'y a aucun conflit d'intérêt?

M. Allmand: Oui, mais . . .

Le président: Monsieur McCabe.

M. McCabe: Oui. Rien n'indique que la CAA est redevable d'une façon quelconque à une société automobile ou à un groupe de marchands. Elle a d'ailleurs toujours été en faveur d'un code sévère. Leurs centres d'essai servent déjà à examiner la mécanique et d'autres aspects des automobiles; on y examinera également l'état de la rouille lors des inspections.

Le président: Merci, monsieur McCabe.

Monsieur Corbin.

M. Corbin: Il est important de le préciser pour redonner confiance à ceux qui auraient pu l'avoir perdue.

Quant aux lettres que vous avez envoyées aux fabricants, monsieur le ministre, vous dites que certains n'ont pas répondu à votre proposition; avez-vous au moins reçu un accusé de réception poli?

Le président: Monsieur le ministre.

[*Texte*]

Mr. Allmand: Yes, I think I got answers to all these letters. As I say, the worst I got was letters asking for more time. None ignored the letter. None said no and none ignored it. The most negative response I got was where some company said, "Look, we need more time before we give you an answer."

Mr. Corbin: How much more time?

An hon. Member: Just what will we allow them, Mr. Minister?

Mr. Allmand: Well, I review this on a weekly basis. I find out how many more have come in and how many more have answered. I have not set a deadline on it. I think if some companies start to lag though, I might send them another letter or call them on the telephone, find out why they are taking so long, and remind them that the testing program will take place this . . . As a matter of fact, we sent one company—though we tried to be polite—a rather little jolting letter this week, reminding them that we would like an answer soon. We reminded them that other companies of the same size had already given us a positive answer and that we felt they should be in a position to give us one soon.

• 2130

The Chairman: Mr. Corbin.

Mr. Corbin: To sum it up—and that is my final query—are you generally satisfied with the response to date or are you unsatisfied?

Mr. Allmand: Yes, because with *The Way Ahead* document of the government.. the new policy of the government is that governments should intervene into the private sector as little as possible: if we can get things done without legislation and through negotiation and so on, with business or any other part of the private sector, we should do it that way.

Here we we have a code developed by all the provincial governments with the federal government, worked out with the automobile companies, and we are trying to get their compliance. If some of them do not comply, that will be known publicly and the competition will take care of it, just as it did with high-gas-consuming vehicles a few years ago. Automobile companies are competing on how many miles per gallon their cars operated on. We are hoping that if cars rust very easily, those that do not will be able to go three years without rust. The ones that do not go along with the code, it will be well known and they are going to suffer in the marketplace.

Le président: M. Corbin.

M. Corbin: Merci beaucoup, monsieur le ministre et monsieur le président.

Le président: Merci M. Corbin. Mr. Baker, 10 minutes.

Mr. Baker: Yes, Mr. Chairman. I just have a couple of questions because I know Mr. McGrath wants to get in on the second round.

[*Traduction*]

M. Allmand: Oui, je crois qu'on a répondu à toutes les lettres. Comme je vous l'ai dit, la pire réponse que j'ai reçue est celle où l'on demandait encore plus de temps. Personne n'a prétendu avoir rien reçu et personne n'a refusé. La réponse la plus négative est venue des sociétés qui ont dit avoir besoin d'encore un peu de temps avant de pouvoir répondre.

M. Corbin: De combien de temps?

Une voix: Combien de temps allez-vous leur laisser, monsieur le ministre?

M. Allmand: Chaque semaine, je vérifie combien de nouvelles réponses on a reçues. Je n'ai pas encore fixé d'échéance. Si certaines sociétés commencent à traîner un peu, j'enverrai peut-être une lettre de rappel ou je leur téléphonerai pour savoir ce qu'elles attendent et en même temps pour leur rappeler que les essais vont commencer à telle date. D'ailleurs, nous avons envoyé à une société une lettre, que nous avons voulue la plus polie possible, pour les aiguillonner un peu et leur demander de répondre plus rapidement. Nous leur avons rappelé que des entreprises aussi importantes nous avaient déjà fait venir une réponse positive, et qu'elles pouvaient en faire autant.

Le président: Monsieur Corbin.

M. Corbin: Somme toute, vous êtes content des réponses que vous avez reçues jusqu'ici?

M. Allmand: Oui, puisque la nouvelle politique gouvernementale présentée dans le document intitulé *The Way Ahead* stipule que le gouvernement devrait intervenir le moins possible dans le secteur privé. Si nous pouvons faire notre travail sans adopter de nouvelle loi et en procédant par voie de négociation avec le secteur privé, nous allons le faire.

Conjointement avec les gouvernements provinciaux et l'industrie de l'automobile, nous avons formulé un code et maintenant nous essayons de le faire adopter de façon générale. Si certaines entreprises ne veulent pas s'y conformer, la publicité et la concurrence résoudront le problème, tout comme il y a quelques années lorsqu'il était question de voitures à consommation d'essence très élevée. Les différentes compagnies se font de la cncurrence maintenant et essaient de produire des voitures qui consomment très peu d'essence. Si une marque de voiture rouille très facilement, les marques qui résistent la rouille pendant trois ans, par exemple, se vendront plus facilement, et les compagnies qui ne veulent pas se conformer au code souffriront donc au niveau des ventes.

The Chairman: Mr. Corbin has the floor.

Mr. Corbin: Thank you, Mr. Chairman and Mr. Minister.

The Chairman: Thank you, Mr. Corbin. Monsieur Baker, vous avez dix minutes.

M. Baker: Entendu, monsieur le président. Je sais que M. McGrath aimerait parler au deuxième tour, et c'est pour cela que je ne poserai qu'une ou deux questions.

[*Text*]

Mr. Chairman, coming from a province that has a Progressive Conservative government, provincially, of course, I am interested in the branch of your department that deals with bankruptcies.

An hon. Member: That is no laughing matter.

Mr. Baker: In Newfoundland the office for bankruptcies I believe, Mr. Minister, is located in the riding of the member for St. John's East. Being a Liberal member and doing my constituency work very closely with the consumers, on many recent occasions Ihave had reason to distribute the application forms for declaring bankruptcies to many, many people. Let me say first of all that I have had excellent co-operation from your staff in St. John's, but I have noticed that presently there is a backload of about 300 applications pending at your office in St. John's. When someone of course submits their application form, I am told, at least when I press the point, that they have to wait for five or six months before I can be assured that the application will be processed. I am wondering, Mr. Minister, if one of your officials could tell me if there is some way that you could hire extra staff in the office, or if there is any change in departmental policy coming up soon which could alleviate that pressure on the office and the obvious problems people have when an application is pending.

Mr. Allmand: On the new policy, as I mentioned in my opening remarks, we tabled the new Bankruptcy Act in the Senate a few weeks ago. This new Bankruptcy Act, among its purposes, is to reduce the time span in settling bankruptcies, to reduce costs, and in other words, to provide people with a much more efficient and better system of settling their debts through bankruptcy. That will be done under the new act, and I must say that it has had a very good response since its tabling. By the way, the act does not appear to be very controversial, Mr. Baker, and I guess it is one of those bills that we could get through the House pretty quickly if we had enough time, and I do not know if we will have enough time before the summer. I would like Mr. Howard, our Assistant Deputy Minister in the Corporations Bureau who administers the Bankruptcy Act, to answer your questions on the backlog in the Newfoundland office and what might be done. First of all, Mr. Howard, perhaps you could tell us whether there has been a great increase in Newfoundland, whether we can respond to some of the suggestion) of Mr. Baker to hire extra staff, or what we can do to speed those up.

• 2135

The Chairman: Mr. Howard.

Mr. John L. Howard (Assistant Deputy Minister, Corporate Affairs Bureau, Department of Consumer and Corporate Affairs): Thank you, Mr. Chairman. Yes, there has, of course, been across the country a substantial increase in consumer bankruptcies.

Mr. McGrath: Even in Liberal provinces?

Mr. Howard: Must I answer that, Mr. Chairman?

An hon. Member: No, you do not have to answer that question.

[*Translation*]

Monsieur le président, puisque je viens d'une province qui a un gouvernement progressiste-conservateur, je m'intéresse beaucoup à la division de votre ministère qui s'occupe des faillites.

Une voix: Il n'y a pas de quoi rire.

M. Baker: Si ma mémoire est bonne, le bureau des faillites à Terre-Neuve se trouve dans la circonscription de l'honorable député de St. John's East. En tant que député libéral, je travaille beaucoup avec les consommateurs dans ma circonscription. Depuis quelque temps, beaucoup de personnes me demandent des formules de déclaration de faillite. Permettez-moi de dire tout d'abord que votre personnel à Saint-Jean collabore avec moi de façon méritoire, mais j'ai appris que ce bureau a maintenant un arriéré de 300 cas. On me dit que des requérants doivent attendre 5 ou 6 mois avant de savoir si leurs demandes sront acceptées. Pourrais-je savoir d'un de vos fonctionnaires s'il serait possible d'engager plus de personnel à ce bureau? Envisage-t-on une modification prochaine de la politique de votre ministère afin d'aider ce bureau et résoudre les problèmes des requérants?

M. Allmand: Comme je l'ai dit dans mes remarques préliminaires, nous avons déposé une nouvelle loi sur la faillite au Sénat il y a quelques semaines. Cette nouvelle loi abrégera le temps qu'il faut pour régler une faillite tout en réduisant les coûts. En d'autres termes, ceux qui subissent une faillite pourront régler leurs dettes de façon beaucoup plus efficace selon ce nouveau système. Tout cela se fera en vertu de la nouvelle loi, que l'on a très bien accueillie jusqu'ici. Ce projet de loi ne semble pas être très contreversé, monsieur Baker, et je crois que nous pourrions le faire adopter assez vite si nous avions le temps—mais je ne sais pas s'il nous en restera suffisamment avant l'été. Je demanderais à M. Howard, sous-ministre adjoint responsable du bureau des corporations, qui administre la Loi sur la faillite, de répondre à vos questions sur l'arriéré de notre bureau à Terre-Neuve et les solutions possibles. Vous pourriez peut-être nous dire d'abord, monsieur Howard, s'il y a eu une augmentation considérable à Terre-Neuve et s'il convient de suivre la suggestion de M. Baker et d'engager du personnel supplémentaire. Comment peut-on accélérer le processus?

Le président: Monsieur Howard.

M. John L. Howard (sous-ministre adjoint, Bureau des corporations, ministère de la Consommation et des Corporations): Merci, monsieur le président. Il est exact que l'on a constaté partout au Canada une augmentation considérable du nombre de faillites personnelles.

M. McGrath: Même dans les provinces Libérales?

M. Howard: Dois-je répondre à cette question, monsieur le président?

Une voix: Non, vous ne devez pas y répondre.

[*Texte*]

Mr. Howard: We never try to analyse the causation of this problem, but we do know that the total aggregate amount of consumer credit outstanding has increased from $2 billion to something approaching $30 billion in the last 20 years. Therefore, there are a great many consumer debtors now who are very seriously overburdened.

Mr. Allmand: Mr. Howard, just so the Committee will be clear, you are speaking of consumer individual bankruptcies as opposed to corporate.

Mr. Howard: Yes, I am just discussing consumer right now. We can assume that the corporate bankruptcies remain surprisingly static at about between 3,000 and 4,000, all the time.

Mr. Allmand: A year.

Mr. Howard: Yes, a year. But the total dollar amount involved can vary radically from year to year depending upon the size of the corporations involved. On the consumer side, we first became seriously involved in the consumer bankruptcy operations at about 1972. At that time the volume was about 2,500 cases a year. Currently they are running closer to the level of 14,000 cases a year. We know that we are only actually serving part of the market for some of the problems raised here today. We simply cannot have officers out in every local community in Canada.

What we are doing to attack this problem under the new statute, is to simplify enormously the complexity of dealing with a consumer bankruptcy case. At present we deal with a consumer bankruptcy the way we would deal with a million-dollar corporation. Our first move is to streamline those procedures. The second thing is to simply the formalities to avoid going to court to seek a discharge from bankruptcy, but to make it automatic after a certain period of time unless a creditor or some other interested person comes in and objects to the discharge of the debtor. This of course, reduces enormously the cost of administering these cases. We have succeeded over the last couple of years in handling four and five times our previous work load with the same staff. We have not had an increase of staff, a substantial increase, in five years. However, we do know we are overloaded now. We have deferred hiring further people to deal with these backlogs that are building, hoping that we will get our new act some time during this calendar year so that we be able to handle the backlog of cases under the new act.

There is one other feature of the new act. Because of the efficiency of the procedures, handling these cases becomes attractive to private sector trustees, chartered accountants, who are in small communities all over Canada, and as a matter of strategy we hope to be able to get out the service to the local communities through the chartered accountants who are licensed trustees. In addition, where a province wants to take on this work, the Minister will have power, under the proposed law, to enter into an agreement with the province to assign total responsibility for administration of consumer bankruptcy and consumer arrangement cases to the province, so that the province itself can administer these cases through its local offices. As a result, we hope to blanket the whole of

[*Traduction*]

M. Howard: Nous n'essayons pas d'analyser les causes de ce problème mais nous savons que l'endettement total du consommateur canadien est passé d'environ 2 milliards de dollars à 30 milliards de dollars au cours des 20 dernières années. Donc, on trouve beaucoup de consommateurs dont le fardeau d'endettement est excessif.

M. Allmand: Voulez-vous préciser au comité que vous parlez de faillites personnelles plutôt que commerciales?

M. Howard: Oui, je parle du consommateur. Chose assez étrange, le nombre de faillites commerciales reste plutôt stable, fluctuant entre 3,000 et 4,000.

M. Allmand: Par année.

M. Howard: Oui, par année. Mais le chiffre en dollars peut varier énormément d'une année à l'autre selon l'importance des sociétés qui ont fait faillite. En ce qui concerne les consommateurs, nous avons commencé à nous occuper des déclarations de faillites personnelles vers 1972. A cette époque, nous avions à peu près 2,500 cas annuellement. A l'heure actuelle, le nombre de cas se situe à environ 14,000 annuellement. Nous savons que nous desservons seulement une partie de la population canadienne ayant besoin de nos services. Mais nous n'avons simplement pas la possibilité d'installer des agents dans toutes les localités du pays.

Par la nouvelle loi, nous avons l'intention de simplifier beaucoup la procédure compliquée suivie dans le cas d'une faillite personnelle. A présent, le cas d'une faillite personnelle est traité de la même façon que celle d'une société qui vaut 1 million de dollars. Notre premier objectif est de simplifier la procédure. Deuxièmement, nous voulons changer l'exigence selon laquelle une personne faillie doit obtenir un arrêt de la cour pour être réhabilitée; cela se ferait automatiquement, à moins qu'un créancier ou une autre personne intéressée ne s'y oppose. Cette mesure réduirait beaucoup le coût d'administrer ces cas. Au cours des dernières années, nous sommes parvenus à traiter quatre ou cinq fois plus de cas en gardant le même personnel. Nous n'avons pas eu une augmentation importante de nos effectifs depuis cinq ans. Mias pour l'instant, nous sommes surchargés de travail. Nous n'avons pas engagé de nouveaux employés pour liquider notre arriéré puisque nous espérions que l'adoption de la nouvelle loi au cours de cette année nous permettrait d'accélérer le traitement de nos cas en suspens.

Il y a un autre aspect de la nouvelle loi dont il faut tenir compte. L'efficacité des procédures prévues fait en sorte que ces cas de faillites peuvent être intéressants pour les syndics du secteur privé, pour les comptables agréés qu'on trouve dans toutes les petites localités au Canada. En fait, nous espérons pouvoir faire offrir ce service par les comptables agréés qui sont des syndics reconnus. En plus, lorsque la province veut s'occuper de ce travail, le ministre a l'autorisation, selon le projet de loi, de conclure un accord avec la province lui accordant toute la responsabilité de l'administration des cas de faillites personnelles; donc, la province peut administrer elle-même ces cas. Tout cela permettra d'offrir un service bien plus étendu partout au Canada et d'atteindre une population beaucoup plus vaste que nous ne le faisons actuellement.

[*Text*]

Canada and to reach a much greater population than we do now.

The Chairman: Thank you, Mr. Howard. Mr. Baker.

Mr. Baker: I am very pleased with that response, but I would like to know, and I know we have to go very shortly, whether the official can assure me now, at this very minute, that tomorrow morning at 9 o'clock he will check with his region to verify my statements, and he will find that they are correct, and he will take some kind of action. I do not know what kind of action he can take, maybe he can tell us now, so that the backlog in the St. John's office can be dealt with without having to wait a year expeditiously.

• 2140

An hon. Member: At 10.30 Newfoundland time.

Mr. Baker: That is 10.30 Newfoundland time.

Mr. Allmand: I should bear the responsibility for that action and not my officials.

An hon. Member: Hear, hear!

Mr. Allmand: I promise you that tomorrow morning I will have somebody determine what the situation is in Newfoundland and we will see what we can do. With our restraint program and so on I do not know exactly what we can do.

Mr. Howard: Mr. Chairman, Mr. Bardon, who is our ADM Field Operations, tells me he is going to St. John's next week sometime. In addition to following it up, after the Minister instructs me at the end of this meeting, Mr. Bardon himself will be following it up.

Mr. Allmand: Mr. Bardon is going to Newfoundland.

Mr. Baker: Excellent.

The Chairman: Mr. Minister, just a minute. Mr. McGrath, as you understand, there is a bell ringing right now but I will allow you a short question.

Mr. McGrath: One short question, Mr. Chairman. I was not going to ask this question because I wanted to pursue the food-policy question. Today in Gander, Newfoundland, there is an application before the CRTC for a 20-per-cent increase in telephone charges by the CNT in Newfoundland to their subscribers . . .

Mr. Allmand: By what?

Mr. McGrath: . . . the CNT. Canadian National Telecommunications operate the telephone system in Mr. Baker's constituency and a 30-per-cent increase in long-distance telephone calls within the province. Have there been any representations to you from any member of Parliament or from any group on this outrageous increase? One wonders why Mr. Baker is not in Gander-Twillingate today representing his constituents before the CRTC.

But I ask that because it is a serious question. The Public Interest Advocacy Centre complained to me yesterday that they were not given sufficient time to prepare a brief, for example, on behalf of the Anti-Poverty League to appear

[*Translation*]

Le président: Merci, monsieur Howard. Monsieur Baker.

M. Baker: Je suis très content de cette réponse, mais j'aimerais savoir si on peut m'assurer que demain matin à 9 heures il se mettra en contact avec le bureau régional pour vérifier mon affirmation, qu'on lui confirmera d'ailleurs, et qu'il prendra des mesures appropriées. Je ne sais pas quelles mesures il pourra prendre, peut-il nous les décrire, pour que l'on puisse accélérer le traitement de cet arriéré du bureau de Saint-Jean de Terre-Neuve sans devoir attendre une année.

Une voix: Il sera alors 10 h 30 à Terre-Neuve.

M. Baker: Oui, 10 h 30, heure de Terre-Neuve.

M. Allmand: Je devrais prendre la responsabilité pour cela et ne pas la rejeter sur mes fonctionnaires.

Une voix: Bravo, bravo!

M. Allmand: Je vous promets que dès demain matin, j'aurai demandé à quelqu'un de se renseigner sur la situation à Terre-Neuve et nous verrons ce que nous pourrons faire. Évidemment, il y a le programme de restrictions budgétaires et je ne sais donc jusqu'où nous pourrons aller.

M. Howard: Monsieur le président, M. Bardon, notre sous-ministre adjoint, opérations extérieures, me dit qu'il va à Saint-Jean la semaine prochaine. Non seulement y donnerai-je suite moi-même, mais à la fin de cette réunion, quand le ministre m'aura donné ses instructions, M. Bardon lui-même s'en occupera.

M. Allmand: M. Bardon va à Terre-Neuve.

M. Baker: Excellent.

Le président: Monsieur le ministre, un instant. Monsieur McGrath, comme vous le savez, la cloche sonne déjà, mais je vous permettrai de poser une brève question.

M. McGrath: Une question très brève, monsieur le président. Je n'allais pas la poser parce que je m'intéressais plutôt à la politique alimentaire. Aujourd'hui, à Gander, Terre-Neuve, la TCN demande au CRTC la permission d'augmenter de 20 p. 100 les frais de téléphone de ses abonnés à Terre-Neuve.

M. Allmand: Qui?

M. McGrath: La TCN, Télécommunications du Canadien National, à qui appartient le système téléphonique dans la circonscription de M. Baker, et cette société demande aussi une augmentation de 30 p. 100 pour les appels interurbains à l'intérieur de cette province. Est-ce qu'aucun député ou groupe de consommateurs ne vous a encore saisi de ce problème honteux? On se demande pourquoi M. Baker ne se trouve pas à Gander-Twillingate aujourd'hui pour parler au nom de ses commettants au CRTC.

Enfin, il s'agit d'une question sérieuse. Le Centre pour la promotion de l'intérêt public s'est plaint auprès de moi hier de ce que l'on ne lui ait pas accordé suffisamment de temps pour préparer un mémoire, par exemple, au nom de la Ligue contre

[*Texte*]

before that Commission on that application for a rate increase. If Bell were to make that kind of application as they have, you, as the Department of Consumer and Corporate Affairs would be naturally involved. Here is a national company controlling the telephone system in Newfoundland that has an application for a rate increase of 20 per cent for service calls and 30 per cent for long-distance calls. Have you had any representations made to you?

The Chairman: Mr. Allmand.

Mr. Allmand: I have not checked with my office to see if . . .

Mr. McGrath: Oh, come on now.

Mr. Allmand: I have not had them verbally; whether they have been in writing I cannot tell you.

Mr. McGrath: Do you intend, Mr. Minister, to intervene . . .

Mr. Allmand: Maybe the officials . . . do not know whether they have or not. Have we received any complaints on the application in Newfoundland by CN telephone?

The Chairman: They are all indicating no.

Mr. McGrath: May I ask, Mr. Chairman, if . . .

The Chairman: This will be your last question, Mr. McGrath.

Mr. McGrath: . . . it is the intention of the Department—I raised a question in the House yesterday—if you, as the Minister of Consumer and Corporate Affairs would intervene, the same way you intervene when Bell has an application for a rate increase in Ontario and Quebec, given the fact that this is a national company, it is operating in Newfoundland and has applied for this outrageous increase during this period of inflation, which is going to glean very heavily on low-income earners, many of whom are in Mr. Baker's constituency and who will have to bear the burden of this outrageous increase?

Mr. Allmand: I must tell you, at the recent . . .

The Chairman: Mr. Minister, shortly, let us stop this . . .

Mr. McGrath: It is a very, very serious question, I assure you.

Mr. Allmand: Well, it is. And I will tell you, at the recent Interprovincial Conference of Consumer Affairs Ministers I raised the question of interventions before regulatory bodies. It was my opinion that assistance to consumer groups should be given by the provincial governments as well as by the federal government. At the present time the federal government is providing almost all the assistance to The Public Interest Advocacy Centre, the Consumers' Association of Canada and so on for these kind of interventions, although there are many groups that act only in one province or there are provincial boards and so on.

I must say that I did not get too much support from any province, including the big ones, and I must say that our plan is to have . . . I would like to see. . . . We will look into this particular thing in Newfoundland. But I would hope that the

[*Traduction*]

la pauvreté pour comparaître devant la Commission concernant cette demande d'augmentation. Si Bell devait faire ce genre de demande, vous, le ministère de la Consommation et des Corporations, y seriez évidemment mêlés. Voici donc une compagnie nationale à qui appartient le système téléphonique de Terre-Neuve, qui demande une augmentation de 20 p. 100 pour les appels locaux et de 30 p. 100 pour les interurbains et personne ne s'est plaint?

Le président: Monsieur Allmand.

M. Allmand: Je n'ai pas vérifié auprès de mes fonctionnaires pour voir si . . .

M. McGrath: Voyons donc.

M. Allmand: Personne ne m'en a parlé; peut-être les plaintes ont-elles été envoyées par écrit.

M. McGrath: Monsieur le ministre, avez-vous l'intention d'intervenir . . .

M. Allmand: Peut-être les fonctionnaires le savent-ils. Avons-nous reçu des plaintes concernant la demande des Télécommunications du Canadien Pacifique à Terre-Neuve?

Le président: Ils font tous signe que non.

M. McGrath: Puis-je savoir, monsieur le président, si . . .

Le président: Votre dernière question, monsieur McGrath.

M. McGrath: . . . le ministère, et j'ai posé cette question en Chambre hier, et si vous, le ministre de la Consommation et des Corporations, interviendrez de la même façon que vous le faites lorsque Bell fait une demande d'augmentation en Ontario et au Québec, puisqu'il s'agit d'une compagnie nationale qui exploite une affaire à Terre-Neuve et qu'elle a demandé cette augmentation excessive pendant une période d'inflation, augmentation qui servira à tondre, sinon à égorger, les gagne-petits, dont plusieurs vivent dans la circonscription de M. Baker et qui auront à porter tout le fardeau de cette augmentation abominable?

M. Allmand: Je dois vous dire qu'à la dernière . . .

Le président: Monsieur le ministre, soyons brefs et mettons fin à . . .

M. McGrath: Il s'agit d'une question extrêmement sérieuse, je vous l'assure.

M. Allmand: J'en conviens. J'ai soulevé cette question d'intervention auprès d'organismes de réglementation à la dernière conférence interprovinciale des ministres de la Consommation. J'étais d'avis que les gouvernements provinciaux, tout autant que le gouvernement fédéral, devaient venir en aide aux différents groupes de consommateurs. A l'heure actuelle, le gouvernement fédéral est presque seul à donner de l'aide au Centre pour la promotion de l'intérêt public, à l'Association des consommateurs du Canada et à d'autres groupes pour ce genre d'interventions même si plusieurs groupes n'agissent qu'à l'intérieur d'une seule province, quoique certains aient des sections dans plusieurs provinces.

Je dois avouer qu'aucune province ne m'a accordé un appui enthousiaste, même pas les plus importantes, et nous prévoyons avoir . . . enfin, j'aimerais . . . Nous étudierons ce cas précis de Terre-Neuve. Mais j'ose espérer que les gouvernements provin-

[*Text*]

provincial governments, not just in Newfoundland but in the other provinces, would also pitch in and help these public interest advocacy groups and our regulated industries program and so on, because they have as much interest as we have at the federal level and many of the problems are provincial as well as national. But I will look into this particular problem.

• 2145

Mr. McGrath: Well, Mr. Chairman . . .

The Chairman: Mr. McGrath, I am sorry, but the bell has been ringing for the last eight minutes. It is calling the members to vote on Bill C-45.

Gentlemen, I wish to thank the Minister in your name for his presence tonight, and the officials for their good answers.

The meeting is adjourned to the call of the Chair.

[*Translation*]

ciaux, pas seulement celui de Terre-Neuve, mais ceux des autres provinces aussi, mettront la main à la pâte pour aider ces groupes pour la défense des intérêts du public ainsi que les programmes concernant nos industries réglementées parce qu'il en va autant de leur intérêt que du nôtre, au gouvernement fédéral, sans oublier que bien de ces problèmes sont provinciaux tout aussi bien que nationaux. Mais j'étudierai de plus près ce cas précis.

M. McGrath: Monsieur le président . . .

Le président: Monsieur McGrath, je suis désolé, mais la cloche sonne depuis 8 minutes. Elle nous appelle pour voter sur le projet de loi C-45.

Messieurs, je veux remercier le ministre d'être venu ce soir, et les fonctionnaires de nous avoir fourni de si bonnes réponses . . .

Le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvel ordre.

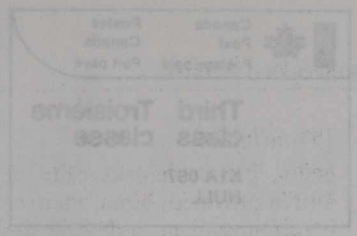

Health, Welfare and Social Affairs

Santé, du bien-être social et des affaires sociales

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class
Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to:
Printing and Publishing,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Imprimerie et Édition,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From the Department of Consumer and Corporate Affairs:

Mr. M. McCabe, Assistant Deputy Minister, Consumer Affairs Bureau;

Mr. R. M. Davidson, Senior Deputy Director, Bureau of Competition Policy;

Mr. H. Bardon, Assistant Deputy Minister, Field Operations Service;

Mr. D. Bond, Assistant Deputy Minister, Intellectual Property;

Mr. J. L. Howard, Assistant Deputy Minister, Corporate Affairs Bureau.

Du Ministère de la Consommation et des Corporations:

M. M. McCabe, sous-ministre adjoint, Bureau de la Consommation,

M. R. M. Davidson, premier sous-directeur, Bureau de la Politique de concurrence,

M. H. Bardon, sous-ministre adjoint, Services des opérations extérieures,

M. D. Bond, sous-ministre adjoint, Propriété intellectuelle,

M. J. L. Howard, sous-ministre adjoint, Bureau des corporations.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 10

Tuesday, April 18, 1978

Chairman: Mr. Jean-Robert Gauthier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 10

Le mardi 18 avril 1978

Président: M. Jean-Robert Gauthier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Health, Welfare and Social Affairs

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Santé, du bien-être social et des affaires sociales

RESPECTING:

Main Estimates 1978-79 under URBAN AFFAIRS

CONCERNANT:

Budget principal 1978-1979 sous la rubrique AFFAIRES URBAINES

APPEARING:

The Honourable André Ouellet, Minister of State for Urban Affairs.

COMPARAÎT:

L'honorable André Ouellet, Ministre d'État chargé des Affaires urbaines.

WITNESS:

(See back cover)

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

Third Session of the Thirtieth Parliament, 1977-78

Troisième session de la trentième législature, 1977-1978

26310—1

STANDING COMMITTEE ON HEALTH, WELFARE AND SOCIAL AFFAIRS

Chairman: Mr. Jean-Robert Gauthier
Vice-Chairman: Mr. Gilles Marceau

Messrs.

Appolloni (Mrs.)
Brisco
Caouette (*Villeneuve*)
Clermont
Corbin
Darling
Dinsdale
Grafftey
Halliday
Harquail

COMITÉ PERMANENT DE LA SANTÉ, DU BIEN-ÊTRE SOCIAL ET DES AFFAIRES SOCIALES

Président: M. Jean-Robert Gauthier
Vice-président: M. Gilles Marceau

Messieurs

Lajoie
McGrath
Philbrook
Railton
Robinson
Rodriguez
Roy (*Laval*)
Yewchuk—(20)

(Quorum 11)

Le greffier du Comité
Richard Rumas
Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65(4) (*b*)

On Tuesday, April 18, 1978:

Mr. Roy (*Laval*) replaced Mr. Baker (*Gander-Twillingate*);

Mr. Clermont replaced Mr. Martin;

Mr. Darling replaced Mr. Kempling.

Conformément à l'article 65(4) (*b*) du Règlement

Le mardi 18 avril 1978:

M. Roy (*Laval*) remplace M. Baker (*Gander-Twillingate*);

M. Clermont remplace M. Martin;

M. Darling remplace M. Kempling.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from Printing and Publishing, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Imprimerie et Édition, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, APRIL 18, 1978
(11)

[*Text*]

The Standing Committee on Health, Welfare and Social Affairs met at 9:51 a.m. this day, the Chairman, Mr. Jean-Robert Gauthier, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Brisco, Clermont, Darling, Gauthier (*Ottawa-Vanier*), Marceau, McGrath and Roy (*Laval*).

Appearing: The Honourable André Ouellet, Minister of State for Urban Affairs.

Witness: From Central Mortgage and Housing Corporation: Mr. W. Teron, Chairman of the Board.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Wednesday, March 1, 1978 relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1979 (*See Minutes of Proceedings, Tuesday, April 4, 1978, Issue No. 6*).

With the consent of Members present, Vote 1 under Consumer and Corporate Affairs was allowed to stand and the Committee considered Vote 1 under Urban Affairs.

The Minister made a statement and with the witness, answered questions.

At 11:07 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 18 AVRIL 1978
(11)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales se réunit aujourd'hui à 9 h 51 sous la présidence de M. Jean-Robert Gauthier (président).

Membres du Comité présents: MM. Brisco, Clermont, Darling, Gauthier (*Ottawa-Vanier*), Marceau, McGrath et Roy (*Laval*).

Comparaît: L'honorable André Ouellet, Ministre d'État chargé des Affaires urbaines.

Témoin: La Société centrale d'hypothèques et de logement: M. W. Teron, président du Conseil.

Le Comité poursuit l'étude de son ordre de renvoi du mercredi 1er mars 1978 portant sur le Budget principal pour l'année financière se terminant le 31 mars 1979 (*Voir procès-verbal du mardi 4 avril 1978, fascicule nº 6*).

Du consentement des membres présents, le crédit 1 sous la rubrique Consommation et Corporations est réservé et le Comité étudie le crédit 1 sous la rubrique Affaires urbaines.

Le ministre fait une déclaration puis, avec le témoin, répond aux questions.

A 11 h 07, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Richard Rumas

Clerk of the Committee

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

Le mardi 18 avril 1978

• 0945

[*Text*]

Le président: A l'ordre s'il vous plaît. Bonjour, mesdames et messieurs. We have the pleasure this morning of having with us the Minister of State for Urban Affairs, l'honorable André Ouellet. Avec le consentement unanime du Comité j'aimerais réserver le crédit 1 sous la rubrique Consommation et Corporations et mettre en délibération le crédit 1er sous la rubrique Affaires urbaines.

AFFAIRES URBAINES

A—Département d'État

Budgétaire

Crédit 1er—Affaires urbaines—Dépenses de fonctionnement—$14,295,780

Le président: Monsieur le ministre auriez-vous l'obligeance de nous présenter vos fonctionnaires s'il vous plaît.

• 0950

L'hon. André Ouellet (ministre d'État chargé des affaires urbaines): Monsieur le président, pour participer à cette réunion et répondre aux questions des députés, j'ai le plaisir d'avoir avec moi, à ma droite immédiate, M. W. Teron et, au bout de la table, M. R. V. Hession, respectivement président du Conseil et président de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Est-ce que vous avez un exposé à nous présenter?

M. Ouellet: Avec l'indulgence du Comité, je pourrais peut-être lire quelques remarques préliminaires sur les prévisions budgétaires. Je serai très bref afin de permettre aux députés de poser le plus de questions possible.

Je dois peut-être rappeler au comité que ce dont nous allons traiter aujourd'hui n'a rien à voir avec le budget d'investissement de la Société centrale d'hypothèques et de logement qui lui, sera présenté à la Chambre. Nous avons devant nous aujourd'hui 5 crédits particuliers.

Le crédit 10 est destiné à rembourser la société centrale d'hypothèques et de logement d'un montant de 733 millions de dollars pour les dépenses, les pertes et autres coûts encourus dans l'administration de la Loi nationale sur l'habitation ou dans l'accomplissement de tâches qui lui sont dévolues par loi du Parlement. Ces montants comprennent les diverses subventions, octrois et remises de prêts en rapport avec les programmes qui accordent une aide dans le domaine de l'habitation et des infrastructures municipales aussi bien que les dépenses administratives.

Le crédit 15 couvre les subventions que doit payer la Société centrale d'hypothèques et de logement en vertu du Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes qui s'applique dans 8 des 10 provinces du pays.

Le troisième crédit, le numéro 20, concerne le programme d'isolation thermique des résidences canadiennes qui a été mis

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

Tuesday, April 18, 1978

[*Translation*]

The Chairman: The meeting will come to order. Good morning, ladies and gentlemen. Nous avons l'honneur, ce matin, de recevoir le ministre d'État aux affaires urbaines. The Honourable André Ouellet. With the Committee's unanimous consent, I should like to stand Vote 1 under Consumer and Corporate Affairs and call Vote 1 under Urban Affairs.

URBAN AFFAIRS

A—Ministry of State

Budgetary

Vote 1—Urban Affairs—Operating expenditures—$14,295,780

The Chairman: Mr. Minister, would you be kind enough to introduce your officials?

Hon. André Ouellet (Minister of State for Urban Affairs): Mr. Chairman, for the purposes of this meeting and to answer the Member's questions, I have the pleasure of having with me, on my immediate right, Mr. W. Teron, and at the end of the table, Mr. R. V. Hession, respectively Chairman of the Board and Chairman of Central Mortgage and Housing Corporation.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. Do you have a statement to make?

Mr. Ouellet: With your indulgence, I might read a few preliminary remarks on the main estimates. I will be very brief in order to allow the Members to ask as many questions as possible.

I should remind the committee, perhaps, that what we are dealing with today is not the capital budget of Central Mortgage and Housing Corporation. That will be tabled in the House. Instead, we are considering five votes:

Vote 10, in the amount of $733 millions is to reimburse CMHC for expenditures, losses and other costs which it has incurred in administering the National Housing Act or performing other duties on behalf of Parliament. These amounts would, of course, include various subsidies, grants and forgiveness of loans connected with programs which provide assistance for housing and municipal infrastructure, as well as administrative expenses.

Vote 15 covers grants to be paid out by CMHC under the Canadian Home Insulation Program that applies in 8 of the 10 provinces of the country.

The third vote, number 20, is for the home insulation program which is conducted in Nova Scotia and Prince

[*Texte*]

sur pied dans deux provinces du pays, c'est-à-dire en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard, à cause de certains problèmes particuliers, associés au coût de l'énergie, auxquels ont dû faire face les résidants de ces deux provinces.

Il y a également, monsieur le président, deux articles statutaires. Le premier, pour une valeur de plus de $15 millions, est destiné aux projets de rénovations urbaines et le second vise à couvrir des pertes sur les mesures qu'il a fallu prendre à l'égard de deux projets importants d'habitations pour étudiants.

Le crédit L-25 procure à la Société des fonds pour acquérir des terrains en vue de projets de démonstration ou pour les futurs projets résidentiels et pour améliorer les terrains et les édifices comme le prévoit la Loi nationale sur l'habitation.

Finalement, le dernier crédit, le crédit L-30 est un crédit symbolique de $1 et en approuvant ce crédit, nous augmenterons les limites statutaires qui régissent les principales dépenses pour les programmes d'aide à la remise en état des logements, pour l'aide aux logements sociaux et pour le traitement des eaux-vannes. Ces ajustements sont faits périodiquement lorsqu'ils sont jugés nécessaires. C'est un crédit statutaire qui est repris chaque année.

Je pense que ces explications préliminaires devraient suffire pour lancer la discussion. Il m'apparaît évident que l'objectif de la Société centrale d'hypothèques et de logement qui est de jouer un rôle positif dans la distribution d'unités de logement au pays à des prix abordables est largement atteint dans son ensemble. Il reste cependant que certains de nos objectifs n'ont pas été atteints d'une façon aussi adéquate que nous l'aurions voulu. En particulier, nous aimerions maintenant axer davantage nos efforts vers la minorité des Canadiens qui ne sont pas encore bien logés. Et nous croyons qu'en aidant ces personnes, plus que jamais auparavant, nous pourrions à ce moment-là avoir un inventaire d'habitations convenables à des prix modérés pour tous les Canadiens, où qu'ils habitent.

C'est pourquoi nous allons apporter au cours des prochaines semaines, des prochains mois, des prochaines années, un effort tout particulier à la création d'unités de logement pour les personnes à faible revenu et pour les personnes âgées. C'est dans ce domaine en particulier que nous voulons mettre les efforts les plus importants; c'est dans ce domaine où nous voulons travailler en étroite collaboration avec les provinces, avec les municipalités et avec les coopératives d'habitation ou avec les sociétés sans but lucratif du secteur privé qui peuvent justement nous aider à réaliser ces objectifs.

• 0955

Le président: Merci, monsieur le ministre.

J'ai cinq noms sur ma liste, et il est 10 h 00; nous avons l'habitude de donner dix minutes à chaque personne. Alors, si vous voulez bien vous en tenir à vos dix minutes pour qu'on puisse, d'ici 11 h 00, donner l'occasion à tout le monde de parler, parce qu'à 11 h 00 il y a un autre comité qui siège et il faudra lui donner la place. Mr. McGrath.

Mr. McGrath: Thank you, Mr. Chairman.

I was hoping that we would get some kind of a comprehensive statement from the Minister giving us a policy overview of just exactly where the ministry is going, to put the whole thing

[*Traduction*]

Edward Island, because of the particular problems, associated with the cost of energy, which face the residents of these two provinces.

In addition, there are two statutory items. The first, for just over $15 million, is for urban renewal projects, and the second, is to cover losses on the disposal of two major student housing projects.

Vote L25 provides the Corporation with funds to acquire land for demonstration projects or for future residential development, to improve land and buildings, as authorized under the National Housing Act.

Finally, vote L30 is a nominal vote of $1.00. By approving this vote, we will increase the statutory limits which govern capital expenditures for residential rehabilitation, public housing and water and sewage assistance programs. These adjustments are made periodically as they become necessary. This statutory vote is required each year.

I believe these preliminary explanations will suffice to get the discussion going. It seems evident to me that the purpose of Central Mortgage and Housing, that is to say the positive objective it must play in the allocation of housing units in the country at affordable prices has been reached to a large extent. Nevertheless, it is a fact that some of our objectives have not been reached quite as we wished. More particularly, we should like in future to aim our efforts at doing something for the small number of Canadians which is not yet adequately housed. We believe that in helping these people, more than ever in the past, we will then have a complete gammut of housing units suitable at moderate prices for all Canadians, no matter where they live.

This is the reason why during the next few weeks, the next few months, the next few years, we will place the accent on the building of housing units for low income citizens and for elderly citizens. It is in this particular field that we want to make the most important efforts; it is in this field that we want to work in close collaboration with the provinces, with municipalities and with the housing co-operatives or with nonprofit organizations of the private sector who, precisely, can help us reach these goals.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister.

I have five names on my list, and it is 10 o'clock. Traditionally we give 10 minutes to each questioner. So, if everyone takes exactly 10 minutes, until 11 o'clock, we will be able to give everyone a chance to speak, since at 11 o'clock there in another committee in this room and we will have to leave. Monsieur McGrath.

M. McGrath: Merci, monsieur le président.

J'espérais pouvoir entendre un genre de déclaration générale du ministre qui nous aurait donné un aperçu de sa politique quant à l'orientation du ministère, pour remettre le tout en

[*Text*]

together and put it into perspective so that we could more properly examine the Minister's policies in connection with these spending estimates. However, since that is not to be, we will just have to go with what has been said by the Minister and in the press over the past two months.

One of the things that does concern us, and this is an ongoing concern, is the relationship of CMHC with the Ministry of State for Housing and Urban Affairs, in that CHMC is a Crown corporation and, of course, without it, the Ministry of State, apart from the very small secretariat, would not be very important. Indeed, one gets the impression that by incorporating CHMC in an integral way with the Ministry of State for Urban Affairs, it becomes what it was never intended to be and that is a line department, a full-fledged line department; and it puts CMHC, vis-à-vis its corporate status, in a very difficult role.

That relationship, that delicate relationship, raised its head some time ago when the Minister, in replying to questions in the House regarding a directive that had been issued with respect to CMHC agreements with municipalities in the handing over of cheques to various municipalities across the country, said, on February 17:

> However, there is one thing I am sure of, and that is that the president of Central Mortgage and Housing Corporation and I have established a procedure which was confirmed and approved by the president of the Corporation and under which we are giving more publicity to Canadian government financing of Canadian municipalities.

That is all well and good, However, the questioning was prompted by the fact that only Members of Parliament supporting the government were involved in these cheque-presentation ceremonies which put the Corporation in a very partisan light in terms of playing the government's partisan game. The President of the Corporation, in a confidential memorandum to the Minister, said this, and I quote:

> I am also concerned that it does lay itself open to criticism of political partisanship . . .

By arranging ceremonies for, or otherwise involving, selected federal members in the grant payment process. The memo goes on to indicate that the Corporation was very reluctantly involving itself in this procedure, the purpose of which, ostensibly, was to highlight federal government involvement in municipal financing across the country.

More specifically, have the differences between the Minister and the President of CMHC, in this particular instance, been resolved? If so, one would expect that resolution of these difficulties would mean that all Members of Parliament would be involved in these cheque-presentation ceremonies. Accordingly, when can I expect to present my cheque to my municipality?

[*Translation*]

perspective afin que nous puissions étudier avec plus de justesse les politiques du ministre relativement à ce budget des dépenses. Toutefois, puisque ce n'est pas le cas, nous devrons tout simplement nous en tenir à ce que le ministre a dit et à ce qu'il a déclaré dans les média au cours des deux derniers mois.

Une des choses qui nous préoccupe, et ceci de façon continue, c'est la relation de la SCHL avec le département d'État chargé des Affaires urbaines; la SCHL est une société de la Couronne et sans elle, il est évident que le département d'État, exception faite de son très petit secrétariat, ne serait pas très important. De fait, on a l'impression qu'en faisant de la SCHL une partie intégrale du département d'État chargé des Affaires urbaines, cette société devient ce qu'on n'a jamais voulu qu'elle devienne, c'est-à-dire un ministère, un ministère en règle; cela place la SCHL, vis-à-vis de son statut de société, dans une position très difficile.

Cette relation, très délicate, est devenue plus apparente il y a quelque temps, lorsque le ministre, répondant à la Chambre à des questions relativement à une directive émise au sujet d'ententes de la SCHL avec les municipalités sur la distribution de chèques à diverses municipalités à travers le pays, déclarait, le 17 février:

> Cependant, je sais une chose, nous avons établi, le président de la Société centrale d'hypothèques et de logement et moi-même, une procédure qui est tout à fait acceptée et acceptable par la Société, procédure qui a été confirmée et approuvée par le président de la Société et en vertu de laquelle nous donnons une plus grande publicité au financement du gouvernement canadien en faveur des municipalités canadiennes.

Cela, c'est très bien. Toutefois, la question était suscitée par le fait que seuls les députés appuyant le gouvernement participaient à ces cérémonies de présentation des chèques, ce qui plaçait la Société sous un éclairage très partisan, en ce sens qu'elle semblait jouer le jeu du gouvernement. Le président de la Société, dans une note confidentielle envoyée au ministre, disait ceci, et je cite:

> Je suis également préoccupé du fait que la Société pourrait être accusée de chauvinisme politique . . .

en organisant des cérémonies pour le versement des subventions, ou en faisant autrement participer des députés fédéraux choisis à ce processus. La note poursuit en indiquant que la Société participait avec beaucoup d'hésitation à ce processus, dont le but évident était de souligner la participation du gouvernement fédéral au financement des municipalités au pays.

Plus précisément, est-ce que les différences d'opinions entre le ministre et le président de la SCHL dans ce cas particulier ont été éliminées? Dans l'affirmative, on pourrait s'attendre à ce que la résolution de la difficulté signifie que tous les députés pourraient participer à ces cérémonies de présentation de chèques. Conséquemment, quand puis-je m'attendre à présenter mon chèque à ma municipalité?

[*Texte*]

• 1000

Le président: Merci, monsieur McGrath. Monsieur le ministre.

M. Ouellet: Je pense qu le memo auquel se réfère le député était un document de travail préliminaire qui a été préparé par un fonctionnaire de la Société centrale d'hypothèques et de logement à l'intention du président de la Société et qui devait m'être envoyé. La perception que se faisait, cet employé de la Société, du mécanisme de remise des chêques était erronée; et de fait, le président de la Société, il l'a dit publiquement à l'occasion, ne m'a jamais envoyé ce memo. Les ententes administratives qui ont été prises à l'époque afin de maximiser la publicité pour les interventions du gouvernement canadien dans ces secteurs d'infrastructures municipales étaient des procéfures tout à fait acceptables à la Société centrale d'hypothèques et de logement.

The Chairman: Mr. McGrath.

Mr. McGrath: Mr. Chairman, nobody objects to the Minister of State for Urban Affairs or his Parliamentary Secretary or any minister of the government acting on behalf of CMHC or any crown corporation in that regard, or acting in concert with them. The objection obviously is to a Crown corporation which belongs to the people of Canada being involved in a partisan political exercise. The question obviously has a great deal of relevance in the context of this pre-election atmosphere we are operating in around here, and I am wondering, Mr. Chairman, if you will permit me to direct my question to the President of CMHC.

The Chairman: No, Mr. McGrath, I regret not. The witness is the Minister.

Mr. McGrath: One of the votes we have before us is a vote dealing with CMHC. CMHC is a Crown corporation. Surely I should be permitted to question the President of a Crown corporation.

The Chairman: I regret, Mr. McGrath, I cannot authorize that. the Minister is the witness this morning. The Minister answers to the House of Commons for CMHC. If you have a question to put to the President of CMHC, you can put it to the Minister; and if he wants to give it to the president, it is his judgment.

Mr. McGrath: Well, what is the President of CMHC doing here?

The Chairman: Advising the Minister.

Mr. McGrath: But surely as President of a Crown corporation he is a separate autonomous entity within the governmental structure. We question the President of Air Canada. Any number of Crown corporations appear before us.

The Chairman: ... The CBC; last night the Commissioner of Official Languages; commissioners and ...

Mr. McGrath: That is right, in connection with their estimates. Now we have the estimates before us for CMHC. Are

[*Traduction*]

The Chairman: Thank you, Mr. McGrath. Mr. Minister.

Mr. Ouellet: I think the member refers to a memo that was in fact a preliminary working document prepared by an official of Central Mortgage and Housing for the Chairman of the Corporation who was to send it on to me. The way this employee of the Corporation understood the procedure of handling out cheques was false; in fact, the Chairman of the Corporation—he said it publicly at the time—never sent me the memo. The administrative agreements made at the time in order to publicize as much as possible the Canadian Government's intervention in the municipal infrastructures were procedures that Central Housing and Mortgage found most acceptable.

Le président: Monsieur McGrath.

M. McGrath: Monsieur le président, personne ne s'oppose à ce que le ministre d'État aux Affaires urbaines, ou encore son secrétaire parlementaire, ou tout autre ministre gouvernemental, agisse au nom de la SCHL ou toute autre société de la Couronne à vrai dire, ou agisse de concert avec elle. Il est évident, par contre, qu'on s'oppose à ce qu'une société de la Couronne, qui appartient aux citoyens du Canada participe à une manifestation de chauvinisme politique. Il est évident que la question est très pertinente dans le contexte de l'atmosphère préélectorale qui semble régner ici, et je me demande, monsieur le président, si vous voulez bien me permettre de poser ma question au président de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Le président: Non, monsieur McGrath, je regrette. C'est le Ministre qui est le témoin.

M. McGrath: Un des crédits à l'étude est le crédit pour la SCHL. La SCHL est une société de la Couronne. Il me semble évident que je devrais pouvoir poser des questions au président dela société de la Couronne.

Le président: Je regrette, monsieur McGrath, je ne puis vous le permettre. C'est le Ministre qui est le témoin ce matin. Le Ministre répond de la SCHL à la Chambre des Communes. Si vous avez une question à poser au président de la SCHL, vous pouvez la poser au Ministre; s'il le désire, il peut demander au président de répondre.

M. McGrath: Dans ce cas, qu'est-ce que le président de la Société centrale d'hypothèques et de logement fait ici?

Le président: Il est ici à titre de conseiller auprès du Ministre.

M. McGrath: Mais il me semble évident que le président d'une société de la Couronne est une entité autonome au sein de la structure gouvernementale. Nous posons des questions au président d'Air Canada. Un grand nombre de présidents de sociétés de la Couronne comparaissent devant nous.

Le président: ... Radio-Canada; hier soir le commissaire aux Langues officielles; les commissaires et ...

M. McGrath: C'est exact, pour leurs prévisions budgétaires. Maintenant, nous sommes saisis des prévisions budgétaires de

[*Text*]

you telling me I cannot direct questions to the President of CMHC?

The Chairman: Yes, Mr. McGrath. I am telling you that you may question the Minister and that he in turn may ask his officials to answer those questions.

Mr. McGrath: Why are you singling out this Crown corporation? Maybe you should check with your Clerk on this. He seems to be a little . . .

The Chairman: No. I am calling my judgment here, Mr. McGrath, and telling you that in my opinion the Minister is the witness this morning. Why you object to asking the Minister questions, I do not know.

Mr. McGrath: I do not object at all.

The Chairman: Well, go ahead; it is your time.

Mr. McGrath: I want to direct a question to the President of CMHC in connection with his estimates, which are properly before this Committee.

The Chairman: Mr. McGrath, I will only answer to you that it has been my practice since I have chaired these meetings to ask all members to address first of all the Chair, and through the Chair the Minister who is the witness. If you want to question anybody else in the hall, you will have to come through me, and I will recognize them as a person who could possibly answer. I am telling you right now that as Chairman I am ruling you must address your questions to me and I will direct them to the Minister.

Mr. McGrath: Mr. Chairman, with great reluctance I have to appeal your ruling.

The Chairman: Go ahead.

Mr. McGrath: I so appeal.

The Chairman: We do not have a quorum, Mr. McGrath.

Mr. McGrath: That is right, we do not have a quorum, which raises another question, of course, about the whole relevance of this exercise. But if I cannot appeal your ruling, then I serve notice that I am appealing your ruling and that in fact I will reserve the right to raise this matter in the House, because this indeed is a most unusual procedure. One of the votes we have in front of us has to do with a Crown corporation which is appearing before this Committee today, and we are not permitted to direct questions to that Crown corporation: that is the thrust of what you have ruled.

The Chairman: But you are wrong, Mr. McGrath. I never said you could not direct questions to the Crown corporation. I just said to you that you must direct them to the Minister, through me. That is all I said.

• 1005

Mr. McGrath: Well, sir, I do not accept that. As I have already indicated, I want to appeal your ruling if and when this Committee ever gets a quorum and I am entering my

[*Translation*]

la SCHL. Est-ce que vous essayez de me dire que je ne peux pas poser des questions directement au président de la SCHL?

Le président: Oui, monsieur McGrath. Je vous dis que vous pouvez poser des questions au Ministre et que ce dernier peut, s'il le désire, demander à ses collaborateurs de vous répondre.

M. McGrath: Pourquoi faites-vous une exception dans le cas de cette société-ci de la Couronne? Peut-être devriez-vous consulter le greffier à ce sujet. Il semble un peu . . .

Le président: Non. J'utilise ici mon jugement, monsieur McGrath, et je vous dis qu'à mon avis, c'est le Ministre qui est notre témoin ce matin. Pourquoi vous vous refuseriez à poser des questions au Ministre, je n'en sais rien.

M. McGrath: Je ne m'y refuse pas du tout.

Le président: Dans ce cas, allez-y; c'est votre temps.

M. McGrath: Je veux poser une question au président de la SCHL dans le cadre des prévisions budgétaires pour sa société, prévisions qui ont été renvoyées au présent comité en bonne et due forme.

Le président: Monsieur McGrath, je ne puis que vous dire qu'il a toujours été mon habitude, depuis que je préside à ces réunions, de demander à tous les députés de s'adresser d'abord à moi, et par mon entremise au Ministre qui est le témoin. Si vous voulez poser des questions à qui que ce soit d'autre dans la pièce, il vous faut passer par mon entremise, et c'est moi qui donnera éventuellement la parole à cette personne. Je vous dis immédiatement qu'en ma qualité de président, je décrète que vous devez me poser vos questions auxquelles je demanderai au Ministre de répondre.

M. McGrath: Monsieur le président, avec grand regret, je dois en appeler de votre décision.

Le président: Allez-y.

M. McGrath: J'en appelle de votre décision.

Le président: Nous n'avons pas le quorum, monsieur McGrath.

M. McGrath: C'est ça, nous n'avons pas le quorum, ce qui soulève une autre question, bien sûr, au sujet du bien-fondé de cet exercice. Si je ne puis en appeler de votre décision, alors je vous préviens officiellement que j'en appelle de votre décision et, qu'en fait, je me réserve le droit de soulever cette question à la Chambre, car votre façon de procéder est des plus inhabituelles. Un des crédits à l'étude porte sur une société de la Couronne dont le représentant comparaît ce matin devant le comité, et il ne nous est pas permis de poser des questions à la société de la Couronne: c'est, en fait, ce que vous venez de décider.

Le président: Vous faites erreur, monsieur McGrath. Je n'ai jamais dit que vous ne pouviez pas poser de questions à la société de la Couronne. J'ai simplement dit que vous deviez poser les questions au Ministre, par mon entremise. C'est tout ce que j'ai dit.

M. McGrath: A vrai dire, monsieur, je regrette cet argument. Comme je l'ai déjà dit, je veux en appeler de votre décision, lorsque le comité aura atteint le quorum nécessaire, si

[*Texte*]

caveat that I will reserve the right to raise this matter in the House.

The Chairman: That is fine.

Mr. Clermont: So what!

Mr. McGrath: That is right, so what. The honourable member says, "so what" which raises the whole question of what we are doing here anyway. The Minister strolls in here 20 minutes late . . .

Mr. Clermont: On a point of order.

Mr. McGrath: He strolls in here 20 minutes late and I am not permitted to direct questions—

M. Clermont: Un rappel au Règlement, monsieur le président.

Le président: Monsieur Clermont, un rappel au Règlement.

M. Clermont: Voici, j'ai dit *so what* parce que le Président de la Chambre répondra à M. McGrath: "Retournez au Comité et réglez vos affaires au Comité". C'est pour cela que j"ai dit: *so what*.

Le président: Est-ce un rappel au Règlement, monsieur Clermont?

M. Clermont: C'est une simple opinion, ce n'est pas un rappel au Règlement.

The Chairman: Mr. McGrath, you have the floor.

Mr. McGrath: Well, since I am not permitted to direct questions to the President of the Corporation, obviously I have to change my line of questioning. Perhaps, before doing so, may I ask the Minister, who was involved in a very important way with the Quebec election campaign, if other members of Parliament, other than supporters of the government, other than Liberal members of Parliament, will be permitted to act on behalf of CMHC in ceremonies involving the handing over of cheques with respect to agreements between the corporation and the municipality concerned?

Mr. Ouellet: First of all, I would like to say that I am not here to answer questions concerning my activities as a member of a political party. I do not think it is proper for the member to ask me questions along these lines. It has nothing to do with his own activities. I am not questioning what he is doing when he is making speeches in various ridings across Canada.

Mr. McGrath: Yes, but I am not using a Crown corporation.

Mr. Ouellet: I want to deny categorically that the Crown corporation is being used for political purposes and I am sure that it is really improper on the part of the member of Parliament to indicate that officials of CMHC are engaged in political activities. I think it reflects the attitude of the Conservative Party and particularly of some members of this party, who try to see things wrong all the time in some officials of departments or in this government. They are dreaming only of the bad things they would probably do themselves if they were in power, and they look at activities of the government with their own eyes, thinking that they are there and wishing they would be doing that. I deny categorically that there have been any political manœuvres on the part of this government

[*Traduction*]

jamais nous y arrivons, et je vous préviens maintenant, que je me réserve le droit de soulever cette question à la Chambre.

Le président: C'est parfait.

M. Clermont: Et puis après!

M. McGrath: C'est cela, et puis après. L'honorable député me dit: «Et puis après», ce qui pose toute la question de savoir ce que nous faisons ici. Le ministre s'amène avec 20 minutes de retard . . .

M. Clermont: J'invoque le Règlement.

M. McGrath: Il s'amène avec 20 minutes de retard, et l'on ne me permet pas de poser des questions directes . . .

Mr. Clermont: On a point of order, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Clermont, on a point of order.

Mr. Clermont: I said "so what" simply because the speaker of the House will say to Mr. McGrath: "Go back to the Committee and settle your affairs in Committee". That is why I said: "so what".

The Chairman: Was that a point of order, Mr. Clermont?

Mr. Clermont: It was an opinion, pure and simple, not a point of order.

Le président: Monsieur McGrath, vous avez la parole.

M. McGrath: Eh bien, puisqu'il n'est pas permis de poser mes questions directement au président de la Société de la Couronne, il est évident que je vais devoir modifier ma stratégie. Cependant, avant de se faire, puis-je demander au ministre, qui s'est beaucoup intéressé au récent scrutin au Québec, si des députés, autres que ceux de la majorité, autres que des députés libéraux du Parlement, pourront agir au nom de la SCHL lors de cérémonies au cours desquelles on donne aux municipalités visées des chèques à la suite d'ententes qu'elles ont conclues avec la société?

M. Ouellet: Tout d'abord, j'aimerais dire que je ne suis pas ici pour répondre à des questions qui portent sur mes activités en tant que membre d'un parti politique. Je ne crois pas qu'il soit correct qu'un député me pose des questions de ce genre. Cela n'a rien à voir avec ses propres activités. Je ne lui pose pas de questions sur ce qu'il fait, lorsqu'il fait des discours dans diverses circonscriptions dans tout le Canada.

M. McGrath: Oui, mais je ne me sers pas d'une société de la Couronne.

M. Ouellet: Je nie catégoriquement que cette société de la Couronne ait été utilisée à des fins politiques et je suis convaincu qu'il est parfaitement inadmissible qu'un député sous-entende que les fonctionnaires de la SCHL participent à des activités politiques. Je crois que cela montre trop bien l'attitude du parti conservateur et plus particulièrement de certains membres de ce parti qui cherchent toujours à prendre en défaut certains fonctionnaires ou le gouvernement. Ils ne rêvent en fait que des bévues qu'ils commettraient probablement eux-mêmes s'ils étaient au pouvoir, et ils examinent les activités du gouvernement à leur façon, en pensant qu'ils sont en place, et en souhaitant se voir faire ces choses. Je nie catégoriquement que le présent gouvernement ait tenté d'utili-

[*Text*]

to use a Crown corporation for political advantage. What has been done, and I have said it in the House in reply to questions in the House, is that this government, facing a separatist government in Quebec, wanted to make sure that the people of the Province of Quebec know very well that the money spent in the Province of Quebec comes from the Canadian government; the sole purpose of our activities is to reflect totally the federal government expenditures and to make sure that the people of Quebec know very well where the money comes from.

An hon. Member: Hear, hear!

Mr. McGrath: Did the President . . .

The Chairman: Mr. McGrath.

Mr. McGrath: One final question.

The Chairman: It will have to be short because you have already had 12 minutes.

Mr. McGrath: Did the President of the Corporation make this statement to you? I quote:

> I am also concerned that it does not lay itself open to criticism of political partisanship by arranging ceremonies for or otherwise involving selected federal members in the grant payment process.

That is a quotation in the Canadian Press story.

Mr. Ouellet: I do not know what quotation you are referring to, whether it is an article by a journalist . . .

Mr. McGrath: It is an article by Canadian Press.

Mr. Ouellet: Well where did they get their lines? Are they quoting an alleged document sent to me by the President that has never been sent to me?

Mr. McGrath: They are quoting a document from Raymond Hession, Central Mortgage and Housing Corporation chairman.

• 1010

Mr. Ouellet: They are quoting a document that you cited previously . . .

Mr. McGrath: A confidential memo sent to Mr. Ouellet on August 31. The Canadian Press received a copy of the memo last Thursday.

Mr. Ouellet: I am telling you that this memo was never sent to me. The memo you are talking about, as I answered your first question, was never sent to me. The procedure was well established, making it quite clear that there would be no political ramifications in the issuing of cheques to make it for political advantage; rather, to make sure the public knows that the money comes from the federal government.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. Mr. Clermont.

M. Clermont: Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, l'année dernière, le Bureau régional de Hull a fait une politique très restrictive au sujet des prêts pour la construction de maisons. A cette période . . . , j'en comprends les raisons. Depuis les évènements de novembre 1976, un certain nombre de maisons neuves étaient invendues. De

[*Translation*]

ser une société de la Couronne pour tirer un avantage politique en ayant recours à des manœuvres politiques. Ce qui a été fait, et je l'ai déjà dit à la Chambre en réponse à des questions, c'est que le présent gouvernement, face au gouvernement séparatiste du Québec, voulait que les Québécois sachent parfaitement que l'argent dépensé au Québec vient du gouvernement canadien; notre objectif unique dans toutes nos activités est de faire connaître l'importance des dépenses fédérales et de nous assurer que les Québécois savent d'où vient l'argent.

Une voix: Bravo! Bravo!

M. McGrath: Le président a-t-il . . .

Le président: Monsieur McGrath.

M. McGrath: Une dernière question.

Le président: Faites cela vite, vous avez déjà pris 12 minutes.

M. McGrath: Le président de la société vous a-t-il fait cette déclaration? Et je cite:

> Je ne voudrais pas que l'on prête le flanc à des accusations de chauvinisme politique en organisant des cérémonies pour la remise des subventions où en permettant la participation de certains députés fédéraux à cette manifestation.

Cette citation est tirée d'un article de la Presse canadienne.

M. Ouellet: Je ne sais au juste de quelle citation vous parlez, s'il s'agit d'un article rédigé par un journaliste . . .

M. McGrath: C'est un article de la Presse canadienne.

M. Ouellet: Où a-t-on trouvé le texte? Est-ce qu'on cite un document soi-disant envoyé par le président mais en fait jamais envoyé?

M. McGrath: On y cite un document rédigé par Raymond Hession, président de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

M. Ouellet: Ils citent un document que vous avez cité auparavant . . .

M. McGrath: Une note confidentielle envoyée à M. Ouellet le 31 août. La Presse canadienne a reçu un exemplaire de cette note jeudi dernier.

M. Ouellet: Je vous affirme que cette note ne m'a jamais été envoyée. La note dont vous parlez, comme je l'ai dit en réponse à votre première question, ne m'a jamais été envoyée. La procédure était bien établie, précisant clairement qu'il n'y aurait aucune ingérence politique dans l'émission de chèques, pour avantages politiques; il s'agissait de nous assurer que le public sache que l'argent venait du gouvernement fédéral.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Monsieur Clermont.

Mr. Clermont: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Minister, last year, the regional office in Hull had established a very restrictive home building loan policy. At this time . . . I understand why. Since the election of November 1976, a certain number of new houses remained unsold. Occasionally, the Hull office, responding to my inquiries, informed

[*Texte*]

temps à autre, le Bureau de Hull, en réponse à des demandes que je formulais m'informait du nombre de maisons qui restaient. Cette politique restrictive qui s'applique à la région de l'Outaouais québécois, s'applique-t-elle à l'ensemble . . . ? Ou bien s'agit-il d'un secteur? J'espère, monsieur le ministre, que la Société centrale d'hypothéques et de logement va prendre en sérieuse considération le fait que, si dans un secteur donné il reste encore un certain nombre de maisons neuves à vendre, il ne faut pas appliquer cette politique-là à l'ensemble de la région de l'Outaouais! De plus, il faut aussi prendre en sérieuse considération l'état de santé de l'industrie de la construction, problème que nous connaissons bien. Vous le savez aussi bien que moi, l'industrie de la construction, présentement, dans l'Outaouais québécois, est à son point mort. Et l'industrie de la construction dans notre région est un gros employeur. C'est pourquoi je vous demande, si on considère quatre grands secteurs dans l'Outaouais québécois, Aylmer, Hull, la grande ville de Gatineau et celle de Buckingham, et s'il restait dans l'un d'eux un certain nombre encore de maisons à vendre, que les autres n'en souffrent pas . . . Tout dernièrement, ou me disait que cette politique qui pouvait être considérée très, très raisonnable en 1977, en 1978, avec la situation actuelle, devrait être quelque peu assouplie pour les raisons que je vous ai données: La situation de l'industrie de la construction d'une part et le problème du chômage dans l'Outaouais québécois d'autre part. Vous savez que jusqu'à novembre 1976, le pourcentage de chômage dans notre région était élevé, pas aussi élevé cependant qu'il l'est présentement. Et on cherche tous les moyens possibles pour atténuer ce pourcentage de chômage et ceci soit dit en passant, j'espère que votre collègue, M. Lessard, va regarder du côté de l'Outaouais québécois, et déclarer cette région zone désignée, que diable!

Le président: Merci, monsieur Clermont. Monsieur le ministre.

M. Ouellet: Monsieur le président, il n'y a aucun doute que les remarques du député seront transmises aux dirigeants de la Société centrale d'hypothèques et de logement, en particulier à notre directeur du Bureau de Hull.

M. Clermont: Monsieur le ministre, si j'interviens auprès de vous en public, c'est que ces représentations-là ont été faites et jusqu'à présent il semble que la politique s'applique à l'Outaouais en général. Je ne vous dis pas que je n'ai pas votre collaboration. Elle est très bonne. Mais en fin de compte, si un député qui représente un comté s'aperçoit que ses représentations semblent ne pas percer, eh bien je crois que c'est normal qu'il s'adresse à un palier plus élevé, soit au président de la Société centrale d'hypothèques et de logement, et aujourd'hui, par votre entremise, monsieur le ministre; parce que le président nous l'a bien dit, il nous faut vous poser nos questions directement.

• 1015

Le président: C'est cela, monsieur Clermont. Monsieur le ministre.

M. Ouellet: Monsieur le président, je prends bonne note, et je comprends le sens, des représentations du député. Il n'y a aucun doute que ses représentations ont du mérite car ce qu'il

[*Traduction*]

me of the number of remaining houses. Is this restrictive policy implemented in the Quebec-Outaouais region valid in all regions . . . ? Or is it only in one area? Mr. Minister, I hope that the Central Mortgage and Housing Corporation will seriously consider the fact that if in a given area there is still a certain quantity of unsold new houses, one must not apply this policy to the whole of the Outaouais region! Moreover, one must seriously consider the state of the building industry, a problem that we both know well. You know as well as me that the building industry is now at a dead stop in the Quebec-Outaouais area. And the building industry in our region is a large employer. That is why I am asking you, if four great areas are established in the Quebec-Outaouais, that is Alymer, Hull, the greater Gatineau area, and Buckingham, and if a certain number of unsold houses exist in one of those areas, that the other areas should not suffer from this fact. Lately, I was told that this policy that could have been considered very reasonable in 1977 had to be somewhat more flexible in 1978, considering the present situation and for the reasons I have given. On the one hand, the situation in the building industry and on the other hand, the unemployment problem in the Quebec-Outaouais area. You know that until November 1976, the level of unemployment in the region was high, but not as high as it is now. And we are looking at all possible means to lower this level of unemployment and incidentally, I hope that your colleague, Mr. Lessard, will establish the Quebec-Outaouais region as a designated area, by gosh!

The Chairman: Thank you, Mr. Clermont. Mr. Minister.

Mr. Ouellet: Mr. Chairman, there is no doubt that the words of the member will be transmitted to the authorities of the Central Mortgage and Housing Corporation, particularly to the director of our Hull office.

Mr. Clermont: Mr. Minister, if I am addressing myself to you publicly, it is because these representations have been made already and, up to now, it seems that this policy applies to the whole of the Outaouais area. I am not saying that I do not have your collaboration. It is very good, indeed. But finally, if a member representing a constituency realizes that his representations do not seem to be heard, then I think it is only normal for him to go to a higher level, whether it be to the Chairman of the Central Mortgage and Housing Corporation and, today, to you, Mr. Minister; because the Chairman has well established the fact that we must ask you our questions directly.

The Chairman: Yes, that is so, Mr. Clermont. Mr. Minister.

Mr. Ouellet: Mr. Chairman, I have taken note of Mr. Clermont's remark and understand the point he is getting at. There is no doubt that his representations are valid; he is

[*Text*]

demande, c'est de faire une distinction, quant au marché de l'habitation, entre les différentes villes de l'Outaouais québécois pour ne pas nécessairement traiter sur le même pied chacune de ces villes et ne pas pénaliser l'activité domiciliaire dans certaines de ces villes parce que la situation est difficile dans d'autres villes de l'Outaouais québécois.

Je comprends très bien le sens de sa représentation. J'y vois un mérite évident et je peux l'assurer que nous allons réétudier cette question avec les hauts fonctionnaires de la Société centrale d'hypothèques et de logement et tenter de doser les décisions qui sont prises en ce domaine en leur donnant un caractère un peu plus local et en prennant en considération les demandes du marché dans certaines villes et non pas de traiter globalement sur le plan régional.

Le président: Merci monsieur le ministre. Monsieur Clermont.

M. Clermont: Dans un autre domaine, monsieur le ministre, vu qu'on est très limité par une période de dix minutes. Au sujet du crédit L-30, un crédit d'un dollar qui affecte d'autres crédits, au sujet de logements sociaux, quel apport la Société centrale d'hypothèques et de logement apporte-t-elle dans la construction de centres d'accueil ou de centres d'hébergement? Cela revient encore à la même politique, monsieur le ministre. Le gouvernement fédéral, dans le cadre de divers programmes conjoints, contribue des fonds perçus à travers le Canada, bien entendu, dans la province de Québec. Mais la population en général ne semble pas réaliser l'apport du gouvernement fédéral dans la construction, par exemple, de centres d'accueil.

Est-ce que la Société centrale d'hypothèques et de logement, en collaboration avec la société d'habitation du Québec, participe encore d'une manière positive à la construction de centres d'hébergement ou de centres d'accueil? Non pas seulement au Québec, mais dans les autres provinces? Mais au Québec, pour le moment, c'est ce qui m'intéresse, moi.

M. Ouellet: Il n'y a aucun doute que nous continuons à coopérer et à participer d'un façon très active à la réalisation de logements publics au Canada et, bien entendu, dans la province de Québec, par l'entremise de programmes qui se rattachent aux articles 40, 43 et 44 de la Loi nationale de l'habitation.

En vertu de l'article 40, le gouvernement fédéral contribue à la réalisation de logements locatifs et de logements pour la vente dans une proportion de 75 p. 100 des coûts. C'est-à-dire que le gouvernement contribue 75 p. 100 et les provinces 25 p. 100. Dans le cas de l'article 43 de la loi, la contribution est encore plus importante puisqu'elle est de l'ordre de 90 p. 100, 10 p. 100.

M. Clermont: Est-ce que l'article 43 traite spécialement des centres d'hébergement ou des centres d'accueil?

M. Ouellet: Oui, c'est cet article qui traite des centres d'accueil.

M. Clermont: Habituellement, ces centres d'accueil et centres d'hébergement sont opérés sur une base à but non lucratif, soit par un club social ou par une société de logement municipal. Est-ce que le gouvernement du Québec a signé l'entente

[*Translation*]

asking that in assessing the housing market, a distinction be made between the different towns in the Outaouais area so they need not all be treated on an equal footing. This would avoid penalizing certain towns because the housing situation is difficult in other cities in the Outaouais region.

I quite understand Mr. Clermont's meaning. I think that his point is well taken and I can assure him that we shall review this matter with senior officials of the CMHC in an attempt to have decisions applied with more discrimination so they reflect local market considerations rather than a global regional approach.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. Mr. Clermont.

Mr. Clermont: Let me turn to another matter, Mr. Minister, since we are limited to 10 minutes. Under Vote L-30, a $1 item affecting other votes and relating to social housing, what is the CMHC's contribution to the construction hostel and other institutional accommodation? This brings us back to the same policy, Mr. Minister. In the context of various joint programs, the federal government contributes funds collected throughout Canada, including, of course, the Province of Quebec. But the public at large does not seem to realize what the federal government's contribution is to the construction of hostels, for example.

I would like to know whether the CMHC, in co-operation with the Quebec Housing Authority, still participates in a positive way in the construction of hostel and other institutional accommodation. Not only in Quebec, but in other provinces. Right now, it is Quebec's case which interests me.

Mr. Ouellet: There is no doubt that we are continuing to co-operate and participate in a very active way in the construction of public housing throughout Canada including Quebec through programs which come under Section 43 and 44 of the National Housing Act.

Under Section 40, the federal government may contribute up to 75 per cent of the construction costs of rental or marketable accommodation. In other words, the government contributes 75 per cent and the provinces 25 per cent. Under Section 43 of the Act, our contribution is even greater, being in the order of 90 per cent as opposed to 10 per cent.

Mr. Clermont: Does Section 43 also particularly apply to hostels and other institutions?

Mr. Ouellet: Yes, this is the article which applies to hostels.

Mr. Clermont: Generally, these hostels are operated on a nonprofit basis, either be a social club or a municipal housing association. Has Quebec signed an agreement under which, in the case of a deficit, the federal government may make a contribution of, I believe . . .

[*Texte*]

qui prévoit que, s'il y a un déficit, le gouvernement fédéral pourra atténuer ce déficit par une contribution, je crois, de . . .

M. Ouellet: 50 p. 100 des pertes annuelles. C'est en vertu de l'article 44 que le gouvernement canadien, en collaboration avec les provinces, contribue à payer les déficits annuels d'opération jusqu'à concurrence de 50 p. 100 de ces déficits.

M. Clermont: Est-ce que le Québec a signé l'entente?

• 1020

M. Ouellet: Pour cette année, non. Il n'a pas encore signé.

M. Clermont: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Clermont. Mr. Darling. Ten minutes.

Mr. Darling: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Chairman, I welcome the minister here this morning. I believe, Mr. Minister, you have headed this very important department slightly over a year. How long?

Mr. Ouellet: Time is flying . . .

Mr. Darling: I know. Probably a year and a half.

Mr. Ouellet: That is right.

Mr. Darling: You are also responsible for the National Capital Commission, therefore, any land banking done by the National Capital Commission came under your department's jurisdiction. Is this correct?

Mr. Ouellet: Well, I am also responsible for the NCC.

Mr. Darling: Yes, I am aware of that.

Mr. Ouellet: The Estimates of the NCC are not before us this morning but, indeed, we have no objection to dealing with this and giving you any information you want in relation to it.

The Chairman: Mr. Darling, you may proceed. This is Vote 1, so the whole thing is open.

Mr. Darling: Yes. Well, the information I really wanted to get was this. The odd time in the past—Mr. Teron probably would be able to back me on this—a bargain in land comes up in greater Ottawa. The NCC knows about it and, maybe with a dog-in-the-manger attitude, wants to tie it up. Now, without going through any long procedures, if they saw a piece of land that was on the market—and you know how slowly government and Public Works operate at times—but I will bet you they could move, probably within a day, to tie up a piece of land and get it if it were to be of value to the government or to the people of Canada. In other words, I consider that would be something to work fast on. Can that be done?

The Chairman: Mr. Minister?

Mr. Ouellet: I think the NCC has a clear mandate from Parliament to acquire, from time to time, pieces of land on both sides of the river within a known plan that is established in advance to enhance the environment of the national capital. Indeed the NCC has an explicit mandate to acquire lands from time to time.

[*Traduction*]

Mr. Ouellet: Fifty per cent of the annual losses. It is under Section 44 that the Canadian Government, in co-operation with the provinces, agrees to pay up to 50 per cent of the annual operational deficit.

Mr. Clermont: Has Quebec signed the agreement?

Mr. Ouellet: For this year, no. He has not signed yet.

Mr. Clermont: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Clermont. Monsieur Darling, vous avez dix minutes.

M. Darling: Merci, monsieur le président.

J'aimerais tout d'bord souhaiter la bienvenue au ministre, ce matin. D'après mes calculs, monsieur le ministre, cela fait un peu plus d'un an que vous dirigez cet important ministère. C'est bien cela?

M. Ouellet: Le temps passe très vite . . .

M. Darling: C'est cela, environ un an et demi.

M. Ouellet: C'est cela.

M. Darling: Vous êtes également responsable de la Commission de la Capitale nationale et, en conséquence, toute acquisition de terrain par la CCN relève de votre ministère?

M. Ouellet: Il est exact que je suis également responsable de la CCN.

M. Darling: C'est bien ce qu'il me semblait.

M. Ouellet: Nous n'étudions pas ce matin, le budget de la CCN, mais je suis prêt à vous donner tous les renseignements que vous voudriez à ce sujet.

Le président: Monsieur Darling, vous avez la parole. Étant donné que nous étudions le crédit 1, vous pouvez poser des questions sur l'ensemble du budget.

M. Darling: Bien. Voilà où je voulais en venir. M. Teron pourra peut-être nous donner des précisions à ce sujet. J'ai entendu dire qu'il y allait avoir d'importantes acquisitions foncières à réaliser dans la région d'Ottawa. La CCN est au courant, et je suis sûr que, selon son attitude habituelle, elle a l'intention de s'approprier ces terrains. Certes, le ministère des travaux publics est souvent long à la détente, mais je parie que, s'il y a un bon terrain à acheter, la CCN pourra se l'approprier en 24 heures s'il présente une certaine valeur pour le gouvernement et pour les Canadiens. En d'autres termes, je suis sûr qu'il vaudrait le coût qu'on se presse un peu pour acheter ce terrain. Cela est-il possible?

Le président: Monsieur le ministre.

M. Ouellet: Selon le mandat qui lui a été confié par le Parlement, la CCN peut, de temps à autre, acheter des terrains situés des deux côtés de la rivière, conformément à un plan déterminé à l'avance, et qui est destiné à mettre en valeur le cadre naturel de la capitale nationale.

[*Text*]

Mr. Darling: Mr. Chairman, all I wanted to get on the record was the fact that you could move, and move fast, even though you do not have a specific building or anything on it. In other words, if you think it is in the foreseeable future of public interest that somebody else should not build something that would not be good on it, then you can tie the land up.

Mr. Ouellet: I believe the NCC has the right of acquiring a piece of land, but in certain specific areas for specific purposes. In other words, the NCC does not have a total right to do it. The power of expropriation is with the local authorities, therefore the right for the NCC to acquire land is through the normal practice of going to see the buyer and offering a price and buying it. They are doing it within certain boundaries in relation to their own plans of development. But they cannot go into a residential area and buy a home because someone feels he would like to have it for one of the members of the NCC.

Mr. Darling: No, no. I am talking about raw land. Certainly it has been bought in the past without any specific building or park planned, or anything. You have just bought it, period.

What I am trying to get across is this. Suppose it is in another department. I was speaking to the Minister of Public Works on this last night. But suppose another government department wished to buy this land immediately. The department has to go through channels and it is going to take six months and the land will be gone. I am quite sure in your case that your officials will be able to tell you—and you are to be commended for it. If there were some land worth $500,000, and a year from now it is going to be worth $1 million, and your experts know that, they are going to say, "Buy it today," period. It could be bought today; that is what I meant and it is on the market and available. No expropriation, no nothing like that.

• 1025

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. Ouellet: I see what you are getting at and I think you would like to see extensions of powers in the hands of the Department of Public Works assuming that such a power exists in other departments . . .

Mr. Darling: To move faster.

Mr. Ouellet: . . . and it should exist also in Public Works. I do not want to question the wisdom of this. I agree with you that in certain circumstances it might be very useful.

Mr. Darling: That is it.

Mr. Ouellet: On the other hand, it could lead to all kinds of abuse. And, you know, this has to be balanced.

Mr. Darling: The NCC has been criticized for that very thing. But I am talking about a specific case where it would be a good government to move fast. Okay, I will pass on to the other. Mr. Minister, I am very interested in the CHIP program and I am wondering how much money has gone out in grants already and how many applications. That would be in the eight provinces, Mr. Minister.

[*Translation*]

M. Darling: Monsieur le président, je voulais simplement avoir l'assurance qu'il était possible d'intervenir rapidement dans cette affaire, même si le gouvernement ne possède pas d'édifice ou de structures particulières sur ce terrain. En d'autres termes, si vous estimez qu'un terrain pourra servir l'intérêt du public dans un avenir proche, et qu'il ne faudrait donc pas que quelqu'un d'autre y construise quelque chose, vous pouvez alors l'acheter.

M. Ouellet: La CCN a le droit d'achether des terrains, mais dans des secteurs précis et à des fins bien établies. En d'autres termes, la CCN ne peut pas acheter tous les terrains qu'elle veut. L'expropriation relève des autorités locales, et, par conséquent, toute acquisition foncière de la CCN doit se faire selon les procédures normales, à savoir l'offre d'achat et l'achat lui-même. La CCN décide de ses acquisitions foncières conformément à son propre plan d'aménagement. Toutefois, elle ne peut pas achether une maison dans un secteur résidentiel pour l'un de ses employés.

M. Darling: Bien sûr. Je parlais de terrains inexploités, c'est-à-dire sans construction ni aménagement particulier.

Toutefois, au cas où un autre ministère, par exemple celui des travaux publics, serait intéressé par ce terrain immédiatement, il aurait à respecter certaines procédures très longues et entre temps, le terrain serait vendu. Dans le cas de votre ministère, je suis sûr que, si certains de vos fonctionnaires vous recommandent d'achether un terrain qui vaut actuellement $500,000, et qui en vaudrait le double l'année prochaine, vous l'achèterez aujourd'hui, sans tarder. Donc, vous achèteriez ce terrain sans tarder, s'il est disponible, bien sûr. Il n'y aurait aucune formalité d'expropriation etc.

Le président: Monsieur le ministre.

M. Ouellet: Je vois où vous voulez en venir et, si je vous comprends bien, vous aimeriez que le ministère des Travaux publics ait autant de pouvoir que certains autres ministères . . .

M. Darling: Pour intervenir rapidement.

M. Ouellet: Sans vouloir discuter du principe ici en cause, je conviens avec vous que, dans certaines circonstances, cela serait très utile.

M. Darling: Je suis tout à fait d'accord.

M. Ouellet: Par ailleurs, cela risquerait d'ouvrir la voie à toutes sortes d'abus. En d'autres termes, il faudrait parvenir à un certain équilibre.

M. Darling: C'est justement ce qu'on a reproché à la CCN. Toutefois, je parle de cas précis où il serait bon que le gouvernement intervienne rapidement. Je vais maintenant passer à une autre question. Monsieur le ministre, je m'intéresse tout particulièrement au Programme PITRC; j'aimerais connaître le total des subventions que vous avez déjà accordées, ainsi que le nombre de demandes qui vous ont été

[*Texte*]

Mr. Ouellet: Yes.

Mr. Darling: And it might be an idea also to have the figures for the two favoured provinces as well.

Mr. Ouellet: Just a minute, I will give it to you right away. In relation to the program in PEI and Nova Scotia, if you are asking for both, we have received 20,000 applications.

Mr. Darling: That is in the two provinces.

Mr. Ouellet: No, just PEI. So far, grants have been paid for those who qualified, because not all the applications qualify for it but for those who qualified, 16,000 grants have been paid. If you want me to give you the round figures . . .

Mr. Darling: The round figures, sure.

Mr. Ouellet: It is 16,202 applications, in fact, for 16,290 units, for a total of $5.5 million. In Nova Scotia, we have received 97,000 applications and 55,000 grants have been paid for a total of $19.5 million. That is for the home insulation program that has been started many months ago.

Mr. Darling: Yes but how long has that other program been going on? Three or four years?

Mr. Ouellet: This program has been in existence now for more than a year and a half.

Mr. Darling: PEI, just a year and a half or the two?

Mr. Ouellet: HIP has been on for a year and a half. CHIP, the other program, is a relatively new program which started . . .

Mr. Darling: September.

Mr. Ouellet: . . . recently. In the CHIP program for Canada, we have received 20,435 applications. Out of these, grants have been paid for 15,000 eligible applications and the dollars paid so far have been $3.3 million.

The Chairman: Mr. Darling, this will be your last question.

Mr. Darling: That is based on a maximum of $500 and two thirds of the insulation material only? Right?

Mr. Ouellet: Yes. Eligible ownership can apply for taxable grants of up to $350 to cover two thirds of the cost of the materials.

• 1030

Mr. Darling: You must have a big backlog of money because your estimates provide that there would have been a great deal more money spent by this time. Why would you not up it to the full $500 dollars instead of the two-thirds deal?

Mr. Ouellet: The reason is that in a period of restraint we feel there is a limit in the incentive that we could offer to Canadians to insulate their homes. After all, the prime beneficiary of this would be the owner himself who will be

[*Traduction*]

soumises. Je pense que ce programme est en vigueur dans huit provinces.

M. Ouellet: C'est exact.

M. Darling: J'aimerais également les chiffres correspondants pour les deux provinces favorisées.

M. Ouellet: Un moment, ce ne sera pas long. En ce qui concerne l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse, nous avons reçu 20,000 demandes.

M. Darling: Pour ces deux provinces.

M. Ouellet: Non, simplement pour l'Île-du-Prince-Édouard. 16,000 subventions ont été accordées à ceux dont les demandes étaient admissibles. Préférez-vous que je vous donne des chiffres précis . . .

M. Darling: Je vous en prie.

M. Ouellet: Donc, 16,202 demandes ont été accordées pour 16,290 unités de logement, et le montant total de ces subventions s'élevait à 5.5 millions de dollars. En ce qui concerne la Nouvelle-Écosse, nous avons reçu 97,000 demandes et 55,000 subventions ont été accordées, pour un total de 19.5 millions de dollars. Ces chiffres correspondent au Programme d'isolation thermique des maisons qui a commencé il y a plusieurs mois.

M. Darling: Depuis combien de temps l'autre programme est-il en vigueur? Trois ou quatre ans?

M. Ouellet: Ce programme est en vigueur depuis plus d'un an et demi.

M. Darling: Celui de l'Île-du-Prince-Édouard n'est en vigueur que depuis un an et demi?

M. Ouellet: Le programme d'isolation thermique des maisons est en vigueur depuis un an et demi. L'autre programme, soit le PITRC, est assez récent puisqu'il a commencé . . .

M. Darling: En septembre dernier.

M. Ouellet: C'est exact. Dans le cadre du programme national PITRC, nous avons reçu 20,435 demandes. 15,000 subventions ont été accordées, pour un montant total de 3.3 millions de dollars.

Le président: Monsieur Darling, ce sera votre dernière question.

M. Darling: Ces subventions correspondent aux deux tiers du coût d'achat du matériel d'isolation, jusqu'à concurrence de $500, c'est bien cela?

M. Ouellet: Oui. Les propriétaires de maisons admissibles à ce programme peuvent recevoir une subvention imposable jusqu'à concurrence de $350 pour couvrir les deux tiers du coût d'achat des matériaux.

M. Darling: Vous devez être très en retard en ce qui concerne le versement de vos subventions, car votre budget prévoyait qu'un montant bien supérieur aurait été dépensé jusqu'à présent. Pourquoi n'allez-vous pas jusqu'au maximum de $500, plutôt que de ne rembourser que les deux tiers?

M. Ouellet: Étant donné que nous traversons une période d'austérité budgétaire, nous estimons qu'il y a des limites aux subventions que nous pouvons accorder aux Canadiens pour leur permettre d'isoler leurs maisons. Après tout, le bénéfi-

[*Text*]

saving on his heating bills for months and months to come. We felt that we ought to give that incentive but we had to restrain our generosity in relation to this incentive because it was felt that it was a discretionary program favouring the owners of residences and so on.

Mr. Darling: Well, then it proves to be a very good restraint program because there is only $3.3 million, Mr. Minister.

Mr. Ouellet: You have to realize that this program is a program that had a shakey start because of the uncertainty of some provinces participating in it. We feel that now we have come to grips with the administration of the program. We feel, by and large, that the response to the program is good. We believe the interest in the program will double and triple as we go on with the program.

Now, I make no apology in having a slow start, the reason being that we did not want to create a scarcity of materials. To generate such a demand in the public and be unable to respond to the demand would have not solved the problem but would have, in fact, doubled the difficulties. We believe we have now given the lead time to the industry to cope with the demand, to increase their production, to be ready to respond to the demand of the public. After all, you have to realize that it is a seven-year program and indeed, we are not going to deal totally with this problem in only a six-month period.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. I regret to interrupt. Mr. Roy.

M. Roy: Merci, monsieur le président. Je voudrais d'abord mentionner que je suis antièrement d'accord avec le ministre concernant la publicité que le gouvernement fédéral doit faire sur les programmes à frais partagés. En n'informant pas la population canadienne sur les sources de financement de constructions publiques, on continue d'alimenter la thèse des séparatistes au Québec, thèse selon laquelle les impôts perçus par le gouvernement fédéral dans la province de Québec ne retournent pas dans la province de Québec. Je pense qu'il est nécessaire de mentionner les sources de financement si on veut continuer à vivre dans un pays uni. Lorsque le gouvernement fédéral contribue à la construction de maisons pour personnes âgées ou à des programmes pour les municipalités, des initiatives comme celles du ministre sont une nécessité dans le contexte actuel. On aurait dû prendre cette initiative il y a plusieurs années. s'il en avait été ainsi, on ne serait peut-être pas dans la situation où on est à l'heure actuelle.

Mr. McGrath: Is there a separatist threat in the City of Ottawa?

Mr. Lajoie: It is all across the board.

The Chairman: Order.

Mr. Lajoie: I think we have to mention the federal share in all projects.

Je suis déçu, monsieur le président, de l'attitude de James McGrath. Le député semble approuver le principe exposé par le ministre mais il proteste parce qu'il aurait aimé présenter lui-même un chèque pour des programmes municipaux dans son comté.

[*Translation*]

ciaire direct de cette subvention est le propriétaire lui-même, puisque cela lui permet d'économiser sur ses factures de mazout. Nous avons jugé bon de lancer ce programme de subventions, mais nous estimons que notre générosité doit avoir des limites, étant donné que ce programme favorise ceux qui possèdent leur maison.

M. Darling: Votre programme correspond tout à fait à cette période d'austérité budgétaire, étant donné que vous n'avez dépensé que $3,300,000, monsieur le ministre.

M. Ouellet: Il ne faut pas oublier que ce programme a eu des débuts difficiles, étant donné qu'il y avait des incertitudes quant à la participation de certaines provinces. Nous estimons avoir maintenant le contrôle de ce programme qui, à mon avis, est très populaire. Nous prévoyons même que l'intérêt de la population va doubler et même tripler.

Je n'ai pas l'intention de m'excuser d'avoir pris le temps nécessaire pour lancer ce programme, mais je voulais m'assurer de ne pas provoquer une pénurie de matériaux. En effet, si nous avions suscité chez le public une demande qui aurait entraîné une pénurie de matériaux, cela n'aurait fait qu'aggraver les difficultés. Nous pensons donc avoir donné un certain délai à l'industrie pour lui permettre de faire face à la demande, c'est-à-dire d'augmenter sa production. N'oubliez pas qu'il s'agit d'un programme étalé sur sept ans et que nous n'allons certainement pas résoudre ce problème en six mois.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Je suis désolé de vous interrompre, mais je dois passer la parole à M. Roy.

Mr. Roy: Thank you, Mr. Chairman. First of all, I would like to say I completely agree with the Minister about the fact that the same government must publicize those cost-sharing programs. By not informing the Canadian people how public buildings are financed, we continue to foster the separatist thesis in Quebec, by which taxes levied by the federal government in the Province of Quebec are not reinvested in this province. Therefore, I think it is necessary to shed some light on who is paying if we want to continue to live in a united country. When the federal government contributes to the construction of senior citizen homes or municipal programs, I think initiatives like this one, which has been taken by the Minister, are extremely necessary under the present circumstances. This initiative should have been taken several years ago, so we might not be in this situation now.

M. McGrath: Pensez-vous qu'il y ait une menace séparatiste dans la ville d'Ottawa?

M. Lajoie: C'est général.

Le président: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Lajoie: En effet, je pense qu'il est important de mentionner la contribution fédérale dans tous les projets.

I am very disappointed, Mr. Chairman, by the attitude of James McGrath. The hon. member seems to endorse the principle stated by the Minister, but he takes exception because he wishes he had been able to present a cheque for municipal programs in his riding.

[*Texte*]

Je vais tenter, monsieur le ministre, d'être un peu plus positif concernant les activités de la Société centrale d'hypothèques et de logement. J'aimerais n'arrêter sur un point que vous avez mentionné dans vos remarques d'ouverture, à savoir la nouvelle orientation en ce qui a trait à la construction de logements pour les personnes à faible revenu et les personnes âgées.

• 1035

Je suis resté un peu sur mon appétit lorsque vous avez mentionné ces deux points-là. Si on ne modifie pas nos politiques actuelles concernant la construction de logements pour personnes âgées, qui doivent être complètement à l'épreuve du feu, donc les normes de construction sont excessivement sévères pour les personnes âgées, et si l'on considère que le revenu, soit les prestations de base de la sécurité de la vieillesse et le supplément maximal d'une personne âgée est de $261 par mois, je doute de la popularité d'un tel programme. Avec un revenu, même s'il a doublé au cours des dernières années, il me semble, à cause des exigences de la Société centrale, que le coût des logements est trop élevé pour y loger les personnes agées. Si nous ne modifions pas les politiques actuelles nous risquons que ces maisons-là ne soient pas habitées et que les objectifs que vous poursuivez ne soient pas atteints.

J'aimerais connaître vos vues, monsieur le ministre, quand vous mentionnez votre intérêt pour la construction de maisons pour les personnes âgées et les personnes à faible revenu?

M. Ouellet: Monsieur le président, il est évident qu'avec les autorités provinciales, qui ont une responsabilité, puis qui veulent prendre une responsabilité de plus en plus importante dans le domaine du logement public, nous avons discuté de nouvelles approches, de nouvelles méthode afin d'améliorer notre performance dans ce domaine du logement public.

Il m'apparaît très clair que notre premier défi à relever sera de faire face à la diminution de construction de logements à l'intention des personnes qui en ont le plus besoin. Il et un peu décevant de constater qu'en 1969 nous avons financé environ 15,600 logements procurés par le secteur public. Nous avons atteint en fait un sommet d'environ 21,200 logements en 1971. Il y a deux ans, en 1976 et 1977, ce total avait diminué à quelque 12,000 logements, ce qui est, à notre avis, nettement insuffisant pour répondre aux esoins de l'heure.

Un sondage effectué auprès de la population canadienne dans toutes les grandes villes du pays a démontré qu'il y avait quelque 150,000 familles qui vivaient à la fois dans un logement cosidéré insalubre; un logement où ils étaient tassés les uns sur les autres, ou qui était vraiment beaucoup trop exigu pour leurs besoins; et troisièmement, à un prix exorbitant et tout à fait plus élevé que ce qu'ils devraient normalement payer.

Or, c'est là notre objectif d'essayer au cours des prochaines années et dans les plus brefs délais de faire disparaître ces problèmes qui existent et qui sont très aigus pour ces quelque 150,000 familles au Canada. Et notre objectif, en collaboration avec les provinces, c'est de produire annuellement quelque 30,000 unités de logement pour le secteur public à travers le pays; 30,000 logements qui seront mis à la disposition des

[*Traduction*]

Mr. Minister, I will try to be more positive about the operations of the Central Housing and Mortgage Corporation. You said, in your opening remarks, that there are new guidelines for the construction of housing for low income groups and senior citizens.

I was anxious to hear more details when you mentioned these two points. If we do not modify our present construction standards for senior citizens' housing, which must be completely fireproof, it is difficult for me to believe that our program can attract people, when we consider that an old person's income from the Old Age Security benefits and the maximum supplement amounts to $261 a month. In view of this income, even though it has doubled in the past years, it seems to me that the CMHC's requirements are too high and result in costly old age accommodation. If we continue with such policies, then we run the risk of having such accommodation remain unoccupied and such a result would not be in keeping with your objectives.

I would like to know what your opinions are, Mr. Minister, in this matter of accommodation for senior citizens and people with low incomes.

Mr. Ouellet: Mr. Chairman, we have discussed new approaches and new methods aimed at improving our performance in the field of public housing with the provincial authorities, who have a responsibility and wish to extend it.

It is very clear to me that our first challenge will be to deal with the drop in the construction of housing intended for people who are in the greatest need of it. It is somewhat disappointing to note the trend: in 1969, we financed approximately 50,600 housing units made available by the public sector. We reached a high of about 21,200 units in 1971. Two years ago, in 1976 and in 1977, this total dropped to some 12,000 units which, in our opinion, is quite insufficient to meet present needs.

It has been shown through a survey carried in all our large cities that there are some 150,000 families living in insanitary housing; accommodation which was overcrowded or too cramped for the family needs; and lastly, which was available at an exorbitant price, much higher than that which they would normally be expected to pay.

It is our objective to try and eliminate as quickly as possible in the near future this very problematic condition faced by some 150,000 families in Canada. Our aim is to produce, in collaboration with the provinces, some 30,000 public sector housing units every year throughout the country; these 30,000 units will be made available to low-income families or to old people now living in unacceptable conditions. To meet this

[*Text*]

familles à faible revenu ou des personnes âgées qui habitent justement dans ces 150,000 logements mal foutus. Et pour le faire, nous avons mis de l'avant une série de propositions à l'occasion de la Conférence des ministres de l'habitation à Edmonton. Nos fonctionnaires respectifs ont tenu des séances au cours des dernières semaines afin de parachever des ententes avec le gouvernement canadien et chacune des provinces dans le domaine du logement public. Nous espérons pouvoir finaliser cela d'ici la fin du moins, afin de donner un nouvel élan, un nouveau dynamisme à la production d'unités de logements qui correspondraient mieux aux besoins des personnes à faible revenu.

• 1040

Seulement, nous croyons qu'il n'est pas nécessaire de construire des ensembles de logements publics proprement dits. Bien sûr, dans certaines villes, il faudra le faire; mais, je pense qu'il faut inciter, en particulier, des initiateurs de projets, que ce soit des initiateurs de coopératives, d'habitation ou d'organismes de sociétés sans but lucratif, ou que ce soit des offices municipaux d'habitation, ou même une société provinciale d'habitation. Il faut inciter, à mon avis, ces initiateurs à acheter ou à remettre en état des logements existants, parce que l'on s'est rendu compte que dans plusieurs villes du pays, il y a des unités de logements disponibles, vides, qui pourraient, justement, répondre immédiatement, si on le voulait, aux besoins des familles à faible revenu qui se cherchent un logement convenable.

Or, nous espérons utiliser à bon escient une partie de cet inventaire de logements inoccupés et de stimuler, dans les villes où l'on en a vraiment besoin, la production de logements neufs. C'est un amalgame de solutions qui pourra régler ce problème. Nous espérons conclure avec les provinces, d'ici peu, une entente dans ce domaine, et vraiment produire, annuellement, 30,000 logements publics nouveaux.

Le président: Une courte question, monsieur Roy.

M. Roy: Oui, monsieur le président.

Monsieur le ministre, je suis heureux d'apprendre cette politique destinée aux personnes à faible revenu.

Maintenant, quant à la situation présente des personnes âgées et à la demande de ces personnes-là pour des logements . . . Étant donné les normes de construction, maisons à l'épreuve du feu, ascenceur, etc. il est inconcevable qu'avec leur revenus, ces personnes-là, puissent continuer à vivre dans ces maisons-là, maisons déjà construites selon ces normes.

Il me semble donc que nous devrions réviser cette politique de construction parce qu'il est impossible, financièrement parlant, pour les personnes âgées, de se loger dans de telles maisons.

Le président: C'est un commentaire, monsieur Roy, et non une question.

M. Roy: Non, cela suit ma première question, monsieur le président.

Le président: Eh bien, je regrette, mais le dernier exposé que vous avez fait, est un commentaire et votre temps de parole écoulé.

[*Translation*]

objective, we put forward a series of proposals at the Housing Minister's Conference in Edmonton. Our respective officials held meetings during the past few weeks to put the final touches on agreements between the Canadian Government and each of the provinces in the field of public housing. We hope to finalize this by the end of the month in order to give a boost and a new dynamism to the production of housing units designed for low-income people.

However, we do not believe that it is necessary to construct public housing complexes as such. Of course, in some cities, this will be necessary; but I think that we must encourage project sponsors whether they be housing co-operatives or nonprofit associations or municipal, or even provincial, housing authorities, we must encourage these sponsors to buy or renovate existing accommodation because we have noticed that in several Canadian cities there are available housing units which are not occupied that could provide an immediate solution to the needs of low-income families looking for decent accommodation.

We hope that good use will be made of part of this inventory of unoccupied housing and we hope to stimulate the construction of new housing units in cities where they are really required. It is by using these two approaches that we can settle the problem. We hope to conclude an agreement with the provinces in this field and actually begin offering 30,000 new public housing units every year.

The Chairman: A short question, Mr. Roy.

Mr. Roy: Yes, Mr. Chairman.

Mr. Minister, I am pleased to learn about this policy designed for people with low incomes.

But I would like to return to the present situation of old people and their housing needs. In view of your building standards, fireproofing and elevator requirements, and so forth, it is impossible to expect that old people will be able to afford to live in housing built according to your standards.

I think that it is obvious that we should revise our building policy because it is financially impossible for old people to afford accommodation.

The Chairman: This is an observation, Mr. Roy, not a question.

Mr. Roy: This follows upon my first question, Mr. Chairman.

The Chairman: I am sorry, but your statement is not a question and in any case, your time is up.

[*Texte*]

M. Roy: Mettez mon nom sur l'autre tour, monsieur le président.

Le président: Oui, monsieur Roy. Monsieur Marceau.

M. Marceau: Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, je pense que sans vouloir abuser des circonstances, je dois dire que la politique nouvelle que vous avez établie, à savoir de faire connaître à la population les avantages qu'apporte le système existant, ont eu de la part d'une région comme le Saguenay des commentaires très favorables. Je puis vous dire que le travail du gouvernement fédéral était méconnu, et que la façon avec laquelle vous avez procédé, tout particulièrement par les chèques qui sont adressés aux municipalités, directement, comme venant du fédéral, ce n'est pas une politique partisane, c'est simplement la voie du simple bon sens.

Et, dans la même ligne de pensée, monsieur le ministre, est-ce que vous pouvez nous dire si vous avez l'intention, dans le but d'aider les municipalités qui ont des problèmes très aigus de financement et à qui le Québec répond, nous allons vous aider mais en augmentant les taxes, est-ce que le ministre dis-je a l'intention de trouver des solutions pratiques pour aider le financement des municipalités? Évidemment, ces solutions-là doivent être envisagées avec la collaboration des provinces; mais les provinces ne doivent pas être un obstacle, elles doivent collaborer. De quelles façons voyez-vous le problème et les solutions possibles?

Le président: Monsieur le ministre.

M. Ouellet: Très brièvement, à l'occasion de la conférence des ministres à Edmonton, j'ai mis de l'avant une proposition par laquelle le gouvernement canadien pourrait consolider son activité dans le domaine des infrastructures municipales dans un seul programme qui s'adresserait à l'ensemble des municipalités canadiennes, et qui pourrait accorder beaucoup plus de latitude aux provinces et aux municipalités quant à l'utilisation des subventions fédérales.

• 1045

Le président: Monsieur Marceau.

M. Marceau: Est-ce que vous faites une distinction entre les petites et les grosses municipalités?

M. Ouellet: Nous croyons que toutes les municipalités canadiennes, dans la mesure où elles se qualifient, devraient recevoir de l'aide du gouvernement canadien, mais nous pensons que cette décision relève d'abord, au premier chef, des autorités provinciales. Il n'est pas question, pour nous, de substituer notre décision à celle, première et prioritaire, des autorités provinciales.

Mais dans la mesure où les provinces accepteront que certains projets communautaires ou d'infrastructures municipales soient mis de l'avant dans certaines municipalités, et dans la mesure où les provinces acquiesceront à ce programme suggéré par le gouvernement canadien, toute municipalité, quelle qu'elle soit, pourrait bénéficier de ce programme que j'ai proposé à Edmonton. Mais les discussions ne sont pas terminées à cet égard.

[*Traduction*]

Mr. Roy: Put my name down for another round, Mr. Chairman.

The Chairman: Yes, Mr. Roy. Mr. Marceau.

Mr. Marceau: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Minister, I do not want to take undue advantage of the circumstances, but I must say that the new policy that you have established, namely that of informing the public of the advantages resulting from the present system, has given rise to very favourable comments in the Saguenay area, for example. I can tell you that the federal government's contributions were not properly known and as the procedure which you have chosen, particularly that of addressing cheques directly to municipalities and coming from the federal government, is in no way partisan but simply a matter of common sense.

To continue this same line of thought, Mr. Minister, can you tell us whether it is your intention, in the aim of helping municipalities experiencing very serious funding problems and to which Quebec answers that help can be made available, but at the price of increased taxes, whether you intend to find any practical solution to help alleviate this problem? Obviously, such solutions would require collaboration from the provinces, but the provinces should not be an obstacle. How do you envisage this problem and its possible solution?

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. Ouellet: Very briefly, during the Ministers' Conference in Edmonton, I put forward a proposal under which the Canadian Government could consolidate its activities in the field of municipal infrastructures under a single program open to all Canadian municipalities and offering a greater degree of latitude to the provinces and the municipalities in the view of federal grants.

The Chairman: Mr. Marceau.

Mr. Marceau: Do you make a distinction between small and large municipalities?

Mr. Ouellet: We believe that all Canadian municipalities, to the extent that they qualify, should receive assistance from the Canadian government but, in our opinion, this matter comes first and foremost under the provincial authorities. There is no question of us replacing the provincial authorities in their decision making role.

In so far as the provinces accept that certain community or infrastructure projects be carried out in certain municipalities, and to the extent that the provinces agree to the program suggested by the Canadian government, any municipality, wherever it is located, will be able to benefit from the program I proposed in Edmonton. But our discussions on this have not yet been completed.

[*Text*]

La proposition du gouvernement canadien est déposée sur la table. Elle est, évidemment, généreuse à l'égard des municipalités et elle permet, en fait, de mieux assurer que les provinces pourront, toutes au même titre, bénéficier de l'aide financière fédérale. En conséquence, les municipalités pourront alors établir leurs propres priorités, décider de leurs propres programmes, plutôt que d'être soumises à des programmes nationaux rigides et sectoriels.

M. Marceau: Monsieur le ministre, dans le domaine général de l'information, je pense que la Société centrale d'hypothèques et de logement joue actuellement, dans l'ensemble du pays et dans des régions éloignées des grands centres, comme les nôtres, un rôle essentiel, déterminant, qui est souvent insuffisamment connu.

Je sais que vous vous intéressez à cet aspect de la question. Pouvez-vous nous dire si vous entendez intensifier le rôle de la Société centrale d'hypothèques et de logement vis-à-vis la population, de même que l'impact qu'elle a dans le milieu?

M. Ouellet: Il n'y a aucun doute que nous avons, à la Société centrale d'hypothèques et de logement, entrepris, il y a plusieurs mois déjà, et même avant que je sois ministre responsable de la Société, un programme de décentralisation des opérations de la Société. Ce programme avait essentiellement pour but de se rapprocher de la population, d'amener au niveau régional ou au niveau local des décisions qui doivent être prises immédiatement, dans bien des cas, pour répondre aux besoins locaux.

Du même souffle, non seulement nous avons voulu décentraliser nos opérations, mais nous allons également tenter d'avoir des directeurs d'information, des agents d'information dans chacune des grandes régions du pays. Ils auront pour mission d'établir un contact plus étroit entre les usagers de la Société, entre le public en général, et la Société. Quand je parle de la Société, c'est évidemment de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Le président: Monsieur Marceau.

M. Marceau: Monsieur le ministre, pour ce qui est de régler d'une façon plus immédiate le problème des logements sociaux. J'ai écouté avec beaucoup d'attention la description du programme général dont vous avez parlé, mais il reste que, d'une façon concrète, chez nous par exemple, il y a des centaines et des centaines de gens qui attendent la construction de logements.

On leur dit; «c'est le provincial. Nous, le fédéral, on est prêt, on a l'argent». Il reste tout de même que c'est une impasse.

Est-ce que vous avez pensé, à titre de solution temporaire et urgente, à demander à la Société centrale d'hypothèques et de logement de faire comme elle a fait à certains endroits avec des projets-pilotes, c'est-à-dire avoir en main des logements qu'elle pourrait louer aux gens qui sont dans le besoin, quitte à plus tard, lorsque d'autres logements seront construits, céder la place?

En même temps, je vous demanderais si ceci a été porté à votre attention. Sinon, je vous demanderais peut-être de vérifi-

[*Translation*]

The Canadian government's proposal is on the table. It is, quite clearly, a generous one for the municipalities and will make it possible for all provinces to equally benefit from federal financial aid. It will allow municipalities to establish their own priorities and decide on their own programs rather than being submitted to rigid and sectorial national programs.

Mr. Marceau: Mr. Minister, I think that the Central Mortgage and Housing Corporation plays an essential and determining role throughout the country, both in the remoter areas and in urban centres, and that often enough, this role is not sufficiently known.

I know that you are interested in this point. Do you intend to intensify the CMHC's role in so far as it affects the public and its impact at the local level?

Mr. Ouellet: Some months ago, and even before I became Minister responsible for the CMHC, the corporation began a decentralization program. The aim of this program was to ensure closer contact with the public and the possibility of making some decisions at the regional or local level to meet immediate local needs.

At the same time, not only did we begin decentralizing our operations but we also appointed information officers for each of the regions of the country. Their job will be to ensure closer contact between the users of the corporation, the public at large and the CMHC.

The Chairman: Mr. Marceau.

Mr. Marceau: Mr. Minister, I am interested in a more immediate solution to the problem of social housing. You mentioned a general program but the fact remains that there are hundreds and hundreds of people waiting for such housing to be built.

These people are to told that it is up to the provincial government and that the federal government is willing to provide the funding. In spite of this, matters remain at a standstill.

As a temporary and urgent solution, have you given any thought to asking CMHC to do as it has already done in the case of some pilot projects, namely to acquire accommodation which could be rented to people who are in need and later given up, once new units have been constructed.

There is another matter which I would like you to check into, if it has not yet been brought to your attention. The

[*Texte*]

er. La société centrale d'hypothèques et de logement a des propriétés qu'elle loue aux gens, mais il existe là un système qui m'apparaît injuste. Les gens en place, lorsqu'ils veulent quitter leurs logis, ont le droit de sous-louer à qui ils veulent, même à des gens qui n'en ont souvent pas besoin.

Alors, les gens qui sont véritablement dans le besoin s'adressent à nous afin de louer les logements de la Société centrale qui sont à des prix très abordables, et on leur répond: «Nous , on ne peut rien faire. C'est déjà sous-loué.»

Est-ce que ce problème a déjà été porté à votre attention?

• 1050

M. Ouellet: Oui, nous connaissons bien ce problème et nous avons même offert au gouvernement provincial l'occasion de se porter acquéreur de plusieurs de ces bâtisses qui appartiennent à la Société centrale d'hypothèques et de logement car nous croyions qu'une fois que les autorités provinciales en seraient propriétaires, elles pourraient progressivement convertir ces immeubles en logements publics. Mais jusqu'à maintenant, nous n'avons pas trouvé preneur dans la majorité des cas. Par ailleurs, je dois vous dire que les solutions mises de l'avant à la Conférence des ministres d'Edmonton pourraient très largement solutionner le problème des gens qui cherchent des logements publics dans votre région. En effet, nous encourageons non seulement les autorités provinciales mais aussi les autorités municipales ou des organismes privés sans but lucratif à se constituer en société afin de devenir propriétaires d'unités de logement qui seraient mises sur le marché et qui seraient offertes aux gens à faible revenu. Le gouvernement canadien est prêt, et cela a été dit publiquement à plusieurs reprises, à réduire très substantiellement le taux d'intérêt que ces sociétés sans but lucratif doivent payer lorsqu'elles empruntent le capital voulu pour acheter ou pour construire ces unités de logement. Et c'est l'une des propositions que nous avons faites aux provinces: le gouvernement canadien, au lieu de jouer le rôle de prêteur, donnerait plutôt une subvention annuelle à cette société sans but lucratif, subvention très importante, très généreuse, qui aurait pour effet de réduire considérablement le taux d'intérêt.

Le président: Trente secondes, monsieur Marceau.

M. Marceau: Une dernière question. Est-ce que vous avez pensé, monsieur le ministre, à rendre les municipalités rurales admissibles à la fameuse subvention de $1,000 dont les municipalités urbaines bénéficient? Les municipalités rurales se plaignent de ne pas avoir l'avantage de recevoir cette subvention.

M. Ouellet: Dans nos discussions avec les autorités provinciales, nous avons mis de l'avant ce programme de services aux communautés qui est un programme qui engloberait en fait le programme d'amélioration de quartier, le programme de subventions aux municipalités et le programme d'infrastructures municipales. C'est-à-dire que les trois programmes qui s'adressent aux municipalités actuellement seraient regroupés dans un seul programme de services aux communautés ce qui, par conséquent, pourrait permettre à toute municipalité du Canada, suivant certaines normes et suivant l'approbation des

[*Traduction*]

CMHC owns property which it rents to people but there is an aspect of the system which strikes me as unjust. When the incumbent tenants decide to leave, they are entitled to sublet to whomever they want, even to people who do not need such accommodation.

People who are really in need of such affordable accommodation write to us in an attempt to obtain the available units and they are told that nothing can be done since the accommodation has already been sublet.

Has this problem already been drawn to your attention?

Mr. Ouellet: Yes, we are aware of the problem and we have even offered the provincial government the opportunity to buy a few of these buildings which belong to the Central Mortgage and Housing Corporation. As a matter of fact, we thought that once the provincial authorities would be the owner of these buildings, they would be able to gradually convert them into public housing. But so far, we have not found anybody interested. On the other hand, I have to tell you that the solutions put forward at the Edmonton conference could largely resolve the problem of people who are seeking public housing in your region. In fact, we are providing incentives, not only to provincial authorities, but also to municipal authorities or private nonprofitable organizations, so that they incorporate themselves in order to become the owner of housing units, which would be sold on the market and which would be offered to low-income people. The Canadian Government is ready, and this has been said publicly many times, to cut down the interest rate for these nonprofitable organizations substantially when they borrow money in order to buy or build those housing units. And this is one of the proposals we have put forward to the provinces; the Canadian Government, instead of playing the role of a money lender, could therefore provide an annual grant to this nonprofitable organization. Such an important and sizeable grant would in fact reduce considerably the interest rates.

The Chairman: Thirty seconds, Mr. Marceau.

Mr. Marceau: A last question. Did you give any thought to making the famous $1,000 grants available to rural municipalities, as it is now to urban municipalities? Rural municipalities often complain that they do not benefit from this grant.

Mr. Ouellet: In the discussions that we had with the provincial authorities, we put forward this community services program; this program would in fact include the district improvement program, that municipal grant program and the municipal infrastructure program. This means that the three programs which are actually available to municipalities would be grouped into one community services program, which consequently would make any municipality of Canada eligible for grants from the Canadian Government, subject to certain standards and to the approval of provincial authorities.

[*Text*]

autorités provinciales, de recevoir des subventions du gouvernement canadien.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Mr. Brisco, 10 minutes.

Mr. Brisco: Mr. Chairman, to the Minister, I would like to inquire about the rationale of a contribution of $354,000 for solar heating for a project on Prince Edward Island operated by the New Alchemists of Boston, Massachusetts. I would like to know why we are providing that kind of money for a project which, in itself, as I understand it, costs around $130,000, why we are giving them $354,000 and why we are giving it to Americans.

Mr. Ouellet: I was interested to realize that your colleague, my official critic in the House, earlier this week had indicated that the federal government, through CMHC in her view, should spend more money on research and on projects, particularly of that type. Indeed, we have to spend some money on research and we have to explore new ways of new homes of the future. Solar heating is, indeed, in the forefront of research, not only in Canada, but throughout the world, following the conference of Habitat in Vancouver and following some conference which took place in Europe. It has been noticed that almost every country that has a problem with the supply of oil has increased research in solar heating, and we have taken advantage of some advance research in the United States to apply these elements to Canadian projects. That is the explanation that I can give you.

• 1055

Mr. Brisco: Mr. Chairman, you still, Mr. Minister, have not explained why this project went to Americans, the New Alchemists, as they call themselves, a group of philosophers from the United States, and did not go to Canadians and why it was provided $354,000 when it cost $130,000 to build. As the department is so interested in the research of solar heating, I just draw one little fact to the Minister's attention: if you are talking of a community of 30,000, to provide a very small percentage point of their electrical energy requirements you are going to have to cover a square mile of land with solar heating panels, land which might otherwise be used for agricultural purposes. You cannot have it both ways.

Mr. Ouellet: Maybe we cannot have it both ways. I do not want to try to rationalize why it is done this way. The only thing I could say is that it was presented as a worth-while project and it was felt that to subsidize this project would be helpful to our own efforts and research. Maybe one of my officials would have a better explanation. I have no objections to . . .

Mr. Brisco: I would appreciate that. I would like to know why Americans—I have nothing against Americans—but I am sure concerned that they are getting the goodies instead of the Canadians and why $130,000 construction bill when the

[*Translation*]

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. Monsieur Brisco, 10 minutes.

M. Brisco: Monsieur le président, je voudrais que le ministre nous explique pourquoi une subvention de $354,000 a été accordée à un programme de chauffage solaire, le programme réalisé sur l'Île-du-Prince-Édouard par les «nouveaux alchimistes» de Boston, Massachusetts. J'aimerais savoir pourquoi nous finançons un projet qui coûte environ $130,000? Pourquoi une subvention de $354,000 et pourquoi une subvention aux Américains?

M. Ouellet: J'ai été très intéressé d'apprendre que votre collègue, mon critique officiel à la Chambre, avait indiqué au début de la semaine que le gouvernement fédéral devait accorder plus d'argent aux projets de recherches, et en particulier aux projets du type que vous mentionnez. En effet, nous devons encourager la recherche et découvrir de nouvelles façons de chauffer les maisons de demain. A la suite de la conférence Habitat à Vancouver et d'autres conférences qui ont eu lieu en Europe, la recherche en matière d'énergie solaire est passée au tout premier plan, pas seulement au Canada mais dans le monde entier. Tous les pays qui ont des difficultés d'approvisionnement en pétrole ont intensifié leurs recherches dans ce domaine et nous avons tiré profit des découvertes réalisées aux États-Unis. Nous avons appliqué ces découvertes à des projets canadiens. Voici les explications que je puis vous donner.

M. Brisco: Monsieur le président, vous ne m'avez toujours pas expliqué, monsieur le ministre, pourquoi vous avez confié ce projet à des Américains. Les «nouveaux alchimistes», comme ils s'appellent d'eux-mêmes, sont un groupe de philosophes qui viennent des États-Unis. Pourquoi ne pas avoir accordé à des Canadiens cette subvention de $350,000, alors que les coûts du projet s'élèvent à $130,000. Étant donné l'intérêt que le ministère manifeste à l'endroit du chauffage solaire, j'aimerais porter un fait à l'intention du ministre: même si nous prenons le cas d'une localité de 30,000 habitants, vous devrez recouvrir environ un mille carré de terre avec des panneaux de chauffage solaire, terrain qui pourrait être utilisé à d'autres fins agricoles, et vous ne couvrirez en fait qu'une très faible proportion des besoins énergétiques de la localité en question. Vous ne pouvez pas gagner sur les deux tableaux.

M. Ouellet: C'est vrai. Je n'ai pas l'intention ici de vous expliquer pourquoi nous avons agi ainsi; tout ce que je puis vous dire, c'est que ce programme nous a semblé utile et que nous avons décidé de le subventionner afin d'encourager la recherche canadienne. Peut-être que l'un de mes collaborateurs pourra vous donner des précisions. Je ne vois pas d'objection à ce que . . .

M. Brisco: Je serais très heureux d'entendre ces précisions. J'aimerais savoir pourquoi des Américains, quoique je n'aie rien contre eux, et non des Canadiens profiteraient d'un tel programme? J'aimerais savoir par ailleurs pourquoi une sub-

[*Texte*]

person who built it says it can be done for $30,000 to $35,000 including the price of land and they were given $354,000.

The Chairman: Thank you, Mr. Brisco. Mr. Minister.

Mr. Ouellet: Maybe, Mr. Chairman, you could explain the reason why we have been involved in that project in P.E.I. That is the Ark project that you are talking about.

Mr. Brisco: That is the Ark, yes, something like reinventing the wheel.

The Chairman: Mr. Teron.

Mr. W. Teron (Chairman of the Board, Central Mortgage and Housing Corporation): Mr. Chairman, I do not relate to the figures as presented and I would be very happy if we could get hold of those figures.

However, on the Ark program, which is a program that is supported by both the provincial and the federal governments and in fact is run by the provincial government, we responded to presentations in, as you remember, the urban demonstration projects. This was an innovative and rather elaborate program. You talked of $130,000; that which I know of the Ark, the Ark was a rather elaborate experiment and it was not on the basis of our going out and asking for bids, etc. This was a presentation made by a particular group that we deemed to be most interesting and we gave it support.

As to your other question about solar panels covering a large area, etc., I very much agree with the member that in the area of solar research the collector system is certainly one of the areas where the dependence today on the glass panels is not the way we will solve solar heating. I very much agree that this is a great problem. You would need such a large area of these glass panels to heat anything that it is not practical. This is one of the areas in which we ourselves are extremely interested in seing a new breakthrough. We will have to, I believe, respond to bold ideas wherever they may come from to achieve that kind of breakthrough.

The Chairman: Thank you, Mr. Teron. Mr. Brisco.

Mr. Brisco: Bearing that fact in mind, Mr. Chairman, that really adds weight to the concerns that I have but this project does substantially involve the use of solar heat. I think it might be useful if the department provided me with a written response as to again why the funding went to an American group; were there any applications from Canadians that should have been considered or were considered and again why $354,-000 was provided for when the project cost $130,000? I would like, if I may, to move to another area of concern.

• 1100

Mr. Ouellet: I will undertake to respond to you on these points, sir.

Mr. Brisco: Fine. At the same time would you also look at the *Brave New Home* in Toronto which is of a similar nature?

Mr. Teron: Brave New Home?

[*Traduction*]

vention de $354,000 a été accordée pour un projet qui a été facturé à $130,000, alors que le constructeur lui-même prétend que $30,000 ou $35,000 suffiraient, y compris le prix d'achat de la terre.

Le président: Merci, monsieur Brisco. Monsieur le ministre.

M. Ouellet: Monsieur le président, vous pourriez peut-être nous expliquer pourquoi nous avons participé à ce projet dans l'Île-du-Prince-Édouard. Il s'agit je crois du projet Ark.

M. Brisco: En effet, il s'agit du projet Ark. C'est un peu comme si nous devions réinventer la roue.

Le président: Monsieur Teron.

M. W. Teron (Président du Conseil d'administration, Société centrale d'hypothèques et de logement): Monsieur le président, j'ignore d'où viennent les chiffres qui ont été cités et j'aimerais beaucoup les avoir.

Quoiqu'il en soit, le programme Ark est appuyé par les gouvernements provincial et fédéral. Ce projet est en fait géré par le gouvernement provincial. Comme vous vous en souvenez, nous avons répondu aux représentations qui nous ont été faites en lançant un programme de démonstration urbaine, relativement nouveau et élaboré. Vous avez mentionné la somme de $130,000: l'expérience Ark s'est révélée assez complexe, et il n'était pas question que nous procédions à des appels d'offre etc. Un groupe nous a présenté un projet, que nous avons jugé des plus intéressants et que nous avons appuyé.

Pour ce qui est des panneaux solaires qui couvrent une surface importante etc., j'admets, tout comme le député, que, construits en vitre, ils ne constituent pas la solution idéale en matière de chauffage solaire. Je reconnais que le problème est important. Les surfaces de panneaux nécessaires pour chauffer quoi que ce soit seraient hors de toute proportion pratique. Nous sommes donc particulièrement intéressés par tous les progrès réalisés en ce domaine. Nous devrons, je crois, répondre à toutes les idées audacieuses en la matière afin de progresser.

Le président: Merci, monsieur Teron. Monsieur Brisco.

M. Brisco: Monsieur le président, vous confirmez mes propres inquiétudes. Cependant, ce projet est essentiellement fondé sur l'emploi de la chaleur solaire. J'aimerais que le ministère me fournisse une réponse écrite, m'expliquant les raisons pour lesquelles les subventions sont allées à un groupe américain. Avez-vous reçu des demandes canadiennes et les avez-vous étudiées? Pourquoi avez-vous accordé une subvention de $354,000 pour un projet dont le coût est de $130,000? J'aimerais maintenant passer à autre chose.

M. Ouellet: Je m'engage à vous répondre sur ces points.

M. Brisco: Bon. En même temps, pourriez-vous vous pencher sur le projet *Brave New Home* à Toronto, projet de nature similaire?

M. Teron: *Brave New Home*?

[*Text*]

Mr. Brisco: Yes. I would also like to ask the minister if he is aware of the fact . . . I am moving into an area of responsibility in which the minister has declared considerable interest, and this is native housing. I have forgotten at the moment—I do not have it recorded—what the minister's goal for native housing was and what date he had set to achieve that goal. But I would be interested to know how far we are from it and whether or not the minister has any remark over the fact that in the last year on one reserve in Saskatchewan, as I unserstand it, due principally to faulty wiring and improper and faulty construction, 21 out of 42 native houses burned to the ground. That is an astonishing figure and one that can be proven.

Mr. Ouellet: That I did not know.

Mr. Brisco: That is 21 out of 42. If I may, Mr. Minister, in order to get in my time, make one observation. If one tours the reserves in Saskatchewan, and I cannot speak for other provinces at the moment, you will find that in many places there is a concrete foundation but no house. The assumption is that either the house has not been built, or that if it was built it subsequently burned down.

The actual fact is that the funding does not provide for a basement for these homes so they go through the elaborate and expensive exercise of pouring a concrete foundation in 1977 and then in 1978 with band funds they dig a basement and move the house onto a new foundation. That sir, had got to be the most ridiculous waste of funding. I would appreciate an indication as to what your department is prepared to do about it, whether you are prepared to improve and increase the funding for native housing in terms of individual units, or whether you are going to follow the same existing formula.

The Chairman: That is a very interesting question, Mr. Brisco, but a very long one. Mr. Minister.

Mr. Ouellet: Very quickly, if I could reply to this one, the target is a five-year established program of 50,000 units over five years.

Mr. Brisco: Expiring when, sir?

Mr. Ouellet: It will be expiring at the end of 1981. It goes up to 1982. So far the program has produced 15,000 units. For this coming year we expect to produce close to 12,000 units.

One of the difficulties we have encountered is the fact that we have said that we would like to use the good auspices of the native people to do the program, to involve them in the delivery of the program. This runs the risk of delaying the implementation of the program in certain instances. This runs the risk of not producing the same type of housing we would have normally expected if it was done by the private entrepreneurs used in the delivery and the production of housing. But we have to balance this, the plus and the minus of involving the native group in the delivery of the program. We felt that it was important to involve them, knowing that it might create some difficulty in some cases. But we are ready to live with this because we think that in the long run it will produce a type of housing that really meets the needs of these

[*Translation*]

M. Brisco: Je vais maintenant passer à une question pour laquelle le ministre a manifesté un vif intérêt, c'est-à-dire le logement des autochtones. J'ai oublié quels sont les objectifs du ministre dans ce domaine et j'ignore également quels sont les délais qu'il s'est fixés. J'aimerais savoir où en sont les choses. J'aimerais savoir si le ministre a des remarques à faire au sujet d'un incident qui s'est déroulé l'an dernier dans une réserve de la Saskatchewan: en effet, en raison d'un défaut de filage et d'un défaut de construction, 21 maisons sur 42 ont été complètement détruites par le feu. C'est un chiffre ahurissant mais qui est aisément vérifiable.

M. Ouellet: Je ne suis pas au courant de cet incident.

M. Brisco: Vingt-et-une maisons sur 42. Monsieur le ministre, j'aimerais faire une remarque. Je ne parle pas des autres provinces pour le moment, mais si vous faites le tour des réserves de la Saskatchewan, vous verrez qu'en de nombreux endroits, des fondations de béton ont été coulées, mais aucune maison n'a été construite. Les hypothèses sont les suivantes: soit la maison n'a pas été construite, soit elle l'a été et a été, par la suite, ravagée par le feu.

Le problème c'est que les subventions accordées ne permettent pas la construction du sous-sol. En 1977 ils ont donc, à grands frais, coulé des fondations de béton, et, en 1978, avec les fonds de la bande, ils ont pu creuser un sous-sol et déplacer leur maison sur de nouvelles fondations. C'est un gaspillage ridicule. J'aimerais savoir ce que votre ministère entend faire. Êtes-vous prêt à améliorer et à accroître les subventions accordées aux logements des autochtones pour la construction d'unités individuelles, ou allez-vous continuer d'appliquer le même schéma.

Le président: Cette question est très intéressante, monsieur Brisco, mais elle est très longue. Monsieur le ministre.

M. Ouellet: Nous espérons construire 50,000 unités dans le cadre d'un programme quinquennal.

M. Brisco: A quelle date ce programme doit-il s'achever?

M. Ouellet: Il doit s'achever à la fin de 1981. Jusqu'à présent, 15,000 unités ont été construites dans le cadre de ce programme. Nous espérons, cette année, en construire 12,000 de plus.

Nous avons voulu laisser aux autochtones une certaine marge d'initiative dans la réalisation de ce programme, et c'est là que nous nous sommes heurtés à des difficultés. Dans certains cas, nous courons le risque d'en retarder la réalisation. Nous courons le risque d'en arriver à un type de logement qui n'est pas celui auquel nous serions arrivés si nous avions confié l'affaire à des entrepreneurs privés et expérimentés. Nous avons dû tenir compte des avantages et des inconvénients que constitue la participation des autochtones à la réalisation de ce programme. Nous pensons qu'il est important qu'ils participent, bien que cela présente souvent des difficultés. Mais nous sommes prêts à les accepter, car nous savons qu'à long terme, les logements construits répondront vraiment aux besoins des autochtones. Nous acceptons donc ces difficultés au fur et à

[*Texte*]

people, that will be closer to their own requirements. Therefore, we are living with the program and improving the program as it goes on. We feel that we will meet the target.

It would have been easy to do it on our own, impose it and do the 50,000 units in one year, but we felt it was better to go the route we are now taking and we think that at the end it will produce the result we are expecting.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. Gentlemen, you will realize that we have gone over out time and there is another committee waiting to sit. I would just like to thank the minister and his officials for being here today. Our next witness will be on Friday morning next, Fitness and Amateur Sport, if we are still around. I adjourn this meeting to the call of the Chair.

[*Traduction*]

mesure qu'elles se présentent. Nous pensons que ce programme atteindra les objectifs escomptés.

Il aurait été facile d'agir par nous-mêmes, d'imposer nos conditions et de construire 50,000 unités en un an, mais nous pensons qu'il vaut mieux donner leur chance aux autochtones.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Notre temps est écoulé depuis longtemps, et un autre comité doit se réunir dans cette salle. J'aimerais seulement remercier le ministre, ainsi que ses collaborateurs. Nous entendrons vendredi matin des représentant de la direction générale de la Santé et du Sport amateur, si toutefois la Chambre siège encore. Le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvel ordre.

Third Class
Troisième classe
K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 11

Friday, June 21, 1974

Chairman: Mr. Jean-Robert Gauthier

Health, Welfare and Social Affairs

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Santé, du bien-être social et des affaires sociales

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

RESPECTING:

Main Estimates 1974-75: Votes 35 and 40—Fitness and Amateur Sport Program under NATIONAL HEALTH AND WELFARE

CONCERNANT:

Budget principal 1974-1975: Crédits 35 et 40—Programme de la santé et du sport amateur sous la rubrique SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

APPEARING:

The Honourable Iona Campagnolo, Minister of State (Fitness and Amateur Sport)

COMPARAÎT:

L'honorable Iona Campagnolo, ministre d'État (santé et sport amateur)

Third Session of the Thirtieth Parliament, 1973-74

Troisième session de la trentième législature, 1973-1974

MOMENT—PERIODIC

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class
Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to:
Printing and Publishing,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie et Édition,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESS—TÉMOIN

From Central Mortgage and Housing Corporation:
Mr. W. Teron, Chairman of the Board.

De la Société centrale d'hypothèques et de logement:
M. W. Teron, président du Conseil.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 11

Friday, April 21, 1978

Chairman: Mr. Jean-Robert Gauthier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 11

Le vendredi 21 avril 1978

Président: M. Jean-Robert Gauthier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Health, Welfare and Social Affairs

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Santé, du bien-être social et des affaires sociales

RESPECTING:

Main Estimates 1978-79: Votes 35 and 40—Fitness and Amateur Sport Program under NATIONAL HEALTH AND WELFARE

CONCERNANT:

Budget principal 1978-1979: crédits 35 et 40—Programme de la santé et du sport amateur sous la rubrique SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

APPEARING:

The Honourable Iona Campagnolo, Minister of State (Fitness and Amateur Sport).

COMPARAÎT:

L'honorable Iona Campagnolo, ministre d'État (santé et sport amateur).

Third Session of the Thirtieth Parliament, 1977-78

Troisième session de la trentième législature, 1977-1978

26311—1

STANDING COMMITTEE ON HEALTH, WELFARE AND SOCIAL AFFAIRS

Chairman: Mr. Jean-Robert Gauthier
Vice-Chairman: Mr. Gilles Marceau

Mesrs.

Appolloni (Mrs.)
Caouette (*Villeneuve*)
Clermont
Corbin
Dinsdale
Halliday
Harquail
Lajoie
LaSalle
Philbrook
Railton
Robinson
Roy (*Laval*)
Rynard
Smith (*Churchill*)
Symes
Whiteway
Yewchuk—(20)

(Quorum 11)

Le greffier du Comité
Richard Rumas
Clerk of the Committee

Pusuant to S.O. 65(4)(*b*)

On Thursday, April 20, 1978:

Mr. LaSalle replaced Mr. McGrath;
Mr. Whiteway replaced Mr. Grafftey;
Mr. Rynard replaced Mr. Darling;
Mr. Symes replaced Mr. Rodriguez.

On Friday, April 21, 1978:

Mr. Smith (*Churchill*) replaced Mr. Brisco.

COMITÉ PERMANENT DE LA SANTÉ, DU BIEN-ÊTRE SOCIAL ET DES AFFAIRES SOCIALES

Président: M. Jean-Robert Gauthier
Vice-président: M. Gilles Marceau

Messieurs

Conformément à l'article 65(4)*b*) du Règlement

Le jeudi 20 avril 1978:

M. LaSalle remplace M. McGrath;
M. Whiteway remplace M. Grafftey;
M. Rynard remplace M. Darling;
M. Symes remplace M. Rodriguez.

Le vendredi 21 avril 1978:

M. Smith (*Churchill*) remplace M. Brisco.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from Printing and Publishing, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Imprimerie et Édition, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

FRIDAY, APRIL 21, 1978
(12)

[*Text*]

The Standing Committee on Health, Welfare and Social Affairs met at 9:50 o'clock a.m. this day, the Chairman, Mr. Jean-Robert Gauthier, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Clermont, Gauthier (*Ottawa-Vanier*), Halliday, Philbrook, Robinson, Smith (*Churchill*) and Symes.

Appearing: The Honourable Iona Campagnolo, Minister of State (Fitness and Amateur Sport).

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Wednesday, March 1, 1978 relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1979 (*See Minutes of Proceedings, Tuesday, April 4, 1978, Issue No. 6*).

With the consent of Members present, Vote 1 under Urban Affairs was allowed to stand and the Committee considered Votes 35 and 40 under National Health and Welfare.

The Minister made a statement and answered questions.

In accordance with a motion of the Committee at the meeting held on Tuesday, November 15, 1977, the Chairman authorized that a document entitled—Contribution Table—submitted by the Honourable Iona Campagnolo, Minister of State (Fitness and Amateur Sport) be printed as an appendix to this day's Minutes of Proceedings and Evidence (*See Appendix HWSA-4*).

At 11:00 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE VENDREDI 21 AVRIL 1978
(12)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales se réunit aujourd'hui à 9 h 50 sous la présidence de M. Jean-Robert Gauthier (président).

Membres du Comité présents: MM. Clermont, Gauthier (*Ottawa-Vanier*), Halliday, Philbrook, Robinson, Smith (*Churchill*) et Symes.

Comparaît: L'honorable Iona Campagnolo, Ministe d'État (Santé et sport amateur).

Le Comité poursuit l'étude de son ordre de renvoi du mercredi 1er mars 1978 portant sur le Budget principal pour l'année financière se terminant le 31 mas 1979. (*Voir procès-verbal du mardi 4 avril 1978, fascicule nº 6*).

Du consentement des membres présents, le crédit 1 sous la rubrique Affaires urbaines est réservé et le Comité étudie les crédits 35 et 40 sous la rubrique Santé nationale et Bien-être social.

Le ministre fait une déclaration et répond aux questions.

Conformément à une motion du Comité adoptée à la séance du mardi 15 novembre 1977, le président autorise qu'un document intitulé—Tableau de contribution—soumis par l'honorable Iona Campagnolo, Ministre d'État (Santé et sport amateur) soit joint aux procès-verbal et témoignages de ce jour (*Voir Appendice HWSA-4*).

A 11 heures, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Richard Rumas

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

Friday, April 21, 1978

• 0947

[*Text*]

The Acting Chairman (Mr. Clermont): Mrs. Campagnolo and gentlemen, after talking with representatives of the Official Opposition and the NDP Party, we have agreed to start the meeting now. We hope that the Chairman of the Committee will come soon, but anyhow we had two choices: to wait for the Chairman or to adjourn. With the understanding from the two representatives I mentioned, we will go on.

Nous avons à l'ordre du jour le Budget principal 1978-1979, sous la rubrique Santé nationale et Bien-être social. Du consentement unanime, réserver le crédit 1 sous la rubrique Affaires urbaines et mettre en délibération les crédits 35 et 40—Programme de la Santé et du Sport amateur sous la rubrique Santé nationale et Bien-être social. L'honorable Iona Campagnolo, ministre d'État (santé et sport amateur) est avec nous . . . I will ask the Minister to introduce the officials who accompany her.

Hon. Iona Campagnolo (Minister of State (Fitness and Amateur Sport)): Yes. I have with me this morning, members of the Committee, Mr. Peter Lesaux, who is Assistant Deputy Minister of Fitness and Amateur Sport; Mr. Bill Delbridge, who is Director of Financial Administration, and Mr. Stanley Spicer, who is the Regional Representative of Fitness and Amateur Sport in Halifax, newly appointed and leaving very shortly for Halifax.

The Acting Chairman (Mr. Clermont): Does the Minister have a statement for the members of the Committee?

Mrs. Campagnolo: Yes, I have an opening statement.

My opening statement is rather short, so that we will have more time for discussion I think of items of interest that will be particularly for each one of you. However, a bit of an over-all view is in order.

One year ago I appeared before this Standing Committee for the first time, with slightly better than six months' experience under my belt as this country's first Minister of State for Fitness and Amateur Sport, and I proceeded to outline my plans for the program.

We have accomplished many things over the past year, and they are accomplishments of which I and my Ministry are very proud. Looking back over our activities, I would have to say that it has been both a challenging and an exciting enterprise. Certainly it has been a rich and rewarding one, and at times it has been an extremely frustrating one, as I must emphasize to you that the constituency we represent is of many different interests and sometimes self-interest.

• 0950

The entire fitness and amateur sport branch—that is, Sport Canada, and Fitness and Recreation Canada, and program services and planning and research—has been involved in a major evaluation of our total program.

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

Le vendredi 21 avril 1978

[*Translation*]

Le président suppléant (M. Clermont): Madame Campagnolo, messieurs, après avoir discuté avec des représentants de l'opposition officielle et du NPD, nous avons décidé de commencer la réunion maintenant. Nous espérons que le président du Comité viendra très bientôt, mais de toute façon, nous avons l'alternative suivante: soit attendre le président, soit ne pas siéger. Mais, avec l'accord des deux représentants dont je viens de parler, nous allons siéger.

Today's Order of Reference is the Main Estimates for 1978-79, under National Health and Welfare. By unanimous consent, it was decided to stand Vote 1 under Urban Affairs and to call votes 35 and 40—Fitness and Amateur Sport Program under National Health and Welfare. The Honourable Iona Campagnolo, Minister of State (Fitness and Amateur Sport) is here today. Je vais demander au ministre de présenter les fonctionnaires qui l'accompagnent.

L'hon. Iona Campagnolo (ministre d'État, Santé et sport amateur): Bien. Je suis accompagnée ce matin de M. Peter Lesaux, sous-ministre adjoint, Santé et sport amateur, de M. Bill Delbridge, directeur de l'administration financière, et de M. Stanley Spicer, représentant régional, à Halifax, de la Santé et du sport amateur; M. Spicer vient tout juste d'être nommé et partira incessamment pour Halifax.

Le président suppléant (M. Clermont): Le ministre a-t-elle une déclaration préliminaire à faire?

Mme Campagnolo: Oui, j'ai un exposé à vous présenter.

Comme il n'est pas très long, nous aurons plus de temps pour discuter des questions qui vous intéressent chacun plus particulièrement. Je crois qu'il est toutefois nécessaire de vous donner d'abord un aperçu de la situation.

Il y a un an maintenant que j'ai comparu pour la première fois devant votre Comité permanent. J'avais à l'époque à peine six mois d'expérience en tant que premier ministre d'État à la Santé et au Sport amateur du Canada et je vous avais exposé mes projets.

En un an, nous avons réalisé bien des choses dont mon ministère et moi sommes très fiers. En passant en revue nos diverses activités, j'avoue avoir trouvé le défi des plus excitants. En tous les cas, il a certes été enrichissant, et parfois même un peu frustrant, car n'oubliez surtout pas que les circonscriptions que nous représentons comprennent des gens aux intérêts divers et même des intéressés.

Toute la Direction de la santé et du sport amateur, c'est-à-dire Sport Canada, Loisirs Canada et les services des programmes, de la planification et de la recherche, a participé à une évaluation de l'ensemble du programme.

[*Texte*]

First, we set out to assess all the specific programs and program areas. And then, using those assignments as directional indicators, we commenced to clearly identify the new and true function of fitness and amateur sport under the act which I administer.

My "double-barrelled" mandate is clearly to encourage and promote and develop fitness and amateur sport in Canada and our functions, therefore, lie in the areas of high performance, excellence for the national athlete in amateur sport at the national and international levels, and physical recreation and mass sport-for-all on the other hand.

It is the birthright of each and every Canadian to reap the rewards—both personal and collective—of a healthful lifestyle. It is also the birthright of each and every Canadian to enjoy every opportunity to develop his or her individual physical potential and to strive for new plateaus of athletic excellence.

A recent example of our activity in the area of fitness and sport, but fitness particularly, has been the development of the introduction of the exercise break. This is part of the government's FLIP program. It has enabled the hiring of 12 regional co-ordinators; these are all formerly unemployed recreationists. Additional funds will be provided for the employment of 147 more workers as the project gets into high gear in Newfoundland, New Brunswick, Ontario and British Columbia.

The exercise break program is designed to assist fitness leaders and health professionals carry out activity breaks for school children, the elderly and for hospital as well as government and other employee groups. In fact, we seek to bring the fitness break to groups of seminars, conventions, wherever there is a gathering of people. The program complements our existing employee fitness program, and I would be pleased to outline it further if the members of the committee, Mr. Chairman, are interested in the details.

On the sport side, I tabled in the House six months ago the green paper *Toward a National Policy on Amateur Sports*. The document outlined a number of proposals for discussion amongst Canadians from all walks of life with an interest in participating in the development of this government's first new sport policy in seven years.

We held thirteen public meetings, in 10 provinces and 2 territories and in Ottawa, and we welcomed everyone who wished to attend. In excess of 300 written briefs, containing over 3,000 pages of comment, were submitted to our office. Throughout the process, it has been very encouraging to note the public interest in the paper. What the responses lacked in unity of opinion was more than made up for in their very passionate concern about the subject.

A similar paper dealing with the subject of fitness and physical recreation is also in process; and this has I think begun the accelerated drive to remove the jungle of jurisdiction that exists in recreation. Jurisdictions have been clarified by the recent federal-provincial conference held last Thursday in Montreal. This was the first federal-provincial conference in these disciplines. This clarification of roles is welcomed and indeed demanded by the provinces, and we have gone a long

[*Traduction*]

D'abord, nous avons essayé d'évaluer chacun des programmes et des secteurs d'activité. Ensuite, en nous servant de cette évaluation comme d'un guide, nous avons essayé d'établir l'utilité nouvelle et véritable de la santé et du sport amateur d'après la loi que j'applique.

Mon mandat est clairement d'encourager et de promouvoir le conditionnement physique et le sport amateur au Canada, et il présente deux volets: d'une part, favoriser les grandes performances et l'excellence des athlètes amateurs dans les compétitions nationales et internationales, et d'autre part, inciter les gens à participer aux loisirs physiques et aux sports de masse.

Chaque Canadien a le droit absolu de récolter les fruits personnels et collectifs d'un mode de vie sain. Chaque Canadien a également le droit absolu de saisir toutes les occasions de mettre en valeur les talents physiques qui lui sont propres et de chercher à atteindre de nouveaux sommets d'excellence en athlétisme.

Une réalisation récente de notre programme de conditionnement physique et de sport, mais surtout de conditionnement physique, c'est la nouvelle pause-exercice. Il s'agit de l'un des programmes fédéraux à forte concentration de main-d'œuvre. On a pu engager 12 coordonnateurs régionaux, tous des récréologues anciennement chômeurs. Des fonds supplémentaires nous permettront d'engager 147 autres employés au fur et à mesure que le programme s'étendra à Terre- Neuve, au Nouveau-Brunswick, à l'Ontario et à la Colombie-Britannique.

Ce programme de la pause-exercice a pour but d'aider les professeurs de conditionnement physique et les professionnels de la santé à créer des pauses actives pour les écoliers, les personnes âgées, de même que pour les employés des hôpitaux, du gouvernement et d'autres entreprises. Nous aimerions également qu'il y ait des pauses-exercice dans les conférences, dans les congrès, enfin partout où il y a des assemblées. Ce programme vient complémenter l'autre programme de conditionnement physique des employés, et je vous donnerai encore plus de détails, si cela intéresse les membres du Comité.

Quant aux sports, il y a six mois, j'ai déposé à la Chambre le Livre vert intitulé: *Pour une politique nationale du sport amateur*. Le document présentait une foule de sujets de discussion qui pourraient intéresser les Canadiens de toutes les couches sociales voulant participer à l'élaboration de la première politique sportive du gouvernement en sept ans.

Nous avons tenu 13 assemblées publiques dans 10 provinces, deux territoires et à Ottawa et nous accueillons tous ceux désirant participer. Plus de 300 mémoires écrits, renfermant plus de 3,000 pages d'observations, ont été envoyés à notre bureau. Pendant le processus, nous avons été heureux de remarquer à quel point la population s'intéressait au Livre vert. Même si les opinions étaient très diversifiées, les réponses avaient un point commun en ce qu'elles prouvaient l'enthousiasme que suscite la question.

On est en train de rédiger un autre document semblable traitant cette fois du conditionnement et des loisirs physiques. Cela nous a permis de débrouiller encore plus rapidement la jungle des compétences. Lors de la conférence fédérale-provinciale qui a eu lieu jeudi dernier à Montréal, on a enfin convenu des domaines de responsabilité. C'était d'ailleurs la première conférence fédérale-provinciale sur le sujet. Les provinces ont exigé que les rôles soient bien clairement établis et nous

[*Text*]

way down the road to beginning to unravel the jurisdictional problems; the multitude of areas of responsibility in all these various disciplines. We have used that to adopt a different approach to the drafting of the green paper. The green paper on fitness and recreation is being drafted in close consultation with the provinces and that process will also seek to involve other levels closely linked with the field of physical recreation. We trust that through this the provinces will be able to bring the thoughts of the municipalities to bear, because so often they are the ones who bear the brunt of an exponential rise in recreational requirements.

Our role in the areas of fitness and amateur sport comprises objectives which are pursued in a variety of ways: through financial contributions to some 88 national associations, both sport and recreation, and to the National Sport and Recreaction Centre, which provides residence and services to 54 of these bodies; and through financial assistance to student athletes as part of our grants-in-aid program, and to Canada's athletes that are ranked among the top 16 in the world as part of the game plan assistance program. Since these athlete assistance programs came into effect in 1970 and 1972 respectively, a total of 4,057 Canadian athletes have shared in a total of over $6.5 million.

• 0955

We have seen a decade of Canada Games come to an end, and, with it, a total review of the Canada Games. The present cycle ends in 1981 in Thunder Bay, Ontario. The review recommended that the games continue, and they have asked that these Games be initiated as developmental vehicle wherein can be showcased our very young athletic talent and our diversified Canadian sport culture.

I am proud of our work and of the team surrounding me, which has enabled us to cary out our program. Amateur sport in Canada has taken a giant step forward since the Prime Minister appointed me Minister, but I do not take that upon myself in any way; I take it upon the very large part of the promotion that has been given this particular field of endeavour. I suppose I am the only minister in the Cabinet who is empowered under the act, and indeed required, to promote. I feel that this marks the beginning of a new era in the fields of fitness and amateur sport in Canada.

I welcome your comments and suggestions. I know many of you will want to discuss perhaps the hockey report that was recently put out. I believe you can see there has been a reaction to that in the choice of this year's Team Canada going to Prague in Czechoslovakia. I will not be able to attend that gathering but I have sent in my name Senator Sidney Buckwold, who was the chairman of that committee. So I welcome your questions, Mr. Chairman, and those of the Committee members.

The Chairman: Thank you, Madam Minister.

Gentlemen, I want to thank Mr. Clermont for stepping in while I was detained. We have some business to attend to,

[*Translation*]

approchons de la résolution complète des problèmes de compétence; il n'y aura plus multiplicité des domaines de responsabilité dans ces diverses disciplines. Nous nous y sommes pris différemment pour rédiger ce Livre vert sur le conditionnement physique et les loisirs, puisque nous le rédigeons en étroite collaboration avec les provinces. De ce fait, nous devrons également rechercher la participation des autres paliers qui sont liés aux loisirs physiques. Nous espérons que les provinces arriveront à nous communiquer les idées des municipalités car trop souvent, ce sont elles qui doivent supporter le fardeau financier qu'entraîne une hausse exponentielle des besoins en loisirs.

Notre rôle dans les secteurs de la santé et du sport amateur est d'atteindre certains objectifs de diverses façons: Au moyen de contributions financières à quelque 88 associations nationales de sport et de loisirs et au Centre national du sport et des loisirs, qui offre du logement et des services à 54 de ces organismes; et au moyen de l'aide financière consacrée aux autres athlètes apprentis dans le cadre de notre programme de subventions, ainsi qu'aux athlètes canadiens qui sont parmi les 16 meilleurs du monde, dans le cadre du programme du financement des Jeux. Depuis l'entrée en vigueur de ces programmes de subventions en 1970 et 1972 respectivement, 4,057 athlètes canadiens ont partagé un montant global de 6.5 millions de dollars.

Les Jeux du Canada se sont étendus sur une décennie, à la fin de laquelle ils ont fait l'objet d'une évaluation. Le cycle actuel se termine en 1981 à Thunder Bay, Ontario. On recommande que les Jeux se poursuivent et qu'ils soient considérés comme le véhicule du talent de nos jeunes athlètes et de la diversité du sport canadien.

Je suis fière de nos progrès et de l'équipe qui a rendu possible la réalisation du programme. Le sport amateur a fait de grands progrès depuis que le premier ministre m'a nommée à mon poste; cependant, ce n'est pas de moi que dépend ce succès, mais de la publicité considérable accordée à ce genre d'activités. Je crois être le seul ministre du cabinet chargé, voire obligé, en vertu de la loi, de promouvoir le sport amateur. Ce mandat marque l'avènement d'une nouvelle ère dans le domaine de la santé et du sport amateur au Canada.

Je vous saurais gré de vos commentaires et propositions. Je sais que certains voudront discuter du rapport récemment publié sur le hockey. Par le choix même des membres de l'équipe qui représentera le Canada à Prague, en Tchécoslovaquie, vous voyez bien qu'il a provoqué une réaction. Je ne pourrai assister à la réunion, mais je serai représentée par le sénateur Sidney Buckwold, qui était président du comité. J'attends donc vos questions, monsieur le président, ainsi que celles des membres du Comité.

Le président: Merci, madame le ministre.

Messieurs, j'aimerais remercier M. Clermont de m'avoir remplacé pendant mon absence. Avec votre permission,

[*Texte*]

madam Minister, if you do not mind, before we proceed with questioning.

I would like to report that the subcommitee on Agenda and Procedure of this Standing committee met yesterday, April 20, 1977. Present was Mr. Yewchuk, Mr. Knowles, Mr. Clermont, and myself.

Le Sous-comité de l'ordre du jour et de la procédure s'est réuni le jeudi 20 avril et a convenu de tenir les réunions suivantes: le mardi, 25 avril 1978, à 20 h 00 étude du Budget principal, 1978-1979, sous la rubrique Consommation et Corporation . . .

Tuesday, May 2, 1978 at 9.30 a.m., main estimates 1978-79 under Consumer and Corporate Affairs; Thursday, May 4, 1978 at 3.30 p.m., main estimates, Medical Research Council under National Health and Welfare; and Friday, May 5, 9.30 a.m., main estimates, Medical Research Council under National Health and Welfare, witnesses from The Canadian Society for Clinical Investigation, Canadian Federation of Biological Societies and Canadians for Health Research.

So we have set our program for the next two weeks, and we will meet again to decide what we do after that.

Mr. Robinson.

Mr. Robinson: Do I underastand, Mr. Chairman, that these three groups of witnesses will be appearing at the same meeting?

The Chairman: Yes, that is correct. We are hoping to have enough time.

Madam Minister, I thank you for the statement and I would call on Mr. Halliday.

Mr. Halliday, you are first; 10 minutes.

Mr. Halliday: Thank you, Mr. Chairman and Madam Minister. I would like to thank the Minister, Mr. Chairman, for her opening statement. It would be helpful if we had it in writing. I do not suppose you have copies of that for us.

Mrs. Campagnolo: Yes, I have copies but I have amended it. I am pleased to give you what I have but I have added to it. You are welcome to have what is there.

Mr. Halliday: Fine.

Mrs. Campagnolo: Unfortunately, I gave a speech yesterday, which threw my whole day into disarray.

Mr. Clermont: Mr. Chairman.

Le président: Monsieur Clermont invoque le Règlement.

M. Clermont: Je n'ai pas fait distribuer le document, parce qu'il n'est rédigé que dans l'une des deux langues officielles du Canada. C'est la raison pour laquelle, en tant que président suppléant, je n'ai pas demandé au greffier de distribuer le document; vous connaissez bien ma politique à ce sujet.

Le président: Oui, monsieur Clermont. On vous comprend. Je pense que le document est disponible . . . Si quelqu'un veut l'avoir . . . Il ne sera pas distribué officiellement à tout le monde, cependant.

[*Traduction*]

madame le ministre, nous avons quelques affaires à régler avant de passer aux questions.

Le sous-comité du programme et de la procédure s'est réuni hier, le 20 avril 1977. M. Yewchuk, M. Knowles, M. Clermont et moi-même étions présents.

The Subcommittee on Agenda and Procedure met on Thursday, April 20, and agreed to meet on the following dates: Tuesday, April 25, 1978, at 8.00 p.m., for consideration of the Main Estimates, 1978-1979, under Consumer and Corporate Affairs . . .

Le mardi 2 mai 1978 à 9 h.30 du matin—Budget principal, sous la rubrique Consommation et Corporations; Le jeudi 4 mai 1978 à 3 h. 30 de l'après-midi—Budget principal 1978-1979, le Conseil des recherches médicales, sous la rubrique Santé nationale et Bien-être social; et le vendredi 5 mai 1978 à 9 h. 30 du matin—Budget principal 1978-1979, le Conseil des recherches médicales, sous la rubrique Santé nationale et Bien-être social. Témoins de la Société canadienne des recherches cliniques; Fédération canadienne des sociétés de biologie et Les Canadiens pour la recherche médicale.

Nous avons donc établi notre programme pour les deux prochaines semaines, après quoi nous nous réunirons de nouveau.

Monsieur Robinson.

M. Robinson: Ai-je bien compris, monsieur le président, que ces trois témoins comparaîtront à la prochaine séance?

Le président: Oui, c'est exact. Nous espérons avoir assez de temps.

Madame le ministre, je vous remercie de votre déclaration et j'invite M. Halliday à poser ses questions.

M. Halliday, vous êtes le premier; vous avez 10 minutes.

M. Halliday: Merci, monsieur le président et madame le ministre. J'aimerais remercier le ministre, monsieur le président, de sa déclaration d'ouverture. Il aurait été utile d'en avoir un exemplaire. Auriez-vous des exemplaires à distribuer?

Mme Campagnolo: Oui, j'ai des exemplaires, mais j'y ai apporté des modifications. Je serais heureuse de vous en donner un exemplaire, mais il y a des modifications. Mais vous pouvez le prendre tel quel.

M. Halliday: Très bien.

Mme Campagnolo: Malheureusement, j'ai dû faire un discours hier, ce qui a complètement bouleversé mon horaire.

M. Clermont: Monsieur le président.

The Chairman: Mr. Clermont, on a point of order.

Mr. Clermont: I did not hand out the statement because it was not in both official languages. That is why, as Acting Chairman, I did not ask the Clerk to distribute the document. You know what my policy is on these matters.

The Chairman: Yes, Mr. Clermont, we understand. I think that the statement is available, if anyone wants a copy, but it will not be officially distributed.

[*Text*]

Mrs. Campagnolo: Mr. Chairman, if I may, those who wish that can have it, but I wanted to put my amended document in both languages so that it could be distributed at a later time. Of course, it will be on the record. But I had hoped I would have time to amend this yesterday and unfortunately there was no time.

• 1000

The Chairman: Next time, Madam Minister, we will amend it and translate it.

Yes, Mr. Robinson.

Mr. Robinson: On a point of order. The honourable Minister mentioned the Buckwold report. I wonder whether copies are available to the members.

Mrs. Campagnolo: They were sent to all members some months ago, but we will have copies distributed.

Mr. Robinson: Thank you.

The Chairman: Now, Mr. Halliday, 10 minutes to your time.

Mr. Halliday: Thank you. You are allowing me the extra two minutes, I trust.

The Chairman: I am starting right now, at 10.03.

Mr. Halliday: Yes. All right.

Perhaps I could deal first of all, Mr. Chairman, with reference to the recent dominion-provincial conference the Minister alluded to and the fact that they were able to come to some understanding about jurisdictions. Could she give us a bit of detail on what understandings they were able to come to in the matter of jurisdiction, because that has been of great concern to many people, particularly in regard to funding at the community level.

Mrs. Campagnolo: It has been the desire of the provinces that the federal government remove itself from such funding and from such endeavours, and we have been attempting to find a way to meet their requirements agreeably. But in essence what has transpired is that the federal government will gradually, over a period of time, slowly, move out of recreation per se at the community level, with the provinces taking over recreation. We will continue an interest in physical recreation, however, which is slightly different from recreation; recreation can include everything from those things which are now funded by the Secretary of State to leisure services, bicycle paths, and so on. So we will gradually be removing ourselves from recreation, at the demand of the provinces, and this is partly because of the maturity we are entering into with regard to fitness and recreation, mostly.

We will continue in the area of fitness programs, but in such an example as sailing, where the two sides of my ministry, Sport Canada on one side and Fitness and Recreation Canada on the other side, are both funding, Sport Canada funds the high performance national and international competitions of sailing and on the other side we have almost equal funding going to the mass participation base in sailing.

[*Translation*]

Mme Campagnolo: Monsieur le président, si vous me le permettez, je suis prête à le distribuer, mais je voudrais éventuellement déposer la version corrigée dans les deux langues officielles. Elle pourra être annexée, bien sûr, au procès-verbal. J'espérais avoir le temps de la corriger hier, ce qui n'a malheureusement pas été le cas.

Le président: Elle sera traduite et annexée au prochain compte rendu, madame le ministre.

Oui, monsieur Robinson.

M. Robinson: J'invoque le Règlement. L'honorable ministre a mentionné le rapport Buckwold. Allez-vous nous en fournir des exemplaires?

Mme Campagnolo: Nous avons envoyé des exemplaires aux députés il y a quelques mois, mais nous en ferons distribuer d'autres.

M. Robinson: Merci.

Le président: Maintenant, monsieur Halliday, vous avez dix minutes.

M. Halliday: Merci. Vous m'accordez sans doute les deux minutes supplémentaires.

Le président: Je compte à partir de maintenant, à 10 h 03.

M. Halliday: Très bien. D'accord.

Je veux d'abord parler, monsieur le président, de la récente conférence fédérale-provinciale mentionnée par le ministre, à laquelle on a pu s'entendre sur certains aspects de la compétence. Le ministre pourra-t-elle nous décrire les ententes qu'on a pu conclure en matière de compétence, car c'est une question qui touche beaucoup de gens, surtout du point de vue du financement au niveau local.

Mme Campagnolo: Les provinces voulaient que le gouvernement fédéral cesse de subventionner des projets locaux et nous cherchons des moyens de respecter leurs désirs. Peu à peu, sur une période de plusieurs années, le gouvernement fédéral cédera aux provinces sa compétence en matière de loisirs au niveau local. Nous continuerons, cependant, à nous intéresser aux loisirs sportifs, qui sont légèrement différents des loisirs proprement dits:les loisirs comprennent tout ce qui est maintenant subventionné par le Secrétariat d'État, ainsi que les services de loisirs, tels que les pistes cyclables, et ainsi de suite. A la demande des provinces et à cause de notre nouvelle attitude envers la santé et les loisirs, nous nous retirerons progressivement du domaine des loisirs.

Nous continuerons à subventionner certains sports, par exemple, la voile, qui est subventionnée par deux divisions de mon ministère, Sport Canada et Loisirs Canada; Sport Canada subventionne les épreuves nationales et internationales de voile et des montants comparables sont consacrés aux programmes destinés au grand public.

[*Texte*]

As I see it, the provinces want us to do more and better what we now do in the high performance level for all of Canada, so that there is equal opportunity for every area of Canada and so that they will be able to have the opportunity of funding more the mass base. This is generally what was agreed to. Our communiqué in fact stated that the federal government would be gradually, over a period of time, leaving the field of recreation, mass recreation, and taking on more of the responsibilites in high performance.

Mr. Halliday: Mr. Chairman, could I ask the Minister this. As you back out of the areas of recreation, will that be a financial saving for you, or do you still plan to supply funds which the provinces will use in that area?

Mrs. Campagnolo: We are going to redirect the funds over a period of time. But it will not be a financial saving. The funds that will be saved will be used more in the areas we are now involved in than they would be used in recreation. We are going to continue to assist those associations which are actually engaged in the promotion and development of fitness and recreation—that is, associations such as the Canadian Association for Physical Health Educators and groups of that type. We would continue to assist them because they are an overall umbrella organization to the whole country. But I think what the provinces require is that we remove ourselves from their purview.

Mr. Halliday: Mr. Chairman, to the Minister again. Assuming this area of dominion-provincial relations is now more to the . . . , if we could just think for a moment on the matter of regional disparity. If my recollection of history is correct, when this act under which you operate first came into effect back in the early sixties, under my former esteemed leader, there was an agreement in the act, I believe, that there be a cost-sharing arrangement whereby the federal government paid about 60 per cent of certain costs and the provincial government 40 per cent. This was changed and gradually disappeared completely by 1972 or thereabouts.

The smaller provinces, I understand, and particularly the Atlantic provinces, perhaps, are having great difficulty because of this. Inasmuch as your government is concerned, on the face of it, with regional disparities, this seems to be flying in the face of that concern, and these smaller governments seem to be having a great deal of difficulty in coping with that problem.

• 1005

Mrs. Campagnolo: Back in the early nineteen-seventies, there was a change in the financial structure, and I recall that special programs were put together for the Altantic provinces and the two territories for the regional disparity they suffered. The program came to an end last year in the Atlantic provinces, and also in the Northwest Territories and Yukon. I have reinstituted a regional program for the two territories. In the case of the Atlantic provinces, such things as the Newfoundland Games, for instance, we provided extra funding for the Newfoundland-Canada Games in view of their regional inequity. This has not been formalized because I expect, in the new

[*Traduction*]

A mon avis, les provinces veulent que nous nous concentrions sur les épreuves nationales et internationales, afin d'assurer une certaine uniformité à travers le pays, et de laisser aux provinces le soin de subventionner les programmes destinés au grand public. Ce que nous avons plus ou moins convenu de faire. Notre communiqué a signalé l'intention du gouvernement fédéral de se retirer progressivement du domaine des services de loisirs destinés au grand public et de se concentrer sur l'entraînement de nos athlètes.

M. Halliday: Monsieur le président, j'aimerais poser au ministre la question suivante. En vous retirant de certains domaines, auriez-vous besoin de moins de fonds, ou avez-vous l'intention de subventionner les programmes provinciaux dans les domaines en question?

Mme Campagnolo: Nous avons l'intention de redistribuer les fonds. Mais il n'y aura aucune réduction. Les fonds économisés seront consacrés au domaine où notre participation sera accrue. Nous continuerons à subventionner les associations qui se chargent de la promotion et de l'expansion des programmes de santé et de loisirs, soit l'Association canadienne des professeurs d'éducation physique et des groupes de ce genre. Nous continuerons à subventionner des organismes de regroupement. Mais, à mon avis, les provinces veulent que nous leur cédions notre compétence.

M. Halliday: Monsieur le président, ma question s'adresse au ministre. Pensons pour un moment aux disparités régionales. Si je me souviens bien, lorsque la loi est entrée en vigueur au début des années 60, à l'époque de mon ancien chef, il était convenu, je crois, en vertu de la loi, que le gouvernement fédéral assumerait 60 p. 100 de certains coûts et les gouvernements provinciaux, 40 p. 100. Cette disposition a été modifiée et supprimée en 1972.

On me dit que cela a causé de grandes difficultés aux petites provinces, mais surtout aux provinces de l'Atlantique. Cette attitude semble aller à l'encontre de la position de votre ministère au sujet des disparités régionales; les gouvernements des petites provinces éprouvent de grandes difficultés.

Mme Campagnolo: Au début de cette décennie, on a modifié la structure financière, et je me souviens que des programmes spéciaux ont été conçus pour compenser ce que perdaient les provinces atlantiques et les territoires. Ces programmes ont pris fin l'année dernière dans les deux cas. J'ai renouvelé le programme régional dans les deux territoires. Pour ce qui est des provinces atlantiques, nous avons, par exemple, accordé un financement supplémentaire pour les Jeux du Canada à Terre-Neuve, étant donné la situation financière de cette province. Dans le contexte des jeux du Canada, je crois que nous allons trouver une formule régionale pour le financement des installa-

[*Text*]

Canada Games cycle, to formalize such things as a regional requirement for finance of facilities and for operating costs. We are looking for a way of using our money better; indeed, it was part and parcel of this agreement with the provinces that we would do better those things which we have under our responsibility.

I would just like to remark that yes, the act did come in in 1961, and so we do have something in common on this act.

Mr. Halliday: Mr. Chairman, still on the same topic, I think the Minister has indicated that your new concept will be to continue to fund the physical sports; that aspect of recreation. You indicated in your opening statement, I think, an increasing desire on your part to look at not only the high performance of national athletes but also at mass participation. I am glad to see you are emphasizing that more than I felt you had earlier. Bearing that in mind, the difficulties these smaller provinces have is to obtain funding for the physical sports at the mass participation level in the very small communities in Nova Scotia, P.E.I., Newfoundland and the Northwest Territories, as opposed to the better tax base and better availability of funds in, say, the Provinces of Ontario and Quebec.

Mr. Campagnolo: And British Columbia.

Mr. Halliday: And British Columbia; yes. That is a problem. Could you address yourself to that question, and was that discussed at your provincial conference recently?

Mrs. Campagnolo: No, it was not addressed directly. This being the first conference, there was a huge backlog of discussion points, and we will be meeting at least once a year, possibly twice a year, from now on. In addition, I have set up, in conference with my provincial colleagues, a continuing consultative mechanism that goes on at the official level between the deputy ministers, and then between the directors of recreation across the country.

You mentioned the accent on sport in my first paper. That was because I had a clear mandate in sport, and because I feel a very deep commitment to the fact that there are many excellent athletes in parts of the country which have never had the advantage of high-performance training or access. I feel that our national athletes should not all comes from the advantaged provinces, and that somehow or other we have to give the youngster who has an extremely fine athletic talent, even should he live in Igloolik, the opportunity to participate as an athlete for Canada. Many of the programs that I am launching on the sport side of my portfolio are in that direction.

The sport action was simply because it was a clean, clear mandate. The fitness-recreation one, of course, has already led to one decision, and the decision is that the federal government remove itself from certain areas. I think we are going to have a clearer mandate in fitness-recreation. Of course, Participaction is one of the pseudo-Crown corporations that is attached to fitness and the engendering of fitness. They are changing their whole direction right now, by the way, nationally. Until now, the program has been one of a fear mechanism; that is, if you do not get fit you will die. From now on the program is, if you

[*Translation*]

tions et des dépenses de fonctionnement. Nous essayons de tirer meilleur profit de nos crédits et il était entendu dans notre accord avec les provinces que le gouvernement fédéral s'occuperait mieux des domaines qui relèvent de sa compétence.

Permettez-moi d'ajouter que la loi a été effectivement adoptée en 1961. Nous sommes d'accord là-dessus.

M. Halliday: Monsieur le président, toujours au même sujet, je crois que le ministre a dit que vous allez continuer à financer les activités sportives. Dans la déclaration préliminaire, vous avez souligné votre intention d'encourager une participation très généralisée, sans vous limiter aux performances de nos meilleurs athlètes. Je suis heureux d'apprendre que vous allez vous consacrer davantage à inciter la population en général à faire de l'exercice. Compte tenu de cet objectif, il faut comprendre que les petites provinces ont de la difficulté à financer les sports amateurs dans les petites localités de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve et des Territoires du Nord-Ouest, surtout en comparaison avec l'Ontario et le Québec, qui ont une meilleure assiette fiscale et des crédits plus facilement disponibles.

Mme Campagnolo: La Colombie-Britannique aussi.

M. Halliday: Oui, également la Colombie-Britannique. C'est un problème. Pourriez-vous faire des observations là-dessus? Cette question a-t-elle fait l'objet d'une discussion lors de la récente conférence provinciale?

Mme Campagnolo: Non, pas directement. Puisque c'était la première conférence, il restait bon nombre de questions qui n'ont pu être abordées. Nous allons nous réunir au moins une fois par an, peut-être deux. En plus, de concert avec mes homologues des provinces, j'ai établi un mécanisme permanent de consultation au niveau des sous-ministres, impliquant les directeurs des loisirs partout au Canada.

Vous avez mentionné l'importance accordée au sport dans mon premier exposé. Notre mandat dans le domaine des sports est très clair; on trouve dans des régions du Canada des jeunes qui n'ont jamais pu avoir un entraînement qui corresponde à leur capacité. J'estime que nos champions sportifs ne devraient pas tous venir des provinces favorisées et qu'il faut offrir aux jeunes ayant des aptitudes, même s'ils vivent quelque part dans le Grand Nord, l'occasion de devenir un athlète national. Beaucoup des programmes que je lance dans ces domaines sont destinés à remplir cet objectif.

Comme je le dis, notre mandat dans le domaine des sports est très clair. Pour ce qui est des exercices et des loisirs, nous avons déjà décidé que le gouvernement fédéral ne participera plus à certaines sortes de programmes. Je crois que notre mandat dans ce domaine va devenir plus clair. Nous avons également le programme Participaction pour promouvoir une meilleure santé. Pour l'instant, on change la stratégie publicitaire de ce programme. Jusqu'ici, il s'agissait d'un mécanisme basé sur la peur; c'est-à-dire, si vous n'améliorez pas votre

[*Texte*]

do get fit you will live a you do get fit you will live a much healthier life and a happier life.

The Chairman: Dr. Halliday, your last question.

Mr. Halliday: The Minister in her opening statement made reference to the fact that she is perhaps the only minister who has the opportunity to be a promoter. I think maybe her seatmate might object to that, and if he does not object there is certainly a problem.

Anyway, I want to raise a question now relating to your seatmate, the Minister of Industry Trade and Commerce. It has come to my attention that we have a problem in Canada whereby the athletes, many of whom have very specific types of footwear for their given sport, are now having great difficulty in getting that footwear because of certain changes your government has made in tariffs and quotas. In costs of shoes, for instance, a fencing shoe has jumped from $19 to $52 just in a couple of years. Really, 97 per cent of all our sport shoes are imported; only about 3 per cent are produced in Canada, and those that are produced in Canada, I am told, are of very poor quality. So, in actual fact, we have a nonexistent shoe industry in the sports footwear area.

• 1010

I am wondering whether you have had any discussions with your seat-mate about that, and whether you see this being rectified. What is going to happen about that?

Mrs. Campagnolo: Yes, the Minister of Industry, Trade and Commerce and I have discussed this at some length. While I think there is no one in this room who would deny that the reason for this tariff is to create a market for Canadian goods, the fact is that in the esoteric world of sport there are many, many unusual kinds of footwear, which may or may not be produced in Canada. Indeed, if they are produced in Canada they are often not available in the extreme reaches of the country, the central part of the country has access.

Therefore, I have made representation to him. There is a no-hardship clause in his tariff program, through which I am seeking special assistance for certain athletes. Fencing was one type I had not been made aware of, but I had been made aware of a number of other types of athletic footwear.

We also had to take into account some very hard facts. Such companies as Addidas, which are very well known and have a very large lobby, have for years, I think for more than 20 years, sold footwear in Canada. They have never, in that time, seen fit to locate a plant in this country, to produce in this country. Although I recognize their contribution to various athletes, they provide footwear for many of our athletes, of course they gain a great deal in return in advertising and promotion from that.

I find myself in two minds. If a group can be in this country—and I will not use them directly—if any group can sell goods in this country for 20 years and not make an effort to put a plant in this country to add to Canadian jobs, to sell Canadian goods, I feel myself a bit less in sympathy than I would if thay had made an effort to Canadianize their product.

[*Traduction*]

santé, vous allez mourir. Dorénavant, on signale qu'une meilleure santé permet un style de vie plus agréable.

Le président: Monsieur Halliday, votre dernière question.

M. Halliday: Le ministre a dit dans sa déclaration qu'elle est peut-être le seul ministre qui ait l'occasion de faire de la promotion. Je crois que le ministre qui s'asseoit à côté d'elle aux Communes ne serait pas d'accord avec cette affirmation, à juste titre.

J'ai une question à poser au sujet du ministre de l'Industrie et du Commerce. On a signalé que des athlètes canadiens qui doivent porter un genre de chaussures tout à fait spéciales pour pratiquer leur sport éprouvent maintenant de la difficulté à obtenir ces chaussures à la suite de certaines modifications apportées par votre gouvernement aux tarifs et aux quotas. On constate dans le coût des chaussures d'escrime une hausse de $19 à $52 en quelques années. En fait, 97 p. 100 de toutes nos chaussures de sport sont importées; seulement 3 p. 100 sont fabriquées au Canada, et on a dit qu'elles sont de mauvaise qualité. Nous n'avons pas, pour ainsi dire, une industrie de la chaussure sportive.

Avez-vous discuté de cette question avec le ministre de l'Industrie et du Commerce, pour que des mesures correctives soient prises? Qu'allez-vous faire au juste?

Mme Campagnolo: Oui, j'en ai discuté en détail avec le ministre de l'Industrie et du Commerce. Je crois qu'il est évident pour nous tous que ce tarif a pour raison la création d'un marché pour des articles canadiens. Mais dans le monde des sports, il existe toutes sortes de chaussures insolites, qui ne sont pas forcément fabriquées au Canada. En fait, même si elles sont fabriquées au Canada, souvent, elles ne sont pas disponibles aux différentes extrémités du pays, mais seulement dans la partie centrale.

Pour cette raison, je lui ai demandé une concession. Le programme de tarifs prévoit une exemption dans certaines circonstances, et je cherche à obtenir une assistance spéciale pour certains athlètes. Je n'étais pas au courant du cas de l'escrime, mais on m'avait parlé d'autres genres de chaussures sportives.

Il faut également comprendre quelle est la situation. Des sociétés comme Adidas, qui sont très bien connues et forment d'importants groupes de pression, vendent des chaussures au Canada depuis plus de 20 ans. Elles n'ont jamais cru bon installer une seule usine dans notre pays. Le fait est que la société Adidas, en particulier, offre des chaussures à nos athlètes, mais elle gagne beaucoup, bien sûr, en publicité.

Je suis un peu partagée devant cette question. Si une société vend des produits au Canada depuis 20 ans, sans établir une unité de production dans notre pays pour créer des emplois au Canada, je ne peux pas lui être aussi favorable que si elle avait fait des efforts pour faire de la production au Canada.

[*Text*]

Yes, I have made representations to the Minister, and he promotes in a different way. I guess what I meant was, when you see me riding on a skate board, it is not beacause I feel I should ride on a skate board so much as that I feel there are things we should present in a more positive way.

The Chairman: Thank you, Mrs. Campagnolo. I now invite Mr. Clermont. Mrs. Campagnolo, I would warn you that Mr. Clermont is known as Mr. Sportsman in his area. He is very proud of some of the hockey players in his . . .

Mr. Clermont: Yes, but that was many, many years ago.

The Chairman: He is an expert.

Mr. Clermont: I am very proud to have as a former citizen of where I live Guy Lafleur, and another one, too, is Bill Clement, who is playing for Atlanta. Anyway, thank you very much, Mr. Gauthier, for your PR. Do you want to indicate my age, also? Anyway, there is no age at which to have sports and . . . du plaisir . . . or recreation.

Madame le ministre, dans votre budget, vous consacrée une sommes très importante pour les subventions et contributions, soi $25,995,000, dont $5,146,000 pour l'entraînement. De quelle manière ce $5,146,000 sera distribué?

Mrs. Campagnolo: Basically, that is in our Game Plan Program. This is for the high performance athlete. We have between 425 and 600 national athletes now. They are in various stages of preparation for three major events: the Edmonton Commonwealth Games, August of this year; the Pan American Games in San Juan, Puerto Rico next year; and the Olympic Games in Moscow in 1980, and in Lake Placid, New York, 1980.

Game Plan athletes qualify through their own excellence factor when they reach a national level. We assist them by providing them with a supplement, in the name of all the people of Canada— that is, a subsidy. It ranges between $2,800 and about $4,400, generally. In addition, we provide the coaching assistance.

• 1015

We also assist in grants in aid, talent identification program. The talent identification program is a relatively new one. This is one of the ways we will determine where the superb athletes are, because Guy Lafleur might not have been found in your town if there had not been a scout from the National Hockey League looking around. We do not have scouts on a general rule looking all over the rest of the country to find who might be an excellent bob and luger, who might be a good fencer or a good swimmer. So this is why we have begun talent identification. We have training camps, we support clubs and we also support special groups, the handicapped, native people and senior citizens, in Fitness as well.

The individual grants that we give out, I do send copies of these around and I am sure some of you have them in your offices. For instance, in Sport, I will just begin. The Coaching

[*Translation*]

Mais j'ai fait des suggestions au ministre; lui, évidemment, il n'est pas chargé de promouvoir les sports, mais autre chose. Je crois qu'il importe de tenir compte des deux aspects de la question et de l'envisager sous un angle positif.

Le président: Merci, madame Campagnolo. Je donne maintenant la parole à M. Clermont. Je devrais vous prévenir, madame Campagnolo, que M. Clermont est connu comme M. Sport dans sa région. Il est très fier de certains joueurs de hockey dans sa . . .

M. Clermont: Oui, mais ça fait très très longtemps.

Le président: C'est un expert.

M. Clermont: Je suis fier de dire que Guy Lafleur et Bill Clément, qui joue pour l'équipe d'Atlanta, viennent tous les deux de ma région. Merci pour les relations publiques, monsieur Gauthier. Voulez-vous également dire quel est mon âge? En tout cas, les sports et les loisirs sont importants à n'importe quel âge.

Madam Minister, a very large amount of your budget, namely $25,995,000 is devoted to grants and contributions. $5,146,000 of this sum is to be set aside for training. How will this $5,146,000 be distributed?

Mme Campagnolo: Il s'agit surtout de notre programme d'entraînement pour certains gros concours. Nous avons entre 425 et 600 athlètes nationaux qui nous donnent de bons espoirs. Ils suivent divers programmes d'entraînement pour trois concours majeurs: les Jeux du Commonwealth à Edmonton, qui doivent se dérouler au mois d'août de cette année; les Jeux panaméricains à San Juan, Porto-Rico, l'année prochaine; et les Jeux olympiques de Moscou, en 1980, et ceux du Lac Placid, État de New-York, en 1980.

Les athlètes choisis pour ce programme se distinguent par leur excellence au niveau national. Nous leur accordons un supplément sous forme de subvention, au nom du peuple canadien. Généralement, cette subvention varie de $2,800 à $4,400. En plus, nous fournissons des entraîneurs.

Nous aidons aussi aux moyens de subventions et d'un programme d'identification des talents. Le programme d'identification des talents est assez nouveau. C'est une façon de trouver des athlètes superbes, car Guy Lafleur n'aurait jamais été trouvé dans votre ville, si ce n'eût été d'un éclaireur de la Ligue nationale de hockey. En général, nous n'avons pas d'éclaireurs qui cherchent dans tout le pays pour trouver, par exemple, un excellent conducteur de bobsleigh et de luge, ou un bon escrimeur ou un bon nageur. C'est pourquoi nous avons lancé le programme d'identification des talents. Nous avons des camps d'entraînement, nous soutenons des clubs, et nous appuyons aussi les groupes spéciaux, tels les handicapés, les autochtones et les citoyens de l'âge d'or, pour le conditionnement physique.

J'envoie aux intéressés des copies de chaque subvention, et je suis sûre que certains d'entre vous ont des copies dans leur bureau. Voyons par exemple le domaine des sports. L'Associa-

[*Texte*]

Association of Canada receives $1.265 million for coaching. Then all the various sports organizations, such as basketball, yachting, wrestling, soccer, water polo, rowing, equestrian events and so on, each receive a grant which is decided upon by a sport consultant. The sport consultant takes into account the level of that sport's achievement and their requirements concerning whichever competitions they will be taking part in that year. So these over-all funds are made available to them from Sports Canada and then we have fiscal accountability program guidelines which they must meet in order to be accountable to the public for their use of funds.

Le président: Monsieur Clermont.

M. Clermont: A titre de renseignement, madame le ministre, Guy Lafleur s'est fait connaître très jeune, lorsqu'il a participé à trois ou quatre tournois de la catégorie «peewee» à l'occasion du carnaval de Québec.

C'est à ce moment-là qu'on a commencé à le connaître. Les éclaireurs ne l'ont pas trouvé à Thurso. C'est lui qui s'est fait connaître sur le plan provincial en participant avec des équipes de Thurso au tournoi «peewee» du carnaval de Québec.

Dans un autre ordre d'idées, est-ce que le secteur de l'entraînement comprend aussi des bourses qui sont offertes à de jeunes athlètes qui veulent devenir instructeurs?

Le président: Madame le ministre.

Mrs. Campagnolo: Yes, there are bursaries given to those who are going to become instructors. In fact, we have begun a new program, which is an apprenticeship coaches assistance program. Basically, our problem in Canada is that, although we have literally hundreds of thousands of volunteer coaches across the country who seek to achieve higher degrees of training through our coaching assistance program, we have very few Canadian world-class coaches. In fact, most of our sports are coached by international coaches, people from other parts of the world who are brought to Canada to coach. Our water polo coach, for instance, is Hungarian, our fencing coach is Polish, our national basketball coach was American and is now Canadian, and so on. We seek to put two first-class Canadian coaches beside one of these international coaches and over a period of five years train our own world-class coaches.

Also, I wanted to make one mention of the delivery system. Your stating of the discovery of a very fine young hockey player at a very early age brings to my mind the fact that really there is one excellent delivery system in this country for talent identification and for delivery, and that is hockey. To my knowledge, swimming comes fairly close but there is not really any other sport in which that whole process takes place. If we could identify, at the age that Guy Lafleur was identified, a very fine fencer or boxer or whatever the sport might be, then we would be in a better position to assist that young person through the delivery system. This has not been the case up to now, and so I often say hockey is really the best and sometimes the only delivery system in the nation.

Le président: Monsieur Clermont.

[*Traduction*]

tion canadienne des entraîneurs reçoit 1.265 millions de dollars pour l'entraînement. Ensuite, sur recommandation d'un consultant en sport, on remet une subvention à tous les différents organismes sportifs, comme le basketball, le yachting, la lutte, le soccer, le water-polo, le canotage, l'équitation, etc. Le consultant tient compte des progrès réalisés dans ces sports, et des besoins, selon les compétitions auxquelles on participera durant l'année. Sports Canada assure donc un financement général aux différentes associations, qui sont comptables au public selon les lignes directrices du programme de comptabilité fiscale.

The Chairman: Mr. Clermont.

Mr. Clermont: For your information, Madam Minister, Guy Lafleur was very young when he became known, due to his participation in three or four pee wee class tournaments during the Quebec Carnival.

It was then that he became known. The scouts did not find him in Thurso. He first became known provincially by playing with Thurso teams in the pee wee tournament for the Quebec Carnival.

On another point, does the coaching sector also provide bursaries for those young athletes who wish to become instructors?

The Chairman: Madam Minister.

Mme Campagnolo: Oui, il y a des bourses accordées à ceux qui veulent devenir instructeurs. En fait, nous avons lancé un nouveau programme, un programme d'aide à l'apprentissage des entraîneurs. En fait, le problème au Canada, c'est qu'il y a vraiment des centaines de milliers d'entraîneurs bénévoles dans tout le pays, qui cherchent à améliorer leur formation au moyen de notre programme d'aide aux entraîneurs, mais nous avons très peu d'entraîneurs canadiens de classe mondiale. D'ailleurs, on retrouve des entraîneurs internationaux dans la plupart de nos sports, des gens qui viennent d'autres parties du monde pour entraîner les athlètes canadiens. Par exemple, notre entraîneur de water-polo est hongrois, l'entraîneur d'escrime est polonais, l'entraîneur national de basket était américain, mais est maintenant canadien, etc. Nous voulons mettre en apprentissage avec chacun de ces entraîneurs deux entraîneurs canadiens de première classe, et ainsi, former sur une période de 5 ans nos propres entraîneurs de classe mondiale.

Je voulais aussi parler du système de repérage des grands athlètes. Vos remarques concernant la découverte d'une jeune joueur de hockey à un très jeune âge me rappellent qu'il y a au pays un système excellent pour identifier les talents, c'est le hockey. A ma connaissance, la natation lui fait aussi concurrence, mais il n'y a vraiment aucun autre sport où il y a un tel processus d'avancement. Si on pouvait identifier, à l'âge qu'avait Guy Lafleur au moment d'être reconnu, un excellent escrimeur ou boxeur, ou tout autre athlète, nous serions plus en mesure d'aider cette jeune personne à franchir les différentes étapes de la compétition. Cela ne s'est pas fait jusqu'à maintenant, mais je dis souvent que le hockey est le sport qui a le meilleur et peut-être le seul système permettant de reconnaître et de faire progresser les grand athlètes.

The Chairman: Mr. Clermont.

[*Text*]

M. Clermont: Madame le ministre, en ce qui regarde ces jeunes athlètes qui voudraient devenir instructeurs, vous dites que ce programme est en marche . . . De quelle manière ces jeunes athlètes, peu importe la discipline à laquelle ils appartiennent, seront ou sont sélectionnés pour participer à ces cours de formation d'instructeurs?

Mrs. Campagnolo: They are selected through the Coaching Association of Canada. As you know, the Coaching Association of Canada has five levels of coaching certification: levels 1 through 5. We have many people certified in levels 1 and 2, far fewer in level 3, and, of course, very, very few in the other two levels.

The Coaching Association of Canada is well aware of those who have achieved the highest levels and so from those very few people who make levels 4 and 5, the selection is made. In the case of our national water-polo team, which is resident at Carleton University here in Ottawa, and their international coach from Hungary, we have attached two young men to that particular coach for training and they have been at work now for six or eight months on an up-to-five-year program.

Le président: Monsieur Clermont, une dernière question . . .

M. Clermont: La raison pour laquelle je vous demande cela, madame le ministre, est celle-ci . . . Voilà deux ou trois ans, une compagnie nous avait fait parvenir une liste . . . Elle avait accordé X pourcentage de fonds pour donner des bourses aux jeunes athlètes. Et j'avais remarqué, que seulement une ou deux personnes venant de la province de Québec avaient obtenu une bourse. J'avais écrit au président de cette compagnie, je ne mentionnerai pas le nom, je n'ai pas l'intention de leur faire de la bonne ou de la mauvaise publicité, et le monsieur en question n'a jamais répondu à ma demande d'information. C'est la raison pour laquelle j'espère que cette sélection-là va se faire sur le plan du Canada, et que le choix ne sera pas groupé seulement dans une ou deux provinces, comme le Dr. Halliday l'a dit. Tous les jeunes athlètes qui ont l'ambition de devenir instructeurs, ont le droit de bénéficier des fonds mis à leur disposition par l'entremise de votre ministère. Ces fonds sont perçus partout au Canada! J'espère donc que cette sélection est faite sur une base nationale au lieu d'être faite dans seulement une ou deux provinces.

The Chairman: Madam Minister, do you wish to add to that?

Mrs. Campagnolo: Yes, I can add to that.

There were 12 coaches selected by this particular company and they used it as an advertising vehicle, as is often done in this business, with what we call the badge on the jacket. I should imagine that possibly at the time you wrote your letter, they had withdrawn from the program.

Now, the 12 who were part of their organization had received excellent support up to that time but they withdrew support from 10 of them. The two who are very well-known and high-profile, and are able to make very good speeches and so on across the country as well as being excellent coaches, were kept on by them.

[*Translation*]

Mr. Clermont: Madam Minister, in regard to those young athletes who wish to become instructors, you say you have already launched a program . . . How are those young athletes, in whatever discipline, selected or to be selected for the instructor courses?

Mme Campagnolo: Ils sont choisis par l'entremise de l'Association canadienne des entraîneurs. Comme vous le savez, l'Association canadienne des entraîneurs a cinq niveaux de brevet d'entraînement: les niveaux 1 à 5. Nous avons beaucoup d'entraîneurs brevetés aux niveaux 1 et 2, beaucoup moins au niveau 3, et évidemment, très très peu qui ont des brevets aux deux autres niveaux.

L'Association canadienne des entraîneurs connaît très bien ceux qui ont obtenu des brevets les plus élevés, et on fait un choix parmi ce très petit nombre de personnes aux niveaux 4 et 5. Dans le cas de notre équipe nationale de water-polo, qui a son siège ici, à l'université Carleton d'Ottawa, l'entraîneur international est de la Hongrie, et nous lui avons donné deux jeunes apprentis à former, qui travaillent avec lui depuis déjà six ou huit mois d'un programme pouvant s'étendre jusqu'à cinq ans.

The Chairman: This will be your last question . . .

Mr. Clermont: The reason I ask the question, Madam Minister, is the following . . . Some two or three years ago, a firm had sent us a list. It had granted X percentage of available funds for bursaries. And I had noted that only one or two persons from the province of Quebec had obtained a bursary. I wrote to the president of that company, I will not mention its name, I do not want to give it either good or bad publicity, and the gentleman in question never answered my request for information. That is the reason why I hope that the selection is made on a national basis, and that the choice is not restricted to one or two provinces as stated by Dr. Halliday. All young athletes who wish to become instructors should be able to take advantage of the public funds available through your department. Those funds are collected from everywhere in Canada! So I hope that the selection will be done on a national basis, rather than only in one or two provinces.

Le président: Madame le ministre, désirez-vous répondre?

Mme Campagnolo: Oui, j'ai de quoi à ajouter.

Cette compagnie avait choisi 12 entraîneurs à des fins de publicité, comme c'est souvent le cas dans ce secteur, en affichant son écusson sur leurs vestes. Je crois qu'au moment où vous avez envoyé votre lettre, ils s'étaient déjà retirés du programme.

Les 12 heureux candidats qui faisaient partie de leur organisation ont reçu une excellente aide, jusqu'à ce moment-là, mais ensuite, la société a retiré son appui à 10 d'entre eux. Les deux entraîneurs que la société a retenus sont très bien connus et bien en vue, et en plus d'être d'excellents entraîneurs, ils peuvent faire d'excellents discours partout dans le pays.

[*Texte*]

I cannot as a Minister rely upon organizations which at the whim of the bottom line can dissolve programs for coaching, so that is why the Government of Canada has undertaken, through the Coaching Association of Canada, to make sure that we have an ongoing and rational program that will not be withdrawn for reasons of the marketplace; and as far as I know, two of them are still being subsidized by this company but the others are now part of our program.

The Chairman: Thank you, Madam Minister.

I call on Mr. Symes: ten minutes.

Mr. Symes: Thank your, Mr. Chairman.

I guess, of necessity, it is going to have to be a rather shotgun approach with only ten minutes and the number of things that I have that I would like to question the Minister on.

First of all, I am interested, and pleased also, to hear that the Minister is going to be developing a green paper on fitness and recreation. I hope that some lessons will be learned from the green paper process on amateur sport.

The complaints about that process that I have heard from individuals and organizations are, first of all, that the green paper was not distributed in an adequate fashion. Secondly, the whole process was a hurried one in terms of the organizations having time to organize their briefs, and the actual hearings were very rushed in terms of the amount of time available to present briefs and have a dialogue, as well as the rather limited locations in which the hearings were held.

• 1025

I would hope that in light of those criticisms, which I do not think were isolated but heard again and again, that the second Green Paper process will overcome that.

My first question is what is happening on the Green Paper on amateur sport? Where do we go from here? Is this going to result in a more formal White Paper? Are you taking into consideration the critical briefs that were given at the process? I think there was a feeling by many groups that the government had already made up its mind as to what the policy was and that the Green Paper was merely a public relations exercise and that there was not going to be any serious amendment, if the consensus was that there had to be some amendments.

I would like you to tell us very briefly what is going on from here on that Green Paper, Madam Minister.

Mrs. Campagnolo: Firstly, I think I should comment on your remarks on the process. There were 12,000 documents distributed. The first were distributed to the provinces in advance of the distribution to the rest of the public. And CAHPER, another organization, put out some 8,000 of their own photocopies of the document to their own members, who are physical health educators across the land.

It is now six months later and accusations of rushing, I think, are a little bit overdrawn. In addition, last Thursday in my federal-provincial meeting I consulted with the provinces on the matter of this sport paper, taking into account the massive detail that had been brought in from the public as my

[*Traduction*]

Comme ministre, je ne peux me fier à des organisations qui abandonnent des programmes d'entraînement pour des raisons financières; c'est pourquoi le gouvernement du Canada, par l'entremise de l'Association canadienne des entraîneurs, a assuré un programme rationnel et continue, qui ne peut pas être abandonné au gré du marché. A ma connaissance, les deux entraîneurs sont toujours subventionnés par cette société, mais les autres participent maintenant à notre programme.

Le président: Merci, madame le ministre.

Je cède la parole à M. Symes: vous avez dix minutes.

M. Symes: Merci, monsieur le président.

Je devrai forcément me dépêcher si je n'ai que dix minutes; j'ai beaucoup de questions à poser au ministre.

D'abord, je suis heureux d'entendre le ministre dire qu'elle préparera un Livre vert sur le conditionnement physique et les loisirs. J'espère qu'on saura tenir compte de l'expérience de la rédaction du Livre vert sur le sport amateur.

Quant aux plaintes sur le Livre vert sur le sport amateur, certains individus et organismes se plaignent d'abord que la distribution n'a pas été adéquate. Deuxièmement, les organismes intéressés ont été bousculés dans la préparation de leur mémoire; la période réservée aux audiences fut très courte, rendant impossible le dialogue, et les audiences eurent lieu en quelques endroits seulement.

J'ose croire qu'à ces critiques répétées maintes et maintes fois, répondra une amélioration dans la suite que l'on donnera au Livre vert.

J'aimerais savoir ce qu'il en est du Livre vert sur le sport amateur? Quelle sera la prochaine étape? Doit-on s'attendre à un Livre blanc officiel? Allez-vous tenir compte des critiques formulées dans les mémoires présentés à l'occasion du Livre vert? Je pense que plusieurs organismes craignent que le gouvernement ait déjà pris une décision et qu'il ne considère le Livre vert que comme une publicité bien orchestrée pour camoufler l'absence d'un remaniement en profondeur, pourtant bien nécessaire.

J'aimerais que vous nous donniez quelques détails sur ce qui se passera après ce Livre vert, madame le ministre.

Mme Campagnolo: Tout d'abord, quelques mots sur le fait que les choses auraient été précipitées. Nous avons distribué 12,000 exemplaires du Livre vert. Les premiers ont été envoyés aux provinces, qui les ont reçus avant le public en général. Un autre organisme, le CAHPER, a imprimé lui-même 8,000 exemplaires, qu'il a distribués à ses membres, des éducateurs physiques, à travers le pays.

Il y a six mois de cela, et je pense qu'il est malvenu de nous accuser de bousculer les choses. De plus, jeudi dernier, lors de la réunion fédérale-provinciale, j'ai demandé l'avis des provinces sur ce Livre vert. J'ai engagé la discussion à la lumière des commentaires qui m'étaient parvenus du public. En fait, le

[*Text*]

guideline in discussing it with them. In fact, far from having made up its mind on this matter, this is still in a state of being developed toward the White Paper because, as you know, across the country, for every positive point that was presented there was a negative and for every argument in the case of one side of a sport milieu there was a case made in opposition to it.

So I suppose it would have been quite reasonable for me to say, well, since there is no agreement in the House of sport I will just institute the Green Paper and turn it into a White Paper. In fact, that is not so. There is nothing I would like more to do that to sit down and make a new collective agreement with sport. But who would be sitting on the other side of the table? We have the Canadian Olympic Association, which is certainly very well known in aspects of high performance. We have the Sports Federation of Canada, ich has some purview over certain different sports.

But there is no one to speak unifiably for sport, nor will there be in the foreseeable future. So, therefore, what I must do is take all the data that was brought in—and these data have now been collated; all the overlaps and the various contradictions have been weighed and changed so that we have a base on which to make the White Paper. In fact, far from not taking into account this consultation, I have taken it into account to such a degree that I will implement where there is general consensus and, where there is not, as in the area of marketing, I will seek further consultation.

Now, the critical briefs, I think, were very healthy because I had felt that sport had gained a position where there was little new in the way of public utterance. And my Green Paper was deliberately provocative, deliverately so, so that we sould stir the sport public into making a reaction toward what is the role of government in the life of sport. And I think that is a very basic question in Canada, as in everything else we share. There is public money and private money involved in most everything.

And then we have the added problem of the fact that everyone, regardless of how much experience they have in sport, feels themselves to have a certain expertise in sport. And, therefore, the many letters that I received were from individuals who wished to have input.

• 1030

So the White Paper is being made up; it is not finished by a long shot, and the process is continuing with the provinces as we move toward a White Paper. I do not expect it before July.

Mr. Symes: Yes. That date is helpful. Just an aside in a sense of rebutal to the Minister's first remarks, although there were the number copies distributed that you mention of course, I came into contact with many athletes who did not get a copy, and I had to institute a mass distribution of the Green Paper in my constituency of Sault Ste. Marie. Many organizations had not copies.

[*Translation*]

gouvernement n'a pas encore pris de décision et l'élaboration du Livre blanc n'est pas terminée, puisque, vous le savez, à travers le pays, chaque proposition positive a été assortie d'une proposition négative, et pour chaque argument favorable, il y a eu un argument qui s'y opposait.

J'aurais très bien pu dire que, puisqu'il n'y avait pas de consensus au sein de la communauté sportive, je déciderais unilatéralement de transformer le Livre vert en Livre blanc. En fait, je ne l'ai pas fait et je ne demande pas mieux que de m'asseoir à la table des négociations avec les représentants du milieu sportif pour signer une nouvelle entente. Mais qui choisir pour négocier? L'Association canadienne olympique a certainement acquis ses lettres de noblesse pour ce qui est du sport de haute performance. Il y a également la fédération canadienne des sports qui revendique le droit de parler au nom de certains sports.

Mais personne ne peut se proclamer le représentant incontestable de tous les sports, et ce n'est pas demain la veille que nous en verrons un poindre à l'horizon. Je me vois donc forcée de réunir toutes les données présentées, données qui ont déjà été colligées. Ce qui fait double emploi et ce qui est contradictoire a déjà été épuré, si bien que nous avons maintenant une base utile à la fabrication du Livre blanc. En fait, je n'ai pas choisi d'ignorer ce qui ressort de la consultation, mais bien d'en tenir compte, dans la mesure où un consensus général se dégage et, dans les domaines où ce consensus n'existe pas, comme dans le cas de la mise en marché, je procéderai à de nouvelles consultations.

Les mémoires contenant des critiques sont très utiles, car j'avais l'impression que le sport avait atteint un plateau et que le public n'avait plus d'idéees neuves sur le sujet. Mon Livre vert était provocateur à dessein, visant à susciter de la part du public sportif une réaction à l'égard du rôle du gouvernement dans la vie sportive. Il s'agit là d'une question fondamentale au Canada. Comme dans toute chose, il y a ici un apport de fonds publics et de fonds privés.

Par ailleurs, tous et chacun, quelle que soit leur expérience dans le sport, estiment que c'est un domaine qu'ils connaissent bien. En conséquence, j'ai reçu beaucoup de lettres de particuliers désireux d'ajouter leur grain de sel.

La rédaction du Livre blanc se poursuit, mais elle est loin d'être terminée. Le processus de consultation avec les provinces se poursuit également. Je ne crois pas que nous l'aurons avant le mois de juillet.

M. Symes: Je vois. Cette date est un point de repère. En réplique à ce qu'a dit le ministre au sujet du nombre d'exemplaires distribués, je vous rappelle que comme beaucoup d'athlètes n'avaient pas eu leur exemplaire, je me suis vu forcé de faire une distribution massive du Livre vert dans ma circonscription à Sault Ste. Marie. Beaucoup d'organismes n'avaient pas eu leurs exemplaires.

[*Texte*]

But on this process now, as you move towards a White Paper and when that is published, will there be opportunities for further comment and input from the various sports organization on that White Paper, or will that be restricted pretty well to Parliamentary debate?

Mrs. Campagnolo: It will be my decision at that time to bring it into Parliament because the public has certainly continued to have their input. In addition, if I might mention, in the process I opened a telephone line to which anyone could call to ask for a copy, and that was advertised in every sport paper across the country. Every sport-governing body in the country received a copy of the Green Paper, and that includes the provincial sport-governing bodies as well. Now, it is up to them to supply the assistance to their various and sundry members. I do not think I would be responsible, if I were to say: distribute a copy to each of the 75,000 junior bowlers in the country.

Mr. Symes: I am not asking that, but I would hope that it would get to the various organizations in the various communities.

Mrs. Campagnolo: It did.

Mr. Symes: Well, I disagree with the Minister on that.

Mrs. Campagnolo: If I may state, it went to the national sport-governing body, and in most cases, the provincial sport-governing bodies. But it is the autonomous duty of the national sport-governing body to supply their members with various assistance, and certainly we make every effort to see that they do.

The Chairman: Mr. Symes, one last question.

Mr. Symes: I do not want to get hung up on this aspect, but obviously there was a problem of distribution, and if it is a federal government Green Paper, I think with the resources of the federal government, we could have had a much better distribution system. However, I want to zero in on one aspect of this whole policy of sport, and that is the mass participation aspect as it relates especially to physical fitness.

The government has of course a program to encourage mass participation and physical fitness, Participaction, et cetera. I would like to know how the government is measuring the success of that program. What measuring devices do you have to indicate that all your advertising, et cetera, is having some effect, that it is money well spent?

The Chairman: That is your last question, Mr. Symes.

Madam Minister.

Mrs. Campagnolo: Mr. Symes, you have asked, of course, the most difficult question because to quantify and qualify fitness in this country, it is an extremely difficult job as it is in any other country. We do not have control groups of the unfit to measure against the growingly fit, but Participaction has undertaken numerous studies, and they have now resulted in some actions. In fact the change in their direction is the result of their studies, that show that Canadian fitness is improving.

[*Traduction*]

Lorsque le Livre blanc sera publié, les organismes sportifs auront-ils l'occasion de faire d'autres commentaires? Servira-t-il uniquement aux débats parlementaires?

Mme Campagnolo: Je choisirai de déposer le Livre blanc au Parlement car le public a constamment l'occasion de formuler ses vues. De plus, par le biais d'une ligne téléphonique, n'importe qui peut demander un exemplaire du Livre vert; nous avons fait de la publicité là-dessus dans tous les journaux sportifs du pays. Tout organisme qui s'occupe de l'administation du sport au pays a reçu un exemplaire du Livre vert, sans oublier les organismes provinciaux. Il leur revient de veiller à l'information de leurs propres membres. Je ne pense pas que l'on puisse me demander de veiller à ce que chacun des 75,000 joueurs de quille juniors du pays reçoivent un exemplaire du Livre vert.

M. Symes: Je ne vous en demande pas tant, mais j'espère bien que tous les organismes intéressés auront leurs exemplaires.

Mme Campagnolo: C'est fait, ils l'ont.

M. Symes: Désolé, mais je ne suis pas d'accord avec l'honorable ministre.

Mme Campagnolo: Je me suis adressée aux organismes nationaux chargés de l'administration des sports et dans la plupart des cas, j'ai pu rejoindre les organismes provinciaux. Il revient aux organismes nationaux chargés de l'administration des sports de rejoindre leurs membres et nous veillons à ce qu'ils le fassent.

Le président: Monsieur Symes, ce sera votre dernière question.

M. Symes: Je ne veux pas m'étendre là-dessus mais de toute évidence il y a un problème de distribution. Puisqu'il s'agit d'un Livre vert fédéral, le gouvenement fédéral a assez de ressources pour veiller à ce que le système de distribution soit plus efficace. Quoi qu'il en soit, je tiens à aborder un aspect précis de toute cette politique sportive, à savoir la participation des masses au programme de conditionnement physique.

Le gouvernement a, bien entendu, un programme qui encourage la participation des masses au programme de conditionnement physique, et ainsi de suite. Comment le gouvernement mesure-t-il le succès de ce programme? Quels facteurs vous permettent de déterminer si toute la publicité que vous faites produit des résultats, si vous en obtenez pour votre argent?

Le président: Ce sera votre dernière question, monsieur Symes.

Madame le ministre.

Mme Campagnolo: Monsieur Symes, vous me posez une question très difficile car l'évaluation, en quantité et en qualité, du conditionnement physique de la population est, ici comme ailleurs, une tâche très difficile. Nous n'avons pas de groupe témoin en mauvaise condition physique que nous pourrions comparer à un groupe dont la condition physique s'améliore. Participaction a cependant entrepris de nombreuses études qui ont donné des résultats. En fait, les modifications apportées au programme découlent de ces études qui démon-

[*Text*]

Also, we keep contact with such organizations as the Canadian Nurses Association and the medical associations of the country with regard to Lifestyle diseases. Lifestyle diseases of course are the ones which I share with my colleague, The Minister of National Health and Welfare. In Lifestyle, we have various programs. There is the alcohol abuse program, drug abuse program, obesity, and general programs of that style. The one that I have of course is physical fitness. It is the other piece of Lifestyle. It is the one positive among lifestyles where everything else is negative in saying: do not smoke, do not drink, do not eat too much and so on. We can measure, through Lifestyle, a certain improvement.

There have been other nonscientific undertakings such as the three-year contest between Saskatoon, Saskatchewan and Umea, Sweden, which has resulted in data proving that the people in Saskatoon are more fit than the people in Umea, Sweden. But what does that mean on a world scale? I am not quite sure.

The Chairman: Thank you, Mr. Symes. I am sorry, but I have a list and we are running out of time.

• 1035

Mr. Symes: Well, just a 30-second . . .

The Chairman: I have a list with two other names. We are running out of time.

Mrs. Campagnolo: Thirty seconds is not bad.

The Chairman: Thirty seconds.

Mr. Symes: Thank you, Mr. Chairman. You are very gracious.

The Chairman: You must be on good terms with the Minister. I do not usually do this, but you can have 30 seconds.

Mrs. Campagnolo: I will not answer that.

Mr. Symes: Well, if you cannot quantify this—and it is very hard—then I have trouble with the money you are expending on those ads on television, on Participaction, and so on. Would it not have been better spent down at the grassroots level if you cannot measure how effective that is?

Mrs. Campagnolo: All right. The total expenditures of the Canadian people on Participaction is $500,000 a year. We receive in return approximately $8 million to $10 million. Last year it was a little better than $8 million in free advertising from all the electronic media and written journals of this country in return. So it is a very good investment. There is my 30 seconds and I will come back to it later if you wish.

The Chairman: Thank you, Madam Minister. And now Mr. Smith from Churchill.

Mr. Smith: Thank you, Mr. Chairman.

I have so many questions but I suppose I will just concentrate on the one particular aspect that I think the Minister

[*Translation*]

trent que le conditionnement physique des Canadiens s'améliore.

Par ailleurs, nous nous tenons en contact avec des organismes comme l'Association canadienne des infirmières et les associations médicales qui nous renseignent sur les maladies dues au mode de vie. Ces maladies sont sous ma responsabilité et je la partage avec ma collègue, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Nous avons divers programmes à cet égard: le programme sur l'abus de l'alcool, le programme sur l'abus des drogues, sur l'obésité, et des programmes généraux du même genre. Le programme de conditionnement physique est directement sous ma responsabilité. C'est l'autre facette du mode de vie. C'est un programme positif si on le compare aux autres qui interdisent de faire une chose ou l'autre: ne fumez pas, ne buvez pas, ne mangez pas trop, etc. On peut donc, par le biais du mode de vie, constater une certaine amélioration.

D'autre part, il y a eu une entreprise non-scientifique comme ce concours de trois ans entre Saskatoon en Saskatchewan et Umea en Suède, qui a démontré que la population de Saskatoon est en meilleur condition physique que la population de Umea en Suède. Qu'est-ce que cela représente à l'échelle mondiale? Je ne saurais vous dire.

Le président: Merci, monsieur Symes. Excusez-moi mais j'ai une longue liste de noms ici et le temps file.

M. Symes: Rien que 30 secondes . . .

Le président: Il me reste deux autres noms et nous allons manquer de temps.

Mme Campagnolo: Trente secondes, ce n'est pas tellement.

Le président: Trente secondes.

M. Symes: Merci, monsieur le président. Vous êtes bien aimable.

Le président: Vous devez être bien vu par le ministre. Je n'ai pas l'habitude de céder, mais vous avez 30 secondes.

Mme Campagnolo: Je ne fais pas de commentaire.

M. Symes: Eh bien, si vous ne pouvez quantifier, et c'est très difficile, je comprends mal pourquoi vous dépensez ces sommes en publicité à la télévision, pour Participaction, etc. Puisque vous ne pouvez en mesurer l'efficacité, n'aurait-il pas mieux valu investir à la base?

Mme Campagnolo: Très bien. La population canadienne dépense chaque année un total de $500,000 pour Participaction. A partir de là, les bénéfices que nous réalisons sont d'environ 8 à 10 millions de dollars. L'année dernière, nous avons bénéficié de publicité gratuite dans les média, télévision, journaux et autres équivalant à un peu plus de 8 millions de dollars. C'est donc un investissement excellent. Voilà. Les 30 secondes sont écoulées, j'y reviendrai si vous le désirez.

Le président: Merci, madame le ministre. Je donne maintenant la parole à M. Smith de Churchill.

M. Smith: Merci, monsieur le président.

J'ai un tas de questions à poser, mais je pense qu'il vaut mieux m'en tenir à un aspect qui semble intéresser particuliè-

[*Texte*]

certainly seems to be very interested in. I am going to deal with the Flin Flon Junior Bombers in Flin Flon, Manitoba. They are located some 580 miles north of Winnipeg. This hockey club has been in existence since 1928, one year after the Town of Flin Flon was formed.

Of course, I do not have to tell anyone in Canada the importance of the Flin Flon Junior Bombers. They have turned out hockey players such as Bobby Clarke, Gerry Hart, Ray Maluta, Al Hamilton, Duane Bray, Blair Davidson, Al Hillier—all recent graduates of minor hockey in Flin Flon, and they have had the opportunity to go on from there in their careers. Granted, they have not all achieved the international fame that Bobby Clarke has, but still, they received their original training in a place like Flin Flon, which is very isolated. The position this particular club finds itself in now is that they are heavy in debt; they are facing the possibility of having to shut down the club completely. They are facing this year a $71,000 deficit.

The mining companies have supported these hockey clubs as well as the cities and towns. However, with the drop in mining in northern Manitoba, the mining companies find it is just not possible for them to continue supporting the club to the extent they have. I feel that this is a very important part of our northern recreation, and I would like the Minister to comment on what assistance clubs such as the Flin Flon Junior Bombers can receive from the federal government. If the Bombers and such clubs fold up in the North, there is really no other opportunity for the talent that we do have in the North in many of our isolated communities ever to get into the outside world through clubs such as the Flin Flon Junior Bombers.

Mrs. Campagnolo: First of all, I recognize very much the superb team,—the Flin in Flon Junior Bombers, and what they have done and how important they are to Manitoba. You may be interested to know . . .

Mr. Smith: To Canada.

Mrs. Campagnolo: . . . that when I raised . . . Well, I would say in Manitoba for a reason, because when I raised the question of junior hockey at the federal-provincial conference and said that I would like to have the co-operation of the provinces in investigating junior hockey to try to set a new system in motion which would improve certain aspects of junior hockey and which would include, naturally, the funding of junior hockey, I could not get consensus. In fact, the Manitoba Minister did not provide any kind of input on this and he was not interested in discussing the junior hockey problem. Now this is not . . .

Mr. Smith: What date was that?

Mrs. Campagnolo: Last Thursday in Montreal.

Mr. Smith: Okay.

• 1040

Mrs. Campagnolo: You might want to have a visit with him because, you know, I wanted to go into the junior hockey

[*Traduction*]

rement le ministre. Je veux parler des *Junior Bombers* de Flin Flon au Manitoba. C'est une ville située à quelque 580 milles au nord de Winnipeg. Ce club de hockey existe depuis 1928, il a été créé un an après la naissance de la ville de Flin Flon.

Bien sûr, tout le monde au Canada connaît l'importance des *Junior Bombers* de Flin Flon. Ils nous ont donné des joueurs de hockey tels que Bobby Clarke, Gerry Hart, Ray Maluta, Al Hamilton, Duane Bray, Blair Davidson, Al Hillier, qui ont tous commencé dans la ligue mineure à Flin Flon, et qui, à partir de là ont poursuivi leurs carrières. Évidemment, ils n'ont pas tous atteint la célébrité internationale comme Bobby Clarke, mais il n'en demeure pas moins qu'ils ont fait leur apprentissage à Flin Flon, un patelin perdu dans le Nord. Ce club connaît actuellement des difficultés financières considérables et risque de devoir fermer ses portes complètement. Cette année, son déficit se chiffre à $71,000.

Les compagnies minières, les villes et les municipalités ont toujours financé ces clubs de hockey. Pourtant, avec le ralentissement des activités minières dans le nord du Manitoba, les compagnies minières ne sont plus en mesure de financer le club comme elles le faisaient auparavant. J'estime que c'est un secteur très important des activités récréatives dans le Nord et j'aimerais que le ministre nous dise quelle aide des clubs tels que celui des *Junior Bombers* de Flin Flon peuvent s'attendre à recevoir du gouvernement fédéral. Si les *Bombers* et autres clubs ferment leurs portes dans le Nord, nous allons perdre de nombreux talents qui existent dans ces localités isolées du Nord, qui n'ont pas d'autres moyens d'atteindre le monde extérieur que des clubs tels que les *Junior Bombers* de Flin Flon.

Mme Campagnolo: Pour commencer, je reconnais avec vous l'excellence des *Juniir Bombers* de Flin Flon, ce qu'ils ont fait, et leur importance pour le Manitoba. Vous serez sans doute bien aise d'apprendre . . .

M. Smith: Pour le Canada.

Mme Campagnolo: . . . que lorsque j'ai soulevé . . . Enfin, l'exemple du Manitoba est excellent, car lorsque j'ai soulevé la question du hockey junior à la conférence fédérale-provinciale, lorsque j'ai dit que j'aimerais obtenir la coopération des provinces parce que j'avais l'intention de faire une enquête sur le hockey junior et d'essayer de mettre sur pied un nouveau système qui améliorerait certains aspects du hockey junior et comprendrait, bien sûr, le financement du hockey junior, mais je n'ai pas pu faire l'unanimité. En fait, le ministre du Manitoba ne s'est pas intéressé au débat, il n'avait pas l'air de vouloir discuter des problèmes du hockey junior. Maintenant, je ne voudrais pas . . .

M. Smith: Quand était-ce?

Mme Campagnolo: Jeudi dernier, à Montréal.

M. Smith: Bon.

Mme Campagnolo: Il serait peut-être bon que vous alliez le voir parce que je voulais mettre sur pied un programme pour le

[*Text*]

program together with the provinces. I did not want to make it a single national undertaking. But I will do it that way, since that is the provinces' desire. But the fact that I could not get a consensus causes me some concern, because hockey is just as important in Manitoba as it is in Quebec, and just as important in any other province.

Junior hockey, we must recognize, is in fact a private enterprise in many respects, especially the major juniors, and one of the major problems that you have, as certainly we do in British Columbia, is transportation, transportation costs to equalize the differential that exists within the country. If you happen to be in Central Canada you can compete regularly and with some ease. But if you happen to be in Flin Flom, of course, you spend a lot of time on the bus, and there is a problem there.

Also there are many other problems to which I would call your attention in the international hockey report of my non-partisan committee, which I will be addressing eventually in a junior hockey task force. I believe at that time we will be able to bring some of these problems out into the public so that there will be a resolution. We cannot have young men in this country, I think, seeking a hockey career who are denied an educational opportunity, at age 14 or 15 leaving their homes, and in some cases leaving their schools.

There is a good deal of lip service paid to education for young hockey players but my preliminary look at it shows that that is not in fact so. If the young man does not turn out to be Bobby Clark, what happens to him at age 19 when he has to face the hard, cruel fact that he has maybe a grade 8 or 9 education and has to make a living for a family? On top of that, it seems to me there is a basic non-Canadianness about this, that we are not allowing the wide breadth of choice that other Canadians have. So this is why I am asking for the provinces . . .

Mr. Smith: What about bursaries through universities? It appears that most of the bursaries that are available now are through American universities. What are we doing to encourage Canadian universities to support hockey?

Mrs. Campagnolo: One thing I have done is that I have called a meeting of the Canadian Intercollegiate Athletic Union and Simon Fraser University and I have asked them to seek a way of resolving their differences, because it is commonly said in Canada that Simon Fraser University provides American-style scholarships. That is not true; it is quite different. We have given out 101 hockey scholarships in 1977-78 and we will continue to do so.

But there is something happening. We all recognize that hockey is not regarded as any other sport is in this country. The American system at the present time is producing more and better hockey players at the university level than ever before. They have attacked it the same way they attack university football or university sports of any kind. They are turning out very good teams. I think we will see this year at the World's in Prague a vast improvement in the American team. Certainly the Canadian hockey player I would hate to

[*Translation*]

hockey junior en collaboration avec les provinces. Je ne voulais pas en faire une entreprise uniquement nationale. Mais si c'est le vœu des provinces, je serai bien obligée de le faire. Vraiment, le fait que je n'aie pu obtenir l'accord des provinces me préoccupe car le hockey est tout aussi important au Manitoba qu'au Québec et, que dans toute autre province.

Reconnaissons qu'à de nombreux égards le hockey junior est une entreprise privée, surtout les ligues junior majeures et l'un des problèmes les plus important chez vous, c'est également le cas chez nous en Colombie-Britannique, est un problème de transport, la nécessité de compenser les frais de transport pour supprimer les différences entre les régions. Si vous habitez dans le Canada central, rien ne vous empêche de participer à des matchs fréquemment. Mais si vous habitez à Flin Flon, évidemment, vous risquez de passer beaucoup de temps dans un autocar et cela constitue un problème.

Il y a d'autres problèmes sur lesquels je veux attirer votre attention et dont il a été question dans le rapport du comité indépendant sur le hockey international dont je dois m'occuper avec l'aide d'un groupe de travail sur le hockey junior. A ce moment-là, nous pourrons débattre publiquement ces problèmes et prendre une décision. Nous ne pouvons permettre que les jeunes gens de ce pays qui cherchent à faire carrière dans le hockey soient empêchés de s'instruire dès l'âge de 14 ou 15 ans, ou obligés de quitter leurs familles, ou même dans certains cas leurs écoles.

On parle beaucoup de l'éducation des jeunes joueurs de hockey, mais d'après ce que j'en ai vu, on se contente souvent d'en parler. Et qu'advient-il du jeune homme qui constate qu'il ne sera jamais un Bobby Clarke? Que lui arrive-t-il à l'âge de 19 ans, lorsqu'il s'aperçoit qu'avec une huitième ou une neuvième année il doit gagner sa vie et celle de sa famille? De plus, tout cela me semble déboucher sur une situation anti-canadienne: tous les Canadiens n'ont pas le même vaste choix. C'est la raison pour laquelle je demande aux provinces . . .

M. Smith: Et les boursiers d'universités? Il me semble que la plupart des bourses qui sont offertes le sont par des universités américaines. Que faisons-nous pour encourager les universités canadiennes à financer le hockey?

Mme Campagnolo: J'ai convoqué une réunion de la *Canadian Intercollegiate Atheletic Union* et de l'université Simon Fraser et je leur ai demandé de régler leur différend car on prétend généralement au Canada que l'université Simon Fraser offre des bourses dans le style américain. Ce n'est pas vrai, c'est tout à fait différent. En 1977-1978, nous avons offert 101 bourses de hockey et nous allons continuer.

Mais nous assistons à un développement nouveau: nous reconnaissons tous que le hockey n'est pas considéré comme les autres sports dans ce pays. Le système américain à l'heure actuelle produit des joueurs de hockey meilleurs et plus compétents au niveau universitaire que jamais auparavant. Leur système est le même que pour le football universitaire ou n'importe quel autre sport universitaire. Leurs équipes deviennent excellentes. Je pense que nous pourrons constater cette année à Prague à quel point l'équipe américaine s'est amélio-

[*Texte*]

see be put into the position of being the one that is brought in for the rough stuff in certain games and not the skilled hockey player that we have come to expect in Canada.

We can have skilled hockey players who also have a good education. I think we only need look at the goalie for the Montreal Canadiens to know that that is true.

Mr. Smith: There is another area I would like to touch on, and you can comment briefly on this. Under contributions in the estimates, could you give us a departmental breakdown of each one of those categories: promotion and communications, resources development, training, and so on? Could we have that appended to the minutes of the meeting?

Mrs. Campagnolo: Sure.

Mr. Smith: A breakdown of those contributions.

Mrs. Campagnolo: Yes.

The Chairman: Is it agreed that we append these to the minutes of this meeting?

Mr. Smith: No, not those.

The Chairman: Which ones do you want appended?

Mr. Smith: The contributions that are listed here. A breakdown of where these contributions for training, for instance, for $5 million—where they are going and what they are going to be used for.

Mrs. Campagnolo: Was it just training that you wanted?

Mr. Smith: No, all of the five categories.

Mrs. Campagnolo: Yes.

The Chairman: What page in the Blue Book, Mr. Smith?

Mr. Smith: Page 16-42 in the 1978-79 estimates. They are listed at the bottom as contributions. It comes under the heading of grants and contributions.

The Chairman: So the Minister agrees to give you the explanations.

• 1045

Mrs. Campagnolo: Yes. Well the grants and contributions are all listed individually by group and they include the Canada Games, the Edmonton Commonwealth Games, the Handicap Games, and various and sundry responsibilities. I will be glad to . . .

Mr. Smith: They are broken down as to the headings that are shown here, are they?

Mrs. Campagnolo: Yes. They can be extended.

Mr. Smith: Thank you. The other concern I have, Mr. Chairman, and I do not know if it really fits into the Minister's particular department or her responsibility, is that we seem to be experiencing in Western Canada a lack of phys. ed. people, in Manitoba especially. I know of one particular case in Northern Manitoba where they had advertised for six phys. ed. directors or positions within the school system and there were

[*Traduction*]

rée. En tous cas, le joueur de hockey canadien n'aimerait pas beaucoup être celui qu'on réserve pour les coups durs dans certains jeux et cesser d'être le joueur de hockey compétent que l'on s'attend à voir au Canada.

Nous avons des joueurs de hockey compétents qui ont également reçu une bonne instruction. Il suffit de voir à l'œuvre le gardien de but des Canadiens de Montréal pour savoir que cela est vrai.

M. Smith: J'aimerais aborder une autre question et vous demander de me dire rapidement ce que vous en pensez. Sous le titre contributions dans le Budget, pourriez-vous nous donner le détail de chacune de ces catégories: promotion et communications, perfectionnement des ressources, entraînement, etc.? Pourriez-vous le faire annexer au compte rendu de la séance?

Mme Campagnolo: Certainement.

M. Smith: Les détails de ces contributions.

Mme Campagnolo: Oui.

Le président: Vous êtes d'accord pour que nous annexions ces renseignements au compte rendu de la séance?

M. Smith: Non, pas ceux-là.

Le président: Qu'est-ce que vous voulez faire annexer?

M. Smith: Les contributions dont la liste figure ici. Le détail de l'utilisation de ces contributions pour l'entraînement, par exemple, 5 millions de dollars . . . à quoi cela servira-t-il?

Mme Campagnolo: Vous voulez ce détail seulement pour l'entraînement?

M. Smith: Non, les cinq catégories.

Mme Campagnolo: Oui.

Le président: A quelle page du Livre bleu cela se trouve-t-il, monsieur Smith?

M. Smith: A la page 16-43 du Budget pour 1978-1979. La liste figure au bas de la page sous le titre contributions. Le titre général est: Subventions et contributions.

Le président: Le ministre est donc d'accord pour vous fournir ces explications.

Mme Campagnolo: Oui. Les subventions et les contributions sont énumérées par groupe et elles comprennent les Jeux du Canada, les Jeux du Commonwealth à Edmonton, les Jeux pour handicapés, et diverses autres activités. Il me fera plaisir de . . .

M. Smith: Elles sont distribuées selon le titre indiqué ici, n'est-ce pas?

Mme Campagnolo: Oui. Elles peuvent être augmentées.

M. Smith: Merci. Une autre question me préoccupe, monsieur le président, je ne sais pas si elle est du ressort du ministre ou de son ministère. Nous semblons manquer dans l'Ouest du Canada d'experts en éducation physique, au Manitoba surtout. Je connais un cas au Nord du Manitoba où on a annoncé des postes pour six directeurs d'éducation physique dans le système scolaire et il n'y a eu que deux candidats pour

[*Text*]

only two applicants for those six positions; those positions could possibly go unfilled for this upcoming year. I feel that this is very important, and I was wondering whether the department have taken a look at this. Are phys. ed. people being taken up by industry now under the employee training program, under the FLIP program that is funded by the federal government? Are you competing now with these people with the school systems?

Mrs. Campagnolo: There are too many of them unemployed at the present moment and, as I said, we have 147 plus 12 who are employed by the FLIP program, but that is only a drop in the bucket of the numbers of unemployed physical recreationists. The real problem is, I think, that many educational institutions in the provinces are putting less emphasis on physical education than they have in the past. As you know, constitutionally I am forbidden to discuss the matter with my provincial colleagues, but certainly there have been shown to be cut-backs in this area. Communities are taking on more recreational people. Provinces are putting provincial people on the circuit, but you know it is in the area of the local school trustee who can have a lot to say about how that school budget is allocated and what receives priority in the local school system. I have been firmly criticized by my provincial colleagues for presuming to talk about education at all; it is a matter of constitution as I said, but just as it is, there have been agreements in the past on things of this nature. I would like to see a direction, as you would, where there would be more physical education in the schools and more physical education as it is employed. We are turning them out at the university; we are just not using them all.

The Chairman: Thank you, Madam Minister. Thank you, Mr. Smith.

Mr. Smith: Could I have just one more comment?

The Chairman: If it is a short one, Mr. Smith.

Mr. Smith: It is very short and it involves figure skating. This complaint is mostly amongst amateur figure skaters. When they go to the United States to buy skates that are not produced in Canada, skates that cost $75.00 to $150.00, a federal sales tax is imposed on these particular skates. It would appear that the duty has to be paid after the federal sales tax is actually imposed. The question seems to be why? We cannot have them produced in Canada. So the person goes to buy them in the United States, and I do not think it is a large number; it just sort of infuriates the amateur figure skater that he has to pay this.

The Chairman: Unless you have a 15-second answer . . .

Mrs. Campagnolo: I have a 15-second answer. I have provided $5,000 to the Sports Federation of Canada to make representations before the Tariff Board.

[*Translation*]

ces six postes. Il est possible que ces postes ne soient pas comblés pendant l'année qui vient. C'est une question très importante et je me demande si le ministère l'a examinée. Les experts en éducation physique sont-ils embauchés par l'industrie dans le cadre des programmes de formation des employés, des programmes fédéraux mobilisant une importante main-d'œuvre financés par le gouvernement fédéral? Êtes-vous maintenant en concurrence avec ces personnes, avec les commissions scolaires?

Mme Campagnolo: Il y en a trop qui sont sans emploi présentement et, je le répète, nous en avons 147 et 12 qui sont employés dans des programmes fédéraux mobilisant une importante main-d'œuvre, toutefois, cela ne représente qu'une goutte dans un seau face au grand nombre des experts en éducation physique qui sont sans travail. Le vrai problème, à mon avis, c'est que de nombreuses maisons d'enseignement dans la province mettent de moins en moins l'accent sur l'éducation physique que ce n'était le cas par le passé. Comme vous le savez, du point de vue constitution, je ne puis discuter de cette question avec mes collègues provinciaux, mais il est certain qu'il y a eu des coupures dans ce domaine. Les collectivités embauchent de plus en plus de personnes pour le délassement physique. Les provinces offrent des ressources, mais vous savez, dans ce domaine ce sont les commissaires d'écoles qui décident de la façon de répartir le budget, et qui établissent ces priorités dans le système scolaire local. Mes collègues provinciaux m'ont critiqué vertement pour avoir parlé d'éducation, c'est une question constitutionnelle disent-ils, mais il y a eu désaccord par le passé sur des questions de cette nature. J'aimerais qu'il y ait une orientation, comme vous, afin qu'il y ait un meilleur conditionnement physique dans les écoles et qu'il y en ait davantage. Nous formons des experts en conditionnement physique dans les universités, mais ils ne sont pas employés.

Le président: Merci madame le ministre. Merci monsieur Smith.

M. Smith: Puis-je obtenir un autre commentaire?

Le président: Si c'est très court, monsieur Smith.

M. Smith: Ce sera très court il s'agit de patinage de fantaisie. Il y a eu des plaintes, et surtout parmi les patineurs de fantaisie amateurs, lorsqu'ils vont aux États-Unis pour acheter des patins qui ne sont pas fabriqués au Canada, ces patins coûtent de $75 à $150 et une taxe fédérale leur est imposée sur ces patins. Il semble qu'ils doivent payer des droits de douanes après que la taxe fédérale de vente a été ajoutée. Je me demande pourquoi? Nous ne pouvons pas fabriquer ces patins au Canada, par conséquent les patineurs vont aux États-Unis les acheter et je ne pense pas que leur nombre soit bien important. Le patineur de fantaisie amateur est furieux d'avoir à payer ces droits.

Le président: A moins que votre réponse ne prenne 15 secondes . . .

Mme Campagnolo: Je puis répondre en 15 secondes. J'ai alloué $5,000 à la Fédération des sports du Canada pour qu'elle présente des instances auprès de la commission tarifaire.

[*Texte*]

The Chairman: Thank you, Madam Minister. Dr. Philbrook.

Mr. Philbrook: Thank you, Mr. Chairman. Madam Minister, first of all, I would like to congratulate you on doing a fine job in your new department. I think we appreciate your problems, start-up problems, in some cases inheriting certain problems from the previous Health and Welfare umbrella, particularly in terms of setting priorities, which must have been a pretty tough job at first.

One of those priorities you have already mentioned, a very special area, is the area of the handicapped. I think while you mentioned part of these, certainly the handicapped includes the mentally retarded, the physically handicapped, and I believe you mentioned senior citizens as well as an area of interest.

• 1050

Traditionally, as you said in the House, these areas fall under provincial jurisdiction—at least they have in terms of Health and Welfare—but I think now it is being realized that your department has a responsibility, or at least a role to play, in terms of sports activities, physical fitness activities for these areas.

As you also know, one of my special interests is sports for the retarded and there is a special focus of interest in Oakville, the major town in my riding. The Olympics for the Retarded were held there last year at Appleby College and there is a great deal of organizational work going on there as well. I imagine that you are also receiving representations for more help in this area, financial and otherwise—maybe general recognition, some organizational help and so on. And I wonder if you would care to offer a few comments on that and bring us up to date about what you are doing in sports for the retarded.

The Chairman: Thank you, Mr. Philbrook. Madam Minister.

Mrs. Campagnolo: It covers a very broad area. There is the wheelchair sports and the silent sports, first of all and then, of course, there are specialized areas such as disabled skiing, which is becoming extremely important; they have just completed their annual ski tournament in either Western Alberta or eastern British Columbia, I cannot remember exactly.

Yes, we are making progress.

This goes back to the olympics for the handicapped that we had to cancel our federal assistance to because of South Africa's entry. We placed the moneys that would have been spent on that in a special fund to be used over a period of three years for the disabled and so the Federation of Silent Sports, for instance, this year will receive $43,458 which I think you are aware of and the Canadian Association for Disabled Skiing is in the area of $30,000 and there is the Blind Sports Association, $24,000 and the Amputee Sports Association, $18,000. But your particular area, the area of the mentally retarded, is one in which we have not made major progress.

[*Traduction*]

Le président: Merci madame le ministre. Monsieur Philbrook.

M. Philbrook: Merci, monsieur le président. Madame le ministre, j'aimerais d'abord vous féliciter pour l'excellent travail que vous faites dans votre nouveau ministère. Nous savons, je crois, quels sont vos problèmes, des problèmes au départ qui ont été hérités de l'ancien groupe de la Santé et du Bien-être social, surtout pour l'établissement des priorités qui ont dû vous causer bien des soucis au tout début.

Une de ces priorités que vous avez déjà mentionnées, dans un domaine bien spécial, c'est le cas des handicapés. Même si vous en avez mentionné quelques-uns, ils comprennent certainement les déficients mentaux, les handicapés physiques et vous avez mentionné, je crois, les personnes âgées également auxquelles vous vous intéressez aussi.

Habituellement, comme vous l'avez dit à la Chambre, ces domaines sont de compétence provinciale, du moins du point de vue santé et bien-être social, mais nous nous rendons compte maintenant que votre ministère a une responsabilité, ou du moins un rôle à jouer dans les activités sportives et de conditionnement physique.

Comme vous le savez, je m'intéresse particulièrement aux sports qui s'adressent aux déficients mentaux; c'est une question qui intéresse particulièrement Oakville, la plus importante de ma circonscription. Les Olympiades pour déficients mentaux qui ont été tenues l'an passé au Collège Appleby et beaucoup de travail a été fait pour les organiser. J'imagine que vous recevez également des demandes d'aide dans ce domaine, d'aide financière ou autre, une reconnaissance de la part du ministère, une aide pour l'organisation des jeux etc. Peut-être pourriez-vous nous faire quelques remarques et nous mettre à jour sur ce qui se fait en matière de sports pour les déficients mentaux.

Le président: Merci monsieur Philbrook. Madame le ministre.

Mme Campagnolo: C'est un domaine très vaste. Il y a par exemple les sports pour les personnes en fauteuil roulant, les sports muets, tout d'abord et ensuite des secteurs spécialisés comme le ski pour invalides qui devient extrêmement important, le tournoi annuel de ski qui vient justement de se terminer soit dans l'Ouest de l'Alberta ou dans l'Est de la Colombie-Britannique, je ne m'en souviens pas exactement.

Oui nous avons fait des progrès.

Il faut remonter aux Olympiades pour handicapés, où il nous avait fallu annuler l'aide fédérale à cause de l'entrée de l'Afrique du Sud. Nous avons placé l'argent qui devait y être dépensé dans un fonds spécial qui servira aux invalides pendant trois ans. Ainsi la Fédération des sports muets recevra cette année $43,458, vous le savez sans doute, et l'Association canadienne des skieurs handicapés recevra quelque $30,000, l'Association des sports pour les amputés $18,000. Mais dans votre domaine, celui des déficients mentaux, nous n'avons pas fait de progrès remarquable. Les olympiades pour déficients

[*Text*]

The Olympics for the Retarded, held last year, was one of the first that we had participated in at all.

We have a record in the world as far out-distancing almost any other country in our treatment and use of sport as a technique for the physically handicapped. There are other countries which are far ahead of us in the area of sports for the mentally handicapped. So I have sought knowledge from those countries and, indeed, there is a science forum going to be held shortly at which representations will be made by some of these countries of whom I have asked for assistance on this. This is part of our usual exchange of information and I must say that one country, which I had observed, that has had an excellent program for the retarded in sport was Cuba and the Cuban representative will be here. But in return, of course, we have to provide our expertise for the handicapped, which is presumed to be superior to that which they have in their country and, I believe, it is far superior to what they have in their country.

We are encouraging all the handicapped to work together and this is quite difficult because amputee skiers and silent sports, wheelchair sports and the mentally retarded sports do not want to be lumped together into one umbrella group, just as swimmers, divers, synchronized swimmers and water poloists are not too crazy about it either. But our hope is that they will work together instead of being fragmented into eight different organizations which fragments their powers of organization and so on. So we believe that they could be more effective in using their funds and use them to an optimum fashion if they will unite together.

The rules of the provinces must not be overlooked in this too. As the primary responsible—medium for health, naturally, in the area of the mentally retarded, we expect very full input from the provinces. As yet that has not been well co-ordinated either. In fact, we have not made the major break-throughs in this that I would have hoped at this time. We are working on it, but it is not an area that I feel we have done particularly well in at this point.

Mr. Philbrook: Is federal/provincial co-operation encouraging in this area at the present time?

Mrs. Campagnolo: Yes, it is.

Mr. Philbrook: The handicapped in general and the retarded in particular?

Mrs. Campagnolo: Yes, it is. Well, the handicapped physically, as I say, is in a better phase than the handicapped mentally, but progress is improving a great deal, particularly in Ontario.

• 1055

Mr. Philbrook: Do we have any evidence at all now, from other countries—world-wide—of any definite results coming out of sports for the retarded? Again, it is difficult to quantify, I am sure.

Mrs. Campagnolo: It is, again.

It will have to be assessed, I think, over a period of time. We have only, I think, two such games under our belt at this time, so it will take us a while to make these decisions; and they will have to be medical decisions as well as sports decisions.

[*Translation*]

mentaux tenues l'an passé furent les premières auxquelles nous ayons participé.

Nous sommes connus mondialement comme dépassant la plupart des autres pays dans notre façon de traiter et d'utiliser le sport comme technique pour les handicapés physiques. Il y a d'autres pays qui nous devancent pour les sports s'adressant aux déficients mentaux. J'ai donc cherché à connaître ce qui se faisait dans ces pays et il y aura un forum scientifique bientôt où des instances seront présentées par certains pays à qui j'ai demandé de l'aide dans ce domaine. Cela fait partie de notre échange normal de renseignements et je dois dire que j'ai remarqué un pays où le programme s'adressant aux déficients mentaux était excellent: c'est Cuba. Le représentant cubain assistera à ce forum. En retour évidemment nous devons offrir nos connaissances en la matière qui sont censées être bien supérieures à ce qui se fait dans leur pays.

Nous encourageons tous les handicapés à travailler ensemble et c'est parfois difficile car les skieurs amputés, ceux qui pratiquent les sports muets, en fauteuil roulant, les déficients mentaux, ne veulent pas tout regrouper sous un seul groupe, comme les nageurs, les plongeurs, les nageurs de nage synchronisée et ceux qui pratiquent le water polo ne sont pas vraiment portés à le faire. Mais nous espérons qu'ils travailleront ensemble au lieu de se diviser en huit organisations différentes, ce qui dilue notamment leurs pouvoirs d'organisation. Nous croyons que cela serait beaucoup plus efficace s'ils se servaient de leurs fonds de façon optimale en s'unissant.

Les règlements provinciaux ne doivent pas non plus oublier cet aspect. Nous espérons que les provinces feront leur rapport étant donné qu'elles sont principalement responsables de la santé, et des déficients mentaux. Pourtant il n'y a pas encore eu de bonne coordination. Nous n'avons pas vraiment fait de percée dans ce domaine comme nous l'avions espéré. Nous y travaillons toutefois, mais ce n'est pas un secteur où nous croyons avoir bien réussi jusqu'à ce jour.

M. Philbrook: La collaboration fédérale-provinciale est-elle encourageante dans ce domaine actuellement?

M. Campagnolo: Oui, elle l'est.

M. Philbrook: Pour les handicapés en général et les déficients mentaux en particulier?

Mme Campagnolo: Oui, en effet. Pour les handicapés physiques je dois dire que cela va beaucoup mieux que pour les déficients mentaux, mais il y a des progrès, surtout en Ontario.

M. Philbrook: Pour l'instant, dans les autres pays, semble-t-on obtenir des résultats positifs dans les programmes de sport pour les arriérés? Encore là, c'est très difficile à mesurer, j'en suis sûr.

Mme Campagnolo: En effet.

A mon avis, l'évaluation devra se faire sur une longue période de temps. Si je ne m'abuse, à l'heure actuelle, nous n'avons que deux programmes de ce genre dans notre service, alors il faudra un certain temps avant de prendre ces décisions,

[*Texte*]

But in the handicapped area, physically handicapped archers in wheelchairs, for instance, are moving very close to world standards; so that it may be possible for them to completely breach the barrier.

Mr. Philbrook: Just very quickly. Did I hear you mention that you are involved with sports for senior citizens? And if so, to what extent?

Mrs. Campagnolo: Well, it is another part of our Special Programs division, which includes the handicapped, Indian people, women— in some cases in sports which they have not been in before—and senior citizens: mostly in fitness-oriented exercises. Also, we have a manual in production now for them. it is much like our *Fitness in the Workplace* manual that has been distributed to workers all across the country.

We provide the tools and then we trust that it will be undertaken by community organizations.

Mr. Philbrook: I would like to have more information on that because I have not been very aware of it, I am afraid.

Mrs. Campagnolo: We will get that for you.

Mr. Philbrook: It is not related to "New Horizons", is it?

Mrs. Campagnolo: Oh, no. "New Horizons" does have a physical component in it, at times, but that is quite a different subject.

The Chairman: I hear the bell ringing to call us to the House, gentlemen. I would like to thank the Minister and her officials for coming this morning and answering our questions.

This meeting is now adjourned to the call of the Chair.

Mrs Campagnolo: Thank you all.

[*Traduction*]

où l'on devra tenir compte tant de l'aspect médical que de l'aspect organisation sportive.

Mais dans le domaine des handicapés, les archers physiquement handicapés et en chaise roulante, par exemple, se rapprochent beaucoup des normes mondiales; alors il serait fort possible qu'ils éliminent complètement toute barrière.

M. Philbrook: Brièvement. Vous ai-je entendu dire que vous étiez engagée dans l'organisation de sports pour les citoyens du troisième âge? Dans l'affirmative, dans quelle mesure?

Mme Campagnolo: Eh bien, c'est un autre volet de notre direction des programmes spéciaux, où l'on s'occupe des handicapés, des autochtones, des femmes—dans certains cas, pour des sports auxquels elles n'ont pas encore eu accès—et des citoyens du troisième âge: il s'agit essentiellement d'exercices visant à se tenir en forme. Également, nous sommes à produire un manuel à leur intention. Cette publication ressemble beaucoup au manuel intitulé la santé physique des employés, distribué aux travailleurs partout au pays.

Nous fournissons tous les outils nécessaires, puis nous comptons bien que ces programmes seront pris en main par des organismes communautaires.

M. Philbrook: J'aimerais bien obtenir plus de renseignements à ce sujet, car je ne me suis pas tenu très au courant, je le crains.

Mme Campagnolo: Nous vous les communiquerons.

M. Philbrook: Cela n'a rien à voir avec le programme «Nouveaux horizons», n'est-ce pas?

Mme Campagnolo: Oh, non. Dans le programme «Nouveaux horizons» on s'occupe à l'occasion de bonne forme physique, mais c'est là une question toute différente.

Le président: J'entends la cloche qui nous appelle à la Chambre, messieurs. Je tiens à remercier le ministre et ses fonctionnaires pour leur présence ici et pour avoir répondu à nos questions.

Le Comité suspend maintenant ses travaux jusqu'à nouvel ordre.

Mme Campagnolo: Merci à tous.

APPENDIX HWS A-4

CONTRIBUTION TABLE (000's)

Description	Projected Actual 1977-78	Forecast 1978-79	"A" Budget Proposal	1979-80	1980-81	Refer to Proposal Number
Promotion & Communications						
Meetings – Sport Canada	432	432	–	–	–	
Sports Participation	500	500	–	–	–	
National Sport/Rec. Assoc.	85	85	–	–	–	
Handicapped	30	30	–	–	–	
Meetings – Rec. Canada	292	292	–	–	–	
Game Plan Promotion	100	400	300	300	300	1
Total this Activity	1,439	1,739	300	300	300	
Resources Development						
Sports Federation of Can.	122	122	–	–	–	
National Coaching Scheme	100	100	–	–	–	
Sport Exchange Program	34	34	–	–	–	
Clinics (Coaches, Officials, Administrators)	600	1,000	400	400	400	2
Technical Co-ordinators	551	721	170	170	170	3
Executive Directors	811	989	178	178	178	3
National Coaches, Coaching Development	270	1,310	1,040	1,040	1,040	1
Hockey Canada	100	100	–	–	–	
National Sport and Recreation Centre Inc.	2,169	2,429	260	260	260	3
Commonwealth Games	2,000	–	(2,000)	(2,000)	(2,000)	Page 5.35
Canada Games	800	800	–	–	–	
New and Improved Facilities	750	750	–	–	–	
Coaching Association	424	424	–	–	–	
Admin. Assistance to Specialized Professionals	–	160	160	160	160	3
Nat. Sport Governing Bodies	–	220	220	220	220	3
Apprenticeship Coaches	–	420	420	420	420	2
Nat. Coaches School	–	600	600	600	600	2
Fitness Leaders	122	122	–	–	–	
National Sport/Rec. Assoc.	1,012	1,012	–	–	–	
Native People	1,326	1,326	–	–	–	
Special Projects	200	200	–	–	–	
Handicapped	266	266	–	–	–	
Total this Activity	11,657	13,105	1,448	1,448	1,448	
Training						
Student Grants-in-Aid	1,000	2,700	1,700	1,700	1,700	1
Athlete Classification System	300	300	–	–	–	
Talent Identification – G.P.	20	320	300	300	300	1
Training Camps and Club Support G.P.	596	1,296	700	700	700	1
Special Groups	200	200	–	–	–	
Handicapped	106	106	–	–	–	
Nat. Sport/Rec. Assoc.	304	304	–	–	–	
Total this Activity	2,526	5,226	2,700	2,700	2,700	

APPENDIX HWS A-4

CONTRIBUTION TABLE (000's)

Description	Projected Actual 1977-78	Forecast 1978-79	"A" Budget Proposal	1979-80	1980-81	Refer to Proposal Number
Competition						
National Competitions	1,664	1,664	–	–	–	
Canada Games	500	500	–	–	–	
Regional Championships	427	427	–	–	–	
Touring Teams	150	150	–	–	–	
Hosting	219	319	100	100	100	4
International Competition	1,104 (Game Plan)	2,204	1,100	1,100	1,100	1
and Game Plan	712 (Non-G.P.)	712	–	–	–	
Handicapped	53	53	–	–	–	
Native People	336	336	–	–	–	
Special Groups/Projects	100	100	–	–	–	
Total this Activity	5,265	6,465	1,200	1,200	1,200	
Program Planning and Management						
Research Contributions	400	400	–	–	–	
Total this Activity	400	400	–	–	–	
Total Contributions	21,287	26,935				
TOTAL "A" PROPOSALS			5,648	5,648	5,648	

APPENDICE HWS A–4

TABLE DE CONTRIBUTION (000's)

Description	Prévisions réelles 1977-78	Prévisions 1978-79	Proposition budgétaire "A"	1979-80	1980-81	Numéro de la proposition
Promotion et communications						
Réunions – Sport Canada	432	432	–	–	–	
Participation sportive	500	500	–	–	–	
Sport national/Ass. Rec.	85	85	–	–	–	
Handicappés	30	30	–	–	–	
Réunions – Rec. Canada	292	292	–	–	–	
Promotion des jeux	100	400	300	300	300	1
Total	1,439	1,739	300	300	300	
Développement des ressources						
Fédérations sportives du Canada	122	122	–	–	–	
Entraînement national	100	100	–	–	–	
Programme d'échanges sportifs	34	34	–	–	–	
Cliniques (entraîneurs, officiels, administrateurs	600	1,000	400	400	400	2
Coordonnateurs et techniques	551	721	170	170	170	3
Directeurs exécutifs	811	989	178	178	178	3
Entraîneurs nationaux, développement	270	1,310	1,040	1,040	1,040	1
Hockey Canada	100	100	–	–	–	
Centre national sport et récréation Inc.	2,169	2,429	260	260	260	3
Jeux du Commonwealth	2,000	–	(2,000)	(2,000)	(2,000)	Page 5.35
Jeux du Canada	800	800	–	–	–	
Installations nouvelles et améliorations	750	750	–	–	–	
Associations des entraîneurs	424	424	–	–	–	
Assistance administrative						
aux spécialistes professionels	–	160	160	160	160	3
organismes sportifs nationaux	–	220	220	220	220	3
Apprentissage des entraîneurs	–	420	420	420	420	2
École nationale des entraîneurs	–	600	600	600	600	2
Leaders à la condition physique	122	122	–	–	–	
Association national Sport/Rec.	1,012	1,012	–	–	–	
Autochtones	1,326	1,326	–	–	–	
Projets spéciaux	200	200	–	–	–	
Handicappés	266	266	–	–	–	
Total	11,657	13,105	1,448	1,448	1,448	
Formation						
Subventions aux étudiants	1,000	2,700	1,700	1,700	1,700	1
Système de classement des athlètes	300	300	–	–	–	
Identification des talents – G.P.	20	320	300	300	300	1
Camps d'entraînement et soutien aux clubs G.P.	596	1,296	700	700	700	1
Groupes spéciaux	200	200	–	–	–	
Handicappés	106	106	–	–	–	
Assoc. nat. Sport/Rec.	304	304	–	–	–	
Total	2,526	5,226	2,700	2,700	2,700	

APPENDICE HWS A–4

TABLE DE CONTRIBUTION (000's)

Description	Prévisions réelles 1977-78	Prévisions 1978-79	Proposition budgétaire "A"	1979-80	1980-81	Numéro de la proposition
Compétition						
Compétitions nationales	1,664	1,664	–	–	–	
Jeux du Canada	500	500	–	–	–	
Championnats régionaux	427	427	–	–	–	
Tournées d'équipes	150	150	–	–	–	
Logement	219	319	100	100	100	4
Compétition internationale	(Jeux) 1,104	2,204	1,100	1,100	1,100	1
et jeux	(Non-G.P.) 712	712	–	–	–	
Handicappés	53	53	–	–	–	
Autochtones	336	336	–	–	–	
Groupes spéciaux/projets	100	100	–	–	–	
Total	5,265	6,465	1,200	1,200	1,200	
Planification des programmes et administration						
Subventions à la recherche	400	400	–	–	–	
Total	400	400	–	–	–	
Total des subventions	21,287	26,935				
TOTAL PROPOSITIONS "A"			5,648	5,648	5,648	

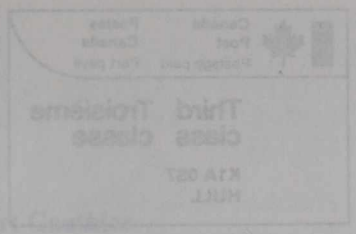

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 11

Le mardi 2 mai 1978

Président: M. Jean-Robert Gauthier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Health, Welfare and Social Affairs

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Santé, du bien-être social et des affaires sociales

RESPECTING:

Main Estimates 1978-79 under CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS

CONCERNANT:

Budget des crédits 1978-1979 sous la rubrique CONSOMMATION ET CORPORATIONS

Canada Post
Postage paid

Postes Canada
Port payé

Third class
Troisième classe

K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to:
Printing and Publishing,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie et Édition,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 12

Tuesday, May 2, 1978

Chairman: Mr. Jean-Robert Gauthier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 12

Le mardi 2 mai 1978

Président: M. Jean-Robert Gauthier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Health, Welfare and Social Affairs

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Santé, du bien-être social et des affaires sociales

RESPECTING:

Main Estimates 1978-79 under CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS

CONCERNANT:

Budget principal 1978-1979 sous la rubrique CONSOMMATION ET CORPORATIONS

APPEARING:

The Honourable Warren Allmand, Minister of Consumer and Corporate Affairs

COMPARAÎT:

L'honorable Warren Allmand, Ministre de la Consommation et des Corporations

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Third Session of the Thirtieth Parliament, 1977-78

Troisième session de la trentième législature, 1977-1978

26368—1

STANDING COMMITTEE ON HEALTH, WELFARE AND SOCIAL AFFAIRS

Chairman: Mr. Jean-Robert Gauthier
Vice-Chairman: Mr. Gilles Marceau

Messrs.

Appolloni (Mrs.)
Brisco
Caouette (*Villeneuve*)
Clermont
Corbin
Dinsdale
Grafftey
Halliday
Harquail
Kempling
Lajoie
McGrath
Philbrook
Railton
Robinson
Rodriguez
Roy (*Laval*)
Yewchuk—(20)

(Quorum 11)

Le greffier du Comité
Richard Rumas
Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65(4)(*b*)

On Monday, April 24, 1978:

Mr. Rodriguez replaced Mr. Symes;
Mr. Kempling replaced Mr. Whiteway;
Mr. Grafftey replaced Mr. Rynard;
Mr. McGrath replaced Mr. Smith (*Churchill*);
Mr. Brisco replaced Mr. La Salle.

COMITÉ PERMANENT DE LA SANTÉ, DU BIEN-ÊTRE SOCIAL ET DES AFFAIRES SOCIALES

Président: M. Jean-Robert Gauthier
Vice-président: M. Gilles Marceau

Messieurs

Conformément à l'article 65(4)*b*) du Règlement

Le lundi 24 avril 1978:

M. Rodriguez remplace M. Symes:
M. Kempling remplace M. Whiteway;
M. Grafftey remplace M. Rynard;
M. McGrath remplace M. Smith (*Churchill*);
M. Brisco remplace M. La Salle.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from Printing and Publishing, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Imprimerie et Édition, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MAY 2, 1978
(13)

[*Text*]

The Standing Committee on Health, Welfare and Social Affairs met at 9:54 o'clock a.m. this day, the Chairman, Mr. Jean-Robert Gauthier, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Brisco, Gauthier (*Ottawa-Vanier*), Kempling, Marceau and Railton.

Appearing: The Honourable Warren Allmand, Minister of Consumer and Corporate Affairs.

Witnesses: From the Department of Consumer and Corporate Affairs: Mr. R. M. Davidson, Senior Deputy Director, Competition Policy Bureau; Mr. M. McCabe, Assistant Deputy Minister, Consumer Affairs Bureau; Mr. G. Hiscocks, Senior Advisor on Food Policy; Mr. H. D. Bardon, Assistant Deputy Minister, Field Operations; Mr. K. R. Murray, Director General, Finance and Administration Directorate.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Wednesday, March 1, 1978 relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1979 (*See Minutes of Proceedings, Tuesday, April 4, 1978, Issue No. 6*).

On Vote 1 under Consumer and Corporate Affairs.

The Minister made a statement and with the witnesses answered qestions.

At 11:00 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 2 MAI 1978
(13)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales se réunit aujourd'hui à 9 h 54 sous la présidence de M. Jean-Robert Gauthier (président).

Membres du Comité présents: MM. Brisco, Gauthier (*Ottawa-Vanier*), Kempling, Marceau et Railton.

Comparaît: L'honorable Warren Allmand, ministre de la Consommation et des Corporations.

Témoins: Du ministère de la Consommation et des Corporations: M. R. M. Davidson, premier sous-directeur, Bureau de la politique de concurrence; M. M. McCabe, sous-ministre adjoint, Bureau de la consommation; M. G. Hiscocks, conseiller principal en politique alimentaire; M. H. D. Bardon, sous-ministre adjoint, Opérations extérieures; M. K. R. Murray, directeur général, Direction générale des finances et de l'administration.

Le Comité poursuit l'étude de son ordre de renvoi du mercredi 1er mars 1978 portant sur le Budget principal pour l'année financière se terminant le 31 mars 1979 (*Voir procès-verbal du mardi 4 avril 1978, fascicule nº 6*).

Crédit 1 sous la rubrique Consommation et Corporations.

Le ministre fait une déclaration puis, avec les témoins, répond aux questions.

A 11 heures, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Richard Rumas

Clerk of the Committee

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

Tuesday May 2nd 1978

• 0957

[*Text*]

Le président: A l'ordre, s'il vous plaît. Nous avons à l'ordre du jour le Budget principal 1978-1979, sous la rubrique Consommation et Corporations.

Du consentement unanime, je réserve les crédits 35 et 40 sous la rubrique Santé nationale et Bien-être social et je reprends en délibération le crédit 1 sous la rubrique Consommation et Corporations.

CONSOMMATION ET CORPORATIONS

Budgétaire

Crédit 1er—Consommation et Corporations—Dépenses de fonctionnement, subventions inscrites au Budget et contributions—$72,028,000.

The Chairman: We have with us this morning the Honourable Warren Allmand, Minister of Consumer and Corporate Affairs. The Minister is accompanied by his officials, his Deputy Minister, Mr. G. Post, and Mr. K. R. Murray, Director General, Finance and Administration Directorate.

Mr. Allmand, I understand that you have some corrections to the *Minutes of Proceedings* of the last meeting. I would invite you to address the members.

The Hon. Warren Allmand (Minister of Consumer and Corporate Affairs): Thank you, Mr. Chairman. At the beginning I would like to correct, or clarify, some statements we made at the last meeting in answer to some questions, in case they mislead members.

First, in response to a question from Mr. McGrath about what he called our CAC, or Consumers Association of Canada, grant vote. That could be interpreted that the total of grants to our Consumers Association of Canada was $900,000. That is not correct. That $900,000 is the total vote within our department for the grants program. We do not have a separate vote for the Consumers Association of Canada. The Consumers Association of Canada receives $482,000 of the total grant budget of $900,000. They use those funds to operate their various services, notably their magazine and consumer advocacy program.

I think it also came out that we would be increasing the funding to both CAC and The Public Interest Advocacy Centre for consumer advocacy to approximately $200,000 each; in fact, we are looking at a figure of approximately $175,000 each. But I must point out that the plans for specific grants are not yet complete. While the total grant budget is $900,000, all the grants within that budget have not been finalized.

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

Tuesday, May 2, 1978

[*Translation*]

The Chairman: Order, please.

We have today on our agenda the Main Estimates 1978-1979 concerning the Consumer and Corporate Affairs. We unanimously stand Votes 35 and 40 of National Health and Welfare and we carry on consideration of Vote 1 under Consumer and Corporate Affairs.

CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS

Budgetary

Vote 1—Consumer and Corporate Affairs—Operating Expenditures, the grants listed in the Estimates and Contributions—$72,028,000.

Le président: Nous avons avec nous ce matin l'honorable Warren Allmand, ministre de la Consommation et des Corporations. Le ministre est accompagné de ses hauts fonctionnaires: son sous-ministre, M. G. Post et M. K. R. Murray, directeur général, Direction générale, Finance et Administration.

Je crois comprendre, monsieur Allmand, que vous voulez apporter certaines corrections aux procès-verbaux et témoignages de la dernière séance. Je vous donne donc la parole.

L'honorable Warren Allmand (ministre de la Consommation et des Corporations): Merci, monsieur le président. Je voudrais dès le début corriger ou clarifier certaines déclarations que nous avons faites, en réponse à certaines questions au cours de la dernière séance, car je crains qu'elles aient pu induire en erreur les députés.

Tout d'abord, en réponse à une question posée par M. McGrath au sujet de la subvention dans le cadre du crédit accordé à l'Association des consommateurs du Canada, on pourrait croire que la totalité des subventions faites à cette association était de $900,000. Or, ce n'est pas le cas. Les $900,000 constituent la totalité du crédit accordé à notre ministère au titre des programmes de subventions. Il n'existe pas de crédit distinct pour l'Association des consommateurs du Canada; cette dernière reçoit une subvention de $482,000 à partir de ce total de $900,000. Cette association utilise ces fonds pour fournir divers services, particulièrement le magazine et le programme d'aide juridique aux consommateurs.

On a aussi indiqué que nous augmenterions le financement tant dans le cas de l'Association des consommateurs du Canada que du Centre d'aide juridique dans l'intérêt du public pour atteindre approximativement $200,000 dans les deux cas. En fait, il s'agit plutôt de $175,000 dans ces deux cas, mais je dois faire remarquer que nous n'avons pas mis un point final à nos plans de subventions particulières. Donc, dans le cadre de ces $900,000, les subventions particulières n'ont pas été établies d'une façon définitive.

[*Texte*]

• 1000

Secondly, in response to a few questions concerning my views with respect to marketing boards and supply management, I would like to make sure there is no doubt about my position.

As I attempted to explain at the last meeting, I am not opposed to supply management and marketing boards in principle as long as they meet the following conditions: the marketing boards are effectively supervised with consumer representation on the supervisory agency; and they are not supported by restrictive and permanent import controls.

As far as the National Chicken Agency is concerned we are working to prevent a restrictive and permanent import control regime from being put in place in order to prevent the effects of the producer monopoly over domestic supply from flowing beyond the farm gate to the detriment of consumers. I would agree that there is a place for marketing boards where we can be sure that they will promote the orderly sale, increase trade in, and consumption of, Canadian food products—principles that were set out in the government's food strategy document.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. I would now invite Mr. Kempling; 10 minutes.

Mr. Kempling: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Minister, in the statement you just made, you said that the Consumer Association grant was going to be increased from $482,000. Or the increase is included in the $900,000 that you show in the estimates. Is that correct?

Mr. Allmand: No. That is where the confusion was last time.

Mr. Kempling: Perhaps I misunderstood the Minister.

Mr. Allmand: The item in the estimates, $900,000, is the total amount for our grants program. That is not an item for grants to the CAC. The CAC is just one of the consumer groups that benefit from the grants program.

Mr. Kempling: But the $482,000 is included in the $900,000.

Mr. Allmand: That is right.

Mr. Kempling: And you are going to increase it beyond $482,000, as I understand you.

Mr. Allmand: No, that is what we have decided to give so far. It is given to many parts of the CAC. I can break it down for you. For example, we give $330,000 to the CAC national office; $5,000 to the CAC group in Calgary, Alberta; $6,000 to the CAC group in Manitoba; $11,000 to the CAC group in Quebec City; $6,000 to the CAC group in Whitehorse, Yukon; $4,000 to the CAC group in La Tuque, Quebec; and we had given $120,000 to the RIP or the Regulated Industries Program of CAC. This makes a total of $482,000 to CAC in all its component parts.

[*Traduction*]

En deuxième lieu, j'aimerais aussi préciser ma position en ce qui a trait aux offices de commercialisation et à la gestion des approvisionnements, en réponse à quelques questions qui avaient été posées lors de la dernière séance.

Comme j'ai essayé de l'expliquer la dernière fois, je ne m'oppose pas en principe à la gestion des approvisionnements et aux offices de commercialisation, à condition qu'ils répondent aux critères suivants: soit que les offices de commercialisation soient surveillés par des consommateurs faisant partie de l'organisme de surveillance et qu'ils ne soient pas soutenus par des contrôles d'importations restrictifs et permanents.

En ce qui a trait à l'organisme national de contrôle des poulets, nous nous efforçons d'éviter que soit institué un régime de contrôle des importations restrictif et permanent, afin d'éviter qu'il y ait monopole des producteurs sur l'approvisionnement intérieur en provenance de la ferme et au détriment des consommateurs. Les offices de commercialisation doivent jouer certain rôle dans la réglementation de la vente, de la promotion du commerce et des produits canadiens, soit suivre les principes qui ont été établis dans le document du gouvernement sur la stratégie du commerce des produits alimentaires.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur le ministre. J'invite maintenant M. Kempling à parler. Monsieur Kempling, vous avez 10 minutes.

M. Kempling: Merci, monsieur le président. Monsieur le ministre, dans la déclaration que vous venez de faire, vous avez dit que la subvention fournie à l'Association des consommateurs serait augmentée au-delà des $482,000. Cette augmentation est prévue dans les $900,000, n'est-ce pas?

M. Allmand: Non, c'est là qu'il y a eu confusion la dernière fois.

M. Kempling: Peut-être n'ai-je pas bien compris ce qu'a dit M. le ministre.

M. Allmand: Le poste au budget était de $900,000 pour notre programme total de subventions. Il ne s'agit pas d'un poste pour les subventions à l'Association des consommateurs du Canada. Cette association n'est qu'un des groupes de consommateurs qui profitent de ce programme.

M. Kempling: Mais les $482,000 sont inclus dans les $900,000?

M. Allmand: C'est exact.

M. Kempling: Et vous avez dépassé $482,000?

M. Allmand: Non. C'est la somme que nous avons décidé de donner jusqu'à présent. Cette somme est fournie à différentes sections de l'Association des consommateurs du Canada et je puis vous en donner la ventilation: $330,000 vont au Bureau national de l'Association, $5,000 au groupe de l'Association à Calgary, $6,000 au groupe du Manitoba, $11,000 au groupe de la ville de Québec, $6,000 au groupe de Whitehorse au Yukon et $4,000 au groupe de La Tuque, M et B Québec, et nous avons donné $120,000 pour le programme des industries réglementées de l'Association des consommateurs du Canada. Donc, cela fait au total $482,000.

[*Text*]

It could be, Mr. Kempling, that there could be other sections of CAC applying, and we might give further grants out of the total grants budget.

Mr. Kempling: Yes. All right.

I am having a little difficulty sorting out in my own mind the position that your competition advocate has taken in the Nordair-Air Canada hearings before the CTC. It just seems to me rather strange that we have an attempted takeover of a company in the private sector—Nordair—by Air Canada, a government Crown corporation, appearing before the Canadian Transport Commission, a government agency, and being opposed by someone in the Department of Consumer and Corporate Affairs, namely your competition advocate. How do you rationalize this? It seems as if you are taking out of one pocket and putting it in the other. It just does not seem to be the logical way to do it. Why are we going through all this? What is it going to cost us?

Mr. Allmand: I wish to clarify as much as I can and then I will call on Mr. Davidson. To begin with, from my understanding of this deal, it is not a question of Air Canada trying to take over Nordair. I had representations from Nordair. They are trying to co-operate with Air Canada, they would like to sell to Air Canada and Air Canada, it seems, would like to buy.

• 1005

Air Canada is an independent Crown corporation. I am not the Minister of Transport, but my understanding is that it operates independently on a day-to-day basis within the statute which gives it its existence, a law of Parliament which provides it, Air Canada, with a certain amount of independence to operate within its statute and regulations with a board of directors, president, executive and so on. So, it is the administration of Air Canada that has made this decision to purchase Nordair and not the Government of Canada nor the Minister of Transport.

Second, the Director of Investigation and Research under the Combines Investigation Act has an independent position under that act to initiate investigations and to take actions which he believes are in the interest of competition, and when he does those things he does not need the authority of the Minister of Consumer and Corporate Affairs, he is like a policeman and he acts under the law which gives him that authority. He reports to the Minister and tells the Minister what he is doing, but I have no power to tell him to stop an investigation. I can ask him to start one, but once he starts one I have no power to stop one and he can start one without my authority. I just merely receive the reports and keep an eye on things.

As to why he intervened in this particular case, I have the Senior Deputy Director of Investigation and Research, Mr. Davidson, here and perhaps he could explain the reasons.

The Chairman: Mr. R. M. Davidson.

Mr. R. M. Davidson (Senior Deputy Director, Competition Policy Bureau, Department of Consumer and Corporate Affairs): Mr. Chairman, the Director has an obligation under

[*Translation*]

Il se peut que d'autres sections de l'Association fassent des demandes et que nous fournissions d'autres subventions, prises à partir du budget total des subventions.

M. Kempling: D'accord.

J'ai du mal à comprendre la position qu'a prise votre avocat s'occupant de la concurrence dans les audiences Nordair/Canada, devant la Commission canadienne des transports. Il me semble curieux qu'une société du secteur privé, Nordair, soit l'objet d'une tentative de prise en mains par Air Canada, une société de la Couronne, et qui comparaît devant la Commission canadienne des transports, soit un organisme gouvernemental, et que ce soit un avocat du ministère de la Consommation et des Corporations qui s'y oppose. C'est comme si vous preniez dans une poche et mettiez l'argent dans une autre. Pourquoi passons-nous par cette procédure et quel va en être le coût?

M. Allmand: Je vais demander à M. Davidson de clarifier la question mais je commencerai par dire que d'après ce que je comprends, ce n'est pas Air Canada qui cherche à reprendre Nordair. Des représentants de Nordair m'ont fait part de leurs points de vue; ils m'ont dit qu'ils tentaient de coopérer avec Air Canada. Ils aimeraient vendre à la Société Air Canada et celle-ci, semble-t-il, aimerait se porter acquéreur.

Air Canada est une société d'État indépendante, et je ne suis pas ministre des Transports, mais je crois que dans ses activités quotidiennes la société fonctionne aux termes de la loi qui la régit, une loi du Parlement selon laquelle Air Canada agit avec une certaine mesure d'indépendance aux termes de sa loi et de ses règlements, sous la direction d'un conseil d'administration, d'un président, d'un conseil exécutif et ainsi de suite. C'est donc la direction d'Air Canada qui a décidé d'acquérir Nordair et non pas le gouvernement du Canada ou le ministre des Transports.

Deuxièmement, le directeur des enquêtes et des recherches se trouve en mesure, aux termes de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions, d'entreprendre de façon indépendante des enquêtes et de prendre les mesures qu'il juge nécessaires dans l'intérêt de la concurrence. Pour agir ainsi, il n'a pas besoin de l'autorisation du ministre de la Consommation et des Corporations, il agit comme un policier, aux termes de la loi qui lui confère cette autorité. Il fait part au Ministre de ce qu'il fait, mais je n'ai aucune autorité pour lui dire d'arrêter une enquête. Je puis lui demander d'en entreprendre une, mais une fois qu'il a commencé, je n'ai aucun pouvoir d'arrêter une enquête et il peut en commencer une sans mon autorisation. Je reçois simplement ses rapports et je supervise de loin.

Quant à savoir pourquoi il est intervenu dans ce cas particulier, M. Davidson, premier sous-directeur des enquêtes et des recherches, pourra vous en expliquer les raisons.

Le président: Monsieur R. M. Davidson.

M. R. M. Davidson (premier sous-directeur, Bureau de la politique de concurrence, ministère de la Consommation et des Corporations): Monsieur le président, le directeur est tenu

[*Texte*]

the statute to bring to the attention of federal regulatory agencies when they hold hearings, anything that he considers is important from the standpoint of maintaining competition to ensure that the regulatory agency, which has the final decision and which has invited, in effect, people to express their points of view before it, considers the competition aspect of the matter in question, in this case the acquisition of Nordair. What concerned the bureau in connection with this acquisition was that Air Canada is a dominant factor in the market; Nordair had been particularly effective in the development of charter services; it had been growing more rapidly than Air Canada and by most measures of performance it was outperforming Air Canada. It, therefore, seemed to the Director that he should bring to the attention of the Canadian Transport Commission these factors, that the performance of Nordair was superior and the likelihood was that acquisition by Air Canada would deprive the public of the advantages that it had been getting from the competition between the two airlines.

The Chairman: Thank you, Mr. Davidson. Mr. Kempling.

Mr. Kempling: We have a great deal of concern about this in the general Hamilton area and our concern is that if Air Canada is successful, in fact, there is a possibility that the service into Hamilton may be discontinued because of the close proximity of Toronto in the discussions going on about a STOL airport on Toronto Island. If that happened, I think, it would be a disaster. In fact, at the present time there has been, floating around the Hamilton area, a proposition to enlarge the Hamilton Airport. I realize this has to do with transportation, but it is related, Mr. Chairman. That decision is sort of hanging fire, and has been for quite some time. The people in the Hamilton area are now beginning to wonder whether one depends on the other. In other words, if Air Canada takes over Nordair, perhaps down the road they will discontinue the service into Hamilton, and therefore there will be no need to expand the airport, and that is the concern that they have on the charter end of it. Well, I was involved in that with transport, so I will not get involved in that end of it. That is all I have for the moment, Mr. Chairman.

• 1010

The Chairman: Thank you, Mr. Kempling.

Monsieur Marceau.

M. Marceau: Merci, monsieur le président. Monsieur le ministre, j'avais l'occasion en fin de semaine de rencontrer des hommes d'affaires qui me parlaient d'une nouvelle publiée dans le journal disant que le ministère de la Consommation et des Corporations donnerait des subventions à des groupes de consommateurs, dans le but d'empêcher les augmentations demandées par Bell Canada. Je pense que vous avez déjà parlé de ce sujet-là, mais pourriez-vous préciser, d'une façon positive, que le but que vous voulez rejoindre par les subventions n'est sûrement pas de nuire à l'entreprise privée, mais plutôt d'aider les consommateurs. Cette question-là revient quelques fois et je crois qu'elle est très importante.

[*Traduction*]

par la loi de porter à l'attention des organismes fédéraux, de réglementation, au cours de leurs audiences, tout élément qu'il juge important du point de vue de la concurrence, afin que l'organisme de réglementation, qui prend la décision finale et qui a invité les gens à exprimer leurs points de vue à ses audiences, examine l'aspect concurrence dans les cas à l'étude, à savoir, dans ce cas-ci, l'acquisition de Nordair. Cette acquisition inquiétait le Bureau parce que Air Canada constitue un élément dominant du marché; la société Nordair a obtenu des succès assez importants dans le domaine des services nolisés, elle a progressé plus rapidement qu'Air Canada et, sur le plan rendement, elle réussissait bien mieux. Par conséquent, le directeur a jugé nécessaire de porter ces éléments à l'attention de la Commission canadienne des transports, c'est-à-dire de mentionner que le succès de Nordair était supérieur et que l'acquisition de cette société par Air Canada risquerait de priver la population des avantages qu'elle retirait de la concurrence entre les deux lignes aériennes.

Le président: Je vous remercie, monsieur Davidson. Monsieur Kempling.

M. Kempling: Cette question nous préoccupe grandement dans la région de Hamilton, car nous craignons que si Air Canada réussit la transaction, il est possible qu'au cours des pourparlers au sujet d'un aéroport pour ADAC sur l'île de Toronto, on décide de discontinuer le service aérien en direction de Hamilton à cause de la proximité de Toronto. Une telle chose serait un désastre, à mon avis. On parle même actuellement, dans la région d'Hamilton, d'un projet en vue d'agrandir l'aéroport de l'endroit. Je reconnais que ce sujet relève davantage des transports, mais qu'il existe un rapport entre les deux situations, monsieur le président. La décision est comme une épée de Damoclès suspendue au-dessus de la tête des gens de l'endroit. Ils commencent à se demander si une décision ne dépend pas de l'autre. En d'autres termes, si Air Canada reprend Nordair, elle ne sera peut-être plus intéressée un jour à desservir Hamilton. Il ne serait donc plus nécessaire d'agrandir l'aéroport. C'est donc là la préoccupation des gens pour ce qui est de l'affrètage. De toute façon, j'ai abordé la question dans le contexte des transports. Je ne vais pas y revenir ici de la même manière. C'est tout ce que j'ai à dire pour le moment, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Kempling.

Mr. Marceau.

Mr. Marceau: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Chairman, this weekend I had the opportunity to meet with a number of businessmen who commented to me about newspaper reports to the effect that the Department of Consumer and Corporate Affairs intended to subsidize consumer groups in order that they try to prevent the rate increases requested by Bell Canada. I am aware that you have already discussed this subject but could you state in a very precise and positive way that your intent in granting these monies is not to try to hinder in an way private enterprise but, rather, to help consumers. It is a question which is raised many times and which is very important, I think.

[*Text*]

M. Allmand: Oui. Aujourd'hui, j'ai expliqué notre programme de subventions pour les associations privées des consommateurs. Nous avons un budget de $900,000 pour des subventions aux groupements privés. Maintenant, nous donnons à l'Association canadienne des consommateurs $482 à $1,000, et à un autre groupe, soit le Public Interest Advocacy Centre, $175,000. Une partie de ces fonds, surtout en ce qui concerne l'Association canadienne des consommateurs, est utilisée pour intervenir devant les tribunaux gouvernementaux au fédéral et au provincial quand il est question de fixer des taux pour le téléphone, les chemins de fer, les autobus, l'électricité et tout ce qui touche les consommateurs. Nous encourageons ces interventions par des associations de consommateurs parce que nous croyons qu'il est nécessaire que le point de vue des consommateurs soit entendu devant ces tribunaux. Seulement les grandes corporations peuvent exprimer leurs points de vue devant ces tribunaux et que les consommateurs ne le peuvent pas le faire, les jugements seront peut-être mal dirigés, sans mauvaise intention mais certainement parce que tous les arguments ne sont pas présentés. Et c'est pour cette raison que nous avons donné des subventions, et pas seulement dans le cas de Bell Canada, mais il y a eu également une intervention par la CAC au sujet de la cause de Telesat. Il y avait d'autres causes aussi devant les tribunaux, pas seulement devant le CRTC mais aussi devant la Commission canadienne des transports et d'autres tribunaux gouvernementaux. Et avec Bell, c'est encore plus important parce que Bell a un monopole au Québec et en Ontario. C'est une compagnie privée mais quand même, les gouvernements lui ont donné un monopole. Pour que le système réglementaire fonctionne très bien, il est nécessaire d'avoir tous les points de vue devant ces tribunaux et c'est pour cette raison que nous avons donné des fonds.

• 1015

Maintenant, nous avons donné des fonds à seulement trois groupes qui ont fait une intervention concernant la demande de Bell, c'est-à-dire au *Regulated Industries Program RIP* de l'Association des consommateurs du Canada, deuxièmement, au *Public Interest Advocacy Centre* qui représente le *National Anti-Poverty Organization*, les Inuits du Québec et les Inuits du Canada et troisièmement, à l'Association des consommateurs du Canada, section Québec, parce que Bell est très très fort au Québec et il était nécessaire qu'une association représente les consommateurs du Québec. Alors, il y a trois groupes qui ont fait une intervention et qui ont été subventionnés par notre ministère.

M. Marceau: En un mot, vous voulez que Bell Canada, comme c'est tout à fait normal, justifie ses augmentations et que le tribunal puisse connaître les points de vue du consommateur et puisse rendre une décision juste et équitable, à la fois pour la compagnie et pour les consommateurs.

M. Allmand: Exactement. Nous ne sommes pas contre la compagnie Bell, nous ne sommes pas contre les industries privées. Mais nous voulons que la compagnie Bell continue de donner le bon service qu'elle a donné pendant des années et nous croyons que dans une situation de monopole, quand la compagnie demande une augmentation des tarifs, il est très

[*Translation*]

Mr. Allmand: I explained today our grant program as it applies to private consumer associations. We have a budget of $900,000 set aside for private groups. We give to the Canadian Consumers' Association anywhere from $482 to $1,000 and to another group, the Public Interest Advocacy Centre, $175,000. Now, part of these funds, mainly those granted to the Canadian Consumers' Association, is used by the Association to intervene before federal and provincial administrative tribunals when the rates are set for services such as telephone, railway, bus, hydro and all services affecting consumers. We, of course, encourage these interventions by consumer associations because we believe the consumers' point of view must be heard before these tribunals. If only large corporations are allowed to speak before these tribunals and consumers are prevented from appearing, the rulings will surely be misguided. Obviously not because of intent but because both sides of the coin will not have been presented. This is the reason why we give these grants and we do not give them only in the case of Bell Canada. The CCA also intervened in the case of Telesat.There were other cases before the tribunal, not only the CRTC but also the Canadian Transport Commission and other government agencies. The Bell case is more important still, as it has a monopoly in Quebec and Ontario. Even though it is a private corporation, it has received a monopoly from government. To have the regulatory system function properly, all views must be put before these tribunals and that is why we have given this money.

Money has been given to three groups only who have made representations concerning Bell's request, namely through our Regulated Industries Program (RIP) of the Canadian Consumers' Association; through the Public Interest Advocacy Centre representing the National Anti-Poverty Organization, also to the Quebec and Canada Inuits, and thirdly to the Quebec section of the Canadian Consumers' Association, because Bell is very strong in Quebec and so it was found necessary to have an association representing Quebec consumers. Therefore, three groups who have made representations have been funded by our department.

Mr. Marceau: In other words you want Bell Canada to justify its request for price increases, and you also want the tribunal to know the consumers' point of view in order to be in a position to render a just and equitable decision for the corporation and for the consumers?

Mr. Allmand: That is correct. We are not against Bell Canada nor against any private corporation. We want Bell Canada to continue providing the same quality service it has provided all these years; we feel that in a monopoly situation, when the corporation asks for a rate increase, it is very important to have all interested groups explain their points of

[*Texte*]

important que tous les groupes fassent connaître leur point de vue, posent des questions, demandent la justification de ces demandes. Remarquez que c'est la plus grande augmentation jamais demandée.

M. Marceau: Monsieur le ministre, dans votre déclaration du 11 avril, vous avez fait allusion au nouveau projet de loi sur le crédit à la consommation. Vous dites que ce nouveau projet de loi-là a pour but d'accroître la protection des emprunteurs et des déposants. Vos fonctionnaires vous ont sans doute indiqué que le projet de loi antérieur avait fait l'objet de reproches très sérieux de la part des provinces du fait qu'il s'immisçait dans des domaines de compétence provinciale. Je pense que le ministre Abbott qui vous a précédé était devenu très conscient de l'importance qu'il y a à faire la distinction entre les deux domaines et à ne pas tenter, de quelque façon que ce soit, de s'immiscer dans un domaine de compétence provinciale.

D'une façon générale, dans le nouveau projet de loi que vous vous proposez de présenter, avez-vous bien l'intention de faire cette distinction, de faire en sorte que le fédéral ne s'immisce pas, d'une façon ou d'une autre, dans des domaines de compétence provinciale tout en ne manquant pas, évidemment, de protéger la population dans les domaines de notre compétence?

Le président: Monsieur le ministre.

M. Allmand: Depuis la dernière session du Parlement, alors que le projet de loi a été déposé, nous avons eu beaucoup de discussions avec les gouvernements provinciaux. Nous avons proposé des changements et je puis dire maintenant que toutes les provinces approuvent les propositions contenues dans le nouveau bill. Vous savez, c'est une situation complexe parce que, dans les articles 92 et 91 de la constitution canadienne, il y a des paragraphes qui disent que le fédéral a juridiction sur l'intérêt, les banques et d'autres choses explicites, mais que, d'un autre côté, les gouvernements provinciaux ont juridiction sur le droit civil, les contrats, etc. Alors, c'est un problème de juridiction mixte. Mais nous avons fait des changements et nous avons eu une conférence fédérale-provinciale récemment. Je crois maintenant que toutes les provinces sont ... Pour le moment, il semble qu'elles n'ont pas d'objections. Peut-être, sur des questions mineures ... I might ask Mr. McCabe to comment but, as far as I know, the provinces have no outstanding objections to our proposals now under the Borrowers and Depositors Protection Act.

The Chairman: Mr. McCabe, would you come to the table please.

Mr. M. McCabe (Assistant Deputy Minister, Consumer Affairs Bureau, Department of Consumer and Corporate Affairs): Mr. Chairman, as the Minister has said, I think, the objections that remain are technical ones which will have to be worked out. Most of them, indeed, will be in the regulations. I think in terms of the major principles of the bill there is agreement with the provinces.

Mr. Marceau: Including Quebec?

Mr. McCabe: Including Quebec, although with the Province of Quebec there are problems involving their present intention to change the Civil Code and they are not clear in what

[*Traduction*]

view and ask questions so as to understand the reasons behind the rate increase request. You will note that this is the highest increase ever asked so far.

Mr. Marceau: Mr. Minister, in your statement of April 11, you mentioned the new bill on consumer credit which would afford increased protection to borrowers and lenders. You probably know from your officials that the preceding bill on this subject had been violently criticized by the provinces for impinging upon provincial jurisdiction. Mr. Abbott who preceded you in this portfolio had become very much aware of the importance of distinguishing between these two jurisdictions and not to try in any way whatsoever to impinge upon provincial jurisdiction.

Do you intend to make this distinction in the new bill which you plan to table, so as to avoid any federal impingement on provincial jurisdiction, while continuing to protect citizens in all fields relating to federal jurisdiction?

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. Allmand: Since the bill was first tabled during the last session, we have had numerous discussions with provincial authorities. We have suggested various changes so that now the provisions of the new bill have been approved by all provinces. You know, this is a difficult situation because sections 92 and 91 of the Canadian Constitution say that the federal government has jurisdiction over interest, banks and other explicit matters, but that on the other hand, provincial governments have jurisdiction over civil rights, contracts, et cetera. Therefore, it becomes a problem of mixed jurisdiction. But we have made changes and recently we have had a Federal-Provincial Conference. I think that nowadays every province is ... For the time being, it seems that they have no objections. Maybe, over some minor points ... Je vais demander à M. McCabe de compléter, mais que je sache, les provinces n'ont pas d'objections importantes à nos propositions concernant la Loi sur la protection des emprunteurs et des déposants.

Le président: Monsieur McCabe, voulez-vous bien vous approcher.

M. M. McCabe (sous-ministre adjoint, Bureau de la consommation, ministère de la Consommation et des Corporations): Monsieur le président, comme le Ministre l'a dit, les objections qui restent sont d'ordre technique et doivent faire l'objet de discussions. D'ailleurs, la plupart d'entre elles figureront dans la réglementation. Quant aux principes fondamentaux du bill, je pense que les provinces sont d'accord.

M. Marceau: Le Québec aussi?

M. McCabe: Le Québec aussi, bien que dans le cas de la province de Québec il y a certains problèmes puisque cette province a l'intention de modifier son Code civil et ne sait pas

[*Text*]

directions they are going yet, so until those things are sorted out we cannot be entirely certain. However, in terms of the substance of the bill, we have no problems with the Province of Quebec.

The Chairman: Thank you, Mr. McCabe.

M. Allmand: Je dois ajouter que la situation est très difficile actuellement avec le gouvernement du Québec, parce que celui-ci veut toute la juridiction et croit qu'il doit avoir juridiction complète sur ces questions.

Pour le moment, ils sont prêts à accepter certaines choses du fédéral, mais c'est toujours sous cette réserve.

Le président: Monsieur Marceau, je vous remercie. On reviendra à vous dans quelques minutes.

Mr. Brisco, for 10 minutes.

Mr. Brisco: Thank you, Mr. Chairman. I note with interest the comments regarding the Borrowers and Depositors Protection Act. When does the Minister contemplate introducing that bill, or has it been? I am not aware of it having been introduced.

Mr. Allmand: Well, that is right, it has not been re-introduced. Since the last session of Parliament terminated in September and since I have become Minister we have had very extensive discussions with the private sector and with provincial governments and we have proposed a lot of changes in the last bill. We are ready to move ahead, but there was quite a backlog of legislation already before us and it was a question as to whether we would try to introduce the bill in the present session, if it was going to continue, or wait until a later date. There are a number of uncertainties.

We have not presented the bill yet but we are ready to present a bill.

Mr. Brisco: Mr. Chairman, previously serving on this committee, I can recall concerns being expressed by Madam Ostry with reference to the division of responsibility of the federal and the provincial departments of consumer and corporate affairs. Have the provinces and the federal government moved any closer to having an understanding of their particular areas of responsibility on this or a more clear definition? And is there any form of unanimity amongst the provinces in terms of what role they play and what role the federal government should be playing in this ministry?

• 1025

Mr. Allmand: Yes, I believe so, Mr. Brisco. This federal Department of Consumer and Corporate Affairs is 10 years old this year, and when it started 10 years ago there were no other departments &clearin Canada; now every province has a department of consumer affairs except two, and even they have consumer bureaus in other departments. So the field is very broadly covered by the provinces now.

At our recent Federal-Provincial Conference of Consumer Affairs Ministers, there were several proposals by provinces that we sort of disentangle our overlapping policies and pro-

[*Translation*]

encore exactement dans quel sens. Donc, tant que cela ne sera pas réglé nous ne pourrons pas être absolument certains. Pourtant, pour ce qui est du fond du bill, le Québec n'a pas d'objections.

Le président: Merci, monsieur McCabe.

Mr. Allmand: May I add that the situation with the Government of Quebec is currently very difficult. Quebec wants the whole jurisdiction and believes that it has complete jurisdiction over such questions.

For the time being, they are willing to accept some things from the federal, but always with the same reservations.

The Chairman: Mr. Marceau, I thank you very much. We shall come back to you in a few minutes.

Monsieur Brisco, dix minutes.

M. Brisco: Merci, monsieur le président. Je note avec beaucoup d'intérêt les observations au sujet de la Loi sur la protection des emprunteurs et des déposants. Quand le Ministre a-t-il l'intention de déposer ce bill, ou bien est-ce déjà fait? Je ne le pense pas.

M. Allmand: Vous avez raison, il n'a pas été redéposé. Depuis la dernière session du Parlement qui s'est terminée en septembre, et depuis que je suis devenu Ministre, nous avons eu des discussions approfondies avec le secteur privé et avec les gouvernements provinciaux et ces discussions ont abouti à un nombre important de changements à l'ancien bill. Aujourd'hui, nous sommes prêts à agir, mais à cause du calendrier législatif qui est particulièrement chargé, nous nous sommes demandé s'il était souhaitable d'essayer d'introduire le bill au cours de cette session ou s'il ne valait pas mieux attendre une date ultérieure. Un certain nombre de choses sont incertaines.

Nous n'avons pas encore présenté ce bill, mais nous sommes prêts à le faire.

M. Brisco: Monsieur le président, je me souviens d'anciennes séances de ce Comité où Mme Ostry s'était inquiétée de la répartition des responsabilités entre les ministères fédéral et provinciaux de la Consommation et des Corporations. Est-ce que les provinces et le gouvernement fédéral ont fait des progrès dans la voie d'une entente sur la répartition des responsabilités entre les différentes juridictions, dans la voie d'une définition plus claire? De même, l'opinion des province est-elle partout la même quant au rôle que celles-ci doivent jouer par rapport au rôle joué par le gouvernement fédéral par l'entremise de ce Ministère?

M. Allmand: Oui, je pense que oui, monsieur Brisco. Ce ministère fédéral de la Consommation et des Corporations aura 10 ans cette année et, à ses débuts il y a 10 ans, il n'y en avait pas d'autre au Canada. Aujourd'hui, chaque province a son ministère de la Consommation, à l'exception de deux d'entre elles qui ont toutefois un bureau des consommateurs qui relève d'un autre ministère. C'est donc un secteur qui est bien réglementé par les provinces à l'heure actuelle.

Lors de notre récente Conférence fédérale-provinciale des ministres de la Consommation, les provinces ont souhaité à plusieurs reprises que nous essayions de débrouiller le réseau

[*Texte*]

grams and that we try to rationalize our work so that we do not duplicate and so on, and we agreed to that. So a working group has been set up, or it has been referred to an already existing working group of our federal-provincial ministers and deputy ministers, and they will work out proposals for us so that the provincial departments will do certain things and the federal department will do other things so that we will not duplicate, we will not overlap and we will rationalize service to consumers; that the provinces will try and concentrate on things which they can do best and that we will try to do things that we can do best. I am in full agreement with that because there have been some crazy situations from time to time. sometimes in one town or city you get a provincial office of consumer affairs and a federal one not very far from each other, and there will be some small towns out in the rural areas with no consumer affairs offices or consumer help bureaus. So we are in full agreement that we should try and rationalize and disentangle it. I thought there was quite close agreement on the subject at our Victoria conference a few months ago, but the details are being worked out.

Mr. Brisco: So at this stage the definitions are not clear enough that they can be communicated to the general public in terms of where they go with what complaints.

Mr. Allmand: No, but the region where there are the most difficulties is in the area of the consumer services or consumer protection services. This conference was on March 16 and 17, and something might have happened since then that I am not aware of. Maybe Mr. McCabe or Mr. Post could bring us up to date.

Mr. McCabe: Prior to the meeting in Victoria, we had had one-and-one discussions with each of the provinces because I think we recognized that in this area of services to consumers, that is information and complaints and inquiries, the arrangements are going to vary from province to province and I think one of the major steps that we made in the past year has been to adapt ourselves to that situation; to recognize that what we may do in Saskatchewan may be different from what we may do in New Brunswick. But since the meeting in Victoria, we have continued discussions with a number of provinces in effect to arrive at a signed agreement with each province as to how it will go, and those should be completed within the next several months and be able to be submitted to the next conference of ministers.

Mr. Allmand: I should point out, Mr. Brisco, that the bigger provinces seem more willing to take on a lot of this work and can afford to do so, whereas the Atlantic Provinces and some others want the federal government in helping them. In Nova Scotia I think we share certain consumer offices; we both fund the one office. In other provinces it is done differently. I think somebody told me yesterday, and I was surprised to learn this, that two of the provinces' departments of consumer affairs have bigger budgets than mine. Both Ontario and Quebec have

[*Traduction*]

de politiques et de programmes qui se recoupent et que nous essayions de rationaliser notre travail pour ne pas faire double emploi; nous avons accepté. Un groupe de travail a donc été mis sur pied ou peut-être un groupe de travail relevant des ministres et des sous-ministres fédéral et provinciaux en a-t-il été chargé. Ses membres mettront au point des propositions à notre intention pour l'attribution de certaines tâches au ministère fédéral et d'autres tâches aux ministères provinciaux pour qu'il n'y ait pas de recoupements et que les services à l'intention des consommateurs soient plus rationnels. Ainsi, les provinces essaieront de se charger de ce qu'elles font mieux et, pour notre part, nous essaierons de faire les choses que nous faisons le mieux. Je souscris sans réserve à cette idée car nous avons assisté par le passé à certaines situations tout à fait ridicules. Il arrive dans une ville ou dans une municipalité que le bureau provincial de la consommation et le bureau fédéral ne soient pas très éloignés et à côté de cela, nous avons de petites villes dans des régions rurales où il n'en existe aucun. Nous sommes donc entièrement d'accord pour essayer de débrouiller la situation et de la rationaliser. J'avais cru que nous étions presque parvenus à un accord à la Conférence de Victoria il y a quelques mois, mais les détails restent à arrêter.

M. Brisco: Donc, pour l'instant, les définitions ne sont pas suffisamment claires pour pouvoir être annoncées au public; autrement dit, nous ne pouvons pas encore leur dire à qui ils doivent s'adresser pour se plaindre.

M. Allmand: Non, mais le secteur qui pose le plus de problèmes est celui des services à l'intention des consommateurs et de protection des consommateurs. La conférence dont je vous parle s'est tenue les 16 et 17 mars et il est possible qu'il y ait eu certains développements depuis lors. M. McCabe ou M. Post pourront peut-être nous mettre au courant.

M. McCabe: Avant la séance de Victoria nous avions discuté individuellement avec chacune des provinces car nous savons déjà que dans le secteur des services au consommateur, et je parle plus particulièrement des services d'information, de plaintes et d'enquêtes, des accords différents vont devoir être signés avec chaque province et l'une des plus importantes décisions prises au cours de l'année passée a été de nous habituer à ce principe. En effet, nous avons reconnu que ce que nous pouvions faire en Saskatchewan pouvait différer de ce que nous pouvions faire au Nouveau-Brunswick. Or, depuis la réunion de Victoria, nous avons poursuivi les discussions avec plusieurs provinces dans le but de parvenir à signer un accord avec chacune d'elles. Cela devrait être terminé d'ici quelques mois et nous pourrons probablement faire un rapport à la prochaine conférence des ministres.

M. Allmand: J'ajoute, monsieur Brisco, que les provinces les plus importantes semblent parfaitement bien disposées à assumer une large partie du travail et ont les moyens de le faire. Par contre, les provinces de l'Atlantique et certaines autres souhaitent que le gouvernement fédéral les aide. En Nouvelle-Écosse, je pense que nous partageons certains bureaux avec les services provinciaux de la consommation. Nous finançons chacun un des bureaux. Dans d'autres provinces, on procède différemment. Quelqu'un m'a dit hier, et j'ai été surpris de

[*Text*]

in consumer affairs a bigger budget than the federal government.

Mr. Brisco: Thank you.

The Chairman: Mr. Brisco.

Mr. Brisco: Mr. Minister, you were recounting to Mr. Marceau, I think, or to Mr. Kempling, I am not certain which, the degree of assistance provided by your ministry to the provinces. There are certain consumer action groups which are funded jointly by the federal and the provincial governments, as I understand it. One such consumer action group, the Consumer Action League of Nelson, has been funded in the past by the federal government, by your ministry. In the past year it has been the decision of the provincial government not to fund this particular group. They had a store-front operation in Nelson, Consumer Action League of Nelson. That store-front operation is very effective in providing assistance to the public; they were effective in providing assistance to me indeed in terms of constituent complaints that were brought to my attention, which subsequently I referred to them; we were able to work well together. In light of the fact that the province has withdrawn funding from this organization, what is the response of the federal government in a situation of that nature?

• 1030

Mr. Allmand: I will have to check with my officials. I do not recall any letter to me regarding the Nelson office. Could somebody give us a record of funding the Nelson office, and whether we have an application this year to fund them?

The Chairman: Mr. McCabe.

Mr. McCabe: Mr. Chairman, I do not believe that we as yet have an application, but I should say to the Committee that we have an arrangement with the Consumer and Corporate Affairs Department of the Government of British Columbia to consult with them on the grants program in the Province of British Columbia. I would expect that were an application to be received from Nelson, we would be looking at it jointly with the Government of British Columbia.

Mr. Brisco: I see.

Mr. Allmand: Did we fund them last year, Mr. McCabe?

Mr. McCabe: No, we did not last year. I think it was the provincial government that funded them last year.

Mr. Brisco: Okay. In light of my remarks and with sufficient supplementary information, the Minister might be prepared to consider funding of this group, but again that would be subject to provincial decision, is that right? If the province says, no, well then it is not going to be funded.

Mr. McCabe: No, no, that is not correct. All we have agreed to do is to consult with them. We have agreed that we would both make our decisions independently about our own funds, but that we would consult, so that we did not both walk in and fund the same organization, for instance; they might be in

[*Translation*]

l'apprendre, que deux ministères provinciaux de la consommation avaient des budgets plus importants que le mien. L'Ontario et le Québec ont des budgets pour la consommation plus importants que celui du gouvernement fédéral.

M. Brisco: Merci.

Le président: Monsieur Brisco.

M. Brisco: Monsieur le ministre, vous disiez à M. Marceau ou bien à M. Kempling, je ne sais plus, à quel point votre ministère aidait les ministères provinciaux. Certains groupes d'action de consommateurs sont financés à la fois par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, et je vous ai bien compris. Un de ces groupes, le *Consumer Action League* de Nelson était financé auparavant par le gouvernement fédéral, par votre ministère. L'année dernière, le gouvernement provincial a décidé de ne pas financer ce groupe. Le bureau de la *Consumer Action League* de Nelson était très utile à la population. Il me venait aussi en aide car je lui renvoyais les plaintes que je recevais de mes électeurs. Nous travaillions tous de concert. Étant donné que la province a décidé de ne plus subventionner cette association, quelle attitude adoptera le gouvernement fédéral?

M. Allmand: Il faudrait que je vérifie auprès de mes collaborateurs. Je ne me souviens pas avoir reçu de lettre au sujet du bureau de Nelson. Quelqu'un pourrait-il me dire si le bureau de Nelson nous a envoyé une demande de subvention?

Le président: Monsieur McCabe.

M. McCabe: Monsieur le président, je ne crois pas que nous ayons reçu de demande jusqu'à maintenant, mais je dois vous dire que nous consultons d'abord le ministère de la Consommation et des Corporations de la Colombie-Britannique au sujet des subventions accordées dans cette province. Donc, si nous recevions une demande du bureau de Nelson, nous l'étudierions en collaboration avec le gouvernement de la Colombie-Britannique.

M. Brisco: Je vois.

M. Allmand: Lui avons-nous donné une subvention l'an dernier, monsieur McCabe?

M. McCabe: Non. Je crois que l'an dernier ce bureau a reçu une subvention du gouvernement provincial.

M. Brisco: Très bien. Étant donné ce que nous venons de dire, le ministre pourrait envisager de subventionner ce groupe, mais je suppose que la décision finale relève de la province, n'est-ce pas? Si la province refuse, vous ne pouvez accorder de subvention.

M. McCabe: Non, ce n'est pas juste, nous avons uniquement convenu de consulter la province. Les deux gouvernements ont convenu d'utiliser à leur gré leurs propres fonds, mais de mettre sur pied un mécanisme de consultation afin de ne pas, par exemple, financer la même organisation. Il y a aussi un échange de renseignements.

[*Texte*]

possession of information that we might not have or vice versa, on a decision.

Mr. Brisco: I see. Thank you, for clarifying that point. Have I any time left?

The Chairman: Go ahead, Mr. Brisco.

Mr. Brisco: Okay.

The Chairman: Your last question.

Mr. Brisco: All right. Rather a dicey question, Mr. Chairman, to the Minister. I wrote to you, Mr. Minister, about some of the concerns expressed by my constituents and others regarding some of the commercial ads on television, a question of propriety and taste. For example, the question of feminine hygiene products was raised. I think you provided me with a responsible answer and I think my constituents were satisfied. You did indicate, however, that really you have not moved fully into that area. If I may take this one step further, at the risk of offending the sensibilities of those present, what about the publication of offensive material—and I am not talking in a pornographic sense; I am talking in terms of some of the poetic projects that have been funded by the Canada Council, and that were raised by Bob Wenman. To put it clearly on the record so that you know what I am talking about, I am referring to such poetry as *A Warm Place to Shit*. Surely Consumer Affairs must play a role in determining what is an offense to the public sensibility, and what is proper and right and decent. Surely Consumer Affairs must be involved in that area; surely it is not left entirely to the Canada Council to make that determination, or to the Minister of Justice to determine whether or not it is clearly pornographic or should be removed from the newsstands or whatever. Have your officials looked at this particular area? I recognize that it is a grey area, but have you looked at it and have you any particular views on it? Has any thought of policy been drafted et cetera?

The Chairman: Mr. Brisco, I would just like to comment here that you are quite aware that the estimates of the Canada Council come under the Secretary of State.

Mr. Brisco: Yes. I am aware of that.

The Chairman: I recall you were even present when the Minister was defending his estimates and defending some of the actions of the Canada Council. If the Minister wants to comment on that, he is free to do it, but I remind him that it is not within his estimates to define what is . . .

• 1035

Mr. Brisco: I was only at one standing committee and that was not dealing with the Canada Council.

The Chairman: I see. Mr. Minister, would you like to respond?

Mr. Allmand: Well, I cannot comment on the poem. I have not read it.

Mr. Kempling: Do not bother.

[*Traduction*]

M. Brisco: Je vois. Merci de vos précisions. Me reste-t-il du temps?

Le président: Poursuivez, monsieur Brisco.

M. Brisco: Très bien.

Le président: Votre dernière question.

M. Brisco: Très bien. J'ai une question assez risquée à poser au ministre, monsieur le président. Je vous ai écrit, monsieur le ministre, au sujet des préoccupations exprimées par certains de mes électeurs à l'égard du mauvais goût de certaines annonces publicitaires présentées à la télévision. Par exemple, d'aucuns se sont plaints de la publicité portant sur les produits d'hygiène féminin. Vous m'avez répondu d'une façon qui a satisfait mes électeurs. Toutefois, vous avez signalé que vous n'aviez pas pris toutes les mesures nécessaires dans ce domaine. J'aimerais aller un peu plus loin, au risque d'en froisser certains, mais qu'en est-il des publications choquantes, je ne parle pas de la pornographie, mais plutôt de certains recueuils de poèmes qui ont été subventionnés par le Conseil des arts du Canada et dont s'est plaint Bob Wenman? Pour que tout le monde sache bien de quo il s'agit, je parle par exemple du poème *A Warm Place to Shit*. Le ministère de la Consommation doit certainement être chargé de déterminer ce qui peut offusquer la population, de ce qui est convenable et décent. Le ministère de la Consommation doit jouer un rôle ans ce domaine, il ne peut incomber uniquement au Conseil des arts du Canada de prendre cette décision ou au ministre de la Justice de décider si une publication est pornographique et doit être retirée de la circulation. Vos fonctionnaires ont-ils étudié la chose? Je conviens que c'est un problème difficile, mais l'avez-vous étudié et vous êtes-vous formé une opinion? Avez-vous élaboré une politique à cet égard?

Le président: Monsieur Brisco, vous vous rendez compte que le budget du Conseil des arts du Canada fait partie de celui du Secrétariat d'État.

M. Brisco: Oui, je le sais.

Le président: Je me souviens que vous étiez aussi présent lorsque le ministre est venu présenter son budget et justifier les activités du Conseil des arts du Canada. Si le ministre veut faire des observations, libre à lui, mais je lui rappelle que cela ne fait pas partie de son mandat . . .

M. Brisco: Je n'ai assisté qu'à une réunion du Comité permanent et ce n'était pas celui qui étudiait le Conseil des Arts.

Le président: Je vois. Monsieur le ministre, voulez-vous répondre à cela?

M. Allmand: Eh bien, je ne suis pas en mesure de passer de commentaire sur le poème, car je ne l'ai pas lu.

M. Kempling: Ne vous donnez pas cette peine.

[*Text*]

Mr. Brisco: Do not bother.

Mr. Allmand: I as minister and the department can only act with the authority given to us by Parliament, and we have no authority with respect to the good or bad taste of products. We do have authority with respect to misleading advertising of a product, fraudulent practices in the marketplace, misbehaviour in the marketplace in the sense of price fixing and double ticketing and pyramid sales, and a whole lot of other things in the marketplace that are defined in the Combines Investigation Act. Or for things that are defined in the Hazardous Products Act we can protect the consumer against a product that would be a hazard to his safety and health. But we have no jurisdiction on matters relating to good taste or bad taste and it really has not been proposed that we get into this.

I have not given it much thought but I really do not think it would be the place of this department to deal with what would be considered good or bad taste. I think we have a duty to protect consumers against frauds, rip-offs, hazardous products and that kind of thing, but on the other question, I think that would be for, if government is getting into it at all—and they are into it, by the way. The CRTC has jurisdiction over what will appear on television, and they make rules on what is considered good or bad taste and a certain amount of censorship.

With respect to newspaper advertising, I suppose that would be the . . . and movies, they have the provincial organizations, sometimes censor boards. I do not think this department has seriously considered getting into that, and, as a matter of fact, nobody has really strongly suggested that we should.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. Mr. Brisco, thank you. Mr. Kempling, ten minutes.

Mr. Kempling: Thank you. If I may just continue on that thrust for a moment, Mr. Minister, I find it strange that if you have jurisdiction to interfere in a matter like Nordair and Air Canada on behalf of the department, and I realize the jurisdictions of your officials, surely, on the consumer side, when you look at fraud, I would . . .

If I come to you, if I send you a letter and say that I believe the author and the publisher of some of this poetry behaved fraudulently, would you investigate it? I believe the poet tried to have it published by a legitimate publishing company and I believe it was turned down. I believe the publisher then, or someone who said he was a publisher, came to the government, got a grant—so we have two grants for the one poem or group of poems, all on the same thrust—and I believe ripped off the Canadian taxpayer for $100,000 odd. Would you not have an interest there?

[*Translation*]

M. Brisco: Ne vous donnez pas cette peine.

M. Allmand: En tant que ministre, je ne puis agir, et le ministère lui-même, qu'en conformité avec l'autorité que nous confère le Parlement, et nous n'avons aucune compétence pour évaluer si les produits sont de bon ou de mauvais goût. Notre compétence, nous l'exerçons dans le domaine de la réclame trompeuse d'un produit, de pratiques frauduleuses sur le marché, de pratiques commerciales malhonnêtes, c'est-à-dire de la fixation des prix, du double étiquetage et des ventes pyramidales ainsi que dans bon nombre d'autres activités commerciales qui sont définies dans la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions ou dans la Loi sur les produits dangereux; nous sommes en mesure de protéger le consommateur contre un produit qui présenterait un danger pour sa sécurité et sa santé. Toutefois, nous n'avons aucune compétence dans les questions portant sur les normes acceptables du bon goût et on n'a pas vraiment proposé que nous nous lançions dans ces domaines.

Je n'ai pas réfléchi longuement sur la question mais je n'estime pas vraiment qu'il conviendrait que le ministère s'occupe de questions de bon ou de mauvais goût. Je pense que nous avons l'obligation de protéger les consommateurs contre les manœuvres frauduleuses, les escroqueries, les produits dangereux et ce genre de chose, mais pour ce qui est de l'autre question, si les gouvernements commencent à s'en occuper—et, en passant, cela est en cours—cela reviendrait au CRTC. Cet organisme a, en effet juridiction sur ce qui sera présenté à la télévision, et il adopte des règlements relatifs à cette question du bon et du mauvais goût et à une certaine forme de censure.

Pour ce qui est de la publicité dans les journaux, je suppose que cela reviendrait aux . . . et pour les films, les provinces sont dotées d'organismes, parfois de commissions de censure. Je ne crois pas que notre ministère ait sérieusement envisagé de s'engager dans ce domaine, et de fait, personne n'a vraiment insisté pour que nous le fassions.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Monsieur Brisco, merci. Monsieur Kempling, vous avez dix minutes.

M. Kempling: Merci. Si vous me permettez de poursuivre sur cette lancée pour un moment, monsieur le ministre, je trouve qu'il est étrange que vous ayez toute latitude pour intervenir dans une question comme celle de Nordair et d'Air Canada pour le compte du ministère, et je me rends compte des compétences dévolues à vos fonctionnaires. Assurément, lorsqu'on étudie les manœuvres frauduleuses du point de vue du consommateur, moi je . . .

Si je m'adressais à vous, si je vous envoyais une lettre disant que l'auteur et l'éditeur de ce genre de poésie se sont adonnés à des manœuvres frauduleuses, est-ce que vous feriez enquête à ce sujet? Je crois savoir que l'auteur a essayé de faire publier son texte par une société d'édition ordinaire, et qu'on a rejeté sa demande. Je crois qu'ensuite l'éditeur, ou quelqu'un qui se disait tel, s'est adressée au gouvernement et a obtenu une subvention. Il y a donc eu deux subventions accordées pour un poème ou une série de poèmes, à propos de la même question; et j'estime qu'à la faveur de cela on a escroqué le contribuable canadien d'environ $100,000. Cette question ne vous toucherait-elle pas de près?

[*Texte*]

Mr. Allmand: As I said earlier, we as a department of government only have the authority given to us by Parliament, and that is a very paramount principle of parliament democracy, that government . . .

Mr. Kempling: I realize that.

Mr. Allmand: . . . can only act within the powers given to it by Parliament.

This department has responsibility for several statutes. If you made an allegation that publishers or writers or printers contravened a section of the law that we have jurisdiction for, of course we would investigate it. If you alleged that they did something fraudulent under the Combines Investigation Act, or that they advertised it a certain way which was a possible contravention of one of the laws we administer, of course we would have to investigate. But some of these things, although they may be of great concern to Canadians—and by the way, there may be other departments in this federal government that have jurisdiction to do something. I am not saying that the government as a whole may not be able to do something, but this department has no jurisdiction as far as I know to deal with allegations of bad taste or obscenity. We do have many other areas of jurisdiction and we will act if allegations are brought to our attention.

Mr. Kempling: I would say, Mr. Minister, that it is my . . .

• 1040

Mr. Allmand: I am reminded by the Deputy Minister that if there were a violation of copyright matters, for example, we could also intervene. Or of trademark. But that is another matter, and not a question of bad taste.

Mr. Kempling: I would have to check the record on this, but I understand that at a recent meeting with Canada Council on the estimates, the people in Canada Council said they did not have to supply, to members of Parliament or, in fact, to the Minister, information and criteria on the various grants they had given.

The Chairman: Or to the Committee.

Mr. Kempling: Or the Committee. It appears to be a sort of Catch-22 situation: you give us the ey and we will do what the hell we please with it, and if you do not like it that is too bad. It is like the advertising business. It seems to me their criteria are yesterday the armpit, today the crotch, tomorrow the world. I wonder what is coming next year.

The Chairman: It is all called "counterculture".

Mr. Kempling: Is that what it is? Thank you, Mr. Chairman.

If you have anyone here from Weights and Measures, I wonder if they could tell me what progress is being made and what they see on metric conversion of scales and so forth. Is there anyone here to advise us on that?

[*Traduction*]

M. Allmand: Je le répète, en tant que ministère, la seule compétence que nous ayons nous est conférée par le Parlement, et cela représente un principe fondamental de la démocratie parlementaire, que le gouvernement . . .

M. Kempling: Je comprends cela.

M. Allmand: . . . et la liberté d'agir en conformité avec les pouvoirs qui lui sont accordés par le Parlement.

Notre ministère est chargé de la mise en vigueur de plusieurs lois statutaires. Si vous prétendiez que des éditeurs ou des écrivains ou des imprimeurs contreviennent à un article de la loi dont nous sommes chargés de surveiller l'application, il est certain que nous ferions enquête. Si vous prétendiez qu'ils ont commis des actes frauduleux aux termes de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions, ou qu'ils ont fait une publicité qui pourrait contrevenir à l'une des lois dont nous sommes chargés de surveiller l'administration, nous serions bien entendu tenus de faire une enquête. Toutefois, et bien que ces questions préoccupent de très près les Canadiens, notre ministère n'a aucune compétence, à ce que je sache, lorsqu'il s'agit de répondre aux accusations de mauvais goût ou d'obscénité—et soit dit en passant, il se peut que d'autres ministères du gouvernement fédéral soient chargés de s'occuper de ces questions—car je n'affirmerai pas que dans son ensemble le gouvernement soit incapable de faire quelque chose. Notre compétence à nous porte sur bon nombre d'autres domaines et nous agirons si les allégations sont soumises à notre attention.

M. Kempling: Je dirais, monsieur le ministre, que c'est ma . . .

M. Allmand: Le sous-ministre me rappelle que, s'il survenait un cas de violation des droits d'auteur, par exemple, ou d'utilisation abusive d'une marque de commerce, nous pourrions intervenir. Mais il s'agit d'une autre question sans rapport avec ce qui est acceptable sur le plan du goût.

M. Kempling: Il faudrait que je vérifie les dossiers, mais je crois savoir que lors d'une réunion récente portant sur le budget du Conseil des arts, les membres de cet organisme ont affirmé n'être pas tenus de fournir des renseignements et des critères de sélection à propos des diverses subventions accordées aux députés ou même au ministre.

Le président: Ou au comité.

M. Kempling: Ou au comité. Il semble que ce soit une situation inextricable: vous nous donnez l'argent et nous en ferons ce que nous voudrons bien en faire, et si cela ne vous plaît pas, tant pis pour vous. Cela ressemble aux entreprises de publicité. Il me semble que leurs ambitions n'ont pas de limites, c'est le monde entier qu'elles visent. Je me demande ce qui nous attend l'année prochaine.

Le président: On appelle tout cela «la contre-culture».

M. Kempling: C'est cela qu'on l'appelle? Merci, monsieur le président.

S'il y avait quelqu'un ici des Poids et Mesures, j'aimerais qu'il puisse me dire quels sont les progrès accomplis, et ce qui se passe dans le domaine de la conversion des balances, etc.

[*Text*]

Mr. Allmand: Mr. McCabe.

The Chairman: Mr. McCabe.

Mr. McCabe: Mr. Chairman, the conversion of scales and meters across the country will obviously, because of limitations on the availability of skilled tradespeople and so on, not be carried out all in one day or all in one month. It is a process that will begin in 1979 and run into 1980. Working with industry and business associations across the country, we have divided the country into regions and set up metric conversion committees under the chairmanship of our Weights and Measures inspectors. We are in the process this year of working out what the plan will be in each region, what the availability will be of tradespeople and the availability of parts and new weighing devices from the manufacturers. We expect that during 1978 we will be in a position, in each of the regions, to indicate the plan for the changeovers, and we expect those plans to be agreed upon by the trade and by businessmen in each of the regions.

Mr. Kempling: Thank you.

Mr. Minister, could you tell me how many academic advisers you have on competition policy? Do you have a group of them across the country?

Mr. Allmand: Do you mean on contract, Mr. Kempling? People who are not civil servants but who are working on contracts on competition policy?

Mr. Kempling: Yes.

Mr. Allmand: I do not know personally, but maybe Mr. Davidson knows.

The Chairman: Mr. Davidson.

Mr. Davidson: Mr. Chairman, we do not have any people on contract advising on the bill. We do, however, have research contracts with a number of academics on specific research topics. In the past, for various periods the ministers of the day have had some academic advisers in the preparation of the different bills that were brought forward revising the Combines Investigation Act, but at the present time we do not have any academics on contract for advice on the bill.

Mr. Kempling: What brought this to mind was a meeting that we both attended in Montreal of the Conference Board. Professor Stanbury of UBC was there, and several others from the academic world, and I wondered if he had come all the way to Montreal from Vancouver to attend a meeting of the Conference Board of Canada on Bill C-13 or C-42, or whatever it was at the time. It seems rather strange that he would come down for a meeting of the Conference Board on that piece of legislation. And there were two or three others.

[*Translation*]

Est-ce qu'il y a quelqu'un ici qui peut nous renseigner là-dessus?

M. Allmand: Monsieur McCabe.

Le président: Monsieur McCabe.

M. McCabe: Monsieur le président, étant donné le petit nombre de travailleurs spécialisés disponibles, la conversion, à l'échelle nationale, des balances et compteurs ne s'effectuera pas en un jour ou même en un mois. Il s'agit d'un processus qui débutera en 1979 et se poursuivra jusqu'en 1980. En collaboration avec des associations industrielles d'hommes d'affaires de tous les coins du Canada, nous avons divisé le pays en régions et établi des comités de conversion métrique présidés par nos inspecteurs des poids et mesures. A l'heure actuelle, nous tentons d'établir en quoi consistera le plan de chaque région, dans quelles mesures les travailleurs spécialisés sont disponibles et dans quelles mesures nous pourrons obtenir les nouvelles pièces et nouveaux appareils de mesure des fabricants. Nous nous attendons à pouvoir, en 1978, faire connaître, dans chacune des régions, le plan relatif aux changements, et nous prévoyons que les représentants des secteurs du commerce et des affaires donneront leur assentiment au document dans chacun des cas.

M. Kempling: Merci.

Monsieur le ministre, pouvez-vous me dire de combien de conseillers universitaires vous disposez dans le domaine de la politique relative à la concurrence? Est-ce qu'il en existe un groupe réparti dans tout le pays?

M. Allmand: Entendez-vous par là des gens qui travaillent pour nous à contrat, monsieur Kempling? Des gens qui ne sont pas des fonctionnaires mais qui, en vertu de contrats, travaillent dans le domaine de notre politique relative à la concurrence?

M. Kempling: Oui.

M. Allmand: Je ne le sais pas personnellement, mais peut-être que M. Davidson lui, le sait.

Le président: Monsieur Davidson.

M. Davidson: Monsieur le président, nous n'avons pas de conseiller contractuel travaillant sur ce projet de loi. Toutefois, nous accordons des contrats de recherche sur des sujets précis à bon nombre d'universitaires. Par le passé, pendant diverses périodes, les ministres consultaient certains universitaires lors de la préparation des divers projets de loi modifiant la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions, mais à l'heure actuelle nous n'avons accordé aucun contrat à des universitaires pour connaître leur avis sur ce projet de loi.

M. Kempling: C'est une réunion du *Conference Board*, tenue à Montréal, et à laquelle nous avons tous les deux assisté, qui m'a fait penser à cela. Le professeur Stanbury de l'Université de Colombie-Britannique y était, ainsi que plusieurs autre du monde universitaire; et je me demandais s'il avait fait le long trajet de Vancouver à Montréal pour assister à une réunion du *Conference Board* du Canada portant sur le Bill C-13 ou C-12, ou un quelconque autre bill. Il me semble plutôt étrange qu'il soit venu assister à une réunion du *Conference Board* portant sur ce projet de loi. Et il y en avait deux ou trois autres.

[*Texte*]

Mr. Allmand: I would like to explain what happened there, because I was very upset at what took place.

• 1045

Just after I was appointed Minister, I was picking up invitations that the previous Minister had had, and one was to attend this full-day meeting by the Conference Board in Montreal on the Competition act; and though not knowing that much about all the details of the law at that time, I agreed to go and to participate in panels and so on.

After a certain period of time, after I had accepted, it came to my attention that the Conference Board, in setting up this full meeting and opening it to the public and the press, had not invited people to be on the panels who supported government revisions to the Competition Act. As a matter of fact they seemed to pick out a lot of people who were well known opponents of revisions in the competition policy, and I wrote—I believe I wrote, and/or telephoned—to Mr. de Cotret complaining that the panels were loaded on one side of the question and that I would really like him, for the sake of fairness and so as to have a good discussion, to have both points of view presented; that I not be the only one there arguing in favour of the bill. So he said he would look into this.

He came back to me and said: "Well, we have already set up our panels and we cannot do much about changing them. But if there are people in the audience who are known to be . . ." —I had, by the way, suggested certain people to be on the panels: one was Mr. Stanbury and there were several others who were known to be strong proponents of reform in our competition laws, and I suggested these names—and he said that we could not put them on the panels but if they were in the audience, he would recognize them during the open discussion and give them a little more time so that they could present this other point of view.

So I got back to some of them and said: "Well, you cannot get on the panels but if you can go to Montreal, if some of you happen to get there, they will give you time to present your points of view". Some of them, of the ones that I had proposed, did get to Montreal, I believe on their own—they all got there on their own—and tried to present their points of view. Where I became very upset was when the audience, on one occasion when Mr. Stanbury got up to give the other point of view, were booing him down after he had spoken about one or two minutes, which I thought was extremely unfair but, in fact, was what I had expected a meeting very heavily loaded on one side of the question would do.

Of course, I publicly stated at the meeting my concern that while the Conference Board had agreed to let these people give their views from the floor, in fact that they were not really given a full and open chance to do so; and I was very upset. But that is why they were there.

[*Traduction*]

M. Allmand: J'aimerais expliquer ce qui s'est passé là, parce que cela m'a beaucoup contrarié.

Aussitôt après avoir été nommé ministre, j'ai participé à des activités auxquelles l'ex-ministre s'était engagé à participer, et l'une d'entre elles était une séance de discussions de toute une journée, organisée par le Bureau des conférences à Montréal, et portant sur la Loi sur la concurrence; bien que ne connaissant pas, à l'époque, la loi dans tous ses détails, j'ai accepté de participer à des tables rondes et à d'autres rencontres.

Un peu après avoir accepté l'invitation, j'ai appris que le Bureau des conférences, qui avait organisé cette réunion et l'avait ouverte au public et à la presse, n'avait pas prévu d'inviter des gens qui favorisaient les modifications apportées par le gouvernement à la Loi sur la concurrence. En fait, ils avaient, semble-t-il, choisi beaucoup de personnes bien connues pour leur opposition à ces mesures. C'est alors que j'ai écrit—je pense avoir écrit, à moins que j'ai téléphoné—à M. de Cotret, pour me plaindre de ce que la composition des panels dénotait un certain parti-pris, et lui disant que j'aimerais vraiment, pour équilibrer le débat et avoir une discussion fructueuse, que les deux points de vue soient présentés. Je ne voulais pas être la seule personne favorable au bill. Il m'a donc répondu qu'il examinerait la question.

Un peu plus tard, il m'annonce que les tables rondes sont déjà constituées et qu'elles ne peuvent être modifiées. Toutefois, si certains membres de l'auditoire qui sont connus pour leur . . . au fait, j'avais proposé que certaines personnes fassent partie des tables rondes; une d'elles était M. Stanbury, et il y avait plusieurs autres, connues pour leur opinion en faveur de la révision des lois sur la concurrence. Il m'a donc dit que ces personnes ne pourraient faire partie des tables rondes, mais que, si elles se trouvaient dans l'auditoire, il leur céderait la parole au cours de la période de discussion libre et leur accorderait un peu plus de temps, afin qu'elles puissent présenter leur point de vue.

J'ai donc communiqué avec certaines de ces personnes et leur ai dit: «Vous ne pouvez pas faire partie des tables rondes, mais si vous pouvez vous rendre à Montréal, si vous réussissez à y parvenir, les organisateurs vous accorderont le temps nécessaire pour présenter votre point de vue». Certaines de ces personnes ont réussi à aller à Montréal, à leurs propres frais si je ne m'abuse—elles y sont toutes allées à leurs propres frais—et ont essayé de présenter leur point de vue. Je me suis toutefois nettement fâché lorsque l'auditoire, alors que M. Stanbury s'était levé pour présenter son point de vue, s'est mis à le huer au bout de deux minutes, chose que j'ai trouvé extrêmement injuste mais à laquelle, en fait, je m'étais attendu de la part d'un auditoire extrêmement partiel.

Bien sûr, j'ai déclaré publiquement au cours de la réunion que, bien que le Bureau des conférences soit convenu de laisser ces personnes exprimer leur point de vue, elles n'avaient en fait pas eu vraiment la possibilité de le faire et que j'en étais extrêmement mécontent. Mais c'est pour cela qu'elles étaient là.

[*Text*]

Mr. Kempling: But they were not paid out of your budget?

Mr. Allmand: No, not one cent.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister.

Monsieur Marceau.

M. Marceau: Monsieur le ministre, vous avez déjà exprimé votre intérêt et votre désir de participer à une nouvelle stratégie alimentaire. Vous avez mentionné qu'il serait possible, à l'aide de cette nouvelle stratégie, d'avoir en abondance des produits nutritifs à des prix raisonnables. Pourriez-vous me préciser brièvement ce que vous entendez par une possibilité qui m'apparaît très lointaine d'avoir une abondance de produits nutritifs à des prix raisonnables dans un délai qui serait relativement court.

Et ma deuxième question: pouvez-vous m'expliquer les raisons des objections que vous avez reçues de la part du gouvernement du Québec qui ne semble pas, encore une fois, laisser le gouvernement fédéral jouer un rôle prédominant dans ce domaine-là. En fait, si ce n'est pas le cas, quelle est la réaction ou les motifs de la réaction du Québec vis-à-vis les propositions que vous avez faites concernant la stratégie alimentaire?

M. Allmand: Alors, une fois de plus, le jeu des restrictions concernant l'alimentation est un champ de juridiction qui est très très mixte. Tous les gouvernements, fédéral ou provinciaux, ont un ministère de l'agriculture, un ministère de la consommation. Alors, il est absolument nécessaire que les deux niveaux de gouvernement collaborent pour la production et la distribution de la nourriture au Canada.

• 1050

Maintenant, comme vous le savez, nous avons eu trois paliers de discussion, trois grandes réunions, tout d'abord la conférence fédérale-provinciale sur l'alimentation à laquelle participaient cinq ministères fédéraux, y compris le nôtre, deuxièmement, une conférence de trois jours avec les grandes associations impliquées dans les chaînes alimentaires et finalement, une conférence générale avec des individus de tous les niveaux, des producteurs, des cultivateurs, des pêcheurs, des distributeurs, et ainsi de suite, jusqu'aux consommateurs. Il y a eu beaucoup de recommandations à la suite de cette conférence et nous sommes maintenant en train d'analyser ces recommandations et de planifier la mise en œuvre de ces recommandations.

Maintenant, vous aviez une question précise, vous vouliez savoir comment on pouvait partager. J'ai avec moi aujourd'hui M. Hiscocks qui est notre expert en alimentation. Moi-même, je ne suis pas très au courant des mesures qu'on a prises mais peut-être M. Hiscocks pourrait-il répondre à cette question.

The Chairman: Mr. G. Hiscocks, Senior Advisor on Food Policy.

Mr. G. Hiscocks (Senior Advisor on Food Policy, Department of Consumer and Corporate Affairs): If I can reply in English . . .

Mr. Marceau: Yes, this is your right, sir.

Mr. Hiscocks: Thank you.

[*Translation*]

M. Kempling: Mais elles n'ont pas été payées sur votre budget?

M. Allmand: Nous ne leur avons pas versé un seul cent.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Mr. Marceau.

Mr. Marceau: Mr. Minister, you have already stated your interest and your desire to participate in the development of a new food strategy. You mentioned that this new strategy would make it possible to have an abundance of food products at reasonable prices. Could you briefly tell me what you mean by an abundance of food products, at reasonable prices, within a relatively short term? This seems to me to be a very remote possibility.

As for my second question, I wonder if you could explain the reasons underlying the objections of the Government of Quebec. Once more, it seems this government plays a predominant role in this field. In fact, if that is not the reason, what are the motives behind Quebec's reaction towards your proposition concerning the food strategy?

Mr. Allmand: Again, I stress that the field of food restrictions is subjected to very mixed jurisdictions. All the governments, whether federal or provincial, have an agriculture department and a consumers department. It is therefore absolutely imperative that both levels of government co-operate for the production and distribution of food in Canada.

Now, as you know, we have had three stages of discussion through three large meetings. First of all, there was the Federal-Provincial Conference on Food, with the participation of five federal departments, including ours. Secondly, there was a three day conference with the large associations involved in food distribution. Finally, there was a general conference with individuals at all levels, producers, farmers, fishermen, distributors, and so on, including consumers. There were many recommendations that flowed from that conference, and we are now in the process of analysing these recommendations and of planning their implementation.

You also asked a specific question on the way of sharing the task. Mr. Hiscocks, who is our expert on food matters is with us today. I myself am not quite aware of follow-up actions that have been taken, but maybe Mr. Hiscocks could answer this question.

Le président: Monsieur G. Hiscocks, Conseiller principal en politique alimentaire.

M. G. Hiscocks (Conseiller principal en politique alimentaire, ministère de la Consommation et des Corporations): Si je peux répondre en anglais . . .

M. Marceau: Oui, c'est votre droit, monsieur.

M. Hiscocks: Merci.

[*Texte*]

As far as the follow-up to the Food Strategy Conference is concerned, as Mr. Allmand has explained, a lot of departments are involved—at least five within the federal government. It is necessary for us to analyse the wide range of recommendations that each of the workships made at the Food Strategy Conference and to look at the many briefs we received. There are the formal briefs received at the Ministers' discussion and we have received almost 100 other briefs from many organizations—ranging very widely from producers, to consumers, to scientific and professional people. We are looking at all those, and will be meeting at various levels interdepartmentally to make sets of specific recommendations to ministers—both separately and jointly—as to precisely what we will be doing as an ongoing program.

At the same time, of course, some particular things that were discussed are going forward as part of ongoing government policy, ongoing activities.

Mr. Allmand: What about Mr. Marceau's specific question about one of our aims being to provide an abundance of food at reasonable prices? I know that is a very general question and it comes down to many minor actions, or subactions, but could you say anything about his specific question?

Mr. Hiscocks: The ongoing activities are designed—particularly in the Department of Agriculture, but in the Department of Fisheries, too—to ensure that there are adequate supplies of food grown in this country and processed in this country. It is our concern, in the Department of Consumer and Corporate Affairs, that those supplies not only are coming forward but that there is a minimum of restriction on imported supplies, so that there are available other sources of supplies.

• 1055

In terms of the particular question of the prices, in general the position is to minimize, as far as possible, the general inflation that is affecting not only farm production costs but processing costs and delivery and retailing costs, but again, to make sure that policies are not introduced or amended which will, in fact, increase prices further. There is a limit to which one can do this. Farmers and fishermen must cover their own costs and must have adequate living, and so must the other parts of the food distribution system, but as far as our ongoing developments are taking place, decisions are reached and recommendations are made that will keep those price increases to the minimum.

The Chairman: Thank you, Mr. Hiscocks. Monsieur Marceau. Une dernière question.

M. Marceau: Monsieur le ministre, je pense que, dans votre ministère comme c'est le cas dans d'autres ministères, vous avez un rôle à jouer dans le domaine de l'unité nationale.

Votre ministère en est quand même un de services. Êtes-vous conscient, je suis sûr que vous l'êtes mais j'aimerais que vous

[*Traduction*]

En ce qui a trait aux mesures qui ont suivi la Conférence sur la stratégie alimentaire, comme l'a expliqué M. Allmand, beaucoup de ministères sont concernés; il y en a au moins cinq au sein du gouvernement fédéral. Il nous faut analyser le vaste éventail de recommandations formulées par chacun des ateliers de la Conférence sur la stratégie alimentaire et étudier les nombreux mémoires que nous avons reçus. Il y a les mémoires officiels reçus lors de la discussion des ministres; nous en avons également reçu environ 100 autres provenant de nombreux organismes en partant des producteurs, jusqu'aux consommateurs, en passant par les scientifiques et les professionnels. Nous étudions tous ces documents et nous comptons tenir plusieurs réunions interministérielles à divers niveaux afin de présenter aux ministres—tant séparément que conjointement—des recommandations précises sur le déroulement éventuel du programme permanent.

Bien sûr, en même temps, certaines choses précises qui ont fait l'objet de discussions seront avancées dans le cadre de la politique permanente du gouvernement, de ses activités permanentes.

M. Allmand: Qu'en est-il de la question précise de M. Marceau au sujet de notre ambition de fournir des aliments en abondance à des prix raisonnables? Je sais qu'il s'agit là d'une question très générale et qu'elle se traduit par de nombreuses mesures mineures, mais pourriez-vous répondre à cette question précise?

M. Hiscocks: Les activités permanentes sont conçues—notamment au ministère de l'Agriculture, mais également au ministère des Pêches—de manières à assurer l'existence de réserves adéquates d'aliments produits et transformés au Canada. Au ministère de la Consommation et des Corporations nous nous préoccupons non seulement de la constitution de ces réserves mais également du fait qu'il y ait le moins de restrictions possibles sur les produits importés, afin que d'autres sources d'alimentation soient disponibles.

Pour ce qui est de la question précise des prix, notre position consiste, en général, à minimiser autant que possible l'inflation générale qui touche non seulement les coûts de production agricole mais également les coûts de transformation, de livraison et de vente au détail, en vue, encore une fois, d'assurer que les politiques nouvelles ou modifiées n'entraînent pas une augmentation supplémentaire des prix. Il y a toutefois une limite à cela. Les agriculteurs et les pêcheurs doivent recouvrer leurs frais et vivre adéquatement, et cela vaut également à tous les échelons du système de distribution alimentaire. Toutefois, pour ce qui est de nos réalisations en cours, nous en arrivons à des décisions et à des recommandations qui sauront réduire au minimum les augmentations de prix.

Le président: Merci, monsieur Hiscocks. Mr. Marceau, for a last question.

Mr. Marceau: Mr. Minister, I believe that your department, not unlike some other departments, has to play a certain role in the field of national unity.

Yours is a service department. Are you aware—I am sure you are, but I would like you to say so—of the necessity of

[*Text*]

me le disiez, du fait qu'il est important de faire réaliser aux Canadiens et aux Québécois que les objectifs de votre ministère sont de donner de meilleurs services, des services égaux, à travers le Canada, et que cela nécessite des perceptions de fond à travers le Canada? Quelle est votre conception de l'importance du rôle que joue votre ministère dans le débat actuel sur l'unité nationale?

M. Allmand: Oui, comme Québécois, député du Québec et ministre représentant un comté du Québec, je suis bien conscient de ce problème.

Nous avons fait un sondage, dans notre ministère, il y a quelques mois, concernant la visibilité de notre ministère partout au Canada. Malheureusement, notre «visibilité» était un peu basse dans la province de Québec. Pour une raison quelconque, les gens ne savent pas que nous sommes là. Notre ministère, de même que plusieurs autres, a décidé d'entreprendre une campagne en vue de familiariser les gens du Québec avec le bon travail que nous faisons. Je ne sais pas exactement combien de fonctionnaires et de personnes nous avons au Québec, mais nous en avons un grand nombre qui ont du travail important. Il est important que les gens sachent que nous sommes là, prêts à les aider. C'est une des raisons pour lesquelles, quand l'Association des consommateurs du Canada, sa section du Québec, a demandé un octroi pour faire des représentations au sujet de la requête de Bell Canada, j'étais prêt à les assister. Parce que je veux aider les consommateurs du Québec et protéger leurs intérêts.

Nous avons aussi un programme, cet été, qui touchera beaucoup d'étudiants. Nous avons l'intention, cet été, avec un groupe d'étudiants du Québec, de former des équipes afin d'aller partout, dans les grands centres d'achat, rencontrer les consommateurs et les commerçants. Je ne sais pas exactement combien. or how many students on the summer program will we have in Quebec, Mr. Bardon? This summer program will give employment to students and also help to increase our visibility in Quebec.

The Chairman: Mr. Baron, Assistant Deputy Minister, Field Operation.

Mr. H. D. Bardon (Assistant Deputy Minister, Field Operations, Department of Consumer and Corporate Affairs): Thank you, Mr. chairman. Through you to the Minister, in the Food Talk projects we have 11 in Quebec with 63 jobs, and in the CCA in Action, or largest, we have 10 in total, of which 6 are in Quebec.

Mr. Allmand: Ten what?

Mr. Bardon: Ten action projects across three provinces, of which six are in Quebec, and a total of 42 students in Province of Quebec. The number of students we have hired in that particular program is 70, so the majority is in Quebec.

The Chairman: Thank you, Mr. Bardon.

Mr. Brisco, I would allow you two questions if you want to take the last five minutes.

Mr. Brisco: I have two short ones. The first is to ask the Minister what percentage of increase he has had in . . . Frankly, I have not examined the estimates closely.

[*Translation*]

getting Canadians and Quebecers to realize that the objectives of your department are to give a better service, equal service throughout Canada, and that, to this end, money is collected throughout Canada? What is your perception of the important role played by your department in the present debate on national unity?

Mr. Allmand: Yes, as a Quebecer, a member of Parliament from Quebec, and Minister representing a Quebec riding, I am quite aware of this problem.

Our department ran a survey, a few months ago, on its "visibility" throughout Canada. Unfortunately, our "visibility" was rather low in the province of Quebec. For some reason, people are not aware of our existence. Our department as well as several others have decided to start a campaign in order to familiarize people within Quebec with the good work that we accomplish. I do not know exactly how many public servants we have in Quebec, but we do have a large number of them who accomplish important work. It is imperative that people know that we are here and that we are willing to help them. This is one of the reasons why the Quebec section of the Consumers Association of Canada requested a grant to make representations concerning the Bell Canada price increases, I was willing to assist them. Indeed, I do want to help Quebec consumers and protect their interests.

We also have a program for the summer which will affect a large number of students. This summer, in co-operation with a group of Quebec students, we intend to form teams which will go in all large shopping centres to meet consumers and merchants. I do not know exactly how many. Combien d'étudiants le programme d'été touchera-t-il au Québec, monsieur Bardon? Ce programme d'été fournira de l'emploi à des étudiants et aidera également à propager notre nom au Québec.

Le président: Monsieur Bardon, sous-ministre adjoint, opérations extérieures.

M. H. D. Bardon (Sous-ministre adjoint, Opérations extérieures, ministère de la Consommation et des Corporations): Merci, monsieur le président. Nous avons 11 projets «Parlons alimentation» au Québec, ce qui représente 63 emplois, et dans le projet de l'ACC, qui est le plus important, nous en avons 10 en tout, dont six au Québec.

M. Allmand: Dix quoi?

M. Bardon: Dix projets d'action dans trois provinces, dont six sont au Québec, ce qui représente un total de 42 étudiants pour le Québec. Le nombre total d'étudiants que nous avons engagés en vue de ce programme précis est de 70; la majorité d'entre eux se trouvent donc au Québec.

Le président: Merci, monsieur Bardon.

Monsieur Brisco, je vous permets de poser deux questions, si vous voulez prendre les cinq dernières minutes.

M. Brisco: J'ai deux brèves questions. J'aimerais d'abord demander au ministre quel est le pourcentage d'augmentation

[*Texte*]

Mr. Kempling: Thirty percent since 1977.

Mr. Brisco: In administration costs?

Mr. Allmand: Pardon me?

Mr. Brisco: In this fiscal year, what increase have you had over last year in your internal administration costs?

Mr. Allmand: I will have my financial man answer that, but before I do I want to point out that our budget has gone down this year from last year, and so have our man-years. I point that out because we are doing our job in following the government's program of restraint. We really have been laying it on and you will note that in the estimates we have made a decrease both in money and in man-years. In man years, excuse me.

• 1100

The Chairman: Mr. Murray.

Mr. K. R. Murray (Director General, Finance and Administration Directorate, Department of Consumer and Corporate Affairs): I would just point out that our man-years, as the Minister has noted, Mr. Chairman, have reduced by 12 in the 1978-79 main estimates. Our total departmental expenditures are up by $5,093,000, which is a 6.8 per cent increase. In the area of administration of the department per se there is no increase in the man-years in 1978-79 estimates, and there is an increase of $525,000, a 3.5 per cent increase, which would be less than is required just to handle the normal salary increases.

The Chairman: Mr. Brisco, this will be your last question. It is eleven o'clock.

Mr. Brisco: I just asked my last question, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you.

Gentlemen, I want to thank the Minister and his officials for coming to this meeting today. I want to thank you all for being here.

I want to advise you that the next meeting of the Committee will be held on Friday morning at which time The Canadian Society for Clinical Investigation, the Canadian Federation of Biological Societies and the Canadians for Health Research will be here on the estimates of the Medical Research Council.

This meeting is adjourned.

[*Traduction*]

enregistrée . . . franchement, je n'ai pas examiné les prévisions budgétaires de très près.

M. Kempling: Trente pour cent depuis 1977.

M. Brisco: Des frais d'administration?

M. Allmand: Pardon?

M. Brisco: Au cours de cette année financière, quelle a été votre augmentation des frais d'administration interne par rapport à l'an dernier?

M. Allmand: Je vais demander à mon expert financier de répondre à cela, mais j'aimerais signaler d'abord que, par rapport à l'an dernier, notre budget et nos années-hommes ont diminué. Je le signale parce que nous respectons le programme gouvernemental de restriction. Nous avons vraiment insisté là-dessus. Vous remarquerez dans les prévisions budgétaires que nous avons diminué les crédits et aussi les années-hommes. Les années-hommes, pardon.

Le président: Monsieur Murray.

M. K. R. Murray (Directeur général, Direction des finances et de l'administration, ministère de la Consommation et des Corporations): Je veux simplement insister sur le fait que le nombre d'années-hommes, comme le ministre l'a indiqué, a été diminué de 12 dans les prévisions budgétaires de 1978-1979. Les dépenses totales du ministère augmentent de $5,093,000, soit de 6.8 p. 100. Pour ce qui est de la stricte administration du ministère, il n'y a pas eu d'augmentation dans les années-hommes entre 1978-1979, cependant, le budget subit une augmentation de $525,000 ou de 3.5 p. 100, ce qui ne représente même pas la hausse normale des traitements.

Le président: Ce sera votre dernière question, monsieur Brisco. Il est 11 heures.

M. Brisco: C'était justement ma dernière question, monsieur le président.

Le président: Merci.

Messieurs, je tiens à remercier le ministre ainsi que ses collaborateurs d'avoir bien voulu être des nôtres ce matin. Je remercie également tous les autres qui ont assisté à la réunion.

Je vous signale que la prochaine séance du comité se tiendra vendredi matin. Les témoins seront les représentants de la Canadian Society for Clinical Investigation, de la Canadian Federation of Biological Societies, et de la Canadians for Health Research. Les prévisions budgétaires à l'étude seront celles du Conseil des recherches médicales.

La séance est levée.

Third Session
Thirtieth Parliament, 1977-78

Troisième session
de la trente-huitième législature, 1977-1978

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 13

Friday, May 5, 1978

Chairman: Mr. Jean-Robert Gauthier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 13

Le vendredi 5 mai 1978

Président: M. Jean-Robert Gauthier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Health, Welfare and Social Affairs

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Santé, du bien-être social et des affaires sociales

RESPECTING:

Main Estimates 1978-79: Votes 55 and 60—
Medical Research Council under PRIVY COUNCIL
HEALTH AND WELFARE

CONCERNANT:

Budget des crédits 1978-1979: crédits 55 et 60—
Conseil de recherches médicales sous la rubrique
CONSEIL PRIVÉ and SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class
Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to:
Printing and Publishing,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie et Édition,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From the Department of Consumer and Corporate Affairs:

Mr. R. M. Davidson, Senior Deputy Director, Competition Policy Bureau;

Mr. M. McCabe, Assistant Deputy Minister, Consumer Affairs Bureau;

Mr. G. Hiscocks, Senior Advisor on Food Policy;

Mr. H. D. Bardon, Assistant Deputy Minister, Field Operations;

Mr. K. R. Murray, Director General, Finance and Administration Directorate.

Du ministère de la Consommation et des Corporations:

M. R. M. Davidson, premier sous-directeur, Bureau de la politique de concurrence;

M. M. McCabe, sous-ministre adjoint, Bureau de la consommation;

M. G. Hiscocks, conseiller principal en politique alimentaire;

M. H. D. Bardon, sous-ministre adjoint, Opérations extérieures;

M. K. R. Murray, directeur général, Direction générale, finances et administration.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 13

Friday, May 5, 1978

Chairman: Mr. Jean-Robert Gauthier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 13

Le vendredi 5 mai 1978

Président: M. Jean-Robert Gauthier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Health, Welfare and Social Affairs

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Santé, du bien-être social et des affaires sociales

RESPECTING:

Main Estimates 1978-79: Votes 55 and 60—Medical Research Council under NATIONAL HEALTH AND WELFARE

CONCERNANT:

Budget principal 1978-1979: crédits 55 et 60—Conseil des recherches médicales sous la rubrique SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Third Session of the
Thirtieth Parliament, 1977-78

Troisième session de la
trentième législature, 1977-1978

26369—1

STANDING COMMITTEE ON HEALTH, WELFARE AND SOCIAL AFFAIRS

Chairman: Mr. Jean-Robert Gauthier
Vice-Chairman: Mr. Gilles Marceau

Messrs.

Appolloni (Mrs.)	Dinsdale
Brisco	Halliday
Caouette (*Villeneuve*)	Harquail
Clermont	Howie
Corbin	Lajoie

COMITÉ PERMANENT DE LA SANTÉ, DU BIEN-ÊTRE SOCIAL ET DES AFFAIRES SOCIALES

Président: M. Jean-Robert Gauthier
Vice-président: M. Gilles Marceau

Messieurs

McGrath	Robinson
Orlikow	Roy (*Laval*)
Philbrook	Rynard
Railton	Yewchuk—(20)

(Quorum 11)

Le greffier du Comité
Richard Rumas
Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65(4)(*b*)

On Thursday, May 4, 1978:

Mr. Rynard replaced Mr. Kempling;

Mr. Howie replaced Mr. Grafftey;

Mr. Orlikow replaced Mr. Rodriguez.

Conformément à l'article 65(4)*b*) du Règlement

Le jeudi 4 mai 1978:

M. Rynard remplace M. Kempling;

M. Howie remplace M. Grafftey;

M. Orlikow remplace M. Rodriguez.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from Printing and Publishing, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Imprimerie et Édition, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

FRIDAY, MAY 5, 1978
(14)

[*Text*]

The Standing Committee on Health, Welfare and Social Affairs met at 9:34 o'clock a.m. this day, the Chairman, Mr. Jean-Robert Gauthier, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Gauthier (*Ottawa-Vanier*), Halliday, Marceau, Orlikow, Philbrook and Yewchuk.

Witnesses: From the Canadian Society for Clinical Investigation: Dr. Henry G. Friesen, President; Dr. David Z. Levine, Secretary, Science Policy Committee. *From the Canadian Federation of Biological Societies*: Dr. Neil Madsen, President. *From Canadians for Health Research*: Mr. Jack Greenstein.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Wednesday March 1, 1978 relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1979 (*See Minutes of Proceedings, Tuesday, April 4, 1978, Issue No. 6*).

On Votes 55 and 60—Medical Research Council under National Health and Welfare.

The witnesses made statements and answered questions.

At 11:01 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE VENDREDI 5 MAI 1978
(14)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales se réunit aujourd'hui à 9 h 34 sous la présidence de M. Jean-Robert Gauthier (président).

Membres du Comité présents: MM. Gauthier (*Ottawa-Vanier*), Halliday, Marceau, Orlikow, Philbrook et Yewchuk.

Témoins: De la Société canadienne de recherches cliniques: M. Henry G. Friesen, président; M. David Z. Levine, secrétaire, Comité de la politique de science. *De la Fédération canadienne des sociétés de biologie*: M. Neil Madsen, président. *Des Canadiens pour la recherche médicale*: M. Jack Greenstein.

Le Comité poursuit l'étude de son ordre de renvoi du mercredi 1er mars 1978 portant sur le Budget principal pour l'année financière se terminant le 31 mars 1979 (Voir procès-verbal du mardi 4 avril 1978, fascicule nº 6).

Crédits 55 et 60—Conseil des recherches médicales sous la rubrique Santé nationale et Bien-être social.

Les témoins font des déclarations et répondent aux questions.

A 11 h 01, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Richard Rumas

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)
Friday, May 5, 1978

• 0937

[*Text*]

The Chairman: Order. Good morning, ladies and gentlemen, this morning we have with us two witnesses from the Canadian Society for Clinical Investigation, Dr. Henry G. Friesen, President and Dr. David Z. Levine, Secretary, Science Policy Committee; from the Canadian Federation of Biological Societies we have Dr. Neil Madsen, President, and from Canadians for Health Research, Mr. Jack Greenstein, President.

We have already agreed that our witnesses will present an opening statement of about 13 to 14 minutes, and then we will proceed with questioning.

Therefore, I would invite, as our first witness, Dr. David Levine, Secretary, Science Policy Committee. Dr. Levine.

Dr. David Z. Levine (Secretary, Science Policy Committee, Canadian Society for Clinical Investigation): Thank you. Mr. Chairman, honourable members, ladies and gentlemen in the audience, my name is David Levine and I represent the Canadian Society for Clinical Investigation in my capacity as Secretary of its Science Policy Committee. I am affiliated with the University of Ottawa and the Ottawa General Hospital. A côté de moi se trouve le docteur Henry Friesen, de l'université du Manitoba, qui est président de la Société canadienne de recherches cliniques. Le docteur Friesen et moi avons décidé de présenter un mémoire commun.

Tout d'abord, la Société canadienne de recherches cliniques exprime sa gratitude à monsieur le président et aux membres du comité de nous avoir donné l'occasion de présenter nos vues.

The Canadian Society for Clinical Investigation wishes at this time, once again, to acknowledge the support of the Government of Canada which has provided long support for medical research in the past decade. The Medical Research Council must, as an agency of government, also be applauded by all Canadians. The devotion of its past President, the late Dr. G. Malcolm Brown, will never be forgotten. The interim President, Dr. Jean de Margerie, has served faithfully in these difficult times, as has the staff of the Medical Research Council. Finally, the Canadian Society for Clinical Investigation wishes to congratulate the Honourable Madame Monique Bégin and her Cabinet colleagues on the designation of Dr. René Simard as the new President.

It is now appropriate that I remind the Committee, Mr. Chairman, what the Canadian Society for Clinical Investigation does. We are a national organization made up of over five hundred physicians, who, in addition to caring for patients, also conduct the major portion of clinical research in this country. Our members have been quick to introduce and apply the best in medical science to the prevention and treatment of diseases which affect us all. A good deal about our activities can be found in the *Minutes of the Proceedings and Evidence* of this Standing Committee on Health, Welfare and Social

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)
Le vendredi 5 mai 1978

[*Translation*]

Le président: A l'ordre. Bonjour, mesdames et messieurs. Ce matin, nous accueillons deux témoins de la Société canadienne de recherches cliniques, le Dr Henry G. Friesen, président, et le Dr David Z. Levine, secrétaire du Comité de la politique scientifique; de la Fédération canadienne des sociétés de biologie, nous accueillons le Dr Neil Madsen, président, et Des Canadiens pour la recherche médicale, M. Jack Greenstein, président.

Nous avons convenu que nos témoins feront un exposé préliminaire d'environ 13 à 14 minutes, avant que nous ne passions aux questions.

J'inviterais donc notre premier témoin le Dr David Levine, secrétaire du Comité de la politique scientifique, à prendre la parole.

M. David Z. Levine (secrétaire, Comité de la politique scientifique, Société canadienne de recherches cliniques): Merci. Monsieur le président, honorables députés, mesdames et messieurs. Mon nom est David Levine et je représente la Société canadienne de recherches cliniques en tant que secrétaire de son Comité de la politique scientifique. Je travaille à l'Université d'Ottawa et à l'hôpital Général d'Ottawa.Sitting beside me is Mr. Henry Friesen, from the University of Manitoba, who is the Chairman of the Canadian Society of Clinical Investigation. Dr. Friesen and I have decided to present a joint brief.

First of all, the Canadian Sociéty for Clinical Investigation wishes to express its gratitude to the Chairman and the members of the Committee for having given us this opportunity of making known our point of view.

Encore une fois à cette occasion, la Société Canadienne de Recherches Cliniques désire souligner l'aide que le Gouvernement du Canada a fournie à la recherche médicale au cours de la dernière décade. De même, tous les Canadiens doivent être reconnaissants au Conseil des recherches médicales en tant qu'agence du gouvernement. Le dévouement de son ancien président, feu le docteur G. Malcolm Brown n'est pas près d'être oublié. Le président intérimaire, le docteur Jean de Margerie, de même que le personnel du Conseil des Recherches Médicales, ont servi fidèlement en ces temps difficiles. Finalement, la Société Canadienne de Recherches Cliniques désire féliciter l'honorable Madame M. Bégin et ses collègues du Cabinet pour la nomination du docteur René Simard en tant que nouveau président.

Il m'apparaît opportun de rappeler maintenant aux membres du Comité, M. le Président, ce que fait la Société Canadienne de Recherches Cliniques. Nous sommes une organisation nationale de plus de 500 médecins qui, en plus de s'occuper de leurs patients, sont les artisans de la majeure partie de la recherche clinique au Canada. Les membres de notre association ont rapidement appliqué le meilleur de la science médicale à la prévention et au traitement des maladies qui nous affectent tous. De nombreux renseignements sur nos activités se trouvent dans les comptes rendus et procès-verbaux

[*Texte*]

Affairs. Because of these previous representations, I will try to avoid duplication.

• 0940

Some examples of what has been accomplished for Canada by Canadian medical researchers seem worthy of note at this time.

In Winnipeg, Dr. Bruce Chown of the University of Manitoba, Department of Pediatrics, has made important contributions to the treatment of Rh disease of the newborn. Dr. Chown and his colleagues have been responsible for saving the lives of hundreds of Canadian babies by rapid diagnosis and new therapy of this disease. This research, you should note, started in 1944 and was not brought to fruition until 1968.

Also in Winnipeg can be found Dr. Friesen, who has pioneered our understanding of the hormone, prolactin, which is vitally important in child bearing, as well as in other bodily functions. This research has shed light on pregnancy, infertility and female contraception. In the next decade there is no doubt that hundreds of Canadian women will be able to experience the joys of motherhood, rather than remain barren.

Mr. Chairman, I have left with the Clerk copies of the *University of Manitoba Medical Journal,* a special issue devoted to research in that faculty of medicine. In it you will find more complete descriptions of the work that is going on there. I think you should also know, sir, that there is no doubt that similar volumes could be written about research in every other Canadian medical school.

A Québec, nous trouvons le docteur Dussault à l'Université Laval, qui a fait un travail de pionnier dans la détection précoce de l'insuffisance thyroïdienne chez les nouveau-nés. Sans traitement immédiat, ces bébés vont souffrir de lésions cérébrales, de retard mental, et sont condamnés à vivre en institution. Grâce aux recherches du docteurs Dussault, un diagnostique et un traitement immédiats sont possibles, et l'on prévient les lésions cérébrales. The cost savings to government are enormous, but they are equalled by the emotional rewards to the parents of a treated child.

Finally, Mr. Chairman, I would like to mention a recent multicentre study, headed by Dr. Barnett at the University of Western Ontario in London, which showed that ingestion of aspirin is of important benefit in certain types of strokes.

Thus, Mr. Chairman, clinical research in Canada is a very real issue for Canadian babies and adults from coast to coast.

Mr. Chairman, I have indicated some of the ways in which research has advanced. Now I would like to be very specific about ways in which research effort is being halted. Specifical-

[*Traduction*]

de ce Comité permanent de la Santé, du Bien-être et des Affaires Sociales du 2 avril 1974 (volume nº 5) et du 28 mai 1976 (volume nº 62). Considérant que des représentations antérieures ont déjà été éditées, je vais essayer d'éviter des répétitions.

Il nous paraît valable de souligner à titre d'exemple ce qui a été accompli pour le Canada par des chercheurs médicaux canadiens.

Le docteur Bruce Chown de l'Université du Manitoba à Winnipeg, Département de pédiatrie, a fait d'importantes contributions au traitement de la maladie Rhésus du nouveau-né. Le docteur Chown et ses collègues ont sauvé les vies de centaines de bébés canadiens grâce à un diagnostic rapide et une nouvelle thérapeutique de cette maladie. Notons que cette recherche commencée en 1944 n'a porté ses fruits qu'à partir de 1968.

Également à Winnipeg, à l'Université du Manitoba nous trouvons le docteur H. G. Friesen qui a été un pionnier dans le développement de nos connaissances concernant l'hormone prolactine, d'une importance vitale durant la grossesse de même que dans d'autres situations. Cette recherche a également apporté de nouvelles connaissances sur la grossesse, l'infertilité et la contraception. Au cours de la prochaine décennie il fait peu de doute que des centaines de femmes canadiennes pourront jouir de l'expérience de la maternité plutôt que de demeurer stériles, grâce aux contributions de cette recherche.

M. le Président, j'ai déposé auprès du greffier des copies du Journal Médical de l'Université du Manitoba. Il s'agit d'un numéro spécial consacré à la recherche dans cette faculté de médecine. Vous y trouverez non seulement des références aux travaux du docteur Chown et du docteur Friesen mais également sur beaucoup d'autres projets d'importance pour tous les Canadiens. Il n'y a bien sûr aucun doute que des ouvrages similaires pourraient être écrits sur la recherche dans toutes les autres facultés de médecines canadiennes.

In Quebec, we have Dr. Dussault, from Laval University, who has pioneered early detection of thyroid gland decifiencies in new-borns. Without immediate treatment, these children would suffer from brain damage and mental retardation; they would be condemned to a life in an institution. Dr. Dussault's research has made possible an immediate diagnostic and treatment, thus preventing brain damage. L'épargne ainsi réalisée est immense et n'a d'égale que la joie des parents d'un enfant traité.

Enfin M. le Président, j'aimerais mentionner une recherche impliquant différents Centres, dirigée par le docteur Barnett de l'Université de Western Ontario à London, recherche qui démontre que l'administration d'aspirine a des effets bénéfiques dans certains cas d'attaques cérébrales.

Ainsi, M. le Président, la recherche clinique au Canada est d'une réelle importance pour les bébés et les adultes canadiens d'une côte à l'autre.

M. le Président, j'ai indiqué quelques-uns des domaines dans lesquels la recherche a progressé. Maintenant j'aimerais envisager spécifiquement les domaines dans lesquels les efforts de

[*Text*]

ly, I would like to relate to you the current situation of medical research funding today, particularly as it has been cut back as a consequence of the current Medical Research Council budget. The appropriateness of the Medical Research Council budget of $60,002,000 is, we understand, the specific issue with which you are concerned.

In the current granting year, about 167 highly qualified medical researchers making new grant applications have been unsuccessful. About 32 excellent investigators asking for funds to continue their work have had notices indicating that they must terminate their research in a few months. These 200 new or renewal applications are not all the projects considered worthy of funding. No, these are among the very best. In comparison with past funding practices where, in fact, there were always some good investigators who could not be funded, this year there are more of these than in the past. Further, some of the new applicants who did find funds were made to suffer an additional cutback. In order to reserve these measures which were restricted because of the current Medical Research Council budget, an additional $3.75 million is needed. Note carefully, Mr. Chairman, this means that 200 qualified Canadian researchers, many of whom have given up medical practice at personal sacrifice, are denied the opportunity to serve Canada after years of expensive training.

Let us now turn to equipment, an indispensable part of modern medical research. Requests for large pieces of equipment by our best investigators were carefully screened. Awarrds totalling $1.2 million were recommended for the very best investigators after the November and March Medical Research Council competitions, but only three were made to newly appointed faculty. In the next two major equipment competitions, a shortfall of an additional $1 million is anticipated.

Finally, let us turn to the development grants program. The Medical Research Council has recognized that one of the impediments to the development of research in a number of health professional schools has been the difficulty in obtaining the assurance of salary support needed to permit recruitment of new faculty. As a result, the Medical Research Council has extended the provisions of its Development Grant Program to permit longer periods of salary support for new faculty members at schools eligible for such grants. The Medical Research Council is determined to assist in reducing the disparity of the research effort of health professional schools across the country. The Canadian Society for Clinical Investigation feels strongly that the Government of Canada never lose sight of the value of medical research to local communities across Canada. As Dean A. Maimark of the University of Manitoba has recently noted, those actively working in a field can best detect when a significant advance has been made which can apply at the local level, and they can best delineate the influence of local factors. Further, medical researchers share their critical

[*Translation*]

la recherche sont arrêtés. Tout d'abord j'aimerais analyser le soutien financier de la recherche médicale aujourd'hui, soutien qui a été coupé à cause du budget actuel du Conseil des recherches médicales. Nous croyons savoir que la question du présent budget du Conseil des Recherches médicales de $60,009,000 est celle qui vous préoccupe particulièrement.

Au cours de l'année courante de subventions, environ 167 chercheurs médicaux hautement qualifiés ont fait de nouvelles demandes de subventions qui n'ont pas été accordées. Environ 32 excellents chercheurs qui demandaient des fonds pour continuer leurs travaux ont été informés qu'ils devaient les terminer en l'espace de quelques mois. Ces 200 demandes de renouvellement de subventions ou de nouvelles subventions ne représentent pas le total des projets considérés comme valables. Non, il ne s'agit-là que des meilleurs. En comparaison avec l'expérience passée des octrois, lorsqu'il y avait toujours quelques bons chercheurs qui ne pouvaient être subventionnés, cette année il y en a plus que par le passé. De plus, quelques-uns des nouveaux chercheurs qui n'avaient pu obtenir de fonds, ont eu à supporter des coupures additionnelles. De façon à atténuer ces mesures qui étaient restrictives à cause du budget actuel du Conseil des Recherches médicales un montant additionnel de 3.5 millions est nécessaire. Veuillez noter M. le Président, que ceci signifie que 200 chercheurs canadiens qualifiés, dont beaucoup ont délaissé la pratique médicale au coût de sacrifices personnels, n'ont plus l'occasion de servir le Canada, et cela après des années de perfectionnement coûteux.

Considérons maintenant la question de l'équipement, partie indispensable de la recherche médicale moderne. Les demandes d'équipement majeur par nos meilleurs chercheurs ont été soigneusement examinées. A la suite des concours du Conseil des recherches médicales de novembre et de mars, des subventions de l'ordre de 1.2 million ont été recommandées pour les meilleurs investigateurs mais seulement 3 subventions ont été attribuées à des chercheurs nouvellement nommés dans des facultés de médecine. On s'attend à ce qu'il manque $1,000,-000. additionnel à l'occasion des 2 futurs concours pour des équipements majeurs.

Enfin considérons la question du programme de subventions de développement. Le Conseil des Recherches Médicales a reconnu que l'un des obstacles au développement de la recherche dans un certain nombre d'écoles de professionnels de la santé est la difficulté à obtenir la certitude d'un support salarial permettant le recrutement de nouveaux membres dans ces facultés. En conséquence, le Conseil des Recherches Médicales a prolongé l'application de son programme de bourses de développement de façon à permettre de plus longues périodes de support salarial pour les nouveaux chercheurs dans les écoles éligibles à de telles subventions. Le Conseil des Recherches médicales est décidé à aider à réduire les disparités dans le domaine de la recherche des écoles de professionnels de la santé dans le pays. La Société Canadienne de Recherches Cliniques croit très fortement que le gouvernement du Canada ne devrait jamais perdre de vue la valeur de la recherche médicale dans des communautés locales au Canada. Ainsi que le Doyen A. Naimark de l'Université du Manitoba le faisait récemment remarquer, ce sont ceux qui travaillent activement

[*Texte*]

attitudes with the physicians in training with whom they have daily contact. Finally, at the local level the record is clear that medical researchers have so often provided the technology for the most modern diagnostic tests, and the institution of new treatment modalities. Thus, the Development Grant Program is intended to make medical research more national in scope. what has happened this year? For this year, the Development Grant Program is likely to be in severe danger of fulfilling its special mandate. It will be short at least $500,000 by the time the very best applications are carefully screened by the Medical Research Council.

• 0945

Thus, Mr. Chairman, to keep up with *established* excellence in Canadian medical research, an additional $6.45 million is needed to get us back on track. This, Mr. Chairman, is not money for investment in the creation of new Canadian excellence, but in the prevention of the erosion of established excellence in health care research. Of course, it is not merely a matter of hope that more employment will result from more funds. Rather for the 3.75 million shortfall for the grants program, it can be expected that about $2.4 million will go into salaries which could support about 200 technicians.

I note, Mr. Chairman, some of these have come today to express their concern. Mr. Chairman, the Canadian Society for Clinical Investigation wishes to make it very clear that it finds this situation very disturbing. We wish to advise your Committee that such cutbacks will, with time, impair the quality of health care in Canada.

Parce que c'est notre devoir de le faire, nous désirons vous dire que les Canadiens, de Saint-Jean à Montréal et jusqu'à Vancouver ne jouiront plus des meilleurs soins médicaux possibles à moins que cette situation ne change. Nous désirons que vous compreniez ce que nous savons déjà, à savoir que la recherche médicale n'est pas un luxe, mais une nécessité.

Mr. Chairman, my concluding remarks are addressed to the solution of the problem. It seems that all we must do is to identify the problem and find an acceptable solution. But things are not so simple. Certainly the record shows that since at least 1973 Medical Research Council budgets have been inadequate on more than one occasion despite repeated representations from various sectors. Now, the situation is such that no one can plan effectively. No matter how it is figured, there is at least a 5 per cent fall in the rate of increase in the Mdeical Research Council budget between last year and this year.

[*Traduction*]

dans un domaine qui peuvent le mieux déceler un progrès important applicable au niveau local et ce sont les mêmes personnes qui peuvent le mieux déterminer l'influence de facteurs locaux. De plus, les chercheurs médicaux partagent leurs attitudes critiques avec les médecins en formation avec qui ils ont des contacts journaliers. Enfin, au niveau local, il est clair que les chercheurs médicaux ont très souvent établi la technologie de tests diagnostiques modernes de même qu'ils ont institué de nouvelles modalités de traitement. Ainsi donc, le programme de subventions de développement est destiné à donner à la recherche médicale une envergure plus nationale encore. Or, qu'est-il arrivé cette année? Cette année, le programme de subventions de développement court le danger de ne pas remplir sa fonction spécifique. En effet lorsque les meilleures demandes auront été soigneusement choisies par le Conseil des Recherches Médicales il manquera au moins $500,000.

Ainsi Monsieur le Président, de manière à maintenir le niveau d'excellence qui a été établi dans la recherche médicale canadienne, il est nécessaire qu'un montant additionnel de $6.45 millions soit allouer pour nous remettre dans la bonne voie. Ceci, Monsieur le Président, n'est pas de l'argent à investir dans la création d'une nouvelle excellence canadienne, mais nécessaire pour prévenir l'érosion du niveau d'excellence déjà établi dans le domaine de la recherche de la santé. Bien sûr, ce n'est pas seulement un vœux pieux que de dire que de nouveaux emplois résulteront de nouvelles subventions. Plutôt, sur les 3.75 millions de dollars qui manquent au programme de subventions on peut s'attendre à ce que 2.4 millions seront dépensés en salaires, lesquels supporteront environ 200 techniciens.

Monsieur le Président, la Société Canadienne de Recherches Cliniques désire exprimer très clairement son sentiment que cette situation est très alarmante. Nous désirons informer votre Comité que de telles coupures, avec le temps, diminueront la qualité des soins de la santé au Canada.

Because it is our duty to do so, we wish to tell you that Canadians, from St. John's to Montréal and Vancouver will no longer benefit from the best level possible of health services unless this situation is changed. We want you to understand what we are already concious of; medical research is not a luxury, but a necessity.

Monsieur le Président, mes conclusions concernent la solution de ce problème. Il pourrait sembler que tout ce nous devons faire est d'identifier le problème et de trouver une solution acceptable. Mais les choses ne sont pas si simples. Depuis 1973 au moins, les budgets du Conseil des Recherches Médicales ont été insuffisants à plus d'une occasion, en dépit des représentations répétées faites de divers côtés. La situation est maintenant telle que plus personne ne peut faire de planification sûre. De quelque façon que l'on envisage le problème, il y a une diminution d'au moins 5p. 100 dans le taux d'augmentation du budget du Conseil des Recherches Médicales entre l'an passé et cette année.

[*Text*]

One of the best comments on the problem of erratic funding reads as follows:

> I think what we should be looking at over the next few years, and what I am most concerned about in medical research, is those fluctuations, those cycles in medical research. I think this is most unfortunate. One year you get an 18 per cent increase, the next year you get 2 per cent.
>
> You cannot just turn it on and off as if it were a water tap. What we are trying to develop is a kind of formula or criterion, by which research, particularly medical research, will be able to count on some reasonably steady rate of growth in its expenditures.

You will guess, Mr. Chairman, these words were spoken by a staunch supporter of medical research in Canada. You would be right, sir. It was the Honourable Marc Lalonde on May 18, 1976, before this Committee.

In January of 1977, the Honourable James Hugh Faulkner addressed the Canadian Society for Clinical Investigation in Toronto and in many ways he recognized, firstly, the need for stability in funding and, secondly, an adequate base, at least to prevent the undue erosion of our capacity to serve and to attract new people. In short, Mr. Faulkner made clear a new government attitude, an historic attitude, as one observer put it, in recognizing that excessive restraint will result in the danger that young people will no longer be attracted to medical research.

• 0950

In conclusion, we call upon you and your Committee merely to help address those problems previously identified by the former Minister of Health and Welfare and the former Minister of State for Science and Technology. Avant tout ce matin, monsieur le président, nous aimerions que vous partagiez avec nous le sentiment que le budget actuel du Conseil des recherches médicales est insuffisant.

We ask you, Mr. Chairman, as well as your Committee members, to join us in seeking a supplement for the budget of the Medical Research Council. We know from our contacts with the Honourable Monique Bégin of her fairness, hard work and devotion, and we are sure she also supports a supplement that will reduce the $6.45 million shortfall. We know such a step will be met by the gratitude of the Canadians whom we all serve. After all, Mr. Chairman, this will enable the Canadian Society for Clinical Investigation to do no more than the work Canadians have come to appreciate and expect.

The Chairman: Thank you very much, Dr. Levine. Gentlemen, I must admit that in my enthusiasm to hear the witnesses this morning I overlooked a procedural matter. I think we should stand the vote on Consumer and Corporate Affairs and

[*Translation*]

L'un des meilleurs commentaires sur ce problème de subventions capricieuses se lit comme suit:

> «Je pense que ce que nous devrions envisager au cours des prochaines années et ce qui me préoccupe le plus dans la recherche médicale sont les fluctuations, ces cycles dans la recherche médicale. Je pense que ceci est déplorable. Une année vous recevez une augmentation de 18p. 100 et l'année d'après vous recevez une augmentation de 2p. 100.
>
> Vous ne pouvez tout simplement pas ouvrir ou fermer les subventions à la recherche médicale comme s'il s'agissait d'un robinet d'eau. Ce que nous essayons de développer est une formule ou des critères par lesquels la recherche, et particulièrement la recherche médicale, puisse compter sur un taux raisonnable de croissance dans ses dépenses.»

Vous devinez que ces phrases ont été prononcées par un ardent défenseur de la recherche médicale au Canada. Vous auriez raison, il s'agissait de l'Honorable Marc Lalonde parlant le 18 mai 1976 devant ce Comité.

En janvier 1977, l'Honorable J. H. Faulkner s'adressait à la Société Canadienne de Recherches Cliniques à Toronto, et de plusieurs façons, il reconnut tout d'abord la nécessité d'une stabilité dans le soutien financier et deuxièmement une base adéquate, au moins pour prévenir l'érosion de notre capacité à servir et à attirer de nouveaux chercheurs. En bref, M. Faulkner exprimait une nouvelle attitude du gouvernement, une attitude «historique» comme le faisait remarquer un observateur qui reconnaissait que des restrictions excessives faisait courir le risque que de jeunes chercheurs ne soient plus attirés vers la recherche médicale.

En conclusion nous faisons appel à vous et à Votre Comité essentiellement pour corriger ces problèmes qui ont été déjà identifiés par l'ancien Ministre de la Santé et du Bien-être et par l'ancien Ministre d'État à la Science et à la Technologie. Most of all this morning, Mr. Chairman, we would like you to share our feeling that the present budget of the Medical Research Council is inadequate.

Nous vous demandons, monsieur le Président ainsi que les membres de votre Comité de vous joindre à nous pour demander un supplément de budget pour le Conseil des Recherches Médicales. De par nos contacts avec l'Honorable monsieur Bégin, nous connaissons son équité, son ardeur au travail et son dévouement. Nous sommes sûrs qu'elle sera aussi favorable à un supplément qui réduira le manque de 6.45 millions. Nous savons qu'une telle mesure sera accueillie avec gratitude par les Canadiens que nous servons tous. Après tout, monsieur le Président, ceci permettra à la Société Canadienne de Recherches Cliniques de ne rien faire de plus que le travail que les Canadiens attendent de nous et ont appris à apprécier.

Le président: Merci beaucoup, docteur Levine. Messieurs, je dois avouer que dans ma hâte d'entendre les témoins ce matin, j'ai oublié une question de procédure. Je pense que nous devrions réserver le crédit du ministère de la Consommation et

[*Texte*]

call votes 55 and 60, Medical Research Council, under National Health and Welfare, to keep it in perspective.

DEPARTMENT OF NATIONAL HEALTH AND WELFARE

B—Medical Research Council Budgetary

Vote 55—Medical Research Council—Operating expenditures—$1,264,000

Vote 60—Medical Research Council—The grants listed in the Estimates—$60,002,000

The Chairman: I did want to give our witnesses all the time required, and that is why I started the meeting early. I would now like to ask Dr. Henry Friesen if he would like to add to Dr. Levine's comments.

Dr. Henry G. Friesen (President, Canadian Society for Clinical Investigation): Mr. Chairman, there are only two additional points which I would like to add which emphasize some of the issues raised by Dr. Levine.

Because of the inadequate and uncertain support of medical research in Canada, the view has grown among medical students that a career in medical research is no longer an attractive one. As a medical educator I am seriously concerned about this trend, and governments should be as well, because it is these highly qualified physician-scientists who will introduce the new developments in medicine in the nineteen eighties and beyond. If their ranks are allowed to dwindle further, physician-scientists simply will not be available when perhaps some of us in this romm may desperately need them.

Governments must be concerned about the issues raised by Dr. Levine and myself, because inadequate support of medical research ultimately will have a serious impact on all Canadians in a matter which is crucial to all of us, namely our health. It is of great interest that in two recent polls, one in the United States and one in Europe, the question was asked: In which areas should more tax dollars be spent? Medical research in both surveys received the highest priority, and Canadians would agree. A discovery resulting from medical research, after all, is the only hope, unfortunately, that many patients have. I ask you therefore to use all your influence to keep it alive by supporting supplements to the MRC budget and the development of a long-range medical research policy for Canada. Thank you.

The Chairman: Thank you, Dr. Friesen. We now have a statement from the Canadian Federation of Biological Societies, and would invite Dr. Neil Madsen, President, to read it. Dr. Madsen.

Dr. Neil Madsen (President, Canadian Federation of Biological Societies): Thank you, Mr. Chairman, members of the Committee. Like my colleagues, I too appreciate the opportunity to appear before you in connection with the estimates for

[*Traduction*]

des Corporations et mettre en délibérations les crédits 55 et 60, Conseil des recherches médicales, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, afin de placer les choses dans leur perspective.

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

B—Conseil des recherches médicales Budgétaire

Crédit 55—Conseil des recherches médicales—Dépenses de fonctionnement—$1,264,000

Crédit 60—Conseil des recherches médicales—Subventions inscrites au budget—$60,002,000

Le président: Je voulais donner à nos témoins tout le temps dont ils avaient besoin et c'est pourquoi j'ai débuté la réunion tôt. J'aimerais maintenant demander au Dr Henry Friesen s'il veut compléter les observations du Dr Levine.

M. Henry G. Friesen (président, Société canadienne de recherches cliniques): Monsieur le président, j'aimerais aborder seulement deux autres points qui soulignent certaines des questions déjà abordées par le Dr Levine.

Étant donné que l'aide à la recherche médicale au Canada est insuffisante et incertaine, les étudiants en médecine sont maintenant d'avis qu'une carrière de chercheur médical n'offre plus d'attrait. Cette tendance m'inquiète grandement en tant qu'enseignant de la médecine; il devrait en être de même des gouvernements, car ce sont ces scientifiques et médecins hautement qualifiés qui seront responsables des progrès de la médecine au cours des années quatre-vingts et au-delà. Si on laisse leurs rangs se décimer davantage, nous n'aurons tout simplement pas les médecins et scientifiques nécessaires lorsqu'un jour peut-être l'un d'entre nous dans cette salle aura désespérément besoin d'eux.

Les gouvernements doivent se préoccuper des questions soulevées par le Dr Levine et moi-même, car une aide insuffisante à la recherche médicale aura ultimement un impact grave pour tous les Canadiens dans un domaine crucial pour nous tous, soit notre santé. Il est très intéressant de noter la réponse donnée à une question posée lors de deux récents sondages, l'un aux États-Unis, l'autre en Europe. La question était: dans quels secteurs devrait-on dépenser une plus grande partie des revenus d'impôt? La recherche médicale a obtenu la plus forte priorité dans ces deux enquêtes. Les Canadiens seraient d'accord. Après tout, une découverte suite à des recherches médicales constitue malheureusement pour beaucoup de malades le seul espoir qu'il leur reste. Je vous demande donc d'user de toute votre influence pour sauver cet espoir en obtenant une augmentation du budget du CRM et l'élaboration d'une politique canadienne à long terme de recherches médicales. Merci.

Le président: Merci, docteur Friesen. Nous entendrons maintenant la déclaration de la Fédération canadienne des sociétés de biologie et j'inviterait le Dr Neil Madsen, son président, à nous en donner lecture.

M. Neil Madsen (président, Fédération canadienne des sociétés de biologie): Merci, monsieur le président, membres du Comité. Je me joins à mes collègues pour vous dire à quel point nous vous savons gré de l'occasion qui nous a été donnée

[*Text*]

the Medical Research Council. The 2,700 members of the Canadian Federation of Biological Societies are the physiologists, anatomists, biochemists, immunologists and others such as microbiologists who are affiliated with us in this matter, who are involved in both the basic and applied research concerned with the health sciences.

We know that members of Parliament from all parties look favourably on the objectives of our research, even though at times you may wonder why we are so slow in achieving certain desirable results. We appreciate your concern and support.

In the past meetings of this Committee our predecessors gave lengthy arguments about the achievements of medical research and the cost benefits connected thereto. Rather than repeat this material, I shall assume that as for motherhood you favour the concept of medical research, and I will only refer to these aspects if there are questions. Rather, I would like to develop certain policy objectives we would like to see implemented. First, there can be no doubt that the total level of research and development in this country needs to be increased. The opposition parties suggest a gradual increase to 2.5 per cent of the gross national product by 1985, a tripling. The government has shown its concern by the tax concession in its latest budget. Our organization is in favour of these policies. A long-range positive attitude with stable nonfluctuating support for research in all three major sectors is an absolute requirement to foster healthy growth in research and development. Previous changes in support have led to disruption of training and research programs.

• 0955

The granting council budget should be considered an integral part of this policy. The $10 billion health care industry in this country requires a flourishing research arm if we are not to be bogged down in costly half-way care procedures, such as the iron lung for polio and the TB sanatoria of the early nineteen-fifties.

In this country the MRC is the research arm, extending into development, while the increasingly extensive provincial government involvement in health care delivery development provides the implementation.

Dramatic new research findings suggest that there will be a new era of disease control in the future. For example, genetic engineering will revolutionize plant and animal breeding, and this will be of great interest to Canada in all economic spheres. New drugs will be produced by genetically-engineered bacteria. Already there are firms in California that have been set up to produce insulin and other hormones by this method. Within ten years all the insulin we use will be produced by this means but unless we in Canada plunge into this research in an all-out manner we will have to import it. This would be a sad commentary on the state of mind of a country which once

[*Translation*]

de comparaître devant vous au sujet du budget du Conseil des recherches médicales. Les 2,700 membres de la Fédération canadienne des sociétés de biologie sont les physiologues, anatomistes, biochimistes, immunologues et autres spécialistes comme les microbiologistes, affiliés à notre Fédération à cet égard, qui s'occupent de recherches fondamentales et appliquées dans le secteur des sciences de la santé.

Nous savons que les membres du Parlement, de tous les partis, voient d'un œil favorable les objectifs de notre recherche, même si parfois vous vous interroger sur la lenteur de nos travaux pour obtenir certains résultats souhaitables. Nous vous savons gré de votre intérêt et de votre soutien.

Lors de réunions antérieures de ce Comité, nos prédécesseurs ont présenté de longs arguments sur les réalisations de la recherche médicale et les avantages financiers qui en découlent. Au lieu de répéter ces témoignages, je prendrai pour acquis que vous êtes en faveur de la recherche médicale, comme vous l'êtes pour la maternité, et je n'aborderai ces sujets que s'il y a des questions. Je vais plutôt exposer certains des objectifs politiques que nous voudrions voir appliquer. Tout d'abord, il ne fait aucun doute que l'ensemble de la recherche et du développement au Canada doit être accru. Les partis d'opposition ont suggéré une augmentation progressive jusqu'à 2,5 p. 100 du produit national brut d'ici 1985, soit le triple de ce que nous avons aujourd'hui. Le gouvernement a prouvé qu'il se souciait du problème en accordant certaines concessions fiscales à l'occasion de son dernier budget. Notre organisation appuie évidemment ces mesures. Il est absolument nécessaire d'adopter une attitude positive et à long terme et de maintenir constant l'appui accordé à la recherche dans les trois principaux secteurs si l'on veut assurer une progression saine de la recherche et du développement. Les modifications apportées aux politiques antérieures d'assistance ont provoqué l'interruption de programmes de formation et de recherche.

Le budget du conseil des subventions devrait être considéré comme partie intégrante de cette politique. Le secteur médical qui représente 10 milliards de dollars dans notre pays exige que la recherche soit maintenue à un niveau très élevé si l'on ne veut pas se retrouver avec des demi-solutions très coûteuses comme le poumon d'acier pour la polio et les sanatoriums pour tuberculeux du début des années 50.

Au Canada, le Conseil de recherche médicale se concentre sur la recherche et le développement alors que de plus en plus les gouvernements provinciaux se chargent de l'application des nouvelles techniques de soin ainsi découvertes.

De grandes découvertes récentes indiquent que nous arrivons à l'aube d'une nouvelle ère de prévention médicale. Par exemple, les techniques génétiques révolutionneront la culture des végétaux et l'élevage des animaux ce qui devrait considérablement intéresser le Canada dans toutes les sphères économiques. On va obtenir de nouvelles drogues à des bactéries traitées génétiquement. Il existe déjà en Californie des centres de production d'insuline et d'autres hormones utilisant cette méthode. D'ici 10 ans, toute l'insuline utilisée sera ainsi produite mais si, au Canada, nous ne nous lançons pas à fond dans cette recherche, il nous faudra l'importer. Ce serait bien peu

[*Texte*]

proudly gave insulin to the world. In the long run, perhaps by the end of the century, we may be able to use these and other developments to provide true cures for diabetes and other diseases still giving us great trouble.

Stability in granting council policies can be provided by several elements. First, there should be three-year rolling projections of budgets so that effective planning can be carried out. Three-year projections would only be a moral commitment on the part of the government since funds must be voted each year, but they would be a powerful inducement to sound fiscal policy. There are precedents in this country, including the CBC, while other countries, such as Britain and Holland, use this device for science budgets. Several ministers, including Mr. Lalonde and Mr. Faulkner, have expressed sympathy for this idea. We have a dynamic new president of the MRC, Dr. René Simard, so now would be a good time to implement this policy and give him the foundation he needs to develop new MRC initiatives. Incidentally, I have, on behalf of the CFBS, congratulated Miss Bégin on the appointment of Dr. Simard. The scientific community has confidence in Dr. Simard and looks forward to his term of office with high hopes.

A second element of stability should be indexing of MRC budgets so that they do not fall below actual costs of doing research. I have copies of a graph deposited with the Clerk, Mr. Chairman, if he could have those distributed to the members. I shall return to this theme later when I illustrate, by this year's events, what happens when no such indexing occurs. Finally, there must be long-range policy goals for the MRC. If it can be agreed that medical research is a vital part of our health care industry, then surely the level must be increased to become more in line with that taken for granted in other advanced countries such as the United States. There, the National Institutes of Health has an annual budget in excess of $2.5 billion. While a naive comparison would thus suggest that the MRC budget should be anywhere from two to four times its present size, a more reasonable request is that there should be an avowed policy to increase its real value gradually over a period of several years to a point where it can cope with the demands made of it. If we could see this change in attitude coupled with a more open dialogue and consultation among government officials, the MRC and the scientific community, then goals and priorities could be identified and the costs which this country can afford would be ascertainable. We do not have such a mechanism and policy in place now.

I would now like to turn to the immediate effects of inflation on the one hand and government grants on the other. The accompanying graph shows the relationship of the MRC budgets as a ratio to the figure of $30.9 million in 1969. While there appears to be an impressive rise to the $60 million today, it may be seen that the MRC budgets have tended to converge on the Consumer Price Index and for this current year will

[*Traduction*]

glorieux pour un pays qui, autrefois, a eu la fierté d'offrir l'insuline au reste du monde. A long terme, peut-être d'ici la fin du siècle, nous serons peut-être en mesure d'utiliser ces nouvelles découvertes et d'autres pour trouver de véritables cures au diabète et à d'autres maladies encore très difficiles à soigner.

La stabilité des politiques du conseil des subventions dépend de divers facteurs. Tout d'abord, les prévisions budgétaires devraient se faire pour trois ans de sorte qu'une véritable planification puisse être envisagée. Des prévisions triennales ne représenteraient qu'un engagement moral du gouvernement puisque les fonds doivent évidemment être votés chaque année mais ce serait une incitation puissante à l'élaboration de politiques financières sérieuses. Il existe des précédents au Canada, notamment la SRC, et dans d'autres pays comme la Grande-Bretagne et la Hollande c'est le système utilisé pour les budgets scientifiques. Plusieurs ministres, M. Lalonde et M. Faulkner entre autres, se sont déclarés assez favorables à l'idée. Nous avons un nouveau président du CRM très dynamique, M. René Simard, si bien que ce serait le moment idéal pour appliquer une telle politique et lui donner des bases nécessaires à l'élaboration de nouvelles initiatives pour le conseil. J'ai d'ailleurs, au nom de la F.C.S.B., félicité Mlle Bégin de la nomination de M. Simard. Les scientifiques lui font en effet confiance et placent beaucoup d'espoir dans son mandat.

Un deuxième élément de stabilité pourrait être apporté par l'indexation des budgets du CRM afin de tenir compte des véritables coûts de la recherche. Peut-être pourrait-on, monsieur le président, distribuer ce graphique que j'ai soumis au greffier. J'y reviendrai tout à l'heure en parlant de la situation que nous connaissons cette année en l'absence d'indexation. Finalement, il faut doter le CRM d'objectifs généraux à long terme. Si l'on convient que la recherche médicale est une partie capitale du secteur médical, il faut absolument en accroître le niveau pour qu'elle atteigne ce qui est considéré comme normal dans d'autres pays avancés comme les États-Unis. Là-bas, le *National Institute of Health* a un budget annuel de plus de 2,5 milliards de dollars. Si une comparaison un peu naïve porterait à dire que le budget du CRM devrait être multiplié par 2 ou 4, il serait plus raisonnable de demander qu'il soit officiellement admis d'accroître progressivement sa valeur réelle sur plusieurs années jusqu'à ce qu'il réponde aux exigences. Si l'on pouvait constater un tel changement d'attitude et l'instauration d'un dialogue plus ouvert et de consultations accrues entre les responsables du gouvernement, le CRM et les scientifiques, les objectifs et priorités pourraient être déterminés et les frais que peut se permettre le pays pourraient à leur tour être évalués. Nous n'avons pas actuellement de tels mécanismes ou politiques.

Je passe maintenant aux incidences immédiates de l'inflation d'une part et des subventions gouvernementales d'autre part. Le graphiqe compare les budgets du CRM proportionnellement au chiffre de 1969, soit 30,9 millions de dollars. Si le chiffre de 60 millions de dollars paraît impressionnant, il faut constater que les budgets du CRM ont en général suivi la liste des prix à la consommation et que pour cette année, il sera

[*Text*]

undoubtedly fall far behind it. However, the Consumer Price Index is a poor measure of the cost of doing research because the "mix" entering into the latter is obviously entirely different from that concerned with maintaining a home. Scientists do not buy their research needs in supermarkets, clothing stores, automobile agencies and real estate markets. They do spend a large proportion of their grants on wages for technicians, imported equipment and chemicals, and biological materials such as serum.

• 1000

The National Research Council has developed an index of research expenditures based on the average budgetary expenditures of their grant holders. The Medical Research Council has sampled their grantee's expenses over a more limited time with results similar to those of the NRC. In addition there is another price index for scientific research done in Canada, known as the implicit price index for scientific research in Canada, by the Science Council. All these indexes for scientific research are very similar to that developed by the National Research Council and all are greatly in excess of the Consumer Price Index.

It is thus apparent that the MRC budgets have fallen far behind the real cost of doing research and as of last year, you may see by reference to the graph, we are only at 85 per cent of the 1969 level. The number of individual grantees has fallen to 1,275 from a high of 1,405 in 1970 while direct support of individual scientists, that is associates and scholars, has fallen to 170 from 211. This year, of course, the results are especially distressing. Last year the MRC received an 11.8 per cent increase, plus another $1.1 million later in the year for special requirements and was thus able to maintain a reasonable level of research.

This year, however, an increase of $2.2 million falls about $4 million short of the requirements for funding the worthy operating funds without reference to other items such as the equipment funds, equipment needs which Dr. Levine has referred to.

As a result, 20 per cent of renewal applications by experienced investigators have to be terminated while less than half the approved number of new applications could be funded. As might be expected there are many examples of worthy projects by well-trained scientists which cannot be funded. I shall mention only a few. I received the following letter dated May 1, 1978 from Dr. S. Fedoroff, Professor of Anatomy at the University of Saskatchewan. He states:

> This is in reply to your request regarding the effect of shortage of MRC funding for research here in Saskatoon. This year out of 23 new applications for MRC grants, only three were awarded.
>
> Dr. A. U. Sargeant has been an MRC associate for a long time. From 1970 to 1978, he has received approximately $180,000 from MRC to support his research. This year he submitted two grant applications. Neither was granted.

[*Translation*]

bien en deçà. Toutefois, l'indice des prix à la consommation permet mal d'évaluer le coût des activités de recherche car celles-ci sont faites de composantes entièrement différentes évidemment de ce qui est nécessaire à la ménagère pour tenir maison. Les scientifiques n'achètent pas ce dont ils ont besoin aux supermarchés ni dans les magasins de vêtements ou les concessions d'automobile, ni encore chez les agents immobiliers. Ils consacrent une grosse part de leurs subventions aux salaires des techniciens, à l'achat de machines et produits chimiques importés et de produits biologiques comme le sérum.

Le Conseil national de recherche a établi un indice des dépenses de recherche à partir de la moyenne des dépenses budgétaires des organismes qu'il subventionne. Le Conseil de recherche médical a effectué la ventilation de ces dépenses sur une période plus restreinte et a obtenu des résultats similaires à ceux du C.N.R. Il existe en outre un autre indice des prix pour la recherche scientifique au Canada connu sous le nom d'indice implicite des prix et établi par le Conseil des arts. Tous ces indices sont très similaires à celui du Conseil national de recherche et tous dépassent considérablement l'indice des prix à la consommation.

Il est donc évident que les budgets du C.R.M. ne permettent absolument plus de supporter les coûts réels de la recherche et vous verrez sur le graphique que l'année dernière nous n'étions qu'à 85 p. 100 du niveau de 1969. Le nombre de bénéficiaires de subventions est tombé de 1,405 en 1970 à 1,275 et le soutien direct aux scientifiques, associés et boursiers, est passé de 211 à 170. Cette année, bien sûr, les résultats sont encore pires. L'année dernière le C.R.M. a reçu une augmentation de 11.8 p. 100, plus 1.1 million de dollars ultérieurement consentis pour des besoins spéciaux ce qui lui a permis de maintenir un niveau de recherche raisonnable.

Cette année, toutefois, l'augmentation de 2.2 millions de dollars représente 4 millions de dollars de moins que ce qui est nécessaire au financement des dépenses de fonctionnement sans même parler d'autres postes budgétaires comme l'équipement dont parlait M. Levine.

En conséquence, 20 p. 100 des demandes de renouvellement de subventions ont dû être refusées et moins de la moitié des nouvelles demandes approuvées ont pu être financées. Il y a évidemment beaucoup de travaux de recherche très intéressants qui ne pourront être financés. Je n'en citerai que quelques-uns. Voici une lettre de 1er mai 1978 de M. S. Fedoroff, professeur d'anatomie à l'Université de la Saskatchewan:

> Vous me demandez quelle sera l'incidence de la réduction du financement du C.R.M. pour la recherche à Saskatoon. Cette année, sur 23 nouvelles demandes de subventions, seulement trois ont été accordées.
>
> M. A. U. Sargeant est associé du C.R.M. depuis longtemps. De 1970 à 1978, il a reçu approximativement $80,000 pour l'aider dans ses recherches. Cette année, il a soumis deux demandes de subventions. Ni l'une ni l'autre ne lui a été accordée.

[*Texte*]

So here we have an MRC associate whose salary is paid by the MRC who has been funded by MRC all these years and who has no longer funds to continue his research.

> The second case is of Dr. F. Ghadially, Co-head of the Department of Pathology, author of several books and a very large number of publications and internationally known. MRC has supported him with fairly large equipment grants, approximately $200,000 for his laboratory and he has also held MRC research grants in the past. This year's application was not approved.

That is the end of the quotation from this letter.

The rate of scientific inflation is this year far outspacing the small increase in the MRC budget. The decline in the Canadian dollar alone has added 12 per cent to the cost of all materials and supplies, most of which have to be imported, and this must be added to ordinary inflation. Thus in January I purchased a fraction collector. A year ago a desirable Swedish model cost $850 but the quotes I received were at $1,440. I therefore settled on a less desirable American model, the price of which had only risen from $885 to $1,066 during the same period for a mere 20 per cent increase. Most scientists, expect an average 30 per cent increase in materials and supplies, animals, et cetera, during this fiscal year while wages which make up 56 per cent of our budgets may increase by only 8 per cent. Putting these categories together we can expect an increase of 17 per cent in the real cost of research during this coming year, a rate exactly the same as that which occurred in 1974.

• 1005

Thus a $2 million to $3 million increase to a budget of $60 million is woefully short of the amount needed to maintain the present level of research. If we accept the estimates of MRC Council members, then another $4 million is required, not to maintain a status quo but to salvage part of the wreckage.

We know that this Committee cannot recommend an increased appropriation or even a supplementary estimate. Nevertheless, you can, if you think our case has merit, use your good offices to persuade the minister that supplementary funds are desparately needed. Mr. Lalonde, who always had the welfare of the MRC close to his heart, did indeed on several occasions manage to find extra funds from elsewhere in his portfolio.

We urge the present minister to look with favour on this course of action and to do her utmost to find another $4 million. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Madsen. I would like now to invite Mr. Jack Greenstein from the Canadians for Health Research.

Mr. J. Greenstein (President, Canadians for Health Research): Thank you, Mr. Chairman. Mr. Chairman, hon. members and friends, I appear today on behalf of Canadians for Health Research, a national organization comprising 12 chapters across Canada, from British Columbia to Newfound-

[*Traduction*]

Voilà donc le cas d'un associé du C.R.M., rémunéré par le Conseil et financé par celui-ci depuis tant d'années, qui doit interrompre ses recherches faute de fonds.

> Le deuxième cas est celui de M. F. Ghadially, codirecteur du département de pathologie, auteur de plusieurs livres et de très nombreuses publications, internationalement connu. Le C.R.M. l'a aidé de subventions assez importantes pour l'achat de matériel, environ $200,000 pour son laboratoire et il avait également obtenu des subventions à la recherche. Sa demande cette année n'a pas été approuvée.

Le taux d'inflation scientifique est cette année considérablement supérieur à la petite augmentation accordée au budget du C.R.M. Le déclin du dollar canadien à lui seul a ajouté 12 p. 100 au coût du matériel et des fournitures, dont la plupart doivent être importés, et cela vient s'ajouter à l'inflation normale. Ainsi, en janvier, ai-je acheté un collecteur de fraction. Il y a un an, un bon modèle suédois coûtait $850 mais on m'en avait demandé $1,440. Je me suis donc contenté d'un modèle américain moins bon dont le prix n'était passé que de $885 à $1,066 au cours de la même période, soit une augmentation de 20 p. 100. En général, les scientifiques prévoient une hausse moyenne de 30 p. 100 pour le matériel et les fournitures, animaux, etc., pour cette année financière alors que les salaires qui représentent 56 p. 100 de nos budgets ne peuvent être majorés que de 8 p. 100. Au total, nous pouvons donc nous attendre à une majoration de 17 p. 100 du coût réel de la recherche cette année, exactement le même taux qu'en 1974.

Donc, 2 à 3 millions d'augmentation sur un budget de 60 millions de dollars est bien loin de nous permettre de maintenir le niveau actuel de recherche. Si nous acceptons le budget des membres du Conseil du CMR, il faut 4 millions de dollars de plus, non pas pour maintenir le—*statu quo*, mais pour sauver une partie des naufragés.

Nous savons que votre comité ne peut recommander un accroissement des subsides ni même un budget supplémentaire. Néanmoins, vous pouvez, si vous l'estimez nécessaire, user de vos bons offices pour persuader le Ministre que des fonds supplémentaires sont absolument nécessaires. M. Lalonde, qui s'est toujours soucié du bien-être du CRM, a en effet réussi en diverses occasions à trouver des fonds supplémentaires ailleurs, dans son portefeuille.

Nous supplions le Ministre actuel d'envisager ce genre de mesure et de faire de son mieux pour trouver 4 millions supplémentaires. Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Madsen. J'inviterai maintenant M. Jack Greenstein, des Canadiens pour la recherche médicale.

M. J. Greenstein (président, Canadiens pour la recherche médicale): Merci, monsieur le président. Monsieur le président, honorables députés et chers amis, je comparais devant vous aujourd'hui au nom des Canadiens pour la recherche médicale, organisation nationale comprenant 12 chapitres dans

[*Text*]

land. Canadians for Health Research was organized in February of 1976. It was founded as a response to the crisis which developed resulting from the federal government's freeze of the MRC budget for 1976-77 at the previous year's level. At that time a number of individuals, composed of both research scientists and lay people such as myself, met in Montreal to discuss what could be done about the situation.

The concern of the scientists was properly the integrity of their research programs and the effect the government's policy would have on the future of research in Canada, considering the state of uncertainty and confusion which the budget freeze had caused.

The concern of the lay people was based on their appreciation of the role played by medical research in the continuing efforts to improve the health of the nation through the search for the causes of disease and their eradication or cure. Some of the lay people were concerned because there was a member of the family or a friend who had suffered from a disease which has been arrested or cured as a result of medical research, or who were still, as so many thousands of people are, hoping and praying that a cure can be found for disease afflicting someone near and dear to them.

The opinion that was shared by all of those who were involved in the founding of Canadians for Health Research at that time was that the policy of the Government of Canada toward medical research, as exemplified and symbolized by the freezing of the budget to the MRC, was short-sighted and prejudicial in the extreme to the viability and development of a meaningful research sector in Canada, and irresponsible in the failure of the government to give to medical research the priority it deserved.

I can remember quite well our initial meetings when one of the factors which puzzled those of us particularly from the lay part of the group was why medical research appeared to occupy so low a level of priority and concern on the part of the Government of Canada. We did not consider ourselves to be a totally unsophisticated group, yet we as ordinary citizens almost took it for granted that anyone in a position of responsibility would realize that the health of the nation, the eradication of disease, the continuing efforts to ensure that children are born and grow up in as healty an environment as possible without fear of being afflicted by crippling or fatal diseases, would have been of prime concern to those to whom the mandate was given to guide the destiny of the nation.

We as citizens could understand, with perhaps some reservations, the reasons behind the billion dollars spent on aircraft to detect Soviet submarines that may stray into our waters. We know that the defence of the nation is important and the detection of enemy submarines is a part of that, but it also occurred to us that the detection of diseases among the millions of our citizens is certainly as important a priority and indeed is probably, from a practical point of view, more relevant to the life of Canada's citizens than the possible

[*Translation*]

tout le Canada, de la Colombie-Britannique à Terre-Neuve. Les Canadiens pour la recherche médicale se sont constitués en organisation en février 1976 à la suite de la crise que le gouvernement fédéral a causée en gelant le budget du CRM pour 1976-1977 au niveau de l'année précédente. Un certain nombre d'individus comprenant à la fois des chercheurs scientifiques et des membres du grand public comme moi, se sont alors réunis à Montréal pour discuter de ce que l'on pouvait faire à ce sujet.

Les scientifiques s'inquiétaient en effet de la menace que cela représentait pour leurs programmes de recherche et de l'effet de la politique du gouvernement sur l'avenir de la recherche au Canada, étant donné l'état d'incertitude et de confusion que ce gel budgétaire avait provoqué.

Les gens comme moi se souciaient de la question, car ils comprenaient bien le rôle que jouent les chercheurs médicaux dans l'amélioration de la santé par la recherche des causes de la maladie et par leur action pour la supprimer ou la soigner. Certains se préoccupaient de la question, car un membre de leur famille ou un ami avait souffert d'une maladie qui avait été interrompue ou soignée grâce aux résultats de la recherche médicale, ou encore espérait toujours, comme des milliers d'autres, qu'un remède soit trouvé pour soigner la maladie dont était frappé un de leurs proches.

Tous ceux qui ont participé à la fondation des Canadiens pour la recherche médicale sont d'avis que la politique du gouvernement fédéral vis-à-vis de la recherche médicale, et particulièrement l'exemple et le symbole que constituait le gel du budget du CRM, était une preuve de myopie et menaçait à l'extrême le maintien et le développement d'un secteur de recherche significatif au Canada, et qu'enfin le gouvernement négligeait une de ses responsabilités en n'accordant pas à la recherche médicale la priorité qu'elle méritait.

Je me souviens très bien de nos premières réunions où l'un des facteurs qui intriguait tout particulièrement ceux d'entre nous qui n'appartenaient pas à la profession, était la raison pour laquelle la recherche médicale semblait tellement peu préoccuper le gouvernement canadien dans l'établissement de ses priorités. Nous ne nous considérions pas comme un groupe stupide, mais nous prenions presque pour acquis que quiconque assume une responsabilité devait comprendre que la santé de la nation, la suppression des maladies, la persévérance des efforts visant à assurer que les enfants naissent et grandissent dans un environnement aussi sain que possible sans craindre d'être frappés d'invalidité ou de maladie fatale, devaient être un souci premier pour ceux qui avaient reçu le mandat de guider la destinée du pays.

Bien sûr, nous comprenions, peut-être avec quelques réserves, les raisons qui nous faisaient dépenser des milliards de dollars à la construction ou à l'achat d'avions permettant de détecter les sous-marins soviétiques qui pouvaient s'égarer dans nos eaux. Nous savons que la défense de la nation est importante et que la détection des sous-marins ennemis en fait partie, mais nous estimons également que la détection des maladies parmi des millions de nos citoyens est certainement tout aussi importante et même peut-être, pratiquement, plus

[*Texte*]

detection once in a decade, if it should ever happen, of a Soviet submarine.

I do not wish to downgrade such matters. Indeed, all Canadians should certainly be grateful to their government for the defence which is provided from external foes. However, we Canadians also expect our government to protect us not only from the enemies without but also from the enemies within. Among the enemies within, aside from the criminals who wander the streets, are the diseases which stalk our children, our parents, our relatives and our friends. It is not that the average Canadian citizen does not perceive the possible presence of an enemy submarine as being important but he perceives disease and sickness, insofar as it affects his family and friends, as being far more relevant to his day-to-day life and far more impactful on his day-to-day life than the external aspects of the country's affairs.

Mr. Chairman, I would be the first to agree that a government must not evolve its policies on the sole basis of the perceptions of citizens as to what affects them most on a day-to-day basis. However, in the case of health, I consider that this is not an unreasonable perception but a realistic one of what is of most benefit to society and of what represents the most present danger to society. I believe that Senator Edward M. Kennedy was correct when he stated, and I quote:

> There is no area in legislation which the taxpayer is more willing to support than biomedical research.

This is reported in Volume 16, page 10 of *In the Sciences, 1976.*

It was with these feelings and perceptions in mind that those of us who met in 1976 established Canadians for Health Research. We felt that if the Government of Canada and its parliament did not appreciate as we did, and as we believe most Canadians did, the importance of medical research to the health and welfare of this nation, perhaps it was as much our fault as theirs for not doing something about this lack of perception. We decided that events made it urgent that an organization such as Canadians for Health Research be formed and that it be composed not only of people in the research sector but of concerned citizens who could and would represent the interests and the perceptions of the average citizen.

We therefore conceived it as our duty to evolve programs to educate and inform the public in general and government in particular as to the place that medical research should occupy in the planning of our society in Canada. We immediately organized a meeting in Ottawa to highlight to the public and to the Government of Canada our dissatisfaction and disagreement with what we consider to be a short-sighted, irresponsible policy towards medical research. We were inspired at that meeting by the active presence of a young man, Brian Eddy, who within a few months was to succumb from leukaemia.

We communicated with people from one end of the country to the other, telling them why Canadians for Health Research had been formed. telling them what we hoped to accomplish in

[*Traduction*]

vitale pour les citoyens canadiens que la détection éventuelle, une fois tous les dix ans peut-être, et encore, d'un sous-marin soviétique.

Je ne veux pas mépriser les autres secteurs. En effet, tous les Canadiens doivent être reconnaissants à leur gouvernement de la défense qu'il leur procure face aux ennemis de l'extérieur. Toutefois, nous attendons également de notre gouvernement de nous protéger non seulement des ennemis de l'extérieur, mais des ennemis internes. Parmi ces derniers, outre les criminels qui parcourent les rues, il y a les maladies qui frappent nos enfants, nos parents, nos amis. Ce n'est pas que le citoyen canadien moyen ne juge pas grave la présence éventuelle d'un sous-marin ennemi, mais il estime que la maladie, puisqu'elle touche sa famille et ses amis, est encore plus quotidiennent réelle et porteuse de conséquences dans sa vie de tous les jours que les aspects externes des affaires de la nation.

Mais, monsieur le président, je serais le premier à convenir qu'un gouvernement ne peut élaborer ses politiques en se contentant de la perception qu'ont ses citoyens de ce qui les touche le plus quotidiennement. Toutefois, dans le cas de la santé, je pense qu'il n'est pas déraisonnable de penser que c'est ce qui est le plus précieux pour la société et que c'est donc là qu'est le premier danger. Le sénateur Edward M. Kennedy avait raison lorsqu'il déclarait:

> Il n'existe pas un secteur que le contribuable soutient plus volontiers que la recherche biomédicale.

Cette citation est tirée du volume 16, page 10 de *In the Science, 1976.*

C'est forts de ces sentiments et perceptions que ceux d'entre nous qui se sont réunis en 1976 ont fondé les Canadiens pour la recherche médicale. Nous avons estimé que si le gouvernement du Canada et le Parlement ne comprenaient pas aussi bien que nous, et probablement que la plupart des Canadiens, l'importance de la recherche médicale pour la santé et le bien-être de la nation, peut-être était-ce tout autant de notre faute que de la leur. Nous avons jugé que la situation exigeait d'urgence la création d'une organisation comme les Canadiens pour la recherche médicale qui soit composée non seulement de représentants du secteur de la recherche mais de citoyens intéressés qui pouvaient et voulaient présenter les intérêts et perceptions du citoyen moyen.

Ainsi avons-nous jugé qu'il nous appartenait d'élaborer des programmes d'éducation et d'information du public en général et du gouvernement en particulier quant à la place que doit occuper la recherche médicale dans la planification de notre société. Nous avons immédiatement organisé une réunion à Ottawa pour exposer tant au public qu'au gouvernement canadien notre insatisfaction et notre désaccord sur ce que nous considérons comme une politique irresponsable et à court terme en matière de recherche médicale. Nous avons eu la chance de bénéficier, lors de cette réunion, de la présence active d'un jeune homme, Brian Eddy, qui quelques mois après devait succomber à la leucémie.

Nous avons communiqué avec des gens d'un bout à l'autre du pays, nous leur avons expliqué ce qu'étaient les Canadiens pour la recherche médicale, ce que nous espérions accomplir

[*Text*]

terms of an educational and informative program devoted to placing medical research in its proper perspective and at its proper level of priority. And the response that we obtained from one end of the country to the other was enthusiastic.

Within a short space of time, we saw groups composed, as we were in Montreal, of laymen and scientists springing up and commencing an active program of education and information in their communities. The results of all this effort and activity were not long in forthcoming and we would like to believe that the efforts of Canadians for Health Research played some part in achieving these results. Approximately two million dollars was added to the 1976-77 MRC budget through supplementary estimates, and in 1977-78, the MRC budget was increased to $56.7 million compared to the 1976 budget of $48.8 million.

(Editor's note: Quotation not available for verification).

At that point, I must say that we as Canadians for Health Research were a bit more optimistic about the future, insofar as the Government of Canada seemed to display a new understanding towards the place of medical research in their list of priorities. We assumed that the government had finally realized that the citizens of Canada to whom they were responsible were concerned with medical research and would not accept, approve of, or elect a government which did not reflect this concern.

But what was important and meaningful to us was not simply the recognition by government that additional funds were needed in 1976 and the fact that the budget for 1977-78 was increased to meet inflationary costs. You must understand, Mr. Chairman, that we were less interested in accomplishing a short-term result than in our basic objective, which was to have the government change its perspective about medical research and, in so doing, adopt a more enlightened longterm policy towards the funding of medical research.

We assumed that the increase of the 1977-78 budget represented a change of thinking, a new understanding and appreciation by the government as to the importance of medical research which matched the concern and appreciation of the citizens of Canada; we assumed that this meant that the government would realize that medical research, like any other ongoing activity, cannot survive, cannot develop, cannot retain its best people with funding that fluctuates irrationally from year to year.

Let me explain now why we were and are so concerned with the lack of a longterm funding policy for medical research. What concerned us so much then, as it does now, was, for example, the premature termination of research programs which had been approved by the MRC as worthy of support. What disturbed us immensely was the uncertainty and dislocation that short-term, fluctuating budgets were causing not only to the programs but to the scientists engaged in these programs. We were and are now concerned with the outflow of some of our better minds in the research world to countries such as the United States where it would appear, at least, that their government has a more enlightened view of the place of medical research in the destiny of that nation. We cannot

[*Translation*]

par nos programmes éducatifs et informatifs visant à remettre la recherche médicale dans un contexte approprié et à lui donner la priorité voulue. Les réactions d'un bout à l'autre du pays ont été enthousiastes.

En très peu de temps, des groupes se sont composés, comme à Montréal, scientifiques et simples citoyens, et ont entamé un programme actif d'éducation et d'informatin dans leurs collectivités. Les résultats de tous ces efforts et activités ont bien vite vu le jour, et nous espérons que les efforts des Canadiens pour la recherche médicale ont joué un petit rôle. Le budget du CRM de 1976-1977 s'est vu ajouter un budget supplémentaire de 2 millions de dollars, et, en 1977-1978, le budget du CRM a été porté à 56,7 millions de dollars, alors qu'il n'était en 1976 que de 48,8 millions de dollars.

Je dois dire que notre organisation était un peu plus optimiste sur l'avenir, car il nous avait semblé que le gouvernement du Canada paraissait mieux comprendre la place que devait avoir la recherche médicale dans sa liste de priorité. Nous avions supposé que le gouvernement avait finalement compris que les citoyens canadiens devant lesquels il était responsable se préoccupaient de la recherche médicale et n'accepteraient, n'approuveraient ni n'éliraient un gouvernement ne reflétant pas cette préoccupation.

Mais ce qui a été important et significatif pour nous fut non seulement que le gouvernement reconnaisse que des fonds supplémentaires étaient nécessaires pour 1976, et que le budget 1977-1978 ait été accru pour faire face à l'inflation. Comprenez, monsieur le président, que nous souhaitions moins obtenir des résultats à court terme que poursuivre notre objectif fondamental, qui est d'obtenir que le gouvernement change d'attitude vis-à-vis de la recherche médicale et par ce fait adopte une politique à long terme plus éclairée pour financer la recherche médicale.

Nous avions supposé que l'augmentation du budget de 1977-1978 représentait un changement d'attitude, la reconnaissance du fait que la recherche médicale était un secteur important qui préoccupait beaucoup les citoyens canadiens; nous supposions que cela signifiait que le gouvernement comprendrait que la recherche médicale, comme toute autre activité soutenue, ne peut survivre, ne peut se développer, ne peut conserver les meilleurs chercheurs si ses fonds sont sujets à des fluctuations irrationnelles.

Je tenterai maintenant de vous expliquer pourquoi nous étions et nous restons si inquiets de l'absence d'une politique de financement à long terme pour la recherche médicale. Ce qui nous a alors tellement préoccupés, et qui continue de nous préoccuper, c'est par exemple l'interruption prématurée de programmes de recherche qui avaient été approuvés par le CRM. Ce qui nous a bouleversés, c'est l'incertitude et les écroulements que représentaient ces fluctuations de budget à court terme non seulement pour les programmes, mais pour les scientifiques qui s'en étaient chargés. Nous nous préoccupons depuis assez longtemps de l'exode de nos meilleurs chercheurs vers des pays comme les États-Unis où il semble que le gouvernement accorde une place plus importante à la recher-

[*Texte*]

blame these people for leaving instability for stability, for leaving an atmosphere of lack of understanding for a place where their work would receive understanding, appreciation and support. We ask ourselves now what would be consequences to the future of the research sector, what would it mean to the teaching of medicine in the universities if some of our brightest research scientists, who are also teachers, would be lost to generations of medical students in Canada to the gain of medical students in other countries?

• 1015

We are concerned that the constant erosion that exists in the research sector in Canada and our increased dependence upon the work of scientists in other nations for the solution of problems will affect the health of our people. We feel that such a development would be a disaster for the well-being, for the integrity and for the pride of the people of Canada and that it would be an abandonment, not only in relation to our own citizens, but to those people of a Third World who look to Canada as one of the most developed nations for precisely the kind of research effort which they themselves could not possibly dream of for generations to come.

Mr. Chairman, in any event, when the 1977-78 budget was allocated and we saw that the increase over 1976, even if it did not permit any expansion of our research effort, at least maintained it at its existing level, we were encouraged to believe the concerns which I have just expressed were not shared by the Government of Canada. You can, therefore, imagine our dismay when the 1978-79 budget to the MRC was fixed at $61.1 milion, representing in real dollars in comparison to the previous year's budget an increase of only 3.8 per cent. The mathematics of this are quite simple and, as I know them, they are as follows: Last year the MRC budget was fixed at $56.7 million. The MRC later received a supplementary advance in respect of the installation of safety equipment in containment labs of $1.1 million, which raised MRC funding to $57.8 million. I understand that the $1.1 million advance last year has been subtracted or debited against the $61.1 million budget this year, which leaves only $60 million or 3.8 per cent more than the $57.8 million received by the MRC last year.

Mr. Chairman, this modest increase, not only does not meet the normal inflationary rate of increase of 8 per cent, but it is substantially less than the normal inflationary increases in research costs which amount to about 15 per cent to 20 per cent per annum, not to speak of additional costs incurred as a result of the depressed level of the Canadian dollar.

As a result, the research sector has once again been thrown into a state of confusion and uncertainty as to the existing research programs and as to whether there is a future for

[*Traduction*]

che médicale dans la destinée de ce pays. Nous ne pouvons pas blâmer ces personnes qui fuient l'instabilité et le manque de compréhension, pour aller dans un endroit où leurs travaux recevront compréhension, appréciation et appui. Nous nous demandons maintenant quelles seraient les conséquences futures dans le secteur de la recherche, c'est-à-dire les conséquences pour l'enseignement de la médicine dans les universités si certains de nos plus savants chercheurs, qui enseignent également, n'étaient plus à la disposition de générations d'étudiants en médecine au Canada parce qu'ils sont allés aider des étudiants en médecine dans l'autre pays?

Nous craignons que l'érosion constante qui se produit dans le secteur de la recherche au Canada et notre dépendance croissante sur les travaux de chercheurs d'autres pays pour solutionner les problèmes médicaux aient des répercussions sur la santé de notre population. Nous pensons que ce serait également un désastre pour le bien-être, l'intégrité et la fierté de la population canadienne, en même temps qu'un abandon, non seulement face à nos propres citoyens, mais aussi face à ces populations du Tiers-monde qui s'attendent à ce que le Canada, en tant que l'une des nations les plus avancée, fasse exactement le genre de travaux de recherche que ces pays ne peuvent pas même rêver de réaliser avant plusieurs générations.

De toute manière, monsieur le président, à la présentation du budget de 1977-1978, lorsque nous avons vu que l'augmentation par rapport à 1976 permettait au moins de maintenir au même niveau nos travaux de recherche, même si elle ne permettait pas de les accroître, nous avons été amenés à croire que le gouvernement du Canada ne partageait pas les préoccupations que je viens d'exprimer. Vous pouvez par conséquent imaginer notre consternation lorsque le budget de 1978-1979 pour le Conseil des recherches médicales a été fixé à $61.1 millions de dollars, ce qui représentait une augmentation de 3.8 p. 100 seulement par rapport au budget de l'année précédente. Le calcul est très facile à faire; voici donc ce qu'il en est: l'an dernier, le CRM avait un budget de $56.7 millions de dollars, et il a ensuite reçu une avance supplémentaire de $1.1 million de dollars pour l'installation de matériel de sécurité dans les laboratoires d'isolement, ce qui a fait monter son financement à $57.8 millions de dollars. Je crois comprendre que le montant de $1.1 million de dollars avancé l'an dernier a été soustrait ou débité du budget de $61.1 millions de dollars de cette année, ce qui ne laisse que $60 millions de dollars ou 3.8 p. 100 de plus que le montant de $57.8 millions de dollars reçu l'an dernier.

Monsieur le président, non seulement cet accroissement modeste ne compense pas le taux d'augmentation inflationniste normal de 8 p. 100, mais il est considérablement inférieur aux augmentations inflationnistes normales du coût des recherches qui s'élèvent à environ 15 à 20 p. 100 par année, sans parler des coûts supplémentaires dus à la faible valeur du dollar canadien.

Par conséquent, le secteur de la recherche s'est vu encore une fois jeté dans la confusion et l'incertitude quant aux programmes de recherche existantes et quant à savoir si les

[*Text*]

research scientists within the Canadian context. We cannot understand how any responsible government can take such a short-sighted and callous view of a sector of society which devotes itself exclusively to the prevention and cure of disease. I know, and indeed we are reminded constantly by the Prime Minister and other members of the government, that there are many competing demands for the limited funds available to the government. I can only respond to that by quoting the report of the Special Committee of the Senate on Science Policy generally known as the Lamontagne Report, at Volume 4, page 36, October, 1977, where it is stated, and I quote:

> It *the budget* reflects also however the believe that scientific programs represent an essential investment for the long term for which support should be aintained even in a time of fiscal difficulty and many urgent competing demands.

We, Mr. Chairman, at Canadians for Health Research believe, with the Lamontagne Report, medical research is one of those areas of endeavour in our society that must at all times and under all conditions be maintained and developed. I say this not only because I believe in the intrinsic work and importance of medical research to the well-being of this nation, but because I am convinced that the people of Canada expect their government to adopt policies that reflect this belief.

Coming to a close, I would point out that I have not dealt and will not deal with such matters as cost benefit ratios in relation to medical research, of dollar savings amounting to billions which have been realized, for example, due to the virtual eradication of polio. Nor did I deal with, or will I deal with the contribution that Canadian research has made and particularly in respect of the understanding and treatment of diseases such as heart, lung cancer, RH factor and others. I am not a scientist and I am not in a position to testify on these matters or to answer any questions in relation to them. I am sure that you will hear more, or have heard much more, on these aspects from representatives of the science sector.

I am really coming to this Committee with a point of view which I believe is reflective of that of the vast majority of the citizens of Canada and which should, therefore, reflect as well the point of view of their elected representatives. I believe the citizens of Canada want their tax dollars spent on medical research, both basic and applied, because they know, whether in the short run or in the long run, that this work will lead to a healthier environment for their children and their children's children to live in.

• 1020

I therefore believe the government must ensure that medical research is funded in a manner that will permit it to carry out the work that all sectors of Canadian society want it to carry

[*Translation*]

chercheurs ont un avenir dans le contexte canadien. Nous n'arrivons pas à comprendre comment un gouvernement responsable peut manquer à ce point de clairvoyance au sujet d'un secteur de la société qui se consacre exclusivement à la prévention et à la guérison des maladies. Je n'ignore pas, et le premier ministre et d'autres représentants du gouvernement ne manquent pas de nous le rappeler constamment, que plusieurs secteurs concurrentiels luttent pour les fonds limités dont dispose le gouvernement. En réponse à cet argument, je ne peux que citer le rapport du comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, connu généralement sous le nom de rapport Lamontagne, où il est dit à la page 36 du volume 4, en octobre 1977, et je cite:

> Il (le Budget) traduit également la croyance que les programmes de recherche scientifique représentent un investissement à long terme essentiel et auxquels il faut continuer d'apporter notre appui, même en période de difficulté fiscale et face à plusieurs demandes urgentes qui sont concurrentes.

Les Canadiens pour la recherche médicale, monsieur le président, croient, comme il est dit dans le rapport Lamontagne, que la recherche médicale constitue l'un des secteurs d'activités de notre société qu'il faut maintenir et faire progresser en tout temps et dans toutes les circonstances. Je ne le dis pas seulement parce que je crois à la valeur intrinsèque des travaux de recherche médicale et à leur importance pour le bien-être de ce pays, mais parce que je suis convaincu que la population canadienne s'attend à ce que le gouvernement adopte des politiques reflétant cette croyance.

En terminant, j'aimerais faire remarquer que je n'ai pas parlé et que je ne parlerai pas de questions comme les rapports coûts-bénéfices dans le domaine de la recherche médicale, ou encore des économies de plusieurs milliards de dollars réalisées notamment par l'élimination virtuelle de la poliomyélite. Je n'ai pas parlé non plus, et ce n'est pas mon intention, de la contribution apportée par la recherche canadienne particulièrement dans la connaissance et le traitement des maladies cardiaques, du cancer du poumon, du facteur rhésus et autres. Je ne suis pas homme de science, et je ne suis pas en mesure de témoigner, de répondre à des questions sur ces sujets, mais je suis persuadé que vous allez en entendre davantage sur ces questions, si ce n'est déjà fait, de la part des représentants du secteur scientifique.

Je crois avoir présenté au comité un point de vue qui traduit, à mon avis, celui de la majorité des citoyens canadiens et qui devrait par conséquent être celui des élus du peuple. Je crois que les citoyens du Canada veulent voir consacrer une partie de leurs impôts à la recherche médicale fondamentale et appliquée, car ils savent qu'à court et à long terme, ces travaux permettront à leurs enfants et à leurs petits-enfants de vivre dans un environnement plus sain.

Je crois donc que le gouvernement doit veiller à financer la recherche médicale de manière à lui permettre de faire le travail que tous les secteurs de la société canadienne veulent

[*Texte*]

out, which is to provide Canada with a level of medical research and health care delivery that is second to none.

In order to do this, we in Canadians for Health Research urge the government to apply itself immediately to the formulation and adoption of a long-term funding policy for medical research in Canada. I hope that such a policy will reflect the concerns that I have expressed in this submission.

In respect to the 1978-79 budget, Canadians for Health Research request that this Committee make up the shortfall in the 1978-79 budget through supplementary estimates which would add to the budget of the MRC a sum of money which would at least enable it to meet the inflationary increases in the research sector.

Mr. Chairman, I thank you for your patience in listening to my submission. As mentioned, I have not come here with answers to all the problems involved in medical research. I am a layman myself and am expressing a view which is shared by those whom I work with in Canadians for Health Research and which, I sincerely believe, as I have said before, reflects the commonly-held opinion of the majority of the citizens of Canada.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Greenstein. I am happy to hear that applause Mr. Greenstein. I was going to congratulate you and congratulate the other panelists or the other witnesses. Votre exposé, messieurs, je vous l'assure, servira à sensibiliser de plus en plus les députés et la population. De ces présentations for intéressantes, bien documentées et bien étoffées, j'aimerais, au nom du comité, vous remercier. Je vous remercie aussi de votre présence ici ce matin. J'aimerais vous encourager à continuer le travail d'éducation que vous faites, et que je sais que vous avez fait depuis un an, en visitant plusieurs députés. Je pense que vous avez participé à un programme de sensibilisation assez intensif du moins dans la région d'Ottawa. Puisque la région d'Ottawa est dans mon comté, je suis au courant de certains travaux qui se font à ce point de vue. Nous avons ce matin avec nous quatre députés qui vont vous poser des questions. je vous encourage à être aussi ouverts et aussi francs que possible.

I would like to start, gentlemen, with Dr. Yewchuk. If you would like, 10 minutes Dr. Yewchuk.

Mr. Yewchuk: Thank you, Mr. Chairman. I would also like to begin by congratulating the witnesses for the very well documented presentation which they have made. Even though we have time for questions, it seems to me that if we had not, the case has already been made extremely well; I think that speaks for itself in terms of the needs this country is facing.

Ministers of this current government have indeed spoken of their commitment to research, medical research and so on, but their actions have not followed up or have not been in keeping with their spoken words. I suppose that one can conclude that to those ministers who have spoken that way and who have

[*Traduction*]

lui voir faire, c'est-à-dire fournir au Canada un niveau de recherche médicale et de soins de santé sans égal.

A cette fin, les Canadiens pour la recherche médicale exhortent le gouvernement à s'attaquer immédiatement à la formulation et à l'adoption d'une politique de financement à long terme de la recherche médicale au Canada. J'espère qu'une telle politique traduira les préoccupations que j'ai exprimées dans ce mémoire.

En ce qui concerne le budget de 1978-1979, les Canadiens pour la recherche médicale demandent que le comité compense l'insuffisance qui apparaît dans ce budget par un budget supplémentaire qui ajouterait au CRM une somme d'argent lui permettant du moins de faire face aux augmentations inflationnistes dans le secteur de la recherche.

Monsieur le président, je vous remercie d'avoir fait preuve d'une si grande patience. Comme je l'ai mentionné, je ne suis pas venu vous apporter des réponses à tous les problèmes qui existent dans le domaine de la recherche médicale. Je ne suis qu'un profane moi-même et j'exprime une opinion qui est partagée par mes collaborateurs, à l'organisation des Canadiens pour la recherche médicale, et qui, je le crois sincèrement,—je l'ai déjà dit—traduit également l'opinion générale des citoyens du Canada.

Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Je vous remercie, monsieur Greenstein. Je suis heureux d'entendre ces applaudissements, monsieur Greenstein. J'aillais vous féliciter, vous et les autres participants ou autres témoins. I can assure you, gentlemen, that your brief will help in sensitizing more and more the members of Parliament and the population. On behalf of the Committee, I would like to thank you for these very interesting and very documented briefs. I would also like to thank you for being here this morning. I would like to encourage you to continue with the education work you are doing, and I know you have been doing it for a year, visiting several members of Parliament. I believe you took part in a sensitization which was rather intensive, at least in the Ottawa area. I am aware of some of the work that is being done in that respect because my riding is in the Ottawa area. We have here this morning four members who will want to ask you some questions. I am asking you to be as open and as frank as possible.

J'aimerais commencer, messieurs, par M. Yewchuk. Vous avez droit à 10 minutes, monsieur Yewchuk, si vous voulez bien.

M. Yewchuk: Je vous remercie, monsieur le président. J'aimerais également commencer par féliciter les témoins d'avoir présenté des mémoires très bien documentés. Nous avons le temps de poser des questions, mais il me semble que même si nous ne l'avions pas, le sujet a déjà été extrêmement bien exposé; je crois qu'on nous a donné une très bonne idée des besoins auxquels fait face ce pays.

Les ministres du gouvernement actuel se sont engagés, du moins en paroles, en ce qui concerne la recherche, la recherche médicale et ainsi de suite, mais leurs actions n'ont pas été le reflet de leurs paroles. Je suppose qu'on peut en conclure que pour ces ministres qui se sont exprimés ainsi et qu'on a cités ce

[*Text*]

been quoted this morning, speaking on medical research is simply a public relations exercise rather than a commitment.

The government has taken the position that research should be frozen or cut because we are in a time of restraint. Yet if we examine the federal government's budget during the duration of the Trudeau gorvenment, we note that in 1968 the total federal budget was $10.8 billion and today it is about $45 billion plus and perhaps more than $50 billion. This year alone, the increase is perhaps nearly as much as the total budget was back in 1968, so that we know there has really not been any practice of restraint on the part of the government; yet they are trying to get us to believe that indeed there has been and that is why medical research is being squeezed so vigorously.

At the same time as we have seen a quadrupling of the budget as a whole, we note from the testimony this morning that the MRC budget is now 85 per cent of what it was in 1969, during the same period, relatively speaking. I would like to address some questions to the witnesses. In so far as budget any increases are concerned, keeping in mind inflation, I wonder whether Dr. Madsen might care to elaborate on what an appropriate deflator factor for medical research expenditures might be. You touched on that already. We know that the Consumer Price Index is commonly used as the measure of inflation, but it seems to me that in medical research you are dealing with completely different materials, and not a basket of groceries. Perhaps he could elaborate as to the importance of the inflation and its erosion on medical research.

• (1025)

The Chairman: Dr. Madsen.

Dr. Madsen: Thank you. As to what would be an appropriate deflator, we would be content with any one of the science deflators that we spoke about: one by the National Research Council, which has done a good study; one by the Science Council of Canada which has also done a study, which unfortunately has not been released, but which we would be prepared to accept. The Medical Research Council has also done its own studies. These deflators are all within about 10 per cent of each other, which is not very much in terms of an inflation index, and they are all characterized by being greatly more than the Consumer Price Index. For example, at the worst time of inflation, 1974, when I think the Consumer Price Index was around 10 per cent, these very science indices were around 17 per cent; and unfortunately we are going to see 17 per cent again this year, I would predict, because of the fall in the Canadian dollar.

Of course, this leads to an erosion in . . . It was because of wages, earlier. The wages are not as bad a factor in this science inflation right now, but the costs of materials and supplies are going to be a very serious factor this coming year, as I have tried to point out.

[*Translation*]

matin, parler de recherche médicale ne constitue qu'une manœuvre de relations publique plutôt qu'un engagement.

Le gouvernement a décidé qu'il fallait figer ou diminuer les fonds attribués à la recherche parce que nous traversons une période d'austérité. Cependant en examinant le budget du gouvernement fédéral pendant toute la durée du gouvernement Trudeau, nous remarquons qu'en 1968, le budget fédéral total était de 10.8 milliards de dollars, alors qu'aujourd'hui il est d'envion 45 milliards de dollars et peut-être même plus, de 50 milliards. Cette année seulement, l'augmentation du budget est peut-être égale au budget total de 1968, aussi savons-nous que le gouvernement n'a fait nullement preuve d'austérité; cependant, il essaie de nous faire croire qu'il l'a fait et que c'est la raison pour laquelle le budget de la recherche médicale est aussi limité.

Bien que nous ayons vu quadrupler le budget dans son ensemble, nous remarquons, d'après les témoignages entendus ce matin, que le budget du CRM est maintenant 85 p. 100 de ce qu'il était en 1969, c'est-à-dire qu'il a diminué pendant cette même période. J'aimerais poser quelques questions aux témoins. En ce qui concerne les augmentations budgétaires, compte tenu de l'inflation, je me demande si M. Madsen voudrait bien m'expliquer quel serait le déflateur qui conviendrait aux dépenses liées à la recherche médicale. Vous avez déjà abordé la question. Nous savons que c'est l'indice des prix à la consommation qu'on utilise habituellement comme mesure de l'inflation, mais il me semble qu'en recherches médicales, il est question de biens tout à fait différents, et il ne s'agit plus d'un panier d'épicerie. Le témoin pourrait peut-être nous parler de l'importance de l'inflation et de l'érosion qu'elle impose au budget des recherches médicales.

Le président: Monsieur Madsen.

M. Madsen: Je vous remercie. En ce qui concerne le déflateur approprié, nous serions satisfaits de l'un ou l'autre des déflateurs scientifiques dont nous avons parlé, c'est-à-dire celui du Conseil national de recherches, obtenu après une bonne recherche, ou encore celui du Conseil des sciences du Canada, qui a également fait une recherche malheureusement non encore publiée, mais que nous serions disposés à accepter. Le Conseil des recherches médicales a également fait ses propres études, et tous les déflateurs obtenus ne diffèrent entre eux que d'environ 10 p. 100, ce qui n'est pas tellement dans le cas d'un indice d'inflation, et ils ont tous la particularité d'être beaucoup plus élevés que l'indice des prix à la consommation. Par exemple, pendant la pire période de l'inflation, soit en 1974, où l'indice des prix à la consommation était d'environ 10 p. 100, je crois, ces indices très scientifiques étaient de l'ordre de 17 p. 100; nous allons malheureusement devoir utiliser encore 17 p. 100 cette année, d'après moi, à cause de la chute du dollar canadien.

Il en résulte bien sûr, une érosion dans . . . auparavant, c'était dû aux salaires. Actuellement, les salaires ne constituent pas un facteur d'inflation aussi important dans le domaine scientifique, mais le coût du matériel et des fournitures constituera un facteur très important pour l'année à venir, comme j'ai essayé de vous l'expliquer.

[*Texte*]

The Chairman: Dr. Yewchuk.

Mr. Yewchuk: One of the witnesses, and I think it was Dr. Levine, had made a reference to the difficulties which are encountered when the budget is varied a good deal from year to year in terms of the amount of increase. When the budgets of granting councils are unpredictable or have a major shortfall in one particular year, does this make it particularly difficult to utilize the various resources efficiently?

There has been mention made of $200,000 worth of equipment purchased in one particular laboratory which this year is not being funded. It strikes me as an example of gross waste. Can you elaborate on the difficulties caused by this lack of long-term planning in terms of the efficient use of budgets of the past and present?

The Chairman: Dr. Levine.

Dr. Levine: Thank you, Mr. Chairman.

Dr. Yewchuk, perhaps it is fair to say the greatest difficulty is the waste of human resources when financing budgets are erratic. In fact there is a demoralization of faculties of medicine, of researchers, when they find it difficult to plan two years ahead or three years ahead. There is no way in which young people can be attracted to research when they see, all around them, health research being cut.

Certainly if the perception is there that large pieces of equipment cannot be funded, equipment that is necessary to do the research, the other funds which are available for the same projects just do not have the appropriate impact. I think it is costly in every conceivable way.

The Chairman: Dr. Yewchuk.

Mr. Yewchuk: Would you agree, then, that this kind of irregular funding even contributes to unemployment, a problem which is already serious in all other fields, but perhaps even in this field is becoming serious?

The Chairman: Dr. Levine.

Dr. Levine: Thank you, Mr. Chairman. There certainly is no doubt that there are large numbers of young Canadian-trained technologists who have graduated from technical schools and who cannot find jobs in the field for which they have been trained, namely health-care research. The numbers are probably not large in terms of the national figures on unemployment, but within our own sector these are very substantial. What is most interesting is that per dollar invested there is a very quick turnaround. The cost of buying one job, we understand, is approximately $20,000 of research funds. Every $20,000 grant very likely supports one technologist and we are advised that this is perhaps one of the best employment returns for investment that the country can point to.

• 1030

Mr. Yewchuk: I have a document in front of me here which was prepared as a summary of various scientific publications and so on. It indicates that Canada ranks about tenth or perhaps even less amongst the developed countries, such as the

[*Traduction*]

Le président: Monsieur Yewchuk.

M. Yewchuk: L'un des témoins, M. Levine, je crois, a fait allusion aux difficultés rencontrées lorsque l'augmentation du budget varie considérablement d'une année à l'autre. Lorsque les budgets des conseils qui accordent les subventions sont imprévisibles ou subissent une baisse considérable une année donnée, n'est-il pas particulièrement difficile d'utiliser de façon efficace les diverses ressources disponibles?

On a mentionné qu'un laboratoire qui ne reçoit pas de subvention cette année vient d'acheter du matériel d'une valeur de $200,000. Il me semble que c'est un exemple de gaspillage flagrant. Pourriez-vous me parler des difficultés occasionnées par ce manque de planification à long terme, lorsqu'il s'agit d'utiliser efficacement les budgets passés et présents?

Le président: Monsieur Levine.

M. Levine: Je vous remercie, monsieur le président.

Il serait peut-être juste de dire, monsieur Yewchuk, que la plus grande difficulté provient du gaspillage des ressources humaines occasionnées par l'irrégularité des budgets de financement. En fait, les membres des facultés de médecine, les chercheurs, sont bien démoralisés lorsqu'ils ont de la difficulté à planifier deux ou trois ans d'avance. Il est impossible d'attirer des jeunes vers la recherche lorsqu'ils voient couper tout autour d'eux les subventions à la recherche médicale.

Lorsqu'on sait qu'aucun fonds ne sera disponible pour acquérir d'importants éléments de matériel nécessaires à la recherche, il est certain que les autres fonds disponibles pour les mêmes programmes n'ont tout simplement pas la même valeur. Je pense que tous les aspects de la recherche en souffrent.

Le président: Monsieur Yewchuk.

M. Yewchuk: Seriez-vous donc prêt à admettre que ce genre de financement irrégulier contribue même au chômage, problème déjà grave dans tous les autres secteurs, mais qui le devient peut-être également dans ce domaine?

Le président: Monsieur Levine.

M. Levine: Je vous remercie, monsieur le président. Il est certain qu'un grand nombre de jeunes techniciens diplômés d'écoles techniques canadiennes n'ont pas pu trouver d'emploi dans le domaine pour lequel ils ont été préparés, c'est-à-dire la recherche dans le domaine des soins de santé. Leur nombre n'est probablement pas important en comparaison du taux national de chômage, mais à l'intérieur de notre propre secteur, le total est assez considérable. Il est particulièrement intéressant de noter que le roulement est très rapide en fonction des montants investis. Nous avons cru comprendre qu'un emploi coûte environ $20,000 de fonds de recherche. Chaque subvention de $20,000 permet à un technicien de travailler, et on nous dit que c'est peut-être un des meilleurs rendements qu'on puisse obtenir d'un investissement au Canada.

M. Yewchuk: J'ai devant moi un document qu'on a préparé en tant que résumé de diverses publications scientifiques. On y apprend que le Canada est peut-être en dixième place, parmi les pays industrialisés tels que les États-Unis, le Royaume-Uni,

[*Text*]

United States, the United Kingdom, West Germany, Netherlands, Japan and so on in terms of its commitment to research as a percentage of the gross national product. In other words, the other countries to which I have referred seem to follow a general pattern of a commitment of roughly 2.5 per cent of their gross national product to research in general, and Canada is down at 0.9 per cent. Can you clarify for the Committee how other countries who are also faced with various economic difficulties that we are in in this country and perhaps in some of those other countries who are faced with these economic difficulties to even a greater extent than we are, manage to maintain themselves free of these vast oscillations in budgeting for research. How do the other countries do it, if we seem to be unable to do it this country?

The Chairman: Dr. Levine.

Mr. Yewchuk: Well, whoever wants to answer it.

Dr. Levine: I will attempt to answer it, Mr. Yewchuck. It is a difficult question. I believe you were quoting OECD figures. Were you?

Mr. Yewchuk: Yes, OECD's selected average figures.

Dr. Levine: Right. I think it is a very political response that you are seeking, and I think with good reason. Very obviously countries with fewer resources do better in funding research per capita than we do and it appears that the perception in this country is that it is a very important issue; it is a higher priority. I would have thought that must be as a result of better representation among the public and above all, from our view, a more successful understanding on behalf of government and their elected representatives in designating this priority.

Mr. Yewchuk: Mr. Madsen, would you care to add anything to that?

Dr. Madsen: I would agree with Dr. Levine. I would also point out that several of these countries, such as the United Kingdom and Holland, use anywhere from three to five years projections of their budget for the science sector so that long-range planning can occur within that sector. The British used it—quinquennium I think it is called—in their grants for both universities and granting bodies, and this permits stability of planning for those bodies, both educational and scientific. As a result, we do not have this stop and go phenomenon we find so costly in this country.

The Chairman: Thank you, Dr. Madsen. Mr. Marceau.

M. Marceau: Merci, monsieur le président. Moi aussi je voudrais féliciter d'une façon tout à fait particulière les gens extrêmement importants qui sont venus nous visiter ce matin et nous présenter un message qui, sans aucun doute, nous sensibilise davantage sur l'importance de leur travail et sur la nécessité de leur procurer les fonds nécessaires pour atteindre leurs objectifs.

Je pense que la position du gouvernement fédéral à l'égard de la recherche dans le domaine de la santé doit être envisagée dans le contexte global de la prise de position du gouvernement vis-à-vis la science en général et la recherche en particulier.

[*Translation*]

l'Allemagne de l'Ouest, les Pays-Bas et le Japon, du point de vue du pourcentage du produit national brut consacré à la recherche. En d'autres termes, les autres pays que j'ai mentionnés consacrent environ 2.5 p. 100 de leur produit national brut à la recherche, alors que le Canada y consacre seulement 0.9 p. 100. Pouvez-vous nous dire pourquoi le Canada n'arrive pas à consacrer autant à la recherche industrielle, alors que d'autres pays, qui connaissent des difficultés financières aussi graves que nous et mêmes pires encore dans certains cas, peuvent le faire?

Le président: Monsieur Levine.

M. Yewchuk: N'importe lequel des témoins peut répondre à la question.

M. Levine: Je vais tâcher de répondre à cette question très difficile, monsieur Yewchuk. Si je ne m'abuse, vous citiez des chiffres provenant de l'OCDE, n'est-ce pas?

M. Yewchuk: Oui. Cette organisation a calculé la moyenne.

M. Levine: Je vous comprends. Vous avez raison de demander une réponse politique. Il est évident que des pays moins riches que le Canada consacrent davantage à la recherche industrielle, et chez nous cette question devient d'une importance prioritaire. Cela s'explique pas le fait que le public a une plus grande conscience du problème, et le gouvernement et les hommes politiques comprennent mieux l'importance primordiale de ce genre d'investissement.

M. Yewchuk: Voulez-vous ajouter quelque chose, monsieur Madsen?

M. Madsen: Je suis d'accord avec M. Levine. Dans certains de ces pays, tels que les Pays-Bas et le Royaume-Uni, des prévisions budgétaires de trois ou cinq ans permettent une planification à long terme dans le domaine de la recherche scientifique. Les Anglais accordent des subventions aux universités et aux institutions de recherches en vertu d'un plan quinquennal, ce qui permet une planification à long terme de la recherche scientifique, laquelle se fait de façon logique, interrompue et beaucoup moins coûteuse que chez nous.

Le président: Merci, monsieur Madsen. Monsieur Marceau a la parole.

Mr. Marceau: Thank you, Mr. Chairman. I would also like to congratulate our very important witnesses whose testimony this morning has done a great deal to make us aware of the importance of their work and of their great need for further financial support.

In my opinion, government health research must be considered within the general context of government policy regarding scientific research in general. It has often been pointed out that scientific activity has become an integral part of our

[*Texte*]

Comme on l'a répété de diverses façons et à maintes occasions, les activités scientifiques sont perçues comme une partie intégrante de la vie dans notre société. Ces activités constituent un levier puissant qui contribue au développement national et à la qualité de la vie.

La politique de la science peut être envisagée comme la totalité de plusieurs politiques, lesquelles peuvent être regroupées sous trois rubriques principales: les politiques pour le soutien de la science; les politiques pour l'utilisation ou l'application de la science et les politiques pour appliquer les méthodes scientifiques et le savoir au développement de programmes pour le public. Those of you who are here to testify today are, I am sure, most interested in the first of these three elements of the government's science policy, that is, in the government's position with respect to the support of science. This position can be briefly described as a commitment not only to maintain a Canadian capability to perform scientific activities across the full range of scientific disciplines, but also to orient that capability toward carrying out activities which, while allowing knowledge to continue to advance will, at the same time, contribute to national development in very tangible ways. One of the most significant expressions of these commitments has been the creation of two new granting Research Councils, the Natural Sciences and Engineering Research Council and the Social Sciences and Humanities Research Council which are just now becoming operational.

• 1035

I mentioned that there was a second commitment, and that was to orient Canadian scientific capability toward scientific activities which will contribute in tangible ways to national development. Expressions of this commitment can be seen in several policy initiatives. One of these is the internal government policy, first implemented in 1972 and now known as the "contracting-out" policy, which is applicable to scientific work needed for various federal programs, and which is designed to increase the proportion of this work that is performed in the private sector. This policy is based on the observation that Canada's position, compared to other nations, is lagging only in the performance of research and development by Canadian industry. In spite of a slight decline in the proportion of GNP devoted to the direct support of university research, Canada still ranks high internationally, in terms of research performed in the university sector. Une autre manifestation de l'engagement au développement national est incluse dans les instructions qui furent données au Conseil de recherches médicales lors de la seconde lecture du Bill C-26. En bref, on a demandé au Conseil, non seulement de promouvoir l'avancement du savoir et la formation de scientifiques, mais aussi de développer de nouvelles façons de réduire les disparités régionales en matière de capacité à la recherche et, de plus, d'encourager la recherche qui peut contribuer directement à la réalisation des objectifs nationaux.

Lorsque les budgets de 1976-1977 ont été mis à la disposition des conseils, une certaine portion de ceux-ci ont été affectés à ces fins. La réponse à cet élan initial a jusqu'ici été

[*Traduction*]

present day society, since it greatly contributes to the development of our country as whole and to the improvement of our standard of living.

Science policy may be looked upon as a grouping together of several different policies, which may be broken down into three main categories: policies supporting scientific activity in general; policies seeking to make use of scientific methodology; and policies which seek to apply scientific know-how for the welfare of all. Nos témoins s'intéressent sans doute beaucoup à l'appui accordé par le gouvernement aux activités scientifiques au Canada. En bref, cette politique consiste en l'engagement du gouvernement d'appuyer les sciences au Canada afin de contribuer à la fois au progrès scientifique et au bien-être de tous les Canadiens. Cet engagement de la part du gouvernement s'est manifesté récemment par la création de deux nouveaux conseils de recherches, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et le Conseil de recherches en sciences humaines, qui commencent maintenant à fonctionner.

J'ai parlé cependant d'un deuxième engagement qui consistait à encourager le progrès scientifique pour le bien-être de tous les Canadiens. Plusieurs politiques en ont résulté, telles que la politique interne mise en vigueur en 1972, selon laquelle davantage de travail scientifique est fait pour le gouvernement par le secteur privé sur une base contractuelle. Le Canada a du retard sur les autres pays industrialisés dans le domaine de la recherche industrielle, et malgré le pourcentage moins élevé de notre produit national brut consacré aux recherches universitaires, le Canada se classe toujours parmi les pays qui font le plus dans ce domaine. Another sign of the government's commitment to a national research policy is to be found in the directives which were given to the Medical Research Council when Bill C-26 was in second reading. The Council was asked to foster research and also develop new ways of reducing regional disparities in the field of research and to work more directly towards our common national goals.

A certain part of the 1976-77 budgets made available to these councils was earmarked for the above-mentioned purposes. So far the response has been most encouraging, but the

[*Text*]

encourageante. La question de la stabilité du financement, c'est-à-dire de la planification à long terme . . .

Mr. Yewchuk: On a point of order, I am sorry to interrupt, Mr. Chairman, but we have witnesses here. We can hear this man every day. I do not see why he should be taking up 10 minutes to make a speech when the witnesses are here to tell us about . . .

The Chairman: Any member can use 10 minutes of his time for any purpose—and you have done it before.

Mr. Yewchuk: I am aware of that, Mr. Chairman, but I do not think . . .

The Chairman: Mr. Marceau.

Mr. Marceau: It is my right. You have come to politic and this is our right on the government side.

Le président: Monsieur Marceau.

M. Marceau: La question de la stabilité du financement, c'est-à-dire de la planification à long terme pour le soutien de la recherche par le Conseil de recherches médicales, a été un point soulevé fréquemment par la communauté scientifique. Le Conseil a étudié cette question et émettra sous peu des recommendations à cet effet.

• 1040

Les résultats de cet examen auront aussi des conséquences sur des ressources allouées pour le Conseil. Mais il faut se rappeler que la répartition des fonds à l'un ou à l'autre ou à tous les conseils devrait être accomplie en tenant compte du contexte plus large du budget gouvernemental en général et des dépenses pour des fins scientifiques en particulier.

Certains affirment que le soutien fédéral à la recherche en santé a diminué durant la dernière année et que le gouvernement a laissé l'inflation diminuer l'aide financière accordée à la recherche. Ceci n'est certainement pas conforme aux faits si on considère le soutien direct de la recherche extra-murale fournie par le Conseil de recherches médicales ou le ministère de la Santé et du Bien-Être social.

Durant l'exercice financier 1969-1970, la somme de 36 millions de dollars était affectée à cet effet, tandis qu'il est estimé que ces programmes ont dépensé 70 millions de dollars en 1977-1978 pour une augmentation de 94 p. 100. Durant le même laps de temps, l'indice des prix de la consommation n'a augmenté que de 71 p. 100.

Je voudrais demander à M. Levine si, dans le contexte des restrictions budgétaires et de la diminution de la croissance de l'économie au Canada, le gouvernement devrait diminuer certains programmes sociaux et orienter les argents vers la recherche scientifique comme étant une priorité, qui peut-être à long terme, pourrait régler les problèmes sociaux. Et je parle bien ouvertement, on a beaucoup de reproches sur les programmes sociaux qui sont beaucoup trop dispendieux. Croyez-vous que nous devrions, comme gouvernement, prendre la décision de limiter les programmes sociaux et prendre cet argent et la mettre dans le domaine de la recherche scientifique?

Le président: Monsieur Marceau, vos dix minutes sont écoulées. Monsieur Levine, voulez-vous répondre brièvement.

[*Translation*]

whole matter of continued financial support, which is necessary for long-term planning . . .

M. Yewchuk: J'invoque le règlement, monsieur le président. Nous avons des témoins ce matin, et ce monsieur peut nous parler n'importe quand. Pourquoi lui donner dix minutes alors que les témoins veulent nous parler?

Le président: N'importe quel membre peut se servir de ses dix minutes comme il l'entend. Vous en avez déjà fait autant.

M. Yewchuk: Je le sais fort bien, monsieur le président, mais je ne pensais pas . . .

Le président: M. Marceau a la parole.

M. Marceau: C'est mon droit, et c'est le droit de tous ceux qui se trouvent du côté du gouvernement.

The Chairman: Mr. Marceau has the floor.

Mr. Marceau: The scientific community frequently points out how necessary continued financial support is for long-term research to be carried out by the Medical Research Council. The Council has studied this problem and will soon be making recommendations.

The results of their investigations will also determine how much money will be given to the Council. We must nonetheless keep in mind that the broader context of government spending patterns and the size of the budget set aside for scientific research are factors which help determine how much money each Council will receive.

There are those who claim that last year the government spent less on medical research because of inflation. This is not borne out in reality, especially if one considers how much direct support was given to research in the private sector by the Medical Research Council and the Department of Health and Welfare.

In the fiscal year, 1969-70, $36 million was spent on medical research in this sector, and the budget for 1977-78 will be $70 million which means an increase of 94 per cent. The Consumers Price Index only went up by 71 per cent during that same period.

Taking into account the slower rate of growth of the Canadian economy and the present budgetary restrictions, I would like to know if Mr. Levine is of the opinion that the government should cut back its support for certain social programs and spent more on scientific research, as a way of finding long-term solutions to our social problems. Our social programs have been criticized a great deal because they are so costly. Do you think we should make scientific research a priority and thereby spend less on social programs?

The Chairman: Mr. Marceau, your 10 minutes are up. I would ask you to give a fairly short answer, Mr. Levine.

[*Texte*]

Dr. Levine: Mr. Chairman, since we are concerned with the budget of the Medical Research Council this morning, I would like to restrict my answer to the question of health care research. I would also like to recall that we are speaking in fact of a $4 million to $6.5 million supplement which we are seeking. I think it is certainly fair to point out that this is a small, tiny, trivial fraction of what we understand to be approximately the $9 billion budget of the Federal Department of Health and Welfare. Nevertheless, every dollar in Canada counts, particularly in these times. The major question to ask is what is special about health care research, particularly when people are looking for restraint.

Mr. Chairman, I think the fairest answer to that is to see what has been said in the House of Commons, what has been said in the press, what individual citizens have been writing in the newspapers. It is fairly possible to find a constituency of Canadians that have spoken against foreign aid, spoken against spending $2 billion to $3 billion on new aircraft, spoken against bilingualism, spoken against food to Third World countries. But we are unaware of any significant portion of Canadians that have spoken against health care research.

We do not know anybody who has ever said that it is necessary to reduce the Medial Research Council's ongoing grants by 20 per cent this year to save $2 million or $3 million on that program alone in order to make the social programs more solvent. This is my fairest and most candid answer, sir.

The Chairman: Thank you, Dr. Levine. Mr. Orlikow.

• 1045

Mr. Orlikow: I do not intend to spend all of my time, the 10 minutes I have, asking questions, but I would like to put on the record for Mr. Marceau's consideration comments made by Dr. Jacque Genest Director of the Clinical Research Institute of Montreal, in a speech he made a few weeks ago. He said, and I quote:

> The lack of funds for scientific and biomedical research in Canada is scandalous.

And then he said:

> One of the results of this policy was that between 300 and 400 biomedical research workers were lost in the fierce competition for funds. Professional insecurity has killed the motivation of young doctors who need to train for five years in a specialty and another four or five years in basic research.

So that, Mr. Chairman, is what this is all about.

Mr. Chairman, I had a letter from one of the senior medical researchers at the University of Ottawa, and on the basis of that question I asked the Minister of National Health and Welfare a question about medical research funding. She replied yesterday that in fact the funds available for the coming year were up by 5 per cent. In a letter which the Prime Minister wrote to the Canadian Federation of Biological

[*Traduction*]

M. Levine: Puisque nous parlons surtout du budget du Conseil de recherches médicales ce matin, je voudrais parler surtout de recherche médicale. Je vous fais remarquer que nous demandons une augmentation de 4 à 6.9 millions de dollars, ce qui est un très petit pourcentage du budget de 9 milliards du ministère de la Santé et du Bien-être social. Mais nous passons par une époque difficile, et des économies s'imposent. Mais pourquoi la recherche médicale est-elle si importante à une époque où des restrictions financières deviennent nécessaires?

Pour trouver une réponse à cette question, il faut tenir compte de ce qu'on dit à la Chambre des communes et dans les journaux, sans oublier les expressions d'opinions de Canadiens un peu partout au pays. Il serait possible de trouver des Canadiens qui critiquent tout ce que nous consacrons à l'aide aux pays étrangers, au bilinguisme, les milliards de dollars que nous dépensons pour acheter des avions et l'aide alimentaire accordée aux pays du Tiers monde. Mais, que nous sachions, très peu de Canadiens sont contres la recherche médicale.

Nous n'en connaissons pas qui proposent une réduction de 20 p. 100 des subventions accordées au Conseil de recherches médicales, afin d'économiser deux ou trois millions de dollars, pour que les programmes sociaux puissent devenir plus efficaces. Voilà la réponse la plus directe et la plus juste que je puisse vous donner.

Le président: Merci, monsieur Levine. Monsieur Orlikow a la parole.

M. Orlikow: Je n'ai pas l'intention de passer les dix minutes qui me sont accordées à poser des questions mais j'aimerais que les observations faites par le Dr Jacques Genest, Directeur de l'Institut de recherches cliniques de Montréal et tirées d'un discours prononcé il y a quelques semaines, soient consignées au procès-verbal pour étude par M. Marceau. Il a dit et je cite:

> L'absence de fonds accordés à la recherche scientifique et bio-médicale au Canada est scandaleuse.

Il ajoute ensuite:

> L'un des résultats de cette politique a été la perte d'entre 300 et 400 chercheurs dans le domaine biomédical, en raison de la très grande difficulté qu'il y a d'obtenir des fonds. L'insécurité professionnelle a tué la motivation des jeunes médecins qui doivent consacrer cinq ans à acquérir une formation spécialisée et encore quatre ou cinq ans à étudier en recherche fondamentale.

Je viens de vous donner l'essentiel de la question, monsieur le président.

Monsieur le président, j'ai reçu une lettre d'un des chercheurs d'expérience de l'Université d'Ottawa et je m'en suis servi pour poser une question au ministre de la Santé nationale et du BienÊtre social, au sujet du financement de la recherche médicale. Elle m'a répondu hier que les fonds disponibles seraient augmentés de 5 p. 100. Par ailleurs, dans une lettre envoyée à la Fédération canadienne des sociétés de biologie, le

[*Text*]

Societies he said that the research funds were up by 7.8 per cent. You have said today that the increase is only 3.8 per cent, and you said that you came to that figure because of the fact that the $1 million extra funding given last year will be deducted from the supposed $61.1 million available this year. That is the figure the minister used yesterday. Where did you get the information that this $1.1 million would in fact be deducted from the $61.1 million which is shown in the estimates, so that in fact you say there is only $60 milion available?

The Chairman: Mr. Orlikow, you directed your question to whom specifically? Mr. Madsen?

Mr. Orlikow: Well, yes.

Dr. Madsen: Thank you, Mr. Chairman. The Medical Research Council officials have told us that the $1.1 million was an extraordinary item which was actually received and spent last year for special equipment for bio-hazard equipment in order to do research in genetic engineering in this country. So that money was actually spent last year and it was understood that it was an advance against this year's budget, so that is quite clear.

Eventually, in the future the records will show that the money was actually spent last year and that the money available for expenditure as of now is therefore only the $60 million we have been talking about.

I do not want to denigrate this $1.1 million; it was an important extraordinary item which was given for a specific reason unlikely to be repeated, and we are grateful for that $1 million. But those are the facts and they could hardly be used to say that the total budget has been raised 7.8 per cent as of this year. Perhaps 5.8 per cent would be a fairer figure to the government; the actual amount it has been raised is, of course, 3.8 per cent. We are not going to argue about a single million dollars. It was a famour Cabinet minister about 20-odd years ago once said: "What's a million dollars?"

Mr. Orlikow: But if yesterday the minister said that there was $61.1 million which would be available in the coming year, on the basis of the information you have from the Medical Research Council, she was wrong.

Dr. Madsen: I could not agree with her statement, yes.

Mr. Orlikow: Dr. Yewchuk put on the record today the percentages of gross national product spent on scientific research in other countries in the OECD as compared to Canada. Have you any figures on the percentages of GNP spent on medical research in some of the OECD countries and the percentage spent in Canada? Is that information available?

[*Translation*]

premier ministre a affirmé que les subventions accordées au titre de la recherche ont enregistré une hausse de 7.8 p. 100. Aujourd'hui toutefois, vous avez dit que cet accroissement ne s'établit qu'à 3.8 p. 100 et que vous en êtes arrivé à ce chiffre parce qu'on souscrit de ce montant le $1 million accordé l'année dernière en crédits supplémentaires, des 61.1 millions de dollars supposément disponibles cette année. C'est le montant cité par le ministre hier. D'où tenez-vous les renseignements voulant que cette somme de 1.1 millions de dollars sera défalquée de 61.1 millions de dollars figurant dans les prévisions budgétaires et qu'est-ce qui vous permet d'affirmer qu'il n'y a que 60 millions de dollars de disponibles?

Le président: Monsieur Orlikow, à qui adressez-vous votre question? A M. Madsen?

M. Orlikow: Eh bien oui.

M. Madsen: Merci, monsieur le président. Des membres du Conseil des recherches médicales nous ont dit que le montant de 1.1 million de dollars constituait un poste spécial; cette somme a été reçue l'année dernière et elle a déjà été dépensée au titre de l'achat de matériel spécial, de matériel destiné à l'étude des dangers biologiques et permettant d'effectuer de la recherche en génétique expérimentale dans notre pays. Lorsque ce montant a été dépensé, il était entendu qu'il constituait une avance prise sur le budget de cette année, la situation est donc très claire.

Les registres finiront, à la longue, par indiquer que la somme a été dépensée l'année dernière et que les montants affectés cette année aux dépenses ne s'établissent donc qu'à 60 millions de dollars, somme déjà mentionnée.

Je ne veux pas dire du mal du fait qu'on a déjà accordé de 1.1 million de dollars; il constituait un poste spécial important, alloué pour une raison précise et ce fait ne se renouvellera vraisemblablement pas. Nous sommes d'ailleurs reconnaissants d'avoir reçu ce montant; toutefois, je viens de vous donner les faits et ils ne permettent certainement pas qu'on affirme que le budget total a été augmenté de 7.8 p. 100 cette année. Le chiffre de 5.8 p. 100 est peut-être plus exact alors que, de fait, la hausse représente 3.8 p. 100. Nous n'allons pas nous quereller à propos de 1 million de dollars car comme le disait un ministre célèbre il y a environ 20 ans; «Qu'est-ce qu'un million de dollars?»

M. Orlikow: Mais si le ministre a dit hier qu'un montant de 61.1 millions de dollars sera disponible pour l'année à venir, elle s'est trompée, si l'on se reporte aux renseignements que vous a fournis le Conseil des recherches médicales.

M. Madsen: Il est vrai que je ne peux pas être d'accord avec sa déclaration.

M. Orlikow: Le compte rendu d'aujourd'hui indique les proportions du produit national brut consacrés à la recherche scientifique dans d'autres pays de l'OCDE par rapport au Canada, tels que cités par le Dr Yewchuk. Avez-vous des renseignements sur les pourcentages du PNB affectés à la recherche médicale dans certains des pays de l'OCDE et sur les pourcentages comparables versés au Canada. Ces renseignements sont-ils diponibles?

[*Texte*]

• 1050

The Chairman: Mr. Madsen.

Dr. Madsen: I am sorry, I cannot give that specific information off the top of my head. I could ask our office to provide you with that information on Monday or Tuesday. I would add, however, that the NIH budget in the United States of $2.5 billion on a per capita basis is about four times what the MRC budget is. But one has to put that in the context that there are other sources of money to be spent on medical research in this country which, perhaps, in the United States would be under the NIH budget. So, I do not think it is fair to say that that is four times as much—perhaps twice as much would be fairer.

The Chairman: If you get those figures, would you send them to the Clerk of the Committee so they can be distributed to . . .

Mr. Yewchuk: Mr. Chairman, I have those figures and I am willing to pass them to the witness.

The Chairman: Thank you. Mr. Orlikow.

Mr. Orlikow: That leads me to my next question. Each of you has testified about the movement of Canadian medical researchers to other countries, I presume mainly to the United States. The first brief quoted from the University of Manitoba, the province from which I come. Has a study been done, on a national basis, as to the number of medical researchers who have left each year so that we can put in perspective the total picture? If so, have you any information along these lines?

The Chairman: Dr. Levine, would you like to respond?

Dr. Levine: Thank you. Mr. Orlikow, I am afraid I did not make such a reference in my brief sir, and at this moment I do not have such figures available.

Mr. Orlikow: Could I ask if any of your organizations could undertake such a study? I think it would be extremely useful in helping those of us who want to help you in your objectives.

Dr. Friesen: If I could just comment in reply to your question, Mr. Orlikow, I think the recruitment of medical students into the research arena is a problem that addresses the issue you raise. There can be an efflux, but if the entrance of new people into research does not occur, then sooner or later we will have a very serious shortfall—probably far greater than that contributed to by the exodus of people. We already have perceived this in various faculties of medicine. There already now is a serious shortage of the highly qualified position scientist. Each faculty of medicine that I am aware of has difficulty in finding the right quality of person to fill vacancies. So there already is a shortfall, and to address this issue The Canadian Society for Clinical Investigation is currently undertaking a survey of all medical students to ascertain their level of interest, or lack of it, in medical research and the reasons for it.

The Chairman: Your last question, Mr. Orlikow.

[*Traduction*]

Le président: Monsieur Madsen.

M. Madsen: Je suis désolé de ne pas être en mesure de vous fournir ces renseignements à brûle-pourpoint. Je peux toutefois demander à mon bureau de vous fournir ces renseignements lundi ou mardi. J'ajouterai également que le budget des NIH (Instituts nationaux de la santé) des États-Unis s'établit à 2.5 milliards de dollars et, calculé par habitant, représente environ quatre fois celui de CRM. Il faut toutefois garder à l'esprit qu'il existe d'autres sources de financement de la recherche médicale dans ce pays qui, aux États-Unis, figureraient peut-être au budget des NIH. D'après moi, il n'est donc pas juste d'affirmer que ce budget est quatre fois supérieur au nôtre, deux fois serait une proportion plus exacte.

Le président: Si vous obtenez ces données, auriez-vous l'obligeance de les envoyer au greffier du Comité afin qu'on puisse les disbribuer à . . .

M. Yewchuk: Monsieur le président, j'ai ces chiffres en ma possession et je suis disposé à les communiquer au témoin.

Le président: Merci, monsieur Orlikow.

M. Orlikow: Cela m'amène à poser la question suivante. Chacun d'entre vous a évoqué le départ des chercheurs médicaux canadiens vers d'autres pays, principalement les États-Unis je suppose. Je songe au mémoire provenant de l'Université du Manitoba, la province dont je suis issu. Une étude a-t-elle été entreprise à l'échelle nationale pour savoir combien de chercheurs médicaux sont partis à chaque année afin que nous puissions mettre tout cela en perspective? Si oui, avez-vous des renseignements là-dessus?

Le président: Docteur Levine, voulez-vous répondre?

M. Levine: Merci. Monsieur Orlikow, je crains de ne pas avoir mentionné cela dans mon mémoire, et je ne dispose pas, présentement, de tels renseignements.

M. Orlikow: Puis-je savoir si aucune de vos organisations ne serait en mesure d'entreprendre une telle étude? Ce travail constituerait une aide précieuse pour ceux d'entre nous qui veulent vous aider à atteindre vos objectifs.

M. Friesen: si vous permettez, j'aimerais faire une remarque au sujet de votre question, monsieur Orlikow; j'estime le recrutement, dans le domaine de la recherche, d'étudiants en médecine constitue un problème lié à la question que vous soulevez. Il peut y avoir des départs mais s'il n'arrive pas de nouveaux candidats en recherche, alors tôt ou tard nous ferons face à un très sérieux problème de manque de personnel—problème probablement beaucoup plus sérieux que celui qui aura contribué à l'exode de chercheurs. Nous avons déjà décelé cela dans diverses facultés de médecine. Il existe déjà une grave pénurie de scientifiques très qualifiés. Toutes les facultés de médecine que je connais ont du mal à trouver la personne convenant au poste à combler. Il existe donc déjà un manque, et afin de s'occuper de cette question, la Société canadienne de recherches cliniques effectue présentement une enquête portant sur tous les étudiants en médecine afin de vérifier quel est leur intérêt ou leur absence d'intérêt pour la recherche médicale et les raisons de leur attitude.

Le président: Votre dernière question, monsieur Orlikow.

[*Text*]

Mr. Orlikow: Ninety per cent of the population of Canada lives within, I suppose, a 75-mile range of the United States' border and, fortunately or unfortunately, we speak the same language. How important, in your view, is this close proximity of the United States to Canada in accelerating this drift of medical researchers to the United States where, as has been pointed out, they are spending two or three times as much, at least, per capita, on medical research as we are in Canada? In other words, medical researchers in Germany, or in Holland, or in Belgium, or Norway, do not have as their first language English. How important is that proximity, in your view, to the problem?

The Chairman: Dr. Friesen, would you like to answer that question?

Dr. Friesen: Yes, Mr. Chairman. Certainly it is an important factor. I think, nevertheless, many of us feel strongly loyal to staying in Canada, even though there are better opportunities, scientifically, in the United States. Undoubtedly it is a factor, and if the disparity is allowed to increase between opportunities in Canada versus those in the United States, I think the inevitable consequence, which you have referred to, will occur at an accelerated pace. That is why we are here today.

The Chairman: Thank you, Dr. Friesen. Gentlemen, we have about 10 minutes to go. I would like to call on Dr. Halliday and Dr. Philbrook, if you would like to share, maybe, five minutes each, if you could, please?

• 1055

Mr. Halliday: Thank you, Mr. Chairman.

First of all, I want to comment about the excellence of the reports today, and Dr. Levine's report to us was interesting. As I listened to the quotation from the record of this Committee back in 1976, and not knowing whom he was going to quote at the end, it sounded to me, if I just ignored the word "medical", as though it was coming from the dairy farmers in my constituency, which is a major industry in our constituency. Their major complaint is exactly as you gentlemen have suggested—there is no opportunity for long-range planning. It is impossible to develop a budget over a given length of time and plan accordingly. And this has been the method of operation of this goverment for only too long. You are having the same problem as my dairy farmers are having and obviously we need to have something different.

Two questions, basically: one to the professionals and one to the representatives of the lay people. To the professionals: the Medical Research Council, to me, has always been a very prestigious body and I am surprised that it took 11 months almost to get a new president for that body. Is that because the body is no longer prestigious, or is it because the Minister did not care? Is it because the funds were inadequate, the salary

[*Translation*]

M. Orlikow: La population canadienne, dans une proportion de 90 p. 100 vit, je suppose, sur une bande de terre s'échelonnant entre la frontière des États-Unis et 75 milles au nord, et, heureusement ou malheureusement, nous parlons la même langue dans les deux pays. A votre avis, dans quelle mesure cette proximité des États-Unis accélère-t-elle ce mouvement des chercheurs médicaux vers les États-Unis, où, comme on l'a fait remarquer, on dépense deux ou trois fois plus, au moins, par habitant, au titre de la recherche médicale qu'au Canada? En d'autres mots, les chercheurs en médecine de l'Allemagne, de la Hollande, de la Belgique ou de la Norvège n'ont pas l'anglais comme langue maternelle. Quelle est donc l'influence de cette proximité sur le problème?

Le président: Docteur Friesen, voulez-vous répondre à cette question?

M. Friesen: Oui, monsieur le président. Il s'agit certainement d'un facteur important. Je crois néanmoins que bon nombre d'entre nous demeurons au Canada en raison de notre attachement profond pour ce pays, en dépit du fait qu'il existe des possibilités plus intéressantes aux États-Unis sur le plan scientifique. Toutefois, cela influe certainement sur la situation et si on permet à l'écart existant entre les possibilités au Canada et celles aux États-Unis de s'élargir, je crois qu'on en arrivera plus vite à la conséquence inévitable que vous avez déjà mentionnée. C'est pour cela que nous comparaissons ici aujourd'hui.

Le président: Merci, docteur Friesen. Messieurs, il nous reste environ dix minutes. Je vais donc demander au Dr Halliday et au Dr Philbrook de poser leurs questions. Je vous demanderais de bien vouloir vous partager cinq minutes chacun, s'il vous plaît.

M. Halliday: Merci, monsieur le président.

En premier lieu, j'aimerais complimenter les auteurs des rapports pour l'excellence de leur travail, et dire que le document du Dr Levine a retenu notre attention. Tout en écoutant la citation du procès-verbal de 1976 de ce comité, et ne sachant pas qui serait cité comme l'auteur de ces propos, il m'a semblé, si je n'avais pas tenu compte du mot «médical», que cela venait des producteurs laitiers de ma circonscription, la production laitière étant une industrie primordiale de mon comté. Le plus important grief de ces derniers est tout à fait le même que le vôtre, messieurs—on ne fait pas de place pour la planification à long terme. Il est impossible d'élaborer un budget portant sur une période donnée et de planifier en fonction de ce budget. Et c'est ainsi que ce gouvernement fonctionne depuis beaucoup trop longtemps. Vous connaissez le même problème que mes producteurs laitiers et il est manifeste que nous avons besoin de quelque chose de différent.

J'ai deux questions principales: l'une s'adresse aux professionnels et l'autre aux représentants des non-spécialistes. D'abord, aux professionnels: le Conseil des recherches médicales m'a toujours semblé être un organisme très prestigieux et je m'étonne qu'il ait fallu presque onze mois pour lui trouver un nouveau président. Est-ce parce que le groupe a perdu son prestige ou parce que le ministre ne s'est pas préoccupé de

[*Texte*]

inadequate? Why, in your views, did it take almost 11 months to get a new president for the Medical Research Council?

The Chairman: Would anybody care to answer that question?

Dr. Levine.

Dr. Levine: Mr. Chairman, I just wish to say that the Canadian Society for Clinical Investigation does not have information with which to answer that question.

The Chairman: Dr. Halliday, we will have the Medical Research Council before us. Maybe you would like to addres that to them.

Mr. Halliday: I was hoping I would get these gentlemen to give some indication, because they were potential candidates themselves, obviously, and I wonder whether the salary was too low, or is the body no longer prestigious? What in your view is the problem? We will get after the Minister on another occasion, obviously.

The Chairman: Thanks, Dr. Halliday.

Mr. Halliday: Obviously, it is a sensitive issue because they do not want to be embarrassed by having to answer that question and I appreciate that. It suggests there is a problem, Mr. Chairman.

Can I go over to Mr. Greenstein for a minute. I want to compliment him on his presentation. I think it is perhaps the best one I have ever heard in my four years around this House as a presentation to a Committee. It is extremely well written and very, very forceful.

You touched on something which is interesting to me. You implied that the public of Canada are prepared to support more funds for medical research and I am pleased to hear you say that. Perhaps the presence today of many lay people also suggests the same. Considering the fact that in our total federal expenses in health care, which comes to roughly $400 per person per year, and quick calculation suggests that in research it is roughly $2.60 per person per year as compared to $400 per person per year in the total health care budget federally, do you think the people of Canada would favour taking maybe one, two or three dollars off that $400 and being more responsible for their own personal health care and putting that money instead into medical research? This would not cost the federal government more, it would not raise taxes more. Put your view as a lay person here today representing the public.

The Chairman: Mr. Greenstein.

Mr. Greenstein: As a lay person representing the public, I do not know whether the public thinks in terms of competing demands for money. I do not know whether they think in terms of medical research. From what other areas should the government take it, say, in the health budget or any other budget, to put into medical research? I believe that the commonly held

[*Traduction*]

cette question? Est-ce que parce que les fonds étaient insuffisants, la rémunération insuffisante? Pourquoi, d'après vous, a-t-il fallu presque onze mois pour doter le Conseil des recherches médicales d'un nouveau président?

Le président: Est-ce quelqu'un veut répondre à cette question?

Docteur Levine.

M. Levine: Monsieur le président, j'aimerais seulement dire que la Société canadienne de recherches cliniques ne dispose pas des renseignements permettant de répondre à cette question.

Le président: Docteur Halliday, le Conseil des recherches médicales comparaîtra devant nous, vous voudrez peut-être alors lui poser cette question.

M. Halliday: J'espérais obtenir quelques indications de ces messieurs, étant donné qu'ils sont eux-mêmes des candidats possibles, cela est certain, et je me demande si le traitement offert était trop bas ou si l'organisme a perdu de son prestige? D'où vient le problème d'après vous? Bien entendu, nous relancerons le ministre sur cette question à une autre occasion.

Le président: Merci, docteur Halliday.

M. Halliday: Il s'agit manifestement d'un problème délicat et ils ne veulent pas risquer à répondre à cette question, et je comprends cela. Monsieur le président, cela laisse croire qu'il existe un problème.

J'aimerais m'adresser à M. Greenstein pour un moment. Je désire le féliciter pour l'excellence de son exposé. Je crois qu'il s'agit peut-être de la meilleure communication présentée à un comité que j'aie entendue au cours de mes quatres années comme député. Elle est très bien écrite et puissamment articulée.

Vous avez abordé quelque chose qui m'intéresse. Vous avez laissé entendre que le public canadien est disposé à appuyer l'affectation de sommes supplémentaires destinées à la recherche médicale et il m'a fait plaisir d'entendre cela. La présence ici aujourd'hui de bon nombre de profanes indique peut-être également la même attitude. Lorsqu'on examine le budget, si l'on tient compte du fait que nos dépenses fédérales totales au titre des soins de santé, c'est-à-dire à environ $400 par personne par année—et un calcul rapide indique que la recherche représente environ $2.60 par personne par année par rapport à $400 par personne par année pour le budget fédéral total de la santé—croyez-vous que le peuple canadien serait en faveur de retirer peut-être, $1, $2 ou $3 de ce $400 en s'engageant à être plus responsable de leur santé personnelle pour affecter plutôt ces crédits à la recherche médicale? Cela n'entraînerait pas davantage de déboursés pour le gouvernement fédéral et n'exigerait pas une hausse d'impôt. Essayez-vous de vous mettre à la place d'une personne du grand public ici.

Le président: Monsieur Greenstein.

M. Greenstein: En tant que profane représentant le public, je ne sais pas si les citoyens en général opposent une forme de dépense à une autre. Je ne sais pas non plus s'ils songent à la recherche médicale. De quels autres domaines le gouvernement devrait-il tirer ces fonds nécessaires à la recherche médicale, à même le budget de la Santé ou tout autre budget?

[*Text*]

opinion of Canadian people is that they value medical research and they believe, when they are informed properly—and I stress that: they believe when they are informed properly, because very often, unfortunately, the public is not informed sufficiently—but when they are so, they want the government simply to spend more of their money on medical research, to give medical research a greater priority, because the amazing thing one discovers, when a layman particularly becomes involved—and this is one of the things that really struck me—is the number of people that you meet who are directly affected by medical research and its possible results in terms of family, the terms of friends, and from my short experience with Canadians for Health Research, one of the things that have impressed me most across the country is really the tremendous response and enthusiastic response that one meets everywhere from citizens to this question.

The Chairman: Thank you, Mr. Greenstein.

I would like to call on Dr. Philbrook, please. Five minutes.

Mr. Philbrook: Thank you, Mr. Chairman.

Briefly, as a former medical research director in the pharmaceutical industry, I am associated with all your organizations. I would like to warmly welcome you here today. I am sorry I was so late. I was in the Finance Committee and that was not intended as an affront.

• 1100

I have read the statement plus some other background and I would certainly agree with your position that you must have an adequate base and you must have a stable, predictable method of funding, certainly from the government. As an M.P. I offer you my support in the future on that point. I would like to reassure you of that.

Another area—and I address this to all the three witnesses—which is of concern to me because of my background in the private pharmaceutical industry, concerns private support. I believe at least two major parties agree that we should do as much as possible through the private sector, particularly in these particular times when we have new limitations on government. I know that there are some limitations now on the support and the help you are getting from the private sector. It comes through the pharmaceutical industry primarily on the industry side and through private donations on the individual side. We do not have the powerful funding foundations that other countries have, such as the United States, perhaps Europe. But what future prospects do you see for increased support in health from the prive sector for your organizations? I think this is going to be increasingly important in future.

Dr. Madsen: May I?

The Chairman: Dr. Madsen, you go right ahead.

Dr. Madsen: I would like to say first that, from the private sector, the individual citizens of this country have increased their donations to such foundations as the cancer and heart funds, multiple scierosis, diabetes, etc., at a rate much greater than that of inflated scientific costs. It now is well in excess of

[*Translation*]

Je crois qu'en général le peuple canadien accorde beaucoup de valeur à la recherche médicale et qu'il croit, lorsqu'il est bien informé—et j'insiste là-dessus car il arrive très souvent, malheureusement que le public ne soit pas suffisamment renseigné—et il croit que le gouvernement devrait dépenser davantage de l'argent des contribuables au titre de la recherche médicale, qu'on devrait accorder une plus grande priorité à ce genre de recherche. En effet, lorsqu'un profane s'engage dans ce domaine, il est très surpris de découvrir—et c'est l'une des choses qui m'a beaucoup frappé—qu'on rencontre un grand nombre de gens qui sont directement touchés par la recherche médicale et par ses répercussions possibles sur leur famille et leurs amis. Et de ma brève expérience au sein de l'organisme les canadiens pour la recherche médicale, j'ai tiré une constatation impressionnante à travers tout le pays, c'est l'intérêt de tous les Canadiens pour ces questions.

Le président: Merci, monsieur Greenstein.

Monsieur Philbrook, vous pouvez maintenant y aller. Cinq minutes.

M. Philbrook: Merci, monsieur le président.

Je rappelle brièvement qu'à titre d'ancien directeur de la recherche médicale dans l'industrie pharmaceutique, je connais toutes vos organisations. Je vous souhaite chaleureusement la bienvenue ici, aujourd'hui. Je suis désolé d'être arrivé si tard. Je siégeais au comité des Finances et je ne désirais certainement pas être impoli à votre endroit.

J'ai lu la déclaration ainsi que d'autres documents généraux. Je suis certainement d'accord avec votre position, d'après laquelle il vous faut une base suffisante et également une méthode stable et prévisible de financement, certainement de la part du gouvernement. En tant que député, j'aimerais vous rassurer en vous disant que je vous appuierai à l'avenir là-dessus.

La question suivante me préoccupe étant donné mes antécédents dans l'industrie pharmaceutique du secteur privé, et je la pose aux trois témoins. Elle porte sur l'appui du secteur privé. Je crois que les deux principaux partis au moins conviennent que l'entreprise privée devrait s'occuper au moins autant du financement que le gouvernement, en particulier en ce moment où l'on impose de nouvelles limites aux dépenses du gouvernement. Je sais que l'aide que vous recevez du secteur privé est assez restreinte, elle provient principalement de certaines industries et de dons personnels. Nous ne sommes pas dotés des riches fondations dont disposent d'autres pays comme les États-Unis et peut-être l'Europe. Mais quelles perspectives d'avenir voyez-vous pour l'appui financier qui peut vous venir du secteur privé? Je crois que cela deviendra de plus en plus important à l'avenir.

M. Madsen: Est-ce que je peux répondre?

Le président: Allez-y, docteur Madsen.

M. Madsen: D'emblée, je tiens à préciser que les citoyens de ce pays ont augmenté leurs dons à certains organismes comme les fondations canadiennes du cancer, des maladies du cœur, de la sclérose en plaques, du diabète, etc., à un rythme bien supérieur à celui de la hausse des coûts découlant de l'infla-

[*Texte*]

$20 million from private donations. At least a third of the MRC budget is donated in that fashion.

With regard to private industry, I would say that until there are adequate incentives to industry to perform more research and development in this country, we will not see much increase there. If there are such incentives, then I think you would see contracting out by industry to university people or more collaboration between university researchers and industrial concerns than there is at present. In the United States that is a very common feature of the university scene. It is not here, and I think government tax incentive must be provided to industry to provid this collaboration.

The Chairman: Dr. Philbrook your last question. The bell has been ringing for some time.

Mr. Philbrook: No. That is my only question to the witnesses.

The Chairman: We are called to the House.

Mr. Philbrook: That is exactly what I wanted to hear.

The Chairman: Yes.

I am sorry that we have to cut off the meeting because we are called to the House to sit at 11 o'clock today on Friday.

I want to thank you, gentlemen, for coming here this morning. I think you have contributed immensely to the education of some of us. We are all looking forward to get this proper perspective of, first of all, informed people, and second, some help and some assistance in getting further funds for your research and development. Thank you very much for being here this morning.

Dr. Madsen: Thank you.

The Chairman: This meeting is adjourned.

[*Traduction*]

tion. Nous recevons, à l'heure actuelle, un montant largement supérieur à $20,000,000 de dons personnels. Au moins un tiers du budget du Conseil des recherches médicales est financé à même ces dons.

Pour ce qui est de la contribution du secteur privé, d'après moi, d'ici à ce qu'on établisse des mesures incitant les industries à effectuer davantage de recherche et d'expérimentations dans ce pays, il n'y aura pas beaucoup de progrès. Si de telles mesures de stimulation sont mises en place, alors je crois que les industries accorderont des contrats à des universitaires ou on assistera à une plus grande collaboration entre les chercheurs universitaires et les industriels qu'il n'y en a présentement. Aux États-Unis, c'est un fait très répandu dans les universités. Ça ne l'est pas ici, et j'estime donc que le gouvernement doit pousser le secteur privé à agir en accordant des dégrèvements d'impôt qui permettraient cette collaboration.

Le président: Dr Philbrook, votre dernière question. La cloche sonne depuis quelque temps déjà.

M. Philbrook: Non. C'était la seule question que je voulais poser au témoin.

Le président: On réclame notre présence en Chambre.

M. Philbrook: C'est tout à fait ce que je désire entendre.

Le président: Oui.

Je suis désolé de devoir mettre fin à la réunion mais nous devons nous rendre à la Chambre, étant donné que c'est vendredi et que la séance commence à 11 h 00.

Je désire vous remercier, messieurs, d'être venus ce matin. Je crois que vous avez contribué de façon très précieuse à renseigner certains d'entre nous. Nous envisageons de mettre tout cela en perspective, c'est-à-dire premièrement de renseigner les gens, et deuxièmement, de vous aider à obtenir davantage de fonds pour la recherche et l'expérimentation. Merci beaucoup d'avoir été des nôtres ce matin.

M. Madsen: Merci.

Le président: La séance est levée.

Canada Post / Postes Canada
Postage paid / Port payé
Third class / Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to:
Printing and Publishing,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie et Édition,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From the Canadian Society for Clinical Investigation:

Dr. Henry G. Friesen, President;

Dr. David Z. Levine, Secretary, Science Policy Committee.

From the Canadian Federation of Biological Societies:

Dr. Neil Madsen, President.

From Canadians for Health Research:

Mr. Jack Greenstein, President.

De la Société canadienne de recherches cliniques:

Dr Henry G. Friesen, président;

Dr David Z. Levine, secrétaire, Comité de la politique de science.

De la Fédération canadienne des sociétés de biologie:

Dr Neil Madsen, président.

Des Canadiens pour la recherche médicale:

M. Jack Greenstein, président.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 14

Friday, May 12, 1978

Chairman: Mr. Jean-Robert Gauthier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 14

Le vendredi 12 mai 1978

Président: M. Jean-Robert Gauthier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Health, Welfare and Social Affairs

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Santé, du bien-être social et des affaires sociales

RESPECTING:

Main Estimates 1978-79: Votes 55 and 60—Medical Research Council under NATIONAL HEALTH AND WELFARE

CONCERNANT:

Budget principal 1978-1979: crédits 55 et 60—Conseil des recherches médicales sous la rubrique SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

APPEARING:

The Honourable Monique Bégin, Minister of National Health and Welfare

COMPARAÎT:

L'honorable Monique Bégin, Ministre de la Santé nationale et du Bien-être social

WITNESS:

(See back cover)

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

Third Session of the Thirtieth Parliament, 1977-78

Troisième session de la trentième législature, 1977-1978

26402—1

STANDING COMMITTEE ON HEALTH, WELFARE AND SOCIAL AFFAIRS

Chairman: Mr. Jean-Robert Gauthier
Vice-Chairman: Mr. Gilles Marceau

Messrs.

Appolloni (Mrs.)
Brisco
Caouette (*Villeneuve*)
Clermont
Corbin
Darling
Dinsdale
Halliday
Harquail

COMITÉ PERMANENT DE LA SANTÉ, DU BIEN-ÊTRE SOCIAL ET DES AFFAIRES SOCIALES

Président: M. Jean-Robert Gauthier
Vice-président: M. Gilles Marceau

Messieurs

Lajoie
McGrath
Orlikow
Philbrook
Pigott (Mrs.)
Railton
Robinson
Roy (*Laval*)
Yewchuk—(20)

(Quorum 11)

Le greffier du Comité
Richard Rumas
Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65(4)(*b*)

On Thursday, May 11, 1978:

Mrs. Pigott replaced Mr. Rynard;

Mr. Darling replaced Mr. Howie.

Conformément à l'article 65(4)*b*) du Règlement

Le jeudi 11 mai 1978:

Mme Pigott remplace M. Rynard;

M. Darling remplace M. Howie.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from Printing and Publishing, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Imprimerie et Édition, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

FRIDAY, MAY 12, 1978
(15)

[*Text*]

The Standing Committee on Health, Welfare and Social Affairs met at 9:42 o'clock a.m. this day, the Chairman, Mr. Jean-Robert Gauthier, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Brisco, Clermont, Gauthier (*Ottawa-Vanier*), Marceau, Orlikow, Philbrook, Railton and Yewchuk.

Other Member present: Mr. Gauthier (*Roberval*).

Appearing: The Honourable Monique Bégin, Minister of National Health and Welfare.

Witness: From the Medical Research Council: Dr. J. M. Roxburgh, Director, Grants Program and Administration.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Wednesday, March 1, 1978 relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1979 (*See Minutes of Proceedings, Tuesday, April 4, 1978, Issue No. 6*).

On Votes 55 and 60—Medical Research Council under National Health and Welfare.

The Minister made a statement and with the witness answered questions.

At 11:04 o'clock a.m., the Committee adjourned until 9:30 a.m., Tuesday, May 16, 1978.

PROCÈS-VERBAL

LE VENDREDI 12 MAI 1978
(15)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales se réunit aujourd'hui à 9 h 42 sous la présidence de M. Jean-Robert Gauthier (président).

Membres du Comité présents: MM. Brisco, Clermont, Gauthier (*Ottawa-Vanier*), Marceau, Orlikow, Philbrook, Railton et Yewchuk.

Autre député présent: M. Gauthier (*Roberval*).

Comparaît: L'honorable Monique Bégin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Témoin: Du conseil des recherches médicales: M. J. M. Roxburgh, directeur du Programme des subventions et de l'administration.

Le Comité poursuit l'étude de son ordre de renvoi du mercredi 1er mars 1978 portant sur le Budget principal pour l'année financière se terminant le 31 mars 1979 (*Voir procès-verbal du mardi 4 avril 1978, fascicule nº 6*).

Crédits 55 et 60—Conseil des recherches médicales sous la rubrique Santé nationale et Bien-être social.

Le ministre fait une déclaration puis, avec le témoin, répond aux questions.

A 11 h 04 le Comité suspend ses travaux jusqu'au mardi 16 mai 1978, à 9 h 30.

Le greffier du Comité

Richard Rumas

Clerk of the Committee

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

Le vendredi, 12 mai, 1978

• 0944

[*Text*]

Le président: A l'ordre, s'il vous plaît. La réunion est maintenant commencée. Bonjour tout le monde.

Nous accueillons ce matin le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, l'honorable Monique Bégin. J'aimerais avoir le consentement de tout le monde afin de remettre en délibération les crédits 55 et 60, Conseil de recherches médicales, sous la rubrique Santé nationale et Bien-être social.

• 0945

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

B—Conseil de recherches médicales

Crédit 55—Conseil de recherches médicales—Dépenses de fonctionnement—$1,264,000.

Crédit 60—Conseil de recherches médicales—Subventions inscrites au Budget—$60,002,000.

Le président: Comme je l'ai dit, l'honorable ministre est, accompagnée d'un haut fonctionnaire.

Madame le ministre, est-ce que vous pourriez nous présenter votre fonctionnaire?

Mlle Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Merci monsieur le président.

A mes côtés, à droite, j'ai le docteur Roxburgh, qui est le directeur de l'Administration du Conseil de recherches médicales et aussi le directeur du programme des subventions.

Je voudrais dire aux députés que le vice-président, qui a agi comme président intérimaire pendant plusieurs mois, est malheureusement à une réunion scientifique au Japon. Le nouveau président entrera en fonction le 1er juin. Alors, le docteur Roxburgh se fera un plaisir de répondre, avec moi-même, aux questions.

Le président: Merci. Maintenant, est-ce que vous avez un exposé ou quelque commentaire à faire aux députés?

Miss Bégin: If the members agree, Mr. Chairman, I would like to read an introductory statement. If they do not mind, because of the scientific vocabulary which at times is expressed in the text, I will read it in French and the members can use simultaneous translation. I do not want to sound pornographic by wrongly pronouncing some words.

Mr. Yewchuk: Go slowly and I will understand it.

Mlle Bégin: Monsieur le président, je voudrais faire part aux membres du Comité de ce qui me semble l'une des mesures les plus importantes et urgentes qui m'attendaient comme ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, à savoir: la nomination d'un président à plein temps au Conseil de recherches médicales. Je voudrais rappeler rapidement que cette nomination s'avérait essentielle suite au décès du docteur Malcolm Brown, survenu il y a maintenant à peu près 1 an.

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

Friday, May 12, 1978

[*Translation*]

The Chairman: Order, please. I will call the meeting to order.

This morning we are pleased to have as a witness the Minister for National Health and Welfare, the honourable Monique Bégin. I would like to have unanimous consent in order to reopen the debate on Votes 55 and 60, Medical Research Council under the heading of National Health and Welfare.

NATIONAL HEALTH AND WELFARE

B—Medical Research Council

Vote 55—Medical Research Council—Operating Expenditures—$1,264,000.

Vote 60—Medical Research Council—Grants listed in the estimates—$60,002,000.

The Chairman: As I already mentioned, the honourable minister is accompanied by an official.

Madam Minister, could you introduce your official to us?

Miss Monique Bégin (Minister of National Health and Welfare): Thank you, Mr. Chairman.

On my right Dr. Roxburgh, the Director, Administration, Medical Research Council as well as the Director of the Grants Program.

I would also like to mention that the Vice-President who acted as acting president for several months is not with us; he had to attend a scientific meeting in Japan. The new President will begin his duties on June 1. So, Dr. Roxburgh and myself will be happy to answer any questions you might ask.

The Chairman: Thank you, Madam Minister, do you have a statement to make or maybe some comments?

Mlle Bégin: Si les membres du comité sont d'accord, monsieur le président, j'aimerais lire une déclaration d'ouverture. S'ils n'y voient pas d'inconvénient, étant donné le vocabulaire scientifique employé, je lirai mon texte en français et les députés pourront suivre en anglais en écoutant l'interprétation. Je ne voudrais pas avoir l'air d'utiliser du langage pornographique, alors que je prononce simplement mal quelques mots.

M. Yewchuk: Si vous y allez lentement, je vous comprendrai.

Miss Bégin: Mr. Chairman, I would like to acquaint the members of the Committee with what seems to me one of the most important and urgent tasks I had to accomplish as Minister of National Health and Welfare, that is to say, the appointment of a full time president to the Medical Research Council. I would like to remind you that this appointment had become imperative following the death of Dr. Malcolm Brown about a year ago.

[*Texte*]

Le docteur René Simard, en ce moment directeur scientifique de l'Institut du cancer de Montréal, a accepté la présidence et entrera en fonction le 1er juin prochain. J'envisage avec beaucoup de plaisir et d'intérêt l'occasion qui me sera donnée de travailler avec le docteur Simard.

Je voudrais également exprimer au docteur Jean de Margerie tous mes remerciements pour le travail, souvent dans l'ombre et ingrat, qu'il a accompli en assumant la présidence par intérim durant de nombreux mois. Il a, en plus, été pris avec un nouveau ministre, un «junior» qui avait à faire ses classes et il m'a grandement aidée par des avis judicieux.

Je voudrais rapidement dire quelques mots au sujet des activités du Conseil et ensuite répondre à toutes les questions que les députés voudraient poser. On sait que, séparément du Conseil, les agences bénévoles sont les grandes sources de financement de la recherche médicale au Canada. Elles tirent leur principal revenu du grand public. Séparément de leur rôle déjà ancien, je crois qu'il faut noter que les provinces, certains gouvernements provinciaux, ont déjà mis en place des organismes de subventions à la recherche médicale et d'autres le contemplent. Ce qui donne une nouvelle orientation à la subvention de la recherche médicale au Canada.

Dans l'ensemble, on prévoit que, pour l'année qui vient, quelque 2,350 chercheurs au Canada recevront de l'aide d'une source ou de l'autre, et parfois de plusieurs de ces agences fédérales-provinciales ou du secteur bénévole. Le Conseil, quant à lui, s'attend d'appuyer, au moins en partie, les travaux de quelque 1,550 ou 66 p. 100 de ces chercheurs.

Depuis des années, le Conseil de recherches médicales fédéral maintient un certain leadership dans les sciences de la santé et il continue de percevoir son rôle comme s'étendant à l'éventail complet de la recherche. A l'heure actuelle, si on parle en termes de dollars, il fournit environ 50 p. 100 de tous les fonds accordés aux chercheurs en sciences de la santé par des sources de subventions canadiennes connues. Bon nombre de ces sources de subventions de la recherche sont axées, comme on le sait, sur des maladies spécifiques.

• 0950

To carry out its function, I think the council must do its utmost to ensure that funds are made available according to four objectives, if I may call them objectives: first, to encourage research in those regions of Canada where it is insufficiently developed; second, to support research which is of high quality regardless of the particular area of health sciences involved; third, to stimulate initiatives in areas of national concern; and fourth, to see to it that training in research is made available to those of high academic attainment who will be the scientists required in the future to staff the health professional schools and their associated hospitals, institutes, and the laboratories of government and industry.

Main estimates for 1978-79 make provision for $60,002,000 for these activities in the coming year. This represents an increase of 5.8 per cent ove the funds available to council for the year just ended, which was, as members recall, $56,718,000.

[*Traduction*]

Dr. René Simard, who is the present scientific director of the Cancer Institute in Montreal accepted to become the president of the Medical Research Council and will begin his duties on June 1. I am looking forward to working with Dr. Simard.

I would also like to express all my thanks to Jean de Margerie for the thankless task he accomplished while being acting president for a number of months. Moreover he had to deal with the junior Minister who had made her mark yet and he greatly helped me through his wise advice.

I would like to say a few words about the various activities of the Council and answer all the questions that you might want to ask me. As we all know, the voluntary agencies together with the Medical Research Council are the main sources of funding for medical research in Canada. The main source of revenue is the Public at large. We also have to remember that some provincial governments have set up granting agencies in the field of medical research and other provinces are thinking about it. This gives a new dimension to the funding of medical research in Canada.

In all, it is anticipated that for the coming year a total of some 2,350 searchers in Canada will receive support from one or another and sometimes from several of these federal-provincial or voluntary agencies. The Council expects to fund at least in part the research of some 1,550 or 66 per cent of these searchers.

The federal Medical Research Council has over the years maintained a degree of leadership in the health sciences and continues to sees its role as one embracing the whole spectrum of such research. The Council currently provides approximately 50 per cent of the total funds reaching health science researchers from known Canadian sources. Many of these sources are oriented to research into specific diseases.

Si le conseil veut jouer son rôle, je crois qu'il devra tout mettre en œuvre pour s'assurer que les fonds sont disponibles en tenant compte de quatre objectifs si je puis me permettre ce terme: premièrement, encourager la recherche dans les régions du Canada où il y en a peu, deuxièmement, encourager la recherche de haute qualité, nonobstant le domaine des sciences de la santé touché; troisièmement, encourager ceux qui font preuve d'initiative dans des domaines d'intérêt national; et, quatrièmement voir à ce que la formation nécessaire en recherche soit accessible aux personnes prometteuses qui deviendront les scientifiques dont nous aurons besoin un jour pour combler les postes dans les écoles professionnelles de la santé, ainsi que les différents hôpitaux et institutions associés, sans oublier les laboratoires du gouvernement et du secteur privé.

Un montant de $60,002,000 à ces fins a été prévu au budget des dépenses pour l'année financière 1978-1979. C'est une augmentation de 5,8 p. 100 par rapport aux fonds disponibles pour le conseil pour l'année financière qui vient de se terminer, montant de $56,718,000, comme se rappellent les députés.

[*Text*]

This is a lower percentage increase than that afforded the other two granting councils for the support of research in the natural sciences and engineering and in the humanities and social sciences. As my colleague, the Minister of State for Science and Technology, explained at the time the estimates were tabled, the Medical Research Council had received last year a significantly larger percentage than the other councils. But this will probably come out for more clarification during the question period later on.

A l'intérieur du Conseil, c'est le programme des subventions qui absorbe plus des deux tiers des déboursés annuels du Conseil. Les fonds prévus dans nos estimations vont permettre d'accorder des subventions inconditionnelles pour des périodes d'un à trois ans à 82.5 p.100 des candidats qui demandent un appui continu pour des projets de recherche de longue haleine. Cette année, le taux d'acceptation de nouveaux projets sera d'environ 30 p. 100, soit un peu moins que l'an dernier, mais il permettra quand même la mise en marche de 165 nouveaux projets.

Les chercheurs qui, lors de ces concours extrêmement serrés, ne réussissent pas à faire renouveler l'aide à leur projet continu, ne voient pas leur subvention prendre fin sans être prévenus. Ils reçoivent encore des fonds pendant environ trois à huit mois de façon à ce qu'ils puissent aviser le personnel qu'ils emploient en vertu de la subvention et mener le projet à bonne fin, ou encore corriger les faiblesses que les comités de subventions ont relevées dans le projet et éventuellement présenter une nouvelle demande l'année suivante. Seuls 100 chercheurs parmi les 1,550 que le Conseil subventionne verront leur subvention prendre fin en 1978-1979.

Une initiative assez ancienne du Conseil de recherches médicales est le programme de subventions de développement visant à aider les écoles où l'effort de recherche est resté insuffisant, à recruter de nouveaux professeurs formés à la recherche; ces subventions contribuent au traitement et à l'appui de la recherche pendant une période limitée.

A la suite d'un examen de ce programme, qui a très bien réussi dans certaines régions du Canada, le Conseil a constaté que cette avenue de développement n'était pas aussi utilisée que nous l'aurions voulu. Des pourparlers tenus avec les universités en cause ont abouti à une révision des modalités en ce qui a trait à l'aspect salarial du programme. Jusqu'à présent, le traitement assuré par le Conseil provenait du programme de subventions de développement sur des périodes de trois, parfois de cinq ans. Le Conseil est maintenant disposé, aux termes de ce programme, à fournir, sur de plus longues périodes, le traitement de nouveaux professeurs recrutés par une école admissible sous nos critères et qui consacreront une grande partie de leur temps à la recherche. Le Conseil espère que cette modification aboutira à la correction des disparités régionales plus rapidement que nous n'avons été capables de le faire jusqu'à présent.

Outre les disparités régionales, il existe des disparités à l'intérieur des disciplines de la recherche, c'est-à-dire des secteurs qui seraient plus susceptibles de perfectionnement s'ils faisaient l'objet, disons-le, d'une attention particulière. Pend-

[*Translation*]

En pourcentage, cette augmentation est inférieure à celle accordée aux deux autres organismes qui appuient la recherche dans le domaine de la science naturelle et de l'ingénierie, et dans le domaine des humanités et des sciences sociales. Comme l'a expliqué mon collègue le ministre d'État à la Science et à la Technologie lorsqu'on a déposé le budget, l'an dernier, le Conseil des recherches médicales a eu, en pourcentage, une augmentation plus élevée que les autres conseils. Mais peut-être voudrez-vous me poser des questions à ce sujet, un peu plus tard.

The Grants Program accounts for over two-thirds of Council expenditures annually. The funds provided by the Estimates will make it possible to make unconditional grants for periods of one to three years to 82.5 per cent of those seeking continued support for on-going research projects. The approval rate for new projects will this year be approximately 30 per cent, down somewhat from last year, but still permitting the initiation of 165 new projects.

Searchers who fail, in the exceedingly keen competition, to obtain renewal support for on-going projects are not deprived of funds without warning. They are given further support for 3 or 8 months' duration to permit them to give notice to personnel who may be employed on the grant and to bring the project to an orderly conclusion, or to remedy the deficiencies of the project as seen by the Grants Committees, and re-apply for funds the following year. Only 100 of the 1,550 searchers supported by Council hold these terminal awards in 1978-79.

One of the older initiatives of the Medical Research Council is the program of development grants to help schools where the research effort has remained insufficient to recruit new teachers trained in research; those grants are used both for salary and to encourage research during a limited period of time.

After reviewing that program which was very successful in certain areas of Canada, the Council came to the conclusion that this avenue of development was not being as fully used as had been hoped for. Discussions were held with the universities concerned and brought about a review of conditions concerning the salary aspect of the program. To date, the salary underwritten by the Council was taken out of the development grant program over periods of three and sometimes up to five years. Under the terms of the program, the Council is now ready to grant over longer periods the salary of new teachers recruited by schools eligible according to our criteria and who will be spending a substantial amount of their time in research. The Council hopes that this change will help correct the situation of regional disparities more rapidly than has been the case to date.

Besides regional disparities, there are also disciplinary disparities, that is, sectors which would be more susceptible to improvement if they were given more, shall we say, specialized attention. For several years, the Council has tried through its

[*Texte*]

ant plusieurs années, le Conseil s'est efforcé, grâce à son Programme de subventions de développement, de favoriser les domaines qu'il avait lui-même relevés. Et il fallait alors que les écoles qui avaient besoin de renforcer leur effort global de recherche, d'un point de vue régional, rivalisent, pour ces fonds, avec des écoles plus développées qui s'efforçaient de pousser les recherches dans des disciplines jugées en retard au plan des priorités nationales. Il y a deux ans, on a reconnu que ce seul programme ne pouvait servir à deux fins en même temps. C'est alors qu'on a orienté le Programme de subventions de développement directement vers le problème des disparités régionales et seules, maintenant, quelques écoles professionnelles de la santé sont admissibles à cette aide.

• 0955

Un mécanisme différent alors mis en place serait chargé de stimuler la recherche dans des secteurs particuliers désignés par le Conseil. Ces secteurs varieront de temps à autre à mesure que de nouveaux programmes seront mis sur pied. Le Conseil a l'intention d'offrir ces subventions de développement selon le sujet de la recherche présentée dans trois ou quatre secteurs en même temps. La première priorité nationale choisie a été la recherche sur les maladies du cœur et je pense que tous les Canadiens seront d'accord avec nous là-dessus. L'un des principaux critères dans l'évaluation de ces demandes de subventions sera l'engagement de l'université marraine à continuer le programme après les cinq années d'appui spécial fournies par le Conseil. Dans l'élaboration de ces programmes, la collaboration et l'entière compréhension entre le Conseil et l'université en cause sont essentielles, évidemment, si l'on veut atteindre les objectifs visés. De plus, le Conseil projette de mettre en route cette année un programme de développement de la recherche sur les maladies du cœur et il espère annoncer que ce mécanisme servira à encourager la recherche dans d'autres disciplines d'importance nationale.

Peut-être pourrais-je dire aussi que dans le cadre de ses programmes d'appui à la recherche, le Conseil de la recherche médicale a pris une part active aux épreuves cliniques de l'efficacité de certaines méthodes de gestion ou de traitement de maladies particulières. Par exemple, depuis plus de 15 ans, il a soutenu l'essai thérapeutique d'hormones de croissance humaine dans le traitement de certains types de nanisme. Le Conseil a assumé la tâche de recueillir et de traiter des glandes pituitaires et de distribuer des hormones à quelque 250 enfants jugés aptes à bénéficier du traitement. Le programme va continuer jusqu'à ce qu'on trouve d'autres sources d'hormones.

In conjunction with the National Cancer Institute of Canada and the Ontario Cancer Treatment and Research Foundation, the council also provides funds for a number of clinical trials in the field of cancer undertaken in co-operating centres across the country. It is expected that clinical trials will absorb approximately $200,000 of the council's funds in the coming year.

The council also has continuing concern for the ethical aspects of experimentation and I think this is of great importance and will be of importance to members of the Committee.

[*Traduction*]

development grant program to favour areas it had already contributed to improve. However, schools who had to reinforce their total research effort from a regional point of view were competing for these funds with more developed schools who were trying to push research in disciplines which were judged to be behind at the national priority level. Two years ago, it was recognized that the same program could not be used for two objectives at once. That is when the development grant program was directly aimed at the program of regional disparities and there are now only a few professional health schools eligible for that help.

A new mechanism to be set up would then be used to stimulate research in specific sectors designated by the Council. These sectors will vary from time to time as the new programs are set up. The Council intends to offer its development grants depending on the subject of research presented in three of four sectors at once. The first national priority which was chosen was research on heart disease, and I believe that all Canadians will agree with us on that. One of the main criteria in evaluating these grant requests will be the undertaking of the sponsoring university to continue the program after the five-year period of special help granted by the Council is ended. In setting up those programs, co-operation at full understanding between the Council and the Universty is of course essential if the established goals are to be attained. Moreover, this year the Council intends to implement a research development program on heart disease and hopes it will be able to announce that this mechanism will serve to encourage research in other disciplines of national importance.

I might also add that as a part of its programs for the support of research, the Medical Research Council has taken an active interest in clinical trials of the effectiveness of certain methods of management or treatment of specific disease. For over 15 years for instance, it has supported the therapeutic trial of human growth hormone in treating certain types of dwarfism. The Council has taken responsibility for collection and processing of pituitary glands and the distribution of hormones to some 250 children judged likely to benefit from the treatment. The program will continue until another source of hormone is available.

De concert avec l'Institut national du cancer du Canada et la Ontario Cancer Treatment and Research Foundation, le Conseil fournit aussi des fonds pour un certain nombre d'essais cliniques dans le domaine du cancer, entrepris dans les différents centres du pays qui collaborent à cet effort. On prévoit que les essais cliniques coûteront environ $200,000 au Conseil pendant la prochaine année.

Le Conseil se préoccupe aussi de l'aspect moral de certaines expériences, et je crois que c'est d'une grande importance et que ce sera perçu comme tel par les membres du comité.

[*Text*]

With the National Research Council of Canada, it shares the operating costs of the Canadian Council for Animal Care, a nongovernment body set up to ensure that adequate provisions are made in research institutions for the use, care and maintenance of experimental animals.

In the realm of human experimentation, the council published in February 1978 the report of a special working group on the subject. The working group includes scientists, ethicists, lawyers, and lay representatives. Their review of society's current perception of the ethics of experiments involving human subjects has met with widespread acclaim both in Canada and abroad.

The control of research involving recombinant DNA molecules and animal viruses and cells continues to have council's close attention. Its guidelines, published a year ago, have been adopted for general application by other funding agencies. The universities have established local review committees to maintain surveillance on work of potential hazard. The Medical Research Council has its own standing committee on biohazards, comprised of both scientists and lay people, to maintain an overview on compliance with the guidelines, and to make such amendments to them as appear warranted by advances in knowledge. You may be aware that a meeting was arranged by our colleague the member for Wellington, Dr. Frank Maine, so that parliamentarians could learn directly from scientists and research administrators the implications of such research and methods for its control. Debate in the general area is increasing and it seems to me essential that there be informed public discussion of the topic, for I think it must be of concern to us all.

• 1000

The activities to which I have just referred so far are funded by Vote 60, some $60 million for the coming year. The second vote, as you know, which we are to consider today, is Vote 55. This provides funds for the operation of the council's secretariat in Ottawa. That full-time secretariat consists of a full-time president and 38 other positions. The increase in this vote over expenditures in the year just ended is minimal. It just provides for small salary increments. With an administrative vote equal to only 2.1 per cent of the cost of the programs administered, surely the Medical Research Council will be considered a most efficient agency.

It would be a pleasure for me to answer questions, Mr. Chairman. But I would like to say, before finishing my opening remarks, that I do share the concerns expressed in many quarters over the possibility for the council to absorb more than what Parliament voted for the council. The increase all proportions get is higher than the increase of my own department or of the majority of Crown corporations and other departments of the government. But I do know that a bit more money would have been easily absorbed by the council and I would like to tell the members of the Committee, which I said

[*Translation*]

En collaboration avec le Conseil national des recherches du Canada, il partage les frais d'opérations du Conseil canadien de protection des animaux, organisme non gouvernemental mis sur pied pour s'assurer que les différentes institutions de recherches ont prévu des mesures adéquates pour l'utilisation, le soin et la protection des animaux servant aux expériences.

Au sujet de l'expérimentation sur le humains, le Conseil a publié, en février 1978, le rapport d'un groupe de travail qui s'est penché sur cette question. Le groupe de travail était composé de scientifiques, de déontologues, d'avocats et de représentants du grand public. Leur étude portait sur la façon dont la société perçoit actuellement les implications morales des expériences sur des être humains, elle a été largement acclamée au Canada et à l'étranger.

Le Conseil reste particulièrement attentif, au contrôle des recherches effectuées sur les molécules ADN recombinées et sur les cellules et les virus d'animaux. Ces politiques, publiées il y a environ un an, ont été adoptées par d'autres organismes de financement. Les universités ont mis sur pied des comités locaux de révision dont la tâche est de surveiller ce genre de travail, qui pourrait présenter un certain danger. Le Conseil des recherches médicales a son propre comité permanent sur les dangers biologiques, et ce comité, composé de scientifiques et de profanes, est chargé de surveiller l'application des directives et de proposer les amendements qui lui semblent justifiés par les progrès accomplis. Vous savez sans doute qu'une réunion a été organisée par notre collègue, le député de Wellington, M. Frank Maine, afin que les parlementaires puissent s'enquérir directement auprès des hommes de sciences des implications d'une telle recherche et des méthodes de contrôle appropriées. Le débat s'intensifie autour de cette question dont, à mon avis, le public devrait également être informé puisque cela nous concerne tous.

Les activités dont je viens de parler sont financées par le crédit 60, soit environ $60,000,000 pour l'année qui vient. Le second crédit, que nous étudions aujourd'hui, est le crédit 55, qui prévoit les fonds nécessaires au fonctionnement du Secrétairiat du Conseil à Ottawa. Ce secrétariat, à temps plein, est composé d'un président à temps plein et de 38 autres employés. L'augmentation de ce crédit par rapport au crédit correspondant de l'année dernière est minime. Elle correspond simplement à de légères augmentations de salaires. Étant donné que le crédit administratif ne représente que 2.1 p. 100 du coût des programmes administrés, on peut raisonnablement en conclure que le Conseil des recherches médicales est un organisme très efficace.

Je suis maintenant prêt à répondre aux questions que vous voudrez me poser. Toutefois, avant de terminer mes remarques, j'aimerais vous dire que je partage les inquiétudes de certaines personnes au sujet de la possibilité que le Conseil dépense un montant supérieur à celui qui lui a été attribué par le Parlement. L'augmentation, toutes proportions gardées, est supérieure à celle du budget de mon propre ministère et de l'ensemble des sociétés de la Couronne et des autres ministères du gouvernement. Je sais toutefois que le Conseil aurait pu facilement absorber des sommes plus importantes et j'aimerais

[*Texte*]

in the House a few times, that the council has all my support for any possibility of raising and obtaining more funds.

The Chairman: Thank you. I would now like to invite Dr. Yewchuk to start the questioning. You have ten minutes, Dr. Yewchuk.

Mr. Yewchuk: Mr. Chairman, there are a couple of things I would like to ask the Minister, and if you do not mind I am going to use a different approach today. That is to put a series of questions to the Minister before letting her answer any of them because my experience in the past has been that there is a tendency on her part to give very long answers, and therefore we are not getting very many questions in. That is not a criticism; that is just your style of operation.

The first thing I want to clarify is the matter of the increase. In your comments you suggested today that the increase was 5.8 per cent. I assume you believe that to be the case. I have a letter here from the Prime Minister dated March 13 and signed by him, addressed to Dr. Kucharczyk, Executive Secretary for Science Policy of the Canadian Federation of Biological Societies. In this letter the Prime Minister indicates and states that the increase was 7.8 per cent. I also have a news release from the Minister of State for Science and Technology, the Honourable Judd Buchanan, dated February 22, in which he also states that the increase for the Medical Research Council was 7.8 per cent. I also have figures which have been provided for me by the scientific community itself, based on last year's expenditures and this year's figures in the budget, which suggest that the increase was actually 3.8 per cent.

Obviously only one of those figures can be correct. So the first question would be, who is speaking for the government on this issue, you or the Prime Minister or the Minister of State for Science and Technology?

The second question I would like to clarify is that in the House of Commons on two occasions, on May 3 and on May 5, questions were put to you concerning possible reallocation of funds within your department to try to find more money for medical research. On both of those occasions, once in reply to the hon. member for Winnipeg North (Mr. Orlikow) and on May 5 in reply to myself, you indicated that the research community had failed to provide you with figures, you were still waiting for facts and figures from the medical research community, which struck me as rather a strange approach to take on your part because I know the medical research community has been very active over the past three years or so in lobbying. You seem to be confused . . .

• 1005

Miss Bégin: Could you quote the complete answer, sir, because I do not . . .

Mr. Yewchuk: Yes. On May 3 your answer—I do not want to quote the whole thing, because it is too long, but I will quote the relevant sentence on page 5112 of *Hansard*, May 3, second column, second paragraph:

[*Traduction*]

dire aux membres du comité, comme je l'ai déjà dit à la Chambre plusieurs fois, que je suis tout à fait d'accord pour que l'on envisage la possibilité d'augmenter le budget du Conseil.

Le président: Merci. J'aimerais maintenant laisser la parole à M. Yewchuk, pour 10 minutes.

M. Yewchuk: Monsieur le président, j'aimerais poser plusieurs questions au ministre et, avec votre permission, je procéderai différemment puisque j'ai l'intention de formuler toutes mes questions avant de permettre au ministre d'y répondre; je sais en effet, par expérience, qu'elle a tendance à donner de très longues réponses et que, en conséquence, je n'ai pas toujours le temps de poser toutes mes questions. Ce n'est pas une critique, c'est simplement une façon de procéder.

J'aimerais tout d'abord avoir quelques précisions au sujet de l'augmentation. Vous avez dit tout à l'heure qu'elle était de 5.8 p. 100. Or, j'ai ici une lettre du 13 mars, signée par le Premier ministre et adressée au docteur Kucharczyk, secrétaire administratif de la Fédération canadienne des sociétés biologiques. Dans cette lettre, le Premier ministre parle d'une augmentation de 7.8 p. 100. J'ai également un communiqué de presse du ministre de la Science et de la Technologie, l'honorable Judd Buchanan, du 22 février, dans lequel il affirme également que l'augmentation du budget accordé au Conseil des recherches médicales est de 7.8 p. 100. Des chiffres, que j'ai ici, m'ont été fournis par les milieux scientifiques, chiffres qui ont été calculés à partir des dépenses de l'année dernière et des crédits de cette année; selon ces chiffres, l'augmentation réelle est de 3.8 p. 100.

Étant donné qu'il est impossible que tous ces chiffres soient exacts, j'aimerais savoir qui est le porte-parole du gouvernement dans cette matière, vous, le Premier ministre ou le ministre de la Science et de la technologie?

J'aimerais avoir quelques précisions au sujet de certaines questions qui vous ont été posées à la Chambre des communes, les 3 et 5 mai dernier, en ce qui concerne une éventuelle réaffectation des crédits, au sein de votre ministère, visant à consacrer davantage d'argent à la recherche médicale. A ces deux reprises, soit en réponse à une question du député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow) et, le 5 mai, en réponse à une de mes questions, vous avez indiqué que les milieux scientifiques ne vous avaient pas encore fourni de chiffres et que vous les attendiez toujours; cela m'avait beaucoup étonné parce que je sais parfaitement que ceux qui s'occupent de la recherche médicale jouent un rôle très actif depuis trois ans. Je crains que vous ne confondiez . . .

Mlle Bégin: Pouvez-vous lire la réponse complète, monsieur, car je n'ai pas . . .

M. Yewchuk: Oui. Le 3 mai, et je ne vais pas tout lire, car ce serait trop long, vous avez dit, à la page 5112 du *hansard*, deuxième colonne, deuxième paragraphe:

[*Text*]

> I have asked the community to provide me with the facts, and I will do my best to help them. I have not received anything from them as yet . . .

. . . in terms of facts and with regard to the increase for funding required for equipment and other expenditures.

On May 5 the relevant quotation is—as I said earlier this week in the House, there was a problem with regard to equipment . . .

> I am waiting for the medical research community to provide me with facts and figures on that; then we will see what we can do.

I know they have provided you with those facts and figures and indeed I also know they have attempted to get an appointment to see you for weeks now to provide you with these facts and figures and have been unable to get such an appointment. That is another area which requires some explanation.

The other thing I think needs to be clarified, I was extremely disappointed today to find, is that you did not take advantage of this situation to explain to the Committee and to other people present here why you refuse, as your predecessor has done, to lay out some kind of a long-term policy in medical research. We know you cannot turn research on and off like a tap of water . . .

An hon. Member: The government does not know that.

Mr. Yewchuk: . . . and that long-term planning has to be used in order to use research funds efficiently and effectively, yet we have a continuation of the policy of cyclical funding, off and on, nobody knowing from one day to the next what the budget next week might be or what the budget next year might be. I for one can see absolutely no reason for the failure on the part of you, Madam Minister, and your predecessor to lay out any kind of a long-term policy in terms of funding, which is required in order to place some sort of a feeling of stability in this whole area, a feeling of stability which is required if research is to flourish and develop in this country as we would all like to see it happen.

One of the other areas of concern is that we know the research community made many representations to you before the budget was tabled and these were ignored. I want to know why, why you ignored the representations.

Also in your opening comments today you mentioned the question of regional disparity, that you want to see research capabilities developed in certain parts of the country where they have not yet been well developed. Yet if we look at your budget and at the grants as they have been approved we know that this area has been totally ignored, indeed some of the regions which are suffering from disparity have been squeezed even more.

That is about all I will ask for now and if you provide answers briefly, I might have a chance to ask some more questions after that.

The Chairman: Thank you, Dr. Yewchuk. You have taken seven minutes. The Minister has three minutes. Madam Minister.

Miss Bégin: Thank you, Mr. Chairman.

[*Translation*]

> J'ai demandé au milieu scientifique de me fournir des faits précis, et je ferai de mon mieux pour les aider. Je n'ai toutefois encore rien reçu d'eux . . .

. . . qu'il s'agisse de faits précis ou de l'augmentation budgétaire nécessaire pour le matériel et les autres dépenses.

Le 5 mai, il y avait un problème en ce qui concerne le matériel:

> J'attends que les milieux scientifiques me fournissent des faits et des chiffres précis; ensuite, nous verrons ce que nous pourrons faire.

Je sais que le milieu scientifique vous a fourni les faits et les chiffres que vous demandiez, et je sais qu'ils ont également essayé, pendant des semaines, d'obtenir un rendez-vous avec vous afin de pouvoir vous en faire part; mais en vain. J'aimerais donc avoir des explications à ce sujet.

Par ailleurs, j'ai été très déçu aujourd'hui de constater que vous n'aviez pas profité de cette occasion pour expliquer aux membres du comité et aux personnes ici présentes pourquoi vous refusez, tout comme votre prédécesseur, d'élaborer une politique à long terme en matière de recherche médicale. La recherche n'est pas un robinet que l'on ouvre ou que l'on ferme à volonté.

Une voix: Le gouvernement semble l'ignorer.

M. Yewchuk: Il est donc nécessaire de planifier à long terme afin d'utiliser à bon escient les fonds consacrés à la recherche; malheureusement, le ministre maintient sa politique de financement cyclique, voire sporadique, et personne n'a la moindre idée de ce que sera le budget de la semaine prochaine ou de l'année suivante. Personnellement, je n'arrive absolument pas à comprendre pourquoi, madame le ministre, vous refusez, comme votre prédécesseur, d'élaborer une politique à long terme en matière de financement, ce qui permettrait de donner une certaine stabilité à toute cette activité, stabilité qui est indispensable au développement et à l'épanouissement de la recherche dans ce pays.

Ceci nous préoccupe d'autant plus que nous savons parfaitement que les milieux scientifiques ont fait de nombreuses démarches auprès de vous avant l'établissement du budget, et que ces démarches ont été largement ignorées. J'aimerais donc savoir pourquoi.

Tout à l'heure, vous avez parlé de la question des disparités régionales et vous avez déclaré vouloir encourager certaines activités de recherche dans des régions du pays qui en avaient été jusqu'ici dépourvues. Or, si nous examinons votre budget, au chapitre des subventions qui ont été approuvées, nous constatons que c'est encore une question qui a été totalement ignorée puisque certaines régions, déjà défavorisées, le sont encore plus.

Je vais maintenant vous laisser la possibilité de répondre à mes questions et, si vous êtes brève, il me restera peut-être suffisamment de temps pour en poser d'autres.

Le président: Merci, monsieur Yewchuk. Vous avez pris sept minutes, il en reste donc trois au ministre.

Mlle Bégin: Merci, monsieur le président.

[*Texte*]

M. Clermont: Monsieur le président.

Le président: Vous invoquez le Règlement, monsieur Clermont?

M. Clermont: Non. Étant donné l'importance des questions que le député a posées, je n'aurais pas d'objection à vous voir oublier la limite de dix minutes, même si c'est une habitude des conservateurs que de poser une série de questions pour avoir plus de temps. Vu l'importance des questions qui ont été posées, et pour permettre au ministre de répondre, j'accepterais que vous oubliiez les dix minutes, pour ce cas ici.

• 1010

Le président: Monsieur Clermont, il vous faut présenter une motion, parce qu'autrement je serais obligé de m'en tenir aux règles du jeu donc à dix minutes. Si vous voulez proposer que le ministre . . .

M. Clermont: Je vous ai suggéré que . . . étant donné l'importance des questions . . .

Le président: Tous d'accord?

Une voix: Non.

Le président: Pas d'accord . . . *Okay*. Trois minutes, madame le ministre.

Mlle Bégin: Merci, monsieur le président.

An hon. Member: Did you say one minute, Mr. Chairman?

The Chairman: I said three minutes.

An hon. Member: Thank you.

Miss Bégin: I would like to thank Mr. Clermont for what would have been a help. I do not recall any exchange in Committee with Dr. Yewchuk, so I do not know on what he based his . . .

M. Marceau: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le président: Monsieur Marceau invoque le Règlement.

M. Marceau: Je suis disposé à donner mon temps de parole pour que le ministre puisse répondre. Alors, si le ministre a besoin de plus de temps pour répondre, je vous autorise à décompter cela sur mon temps de questions.

Le président: On pourra avoir une autre réunion, monsieur Marceau; on va continuer aujourd'hui avec les dix minutes.

Madame le ministre, s'il vous plaît.

Miss Bégin: I will not pretend that I am a veteran in medical research or in the Department of Health and I am not ashamed of having to ask Dr. Roxburgh to help me answer some of the questions. When I am presented as a veteran who opposed the medical research community of Canada in its representation for more money, this is really very false and I would like to put the record straight right away.

The member asked at least five questions. The question of regional disparities, I would like to ask Dr. Roxburgh to answer later on.

On the question of representations of the scientific community before the budget was presented, I do not know what the member means. I was appointed the Minister of Health and Welfare on September 16, if I recall. The week after, I met with the medical research community to listen to one represen-

[*Traduction*]

Mr. Clermont: Mr. Chairman.

The Chairman: A point of order, Mr. Clermont?

Mr. Clermont: No. Since the questions asked by the member are very important, I will agree to forget the limit of 10 minutes, even if the Tories have taken the habit to ask a series of questions to get more time. In view of the important questions asked, and in order to allow the Minister to answer, I will forget that you have gone beyond your 10 minutes in this case.

The Chairman: Mr. Clermont, you must put a motion, otherwise I shall have to stick to the rules of the game, and allow you only 10 minutes. If you wish to make a proposal to the Minister . . .

Mr. Clermont: I have suggested that . . . in view of the importance of the questions . . .

The Chairman: Are you all agreed?

An hon. Member: No.

The Chairman: There is no agreement . . . Very well, you have three minutes, Madam Minister.

Miss Bégin: Thank you, Mr. Chairman.

Une voix: Avez-vous dit, une minute, monsieur le président?

Le président: J'ai dit trois minutes.

Une voix: Merci.

Mlle Bégin: Je remercie M. Clermont de l'aide qu'il a voulu m'apporter. Je ne me souviens pas d'un échange à ce Comité avec M. Yewchuk, et je ne connais donc pas le fondement de ses . . .

Mr. Marceau: On a point of order, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Marceau on a point of order.

Mr. Marceau: I am quite prepared to relinquish my question period so the Minister might answer. So if the Minister needs more time to answer, I authorize you to take it out of my question period.

The Chairman: We will have another meeting, Mr. Marceau; we will continue today with these 10 minutes.

Madam Minister, please.

Mlle Bégin: Je ne prétends pas avoir beaucoup d'expérience dans la recherche médicale, ou au ministère de la Santé, et je n'ai pas honte de demander au Dr Roxburgh de m'aider à répondre à certaines questions. Lorsqu'on m'accuse de m'être opposée aux demandes de crédits du secteur de la recherche médicale au Canada, j'affirme que c'est faux, et je veux consigner les faits au dossier.

Le député a posé au moins cinq questions. Je demanderais au Dr Roxburgh de répondre plus tard à la question portant sur les disparités régionales.

Je ne comprends vraiment pas la question du député au sujet des revendications de la communauté scientifique avant que le budget ne soit déposé. J'ai été nommée ministre de la Santé et du Bien-être le 16 septembre, si je me souviens bien. La semaine suivante, j'ai eu une rencontre avec des représentants

[*Text*]

tation which they made to me at the time on long-term funding.

And that brings us to the third point of the member, which is the only point that I agree with him on and very much indeed. I want to make clear that no representations for more money were made to me since I have become the Minister of Health and Welfare and before the budget was tabled. In the last week, or maybe up to one to two months, through the press, lots of representations were made for more funds, and I have started receiving letters.

I want also, at the same moment, to make clear that I have never refused to see anybody. We have an open-door policy. My predecessor had one. I have already met, for one-half a day before Christmas or two hours at least, with the Canadian Society for Clinical Investigation. I did not know we would have a question on that so I do not recall the date. But this shows how fast it was after my appointment. I met also, long before Christmas, at their invitation, not in my office, the Canadians for Health Research in an exchange during one evening, a complete evening, with most of their membership here in Ottawa which I appreciated a great deal.

The third group which was a witness at this Committee last week, the Canadian Federation of Biological Societies, I have not met with. My policy is to meet each group for whom I am a voice in the Cabinet at least once before starting a second round. I know that the two other witnesses of last week have asked to see me again. I have not yet finished, not at all; I have to see for the first time the social workers, the other health professionals, et cetera, whose voice I am in Cabinet. And I am balancing my priorities to the best of my ability. It is surely not a refusal to meet anybody.

The Chairman: One minute.

Miss Bégin: On long-term policy, I did not speak of it because I am not yet in a position to make an announcement. But we are working, I think, in a very positive way with Treasury Board for a long-term funding policy for the council to give it stability. And we are talking of three to five years. But I am not yet at a point where I can announce something positive which everybody, including the member for Athabasca, has been pushing for years.

• 1015

On the increases, on the equipment, I have not received the facts and figures the member refers to. If he has a copy of the letter I would like to have it.

On the last point, which was the first question, the reconciliation between the various supposed percentages of increase, both the Prime Minister and myself are talking for government and both figures could be right. I chose to use the 5.8. Let me rapidly explain. It is done in very good faith, as you will see.

[*Translation*]

du secteur de la recherche médicale pour entendre une demande de financement à long terme.

Passons au troisième point du député, le seul sur lequel nous sommes tout à fait d'accord. Je peux vous avouer qu'on n'a fait aucune demande de crédits supplémentaires depuis que je suis devenue ministre de la Santé et du Bien-être, et avant que le budget ne soit déposé. Depuis une semaine, ou plutôt depuis un ou deux mois, on a demandé des fonds supplémentaires, par le truchement de la presse, et j'ai reçu certaines lettres.

Je peux vous assurer aussi que je n'ai jamais refusé de voir qui que ce soit. Ma porte est toujours ouverte. C'était aussi la politique de mon prédécesseur. J'ai rencontré, pendant une demi-journée, ou au moins deux heures, juste avant Noël, la Société canadienne de recherches cliniques. Je n'anticipais pas une question à ce sujet, donc je ne peux me rappeler la date exacte. Mais cela confirme que c'était très tôt après ma nomination. Et bien avant Noël aussi, à leur demande, j'ai passé toute une soirée avec le groupe les Canadiens pour la recherche médicale, lors d'une rencontre avec la plupart des membres résidents d'Ottawa, que j'ai bien appréciée.

Je n'ai pas encore rencontré le troisième groupe, qui comparaissait devant ce Comité la semaine dernière, la Fédération canadienne des sociétés de biologie. J'ai établi comme politique de rencontrer chaque groupe que je représente au Conseil des ministres au moins une fois avant de commencer un second tour de rencontres. Je sais que les deux autres témoins de la semaine dernière ont demandé de me rencontrer de nouveau. Je n'ai pas encore fini le premier tour, loin de là; je dois d'abord voir les travailleurs sociaux, les autres professionnels de la santé, etc., que je représente au Conseil des ministres. Et je fais de mon mieux pour équilibrer mes priorités. Ce n'est certainement pas un refus de voir qui que ce soit.

Le président: Une minute.

Mlle Bégin: Quant aux politiques à long terme, je ne les ai pas mentionnées, car je ne suis pas en mesure d'annoncer quoi que ce soit. Toutefois, les travaux que nous effectuons en collaboration avec le Conseil du trésor évoluent, je crois, de façon très positive vers l'adoption d'une politique de subventions à long terme destinées au Conseil, afin de lui assurer une certaine stabilité. Et la période envisagée s'échelonne entre trois et cinq ans. Mais je n'en suis pas encore au point où je suis en mesure d'annoncer quelque chose de positif et que tout le monde, y compris le député d'Athabasca, a cherché à obtenir depuis bon nombre d'années.

Pour ce qui est des hausses des coûts d'achat du matériel, je n'ai pas encore reçu les renseignements et les chiffres auxquels le député se reporte. S'il a une copie de la lettre, j'aimerais qu'on me la communique.

Pour ce qui est de la dernière, et première question, c'est-à-dire la conciliation des divers pourcentages d'augmentation supposés, le premier ministre et moi-même parlons au nom du gouvernement, et il se peut que les deux chiffres soient justes. Pour ma part, j'ai choisi de me servir du 5.8, et laissez-moi

[*Texte*]

The Medical Research Council 1977-78 main estimates were $56.7 million. They received a cost increase of 7.8 per cent, of which was deducted $1.1 million to adjust for a cost increase already warranted in the 1977-78 main estimates. So I subtracted that, when I spoke of the 5.8 increase. The Prime Minister used the first line, which is 7.8. Both are true. I think it is a question of accounting. I think the figure used for the real increase should be 5.8 figure. Now, as to the 3. something else figure, I would like to ask Dr. Roxburgh to say a few words.

Dr. J. M. Roxburgh (Director, Grants Program and Administration, Medical Research Council): Yes, that figure was arrived at by adding the $1.1 million to the $56.7 million last year, which is totally incorrect. We did not receive that additional $1.1 million.

The Chairman: Thank you, Dr. Roxburgh. Mr. Orlikow, for 10 minutes.

Mr. Orlikow: Mr. Chairman, I want to discuss in the time I have with the Minister the major question which she referred to, on which she says they are beginning to work, sort of the necessity for long-term and regular funding so that the research community will know what the situation is, what it can expect, and how to plan. Now, in 1976-77, the estimates provided for something around $48 million for medical research. There was a very vigorous campaign, educational protest or whatever you want to call it, and this was increased by $2 million, to $50 million. At that time, when this Committee met, the then minister, Mr. Lalonde, made some comments. I do not know if the present minister is aware of them but I think it should be put on the record, because he then seemed to be promising what the Minister is saying today.

I quote from the proceedings of this Committee held Tuesday, May 18, 1976, when Mr. Lalonde said, and I quote:

> I think what we should be looking at over the next few years and what I am most concerned about in medical research is those fluctuations, those cycles, in medical research. I think this is most unfortunate. One year you get an 18 per cent increase and the next year you get 2 per cent. You cannot just turn it on and off as if it were a water tap. What we are trying to develop is a kind of formula or criteria by which research, particularly medical research, will be able to count on some reasonably steady rate of growth in its expenditures.

Now, that sounded very good and, as I say, there was a $2 million increase at that time. Last year the budget was increased from $50 million to $56.7 million. This year the increase, and I am not going to argue about the figure—I will

[*Traduction*]

expliquer pourquoi brièvement. Je l'ai fait tout à fait de bonne foi, comme vous le verrez.

Le budget principal des dépenses pour 1977-1978 du Conseil de recherches médicales s'est établi à 56.7 millions. Cet organisme s'est vu attribuer une augmentation au titre des coûts de 7.8 p. 100, dont on a soustrait 1.1 million afin de tenir compte d'une augmentation des coûts déjà accordée dans le budget principal des dépenses de 1977-1978. J'ai donc tenu compte de cette soustraction lorsque j'ai parlé d'une augmentation de 5.8. Quant au premier ministre, il a utilisé la première ligne, où figure 7.8. Les deux pourcentages sont exacts. Il s'agit d'une question de comptabilité et j'estime que le chiffre qu'on devrait utiliser pour indiquer l'accroissement réel devrait être le 5.8. Maintenant, pour ce qui est du chiffre de quelque 3. quelque chose, j'aimerais que le Dr. Roxburgh en dise quelques mots.

Dr. J. M. Roxburgh (directeur, Programme de subventions, Conseil de recherches médicales): Oui, on est arrivé à ce chiffre en additionnant le 1.1 million à la somme de 56.7 millions de l'année passée, ce qui est totalement inexact. Nous n'avons pas reçu ce 1.1 million supplémentaire.

Le président: Merci, docteur Roxburgh. Monsieur Orlikow, vous avez dix minutes.

M. Orlikow: Monsieur le président, je voudrais discuter avec le ministre de la principale question qu'elle a abordée et au sujet de laquelle elle affirme qu'on commence à s'occuper d'une politique de subventions à long terme, ce qui est nécessaire pour que la communauté des chercheurs sache où elle en est, ce à quoi elle peut s'attendre et comment planifier. Mais, en 1976-1977, le budget accordait environ 48 millions de dollars à la recherche médicale. S'ensuivit une très vigoureuse campagne d'éducation du public, ou de protestation, quel que soit le titre dont on veuille la coiffer, qui a réussi à obtenir 2 millions de dollars, ce qui donne un total de 50 millions de dollars. Lorsque le Comité s'est alors réuni, le ministre de l'époque, M. Lalonde, fit certaines remarques. Je ne sais pas si le titulaire actuel du portefeuille les connaît, mais je crois qu'il faudrait les verser au procès-verbal, étant donné qu'il semblait promettre ce que le ministre affirme aujourd'hui.

Je cite le procès-verbal de la réunion du Comité tenue le mardi 18 mai 1976, au cours de laquelle M. Lalonde a dit les choses suivantes:

> J'estime que ces prochaines années, nous devrions examiner ces fluctuations, ces cycles qu'on retrouve dans la recherche médicale, et ce sont d'ailleurs ces problèmes qui me préoccupent le plus dans ce domaine. Je crois que cela est très malheureux. Une année, vous recevez une augmentation de 18 p. 100, et l'année suivante, on vous en accorde une de 2 p. 100. On ne peut pas tout simplement ouvrir et fermer les sources de financement comme s'il s'agissait d'un robinet. Ce que nous tentons d'élaborer, c'est une espèce de formule, ou des critères permettant aux chercheurs médicaux de compter sur une croissance relativement constante de leurs dépenses.

Eh bien, c'étaient de très belles paroles, et comme je le répète, on a accordé une hausse de 2 millions de dollars à l'époque. L'année dernière, le budget a passé de 50 millions à 56.7 millions de dollars. Cette année, l'accroissement, et je ne vais

[*Text*]

accept the Minister's figures—is $60.02 million, and she calculates the increase at 5.8 per cent. I think a good deal of the uncertainty came out of a press release that the Minister of State for Science and Technology issued. But it is not important. Let us assume that it is $60 million and the increase is 5.8 per cent. What I am concerned about, Mr. Chairman, is that that is far short, it is beneath the cost of living increase as indicated by the CPI figures.

• 1020

It is only one-third of what the medical researchers tell us, which is that the real increase in cost is between 15 and 20 per cent, so it does not begin to meet that. And what we have, according to them—and I am just summarizing what was told us at the last meeting by the Canadians for Health Research and the Canadian Society for Clinical Investigation—is something like 167 rejections of well planned proposals, and you have about 32 closing off. The Minister has glided over that, but what that means is that you have professors with teams of professionals—not doctors but professionals—who have been working for two or three years or longer, and now they are suddenly told that not tomorrow they will have to lay off their staffs but in six or eight months. Now those people are going to be gone; they are going to go.

I raised this question last night at one of these adjournment debates and I was told that my figure of 10 times as much money per capita being spent in the United States for medical research was wrong, and maybe it is. I did not check the most recent, but even if it is three times or five times, we know that there is a tremendous pull. One of the best researchers at the University of Manitoba Medical College announced about 10 days ago that he is going to the United States where he will not have to worry from month to month whether he will have money to continue his work. And what I am concerned about and what the medical researchers are concerned about is the very thing about which they were here two years ago: how can they operate? How can they plan when they do not know from year to year that they are going to have even the relatively modest amounts of money which they have had, as compared to what many of them would get if they simply went to the United States?

Miss Bégin: I agree with the representation made by Mr. Orlikow. He refers to my predecessor having said two years ago, probably at the same time of the year, that he was committing himself to obtaining longer-term funding for the MRC. But all members know that at the time there was a quota—I was a member of the Standing Committee—but the Treasury Board, in ways of controling expenditures in the government, do not like, do not accept easily long-term plans because it means loss of control over expenditures by Parliament. It is an old debate we all know here.

[*Translation*]

pas contester les chiffres fournis par le ministre, s'établit à 60.2 millions de dollars, et elle estime que cette hausse représente 5.8 p. 100. Je crois qu'une des causes importantes de l'incertitude est attribuable à un communiqué émis par le ministre d'État aux sciences et à la technologie. Mais cela n'a pas d'importance. Présumons qu'il s'agit de 60 millions et que l'accroissement correspond à 5.8 p. 100. Ce qui me préoccupe, monsieur le président, c'est que cela est beaucoup trop peu; c'est inférieur à la hausse du coût de la vie telle qu'indiquée par les chiffres de l'IPC.

D'après les chercheurs en médecine, cela ne représente qu'un tiers de l'augmentation des coûts réels, qui s'établissent entre 15 et 20 p. 100. Cela ne satisfait donc pas du tout les besoins qui se font sentir. Et ce à quoi on fait face, d'après eux—et je ne fais que résumer ce qui nous a été dit lors de la dernière réunion par les Canadiens pour la recherche médicale et la Société canadienne de recherches cliniques—c'est environ 167 refus de propositions bien étayées, alors qu'on n'en accepte que 32. Le ministre a escamoté cela, mais cela signifie que des professeurs travaillant avec des équipes de spécialistes—pas des médecins, mais des spécialistes—qui ont travaillé avec eux pendant deux ou trois ans ou plus longtemps, se font tout à coup dire qu'ils devront licencier leur personnel dans six ou huit mois. Eh bien, ces gens vont s'en aller, ils seront perdus pour nous.

J'ai soulevé cette question hier soir, lors d'un de ces débats portant sur l'ajournement, et on m'a dit que je n'avais pas raison lorsque j'affirmais que l'on dépensait 10 fois plus d'argent par habitant aux États-Unis au titre de la recherche médicale; peut-être, en effet, me suis-je trompé. Je n'ai pas vérifié les chiffres les plus récents, mais même si cette proportion n'est que de 3 ou de 5 fois supérieures à la nôtre, nous reconnaissons que cela constitue un attrait considérable. Il y a environ dix jours, l'un des meilleurs chercheurs de la faculté de médecine de l'Université du Manitoba a annoncé qu'il s'en va aux États-Unis, où il n'aura pas à s'inquiéter, d'un mois à l'autre, de savoir s'il aura assez d'argent pour poursuivre son travail. Et donc, ce qui me préoccupe et ce qui préoccupe les chercheurs en médecine, c'est la raison même pour laquelle ils étaient devant nous il y a deux ans, à savoir comment fonctionner. Comment peuvent-ils planifier lorsqu'ils ne savent pas d'une année à l'autre s'ils recevront même les sommes relativement modestes qui leur ont été attribuées auparavant par opposition à ce que bon nombre d'entre eux se verraient accorder s'ils déménageaient tout simplement aux États-Unis?

Mlle Bégin: Je suis d'accord avec l'observation faite par M. Orlikow. Il rappelle que mon prédécesseur a dit, il y a deux ans, probablement au même moment de l'année, qu'il s'engageait à obtenir des subventions à long terme pour le CRM. Mais tous les députés savent qu'à cette époque, des contingentements étaient en vigueur—j'étais membre du Comité permanent. Le Conseil du trésor, qui est chargé de contrôler les dépenses du gouvernement, n'aime pas et n'accepte pas volontiers la planification à long terme, parce que cela signifie un relâchement du contrôle des dépenses effectuées par le Parle-

[*Texte*]

My predecessor started two years ago to try to obtain an approval by government, namely by Treasury Board, of the mechanism of stable funding and regular increase, a formula by which the council would know where it is going, and more important than the council, the research team it funds would know a bit where they are going.

At the same time, there was a major policy being developed of reconciling the budgets of the various councils of Canada, not just the MRC. That I think is now done. I myself had, immediately after my appointment, a few meetings with the Under Secretary of the Treasury Board, who himself comes from my department and has I think a very good understanding of the problem the member just described, and we have been working—the officials, and Dr. Roxburgh himself was involved regularly with the Treasury Board—with a view to arriving at a formula whereby a constant known-ahead-of-time increase would be permitted for the MRC. I am not in a position to announce anything. The work is progressing very well, it seems to me.

• 1025

I do not know what else I can add except to stress again the reluctance of Parliament to agree to any kind of 3-year or, eventually, 5-year plan for freezing funds for a given agency or department. It exists for the CBC. I think some form of financial protected growth exists for the Department of National Defence. These are estimates which the members question all the time when we appear in committee because they have no "say" on the estimates because they are made on a 3- or 5-year forecast.

Now, for medical research in particular and for research often in other fields—and my background is in research—stability is essential. I am doing my utmost to obtain these funds from the Treasury Board, and I am quite optimistic.

Le président: Merci, madame le ministre. Mr. Orlikow. You have about 30 seconds, first round.

Mr. Orlikow: Mr. Chairman, when the Minister's personnel tell her that the money is not there, I would urge her to look at the tremendous growth in all departments of government in the number of professionals—economists, sociologists, lawyers. That has been going up at a tremendous rate. You could start with Treasury Board. Their percentage growth in staffing and in funding for the last five years far exceeds—doubles or triples—what we have been able to squeeze out of them for medical research. So we might take the axe there rather than to medical research.

The Chairman: Thank you, Mr. Orlikow.

Miss Bégin: I am sorry. I never spoke of increasing money; I spoke of long-term budgeting. I do not see why the member comes back with a different question.

[*Traduction*]

ment. C'est un vieux débat avec lequel nous sommes tous familiarisés.

Il y a deux ans, mon prodécesseur tentait d'obtenir l'autorisation du gouvernement, plus précisément du Conseil du trésor, de financer par le truchement d'un mécanisme stable permettant une augmentation régulière; c'est une formule qui permettrait au Conseil de savoir où il en est, et ce qui est peut-être plus important, aux équipes de recherche de savoir dans quelle direction elles s'en vont.

Au même moment, on élaborait une politique fondamentale visant à concilier les budgets des divers conseils du Canada, et non seulement celui du CRM. Je crois que cela est fait maintenant. Pour ma part, immédiatement après ma nomination, j'ai eu quelques réunions avec le sous-secrétaire du Conseil du trésor, qui, lui-même, était autrefois à mon ministère et a, je crois, une très bonne connaissance du problème que vient de décrire le député. Et nous travaillons—les hauts fonctionnaires et le Dr Roxburgh lui-même, qui a participé de façon régulière aux travaux du Conseil du trésor—afin de mettre au point une formule permettant de savoir d'avance et de façon constante quelle sera l'augmentation accordée au CRM. Je ne suis pas en mesure d'annoncer quoi que ce soit. Mais le travail semble bien progresser.

Je ne saurais quoi d'autre ajouter, sauf pour souligner de nouveau l'hésitation du Parlement à approuver les plans triennal ou quinquennal de gel des fonds d'un organisme ou d'un ministère donné. C'est le cas de Radio-Canada. Le ministère de la Défense nationale, je crois, jouit d'une certaine croissance financière protégée. Il existe certaines prévisions au sujet desquelles les députés nous questionnent toujours lorsqu'on comparaît devant les comités, parce qu'ils n'ont rien à dire, puisque ces prévisions se fondent sur des projets de trois ou cinq ans.

Or, la recherche médicale surtout, et la recherche aussi dans d'autres domaines—et mon expérience concerne la recherche—demandent une certaine stabilité. Je fais tout mon possible pour obtenir des crédits du Conseil du trésor, et je suis très optimiste.

The Chairman: Thank you, Madam Minister. Monsieur Orlikow, vous avez environ 30 secondes, au premier tour.

M. Orlikow: Monsieur le président, lorsque les collaborateurs du ministre lui disent qu'il n'y a pas d'argent, je la prie d'examiner la croissance très importante du nombre des professionnels, économistes, sœiologues, avocats, dans tous les ministères du gouvernement. Leur nombre augmente à un rythme effréné. Passons d'abord au Conseil du trésor. La croissance en pourcentage du personnel et des crédits depuis cinq ans dépasse de beaucoup—elle double ou même triple,—ce qu'on a pu tirer du Conseil pour la recherche médicale. Peut-être devrions-nous couper les crédits là plutôt que dans le secteur de la recherche médicale.

Le président: Merci, monsieur Orlikow.

Mlle Bégin: Excusez-moi. je ne n'ai jamais parlé d'augmenter les sommes d'argent; j'ai parlé d'une budgétisation à long

[*Text*]

Mr. Orlikow: Well, I am saying that is where you could get the money.

Miss Bégin: It is pretty obvious that the growth in the amount of money available for the MRC has been determined by the fiscal framework and has been part of the priorities of the government, and that some fields have received higher priorities than the MRC. The Treasury Board is not one of them and the member knows this.

The Chairman: Madam Minister, thank you. Mr. Marceau.

M. Marceau: Merci, monsieur le président.

Madame le ministre, vous nous avez déjà informés il y a quelques semaines, de la nomination du docteur Simard au poste de président du Conseil des recherches médicales. D'après une question posée par l'un de mes collègues, la semaine dernière, il semble que cette nomination ait été retardée de façon indue. Cette nomination a-t-elle effectivement tardé à venir, ou est-ce que cela est le résultat de circonstances que vous pourriez peut-être nous expliquer?

Le président: Madame le ministre.

Mlle Bégin: Merci, monsieur le président.

Je n'ai pas parlé et j'aurais peut-être dû le faire, de ce qui a été mon premier effort, ma première priorité, à savoir: trouver un président de classe indiscutable, à plein temps, pour le Conseil des recherches médicales, et qui viendrait de la communauté scientifique. Je suis très contente d'avoir pu recruter le docteur René Simard. Tous mes efforts ont été orientés pour cela, ou plutôt mes priorités ont été orientées vers cela, car je trouvais que l'Institution du MRC étant non seulement une bonne institution mais encore une institution importante, elle devait avoir un président à plein temps le plus vite possible. On sait que le Conseil des recherches médicales est le seul organisme de nos nombreux conseils qui a un président à plein temps et faisant donc office de principal fonctionnaire, dirigeant lui-même, non par le truchement d'un secrétaire ou d'un directeur exécutif, les destinées du Conseil. Tout le monde a lu dans les journaux les spéculations; on a cru que ce serait quelqu'un de la bureaucratie, au lieu de la communauté médicale. On m'a proposé, la communauté médicale elle-même m'a proposé, à travers certains de ses porte-parole, d'avoir quelqu'un à temps partiel. J'ai vu beaucoup de chercheurs de notre pays. J'ai écouté les points de vue des uns et des autres à savoir: plein temps ou temps partiel. J'ai accordé la priorité au temps plein. Je trouve que le Conseil de recherches médicales est encore une institution à protéger et à développer et que les efforts de quelqu'un à plein temps n'étaient pas de trop.

• 1030

J'ai procédé de la façon suivante. Plus exactement, j'ai continué le processus engagé par mon prédécesseur qui avait demandé au docteur de Margerie de former un comité de médecins chercheurs, la plupart étant membres du Conseil, un étant de l'extérieur, le Dr John Dirks pour agir à titre de comité consultatif auprès du ministre. Ce groupe a travaillé l'été dernier et de nouveau à l'automne, à ma demande,

[*Translation*]

terme. Je ne vois pas pourquoi le député pose une question sur un sujet tout à fait différent.

M. Orlikow: Je dis simplement que voilà un endroit où on ne peut trouver l'argent.

Mlle Bégin: Il est évident que la hausse des crédits disponibles pour le Conseil de recherches médicales est établie selon les besoins fiscaux et fait partie des priorités du gouvernement, et que certains domaines ont des priorités plus élevées que le CRM. Le Conseil du trésor n'en est pas une, et le député le sait.

Le président: Merci, madame le ministre.

Mr. Marceau: Thank you, Mr. Chairman.

Madam Minister, you informed us a few weeks ago of the appointment of Dr. Simard as Chairman of the Medical Research Council. According to a question asked by one of my colleagues last week, it would seem this appointment was long overdue. Was the appointment indeed delayed, or is it the results of certain circumstances which you might explain to us?

The Chairman: Madam Minister.

Miss Bégin: Thank you, Mr. Chairman.

I have not spoken and perhaps I might have done so, of my very first endeavour, my first priority: to find a Chairman of unquestionable reputation, who would work full time for the Medical Research Council, and who would come from the scientific community. I am most happy to have found Dr. René Simard. All my efforts were directed to this, rather all my priorities were directed to this, because the MRC was not only a good institution, but an important one, and it should have a full-time Chairman as soon as possible. The Medical Research Council is the only organization among our many councils who has a full time Chairman and therefore a full time executive officer who directs the Council himself without going through an executive director or a secretary. Everyone read the speculation in the newspapers, that it might be someone from the bureaucracy, rather than the medical community. It was suggested to me by the medical community itself, through some of its spokesmen, that we retain someone on a part-time basis. I met with many of the researchers in our country. I listened to their opinions in order to dedice on a full-time or a part-time position. I decided that full-time was better. I feel that the Medical Research Council as an institution still requires protection and development, and that full-time assistance would not be excessive.

I proceeded in the following manner. Rather, I continued the work begun my predecessor who asked Dr. de Margerie to set up a committee of research doctors, mainly members of the Council with one outside doctor, Dr. John Dirks, to act as an advisory committee to the Minister. At my request, this group worked last summer and again last fall to literally sniff out talent throughout the country, to collect opinions and recom-

[*Texte*]

dépistant littéralement les talents à travers le pays, recueillant les opinions, les recommandations des universités, des institutions de recherche, des hôpitaux où la recherche se fait, etc.

Des *short lists*, comme on dit en français, m'ont été présentées. Mon prédécesseur a immédiatement commencé à contacter certaines de ces grandes compétences et j'ai continué. Un détail que je me dois de donner aux députés est que je n'ai pas été avisée du fait que la disponibilité de ces gens n'avait pas été vérifiée. On m'a recommandé les plus grands noms du Canada dans un ordre établi par ce comité de pairs. Certains d'entre eux venaient d'accepter un autre mandat, etc. J'ai pris un de ces noms, en procédant par ordre, celui du Dr René Simard, que la profession médicale appelle très jeune, car il n'a que quarante-deux ans, mais qui est déjà, à cet âge-là, d'une compétence indiscutable.

Je suis très heureuse des lettres de félicitations que je reçois à son égard, et je lui offre mes meilleurs vœux pour continuer le travail du Dr Malcolm Brown au Conseil de recherches médicales.

Le président: Monsieur Marceau.

M. Marceau: Madame le ministre, dans votre communiqué de presse du 13 avril 1978, dans lequel vous nous faites part de la nomination du Dr Simard, vous dites ceci:

> Je suis convaincue que le Conseil, sous la direction du Dr Simard, maintiendra un programme équilibré d'appui aux chercheurs et programmes de recherche des universités canadiennes, hôpitaux et autres institutions connexes, et stimulera de nouvelles recherches dans les domaines scientifiques.

Est-ce que vous vous êtes assurée, avec le Dr Simard, que ces objectifs que vous énoncez, et qui m'apparaissent très valides, sont en accord avec les idées de Dr Simard depuis que vous avez écrit ce communiqué de presse?

Mlle Bégin: Oui. De toute façon je dois mon éducation, en matière de recherches médicales, éducation bien modeste, aux gens que la recherche d'un président m'a permise de rencontrer. Ce sont les plus grands noms de notre pays en matière de recherches médicales. J'ai trouvé là, certains d'entre eux en particulier, des êtres absolument extraordinaires.

J'ai appris de plusieurs d'entre eux que la recherche médicale, dans un avenir prochain, se déplacera probablement un peu des universités en direction des institutions de recherches non nécessairement situées dans le milieu universitaire. Je les ai écouté parler. Le Dr Simard m'a tenu un langage similaire. J'ai trouvé très intéressant ce point de vue. Nous avons discuté du travail qu'il a fait comme président de l'équivalent du Conseil de recherches médicales pour la province de Québec et de l'approche qu'il a prise, des recherches ayant même été subventionnées avec l'aide d'argent privé, sans avoir de dettes et sans avoir aucun lien avec l'industrie. Nous avons discuté plusieurs de ses vues au sujet de qui fait la recherche médicale au Canada. Moi, je souscris entièrement à ce type d'orientation.

[*Traduction*]

mendations from the universities, from research institutions, from hospitals engaging in research, et cetera.

I was provided with short lists. My predecessor started to contact some of these big names immediately and I continued. One detail which I would like to provide to the members is that I was not advised of the fact that the availability of these people had not been verified. Canada's biggest names were recommended to me in an order established by this peer committee. Some of those names had just accepted another mandate, et cetera. Following the list, I took one of these names, Dr. René Simard, considered very young by the medical profession because he is only 42 years old, but who already, at that age, is unarquably competent.

I have been very pleased with the congratulatory letters I have received about him, and I wish him all the best in continuing Dr. Malcolm Brown's work in the Medical Research Council.

The Chairman: Mr. Marceau.

Mr. Marceau: Madam Minister, in your press release of April 13, 1978, in which you announced Dr. Simard's appointment, you said:

> "I am convinced that the Council, under Dr. Simard's direction, will maintain a balanced support program for researchers and research programs in Canadian universities, hospitals, and other related institutions, and will stimulate new research in the scientific fields."

Have you made sure, with Dr. Simard, that the goals which you declared, and which I consider quite valid, agree with Dr. Simard's ideas since you issued this press release?

Miss Bégin: Yes. In any case I owe my knowledge in medical research, my quite limited knowledge, to the people I was able to meet while looking for a president. They are the biggest names in medical research in our country. Amongst them I found, especially in some cases, quite extraordinary people.

Through several of them I learned that medical research, in the near future, will probably move away from the universities towards research institutions which are not necessarily located in a university environment. I listened to them talk. Dr. Simard told me the same thing. I found this point of view very interesting. We discussed the work he had done as President of Quebec's equivalent to the Medical Research Council and the approach he took, where some research was subsidized with the help of private funds, without any debts or ties with industry. We discussed several of his views as to who does medical research in Canada. Personally, I subscribe to this type of orientation entirely.

[*Text*]

• 1035

Mr. Marceau: Docteur Roxburgh, many say that Americans disburse much more in the field of research. Is it possible to compare the situation in Canada with the one in the United States?

Le président: Monsieur Marceau, votre question doit être? adressée au ministre, mais elle peut la diriger vers M. Roxburgh.

Mlle Bégin: Oui.

I would like Dr. Roxburgh to answer, Mr. Chairman.

Dr. Roxburgh: It is very difficult to compare. The equivalent organization in the United States is the National Institutes of Health. On a straight dollar comparison their funding is on a per capita basis possibly as much as four times as that of the Medical Research Council but there is a great difference in the way those funds are spent. For example, every grant and contract made by the National Institutes of Health pays for the time the principal investigators spend on that project. It also carries an overhead component. Both of these are handled in quite different fashion in Canada. The researchers, by and large, are paid by the university for the time they spend on research to a much larger extent than in the United States; the universities in this country are all provincial organizations and the federal government makes its contribution to the overhead through transfer payments. This is coupled with the fact that NIH defines medical research in much broader terms than the Medical Research Council does and includes the functions of the National Health Research and Development Program in the department here and includes institutional support, actual direct payments to medical schools, for example, to keep them in business. Because they are not all state supported in the States the comparison is very, very difficult.

The Chairman: Thank you, Dr. Roxburgh.

M. Marceau: Est-ce que . . .

Le président: Monsieur Marceau, je m'excuse, votre temps de parole est écoulé.

Je cède maintenant la parole à M. Gauthier, de Roberval.

M. Gauthier (Roberval): Monsieur le président, d'abord je dois féliciter madame le ministre de sa présentation qui nous annonce quelques hausses pour aider la recherche. Toutefois, selon les statistiques nationales, le Canada figure encore quand même au huitième rang avec neuf dixième de 1 p. 100 de son produit national brut consacré à la recherche médicale, c'est-à-dire après l'Italie, pays qui n'est pas considéré aussi riche que le Canada.

Je ne sais pas si le ministre serait d'accord avec les propositions de l'Association canadienne des professeurs d'université, laquelle association propose de revitaliser la recherche pure et appliquée en augmentant les fonds alloués à cette fin de .9 p. 100 à 2.5 p. 100 du produit national brut d'ici à 1985. Elle propose aussi d'établir une politique scientifique à long terme,

[*Translation*]

M. Marceau: Dr Roxburgh, beaucoup de gens disent que les Américains dépensent beaucoup plus que nous dans le domaine de la recherche. Peut-on comparer la situation du Canada avec celle des États-Unis?

The Chairman: Mr. Marceau, your question must be addressed to the Minister, but she can direct it to Mr. Roxburgh.

Miss Bégin: Yes.

J'aimerais que M. Roxburgh réponde, monsieur le président.

M. Roxburgh: Il est très difficile de faire une comparaison. L'organisme équivalent des États-Unis est l'institut national de la santé. Si on compare leur financement uniquement du point de vue de l'argent, on s'aperçoit que ce financement par habitant est peut-être quatre fois celui du Conseil de recherches médicales, mais il y a une différence importante dans la façon de dépenser ces fonds. Par exemple, chaque subvention ou contrat accordé par les instituts nationaux de la santé comprend le coût du temps consacré par les enquêteurs principaux à tel ou tel projet. Cela comprend également un élément de frais généraux. Au Canada, ces deux éléments sont traités bien autrement. En général, les chercheurs sont payés par l'université pour le temps qu'ils consacrent à la recherche, beaucoup plus souvent que cela n'arrive aux États-Unis; au Canada, les universités sont toutes des organismes provinciaux et le gouvernement fédéral participe aux frais généraux par des paiements de transfert. Il y a également le fait que la définition de la recherche médicale élaborée par les instituts nationaux de la santé est beaucoup plus large que celle du Conseil de recherches médicales et comprend les fonctions du programme national de recherche et de développement de la santé, qui, ici, tombent sous la compétence du ministère; leur définition comprend également l'aide aux instituts, les paiements directs aux facultés de médecine, par exemple, pour qu'elles puissent continuer de fonctionner. Étant donné que ces instituts, aux États-Unis, ne sont pas tous financés par l'État, il est très difficile de faire une comparaison.

Le président: Merci, docteur Roxburgh.

Mr. Marceau: Does . . .

The Chairman: Mr. Marceau, I am sorry, your time is up.

Mr. Gauthier, from Roberval, now has the floor.

Mr. Gauthier (Roberval): Mr. Chairman, first I must congratulate Madam Minister on her presentation in which she announced some increases to help research. According to national statistics, however, Canada is still number eight with nine-tenths of 1 per cent of the gross national product devoted to medical research; in other words after Italy, a country which is considered less rich than Canada.

I do not know if the Minister would agree with the proposals of the Canadian Association of University Professors, who suggest that pure and applied research be revitalized by increasing their allocation from .9 per cent of the gross national product to 2.5 per cent by 1985. They also suggest the establishment of a long-term scientific policy, lasting three to

[*Texte*]

de trois à neuf ans, soutenue par des engagements budgétaires de trois ans révisés annuellement, en plus de projections de plus longue durée et de nature moins précise. Comme mesure de stabilisation, elle suggère d'admettre des représentants choisis par la communauté scientifique canadienne au sein des organismes gouvernementaux disposant des budgets, fixant les priorités et chargés de la surveillance quant à la réalisation des politiques établies.

Je crois que le ministre, tout à l'heure, a mentionné le bénévolat. C'est bien beau, il y a beaucoup de bénévolat, mais j'ai eu l'occasion de suivre certains chercheurs et je suis resté stupéfait de constater que, pour un projet de recherche donné, ils avaient obtenu $2,500 alors que ce projet durait près de six mois. Les expériences commençaient à sept heures du matin et allaient jusqu'à dix, onze heures du soir. Voilà pourquoi je dis le bénévolat, c'est bien beau, mais cela ne fait pas vivre les chercheurs. Je pense que lorsqu'on regarde travailler certains chercheurs, on se dit: ça prend de l'héroïsme pour se consacrer à la recherche ici, au Canada. Le ministre croit-elle sincèrement que 4.5 million de dollars d'augmentation peut solutionner les problèmes des chercheurs? Comparons ce que l'on consacre à la recherche industrielle et à la recherche médicale. Si l'on compare encore les octrois qu'on donne à Radio-Canada, comme Mme le ministre le mentionnait tout à l'heure, je dis tout simplement qu'on doit donner la priorité à la recherche médicale et non à la recherche industrielle et encore moins à Radio-Canada. Je voudrais connaître l'opinion du ministre à ce sujet.

• 1040

Le président: Merci, monsieur Gauthier. Madame le ministre.

Mlle Bégin: Monsieur le président, je ne parlerai par de Radio-Canada.

Deuxièmement, le docteur Roxburgh m'informe que le pourcentage par lequel le Canada serait le huitième pays au monde en matière de recherches n'est pas de recherches médicales, mais est bien de toutes formes de ce qui est appelé la *R & D*, le *Research and Development* et ce sont des statistiques de l'OCDE publiées au printemps 1977. Est-ce bien ce dont vous parlez, monsieur Gauthier?

M. Gauthier (Roberval): Est-ce qu'on pourrait avoir le pourcentage de la recherche médicale?

Miss Bégin: Could we have the proportion of medical research, expenditures, in comparison to the GNP? Can we provide that later on, to the member?

Dr. Roxburgh: I can provide it later on. Right at the moment I do not have that figure in front of me.

Mlle Bégin: Alors, on peut le donner plus tard aux membres du Comité.

M. Gauthier (Roberval): Ils seront dans le procès verbal.

Mlle Bégin: Oui. Par ailleurs, vous avez donné un cas précis d'une recherche qui a reçu ce qui semble être un petit montant. Vous ne m'avez pas dit quel cas, je n'en connais pas les tenants et les aboutissants. Ce dossier peut aussi avoir reçu des fonds

[*Traduction*]

nine years, supported by three-year budgetary commitments revised annually, as well as longer and less specific forecasts. As a stabilization measure, they suggest admitting representatives selected by the Canadian scientific community to the government organizations deciding budgets, fixing priorities, and supervising the completion of established policies.

I believe the Minister mentioned volunteer work earlier. That is all very well, there are plenty of volunteers, but I have had the opportunity to follow some researchers and I was speechless when I saw that they had been given $2,500 for a certain research project which was to last almost six months. They began their experiments at seven in the morning and continued until 10 or 11 o'clock at night. That is why I say that research work is all very well, but that the researchers cannot make a living at it. I think that when you look at certain researchers doing their work, you can say: you really have to be heroic to do research here in Canada. Does the Minister really believe that a $4.5 million increase can solve the problems of our research people? Let us compare the amounts granted to industrial research and medical research. If you compare these to the grants given to the Canadian Broadcasting Corporation, as Madam Minister was mentioning before, I simply say that the highest priority must be given to medical research and not to industrial research and even less to CBC. What is the Minister's opinion on that?

The Chairman: Thank you, Mr. Gauthier. Madam Minister.

Miss Bégin: Mr. Chairman, I will not drag the CBC into this.

Second, Dr. Roxburgh tells me that the percentage placing Canada in the eight position in the world for research is not based on medical research alone but includes all types of R & D, research and development, and those statistics were published by the OECD in the spring of 1977. Is that what you were talking about, Mr. Gauthier?

Mr. Gauthier (Roberval): Could we have the percentage on medical research?

Mlle Bégin: Est-ce qu'on pourrait avoir la proportion consacrée à la recherche médicale, les dépenses, par rapport au PNB? Pourrait-on faire parvenir ces chiffres au député un peu plus tard?

M. Roxburgh: Je puis les lui faire parvenir un peu plus tard. Je n'ai pas ces chiffres à portée de la main pour le moment.

Miss Bégin: So we can give that to the members a little later.

Mr. Gauthier (Roberval): They will be in the record.

Miss Bégin: Yes. On the other hand, you gave us a specific case of research which was granted for what seems to be a small amount. You did not specify which case so I do not have all the details. Maybe they got funds from other sources.

[*Text*]

de d'autres sources. Quand je parle du bénévolat, ne me méprenez pas, je n'ai jamais dit que les chercheurs devaient être des bénévoles. De ma sainte vie, je n'ai jamais dit une chose pareille.

M. Gauthier (Roberval): Il y en a qui sont des bénévoles.

Mlle Bégin: Parce que je n'y crois absolument pas. Enfin, c'est ridicule. Je parlais des agences bénévoles comme la Fondation Canadienne des maladies du cœur et de chacune de nos provinces, l'Institut Canadien du cancer, l'Association pour combattre l'artériosclérose et je nommais le nombre de fondations canadiennes qui recueillent auprès du grand public des fonds dont une très grande partie vont directement à la recherche médicale. Nous ne sommes pas les seuls, les contribuables canadiens, par le truchement du gouvernement fédéral, à consacrer de l'argent à la recherche. C'est cela la structure des subventions à la recherche au Canada. Ce n'est pas moi qui l'ai décidé, c'est fait comme cela.

Si on parle en dollars, le gouvernement fédéral, ou plutôt les contribuables canadiens mettent à peu près 50 p. 100 des dollars en recherches médicales au Canada. Les associations bénévoles par leurs campagnes de souscriptions publiques mettent à peu près 25 p.100 de la totalité des fonds en recherches médicales. Je trouve cela formidable. Sinon, ce n'est pas compliqué, il faudrait faire un renversement et du secteur bénévole faire passer cela au secteur gouvernemental. Je ne vois pas de raison pour faire cela. Je voulais simplement reconnaître le rôle qui est assez exceptionnel. C'est tout. Je n'ai jamais dit qu'il y a assez d'argent en recherches médicales; il y a de la place pour plus d'argent en recherches médicales au Canada. Quant à l'engagement du Conseil du Trésor sur un mode de financement à long terme, pas chaque année, j'ai souscrit entièrement à cela. J'ai répondu à M. Orlikow tout à l'heure sur cela. C'est sur quoi nous travaillons. Je ne suis pas en mesure aujourd'hui de vous arriver avec une réponse finale, mais j'ai tout lieu d'être optimiste.

Le président: Monsieur Gauthier, de Roberval.

• 1045

M. Gauthier (Roberval): Merci. Vous dites que vous allez accélérer cette année la recherche sur les maladies du cœur et que vous allez travailler de concert avec des associations bénévoles qui s'occupent des maladies du cœur. Maintenant, est-ce que vous avez moyen de donner des octrois à ces associations bénévoles pour aider la recherche?

Mlle Bégin: Je pense que je suis encore trop nouvelle pour savoir si nous octroyons de l'argent pour des projets proposés par des associations. Alors, je vais demander au docteur Roxburgh de répondre.

The Chairman: Dr. Roxburgh.

Dr. Roxburgh: The heart associations are the agencies that I expect you are referring to. They have their own funds, quite substantial funds; over $4 million, I believe, this year. They fund their own projects. We do not fund them as an organization. We may in some instances be funding the same people for different projects, but we keep in very close touch with them so

[*Translation*]

When I talked about volunteers, do not misunderstand me, I did not say that researchers should work on a volunteer basis. In all my life, I never said such a thing.

Mr. Gauthier (Roberval): There are some who are volunteers.

Miss Bégin: Because I just do not believe it. After all, it is ridiculous. I was talking about volunteer organizations such as the Canadian Heart Fund and of each of our provinces, the Canadian Cancer Institute, the Arteriosclerosis Association, and I could give you the names of a number of Canadian foundations which collect from the public those funds which in great part go directly to medical research. We are not the only ones, the Canadian taxpayers, through the federal government, who give money for research. That is the structure of research grants in Canada. I am not the one who decided this, that is the way it is done.

In terms of dollars, the federal government, or rather the Canadian taxpayers, contribute approximately 50 per cent of medical research dollars in Canada. The volunteer associations through their public subscription campaigns contribute approximately 25 per cent of their total funds to medical research. I find that fantastic. Otherwise, it is not complicated, you would have to take it all out of the hands of the volunteer sector and give this responsibility to the government I do not see why this should be done. I simply wanted to recognize the role which they play and which is rather exceptional. That is all. I never said that there was enough medical research money; Canada can always use more medical research funds. As for Treasury Board's involvement in long-term financing, not every year, I quite agree with that. I answered Mr. Orlikow on that before. That is what we are working on. I cannot give you a final answer today, but I have every reason to be optimistic.

The Chairman: Mr. Gauthier, Roberval.

Mr. Gauthier (Roberval): Thank you. You say that this year you have accelerated the research on heart diseases and that you have collaborated with the volunteer organizations on heart diseases. Now, can you provide certain grants to volunteer associations to help their research?

Miss Bégin: I think I am still too new in my appointment to know if we provide grants for projects proposed by these associations. So I am going to ask Dr. Roxburgh to answer.

Le président: Docteur Roxburgh.

M. Roxburgh: Vous faites allusion sans doute à l'Association qui s'occupe des maladies de cœur. Il s'autofinance, très bien d'ailleurs; cette année, ils ont environ 4 millions de dollars. Ils financent donc leurs propres projets. Nous ne fournissons aucun crédit à l'organisation comme telle. Dans certains cas, il se peut que nous financions les mêmes person-

[*Texte*]

that there is no duplication or overlap between the work we are funding and the work they are funding. It is a complementary system that works extremely well.

M. Gauthier (Roberval): Merci. J'aurais seulement une petite question parce que le docteur vient de dire que ces associations ont près de $4 millions. Mais est-ce qu'elles ont une part des montants qui sont donnés aux universités, c'est-à-dire des montants que le Conseil a pour faire ces recherches ou si ces $4 millions viennent de caisses bénévoles, de dons de particuliers?

Mlle Bégin: Monsieur Gauthier, la Fondation canadienne des maladies du coeur et toutes les autres associations qui pourraient s'occuper des maladies du coeur recueillent leurs fonds et ont des équipes de chercheurs qu'elles parrainent. Nous pouvons parrainer, à certains moments, les équipes dans lesquelles se retrouvent les mêmes spécialistes que dans d'autres projets parallèles. Mais nous ne donnons pas d'argent à la Fondation canadienne des maladies du coeur. Ce n'est pas la façon de faire.

M. Gauthier (Roberval): Ni le Conseil?

Mlle Bégin: Le chercheur X ou le docteur Untel, avec son équipe de recherche, peut recevoir, par exemple, de l'argent ramassé au cours de campagnes de souscription publiques pour le projet A. Pour le projet B, qui souvent est relié au projet A, qui comporte quelques chercheurs différents et quelques chercheurs qui sont les mêmes, l'argent viendra du Conseil de recherches médicales. Cela sera pour des projets qui peuvent avoir une source commune de fonds mais qui ne sont pas les mêmes. Nous, nous ne donnons pas d'argent à la Fondation canadienne des maladies du coeur.

M. Gauthier (Roberval): Quand vous parlez de vous, c'est le gouvernement.

Mlle Bégin: Le Conseil de recherches médicales.

M. Gauthier (Roberval): Le Conseil.

Le président: Merci, monsieur Gauthier. Mr. Brisco, 10 minutes.

Mr. Brisco: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Chairman I think an Ottawa-based researcher provided us with an appropriate analogy when he said, if I may paraphrase him, that in effect, the fat of medical research has been melted off the funding, the tissue has been excised from the bone by inflation; I think we are now down to the periosteal layer, and that does not leave us very far from the marrow.

When we look at the funding, I would like to draw to the Minister's attention a figure that comes from Statistics Canada for the fiscal year 1977-78, and it is a figure with reference to the net import deficit in medical equipment and supplies, pharmaceutical equipment and supplies. We talk about the necessity for research and we provide some tokenism, but when you get to the real heart and core of the matter that net import deficit from Statistics Canada is $428.572 million. Madam Minister, that is just about half a billion dollars. I can go on and say that 17 other areas are covered under the Statistics Canada figure, some of which have been

[*Traduction*]

nes pour différents projets, mais nous maintenons un rapport étroit avec eux afin d'assurer qu'il n'y ait aucun doublement ou chevauchement des crédits accordés pour les travaux qu'ils financent et que nous finançons. C'est un système complémentaire qui fonctionne très bien.

Mr. Gauthier (Roberval): Thank you. I would have one further short question since the doctor mentioned that these associations have nearly $4 million available. Do they have any part of the moneys granted to the universities, that is the moneys which the Council has for its research, or is the $4 million drawn from volunteer organizations or donations?

Miss Bégin: Mr. Gauthier, the Canadian Heart Disease Foundation and any other association concerned with heart diseases collects it own money and have teams of canvassers which they sponsor. At certain times, we might sponsor certain teams where we find the same specialists as are working on parallel projects. But we give no money to the Canadian Heart Disease Foundation. That is not the way it is done.

Mr. Gauthier (Roberval): And the Council does not either?

Miss Bégin: Researcher X, or Doctor So and So and his research team might receive some money collected through public canvassing for Project A. But for Project B, which is often related to Project A, and which might be composed of different researchers and the same researchers, the money might come from the Medical Research Council. This sort of thing could happen on projects that have a common source of financing, but which are different in nature. But we do not provide any money to the National Heart Foundation.

Mr. Gauthier (Roberval): When you say we, you mean the government.

Miss Bégin: I mean the Medical Research Council.

Mr. Gauthier (Roberval): The Council.

The Chairman: Thank you, Mr. Gauthier. Monsieur Brisco, vous avez dix minutes.

M. Brisco: Merci, monsieur le président.

Monsieur le président, un chercheur d'Ottawa nous a donné une analogie très juste qui disait, et permettez-moi de paraphraser, qu'en fait les lucides de la recherche médicale ont été éliminés par le financement, les tissus ont été excisés de l'os par l'inflation; nous en sommes maintenant à ronger l'os, ce qui nous rapproche de la moëlle.

Au sujet du financement, je voudrais attirer l'attention du ministre sur un chiffre de Statistique Canada pour l'année financière 1977-1978 qui concerne le déficit net en importation d'équipements et de fournitures médicales et d'équipements et de produits pharmaceutiques. On parle du besoin de recherche, mais on fournit quelques crédits symboliques, mais tout au fond de l'affaire, il y a ce déficit net en importations de $428,572,000 que nous dit Statistique Canada. Madame le ministre, il s'agit de presque un demi milliard de dollars. Je peux aussi vous citer 17 autres domaines qui sont compris dans ces chiffres de Statistique Canada, et qui ont été divulgués à la

[*Text*]

revealed in the House. Indeed, I covered them in a speech recently in the House.

Take into consideration the fact that Canada has an enormously high level of unemployment at this time, and the very desperate need for skilled researchers, for researchers who have a sure knowledge of an ongoing opportunity to contribute to this nation. And recognize the fact that, no matter what area of research you are in, whether it is medical or industrial, development always follows research. It does not follow every research program, every research project; there are blind alleys, unquestionably, and particularly or perhaps especially in medicine. But the fact remains, development follows research. Development in itself creates employment. I suggest to you that the shortsighted policy of providing inadequate funding for the Medical Research Council, in effect, has a spinoff in the economy right across the country. Surely, at least in part, it is explained by the figure of $428 million.

• 1050

Miss Bégin, you have also referred to the fact that there is some concern about regional disparity. My colleague, Dr. Yewchuk, touched on it. I wonder whether there have been any discussions with the provinces, and with those supposed experts of regional disparity, the Department of Regional Economic Expansion, about the policy and the manner in which they attack regional disparities. And I wonder why it is that we are not looking at, perhaps, regional disorders in medical research or, if indeed we are, why not some emphasis on it. Certainly we are aware that in the Province of Quebec you have a high incidence of asbestosis in industry. You could say that in British Columbia we see in the coal mining industry some silicosis. You could say that at Elliot Lake we have radiation illnesses develop. So in terms of the geographical context of Canada, there are indeed regional disorders which could be attacked by regional research.

I also mention that my impression is that Dr. Roxburgh refuted the $1.1 million, which he indicated was not spent. It was my understanding that this was spent on protective equipment for reasearch in recombinant DNA. I wonder if Dr. Roxburgh would respond to that.

It seems to me that Parliament can, when it wishes, be sensitive to issues of national concern in national priorities. Although I respect the concern of the Minister that Parliament thinks in terms of one year or two years and does not like to get into dependency factors, if you will, of four or five years in ongoing research, yet, Miss Bégin, you will recall that this Parliament very quickly dealt with the increases to veterans in veterans' pensions. Yesterday the disabled veterans issue was raised in the House, and that will be dealt with probably within 30 minutes. That is an example of the sensitivity of Parliament, which is demonstrated by all members.

I think the same degree of sensitivity would be and could be demonstrated by all members of the basis of a valid and sound appeal by the Minister. I think she would find that she would have a sympathetic ear from all sides of the House on a

[*Translation*]

Chambre. En fait, j'en ai discuté moi-même récemment à la Chambre.

Il faut tenir compte du fait que le Canada a en ce moment un taux très élevé de chômage et qu'on a un besoin urgent de chercheurs expérimentés qui connaissent l'occasion constante de contribuer au bien-être de la nation. Il faut aussi reconnaître que dans n'importe quel domaine de recherche, que ce soit médical ou industriel, la recherche est toujours suivie du développement et de l'exploitation. Cela ne suit pas tous les programmes de recherche; il y a des impasses, c'est incontestable et en particulier, ou peut-être surtout, en médecine. Il n'en demeure pas moins que l'application suit la recherche. L'application crée des emplois. Tout le pays subit les conséquences économiques de la politique à courte vie qui consiste à réduire des crédits destinés au Conseil des recherches médicales. Cela s'explique, du moins en partie, par le chiffre de 428 millions de dollars.

Mademoiselle Bégin, vous avez également exprimé certaines inquiétudes devant les disparités régionales. Mon collègue, M. Yewchuk, y a fait allusion. Je me demande si vous avez eu des discussions avec les provinces et avec les gens du ministère de l'Expansion économique régionale, puisque ce sont eux qui, théoriquement, sont les spécialistes des disparités régionales. Avez-vous discuté avec eux de la politique et de la manière dont ils cherchent à éliminer ces disparités? Et comment se fait-il que l'on ne s'intéresse pas aux malaises régionaux qui existent dans le domaine de la recherche médicale ou si on le fait, pourquoi n'y insiste-t-on pas? Nous savons tous qu'il y a beaucoup de cas d'amiantose au Québec. On pourrait dire qu'en Colombie-Britannique, il y a des cas de silicose dans l'industrie houillère. On pourrait dire qu'à Elliot Lake, certaines maladies dues aux radiations commencent à sévir. Il y a donc des maladies propres à certaines régions du Canada et contre lesquelles on pourrait lutter grâce à une recherche qui se ferait à l'échelon régional.

En outre, j'ai l'impression que M. Roxburgh a refusé ces 1.1 millions de dollars qui, selon lui, n'ont pas été dépensés. Je croyais qu'on avait consacré cet argent à du matériel de protection quand on en a besoin pour les recherches sur l'ADN. Qu'en pense M. Roxburgh?

Il me semble que chaque fois qu'il le veut, le Parlement peut réagir devant des problèmes qui constituent une priorité nationale. Je comprends que le Parlement ne peut s'engager que pour un ou deux ans, comme l'a fait remarquer le ministre, et qu'il ne tient pas à être lié par la recherche pendant 4 ou 5 ans; pourtant, mademoiselle Bégin, vous vous rappelez que le Parlement a très rapidement augmenté les pensions des anciens combattants. On a évoqué hier à la Chambre le problème des anciens combattants infirmes et ce problème sera probablement réglé en une demi-heure. Cela illustre bien la réceptivité du Parlement.

Je crois que tous les députés seraient tout aussi réceptifs dans le cas d'un appel bien fondé que le serait le ministre. A mon sens, tous les partis de la Chambre sauraient l'écouter si elle proposait un projet de financement à long terme et non pas

[*Texte*]

long-term funding project, not a project of one or two years, a long-term funding plan. Indeed, as representations to you have stated, there is a need for some kind of assurance, some kind of guarantee that the research begun today will continue tomorrow.

I also wonder, on the basis of industrial contributions to the universities of the provinces, what applications the Minister may have made to the Minister of Finance regarding tax credits or tax benefits. I am not certain, of course, what kind of contributions are made, for example, by the pharmaceutical industry to the University of Ottawa or to the University of British Columbia. I hope it is not as bad as the kind of contributions that have come from the forest industry in terms of forestry research, but if it is anything like that, it is a disaster. Surely there should be some very distinct type of tax benefit or tax credit that can be allowed, again a long-term basis, so that there can be appropriate planning.

• 1055

I would like to ask the Minister to comment on my remarks; also to indicate to me whether she has discussed with DREE the question of regional disparities and in the light of their experience whether they might have something to lend to the Minister, whether she has also spoken to the Minister of Finance about tax credits or benefits, and finally to satisfy a constituent who has written me a sharp letter, and I must say I came to the Minister's defence on it until I was acquainted with the other side of the coin, the matter of the Minister's or somebody in her department hanging up the phone on the CBC and the program *Quirks and Quarks* by Dr. Suzuki who, after six weeks of telephoning to the Minister's office to ask the Minister for her department's policy on recombinent DNA and what was being done in that field, had the phone hung up on him and Dr. Suzuki remarked on this on his program. I think that is a rather inappropriate kind of response. I was first under the impression that it was a first-time call, but I later found out that calls had been placed over a period of six weeks. So, those are the sums of my concerns . . .

The Chairman: Thank you, Dr. Brisco.

Mr. Brisco: . . . for now.

The Chairman: You have had eight minutes, so that is it.

Miss Bégin: On the last point of the radio program involving Dr. Suzuki, I read that in the newspapers and checked what had happened exactly. I was aware of a few phone calls from the CBC on that. I have a policy which may not be very political or very electoralist, but which is surely very honest. I never spoke myself with the people who phoned because the call did not come to me, it went to the various aids in my office. I said, when they asked me if I would go on that program right away . . . they wanted it right away—I said "Give me two more months, I cannot go. I am a lay person, I cannot go around the country like that saying things on a very complex subject like DNA without knowing my dossier." I will not do that. I am the Minister since six months, I think it is

[*Traduction*]

un projet d'un ou deux ans. En effet, dans le cadre des démarches entreprises auprès de vous, on a déclaré qu'il fallait être sûr que les recherches que l'on fait aujourd'hui se poursuivraient demain.

En outre, compte tenu des contributions versées par l'industrie aux universités des provinces, je voudrais savoir si vous vous êtes adressé au ministre des Finances pour obtenir des allégements ou des dégrèvements fiscaux. J'ignore, bien entendu, quelle est l'importance des contributions que verse, par exemple, le secteur pharmaceutique à l'Université d'Ottawa ou à l'Université de Colombie-Britannique. J'espère que ce n'est pas aussi modeste que les contributions qui proviennent du secteur forestier pour la recherche dans ce domaine; mais si c'est du même ordre, c'est une catastrophe. Il devrait absolument y avoir des allégements ou des dégrèvements fiscaux, et encore une fois à long terme, pour assurer une planification satisfaisante.

Que pense le ministre de ces remarques? Je voudrais également qu'elle me dise si elle s'est entretenue avec le MEER à propos des disparités régionales, étant donné son expérience, le MEER pourrait-il prêter son concours? Le ministre s'est-elle également entretenue avec le ministre des Finances à propos d'allègements ou dégrèvemets fiscaux; enfin, je voudrais satisfaire un électeur qui m'a écrit une lettre—acerbe—je doisdire que sans connaître l'autre version des faits, j'ai pris la défense du ministre. Le ministre ou quelqu'un du ministère aurait raccroché le téléphone pour mettre fin à un appel de Radio-Canada à propos de l'émission *Quirks and Quarks* réalisée par le Dr Suzuki; pendant six semaines, celui-ci a téléphoné au Cabinet du ministre pour demander quelle était sa politique concernant l'ADN recomposée et ce qui se faisait dans ce domaine; le téléphone a été raccroché et M. Suzuki l'a signalé au cours de son émission. Je trouve ce genre de réponse assez inapproprié. Je croyais tout d'abord qu'il s'agissait d'un premier appel mais j'ai découvert par la suite que ces coups de téléphone ont duré pendant six semaines. Voilà donc, en résumé, mes sujets de préoccupations.

Le président: Merci, monsieur Brisco.

M. Brisco: Pour l'instant.

Le président: Vous avez eu huit minutes; vous avez donc fini.

Mlle Bégin: En ce qui concerne l'émission de M. Suzuki, j'ai appris cela par la presse et j'ai vérifié ce qui s'était passé au juste. Je savais que Radio-Canada avait appelé plusieurs fois à ce propos. J'ai une politique qui n'est peut-être guère électoraliste mais qui est certainement très honnête. Je n'ai jamais répondu personnellement aux gens qui ont téléphoné puisque ces appels ont été transmis non pas à moi-même mais à plusieurs de mes collaborateurs. Lorsqu'ils m'ont demandé de participer à l'émission dans l'immédiat . . . ils voulaient que cela se fasse immédiatement, j'ai répondu: "Donnez-moi deux mois de plus, autrement c'est impossible. Je suis profane je ne peux pas parler au pays tout entier sur un sujet aussi complexe que l'ADN sans connaître mon dossier." Je ne le ferai pas.

[*Text*]

quite fair to accept and particularly in the health field. By the way, this is also my policy for many dossiers regarding the administration of the Food and Drugs Act. You will never see my giving grand speeches to Canadians because all Canadians know I cannot know that topic from a scientific viewpoint. When I act like that it is always in relation to topics that are susceptible to creating anxieties in the public. I will never do that, I want a scientist to go and speak.

So we told that to the CBC, which I think is really a very normal approach to the question and first thing we knew, one day at the end of the week, one of my assistants received again a phone call, but she was on the air and she panicked, I guess, and hung up the telephone. I do not approve of the ethics of the radio program that did that. That is my explanation. I say it in all frankness, you know, I do not think it is fair to go and speak of something I have not mastered, far from it.

On the equipment question, more particularly if I speak of that it is because it is one concrete case where I will try to do something to help the Council get a bit more money. Permit me to clarify what Dr. Yewchuk said previously, Dr. Brisco, because I think the general thrust of what you just said was a plea for more money for the council and, you know, I cannot be against that.

On the equipment question, I think there are two aspects of this that I should be discussing. When I answered in the House that I had not yet received facts and figures to give me some arguments for discussing better with the Treasury Board and make the point for the MRC in a better way, I was talking of representations, of a fact that some council members told me once when I met them on March 23, that equipment in the medical research field usually came from the United States and had a double loss on the value of the dollar, the devaluation plus the inflation, and that it was in the order of 80 per cent. That is what they told me that day, 80 per cent of a research project in medical research is equipment. I said I did not know that, if it were true to give me facts and figures, and I would go and fight that case. I think it can be something special to the medical research type of money problem. Those are good arguments. Give me facts and figures. I did not receive them.

• 1100

Separately the council, further to compliance to the guidelines for the handling of recombinant DNA molecules and animal viruses and cells, had to be provided with so-called containment equipment which was an additional cost to the council of close to $900,000. I am ready to try to obtain additional funds to cover an increased expenditure due to special circumstances, namely to comply with guidelines that we ourselves issued further to the research of the council. I think that covers the equipment question.

Now, perhaps I can ask Dr. Roxburgh to address the regional disorders question which I find quite important.

The Chairman: Dr. Roxburgh.

[*Translation*]

J'occupe mes fonctions depuis six mois et je crois que c'est une proposition qu'on peut honnêtement accepter, surtout dans le domaine de la santé. A propos, c'est également ma politique pour de nombreux dossiers concernant l'application de la Loi sur les aliments et les drogues. Vous ne m'entendrez jamais prononcer de grands discours devant les Canadiens car ceux-ci savent tous que je ne veux pas avoir un point de vue scientifique. J'agis toujours ainsi pour des sujets qui risquent de susciter l'anxiété du public. Je ne m'y résoudrai pas. Je veux que ce soit un scientifique qui parle.

C'est ce que nous avons dit à Radio-Canada, ce qui me paraît une réponse tout à fait normale; or, à la fin de la semaine, l'une de mes collaboratrices a reçu un nouveau coup de téléphone mais sachant qu'elle passait sur les ondes, elle a paniqué et elle a raccroché. Je réprouve moralement les gens qui se livrent à de telles pratiques à la radio. Voilà mon explication. En toute franchise, je ne crois pas qu'il soit honnête de parler de quelque chose que je ne connais pas à fond, loin de là.

En ce qui concerne la question du matériel, c'est un cas concret où je vais essayer de faire quelque chose pour aider le Conseil à obtenir un peu plus d'argent. Qu'il me soit permis d'éclaircir ce qu'a dit tout à l'heure M. Yewchuk car les propos que vous venez de tenir sont en quelque sorte un plaidoyer en faveur du Conseil pour lequel vous voudriez obtenir davantage d'argent; et je ne suis pas contre, sachez-le.

En ce qui concerne l'équipement, cela comporte deux aspects dont je devrais parler. Lorsqu'à la Chambre, j'ai répondu que je n'avais pas encore obtenu les faits et les chiffres qui me permettraient de mieux faire valoir le CRN auprès du Conseil du Trésor, je faisais allusion à des démarches entreprises par certains membres du Conseil que j'ai rencontrés le 23 mars; ils m'ont dit que dans le domaine médical, le matériel de recherche provient généralement des États-Unis et qu'on y perd doublement à cause de la dévaluation du dollar et de l'inflation. Ce jour-là, ils m'ont dit que le matériel absorbe 80 p. 100 de l'argent que nécessite un projet de recherche médical. J'ai répondu que je l'ignorais et que si c'était vrai, je voulais qu'ils me donnent des faits et des chiffres après quoi je défendrais leur cas. Je crois que ces problèmes d'argent sont propres à la recherche médicale. Ce sont de bons arguments. Donnez-moi les chiffres et les données, car je ne les ai pas reçus.

Suite à l'obligation des directives pour le contrôle des molécules ADN recombinantes des virus d'animaux, le conseil a dû être pourvu d'installations de contrôle ce qui représente des frais supplémentaires de l'ordre de $900,000. Je veux bien essayer d'obtenir des fonds supplémentaires pour absorber les dépenses accrues qui découlent des circonstances particulières, c'est-à-dire, pour suivre des directives que nous-même avons émises suite aux recherches du conseil. Je crois avoir répondu à la question sur les installations.

Maintenant, je prie M. Roxburgh de s'adresser à la question des difficultés régionales que je juge très importante.

Le président: Monsieur Roxburgh.

[*Texte*]

Dr. Roxburgh: Yes, if I understood you correctly, Mr. Brisco, you were suggesting that regional disparities on the one hand and regional health problems on the other could somehow be put together and an attempt be made to correct both, one might say, with the same dollar.

A good deal of this goes on. Individuals in McGill, for example, are very interested in the very problem of asbestosis that you mentioned. We do find, for example, in the University of Alberta great interest in genetic characteristics of special populations that are characteristic of that province. There is a limit to this, however, in terms of what can be done in the state of science at the time. Some things just cannot be tackled at the moment like the common cold.

We have in Winnipeg a group working in the area of allergies, and of course allergies are common in the Prairies because of the nature of their forage. Similarly there is work being done on grain dust problems on the Prairies, I must say more at the expense of the department than of the Medical Research Council, but nevertheless it does go forward.

So the medical fraternity is not blind to the problems and the opportunities that are presented by these special areas of concern and they do tend to accentuate their interest in research in these regional areas. Whether more could be done with more money and an active push, I think probably yes is the answer.

Miss Bégin: May I add that with the creation of the Council for Industrial Safety will surely promote more research in what you call regional disorders.

The Minister of Finance, in talking about the budget of April 10, said that for 10 years starting April 10 companies will be allowed to deduct from their income a further 50 per cent of additional R and D expenditures. That applies to both current and capital expenditures, and I think that is a major step towards recognition of R & D.

The Chairman: Thank you, Miss Bégin. I wonder, gentlemen, if you would allow a question from Mr. Philbrook.

M. Clermont: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Le président: Monsieur Clermont invoque le Règlement.

M. Clermont: La somerie retentit. Je pense qu'il serait normal que nous nous en allions en Chambre.

Le président: Oui.

M. Clermont: D'autre part, monsieur le président, la période des questions commençait à 10h00, et vous avez accordé aux deux représentants de l'opposition officielle, 31 minutes. Pour les trois autres députés, pour MM. Marceau, Gauthier et Orlikow, vous avez été très sévère, par contre.

Le président: Oui.

M. Clermont: Vous les avez arrêté, à 10 minutes. Sans doute les autres députés devraient adopter la même formule que les membres de l'opposition officielle. Poser 8 à 10 minutes de

[*Traduction*]

M. Roxburgh: Oui. Si j'ai bien compris, monsieur Brisco, vous proposez qu'on réunisse les problèmes des disparités régionales d'un côté et ceux de la santé régionale de l'autre pour tenter de redresser les deux situations avec, si l'on peut dire, le même argent.

Cela se fait fréquemment. Par exemple, certains chercheurs à McGill s'intéressent vivement au même problème d'amiantose que vous avez mentionné. Nous avons constaté un intérêt énorme à l'université d'Alverta aux traits génétiques de certaines populations qui caractérisent cette province. Toutefois, nous sommes limités par l'état actuel de la science. Il y a certaines choses, comme le rhume, auquelle on ne peut pas s'attaquer actuellement.

A Winnipeg, il y a un groupe qui travaille dans le domaine des allergies et, bien sûr, les allergies se produisent fréquemment dans les Prairies à cause des plantes fourragères. Par ailleurs, on étudie le problème de la poussière des grains dans les Prairies; je dois avouer que ce travail s'effectue plutôt aux frais du ministère qu'aux frais du conseil de recherches médicales, mais néanmoins il se poursuit.

Donc, le milieu médical n'ignore pas les problèmes et les occasions que présentent ces domaines particuliers d'intérêt qui tendent à susciter leur intérêt à la recherche dans ces régions. Si l'on peut faire mieux avec plus de fonds et une poussée en avant, je crois que la réponse est probablement oui.

Mlle Bégin: Permettez-moi d'ajouter que l'établissement du Conseil de sécurité industrielle mènera assûrément à une recherche accrue sur ce que vous appelez des disparités régionales.

Le ministre des Finances, lors d'une discussion sur le budget du 10 avril, a dit qu'à partir du 10 avril et pour une période de 10 ans, des entreprises pourront déduire de leurs revenus encore 50 p. 100 des dépenses supplémentaires la recherche et le développement. Cela s'applique et aux dépenses courantes et aux dépenses en capital, ce qui, à mon sens, représente un pas important vers la reconnaissance formelle de R&D.

Le président: Merci, mademoiselle Bégin. Messieurs, si vous le voulez bien, M. Philbrook va poser une question.

Mr. Clermont: Mr. Chairman, on a point of order.

The Chairman: Mr. Clermont, on a point of order.

Mr. Clermont: The bell is ringing. I think we should go to the House.

The Chairman: Yes.

Mr. Clermont: Also, Mr. Chairman, the question period started at 10 o'clock and you gave two representatives from the official Opposition 31 minutes. On the other hand, for the three other members, Mr. Marceau, Mr. Gauthier and Mr. Orlikow, you were very strict.

The Chairman: Yes.

Mr. Clermont: You stopped them at 10 minutes. The other members should certainly follow the same formula as the members from the official Opposition, I mean asking eight or

[*Text*]

questions, et demander au ministre d'être très, très bref dans ses réponses!

Le président: Monsieur Clermont, tout ce que je puis vous dire c'est ceci: puisque vous m'aviez proposé de laisser de votre temps de parole aux députés conservateurs, je me suis servi de mon jugement, et je les ai donc laissés parler un peu plus longtemps.

M. Clermont: Oui, mais vous avez accordé 15 minutes . . .

Le président: J'en prends la responsabilité, si vous voulez.

M. Clermont: Vous avez accordé 15 minutes . . .

Le président: J'aimerais qu'on accorde une question au docteur Philbrook avant de partir. La cloche a commencé à sonner à 10h55, monsieur Clermont; et je pense que le docteur Philbrook attend depuis assez longtemps.

One short question.

M. Clermont: Je regrette, monsieur le président, mais avec tout le respect que je vous dois, j'ai invoqué le Règlement! Et je connais aussi bien les règlements que vous, monsieur . . .

• 1105

Le président: Vous voulez que nous ajournions maintenant, monsieur Clermont?

M. Clermont: Très bien

Le président: Monsieur Clermont, si vous voulez faire comme vous le dites, nous allons ajourner immédiatement pour retourner à la Chambre ou bien je vais laisser M. Philbrook parler.

Une courte question.

The Vice-Chairman: Dr. Philbrook, just one short question.

Mr. Philbrook: Thank you, Mr. Chairman. I did have three subjects I wanted to discuss: first of all the selection of a president which I think was very encouraging; secondly the business not of total funding but of the selection process. Perhaps we can discuss that some other time, but I will simply ask my short, third question regarding the priority that is given to reproductive research work by the council.

Miss Bégin: Can I ask Dr. Roxburgh?

Mr. Philbrook: What priority, and is that subject to change?

Dr. Roxburgh: Mr. Chairman, the council has certain priorities in disease areas and so on. Reproductive research at the moment is not one of them. The projects in this area, as in others, are assessed by peers and those that are of sufficiently high qualit are funded. The initiative here lies with the individual researchers rather than with the council in this particular area.

The Chairman: Thank you, Dr. Roxburgh. I am sorry, gentlemen, we have to adjourn.

This meeting is now adjourned until Tuesday morning, May 16, Urban Affairs.

[*Translation*]

ten minutes of questions and then requesting the Minister to be extremely brief in her answers!

The Chairman: Mr. Clermont, all I can say to you is this: since you suggested that your time be given to the Conservative members, I used my own judgment and I let them speak a little longer.

Mr. Clermont: Yes, but you allowed 15 minutes . . .

The Chairman: I will take the responsibility for that, if you wish.

Mr. Clermont: You gave 15 minutes . . .

The Chairman: I would like us to agree on a question from Dr. Philbrook before leaving. The bell began ringing at 10.55, Mr. Clermont; I believe Dr. Philbrook has been waiting long enough.

Une petite question.

Mr. Clermont: I am sorry, Mr. Chairman, but with all due respect, I was speaking on a point of order! And I know the regulations as well as you, sir . . .

The Chairman: Would you like us to adjourn right away, Mr. Clermont?

Mr. Clermont: All right.

The Chairman: Mr. Clermont, if you want to do as you please, we will adjourn immediately to go back to the House or I can give the floor to Mr. Philbrook.

A short question.

Le vice-président: Monsieur Philbrook, une courte question.

M. Philbrook: Merci, monsieur le président. Je voulais traiter de trois sujets; d'abord, le choix d'une président, ce que j'ai trouvé prometteur, ensuite l'histoire non pas du financement global, mais du mode de sélection. Nous pourrons discuter de ces deux questions une autre fois, je vais me contenter de vous poser la troisième, qui est très courte, au sujet de la priorité accordée par le Conseil à la recherche sur la reproduction.

Mlle Bégin: Puis-je demander au Dr Roxburgh de vous répondre?

M. Philbrook: Quelle priorité y accordez-vous et cela pourrait-il changer?

M. Roxburgh: Monsieur le président, le Conseil établit une liste de priorités pour les maladies, et pour l'instant, la recherche sur la reproduction ne fait pas partie de la liste. Dans ce domaine, tout comme dans d'autres, les projets sont évalués par des confrères et on finance ceux qui sont reconnus comme excellents. C'est donc à chaque chercheur de prendre l'initiative des projets et non pas au conseil.

Le président: Merci, docteur Roxburgh. Je suis désolé, messieurs, mais nous devons lever la séance.

Notre prochaine séance aura lieu le mardi 16 mai au matin; il s'agira des Affaires urbaines.

Third class
Canada Post
Poste
Canada
Port payé

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 16

Tuesday, May 16, 1978

Chairman: Mr. Jean-Robert Gauthier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 16

Le mardi 16 mai 1978

Président: M. Jean-Robert Gauthier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Health, Welfare and Social Affairs

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Santé, du bien-être social et des affaires sociales

RESPECTING:

Main Estimates 1978-79 under URBAN AFFAIRS

CONCERNANT:

Budget principal 1978-1979 sous la rubrique AFFAIRES URBAINES

APPEARING:

The Honourable André Ouellet, Minister of State responsible for Urban Affairs

COMPARAÎT:

L'honorable André Ouellet, Ministre d'État responsable des Affaires urbaines

WITNESS:

(See back cover)

TÉMOIN:

(Voir au verso)

Third Session of the Thirtieth Parliament, 1977-78

Troisième session de la Trentième Législature, 1977-1978

Canada Post
Postage paid
Postes Canada
Port payé
Third class
Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to:
Printing and Publishing,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie et Édition,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESS—TÉMOIN

From the Medical Research Council:

Dr. J. M. Roxburgh, Director, Grants Program and Administration.

Du Conseil des recherches médicales:

Dr J. M. Roxburgh, directeur du Programme des subventions et de l'Administration.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 15

Tuesday, May 16, 1978

Chairman: Mr. Jean-Robert Gauthier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 15

Le mardi 16 mai 1978

Président: M. Jean-Robert Gauthier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Health, Welfare and Social Affairs

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Santé, du bien-être social et des affaires sociales

RESPECTING:

Main Estimates 1978-79 under URBAN AFFAIRS

CONCERNANT:

Budget principal 1978-1979 sous la rubrique AFFAIRES URBAINES

APPEARING:

The Honourable André Ouellet, Minister of State for Urban Affairs

COMPARAÎT:

L'honorable André Ouellet, Ministre d'État chargé des Affaires urbaines

WITNESS:

(See back cover)

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

Third Session of the Thirtieth Parliament, 1977-78

Troisième session de la trentième législature, 1977-1978

26405—1

STANDING COMMITTEE ON HEALTH, WELFARE AND SOCIAL AFFAIRS

Chairman: Mr. Jean-Robert Gauthier
Vice-Chairman: Mr. Gilles Marceau

Messrs.

Appolloni (Mrs.)
Brisco
Caccia
Caouette (*Villeneuve*)
Clermont
Corbin
Darling
Francis
Harquail
McGrath
Orlikow
Philbrook
Pigott (Mrs.)
Railton
Roy (*Laval*)
Whiteway
Yewchuk
Wenman—(20)

(Quorum 11)

Le greffier du Comité
Richard Rumas
Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65(4)(*b*)

On Monday, May 15, 1978:

Mr. Whiteway replaced Mr. Dinsdale.

On Tuesday, May 16, 1978:

Mr. Wenman replaced Mr. Halliday;

Mr. Caccia replaced Mr. Lajoie;

Mr. Francis replaced Mr. Robinson.

COMITÉ PERMANENT DE LA SANTÉ, DU BIEN-ÊTRE SOCIAL ET DES AFFAIRES SOCIALES

Président: M. Jean-Robert Gauthier
Vice-président: M. Gilles Marceau

Messieurs

Conformément à l'article 65(4)*b*) du Règlement

Le lundi 15 mai 1978:

M. Whiteway remplace M. Dinsdale.

Le mardi 16 mai 1978:

M. Wenman remplace M. Halliday;

M. Caccia remplace M. Lajoie;

M. Francis remplace M. Robinson.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from Printing and Publishing, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Imprimerie et Édition, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MAY 16, 1978
(16)

[*Text*]

The Standing Committee on Health, Welfare and Social Affairs met at 9:33 o'clock a.m. this day, the Chairman, Mr. Jean-Robert Gauthier, presiding.

Members of the Committee present: Mrs. Appolloni, Messrs. Brisco, Caccia, Clermont, Corbin, Darling, Francis, Gauthier (*Ottawa-Vanier*), Harquail, Marceau, McGrath, Orlikow, Mrs. Pigott, Messrs. Roy (*Laval*), Whiteway and Wenman.

Appearing: The Honourable André Ouellet, Minister of State for Urban Affairs.

Witness: From Central Mortgage and Housing Corporation: Mr. R. V. Hession, President.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Wednesday, March 1, 1978, relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1979 (*See Minutes of Proceedings, Tuesday, April 4, 1978, Issue No. 6*).

On Vote 1 under Urban Affairs,

The Minister made a statement and with the witness answered questions.

At 11:00 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 16 MAI 1978
(16)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales se réunit aujourd'hui à 9 h 33 sous la présidence de M. Jean-Robert Gauthier (président).

Membres du Comité présents: Mme Appolloni, MM. Brisco, Caccia, Clermont, Corbin, Darling, Francis, Gauthier (*Ottawa-Vanier*), Harquail, Marceau, McGrath, Orlikow, Mme Pigott, MM. Roy (*Laval*), Whiteway et Wenman.

Comparaît: L'honorable André Ouellet, ministre d'État chargé des Affaires urbaines.

Témoin: De la Société centrale d'hypothèques et de logement: M. R. V. Hession, président.

Le Comité poursuit l'étude de son ordre de renvoi du mercredi 1er mars 1978 portant sur le Budget principal pour l'année financière se terminant le 31 mars 1979 (*Voir procès-verbal du mardi 4 avril 1978, fascicule n° 6*).

Crédit 1 sous la rubrique Affaires urbaines,

Le ministre fait une déclaration puis, avec le témoin, répond aux questions.

A 11 heures, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Richard Rumas

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)
Tuesday, May 16, 1978

• 0936

[*Text*]

Le président: A l'ordre.

Notre témoin ce matin est l'honorable André Ouellet, ministre d'État chargé des Affaires urbaines. Nous avons à étudier le budget principal 1978-1979, sous la rubrique Affaires urbaines. With unanimous consent, I would like to stand Votes 55 and 60 under National Health and Welfare, and resume consideration of Vote 1 under Urban Affairs.

Votes 55 and 60 allowed to stand.

The Chairman: Mr. Minister, I think you have some officials with you. Would you like to introduce them to the Committee?

L'hon. André Ouellet (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Merci, monsieur le président.

Je voudrais vous présenter le président de la Commission de la capitale nationale, M. Drury, et le président de la Société centrale d'hypothèques et de logement, M. Raymond Hession, qui sont avec moi en avant, ainsi que plusieurs hauts fonctionnaires du ministère des Affaires urbaines, de la Société centrale d'hypothèques et de logement, et de la Commission de la capitale nationale.

Le président: Merci monsieur le ministre.

Avant que vous ne commenciez à faire votre exposé, j'aimerais rappeler aux membres que les règles du jeu sont fixées de façon à permettre à chaque député d'utiliser 10 minutes pour poser des questions; et pendant ces mêmes 10 minutes le ministre, ou s'il le désire, ses fonctionnaires, donnent leurs réponses. Last Friday we had a meeting with the Health Minister, the Honourable Monique Bégin, and some criticism was made before and after the meeting to the effect that I sometimes allowed 12 or 13 minutes to some members and I was very strict with others. This came from the government side, as a criticism of my being very lenient with Mr. Orlikow and others. I want to remind you this morning that, since our rule is 10 minutes, I will ask you to put your questions within that time and expect the witness to answer you within your own 10 minutes, not because of my choice, but because of the Committee's rule. I will have to be very strict on that.

Monsieur le ministre, si vous voulez bien, vous avez la parole.

Mr. Ouellet: Mr. Chairman, I would like to take a few minutes this morning to comment on the outlook for housing starts in 1978 and to give the Committee members some background on the consultations that have taken place with all provinces prior to my recent announcements on new directions for federal housing policies and community services.

I think it is important to clarify the situation on those two points because of statements made last week in the House of

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)
Le mardi 16 mai 1978

[*Translation*]

The Chairman: Order, please.

Our witness this morning is the honourable André Ouellet, Minister of State for Urban Affairs. We have to consider the Main estimates for 1978-1979 under Urban Affairs. du consentement unanime, j'aimerais réserver les crédits 55 et 60 sous la rubrique Santé nationale et Bien-être social et reprendre en délibération le crédit 1 sous la rubrique Affaires urbaines.

Les crédits 55 et 60 sont réservés.

Le président: Monsieur le ministre, je pense que vous êtes accompagné de quelques hauts fonctionnaires. Voudriez-vous les présenter aux membres du comité?

Hon. André Ouellet (Minister of State for Urban Affairs): Thank you, Mr. Chairman.

I would like to introduce to you the Chairman of the National Capital Commission, Mr. Drury, and the President of the Central Mortgage and Housing Corporation, Mr. Raymond Hession, who are sitting here with me, as well as several officials from the Ministry of Urban Affairs, from the Central Mortgage and Housing Corporation and from the National Capital Commission.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister.

Before you start with your statement, I would like to remind the members of the Committee that the rules of the game are that each member is allowed ten minutes to ask questions, and during those same ten minutes, the minister or his officials, if he so wishes, have to give their answers. Vendredi dernier, lors d'une réunion où nous avions le ministre de la Santé, l'honorable Monique Bégin, on s'est plaint, avant et après la réunion, du fait que j'accordais parfois douze ou treize minutes à certains membres du comité, alors que j'étais très strict avec d'autres. Ce sont des députés du côté gouvernemental qui m'ont reproché d'être trop indulgent envers M. Orlikow et d'autres membres du comité. Je tiens à vous rappeler ce matin que puisque nos règlements accordent dix minutes, je vous demanderais de respecter ces limites en posant vos questions et de tenir compte du fait que le témoin pourra vous répondre à l'intérieur de cette période de dix minutes qui vous est allouée, non pas parce que c'est moi qui le demande, mais parce que le règlement du comité le veut. Je devrai donc être très strict sur ce chapitre.

Mr. Minister, you have the floor, if you please.

M. Ouellet: Monsieur le président, j'aimerais prendre quelques instants ce matin pour commenter les perspectives des mises en chantier d'habitations en 1978 et pour mettre les membres du comité au courant des consultations avec toutes les provinces, avant mes récentes déclarations, touchant les orientations nouvelles de la politique du gouvernement fédéral sur l'habitation, et sur les services communautaires.

Je crois qu'il est important de clarifier la situation en ce qui concerne deux points surtout, étant donné certaines déclara-

[*Texte*]

Commons and reported in the press which were both unfounded and misleading. My colleague, the member for Ottawa-Carleton, who I think is normally a very responsible member of this House, was reading a long statement, probably prepared by someone in the Conservative research bureau, which made all kinds of statements that were really irresponsible. I just want, for the record, to bring this into proper focus.

Pour les mises en chantier, les statistiques désaisonnalisées de la Société centrale d'hypothèques et de logement accusent une baisse du nombre en avril, soit de 206,000 seulement contre 306,000 en mars. Cette baisse, je pense, ne peut être prise strictement dans un contexte isolationniste, mais plutôt dans une perspective générale.

• 0940

Il y a trois ans, l'objectif des gouvernements fédéral et provinciaux des mises en chantier pour les quatre années de 1976 à 1979 était d'un million. Or, au cours des deux premières années de cette période de quatre ans, nous avons réussi à atteindre un nombre plus élevé qu'en toute autre période de deux années consécutives de notre histoire, le nombre de mises en chantier dépassant 273,000 en 1976 et 245,000 en 1977.

Au cours du premier trimestre de la présente année, le nombre de mises en chantier a été le record au cours d'un premier trimestre dans notre histoire. De janvier à mars 1978, 47,197 logements ont été mis en chantier, c'est-à-dire 11,700 de plus que pendant le premier trimestre de 1977.

Évidemment, ce *pattern* ne pouvait continuer et il était à prévoir qu'après un début d'année très fort, il y aurait un ralentissement; cela s'est produit au cours du quatrième mois de l'année. Donc, la baisse réelle n'était pas de quelque 100,000 logements puisque ce chiffre est désaisonnalisé. La baisse réelle n'était en fait que de 3,000 logements. Par ailleurs, si l'on tient compte de cette baisse du mois d'avril, le nombre de logements mis en chantier au cours des quatre premiers mois de la présente année a dépassé d'environ 8,000 celui de la même période l'an dernier, ce qui équivaut, en fait, pour les quatre premiers mois de l'année 1978, à une augmentation de 15 p. 100 du nombre de logements mis en chantier.

J'aimerais faire remarquer que, évidemment, l'on ne peut pas prévoir dans les années à venir une augmentation graduelle et annuelle des mises en chantier. Il faut tenir compte de deux facteurs qui influencent considérablement la construction domiciliaire au Canada, le premier facteur étant, bien sûr, le taux de natalité et le deuxième étant le taux d'immigration au Canada. Or, on se rend compte qu'il y a une baisse sensible du taux de natalité et également, une diminution du nombre d'immigrants acceptés au Canada. Il serait donc peu réaliste de voir les constructeurs d'habitation aller de l'avant avec des projets qui ne trouveraient pas preneurs. Mais il reste qu'une étude sérieuse de la situation du marché qui nous avait fait déterminer un objectif d'un million de nouveaux logements en 4 ans correspond toujours aux besoins du marché canadien et il me semble certain que nous allons produire au Canada ce million de nouveaux logements dont nous avons besoin.

J'aimerais maintenant passer à la deuxième déclaration de mon collègue d'Ottawa-Carleton qui m'a accusé d'avoir traité de façon cavalière mes collègues provinciaux lorsque j'ai

[*Traduction*]

tions faites la semaine dernière à la Chambre, et certains articles dans les journaux, qui étaient à la fois non fondés et de nature à induire en erreur. Mon collègue, le député d'Ottawa-Carleton, qui est ordinairement un député très responsable, à mon avis, a lu un long exposé probablement préparé par un membre du bureau de recherche du parti conservateur, dans lequel figuraient toutes sortes de déclarations vraiment irresponsables. Je tiens à rétablir les choses.

Regarding the housing start picture, Central Mortgage and Housing Corporation has reported a decline in the seasonally adjusted rate of starts for the month of April to 206,000 housing units. This compares with a rate of 306,000 seasonally adjusted starts for March. This decline, I think, cannot be considered strictly in a separate context, but rather in a general perspective.

Three years ago the federal and provincial governments set a target of one million housing starts over the four-year period from 1976 to 1979. Over the first two years of this four-year period, we succeeded in achieving the highest rate of housing starts of any two-year period in our history. In 1976 we had a total of over 273,000 starts and last year we recorded more than 245,000 starts.

This was followed in the first quarter of this year by the highest number of housing starts in any opening quarter or any year on record. Between January and March 47,197 dwelling units were started. This is 11,700 more starts than in the first quarter of 1977.

A tapering-off of this initial rate of growth was only to be expected. The decline is starts in April over March was not, as was suggested, 100,000 dwelling units. This, of course, is a seasonally adjusted figure. The actual rate of decline was only 3,000 housing units. In fact, for the first four months of this year, even taking into account the April decline, dwelling starts have totalled around 8,000 more units than in the same period last year. This is a 15 per cent increase in housing starts.

I should like to point out that it is impossible to forecast a gradual annual increase in the number of housing starts for the years to come. The birth rate and immigration are two factors influencing housing demand in Canada. Since both the birth rate and immigration are down, we can hardly expect building contractors to put up structures no one is going to use. A serious study of the housing market situation helped us set our goal of building one million new units over a four-year period, and since this goal will help us meet present market demand, it would appear that we are indeed going to build the million new housing units Canadians need.

I would now like to deal with the second part of the statement made by my colleague from Ottawa-Carleton. She accused me of having treated my provincial colleagues in a

[*Text*]

annoncé des modifications à la politique fédérale du logement. En réalité, les modifications apportés à la politique fédérale du logement et aux services communautaires ont été précédées de nombreuses consultations avec les provinces et ce, plus que jamais auparavant.

Le 1er février de cette année, j'ai assisté, à Edmonton, à une réunion des ministres provinciaux. A cette réunion, j'ai fait part à mes collègues des idées sur le nouveau programme qui étaient à l'étude et je les ai invités à me communiquer leurs observations. Nous sommes tous tombés d'accord sur la formation eventuelle d'un comité, composé de fonctionnaires fédéraux et provinciaux, ayant pour mission de faire des recommandations appropriées à propos des idées exprimées à l'égard des nouveaux programmes de logement et des services communautaires. Ce comité de fonctionnaires s'est réuni trois fois à Toronto, le 9 février, à Québec, le 21 février et à Ottawa, le 7 mars. In addition, there was a working seminar of federal-provincial officials in Ottawa on March 6 and another working seminar to draft the committee report on March 20. The draft report was sent to all provinces for comments on March 22 and the final report was sent to all housing ministers on April 5, one month before my announcements in fact were made.

• 0945

Even if no other consultation took place, the meetings I have just mentioned add up to an impressive and unique round of federal-provincial consultations. The fact is that more consultations did take place on housing and community service than ever before. Committee members may recall for example that housing was discussed at the Economic Conference of First Ministers in February and I also made sure that my provincial colleagues were kept up to date on the timing of my announcements. They already had a good idea from the report they had received on April 5, which was in fact the substance of what was further released.

I took the additional steps of Telexing and telephoning them during the last week of April to let them know the full details of the proposals and when I would be releasing the housing package to the public.

With all this as background, it should be clear why I reject the accusation made in the House.

Let me give you another example of misleading accusation regarding federal-provincial relations. I was accused of cancelling a consultative meeting with the provinces in April. The former Housing Minister of Alberta, the Honourable Yurko, had spoken to me about organizing a meeting of provinces but no firm date was confirmed because several provincial colleagues indicated that they could not attend such a meeting. Therefore it is false to pretend that I refused to meet my provincial colleagues. On the contrary I have indicated to my provincial colleagues my willingness to meet with them, and in fact these meetings have already begun and will continue throughout this month.

There will be a series of meetings involving officials of both the federal government and the province or bilateral meetings

[*Translation*]

light-handed fashion when I announced d that changes would be made in federal housing policies. As a matter of fact, we consulted the provinces more than ever in bringing about these changes in our housing and community services policies.

On February 1 of this year I attended a federal-provincial meeting of provincial ministers in Edmonton. At that meeting I told my provincial colleagues about some of the new program ideas which we were considering, and I invited their reaction and comments. We all agreed that a committee of federal and provincial officials should be set up and given the job of making appropriate recommendations on the new program ideas for housing and community service. Between February 9 and March 8, that committee of officials met three times; in Toronto on February 9, in Quebec City on February 21 and on March 7 in Ottawa. De plus, les fonctionnaires fédéraux-provinciaux ont pris part à un atelier, à Ottawa, le 6 mars, et à un autre, le 20 mars, pour rédiger le rapport du comité. Le rapport provisoire a été expédié aux provinces le 22 mars, et le rapport définitif a été expédié aux ministres chargés du logement, le 5 avril: un mois avant mes déclarations.

Même sans autres consultations, les réunions dont je viens de parler représentent une série impressionnante et unique de consultations fédérales-provinciales. Mais, le fait est que c'est la première fois qu'autant de consultations ont lieu au sujet du logement et des services communautaires. Les membres du comité se souviendront, par exemple, que la question du logement a fait l'objet de discussions à la Conférence des Premiers Ministres sur l'économie, en février. Je me suis assuré, également, que mes collègues provinciaux étaient tenus au courant des dates de mes déclarations. Ils avaient déjà une bonne idée, d'après le rapport qui leur était parvenu le 5 avril, de la teneur de mes déclarations.

Mais, outre cela, je leur ai communiqué, par télex et par téléphone, au cours de la dernière semaine d'avril, tous les détails des propositions, ainsi que le moment où je rendrais public le programme du logement.

Cette toile de fond devrait vous indiquer clairement pour quels motifs je réfute les allégations formulées en Chambre.

Permettez-moi de vous citer un autre exemple de fausse accusation à propos des relations fédérales-provinciales. On m'a reproché d'annuler une réunion de consultation avec mes collègues provinciaux en avril dernier. Pourtant, l'honorable William Yurko, ancien ministre du logement de l'Alberta, m'avait parlé d'organiser une réunion, mais aucune date précise n'a été confirmée, plusieurs collègues provinciaux ayant fait connaître leur impossibilité d'assister à une telle rencontre. Donc il est faut de prétendre que j'ai refusé de rencontrer mes collègues provinciaux. Au contraire, j'ai fait part à mes collègues provinciaux de ma volonté de les rencontrer et ces entretiens ont déjà débuté et ils se poursuivront pendant tous le mois.

Il y aura une série de réunions bilatérales auxquelles participeront des représentants et des hauts fonctionnaires du gouver-

[*Texte*]

involving ministerial representatives and officials in order to come to an agreement with the various aspects of the housing program or the community service program. In fact, last week a minister from British Columbia was in town. This week another minister is coming, and it has already been agreed that some meetings of officials will take place in preparation for signing agreements with some other provinces.

I think not only the consultation took place with the provinces, but consultation also took place with municipalities in which there are representative groups that have a keen interest in housing and in urban affairs at large. In fact, I addressed the annual convention of the Housing and Urban Development Association of Canada where I exposed the general ideas of our new set of proposals.

I should like to mention in closing that there appears to be, Mr. Chairman, a great deal of confusion by some people about the consultation process. There is an underlying implication, it seems to me, in the mind of the member for Ottawa-Carleton that because not all provinces agree with every single detail of our new policy, the federal government should not have gone ahead. That view is unrealistic. The role and responsibility of the federal government in housing financing has long ago been recognized. Of course, in developing programs which involve three levels of government, there will always be debate about certain aspects of any housing policy. That does not mean that the federal government should stand still.

I simply do not accept the notion that every province should have a veto over federal programs involving assistance for Canadians or community service programs for Canadians. If that were the case, I suggest to all members of this Committee that our housing industry would not have achieved the kind of performance we have seen over the last two years. Indeed there have been consultations, exchange of points of view, a general consensus among the various factors in this field and the federal government, taking its responsibility, has decided to submit a new package of housing proposals and a new package of community service proposals to the provinces for their implementation in the coming months.

• 0950

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. I want to congratulate the members. Since I started chairing these meetings this is the first meeting that we have had a quorum. It must be because of the great interest that people have in housing, Mr. Minister, and the fact that you brought with you the Chairman of the NCC, the Chairman of CMHC and your own ministry.

I have a long list of questioners and I gather there are others who would want to be on the list. So we will go for 10 minutes with Mrs. Pigott and then to Mr. Corbin, Mr. Orlikow, Mr. Whiteway, Mr. Darling, Mrs. Appolloni, Mr. Wenman. And if

[*Traduction*]

nement fédéral et des ministères provinciaux en vue d'en venir à une entente sur les divers aspects du programme du logement ou du programme de services communautaires. En fait, un ministre de la Colombie britannique était ici la semaine dernière et un autre ministre vient cette semaine. On a déjà convenu de tenir des réunions de hauts fonctionnaires en vue de préparer la signature d'accords avec certaines provinces.

La consultation ne se limitait pas aux provinces, car nous avons également rencontré des représentants de municipalités où se trouvent des groupes particulièrement intéressés par la question du logement et par les affaires urbaines en général. En fait, j'ai même pris la parole lors du Congrès annuel de l'Association canadienne de l'habitation et du développement urbain, et j'ai ainsi profité de l'occasion pour exposer l'idée générale de notre nouvel ensemble de propositions.

J'aimerais mentionner en terminant, monsieur le président, nombre de personnes trouvent le mode de consultation bien confus. Le député d'Ottawa-Carleton semble impliquer que puisque toutes les provinces n'étaient pas d'accord sur des questions de détails concernant la nouvelle politique du logement, le gouvernement fédéral ne devrait pas aller de l'avant. Ce point de vue est irréaliste, car le rôle et la tâche du gouvernement fédéral de financer le logement lui sont reconnus depuis longtemps. Bien sûr, la mise au point de programmes qui supposent trois paliers administratifs entraînera toujours des débats quant à certains aspects de toute politique d'habitation. Ceci ne signifie pas que le Gouvernement fédéral devrait rester les bras croisés.

Je n'accepte pas que chaque province ait droit de véto quant aux programmes fédéraux prévoyant de l'aide pour loger les Canadiens. Si tel avait été le cas, je dirais que notre industrie du logement n'aurait pas atteint l'efficacité que nous avons constaté au cours des deux dernières années. Il y a eu en effet consultation, échange de vues, et un consensus général entre les divers participants dans ce secteur et le gouvernement fédéral, assumeant ses responsabilités, à décider de mettre de l'avant un nouvel ensemble de propositions relatives au logement, en même temps qu'un nouvel ensemble de propositions relatives au service communautaire, que les provinces pourront mettre en application au cours des mois à venir.

Le président: Je vous remercie, monsieur le ministre. Je tiens à féliciter les membres du comité, car c'est la première fois que je vois un quorum, depuis que j'ai commencé à présider ces réunions. Une telle assistance doit être due à l'intérêt considérable que tous portent à la question du logement, monsieur le ministre, et au fait que vous avez amené avec vous le président de la commission de la capitale nationale, ainsi que le président de la Société centrale d'hypothèques et de logement et des hauts fonctionnaires de votre propre ministère.

J'ai une longue liste de membres du comité qui veulent poser des questions et je suppose qu'il y en a encore d'autres qui voudraient faire ajouter leur nom. Nous allons donc donner d'abord dix minutes à Mme Pigott, ensuite à M. Corbin, M.

[*Text*]

any others want to get on the list, just signal, and I will recognize you.

Mrs. Pigott: I am delighted, Mr. Chairman, to rebut the remarks of the Minister. It is delightful to see that there is some reaction from our Minister.

I have taken my information from the Central Mortgage and Housing official press released on local housing starts. One of the things I think one has to be very careful about, at least this has been so in my business experience, is that you can lump quarters together, you can lump months together, you can do all kinds of things, Mr. Minister, but the important thing is the trend, and the trend in housing starts is down. And I think a Ministry that has been trying to justify its existence for the last four or five years by constantly using figures must be prepared, when they are down, to accept it, and to do something about it, instead of trying to play around with lumping quarters together, etc., etc. There is no doubt but that the housing industry is down at the moment, and you can blame it on immigration and you can blame it on births, if you like. But I think it is because of the mismanagement of the economy, and that is the real problem.

Some hon. Members: Hear, hear!

Mrs. Pigott: Going back to your second point, about numerous consultations by your officials, I have a telegram here to you from Mr. Guy Tardif, Minister of Municipal Affairs in Quebec, with copies to Claude Bennett. I do not have the date but I see an 18 on the bottom of it. I have another one here from Mr. Bennett. They are very concerned about some of the directions that your officials are taking and they very much wanted to meet with you because they felt that some of these projects, especially concerning the community services program, constitute a flagrant contempt for the sharing of powers between two levels of government.

I think what I was getting at in my questioning, Mr. Minister, is where were you in the months of February and March? You seemed to be out of the House a great deal. I presume you were very involved in provincial affairs, but we wanted to know where you were in these discussions?

Mr. Ouellet: Mr. Chairman, I am quite glad to say to the honourable . . .

Mrs. Pigott: We are interested in getting housing going in this country.

The Chairman: Order, Mrs. Pigott. It is the Minister's time, please.

Mr. Ouellet: Well, I once said in the House that the honourable member comes from a riding which has benefitted tremendously from the tremendous activities of CMHC. It is one of the ridings of Canada where the number of housings of all kinds is a good example of the tremendous good policies by the Canadian government in relation to housing, and surely

[*Translation*]

Orlikow, M. Whiteway, M. Darling, Mme Appolloni, M. Wenman. Si d'autres membres du comité veulent faire inscrire leur nom sur la liste, ils n'ont qu'à me faire signe.

Mme Pigott: Je suis ravie, monsieur le président, de pouvoir riposter aux remarques du ministre. Il est plaisant de voir notre ministre réagir.

J'ai tiré mes renseignements d'un communiqué officiel de la Société centrale d'hypothèques et de logement au sujet des mises en chantier locales. D'après mon expérience des affaires, il y a une chose à laquelle il faut faire très attention; en effet, on peut réunir des chiffres pour certains trimestres, ou encore même pour certains mois, on peut faire bien des choses, monsieur le ministre, mais le plus important est la tendance, et nous voyons que la tendance des mises en chatier est à la baisse. Je pense qu'un département qui essaie de justifier son existence depuis 4 ou 5 ans en ayant constamment recours à des chiffres, doit être disposé à les accepter également lorsqu'ils sont à la baisse, et doivent être également disposés à prendre les mesures voulues au lieu de tenter de jouer avec ces chiffres en réunissant les chiffres relatifs à plusieurs trimestres et ainsi de suite. Il est tout à fait évident que l'industrie du logement est à la baisse actuellement et vous pouvez jeter le blâme sur l'immigration ou sur le taux des naissances, si vous voulez, mais à mon avis, c'est dû à une mauvaise gestion de l'économie et c'est là que se situe le véritable problème.

Des voix: Bravo!

Mme Pigott: Pour en revenir à votre second argument, en ce qui concerne les nombreuses consultations qu'ont effectuées vos hauts fonctionnaires, j'ai en main un télégramme que vous a adressé M. Guy Tardif, ministre des Affaires municipales du Québec, et dont il a envoyé copie à Claude Bennett. Je n'ai pas la date de ce télégramme, mais je vois le chiffre 18 inscrit au bas. J'en ai un autre provenant de M. Bennett. Les auteurs de ce télégramme se disent très inquiets de certaines orientations que vos hauts fonctionnaires prennent et ils tiennent beaucoup à vous rencontrer, car ils croient que certains de ces programmes, en particulier le programme relatif aux services communautaires, représentent un mépris flagrant du principe de partage des pouvoirs entre les deux paliers de gouvernement.

Je pense que dans mes questions, monsieur le ministre, je voulais surtout savoir où vous étiez en février et en mars. Vous sembliez être absent de la Chambre bien souvent et je suppose que vous étiez très occupé par des affaires provinciales, mais nous voulions savoir où vous étiez pendant ces discussions?

M. Ouellet: Monsieur le président, je suis très heureux de pouvoir dire à l'honorable . . .

Mme Pigott: Nous tenons à relancer le secteur du logement au pays.

Le président: A l'ordre, madame Pigott. A vous la parole, monsieur le ministre, s'il vous plaît.

M. Ouellet: J'ai déjà dit à la Chambre que l'honorable député représente une circonscription qui a énormément dû profiter des importantes activités de la SCHL. C'est l'une des circonscriptions du Canada où le nombre de logements de toutes portes constituent un bon exemple de l'excellente politique adoptée par le gouvernement canadien en matière de

[*Texte*]

she, as a member of Parliament coming from that riding, should know more about the activities of CMHC than any other member of this House. Where I was, I was doing my duty as a Minister. I met a number of my colleagues across the province, I attended numerous meetings dealing with housing and I also answered questions in the House. If she recalls the House of Commons debates, she would see that I answered questions put by her or by other colleagues of the House on numerous occasions during these two months.

• 0955

I do not know where she was but indeed I answered questions at Question Period frequently during these two months. Dealing specifically with the two points that she raised, one being the fact that she seems to think there is a trend downward, I will indicate to the member that we have not made any excuses by the fact that this year there will be approximately 230,000 to 235,000 new starts for housing in Canada. That has been broadcast many months ago. It is expected that to meet the needs of Canadians there will be an average of 230,000 and 235,000 new starts. She should know this; this has been said many months ago and indeed that is a lack of understanding or strictly a desire not to understand on her part which is even worse.

Secondly, in relation to the community services program, I am glad to see that the Conservative Party time and time again is siding with the Parti Québecois. The member is citing a Telex sent by Mr. Tardif, the Separatist Minister of Housing of Quebec who wants to break Quebec from the rest of Canada. There seems be a clear alliance between the Parti Québecois and the Conservative Party.

Mr. Brisco: Talk about cheap shots. You are just as guilty as anybody else around here at giving cheap shots. Why do you not retract that remark right now?

Mr. Ouellet: I do not know how Mrs. Pigott got Mr. Tardif's telegram but anyway she has it and she cited it as a good example. I think it is a very bad example.

Mrs. Pigott: No, it is not.

Mr. Ouellet: Mr. Tardif wants to destroy Canada and if the Conservative Party wants to line up with Mr. Tardif that is . . .

Mrs. Pigott: No, no . . .

The Chairman: Order, please. Mrs. Pigott.

Mrs. Pigott: I want to know from the Minister now can he please explain what his community services program is and why is it that Ontario and Quebec are deeply concerned about this program and why it is going to bypass their ministries and go directly to the municipalities? Could you please explain, Mr. Minister?

Mr. Ouellet: The member again does not know what she is talking about. The Province of Quebec has indicated total opposition to any federal proposal; and I am not surprised by this, they just do not want that Canada Works. So they are opposing anything that comes from the federal government.

[*Traduction*]

logement, et en tant que député de cette circonscription, elle devrait être plus au courant des activités de la SCHL que tout autre député. Là où j'étais, j'exerçais mes fonctions de ministre. J'ai rencontré un certain nombre de mes collègues dans les provinces, j'ai assisté à de nombreuses réunions où il était question d'habitation, et j'ai également répondu aux questions soulevées en Chambre. Si le député se souvient des débats de la Chambre des communes, elle doit se rappeler que j'ai répondu aux questions qu'elle ou d'autres collègues m'ont posées, à plusieurs reprises, pendant ces deux mois.

Je ne sais pas où elle se trouvait, mais j'ai véritablement répondu aux questions fréquemment posées à la période des questions pendant ces deux mois. Pour répondre plus précisément aux deux points qu'elle a soulevés, d'abord son impression qu'il y aurait une tendance à la baisse, je soulignerais au député que nous n'avons pas utilisé comme excuse le fait qu'il y aurait cette année environ 230,000 à 235,000 nouvelles mises en chantier pour l'habitation au Canada. Cette mouvelle a été annoncée il y a bien des mois. Pour répondre aux besoins des Canadiens, il y aura 230,000 à 235,000 nouvelles mises en chantier. Elle devrait le savoir, nous l'avons annoncé il y a bien des mois déjà; ce ne peut être qu'un manque de compréhension de sa part, ou le désir de ne pas comprendre, ce qui est pire.

Deuxièmement, au sujet du programme des services communautaires, je suis heureux de voir que le Parti conservateur a, à bien des reprises, pris la part du Parti québécois. Le député mentionne un télex qui a été envoyé par M. Tardif, le ministre séparatiste du Logement du Québec qui veut retirer le Québec du reste du Canada. Cela me semble une alliance évidente entre le Parti québécois et le Parti conservateur.

M. Brisco: En parlant de coups bas! Vous êtes aussi coupable que n'importe qui d'autres autour de la table quand il s'agit de donner des coups bas. Pourquoi ne retirez-vous pas immédiatement cette remarque?

M. Ouellet: Je ne sais pas comment Mme Pigott a reçu le télégramme de M. Tardif; de toute façon, elle l'a, et elle l'a cité en exemple. C'est un très mauvais exemple, à mon avis.

Mme Pigott: Non ça ne l'est pas.

M. Ouellet: M. Tardif veut détruire le Canada et si le Parti conservateur veut s'aligner avec M. Tardif, c'est . . .

Mme Pigott: Non, non . . .

Le président: A l'ordre, s'il vous plaît. Madame Pigott.

Mme Pigott: J'aimerais maintenant que le ministre nous explique ce qu'est son programme des services communautaires, et pourquoi l'Ontario et le Québec s'inquiètent sérieusement de ce programme. Pourquoi le programme évite ainsi les ministères pour s'adresser directement aux municipalités. Pouvez-vous nous l'expliquer, monsieur le ministre?

M. Ouellet: De nouveau, le député ne sait pas de quoi elle parle. La province de Québec a déclaré qu'elle était tout à fait opposée à toute proposition fédérale et je n'en suis pas surpris; on ne veut pas que le Canada fonctionne bien. Le Québec s'est donc opposé à tout ce qui vient du gouvernement fédéral.

[*Text*]

In Ontario I want to say to the honourable members of this Committee that the negotiations in the housing package and the community services package are now going ahead at the official level. I have talked on the phone with the minister responsible, Claude Bennett, and we will be meeting after the oficial meetings to conclude the agreement that will put into effect these programs and operations in Ontario. There have been some questions on how the programs will work but there has been no stubborn opposition to the programs.

Indeed the Telex that I have sent to the Minister explaining the details of the program is quite explicit and establishes quite clearly that no money will be spent in a province without the approval by the provincial authority. In other words, what we have put in place are funds, a sum of money for a province at the disposal of municipalities within a province. The way the money is divided is something to be decided by the province according to some criteria, according to a formula, and then the municipality could use the federal money for a series of projects that are job creating, that are useful for the community and that allow them to spend this money, not spend their own municipal money, and use it in their financial resources.

• 1000

The Chairman: One short question.

Mrs. Pigott: Just using a scenario, for example, would it work this way? Supposing a Minister of the Crown was in a particular town making a speech from the town hall and he happened to mention that he could perhaps provide a rink or a library or something like this. Would that be done before there had been consultation with the provinces? I can see the squeeze play that would go on with the municipalities saying, "Ah, but the Minister promised us some money and we now have to go to the province and the province would really want to put sewers in that place and not a rink or a library". Could you explain what would happen?

The Chairman: Mr. Minister, very shortly, 30 seconds.

Mr. Ouellet: Yes, I have prepared a kit of information that I will distribute to the members of this Committee that indicates in detail not only the main aspect of the housing policy but also the background on the community services.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Monsieur Corbin.

Mr. Ouellet: I should . . .

The Chairman: I am sorry. Ten minutes.

Mrs. Pigott: I will be back.

M. Corbin: Merci, monsieur le président.

Monsieur le président et monsieur le ministre, le programme d'amélioration des quartiers s'est terminé à la fin de la dernière année fiscale. Beaucoup de municipalités un peu partout au Canada, et je peux bien parler pour ma circonscription, ont manifesté le désir de voir ce programme se perpétuer à l'avenir. Et d'autre part, depuis la conférence d'Edmonton en février, vous avez réussi à convaincre vos homologues provin-

[*Translation*]

Pour ce qui est de l'Ontario, je dirais aux députés du Comité que les négociations concernant le programme d'habitation et le programme des services communautaires se poursuivent au niveau officiel. J'ai eu une conversation téléphonique avec le ministre responsable, M. Claude Bennett, et nous aurons, après les réunions officielles, une rencontre pour conclure l'accord lançant ces programmes et ces activités en Ontario. On a déjà posé des questions sur le fonctionnement des programmes, mais il n'ya pas eu d'opposition acharnée à ce sujet.

Le télex que j'ai fait parvenir au ministre, lui expliquant en détail le programme est tout à fait explicite et souligne très clairement qu'il n'y aura pas d'argent dépensé dans une province sans l'autorisation des autorités provinciales. Autrement dit, nous avons alloué des fonds, une somme d'argent à une province, qui sera à la disposition des municipalités de cette province. Les provinces devront décider de la façon dont l'argent sera distribué, selon certains critères, selon une formule établie. Les municipalité pourront ensuite utiliser l'argent du gouvernement fédéral pour une série de projets qui créeront des emplois, qui seront utiles à la communauté. Elles pourront dépenser cet argent, et non pas celui de la municipalité, dans leurs ressources financières.

Le président: Une courte question.

Mme Pigott: Je prends un exemple; est-ce ainsi que cela fonctionnerait? Supposons qu'un ministre de la Couronne prononce un discours à un hôtel de ville et qu'il dise pouvoir offrir peut-être une patinoire, une bibliothèque ou quelque chose d'autre. Peut-il le faire avant d'avoir consulté la province? Je vois très bien quels problèmes cela pourrait causer, les municipalités diraient: «ah, mais le ministre nous a promis cet argent et nous devrons maintenant nous adresser à la province; celle-ci désire installer des égouts au lieu d'une patinoire ou d'une bibliothèque». Pouvez-vous me dire ce qui arriverait?

Le président: Monsieur le ministre, une très courte réponse. Vous avez trente secondes.

M. Ouellet: Oui, j'ai préparé toute une série de renseignements que je vais distribuer aux membres du comité, expliquant en détail, non seulement l'aspect principal de la politique de l'habitation, mais également la documentation de base concernant les services communautaires.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister.

M. Ouellet: Je devrais . . .

Le président: Excusez-moi. Vous avez dix minutes.

Mme Pigott: Je poserai d'autres questions plus tard.

Mr. Corbin: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Chairman, Mr. Minister, the Assisted Home Ownership Program was terminated at the end of the last fiscal year. Many municipalities across Canada, and I can speak also for my own riding, have expressed a desire to see this program go on into the future. On the other hand, since the Edmonton Conference in February, you have succeeded in convincing your provincial counterparts to subscribe, in principle, to a

[*Texte*]

ciaux de souscrire, en principe, à un programme global de subventions. Cela suscite évidemment plusieurs questions.

Je voudrais savoir, et vous prendrez le temps qu'il faut pour répondre, monsieur le ministre, si dans le cas de ce programme global de financement vous avez l'intention de réunir sous un même chef plusieurs programmes qui existent déjà ou d'autres, comme le programme d'amélioration des quartiers qui a cessé d'exister il y a un peu plus d'un mois? Si c'est le cas, et je peux bien ajouter dans ce paquet-là le programme de financement des infrastructures municipales et d'autres, quelle formule proposez-vous aux provinces avec lesquelles vous avez commencé à négocier, pour la présente année fiscale et aussi quelle formule de financement leur proposez-vous sur une base annuelle pour les années subséquentes?

Le président: Merci, monsieur Corbin.

M. Corbin: Alors, monsieur le président, monsieur le ministre, je pense que j'ai mis assez de pain sur la table pour que vous puissiez le beurrer dans les huit prochaines minutes.

Le président: Monsieur le ministre.

M. Ouellet: Monsieur le président, j'apprécie la question parce que cela va me permettre de compléter la réponse donnée à Mme Pigott. Il est vrai que le programme d'amélioration de quartiers, en vertu de la Loi nationale de l'habitation, est terminé. A la conférence des ministres de l'habitation à Edmonton les provinces ont demandé au gouvernement canadien de se retirer le plus possible de ces activités dans le domaine des infrastructures municipales, de ne plus être là comme personne qui approuve les plans, qui surveille l'évolution des travaux, qui finalement s'implique comme palier administratif au même chef que le palier municipal et que le palier provincial. Et également de mettre un fonds global à la disposition des provinces pour ce genre d'activités. Or, en vue d'accorder plus de latitude et de souplesse aux provinces et à leurs municipalités dans l'utilisation des fonds fédéraux, en vue de faire en sorte que les subventions fédérales soient mieux adaptées aux besoins et aux conditions d'ordre local, en vue évidemment de réduire le double emploi des formalités administratives en dégageant le fédéral de l'étude minutieuse de chacun des projets, en vue également de faire en sorte que l'aide du fédéral corresponde beaucoup mieux aux priorités des provinces et des municipalités, nous avons fusionné les trois programmes dans lesquels le gouvernement canadien œuvrait. Il s'agit du programme d'amélioration de quartiers, le programme de subventions aux municipalités et le programme d'infrastructures municipales. Ces trois programmes ont été fusionnés en un seul programme qui s'appelle le programme des subventions aux services communautaires. Nous avons alloué, pour la première année d'opération, puisque nous sommes actuellement presqu'à mi-terme, un montant de 150 millions de dollars pour le reste de l'exercice financier de cette année.

• 1005

A partir de l'an prochain, il s'agira a d'un fonds de 250 millions de dollars qui sera réparti entre les provinces en fonction d'une formule qui tient compte de la population

[*Traduction*]

global program of grants. Of course, this raises many questions.

I would like to know, and you can take your time in answering me, Mr. Minister, if in the case of this global program of funding, you intend to group under the same heading several programs which were already existing and others, as the Neighbourhood Improvement Program, which terminated a little more then a month ago? If this is the case, and I could also add in this package the financing of infrastructure programs, municipal and others, what formula would you suggest to the provinces with which you have already started negotiations, for the present fiscal year, and also what formula of financing do you propose on an annual basis for the subsequent years?

The Chairman: Thank you, Mr. Corbin.

Mr. Corbin: Mr. Chairman, Mr. Minister, I think I have put enough bread on the table for you to butter during the next eight minutes.

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. Ouellet: Mr. Chairman, I welcome this question as it will give me the opportunity to complete my answer to Mrs. Pigott. It is true that the Neighbourhood Improvement Program, related to the National Housing Act, is terminated. At the Ministers of Housing Conference in Edmonton, the provinces have asked the federal government to withdraw as much as possible from this sector of municipal infrastructures, so that it would not be there any more as a presence to approve the plans, supervise the development of works, and finally to be implicated at the administrative level in the same capacity as the municipal and provincial levels. The provinces have also asked to put a global fund at their disposal for this kind of activity. We have merged these three programs to create a single new program in order to give the provinces and municipalities a greater degree of flexibility in using federal money, so that these grants will be spent according to local needs and priorities. In this way, there will be no duplication of effort on the administrative level and the federal government will not have to keep an eye on each and every project. For this reason, the Neighbourhood Improvement Program, the municipaly grant program and the municipal infrastructure program have come together to form the new Community Services Grant Program. Since we are already almost half way through the present fiscal year, we have allocated $150 million to this program for the remainder of the year.

From next year on, it will have a budget of $250 million, and this money will be divided up among the provinces according to a formula based on urban population density and the financial capacity of the municipalities.

[*Text*]

urbaine dans chacune des provinces et de la capacité financière des municipalités.

Une fois que chaque province aura le montant qui lui est alloué, la province elle-même devra déterminer une formule adéquate pour répartir ce fonds venant du gouvernement canadien entre ses différentes municipalités. Donc, pour répondre à Mme Pigott, ce n'est pas Ottawa qui va dire: «Il y a X dollars allant à telle municipalité». Ottawa dira: «Il y a X dollars qui vont à telle province». La province devra déterminer, à l'intérieur de cette enveloppe globale, quelle somme ira à chacune de ses municipalités.

Par ailleurs, nous allons élargir la liste des programmes éligibles. Il s'agira, non plus seulement de permettre la mise en place d'installations de traitement des eaux, de services d'approvisionnement en eau potable et de collecteurs d'égouts pluvieux, mais aussi de permettre que ces installations de traitement des eaux d'égouts et d'usines se fassent, non seulement dans les nouveaux secteurs, mais aussi dans des secteurs déjà existants, dans les villes qui prennent de l'âge et qui ont besoin de rénover leur système. Dorénavant, ces travaux seront éligibles.

Nous avons également voulu garder les projets visant les canalisations secondaires d'eaux et d'égouts qui servent à l'aménagement des terrains à des fins résidentielles, en tenant compte de certaines normes de densité déterminées afin d'inciter la construction au cœur des villes, dans les grands centres urbains.

Également, afin de donner une plus grande souplesse aux municipalités, il y a une série de programmes, de projets, qui peuvent être inclus dans cette enveloppe globale. Ils visent les équipements d'ordre socioculturel, les centres communautaires, les garderies et les bibliothèques. Dans certaines municipalités, il nous est apparu évident que la rénovation urbaine ou la construction d'un égout, ce n'est pas quelque chose qu'on fait tout les ans, mais qu'après un certain temps, la construction d'une bibliothèque, d'un centre communautaire, pouvait devenir une priorité pour cette municipalité.

Nous avons voulu étendre la gamme des services éligibles en vertu de ce programme.

Également, nous avons conservé, bien sûr, le programme visant à l'amélioration et à la conservation des quartiers. Nous avons offert également deux autres genres de programmes. D'abord, un programme pour l'amélioration de l'isolation thermique des immeubles municipaux et des centres communautaires. Quand on a mis en application le programme d'isolation des maisons, plusieurs municipalités nous ont demandé s'il n'était pas possible de rendre applicable ce programme d'isolation de maisons à des édifices publics. Or, grâce à ce programme, nous pouvons le faire.

• 1010

Finalement, plusieurs personnes nous ont mentionné le fait qu'il faudrait rendre possible l'installation qui permette de convertir les déchets des municipalités en énergie. Plusieurs grandes villes ont exprimé un intérêt à lancer de tels projets. Voilà une série de services éligibles; mais c'est la province qui

[*Translation*]

It will be up to the provinces, once they have received their respective budgets, to distribute this money among the municipalities. In answer therefore to Mrs. Pigott, I would like to point out that Ottawa does not decide how much money a given municipality is going to receive. The federal government allocates a certain amount of money to each province and then it is up to the provincial government to work out its priorities with the municipalities.

On top of that, we are going to increase the number of eligible programs. Our activities will no longer be limited to installing water treatment plants, water lines and storm overflow basins. Both new municipalities and older municipalities which must modernize their sewage and water treatment plants will be able to receive help.

We also want to encourage the construction of secondary drainage and sewage in order to create more residential land, and the same population density factor is used here to make possible such projects in big urban centres.

A number of other projects may be included under this new program in order to give an even greater degree of flexibility to the municipalities. I am referring here to community centres, day care centres and libraries. Obviously, urban renewal and the construction of sewage systems are extremely important in the evolution of a community, but the construction of a community centre or a library may also become a priority.

We wanted to make available as broad a range of services as possible under this new program.

As a matter of course, we have retained the Neighbourhood Improvement and conservation programs, but new programs are also available. First of all, we have a program for upgrading the insulation in municipal buildings and community centres. When the home insulation program became effective, several municipalities asked us if it would not be possible to also apply the program to public buildings. With this new program, we can do it.

Finally, several persons have mentioned the fact that we should add the insulation enabling the municipalities to convert waste into energy. Several major cities have also expressed their interest in launching such projects. This is a series of eligible services, but the province will define the sums of

[*Texte*]

va déterminer les sommes d'argent à répartir entre les municipalités. Et c'est aussi la province qui va déterminer la liste des services communautaires admissibles.

En d'autres mots, il y a une dizaine de choix possibles; mais il a été bien entendu, dans nos discussions avec les provinces, que ces 10 services communautaires admissibles n'étaient pas obligatoires. Si la province avait d'autres priorités, ou si la province préférait que les municipalités concentrent leurs efforts budgétaires envers seulement quelques-uns de ces programmes, nous n'y voyons aucun inconvénient.

Ce qu'il faut retenir de ceci, cependant, c'est que le gouvernement canadien a voulu mettre à la disposition des municipalités en passant par la province dont on respecte l'autorité première et fondamentale, quelque 250 millions de dollars annuellement . . .

M. Corbin: En subventions?

M. Ouellet: . . . en subventions annuelles, ce qui va permettre à ces municipalités de faire des projets qu'elles jugent prioritaires, compte tenu qu'il leur faudra au préalable obtenir l'approbation de la province. Cela va aider substantiellement à alléger les finances municipales, puisque ces sommes d'argent venant du gouvernement canadien pourront débloquer les budgets municipaux pour divers autres projets en instance dans les municipalités.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Mr. Orlikow, ten minutes.

Mr. Orlikow: Mr. Chairman, I have a number of questions to ask about various aspects of housing, but before I do I want to raise a certain matter with the Minister.

I see quite a number of his officials here, but I want to raise with the Minister the absence, the conspicuous absence for me, of the senior official, his deputy minister. When Mr. Teron was first appointed to Central Mortgage and Housing, very strong reservations were expressed by many people in organizations because of his prominence as a builder in the private housing and construction industry. They wondered how someone so closely identified with the industry could divest himself of that approach and think in terms of what was good for the people as a whole, rather than what was good for himself or for the industry with which he was associated. Assurance was given at that time that Mr. Teron had severed his relationships with his companies, had put his holdings into a blind trust, and would devote his whole energies and abilities to his Public Service position; a very important position that became even more important when he moved from Central Mortgage to the Department of Urban Affairs.

Suddenly, at least suddenly as far as the public is concerned, he has taken a leave of absence to go back to his own company and his interests there, I understand for a six-month period. Then he will come back to the department. Mr. Minister, you may believe, and Mr. Teron may believe, that he can keep those two positions in completely separate compartments; that when he is there he thinks about his interests as a free

[*Traduction*]

money to be distributed between the municipalities. It is also the province which will determine the list of eligible community services.

This means that there will be about ten different solutions possible. It was well understood during our discussions with the provinces, that these eligible community services were not compulsory. If a province has other priorities, or if a province wishes the municipalities to center their budgetary efforts towards a few of these programs only, we have no objection.

What should be remembered, however, is that the Canadian government has a desire to put at the disposal of the municipalities, by means of the province whose first and basic authority is respective, some $250 million annually . . .

Mr. Corbin: In grants?

Mr. Ouellet: . . . in annual grants, which will enable these municipalities to adopt projects which they feel are priorities, but they will have first to obtain the authorization of the province. This should substantially help the municipal finances, as these sums of money from the Canadian government will offer to the municipalities the possibility of using their budget for other projects.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. Monsieur Orlikow, vous avez dix minutes.

M. Orlikow: Monsieur le président, j'ai un certain nombre de questions à poser concernant divers aspects de l'habitation, mais avant de le faire, j'aimerais porter à l'attention du ministre un sujet.

Je vois qu'il y a plusieurs hauts fonctionnaires qui l'accompagnent, mais je veux souligner au ministre l'absence, l'absence évidente, à mon avis, du haut fonctionnaire principal, son sous-ministre. Lorsque M. Teron a été nommé, à la Société centrale d'hypothèques et de logement, bien des gens faisant partie de l'organisation ont exprimé des réserves sérieuses, étant donné qu'il était bien connu comme entrepreneur, dans l'habitation privée et dans l'industrie de la construction. Ces personnes se sont demandées comment quelqu'un qui s'identifie de si près à l'industrie pouvait s'en détacher et penser au bien de l'ensemble de la population plutôt qu'à son profit à lui ou pour l'industrie à laquelle il était associé. On nous a garanti à ce moment-là que M. Teron avait rompu ses rapports avec ses sociétés, qu'il avait mis ses avoirs dans un fonds de fiducie sans droit de regard et qu'il consacrerait toute son énergie et sa compétence à son poste dans la fonction publique. C'est un poste très important qui l'est devenu plus encore lorsqu'il est passé de la Société centrale d'hypothèques et de logement au ministère des Affaires urbaines.

Soudain, du moins pour le public, ce fut soudain, il prend congé pour retourner à sa société, à ses intérêts pendant une période de six mois je crois. Il reviendra ensuite au ministère. Monsieur le ministre, vous pouvez croire, de même que M. Teron, qu'il peut conserver ces deux postes dans des compartiments bien distincts; que lorsqu'il occupe un poste il pense à ses intérêts en tant qu'entrepreneur libre, en tant qu'action-

[*Text*]

enterpriser, as a major shareholder in a very large corporation, and when he is back with the government he will forget those and think about the welfare of the people as a whole. But there are many organizations and there are many people who have some very grave doubts. I am putting it pretty mildly when I tell you that they have some very grave doubts about how this system operates, about how it can operate in fairness to the people of Canada.

• 1015

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. Ouellet: Well, I would like to say that Mr. Teron has been in office for five years. When he left the private sector to enter at the service of the people of Canada as a civil servant, he put his assets in a blind trust for a five-year period. The arrangements that he made at the time were in accord with his commitment to be at the service of the people of Canada for five years. This has now come to its term. He now faces the situation of continuing as a civil servant or going back in the private sector. He has been asked to continue and, therefore, to continue in a more permanent manner. He has asked to be allowed to go back to renegotiate this trust arrangement on a different pattern. I think it is absolutely normal that, although he had put his assets in a blind trust for five years, now that he is asked to continue for a longer period time, he should be given the possibility to take a leave of absence of four months, not six months but four months, to renegotiate his trust arrangements and to allow him to come back to serve within the public service a longer period of time. Obviously the criteria that exist in his relations are the same that exist with any other officials; there should be no breach, or conflicts of interest, and he is particularly aware of this. The exchange of correspondence between the Prime Minister and Mr. Teron has been sent to Mr. Taylor, the officer in charge of this, and, therefore, I could assure you that in fact Mr. Teron's holdings are not receiving any subsidy, are not doing business directly with the government. The leave of absence is to allow him strictly to renegotiate his trust arrangement more permanently.

Mr. Orlikow: Well, Mr. Chairman, I do not know the details of Mr. Teron's relationship with his company or, indeed, the details of what his company does, but his company is involved in construction. We face some very fundamental questions in this country in the whole field of housing development. What is going to happen, for example ... I want to come to this in a general way, but I can use Mr. Teron as an illustration. You mentioned, Mr. Minister, that the birth rate is down; that the rate of immigration is down, but one factor which is increasing at a very rapid rate is the number of senior citizens. Now, how are we going to deal with providing adequate housing for the very large number of senior citizens there will be in the next ten years? It is a very serious question and a very serious difference of opinion whether this should be

[*Translation*]

naire principal dans une très grande société et lorsqu'il revient au gouvernement, il oublie cela pour ne penser qu'au bien de la population. Mais il y a bien des organisations et bien des gens qui en doutent fort. Ils ont en réalité des doutes très sérieux quant au fonctionnement de ce système, à savoir comment il peut fonctionner en toute honnêteté pour le bien des Canadiens.

Le président: Monsieur le ministre.

M. Ouellet: J'aimerais dire que M. Teron occupe son poste depuis cinq ans. Lorsqu'il a quitté le secteur privé pour se mettre au service de la population canadienne en tant que fonctionnaire, il a placé ses actifs en fiducie pour une période de cinq ans. Les dispositions qu'il a prises à cette époque concordaient avec son engagement de servir la population canadienne pendant cinq ans. Cette période est maintenant terminé. Il doit maintenant décider s'il continuera d'être fonctionnaire ou s'il retournera au secteur privé. On lui a demandé de continuer et par conséquent de devenir un fonctionnaire à titre plus permanent. Il a demandé la permission d'aller renégocier les dispositions de cette fiducie d'une manière différente. Je crois que c'est absolument normal, car il avait placé ses actifs dans une fiducie pour une période de cinq ans et maintenant que nous lui demandons de prolonger son séjour chez nous, il devrait donc avoir la possibilité de prendre un congé de quatre mois, il ne s'agit pas de six mois mais de quatre mois, pour renégocier les dispositions qu'il avait prises pour placer ses actifs, afin de pouvoir revenir ensuite servir comme fonctionnaire pendant plus longtemps. Il est évident que les critères qui le régissent sont les mêmes que pour tout autre fonctionnaire, c'est-à-dire qu'il ne doit exister aucune possibilité de malversation ou de conflit d'intérêt, et il le sait très bien. Les lettres échangées entre le premier ministre et M. Teron ont été remises à M. Taylor, le fonctionnaire responsable de cette question, et je puis vous assurer par conséquent que les sociétés dont M. Teron est actionnaire ne reçoivent aucune subvention et ne traitent jamais directement de contrats avec le gouvernement. Le congé que nous lui avons accordé vise à lui permettre uniquement de renégocier d'une manière plus permanente les dispositions qu'il a prises pour mettre ses actions en fiducie.

M. Orlikow: J'ignore les détails des rapports de M. Teron avec sa compagnie, monsieur le président, et je ne sais pas non plus exactement ce que fait sa compagnie, mais je sais qu'elle travaille dans le domaine de la construction. Notre pays fait face à des questions absolument fondamentales dans le domaine du développement du logement, et ce qui va se passer, par exemple ... Je voudrais présenter la question de façon générale, mais je peux utiliser le cas de M. Teron comme exemple. vous avez mentionné, monsieur le ministre, que la natalité est à la baisse, de même que le taux d'immigration, mais il y a un élément qi augmente à un rythme très rapide, et c'est le nombre des personnes âgées. Comment règlerons-nous le problème de fournir des logements convenables au très grand nombre de personnes du troisième âge que nous aurons

[*Texte*]

done through persuading the private construction industry, which has not been very efficient up until now in providing housing at rents which the senior citizens can afford, to get into that field, or whether we should have a great deal more government-planned, government-financed and government-operated or non-profit organizations-operated senior citizens housing. Mr. Minister, I am not saying that Mr. Teron is doing something which is obviously improper; I am suggesting that it is very difficult for a person who has a major interest in the private construction industry to be, at the same time, one of the main sources of advice to you on how to deal with that kind of question.

• 1020

Mr. Ouellet: I think there has been a general acceptance of the idea that goverments around the world ought to benefit, from time to time, from the advice and way of doing things of people who are successful in the private sector. The American government has been very successful in attracting private citizens who have mastered the administrations of companies and who have a particular skill. They serve for a period of time in government and put in place some administrative ways that are fruitful and useful for government. I believe the same applies to Canada. Indeed, we ought to encourage this flow of exchange between the private and the public sector, and I think it would be useful to continue this.

In more concrete terms, in relation to the number of senior citizens in need of proper accommodation, this is, in my view, the biggest target we have to zero in on now. Our next priority objective is to provide the level of housing units needed to meet the needs of old people. This is why the federal government has proposed to the provinces to increase substantially the number of units for low-income people and for old people. The average production at the moment is about 19,000 units. We think this is not enough, and we should increase it to around the level of 30,000 units per year. We have indicated our willingness to reduce substantially the interest rate that these nonprofit organizations have to pay. We have indicated that we will give an annual grant to lower to 1 per cent the interest rate. It will be a subsidy that will help to pay the difference in the interest rate that they have to pay on the market, reducing it from 8.5 or 9 per cent to 1 per cent to help these nonprofit organizations.

The Chairman: Thank you. Mr. Whiteway.

Mr. Whiteway: Thank you, Mr. Chairman, Mr. Minister and officials of the NCC and CMHC, as well as the Minister's own office.

I want to say to the Minister, Mr. Chairman, that I believe a Canada without Quebec is no Canada at all. I was raised on the south shore of Nova Scotia and moved to Manitoba, so I

[*Traduction*]

dans les dix prochaines années? C'est un problème très grave et certains sont d'avis qu'il faudrait peut-être régler ces questions en persuadant l'industrie privée de la construction de s'en occuper, bien qu'elle n'ait pas très bien réussi jusqu'à maintenant à offrir aux personnes âgées des logements dont le loyer serait à la portée de leurs bourses, tandis que d'autres sont d'avis que les gouvernements devraient élaborer davantage de programmes de logements pour personnes âgées qui seraient financés par le gouvernement et gérés par le gouvernement ou par les organismes à but non lucratif. Je ne dis pas, monsieur le ministre, que M. Teron agit de façon malhonnête, je dis qu'il est très difficile à une personne qui détient des intérêts importants dans l'industrie privée de la construction d'agir en même temps comme l'un de vos principaux conseillers sur la façon de traiter ce genre de question.

M. Ouellet: Je pense qu'on accepte en général à travers le monde l'idée que les gouvernements devraient profiter à l'occasion des conseils et des méthodes utilisées par les hommes d'affaires qui réussissent dans le secteur privé. Le gouvernement américain a très bien réussi à attirer des citoyens qui ont d'abord maîtrisé l'administration de sociétés privées et qui possèdent une aptitude particulière. Ces personnes travaillent au gouvernement pendant un certain temps afin d'y mettre en place des procédures administratives fructueuses et utiles au gouvernement. Je crois que le même principe s'applique au Canada. Nous devons en effet encourager cet échange entre le secteur privé et le secteur public et je crois qu'il serait utile de continuer de la faire.

Plus concrètement, je pense que le nombre de personnes âgées qui ont besoin d'un logement convenable constitue l'objectif le plus important que nous devons nous fixer actuellement. La création d'un nombre suffisant d'unités de logements pour répondre aux besoins des personnes âgées doit avoir la plus haute priorité chez nous. C'est pourquoi le gouvernement fédéral a proposé aux provinces d'augmenter de façon considérable le nombre d'unités de logements pour personnes à faible revenu et pour personnes âgées. La production moyenne à l'heure actuelle est d'environ 19,000 unités. Nous pensons que ce n'est pas suffisant et que nous devrions augmenter ce nombre à 30,000 environ, par année. Nous avons dit que nous étions disposés à réduire considérablement le taux d'intérêt que ces organismes à but non lucratif doivent payer. Nous avons annoncé que nous accorderons une subvention annuelle pour faire baisser à 1 p. 100 le taux d'intérêt. Il s'agira d'une subvention qui aidera ces sociétés à but non lucratif à payer l'intérêt demandé sur le marché, réduisant le taux de 8.5 ou 9 p. 100 à 1 p. 100.

Le président: Je vous remercie. Monsieur Whiteway.

M. Whiteway: Je vous remercie, monsieur le président et je tiens à remercier également le ministre ainsi que les hauts fonctionnaires de la CCN et de la SCHL, de même que ceux du bureau du ministre.

Je tiens à dire au ministre, monsieur le président, qu'à mon avis un Canada sans le Québec ne serait pas du tout le Canada. J'ai été élevé sur la côte sud de la Nouvelle-Écosse

[*Text*]

joined the Progressive Conservative Party by choice and not out of necessity.

Mr. Corbin: You do not have to make a public confession.

Mr. Whiteway: I am a cobbler by trade, a political scientist by profession, and a politician by choice. It happens that at this point—and if the Minister will be patient he will see the point I am making—in Canadian history, I find myself a member of Parliament of the Progressive Conservative Party in opposition. I believe in a democratic parliamentary system, and in the absolute right of the government to govern. That is, it is the absolute right of the government, of the Cabinet system, to bring forth legislation, to take initiatives in economics and the other things that are outlined in the constitution which give the jurisdiction to the federal government. I believe it is the right of the federal government to set foreign policy. In other words, sir, yes, to govern absolutely.

• 1025

But also in a parliamentary system it is a right of the Opposition to oppose, to criticize, and not simply the right, sir, but an obligation, my responsibility, to present alternatives, to point out to the government where we think they have failed and where they could do better. So that is the responsibility that I as a member of the Opposition and the Progressive Conservative Party do not take lightly.

When the comment was made by the Minister of State for Urbain Affairs this morning that would suggest that every time a member of my party, including myself, would disagree with the federal government, that somehow we are then aligned with a particular political party of this country, namely the PQ, that we are then for the forces that would divide and separate this country, that is the lowest kind of political mud slinging that I could imagine from a responsible Cabinet minister. It is categorically wrong; it is a black, foul lie.

I cannot sit here as a Canadian who loves this country and every time I disagree with the Minister—what happens, sir, if I disagreed with the Liberal minister and agreed with the New Democratic Party? Does that make me a socialist? If I disagreed with the Liberal minister and agreed with the Social Credit Party, does that make a Socred? If I disagreed with the Minister and agreed with anyone else, would that make me then one of them?

Sir, if your line of logic and reasoning is correct, then Claude Ryan is a separatist because he agreed with the PQ as did all parties in the National Assembly regarding your Minister's stand on the sales tax. Does that make him a separatist, sir? Of course it does not, and it is obvious that that line of reasoning and rationality is absurd.

I am going to suggest that as a responsible minister of the responsible government you conduct yourself with the kind of

[*Translation*]

pour ensuite aller vivre au Manitoba, et j'ai donc adhéré au Parti progressive conservateur par goût et non par nécessité.

M. Corbin: Vous n'avez pas à faire de confession publique.

M. Whiteway: Je suis cordonnier de métier, ensuite spécialiste des sciences politiques par profession et enfin politicien par goût. Or le Canada est parvenu à un moment de son histoire . . . Si le ministre veut bien être patient, il verra où je veux en venir . . . nous sommes donc à un moment où je me retrouve dans l'Opposition, comme député du Parti progressiste conservateur. Je crois au système parlementaire démocratique et au droit absolu du gouvernement de gouverner, c'est-à-dire que c'est le droit absolu du gouvernement, du Cabinet, de proposer des lois, de prendre des initiatives en matière économique et dans d'autres secteurs que la constitutin a confiés à la compétence du gouvernement fédéral. Je crois que c'est le gouvernement fédéral qui a le droit d'établir une politique étrangère. Autrement dit, monsieur, il a en effet le droit absolu de gouverner.

Mais également, dans un système parlementaire, c'est un droit de l'Opposition de s'opposer, de critiquer, et non seulement un droit, monsieur, mais une obligation, ma responsabilité de présenter d'autres possibilités, de souligner au gouvernement où nous croyons qu'il a failli et où il pourrait faire mieux. Alors c'est là la responsabilité que moi, à titre de membre de l'Opposition et du Parti progressiste conservateur je ne prends pas à la légère.

Quand le ministre d'Etat chargé des Affaires urbaines a fait ce matin une déclaration sous-entendant que chaque fois qu'un membre de mon Parti, y compris moi-même, sommes en désaccord avec le gouvernement fédéral, que d'une façon alors, nous sommes alignés avec un parti politique particulier dans le pays, nommément le PQ, que nous appuyons alors les forces qui visent à diviser et à séparer ce pays, il s'agit du coup bas le plus immonde que je puisse imaginer venir d'un ministre responsable. C'est catégoriquement faux; il s'agit d'un infâme mensonge.

Je ne peux l'accepter à titre de Canadien qui aime ce pays; chaque fois que je suis en désaccord avec un ministre—qu'est-ce qui se produit, monsieur, si je suis en désaccord avec un ministre libéral et que je suis d'accord avec le Nouveau parti démocratique; est-ce que je deviens ainsi un socialiste? Si je suis en désaccord avec le ministre libéral mais que je suis d'accord avec le Parti du Crédit social, est-ce que je deviens un créditiste? Si je suis en désaccord avec le ministre mais d'accord avec n'importe qui d'autre, est-ce que je deviens ainsi l'un d'entre eux?

Monsieur, si votre raisonnement et votre logique sont justes, alors Claude Ryan est un séparatiste, car il était d'accord avec le PQ, tout comme tous les autres partis de l'Assemblée nationale, relativement à la position de votre ministre sur la taxe de vente. Devient-il ainsi un séparatiste, monsieur? Evidemment pas, et il est évident que votre raisonnement et votre logique sont absurdes.

Je proposerai qu'en tant que ministre responsable d'un gouvernement responsable, vous vous conduisiez avec le genre

[*Texte*]

decorum that would befit the job you have to do, because I will not sit here lightly . . .

Mr. Harquail: On a point of order, Mr. Chairman, we are on the main estimates. He can use his time whichever way he wishes, but as a Chairman do you not find he is a little far afield in terms of discussion housing?

Mr. Brisco: Not at all.

Some hon. Members: Not at all.

Mr. Harquail: If his party want to identify themselves with the PQ they should not take up the time of this Committee expounding on the philosophies of the Progressive Conservative Party.

The Chairman: Order, please. Mr. Whiteway is presently debating his point and I think this is the place to do it and I have no intention of stopping him.

Mr. Whiteway: Thank you, Mr. Chairman.

An hon. Member: If that is the type of Opposition we have, I do not want to hear it.

Mr. Whiteway: Well, it is the type of Opposition you have, sir, an opposition that is as much for the unity of this country as any political party in this country. If we want to talk about several political parties that have aided and abetted separatism, it was not my party that was in power when the statement was made that separatism is dead in this country. It was not my party that was in power when separatism won the government of the day in the Province of Quebec.

If you want to talk about economic ruin and the kind of state of disunity that we have in this country today, it was not my party that was at the helm when the ship went on the rocks. I will not sit here and let the Minister make the kind of cheap shot and absolutely irresponsible statement that somehow the Progressive Conservative Party, because we disagree with him, are on the side of the separatists.

Now to make some specific comments regarding the estimates, it is indeed a conversion that belittles Paul's conversion on the road to Damascus that this Minister now is in a spirit of consultation with the provinces. I am quoting from page 34, the Western Premiers' task force on constitutional trends. It is on the lefthand side of the page, and I am quoting:

> In the broad area of housing, consultation has been virtually nonexistent.

That, sir, is a quote from that report relating that the consultation by your department, by the federal Ministry of State for Urban Affairs, with the provinces has been virtually nonexistent in the area of housing. It is good to see that finally at least you are consulting.

But my specific question is to make the difference between consultation and agreement. There was consultation on the dates that you have mentioned and there was a meeting between you and the other ministers, your provincial counter-

[*Traduction*]

de décorum correspondant au travail que vous avez à faire, car je ne prends pas mon rôle à la légère . . .

M. Harquail: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Nous discutons du Budget principal. Il peut utiliser son temps de la façon qu'il le désire, mais à titre de président, ne trouvez-vous pas qu'il est un peu éloigné du sujet de notre discussion, c'est-à-dire l'habitation?

M. Brisco: Pas du tout.

Des voix: Pas du tout.

M. Harquail: Si son parti désire s'indentifier au PQ, il ne devrait pas prendre le temps de ce comité pour s'étendre sur les philosophies du Parti progressiste conservateur.

Le président: A l'ordre, s'il vous plaît. M. Whiteway est en train actuellement d'exposer sa position; à mon avis, l'endroit est bien choisi et je n'ai aucunement l'intention de l'en empêcher.

M. Whiteway: Merci, monsieur le président.

Une voix: Si c'est là le genre de position que nous avons, je préfère ne pas écouter.

M. Whiteway: Eh bien, c'est le genre d'opposition que vous avez, monsieur, une opposition qui est autant en faveur de l'unité de ce pays que tout autre parti politique du pays. Si nous voulons parler de plusieurs partis politiques qui ont favorisé et qui ont défendu le séparatisme, ce n'est pas mon parti qui était au pouvoir quand une déclaration a été faite à l'effet que le séparatisme était mort dans ce pays. Ce n'est pas mon parti qui était au pouvoir quand des séparatistes ont formé le gouvernement dans la province de Québec.

Si vous voulez parler de la ruine économique et du type de désunité qui prévaut dans ce pays aujourd'hui, ce n'est pas mon parti qui était à la barre quand le navire s'est échoué. Je n'ai pas l'intention de rester assis ici et de laisser le ministre porter ses coups bas et déclarer de façon tout à fait irresponsable que d'une façon quelconque, parce qu'il est en désaccord avec lui, le Parti progressiste conservateur appuie les séparatistes.

Parlons maintenant précisément du Budget, le fait que ce ministre connaisse maintenant un esprit de consultation avec les provinces rend insignifiante la conversion de Saint-Paul sur le chemin de Damas. Je cite la page 34 du Rapport du Groupe de travail des premiers ministres de l'Ouest sur les tendances constitutionnelles. Cela se trouve du côté gauche de la page, et je lis:

> Dans le vaste domaine de l'habitation, la consultation a été pratiquement nulle.

Monsieur, voilà une citation établissant que la consultation par votre ministère, le département d'État chargé des Affaires urbaines, avec les provinces a été pratiquement nulle dans le domaine de l'habitaton. Il est bon de voir qu'enfin, vous menez au moins des consultations.

Mais ma question précise vise à établir la différence entre «consultation» et «entente». Il y a eu consultation à propos des dates dont vous avez fait état et il y a eu une réunion entre vous-même et les autres ministres, vos homologues provin-

[*Text*]

parts, on January 31, February 1 in Edmonton. But, sir, it was agreed in that meeting that there would be further consultation with officials on the provincial and federal levels. Those meetings took place, sir, and I commend you for them. As a matter of fact, there was a great amount of excitement in the provinces as to the apparent direction of housing in this country, and you are to be commended for that, sir. It is something that we have been saying on this side for some time. That is good and that follows along that particular task force report of the western premiers of just some six months ago.

• 1030

But, sir, there was also an agreement at that first meeting, on February 1 and 2 and January 31, to have a further meeting with your provincial counterparts prior to any announcement and any final decision by the federal Minister insofar as the housing initiatives were concerned.

Now, sir, you have made some reference this morning that it was not possible to have that meeting in April because some Ministers could not attend. Let me ask you why there was an urgency to have the announcement made when it was? Could you not or did you not, sir, consult your provincial counterparts and perhaps have the meeting in May? Why was there this urgency to announce that program before you had that final meeting with the provincial Ministers and get agreement before you made your housing announcement?

The Chairman: Thank you, Mr. Whiteway. Mr. Minister, you have 30 seconds.

Mr. Ouellet: First of all, I would like to say that there is a series of proposals there that are exclusively a federal responsibility. The program in relation to residential rehabilitation assistance programs, the RRAP program, is our program and therefore we have to act on our own, take our own decision and our own responsibility in relation to this program. This is a totally federal program. The decision in relation to AHOP, the assistance and home-ownership program, is a totally federal program. The assisted rental program is also a totally federal program. So in these areas we went ahead and made decisions on our own, taking into account discussions that we have had with the provinces. But we have had to make up our own minds about our own programs. In relation to joint programs, the low-income housing programs, this has been discussed with the province, agreed with the province . . .

Mr. Whiteway: Agreed? The degree of assistance?

Mr. Ouellet: You should listen to me when I answer you, sir. I am talking to you about the low-income housing program. This program has been discussed and agreed with the province as to the new way of doing it and we announced that we would be ready to support funds to substantially increase the production of low-income housing, up to 30,000 units. That was entirely our decision to make, our responsibility to fix a target, and I make no apology in saying that we would like to see more low-income housing in Canada.

[*Translation*]

ciaux, le 31 janvier et le 1er février à Edmonton. Mais monsieur, il a été convenu lors de cette réunion qu'on tiendrait des consultations ultérieures avec les hauts fonctionnaires des niveaux provinciaux et fédéral. Ces réunions ont eu lieu, monsieur, et je vous en félicite. Je dirais même, qu'on a observé un grand enthousiaste dans les provinces au sujet de l'orientation prise dans le domaine du logement dans notre pays, et il convient qu'on vous félicite là-dessus, monsieur. C'est ce que nous disions de notre côté depuis quelque temps déjà. C'est bon et cela se conforme au rapport du groupe de travail commandé par les premiers ministres de l'Ouest, déposé il y a environ six mois.

Toutefois, monsieur, on a également convenu, lors de cette première réunion, s'échelonnant du 31 janvier au 2 février, de se réunir à nouveau avec vos homologues provinciaux avant d'annoncer quoi que ce soit et avant de prendre une décision ministérielle définitive, en ce qui a trait aux initiatives dans le domaine du logement.

Vous avez dit ce matin, monsieur, qu'il n'a pas été possible de tenir la réunion en avril parce que certains ministres ne pouvaient pas y participer. Pourquoi donc était-il urgent de faire cette déclaration au moment où elle a été faite? Ne pouviez-vous pas, ou n'avez-vous pas consulté vos homologues provinciaux afin de les réunir au mois de mai peut-être? Pourquoi était-il si urgent d'annoncer ce programme avant d'avoir rencontré pour la dernière fois les ministres provinciaux et avoir obtenu leur assentiment?

Le président: Merci, monsieur Whiteway. Monsieur le ministre, vous avez trente secondes.

M. Ouellet: En premier lieu, j'aimerais rappeler qu'il existe une série de propositions relevant exclusivement du gouvernement fédéral. Le programme d'aide à la remise en était des logements, le programme RRAP est de notre compétence et nous devons donc agir de notre propre chef, prendre nos propres décisions par rapport au contenu de ce programme. Il s'agit d'une activité strictement fédérale, de même que le programme d'aide aux propriétaires, le programme PAAP, et enfin le programme d'aide à la location. Nous avons donc été de l'avant dans ces domaines et pris nos propres décisions, en tenant compte des discussions que nous avions tenues avec les provinces, mais c'était à nous de prendre les décisions appropriées à propos de nos propres programmes. Pour ce qui est des programmes conjoints, comme le programme de logements subventionnés, nous les avons abordés lors de nos discussions avec les provinces et nous en sommes arrivés à une entente . . .

M. Whiteway: Entente? Sur le niveau de l'aide accordée?

M. Ouellet: Vous devriez m'écouter lorsque je parle, monsieur. Je vous parle de programmes de logements subventionnés. Après discussion et entente avec les provinces, nous avons convenu de faire les choses d'une nouvelle façon et nous avons annoncé que nos étions disposés à fournir des fonds destinés à augmenter sensiblement la production de logements subventionnés, c'est-à-dire d'en produire jusqu'à 30,000 unités de plus. Cette décision était entièrement de notre ressort comme il était également de notre compétence d'établir une cible, et je

[*Texte*]

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. Mrs. Appolloni, 10 minutes.

Mrs. Appolloni: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Minister, before I go on to my main topic I would like to take the opportunity to congratulate CMHC. Ever since I have been elected I have had nothing but the highest co-operation from CMHC in my riding. We have managed to complete two very beautiful senior citizens' residences and I believe there is another one under construction in my riding. But the degree of humanity, understanding and sympathy that I got from your officials was just fantastic.

Mr. Minister, also thank you for giving us these kits and directions in housing. Obviously I welcome the program, but after listening to some of the questions this morning I am wondering if, though totally unwittingly, we are not starting another sort of "sorrows of Tantalus" effort because what you offer, Mr. Minister, is really something for which particularly the people of York, in Toronto—and I would say also in East York, though I cannot speak for my colleague there—have been waiting for for years. They are extremely small boroughs with a very, very small tax base. Their sewer system is totally inadequate, out-dated. The respective councils have just not been able to face up to this problem without raising taxes which are already high. It now appears, Mr. Minister, that whereas the federal government has offered a way out of this quandary, on the one hand we could renew our sewer system and help the tremendously high unemployment, particularly in the construction trade. On the second hand, we are faced, though, with the fact that York and East York—and whatever other small boroughs are in similar positions throughout Ontario—will have to depend on the largess of the Ontario Government. My perception of it, from this morning, is that the Ontario Government seems to be doing a certain amount of empire building which, Mr. Ouellet, is certainly not in the best interests of small communities, especially those with limited tax bases. So, am I to understand, Mr. Ouellet, that Ontario is less than enthusiastic about your proposals? Am I to understand that they could, conceivably, deny the people of York the possibility of having their sewer system renovated?

• 1035

Mr. Ouellet: When you say, "Is the Government of Ontario less than enthusiastic about your proposal?", so far, in the discussions I have had with my colleague from Ontario—the Minister of Housing, Mr. Bennett—and in the discussions at the official levels, there has been a great degree of understanding and a willingness to have such a scheme put in place and become operative.

If I listen to the remarks made by some members of this Committee, of the Conservative Party, they seem to have a different type of information. They seem to believe the Gov-

[*Traduction*]

ne m'excuse pas d'affirmer que nous aimerions voir davantage de logements destinés aux revenus modiques au Canada.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Madame Appolloni, vous avez dix minutes.

Mme Appolloni: Merci, monsieur le président. Monsieur le ministre, avant d'aborder mon principal sujet, j'aimerais féliciter la SCHL pour l'excellence de son travail. En effet, depuis mon élection, j'ai toujours obtenu la collaboration la plus étroite de la part de la SCHL dans ma circonscription. Nous avons réussi à terminer deux très beaux foyers aux personnes âgées et je crois qu'il y en a un autre en chantier dans mon comté. Je tiens à préciser que la grande humanité, la compréhension et la sympathie dont ont fait preuve vos fonctionnaires ont été extraordinaires.

Monsieur le ministre, j'aimerais également vous remercier de nous avoir donné ces trousses et ces directives relatives au logement. Il est certain que je vois ce programme d'un œil favorable, mais après avoir écouté certaines des questions posées ce matin, je me demande si bien malgré nous ne nous lançons pas dans des efforts inutiles qui ressembleront à une espèce de «suplice de Tantale», parce que ce que vous offrez, monsieur le ministre, nous l'attendons depuis bon nombre d'années; je parle particulièrement des habitants de York, de Toronto, et j'inclurais également ceux de York-Est, bien que je ne sois pas en mesure de parler au nom de mon collègue ici. Ces municipalités sont, de fait, de petits bourgs, ayant une assiette fiscale très, très limitée. Leur système d'aqueduc est tout à fait insuffisants et désuet. Les conseils municipaux ont tout simplement été incapables de surmonter ce problème sans hausser les taxes qui sont déjà élevées. Il semble maintenant, monsieur le ministre, qu'alors que le gouvernement fédéral nous offre une solution à ce dilemme, nous pourrons moderniser notre système d'égoûts et diminuer le taux de chômage fort élevé, en particulier dans les métiers du bâtiment. Par ailleurs, dans York et East York—et également dans d'autres quartiers qui sont dans la même situation en Ontario—nous devrons dépendre des largesses du gouvernement de l'Ontario. Je crois comprendre d'après ce que j'ai entendu ce matin, que le gouvernement de l'Ontario se crée un empire jusqu'à un certain point, ce qui n'est certainement pas, monsieur Ouellet, dans le meilleur intérêt de petites communautés, surtout pour celles dont les taxes sont limitées. Dois-je comprendre, monsieur Ouellet, que l'Ontario est moins enthousiaste au sujet de vos propositions? Dois-je comprendre qu'elle peut très bien empêcher les habitants de York de rénover leur système d'égouts?

M. Ouellet: Lorsque vous dites: «Le gouvernement de l'Ontario est-il moins enthousiaste au sujet de votre proposition?», d'après les discussions que j'ai eues jusqu'à maintenant avec mon collègue de l'Ontario, le ministre du Logement, M. Bennett, et dans mes discussions aux niveaux officiels, je dois dire que j'ai rencontré beaucoup de compréhension et de bonne volonté, pour qu'un tel projet soit adopté et mis en place.

Les remarques des autres membres du comité, du parti conservateur, me semblent d'un genre différent. Ils semblent croire que le gouvernement de l'Ontario a une attitude diffé-

[*Text*]

ernment of Ontario has a different attitude vis-à-vis such programs. I really do not know. Maybe when they meet among themselves, as Conservatives, they hold one view and they say this good program should not be put ahead because that would be too good for the Liberals.

I do not blame the Conservative members of Parliament for opposing this scheme, because indeed it is a very good scheme, an extremely worth-while scheme for the people of Canada, which will give money to municipalities to create jobs at the local level and do something in the right direction to recognize the priorities of the municipalities. But I do believe and hope that the Government of Ontario—which is a responsible government—through the discussions that now are taking place at the official level, will understand and accept the merits of this scheme and will put it in place.

So far, the official communications I have had with the Government of Ontario have been very positive, despite the remarks of the members of the Conservative Party here and what they are saying. I have no reason to believe the Government of Ontario will not allow this scheme to go ahead.

In relation to your second question, as to whether the Government of Ontario will allow the Borough of York to have its program go ahead, it is too early to say. Indeed, we recognize the priority of the province in relation to municipal programs; we cannot directly do business with municipalities, we have to do it through the province. We accept the schemes and establish mechanisms by which, in fact, no projects could go ahead in a municipality unless it had prior approval by the province.

This is not a new way of doing things. In all previous projects financed by the federal government it was always necessary, whether for neighbourhood improvement or other sewage treatment projects or community water supply projects, that they be approved by the province. In the future, it will be the same, they will always have to be approved by the province. What is interesting is the increase in eligible community services, which gives much greater flexibility to each municipality in deciding which programs they should put through for approval by the province. I believe, with the proposals we have put forward in this specific case, indeed the federal government would be willing to help the Borough of York to go ahead with this project. I see no reason for the Government of Ontario to refuse it, if it is the priority in the Borough of York to go ahead with that project too. Under the previous scheme these sewerage programs were not eligible; now they are.

• 1040

The Chairman: Mrs. Appolloni.

Mrs. Appolloni: I very much welcome your suggestion. However, I am faced with a tremendous number of unemployed construction workers, and also, especially now that Spring has finally come, with citizens of the Borough of York who are constantly having their basements flooded due to an inadequate sewerage system. Now the people of York would

[*Translation*]

rente vis-à-vis de tels programmes. Je ne sais pas vraiment. Peut-être que lorsqu'ils se rencontrent entre eux, en tant que conservateurs, ils ont une opinion. Peut-être disent-ils ce programme est bon mais il ne doit pas être appliqué, cela serait trop bien pour les libéraux.

Je ne blâme pas les conservateurs de s'opposer à ce projet, car c'est en réalité un très bon projet, très valable pour les Canadiens, dans ce sens qu'il donne de l'argent aux municipalités pour créer des emplois au niveau local, que c'est un pas dans la bonne direction pour reconnaître les priorités des municipalités. Mais je crois, et j'espère que le gouvernement de l'Ontario—qui est un gouvernement responsable—étant donné les discussions qui ont lieu maintenant au niveau officiel, comprendra et acceptera les mérites du projet et qu'il le mettra en vigueur.

Jusqu'à maintenant, les communications officielles que j'ai eues avec le gouvernement de l'Ontario ont été très positives, en dépit des remarques des membres du parti conservateur ici. Je n'ai pas raison de croire que le gouvernement de l'Ontario ne permettra pas à ce projet d'aller de l'avant.

Pour ce qui est de votre seconde question, à savoir si le gouvernement de l'Ontario permettra à la municipalité de York de mettre en vigueur son programme, il est trop tôt pour le dire. Nous reconnaissons certainement la priorité de la province en matière des programmes municipaux, nous ne pouvons pas directement faire affaires avec les municipalités. Nous devons passer par la province. Nous acceptons les projets et établissons les mécanismes sans lesquels aucun projet ne pourrait fonctionner dans une municipalité, à moins d'avoir d'abord reçu l'autorisation de la province.

Ce n'est pas une nouvelle façon de faire les choses. Dans tous les projets précédents financés par le gouvernement fédéral, il a toujours été nécessaire, que ce soit pour l'amélioration des quartiers ou les autres projets de traitements des eaux usées ou pour l'approvisionnement communautaire en eaux, qui sera approuvé par la province. A l'avenir, ce sera la même chose. Les projets devront toujours recevoir l'autorisation de la province. Ce qui est intéressant, c'est l'augmentation des services communautaires admissibles qui accordent une souplesse beaucoup plus grande à chaque municipalité, lui permettant de décider quels programmes elle doit faire approuver par la province. Je crois que dans ce cas précis, les propositions qui ont été mentionnées, le gouvernement fédéral voudra certainement aider la municipalité de York dans ce projet. Je ne vois pas pourquoi le gouvernement de l'Ontario refuserait s'il s'agit d'une priorité du comté de York. En vertu du projet précédent, ces programmes concernant les égouts n'étaient pas admissibles, maintenant ils le sont.

Le président: Madame Appolloni.

Mme Appolloni: Je suis tout à fait heureuse de cette suggestion. Toutefois, je fais face à un problème, un nombre important de travailleurs de la construction qui sont en chômage, surtout maintenant que le printemps est arrivé. Les citoyens de York voient constamment leur sous-sol inondé à cause d'un système d'égout inadéquat. La population de York apprécie-

[*Texte*]

hope very much that we do not allow heavy partisan politics to stop them from getting what they should normally receive. When do you expect the Government of Ontario to make its final decision?

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. Ouellet: There is a meeting this week at the official level, and the provincial Minister, Mr. Bennett, indicated to me when I last talked to him on the phone that he would be ready to meet with me as soon as the discussion at the official level is completed. And his response and attitude, following the telex that I sent him, were very positive.

Mrs. Appolloni: I look forward to a good conclusion then, Mr. Minister. Thank you.

The Chairman: Thank you, Madam Appolloni.

Mr. Darling, Parry Sound-Muskoka.

Mr. Darling: Thank you very much, Mr. Chairman.

Mr. Minister, I would like to digress a little and ask questions in another matter. You will recall in the meeting of April 18 that my colleague from St. John's East took some exception to pronouncements made by your department officials. He felt that the members of Parliament should be given this priority. I presume your officials have had a change of heart on that. Could I ask the President of CMHC if this is correct, and that hon. members will be notified of any projects to be announced for a riding?

The Chairman: Mr. Minister, do you want to answer this?

Mr. R. Hession (President, Central Mortgage and Housing Corporation): Thank you, Mr. Chairman.

I am not certain I understand your question, sir, but if it has to do with the process followed by the Corporation in providing information to members about project announcements, certainly our intention has been and always will be that this information be made available to them.

Mr. Darling: To them, and not to a neighbouring member of Parliament to make the announcement?

Mr. Hession: There is no differentiation in our minds in that regard, sir.

Mr. Darling: Thank you. I mention it, Mr. Minister, because I wrote you a letter when the announcement was made by his exaltedness, the Solicitor General, my neighbouring colleague, J-J Blais, for a project in Parry Sound. And then I receive a letter here from you dated May 1 asking me to treat this as confidential but saying that there is a project for Noelville for sewers. Now, Noelville is not in my riding; it is in J-J Blais' riding and that is why I was curious.

An hon. Member: Oh, oh!

Mr. Ouellet: That is why we asked you to treat it confidentially.

Mr. Darling: Well, I am glad to have that matter straightened out, Mr. Minister.

Mr. Minister, here is another one of your profound statements. On April 18, I believe it was, you stated that you were pledging housing units at moderate prices for all Canadians no

[*Traduction*]

rait que nous ne permettions pas aux politiques partisanes de les empêcher d'obtenir ce qu'il devraient normalement recevoir. Quand pensez-vous que le gouvernement de l'Ontario prendra une décision finale?

Le président: Monsieur le ministre.

M. Ouellet: Il y a cette semaine une réunion au niveau des hauts fonctionnaires, et le ministre de la province, M. Bennett, m'a mentionné lors de notre dernière conversation téléphonique qu'il était disposé à me rencontrer dès que les discussions au niveau officiel seraient terminées. Sa réponse et son attitude, suite au télex que je lui ai envoyé, sont très positives.

Mme Appolloni: J'espère que nous en viendrons à une conclusion heureuse, monsieur le ministre. Merci.

Le président: Merci, madame Appolloni.

Monsieur Darling de Parry Sound-Muskoka.

M. Darling: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur le ministre, j'aimerais faire une digression et vous poser des questions sur un autre sujet. Vous vous souviendrez de la réunion du 18 avril où vos fonctionnaires du ministère ont fait des annonces pour lesquelles mon collègue de Saint-Jean-Est n'était pas d'accord. Il était d'avis que les députés devaient avoir priorité. Je suppose que vos fonctionnaires ont changé d'avis à ce sujet. Pourrais-je demander au président de la Société centrale d'hypothèques et de logement si j'ai bien raison, que les députés seront avisés de tout projet qui doivent être annoncés dans leur circonscription?

Le président: Monsieur le ministre, voulez-vous répondre?

M. R. Hession (président, Société centrale d'hypothèques et de logement): Merci, monsieur le président.

Je ne suis pas certain d'avoir bien compris votre question, monsieur, mais si elle a trait à la procédure suivie par la Société concernant l'information fournie aux députés en matière d'annonce de projet, nous avons certainement l'intention comme toujours de leur fournir ces informations.

M. Darling: A eux et à non pas un député voisin pour qu'il en fasse l'annonce?

M. Hession: Il n'y a pas de différence dans notre esprit à ce sujet, monsieur.

M. Darling: Merci. Je mentionne ceci, monsieur le ministre, car je vous ai écrit une lettre lorsque l'annonce a été faite par ce haut personnage, le Solliciteur général, mon collègue et voisin, J.-J. Blais pour un projet à Parry Sound. J'ai reçu votre lettre du 1er mai me demandant de traiter cette question de façon confidentielle et m'informant qu'il y avait un projet d'égout pour Noelville. Noelville ne se trouve pas dans ma circonscription mais dans celle de M. J.-J. Blais et c'est pourquoi j'ai été un peu curieux.

Une voix: Ah, ah!

M. Ouellet: C'est pourquoi nous vous avons demandé de le traiter comme confidentiel.

M. Darling: Je suis content de la mise au point, monsieur le ministre.

Monsieur le ministre, voici une autre de vos déclarations profondes. Le 18 avril, vous avez déclaré je crois que vous promettiez des unités de logement à prix modéré pour tous les

[*Text*]

matter where they live. In italics. That is correct. I listened to the questions and answers this morning with interest, and I was certainly very interested in the project for senior citizens and low-rental housing.

In previous years, Mr. Minister, I was under the impression from committee meetings and otherwise that this was done on a block-funding basis. Correct? In other words, the Province of Ontario or Manitoba gets *x* numbers of dollars and the senior citizens' units are approved by the appropriate Ontario Housing Corporation or the Manitoba Housing Corporation as the case may be. Is that correct?

• 1045

Mr. Ouellet: Around the month of March every year our officials give to the official of each province the budget allocations, there is a division within the CMHC budget, and therefore each province knows what would be about the type of money available for various programs, including low-income housing programs.

Mr. Darling: My reason for trying to get that on the record, Mr. Minister, is that in the provision of providing housing for the low income people AHOP is not going to do it and private industry is not going to do it, because it is not within their purse. I think you will agree with that, Mr. Minister. Also I assume that you would agree with the recent statement of Wood, Gundy, one of the big investment firms, who had predicted a rise in the mortgage rate of a half a per cent this year. And in view of this high cost of owning a house in Canada, that is going to contribute to it. Will you concede that, Mr. Minister?

Mr. Ouellet: Well, I would like to . . .

Mr. Darling: Give me a yes or no answer on that.

Mr. Ouellet: As you will recall, AHOP was only for new housing and now we have changed this and we make the element of the AHOP program applicable to existing housing. Therefore, that is a brand new area that will, indeed, allow people of lower income to buy, with the advantage linked with the AHOP program, a home of a lower price, because an old home normally could cost less than a new home. That is a brand new area that is open now.

Mr. Darling: Fine. Now, Mr. Minister,—I am not saying about the future because you are not the Minister of Finance, would you not concede that the deductibility of mortgage rates from taxes should be allowed.

Mr. Ouellet: I have answered this question previously when appearing before this Committee, indicating that there is a pro and con to this question. And one of the points that we have to consider, as a government, is to try to best use our financial resources that are indeed limited, and in making this choice, we indeed have to help in making our money work in favour of the lowest income people. In respect of the suggestions you are making, when we look at it and make an evaluation of it, we realize that it favours those of a higher income rather than really favouring the people with the lowest income. So, therefore, it is not seen as a measure that in fact will help first the lower off of this country.

[*Translation*]

Canadiens quel que soit l'endroit où ils vivaient. En italiques. C'est exact. J'ai écouté les questions et les réponses ce matin avec intérêt et je me suis intéressé très certainement au projet concernant les citoyens âgés et l'habitation à prix modique.

Au cours des années passées, monsieur le ministre, j'avais l'impression lors des réunions du Comité ou ailleurs, que c'était fait par du financement par catégorie. Est-ce exact? Autrement dit, la province de l'Ontario ou du Manitoba reçoit un certain nombre de dollars et les unités pour citoyens âgés sont approuvées par la Corporation de logement de l'Ontario en cause ou par la Corporation de logement du Manitoba, selon le cas. Est-ce bien cela?

M. Ouellet: Chaque année, au mois de mars, nos fonctionnaires font pour leurs homologues des provinces la répartition des crédits. Les crédits de la SCHL sont répartis par province. Chaque province sait ainsi quels sont les fonds disponibles pour les divers programmes, y compris les logements pour les personnes à faible revenu.

M. Darling: Si je pose la question, monsieur le ministre, c'est que je ne pense pas que le PAAP puisse solutionner le problème du logement pour les personnes à faible revenu. L'industrie privée n'est pas en mesure de le faire non plus. Elle n'en a pas les moyens. Je suppose que vous êtes d'accord, monsieur le ministre. Vous devez être d'accord également avec la prédiction de Wood, Gundy, une importante maison de courtage, à l'effet que le taux des hypothèques augmentera d'un demi p.100 cette année. Ce sera encore un facteur qui contribuera à l'augmentation du coût des maisons au Canada. Vous en convenez, monsieur le ministre?

M. Ouellet: Je voudrais . . .

M. Darling: Répondez par oui ou non.

M. Ouellet: Il faut se rappeler que le PAAP visait d'abord les maisons neuves. Il a été changé. Il devient applicable aux maisons en existence. De nouvelles possibilités s'offrent donc aux personnes à faible revenu qui désirent acheter, au moyen du PAAP, une maison à prix modique. Il faut en effet s'attendre à ce qu'une maison ancienne coûte moins chère qu'une maison neuve. C'est un nouveau domaine qui s'ouvre.

M. Darling: Très bien. Maintenant, je sais que vous n'êtes pas ministre des Finances, je ne parle pas de l'avenir, mais ne croyez-vous pas que l'intérêt sur les hypothèques devrait être déductible de l'impôt?

M. Ouellet: J'ai déjà répondu à la question, lors d'une visite précédente au Comité. J'ai indiqué qu'il y avait des avantages et des désavantages. Il nous faut, en tant que gouvernement, essayer d'utiliser au maximum nos ressources financières, par ailleurs limitées. Dans l'exercice de cette prérogative, nous avons décidé d'aider les personnes à faible revenu. Or, les mesures que vous préconisez se révèlent, à l'étude, plus favorables aux personnes à revenu élevé qu'aux personnes à faible revenu. Il n'est pas considéré comme une mesure qui puisse aider d'abord les milieux les plus défavorisés au pays.

[*Texte*]

It might be an attractive proposal, as such, but if we have to have some priorities and if we are to be limited in our resources, indeed our efforts should be then to exclusively zero in on those of middle and low income. And that measure will not really help them first.

Mr. Darling: Well, Mr. Minister, I certainly have some concerns about your statement there, because certainly it may help those in, say, the middle income, but the middle income people, do not forget, are keeping this country going by paying the bulk of the taxes. It is not the very rich or the very poor but the great middle income. And that will also put more houses into the mainstream. Again, I come back to block funding, that if there can be more senior citizen units, more low rental units, a lot of the people and senior citizens who are living in great big houses now will get rid of them to move into a more modest, not necessarily more modest but smaller units, and therefore, to me, that is most important. I see my colleague, Mr. Orlikow, has gone. But to me, that is very, very important and I am hoping that more money will be given to the provinces.

Now somebody has made the suggestion, Mr. Minister, that you are more interested in the strictly federal programs that go direct to the consumer, on the basis of the political advantage. Sure, we are in a political game, I will concede this, but I certainly have commended you time and time again for these direct plans. On the RRAP program, I nearly had a hemorrhage when I heard it was being phased out on May 1 and I was going to be one of the first to have you tarred and feathered. I understand now that it is coming back in that you have really put more money in. Is that right?

• 1050

Mr. Ouellet: That is right.

Mr. Darling: So it is just as good as it was before with more money.

Mr. Ouellet: It is even better because the program expanded to all of rural Canada and it allows municipalities to designate new areas within their boundaries. The RRAP program usually was only in designated areas but we are now making it work everywhere, subject to designation.

Mr. Darling: The NIP, the neighbourhood . . .

Mr. Ouellet: The Neighbourhood Improvement Program will become part and parcel of the new community service program.

Mr. Darling: That involves that other one now?

Mr. Ouellet: Yes.

Mr. Darling: I will now come back to my other one, the CHIP program. Have you had two or three more applications in on that? Have you finally decided to soften your heart for the other eight provinces and make that $500 not added to the income?

[*Traduction*]

La mesure a peut-être ses bons côtés, mais si nos ressources sont limitées, et si nous devons fixer des priorités, nos efforts doivent porter d'abord sur les personnes à revenu moyen et à faible revenu. Et cette mesure n'est pas de nature à les favoriser.

M. Darling: Je ne suis pas prêt à accepter vos arguments, monsieur le ministre. Cette mesure peut certainement aider les personnes à revenu moyen. Ce sont elles après tout qui font marcher le pays en payant la plus grande partie des impôts. Ce ne sont pas les personnes très riches ou les personnes très pauvres qui font marcher le pays, mais les personnes à revenu moyen. Une telle mesure permettrait également la construction de plus de maisons. Je reviens au financement global. S'il y avait plus d'unités pour citoyens âgés, s'il y avait plus d'unités à loyers modiques, bon nombre de ces personnes, qui vivent actuellement dans de grands complexes, déménageraient dans de plus petits complexes. Pour moi, c'est très important. Je constate que mon collègue, M. Orlikow, n'est plus là. Donc, pour moi, c'est très important, et j'espère que plus de fonds seront accordés aux provinces.

Par ailleurs, certains prétendent que vous êtes plus intéressé, monsieur le ministre, par les programmes strictement fédéraux qui s'adressent directement aux consommateurs, et ce pour des raisons politiques. Bien sûr, il est toujours question d'avantages politiques, et je vous ai loué maintes fois pour l'excellent travail accompli dans le cadre de ces programmes. J'ai failli avoir une crise quand j'ai entendu dire que le programme d'aide pour la remise en état des immeubles résidentiels serait abandonné à partir du 1er mai. Je me préparais à vous dire de quel bois je me chauffe, mais si je comprends bien, ce programme ne sera pas abandonné et vous comptez y consacrer plus d'argent. Est-ce exact?

M. Ouellet: Oui.

M. Darling: Le programme n'a donc pas changé et vous y consacrez encore plus de fonds.

M. Ouellet: Le programme est même meilleur qu'avant puisqu'il s'applique à tout le Canada rural, et les municipalités peuvent désigner de nouveaux secteurs dans leur juridiction. Avant, le programme d'aide pour la remise en état des immeubles résidentiels s'appliquait à certaines zones désignées seulement, maintenant il vise tout le pays.

M. Darling: Passons maintenant au programme d'aménagement de quartiers.

M. Ouellet: Ce programme fera désormais partie du nouveau programme de services communautaires.

M. Darling: Il fera donc partie d'un nouveau programme, si je comprends bien.

M. Ouellet: C'est exact.

M. Darling: Passons maintenant au programme d'isolation thermique des résidences canadiennes. Avez-vous reçu beaucoup de demandes des autres provinces? Avez-vous finalement décidé de céder et d'accorder aux huit autres provinces cette marge de $500?

[*Text*]

Mr. Ouellet: No, we have not made any change of policy in this regard. Here again on one hand we are pressed for more generosity vis-à-vis the people but on he other hand we have to have a balanced budget; we have to be very careful in our expenditures. I think your party would be the first to attack us if we were to bring in too large a deficit. So on CHIP I repeat what I have told you before. This program is an incentive to an individual to insulate his home better. In doing it this person will save a substantial amount of money on his heating bill. I think there is a limit to the subsidies that we could give to an individual who would take advantage of the CHIP program.

Mr. Darling: But he would save a lot more if he did not have to add it to his income tax as they get it in Nova Scotia and Prince Edward Island. All I am saying is fair is fair.

The Chairman: Thank you, Mr. Darling.

Monsieur Marceau, dix minutes.

M. Marceau: Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, je pense que les nouvelles orientations que vous avez énoncées seront sûrement profitables pour la population en général, et les municipalités en particulier. Comme vous le savez cependant, le problème le plus important à l'heure actuelle est un problème d'information.

Est-ce que vous avez l'intention, non seulement d'informer la population en général, mais en particulier les municipalités par des contacts directs au sujet de ces nouvelles politiques, afin que celles-ci soient bien connues des intéressés, sans attendre que ce soit un mécanisme fédéral-provincial qui le fasse, mécanisme qui ne joue pas toujours son rôle dans diverses provinces, surtout au Québec, malheureusement?

Le président: Monsieur le ministre.

M. Ouellet: Je dois dire que les municipalités du Canada sont déjà bien au courant de ce programme que nous voulons mettre de l'avant. J'ai eu l'occasion de parler devant l'Association canadienne des maires et des municipalités; il m'a été donné de prendre la parole, ainsi que mon secrétaire parlementaire, devant des associations provinciales de maires et de municipalités. A l'occasion de chacune de ces rencontres nous avons discuté du nouveau programme de services communautaires que nous avions l'intention de mettre en place.

• 1055

Je crois que les municipalités du Canada sont bien au courant de ce nouveau programme et l'attendent avec anxiété. Évidemment, le fait que je sois questionné sur les différents programmes de mon ministère, aujourd'hui, aura sûrement un reflet dans les journaux et dans les média d'information. Ce sera aussi une occasion d'informer à nouveau les différentes municipalités du Canada de ce programme.

Il n'y a pas de budget de prévu pour la publicité spécifique de ce programme. Nous croyons que les informations que recueillent périodiquement, par l'entremise de nos bureaux régionaux de la Société centrale d'hypothèques et de logement, les représentants municipaux, suffiront à répondre aux besoins.

M. Marceau: Vous n'avez cependant pas d'objection, monsieur le ministre, à ce que la documentation que vous nous

[*Translation*]

M. Ouellet: Non, nous n'avons pas changé nos politiques. Évidemment, nous devons établir un équilibre entre notre budget des dépenses et notre désir de faire preuve de générosité envers le peuple canadien. Votre parti n'a pas hésité pas à nous attaquer si nous avions un déficit trop élevé. Le programme d'isolation thermique des résidences canadiennes vise donc à encourager le citoyen ordinaire à isoler sa maison, et s'il le fait, il économisera beaucoup puisqu'il paiera moins pour chauffer sa maison. Il y a cependant une limite à l'argent que nous pouvons donner à celui qui veut faire faire ce travail.

M. Darling: Entendu, mais il économiserait davantage s'il pouvait déduire ce montant de son impôt sur le revenu, ce qui se fait déjà en Nouvelle-Écosse et dans l'Île-du-Prince-Édouard. La justice a aussi ses limites.

Le président: Merci, monsieur Darling.

Mr. Marceau, you have ten minutes.

Mr. Marceau: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Minister, I think Canadians in general and the municipalities in particular will greatly benefit from your new policies. However, as you know, informing the people of these new programs has become something of a problem.

Do you intend to launch a general information program and communicate directly with the municipalities involved so that they will be made aware of all the help they can get from the federal government? This is a job we should not leave up to some federal-provincial organization which does not always succeed in keeping people informed, especially in Quebec.

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. Ouellet: Canadian municipalities are already very much aware of our new program. I have already addressed the Canadian Association of Mayors and Municipalities, and my Parliamentary Secretary has appeared before provincial associations of mayors and municipalities. At these meetings, we discussed the new Community Services Program we are presently setting up.

I feel the municipalities in Canada are well aware of this new program and await it anxiously. Obviously the fact that I am questioned on the different programs of my department today will surely be reflected in newpapers and in the media. This will also provide an opportunity to inform the different municipalities in Canada of this program once again.

There is no budget allotted specifically for the program publicity. We believe that the information picked up periodically, through the regional offices of the Central Mortgage and Housing Corporation by the municipal representatives will adequately meet any needs.

Mr. Marceau: But, Mr. Minister, you would have no objection to the material you distribute to us being sent directly to

[*Texte*]

distribuez soit adressée directement aux municipalités? Est-ce que vous pourriez au moins nous assurer, sans en avoir en nombre illimité, d'avoir un certain nombre de documents pour chaque député des deux côtés de la Chambre, afin que nous puissions les distribuer, dans les cas urgents, à certaines municipalités?

M. Ouellet: Sans aucun doutes . . . Si des députés des deux côtés de la Chambre veulent obtenir des pochettes d'information supplémentaires, la division de l'information du ministère se fera un plaisir de leur en envoyer des copies.

M. Marceau: Monsieur le ministre, je pense que l'une des priorités dans ces politiques que vous venez d'annoncer, du moins pour les régions en dehors des grands centres, c'est la politique concernant les logements pour personnes à faible revenu. Je pense que vous avez deux volets sur lesquels vous voulez mettre l'emphase. Le premier volet est, je crois, l'aide aux logements existants, autrement dit nous allons subventionner une partie des loyers; et d'autre part, la création d'unités nouvelles.

Pourriez-vous me donner plus de précisions concernant ces deux volets?

M. Ouellet: Ce que nous voulons faire, c'est inciter les provinces à utiliser davantage le programme de subventions dans des logements déjà existants, c'est-à-dire de désigner un certain nombre d'unités de logements disponibles sur le marché comme logements sociaux. Ce qui amène, à ce moment-là, la personne appelée à vivre dans ce logement à ne payer que jusqu'à concurrence de 25 p. 100 de son revenu. Et la différence entre ce 25 p. 100 de son revenu et le prix du marché de son logement est comblée dans la proportion de 50 à 50, par le gouvernement canadien et le gouvernement provincial.

C'est une technique largement utilisée en Ontario, avec le gouvernement de l'Ontario, et qui rapporte des fruits considérables. Nous voulons amener les autres provinces du pays à utiliser cette technique. Plutôt que de construire d'immenses blocs appartements, il s'agit de prendre avantage des édifices déjà existants, qui appartiennent à des particuliers et où il y a des vacances, et convertir un certain nombre de ces unités pour fin de logement social. Par conséquent, il faudra payer proportionnellement aux deux paliers de gouvernement la différence qu'il faut payer pour que le loyer soit conforme au prix du marché public.

La deuxième technique c'est d'encourager davantage les sociétés sans but lucratif et les coopératives à aller de l'avant avec de petits projets. Pour ce faire, le gouvernement canadien est prêt à fournir des contributions qui réduiront le taux d'intérêt réel jusqu'à 1 p. 100 sur un prêt de 35 ans, par exemple. Ce qui veut dire qu'une société sans but lucratif qui négociera un prêt à la banque ou à la caisse populaire, disons, à 9 p. 100, n'aura pas à payer 9 p. 100 d'intérêt annuellement parce que le gouvernement canadien, annuellement, remettra une subvention équivalant à la différence entre 9 p. 100 et 1 p. 100, c'est-à-dire une subvention équivalant à 8 p. 100 d'intérêt, ce qui sera en fait une aide extraordinaire à une société sans but lucratif pour lui permettre d'opérer sans avoir de déficits considérables; et cela permettra d'avoir, au fond, dans les

[*Traduction*]

the municipalities? Could you at least assure us that, without providing an unlimited number of these documents, you could allot a certain amount of material per member on both sides of the House so that we could circulate it, in emergencies, to certain municipalities?

Mr. Ouellet: There is no question there . . . If the members on both sides of the House want to obtain extra information kits, the information section of the department will be pleased to send copies.

Mr. Marceau: Mr. Minister, I think that one of the priorities in these policies you have just announced, at least for regions outside the major centres, is the low income housing. I think there are two areas which you would like to emphasize. The first, I believe, is assistance to existing housing, in other words we will subsidize a part of the housing; the other part is the creation of new units.

Could you give me more details on these two aspects of the policy?

Mr. Ouellet: What we want to do is to encourage the provinces to use the subsidy program more for housing that already exists by designating a certain number of housing units available on the market as social housing. This would mean that the individual living in that housing would only pay a maximum of 25 per cent of the his or her income. The difference between this 25 per cent of the person's income and the market price of his housing is made up by the Canadian government and the provincial government concerned on a 50-50 basis.

It is the system used largely in Ontario with the provincial government of that province, and which has been quite fruitful. We would like other provinces to use this system. Rather than construct enormous apartment buildings, the idea is to take advantage of already existing buildings which belong to individuals and which have been vacated, and to convert some of these units into social housing. So, the difference must be paid to the two levels of government to bring the housing unit up to the public market price.

The second technique is to encourage more non profit organizations and co-operatives to go ahead with small projects. To achieve this, the Canadian government is ready to make contributions that would reduce the real interest rate to one per cent on a 35 year loan, for example. This means that a non profit organization who negotiates a loan at a bank or at a Caisse Populaire, at, let us say, nine per cent, would not be paying nine per cent interest annually because the Canadian government would subsidize the equivalent of the diffence between nine and one per cent, which means a subsidy of eight per cent towards the interest. This would be an enormous help to a non profit organization, allowing it to operate without huge deficits. This would also mean, basically, that in the first years of operation, this non profit organization would have the

[*Text*]

premières années de fonctionnement de cet organisme sans but lucratif, les ressources liquides voulues pour faire face à la musique. Or, c'est une nouvelle technique que nous voulons mettre de l'avant pour inciter davantage des sociétés sans but lucratif ou des coopératives d'habitation à produire du logement social au Canada.

• 1100

M. Marceau: Monsieur le ministre, est-ce que ceci signifie que les constructions telles qu'elles existent actuellement, c'est-à-dire les constructions faites par les gouvernements des provinces et financées par le fédéral à 80 p. 100 avec le déficit subventionné à 50 p. 100, ne s'insèrent plus dans l'orientation nouvelle de votre politique?

M. Ouellet: Non. Cela veut dire que le gouvernement canadien, au lieu de faire des prêts, va plutôt concentrer ses activités dans le domaine de la subvention annuelle et, évidemment, le gouvernement sera toujours un prêteur de dernier recours. Dans le cas d'une société sans but lucratif qui ne pourra pas emprunter, le gouvernement, en dernier recours, pourra prêter. Dans le cas d'une province qui s'occupe de logement social et qui ne pourra pas trouver les fonds voulus, le gouvernement agira toujours comme prêteur de dernier recours. Mais il nous semble qu'il y a suffisamment d'argent sur le marché, qu'il y a suffisamment d'institutions financières disposés à prêter, que ce soit une province ou une municipalité ou une société sans but lucratif. Donc, cette technique devrait dorénavant être utilisée pour permettre au gouvernement canadien de garder le maximum de ses fonds et de l'utiliser pour une subvention importante afin de mieux aider, d'une façon plus efficace, les sociétés sans but lucratif.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Messieurs, mesdames . . . .

We have come to the end of our meeting, 11 o'clock. I still have, on my list, Mr. Wenman, Mr. Francis, Mr. McGrath, Mr. Brisco and Mr. Caccia.

And there is a meeting for Agriculture in this room at 11 o'clock.

I want to advise that we will have a steering committee meeting tomorrow afternoon at 3.15 in Room 228N, Wednesday, May 17.

Yes, Mr. Brisco.

Mr. Brisco: I indicated, when I first came in, to the Clerk that I was on the list. I did not hear you mention my name.

The Chairman: Your name is on. I am sorry, you are on.

Mr. Brisco: That is fine. Even though I did not get a round, that is fine.

The Chairman: You are on the list.

Mr. Minister.

Mr. Ouellet: I would be quite willing to come back if it is the wish of the members of the Committee, but I would like to present a caveat. There are a number of officials of different departments here, so would it be possible to have one meeting or part of a meeting exclusively on the NCC, for instance, to

[*Translation*]

ready cash necessary to face the music. So this is a new technique we would like to push forward to further encourage non-profit organizations or housing co-operatives to create social housing in Canada.

Mr. Marceau: Mr. Minister, does this mean that the projects that now exist, the housing built by provincial governments of which 80 per cent is financed and 50 per cent of whose deficit is absorbed by the federal government is no longer included in the new direction taken by your policy?

Mr. Ouellet: No. This means that the Canadian government, rather than making loans, is going to concentrate on its activities in the area of annual subsidies and will, obviously, remain a last resort lender. In the case of a non-profit organization which cannot borrow, the government, as a last resort, could lend. In the case of a province involved in social housing which cannot find the necessary funds, the government will again act as a last resort lender. But we feel there is enough money available and enough financial institutions ready to make loans, either to a province, municipality or a non-profit organization. So, henceforth, this system should be used to allow the Canadian government to reserve the maximum amount of money for larger subsidies which can be better and more efficiently used by non-profit organizations.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. Ladies, gentlemen . . .

C'est la fin de notre réunion. Il est 11 h. 00. Il me reste encore MM. Wenman, Francis, McGrath, Brisco et Caccia.

On a prévu une réunion du comité de l'Agriculture dans cette pièce à 11 h. 00.

J'aimerais vous informer qu'il y aura une réunion du comité directeur demain, le 17 mai, à 15 h. 15 dans la pièce 228-N.

Oui, monsieur Brisco.

M. Brisco: Lorsque je suis rentré, j'ai signalé au greffier que je figurais sur la liste. Je ne vous ai pas entendu dire nom nom.

Le président: Votre nom y figure. Je suis désolé, votre nom y est.

M. Brisco: Très bien. Quoique je n'aie pas eu un tour, c'est très bien.

Le président: Votre nom est sur la liste.

Monsieur le ministre.

M. Ouellet: Je serais tout à fait disposé à revenir si les membres du comité le veulent, mais sous certaines conditions. Il y a plusieurs fonctionnaires de divers ministères ici présent, alors serait-il possible de convoquer une réunion ou de prévoir une partie d'une réunion exclusivement sur la CCN, par

[*Texte*]

allow our other officials to be free—not here waiting in case there is a question—and then another meeting with the Ministry and another one, a full one . . . ?

The Chairman: I am sure the steering committee, Mr. Minister, will look into this and we will agree to a schedule of meetings.

This meeting is now adjourned.

[*Traduction*]

exemple, pour ne pas obliger d'autres fonctionnaires à attendre des questions éventuelles et d'en convoquer une autre avec le ministère et ainsi de suite . . . ?

Le président: Je vous assure, monsieur le ministre, que le comité directeur en tiendra compte et décidera d'un horaire de réunions.

La séance est levée.

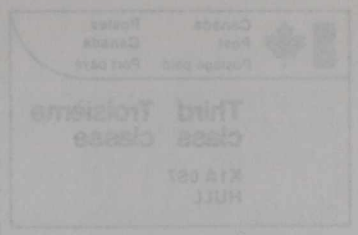

Third
Troisième
class
classe

K1A 0S7
HULL

Health, Welfare and Social Affairs

Santé, du bien-être social et des affaires sociales

RESPECTING:

Main Estimates 1978-79: Votes 35 and 40—National Capital Commission under URBAN AFFAIRS.

CONCERNANT:

Budget principal 1978-1979: crédits 35 et 40—Commission de la Capitale nationale sous la rubrique AFFAIRES URBAINES.

APPEARING:

The Honourable André Ouellet, Minister of State for Urban Affairs.

COMPARAIT:

L'honorable André Ouellet, ministre d'État chargé des Affaires urbaines.

WITNESSES:

(See back cover)

Third Session of the
Thirtieth Parliament, 1977-78

Canada Post
Postage paid
Postes Canada
Port payé
Third class
Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to:
Printing and Publishing,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie et Édition,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESS—TÉMOIN

From Central Mortgage and Housing Corporation:
Mr. R. V. Hession, President.

De la Société centrale d'hypothèques et de logement:
M. R. V. Hession, président.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 16

Thursday, May 18, 1978

Chairman: Mr. Jean-Robert Gauthier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 16

Le jeudi 18 mai 1978

Président: M. Jean-Robert Gauthier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Health, Welfare and Social Affairs

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Santé, du bien-être social et des affaires sociales

RESPECTING:

Main Estimates 1978-79: Votes 35 and 40—National Capital Commission under URBAN AFFAIRS.

CONCERNANT:

Budget principal 1978-1979: crédits 35 et 40—Commission de la Capitale nationale sous la rubrique AFFAIRES URBAINES.

APPEARING:

The Honourable André Ouellet, Minister of State for Urban Affairs.

COMPARAÎT:

L'honorable André Ouellet, Ministre d'État chargé des Affaires urbaines.

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Third Session of the
Thirtieth Parliament, 1977-78

Troisième session de la
trentième législature, 1977-1978

26419—1

STANDING COMMITTEE ON HEALTH, WELFARE AND SOCIAL AFFAIRS

Chairman: Mr. Jean-Robert Gauthier
Vice-Chairman: Mr. Gilles Marceau

Messrs.

Brisco	Francis
Caouette (*Villeneuve*)	Harquail
Clermont	Isabelle
Corbin	Lefebvre
Darling	McGrath

COMITÉ PERMANENT DE LA SANTÉ, DU BIEN-ÊTRE SOCIAL ET DES AFFAIRES SOCIALES

Président: M. Jean-Robert Gauthier
Vice-président: M. Gilles Marceau

Messieurs

Orlikow	Robinson
Parent	Wenman
Pigott (Mrs.)	Whiteway
Railton	Yewchuk—(20)

(Quorum 11)

Le greffier du Comité
Richard Rumas
Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65(4)(*b*)

On Thursday, May 18, 1978:

Mr. Parent replaced Mr. Roy (*Laval*);

Mr. Lefebvre replaced Mr. Caccia;

Mr. Isabelle replaced Mr. Philbrook;

Mr. Robinson replaced Mrs. Appolloni.

Conformément à l'article 65(4)*b*) du Règlement

Le jeudi 18 mai 1978:

M. Parent remplace M. Roy (*Laval*);

M. Lefebvre remplace M. Caccia;

M. Isabelle remplace M. Philbrook;

M. Robinson remplace Mme Appolloni.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from Printing and Publishing, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Imprimerie et Édition, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, MAY 18, 1978
(17)

[*Text*]

The Standing Committee on Health, Welfare and Social Affairs met at 3:42 o'clock p.m. this day, the Chairman, Mr. Jean-Robert Gauthier, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Clermont, Corbin, Francis, Gauthier (*Ottawa-Vanier*), Harquail, Isabelle, Lefebvre, Marceau, Orlikow, Parent, Mrs. Pigott, Messrs. Railton, Robinson and Whiteway.

Appearing: The Honourable André Ouellet, Minister of State for Urban Affairs.

Witnesses: From the National Capital Commission: Mr. C. M. Drury, Chairman; Mr. E. C. Aquilina, General Manager; Mr. A. Bonin, Assistant General Manager, Planning—Quebec; Mr. R. O. Sorensen, Assistant General Manager, Finance.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Wednesday, March 1, 1978 relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1979 (*See Minutes of Proceedings, Tuesday, April 4, 1978, Issue No. 6*).

On Votes 35 and 40—National Capital Commission under Urban Affairs.

The Minister and witnesses answered questions.

At 5:00 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 18 MAI 1978
(17)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales se réunit aujourd'hui à 15 h 42 sous la présidence de M. Jean-Robert Gauthier (président).

Membres du Comité présents: MM. Clermont, Corbin, Francis, Gauthier (*Ottawa-Vanier*), Harquail, Isabelle, Lefebvre, Marceau, Orlikow, Parent, Mme Pigott, MM. Railton, Robinson et Whiteway.

Comparaît: L'honorable André Ouellet, ministre d'État chargé des Affaires urbaines.

Témoins: De la Commission de la capitale nationale: M. C. M. Drury, président; M. E. C. Aquilina, directeur général; M. A. Bonin, directeur général adjoint, planification—Québec; M. R. O. Sorensen, directeur général adjoint, Finances.

Le Comité poursuit l'étude de son ordre de renvoi du mercredi 1er mars 1978 portant sur le Budget principal pour l'année financière se terminant le 31 mars 1979 (*Voir procès-verbal du mardi 4 avril, 1978, fascicule n° 6*).

Crédits 35 et 40—Commission de la capitale nationale sous la rubrique Affaires urbaines.

Le ministre et les témoins répondent aux questions.

A 17 heures, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Richard Rumas

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)
Thursday, May 18, 1978

• 1544

[*Text*]

Le président: A l'ordre, s'il vous plaît. La réunion est maintenant commencée. Elle est la suite de la réunion tenue mardi passé, alors qu'on avait comme témoin le ministre d'État chargé des Affaires urbaines.

• 1545

Avant de commencer j'aimerais à titre de président du Comité faire un petit commentaire au sujet d'un article qui a été publié dans la presse canadienne et que je vous cite:

> The Liberal Chairman of the Commons Committee reversed himself Tuesday and allowed Opposition members to question the President of Central Mortgage and Housing Corporation about allegations that the government is using the Crown agency for political purposes.

And then it goes on to say, "Jean-Robert Gauthier"—and they have not even got my riding right. They have "Liberal, Ottawa East," and it is Ottawa-Vanier.

I just wanted to make it clear to members that I never reversed my stand or the rules of this Committee. The rules of the Committee are that the witness is the Minister; that any member who wants to ask questions of the witness, which is the Minister, may do so. And he may redirect his question to his officials—that is the rule of the Committee. We have not changed that and I do not intend to do it.

Now, we have a list of names subsequent to our meetings of May 16 last. Remaining on the list were Mr. Wenman, Mr. Brisco, Mr. McGrath, Mr. Francis and Mr. Caccia; and then I have Mrs. Pigott and Mr. Orlikow. Do you want to continue with the list that we had on May 16 or would you rather we changed the order?

Mrs. Pigott: I will take the three Conservative places myself.

The Chairman: Madame, a point of order?

Mrs. Pigott: I will take the three Conservative turns right there, if you would like.

An hon. Member: Oh, oh.

The Chairman: I could start with Mr. Francis and go to Mrs. Pigott, and then to Mr. Orlikow, and then to the Liberal side.

Mr. Francis.

Mr. Francis: Mr. Chairman, first I would like to say that I have a number of questions for Mr. Drury, the Chairman of the National Capital Commission, but before going on to the basic questions I want to ask, I would like to congratulate the Chairman for the policy which I hope represents a new era in the NCC—the encouraging of the location of industry in this area.

I am referring to an item in today's press—I believe it is carried in the *Ottawa Journal*—in which the National Capital Commission has allowed a lease of access to industrial lands to

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)
Le jeudi 18 mai 1978

[*Translation*]

The Chairman: Order please. The meeting is now open. We are continuing our meeting held last Tuesday, when our witness was the Minister of State for Urban Affairs.

Before starting, as the Chairman of this Committee, I would like to make a few remarks concerning an article which was published in the Canadian press and I quote:

> Le président libéral d'un comité de la Chambre a fait volte-face mardi et a permis aux membres de l'opposition d'interroger le président de la Société centrale d'hypothèque et de logement au sujet de certains allégations voulant que le gouvernement utilise cette société de la Couronne à des fins politiques.

On dit ensuite, «Jean-Robert Gauthier» et on ne nomme même pas la bonne circonscription. L'article dit, «Libéral, Ottawa-est», et ma circonscription est Ottawa-Vanier.

Je veux affirmer aux membres que je n'ai jamais fait volte-face à l'égard des règlements du comité. Aux termes du règlement du comité, le ministre est le témoin; et tout député est parfaitement libre de poser des questions au témoin, qui est le ministre. Le ministre peut alors demander à ses collaborateurs de répondre aux questions—voilà le règlement du comité. Il n'est pas changé, et je n'ai pas l'intention de le changer.

Maintenant, certains députés sont déjà inscrits sur la liste de la réunion du 16 mai. Il s'agit de M. Wenman, M. Brisco, M. McGrath, M. Francis et M. Caccia; ensuite, nous entendrons Mme Pigott et M. Orlikow. Voulez-vous que nous utilisions cette liste du 16 mai ou préférez-vous changer l'ordre.

Mme Pigott: Je prendrai le temps de parole des trois conservateurs, moi-même.

Le président: Madame, vous invoquez le règlement?

Mme Pigott: Je prendrai le tour des trois conservateurs, si vous permettez.

Une voix: Oh! Oh!

Le président: Je peux donc commencer avec M. Francis, ensuite passer à Mme Pigott, à M. Orlikow, et revenir du côté libéral.

Monsieur Francis.

M. Francis: Monsieur le président, j'ai un certain nombre de questions à poser à M. Drury, président de la Commission de la capitale nationale, mais avant de passer aux questions fondamentales, je voudrais le féliciter de sa politique d'encouragement à l'industrie dans cette région qui, j'espère, représente le début d'une nouvelle ère à la CCN . . .

Je fais allusion à un article d'un journal d'aujourd'hui—le *Ottawa Journal*—annonçant que la Commission de la capitale nationale a accordé un droit d'accès aux terres industrielles à

[*Texte*]

encourage a California company which is planning to open a branch in this area. The co-operation of the National Capital Commission in working with the Commercial and Industrial Development Corporation gives me a great deal of satisfaction and I wish to congratulate those who are responsible. We have had such a sad story in the past that I just welcome the changes and I am sure I speak for many people in the area in expressing pleasure at the changes.

Having said that, Mr. Chairman, I have now some questions. Looking at your estimates, my first question is: what is in the estimates for Rideau Centre in the next twelve-months period? I have had a little difficulty here. Perhaps you could set me straight. Mr. Chairman.

Le président: Monsieur le ministre.

Hon. André Ouellet (Minister of State for Urban Affairs): If you will allow me, Mr. Chairman, and I realize that you went on immediately in recognizing the MPs who are to ask questions, but I would like, with your permission, to indicate those people that are here; indeed, the officials whom I will allow to answer questions of the members of the Committee.

I have with me today for the Estimates, the Chairman of the NCC, Mr. Drury; the General Manager of the NCC, Mr. Aquilina; and also sitting behind the MPs' seats there . . . M. Bonin, le directeur général adjoint de la planification pour le Québec, . . . Mr. Clack, Assistant General Manager, Planning, Ontario; the Assistant General Manager, Finance, Mr. Sorensen; Mr. Turner-Davis, Assistant General Manager, Planning, Research and Services; Mr. Morley, Director of Finance; and Mr. Pettit, Director, Design and Construction Division. They are here to help me to answer as many questions as the members would like to ask on the estimates of the National Capital Commission.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. The reason I did not ask you to introduce these officials is because they are the same people who were here last Tuesday and I think you introduced them then; and this is a continuation of the meeting of Tuesday. But if you have a statement in relation to the NCC activities we would welcome that, otherwise we will have to go to Mr. Francis.

Mr. Ouellet: I have some preliminary remarks but I will dispense with giving them in courtesy to the members in order to allow them more time for questions.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. Mr. Francis, it has been docked off your time so you can start your questioning. You have nine minutes to go.

Mr. Francis: Thank you, Mr. Chairman. I have many, many questions and I am sure the Minister and his officials will be happy to have the opportunity to reply. What is happening with Rideau Centre? What money is budgeted for this project in the next 12-month period in the estimates, Mr. Chairman?

The Chairman: Mr. Drury.

Mr. C. M. Drury (Chairman, National Capital Commission): Mr. Chairman, during the course of the current calendar year we have been trying to conduct a series of both studies and quasi-public hearings among all the interested groups with a view to bringing the development of the Rideau Street area to some kind of fruition. There has been engaged

[*Traduction*]

une compagnie de Californie qui envisage d'installer une filiale dans la région. Je suis très heureux de cette collaboration de la Commission de la capitale nationale avec la société d'Aménagement commercial et industriel et je veux féliciter les responsables. Jusqu'ici si peu a été fait dans ce domaine, que j'accueille avec plaisir tout changement, et je parle sans doute au nom de bien de personnes de la région qui se félicitent aussi de ces changements.

Ceci dit, monsieur le président, je passerai maintenant à mes questions. Dans les prévisions budgétaires, quelles sont les sommes prévues pour le Carrefour Rideau dans les 12 mois à venir? J'ai un peu de difficulté à cet égard. Peut-être pourriez-vous m'aider, monsieur le président.

The Chairman: Mr. Minister.

M. André Ouellet (ministre d'État aux Affaires urbaines): Monsieur le président, je remarque que vous êtes passé directement à la période des questions; si vous le permettez, je voudrais d'abord présenter mes collaborateurs, les fonctionnaires à qui je demanderai de répondre aux questions.

M'accompagnent aujourd'hui pour cette étude des prévisions budgétaires, le président de la CCN, M. Drury; le directeur général de la CCN, M. Aquilina; et assis derrière les députés . . . is Mr. Bonin, the Assistant General Manager for Planning in Quebec; . . . M. Clack, gestionnaire général adjoint pour la planification en Ontario; le directeur général adjoint des finances, M. Sorensen; M. Turner-Davis, gestionnaire général adjoint de la planification, de la recherche et des services; M. Morley, directeur des finances; et M. Pettit, directeur de la Division de l'étude technique et de la construction. Ils m'aideront à répondre à toutes les questions que les députés poseront au sujet des prévisions budgétaires de la Commission de la capitale nationale.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Je ne vous ai pas demandé de présenter les fonctionnaires, car on nous les a présentés mardi dernier; nous reprenons simplement la réunion de mardi. Si vous voulez faire une déclaration relative à la CCN, allez-y. Autrement, je donne la parole à M. Francis.

M. Ouellet: J'ai certaines remarques préliminaires à faire, mais je m'en abstiendrai afin d'accorder aux députés plus de temps pour poser des questions.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Monsieur Francis, cela est déduit de votre temps, mais vous pouvez commencer à poser vos questions: il vous reste 9 minutes.

M. Francis: Merci, monsieur le président. J'ai de nombreuses questions auxquelles, j'en suis sûr, le ministre et ses collaborateurs seront ravis de répondre. Qu'advient-il du Centre Rideau? Quels sont les fonds prévus au budget, monsieur le président, pour ce projet, au cours des douze mois à venir?

Le président: Monsieur Drury.

M. C. M. Drury (président, Commission de la capitale nationale): Monsieur le président, pendant l'année civile en cours, nous avons essayé d'effectuer une série d'études et de tenir des audiences para-publiques auprès de tous les groupes intéressés, en vue de permettre d'amorcer le développement du secteur de la rue Rideau. La Commission de la capitale

[*Text*]

and financed by the National Capital Commission the services of a consultant and some assistants who are providing the technical assistance in putting together a process leading to decisions being made and conclusions reached.

The structure in outline form consists of a so-called policy committee composed of the mayor of the City of Ottawa, the chairman of the regional municipality of Ottawa-Carleton and the chairman of the National Capital Commission. This is supported by an advisory group in which all the interested parties, both public and private, provide technical assistance and advice. The timetable now projected calls for the reaching of definitive conclusions before the end of the first half of this year. So far I think we have been making progress.

In answer to the specific question, the amount of money in the estimates in the current year is the sum of $225,000 which is for the purpose of covering the staff services which I have just mentioned plus any other studies that may emerge as being necessary as a consequence of this review.

Mr. Francis: So within the next 12-month period there will be a continuation of the public hearings and semi-public hearings, as you put them, and there will be further consultations, but that will be all we can anticipate in the 12-month period.

Mr. Drury: I would hope something more than merely hearings and consultations, that a definitive decision can be reached.

The National Capital Commission has been trying to get all the interested parties in the Rideau Street area involved in this, looking toward the ultimate development of the Rideau Street area as an ancillary, and this is where the federal government as such is more directly concerned.

There is the development of a property to the south of Rideau Street, largely owned by the federal government and being managed by the Department of Public Works. It is the development of this particular property which, hopefully, will be done in conjunction with an ultimate plan for the Rideau Street area. But in any event, progress on the government-owned land by itself need not await the ultimate termination of whatever is going to be done to Rideau Street.

• 1555

Mr. Francis: May I give you encouragement to proceed at the maximum pace possible, sir?

The second line of questioning, Mr. Chairman, I would like to place relates to the Ottawa West Parkway. I have a reason for raising this one. My understanding is that a number of years ago, in the order of 20 years ago or more, the site for this parkway was acquired. There were one or two key properties that blocked its physical extension, one of them being a quarry. The National Capital Commission in my opinion very prudently and wisely did not attempt to expropriate that quarry as a growing business, but it has been brought to my attention that the quarry is no longer operative. There is a crisis in ownership. I believe it is either going through a bankruptcy or about to.

[*Translation*]

nationale a engagé les services d'un expert conseil et de quelques adjoints chargés de fournir le soutien technique, en vue d'élaborer un processus menant à la prise de décision et de tirer les conclusions qui s'imposent.

En bref, la structure consiste en ce qu'il est convenu d'appeler un comité des politiques qui se compose du maire de la ville d'Ottawa, du président de la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton, et du président de la Commission de la Capitale nationale. Ce comité est aidé par un groupe consultatif auquel toutes les parties intéressées, des secteurs privés et publics, fournissent de l'aide technique et des conseils. D'après le calendrier prévu, nous comptons parvenir à nos conclusions finales avant la fin du premier semestre de cette année. J'estime que, jusqu'à présent, nous avons bien avancé.

Pour ce qui est de votre question sur le montant prévu au budget, pour l'année en cours, il s'agit d'une somme de $225,000 pour défrayer les services de personnel que je viens de mentionner, ainsi que toute autre étude jugée nécessaire à la suite de cet examen.

M. Francis: Donc, au cours des douze mois à venir, vous continuerez de tenir des audiences publiques et parapubliques, pour utiliser vos propres termes, et il y aura d'autres consultations, mais c'est tout ce à quoi nous sommes en droit de nous attendre.

M. Drury: J'espère qu'il y aura plus que de simples audiences et consultations, et que nous pourrons arriver à une décision finale.

La Commission de la capitale nationale essaie d'amener toutes les parties intéressées au secteur de la rue Rideau à participer à ces travaux en vue du développement, en temps et lieu, de ce secteur.

Aspect secondaire, qui touche le gouvernement fédéral de plus près, on envisage l'aménagement, au sud de la rue Rideau, d'une propriété appartenant en grande partie au gouvernement fédéral et gérée par le ministère des Travaux publics. Nous espérons que cet aménagement se fera de concert avec celui du secteur de la rue Rideau. De toute façon, nous n'avons pas besoin d'attendre l'achèvement des éventuels travaux de la rue Rideau pour commencer à aménager ce terrain.

M. Francis: Permettez-moi de vous encourager à y travailler avec le plus de célérité possible.

Ma deuxième question, monsieur le président, a trait à la promenade d'Ottawa-ouest. J'ai des raisons pour soulever cette question. Si je ne m'abuse, il y a près d'une vingtaine d'années, sinon plus, nous avons acheté l'emplacement de cette promenade. Il y avait une ou deux propriétés importantes qui en empêchaient le prolongement, dont une carrière. La Commission de la capitale nationale, agissant, quant à moi, de manière très prudente et très sage, n'a pas essayé d'exproprier cette carrière, qui était une entreprise en voie d'expansion. On m'a toutefois signalé que cette carrière n'est plus exploitée. Ses propriétaires traversent une crise, et je crois savoir q'ils sont tout près de déclarer faillite.

[*Texte*]

I would like to ask whether there have been any negotiations to acquiring what is a critical site in the long-term plans for the parkway. I do not want to have access to anything that would jeopardize the National Capital Commission's position, Mr. Chairman, but some general indication of what plans are under way and whether or not the Commission with its resources is prepared to take advantage of what is, I am sure, a most expeditious time to examine the matter again.

Mr. Ouellet: The answer to this question, Mr. Chairman, is that we have not had any discussion or negotiations on this matter, but indeed the NCC could look to it and is willing to do something about this. At the suggestion of the member we will look at this matter.

Mr. Francis: You will never have a better time, Mr. Ouellet, to examine it.

What is the plan for the parkway? What is the NCC planning to do? We have been sitting with these sites vacant for over 20 years. What is going to happen?

Mr. Ouellet: I have been told that what we have been doing is banking of land.

Mr. Francis: That seems to be the main occupation in the NCC too often.

Mr. Ouellet: I believe there is some wise move in doing this. Many cities throughout the world would have loved to be in a similar position that we in the capital of Canada are at the moment because of this action. It is there to preserve the environment, the quality of life of the people who live in the National Capital area and those who come to visit it.

From time to time there are specific projects that could flow from the fact that we have potential use for these lands that now belong to the Government of Canada.

Mr. Francis: Mr. Ouellet, I heartily endorse everything you say, but is there now a policy that there will be no disposal of these lands to private interests without public tenders, contrary to at least one very specific instance I can site?

Mr. Ouellet: I recall, Mr. Chairman, having discussed this question quite specifically with the member. I know the fear he had when he raised the questions, and I could assure him and reassure all the members of this Committee that nothing would be done without proper monitoring of the activities being done, proper tenders being called, and at least consultation taking place with the people concerned or with members of this House who have an immediate and keen interest for the activities of the National Capital Commission before any transaction is concluded.

The Chairman: Mr. Francis, one short question.

Mr. Francis: With regard to the property on Courtwood Crescent which was leased to private firms for 49 years without tenders, what is the status of that? Is there development with that lease?

Mr. Ouellet: Not that I know of, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you. Madam Pigott.

[*Traduction*]

J'aimerais savoir s'il y a eu des négociations en vue de l'acquisition d'un terrain qui, à long terme, se révèlerait essentiel pour la promenade. Je ne veux pas que vous me révéliez des choses qui défavoriseraient la position de la Commission de la capitale nationale, monsieur le président, mais j'aimerais avoir une idée générale des projets en cours et savoir si la Commission, avec ses ressources, est prête à profiter de ce moment opportun d'examiner la question de nouveau.

M. Ouellet: Monsieur le président, nous n'avons eu aucune discussion ni aucun pourparler à ce sujet, mais la CCN pourrait examiner cela et est prête à s'en occuper. Puisque l'honorable député le propose, nous examinerons cette question.

M. Francis: Ce serait le moment ou jamais de l'examiner, monsieur Ouellet.

Quels sont les projets au sujet de cette promenade? Qu'entend faire la CCN? Depuis plus de 20 ans, cet emplacement est vide. Que va-t-il se produire?

M. Ouellet: On m'a dit que, jusqu'à présent, nous faisions de l'épargne foncière.

M. Francis: Cela semble trop souvent être la principale occupation de la CCN.

M. Ouellet: Je pense qu'il est sage de le faire. De nombreuses villes du monde entier aimeraient être dans une situation semblable à celle de la capitale du Canada actuellement, grâce à ces mesures. Cela sert à protéger l'environnement ainsi que la qualité de la vie des habitants de la région de la capitale nationale et de ses visiteurs.

Il arrive, de temps à autre, que nous ayons des programmes précis qui nous permettent de bien utiliser les terres qui appartiennent actuellement au gouvernement du Canada.

M. Francis: Monsieur Ouellet, j'approuve parfaitement ce que vous dites, mais avez-vous actuellement une politique vous empêchant de vendre ces terres à des organismes privés sans recourir à un appel d'offres public, contrairement à ce qui s'est produit dans un cas précis que je pourrais citer?

M. Ouellet: Monsieur le président, je me souviens d'avoir discuté de cette question précise avec le député. Je connais les craintes qu'il avait lorsqu'il a soulevé la question, et je peux l'assurer lui et tous les membres du comité, que nous ne conclurons aucune affaire sans surveillance adéquate ni sans procéder, au préalable, à un appel d'offres en bonne et due forme ainsi qu'à la consultation des personnes concernées ou du moins des députés de la Chambre qui s'intéressent de très près aux activités de la Commission de la capitale nationale.

Le président: Monsieur Francis, une dernière brève question.

M. Francis: Pour ce qui est du terrain de Courtwood Crescent, qui a été loué à des entreprises privées pour 49 ans, sans appel d'offres, quelle est la situation actuelle? Y a-t-il quelque chose de neuf au sujet de ce bail?

M. Ouellet: Pas que je sache, monsieur le président.

Le président: Merci. Madame Pigott.

[*Text*]

• 1600

Mrs. Pigott: Thank you, Mr. Chairman.

First, may I express publicly my apreciation for the very lovely dinner party last evening . . .

Some hon. Members: Hear, hear!

Mrs. Pigott: . . . which the NCC was host of with the Rotary Club for those young people. It was a very lovely event. With the young people who were at our table, we got into the differences between Liberals and Conservatives. It was very good and I really had a great time.

An hon. Member: Even the speech was good.

Mrs. Pigott: Yes, and the speech was excellent.

Mr. Chairman, I wondered if we could ask the Minister about the grants in lieu of taxes in the Ottawa area. There was a meeting about two months ago, I believe, which you chaired, sir. There was one technical meeting of the staff. Your staff was to get back to regional government. The meeting was promised again with you in early May. It is now late May and nothing has happened.

I wonder if you could report to us because it really is very germane to the NCC's estimates here.

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. Ouellet: I could report that, following the meeting on January 18 that you refer to, officials have been meeting, as promised at the time of that meeting. The officials in both parties, if I could use the word, have now come with some recommendations that are about to be made, I understand.

As soon as the federal government has received these recommendations, there will probably be a meeting of Ministers to study and deal with these recommendations.

Apart from the activity that took place in relation to the NCC interests concerning grants in lieu of taxes, there is also the other large question regarding the Canadian government position vis-à-vis property and buildings that we have across Canada. I understand that the Department of Finance is now carrying out its review of the Municipal Grants Act and will be coming forward with suggested changes which could increase paymets to local municipalities not only within the national capital region but elsewhere in Canada. These discussions and studies are expected within a matter of weeks.

The Chairman: Mrs. Pigott.

Mrs. Pigott: Well, Mr. Minister, I realize that, with all the great concerns that the government has on its plate, grants in lieu is probably far down the priority list.

One of the things that disturbs us, in all due respect to the honourable Chairman, Mr. Drury, who I know, has wisdom of two people or ten people, is that it is very difficult to have a part-time chairman of the National Capital Commission. I have to say that there is great concern in the region that Mr. Drury would be a part-time Chairman. There is great concern that this great fanfare that the joint House of Commons and

[*Translation*]

Mme Pigott: Merci, monsieur le président.

Je voudrais tout d'abord exprimer publiquement mon appréciation pour le très agréable dîner, hier soir . . .

Des voix: Bravo, bravo!

Mme Pigott: . . . alors que la C.C.N. recevait avec le Club Rotary tous ces jeunes gens. Ce fut un événement très agréable. Nous avons discuté des différences qui existent entre les libéraux et les conservateurs avec les jeunes gens qui se trouvaient à notre table. Nous avons vraiment passé une bonne soirée.

Une voix: Même le discours était bon.

Mme Pigott: Oui, le discours était excellent.

Monsieur le président, je voudrais parler au ministre des subventions qui remplacent les taxes dans la région d'Ottawa. Il y a eu une réunion à ce sujet, il y a environ deux mois, que vous avez présidée je crois. Il y a eu une réunion technique du personnel. Celui-ci devait faire rapport au gouvernement régional. La réunion a de nouveau été promise pour le début de mai. Nous sommes maintenant bien avancés en mai et rien ne s'est encore produit.

Ne pourriez-vous pas nous faire un rapport, car c'est une question qui touche le budget de la C.C.N.

Le président: Monsieur le ministre.

M. Ouellet: Je peux vous dire qu'à la suite de la réunion du 18 janvier, dont vous faites mention, les hauts fonctionnaires se sont rencontrés, tel qu'il a été promis en janvier. Les hauts fonctionnaires des deux parties, si je peux me servir de cette expression, ont mis au point des recommandations qui seront bientôt présentées.

Dès que le gouvernement fédéral les aura reçues, il y aura probablement une réunion des ministres pour les étudier et y donner suite.

La C.C.N. s'intéresse aux subventions qui remplacent les taxes et, à part le travail qui a été fait à ce sujet, a également abordé d'autres questions importantes concernant la position du gouvernement canadien vis-à-vis les biens et les édifices que nous avons au Canada. Je crois comprendre que le ministère des Finances est en train d'examiner la Loi sur les subventions aux municipalités et qu'il présentera les changements suggérés, ce qui pourrait augmenter les paiements aux municipalités locales non seulement au sein de la région de la Capitale nationale, mais ailleurs au Canada. Ces discussions et études se feront d'ici quelques semaines.

Le président: Madame Pigott.

Mme Pigott: Monsieur le ministre, je me rends compte que dans les préoccupations du gouvernement, les subventions remplaçant les taxes n'occupent pas une place prioritaire.

Ce qui nous inquiète, avec tout le respect que je porte à l'honorable président, M. Drury, qui, je sais, possède la sagesse de deux et même de dix personnes, c'est qu'il est très difficile d'être président à temps partiel de la Commission de la Capitale nationale. Je dois souligner cette inquiétude a été exprimée au sujet du travail à temps partiel de M. Drury. On s'inquiète également de ce rapport que nous devons faire au

[*Texte*]

Senate committee we would make a report to Parliament. Senator Marchand has said that he has resigned and then he said that he has not resigned. You know, it is very embarrassing to go back to your local people and say, first of all, that we cannot even get the Senate-House of Commons committee together and, secondly, that we have a part-time Chairman of the NCC. I really do say to you, sir, that it is of grave concern to people of Ottawa.

Mr. Ouellet: Mr. Chairman, I would like to say that it should not be. I cannot really report for the work of the joint committee of the House and the Senate. I do not think that, as a member of the executive, it is for me to comment on the activities of an instrument of the House itself, but, in relation to the activities of the new Chairman of the NCC, I could indeed say that I have been amazed and impressed by the work and the dedication put forth by the new chairman since his appointment. I could say that I find his work and his willingness to co-operate in meeting various representatives of the areas on both side of the river is impressive. I want to assure the honourable member and the other members of this Committee that, for me, he looks as if he was working full time on the idea.

• 1605

Mrs. Pigott: I know, as I said in my press release, so do not worry. Mr. Drury has a very enviable reputation as a person who expedites and gets things done. But the appearance, sir, outside, by people is again that the City of Ottawa and the affairs of the National Capital Commission are very low on priorities and I think this is a very bad thing to have happen.

If I could go on to the relocation and decentralization of the public service to Hull and across the country, there is a great feeling in the City of Ottawa that the plans are moving full speed to relocate to Hull. In times of very tough economic conditions here in the city, there is a feeling that there could be a slowdown of the relocation to Hull so that there would be some way of easing the economic impact on Ottawa until we could have some of these other things in place to take the place of the economic impact of moving so many people to Hull.

Mr. Ouellet: Mr. Chairman, I understand that indeed the relocation to Hull of some of the offices of the various departments is something that could be of interest for the member. I must say that this is under the responsibility of the Minister of Public Works and I have no authority. I have really no authority on this matter.

Mrs. Pigott: I recognize that but I could not resist the opportunity to bring it to your attention, sir.

Mr. Ouellet: Could I say for the benefit of the member that it has been said some months ago by the then Chairman of the NCC to the Ottawa-Carleton Commercial and Industrial Development Corporation that the NCC has participated actively with the Regional Municipality of Ottawa-Carleton and precisely this Commercial and Industrial Development Corporation that exists in the region in a study of means to reduce the economic effects of the problem for decentralization and the relocation of departments to Hull to bring a new perspective of what Ottawa could be for potential firms coming to Ottawa,

[*Traduction*]

Parlement au nom du comité conjoint de la Chambre de communes et du Sénat. Le sénateur Marchand avait déclaré qu'il se retirait, puis qu'il ne se retirait plus. C'est très embarrassant d'avouer aux municipalités que nous ne pouvons pas, d'une part, obtenir que le comité du Sénat et de la Chambre des communes se réunisse et ensuite que nous avons un président à temps partiel à la C.C.N. Je vous répète, monsieur, tout cela inquiète beaucoup la population d'Ottawa.

M. Ouellet: Monsieur le président, je vous répondrai qu'il n'est pas nécessaire de s'inquiéter. Je ne peux pas vraiment faire rapport du travail du comité conjoint de la Chambre et du Sénat. Ce n'est pas à moi, en tant que membre de l'exécutif, de commenter les activités d'un comité de la Chambre. Quant aux activités de notre nouveau président de la C.C.N., je dois dire que j'ai été impressionné et même surpris de son travail et de son dévouement en tant que nouveau président depuis sa nomination. Je dois dire que je suis impressionné par son ardeur et sa volonté de collaborer aux rencontres avec les divers représentants des régions des deux côtés de la rivière. Je tiens à rassurer le député, de même que les autres membres du Comité; quant à moi, j'ai l'impression qu'il travaille à plein temps à cette idée.

Mme Pigott: Je sais, et je le dis dans mon communiqué; il ne faut pas s'inquiéter. M. Drury a une réputation enviable; avec lui les choses vont bon train et le travail se fait. Mais de l'extérieur, les gens ont l'impression que la ville d'Ottawa et les affaires de la Capitale nationale se trouvent en bas de liste dans les priorités, et ce n'est pas très bon.

Je voudrais maintenant parler du déménagement et de la décentralisation de la fonction publique à Hull et ailleurs au pays. On a l'impression à Ottawa que ce déménagement à Hull se fait à toute vitesse. Nous connaissons des conditions économiques difficiles ces années-ci dans la ville d'Ottawa, et nous avons l'impression qu'il faudrait peut-être ralentir un peu ce déménagement à Hull, afin d'atténuer les répercussions économiques à Ottawa, jusqu'à ce qu'autres choses remplacent le départ de nombreuses personnes vers Hull.

M. Ouellet: Monsieur le président, je comprends très bien que le déménagement à Hull de certains bureaux ministériels intéresse le député. Je dois dire que cette question relève du ministère des Travaux publics et que je n'ai aucune autorité en la matière.

Mme Pigott: Je sais, mais je n'ai pas pu laisser passer cette occasion sans soulever la question auprès de vous, monsieur.

M. Ouellet: Je vous dirai, comme le président de la CCN de l'époque disait, il y a quelques mois, à la Corporation d'expansion industrielle et commerciale d'Ottawa-Carleton que la CCN avait participé activement avec la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton, et précisément la Corporation d'expansion, à une étude visant à réduire les répercussions économiques que pourrait causer cette décentralisation, ce déménagement des ministères à Hull. Il s'agissait d'obtenir une nouvelle perspective de ce qu'Ottawa pourrait représenter pour des sociétés qui éventuellement viendraient à Ottawa y établir leurs sièges

[*Text*]

establishing themselves as head offices rather than to have them in Toronto or Montreal and to bring numerous groups or companies that do business with the federal government and could find an interest in being located in Ottawa.

Traditionally, Ottawa has been depending almost exclusively on the growth of the forces of the federal government. Now that it is known that the growth of the civil service in Canada, especially if you listen to the Conservative Party policy which is to restrain the growth of the civil service in many respects, it is in the minds of the people of Ottawa that they would have to think of diversifying their activities in bringing here other types of organizations rather than depending strictly on the federal government.

• 1610

Mrs. Pigott: Then . . .

The Chairman: Mrs. Pigott, I am sorry, your time is up.

Monsieur Clermont, vous avez dix minutes.

M. Clermont: Monsieur le président, monsieur le ministre, sous la rubrique Travaux importants financés par les caisses de la Capitale nationale, vous demandez cette année, pour la Commission de la capitale nationale, 10 millions de dollars. Du côté de l'Outaouais québécois, et je ne parle pas de l'autre côté de la rivière Outaouais, au 31 mars 1978, il y avait un budget de 40 millions de dollars pour 1978-1979 et vous demandez un montant additionnel de 10 millions de dollars. En plus de cela, 100 millions de dollars resteraient en réserve, parce que l'estimation courante pour l'amélioration du réseau routier du côté québécois était de 150 millions de dollars. Ma question est celle-ci, monsieur le ministre, si vous préférez la transférer au président de la Commission de la capitale nationale . . .

J'aimerais également me joindre à Mme Pigott pour vous remercier, monsieur Drury, de la réception que vous avez donnée aux 250 jeunes qui venaient d'un peu partout au Canada durant la semaine du patrimoine ou quelque chose du genre. Je vous félicite pour une telle initiative. Je crois que cette initiative dure depuis 28 ans et j'espère qu'elle continuera pendant de nombreuses années.

Ma question est celle-ci: en 1972, il y a eu une entente au sujet d'une série de travaux. Je crois que vous-même, monsieur le ministre, en février ou mars 1972, à l'occasion d'un souper ou d'un banquet en hommage à mon collègue et député de Hull, à la Chambre des communes, aviez annoncé publiquement que le fédéral était prêt à modifier cette entente pour inclure une participation de 50 p. 100 dans la construction du boulevard de la Vérendrye, à partir du pont Wright jusqu'au boulevard Lorrain, dans l'ancienne municipalité de Templeton. J'ai obtenu des renseignements de la part des fonctionnaires de la Commission de la capitale nationale à différentes reprises. La dernière fois, on m'a dit qu'il s'agissait de quelques virgules à mettre au point, je me demande aujourd'hui où en sont rendues ces virgules-là . . . J'aimerais surtout savoir où on en est rendu, pour pouvoir informer les autorités municipales de Gatineau. Si oui ou non ces modifications ont été acceptées par les deux paliers de gouvernement. Dans certains milieux on

[*Translation*]

sociaux plutôt que d'aller à Toronto ou Montréal, et pour attirer divers groupes ou sociétés qui font des affaires avec le gouvernement fédéral et qui pourraient trouver avantageux de s'installer à Ottawa.

Depuis toujours, Ottawa dépend presque exclusivement de l'expansion de la fonction publique. On sait maintenant que cette expansion de la fonction publique au Canada, surtout si vous examinez la politique du parti conservateur de la restreindre sous bien des rapports, est vue par les gens d'Ottawa de façon différente. Ils savent diversifier leurs activités, cherchant à attirer ici d'autres genres d'organisations plutôt que de dépendre uniquement du gouvernement fédéral.

Mme Pigott: Alors . . .

Le président: Madame Pigott, je regrette, votre temps de parole est épuisé.

Mr. Clermont, you have 10 minutes.

Mr. Clermont: Mr. Chairman, Mr. Minister, under the heading National Capital Fund Major Projects, you requested the sum of $10 million this year for the National Capital Commission. On March 31, 1978, for the Quebec side of the Ottawa River—I am not speaking of the other side of the Ottawa River—you had a budget of $40 million for fiscal year 1977-78 and you are requesting an additional sum of $10 million. Moreover, there will be in reserve $100 million, because the actual estimate for the improvement of the road network on the Quebec side is $150 million. My question is the following, Mr. Minister, and you may wish to ask the Chairman of the National Capital Commission to answer . . .

I also wish to join Mrs. Pigott in thanking Mr. Drury for the reception he offered some 250 young people from all over Canada during National Heritage Week, or whatever. I congratulate you on your initiative. You have been doing this sort of thing for the last 28 years and I hope that you shall continue for many more years.

My question is the following: in 1972, there was an agreement in regard to a number of projects. I believe that you, Mr. Minister, in February or March 1972 at a dinner or banquet to honour your colleague in the House, the member for Hull, had publicly announced that the federal government was prepared to contribute up to 50 per cent of the cost of the construction of la Vérendry Boulevard from the Lorenzo Wright Bridge to Lorrain Boulevard in the old municipality of Templeton. I do get some information from the officials of the National Capital Commission at different times. The last time, I was told it was just a question of correcting the punctuation in the agreement, and I wonder today how far we have progressed with this correction of punctuation . . . I would particularly like to know what progess was made, in order to inform the municipal authorities of Gatineau. I want to know whether or not those changes have been accepted by both levels of government. In certain quarters you are considered the cause of the

[*Texte*]

vous attribue, monsieur le ministre, les retards. Mon collègue et député de Hull m'appuiera sans doute à ce sujet. La semaine dernière on a laissé entendre, je pense que c'est le député de Hull à l'Assemblée nationale, Mme Jocelyne Ouellette, que si on ne va pas plus vite au sujet de l'usine d'épuration, c'était que le ministre chargé des Affaires urbaines dans le Cabinet canadien n'était pas prêt à aller de l'avant.

Le président: Monsieur le ministre.

M. Ouellet: Oui, je pense que cette question est très importante, monsieur le président, et il serait peut-être bon de rappeler ce qui a été fait depuis que cette entente a été signée entre la Commission de la capitale nationale d'une part et le gouvernement du Québec d'autre part. Vous avez raison de dire qu'il s'agit d'un programme global de 300 millions de dollars pour la réparation et la réfection de tout le réseau routier du côté de l'Outaouais québécois.

M. Clermont: Et de nouvelles routes comme la 50?

M. Ouellet: Exactement. Et de cette entente globale de 300 millions de dollars, 150 millions de dollars viennent du gouvernement fédéral.

M. Clermont: Canadien.

M. Ouellet: Donc, ce qu'il faut rappeler c'est qu'à l'intérieur de cette enveloppe, ce qui a été fait à ce jour est l'extension de la route 5, du Mont-Bleu jusqu'à Tenaga. Deuxièmement, l'autoroute 550, de l'autoroute 5 jusqu'à Gatineau. Troisièmement, l'élargissement du boulevard Gréber. Quatrièmement, la réfection du boulevard Sacré-Cœur. Cinquièmement, la réfection de la rue St-Laurent, du pont Alexandra jusqu'à la rue Laval. Sixièmement, l'extention du boulevard Laurier jusqu'à la rue Eddy. Septièmement, la reconstruction de la route 148 de Wyman jusqu'à Heyworth. Huitièmement, le boulevard Saint-Raymond de la route A-5 jusqu'au boulevard de la Cité des jeunes.

• 1615

Ce qui veut dire que, déjà, le gouvernement canadien a contribué quelque 40 millions de dollars à la mise en œuvre et à la réalisation de ces projets, à date. Récemment, il y a eu des discussions entre les deux niveaux de gouvernement afin d'amener une modification à l'entente première pour ajouter certaines additions et faire quelques extensions au plan d'ensemble.

Il est évident que le gouvernement canadien a accepté ce changement de plan. Il l'a accepté d'emblée, de façon positive, d'autant plus que plusieurs députés du gouvernement canadien avaient fait valoir l'importance et l'utilité de faire ces changements.

Évidemment je n'ai pas à vous rappeler ceci, monsieur Clermont, parce que vous êtes l'un de ceux qui ont justement fait une telle recommandation.

Les priorités, concernant la construction de l'autoroute 50 de Hull à Masson, font partie de ce document nouveau qui amende le document original. Le document a été transmis cette semaine à Québec pour la rédaction finale et l'approbation. Le gouvernement canadien est prêt à accepter ceci, à payer sa part, c'est-à-dire 50 p. 100 des coûts. Nous n'atten-

[*Traduction*]

delays, Mr. Minister. My colleague, the member for Hull, will no doubt confirm this. Last week, I believe the MLA for Hull, Mrs. Jocelyne Ouellette, stated that if the water treatment plant is not being built more quickly, it is because the Minister of State for Urban Affairs in the Canadian Cabinet is not prepared to go forward.

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. Ouellet: This is a most important question, Mr. Chairman, and it might be well to recall what has been done since the agreement was signed between the National Capital Commission and the Government of Quebec. You are right in saying that the total cost of the project is $300 million for the repair and reconstruction of the road network on the Quebec side of the Ottawa River.

Mr. Clermont: And of new roads such as Highway 50?

Mr. Ouellet: Exactly. And of that total sum of $300 million, $150 million will be contributed by the federal government.

Mr. Clermont: The Canadian Government.

Mr. Ouellet: Let us also recall what has been done up to now; as part of this package. First, Highway number 5 from Mont Bleu to Tenaga was built. Secondly, Highway 550 was constructed from No. 5 Autoroute to Gatineau. Three, Gréber Boulevard was widened. Four, Sacré-Cœur Boulevard was rebuilt. Five, St-Laurent Street from the Alexandra Bridge to Laval Street was reconstructed. The sixth project was the extension of Laurier Boulevard to Eddy Street. Seventh, the reconstruction of Highway 148 from Wyman to Heyworth. The eight, the construction of Saint-Raymond Boulevard from Route A-5 to Cité des Jeunes Boulevard.

The Canadian Government has already contributed $40 million to the implementation of those projects. Recently, there was discussion between the two levels of government concerning changes to the first agreement in order to make some additions a few extensions to the plan as a whole.

Obviously the Canadian Government has accepted this change in plan. It accepted it quite readily, very positively, inasmuch as certain members of the canadian Parliament had underlined the importance and the effectiveness of these changes.

Of course, I need not remind you of that, Mr. Clermont, since you are one of those who recommended such changes.

The priorities for the construction of Autoroute 50 from Hull to Masson are included in this new document which amended the original agreement. The document was transmitted this week to Quebec for final drafting and approval. The Canadian Government is quite prepared to pay its share, 50 per cent of the costs. It is up to the Government of Quebec, the

[*Text*]

dons que la décision finale du gouvernement du Québec. Ce n'est pas à nous de demander des contrats, c'est au gouvernement du Québec, qui est maître d'œuvre, qu'il revient de placer des soumissions publiques dans ce cas-là. D'ailleurs, des soumissions publiques ont été placées et certains contrats ont été accordés au sujet de ce que l'on appelle l'"overpass" du Canadien Pacifique à l'intersection de l'autoroute 148, également pour la montée Paiement, l'"overpass" à Gatineau, l'"overpass" du boulevard Labrosse à Gatineau et le pont sur la rivière Lièvre à Masson. Les travaux concernant la route A-550 et la route A-50 seront en fait les deux grands projets dans les prévisions de 1978-1979. La part du gouvernement canadien, encore là, se situe à 50 p. 100 des coûts des travaux; ce qui veut dire des déboursés, par la Commission de la capitale nationale, de quelque 13 millions de dollars.

M. Clermont: Parmi les travaux que vous avez cités, le numéro 8 portant sur la route entre la A-5 et Gatineau, vous y incluez le pont des Draveurs?

M. Ouellet: Oui, bien sûr.

M. Clermont: Pour ce qui est de l'usine de l'épuration, vous savez très bien qu'un rapport a été déposé récemment concernant les eaux usagées. Dans ce rapport on disait, et je ne sais pas si c'est exact ou non, que seulement 3 p. 100 des eaux usagées, du côté québécois, étaient traitées. Comme je vous l'ai mentionné, je le répète et je crois que je peux voir mon propos confirmé par le docteur Isabelle, il semblerait, monsieur le ministre, que l'on vous attribue le retard des négociations en vue de la nouvelle entente qui pourrait permettre de demander de nouveau des soumissions publiques pour la construction de l'usine d'épuration qui devrait être construite dans l'ancienne municipalité de Templeton.

Le président: Monsieur Clermont, je regrette de vous informer que votre temps est écoulé. Si le ministre a une courte réponse à vous donner, je vais lui permettre de le faire. Autrement, je céderai la parole à M. Orlikow.

M. Ouellet: Très brièvement. Nous sommes prêts. Nous avons dit notre disponibilité. Nous avons dit publiquement que nous accordons une priorité à ce projet. Ce n'est pas nous qui avons annulé les demandes de soumissions qui avaient été publiées et demandées la dernière fois. Nous attendons de nouveaux appels d'offre et nous espérons que ce projet sera mis en œuvre très bientôt.

Le président: Merci monsieur le ministre. Mr. Orlikow, ten minutes.

Mr. Orlikow: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Minister, the new directions in housing policy, which are contained in the package that you tabled at the last meeting, were announced in, I think, three different announcements made by you in recent weeks. They were not made in the House, you did not have a press conference, and there has been to date, as far as I know, very little reaction, very little public discussion of the changes you have announced, which are major. I presume the provinces are still studying them and looking at them to see how their programs will fit in, or might fit in, with the proposals you make, but there have been already some very sharp reactions from one group, the co-

[*Translation*]

master contractor, and not the federal government to ask for tenders in such a case. In any event, public tenders have been requested and certain contracts have been granted for the Canadian Pacific overpasses at the intersection of Autoroute 148, over Paiement road, at Labrosse Boulevard in Gatineau and for the bridge crossing the Lièvre River in Masson. The Works involving Route A-550 and Route A-50 are the two main capital projects included in the estimates for the fiscal year 1978-79. The Canadian Government again will be contributing 50 per cent of the cost of these works, for which the National Capital Commission will be spending some $13 million.

Mr. Clermont: In those projects which you listed, does project number eight, between the A-5 highway and Gatineau include the Draveurs Bridge.

Mr. Ouellet: Yes, of course.

Mr. Clermont: Now in regard to the water treatment plant, you know of course that a report concerning sewage as recently tabled. In the report I do not know if it is correct or not—it is said that only 3 per cent of the sewage on the Quebec side is treated. As I mentioned, and I am sure Dr. Isabelle will confirm this, it would seem, Mr. Minister, that you are being described as the cause of delay in the negotiations for a new agreement, which would allow submission of tenders for the construction of a water treatment plant to be constructed in the old municipality of Templeton.

The Chairman: Mr. Clermont, I am sorry, but your time is up. If the Minister has a short answer for you, I will allow him to give it. Otherwise Mr. Orlikow has the floor.

Mr. Ouellet: A very brief answer then. We are ready. We have already indicated our availability. We have said publicly that we have given a high priority to this project. We are not the ones who cancelled the call for tenders the last time. We are awaiting a new request for tenders, and we hope that the project will be started very soon.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. Monsieur Orlikow, vous avez dix minutes.

M. Orlikow: Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, vous avez annoncé, à trois différentes reprises depuis quelques semaines, de nouvelles orientations de la politique sur le logement décrites dans les documents déposés lors de la dernière rénion. Vous n'avez pas annoncé cette politique à la Chambre, vous n'avez pas tenu de conférences de presse, et jusqu'à présent, je crois qu'il y a eu très peu de réactions, très peu de discussion publique sur les changements importants que vous avez annoncés. Je suppose que les provinces les étudient afin de déterminer si leurs programmes conviennent aux propositions que vous avez faites, mais un groupe ne s'est pas fait attendre pour exprimer son opinion; il s'agit du

[*Texte*]

operative housing group. The Co-operative Housing Federation of Toronto put out a press release . . . .

The Chairman: Mr. Orlikow, may I interrupt you? The orders of the day, Main Estimates 1978-79, votes 35 and 40, concern the National Capital Commission under Urban Affairs.

Mr. Orlikow: In that case, Mr. Chairman, I will pass. I am sorry.

The Chairman: I would appreciate it if we could keep to the NCC.

Mr. Orlikow: That is all right.

The Chairman: Thank you. M. Lefebvre. Pour dix minutes . . . Monsieur Corbin?

Mr. Corbin: On a point of order, Mr. Chairman.

When will this Committee have an opportunity to come back to that topic?

The Chairman: The steering committee met yesterday, and housing and urban affairs, I think, will be back on May 30. We are trying for May 30.

Mr. Corbin: Thank you.

Mr. Ouellet: Mr. Orlikow, I indicated that I would be quite willing to come back before the Committee and deal with these questions. I think it was an agreement that we would be dealing solely with the NCC today.

The Chairman: The steering committee met yesterday. We did not have a quorum but we did obtain from the Minister his consent to appear today with the estimates of the NCC. As you know, a member of Parliament has a bill, Bill C-221, which subject matter has been referred to this Committee. Then Health and Welfare and the Department of Consumer and Corporate Affiars would also like to come, and of course Housing again. So we are trying to work out some schedule that will meet all the time restraints and also the wishes of the Committee as expressed by their steering committee.

Mr. Lefebvre, ten minutes.

M. Lefebvre: Monsieur le président, j'ai écouté les questions qui ont été adressées au ministre par mon collègue, M. Clermont, ainsi que leurs réponses. Moi aussi j'ai une question ou deux à poser au sujet de la construction du réseau d'autoroutes dans l'ouest québécois, et concernant la 148 et la 105. Pour la 148, vous l'avez mentionné, monsieur le minstre, de Wyman à Heyworth, et la 105 de Hull, juste au nord de Wakefield, à Lascelles. Les travaux sur ces deux routes, et tout le monde dans la région le sait très bien, sont attendus depuis très longtemps; c'est une nécessité absolue pour le développement économique des deux régions. Ces deux routes-là n'ont pas avancé d'un seul pouce depuis l'arrivée au pouvoir, à Québec, du gouvernement péquiste.

Est-ce que les citoyens de la région desservie par ces deux routes-là doivent s'attendre encore à des délais reportés d'années en années? Il faudrait que l'on puisse enfin emprunter des routes adéquates et modernes pour se rendre dans la Capitale nationale, ou vice versa aller dans le Pontiac et la Haute

[*Traduction*]

groupe des coopératives d'habitation. *The Co-operative Housing Federation of Toronto* a publié un communiqué de presse . . .

Le président: Monsieur Orlikow, si vous permettez? Aujourd'hui, nous étudions les crédits 35 et 40 du Budget principal 1978-1979 concernant la Commission de la Capitale nationale sous la rubrique Affaires urbaines.

M. Orlikow: Dans ce cas, monsieur le président, je cèderai mon tour. Excusez-moi.

Le président: Je préfère qu'on s'en tienne à la CCN.

M. Orlikow: C'est très bien.

Le président: Merci. Mr. Lefebvre, for 10 minutes . . . Mr. Corbin?

M. Corbin: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Quand le comité aura-t-il l'occasion de discuter de cette question?

Le président: Le comité directeur s'est réuni hier, et le logement et les affaires urbaines seront à l'ordre du jour de la réunion du 30 mai. Nous espérons que ce sera le 30 mai.

M. Corbin: Merci.

M. Ouellet: Monsieur Orlikow, j'ai déjà laissé entendre que je suis prêt à revenir devant le comité pour discuter de ces questions. Il semble qu'on s'était entendu pour discuter uniquement de la CCN aujourd'hui.

Le président: Le comité directeur s'est réuni hier. Nous n'avions pas le quorum, mais nous avons obtenu le consentement du ministre de comparaître aujourd'hui pour discuter des prévisions budgétaires de la CCN. Vous savez qu'un député a parrainé un bill, le Bill C-221, qui a été renvoyé au comité. Le ministère de la Santé et du Bien-être et le ministère de la Consommation et des Corporations voudraient aussi comparaître, et bien sûr, on veut discuter de logement. On tente donc d'établir un calendrier qui tienne compte des limites de temps et qui réponde aux désirs du comité exprimés par le comité directeur.

Monsieur Lefebvre, 10 minutes.

Mr. Lefebvre: Mr. Chairman, I listened to both the questions and answers exchanged between my colleague Mr. Clermont and the Minister. I also have a few questions to ask regarding the construction of the road network in West Quebec, and especially highways 148 and 105. In regard to Highway 148, you mentioned Mr. Minister, the section between Wyman and Heyworth, and Highway 105 from Hull to Lascelles north of Wakefield. The works on these two routes, as everybody in the area knows, have been expected for a very long time; they are essential to the economic development of the two regions. We have seen not one iota of progress on those two roads since the coming into power of the Parti Québécois government in Quebec.

Are the citizens of the regions served by those two highways to endure more delays from one year to the next? We need modern and adequate roads to get into the National Capital, and vice versa to go into Quebec and the Upper Gatineau. Must we wait for a new government in Quebec which will once

[*Text*]

Gatineau. Doit-on attendre l'arrivée au pouvoir à Québec d'un gouvernement qui pourrait comprendre, une fois de plus, la nécessité de ces deux projets-là? D'après vos pourparlers avec la province croyez-vous que peut-être Québec pourrait changer d'idée et donner priorité à ces deux routes-là? Car, si je comprends les ententes qui ont été conclues entre le Québec et le Gouvernement canadien par l'intermédiaire de la CCN, c'est la province qui décide des priorités et administre le programme.

• 1625

Pourriez-vous indiquer monsieur le ministre, ou vous monsieur Drury, quelle est la possibilité qui existe de poursuivre ces deux projets dont je vous ai parlés?

M. Ouellet: Monsieur le président, malheureusement, je dois confirmer les propos du député selon lesquels le Gouvernement du Québec a le choix des priorités. Il semble évident que le Gouvernement du Québec n'ait pas l'intention de donner priorités aux travaux sur ces routes. Et, à moins d'un changement radical d'attitude de leur part, je pense que le député a raison de dire que, malheureusement, la population de cette région devra attendre un changement de gouvernement à Québec pour voir des travaux s'effectuer dans cette région de la province de Québec.

M. Lefebvre: Vous avez donc confirmé mes craintes malgré quelques rumeurs qui parlaient de la possibilité d'entreprendre des travaux sur ces deux routes-là, d'ici un an. Mais vous me confirmez que cela n'est pas du tout vrai.

M. Ouellet: Eh bien, il n'y a aucun doute que, dans la plan global, des travaux sont prévus! C'est dans la phase de projets à réaliser dans les cinq prochaines années. Ce qui veut dire que cela peut avoir lieu l'an prochain, et vous pouvez être cerain que si le Gouvernement du Québec décide d'aller de l'avant dès l'an prochain sur la route 148, la Commission de la capitale nationale n'y mettra aucun obstacle. Au contraire, nous accueillerons cette recommandation avec plaisir. Ces travaux étant dans la cédule des travaux à réaliser d'ici les cinq prochaines années, ils ne se trouvent donc pas dans la liste des travaux qui ont une priorité maximale, et il est beaucoup plus à prévoir que ce sera des choses qui seront remises à plus tard.

Le président: Monsieur Lefebvre.

M. Lefebvre: La prochaine fois que vous parlerez à vos homologues de Québec, voudriez-vous insister au nom de tous les citoyens de cette région, sur la très grande nécessité de continuer ces travaux-là?

Ne trouvez-vous pas cela étrange un peu, monsieur le ministre, que les seules priorités qui aient été données par ce gouvernement québécois sont celles de deux comtés représentés par des députés du Parti québécois?

Deuxième question. Il y a quelques années, la Commission de la capitale nationale a acquis un vaste terrain tout près de Quyon, dans le Pontiac, terrain qui était le camp d'été du Diocèse anglican d'Ottawa. Depuis ces années-là, j'adresse à plusieurs reprises des questions aux hauts fonctionnaires de la CCN pour savoir quels sont les plans futurs pour l'aménage-

[*Translation*]

more be able to understand the need for these two projects? In your negotiations with the province, do you believe that Quebec could change its mind, and give some priority to these two roads? If my understanding of the agreements concluded between Quebec and the federal government through the intermediary NCC is correct, the provincial government sets the priorities and administers the program.

Could the minister or Mr. Drury tell us what chances we have of going ahead with these two projects?

Mr. Ouellet: You are unfortunately correct when you say that the Quebec government sets the priorities; the province apparently has no intention of giving priority to the construction work on those roads. Unless there is a radical change of attitude on the part of the provincial government, I fear the honourable member may be right in assuming that the people in the areas to which he refers will have to wait for a change of government for work on these projects to go ahead.

Mr. Lefebvre: You have confirmed my worst suspicions, in spite of the rumours I have heard of construction work on these two roads starting up within the next year. This apparently will not be happening.

Mr. Ouellet: Road construction in that area is part of the over all work to be done in the next five years. Construction work could start before next year, and should the government of Quebec decide to start work on Route 148 before next year, the NCC will only be too happy to oblige. Since the work on these two roads is part of our five year construction program, it is not very high up on our list of priorities which explains any delays there may be.

The Chairman: Mr. Lefebvre.

Mr. Lefebvre: The next time you speak to your Quebec counterparts, would you, on behalf of the people living in that area, point out how very important it is to continue construction work on those roads?

Do you not find it somewhat strange, Mr. Minister, that the only projects the Quebec government considers to be of priority importance concern the two ridings represented by Parti Québécois members?

My second question has to do with the big piece of land near Quyon in Pontiac County which was once the summer camp for the Anglican Diocese of Ottawa. The NCC acquired this property several years ago and since that time I have been trying to find out what the Commission intends to do to develop this magnificent piece of land along the Outaouais

[*Texte*]

ment de ce site magnifique sis au bord de la rivière des Outaouais. Est-ce qu'il y a quelqu'un ici qui peut m'éclairer finalement au sujet de ce chalet? Avez-vous des plans, finalement, ou a-t-on acheté ce site-là pour peut-être le garder 25 ou 30 ans à dormir là? Ou va-t-on le mettre à la disposition des citoyens de la région ainsi qu'aux touristes?

Le président: Monsieur le ministre.

M. Ouellet: Monsieur le président, si vous me permettez, je demanderais à M. Bonin de répondre à cette question, s'il vous plaît.

Le président: Monsieur Bonin.

M. Bonin: Merci, monsieur le président.

Le secteur du Camp Pontiac, comme vous le savez, a fait l'objet d'une étude de la part de la Commission de la capitale nationale il y a quelques années; il y avait certaines propositions qui visaient à utiliser ce secteur pour des fins récréatives entre autres: la baignade. Nous avons pu découvrir aussi que ce secteur du Camp Pontiac offrait énormément de valeur quant à l'interprétation du patrimoine. Maintenant, pour faire de ce projet un projet aussi complet que possible, cela exige toutefois des pourparlers avec les autorités locales de la municipalité de Pontiac, ainsi qu'avec la Société d'aménagement de l'Outaouais, et la CRO. Cette année, nous allons réévaluer ce projet pour en diminuer l'envergure et le rendre plus réalisable. Maintenant, en termes d'aménagement, ce n'est pas considéré comme étant un projet qui vient en priorité. Nous accordons peut-être beaucoup plus d'importance présentement à tous les aménagements qui devraient se faire dans le Parc de la Gatineau qui, sur le plan touristique, est d'un très grand attrait.

• 1630

Le président: Merci.

M. Lefebvre: C'est toujours la même réponse et je me demande pourquoi . . .

M. Ouellet: M. Bonin a émis une opinion. Est-ce qu'il considère cela comme étant prioritaire?

M. Bonin: La SAO ne considérait pas ce projet comme étant prioritaire lors des pourparlers que nous avons eus avec eux.

Le président: Monsieur Lefebvre.

M. Lefebvre: Avez-nous pensé offrir au secteur privé de l'aménager pour la CCN? C'est toujours la même réponse que je reçois de vous et d'autres personnes de la CCN depuis cinq ou six ans.

M. Ouellet: Monsieur le président, c'est une question que nous pourrions peut-être étudier. J'en parlerai avec le président de la Commission de la Capitale nationale et je ferai un rapport au député d'ici quelques jours.

Le président: Merci, monsieur Lefebvre.

M. Corbin.

M. Corbin: Merci, monsieur le président. Je suis moi aussi d'une certaine façon, citoyen de la région de la Capitale nationale. C'est le domicile de ma famille, en tout cas. On doit s'expatrier pour bien représenter sa région à Ottawa. Tous les matins, je viens au travail et je retourne chez moi tous les soirs,

[*Traduction*]

River. Can anyone here tell me how the land and the building are to be used? Have you any definite plans, or do you expect to leave it as it is for the next 25 or 30 years? Do you intend to throw it open to tourists and people living in that area?

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. Ouellet: Mr. Chairman, with your permission, I shall ask Mr. Bonin to answer that question.

The Chairman: Mr. Bonin has the floor.

Mr. Bonin: Thank you, Mr. Chairman.

As you know, the NCC made a study of the Camp Pontiac area several years ago, and a number of proposals were put forward concerning the ways in which that land could be used for recreational purposes such as swimming. We also discovered that the Camp Pontiac area could be put to good use as a way of presenting the cultural heritage of the area. To make this project as comprehensive as possible, we shall have to have talks with the Pontiac municipal authorities and with the Société d'aménagement de l'Outaouais and the ORC. This year we are going to reconsider the whole project in order to scale it down and make it easier to carry out. But it is not a high priority development project. We consider the development of the Gatineau Park much more important because of the great number of tourists who go there.

The Chairman: Thank you.

Mr. Lefebvre: That is the same answer I have been getting all along. Sometimes I wonder . . .

Mr. Ouellet: Mr. Bonin was expressing an opinion. Does he consider the Pontiac project to be a priority?

Mr. Bonin: The SAO representatives did not appear to consider the Pontiac project a priority.

The Chairman: Mr. Lefebvre.

Mr. Lefebvre: Did the NCC consider having the Pontiac property developed by the private sector? I have been getting the same old answers from you and NCC representatives for five or six years now.

Mr. Ouellet: We might consider that possibility. I shall discuss the matter with the Chairman of the National Capital Commission and report back to you in a few days.

The Chairman: Thank you, Mr. Lefebvre.

Mr. Corbin now has the floor.

Mr. Corbin: Thank you, Mr. Chairman. In a manner of speaking, I also come from Ottawa. My family lives here, at any rate, and I have discovered that one must sometimes become an expatriate in order to do a good job of representing one's own region in Ottawa. Every morning I drive to work

[*Text*]

parfois très tard, en empruntant les voies qui se situent de part et d'autre du Canal Rideau, près de la Colline. Et j'ai toujours cru qu'à part le canal lui-même, les parcs, les voies qui se situent de part et d'autres du canal étaient bel et bien la propriété de la Commission de la capitale nationale et étaient administrés par cet organisme. C'est certainement un parcours historique sans pareil ailleurs au Canada.

Cependant, je constate, depuis nombre d'années que j'emprunte ce parcours et d'autres aussi parfois, une détérioration de la qualité de l'entretien, une détérioration des voies à certains endroits, des plantations, et de l'entretien en général. D'autre part, les budgets que nous avons devant nous et que nous pouvons comparer d'une année à l'autre semblent diminuer. Ensuite, il y a un autre facteur qui saute aux yeux; c'est que la Commission continue d'acquérir de nouvelles propriétés.

Les questions que je veux poser sont reliées entre elles et ne sont pas tout à fait étrangères à celles que posaient tout à l'heure nos collègues du côté québécois. Alors, la CCN continue d'acquérir des terrains. Si c'est exact, je veux savoir où se situent ces terrains et combien d'acres sont maintenant sous le contrôle de la CCN de part et d'autre de la rivière des Outaouais.

M. Ouellet: Je voudrais d'abord faire écho aux propos du député quant à la détérioration des routes longeant le Canal Rideau pour lui dire qu'effectivement la Commission de la Capitale nationale se préoccupe de cette question. Nous avons actuellement une étude en cours pour réviser ces parcours. Ce qui nous limite dans les efforts que nous pourrions faire et que nous voudrions faire de chaque côté du Canal Rideau, c'est évidemment la nécessité de comprimer nos budgets en période d'austérité. Il y a seulement un certain montant d'argent à dépenser et, malheureusement, nous ne pouvons pas nous permettre de prendre les sommes voulues pour faire les travaux que nous devrions faire de chaque côté du Canal Rideau afin d'enjoliver et de restaurer d'une façon convenable à la fois le canal et les deux routes qui longent le canal de chaque côté, du centre-ville à Dow's Lake.

• 1635

Maintenant pour la deuxième question, quant au pourcentage du total de propriétés qui appartiennent à la Commission de la Capitale nationale, je puis dire que nous possédons un total de 118,594 acres. Peut-être qu'il serait utile de vous donner la répartition entre le Québec et l'Ontario, c'est ce que vous vouliez savoir, je crois. Les 118,594 acres étant le total. Nous sommes propriétaires de 47,558 acres du côté de l'Ontario et de 71,036 acres du côté du Québec

M. Corbin: Merci monsieur le ministre.

M. Ouellet: Je voudrais préciser que dans ces 71,000, la plus grande partie, quelques 40,000 acres en fait, se trouve dans le parc de la Gatineau, dans le comté de Pontiac.

M. Corbin: Monsieur le ministre, monsieur le président, la CCN étend toujours son réseau de parcs et promenades, proprement dits, laissez de côté le parc de la Gatineau, la ceinture de verdure et les autres aménagements, mais je parle des sentiers et des parcs qui les bordent.

[*Translation*]

along the canal and return home in the evening, sometimes quite late, along the same route. I had always understood that the land and roads on both sides of the canal were the property of the NCC, which thus has the responsibility of administering an historical route unique in Canada.

However, over the years, I have noticed a deterioration in the state of the roads and in the general upkeep of the land. The amount of money set aside for this purpose seems to decrease from year to year. At the same time, the NCC goes on acquiring new land.

The questions I have to ask are interrelated and not that far removed from the ones asked by my Quebec colleague earlier. If it is true that the NCC is still acquiring new land, I would like to know the location of this property. Also, how many acres come under NCC control on both sides of the Ottawa River?

Mr. Ouellet: With respect to your observations concerning the deterioration of NCC property along the Rideau Canal, I would like to point out that the Commission is looking into the matter. We are making a reappraisal study of the land along the canal at the moment, but any plans we may have are limited by budgetary restrictions. Limited funds prevent us from carrying out our landscaping and reconstruction projects along the Rideau Canal on both sides, from the downtown area to Dow's Lake.

In answer to your second question, the National Capital Commission owns a total of 118,594 acres, 47,558 acres of which are in Ontario. The remaining 71,036 acres are in Quebec.

Mr. Corbin: Thank you, Mr. Minister.

Mr. Ouellet: The greater part of the 71,000 acres on the Quebec side, some 40,000 acres in all, make up the Gatineau Park in Pontiac County.

Mr. Corbin: Mr. Minister, quite apart from the Gatineau park, the green belt and other land development projects, what is the NCC doing to extend the paths and pathways in and around the parks?

[*Texte*]

M. Ouellet: Oui. Je peux dire qu'en fait pour les pistes cyclables ou de promenades nous avons aménagé un réseau d'à peu près 40 milles. Mais nous avons des plans pour développer quelques 24 milles additionnels de pistes cyclables. Cependant, ceci ne se fera pas dans les prochaines semaines; c'est un projet à long terme tenant compte aussi du fait que nous sommes limités dans nos dépenses budgétaires.

Le président: Monsieur Corbin.

M. Corbin: Monsieur le ministre, monsieur le président, vous confirmez qu'il y a moins d'entretien, qu'il y a une certaine détérioration des propriétés. C'est tout relatif évidemment, ce n'est pas rendu au niveau de la guénille cela! Il faut bien le reconnaître, c'est quand même assez bien.

D'autre part, le nombre d'années-hommes a diminué proportionnellement aussi, et cela m'amène à poser une question. J'avais l'habitude de voir les camions de la CCN avec des équipes d'entretien assez fréquemment dans le passé. On dirait qu'on les voit moins maintenant. Je me suis informé, et il paraît que du budget de 1976-1977 au budget de 1978-1979 le nombre d'années-hommes pour cette activité est passé de 206 à 143 pour la présente année fiscale. Il est évident qu'il y a une relation entre la compression budgétaire, la diminution d'années-hommes et la qualité de l'entretien.

Le président: Monsieur Ouellet.

M. Ouellet: Ma réponse, monsieur le président, est la suivante: En effet, le nombre d'années-hommes reconnues et acceptées par le Conseil du trésor canadien a été pratiquement gelé. Ce qui fait que nous ne pouvons pas augmenter le nombre d'employés permanents de la Commission de la Capitale nationale pour les affecter à ces travaux d'entretien des pelouses et des propriétés du gouvernement canadien. Il est donc nécessaire dans certains cas d'engager par contrats des gens de l'extérieur qui font des travaux d'entretien pour le compte de la CCN. Mais nous sommes, évidemment, limités dans ce que l'on peut faire; et il n'y a aucun doute que la qualité et la beauté de nos parcs et de nos propriétés fédérales s'en trouvent quelque peu affectées puisque nous ne pouvons affecter les dépenses et engager le personnel que nous voudrions engager pour faire ce travail.

• 1640

Le président: Monsieur Corbin.

M. Corbin: Dans quelle proportion budgétaire monsieur le ministre, des contrats d'entretien sont-ils donnés, par rapport au budget total de l'entretien?

M. Ouellet: C'est assez difficile à dire, parce que les employés permanents s'occupent d'un certain nombre de travaux généraux, tandis que des contrats sont passés avec l'entreprise privée pour des projets spécifiques dans des secteurs précis de la Commission de la Capitale. Il est donc très difficile pour moi de vous donner des chiffres qui correspondraient vraiment à la réalité.

M. Corbin: Sous quel item budgétaire trouve-t-on les crédits pour ces contrats, monsieur le ministre? J'ai cherché mais je n'ai rien trouvé.

[*Traduction*]

Mr. Ouellet: So far we have a 40 mile network of bicycle paths, and we are planning a 24-mile extension. However, this is a long term project because of the usual budgetary restrictions.

The Chairman: Mr. Corbin.

Mr. Corbin: Mr. Minister, you admit that there is a certain deterioration in the quality of the upkeep work done on NCC property. This deterioration is only relative, since you are still doing a pretty good job and everything is not falling into wrack and ruin.

By the same token, the number of man-years earmarked for upkeep work has also gone down, which leads me to my next observation. I used to see groups of workers and NCC trucks pretty often along the canal, but I have the impression there are not as many of them nowadays. I looked into the matter and discovered that the number of man-years set aside in the budget for upkeep work went down from 206 to 143 between 1976-77 and 1978-79. There is obviously a cause and effect of upkeep and the decrease in the number of man-years set aside for upkeep work.

The Chairman: Mr. Ouellet.

Mr. Ouellet: As a matter of fact, Treasury Board has practically frozen the number of man-years to be used for this purpose. This means that we cannot increase the number of permanent NCC employees used for keeping up the lawns and caring for government property. In certain cases, we have to hire outside people on a contract basis. Obviously we are limited in what we can do, and there is no doubt but that the quality and beauty of our parks and federal lands must suffer because we do not have enough money to hire the necessary workers.

The Chairman: Mr. Corbin.

Mr. Corbin: What part of your over-all upkeep budget is given over to outside contracts?

Mr. Ouellet: That is a difficult question to answer, since our permanent employees do general upkeep work and workers contracted from the private sector are assigned specific projects in certain areas. That is why it would be so difficult for me to give you the precise figures you are seeking.

Mr. Corbin: Under which budgetary item would I find the votes which refer to contracts? I looked through the budget, but could not find this information.

[*Text*]

M. Ouellet: Je vais demander à M. Sorensen si vous me le permettez monsieur le président, de vous donner le reinseignement.

Le président: Monsieur Sorensen.

Mr. R. O. Sorensen (Assistant General Manager, Finance, National Capital Commission): Mr. Chairman, the amounts will be found on page 29-28 of the estimates. In the operating columns under estimates 1978-79 there are amounts of $6,429,000 in land development and $12,009,000 in recreation and culture. Those figures will include the work done by both our forces and contracted.

Mr. Corbin: And contracted.

M. Ouellet: C'est sous ces deux chapitres que vous retrouvez cela.

M. Corbin: Est-ce qu'il me reste une minute, monsieur le président?

Le président: Monsieur Corbin, votre temps est expiré, je regrette. Elle est très courte votre question, peut-être?

M. Corbin: Elle est générale, elle concerne le programme de bilinguisme qu'on trouve à la dernière partie . . .

Le président: Peut-être pourriez-vous la garder pour une autre fois?

M. Corbin: D'accord.

The Chairman: Mr. Whiteway.

Mr. Whiteway: Mr. Chairman, could I go on a small point of order before my time?

The Chairman: Yes, Mr. Whiteway.

Mr. Whiteway: With regard to the Minister's answers, which in parts—and I say this honestly, not facetiously—reflect his inexhaustable knowledge or at least words on the subject matter before us, from time to time he consumes large amounts of time. Now I know that both my questions and his answers are within my 10-minute time limit so I have a choice: either ask no questions and therefore get no answers, or ask one question and get one answer because the Minister has been giving up to five minutes and 17 seconds worth of answers. So I would ask that we strike a balance in the Minister's answers so that I would get an adequate . . .

The Chairman: Mr. Whiteway, I invite you to ask specific questions and you will get, I think, specific answers. It is your time.

Mr. Whiteway: Oh, I will, sir. Thank you, Mr. Chairman. On page 29-32 and 29-34 of the estimates, I am wondering if the salary of the chairman of the NCC comes under the operating salaries and wages or under the executive.

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. Ouellet: I think you will find the salary under the executive.

Mr. Whiteway: Okay, sir. What is the salary of the chairman of the NCC?

[*Translation*]

Mr. Ouellet: With your permission, Mr. Chairman, I shall ask Mr. Sorensen to answer that question.

The Chairman: Mr. Sorensen has the floor.

M. R. O. Sorensen (Directeur général adjoint, Finances, Commission de la Capitale nationale): Ces montants figurent à la page 29-28 du budget des dépenses pour 1978-1979. Un montant de 6,429 mille dollars est autorisé pour l'aménagement des terrains et 13,009 mille dollars est consacré aux loisirs et activités culturelles. Ces chiffres comprennent les travaux faits par nos employés et par les ouvriers engagés du secteur privé.

M. Corbin: Dans ce dernier cas, il s'agit de contrats.

Mr. Ouellet: Those are the two headings under which you will find the information you were seeking.

Mr. Corbin: Do I have any time left, Mr. Chairman?

The Chairman: I am sorry, Mr. Corbin, but your time is up. Unless your question is very short.

Mr. Corbin: I have a general question concerning the bilingualism program . . .

The Chairman: Perhaps you could ask that question another time?

Mr. Corbin: Certainly.

Le président: Monsieur Whiteway.

M. Whiteway: Puis-je invoquer le Règlement avant de commencer à poser des questions, monsieur le président?

Le président: Bien sûr, monsieur Whiteway.

M. Whiteway: J'ai une remarque à faire au sujet des réponses du ministre, lesquelles font preuve de sa vaste connaissance du domaine qui nous intéresse. Je ne veux pas plaisanter en faisant cette remarque, mais je trouve néamoins que ses réponses prennent beaucoup de temps. Je sais que mes questions et ses réponses doivent respecter la limite de 10 minutes, et pour cette raison je dois faire un choix difficile: soit ne pas poser de questions et ne pas obtenir de réponses non plus, soit poser une question et obtenir une seule réponse, puisque le ministre prend 5 minutes et 17 secondes pour répondre à une seule question. Il faudriat établir un équilibre entre les questions et les réponses pour que je puisse . . .

Le président: Monsieur Whiteway, si vous posez une question précise, vous obtiendrez une réponse également précise. Vous avez dix minutes.

M. Whiteway: C'est ce que je vais faire. Merci, monsieur le président. Aux pages 29-33 et 29-35 du budget des dépenses, nous trouvons les prévisions budgétaires qui se rapportent aux traitements et salaires sous la rubrique «Fonctionnement». Peut-on y trouver le traitement accordé au président de la CCN?

Le président: Monsieur le ministre.

M. Ouellet: Ce renseignement figure sous la rubrique «Direction».

M. Whiteway: Quel serait le traitement du président de la CCN?

[*Texte*]

Mr. Ouellet: It is between a range established at the level of Deputy Minister.

Mr. Whiteway: Is the chairman of the NCC familiar with a Mr. Peter Fraser of the Northwest Territories council? I have a quote from Mr. Fraser and I want an explanation on this. I am quoting Mr. Fraser:

• 1645

> It seems to me that he (referring to the chairman of the NCC) is doing an inquiry in Ottawa, not in the north. His office, to me, is a farce.

I am wondering if the chairman of the NCC might give an explanation as to what would lead Mr. Peter Fraser of the Northwest Territories Council into making that kind of a statement about the chairman of the NCC. Is the chairman of the NCC involved in doing something in the Northwest Territories?

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. Ouellet: I think that the question would be better asked at the time of the estimates of the Department of Indian Affairs and Northern Development.

Mr. Whiteway: Yes, sir, as long as I do not get the same answer when I ask the question there, that it ought to have been asked in this Committee.

Mr. Ouellet: I think you could get the appropriate answer. The hon. member should know what he wants to know when he has that question.

Mr. Whiteway: Mr. Chairman, it was my understanding that the chairman of the NCC is noted for his good job, and is doing a good job in the NCC, so my question is what would cause Mr. Fraser.... But if that would be more properly put in those estimates, I will do that, sir.

Mr. Ouellet: Or you could ask Mr. Fraser himself.

Mr. Whiteway: Well, sir, I will ask in the Northern Affairs estimates and perhaps then reserve the right to refer back to this Committee at a later time.

Mr. Chairman, my second point has to do with convention centres for Ottawa-Carleton and in Hull, on the other side of the river, the Outaouais. Ottawa-Carleton, as I understand it, have made application, are seeking funds, federal assistance, to build a convention centre. I want to know specifically if there have been any commitments made in Outaouais with reference to convention centres. If so, where do stand in having convention centres on both sides of the river?

Mr. Ouellet: There has been no commitment made on either side.

Mr. Whiteway: Have there been inquiries on either side?

Mr. Ouellet: Yes.

Mr. Whiteway: To what degree are the plans on either side?

Mr. Ouellet: Well, they were seeking information.

[*Traduction*]

M. Ouellet: Son traitement est le même que celui d'un sous-ministre, et on le calcule selon la même échelle.

M. Whiteway: Le président de la CCN connaît-il un certain M. Peter Fraser du Conseil des Territoires du Nord-Ouest? Je vais citer une remarque faite par M. Fraser au sujet de laquelle je voudrais avoir une explication. Je cite M. Fraser:

> Il me semble qu'il fait (c'est-à-dire le président de la CCN) une enquête à Ottawa, et non pas dans le Nord. Son bureau, à mon avis, est une pure comédie.

Le président de la CCN pourrait-il nous dire ce qui a porté M. Peter Fraser du Conseil des Territoires du Nord-Ouest, à faire ce genre de déclaration au sujet du président de la CCN? Ce dernier était-il engagé de quelque façon dans les Territoires du Nord-Ouest?

Le président: Monsieur le ministre.

M. Ouellet: Cette question pourrait être posée au moment où le budget du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien sera étudié.

M. Whiteway: Oui, monsieur, en autant qu'on ne me dise pas lorsque je la poserai, qu'il aurait fallu la poser à ce Comité-ci.

M. Ouellet: Je crois que vous pourriez obtenir la réponse voulue. Le député devrait savoir ce qu'il veut obtenir lorsqu'il pose la question.

M. Whiteway: Monsieur le président, je crois comprendre que le président de la CCN est reconnu pour son excellent travail, et pour ce qu'il fait à la CCN. Ma question est donc la suivante: Qu'est-ce qui porterait M. Fraser... mais si vous croyez que ce serait mieux de la poser au moment de l'autre budget, c'est ce que je vais faire, monsieur.

M. Ouellet: Vous pourriez demander à M. Fraser lui-même.

M. Whiteway: Je vais la poser lorsque le budget du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canadien sera étudié, et je me réserve peut-être le droit de revenir à ce Comité la poser plus tard.

Monsieur le président, je voudrais maintenant aborder le sujet des centres de conférences pour Ottawa-Carleton et Hull, pour l'autre côté de la rivière, l'Outaouais. Ottawa-Carleton, si j'ai bien compris, a fait une demande pour obtenir des fonds, une aide fédérale, afin de construire un centre de conférences. Je voudrais savoir précisément si on s'est engagé de quelque façon du côté de l'Outaouais pour construire un centre de conférences. Dans l'affirmative, où en sommes-nous des deux côtés de la rivière à ce sujet?

M. Ouellet: Il n'y a eu aucun engagement, ni d'un côté ni de l'autre.

M. Whiteway: Est-ce qu'il y a eu des enquêtes à ce sujet, d'un côté ou de l'autre?

M. Ouellet: Oui.

M. Whiteway: Où en sont les projets de chaque côté?

M. Ouellet: Les deux cherchaient à obtenir des renseignements.

[*Text*]

Mr. Whiteway: How. Mr. Chairman, I believe I have to pry every word out of the Minister, and I will, but his answers are very short.

Mr. Ouellet: Mr. Chairman, earlier the member indicated that I was speaking too long: now he thinks that I am not speaking long enough. He should know what he wants.

Mr. Whiteway: Mr. Chairman, I did ask for a reasonable compromise. If I have to do it step by step, I will do that too.

The Chairman: Go ahead, Mr. Whiteway, take your time.

Mr. Whiteway: To what degree are plans underway on either side of the river with reference to a convention centre?

Mr. Ouellet: I understand that there is a specific plan already completed and ready for action on the Outaouais side, the Outaouais Québecois. They should be presenting their project within a matter of a month. As far as a project on the Ottawa side, this is still under consideration and discussion. I have received no specific indications of where their own plan is, at what stage it is.

Mr. Whiteway: Have there been any funds whatever commited either in writing or verbally to either project?

Mr. Ouellet: No. I have already answered that question.

Mr. Whiteway: I just wanted to be clear on that.

Mr. Chairman, I got up from my seat just before the Committee started and gazed out the window just to make sure I could see then from here, and I could—the federal buildings on the other side of the river. There has been some concern lately, sir, regarding the water quality of the river. I go jogging, sir, when I get the opportunity, down along the roadway, down on the river in back of the Hill. From time to time, sir, when I got hot—I am not in the shape I used to be and I perspire—I used to go down and take some water to cool off my brow. Well, I am not going to do that any more, sir, because I have learned recently that when the 20,000 employees who occupy those buildings on the other side of the river have to use a restaurant that the results of those activities go directly into the Ottawa River and do not have the advantage of any sewage treatment plant. My question, sir, is whose responsibility was it? Was it the NCC, Public Works or Urban Affairs? Whose responsibility was it to make sure that, before those federal buildings were put into place, there was a proper sewage treatment plant?

• 1650

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. Ouellet: Well, I think the member should know that these questions are, first of all, local priority and responsibility. Sewage treatment is something that is done by local regional administration, is approved by the provincial government and it financed by the federal government. Indeed, the Canadian government indicated at the time that it was ready to help financially in the establishment of a sewage treatment, as the federal government has done years ago in Ottawa.

[*Translation*]

M. Whiteway: Comment? Monsieur le président, j'ai l'impression qu'il me faut tirer chaque mot de la bouche du Ministre, et je vais le faire, mais ses réponses sont très courtes.

M. Ouellet: Monsieur le président, le député a dit plus tôt que je parlais trop longuement, maintenant il dit que je ne parle pas suffisamment. Il devrait savoir ce qu'il veut.

M. Whiteway: Monsieur le président, j'ai demandé qu'on fasse un compromis raisonnable. Si je dois procéder question par question, je vais le faire.

Le président: Allez-y, monsieur Whiteway, prenez votre temps.

M. Whiteway: Où en sont les projets de chaque côté de la rivière concernant les centres de conférences?

M. Ouellet: Je crois qu'il y a un plan bien précis qui a déjà été terminé et qui est prêt à être appliqué du côté de l'Outaouais, l'Outaouais québécois. Ce projet doit être présenté dans un mois environ. Pour ce qui est du projet du côté d'Ottawa, il y a encore des études et des discussions. Je n'ai pas reçu d'indications précises quant à ce dernier plan, je ne sais pas où il en est rendu.

M. Whiteway: Est-ce qu'il y a eu des fonds d'engagés, soit par écrit ou verbalement, pour ces deux projets?

M. Ouellet: Non. J'ai déjà répondu à cette question.

M. Whiteway: Je voulais que ce soit bien clair.

Monsieur le président, je me suis levé juste avant que le Comité commence à siéger pour regarder par la fenêtre et m'assurer si je puis les voir d'ici et je le peut: je parle des édifices du Fédéral de l'autre côté de la rivière. On s'inquiétait récemment, monsieur, de la qualité d l'eau de cette rivière. Je fais ma course à pied, derrière la Colline, lorsque j'en ai l'occasion, le long de la rivière. De temps à autre, lorsque j'avais chaud, je ne suis plus en forme comme je l'étais et je transpire, j'avais l'habitude de descendre me rafraîchir à même l'eau de la rivière. Je ne vais plus le faire maintenant, monsieur, car j'ai appris récemment que lorsque les 20,000 employés qui occupent ces édifices de l'autre côté de la rivière se servent de restaurants, les résultats sont déversés directement dans la rivière Ottawa, sans passer par une usine de traitement des eaux. Voici ma question; qui a compétence en la matière? S'agit-il de la CCN, du ministère des Travaux publics ou des Affaires urbaines? Qui devait s'assurer, avant que les édifices fédéraux soient construits, qu'il y aurait une usine de traitement des eaux usées convenable?

Le président: Monsieur le ministre.

M. Ouellet: Le député devrait savoir que ces questions sont, au départ, de priorité et de responsabilité locales. Le traitement des eaux usées se fait par l'administration régionale locale, il est approuvé par le gouvernement provincial et financé par le gouvernement fédéral. Le gouvernement canadien avait mentionné, au départ, qu'il était disposé à offrir une aide financière pour l'installation d'une usine de traitement des eaux usées, comme il l'a fait il y a bien des années à Ottawa.

[*Texte*]

Mr. Whiteway: Mr. Chairman, when you build a building, you build it from the ground up. I have witnessed those buildings; they are impressive, especially at night when they never turn the lights out. It seems to me before you would begin.... Do you mean to tell me that you began knowing that there was a problem of water quality; that before you began, you did not have in place an agreement on sewage treatment? I mean this is 1978. We are not back in the dark ages when we were not concerned about those things, sir.

Mr. Ouellet: No, sir, we had an agreement and in fact the agreement exists; tenders were called to build a treatment plant. Apparently for reasons known and better known by the Quebec government, this standard was cancelled; new tenders should be called soon and indeed the federal government is ready to participate in the realization of this project.

Mr. Whiteway: Are you saying, sir, that the reason there is no sewage treatment plant is because of the Quebec provincial government.

Mr. Ouellet: It is because of the delay in the management of such projects, which is ...

Mr. Whiteway: Did you not think that it was of sufficient ...

Mr. Ouellet: ... which is the fault of the provincial government and not the fault of the federal government.

Mr. Whiteway: Well, you said before, sir, that it was a matter of local concern. I wonder whose fault it was and why the federal government did not delay the project. I mean it is not something that we began a couple of months ago, sir.

Mr. Ouellet: I do not know whether the honourable member had any local experience in municipal affairs or whether he is that ignorant. If he had he should know that no local administration could go ahead with such an important plan before getting provincial approval. Now, I do not know what the member had in mind. Is he disappointed to see these buildings built there or what is his concern?

Mr. Whiteway: Well, sir, Mr. Chairman, I built a brand new building last fall. I employ four people in my business but, you know, I knew before I began that when on opening day my sewer would be hooked up, it would be going through the treatment plant. I knew that and I found that out; not only did I have the agreement, sir; I would not have let somebody use those facilities had it been dumped right into the Shelbourne harbour.

The Chairman: That is your last question, Mr. Whiteway.

Mr. Whiteway: As a supplementary to that, Mr. Chairman, a quick supplementary, does the Chairman of the NCC draw a salary from any other federal department at all?

The Chairman: That has nothing to do with the estimates under Votes 35 and 40, Mr. Whiteway; therefore, I cannot accept that question.

Mr. Ouellet: The answer, anyway, is no.

[*Traduction*]

M. Whiteway: Monsieur le président, lorsque vous construisez un édifice, vous le faites à partir du sol. J'ai surveillé ces édifices, ils sont impressionnants, surtout le soir car les lumières ne sont jamais éteintes. Il me semble qu'avant de commencer ... voulez-vous dire que vous saviez qu'il y aurait un problème de qualité d'eau; qu'avant même de commencer, vous n'aviez pas conclu d'accord pour le traitement des eaux usées? Nous sommes en 1978. Nous ne sommes plus à l'âge de pierre, quand ce genre de situation n'inquiétait personne.

M. Ouellet: Non, monsieur, nous avions un accord et cet accord existe toujours. Il y a eu un lancement appel d'offres pour construire une usine de traitement des eaux. Pour des raisons apparemment connues, mieux connues par le gouvernement du Québec, les spécifications ont été annulées. De nouveaux appels d'offre ont été lancés et le gouvernement fédéral est disposé à participer à la réalisation du projet.

M. Whiteway: Voulez-vous dire, monsieur, qu'il n'y a pas d'usine de traitement des eaux usées à cause du gouvernement du Québec.

M. Ouellet: Il y a eu un retard dans la gestion de ces projets, qui ...

M. Whiteway: N'avez-vous pas cru que c'était suffisant ...

M. Ouellet: ... c'est la faute du gouvernement provincial, non pas celle du gouvernement fédéral.

M. Whiteway: Vous avez dit plus tôt, monsieur, que c'était une question locale. Je me demande où est la faute et pourquoi le gouvernement fédéral n'a pas retardé le projet. Il n'a pas été commencé il y a quelques mois seulement, monsieur.

M. Ouellet: Je ne sais pas si le député a de l'expérience dans les affaires municipales ou s'il est simplement ignorant. S'il avait de l'expérience, il devrait savoir qu'aucune administration locale ne peut aller de l'avant dans un projet d'une telle importance, sans obtenir l'autorisation du gouvernement provincial. Je ne sais pas à quoi le député veut en venir. Est-il déçu de voir que ces édifices ont été construits là-bas, de quoi s'inquiète-t-il?

M. Whiteway: Monsieur le président, j'ai construit un tout nouvel édifice l'automne passé. J'ai embauché quatre personnes dans mon entreprise, mais je savais avant de commencer que lorsque j'ouvrirais les portes, mon système d'égoût serait raccordé et que les eaux usées passeraient par une usine de traitement. Je le savais, je me suis renseigné; non seulement j'avais l'accord, monsieur, mais je n'aurais laissé personne se servir de cette installation si les eaux usées avaient été déversées dans le port de Shelbourne.

Le président: Ce sera votre dernière question, monsieur Whiteway.

M. Whiteway: Comme question supplémentaire, monsieur le président, le ministre de la CCN retire-t-il un salaire d'un autre ministère fédéral?

Le président: Cela n'a rien à voir avec le budget, avec les crédits 35 et 40, monsieur Whiteway, je ne peux donc pas accepter cette question.

M. Ouellet: De toute façon, la réponse est non.

[*Text*]

The Chairman: No?

Mr. Whiteway: I see.

Le président: Monsieur Isabelle.

M. Isabelle: Merci, monsieur le président. Monsieur le président, je voudrais d'abord faire une petite remarque et ensuite poser quelques questions. Le ministre est sans doute au courant du fait que depuis quelque temps, plusieurs ministres du gouvernement séparatiste de la belle province viennent de temps à autre roucouler dans la région de la capitale nationale, section Québec. Un de ces voyageurs d'illusions a même présenté, l'autre jour, un genre de plan machiavélique pour s'emparer des édifices fédéraux nouvellement construits en promettant aux fonctionnaires fédéraux actuels qui y travaillent des emplois similaires au Québec. Ce dont je doute fort. C'est un peu l'histoire de la grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf.

Je vous demanderais, monsieur le ministre, vous qui êtes en position d'autorité, au nom de la décence la plus élémentaire, d'employer une fermeté de fer et une main d'acier lorsque, à l'avenir, vous traiterez avec ce genre de gouvernement séparatiste.

• 1655

Devant des flagorneurs, monsieur le ministre, il n'y a pas de place pour la timidité. Il n'y a pas de place non plus pour le compromis douteux comme cela vient de se faire sur la question de l'usine d'épuration. On devrait exiger des signes clairs et nets de la participation fédérale sur toutes les enseignes ou sur tout protocole d'entente. J'espère que vous garderez cela avec vous afin que, la prochaine fois, vous puissiez mener des négociations dans le genre de celle que je viens de mentionner.

Ceci étant dit, et je ne sais pas qui pourrait me répondre, monsieur le président, dans la vallée du lac Meach, la SAO fait actuellement, des expropriations, apparemment pour construire éventuellement, avec la participation du gouvernement fédéral, un jardin zoologique. Je sais qu'il y a du mécontement actuellement, que des gens n'ont pas été payés et qu'il y a des problèmes. Je sais aussi qu'on va signer éventuellement une entente de principe entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada, par le truchement de la Commission de la capitale nationale.

Je voudrais savoir quelle est le rôle de la Commission de la capitale nationale dans ces expropriations?

M. Ouellet: Je demanderais à M. Aquilina de répondre à cette question, monsieur le président.

Le président: Monsieur Aquilina.

M. E. C. Aquilina (directeur général adjoint Planification-Québec): Monsieur le président, d'après mes renseignements, c'est la SAO qui est responsable de l'expropriation des terrains dans la vallée du lac Meach. Nous avons communiqué avec la SAO récemment afin d'entreprendre les études nécessaires pour l'aménagement de ce parc faunique. On vient de m'aviser que, jusqu'à présent, on pas eu de réponse.

M. Isabelle: Merci. Ma deuxième question est la suivante. Est-ce qu'il n'a pas été question, dans le passé, d'étendre le

[*Translation*]

Le président: Non?

M. Whiteway: Je vois.

The Chairman: Mr. Isabelle.

Mr. Isabelle: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Chairman, I would like to make an opening remark before getting into my questions. The Minister is no doubt aware that a number of ministers from the Quebec separatist government visit Hull every now and then to make some cooing dove-like sounds to the people of that area. One of these dream merchants went so far as to reveal the Machiavellian plan of the Quebec Government to take over the recently constructed federal buildings in Hull and give the federal civil servants now working in them similar jobs within a new Quebec. It is something like the bullfrog in the fable of Lafontaine who tries to puff himself up to the size of a bull.

Mr. Minister, you are in a position of power and I beseech you in the name of human decency to be as hard as iron and as unyielding as steel in your dealings with the Quebec separatist government.

There is no room for timidity and half-measures in dealing with lackeys like them. Nor can we make compromises of doubtful value as we have just done in settling the water treatment plant issue. Federal participation should be very clearly indicated in any agreement we sign with Quebec. I hope you will keep this advice in mind the next time you speak with representatives of the Quebec government.

Now that I have gotten that off my chest, I can get on with my questions. The SAO is now making expropriations in the Meach Lake valley in order to build a zoo, with the help of the federal government. There is a fair measure of discontent connected with this project because people have not been paid and other problems have arisen. I know that in due course an agreement in principle will be signed between the Quebec provincial government and the federal government, through the intermediary of the National Capital Commission.

Could one of the witnesses tell me what role te NCC is playing with regard to these expropriations?

Mr. Ouellet: I shall ask Mr. Aquilina to answer that question.

The Chairman: Mr. Aquilina has the floor.

Mr. E. C. Aquilina (Assistant General Director, Planification-Quebec): According to my information, the SAO is responsible for the expropriation of land in the Meach Lake valley. We were in contact with this organization recently in order to make the studies necessary for the development of the animal park. I have just been told that we have not yet received an answer.

Mr. Isabelle: Thank you. Did you not once plan to extend the bicycle path network on the Quebec side as far as Aylmer, as was done on the other side of the river?

[*Texte*]

réseau de pistes cyclables du côté de l'Outaouais avers Aylmer comme on l'a fait de l'autre côté de la rivière.

Je sais que ce projet n'a pas été entériné par le Conseil du Trésor, mais je me demande si un jour ou l'autre ça va débloquer et si on verra, un jour, la solution à cette question de pistes cyclables reclamées par les gens de l'Outaouais. Peu importe le gouvernement au pouvoir de l'autre côté de la rivière, est-ce qu'il y a des projets à ce sujet-là?

M. Ouellet: Oui. Je peux répondre à cette question, monsieur le président.

En fait, comme j'avais commencé à le dire plus tôt au député Corbin, il y a, à date, 40 milles de pistes cyclables. Nous avons un projet pour augmenter ce réseau de 24 milles pour en faire un réseau complet, des deux côtés de la rivière, de 64 milles. Ce serait un réseau de pistes cyclables allant d'Aylmer à Pointe-Gatineau et de Kanata jusqu'à Blackburn Hamlet du côté d'Ottawa.

Évidemment, le problème majeur que nous rencontrons, c'est une pénurie de fonds pour compléter ce projet. Il est évident qu'au cours d'une période d'austérité, il est assez difficile pour nous de disposer de tous les fonds voulus pour compléter ce réseau de pistes cyclables. Ceci signifie que le projet, au lieu de se réaliser à court terme, devra se réaliser à plus long terme. Mais il est évident que nous allons établir, des deux côtés de la rivière Outaouais, un réseau approprié et à peu près égal de pistes cyclables à la disposition des résidents de la capitale nationale.

M. Isabelle: Monsieur le président, j'aurais une question à poser au sujet de la construction d'une passerelle au-dessus de la rue Maisonneuve, près de St-Laurent. Je sais qu'encore là on connaîtra peut-être les chinoiseries de la belle province au sujet des ententes pour les échanges de terrains nécessaires à la construction. Apparemment, les deux piliers de l'est, du nord ou de l'ouest, je ne sais trop, tomberaient sur le terrain de la belle province. Apparemment, la belle province ne voudrait pas que le fédéral y plante les assises de pont pour que les gens puissent traverser d'une façon sécuritaire.

Alors, je me demande si c'est la vérité ou s'il y a d'autres choses dans l'air. Est-ce encore un projet où l'on va plier, comme on le fait toujours depuis quelque temps, pour que la province puisse avoir le dernier mot? Je pense que la population de Hull est pas mal écoeurée. On voudrait bien que quelqu'un puisse nous éclairer de façon ferme pour ne pas priver les citoyens du bénéfice d'un passage sécuritaire à cause de chicanes qui démontrent justement qu'il semble y avoir un manque de leadership dans la région.

A la Commission de la capitale nationale, bien qu'on fasse un travail extraordinaire depuis deux décennies dans la région de Hull, je voudrais qu'on soit très ferme quand on prendra une décision. S'il s'agit de chinoiseries comme ça, ne pas la construire du tout la maudite passerelle. C'est pour ça que je vous demande des éclaircissements à ce sujet. C'est ma dernière question.

M. Ouellet: Monsieur le président, je vais demander à M. Bonin de répondre à cette question.

Le président: Monsieur Bonin.

[*Traduction*]

I know Treasury Board has not given its final approval, but I would like to know if the people in the Outaouais area will indeed be getting the bicycle paths they want, whatever government may be in power in power in Quebec.

Mr. Ouellet: I shall answer that question, Mr. Chairman.

As I started to say to Mr. Corbin earlier this afternoon, we now have 40 miles of bicycle paths, and we plan to add 24 miles to the present system in order to complete the 64 mile network on both sides of the river. Then there will be a bicycle path network going from Aylmer to Point Gatineau and from Kanata as far as Blackburn Hamlet on the Ottawa side.

Money is the usual obstacle and we are having trouble during this period of austerity getting the funds we need to complete the bicycle path network. This means that it has become a long term project rather than a short term project. Nonetheless, in due course there will be roughly an equal number of miles of bicycle paths on both sides of the Ottawa River for the use of people living in the national capital area.

Mr. Isabelle: My next question deals with the pedestrian overpass over Maisonneuve Street near St. Laurent Boulevard. I can imagine the kind of involved complications the province of Quebec will put in our way before authorizing construction on provincial property. It would appear that the two eastern or northern pillars of the overpass will be located on Quebec provincial property, and that province apparently objects to the federal government locating pillar supports on Quebec property so that people can cross Maisonneuve Streetin safety and comfort.

Is this true or are other factors at play here? Are we going to give in again and let Quebec have the last word? People in Hull are getting pretty fed up and would like someone to speak out once and for all in their defence so that they will not be deprived of this overpass because of the usual quarrels, which reveal a basic lack of leadership in the Outaouais area.

I realize that the National Capital Commission has done a marvelous job in the Hull area over the last two decades, but I would like it to adopt a very firm attitude when a decision is finally made. Are the usual damned complications preventing the construction of the overpass? That is my last question.

Mr. Ouellet: With your permission, Mr. Chairman, I shall ask Mr. Bonin to answer that question.

The Chairman: Mr. Bonin has the floor.

[*Text*]

M. Bonin: Merci monsieur le président.

La passerelle en question serait construite au-dessus du boulevard Maisonneuve et fait partie d'un projet qu'on appelle le parc linéaire, lequel s'étendrait de la rue Laurier, à Hull, jusqu'à la rue St-Rédempteur. Pour être construite, la passerelle exige la cession, par la ville de Hull à la Commission de la capitale nationale, de droits aériens au-dessus de l'ancienne rue Maisonneuve. Hull ne peut négocier avec la Commission de la capitale nationale en vertu de la loi des affaires inter. La ville de Hull a accepté de céder ces terrains, lesquels terrains font partie d'un projet d'échange de terrains entre Hull et la Commission de la capitale nationale. Le gouvernement du Québec est informé depuis quelque temps de ce programme de cession de terrains. En principe, au niveau des fonctionnaires, il semblerait être d'accord pour la cession de ces terrains à la Commission de la capitale nationale.

Alors, cela pourrait faire l'objet d'une entente n'impliquant pas l'application de la loi des affaires inter. Hull pourrait alors négocier directement avec la Commission à ce sujet.

Le président: Monsieur Isabelle.

M. Isabelle: Est-ce une hypothèse ou une certitude?

M. Bonin: C'est l'approche qui est actuellement présentée aux ministres du gouvernement du Québec. Cela devrait se décider au cours des prochaines semaines.

Le président: Merci monsieur Bonin. Merci messieurs. Merci mesdames. En votre nom, je remercie le ministre de sa présence ici aujourd'jui. J'aimerais également, exprimer au président de la CCN et à ses hauts fonctionnaires mes remerciements les plus sincères. Nous allons ajourner jusqu'à nouvelle convocation.

[*Translation*]

Mr. Bonin: Thank you, Mr. Chairman.

The overpass to be built above Maisonneuve Boulevard is part of the linear park project which will extend from Laurier Street in Hull as far as St. Rédempteur Street. If the overpass is to be built, the city of Hull will have to give the NCC the air space rights above what was once Maisonneuve Street. Hull cannot negotiate with the National Capital Commission under the intergovernmental business act. Hull has accepted to give us city land as part of a land exchange project between that city and the NCC. We informed the Quebec government of this land exchange program some time ago, and the province seemed to officially agree to this transfer of property from the city to the NCC.

In this way, the project could become part of an understanding which would not come under the intergovernmental business act, and Hull would then be in a position to negotiate directly with the NCC.

The Chairman: Mr. Isabelle.

Mr. Isabelle: Is that a sure thing or is a decision yet to be made?

Mr. Bonin: That is the approach we are now using with Quebec government ministers. A decision should be reached in the next few weeks.

The Chairman: Thank you, Mr. Bonin and ladies and gentlemen. On your behalf, I would like to sincerely thank the Minister, the Chairman of the NCC and his officials for appearing before us today. The meeting is adjourned to the call of the Chair.

Canada Post Corporation / Société canadienne des postes
Postage paid / Port payé
Third Class / Troisième classe
K1A 0S7
HULL

Third Session of the Thirtieth Parliament, 1977-78

Troisième session de la trentième législature, 1977-1978

Health, Welfare and Social Affairs

Santé, du bien-être social et des affaires sociales

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

RESPECTING:

Main Estimates 1978-79: Votes 5, 10, 15, 20, 25 and 30 under NATIONAL HEALTH AND WELFARE

CONCERNANT:

Budget principal 1978-1979: crédits 5, 10, 15, 20, 25 et 30 sous la rubrique SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

APPEARING:

The Honourable Monique Bégin, Minister of National Health and Welfare

COMPARAÎT:

L'honorable Monique Bégin, Ministre de la Santé nationale et du Bien-être social

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

First Session of the Thirtieth Parliament, 1977

Première session de la trentième législature, 1977

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class
Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to:
Printing and Publishing,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie et Édition,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From the National Capital Commission:

Mr. C. M. Drury, Chairman;

Mr. E. C. Aquilina, General Manager;

Mr. A. Bonin, Assistant General Manager, Planning—Quebec;

Mr. R. O. Sorensen, Assistant General Manager, Finance.

De la Commission de la Capitale nationale:

M. C. M. Drury, président;

M. E. C. Aquilina, directeur général;

M. A. Bonin, directeur général adjoint, planification—Québec;

M. R. O. Sorensen, directeur général adjoint, Finances.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 17

Thursday, June 15, 1978

Chairman: Mr. Jean-Robert Gauthier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 17

Le jeudi 15 juin 1978

Président: M. Jean-Robert Gauthier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Health, Welfare and Social Affairs

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Santé, du bien-être social et des affaires sociales

RESPECTING:

Main Estimates 1978-79: Votes 5, 10, 15, 20, 25 and 30 under NATIONAL HEALTH AND WELFARE

CONCERNANT:

Budget principal 1978-1979: crédits 5, 10, 15, 20, 25 et 30 sous la rubrique SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

APPEARING:

The Honourable Monique Bégin, Minister of National Health and Welfare

COMPARAÎT:

L'honorable Monique Bégin, Ministre de la Santé nationale et du Bien-être social

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Third Session of the Thirtieth Parliament, 1977-78

Troisième session de la trentième législature, 1977-1978

26484—1

STANDING COMMITTEE ON HEALTH, WELFARE AND SOCIAL AFFAIRS

Chairman: Mr. Jean-Robert Gauthier
Vice-Chairman: Mr. Gilles Marceau

Messrs.

Brisco	Francis
Caouette (*Villeneuve*)	Grafftey
Clermont	Harquail
Corbin	Halliday
Dinsdale	Isabelle
Knowles (*Winnipeg-Nord-Centre*)	Railton
Lefebvre	Robinson
McGrath	Rynard
Parent	Yewchuk—(20)

(Quorum 11)

Le greffier du Comité
Richard Rumas
Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65(4)(*b*)

On Wednesday, June 14, 1978:

Mr. Rynard replaced Mrs. Pigott;

Mr. Dinsdale replaced Mr. Darling;

Mr. Halliday replaced Mr. Whiteway;

Mr. Grafftey replaced Mr. Wenman.

On Thursday, June 15, 1978:

Mr. Knowles (*Winnipeg North Centre*) replaced Mr. Orlikow.

COMITÉ PERMANENT DE LA SANTÉ, DU BIEN-ÊTRE SOCIAL ET DES AFFAIRES SOCIALES

Président: M. Jean-Robert Gauthier
Vice-président: M. Gilles Marceau

Messieurs

Conformément à l'article 65(4)*b*) du Règlement

Le mercredi 14 juin 1978:

M. Rynard remplace Mme Pigott;

M. Dinsdale remplace M. Darling;

M. Halliday remplace M. Whiteway;

M. Grafftey remplace M. Wenman.

Le jeudi 15 juin 1978:

M. Knowles (*Winnipeg-Nord-Centre*) remplace M. Orlikow.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from Printing and Publishing, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Imprimerie et Édition, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, JUNE 15, 1978
(18)

[*Text*]

The Standing Committee on Health, Welfare and Social Affairs met at 3:53 o'clock p.m. this day, the Vice-Chairman, Mr. Gilles Marceau, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Brisco, Corbin, Knowles (*Winnipeg North Centre*), Marceau, Robinson and Yewchuk.

Appearing: The Honourable Monique Bégin, Minister of National Health and Welfare.

Witnesses: From the Department of National Health and Welfare: Mr. Bruce Rawson, Deputy Minister; Mr. D. F. Smith, Chief, Financial Planning and Analysis Division, Financial Administration and Mr. J. G. Sinclair, Director General, Program Development, Medical Services Branch.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Wednesday March 1, 1978 relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1979 (*See Minutes of Proceedings, Tuesday, April 4, 1978, Issue No. 6*).

On Votes 5, 10, 15, 20, 25 and 30 under National Health and Welfare.

The Minister and the witnesses answered questions.

At 5:14 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 15 JUIN 1978
(18)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales se réunit aujourd'hui à 15 h 53, sous la présidence de M. Gilles Marceau (vice-président).

Membres du Comité présents: MM. Brisco, Corbin, Knowles (*Winnipeg-Nord-Centre*), Marceau, Robinson et Yewchuk.

Comparaît: L'honorable Monique Bégin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Témoins: Du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social: M. Bruce Rawson, sous-ministre; M. D. F. Smith, chef, Analyse et planification financières, Direction de l'administration financière et M. J. G. Sinclair, directeur général, Perfectionnement des programmes, Services médicaux.

Le Comité poursuit l'étude de son ordre de renvoi du mercredi 1er mars 1978, portant sur le Budget principal pour l'année financière se terminant le 31 mars 1979 (*Voir procès-verbal du mardi 4 avril 1978, fascicule nº 6*).

Quant aux crédits 5, 10, 15, 20, 25 et 30 sous la rubrique Santé nationale et Bien-être social.

Le ministre et les témoins répondent aux questions.

A 17 h 14, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Richard Rumas

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

Thursday, June 15, 1978

• 1553

[*Text*]

The Vice-Chairman: Gentlemen, I will call the meeting to order.

Aujourd'hui, nous allons discuter du Budget principal sous la rubrique Santé nationale et Bien-être social, with unanimous consent stand Votes 35 and 40 under Urban Affairs and resume consideration of Votes 5, 10, 15, 20, 25 and 30 under National Health and Welfare.

Department of National Health and Welfare

Health Care Program

Vote 5—Health Care—Operating expenditures—$9,422,000

Vote 10—Health Care—The grants listed in the Estimates—$13,981,000

Medical Services Program

Vote 15—Medical Services—Operating expenditures—$142,413,000

Vote 20—Medical Services—Capital expenditures—$11,710,000

Health Protection Program

Vote 25—Health Protection—Operating expenditures—$64,144,000

Vote 30—Health Protection—The grants listed in the Estimates—$5,134,000

Nous avons le plaisir d'avoir avec nous aujourd'hui l'honorable Monique Bégin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Elle est accompagnée de Mr. Bruce Rawson, Deputy Minister, Department of National Health and Welfare and Mr. D. F. Smith, Chief, Financial Planning and Analysis Division, Financial Administration.

Je ne sais pas si le ministre désire faire quelques commentaires avant la période des questions.

Hon. Monique Bégin (Minister of National Health and Welfare): Mr. Chairman, thank you very much. We have also four assistant deputy ministers of the department and other senior officials.

We once discussed, quite thoroughly I think, social services, another time medical research, and any questions the Committee members wish to ask, we will answer as best we can.

• 1555

The Vice-Chairman: The first person is Mr. Yewchuk who has the floor; 10 minutes.

Mr. Yewchuk: First of all, Mr. Chairman, let me express my concern about the Minister's habit of being late at meetings at all times, so we do not waste 25 minutes before we get business under way.

Miss Bégin: What a bad joke. I mean there was never any member in this Committee for at least half an hour in every

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

Le jeudi 15 juin 1978

[*Translation*]

Le vice-président: Messieurs, à l'ordre, s'il vous plaît.

Today, we will resume consideration of the Main Estimates under National Health and Welfare. Avec votre consentement unanime, nous allons réserver les crédits 35 et 40 des Affaires urbaines et reprendre l'étude des crédits 5, 10, 15, 20, 25 et 30 de la Santé nationale et du Bien-être social.

Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social

Programme des soins de santé

Crédit 5—Soins de santé—Dépenses de fonctionnement—$9,422,000

Crédit 10—Soins de santé—Subventions inscrites au budget—$13,981,000

Programme des Services médicaux

Crédit 15—Services médicaux—Dépenses de fonctionnement—$142,413,000

Crédit 20—Services médicaux—Dépenses en capital—$11,710,000

Programme de protection de la santé

Crédit 25—Protection de la Santé—Dépenses de fonctionnement—$64,144,000

Crédit 30—Protection de la santé—Subventions inscrites au budget—$5,134,000.

We have with us, today, the Honourable Monique Bégin, Minister of National Health and Welfare. She is accompanied ... de M. Bruce Rawson, sous-ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, et de M. D. F. Smith, chef de la Division de la planification et de l'analyse financières, Administration financière.

I do not know whether the Minister has an opening statement to make before the questions.

L'honorable Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, merci. Nous avons également 4 sous-ministres adjoints du ministère ainsi que d'autres hauts fonctionnaires.

Nous avons déjà beaucoup parlé, je pense, des services sociaux et de la recherche médicale, mais si les membres du comité ont encore d'autres questions à poser, nous ferons de notre mieux pour y répondre.

Le vice-président: Le premier nom sur ma liste est celui de M. Yewchuk, qui a donc la parole pour dix minutes.

M. Yewchuk: Tout d'abord, monsieur le président, j'aimerais vous dire que je suis fort mécontent de l'habitude prise par le ministre de toujours arriver en retard aux réunions; j'aimerais donc qu'à l'avenir nous ne soyons pas obligés d'attendre 25 minutes avant de pouvoir commencer.

Mlle Bégin: C'est une plaisanterie de mauvais goût. En effet, lors de chaque réunion précédente, il fallait attendre au

[*Texte*]

one of the previous occasions, and today I made the mistake of going to Room 307; I think that should not be on the record that way.

Mr. Yewchuk: In any case, I want to record my protest.

The Vice-Chairman: Yes, please, ask your questions, Mr. Yewchuk, you have made your point.

An hon. Member: As usual, a positive and constructive suggestion.

Mr. Yewchuk: Mr. Chairman, I had initiated some questions on this matter with the Minister before. It deals with the loss of Canadian physicians to other countries. Increasing statistics which have been relesed and projections which are being made for this year are alarming to say the least. Some parties are projecting that some 1,500 will be leaving Canada in 1978 alone, not to mention the 750 or so who left last year, and 500 or so who left the year before. There have been a variety of reasons outlined for this massive movement of M.D.s away from our country, not the least of which has been a general feeling of very low job satisfaction amongst M.D.s in this country.

I want to know whether the Minister plans anything within her area of jurisdiction that would have the effect of increasing job satisfaction amongst physicians in this country so that their tendency to want to leave would be thereby reduced.

Miss Bégin: Mr. Chairman, the answer is, yes. We have started and intend to continue everything we can to diminish what appears to me, since I am Minister of Health, as a sense of frustration based on facts that are not always easy to identify, one of them being the paper burden *la paperasserie,* the paper work that some provinces seem to be requiring from physicians. That particular point has been discussed, together with other dimensions of the problems of dissatisfaction of physicians which are not necessarily linked to emigration to the United States, by me with the executives of the Canadian Medical Association in a very useful meeting and, more recently, between the deputy ministers of Health of all of Canada earlier this month.

I have received on June 9 what I asked the executive of the CMA to give me, namely, concrete examples of the type of updating and refresher courses they follow, and have to follow, but are prevented from following because of the tax structure of Canada; I am going to write to my colleague the Minister of Finance on that particular aspect of the dissatisfaction in the medical profession.

This being said, I would like to inform the Committee that the real emigration of Canadian physicians, most of them not born in Canada—I would like to stress that—I have the statistics with me here.

Mr. Yewchuk: That is not true, it is not true.

Miss Bégin: Yes, I will have to give the statistics then.

Mr. Yewchuk: Mr. Chairman, the figures that I have is that nearly 80 per cent of them are Canadian graduates now. It used to be that they were mostly foreign graduates, but today it is a lot more.

Miss Bégin: But the last years . . .

[*Traduction*]

moins une demi-heure avant l'arrivée du premier député; aujourd'hui, je me suis trompée de salle puisque je suis allée dans la salle 307 et c'est la raison pour laquelle je suis en retard.

M. Yewchuk: De toute façon, je tenais à exprimer mon mécontentement.

Le vice-président: Maintenant que vous avez dit ce que vous aviez à dire, monsieur Yewchuk, vous pouvez poser vos questions.

Une voix: Comme d'habitude, c'est une suggestion très positive.

M. Yewchuk: Monsieur le président, j'ai déjà posé plusieurs questions au ministre au sujet de l'exode des médecins canadiens vers des pays étrangers. Les statistiques qui ont été publiées et les prévisions qui ont été préparées pour cette année sont vraiment alarmantes, c'est le moins que l'on puisse dire. D'aucuns prétendent en effet qu'environ 1,500 médecins quitteront le Canada en 1978, sans parler des 750 qui sont déjà partis l'année dernière et des 500 au cours de l'année précédente. Cet exode massif est dû à plusieurs raisons, notamment à une profonde insatisfaction professionnelle chez les médecins de notre pays.

J'aimerais savoir si le ministre a l'intention de prendre les mesures qui relèvent de sa responsabilité et qui permettront d'accroître la satisfaction professionnelle des médecins dans notre pays, afin d'enrayer cette tendance.

Mlle Bégin: Monsieur le président, ma réponse est affirmative. En effet, nous avons déjà commencé à faire tout notre possible pour essayer d'apaiser ce qui m'apparaît comme un sentiment de frustration causé par des faits qui ne sont pas toujours faciles à identifier, l'un d'entre eux étant tout cette paperasserie que certaines provinces semblent imposer aux médecins. Ce facteur particulier, je l'ai étudié avec des représentants de l'Association médicale canadienne, lors d'une réunion récente qui a été très fructueuse, et avec les sous-ministres de la Santé de toutes les provinces, au début du mois. Ce problème a été examiné avec les autres causes de mécontentement des médecins, lesquelles ne sont pas toujours reliées à l'émigration vers les États-Unis.

Le 9 juin dernier, le président de cette association médicale m'a envoyé, sur ma demande, une liste d'exemples concrets de cours de recyclage et de rattrapage que les médecins devraient suivre mais ne peuvent pas suivre en raison de la structure fiscale du Canada; j'ai l'intention d'écrire à mon collègue, le ministre des Finances, sur cette question particulière.

Cela dit, j'aimerais vous dire que la majorité des médecins qui quittent le Canada ne sont pas nés au Canada, et j'ai les statistiques avec moi.

M. Yewchuk: Ce n'est pas vrai.

Mlle Bégin: Je vais donc devoir vous donner ces statistiques.

M. Yewchuk: Monsieur le président, les chiffres que j'ai ici indiquent que près de 80 p. 100 d'entre eux sont des diplômés canadiens. Auparavant, il s'agissait essentiellement de diplômés étrangers mais aujourd'hui cela n'est plus vrai.

Mlle Bégin: Au cours des dernières années . . .

[*Text*]

The Vice-Chairman: Mr. Yewchuk, please, let the Minister answer. You will give your comments after.

Miss Bégin: The pattern is more than two to one. For instance, in 1975, 81 Canadian born, 205 foreign born, and that is a line, it is a pattern, it is not for one special year.

• 1600

This was the parenthesis I was making, in saying that the exact figure, which we just received, of emigration of medical doctors in 1977 is 549. A report was published, we have just received the last tabulation. A report of my department, which is well known to the profession, was published for the first quarter of this current year, 1978; in it, in the first quarter we had a higher emigration than ever before in other quarters. On that basis a forecast was made, but it is a pure forecast, it may very well be a pure coincidence, really nobody knows, but we have no reason to believe it is increasing dramatically. Last year it was 549, which still leaves a very high, very good ratio of doctors per Canadian population.

The Vice-Chairman: Mr. Yewchuk.

Mr. Yewchuk: The Minister has not answered the question I have asked her, and she seems to be trying to minimize the problem. I wanted to know whether any action will be taken to remove what appears to be a hostile attitude on the part of the federal government, the provincial governments and the bureaucracy in general toward the medical profession as expressed by bad publicity, whenever health care figures are released, erroneous publicity, something that appears almost to be a smear campaign directed against the medical profession each time figures are released for health-care expenditures. I am not questioning some of the problems that you identify, but identifying a problem and taking action are two entirely different things. I want to know what action you will take to relieve the problem of no job satisfaction and to eliminate what is considered to be a generally hostile work environment.

I would appreciate some fairly specific answers to this, because the matter is indeed getting to be rather urgent. And I must take issue with your figures that most of the graduates who are leaving are not Canadian-born. You gave the 1975 statistics. Perhaps that was true then, it certainly was not true in 1977. The figures I have been exposed to indicate that certainly more than half of them—if I recall correctly, somewhere more like 80 per cent—in 1977 were Canadian graduates, not foreign graduates merely passing through Canada. The proportion of Canadian graduates leaving is much, much higher than it has been in the past.

The Vice-Chairman: Miss Bégin.

Miss Bégin: Mr. Chairman, I can only repeat what I just said, I am concerned about the deep malaise affecting the Canadian medical profession, and the ongoing dissatisfaction, which I perceived and which was also reported to me by the

[*Translation*]

Le vice-président: Monsieur Yewchuk, je vous en prie, laissez le ministre répondre. Vous ferez vos commentaires après.

Mlle Bégin: C'est plus de deux contre un. Par exemple, en 1975, 81 médecins nés au Canada et 205 médecins nés à l'étranger ont quitté le Canada. Or, ces chiffres ne sont pas caractéristiques d'une année donnée, mais reflètent plutôt une tendance générale.

Ceci était dit entre parenthèses mais, en ce qui concerne les chiffres exacts, nous venons juste de recevoir le nombre exact de médecins qui ont quitté le Canada en 1977, et il est de 549. Un rapport de mon ministère, et qui est bien connu de la profession médicale, a été publié pour le premier trimestre de cette année, et ce rapport indique que le taux d'émigration n'a jamais été aussi élevé. A partir de ces chiffres, des prévisions ont pu être faites pour le restant de l'année, mais il se peut très bien que ce soit une pure coïncidence, personne n'en sait rien exactement. Toutefois, nous n'avons aucune raison de croire que cet exode augmente de façon dramatique. L'année dernière, 549 médecins ont quitté le Canada, mais il nous reste quand même bien assez de médecins pour la population canadienne.

Le vice-président: Monsieur Yewchuk.

M. Yewchuk: Le ministre n'a pas répondu à ma question et elle semble minimiser le problème. Je voulais savoir si elle avait l'intention de prendre des mesures destinées à atténuer cette attitude hostile qu'ont les gouvernements fédéral et provinciaux, et la bureaucratie en général, à l'égard de la profession médicale; cette attitude se manifeste par de la mauvaise publicité, chaque fois que des chiffres sur les soins médicaux sont publiés, de la publicité mensongère, etc . . . En quelque sorte, cela ressemble presque à une campagne de salissage contre la profession médicale. Je ne conteste pas les problèmes que vous avez identifiés, mais identifier un problème et prendre des mesures, c'est deux choses différentes. J'aimerais donc savoir quelles mesures vous avez l'intention de prendre pour atténuer le mécontentement des médecins et pour éliminer cette attitude hostile manifestée à l'égard des médecins.

J'aimerais avoir des réponses précises car ce problème est de plus en plus urgent. Par ailleurs, je m'oppose aux chiffres que vous avez cités, selon lesquels la plupart des médecins qui quittent le Canada ne sont pas nés au Canada. Vous nous avez donné des statistiques de 1975. C'était peut-être vrai à cette époque mais cela ne l'est plus en 1977. Les chiffres qu'on m'a envoyés indiquent que plus de la moitié de ceux qui ont quitté le Canada en 1977, voire près de 80 p. 100 d'entre eux, était des diplômés canadiens, et non pas des diplômés étrangers qui étaient simplement au Canada en transit. La proportion de diplômés canadiens qui quittent le pays est bien supérieure à ce qu'elle était dans le passé.

Le vice-président: Mademoiselle Bégin.

Mlle Bégin: Monsieur le président, je ne peux que répéter ce que j'ai dit, à savoir que je me préoccupe du malaise profond qui semble affecter la profession médicale au Canada. Je m'inquiète aussi de ce mécontentement que j'ai perçu chez les

[*Texte*]

national associations, different ones, bothers me because it threatens to disrupt the good working relationship we used to have and which we want to continue to have. So the answer is yes, we are concerned. Yes, I spelled out two actions that are being taken right now. I can confirm to the members that at the last conference of deputy ministers it was agreed to have full co-operation and full disclosure of all facts and possible solutions to that dissatisfaction, bureaucratic harassment being one of the things identified by the medical profession, and the emigration phenomenon of course. I stressed the two other points earlier on: tax disincentive really, or lack of incentives for refresher studies and special courses and all that, keeping up, really, with a profession where the rate of turnover of knowledge is every five years, I understand. May I ask the Deputy Minister to complete if I have forgotten some aspect of the problem? Mr. Rawson.

• 1605

The Vice-Chairman: Mr. Rawson.

Mr. Bruce W. Rawson (Deputy Minister, Department of National Health and Welfare): The Minister did not amplify on the fact that a strategy and a method of trying to achieve the co-operation that she spoke of is being worked on with the Canadian Medical Association executive. We have a physician within our department working a great deal of his time on that one subject. To amplify a bit on the Deputy Minister's conference, Madam Minister, there was agreement and that was all the way around the table—it was not the first time we discussed it; it was the second but it was the first time there was agreement all the way around the table—unless we could overcome this sense of alienation, there was going to be a significant loss to Canada in the health care delivery system. So provinces agreed, deputy ministers agreed, to raise with their ministers the question of groups getting together to discuss the reduction of paper work between the physicians' groups and provinces or simplification of paper work.

It was agreed that there was never a paper system that could not be simplified, that the problem of alienation would be drawn to the attention of each provincial minister of health, which I think is a very significant point. We assessed the outflow, the sense of grievance, to the degree we possibly could with the statistics and studied it. From that point on, Madam Minister, I think it is a question of advocacy and leadership that you and your colleagues will be taking, what the government can do.

The Vice-Chairman: This will be your last question, Mr. Yewchuk.

Mr. Yewchuk: Okay. Perhaps the Minister would like to elaborate on what advocacy and leadership she is going to take in this field.

The Vice-Chairman: Madam Minister.

Miss Bégin: I am a bit ashamed of repeating myself.

Mr. Yewchuk: I do not want you to repeat yourself, Madam Minister.

Miss Bégin: Then you have the answer.

[*Traduction*]

membres de cette profession, et dont m'ont parlé les différentes associations de médecins. Cela m'inquiète car cela risque de bouleverser les bonnes relations de travail que nous avions jusqu'à présent et que nous voulons maintenir. Donc, ma réponse est oui, nous nous préoccupons de la situation. Je vous ai déjà indiqué les mesures que nous étions en train de prendre et je peux vous confirmer que, lors de la dernière conférence des sous-ministres, il a été convenu de déployer tous les efforts possibles pour cerner le problème et lui trouver des solutions; on a même reconnu que le harcèlement bureaucratique était l'une des causes de ce problème. J'ai déjà parlé tout à l'heure de deux autres causes, à savoir l'absence de stimulants fiscaux pour suivre des études de recyclage ou des cours spéciaux, alors que les médecins doivent renouveler leurs connaissances au moins tous les cinq ans. Je demanderais à M. Rawson, le sous-ministre, de compléter la réponse.

Le vice-président: Monsieur Rawson.

M. Bruce W. Rawson (sous-ministre, ministère de la Santé nationale et du Bien-être): Le ministre ne s'est pas étendu sur la méthode actuellement élaborée, de concert avec la Direction de l'Association canadienne des médecins, en vue de réaliser cette opération. Un médecin du ministère consacre une bonne partie de son temps à cette question. En ce qui concerne la conférence des sous-ministres, un accord unanime a été réalisé, pour la première fois, sur la nécessité de lutter contre ce sentiment d'aliénation, sans quoi la distribution des soins de la santé au Canada risque de subir une détérioration grave. Les sous-ministres ont donc convenu de discuter avec leurs ministres respectifs de la façon de s'y prendre pour réduire la paperasserie imposée aux médecins.

Il a été convenu que la paperasserie pourrait sans aucun doute être simplifiée, que le problème de l'aliénation des médecins serait signalé à l'attention de tous les ministres provinciaux de la santé, point très important à mon avis. Nous avons étudié l'exode des médecins et leur sentiment de frustration, sur la base des statistiques dont nous disposons. Quant au reste, tout dépend du leadership dont vous-même, madame le ministre, et vos collègues ferez preuve.

Le vice-président: Ce sera votre dernière question monsieur Yewchuk.

M. Yewchuk: Très bien. Le ministre pourrait-elle nous dire ce qu'elle compte faire à cet égard?

Le vice-président: Madame le ministre.

Mlle Bégin: J'essaie de ne pas me répéter tout le temps.

M. Yewchuk: Je ne vous ai pas demandé de vous répéter madame le ministre.

Mlle Bégin: Dans ce cas vous avez déjà la réponse.

[*Text*]

Mr. Yewchuk: I did not hear the answer. I wanted an outline of what advocacy and leadership you were intending in this area, outside of saying that some study of the paper work will be done and provincial health ministers will be notified. That does not sound like very much leadership to me. Surely there must be something else that you are planning that would help to relieve the situation of low job satisfaction and general feeling of a hostile work environment which physicians are experiencing in this country. It seems to me that simply the provincial ministers are already aware of that. I do not see what good it will do for you to tell them. They do not have to have that from you, they know that.

Miss Bégin: I think, Mr. Chairman, to answer Dr. Yewchuk I will take a copy of his representation here today and send it to—maybe he will do it—Mr. Miniely or to some province . . .

Mr. Yewchuk: What I would like to do, what I would like . . .

Miss Bégin: . . . because he knows very well, being a medical doctor, one who played a role of leadership in medical reasearch, what a role of leadership is. Besides the concrete proposals I referred to, in the private enterprise system which is ours it means acknowledging the problem and not laughing at the doctors; mobilizing all the provinces around that particular issue; and doing the concrete steps I have outlined which were the first we were able to identify with the medical profession. Pushing, for instance, from a federal viewpoint the—pushing is the wrong word—but pressing, urging the Minister of Finance to consider tax incentive studies that would really apply to the type of life and studies that the medical profession takes, which is not the official definition of the actual Income Tax Act and regulations, and other measures that I did set earlier on.

• 1610

The Vice-Chairman: Thank you, Dr. Yewchuk.

M. Corbin voudrait maintenant poser des questions au ministre ou à ses fonctionnaires.

M. Corbin: Merci, monsieur le président.

Je lis de temps en temps les discours que prononcent les ministres en dehors de la capitale. Je ne peux pas lire tous les discours qui nous arrivent, surtout ceux de M. Whelan qui sont très nombreux et toujours au point, étant donné la complexité du domaine agricole au Canada.

Je trouve cependant que le domaine de la santé, des services hospitaliers et de tout ce qui s'y rapporte est également compliqué. J'étais justement en train de lire le discours qu'a fait le ministre tout récemment, vendredi dernier, devant l'Association des hôpitaux du Canada, lors d'une réunion de celle-ci qui a en lieu, si je ne m'abuse, à Calgary. Le ministre, dans ce discours, comme ses prédécesseurs, jette un cri d'alarme à propos de l'augmentation astronomique des coûts des soins de santé au Canada. Et je peux citer, par exemple, comme preuve à l'appui de ce que je dis, un extrait de ce discours qui se trouve à la page 2.

> . . . Passons maintenant au problème. Les sommes qu'il nous faut affecter à la santé sont considérables au point

[*Translation*]

M. Yewchuk: Je ne l'ai pas entendue en tout cas. Je voudrais savoir ce que vous entendez au juste par leadership dans ce domaine, outre l'étude de la paperasserie déjà invoquée et le fait que vous allez aviser les ministres provinciaux de la santé de ce problème. Tout ceci ne constitue pas un leadership fort à mon avis. Vous compter certainement appliquer d'autres mesures pour surmonter l'insatisfaction éprouvée par nos médecins. Les ministres provinciaux de la santé sont d'ailleurs certainement au courant du problème, si bien que je ne vois pas à quoi cela servirait que vous le leur répétiez.

Mlle Bégin: Je demanderais à M. Miniely de communiquer le contenu des interventions de M. Yewchuk à . . .

M. Yewchuk: Ce qu'il faudrait dire . . .

Mlle Bégin: Ayant lui-même fait preuve de leadership dans la recherche médicale, il sait très bien ce que leadership veut dire. Outre les suggestions déjà évoquées, il s'agit, dans un système de libre entreprise comme le nôtre, d'admettre qu'un problème existe, de nous assurer le concours des autorités provinciales compétentes, et de commencer par les mesures concrètes auxquelles j'ai fait allusion. Ainsi je vais essayer de convaincre le ministre des Finances d'envisager la possibilité d'accorder des rabattements fiscaux pour les cours de recyclage suivis par les médecins, lesquels ne sont pas compris actuellement dans les dispositions de la Loi de l'impôt sur le Revenu, ainsi que d'autres mesures déjà évoquées.

Le vice-président: Merci, monsieur Yewchuk.

M. Corbin now like to ask questions of the Minister and her officials.

Mr. Corbin: Thank you, Mr. Chairman.

From time to time I read the speeches made by ministers outside the capital. I cannot keep up with them all, especially Mr. Whelan's which are always very numerous and topical, in view of the complexity of agriculture in Canada.

The health field, the matter of hospital services and all related questions are also, in my opinion, quite complicated. I was just reading the speech made by the Minister quite recently, that is last Friday, to the Canadian Hospital Association, at a meeting held in Calgary, I believe. In her speech, like her predecessors, the Minister expressed alarm about the astronomical increase in health care costs in Canada. Let me quote as an example an extract of this speech on page 2:

> Let us now take a look at the problem. The amounts of money which we must budget for health are so great as to

[*Texte*]

d'être inimaginables. Elles sont comme les années-lumière dont on se sert pour mesurer les distances en astronomie. Il est ici question de milliards de dollars et de pourcentages du produit national brut. En 1960, ces chiffres étaient déjà assez élevés. Les coûts des soins de santé s'élevaient cette année-là à 2.2 milliards de dollars, soit 5.5 p. 100 du produit national brut du Canada. En 1977,

Dix-sept ans plus tard, donc!

. . . les chiffres avaient pris une ampleur astronomique.

Ce n'est pas moi qui invente ce terme, monsieur le président.

. . . On parlait de 14.7 milliards de dollars ou de 7.1 p. 100 du produit national brut.

La limite des montants qui peuvent être affectés aux soins de santé sera bientôt atteinte et la situation devient alarmante parce que cela signifie qu'il faudra un jour cesser de répondre à d'autres besoins de la société.

La question que je veux poser au ministre de la Santé, est celle-ci: Quelle est cette limite et quand sera-t-elle atteinte?

Le vice-président: Madame le ministre.

Mlle Bégin: Ce ne serait pas sage de répondre à cette question-là, parce que le but de mon discours à Calgary, monsieur le président, était de secouer un peu les gens . . . des gens d'ailleurs fort sympathiques à mon message. Il s'agissait d'administrateurs d'hôpitaux du Canada, ainsi que des membres de conseils de direction, c'est-à-dire des centaines de bénévoles à travers le pays qui s'occupent de la gestion quotidienne de notre réseau hospitalier. Et mon message était ceci, si je le simplifie: en face de ces coûts astronomiques, tels que le décrit le député, nous devons faire deux choses, me semble-t-il: l'une étant de bouger et de mobiliser nos forces vers la médecine préventive; l'autre étant de tenter tous les efforts possibles pour que les hôpitaux du Canada offrent, dans leurs communautés, dans leurs collectivités locales, un service de plus en plus global, c'est-à-dire que les hôpitaux du Canada parlent avec les autres services communautaires et en viennent à créer un regroupement, soit physique, soit administratif, pour s'adresser à la personne toute entière . . . *the global person*. C'est un peu le sens du message que j'ai prononcé.

Quand je parle d'un plafond maximum que nous allons atteindre, je veux dire qu'il n'y a pas de chiffre magique. Il n'y a aucun gouvernment, à ce que je sache, qui se soit entendu sur un pourcentage du budget du gouvernement, qu'il soit fédéral ou provincial. Ce type de chiffre n'existe pas au Canada. Mais nous connaissons les pourcentages en comparaison avec les autres pays industriels. Nous savons que l'enveloppe budgétaire n'étant pas élastique, personne ne peut se mettre à taxer les gens encore plus. Nous sommes probablement très proches du maximum.

• 1615

J'ai aussi porté un jugement de valeur, à la lumière des connaissances de mon ministère et de son expérience avec tous les réseaux hospitaliers du Canada, à savoir que notre réseau hospitalier est probablement complet et assez bon. J'ai un peu, je dois l'avouer, provoqué la réflexion en disant: «Est-ce qu'on

[*Traduction*]

be almost unimaginable and can be compared to the light years used to measure distances is astronomy. We are talking about billions of dollars and percentages of the gross national product. In 1960, these figures were already relatively high. Health care costs in that year rose to $2.2 billion, that is 5.5 per cent of the gross national product of Canada. In 1977 . . .

In other words, 17 years later.

. . . the increase of the figures took on astronomical proportions . . .

This qualifier, then, is not my invention, Mr. Chairman.

. . . and we were talking about $14.7 billion or 7.1 per cent of the gross national product.

We shall soon be reaching a limit on our spendings for health care and the situation is becoming alarming because it means that one day we shall be unable to meet other needs of society.

The question I would like to ask the Minister is the following: What is this limit and when will it be reached?

The Vice-Chairman: Madam Minister.

Miss Bégin: It would not be wise to answer this question because the aim of my speech in Calgary, Mr. Chairman, was to give people a bit of a shake and I was addressing people who were quite sympathetic to my message, namely hospital administrators and members of hospital boards of directors, that is hundreds of volunteer workers throughout the country who take part in the daily administration of our hospital network. Let me simplify my message by saying that in face of these astronomical costs, referred to by the member, we must do two things, in my opinion: First of all, mobilize our efforts in the field of preventive medicine and, secondly, do everything possible to ensure that Canadian hospitals offer to their local communities an increasing thorough service in conjunction with other community agencies so that the global person can be served through this sort of grouping, either physical or administrative, of community services. This basically was the point I was trying to get across.

When I referred to a maximum ceiling which we will be reaching, I did not mean to imply that there is any magic figure. To the best of my knowledge, there is no government, either federal or provincial, which has ever determined a figure as a percentage of its budget. This type of figure does not exist in Canada. But we do know what the percentage figures are in comparison with other industrialized countries. We know that the budget package is not elastic and that further tax increases are not the answer. We are probably very close to the maxinum.

I also made a value judgment, based on the data gathered by my department and on its experience with the hospital networks in Canada, to the effect that our hospital network is probably complete and of a good standard. Therefore, my intention was rather to provoke some reflection by asking

[*Text*]

a besoin du dernier (gadget) en technologie médicale, qui coûte toujours une fortune, ou a-t-on besoin de 10 infirmières de plus en gériatrie?» C'est un peu, je crois, le problème auquel nous sommes tous confrontés, mais je ne peux pas donner de chiffre parce qu'il n'y a pas de plafond strict d'établi, en ce qui concerne les dépenses consacrées à la santé.

Le vice-président: Monsieur Corbin.

M. Corbin: Merci, monsieur le président. Sur le plan comparatif, le Canada, au point de vue des coûts des soins de santé, se situe-t-il dans une marge raisonnablement bonne, sur une base *per capita,* par rapport à d'autres pays industrialisés?

Le vice-président: Madame le ministre.

Mr. Rawson: We are trying to find that figure and we think we can. Could I ask that we move, and we will probably have that figure for you?

Mlle Bégin: Si vous voulez consacrer quelques minutes à une autre question, pendant ce temps-là, on cherchera l'information.

Le vice-président: Alors, monsieur Corbin, si vous avez une autre question, pendant ce temps-là, on va essayer de trouver une réponse.

M. Corbin: Je reviens à l'idée première que j'avais empruntée du ministre. J'accepte très bien qu'elle voulait mettre l'emphase sur l'état de crise auquel nous serons tous confrontés éventuellement si on ne limite pas davantage nos dépenses budgétaires et si on ne trouve pas de nouvelles façons de donner des soins de santé. D'abord, je veux demander si le ministre, puisqu'elle s'adressait à l'Association des conseil d'administration des hôpitaux du Canada, est d'opinion que notre réseau hospitalier est le principal responsable de cette progression astronomique ou si c'est plutôt l'ensemble des services de santé administrés aux Canadiens? Est-ce que les hôpitaux sont un facteur particulier dans l'augmentation très rapide des coûts?

Le vice-président: Madame le ministre.

Mlle Bégin: Ce sont tous les éléments des services de santé offerts aux Canadiens qui ont fait augmenter l'enveloppe budgétaire de façon assez dramatique ces dernières années, et fait réfléchir toutes les provinces avec nous sur la façon de contenir l'augmentation de nos coûts. Cela veut dire aussi bien la masse salariale que l'équipement de dernière technologie des hôpitaux et même d'autres éléments comme l'universalité des services médicaux, car en toute franchise, il faut bien avouer que cela a contribué à augmenter l'enveloppe budgétaire, comme l'assurance-dentaire, les services ambulanciers et l'amélioration de services hospitaliers plus spécialisés ou plus nouveaux. Il est bien difficile d'isoler un seul facteur.

Les hôpitaux des provinces, et ce n'est pas à moi de juger les provinces sauf que c'est moi qui est responsable de l'argent des contribuables canadiens qui y contribuent par le financement global, ont définitivement entrepris d'améliorer leurs services sans augmenter le coût des bâtiments et l'équipement. Vous avez par exemple les soins de jour où le malade, comme cela se pratique maintenant, peut arriver à 7 heures du matin et partir vers 20 heures le soir après avoir été opéré et ayant suffisamment repris ses esprits, après l'anesthésie, pour pouvoir retour-

[*Translation*]

whether we really need the latest technological gadget used in medicine, such objects always costing a fortune, or would it be preferable to have ten more geriatric nurses? This is the sort of problem we are confronted with but I cannot give you any figure because no precise ceiling has been set on health spending.

The Vice-Chairman: Mr. Corbin.

Mr. Corbin: Thank you, Mr. Chairman. How do the per capita health care expenditures in Canada compare with those in other industrialized countries? Is our showing reasonably good?

The Vice-Chairman: Madam Minister.

M. Rawson: Nous cherchons ces renseignements et pourrons vous les donner tout à l'heure. Vous voudrez peut-être passer à autre chose en attendant?

Miss Bégin: If you do not mind asking another question, we could obtain this information for you in the meantime.

The Vice-Chairman: Would you like to ask another question, Mr. Corbin, while waiting for your answer?

Mr. Corbin: I would like to return to my first point which was borrowed from the Minister. I realize that she wanted to stress that we will find ourselves in a critical situation if we do not make a greater effort to limit our spending and if we do not find new ways of providing health care. First of all, I would like to ask the Minister, since she was addressing the Canadian Association of Hospital Administrators, whether she is of the opinion that it is the hospital network which is the main cause of this astronomical progression or whether it is the health services as a whole? Are the hospitals a particular factor in this very high increase in costs?

The Vice-Chairman: Madam Minister.

Miss Bégin: All the elements involved in providing health care to Canadians account for the rather dramatic increase in the total cost package and have caused the federal government and the provinces to give some thought to ways of containing this increase. This applies of course to wages and salaries as well as the latest technological equipment used in hospitals; we should mention other elements such as the universality of medical services, which has indeed contributed to increasing the total budget, and this includes dental insurance, ambulance services and the improvements of more specialized or more modern hospital services. it is quite difficult to single out any one factor.

The hospitals in the provinces, then, and it is not up to me to judge the provinces, except to the extent that I am responsible for the use of taxpayers' money contributed through our funding arrangements, have definitely undertaken to improve their services without increasing their building and equipment costs. This is made possible, for example, through the practice of day care, allowing the patient to arrive at 7 o'clock in the morning, be operated and after having sufficiently recovered from the anaesthetic, return home at around 8 o'clock in the

[*Texte*]

ner à la maison. Alors, l'ensemble des traitements de jour, de la garde de jour et les services à domicile, cela commence, c'est ce que nous aurons dans l'avenir. Les gens vont essayer dans les provinces de définir de plus en plus des types de maladies ou de soins requis qui peuvent être donnés à la maison plutôt qu'à l'hopital ou dans une institution.

• 1620

M. Corbin: Monsieur le président, est-ce qu'il y a une réponse à ma question précédente?

Mlle Bégin: En termes de pourcentage du produit national brut, nous savons que nous sommes à peu près au milieu de la liste des pays développés. Si vous le permettez, nous pourrons envoyer les tableaux statistiques au député, parce que je ne les ai pas avec moi cet après-midi.

Le vice-président: Ainsi qu'à tous les autres membres du Comité?

Mlle Bégin: Volontiers, monsieur le président.

Le vice-président: Avez-vous une autre question, monsieur Corbin? Vous avez encore quelques minutes.

M. Corbin: Oui. Monsieur le président, je voudrais demander au ministre si elle est relativement satisfaite de la qualité des services d'une province à l'autre au Canada. Je conçois en partant qu'un des objectifs du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social est d'assurer cette uniformité de la qualité et je présume aussi du nombre des services en termes relatifs, sur une base proportionnelle?

Mlle Bégin: Monsieur le président . . .

M. Corbin: J'attendais que vous terminiez votre conversation. Je voudrais compléter cette ligne d'idées. Comme le ministre peut le soupçonner, ce qui me préoccupe davantage est le fait que nous avons au pays des provinces relativement pauvres, enfin, moins riches, même si elles sont dans une situation meilleure que bien des nations au monde, et en admettant qu'un des rôles du gouvernement fédéral est d'égaliser les chances pour tout le monde, il reste néanmoins, malgré la redistribution de la richesse nationale par le gouvernement fédéral dans le domaine des soins de la santé comme dans d'autres, qu'il y a quand même des provinces, même si elles ont un minimum de services, qui ne peuvent pas se payer d'aussi bons soins de santé, d'hospitalisation et de services sanitaires que d'autres au Canada. Et comment allons-nous à court terme et à long terme résoudre ce problème?

Le vice-président: C'est votre dernière question, monsieur Corbin.

Madame le ministre, voulez-vous répondre s'il vous plaît.

Mlle Bégin: Sur la qualité des soins dans l'ensemble du Canada, qui était la première partie de la question, je dirais que nous considérons que de relativement bons soins de santé sont donnés à tous les Canadiens, sauf dans deux domaines et sauf pour les gens habitant le nord des provinces et les parties plus isolées, mais en particulier, les parties nord des provinces.

M. Corbin: Diriez-vous aussi pour les plus économiquement faibles à l'intérieur des provinces?

[*Traduction*]

evening. This has already begun and we are heading in the direction of greater day care and home care services in the future. A greater effort will be made in the provinces to define conditions under which home rather than institutionalized care can be provided for certain types of diseases and conditions.

Mr. Corbin: Mr. Chairman, do we have an answer to my previous question?

Miss Bégin: In terms of a percentage of the gross national product, we know that we are about halfway up the list of developed countries. If you do not mind, we could send the statistical tables to the member, since I do not have them with me this afternoon.

The Vice-Chairman: As well as to the other members of the Committee?

Miss Bégin: Yes, indeed.

The Vice-Chairman: Do you have another question, Mr. Corbin? You have a few minutes left.

Mr. Corbin: Yes. Mr. Chairman, I would like to ask the Minister whether she is relatively satisfied with the quality of services offered from one province to another in Canada. I take as a premise that one of the objectives of the Department of National Health and Welfare is to ensure such uniformity of quality, and in relative terms, quantity of services?

Miss Bégin: Mr. Chairman . . .

Mr. Corbin: I was waiting for you to finish your conversation. I would like to complete my line of thought. As the Minister may suspect, I am concerned with the situation of the poorer provinces, even though their situation may be better than that of many nations, and working on the assumption that one of the roles of the federal government is to equalize opportunities for everyone, the fact remains that in spite of the redistribution of national wealth by the federal government in the field of health care and in other fields, some provinces, though offering a minimum, cannot afford to provide health and hospitalization services equal to those offered in other parts of Canada. What are the short and long-term solutions to the problem?

The Vice-Chairman: That was your last question. Mr. Corbin.

Madam Minister, would you like to answer?

Miss Bégin: In respect to the first part of your question, namely the quality of care offered throughout Canada, I would say that relatively good health care services are provided to all Canadians, with two exceptions, relating to the northern area of different provinces and the more isolated regions, but particularly the northern parts of provinces.

Mr. Corbin: Would this also apply to the lowest income groups within the provinces?

[*Text*]

Mlle Bégin: En deuxième lieu, j'allais identifier les communautés indigènes du Canada, autochtones du Canada comme étant vraiment mal nanties. Comme ministre de la santé, je trouve qu'il y a beaucoup de travail à faire là, de la part de tous les gens responsables. Et les économiquement faibles des provinces, si en plus sont des régions du Nord, oui. Mais autrement, nous n'avons pas de raison d'identifier en particulier certaines régions. Il y a des faiblesses . . .

M. Corbin: Quand vous parlez du Nord, vous voulez dire le Grand-Nord canadien?

Mlle Bégin: Non, le nord des provinces, la motié-nord des provinces.

M. Corbin: Y compris le nord du Nouveau-Brunswick?

Mlle Bégin: Cela comprend aussi le vrai Grand Nord, c'est-à-dire les Territoires du Nord-Ouest. Cela ne comprend pas le nord du Nouveau-Brnswick; cela ne comprend pas, par exemple l'Île du Cap-Breton où un *Cottage Hospital* peut être efficace s'il est bien intégré à d'autres réseaux, comme je l'ai vu, et quand les gens peuvent s'y rendre dès que le besoin s'en fait sentir. Je ne porte pas de jugement négatif sur des arrangements hospitaliers de ce genre parce qu'ils donnent aux Canadiens ce dont ils ont besoin dans ces parties-là du pays.

Maintenant, puisque vous venez d'une province de l'Atlantique, parlons du problème général des régions plus défavorisées. Dans un sens, on s'en occupe par le financement global, par la formule de *leveling up,* pour utiliser l'expression anglaise. Et avec cette formule, d'ici dix ans, on dépensera la même somme pour la santé de tous les Canadiens, quelle que soit la province où ils habitent.

M. Corbin: La même somme *per capita.*

Mlle Bégin: La même somme *per capita,* où que les gens vivent au Canada. Mais on n'a aucune raison de dire qu'il y a détérioration ailleurs qu'aux endroits que j'ai nommés. Si jamais cela arrive, les ministres provinciaux et le ministre fédéral pourront en discuter et s'attaquer au problème. Mais ce n'est pas un problème que nous avons identifié à ce jour.

Le vice-président: Merci, monsieur Corbin.

M. Corbin: Merci, madame le ministre.

The Vice-Chairman: Mr. Brisco, you will have 15 minutes. I gave the same opportunity to all the members because we have no more questioners.

Mr. Brisco: Is Mr. Knowles not ahead of me, Mr. Chairman?

The Vice-Chairman: No, nobody.

Mr. Brisco: Oh, I see.

The Vice-Chairman: He did not ask.

Mr. Knowles: I am just listening with interest.

The Vice-Chairman: It is real wisdom.

Miss Bégin: It is worse than passing an exam.

Mr. Brisco: Mr. Chairman, to the Minister, it is my understanding that there have been some rather serious expressions of concern by the Canadian Dental Association, by the Ontario Dental Association, with reference to the programs envisaged by Dr. Gellman and your Health Standards Direc-

[*Translation*]

Miss Bégin: I was also going to identify the native community of Canada as being poorly served. I feel as Minister of Health that there is a good deal of work to be done to improve this showing. My remark is also true for the economically disadvantaged as well as for the northern regions. But, apart from these exceptions, there is no reason to identify any particular area. There are some weaknesses . . .

Mr. Corbin: When you are talking about the north, do you mean the Far North?

Miss Bégin: No, the northern segment of the different provinces.

Mr. Corbin: Including Northern New Brunswick?

Miss Bégin: It also includes the Far North, that is the Northwest Territories. It does not include Northern New Brunswick; it does not include Cape Breton Island, where a cottage hospital could work quite well if it is connected to other networks, like the ones I saw, and people could reach it if necessary. I do not want to be negative about other hospital arrangements of this sort, because they give Canadians what they need in those parts of the country.

Since you come from an Atlantic province, let us talk about the major problem of underdeveloped regions. In a way, we deal with them through global financing, by using a sort of levelling-up formula. This formula will allow us to spend the same amount on the health of all Canadians, whatever province they come from, within the next 10 years.

Mr. Corbin: The same amount per capita?

Miss Bégin: The same amount per capita. Wherever they live in Canada. But there is no reason for saying that things have deteriorated in regions other than the ones I have mentioned. If that happens, provincial and federal ministers will discuss the problem. But there has been no problem to date.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Corbin.

Mr. Corbin: Thank you, Madam Minister.

Le vice-président: Monsieur Brisco, vous avez 15 minutes. J'ai donné 15 minutes à tout le monde, car il n'y a plus de questions.

M. Brisco: M. Knowles ne me précède-t-il pas, monsieur le président?

Le vice-président: Non, personne ne vous précède.

M. Brisco: Très bien.

Le vice-président: Il ne l'a pas demandé.

M. Knowles: J'écoute avec intérêt.

Le vice-président: C'est très sage de votre part.

Mlle Bégin: C'est pire que de subir un examen.

M. Brisco: Monsieur le président, j'ai entendu dire que l'Association canadienne des dentistes et l'Association ontarienne des dentistes s'inquiètent des programmes envisagés par M. Gellman et la Division des normes sanitaires. On me dit, et j'emploie peut-être le mot à mauvais escient, que les dentis-

[*Texte*]

torate. I understand—and I may be using the word improperly. I understand that the interference at the federal level into the standards of dental practice—and indeed the same applies to the medical profession, the standards of medical practice—is not generally accepted across Canada. if it is accepted, there are certainly some very strong vocal exceptions who feel that the intervention by Dr. Gellman and by his group in the establishing of standards and guidelines in medical practice and the establishing of standards and guidelines in dental practice and oral radiology and what have you, with all kinds of groups, subgroup, working groups, and so on, with a federal-provincial connotation, is not particularly gaining wide acceptance.

I recognize, Miss Bégin, that this goes back to meetings of your ministry under a different minister, in 1973 in the conference of deputy health ministers. I have read copies of your correspondence.

Shall I wait till you have the whole thing settled before I continue?

Miss Bégin: Oh, no. Are we interfering?

Mr. Brisco: No. I am delighted to know that you can hear through both ears two separate conversation . . .

Miss Bégin: Just Mr. Nixon had trouble doing that.

Mr. Brisco: . . . and absorb both at the same time. That is quite an accomplishment.

The Vice-Chairman: Have you finished your question, Mr. Brisco? The Minister is listening.

Mr. Brisco: Thank you. I would like to have the Minister's interpretation as to how these guidelines are proceeding, why the Minister feels that pure review should be conducted at a federal level, with federal intervention, what is lacking in the medical profession, in the dental profession and in other professions that the Minister has indicated the department has some interest in, that would require the imposition of a federal standard of pure review.

I am rather surprised, if I may continue, that reference is made to the concern about the medical doctor who might be practising below acceptable standards. I wonder whether the Minister is aware of the programs that exist at provincial levels to make sure, if a physician is indeed practising below acceptable standards, that this is brought to the attention of that physician. I get the impression, from reading the report of the Executive Council and the need for guidelines and so on, *Standards and Guidelines in Medical Practice—A Working Paper* that the provinces and the professions themselves were really not doing anything to control the standards within their own ranks. I find that quite unacceptable and a strange conclusion. How is Dr. Gellman making out with these programs? Is he getting the full endorsement of all the professions across the nation?

Le vice-président: Madame le ministre.

Miss Bégin: I do not know why the name of one of the senior officials of the department was singled out like that.

Mr. Brisco: Well, Madam Minister . . .

[*Traduction*]

tes—et les médecins—n'acceptent pas que le gouvernement fédéral fixe des normes qui s'appliquent à leur profession. Même si ce principe est accepté, il y en a certainement qui se sont prononcés de façon catégorique contre l'intervention de M. Gellman et son groupe et contre l'établissement par les gouvernements fédéral et provinciaux de normes qui s'appliquent à la profession médicale, aux soins dentaires, à la radiologie buccale et à toutes les sous-divisions de la profession.

Je sais très bien, mademoiselle Bégin, que cela date de la conférence des sous-ministres de la santé tenue en 1973 sous l'un des anciens ministres. J'ai lu des copies de votre correspondance.

Préférez-vous que j'attende que vous ayez terminé?

Mlle Bégin: Non. Dérangeons-nous?

M. Brisco: Non. Je suis ravi de voir que vous êtes capable d'écouter deux conversations à la fois.

Mlle Bégin: Il n'y avait que M. Nixon qui avait de la difficulté à le faire.

M. Brisco: Et que vous les compreniez toutes les deux. C'est quelque chose!

Le vice-président: Avez-vous terminé votre question, monsieur Brisco? Le ministre vous écoute.

M. Brisco: Merci. J'aimerais que le ministre me dise où nous en sommes rendus avec les lignes directrices et pourquoi elle croit que le gouvernement fédéral devrait intervenir pour superviser la profession médicale; que manque-t-il à la profession médicale et dentaire et aux autres professions qui intéressent le ministre pour que le gouvernement fédéral se sente obligé de les surveiller?

Je suis un peu étonné d'entendre parler de médecins qui ne respectent peut-être pas les normes. Je me demande si le ministre est au courant des programmes provinciaux visant à assurer que les médecins connaissent et respectent les normes. Le rapport du conseil exécutif sur les lignes directrices, intitulé Normes et lignes directrices pour la profession médicale, un document de travail, donne l'impression que les provinces et professions ne font rien pour assurer que les normes soient respectées. Je trouve cette conclusion étrange et inacceptable. Quel progrès M. Gellman fait-il avec ces programmes? Les professions l'appuient-elles?

The Vice-Chairman: Madam Minister.

Mlle Bégin: Je ne comprends pas pourquoi vous avez désigné un des fonctionnaires du ministère.

M. Brisco: Eh bien, madame le ministre . . .

[*Text*]

Miss Bégin: I do not think it is very proper.

Mr. Brisco: On a point of order; Mr. Chairman.

The Vice-Chairman: On a point of order.

Mr. Brisco: On a point of order, the sole reason that Dr. Gellman is singled out is because his is the only name mentioned in correspondence.

Miss Bégin: It is a department of 11,000 people who work together for the better health of Canadians and the better dental health of Canadians. We do not develop tenders for the dental profession. That is wrong information. We develop guidelines. And the reason for being in that business, if I may say so, is because, and I guess all members will agree with this, the mobility of people in Canada is very high, it is a component of our lives, and Canadians all over the country want to keep the good standards that they have everywhere. So we always update, as a sort of a co-ordinator to avoid duplication and double costs for provinces, guidelines, using the best available expertise from the professions and all international data available. We of course work with professional groups. You probably know that the various teams of my department are each, according to their special team, connected with the various health professionals of Canada. Of course, they discuss things with provinces through officials all the time, between themselves, and, more formally, through the twice-a-year meeting of deputy ministers of health and between ministers, whenever it is needed.

Perhaps I should ask Mr. Rawson to continue answering the question. That was the first part of the question, the dental profession. It was a long question. And the medical profession was involved at one point too.

The Vice-Chairman: Mr. Bruce S. Rawson.

Mr. Rawson: Thank you, Mr. Chairman. I do not think we are working on any over-all guidelines at all vis-a-vis the medical profession. We may be in terms of some sub-part of some kind of care in a work group, task force mode, that works with, for example, pediatricians, the Canadian Pediatrics Association, or some group of that kind. So I cannot be absolutely categorical, Mr. Brisco, but I do not think we were doing anything on standards of practice vis-a-vis physicians.

I stress that this is often at provincial request, a work group, in which we are chairmen or we are a participant. We often gather together the people to look at that would be a reasonable standard of practice or care for some kind of profession, health body or otherwise, in an effort to upgrade or to show various parts of Canada what would seem to be a guideline that could be followed. I do not think I have anything to add.

• 1635

Miss Bégin: The codes of professions are provincial and all that.

Mr. Rawson: And private organizations.

The Vice-Chairman: All right. Mr. Brisco.

Mr. Brisco: What you are saying is that you are not of the view that you are imposing a set of standards or a set of guidelines upon any organization but, at the same time, you

[*Translation*]

Mlle Bégin: Ce n'est pas très correct.

M. Brisco: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le vice-président: Un rappel au Règlement.

M. Brisco: Si j'ai parlé de M. Gellman, c'est que son nom est le seul à figurer dans la correspondance.

Mlle Bégin: Le ministère compte 11,000 personnes qui se consacrent à l'amélioration des soins médicaux et dentaires donnés aux Canadiens. Nous n'essayons pas de surveiller les dentistes, pas du tout. Nous émettons des lignes directrices. Et cela parce que, comme les députés le savent, les Canadiens se déplacent beaucoup et il est important d'assurer que les normes soient aussi élevées dans une région que dans une autre. Nous les mettons à jour et assurons une coordination afin d'éviter le double emploi et de fournir à nos professions médicales les données et les connaissances dont elles ont besoin. Nous collaborons, bien entendu, avec les associations professionnelles. Vous savez sans doute que certains groupes de mon ministère sont en contact avec diverses associations professionnelles. Ils rencontrent souvent des représentants des provinces et les sous-ministres de la Santé se réunissent deux fois par an et les ministres, au besoin.

Je vais demander à M. Rawson de terminer la réponse. Voilà pour les soins dentaires. La question était assez longue. Et vous avez aussi parlé de la profession médicale.

Le vice-président: Monsieur Bruce S. Rawson.

M. Rawson: Merci, monsieur le président. Je ne crois pas que nous formulions des lignes directrices qui s'appliqueraient à la profession médicale. Nous avons peut-être des groupes de travail qui travaillent de concert, par exemple, l'Assocation canadienne de pédiatrie ou des associations semblables. Je ne peux donc pas vous répondre de façon catégorique, monsieur Brisco, mais je ne crois pas que nous touchions aux normes de la profession médicale.

C'est souvent à la demande des provinces que nous participons à un groupe de travail ou le présidons. Nous nous réunissons souvent pour déterminer ce qui constituerait des normes de travail ou de soins raisonnables pour telle ou telle profession, ces normes pouvant éventuellement servir de directives pour le reste du pays.

Mlle Bégin: Les codes professionnels sont de compétence provinciale.

M. Rawson: Et aussi les organisations privées.

Le vice-président: Très bien. La parole est à M. Brisco.

M. Brisco: Donc, tout en n'imposant pas des normes ou directives aux organisations professionnelles, vous essayez

[*Texte*]

are seeking their active participation and co-operation in the discussion of guidelines . . .

Miss Bégin: Yes, sir.

Mr. Brisco: . . . as a standard of practice across Canada?

Miss Bégin: Yes, that is the way we are approaching it.

Mr. Brisco: Do you not feel that the profession itself and the provincial government, which pays part of the bill, also monitor those standards very well? For example, is the dental profession or the medical profession failing in their own peer review? Do they not have their own established standards or guidelines?

Miss Bégin: On the dental profession, I would like to make it very clear that we are not, in health professions, in the business of standards. We have been providing and we will always provide at the request of people, provinces, and national associations, guidelines on standards of practice. Of course, all the provincial bodies are different and that depends on the provinces that administer the dental profession; they do the workd of monitoring and policing the profession the way you describe; we have nothing to do with that. We are in the business of making and developing guidelines now because the Canadian Dental Association asked us to do it. We have access, easily, to international data and to data from all the provinces, and it is easier and less expensive for the provinces to let us act as a support service to them.

Mr. Brisco: Madam Minister, though the Chair, in this report that I have before me—and perhaps it would help if I identified it—*"Standards and Guidelines of Medical Practice—a Working Paper"*, which was provided as an adjunct in correspondence, one of the subheadings is "How would standards for guidelines be used" and it states:

> First and foremost, the individual practitioner would have a standard against which to evaluate himself and from which he could learn.

You say you are not developing standards but the inference here is that you are developing standards. I am not trying to argue against that suggestion but what I am saying is, are the proposals of your department in advancement being fully received and accepted across the board both by medicine and dentistry in the terms of a peer review. Peer review probably sums up the whole framework in two words.

Miss Bégin: If you are suggesting, Mr. Brisco, that there are hidden problems, there is nothing special.

Mr. Brisco: No, I am not suggesting that.

Miss Bégin: If you are asking a general question you will get a general answer. Who would ever receive without questioning proposed standards or guidelines of standards; everybody has a word to say so it is a question of negotiation and you reach a consensus. I do not know of any particular problem if that is the question. Are there any that we know of? No.

Mr. Brisco: There is no problem. Okay, fine. May I ask, in light of the fact that you have indicated that you are looking at the medical profession in terms of some guidelines and looking

[*Traduction*]

d'obtenir leur participation active pour discuter de ces directives?

Mlle Bégin: C'est exact.

M. Brisco: De façon à fixer des normes de la pratique médicale pour l'ensemble du pays.

Mlle Bégin: Oui, c'est ainsi que nous procédons.

M. Brisco: Ne pensez-vous pas que les organisations professionnelles, ainsi que les autorités provinciales qui financent une partie des soins, assurent déjà une surveillance convenable de ces normes? Les associations de médecins et de dentistes ne surveillent-elles pas d'assez près la qualité des prestations de leurs membres? N'ont-elles pas déjà établi des normes et directives à cet égard?

Mlle Bégin: Je tiens à préciser que nous ne cherchons nullement à imposer des normes aux dentistes. Ce n'est qu'à la demande de particuliers, des provinces ou d'associations nationales que nous fournissons des directives quant aux normes pour les prestations fournies. Mais les associations provinciales différant d'une province à l'autre, les normes régissant les dentistes varient elles aussi. Ce sont les associations provinciales et non pas le gouvernement fédéral qui sont chargées de surveiller la profession. C'est à la demande de l'Association canadienne des dentistes que nous avons entrepris l'élaboration de directives. Le gouvernement fédéral, ayant à sa disposition des données, tant nationales qu'internationales, cela revient moins cher aux provinces de faire effectuer ce travail par nous.

M. Brisco: Dans le document intitulé Normes et directives de la pratique médicale—document de travail, annexé à la correspondance, sous le titre «Comment les normes régissant les directives doivent-elles être utilisées» il est dit ce qui suit:

> Tout d'abord, le praticien aurait ainsi des normes qui lui permettraient d'évaluer son travail et éventuellement de s'améliorer.

Donc alors que vous affirmez, madame le ministre, que vous n'êtes pas en train d'élaborer des normes, ce texte laisserait entendre le contraire. J'aimerais savoir si les associations de médecins et de dentistes appuient votre façon de procéder, vu que ces associations ont l'habitude de contrôler elles-mêmes les activités de leurs membres.

Mlle Bégin: Tout est parfaitement clair et il n'y a aucun secret là-dedans.

M. Brisco: Je n'ai jamais prétendu le contraire.

Mlle Bégin: Il est parfaitement normal de discuter d'un ensemble de normes ou de directives qui nous sont soumises. Il s'agit maintenant de négocier pour réaliser un consensus. A ma connaissance, il n'y a aucun problème.

M. Brisco: Parfait. Puisque vous comptez élaborer des directives pour les médecins et les dentistes, comptez-vous en faire autant pour d'autres professions?

[*Text*]

at the dental profession in terms of the guidelines, what other professions are you also thinking of looking at in terms of guidelines?

Mr. Rawson: Mr. Chairman, we are working with the Canadian Nurses' Association in an effort to set up some form of guidelines there.

Mr. Brisco: What other profession . . .

Miss Bégin: I did not hear the end of your question.

Mr. Brisco: What other professions are supposed to be involved?

Mr. Rawson: At least the nurses, but there are lots of others that may from time to time become involved.

Mr. Brisco: May I then, respectfully . . .

Miss Bégin: Just a second, please. I would like to say something.

The Vice-Chairman: Madam Minister.

Miss Bégin: Some work right now is ongoing with physiotherapists and nurses, as two groups of the health or para-health professionals, other than the dental profession guideline to which you just referred. But that moves all the time; we may be asked next month to assist in developing or updating whatever guidelines or standards exist for other professions in the health field.

The Vice-Chairman: Mr. Brisco.

Mr. Brisco: Thank you, Mr. Chairman. Have any overtures been made to the Canadian Chiropractic Association with reference to the establishment of a national set of guidelines?

The Vice-Chairman: Madam Minister.

Miss Bégin: Are you making a request by asking that? I know you are . . .

Mr. Brisco: I am a chiropractor, yes, but that . . .

Miss Bégin: You are one yourself. The answer is no.

Mr. Brisco: I am no longer in the association so I can ask that.

Miss Bégin: No, we have not received any request.

Mr. Brisco: Would you be interested in receiving such a request?

Miss Bégin: We would do everything to assist you the way you want, Dr. Brisco . . .

Mr. Brisco: Now, I just . . .

Miss Bégin: . . . and through you, your profession.

Mr. Brisco: I will do a hand stand on that one. Madam Minister, and Mr. Chairman, I have one concluding question. In order to avoid any embarrassment to the Minister, Dr. Yewchuk left the material here on which he based his questions. In order to enlighten the Minister, the source of his data was computer tapes purchased from Sales Management Systems, Don Mills, Ontario, by the Department of National Health and Welfare, Ottawa, and the percentages that he was referring to were, in fact, accurate in terms of the years 1976-77 and the first quarter of 1978. It was unfortunate that you may not have had that information before you and for that reason you were quoting 1975 figures. But just to avoid the

[*Translation*]

M. Rawson: Nous travaillons de concert avec l'Association canadienne des infirmières en vue de l'élaboration d'un ensemble de directives.

M. Brisco: Quelle autre profession . . .

Mlle Bégin: Je n'ai pas saisi la fin de votre question.

M. Brisco: Y a-t-il d'autres professions intéressées?

M. Rawson: Pour le moment, il y a les infirmières, mais d'autres pourraient se présenter par la suite.

M. Brisco: Pourrais-je dans ce cas . . .

Mlle Bégin: Vous permettez, un instant.

Le vice-président: Madame le ministre.

Mlle Bégin: Nous discutons actuellement avec les physiothérapeutes et les infirmières, deux groupes paramédicaux, outre les dentistes dont il a déjà été question. Mais la situation évolue sans cesse et nous pourrions être invité le mois prochain par exemple à élaborer ou à mettre à jour les directives ou les normes régissant tel ou tel autre groupe professionnel s'occupant de soins de santé.

Le vice-président: Monsieur Brisco.

M. Brisco: Avez-vous contacté l'Association canadienne des chiropracteurs en vue de l'élaboration de directives à l'échelon national?

Le vice-président: Madame le ministre.

Mlle Bégin: Est-ce que ceci est une demande de votre part? Je sais que vous êtes vous-même . . .

M. Brisco: Oui, je suis chiropracteur mais . . .

Mlle Bégin: Non, rien n'a été fait à cet égard.

M. Brisco: Je ne fais plus partie de l'Association, donc je suis libre de vous poser la question.

Mlle Bégin: Aucune demande de ce genre ne nous est parvenue.

M. Brisco: Voulez-vous qu'on vous en fasse la demande?

Mlle Bégin: Nous ferions de notre mieux pour vous aider, monsieur Brisco . . .

M. Brisco: Je ne faisais que . . .

Mlle Bégin: . . . ainsi que vos collègues.

M. Brisco: Pour simplifier la tâche du ministre, le Dr Yewchuk a laissé les documents ayant servi de base à sa question. Il s'agit notamment de bandes d'ordinateur achetées par le ministère fédéral de la Santé et du Bien-être à la Société Sales Management Systems de Don Mills en Ontario, les pourcentages cités par M. Yewchuk étant pour l'année 1976-1977 et pour le premier trimestre de 1978. C'est regrettable que n'ayant pas ces données sur vous, vous avez cité les chiffres pour 1975. Donc, pour vous éviter tout risque d'embarras, je vous signale qu'il s'agit . . .

[*Texte*]

Minister's being caught between a rock and hard spot, I thought you might like to know that . . .

Miss Bégin: Do not worry.

Mr. Brisco: . . . these are your own figures.

Miss Bégin: Can I answer that?

The Vice-Chairman: Yes, Madam Minister.

Miss Bégin: I quoted the 1975 figure as to the last for which the country of origin of physicians emigrating, usually to the United States, is quoted, and these are well known statistics as to the emigration of physicians, in numbers.

Mr. Brisco: Ah, okay.

Miss Bégin: Both Dr. Yewchuk and I spoke of the same document, the Sales Management Systems computer tapes which we purchased and I did make clear that last year's statistics, thef final tabulation, just arrived and it is 549 physicians having emigrated from Canada.

I also said, thinking he was referring to that report, which is made public to the profession, really I think the profession gets that report, that the first quarter of this year strangely shows a higher number than usual of physicians emigrating. It is only one quarter. We do not know what to do with it. It is a fact, a record, a statistical fact. Statisticians have made the usual forecast and that gives huge numbers of potential emigrants, but there is nothing yet upon which we can base the judgment of the trend; it is only one quarter that was registered.

Mr. Brisco: Okay.

Miss Bégin: The trend is over the last ten years and it is an encouraging trend, not a discouraging one, because it is less emigration, not more.

Mr. Brisco: I see. Thank you, Mr. Chairman, I do not want to push my luck in terms of time.

Miss Bégin: I am sorry . . .

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Brisco. Did you want to add something, Madam Minister?

Miss Bégin: Can I add a correction? I said that it is SMS that just gave us the confirmed figure of emigration of physicians for for last year, but it is from the U.S.A., through the Immigration Department, that we got the confirmation.

Le vice-président: Merci. M. Corbin a demandé la parole, et il est le dernier à vouloir poser des questions, pour le moment.

Monsieur Corbin.

M. Corbin: Merci, monsieur le président.

Quand le ministre était le ministre du Revenu national, elle m'avait une fois fait observer que je lui écrivais souvent. Elle va peut-être penser maintenant que je lui pose beaucoup de questions.

Effectivement, je trouve le domaine de la santé nationale tellement intéressant que chaque fois que je regarde les prévisions budgétaires, je ne peux m'empêcher de poser une foule de questions.

J'aurais voulu toucher, lors de la première ronde, au problème de la soi-disant médecine en série. Ce n'est pas un blâme personnel que je formule; et je veux que le ministre comprenne bien dans quel esprit je parle du problème, aujourd'hui. De

[*Traduction*]

Mlle Bégin: Ne vous en faites pas.

M. Brisco: . . . de vos propres chiffres.

Mlle Bégin: Vous permettez que je réponde?

Le vice-président: Je vous en prie, madame le ministre.

Mlle Bégin: Les chiffres que je vous ai cités pour 1975 sont les derniers donnant le pays d'origine de médecins émigrant aux États-Unis.

M. Brisco: D'accord.

Mlle Bégin: Donc, le Dr Yewchuk et moi-même parlions du même document, à savoir les bandes d'ordinateur que nous avions achetées à la firme Sales Magement Systems. D'après les statistiques pour l'an dernier qui viennent tout juste de nous parvenir, 549 médecins ont émigré du Canada.

Toujours d'après ce même document qui est distribué à tous les médecins, le nombre de médecins ayant émigré du Canada au cours du premier trimestre de l'an dernier fait ressortir une hausse inhabituelle. Mais ceci s'applique uniquement à ce trimestre et nous ne l'avons pas encore expliqué. A partir de ces seuls chiffres, les statisticiens ont extrapolé des chiffres énormes d'émigration éventuelle, mais cela ne nous permet pas encore de prévoir les tendances, ces chiffres étant valables pour un trimestre seulement.

M. Brisco: D'accord.

Mlle Bégin: Or, la tendance de ces dix dernières années est encourageante, et non pas décourageante, l'émigration étant en régression.

M. Brisco: D'accord. Je vous remercie, monsieur le président, je dois avoir épuisé mon temps de parole.

Mlle Bégin: Je m'excuse si . . .

Le vice-président: Merci, monsieur Brisco. Vous avez quelque chose à ajouter, madame le ministre?

Mlle Bégin: J'ai dit que les statistiques quant à l'émigration des médecins nous avaient été fournies par la firme Sales Management Systems et nous avons reçu confirmation des États-Unis, notamment du ministère de l'Immigration.

The Vice-Chairman: Thank you. Mr. Corbin has asked for the floor, and for the moment he is the last on the list.

Mr. Corbin.

Mr. Corbin: Thank you, Mr. Chairman.

When the Minister was Minister of National Revenue, she noted that I wrote to her quite often. She may now think that I ask a lot of questions.

Indeed, I find the field of national health so interesting that each time that I examine the Estimates, a great number of questions come to my mind.

In the first round of questions, I would have liked to touch upon the issue of the so-called assembly-line medicine. I am not casting any personal aspersions; and I want the Minister to understand the spirit in which I am discussing the issue, today.

[*Text*]

fait, je rencontre de mes commettants qui disent que tel ou tel médecin fait de la médecine en série un peu comme on assemble les pièces d'une automobile. Je ne veux personnellement pas me prononcer sur la valeur de tels jugements, mais je trouve que l'on entend ce genre de réflexions assez fréquemment et à un point tel que je suis porté à me poser la question, même si c'est peut-être un problème provincial: Est-ce qu'effectivement, du point de vue d'Ottawa, il se pratique au pays de la médecine en série? Les gens attendent-ils en file, et leur administre-t-on des bouteilles de sirops, de pilules? Les renvoie-t-on chez eux, puis hop! . . . etc. Et cela toujours avec l'idée de passer le plus de monde possible pour, je ne sais pas, que les médecins puissent augmenter leurs revenus? Y a-t-il vraiment de tels abus au sein de la profession médicale, qui je présume doit avoir des mécanismes pour se régir intérieurement, comme le Barreau surveille ses propres membres? S'il y a effectivement un problème, est-ce que le ministère s'est penché sur ce problème? Est-ce qu'il y a des solutions que l'on puisse apporter à ce genre de problème?

Le vice-président: Monsieur Corbin, voulez-vous laisser le ministre vous répondre. Je pense que vous avez posé votre question très clairement.

Mlle Bégin: Merci, monsieur le président.

Je pense qu'il est juste de dire que l'instauration de l'assurance-santé au Canada a donné à l'ensemble de la profession médicale du pays une bonne base financière. Je pense qu'on sait aussi que le nombre de médecins, en proportion avec la population, a constamment augmenté au Canada et qu'en 1968, il y a dix ans, par exemple, il y avait un médecin pour 909 Canadiens, alors qu'aujourd'hui il y en a un pour 673, proportion que nous jugeons très . . . en très bonne relation avec le problème que le député décrit.

En anglais, si je comprends bien, . . . It was translated in English as "serial medicine" and nobody understands. I think the member means what we in Quebec call *la castonguette*, and what other provinces call the repetitive use of your credit card to go to the doctor. The doctor calls you back again and again to make more money. I guess that is the general idea.

Mr. Corbin: Production in series, in other words, in the way of administrative services.

Miss Bégin: That is the problem we are discussing right now. Alors, il y a du vrai dans cela, mais je ne ferai pas porter le blâme sur quiconque en particulier. Et c'est tellement vrai, et tellement important, que c'est de cela qu'est partie notre nouvelle philosophie en ce qui concerne la santé. Mon Dieu! . . . Toute la mission que mon ministère s'est donnée quant à la médecine préventive, c'est de dire aux Canadiens: «Prenez votre santé entre vos mains»! Les petites brochures que nous publions, les films que nous faisons faire ou toute l'aide éducative que nous promouvons, c'est dans le but de sensibiliser et d'informer les Canadiens des couts, évidemment, du système avec lequel ils font affaire, et qu'il n'est pas toujours nécessaire d'utiliser un système aussi onéreux pour soigner des choses que l'on peut dans le fond soigner soi-même, etc. etc. Alors, il y a une éducation du patient à faire et je pense que

[*Translation*]

In fact, my constituents suggest that such and such a doctor practises medicine much as one might assemble auto parts. Personally, I am in no position to judge such statements, but I hear such statements so often, that I must put the question, even if it is a provincial problem. In the view of Ottawa, is assembly-line medicine effectively being practised in the country? Do people wait in line, and are they administered medicines and pills? Do we then just sent them home, and hop! etcetera. And is this being done with the intention of seeing as many people as possible, in order to—I do not know—perhaps allow doctors to increase their revenues . . . ? are there actually such abuses by the medical profession, which I presume must have a certain internal control mechanism, just as the bar associations control their own members? If there is indeed a problem, has the department looked into it? Are there any solutions available to such problems?

The Vice-Chairman: Mr. Corbin, would you please let the Minister answer. I think your question is quite clear.

Miss Bégin: Thank you, Mr. Chairman.

I think it is correct to say that the implementation of health insurance in Canada has provided the whole of the medical profession in the country with a good financial base. I think it is also true that the number of medical personnel, in proportion to the population has constantly increased in Canada, and for instance, in 1968, ten years ago, there was one medical practitioner for every 909 Canadians, while today the ratio at one for every 673 Canadians, which we think is excellent and sound, in view of the problem that the member has described.

If I understand correctly, I should speak English . . . On a traduit cela en anglais par le terme «serial medicine» que personne n'a compris. Le député parle sans doute de ce qu'on appelle «la castonguette» au Québec, et de ce que les autres provinces appellent l'emploi répétitif de sa «carte de crédit» chez le médecin. Le médecin vous fait revenir maintes et maintes fois afin de faire plus d'argent. C'est le principe général.

M. Corbin: Autrement dit, c'est la production en série de services administratifs.

Mlle Bégin: C'est le problème, en ce moment. So, there is some truth to it, but I shall not put the blame on anyone in particular. And it is so true, and so important, that it is the basis for our new philosophy in regard to health. My God! . . . the whole mission that my department has taken on concerning preventive medicine, is to advise Canadians: "Take your health into your own hands!" The pamphlets that we publish, the films that we show, and the whole promotion of educational aid is to sensitize and inform Canadians of the cost, of a system with which they must deal, obviously, and that it is not always necessary to use such a costly system in order to cure ills which basically can be cured by oneself, etcetera, etcetera . . . So the patient must be educated to this system, and I believe that we have passed the time when people were rather passive in regard to the medical profession, which one might

[*Texte*]

tous, nous sortons d'une période où les gens étaient quand même très passifs vis-à-vis de la profession médicale qui, pourrait-on dire, jouissait d'une très grande autorité, d'une autorité indiscutable. Nous passons tous vers une société où les gens deviennent des consommateurs et se posent des questions sur le produit. Alors, c'est un peu ce qu'on voit en ce qui concerne la profession médicale, dans ses rapports avec les patients et nous essayons d'inculquer aux gens l'information de base dont ils ont besoin. D'abord, il faut que les gens sachent très bien qu'une meilleure alimentation va avoir un effet direct sur leur santé, dans n'importe quel domaine. On a toujours parlé des maladies cardiaques; on saura bientôt quels sont les rapports entre l'alimentation et le cancer. On connaît déjà les rapports qui existent entre le cancer et d'autres éléments de notre vie, la cigarette, par exemple et ainsi de suite. On va continuer dans ce sens-là, car cela ne peut que rendre chaque Canadien plus conscient de ce que peut lui donner son médecin et de ce qu'il ne peut pas lui donner.

• 1650

Je ne sais pas si cela répond à votre question. C'est un peu de la philosphie, mais je crois que c'est important.

M. Corbin: Oui, oui, certainement. Vos commentaires sont tout à fait à propos et je les accepte très bien.

Monsieur le président, dans sa réponse tout à l'heure, le ministre a signalé, et avec raison, je crois, que c'est dans les régions du Nord que les besoins sont les plus pressants et les plus criants. Je me réfère maintenant aux pages 16-20 et 16-21, au chapitre du programme des services médicaux. Lorsque je regarde les prévisions budgétaires pour les services de santé du Nord, je constate qu'il y a une réduction par rapport à ce qui a été prévu l'an dernier. L'an dernier, on prévoyait $31,656,000 et pour l'année financière courante, on inscrit $30,827,000, ce qui constitue une différence de $829,-000. Comment le ministre peut-il concilier le fait qu'il ait déclaré que c'est dans ces régions-là que les besoins sont les plus urgents avec les chiffres qui nous disent qu'il y a une réduction du budget pour ces régions?

Le vice-président: Madame le ministre, êtes-vous en mesure de répondre à cette question de M. Corbin quant à la diminution apparente du budget?

Mlle Bégin: Puis-je demander à M. Smith de répondre, s'il vous plaît?

Le vice-président: Certainement.

Mr. Smith, would you like to answer the question?

Mr. D. F. Smith (Chief, Financial Planning and Analysis Division, Financial Administration, Department of National Health and Welfare): Mr. Chairman, the reason for the decrease in expenditures lies in our capital construction program and in our contributions program under these two activities, Northern health services and Indian health services. These are activities where the department either on its own, with its own funds, builds hospitals and nursing stations in the North or else contributes to the construction of nursing stations or hospitals that are being built in municipalities and

[*Traduction*]

say, has enjoyed great powers, indisputable authority. We are now moving into a society where people are consumers asking questions in regard to the product. That is what is occurring in regard to the medical profession in its relationship with patients, and we are trying to provide the people with the basic information it requires. First, people must know that better food habits will have a direct effect on their health, in any area. We have always talked about heart disease; we shall soon know what is the relationship between food habits and cancer. We already know of some relationships which exist between cancer and other aspects of our life, the cigarette, for example, etc. We will continue this endeavour, since it might make each Canadian more aware of what the doctor can and cannot do for him.

I do not know if that answers your question. It is a little philosophical, but I think it is very important.

Mr. Corbin: Yes, yes, indeed. Your comments are quite appropriate, and I am glad to hear them.

Mr. Chairman, a few moments ago, the Minister remarked with reason, I believe that the most pressing and trying needs for services are felt in the North. I am now referring to the Medical Services Program on pages 16-20 and 16-21. In regard to the estimates for Northern Health Services, I note that there has been a reduction in relation to last year's estimates. Last year, $31,651,000 had been allocated for this program, while in this current fiscal year, $30,827,000 are provided, a reduction of $829,000. How can the Minister reconcile her statement regarding the pressing needs for services in those areas, with figures which show a reduction in the budget for the same areas?

The Vice-Chairman: Madam Minister, are you prepared to answer Mr. Corbin's question regarding the apparent decrease in the budget?

Miss Bégin: May I let Mr. Smith answer, please?

The Vice-Chairman: Certainly.

Monsieur Smith, voudriez répondre à la question?

M. D. F. Smith (chef, Division de l'analyse et de la planification financières, Direction de l'administration financière, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, les diminutions des dépenses sont dues à notre programme d'immobilisation et au programme de contibutions pour les activités Services de santé du nord et Services de santé des Indiens. Sous ces rubriques, le ministère peut, soit de son propre chef, avec ses ressources en capital, construire des hôpitaux et des postes de soins infirmiers dans le Grand Nord, ou peut contribuer à la construction de tels postes de

[*Text*]

which will serve the native population as well as the non-native population.

These capital construction programs and contribution programs go up and down in terms of dollar value as the need for construction changes or as we progress along various construction projects. From a financial standpoint, they are very volatile program because they are costed in the estimates almost on a cash basis, as one hospital may be begun this year you will have a high expenditure, and next year, when it is almost completed, our expenditures will drop.

Mlle Bégin: Le problème de la construction vient d'être très bien expliqué par M. Smith, mais il faut ajouter que de notre point de vue à nous, c'est-à-dire du point de vue de l'amélioration de la santé des Canadiens qui vivent dans des régions isolées, ou des Canadiens indiens, notre problème est de trouver des manières de rejoindre ces gens et cela ne se reflète pas tellement dans les coûts. Quelles seront les bonnes personnes qui sauront les rejoindre? Nous avons le programme de formation d'auxiliaires dans des réserves indiennes, par exemple, qui sont eux-mêmes et elles-mêmes des Indiens et des Indiennes. Nous travaillons donc à trouver les personnes qui seront les plus efficaces en moins de santé. Cela ne se reflète pas dans les coûts d'immobilisation en capital.

Le vice-président: Une dernière question, monsieur Corbin.

M. Corbin: Une dernière et brève question.

Il y a quelques mois, je suis allé voir une école de pilotae. Je désirais prendre un cours de pilote d'avion. On m'a accepté, mais sous condition. Ils m'ont dit: «Il faut que tu passes un examen médical. Si tu passes l'examen et que ton cœur, ton urine, et toutes tes autres affaires sont bons, on va t'accepter sur la recommendation du médecin».

Vous avez, effectivement, au budget je suis toujours aux pages 16-20 et 16-21 une rubrique qui s'intitule La Médecine de l'aviation civile. Il y a, pour l'année courante, 51 années-hommes autorisées.

Maintenant, ma question est la suivante: Moi, comme pilote postulant, je ne vais pas voir un médecin du gouvernement. Je vais voir un médecin autorisé, licencié, enfin, je ne sais pas quel est le terme exact, par le ministère des Transports. Quel est le rôle . . .

Mr. Knowles: Did you pass?

Mr. Corbin: I have not undergone my test yet. If we can get out of this bloody place I will.

Le vice-président: Monsieur Corbin, on ne vous demandera pas de payer la consultation, mais de finir brièvement votre question.

M. Corbin: Oui, oui. Soyez patient, monsieur le président. Exercez votre patience d'avocat.

Alors, ma question est très simples. En ce qui concerne la médecine de l'aviation civile, où sont les personnes qui sont affectées à ce service? Sont-elles un peu partout au Canada ou est-ce qu'elles opèrent à partir de la maison mère? C'est quoi, cette patente-là?

[*Translation*]

soins infirmiers ou d'hôpitaux entreprise par les municipalités, afin de desservir les autochtones aussi bien que le reste de la population.

La valeur de ces programmes de construction ou des programmes de contributions peut varier selon les besoins en construction ou selon qu'on achève divers projets de construction. Du point de vue financier, ces programmes sont extrêmement flexibles, car ils sont inscrits dans les prévisions presque selon les déboursés: si un hôpital doit être construit cette année, les prévisions seront plus élevées, et l'année prochaine, lorsqu'il sera complété, les dépenses diminueront.

Miss Bégin: The problem of construction has been well explained by Mr. Smith, but I might add that, in our view, in regard to the improvement of the health of Canadians living in isolated areas, or of Canadian Indians, our problem is to find the means to reach these people, and this is not specifically reflected in the costs. Who are the persons best able to reach them? On Indian reservations, for instance, we have instituted a training program for auxilliaries who are themselves Indians. We are therefore trying to find the most effective persons in health care. This is not reflected in the capital expenditures.

The Vice-Chairman: One last question, Mr. Corbin.

Mr. Corbin: My last and short question.

A few months ago, I went to an air pilot school. I wanted to take a pilot course. I was accepted, under certain conditions. I was told: "I must first pass a medical examination. If all your tests, heart, urine and others are good, you will be accepted upon recommendation of your doctor."

And in fact, you have within the Estimates, I am still looking at pages 16-20 and 16-21, a vote entitled "Civil Aviation Medicine". For the current year, 51 manyears have been authorized.

Now, my question is the following: as a student pilot, I will not go and see a government doctor. I must go and see a doctor who is licensed, if the term is correct, by the Department of Transport. What is the role . . .

M. Knowles: Avez-vous passé l'examen?

M. Corbin: Je n'ai pas encore eu l'examen. Mais si on peut en finir de cette damnée session, je le ferai.

The Vice-Chairman: Mr. Corbin, we will not ask you to pay for the consultation, but only to finish your brief question.

Mr. Corbin: Yes. Please be patient, Mr. Chairman. Please exercise your lawyer's patience.

So my question is quite simple. In regard to civil aviation medecine, where are the persons assigned to this service located? Are they spread across the country, or are they operating from headquarters? Just exactly what is involved in this civil aviation medicine?

[*Texte*]

Mlle Bégin: La patente qu'est notre rôle dans l'aviation civile est la suivante, monsieur le président. Ce sont des médecins du ministère que nous avons dans toutes les régions du Canada, pas ici à la maison mère, come dit le député avec un langage assez religieux, dont la tâche est d'assurer la sécurité des passagers canadiens en vérifiant la santé des pilotes commerciaux. C'est donc dire que nous faisons passer les examens de santé, imposant ainsi des exigences identiques partout en pays aux pilotes . . .

M. Corbin: Des examens très rigoureux, n'est-ce pas?

Mlle Bégin: Très rigoureux. Les pilotes, par exemple, d'Air Canada, d'*Eastern Provincial* ou de toute autre compagnie commerciale du pays s'y conforment afin d'assurer la sécurité des voyageurs.

M. Corbin: Et ces médecins sont répartis un peu partout au pays?

Mlle Bégin: Oui. J'ai moi-même été en visiter certains qui s'étaient déplacés à Halifax mais qui opèrent à partir de bureaux décentralisés dans le pays. Ils vont là où il faut aller. Je crois que nous avons aussi un rôle à jouer lors d'accident impliquant des avions. Plus précisément, nous faisons l'évaluation des examens médicaux que nous fournissent les pilotes. Je ne suis toutefois pas familière avec notre role exact en ce domaine je vais demander à mes fonctionnaires de la préciser s'il vous plaît.

Dr. Sinclair, we have a role to play vis-à-vis when an aviation accident occurs. Is it to determine the cause?

Mr. J. G. Sinclair (Director General, Program Development, Medical Services Branch, Department of National Health and Welfare): Mr. Chairman, the role of our civil aviation officials really is twofold. One is to play a role in assessing the documents which come to them from examiners designated by the Ministry of Transport, in effect the person who examined you. Our officials assess those against established standards and make recommendations to the Ministry of Transport who are the licensing authority. The other primary role is to be a member of investigation teams, when accidents occur our examiners go out with the MOT teams and they assist in trying to determine the cause of the accident, particularly if it seems to be in the area of human error or health failure. And they are part of the team that go on site wherever the accident took place and assist in the investigations.

• 1700

The Vice-Chairman: Thank you . . . Merci beaucoup. Mr. Knowles wants to ask a question.

Mr. Knowles: Mr. Chairman, I do not have any questions to put today; as I said earlier, I was just listening. But I feel I would like to say that some of the questioning on some of the remarks made by Dr. Yewchuk and Mr. Corbin put me in a reflective mood. I do not know whether this Committee is the place for one to reflect his mood or not.

An hon. Member: Why not?

[*Traduction*]

Miss Bégin: I will tell you what our role is in civil aviation, Mr. Chairman. We have doctors from the department spread in all regions of Canada, not only at headquarters, who are responsible to ensure the security of Canadian passengers by checking the health of commercial pilots. So we are responsible for carrying out health examinations, in order to maintain identical criteria for pilots right across the country . . .

Mr. Corbin: They are very strict examinations, are they not?

Miss Bégin: Very strict indeed. For instance, all pilots from Air Canada, interprovincial airlines or any other commercial airline in the country must conform to the criteria in order to ensure the security of travel to passengers.

Mr. Corbin: And these doctors are spread across the country?

Miss Bégin: Yes. I have indeed visited the offices of some who have moved to Halifax, but who operate from regional offices across the country. They go where they are needed. They also have a role to play in accidents involving aircraft. More precisely, we avaluate the medical examination provided by the pilot. However I am not completely familiar with our exact role in this area, so I will ask one of my officials to comment, if you please.

Docteur Sinclair, nous avons un rôle à jouer lorsqu'il y a un accident impliquant un avion. Devons-nous en déterminer la cause?

M. J. G. Sinclair (directeur général, Perfectionnement des programmes, Direction générale des services médicaux, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, les fonctionnaires du service de médecine de l'Aviation civile, jouent un double rôle. L'un des rôles consiste à évaluer les documents qui leur parviennent des surveillants désignés par le ministère des Transports; c'était, en effet, l'un des surveillants qui a fait passer l'examen. Nos fonctionnaires font comparaison de ces évaluations avec les critères établis et font des recommandations en conséquence au ministère des Transports qui est chargé de l'émission des permis. Le deuxième rôle important consiste à participer aux équipes d'investigation; lorsqu'il y a des accidents, nos surveillants aident les équipes du ministère des Transports à déterminer la cause de l'accident, surtout s'il s'agit d'une erreur de jugement ou de maladie. Ils font partie de cette équipe qui se rend à l'endroit de l'accident en question et qui assiste aux enquêtes.

Le vice-président: Merci. Thank you very much. M. Knowles veut poser une question.

M. Knowles: Monsieur le président, je n'ai pas de questions à poser aujourd'hui; comme j'ai dit auparavant, je voulais simplement écouter. Néanmoins, j'aimerais dire que quelques-unes des questions concernant les remarques de M. Yewchuk et M. Corbin m'ont donné à réfléchir. J'ignore si ce comité se prête à la divulgation d'un état d'esprit.

Une voix: Pourquoi pas?

[*Text*]

Mr. Knowles: Why not? Yes. These two might not see the relationship between their contributions that hit me but I will try it on for size. Dr. Yewchuk is quite concerned about the loss of physicians to the United States and I suppose it is a fact that most of them go there because they think they can get more money. Mr. Corbin is concerned about universality and the quality of medical care in Canada. He is concerned about the cost of it but he wants it and he wants it high and good and right across the country. My reflective mood makes me say that he has the answer to Dr. Yewchuk. I do not think they are going to get anywhere, Madam Minister, with leadership and advocacy and preaching to the doctors who want to make more money to stay here. If they want to make money they will go and if that is all they want they might as well go.

An hon. Member: Right on.

Mr. Knowles: But if we can continue to make the practice of medicine in this country an exciting thing, I think we will keep doctors here and we will encourage more to come into it. Now as I say my reflections as they so often do around here take me back over the decades. I know what it was like for poor people to be ill a few decades ago. I know what it is like today: poor, middle class or what have you. To me the most exciting and thrilling thing that has taken place in the practice of medicine is not the improved scientific methods or the new drugs or the procedures, it is the availability. Okay, I am not going to go into a speech about who fought for medicare and so on and all the rest of it but I think it is one of the things that we have achieved in this country that is tremendously worth while.

I can think of people I have known who suffered and died decades ago because medical care was not available but I see it today, and I have been in and out of hospitals a great deal in the last several years in particular. I think the answer to the drain of doctors is to carry on with what we are doing in this country, making medical care, home care, preventive medicine, all the things we need universally available. Maybe I am still the idealist but I think if we can do that, we can encourage doctors to stay here and be part of the excitement of building a healthy Canadian people. And they will say, "The heck with the extra dollars in the United States". That is all.

The Vice-Chairman: This is not a question. Madam Minister, do you want to comment?

Miss Bégin: Thinking of the problem of isolated areas that may be deprived I think medicare could be assessed as having helped by providing an unquestionably reasonable source of income, which means that now, no matter where you live . . .

Mr. Knowles: What I want you to do is get more money out of Chrétien and I want you to get the health ministers in the provinces to get more money out of their finance ministers too even if there is a bit of waste or extravagance here and there. Some people get it on a serial basis or what have you, that is a bagatelle.

[*Translation*]

M. Knowles: Pourquoi pas? En effet. Ces deux personnes ne comprendront peut-être pas le rapport entre leurs propos qui m'a frappé, mais je vais les mettre à l'épreuve. M. Yewchuk se préoccupe de l'exode des médecins canadiens vers les États-Unis et je suppose qu'ils y vont pour les salaires plus importants. M. Corbin se préoccupe du caractère universel et de la qualité des soins médicaux au Canada. Il se préoccupe des frais, mais il veut que la qualité soit excellente et juste et équitable à travers le pays. Mes pensées me portent à croire qu'il a la réponse pour M. Yewchuk. Je ne crois pas qu'on va s'en tirer, madame le ministre, en invoquant les qualités de conduite et en exhortant les médecins qui veulent gagner plus d'argent à rester ici. S'ils veulent le faire, ils partiront, et si c'est tout ce qu'ils veulent, ils feraient aussi bien de s'en aller.

Une voix: D'accord.

M. Knowles: Toutefois, si nous réussissons à rendre la médecine dans ce pays une carrière dynamique, je crois que nous allons pouvoir garder nos médecins ici et à encourager d'autres à embrasser la profession. Or, comme j'ai dit, mes pensées me ramènent au temps passé. Je sais ce que ça voulait dire que d'être malade il y a quelques décennies. Je sais ce que cela veut dire aujourd'hui. Qu'on soit pauvre, d'une classe moyenne ou quoi que ce soit. A mon sens, l'élément le plus attirant et le plus sensationnel dans la profession de la médecine, n'est pas les méthodes scientifiques améliorées ou de nouveaux médicaments ou des procédures modernes, mais plutôt la disponibilité. D'accord, je ne vais pas me lancer dans un grand discours concernant ceux qui ont lutté pour l'assurance-maladie et ainsi de suite, mais je crois que c'est une des réalisations de ce pays qui est énormément valable.

Je pense à ceux qui ont souffert et qui sont morts il y a des décennies parce que les soins médicaux ne leur étaient pas disponibles, alors qu'ils le sont aujourd'hui. Au cours des dernières années, j'ai été très souvent à l'hôpital. A mon avis, la solution au problème de l'afflux de médecins vers le Sud est de poursuivre ce que nous réalisons dans ce pays, de continuer de rendre disponibles partout des soins médicaux, des soins à la maison et la médecine préventive. Je fais peut-être toujours idéaliste, mais je crois que si nous réussissons à ce faire, nous allons pouvoir encourager les médecins à rester et à relever le défi de faire des Canadiens une population saine. A ce moment-là, ils vont dire: «Au diable les salaires plus élevés aux États-Unis». C'est tout.

Le vice-président: Ce n'est pas une question. Madame le ministre, auriez-vous quelques remarques à faire?

Mlle Bégin: Envisageant le problème des régions éloignées qui se sont moins bien partagées, je crois que l'assurance médicale les a aidées comme source de revenus très raisonnable, ce qui veut dire qu'à l'heure actuelle, peu importe où vous demeuriez . . .

M. Knowles: Je veux que vous obteniez davantage de fonds de Chrétien et je veux que vous persuadiez les ministres provinciaux de la Santé d'obtenir plus de fonds de leurs ministres respectifs des Finances, même si cela implique un peu de gaspillage ou d'extravagance ici et là. Il y en a qui ont recours à la médecine en série ou quelque chose du genre, mais c'est peu par rapport à l'ensemble.

[*Texte*]

• 1705

Mr. Corbin: But it is the taxpayer eventually.

Mr. Knowles: I question whether the taxpayer gets any better value out of his money than he gets from the universal availability of health care. We have done well in the last couple of decades. Let us stand for no cut-backs. Let us push it ahead still further, in the North, in the poor areas of your city and mine.

Miss Bégin: On cut-backs, Mr. Chairman, I must state that I answered very clearly in Calgary, because people got the idea that we could reduce costs on health and I said no way, we will never reduce. We may control. Nobody wants to waste. We must invent ways of keeping people at home in their home environment and go to them instead of having to put them into hospitals or other institutions.

That is a challenge for doctors. We need them desperately because they have answers to that. How do they establish links with other services in order to talk to the complete person. With the handicapped, if you have only looked at the physical problem, you have not necessarily done the job needed. There are all the other aspects.

I can only agree with that. It is true that job motivation has to do with challenges where you participate, and we would like to continue that with doctors who care for patients.

Le vice-président: Merci madame le ministre. Mr. Brisco has the last word.

Mr. Brisco: Mr. Chairman, to support the remarks of my colleague Mr. Knowles, I think there will always be patients who want to be over-serviced just as there will always be some doctors who over-service patients. But inevitably at least the doctor becomes the subject of inquiry through people who are paying the bill in the province, through their computer mechanisms. So there is a measure of control on over-servicing them.

Apart from that observation, Miss Bégin, I wonder if there are available today any statistics dealing with the present mortality rate among our native peoples, or whether those statistics more appropriately would come from Indian Affairs. And the nature of the mortalities.

Le vice-président: Madame le ministre, est-ce que vous avez ces statistiques en main?

Miss Bégin: We definitely have them. Just a minute.

The Vice-Chairman: Is this your last question, Mr. Brisco?

Mr. Brisco: Well, may I couch it in this way, Mr. Chairman? Mortality and also hospital admissions. I base this on the fact that I understand that the cost of service per patient, at least for the province of Saskatchewan—I am speaking of Indian patients here—is probably triple that of the non-Indian population.

[*Traduction*]

M. Corbin: Mais, en fin de compte, c'est le contribuable qui paye.

M. Knowles: Je mets en question le principe selon lequel le contribuable obtient une meilleure valeur pour son argent que pour la disponibilité universelle de soins médicaux. Nous nous en sommes bien tirés au cours des dernières décennies. Nous ne tolérons pas de réduction. Préconisons davantage de soins médicaux, dans le Nord, dans les régions pauvres de votre ville et de la mienne.

Mlle Bégin: Monsieur le président, en ce qui concerne les réductions, je dois dire que j'ai répondu clairement à Calgary qu'il n'y en aura pas. On a laissé entendre aux gens là-bas que nous pourrions réduire les coûts de santé et je leur ai dit que non. Il se peut que nous exercions un contrôle quelconque. Personne ne veut de gaspillage. Nous devons trouver des moyens pour permettre aux gens de rester chez eux dans leur foyer au lieu d'être obligés d'aller à l'hôpital ou à d'autres institutions.

Voilà un défi que doivent relever les médecins. Il nous en faut terriblement, car ce sont eux qui ont les réponses. Ils savent comment créer des rapports avec d'autres services afin de pouvoir s'adresser à la bonne personne. En ce qui concerne les personnes handicapées, il ne suffit pas d'envisager le problème physique. Il y a d'autres aspects à cette question.

Je ne puis qu'être d'accord avec vous. Il est vrai qu'un motif déterminé a un effet sur le niveau de participation; nous aimerions pouvoir toujours motiver les médecins qui ont à cœur le bien-être de leurs patients.

The Vice-Chairman: Thank you, Madam Minister. M. Brisco a le dernier mot.

M. Brisco: Monsieur le président, en guise d'appui aux remarques de mon collègue, M. Knowles, je crois qu'il y aura toujours des patients qui voudront recevoir trop de soins, au même titre qu'il y aura toujours des médecins qui rendront trop de services aux patients. Toutefois, il est inévitable que le médecin ait à répondre de ses actes aux gens qui lui remboursent ses frais, au niveau provincial, grâce aux ordinateurs. Donc, il y a un certain contrôle sur les excès de soins.

Cette observation à part, mademoiselle Bégin, je me demande s'il y a des chiffres disponibles portant sur le taux de mortalité actuel parmi nos autochtones, ou s'il faudrait plutôt s'adresser au ministère des Affaires indiennes pour les obtenir. J'aimerais également savoir les causes des décès.

The Vice-Chairman: Madam Minister, do you have the figures with you?

Mlle Bégin: Assurément. Un instant, s'il vous plaît.

Le vice-président: Est-ce votre dernière question, monsieur Brisco?

M. Brisco: Eh bien, permettez-moi de préciser la question de la façon suivante, monsieur le président. Il s'agit du nombre de décès et également d'admissions à l'hôpital. Je m'appuie sur le fait que le coût des services par personne, du moins dans la province de la Saskatchewan—et je parle ici des Indiens—est

[*Text*]

Le vice-président: Je crois que le ministre et ses fonctionnaires sont en train de chercher les statistiques . . .

Miss Bégin: I can confirm one statement, although I do not have the figures, the one of admissions of Indian patients to hospitals, and you single out Saskatchewan. I think it is fair to say that various factors led to far more admissions of Indian people to hospitals.

Mr. Brisco: In Saskatchewan.

Miss Bégin: I happen to know the situation in Saskatchewan. I think that is valid for some other provinces too. In all provinces we can confirm that. That is why, among other things, we are developing our training courses for Native help auxiliairies, because it has to do with life-style. It has to do with white doctors in their attitudes vis-à-vis the Indian population. It is a cultural, complex question, it seems to me. We want the Indian population to have the most benefit of our health care system; at the same time we do not think it is necessarily good to stay in hospitals for days and weeks disrupting their usual daily lives. We are exploring solutions to that problem. On the mortality rates of the Indian population, we definitely have them. If you permit, Mr. Chairman, we would like to send them to all members, over the years in order to have points of comparison.

The Vice-Chairman: Okay.

Mr. Brisco: Thank you, Madam Minister. Thank you, Mr. Chairman.

The Vice-Chairman: Now, Mr. Corbin, last question. Just one short one.

Mr. Corbin: One last comment. It follows what Mr. Knowles said. I agree in principle that the cost of health care is probably the best return for your money, but it brings me back to the original line of questioning I was putting to the Minister. On the basis of her own declarations in Calgary last week, the Minister in delivering her speech to the Canadian Hospital Association, did caution that, with respect to the climbing and astronomical costs of delivery of health care services, to go much further would make it impossible for us to meet other needs of society, and I butted in with my remark about the taxpayer's eventually footing the bill.

What option do governments have but to cut out other services if we are going to keep on funding health costs, hospitalization costs at the present rate? There has to be a trade-off somewhere. If, in your opinion, the taxpayer can keep on paying, the government is nevertheless faced with the situation where it will have to channel most of its money to the delivery of the services you are concerned about at the expense of others.

Mr. Knowles: Read your speech to the Sherbrooke Liberals and give your speech to the YMCA.

An hon. Member: Please, gentlemen.

[*Translation*]

probablement le triple de celui demandé au reste de la population.

The Vice-Chairman: I think the Minister and her officials are trying to find figures . . .

Mlle Bégin: Je puis confirmer l'une des déclarations, quoique je n'aie pas de chiffres en mains, concernant l'admission des patients indiens aux hôpitaux; vous avez fait allusion à la Saskatchewan. Je crois qu'il est juste de dire que divers facteurs ont occasionné un taux plus élevé d'admissions des Indiens aux hôpitaux.

M. Brisco: En Saskatchewan.

Mlle Bégin: Je connais la situation en Saskatchewan. Je crois qu'elle s'applique aussi dans d'autres provinces. Nous pouvons confirmer ce fait pour toutes les provinces. Voilà pourquoi, entre autres, nous élaborons des cours de formation pour auxiliaires autochtones; il s'agit d'un mode de vie. C'est un problème lié aux attitudes des médecins blancs vis-à-vis la population indienne. Cette question me semble d'un caractère culturel et compliquée. Nous voulons que la population indienne tire le maximum de bénéfices de notre système de soins médicaux; toutefois, nous ne croyons pas qu'il soit nécessairement bon pour ces gens de rester à l'hôpital pendant des jours et des semaines, ce qui bouleverse leur mode de vie. Nous cherchons des solutions à ce problème. Quant au taux de mortalité de la population indienne, nous avons certainement des chiffres. Si vous nous permettez, monsieur le président, nous voudrions distribuer les chiffres par année à tous les membres afin qu'ils puissent en faire la comparaison.

Le vice-président: D'accord.

M. Brisco: Merci, madame le ministre. Merci, monsieur le président.

Le vice-président: Monsieur Corbin, votre dernière question. Une toute petite.

M. Corbin: Un dernier commentaire. Il fait suite aux propos de M. Knowles. Je suis d'accord pour dire, en principe, que dans le cas des soins médicaux, on en a vraiment pour son argent, mais cela me ramène aux questions préliminaires que je posais au ministre. J'aimerais aborder la déclaration du ministre à Calgary la semaine dernière où, lors de son discours à l'Association des hôpitaux du Canada, elle a lancé l'avertissement que si les coûts des soins médicaux continuent à croître et à devenir plus astronomiques, il nous sera impossible de satisfaire aux besoins de la société; je suis intervenu alors en disant que cela retombe éventuellement sur le dos du contribuable.

Quelle solution de rechange les gouvernements ont-ils à part que de réduire d'autres services si nous continuons à financer les soins médicaux, les soins hospitaliers, au niveau actuel? Il va falloir faire un sacrifice à un moment donné. Si, à votre avis, le contribuable continue à payer, le gouvernement doit néanmoins orienter la majeure partie de ses fonds à la distribution des services, ce qui vous préoccupe tellement, aux frais d'autrui.

M. Knowles: Donnez votre discours aux libéraux de Sherbrooke et au YMCA.

Une voix: S'il vous plaît, messieurs.

[*Texte*]

Miss Bégin: I repeated the same thing in Calgary, the province of abundance where they understood the message very clearly, but that is why I spoke of integrated services. The member is right in assessing that the big development of the hospital network in Canada was during the decade we are just ending right now. We witnessed even a bit more than a decade, of huge expenditures in the health sector; that led to the negotiation of the agreement on the health services, the block funding agreement, not necessarily to build beautiful cement buildings now but to care for people and to know where we are going. We think that you do not necessarily need all the beautiful buildings. We have a lot of them and now we know that maybe we built in some cities too many of them, because we are closing beds. Everybody knows that in Canada. But we do not have intermediary facilities or the types of auxiliary accommodations that go into the home and all that. That is where we are going. You will have to control your costs. They will not be able to continue without knowing where, but they will never decrease. They will continue to increase as far as I am concerned.

Le vice-président: Sur cela, je remercie le ministre et ses hauts fonctionnaires. Thank you to all members. The meeting is adjourned to the call of the Chair.

[*Traduction*]

Mlle Bégin: J'ai réitéré la même chose à Calgary, qui se trouve dans la province de l'abondance, et ils ont très bien compris le message; j'ai parlé des services intégrés. Le député a raison de dire que la mise en valeur la plus importante du réseau hospitalier au Canada a eu lieu au cours de la décennie courante. Depuis un peu plus d'une décennie, nous sommes témoins des déboursés énormes dans le domaine de la santé; cela nous a amenés aux négociations d'accords sur les services de santé, à l'accord sur le financement en bloc, non pas pour nécessairement construire de beaux édifices en béton maintenant, mais soigner les gens et savoir où nous allons. Nous ne croyons pas que tous ces beaux édifices soient nécessaires. Il y en a beaucoup et nous savons maintenant que nous en avons peut-être construit trop dans certaines villes car nous sommes obligés d'en fermer certaines sections. Tout le monde est au courant de cela au Canada. Nous n'avons pas toutes ces installations provisoires et de l'équipement auxiliaire que l'on peut mettre dans les foyers. Voilà ce que nous visons. Il va falloir surveiller les coûts. On ne peut pas continuer sans but précis, mais les coûts ne diminueront jamais. Ils continueront à augmenter à mon avis.

The Vice-Chairman: I would like now to thank the Minister and her officials. Merci à tous les membres. Le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvel ordre.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to:
Printing and Publishing,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie et Édition,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From the Department of National Health and Welfare:

Mr. Bruce Rawson, Deputy Minister;

Mr. D. F. Smith, Chief, Financial Planning and Analysis Division, Financial Administration;

Mr. J. G. Sinclair, Director General, Program Development, Medical Services Branch.

Du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social:

M. Bruce Rawson, sous-ministre;

M. D. F. Smith, chef, Analyse et planification financière, Direction de l'administration financière;

M. J. G. Sinclair, directeur-général, Perfectionnement des programmes, Services médicaux.

CANADA

INDEX

STANDING COMMITTEE ON

Health, Welfare and Social Affairs

HOUSE OF COMMONS

Issues 1-17 • 1977-1978 • 3rd Session • 30th Parliament

Chairman: Mr. J.-R. Gauthier

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

INDEX

HOUSE OF COMMONS COMMITTEES—OFFICIAL REPORT

THIRD SESSION, THIRTIETH PARLIAMENT

Abbreviations: A.=Appendices. Amdt.=amendment. M.=motion. S.O.=standing order.

DATES AND ISSUES

—1977—

November:	15th, 29th, 1; 30th, 2
December:	1st, 3; 2nd, 4.

—1978—

March:	10th, 5.
April:	4th, 6; 6th, 7; 7th, 8; 11th, 9; 18th, 10; 21st, 11.
May:	2nd, 12; 5th, 13; 12th, 14; 16th, 15; 18th, 16.
June:	15th, 17.

Abortions, 2:21-2

Aged, *see* Senior citizens

Airlines, *see* Nordair Limited

Allmand, Hon. Warren (Minister of Consumer and Corporate Affairs)
Anti-inflation program, post-control period, policy, 9:6
Bankruptcies, 9:7, 28
Bell Canada, rate increases, 9:18-9; 12:8-9
Combines, cartels and monopolies, Canada Safeway case, etc., 9:14-5
Competition, legislation, 9:6, 15-6; 12:16-7
Consumer and Corporate Affairs Department
Estimates, 1978-1979, 9:4-30; 12:4-21
Expenditures, increases, 9:5; 12:21
Role, 9:5-7; 12:10, 19
Services, 9:16, 21-2
Student summer employment program, 12:20
Consumer credit, legislation, 9:6; 12:9-10
Consumer protection, advocacy grants, 9:8-10, 21-2; 12:4-8, 12
Consumer protection, departmental program, offices, Box 99, etc., 9:20
Corporations, legislation, 9:7
Farm products, marketing boards, 9:11-2; 12:5
Federal-provincial conferences, consumer credit, 12:11-2
Food, policy, 9:6, 10-1; 12:18
Food prices, post-control period, 9:13-4
Income tax, refund cheques, discounting, 9:6-7
Milk, powdered, 9:12-3
Motor vehicles, anti-rust code, 9:22-5
Newfoundland, telephone service, 9:28-30
Nordair Limited, Montreal, 9:17-20; 12:6-7
Patents, backlog, 9:17
Pornography, 12:13-5
Poultry and poultry products, 12:5
Trade Marks Act, 9:7

Animals, laboratory use and humane treatment, 14:8

Anti-Inflation Program, post-control period, policy, 9:6

Appendices
Begin, Hon. Monique, notes for an address to the Sherbrooke Federal Liberal Association "The Myth of Social Policy", 6A:1-31
Fitness and Amateur Sport Ministry, contribution table, 11A:1-2
Health and Welfare Department, student summer employment program, 1A:1
Urban Affairs Ministry, home insulation program, 3A:1-34

Appolloni, Mrs. Ursula (York South)
Urban affairs estimates, 1978-1979, 15:19-21

Aquilina, Mr. E.C. (General Manager, National Capital Commission)
Urban affairs estimates, 1978-1979, 16:22

Ark, *see* Solar energy

Arsenic pollution, Yellowknife, N.W.T., 5:7

Assistance Plan
Care, quality, 2:29-32
Cost sharing formula retained at special request of provinces, 7:16-7
Expenditures, 2:25
Provinces administering, 2:27-8
Transfer payments to provinces, $29 million, 6:6

Assisted Home Ownership Program (AHOP), *see* Housing—Low-income groups

Atlantic provinces, electric power, heating use, conservation, insulation assistance program, P.E.I. and N.S., *see* Housing—Insulation program

Automobile Protection Association, *see* Consumer protection—Advocacy grant

Automobiles, *see* Motor vehicles

Baker, Mr. George (Gander-Twillingate)
Consumer and corporate affairs estimates, 1978-1979, 9:25-8

Bankruptcies
Increase, 1958-1978, 9:27
Legislation, 9:7, 27-8
St. John's, backlog, 9:26-8

Bardon, Mr. H. (Assistant Deputy Minister, Field Operations Service, Consumer and Corporate Affairs Department)
Consumer and corporate affairs estimates, 1978-1979, 9:16, 22; 12:20

Begin, Hon. Monique (Minister of National Health and Welfare)
Animals, laboratory use and humane treatment, 14:8
Arsenic pollution, Yellowknife, N.W.T., 5:7
Assistance Plan
Cost sharing formula retained at special request of provinces, 7:16-7
Expenditures, 2:25
Provinces administering, 2:27-8
Transfer payments to provinces, $29 million, 6:6
Canada Health Survey, 6:7
Children, International Year of the Child, 1979, 6:12
Disabled and handicapped persons
Employment, 8:13-4
Prosthetic services, 6:9
Public awareness campaign, 7:6
Rehabilitation, 7:6, 16, 20-3
Sheltered workshops, Mackay Center, Montreal, 8:13-4
Doctors, emigrating to U.S., 1:12-4; 17:4-8, 17
Doctors, ratio to population, 17:18
Drug abuse fund, U.N., contributions, 5:6
Drugs, narcotic, education, 1:11
Drugs, narcotic, trafficking control, 5:6-10
Family allowances, 1:11, 21-2, 25, 28-9; 6:6
Federal-provincial fiscal arrangements, 6:7
Federal-provincial relations, cost sharing programs, 7:9-11, 16
Genetics, engineering research, guidelines, 14:8, 24
Health and Welfare Department
Decentralization program, 7:24-5
Estimates
1977-1978, supplementary (A), 1:9-31; 2:23-9
1977-1978, supplementary (B), 5:5-11
1978-1979, 6:5-30; 7:5-8, 19-23; 8:4-16; 14:4-26; 17:4-25
Increase, $1.5 billion, 6:6
Expenditures, increase, $29 million, 6:7
Expenditures, savings through use of local organizations, 7:18-9
Health protection branch, programs, 6:9
Health Standards Directorate, national guidelines, policy, 17:13-6
Joint programs with provinces, 1:10; 6:7
Organization, 1:9
Response to CBC "Quirks and quarks" program, 14:23-4
Role, 6:7, 18-20; 7:13-4, 17-8
Staff, resignations, rehabilitation field, 7:23
Health, preventive medicine, 17:18-9
Health Resources Fund Act, expiry date, 7:16
Health services
Civil aviation, 17:21
Costs, 1:20; 17:9-11, 23-5
Extended health care, 17:10-1

Note: See page 1 for Dates and Issues

Begin, Hon. Monique—*Cont.*
Health services—*Cont.*
Remote areas, 1:14; 17:11-2, 20
Transfer payments, $397 million, 6:6
Hospitals, 1:20-1
Housing, insulation program, 2:28-9
Income, guaranteed annual, 6:12, 24-5
Income security programs, 6:10
Indians, health services, 6:8-9; 17:24
Industrial safety and health, occupational health programs, 6:9
Medical records, confidentiality, 6:28-30
Medical research, 14:5-16, 19-21, 24-5
Medical Research Council
Development grant program, 14:6
Expenditures, 1978-1979, $61.1 million, 14:5-6, 12-3, 20
President, appointment, 14:4-5, 16-7
Staff, salaries, etc., 14:8
Mental health, research, grants and expenditures, 1:10
Mercury pollution, Ont. and Que., studies, 6:8
New horizons program, 7:12-3
Northern Canada, medical services, $163 million, 6:8
Nursing home care program, 1:10, 26
Old age pensions, 1:11, 28-9
Increases, COLA, etc., $525 million, 6:6
Spouse between 60-65, where 1 eligible, single status excluded, 1:31
Title pejorative, possible change, 7:25
Old age pensions and guaranteed income supplement, 1:15-6, 23
Pension Plan
Actuarial soundness, 6:16-8
Indexing, annual cost, 6:20-1
Spouses allowance, information, 6:13-5
Population, demographic studies, 1:30
Poverty, combatting, government position, 6:24
Public Service, 1:10, 15
Senior citizens, health services, 7:14-6
Social security programs
Comparison with U.S., 7:23-4
Federal-provincial expenditures, 1978-1979, 1:25
Funding formula, block financing
Agreement with provinces, reports on spending, 8:6-7
Federal-provincial conference, 6:10-1
Manitoba, negotiations, 7:8-9
Poorer provinces, special assistance, 8:8-9
Public information, 8:6-10
Reduction in revenue to provinces, 6:21
Rehabilitation fund, 7:6-7
International agreements, 6:11-2
Legislation, 1:25
Policy, 6:11, 24
See also Appendices—Begin
Universality, 2:26-7; 8:10-1
Students, summer employment, 1:10, 16-7; 7:19
See also Appendices—Health and Welfare Department
Unemployment, employables on relief rolls, 8:12
Unemployment insurance, benefits, 2:23-4
University research, 14:6-7
Women, advisory council, 1:29-30
Young offenders, 1:11; 2:24-5

Bell Canada, rate increases, CRTC hearings, government funding public interest groups, 9:18-20; 12:7-9

Birth control, *see* Abortions

Blind persons
Allowance, expiry date, 7:21-2
See also Disabled and handicapped persons

Blood, fractionation plants, 2:4-7

Bond, Mr. D. (Assistant Deputy Minister, Intellectual Property, Consumer and Corporate Affairs Department)
Consumer and corporate affairs estimates, 1978-1979, 9:17

Bonin, Mr. A. (Assistant General Manager, Planning-Quebec, National Capital Commission)
Urban affairs estimates, 1978-1979, 16:15, 24

Brisco, Mr. Robert (Kootenay-West)
Consumer and Corporate Affairs Department, estimates, 1978-1979, 12:10-4, 20-1
Consumer and Corporate Affairs Department, role, 12:10-1
Consumer credit, 12:10
Consumer protection, 12:12
Doctors, emigrating to U.S., 17:16-7
Health and Welfare Department
Estimates, 1978-1979, 14:21-3; 17:12-7, 23-4
Health Standards Directorate, national guidelines, policy, 17:12-6
Response to CBC "Quirks and quarks" program, 14:23
Housing, 3:26-8
Indians, 10:24-5; 17:23-4
Medical research, 14:21-3
Pornography, 12:13-4
Solar energy, 10:22-3
Urban affairs estimates, 1977-1978, supplementary (A), 3:26-8
Urban affairs estimates, 1978-1979, 10:22-4
Urban development and renewal, 3:26-8

Campagnolo, Hon. Iona (Minister of State for Fitness and Amateur Sport)
Disabled and handicapped persons, sports, grants to organizations, 11:23-5
Federal-provincial conferences, fitness and amateur sport, 11:5-10
Federal-provincial conferences, sports, hockey, 11:19-21
Fitness and amateur sport
Amateur sports program, objectives, 11:10
Assistance to associations, 11:6, 12
Exercise break package, FLIP funding, 11:5
Funds, special aid to smaller provinces, 11:9-10
Green paper, 11:5, 15-7
Physical education, 11:22
Fitness and Amateur Sport Ministry estimates, 1978-1979, 11:4-25
Footwear industry, 11:11-2
Senior citizens, sports, 11:25
Sport Participaction Canada, 11:10-1, 17-8
Sports
Canada games, review, 11:6
Coaching, apprenticeship program, 11:12-5
Figure skates, 11:22
Game Plan, training programs, competitions, etc., 11:12

Canada Health Survey, 6:7

Canadian Broadcasting Corporation, *see* Health and Welfare Department—Response to CBC "Quirks and quarks" program

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission (CRTC), *see* Bell Canada—Rate increases

Canals, *see* Rideau Canal

Cancer, *see* Medical research

Caron, Mr. Charles (Assistant Deputy Minister, Medical Services Branch, Health and Welfare Department)
Health and welfare estimates, 1977-1978, supplementary (A), 1:15

Central Mortgage and Housing Corporation
Expenditures, capital, 3:15-7
Role, 10:5-6, 20

Chairman and Vice Chairman, decisions and statements
Appendices, authorization without quorum, 6:27
Questioning of witnesses, president of Crown corporation, must be questioned through minister, 10:7-9
Questioning of witnesses, time limit, 14:25-6; 15:4; 16:4

Chemicals, *see* Food—Additives

Children, International Year of the Child, 1979, 6:12

Clermont, Mr. Gaston (Gatineau)
Assistance Plan, 2:27-8
Construction industry, 3:10-2; 10:10-1
Family allowances, 1:21-3
Federal-provincial relations, cost sharing programs, 7:9-11
Fitness and Amateur Sport Ministry estimates, 1978-1979, 11:12-5
Health and welfare estimates, 1977-1978, supplementary (A), 1:21-4; 2:25-8
Health and welfare estimates, 1978-1979, 7:9-13; 14:11, 25-6
Hostels, 10:12
Housing, insulation program, 3:10
National capital region, Outaouais highway network, 16:10-1
New horizons program, 7:11-3
Old age pensions and guaranteed income supplement, 1:23
Point of order—questioning of Crown corporation president, 10:9; questioning of witnesses, time limit, 14:25-6
Sewage disposal systems, 16:12
Social security programs, universality, 2:25-7
Sports, coaching, apprenticeship program, 11:13-4
Urban affairs estimates, 1977-1978, supplementary (A), 3:10-2, 29
Urban affairs estimates, 1978-1979, 10:9-13; 16:10-2

Combines, cartels and monopolies, Canada Safeway case, etc., 9:14-5

Competition, legislation, 9:6, 15-6
Conference Board role, 12:16-8

Construction industry, Que., 3:10-2; 10:10-2

Consumer advocacy, *see* Consumer protection

Consumer and Corporate Affairs Department
Estimates, 1978-1979, 9:4-30; 12:4-21
Expenditures, increases, 9:5; 12:21
Role, 9:5-7; 12:10-1
Quebec, 12:19-20
Services, N.B., 9:16, 21-2
Services, northern Que., 9:21-2
Student summer employment program, 12:20

Consumer credit
Legislation, 9:6
Constitutionality, 12:9-10
Introduction, 12:10
See also Federal-provincial conferences

Consumer protection
Advocacy grants, Automobile Protection Association, Consumers' Association, Public Interest Advocacy Centre, 9:8-10; 12:4-5, 8
Consumer groups, grants, Nelson, B.C., 12:12-3
Consumer groups, grants, northern Que., 9:21-2
Departmental program, offices, Box 99, etc., 9:20

Consumers' Association of Canada, *see* Consumer protection—Advocacy grants

Corbin, Mr. Eymard (Madawaska-Victoria)
Abortions, 2:21-2
Consumer and corporate affairs estimates, 1978-1979, 9:8, 22-5
Euthanasia, 2:21-2
Health and welfare estimates, 1977-1978, supplementary (A), 1:29-31; 2:7-10, 19-22, 29
Health and welfare estimates, 1978-1979, 17:8-12, 17-24

Corbin, Mr. Eymard—*Cont.*
Health services, 17:8-12, 17-21, 24
Extended health care, 2:9-10
Housing, co-operatives and non-profit, 4:7-8
Housing, funding formula, block financing, 15:10-1
Motor vehicles, anti-rust code, 9:22-5
National Capital Commission, 16:16-8
National capital region, bicycle paths, 16:17
Population, demographic studies, 1:30-1
Rideau canal, 16:15-8
Social security programs, funding formula, block financing, 2:19-21
Urban affairs estimates, 1977-1978, supplementary (A), 4:7-8, 19-20
Urban affairs estimates, 1978-1979, 15:10-3; 16:13-8
Women, advisory council, 1:29; 2:7-8

Corporations, legislation, 9:7

Criminals, *see* Young offenders

Darling, Mr. Stan (Parry Sound-Muskoka)
Housing finance, mobile homes, 4:18-9
Housing, insulation program, 3:7-9; 10:14-6; 15:23
Housing, low-income groups, 15:21-2
Income tax, 15:22-3
Municipalities, 15:21
National Capital Commission, 10:13-4
Urban affairs estimates, 1977-1978, supplementary (A), 3:7-9; 4:16-9
Urban affairs estimates, 1978-1979, 10:13-6; 15:21-4
Urban development and renewal, NIP and RRAP programs, 4:16-8

Davidson, Mr. R.M. (Senior Deputy Director, Bureau of Competition Policy, Consumer and Corporate Affairs Department)
Consumer and corporate affairs estimates, 1978-1979, 9:11, 14-8; 12:6-7, 16

Dinsdale, Hon. W.G. (Brandon-Souris)
Disabled and handicapped persons, 7:5-6, 19-23
Health and welfare estimates, 1978-1979, 7:5-8, 19-23

Disabled and handicapped persons
Allowance, expiry date, 7:21-2
Employment, 8:12-4
Olympiads, Etobicoke, summer 1976, South Africa participation, Ottawa withholding funds, etc., 11:24
Prosthetic services, 6:9
Public awareness campaign, 7:6
Rehabilitation, advisory committees establishing, federal-provincial consultation, 7:19-23
Rehabilitation Fund for the Disabled, expiry date, 7:16
See also Social security programs—Funding formula
Rehabilitation, world congress, Winnipeg, June 1980, 7:5-6
Sheltered workshops, Mackay Center, Montreal, 8:13
Sports, 11:23-5
See also above Olympiads
See also Blind persons; Public Service

Doctors
Emigrating to U.S., 1:12-4; 17:5-8, 16-7, 21-3
Government paper work requirement, burden of, 17:5-7
Ratio to population, 17:6, 18
Training courses, difficulties caused by tax structure, 17:5, 8

Drug abuse fund, U.N., contributions, 5:6-7

Drugs, narcotic
Education, 1:11
Marijuana, pesticides, dangerous effect of paraquat, 8:14-6
Trafficking control
Comparison with U.N. activities, 5:11-3

Note: See page 1 for Dates and Issues

Drugs, narcotic—*Cont.*
Trafficking control—*Cont.*
Costs, 5:6-7
Interdepartmental involvement, Health and Welfare Department covering costs, 5:7-10
Revenue from seizures, 5:8-10

Drury, Mr. C.M. (Chairman, National Capital Commission)
Urban affairs estimates, 1978-1979, 16:5-6

Elderly, *see* Senior citizens

Employment, *see* Disabled and handicapped persons—Employment; Health and Welfare Department—Student summer employment program

Estimates, dollar items, 5:6-15
See also Arsenic pollution; Drug abuse fund; Drugs—Trafficking control; Medical Research Council—Grants

Euthanasia, 2:21-2

Excise and sales taxes, *see* Footwear industry—Import competition; Sports—Figure skates

Family allowances, 1:11, 26-9
Curtailment, Buchanan remarks, government position, 1:24-5
Increases, COLA, etc., $131 million, 6:6
Offices, location, 1:22-3
Quebec, 1:21-2

Farm products
Marketing boards, 9:11-2; 12:5
Consumers' Association position, 9:11-2

Federal-provincial conferences
Consumer credit, Victoria, Mar. 16-17/78, 12:10-1
Fitness and amateur sport, jurisdiction, 11:5-8
Social security programs, funding formula, block financing, 6:10-1
Sports, hockey, policy, 11:19-21

Federal-provincial fiscal arrangements, transfer to Que., $379 million, 6:7

Federal-provincial relations
Cost sharing programs
Federal contributions, publicity, role, 7:9-11, 16
See also particular subjects
Federal financing of provincial programs, *see* Social security programs—Funding formula
See also Health and Welfare Department; Municipalities—Ontario; Social security programs

Fitness and amateur sport
Amateur sports programs, objectives, 11:10
Assistance to associations, 11:6, 12
Exercise break package, FLIP funding, 11:5
Funds, special aid to smaller provinces, 11:9-10
Green paper "A national policy on amateur sport", 11:5, 15-7
Physical education, teachers, shortage, western Canada, 11:21-2
Policy, priorities, etc., 11:5, 8-10
See also Disabled and handicapped persons; Federal-provincial conferences; Senior citizens; Sports

Fitness and Amateur Sport Ministry
Estimates, 1978-1979, 11:4-25
Expenditures, grants, 11:12

Food
Additives, testing, 2:17-9
Policy, 9:6
Consumer and Corporate Affairs Department, minister, role, 9:10-2

Food—*Cont.*
Policy—*Cont.*
Developing, goals, 12:18-9

Food prices, post-control period, role of Consumer and Corporate Affairs Department, 9:13-4

Footwear industry, import competition, lay-offs, countermeasures, quotas, policy, etc., 11:11-2

Francis, Mr. Lloyd (Ottawa West)
National Capital Commission, 16:4, 7
National capital region, Ottawa River Parkway, extension, 16:6-7
Ottawa, Rideau Centre project, federal position, etc., 16:5
Urban affairs estimates, 1978-1979, 16:4-7

Friesen, Dr. Henry G. (President, Canadian Society for Clinical Investigation)
Health and welfare estimates, 1978-1979, 13:9, 27-8

Gauthier, Mr. C.A. (Roberval)
Health and welfare estimates, 1978-1979, 14:18-21

Gauthier, Mr. Jean Robert (Ottawa-Vanier)
Drugs, narcotic, 5:10
Election as Chairman, 1:10
Health and welfare estimates, 1977-1978, supplementary (B), 5:5-6
Health and welfare estimates, 1978-1979, 13:24
Old age pensions, 7:25

Gellman, Dr. D.D. (Director General, Health Standards, Health and Welfare Department)
Health and welfare estimates, 1977-1978, supplementary (A), 1:13-4
Health and welfare estimates, 1978-1979, 6:28-9

Genetics, engineering research, guidelines, 14:8, 24

Gilbert, Mr. John (Broadview)
Urban affairs estimates, 1977-1978, supplementary (A), 3:12-4; 4:4-6

Girard, Mr. Gilles (Director, Canadian Home Insulation Branch, Central Mortgage and Housing Corporation)
Urban affairs estimates, 1977-1978, supplementary (A), 4:21

Government departments, boards, agencies and commissions, decentralization program, 16:9-10

Grafftey, Mr. Heward (Brome Missisquoi)
Assistance Plan, expenditures, 2:25
Disabled and handicapped persons, 8:12-3
Drugs, narcotic, marijuana, 8:14-6
Family allowances, 1:24
Health and welfare estimates
1977-1978, supplementary (A), 1:24-5; 2:22-5
1977-1978, supplementary (B), 5:5-6
1978-1979, 6:12-8; 8:4-16
Pension Plan, 6:13-8
Social security programs, 1:24-5; 8:4-10
Unemployment, employables on relief rolls, 8:11
Unemployment insurance, benefits, 2:22-4
Young offenders, 2:24-5

Gravelle, Mr. P. (Assistant Deputy Minister, Health Programs Branch, Health and Welfare Department)
Health and welfare estimates, 1977-1978, supplementary (A), 1:17

Greenstein, Mr. Jack (President, Canadians for Health Research)
Health and welfare estimates, 1978-1979, 13:13-9, 29-30

Guaranteed annual income, *see* Income

Habitat '76, *see* Human settlements

Halliday, Mr. Bruce (Oxford)
Drugs, narcotic, 5:8-13
Fitness and amateur sport, 11:9-10
Fitness and Amateur Sport Ministry estimates, 1978-1979, 11:9-12
Footwear industry, 11:11
Health and welfare estimates
1977-1978, supplementary (A), 1:17-20
1977-1978, supplementary (B), 5:8-14
1978-1979, 13:28-9
Health services, 1:18-20
Housing, 3:23-6
Medical research, 13:29-31
Medical Research Council, 13:28-9
Poison, information, 5:14-5
Urban affairs estimates, 1977-1978, supplementary (A), 3:23-5

Harquail, Mr. Maurice (Parliamentary Secretary to Minister of State for Urban Affairs)
Combines, cartels and monopolies, 9:14
Competition, legislation, 9:15
Consumer and Corporate Affairs Department, estimates, 1978-1979, 9:13-6
Consumer and Corporate Affairs Department, services, N.B., 9:16
Food prices, 9:13

Health
Care, quality, 1:18-20; 17:9-10
Regional variations, 17:11-2
Preventive medicine, 17:18-9

Health and Welfare Department
Decentralization program, 7:24-5
Estimates
1977-1978, supplementary (A), 1:9-31; 2:4-32
1977-1978, supplementary (B), 5:5-14
1978-1979, 6:5-31; 7:4-26; 8:4-16; 13:4-31; 14:4-26; 17:4-25
Expenditures
Increase, $29 million, 6:7
Increase, 1978-1979, $1.5 billion, 6:6
Savings through use of local organizations, 7:18-9
Health protection branch, programs, 6:9
Health Standards Directorate, national guidelines, establishing, 17:12-6
Joint programs with provinces, 1:10; 6:7
Organization, 1:9
Response to CBC "Quirks and quarks" program, 14:23-4
Role, 6:7, 18-20; 7:13-8
Staff, resignations, rehabilitation field, 7:23
Student summer employment program, *see* Appendices
See also Canada Health Survey

Health protection, 1:11

Health Resources Fund Act, expiry date, 7:16

Health services
Assembly line medicine, 17:18-9
Civil aviation medicine, role, 17:20-1
Costs, 1:18-20; 17:8-12, 24-5
Expenditures, per capita, 17:10-1
Expenditures, percentage of GNP, 17:9-11
Extended health care, 2:9-10, 29-32; 17:10-1
Remote areas, 1:14-5; 17:11-2, 19-20
Transfer payments, $397 million, 6:6
See also Indians; Industrial safety and health; Nursing home care program

Hession, Mr. R.V. (President, Central Mortgage and Housing Corporation)
Urban affairs estimates, 1977-1978, supplementary (A), 3:15-6, 28

Hession, Mr. R.V.—*Cont.*
Urban affairs estimates, 1978-1979, 15:21

Highways and roads, *see* National capital region—Outaouais highway network

Hiscocks, Mr. G. (Senior Advisor on Food Policy, Consumer and Corporate Affairs Department)
Consumer and corporate affairs estimates, 1978-1979, 12:18

Hospitals
Deterrent fees, 1:20-1
Operating costs, 1:20

Hostels, and other institutional accommodation, 10:12-3

Housing
Co-operatives and non-profit organizations, financing, deficits, etc., 4:7-9; 15:25-6
Demonstration and development, CMHC program, 10:5
Federal-provincial-municipal consultation, co-operation, 4:6; 15:5-7, 17-8
Funding formula, block financing, 15:10-1
Inspection and repair, CMHC standards, Ingersoll, Ont., 3:24-6
Insulation program
Applications, grants, information kits, 4:21-2
Applications, grants, statistics by province, 10:14-5
Churches, eligibility, 3:23-4
Door and window insulation, including, 3:14
Federal-provincial consultations, 3:10
Grants, 3:7-9, 12-3; 10:4; 15:23
Information kits, 3:9, 26
Materials, health hazard, 2:28-9
Nova Scotia and P.E.I., 3:7-8, 12-3
Provincial eligibility requirements, 3:10, 20-1
Taxation, increased assessment, 3:13-4
See also Appendices—Urban Affairs Ministry
Land, costs, task force, 4:20
Low-income groups, 15:21-2
Alternatives to public housing, 15:25-6
Assisted home ownership program (AHOP), existing homes eligible, 15:22
Assisted home ownership program (AHOP), mortgage defaults, interest reducing loan due date, 4:11-2
Temporary accommodation, 10:20-1
Municipalities, grants, $1,000 per unit, extension to rural municipalities, 10:21-2
National Housing Act, administration, CMHC expenditures, 10:4
National Housing Act, revision, 3:22-3
Programs, CMHC information kit, 3:22; 4:22
Public housing, 3:23
Policy, 10:17-8
Rental accommodation, Rossland, B.C., 3:28
Senior citizens, 10:17-8; 15:14-5, 23
Starts, 1 million 4 year action program, 15:4-5, 8
See also Indians; Municipalities; Urban development

Housing finance
Mobile homes, studies, 4:18-9, 23
Mortgages, *see* Income tax—Deductions

Howard, Mr. J.L. (Assistant Deputy Minister, Corporate Affairs Bureau, Consumer and Corporate Affairs Department)
Consumer and corporate affairs estimates, 1978-1979, 9:26-8

Hull
Parti Quebecois ministers visiting, 16:22
See also Sewage disposal systems

Human settlements, and Habitat '76, U.N. conference, Vancouver, hotel rooms, unused, cost, 4:4-5

Income, guaranteed annual
Manitoba pilot project, 6:12
Provinces, attitude of, 6:24-5

Income security programs
Administration by Health and Welfare Department, 6:10
New Brunswick pilot project, 6:10

Income tax
Deductions, mortgage interest, 15:22-3
Refund cheques, discounting, 9:6-7
See also Medical research—Funding

Indians and Indian reserves
Health services, Labrador and Que., 6:8-9
Health services, Sask., 17:23-4
Housing, 10:24
See also Northern Canada

Industrial safety and health, occupational health programs, 6:9

Insulation Program, *see* Housing

Isabelle, Mr. Gaston (Hull)
Urban affairs estimates, 1978-1979, 16:22-4

Iverson, Mr. B.J. (Assistant Deputy Minister, Social Service Programs, Health and Welfare Department)
Health and welfare estimates, 1977-1978, supplementary (A), 2:22-32
Health and welfare estimates, 1978-1979, 7:22; 8:14

Kempling, Mr. Bill (Halton-Wentworth)
Bell Canada, rate increases, 9:19
Competition, legislation, 12:16
Consumer and corporate affairs estimates, 1978-1979, 9:16-9; 12:5-7, 14-8
Farm products, marketing boards, 12:5
Metric conversion program, 12:16
Pornography, 12:14-5
Nordair Limited, Montreal, 9:17-8; 12:6-7
Patents, backlog, 9:16-7

Knowles, Mr. Stanley (Winnipeg North Centre)
Doctors, emigrating to U.S., 17:21-2
Family allowances, 1:26
Health and welfare estimates, 1977-1978, supplementary (A), 1:26-8
Health and welfare estimates, 1978-1979, 6:22-4, 27; 17:21-3
Medicare, 17:23
Old age pensions, 1:26-8
Social security programs, 1:28; 6:22-4

Lajoie, Mr. Claude A. (Metropolitan Trois-Rivieres)
Urban affairs estimates, 1978-1979, 10:16-7

Lefebvre, Mr. Thomas H. (Parliamentary Secretary to the President of the Treasury Board)
Urban affairs estimates, 1978-1979, 16:13-5

Levine, Dr. David Z. (Secretary, Science Policy Committee, Canadian Society for Clinical Investigation)
Health and welfare estimates, 1978-1979, 13:4-9, 21, 25-9

Lyngseth, Mr. D.M. (Assistant Deputy Minister, Income Security Programs Branch, Health and Welfare Department)
Health and welfare estimates, 1977-1978, supplementary (A), 1:16, 21-3
Health and welfare estimates, 1978-1979, 6:13-4, 17

Madsen, Dr. Neil (President, Canadian Federation of Biological Societies)
Health and welfare estimates, 1978-1979, 13:9-13, 20-2, 26, 30-1

Manitoba, *see* Income; Social security programs

Marceau, Mr. Gilles (Lapointe)
Bell Canada, 12:7-8
Central Mortgage and Housing Corporation, 10:20
Consumer and Corporate Affairs Department, estimates, 1978-1979, 9:19-22; 12:7-9, 18
Consumer and Corporate Affairs Department, Que., 9:21-2; 12:19
Consumer credit, 12:9
Consumer protection, 9:20-2
Federal-provincial relations, 7:16
Food, policy, 12:18
Health and Welfare Department, 6:18; 7:17-8, 24-5
Estimates, 1977-1978, supplementary (A), 1:15-7
Estimates, 1978-1979, 6:18-21; 7:16-8, 23-5; 13:22-4; 14:11, 17-8
Housing, 3:20-3; 4:22; 10:20-2
Medical research, 13:25-7; 14:18
Medical Research Council, president, appointment, 14:16-7
Municipalities, 4:14-5; 10:19; 15:24
Nordair Limited, Montreal, 9:20
Old age pensions and guaranteed income supplement, 1:15-6
Pension Plan, 6:20
Public Service, nurses, 1:15
Social security programs, 6:21; 7:23-4
Students, summer employment, 1:16-7
Urban Affairs Ministry
Estimates, 1977-1978, supplementary (A), 3:20-3; 4:14-5, 22
Estimates, 1978-1979, 10:19-21; 15:24-6
Regional offices, 4:15

Marketing boards, *see* Farm products

McCabe, Mr. M. (Assistant Deputy Minister, Consumer Affairs Bureau, Consumer and Corporate Affairs Department)
Consumer and corporate affairs estimates, 1978-1979, 9:9-10, 22-4; 12:9-13, 16

McGrath, Mr. James A. (St. John's East)
Consumer and corporate affairs estimates, 1978-1979, 9:8-12, 28-30
Consumer protection, advocacy grants, 9:8-10
Farm products, marketing boards, 9:11-2
Food, 9:10-1
Milk, powdered, 9:12-3
Municipalities, assistance, 10:6, 9-10
Newfoundland, telephone service, 9:28-30
Point of order—questioning of Crown corporation president, 10:7-9
Urban affairs estimates, 1978-1979, 10:5-10

Medical records, confidentiality, 2:10-5; 6:27-30

Medical research
Biohazards, guidelines, 14:8
Canadian commitment compared to other countries, effects, 13:10, 16-7, 21-3, 26-7; 14:14, 18
Cancer, clinical trials, 14:7
Cardiovascular diseases, 13:5; 14:7, 20-1
Child bearing, 13:5
Clinical trials, 14:7
Equipment, funding, 13:6; 14:21-4
Ethics, 14:7
Funding, 13:6, 21, 25-7, 30-1; 14:5-25
Government attitude, 13:8, 16-23; 14:17
Human experimentation, ethics, 14:8
Inflation, effects, 13:11-3, 20
Newborns, diseases, 13:5

Medical research—*Cont.*
Organizations appearing
Canadians for Health Research, 13:13-9, 29-30
Federation of Biological Societies, 13:9-13, 20-2, 26, 30
Society for Clinical Investigation, 13:4-9, 21-2, 25-9
Parliament, attitude, 14:22-3
Pituitary gland, 14:7
Policy, implementation, 13:11, 18-9
Policy, objectives, 13:10; 14:5-7
Public attitude, 13:14-8, 25, 29-30
Regional disparities, funding, 14:6, 10, 22, 25
Reproduction, 14:26
Researchers leaving Canada, 13:28; 14:14
Students, number decreasing, 13:9
See also Animals; Genetics; University research

Medical Research Council
Development grant program, 13:6-7; 14:6-7
Expenditures, 1978-1979, $61.1 million, 13:6-7, 16-9, 24-6; 14:5-9, 12-4, 20-2
Grants, estimates, dollar item, 5:13-4
President, appointment, 13:28-9; 14:4-5, 16-7
Staff, salaries, etc., 14:8

Medical services, *see* Health services

Medicare, 17:23

Mental health, research, grants and expenditures, 1:10

Mercury pollution, Ont. and Que. studies, 6:8

Metric Conversion Program, weigh scales, 12:16

Milk, powdered, subsidy removal, Consumer and Corporate Affairs Department position, 9:12-3

Mobile homes, *see* Housing finance

Morrison, Mr. A.B. (Assistant Deputy Minister, Medical Services, Health and Welfare Department)
Health and welfare estimates
1977-1978, supplementary (A), 2:5-6, 17-8
1977-1978, supplementary (B), 5:8, 12-15
1978-1979, 8:15-6

Motor vehicles, cars, anti-rust code, Canadian Automobile Association testing, etc., 9:22-5

Municipalities
Assistance, 10:19-20
Incentive grants program, Que., Liberal members distributing cheques, Ouellet instructions to CMHC, patronage allegations, 10:6-10, 16, 19; 15:21
Community services grant program, $150 million, eligible services, federal-provincial meetings, consultations, provincial allocation of funds, 15:11-3
Publicity, 15:24
Reaction to, 16:12
Grants in lieu of taxes, legislation, amending Municipal Grants Act, federal-Ottawa-Carleton regional and municipal discussions, 16:8
High density areas, Urban Affairs Ministry studies, 4:14-5
Ontario, consultations with federal government, 15:10, 19-21
See also Housing; Urban Affairs Ministry

Murray, Mr. K.R. (Director General, Finance and Administration Directorate, Consumer and Corporate Affairs Department)
Consumer and corporate affairs estimates, 1978-1979, 12:21

National Capital Commission
Chairman Drury, criticism of, salary, etc., 16:8-9, 18-22
Expenditures, 1978-1979, 16:18

National Capital Commission—*Cont.*
Policy, 16:4-5
Property, Courtwood Crescent, 16:7
Property purchases, 10:13-4; 16:16
See also Municipalities—Grants in lieu of taxes; Ottawa

National capital region
Bicycle paths, 16:16-7, 23
Camp Pontiac, development, 16:14-5
Convention centres, 16:19-20
Meach Lake valley, expropriation, 16:22
Ottawa River parkway, extension, land acquisition, 16:6-7
Outaouais highway network
Highway 105, Hull-Lascelles, 16:13
Highway 148, Wyman-Hull extension, 16:13-4
Maisonneuve Street overpass, 16:23-4
1972 federal-provincial agreement, 50% costs by NCC, etc., 16:10-2

National Capital Region (Joint) Committee, meetings, failure to schedule, 16:8-9

National unity, PC position, 15:15-7

Native people, *see* Indians

Neighbourhood Improvement Program, (NIP), *see* Urban development

New Brunswick, *see* Consumer and Corporate Affairs Department—Services; Income security programs

New Horizons Program, eligibility for third grant, 7:11-3

Newfoundland, telephone service, rate increases, CRTC hearings, etc., 9:28-30

Nordair Limited, Montreal
Air Canada acquiring, etc., 9:17-8; 12:6
Effect of political situation in Que., 9:18-20
Hamilton and Windsor services, 9:17-8

Northern Canada, medical services, $163 million, 6:8

Nova Scotia, *see* Housing—Insulation program

Nurses, *see* Public Service

Nursing Home Care Program, 1:10, 26

Occupational safety and health, *see* Industrial safety and health

Old age pensions, 1:11, 26-9
Increases, COLA, etc., $525 million, 6:6
Spouse between 60-65, where 1 eligible, single status excluded, 1:26-30
Title pejorative, possible change, 7:25

Old age pensions and guaranteed income supplement, 1:15-6, 23

Ontario, *see* Municipalities

Orlikow, Mr. David (Winnipeg North)
Health and welfare estimates, 1978-1979, 13:25; 14:15-6
Housing, senior citizens, 15:14-5
Medical research, 13:25-8; 14:13-5
Municipalities, 16:12-3
Urban affairs estimates, 1978-1979, 15:13-5; 16:12

Ottawa
Rideau Centre project, federal position, etc., 16:5-6
See also Government departments; Municipalities—Grants in lieu of taxes; National capital region

Ottawa River parkway, *see* National capital region

Note: See page 1 for Dates and Issues

Ouellet, Hon. Andre (Minister of State for Urban Affairs)
Central Mortgage and Housing Corporation, role, 10:5, 20
Construction industry, Que., 10:11-2
Government departments, decentralization program, 16:9-10
Hostels, 10:12
Housing
Co-operatives and non-profit, 4:7-8; 15:25-6
Demonstration and development, CMHC programs, 10:5
Federal-provincial-municipal consultation, co-operation, 4:6; 15:5-7, 18
Inspection and repair, CMHC standards, Ingersoll, 3:24-6
Insulation program, 3:7-14, 20-1; 10:4, 15-6; 15:24
Low-income groups, 4:11-2; 10:20-1; 15:22, 25-6
Municipalities, grants, $1,000 per unit, 10:21-2
National Housing Act, 10:4
Programs, CMHC information, 3:22-4; 4:22
Public housing, 3:23; 10:17-8
Senior citizens, 15:15, 23
Starts, 15:4-5
Housing finance, mobile homes, 4:18-9, 23
Human settlements, Habitat '76, U.N. conference, 4:4-5
Income tax, 15:22-3
Indians, housing, 10:24-5
Municipalities
Assistance, 10:7-10, 19
Community services grant program, 15:11-3, 24-5
Grants in lieu of taxes, 16:8
High density areas, Urban Affairs Ministry studies, 4:14-5
Ontario, consultations with federal government, 15:10, 19-21
National Capital Commission
Chairman, Drury, 16:9, 18, 21
Property, Courtwood Crescent, 16:7
Property purchases, 10:13-4; 16:16
National capital region
Bicycle paths, 16:23
Convention centres, 16:19-20
Ottawa River parkway, extension, land acquisition, 16:6-7
Outaouais highway network, 16:10-1, 14
Ottawa, Rideau Centre project, federal position, etc., 16:5-6
Progressive Conservative party, Parti Quebecois relationship, 15:9
References to Mr. Ouellet, absence from House, 15:8-9
Rideau Canal, 16:16-8
Sewage disposal systems, 16:12
Solar energy, 10:22-3
Urban Affairs Ministry
Deputy Minister W. Teron, conflict of interest, 4:9-10; 15:14
Directorate general, special urban projects, 3:6-7, 17-20
Estimates, 1977-1978, supplementary (A), 3:4-29; 4:4-23
Estimates, 1978-1979, 10:4-24; 15:4-15, 18-27; 16:5-23
Quebec, intergovernmental relations, 4:13
Regional offices, 4:15-6
Reorganization, 3:5-7, 14-7
Role, 4:10-1
Urban development and renewal
Funds, 10:5
Neighbourhood improvement and residential rehabilitation programs, 3:26-7; 4:17-8
Water supply, 4:5-6

Participaction, *see* Sport Participaction Canada

Patents, backlog, 63,000 cases, 9:16-7

Pension Plan
Actuarial soundness, funding, 6:15-8
Indexing, annual cost, 6:20-1
Quebec, return on contributions invested, 6:15
Spouses' allowance, information, survivor benefits, 6:13-5

Philbrook, Mr. Frank (Halton)
Fitness and Amateur Sport Ministry estimates, 1978-1979, 11:23-5
Health and welfare estimates, 1978-1979, 13:30-1; 14:26

Pigott, Mrs. Jean (Ottawa-Carleton)
Government departments, decentralization program, 16:9
Housing, starts, 15:8
Municipalities, grants in lieu of taxes, 16:8
National Capital Commission, Chairman, Drury, 16:8-9
Urban affairs estimates, 1977-1978, supplementary (A), 3:14-7; 4:9-10, 20-2
Urban affairs estimates, 1978-1979, 15:8-10; 16:8-10

Poison, information, 5:14-5

Pollution, *see* Arsenic pollution; Mercury pollution

Population, demographic studies, 1:30-1

Pornography, poetry, jurisdiction of Consumer and Corporate Affairs Department, 12:13-5

Poultry and poultry products, broiler chicken industry, marketing boards, establishing, 12:5

Poverty, combatting, government position, 6:24-6

Prince Edward Island, *see* Housing—Insulation program

Procedure
Agenda and procedure subcommittee, establishing, 1:7
Election of Chairman and Vice Chairman, 1:10
Order of reference, estimates, questioning allowed in related areas, 2:15-7
Questioning of witnesses, time limit, 2:13-4; 14:25-6; 15:4; 16:4
Quorum, voting, meeting and printing evidence, 1:7-8
See also Chairman and Vice Chairman

Progressive Conservative Party, Parti Quebecois relationship, 15:9

Public Interest Advocacy Centre, *see* Consumer protection—Advocacy grants

Public Service
Disabled and handicapped persons, employment, 8:14
Nurses, northern Canada, 1:10, 15

Quebec, *see* Consumer and Corporate Affairs Department—Role—Services; Consumer protection; Family allowances; Federal-provincial fiscal arrangements; Nordair Limited; Pension Plan; Urban Affairs Ministry

Railton, Mr. Victor (Welland)
Health and welfare estimates, 1977-1978, supplementary (B), 5:7, 13-4

Rawson, Mr. B. (Deputy Minister, Health and Welfare Department)
Health and welfare estimates
1977-1978, supplementary (A), 2:4-9, 13, 16
1977-1978, supplementary (B), 5:8, 11
1978-1979, 7:23-4; 17:7, 10, 14-6

Research, *see* Medical research; Solar energy; University research

Residential Rehabilitation Assistance Program, *see* Urban development

Rideau Canal, maintenance by NCC, contracting-out, 16:16-7

Robinson, Mr. K. (Parliamentary Secretary to Minister of National Health and Welfare)
Health and welfare estimates
1977-1978, supplementary (A), 2:4-7, 11-20
1977-1978, supplementary (B), 5:8, 11, 14
1978-1979, 8:11
Medical records, confidentiality, 2:11-5

Note: See page 1 for Dates and Issues

Rowlatt, Dr. R. (Health Programs, Health and Welfare Department)
Health and welfare estimates, 1977-1978, supplementary (A), 2:10, 19-21, 29-30

Roxburgh, Mr. J.M. (Director, Grants Program and Administration, Health and Welfare Department)
Health and welfare estimates, 1978-1979, 14:13-4, 18-20, 25-6

Roy, Mr. Marcel (Laval)
Urban affairs estimates, 1978-1979, 10:16-9

Rynard, Mr. P.B. (Simcoe North)
Assistance Plan, 2:29-32
Food, additives, 2:18-9
Health and Welfare Department
Estimates 1977-1978, supplementary (A), 2:10-4, 18-9, 28-31
Estimates 1978-1979, 7:13-6
Role, 7:13-4
Health services, extended health care, 2:29-32
Housing, insulation program, 2:28-9
Medical records, confidentiality, 2:10-3
Senior citizens, health services, 7:14-6

Senior citizens
Health services, 7:14-6
Sports, 11:25
See also Housing; New Horizons Program

Sewage disposal systems
Funds, federal-provincial assistance to municipalities, East York, 15:19
Hull, sewage treatment plant, tenders, 16:11-2, 20-1
See also Municipalities—Community services grant program

Sinclair, Mr. J.G. (Director General, Program Development, Medical Services Branch, Health and Welfare Department)
Health and welfare estimates, 1978-1979, 17:21

Smith, Mr. Cecil (Churchill)
Fitness and Amateur Sport Ministry estimates, 1978-1979, 11:18-22

Smith, Mr. Dave (Chief, Financial Planning and Analysis, Health and Welfare Department)
Health and welfare estimates, 1977-1978, supplementary (B), 5:9
Health and welfare estimates, 1978-1979, 17:19-20

Social security programs
Comparison with U.S., 7:23-4
Federal-provincial expenditures, 1978-1979, 1:25
Funding formula, block financing, 1:24-5; 2:19-21; 7:6-7
Agreement with provinces, reports on spending, 7:30-1; 8:4-7
Federal-provincial conference, 6:10-1
Manitoba, negotiations, 7:8-9
Poorer provinces, special assistance, 8:7-9
Public information, 8:6-10
Reduction in revenue to provinces, 6:21-2
Rehabilitation fund, 7:6-7
International agreements, 6:11-2
Legislation, 1:25
Means test, 1:28
Payments to employables, *see* Unemployment—Employables on relief rolls
Policy, 6:11
New Democratic Party position, 6:22-4
See also Appendices—Begin
Review, 1:24
Universality, 2:25-7
Progressive Conservative position, 8:10-1

Social Services Act, amending, 7:6

Solar energy
Policy, 4:19
Research demonstration project, ARK, funding to U.S. organization, 10:22-3

Sorenson, Mr. R.O. (Assistant General Manager, Finance, National Capital Commission)
Urban affairs estimates, 1978-1979, 16:18

South Africa, sporting events with, *see* Disabled and handicapped persons—Olympiads

Sport Participaction Canada
Evaluation, 11:17-8
Television ads, change in policy, 11:10-1

Sports
Canada games, review, 11:6
Coaching, apprenticeship program, 11:12-5
Figure skates, sales tax, 11:22
Game Plan, training program, competition, etc., 11:12
Hockey, Flin Flon Bombers, funding, 11:19-21
See also Disabled and handicapped persons; Federal-provincial conferences—Fitness and amateur sport; Fitness and amateur sport; Senior citizens

Students
Housing, 10:5
Summer employment, 1:10, 16-7; 7:19
See also Consumer and Corporate Affairs Department; Health and Welfare Department
See also Medical research

Symes, Mr. Cyril (Sault Ste. Marie)
Fitness and Amateur Sport Ministry estimates, 1978-1979, 11:15-8

Telephone services, *see* Bell Canada

Teron, Mr. W. (Chairman of the Board, Central Mortgage and Housing Corporation; Secretary, Urban Affairs Ministry)
Urban affairs estimates, 1977-1978, supplementary (A), 3:15-20; 4:5-6, 12, 16-7
Urban affairs estimates, 1978-1979, 10:23

Trade Marks Act, amending, studies, 9:7

Unemployment, employables on relief rolls, escalating welfare costs, petitions by provinces for increased aid, 8:11-2

Unemployment insurance, benefits, expiry rate, impact on welfare rolls, additional persons, 2:22-4

United Nations, *see* Drug abuse fund; Human settlements

University research, federal granting system, administration, policy, etc., 14:6

Urban Affairs Ministry
Deputy Minister W. Teron, conflict of interest, 4:9-10; 15:13-5
Directorate general, special urban projects, 3:6-7, 17-20
Estimates, 1977-1978, supplementary (A), 3:4-29; 4:4-23
Estimates, 1978-1979, 10:4-25; 15:4-27; 16:4-24
Expenditures, capital projects, 10:5
Quebec, intergovermental relations, 4:12-3
Regional offices, 4:15-6
Reorganization, 3:4-7, 14-7
Role, 4:10-1

Urban development and renewal
Education, scholarships, 4:19
Funds, 10:5

Note: See page 1 for Dates and Issues

Urban development and renewal—*Cont.*
Neighbourhood improvement (NIP) and residential rehabilitation assistance (RRAP) programs, 3:14, 26-7; 4:16-8
Included in community services grant program, 15:23
Old neighbourhoods, sustaining or replacing, government position, 4:20
Water supply, 4:5-6
Castlegar, B.C., 3:27-8
See also Sewage disposal systems

Water supply, *see* Urban development

Watson, Mr. Ian (Laprairie)
Urban affairs estimates, 1977-1978, supplementary (A), 4:23

Whiteway, Mr. Dean (Selkirk)
Housing, 4:11-2; 15:17-8
National Capital Commission, 16:18, 21-2
National capital region, convention centres, 16:19-20
National unity, 15:15-7
Sewage disposal systems, 16:20-1
Urban affairs estimates, 1977-1978, supplementary (A), 3:4-7, 17-20; 4:11-3, 22
Urban affairs estimates, 1978-1979, 15:15-8; 16:18-22

Women
Advisory council, 1:29-30; 2:7-8
Pensions, *see* Old age pensions

Yellowknife, N.W.T., *see* Arsenic pollution

Yeomans, Mr. D.R. (Assistant Deputy Minister, Administration, Health and Welfare Department)
Health and welfare estimates, 1977-1978, supplementary (A), 2:8

Yewchuk, Mr. Paul (Athabasca)
Blood, fractionation plants, 2:4-7
Doctors, emigrating to U.S., 1:12-4; 17:4-8
Food, additives, testing, 2:17-8
Health and welfare estimates, 1977-1978, supplementary (A), 1:11-4; 2:4-7, 13-8
Health and welfare estimates, 1978-1979, 6:27-31; 13:19-21, 24; 14:9-10; 17:4-8
Health services, remote areas, 1:14
Medical records, confidentiality, 2:14-5; 6:27-30
Medical research, 13:19-22; 14:9-10
Point of order—questioning of witnesses, time limit, 2:13-4; order of reference, estimates, questioning allowed in related areas, 2:15-7

Young offenders, services for, 1:11; 2:24-5

Canada Post
Postage paid
Postes Canada
Port payé
Third class
Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

Available from Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

CANADA

INDEX

COMITÉ PERMANENT

Santé, bien-être social et affaires sociales

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicules nos 1-17 • 1977-1978 • 3e Session • 30e Législature

Président: M. J.-R. Gauthier

Publié en conformité de l'Orateur de la Chambre des communes par l'Imprimerie de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

INDEX

COMITÉ DE LA CHAMBRE DES COMMUNES—COMPTE RENDU OFFICIEL

TROISIÈME SESSION, TRENTIÈME LÉGISLATURE

Abréviations: A.=appendice. Am.=amendement. Art.=article. M.=motion

---

DATES ET FASCICULES

—1977—

Novembre:	les 15 et 29, f.1; le 30, f.2.
Décembre:	le 1er, f.3; le 2, f.4.

—1978—

Mars:	le 10, f.5.
Avril:	le 4, f.6; le 6, f.7; le 7, f.8; le 11, f.9; le 18, f.10; le 21, f.11.
Mai:	le 2, f.12; le 5, f.13; le 12, f.14; le 16, f.15; le 18, f.16.
Juin:	le 15, f.17.

Affaires urbaines, ministère d'État
Bourses, programme, publicité, etc., 4:19-20
Bureaux locaux, 4:15-6
Crédit de $1, projets divers, 10:5
Crédits pour 1977-1978, supplémentaire (A), 4:4-23
Voir aussi Société canadienne d'hypothèques et de logement
Crédits pour 1978-1979, budget principal, 10:4-25; 15:4-27
Fonctionnaires de la SCHL, prétendue participation à des activités politiques, 10:6-7, 9-10
Ministre, exposé, 15:4-7
M. Whiteway, réponse, 15:16-7
Opérations de la SCHL, décentralisation, programme, 10:20
Projets urbains spéciaux, directeur, fonctions, 3:4-7, 17-20
Québec, relations intergouvernementales, 4:12-4
Recherche, subventions, 4:14
Réorganisation, 3:5-7, 14-8; 4:14
Rôle, 4:10-1
Sous-ministre, M. William Teron, président de la SCHL, conflit d'intérêts possible, 4:9-11; 15:13-5

Allmand, l'hon. Warren (Notre-Dame-de-Grace; ministre de la Consommation et des Corporations)
Anti-inflation, programme, etc., 9:6, 14
Automobiles et véhicules motorisés, 9:23-5
Bell Canada, tarifs, augmentation, 9:18-20; 12:8-9
Brevets, bureau, accumulation des dossiers, 9:17
Brevets, modification de la loi, 9:7
Concurrence, politique, mesure législative, 9:6, 15-6; 12:16-7
Consommateurs, protection, 9:8-9, 19-22; 12:4-5, 8
Consommation et Corporations, ministère
Bureaux régionaux, 9:16, 21-2
Crédits pour 1978-1979, budget principal, 9:4-30; 12:4-6, 8-21
Dépenses, augmentation, 9:5; 12:21
Étudiants, emplois d'été, programme, 12:20
Rôle, 9:5-7; 12:10-1, 20
Corporations commerciales canadiennes, mesure législative, 9:7
Crédit à la consommation, mesure législative, 9:6; 12:9-10
Denrées alimentaires, 9:6, 10-1, 13-4; 12:18-9
Faillites, mesure législative, 9:7, 26-8
Lait en poudre, 9:12-3
Ministres de la Consommation et des Corporations, conférence, Victoria, C.-B., 16 et 17 mars 1978, 12:10-2
Nordair Ltée, 9:17; 12:6
Pornographie, 12:13-5
Produits de ferme, 9:11-2; 12:5
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, 9:8-9; 12:8
Sociétés canadiennes à but non lucratif, mesure législative, 9:7
Transport, Commission, 12:8
Volailles, 12:5

Allocations familiales
Bureaux locaux, Qué., 1:21-2; 6:10
Indexation au coût de la vie, 1:21, 25-6, 28; 2:26; 6:6, 20; 8:11
Réductions possibles, position du gouvernement, 1:11, 24-6, 30
Universalité, 8:10-1

Animaux servant aux expériences, utilisation, soin et protection, mesures, 14:8

Anti-inflation, Commission, rôle, 9:14

Anti-inflation, programme, période postérieure, mesures envisagées, etc., 9:6

Appendices
Affaires urbaines, ministère, programme d'isolation thermique des résidences canadiennes (PITRC), 3A:18
Bégin, l'hon., allocution prononcée devant l'Association libérale fédérale de Sherbrooke, *Les mythes de la politique sociale,* 6A:15-31
Santé et sport amateur, ministère d'État, table de contribution, 11A:3-4
Santé nationale et Bien-être social, programme des emplois d'été pour les étudiants, 1A:1

Appolloni, Mme Ursula (York-Sud)
Affaires urbaines, ministère d'État, crédits pour 1978-1979, budget principal, 15:19-21

Aquilina, M. E.C. (Commission de la Capitale nationale, directeur général)
Capitale nationale, Commission, crédits pour 1978-1979, budget principal, 16:22

ARK. *Voir* Énergie solaire

Arsenic, pollution, Yellowknife, T. N.-O., études, etc., 5:6-7; 6:8

Assistance publique, régime
Dépenses, répartition, 2:25, 27-8
Frais partagés, maintien du programme, demande expresse des provinces, 7:16-7; 8:9
Paiements de transfert aux provinces, $29 millions, 6:6
Participation fédérale, prévisions $1 milliard, 2:30
Personnes âgées, soins à domicile et services d'aide domestique, 2:29-32
Provinces participantes, 7:21

Assistance sociale. *Voir* Sécurité sociale, programmes

Association des consommateurs du Canada, 9:8, 18-20, 29; 12:4-5

Assurance-chômage, personnes n'ayant plus droit aux prestations, recours au Bien-être social, répercussions sur la liste des assistés sociaux, 2:23-4

Assurance-chômage, Commission, 12:8

Assurance médicale, 17:22

Autochtones et réserves indiennes
Habitation, 10:24
Ontario et Québec, mercure, pollution, 6:8
Santé, services, 17:23-4
Voir aussi Nord canadien

Automobiles et véhicules motorisés, rouille, traitement anti-rouille, tests confiés à la CAA, 9:23-5

Automobilistes, protection, Association, 9:9

Aveugles, allocations, date d'expiration, 7:21-2
Voir aussi Handicapés et invalides

Avortement, sondage d'opinion, 2:21-2

Baker, M. Walter (Grenville-Carleton)
Consommation et Corporations, ministère, crédits pour 1978-1979, budget principal, 9:25-6, 28
Faillites, 9:26, 28

Bardon, M. Hugh (Consommation et Corporations, ministère, sous-ministre adjoint, Services des opérations extérieures)
Consommation et Corporations, ministère, crédits pour 1978-1979, budget principal, 9:16, 22; 12:20

Bégin, l'hon. Monique (Saint-Michel; ministre de la Santé nationale et du Bien-être social)
Allocations familiales, 1:11, 22, 25; 2:26; 6:6, 10, 20; 8:10-1
Animaux servant aux expériences, utilisation, soin et protection, mesures, 14:8
Arsenic, pollution, Yellowknife, T. N.-O., 5:6-7; 6:8
Assistance publique, régime, 1:29; 2:30; 6:6; 7:21; 8:9
Assurance-chômage, 2:23-4
Assurance médicale, 17:22
Autochtones et réserves indiennes, 6:8-9; 17:24
Chômage, taux, augmentation, etc., 2:24; 8:12
Dossiers médicaux confidentiels, utilisation, etc., 6:28-30
Drogues, 1:11; 5:6-7, 9-10
Enfants, année internationale en 1979, 6:12
Étudiants, 1:10, 16-7; 7:19
Voir aussi Appendices—Santé nationale et Bien-être social, programme
Femme, situation, Conseil consultatif, 1:29-30
Fonction publique, 1:10, 15
Génétique, recherches, directives, 14:8, 24
Handicapés et invalides
Allocations, date d'expiration, 7:22
Atelier protégé, centre Mackay, Montréal, Qué., 8:13-4
Embauche, 8:13-4
Réadaptation, 7:6, 16, 21-3
Services de prothèses, 6:9
Hôpitaux, Grande-Bretagne et Canada, système de soins médicaux, 1:20-1
Jeunesse délinquante, services, 1:11; 2:24-5
Maisons de convalescence et soins à domicile, 1:10
Médecins
Émigration aux États-Unis, 1:12, 14; 17:5-7, 17
Harcèlement bureaucratique, 17:5, 7-8
Rapport-population, statistiques, 1:14; 17:18
Ministres de la Santé, conférence, juin 1977, 6:7
Nord canadien, autochtones, santé, services, $163 millions, 6:8
Nouveaux horizons, programme, 7:12, 15
Pauvreté, lutte, position du gouvernement, 6:24-6
Pension de vieillesse, 1:11
Bénéficiaires, augmentation, 1:30; 6:6
Conjoint âgé de 60 à 65 ans, 1:27-9; 6:13-5
Indexation au coût de la vie, 1:25-6; 6:6, 20-1
Titre péjoratif, modification possible, 7:25
Universalité, 2:26; 8:10-1
Pension de vieillesse et supplément de revenu garanti, 1:11, 16, 23; 2:26
Pensions du Canada, régime, 1:31; 6:10, 16-7
Personnes âgées, santé, services, 7:14-6
Population, longévité, études démographiques, etc., 1:30-1
Recherches médicales, 14:5-8, 19-21, 24-5

Bégin, l'hon. Monique—*Suite*
Recherches médicales, Conseil
Crédits pour 1978-1979, budget principal, 14:4-21, 23-6
Personnel, salaire, 14:8
Président, nomination, 14:4-5, 16-7
Subventions de développement, programme, 14:6-7
Relations fédérales-provinciales, accords fiscaux, 1:10; 6:7
Relations fédérales-provinciales, programmes à frais partagés, 7:9-11, 16
Revenu annuel garanti, 6:12, 15, 24-5
Santé, mission *Vraie-Vie,* programme, 6:7
Santé, promotion du mode de vie et de la santé, définition, 7:13-4
Santé, services
Coûts, 1:20; 17:9, 23, 25
Dépenses *per capita,* 17:10, 12
Médecine de l'aviation civile, rôle, 17:21
Médecine préventive, 17:18-9
Paiements de transfert aux provinces, 6:6
Partage des frais, contribution fédérale, Manitoba, $29 millions, 7:21
Services complémentaires, 1:10; 2:25; 17:10-1
Soins, qualité, 1:20; 17:11-2
Soins à domicile, 1:29; 2:29-30
Santé Canada, enquête, 6:7-8
Santé mentale, recherches, projets, dépenses, 1:10
Santé nationale et Bien-être social, ministère
Crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 1:9-12, 14-7, 20-3, 25-6, 28-31; 2:23-8
Crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (B), 5:6-11
Crédits pour 1978-1979, budget principal, 6:6-30; 7:4-25; 8:4, 6-15; 17:4-25
Décentralisation, programme, 7:24-5
Dépenses, augmentation, 6:6-7
Dépenses, économies réalisables par l'utilisation de groupes locaux bénévoles, 7:18-9
Direction de la protection de la santé, rôle, 6:9
Leblanc, M. André, cas de, 7:23
Normes et lignes directrices pour la profession médicale, établissement, 17:13-7
Réponse à Radio-Canada à propos de l'émission *Quirks and Quarks,* 14:23-4
Rôle, 6:7, 18-20; 7:13-5, 18
Sécurité de la vieillesse, modification de la loi, 6:11
Sécurité sociale, programme, 1:10-1
Accords internationaux, 6:11-2
Administration, décentralisation, 6:10
Financement global, 1:25-6; 7:7, 20
Accords avec les provinces, 6:19, 21; 7:8, 18, 21; 8:6-7
Et ancien système de partage égal des coûts, comparaison, etc., 6:10-1, 21
Programmes inclus, 2:30
Provinces, diminution du revenu, 6:21-2
Provinces les plus pauvres, aide spéciale, 8:8-9
Réhabilitation, fonds, 7:6-7
Utilisation des fonds, mécanisme de contrôle, rapports provinciaux, publication, 8:6-7
Nouveau-Brunswick, projet pilote, 6:10
Politique sociale, 6:11
Services sociaux, mesure législative, 1:25
Universalité, 2:26
Universités, recherches, 14:6

Bell Canada, tarifs, augmentation, CRTC, audiences, subventions à des groupes privés contestataires, 9:18-20; 12:7-9

Bien-être social. *Voir* Sécurité sociale, programmes

Bond, M. David (Consommation et Corporations, ministère, sous-ministre adjoint, Propriété intellectuelle)
Consommation et Corporations, ministère, crédits pour 1978-1979, budget principal, 9:17

Bonin, M. A. (Commission de la Capitale nationale, planification—Québec, directeur général adjoint)
Capitale nationale, Commission, crédits pour 1978-1979, budget principal, 16:15, 24

Brevets, bureau, accumulation des dossiers, 9:16-7

Brevets, modification de la loi, 9:7

Brisco, M. Bob (Kootenay-Ouest)
Affaires urbaines, ministère d'État, crédits pour 1978-1979, budget principal, 10:22-4; 15:17, 26
Autochtones et réserves indiennes, 10:24-5; 17:23-4
Consommateurs, protection, 12:12
Consommation et Corporations, ministère, crédits pour 1978-1979, budget principal, 12:10-4, 20-1
Crédit à la consommation, 12:10
Développement urbain et rénovation, 3:26-8
Énergie solaire, 10:22-3
Habitation, 3:26
Médecins, émigration aux États-Unis, 17:16-7
Pornographie, 12:13-4
Recherches médicales, Conseil, crédits pour 1978-1979, budget principal, 14:21-3
Santé nationale et Bien-être social, ministère
Crédits pour 1978-1979, budget principal, 17:12-7, 23-4
Normes et lignes directrices pour la profession médicale, établissement, 17:12-6
Réponse à Radio-Canada à propos de l'émission *Quirks and Quarks,* 14:23
Société canadienne d'hypothèques et de logement, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 3:26-8

Campagnolo, l'hon. Iona (Skeena; ministre d'État (santé et sport amateur))
Chaussure, industrie, 11:11-2
Conférences fédérales-provinciales, 11:5-6, 8-10, 19-21
Handicapés et invalides, 11:23-5
Personnes âgées, sports, 11:25
Santé physique et sport amateur
Crédits pour 1978-1979, budget principal, 11:4-25
Livre vert, 11:5, 15-7
Participation, programme, 11:10, 17-8
Pause exercice, programme de conditionnement physique, 11:5
Petites provinces, assistance, 11:9-10
Politique, 11:6, 8-10
Subventions aux Associations nationales, 11:6, 9, 12
Sports
Athlètes, programme d'entraînement pour Jeux divers, 11:12
Entraîneurs, programme d'aide à l'apprentissage, 11:12-5
Hockey, aide au club *Junior Bombers* de Flin Flon, 11:19-21
Jeux du Canada, évaluation, 11:6
Patinage artistique, taxe fédérale sur les patins, 11:22

Canal Rideau, routes longeant le canal, entretien, contrats, responsabilité de la CCN, 16:16-8

Cancer. *Voir* Habitation—Isolation des maisons—Matériaux dangers pour la santé; Recherches médicales

Capitale nationale, Comission
Courtwood Crescent, terrain, location, 16:7
Crédits pour 1978-1979, budget principal, 16:4-24
Drury, M., président à temps partiel, 16:8-9, 18-9
Politique, 16:5-6
Terrains, acquisition, 10:13-4; 16:14, 16

Capitale nationale, région
Camp Pontiac, aménagement, 16:14-5
Centres de conférences, Ottawa-Carleton et Hull, 16:19-20
Entente fédérale-provinciale, coûts, CCN, participation 50%, etc., 16:10-2
Outaouais, routes et autoroutes, 16:13-4, 23-4
Pistes cyclables, 16:16-7, 23
Promenade Ottawa-Ouest, prolongement, acquisition de terrains, 16:6-7
Vallée du Lac Meach, Qué., expropriations, rôle de la CCN, 16:22

Capitale nationale, région, comité mixte spécial, activités, rapport, etc., 16:8-9

Caron, M. Charles (Santé nationale et Bien-être social, ministère, sous-ministre adjoint, Direction des Services médicaux)
Santé nationale et Bien-être social, ministère, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 1:15

Centres d'accueil et d'hébergement. *Voir* Habitation—Logements publics, construction

Chaussure, industrie, importations, concurrence, etc., 11:11-2

Chômage, taux, augmentation, impact sur les services du Bien-être social, etc., 8:11-2

Clermont, M. Gaston (Gatineau)
Affaires urbaines, ministère d'État, crédits pour 1978-1979, budget principal, 10:9-13; 16:10-2
Allocations familiales, 1:21-2; 2:26
Assistance publique, régime, 2:27-8
Capitale nationale, Commission, crédits pour 1978-1979, budget principal, 16:10-2
Construction, industrie, 3:10-2; 10:10-2
Eaux d'égout, 16:12
Fonction publique, 2:25
Nouveaux horizons, programme, 7:11-3
Pension de vieillesse et supplément de revenu garanti, 1:23
Procédure, témoins, interrogation, 10:9; 14:25-6
Recherches médicales, Conseil, crédits pour 1978-1979, budget principal, 14:11, 25-6
Relations fédérales-provinciales, 7:9-11
Santé et Bien-être social, ministère, crédits pour 1978-1979, budget principal, 7:10-3
Santé et sport amateur, ministère d'État, crédits pour 1978-1979, budget principal, 11:7, 12-4
Santé nationale et Bien-être social, ministère, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 1:21-4; 2:25-8
Sécurité sociale, programmes, 1:23; 2:25-8
Société canadienne d'hypothèques et de logement, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 3:10-2, 29
Sports, entraîneurs, 11:13-4

Coalitions, cartels et monopoles, réglementation, cas Canada Safeway Limited, etc., 9:14-5

Colombie-Britannique, Castlegar, pénurie d'eau, 3:28

Concurrence, politique, Bureau des Conférences, Montréal, Qué., rôle, 12:16-8

Concurrence, politique, mesure législative, 9:6, 15-6

Conférences fédérales-provinciales
Ministres de la Consommation et des Corporations, Victoria, C.-B., 16 et 17 mars 1978, 12:10-2
Ministres de la Santé, juin 1977, 6:7
Premiers ministres, situation économique, février 1978, 15:6
Santé et sport amateur, juridiction, avril 1978, 11:5-6, 8-10
Santé physique et sport amateur, 11:5-6, 8-10, 19-21

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes. *Voir* Radiodiffusion et télécommunications, Conseil (CRTC)

Consommateurs, endettement au cours des vingt dernières années, 9:27

Consommateurs, protection
Associations privées et groupes de consommateurs, assistance, 9:8-10, 19, 29; 12:4-8, 12
Service de plaintes, 9:13, 20

Consommation et Corporations, ministère
Budget, gouvernements fédéral et provinciaux, comparaison, 12:12
Bureaux régionaux, 9:16, 21, 22
Crédits pour 1978-1979, budget principal, 9:4-30; 12:4-21
Déclaration du ministre, 9:4-7
Dépenses, augmentation, 9:5; 12:20-1
Étudiants, emplois d'été, programme, 12:20
Rôle, 9:5-7; 12:10-1
Québec, 12:19-20

Construction, industrie, Québec, situation, 3:10-2; 10:10-2

Corbin, M. Eymard (Madawaska-Victoria)
Affaires urbaines, ministère d'État, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 4:7-8, 19-20
Affaires urbaines, ministère d'État, crédits pour 1978-1979, budget principal, 15:10-1, 13, 16
Automobiles et véhicules motorisés, 9:22-5
Avortement, 2:21-2
Canal Rideau, routes longeant le canal, entretien, etc., 16:15-8
Capitale nationale, Commission, crédits pour 1978-1979, budget principal, 16:13, 15-8
Consommation et Corporations, ministère, crédits pour 1978-1979, budget principal, 9:8, 22, 24-5
Développement urbain et rénovation, 15:10-1
Euthanasie, étude, 2:21-2
Femme, situation, 1:29; 2:7-8
Habitation, 4:7-8
Population, longévité, études démographiques, 1:30-1
Santé, services, 2:9-10, 19; 17:8, 10, 12, 17-21, 24
Santé nationale et Bien-être social, ministère, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 1:29-31; 2:7-10, 19-22, 28
Santé nationale et Bien-être social, ministère, crédits pour 1978-1979, budget principal, 17:8-12, 17-21, 23-4
Sécurité sociale, programmes, 2:19-21

Corporations commerciales canadiennes, mesure législative, modification de la loi, étude, 9:7

Crédit à la consommation, mesure législative, 9:6; 12:9-10

Crédits. *Voir les noms particuliers des divers ministères et agences gouvernementales*

Croix-Rouge canadienne, plasma sanguin, laboratoire, établissement, 2:4-7

Darling, M. Stanley (Parry Sound-Muskoka)
Affaires urbaines, ministère d'État, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 4:7, 16-9
Affaires urbaines, ministère d'État, crédits pour 1978-1979, budget principal, 10:13-6; 15:21-4
Capitale nationale, Commission, 10:13-4
Développement urbain et rénovation, 4:16-8
Énergie solaire, 4:19
Habitation, 3:7-9; 4:18-9; 10:14-6; 15:21-3
Impôt sur le revenu, 15:22-3
Société canadienne d'hypothèques et de logement, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 3:7-9

Davidson, M. R.M. (Consommation et Corporations, ministère, Bureau de la Politique de concurrence, premier sous-directeur)
Consommation et Corporations, ministère, crédits pour 1978-1979, budget principal, 9:11, 14, 17-8; 12:6-7, 16

Délinquance juvénile. *Voir* Jeunesse délinquante

Denrées alimentaires
Additifs et produits chimiques, contrôle, études, 2:17-9
Politique, Consommation et Corporations, ministère, rôle et objectifs, 9:6, 10-1; 12:18-9
Prix, contrôle, période postérieure, Consommation et Corporations, ministère, rôle, 9:13-4

Développement urbain et rénovation
Eau potable, approvisionnement, 4:5-6
Castlegar, C.-B., 3:27-8
Éducation, 4:19
Fonds affectés, 10:5
Quartiers, amélioration (PAQ) et aide à la remise en état des logements (PAREL), programmes, 3:13-4, 21, 26-7; 4:16-7, 20; 10:5, 10-2; 15:10-2, 18, 20, 23
Voir aussi Eaux d'égout

Dinsdale, l'hon. Walter (Brandon-Souris)
Handicapés et invalides, 7:5-6, 19-23
Santé nationale et Bien-être social, ministère, crédits pour 1978-1979, budget principal, 7:4-8, 19-21, 23

Dossiers médicaux confidentiels, utilisation, etc., 2:11-5; 6:28-30

Drogues, abus, usage non médical, lutte, programme, subventions
Fonds des Nations-Unies, contribution, etc., 5:6-7, 11-2
Marijuana, contamination par l'herbicide paraquat, effets dangereux, 8:14-6
Renseignements, diffusion, 1:11

Drogues, narcotiques, trafic, lutte
Amendes et saisies, revenus, application, 5:8-9
Coûts, 5:6-7, 9-10

Drogues et produits pharmaceutiques
Centres antipoison, 5:14
Renseignements, étiquetage des médicaments, etc., 5:14-5

Drury, M. C.M. (Commission de la capitale nationale, président)
Capitale nationale, Commission, crédits pour 1978-1979, budget principal, 16:5-6

Eau potable. *Voir* Développement urbain et rénovation

Eaux d'égout, usines d'épuration et système d'aqueduc, 15:19-20
Hull, Qué., usine d'épuration, construction, etc., 16:12, 20-1
Municipalités, York, Ont., aide fédérale-provinciale, 15:19-20
Voir aussi Municipalités—Services communautaires, programme

Emploi. *Voir* Consommation et Corporations, ministère—Étudiants; Handicapés et invalides—Embauche; Santé nationale et Bien-être social, ministère—Étudiants

Énergie solaire, politique, 4:19

Énergie solaire, ARK, programme fédéral-provincial de démonstration urbaine, Î.-P.-É., subventions à un groupe américain, 10:22-3

Enfants, année internationale en 1979, 6:12

Établissements humains, conférence-exposition de l'ONU (Habitat '76), Vancouver, chambres d'hôtel inoccupées, réservations, dépenses, etc., 4:4-5

Étudiants
Emplois d'été et activités, programme, 1:10, 16-7; 7:19
Voir aussi Consommation et Corporations, ministère; Santé nationale et Bien-être social, ministère
Habitation, 10:5
Voir aussi Recherches médicales

Euthanasie, étude, 2:21-2

Faillites
Déclarations, 1972-1978, augmentation, 9:26, 28
Mesure législative, 9:7, 27
Saint-Jean, T.-N., 9:26-8

Femme, situation, Conseil consultatif, 1:29-30; 2:7-8

Fonction publique
Handicapés, embauche, 8:14
Infirmières, Nord canadien, 1:10, 15
Pensions, indexation au coût de la vie, réduction ou abolition, 2:25

Francis, M. Lloyd (Ottawa-Ouest)
Capitale nationale, Commission, crédits pour 1978-1979, budget principal, 16:4-7
Capitale nationale, région, promenade Ottawa-Ouest, prolongement, 16:6-7
Ottawa, Ont., carrefour Rideau, projet, 16:5-6

Friesen, M. Henry (Société canadienne de recherches cliniques, président)
Recherches médicales, Conseil, crédits pour 1978-1979, budget principal, 13:9, 27-8

Gauthier, M. Charles-A. (Roberval)
Recherches médicales, Conseil, crédits pour 1978-1979, budget principal, 14:18-21

Gauthier, M. Jean-Robert (Ottawa-Vanier)
Élection à titre de président, 1:6
Pension de vieillesse, 7:25
Santé nationale et Bien-être social, ministère, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (B), 5:5-6

Gauthier, M. Jean-Robert—*Suite*
Santé nationale et Bien-être social, ministère, crédits pour 1978-1979, budget principal, 7:25

Gellman, M. D.D. (Santé nationale et Bien-être social, ministère, Normes sanitaires, directeur général)
Santé nationale et Bien-être social, ministère, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 1:13-4
Santé nationale et Bien-être social, ministère, crédits pour 1978-1979, budget principal, 6:28-9

Génétique. *Voir* Recherches médicales

Gilbert, M. John (Broadview)
Affaires urbaines, ministère d'État, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 4:4-6, 9
Établissements humains, conférence-exposition de l'ONU (Habitat '76), 4:4-5
Société canadienne d'hypothèques et de logement, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 3:12-4

Girard, M. E. Gilles (Société canadienne d'hypothèques et de logement, Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes, directeur)
Affaires urbaines, ministère d'État, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 4:21

Grafftey, M. W.H. (Brome-Missisquoi)
Allocations familiales, 1:24
Assistance publique, régime, 2:25
Chômage, 2:23-4; 8:11-2
Drogues, abus, 8:14-6
Fonction publique, 8:14
Handicapés et invalides, 8:12-3
Jeunesse délinquante, 2:24-5
Pension de vieillesse, 6:13; 8:10
Pensions du Canada, régime, 6:15-8
Santé nationale et Bien-être social, ministère
Crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 1:24-5; 2:22-5
Crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (B), 5:5-6
Crédits pour 1978-1979, budget principal, 6:12-4, 16-7; 7:5; 8:4-16
Sécurité sociale, programmes, 1:24-5; 8:4-10

Gravelle, M. Pierre (Santé nationale et Bien-être social, ministère, sous-ministre adjoint, Direction des programmes de la santé)
Santé nationale et Bien-être social, ministère, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 1:17

Greenspan, rapport. *Voir* Habitation—Terrains

Greenstein, M. Jack (Des Canadiens pour la recherche médicale, président)
Recherches médicales, Conseil, crédits pour 1978-1979, budget principal, 13:13-9, 29-30

Habitat '76, Vancouver. *Voir* Établissements humains, conférence-exposition de l'ONU à Vancouver

Habitation
Action-logement, programme. *Voir* Mises en chantier—Un million en quatre ans *sous le titre susmentionné*
Bureaux régionaux, 4:15-6
Consultations fédérales-provinciales-municipales, 4:6; 15:6-7, 17-8
Coopératives et associations sans but lucratif, encouragement, 4:7-8; 10:5, 21; 15:15, 25-6
Immeuble d'appartements, Rossland, C.-B., 3:28

Habitation —*Suite*
Isolation des maisons, programme, 3:7-9; 10:16; 15:12, 23-4
Consultations fédérales-provinciales, 3:10
Double fenêtres et contre-portes, inclusion dans les règlements, 3:14
Églises, inclusion, 3:23-4
Formulaire de demande, 4:21-2
Île-du-Prince-Édouard et Nouvelle-Écosse, 3:7-8, 12-3, 27; 10:15
Matériaux, dangers pour la santé, 2:28-9
Provinces, admissibilité, conditions, 3:10, 20-1
Renseignements, trousses disponibles, 3:9; 15:19, 25
Subventions, 3:7-9, 12-3; 10:4; 15:23
Demandes, ventilation par provinces, 10:14-5
Imposition, 10:15
Taxes municipales, augmentation suite à la réévaluation, 3:13-4
Voir aussi Appendices—Affaires urbaines, ministère
Logements publics, construction, 3:23; 10:20
Centres d'accueil et d'hébergement, 10:12
Objectif, 10:17-8
Rôle de la SCHL, 10:5, 12, 20
Mesure législative, dépenses d'administration, remboursement à la SCHL, 10:4
Mesure législative, révision, 3:17, 23; 4:14
Mises en chantier
Baisse, 15:8-9
Statistiques, 4:16, 20
Un million en quatre ans, programme Action-logement, 15:4-5
Municipalités, $1,000 par unité, extension du programme au secteur rural, 4:15; 10:21-2
Normes de la SCHL, inspections et réparations, cas d'habitants d'Ingersoll, Ont., etc., 3:24-6
Personnes à faibles revenus et à revenus modiques, 15:15, 21-2
Aide à l'accession à la propriété, programme (PAAP), application aux maisons en existence, 4:11-2, 17; 15:22
Logements temporaires, 10:20-1
Personnes âgées, 3:23; 10:17-8; 15:14-5, 19, 23
Ruraux et autochtones, programme, 4:22; 10:24-5
SCHL, programmes divers, information, 3:22; 4:22
SCHL, projets de démonstration, fonds, 10:5
Terrains, coût, étude, rapport Greenspan, 4:18, 20-1

Habitation, financement
Contribution fédérale, mention, 10:16
Hypothèques. *Voir* Impôt sur le revenu—Intérêts hypothécaires
Immeubles résidentiels, remise en état, programme d'aide, 4:18
Maisons mobiles, marché, étude, etc., 4:18-9, 23
Personnes âgées. *Voir* Habitation
Propriétaires, programme d'aide, projet de la SCHL, 4:6-7

Halliday, M. Bruce (Oxford)
Chaussure, industrie, 11:11
Drogues, 5:8-9, 11-2, 14
Habitation, 3:23-5
Hôpitaux, système de soins médicaux, Grande-Bretagne et Canada, 1:18-20
Recherches médicales, Conseil, crédits pour 1978-1979, budget principal, 13:28-9
Santé et sport amateur, ministère d'État, crédits pour 1978-1979, budget principal, 11:7-12
Santé nationale et Bien-être social, ministère, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 1:17-20

Halliday, M. Bruce —*Suite*
Santé nationale et Bien-être social, ministère, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (B), 5:8-12, 14
Société canadienne d'hypothèques et de logement, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 3:23-5

Handicapés et invalides
Allocations, date d'expiration, 7:21-2
Atelier protégé, centre Mackay, Montréal, Qué., 8:13-4
Embauche, 8:12-4
Voir aussi Fonction publique
Olympiades, fonds spécial et assistance à diverses associations, 11:23
Réadaptation, 7:5-6, 16, 21-2
Comité consultatif national, établissement, 7:19-23
Fonds, date d'expiration, 7:16
Voir aussi Sécurité sociale, programme—Financement global
Société internationale, congrès à Winnipeg, Man., juin, 1980, 7:5-6
Sensibilisation, campagne, 7:6; 8:9
Services de prothèses, 6:9
Sports, 11:23-5
Voir aussi Aveugles

Harquail, M. Maurice (Restigouche; secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé des Affaires urbaines; du ministre des Travaux publics et ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie)
Affaires urbaines, ministère d'État, crédits pour 1978-1979, budget principal, 15:17
Coalitions, cartels et monopoles, réglementation, 9:14
Concurrence, politique, mesure législative, 9:15
Consommation et Corporations, ministère, crédits pour 1978-1979, budget principal, 9:13-6
Denrées alimentaires, 9:13-4
Impôt sur le revenu, 9:13

Hession, M. R.V. (Société canadienne d'hypothèques et de logement, président)
Affaires urbaines, ministère d'État, crédits pour 1978-1979, budget principal, 15:21
Société canadienne d'hypothèques et de logement, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 3:15-6, 28

Hiscocks, M. G. (Consommation et Corporations, ministère, conseiller principal en politique alimentaire)
Consommation et Corporations, ministère, crédits pour 1978-1979, budget principal, 12:18-9

Hôpitaux, Grande-Bretagne et Canada, système de soins médicaux, frais préventifs, etc., 1:18, 20-1

Horizons nouveaux. *Voir* Nouveaux horizons, programme

Howard, M. J.L. (Consommation et Corporations, ministère, sous-ministre adjoint, Bureau des Corporations)
Consommation et Corporations, ministère, crédits pour 1978-1979, budget principal, 9:26-8

Hull
Parti québécois, ministres, visite, 16:22
Voir aussi Eaux d'égout, usines d'épuration et système d'aqueduc

Île-du-Prince-Édouard. *Voir* Habitation—Isolation des maisons, programme

Impôt sur le revenu
Intérêts hypothécaires, déduction, 15:22-3
Remboursements, mesure législative, 9:6-7, 13
Voir aussi Recherches médicales—Contributions

Indiens. *Voir* Autochtones et réserves indiennes

Infirmes. *Voir* Handicapés et invalides

Infirmières. *Voir* Fonction publique

Intérêt public, promotion, centre, 9:8-9, 18-9, 28-9

Inuit, 9:9; 12:8

Invalides. *Voir* Handicapés et invalides

Isabelle, M. Gaston (Hull)
Capitale nationale, Commission, crédits pour 1978-1979, budget principal, 16:22-4

Isolation des maisons. *Voir* Habitation

Iverson, M. B.J. (Santé nationale et Bien-être social, ministère, sous-ministre adjoint, Programme des services sociaux)
Santé nationale et Bien-être social, ministère, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 2:22, 25, 27, 30-2
Santé nationale et Bien-être social, ministère, crédits pour 1978-1979, budget principal, 7:22; 8:14

Jeunesse délinquante, services, 1:11; 2:24-5

Kempling, M. Bill (Halton-Wentworth)
Association des consommateurs du Canada, 12:5
Bell Canada, tarifs, augmentation, 9:19
Brevets, bureau, accumulation des dossiers, 9:16-7
Concurrence, politique, mesure législative, 12:16, 18
Consommation et Corporations, ministère, crédits pour 1978-1979, budget principal, 9:16-9; 12:5-7, 13-6, 18, 21
Nordair Ltée, 9:17-8; 12:6-7
Pornographie, 12:14-5
Système métrique, conversion, 12:16

Knowles, M. Stanley (Winnipeg-Nord-Centre)
Allocations familiales, 1:26
Maisons de convalescence et soins à domicile, 1:26-7
Médecins, émigration aux États-Unis, 17:22
Pension de viellesse, 1:26-8
Santé nationale et Bien-être social, ministère, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 1:26-8
Santé nationale et Bien-être social, ministère, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (B), 5:6
Santé nationale et Bien-être social, ministère, crédits pour 1978-1979, budget principal, 6:22-4, 26-7; 17:20-4
Sécurité sociale, programmes, 1:28; 6:22-4

Lait en poudre, subvention de $13 millions, suppression, Consommation et Corporations, ministère, position, 9:12-3

Lajoie, M. Claude (Trois-Rivières-Métropolitain)
Affaires urbaines, ministère d'État, crédits pour 1978-1979, budget principal, 10:16-9

Lefebvre, M. Thomas (Pontiac)
Capitale nationale, Commission, crédits pour 1978-1979, budget principal, 16:13-5

Levine, M. David Z. (Société canadienne de recherches cliniques, Comité de la politique scientifique, secrétaire)
Recherches médicales, Conseil, crédits pour 1978-1979, budget principal, 13:4-8, 21-2, 25, 27, 29

Lyngseth, M. D.M. (Santé nationale et Bien-être social, ministère, sous-ministre adjoint, Direction des programmes de la sécurité du revenu)
Santé nationale et Bien-être social, ministère, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 1:16, 21-3
Santé nationale et Bien-être social, crédits pour 1978-1979, budget principal, 6:13-4, 17

Madsen, M. Neil (Fédération canadienne des sociétés de biologie, président)
Recherches médicales, Conseil, crédits pour 1978-1979, budget principal, 13:9-13, 20, 22, 26-7, 30-1

Maisons de convalescence et soins à domicile, 1:10, 26-7

Maisons mobiles. *Voir* Habitation, financement

Manitoba. *Voir* Revenu annuel garanti; Sécurité sociale, programmes—Financement global

Marceau, M. Gilles (Lapointe)
Affaires urbaines, ministère d'État, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 3:20-3; 4:14-5, 22
Affaires urbaines, ministère d'État, crédits pour 1978-1979, budget principal, 10:19-21; 15:24-6
Bell Canada, 9:19-20; 12:7-8
Consommation et Corporations, ministère, crédits pour 1978-1979, budget principal, 9:19-22; 12:8-9, 18-20
Denrées alimentaires, 12:18
Fonction publique, 1:15
Habitation, 3:20-3; 4:22; 10:20-1
Municipalités, 10:19; 15:24
Nord canadien, 1:15
Nordair Ltée, 9:20
Pension de vieillesse, 1:15-6; 6:20
Recherches médicales, Conseil, crédits pour 1978-1979, budget principal, 13:22-4; 14:11, 16-8
Relations fédérales-provinciales, 7:16
Santé, services, 7:24
Santé nationale et Bien-être social, ministère, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 1:15-7
Santé nationale et Bien-être social, ministère, crédits pour 1978-1979, budget principal, 6:18, 20-1; 7:4, 16-8, 23-5
Sécurité sociale, programmes, 6:21; 7:23-4

McCabe, M. M. (Consommation et Corporations, ministère, sous-ministre adjoint, Bureau de la consommation)
Consommation et Corporations, ministère, crédits pour 1978-1979, budget principal, 9:9-10, 19-20, 22-4; 12:9-12, 16

McGrath, M. James A. (Saint-Jean-Est)
Affaires urbaines, ministère d'État, crédits pour 1978-1979, budget principal, 10:5-10, 16
Consommateurs, protection, 9:8-10
Consommation et Corporations, ministère, crédits pour 1978-1979, budget principal, 9:5, 8-12, 26, 28-9
Denrées alimentaires, 9:10-1
Lait en poudre, 9:12
Municipalités, 10:6, 9-10
Procédure, témoins, interrogation, 10:8-9
Produits de ferme, 9:10-1

McGrath, M. James A. —*Suite*
Terre-Neuve, service téléphonique, 9:28-9

Médecins
Cours de recyclage et de rattrapage, difficultés, mesure envisagée, rabattements fiscaux, 17:5, 8
Émigration aux États-Unis, 1:12-4, 18; 17:5-6, 16-7, 22
Harcèlement bureaucratique, 17:5-8
Immigrants au Canada, 1:12
Rapport-population, statistiques, 1:14; 17:18
Revenus, comparaison avec les États-Unis, 1:14, 18
Spécialistes en gériatrie, 7:15

Mercure, pollution. *Voir* Autochtones et réserves indiennes—Ontario et Québec

Ministères et agences gouvernementales, déménagement d'Ottawa à Hull, programme, répercussions, 16:9-10

Morrison M. A.B. (Santé nationale et Bien-être social, ministère, sous-ministre adjoint, Protection de la santé)
Santé nationale et Bien-être social, ministère, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 2:5-6, 17-8, 29
Santé nationale et Bien-être social, ministère, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (B), 5:8-9, 11-5
Santé nationale et Bien-être social, ministère, crédits pour 1978-1979, budget principal, 8:15-6

Municipalités
Assistance, 10:19-20
Subventions, programme, remise des chèques, procédure, etc., 10:6-7, 9-10, 19-20
Ontario, consultations avec le gouvernement fédéral, 15:10, 19-21
Services communautaires, programme, subvention de $150 millions, rencontres fédérales-provinciales, fonds, répartition entre les provinces, 15:7-13, 24
Publicité, 15:24
Réactions, 15:9-10; 16:12-3
Subventions tenant lieu d'impôt, 16:8
Union des municipalités, congrès, 3:22

Murray, M. K.R. (Consommation et Corporations, ministère, Direction générale, finances et administration, directeur général)
Consommation et Corporations, ministère, crédits pour 1978-1979, budget principal, 12:21

Nations-Unies. *Voir* Drogues, abus

Nord canadien
Autochtones, santé, services, subvention de $163 millions, 6:8-9
Voir aussi Fonction publique—Infirmières

Nordair Ltée
Air Canada, achat, etc., 9:17-8; 12:6-7
Hamilton et Windsor, Ont., services, 9:17-8; 12:7
Québec, situation politique, 9:18

Nouveau-Brunswick. *Voir* Consommation et Corporations, ministère—Sécurité sociale, programmes

Nouveaux horizons, programme pour les personnes âgées, subventions, admissibilité, critères, etc., 7:11-2, 15

Nouvelle-Écosse. *Voir* Habitation—Isolation des maisons, programme—Île-du-Prince-Édouard

Ontario. *Voir* Municipalités

Ordres de renvoi
Crédits pour 1977-1978, supplémentaires, 1:3; 5:3
Crédits pour 1978-1979, budget principal, 6:3
Voir aussi les noms particuliers des ministères, agences gouvernementales, etc.

Orlikow, M. David (Winnipeg-Nord)
Affaires urbaines, ministère d'État, crédits pour 1978-1979, budget principal, 15:13-5
Capitale nationale, Commission, crédits pour 1978-1979, budget principal, 16:12-3
Habitation, 15:14-5
Municipalités, 16:12-3
Recherches médicales, Conseil, crédits pour 1978-1979, budget principal, 13:25-8; 14:13-6

Ottawa, Ont., carrefour Rideau, projet, études, audiences, etc., 16:5-6
Voir aussi Capitale nationale, région—Centres de conférences; Municipalités

Ouellet, l'hon. André (Papineau; Ministre d'État chargé des Affaires urbaines)
Affaires urbaines, ministère d'État
Bourses, programme, publicité, etc., 4:19-20
Bureaux locaux, 4:15-6
Crédit $1, projets divers, 10:5
Crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 3:4-7, 20; 4:4-23
Crédits pour 1978-1979, budget principal, 10:4-5, 7, 9-25; 15:4-15, 18-27
Fonctionnaires de la SCHL, prétendue participation à des activités politiques, 10:6-7, 9-10
Opérations de la SCHL, décentralisation, programme, 10:20
Projets urbains spéciaux, directeur, fonctions, 3:6-7, 18-9
Québec, relations intergouvernementales, 4:13-4
Recherche, subventions, 4:14
Réorganisation, 3:5-7, 14-8; 4:14
Rôle, 4:10-1
Sous-ministre, M. William Teron, président de la SCHL, conflit d'intérêts possible, 4:10-1; 15:14
Allusions à M. Ouellet, absence de la Chambre, 15:8-9
Canal Rideau, routes longeant le canal, entretien, contrats, responsabilité de la CCN, 16:16-8
Capitale nationale, Commission
Courtwood Crescent, terrain, location, 16:7
Crédits pour 1978-1979, budget principal, 16:5, 7-14, 16-23
Drury, M., président à temps partiel, 16:9, 18, 21
Terrains, acquisition, 10:13-4
Capitale nationale, région, 16:7, 11-2, 19-20, 23
Centres de conférences pour Ottawa-Carleton et Hull, 16:19-20
Comité mixte spécial, activités, rapport, etc., 16:9
Pistes cyclables, 16:16-7, 23
Construction, industrie, Québec, situation, 3:11; 10:11-2
Développement urbain et rénovation
Eau potable, approvisionnement, 4:5
Fonds affectés, 10:5
Quartiers, amélioration et aide à la remise en état des logements, programmes, 3:13-4, 21, 26-7; 4:16-7, 20; 10:5, 10-2; 15:10-2, 18, 20, 23
Eaux d'égout, 15:20; 16:20-1
Énergie solaire, 4:19; 10:22-3
Établissements humains, conférence-exposition de l'ONU (Habitat '76), Vancouver, 4:4-5

Ouellet, l'hon. André—*Suite*
Habitation
Consultations fédérales-provinciales-municipales, 4:6; 15:7, 18
Coopératives et associations sans but lucratif, encouragement, 4:7-8; 10:5, 21; 15:15, 25-6
Isolation des maisons, 3:7-14; 10:4, 15, 15:24
Logements publics, construction, rôle de la SCHL, 3:23; 10:5, 20
Centres d'accueil et d'hébergement, 10:12
Mesure législative, dépenses d'administration, 10:4
Mesure législative, révision, 3:17, 23; 4:4, 14
Mises en chantier, 15:4-5
Municipalités, $1,000 par unité, 10:21-2
Normes de la SCHL, inspections et réparations, etc., 3:24-5
Personnes à faibles revenus et à revenus modiques, 4:11-2; 10:20-1; 15:15, 22
Personnes âgées, 3:23; 10:17-8; 15:15, 23
SCHL, programmes divers, information, 3:22; 4:22
SCHL, projets de démonstration, fonds, 10:5
Terrains, coût, étude, rapport Greenspan, 4:20-1
Habitation, financement
Immeubles résidentiels, remise en état, programme d'aide, 4:18
Maisons mobiles, marché, étude, etc., 4:18-9, 23
Propriétaires, programme d'aide, projet de la SCHL, 4:6-7
Impôt sur le revenu, 15:22-3
Ministères et agences gouvernementales, déménagement, 16:9-10
Municipalités
Assistance, 10:7-10, 19-20
Ontario, consultations avec le gouvernement fédéral, 15:10, 19-21
Services communautaires, programme, 15:11-3, 24-5
Subventions tenant lieu d'impôt, 16:8
Ottawa, Ont., carrefour Rideau, projet, études, audiences, 16:5-6
Premiers ministres, situation économique, conférence, février 1978, 15:6
Progressiste conservateur, parti, et parti québécois, relations, 15:9
Société canadienne d'hypothèques et de logement
Activités, 3:15-7
Bureaux régionaux, 3:22
Crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 3:4-27, 29
Dépenses, 3:20
Vérificateurs, 3:16-7

PAAP, programme. *Voir* Habitation—Personnes à faibles revenus—Aide à l'accession à la propriété, programme

PAQ, programme. *Voir* Développement urbain et rénovation

PAREL, programme. *Voir* Développement urbain et rénovation

Pauvreté, lutte, position du gouvernement, 6:24-6

Pension de vieillesse
Admissibilité, critères, 1:27-9
Bénéficiaires, augmentation, 1:30; 6:6
Bureaux locaux, Qué., 1:22-3; 6:10
Conjoint âgé de 60 à 65 ans, 1:27-8; 6:14-5
Survivants, allocations, 6:13-4
Indexation au coût de la vie, 1:25-6; 6:6, 20-1
Titre péjoratif, modification possible, 7:25
Universalité, 2:26; 8:10-1

Pension de vieillesse et supplément de revenu garanti
Bénéficiaires, statistiques, 1:23
Calcul, formule, 1:16
Estimation, 1:11, 15, 23

Pensions du Canada, régime, 1:31; 6:10
Et rentes du Québec, régime, 6:15
Financement, 6:15-7
Fonds, gestion, 6:16-8

Personnes âgées
Santé, services, 7:14-6
Sports, 11:25
Voir aussi Habitation; Nouveaux horizons, programme

Philbrook, M. Frank (Halton)
Handicapés et invalides, 11:23-5
Recherches médicales, Conseil, crédits pour 1978-1979, budget principal, 13:30-1; 14:26
Santé et sport amateur, ministère d'État, crédits pour 1978-1979, budget principal, 11:23-5

Pigott, Mme Jean E. (Ottawa-Carleton)
Affaires urbaines, ministère d'État, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 4:9-11, 18, 20-2
Affaires urbaines, ministère d'État, crédits pour 1978-1979, budget principal, 15:8-10
Capitale nationale, Commission, crédits pour 1978-1979, budget principal, 16:4, 8-10
Capitale nationale, Commission, M. Drury, président, 16:8-9
Habitation, 15:8
Municipalités, subventions tenant lieu d'impôt, 16:8
Procédure, interrogation des témoins, temps limite, 16:4
Société canadienne d'hypothèques et de logement, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 3:14-7

PITRC, programme. *Voir* Appendices—Affaires urbaines, ministère

Poison. *Voir* Drogues et produits pharmaceutiques

Pollution de l'air. *Voir* Arsenic, pollution

Population, longévité, études démographiques, etc., 1:30-1

Pornographie et obscénité, recueils de poèmes, subventions accordées, 12:13-5

Président et vice-président (décisions et déclarations)
Appendices, autorisation en l'absence de quorum, 6:27
Députés, questions doivent porter sur les crédits à l'étude, 2:16
Députés doivent s'adresser à la présidence pour l'interrogation des témoins, 10:7-9; 16:4
Témoins, interrogation, temps limite, 14:25-6; 15:4

Procédure
Président et vice-président, élection, 1:6-7
Programme et procédure, sous-comité, établissement, 1:7
Programme et procédure, sous-comité, rapport, 5:5
Questions sur les crédits à l'étude, 2:16
Séances, impression des témoignages en l'absence de quorum, 1:7
Témoins, interrogation, temps limite, 2:13-4; 14:25-6; 15:4; 16:4
Vote, quorum, 1:8
Voir aussi Président et vice-président (décisions et déclarations)

Produits chimiques. *Voir* Denrées alimentaires—Additifs

Produits de ferme
Offices de commercialisation, 9:10-1; 12:5
Association des consommateurs du Canada, position, 9:12
Voir aussi Volailles

Progressiste conservateur, parti et parti québécois, relations, 15:9

Québec. *Voir* Affaires urbaines, ministère; Allocations familiales; Nordair Ltée; Pensions du Canada, régime; Relations fédérales-provinciales—Accords fiscaux, paiements de tranfert

Radio-Canada, Société. *Voir* Santé nationale et Bien-être social, ministère

Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil (CRTC), 9:8-9; 12:8

Railton, M. Victor (Welland)
Santé nationale et Bien-être social, ministère, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (B), 5:7, 13-4

Rawson, M. B. (Santé nationale et Bien-être social, ministère, sous-ministre)
Santé nationale et Bien-être social, ministère, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 2:4, 6-9, 13, 16
Santé nationale et Bien-être social, ministère, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (B), 5:8, 11
Santé nationale et Bien-être social, ministère, crédits pour 1978-1979, budget principal, 7:14, 23-4; 17:7, 10, 14, 16

Recherche. *Voir* Énergie solaire; Recherches médicales; Universités et collèges

Recherches médicales
Canada, contribution, comparaison avec les autres pays, 13:10, 16-7, 21-2, 26-7; 14:14, 18-9
Cancer, traitement, 14:7
Chercheurs, exode vers les États-Unis, 13:16, 28; 14:14
Comparution de divers organismes
Canadiens pour la recherche médicale, 13:13-9, 29-30
Fédération canadienne des sociétés de biologie, 13:9-13
Société canadienne de recherches cliniques, 13:4-9, 21-2
Disparités régionales, subventions, 14:6, 10, 22-3, 25
Équipements, subventions, 13:6; 14:21, 24
Étudiants en médecine, nombre, diminution, 13:9
Expérimentations sur les humains, implications morales, étude, 14:8
Financement, 13:6, 21, 25-8, 30-1; 14:5-15, 18-9, 21-4
Génétique, recherches, directives, 14:8, 24
Gouvernement, politique, 13:8, 11, 16, 18-20, 22-3; 14:17
Grossesse, 13:5
Inflation, effets, 13:11-3
Maladies cardio-vasculaires, 13:5; 14:7, 20-1
Nanisme, traitement hormonal, essai thérapeutique, 14:7
Nouveau-né, maladie, 13:5
Parlement, attitude, 14:22-3
Public, attitude, 13:14-8, 25, 29-30
Reproduction, 14:26
Voir aussi Universités et collèges

Recherches médicales, Conseil
Crédits pour 1978-1979, budget principal, 13:4-31; 14:4-26
Personnel, salaire, 14:8
Président, nomination, 13:28-9; 14:4-5, 16-7
Rôle et objectifs, 13:10; 14:5-7
Subventions, augmentation, 5:13-4
Subventions de développement, programme, 13:6-7; 14:6-7

Relations fédérales-provinciales
Accords fiscaux, paiements de tranfert, 1:10

Relations fédérales-provinciales —*Suite*
Programmes à frais partagés, 7:9-11, 16
Voir aussi Municipalités—Ontario; Santé, services—Partage des frais, contribution fédérale; Sécurité sociale, programmes

Revenu annuel garanti, 6:15
Manitoba, projet pilote, 6:12
Provinces, attitude, 6:24-5

Robinson, M. W. Kenneth (Toronto-Lakeshore; secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social)
Dossiers médicaux confidentiels, utilisation, etc., 2:11-5
Santé et sport amateur, ministère d'État, crédits pour 1978-1979, budget principal, 11:7-8
Santé nationale et Bien-être social, ministère, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 2:4-5, 7, 11-6, 19-20
Santé nationale et Bien-être social, ministère, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (B), 5:8, 11, 13-4
Santé nationale et Bien-être social, ministère, crédits pour 1978-1979, budget principal, 7:25; 8:11

Routes et autoroutes. *Voir* Capitale nationale—Ouatouais

Rowlatt, M. D. (Santé nationale et Bien-être social, ministère, Programmes de la santé)
Santé nationale et Bien-être social, ministère, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 2:10, 19-21, 29-30

Roxburgh, M. J.M. (Conseil des recherches médicales, directeur du Programme des subventions et de l'administration)
Recherches médicales, Conseil, crédits pour 1978-1979, budget principal, 14:13, 18-21, 25-6

Roy, M. Marcel (Laval)
Affaires urbaines, ministère d'État, crédits pour 1978-1979, budget principal, 10:16, 18-9

Rynard, M. P.B. (Simcoe-Nord)
Denrées alimentaires, 2:18-9
Dossiers médicaux confidentiels, utilisation, etc., 2:11-3
Habitation, 2:28-9
Médecins, 7:15
Personnes âgées, santé, services, 7:14-6
Santé, promotion du mode de vie, 7:13-4
Santé, services, 2:29-32
Santé nationale et Bien-être social, ministère, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 2:10-4, 18-9
Santé nationale et Bien-être social, ministère, crédits pour 1978-1979, budget principal, 7:13-6

Sang et produits sanguins. *Voir* Croix-Rouge canadienne

Santé
Mission *Vraie-Vie,* programme, 6:7
Promotion du mode de vie et de la santé, définition, 7:13-4
Protection, programme. *Voir* Drogues, abus, usage non médical, lutte, programme

Santé, services
Comparaison avec les États-Unis, 7:24
Coûts, 1:18-9; 17:8, 12, 24-5
Dépenses *per capita,* 17:10, 12
Liste de services dans chaque province, 2:9, 19
Médecine de l'aviation civile, rôle, 17:20-1
Médecine en série, 17:17-8

Santé, services—*Suite*
Médecine préventive, 17:18-9, 22
Paiements de transfert aux provinces, $397 millions, 6:6
Partage des frais, contribution fédérale, Manitoba, $29 millions, 7:21
Services complémentaires, 1:10; 2:9-10, 25; 17:10-1
Services de prothèse. *Voir* Handicapés
Soins à domicile, normes nationales, application, etc., 1:26, 29; 2:29-32
Voir aussi Autochtones

Santé Canada, enquête, 6:7-8

Santé et sport amateur, ministère d'État
Crédits pour 1978-1979, budget principal, 11:4-25
Dépenses, subventions, programme, 11:12
Exposé du ministre, 11:4-7

Santé mentale, recherches, projets, dépenses, 1:10

Santé nationale et Bien-être social, ministère
Crédits de $1, 2:7-8; 5:6
Crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 1:9-31; 2:4-32
Crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (B), 5:5-15
Crédits pour 1978-1979, budget principal, 6:5-31; 7:4-26; 8:4-16; 17:4-25
Décentralisation, programme, 7:24-5
Dépenses
Augmentation, $29 millions, 6:7
Augmentation pour 1978-1979, $1.5 milliard, 6:6
Économies réalisables par l'utilisation de groupes locaux bénévoles, 7:18-9
Direction de la protection de la santé, rôle, 6:9
Étudiants, emplois d'été, programme. *Voir* Appendices—Santé nationale et Bien-être social
Exposés du ministre, 1:9; 5:6-7; 6:6-12
LeBlanc, M. André, cas de, 7:23
Normes et lignes directrices pour la profession médicale, établissement, 17:12-6
Programmes conjoints avec les provinces. *Voir* Santé, services—Services complémentaires
Réponse à Radio-Canada à propos de l'émission *Quirks and Quarks,* 14:23-4
Rôle, 6:7, 18-20; 7:13-5, 18
Voir aussi Appendices; Santé Canada, enquête

Santé physique et sport amateur
Éducation physique, pénurie d'experts, Ouest du Canada, 11:21-2
Livre vert intitulé *Pour une politique nationale du sport amateur,* 11:5, 15-7
Participaction, programme, 11:10, 17-8
Pause exercice, programme de conditionnement physique, 11:5
Petites provinces, assistance, 11:9-10
Politique, 11:6, 8-10
Subventions aux Associations nationales, 11:6, 9
Voir aussi Conférences fédérales-provinciales; Handicapés et invalides; Personnes âgées; Sports

Sécurité de la vieillesse, modification de la loi, 6:11

Sécurité sociale, programmes, 1:10-1; 2:25, 27-31
Accords internationaux, 6:11-2
Administration, décentralisation, 6:10
Chômeurs. *Voir* Chômage
Financement global, 1:24-6; 2:19; 7:7, 20; 8:4, 9

Sécurité sociale, programmes—*Suite*
Financement global—*Suite*
Accords avec les provinces, 6:10-1, 19, 21; 7:8, 18, 21; 8:6
Et ancien système de partage égal des coûts, comparaison, etc., 2:20-1
Manitoba, négociations, 7:8
Participation du fédéral, 2:9-10, 19-20
Programmes inclus, 2:21, 30
Provinces, diminution du revenu, 6:21-2
Provinces les plus pauvres, aide spéciale, 8:7-9
Réhabilitation, fonds, 7:6-7
Utilisation des fonds, mécanisme de contrôle, rapports provinciaux, publication, 8:5-7
Nouveau-Brunswick, projet pilote, 6:10
Politique sociale, 6:11
Nouveau parti démocrate, position, 6:22-4
Voir aussi Appendices—Bégin, l'hon., allocution
Publicité, 7:11
Services sociaux
Comparaison avec les États-Unis, 7:23-4
Mesure législative, révision, 1:24-6; 7:6-7
Réductions possibles, 1:25
Universalité, 2:26; 8:10
Progressiste conservateur, parti, position, 8:10-1

Services médicaux. *Voir* Santé, services

Services sociaux. *Voir* Sécurité sociale, programmes

Sinclair, M. J.G. (Santé nationale et Bien-être social, ministère, Perfectionnement des programmes, Services médicaux, directeur général)
Santé nationale et Bien-être social, ministère, crédits pour 1978-1979, budget principal, 17:21

Situation de la femme. *Voir* Femme, situation

Smith, M. Dave (Santé et Bien-être social, ministère, Analyse et planification financière, chef)
Santé nationale et Bien-être social, ministère, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (B), 5:9
Santé nationale et Bien-être social, crédits pour 1978-1979, budget principal, 17:19-20

Smith, M. Cecil (Churchill)
Santé et sport amateur, ministère d'État, crédits pour 1978-1979, budget principal, 11:18-22

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)
Activités, 3:15-7
Bureaux régionaux, 3:22
Crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 3:6-19, 22-9
Documents. *Voir* Appendices
Dépenses, 3:20
Vérificateurs, 3:16-7
Voir aussi Appendices

Sociétés canadiennes à but non-lucratif, mesure législative, 9:7

Sorensen, M. R.O. (Commission de la Capitale nationale, Finances, directeur général adjoint)
Capitale nationale, Commission, crédits pour 1978-1979, budget principal, 16:18

Sports
Athlètes, programme d'entraînement pour Jeux divers, 11:12

Sports—*Suite*
Entraîneurs, programme d'aide à l'apprentissage, 11:13-5
Hockey, aide au club *Junior Bombers* de Flin Flon, 11:19-21
Jeux du Canada, évaluation, 11:6
Patinage artistique, taxe fédérale sur les patins, 11:22
Voir aussi Conférences fédérales-provinciales—Santé physique et sport amateur *et* Santé et sport amateur; Handicapés et invalides; Personnes âgées

Symes, M. Cyril (Sault-Sainte-Marie)
Santé et sport amateur, ministère d'État, crédits pour 1978-1979, budget principal, 11:15-8

Système métrique, conversion, programme, application, 12:15-6

Téléphone, services. *Voir* Bell Canada; Terre-Neuve

Teron, M. W. (Société canadienne d'hypothèques et de logement, président du Conseil et secrétaire du ministère d'État aux Affaires urbaines)
Affaires urbaines, ministère d'État, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 4:5-6, 12, 16-7
Affaires urbaines, ministère d'État, crédits pour 1978-1979, budget principal, 10:23
Société canadienne d'hypothèques et de logement, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 3:15, 18-20

Terre-Neuve, service téléphonique, tarifs, augmentation, demande au CRTC, 9:28-9

Transport, Commission, 12:8

Unité nationale, parti progressiste conservateur, position, 15:15-7

Universités et collèges, recherches universitaires, programme de subventions fédérales, modalités, révision, 14:6

Vie privée, protection. *Voir* Dossiers médicaux confidentiels, utilisation

Volailles, poulet de gril, office de commercialisation, établissement, 9:10; 12:5

Watson, M. Ian (Laprairie)
Affaires urbaines, ministère d'État, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 4:23

Whiteway, M. Dean (Selkirk)
Affaires urbaines, ministère d'État, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 4:11-3, 22
Affaires urbaines, ministère d'État, crédits pour 1978-1979, budget principal, 15:15-8
Capitale nationale, Commission, crédits pour 1978-1979, budget principal, 16:18-22
Eaux d'égout, 16:20-1
Habitation, 4:11-3; 15:17-8
Société canadienne d'hypothèques et de logement, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 3:4-7, 17-20
Unité nationale, parti progressiste conservateur, position, 15:15-7

Yellowknife, T. N.-O. *Voir* Arsenic, pollution

Yeomans, M. D.R. (Santé nationale et Bien-être social, ministère, sous-ministre adjoint, Administration)
Santé nationale et Bien-être social, ministère, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 2:8

Yewchuck, M. Paul (Athabasca)
Croix-Rouge canadienne, 2:4-7
Denrées alimentaires, 2:17-8
Dossiers médicaux confidentiels, utilisation, etc., 2:14-5; 6:28-30
Médecins, émigration aux États-Unis, 1:12-4; 17:5-6, 8
Procédure, questions sur les crédits à l'étude, 2:16
Procédure, témoins, interrogation, temps limite, 2:13-4
Recherches médicales, Conseil, crédits pour 1978-1979, budget principal, 13:19-22, 24, 27; 14:4, 9-10
Santé nationale et Bien-être social, ministère, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 1:11-4; 2:4-7, 13-8
Santé nationale et Bien-être social, ministère, crédits pour 1978-1979, budget principal, 6:27-31; 17:4-8

N.B. Voir page 1 pour dates et fascicules

Sports — *Suite*
Est albertain, programme d'aide à l'apprentissage, 11:13-5
Hockey, aide au club *Junior Bombers* de Hay Park, 11:15-21
Jeux du Canada, évaluation, 11:8
Patinage artistique, taxe fédérale sur les prix, 11:23
Voir aussi Conférences fédérales-provinciales—Santé physique et sport amateur et Santé et sport amateur; Handicapés et invalides; Personnel; Spas

Spivak, M. Cyril (Saint-Sainte-Marie)
Santé et sport amateur, ministère d'État, crédits pour 1978-1979, budget principal, 11:15-5

Système métrique, conversion, programmes, application, 17:15-6

Téléphone, services. *Voir* Bell Canada; Terre-Neuve

Terre-Neuve, M. W. (Société canadienne d'hypothèques et de logement, président du Conseil et secrétaire de comités d'État aux Affaires urbaines)
Affaires urbaines, ministère d'État, crédits pour [illegible], budget supplémentaire (A), 4:5-6, 13, 16-7
Affaires urbaines, ministère d'État, crédits pour 1978-1979, budget principal, 19:5
Société canadienne d'hypothèques et de logement, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 2:13, 15-20

Terre-Neuve, services téléphoniques, tarifs, augmentation, demande de CNTPC, 9:23-9

Transports, Commission, 12:9

Unité nationale, parti progressiste-conservateur, position, 15:15-7

Universités et collèges, recherches en médecine, programmes de subventions, [illegible] crédits, montant, 14:6

Vie privée, protection. *Voir* Dossiers médicaux confidentiels, utilisation

Véhicules, poulet de gril, effet de commercialisation, établissement, 9:10, 12:5

Watson, M. Ian (Langley)
Affaires urbaines, ministère d'État, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 4:23

Whitlaw, M. Dan (Calgary)
Affaires urbaines, ministère d'État, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 4:11-3, 23
Affaires urbaines, ministère d'État, crédits pour 1978-1979, budget principal, 19:15-8
Capitale nationale, Commission, crédits pour 1978-1979, budget principal, 16:18-22
Parc d'Ignace, 16:20-1
Rénovation, 4:11-3, 13:17-8
Société canadienne d'hypothèques et de logement, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 2:4-7, 13-20
Unité nationale, nord progressiste conservateur, position, 15:15-7

Yorkshire, C. N.-O. *Voir* Affaires publiques

Yurkowski, M. D.R. (Santé nationale et Bien-être social, ministère, sous-ministre adjoint, Administration)
Santé nationale et Bien-être social, ministère, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 2:8

Yuzyshyn, M. *Paul* (Athabasca)
Cycle d'orge canadienne, 2:6-7
Denrées alimentaires, 2:11-8
Dossiers médicaux confidentiels, utilisation, etc., 2:14-5, 62:6-30
Médecins, émigration aux États-Unis, 3:12-4, 17:5-6, 8
Pesticides, questions sur les emplois à l'étude, 2:16
Procédure, rappels, interrogations, temps limités, 2:18-4
Recherches médicales, Conseil, crédits pour 1978-1979, budget principal, 11:19-32, 34, 37; 14:4, 9-10
Santé nationale et Bien-être social, ministère, crédits pour 1977-1978, budget supplémentaire (A), 10:11-4; 16:7; 18:4
Santé nationale et Bien-être social, ministère, crédits pour 1978-1979, budget principal, 6:27-31; 17:4-5

N.B. Voir page I pour dates et fascicules

Canada Post
Postage paid

Postes Canada
Port payé

Third class
Troisième classe

K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9